4K
1

REVUE

DES

DEUX MONDES

XCVIe ANNÉE. — SEPTIÈME PÉRIODE

REVUE

DES

DEUX MONDES

SCOLASTICAT — SOC. DE MARIE

XCVIe ANNÉE. — SEPTIÈME PÉRIODE

TOME TRENTE-TROISIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1926

Digitized by the Internet Archive
in 2024 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/revuedesdeuxmon1926unse_1

THE GETTY CENTER
LIBRARY

LES CAPTIFS

DEUXIÈME PARTIE (1)

VIII

PIERRE Lemerre était un tout jeune homme. Une attaque foudroyante de la maladie l'avait terrassé comme il venait d'entrer à l'École polytechnique. Transporté au *Pelvoux*, il s'y était miraculeusement remis, mais une course imprudente en automobile avait ravivé le mal. Depuis, il ne quittait plus son lit.

Pierre, dans l'existence, aimait tout avec passion et gravité. Fils de grand bourgeois, il en avait hérité le sens du devoir, de la patrie, de l'honneur, des traditions familiales, avec une intégrité comme l'on n'en voit que dans les livres. Seul, l'amour qu'il avait du jeu brisait par instants cette armature rigide dont il vivait naturellement. Il n'aurait su dire d'où lui venait ce goût qu'il estimait indigne : aucun atavisme n'aurait pu l'expliquer. Jusqu'à son entrée au sanatorium, il n'avait jamais touché aux cartes. Il avait fallu qu'un soir, s'étant fait expliquer les règles sommaires du baccarat, il comprît soudain ce que renfermaient de hasard, de puissance, les signes gravés sur du carton, et comment en eux palpitait toute la chance humaine.

Se disait-il que ces alternatives de défaite et de victoire, que d'autres ont une existence entière pour connaître, lui ne les pouvait saisir que dans l'intensité factice et brutale du jeu, qu'il n'avait pas le temps, qu'il ne lui en restait que cette épure abstraite ? Ou simplement cédait-il à l'un de ces démons que

Copyright by J. Kessel, 1926.

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars.

les plus sages portent longtemps en eux sans les connaître et qui, une fois réveillés, n'admettent pas de révolte ? Quoi qu'il en fût, malgré sa conscience qui le flétrissait et son épuisement, il jouait.

Quand Marc frappa à la chambre 76, il entendit derrière la porte un bruissement confus et quelques secondes passèrent avant qu'on lui criât d'entrer.

— Ah ! c'est vous, Oetilé, dit Stream, vous nous avez fait peur, car nous avions déjà commencé.

Et il retira de la table le manteau dont on avait caché les cartes et les jetons.

Marc s'était arrêté sur le seuil. Une odeur de tabac à laquelle il n'était plus habitué l'avait pris si violemment à la gorge qu'il regretta d'être venu. N'était-ce pas stupide de compromettre ou même de retarder sa guérison? Mais Stream le menait vers le lit de Pierre Lemerre.

— Un novice, mais qui promet, dit-il, en montrant le jeune homme soutenu par des oreillers.

Marc serra une main brûlante et moite, remarqua la maigreur des phalanges.

— Vous connaissez Victor Louvier, je crois, reprit Stream, pressé de se remettre au jeu. Et Mme de Verneuil ? Aussi. Alors, choisissez votre place.

La table était accotée au lit du malade. Oetilé s'assit près de lui. Tandis que l'on battait les cartes, il examina d'un regard habile le visage des joueurs. C'était son premier coup de sonde.

« Avec Stream, pensa-t-il, je ne devinerai rien, il est de ma force. »

Sur les autres il mit aisément une étiquette : Lemerre, — un passionné; Victor, — un bluffeur de peu d'envergure ; la femme, — une victime. Elle le lui sembla même tellement qu'il eut un geste découragé. N'aurait-on pu vraiment trouver un autre partenaire? En tout cas, il eût mieux valu jouer à quatre qu'avec elle. Dans cette lutte brève, cruelle qu'était un poker, quel élément d'intérêt pouvait offrir cette femme qui manifestement ne connaissait pas à fond les règles du jeu?

Marc ne la trouvait même pas jolie. Petite, chétive, un peu voûtée, elle avait des cheveux très blonds coupés courts par derrière et qui lui couvraient le front jusqu'aux yeux. Son visage auquel ils donnaient ainsi un caractère puéril, faisait mal à

regarder, moins par les ravages qu'y avait creusés la maladie, que par une sorte d'égarement très doux, de stupeur confuse. Elle posait sur chacun des hommes réunis autour d'elle des yeux pleins de crainte, de confiance et d'appel, comme si elle demandait qu'ils découvrissent en elle un ressort secret qu'elle n'arrivait plus à faire jouer. Ce n'est qu'ensuite qu'elle reportait son regard sur les cartes.

— J'espère que votre arrivée va changer la chance, dit Louvier à Marc. J'ai une poisse d'enfer.

Il parlait avec son assurance habituelle, certain que tout ce qui lui arrivait d'heureux ou de malheureux devait passionner les autres. Sans remarquer que les sourcils d'Oetilé se crispaient, il poursuivit :

— Tout ça vient de ce que l'on ne joue pas assez cher. Moi, j'ai l'habitude des gros coups. J'ai relancé jusqu'à cent mille balles.

— On verra bien, dit Marc brutalement. A vous de parler.

— Cent de mieux sans voir.

Stream passa. La jeune femme, d'un geste indécis, poussa un jeton sur la table.

— Plus deux cents, dit Oetilé.

Pierre Lemerre, avec un soupir, jeta ses cartes. Il lui en coûtait de renoncer au jeu, fût-ce une seconde. Automatiquement Marc nota ce regret, ainsi qu'il avait observé la maîtrise de Stream et l'hésitation de Mme de Verneuil. Maintenant son regard pesait sur les mouvements de Victor. Celui-ci ébaucha un geste de refus, mais, croisant les yeux de Marc où luisait le plus insolent défi, s'écria :

— Avec cinq cents.

Toujours indécise, Mme de Verneuil ajouta une plaque à celles qui s'accumulaient déjà.

— Plus mille, dit Marc.

Il était visible que Louvier perdait contenance, mais les yeux de Marc, toujours sur les siens, le provoquaient.

— Tenu, fit-il, bien qu'il n'eût plus assez d'argent devant lui.

— Tenu, répéta la jeune femme.

Victor prit deux cartes, Mme de Verneuil une, Marc n'en voulut pas.

« Que peut-elle bien avoir ? pensa-t-il : un brelan maquillé? Non, elle est trop simple. Deux grosses paires? Elle aurait suivi si cher avec cela? Elle en est bien capable. »

Après une longue hésitation, Louvier dit :

— Parole.

— Parole, répéta Mme de Verneuil.

« Deux grosses paires », se dit Marc et il annonça :

— Deux mille.

Victor jeta ses cartes si violemment qu'elles rebondirent jusqu'au lit de Pierre.

— Nous ne sommes pas au café, dit Marc.

Louvier voulut répliquer, mais le visage d'Oetilé lui imposa silence. Cependant Mme de Verneuil murmurait timidement :

— Je vois.

Marc abattit son jeu : une couleur.

— Est-ce que je gagne? demanda Mme de Verneuil en montrant ses cartes à Stream.

— Je le pense bien, dit l'aviateur avec respect. Quatre rois!

Sans sourciller, Oetilé poussa l'amas de jetons vers la jeune femme qui paraissait plutôt effrayée que contente de son gain.

— Bravo, Antoinette, cria Victor, bravo, ma vieille. Il n'y a de veine que pour les innocents.

Puis, s'adressant à Marc en montrant Mme de Verneuil :

— Un fin petit châssis et qui vous a bien eu, hein?

Il était visible que la victoire de la jeune femme sur Marc lui était un soulagement d'importance.

— Il me semble que vous devez mille francs dans ce coup à madame, dit Pierre Lemerre avec un peu de gêne.

— Ne vous en faites pas pour elle, nous sommes déjà en compte.

Oetilé ne dit rien, mais le pli véritablement féroce de ses lèvres fit sourire Stream.

— Si Victor n'a pas un jeu à tout emporter, cette partie lui coûtera plus d'un penny, grommela-t-il.

Il ne se trompait guère. A partir de cette minute, Oetilé s'acharna contre Louvier. La science du jeu, toutes les finesses et toutes les audaces, son contrôle absolu sur lui-même, l'avantage de ses traits indéchiffrables, il les mit en œuvre. Louvier d'abord se méfia, mais, emporté bientôt par sa vanité morbide, il voulut forcer le jeu, intimider. Quelques coups lui réussirent, ou plutôt, pour lui faire perdre complètement la tête, Marc le laissa gagner. Puis, il l'écrasa.

Étourdi par ces brusques assauts, Victor essaya de faire

revenir la chance. C'était là que l'attendait Oetilé. Il savait qu'il existe un instant fatal où un joueur malheureux, qui ne se bride pas, se livre à merci. A l'ordinaire, il n'en profitait pas, n'aimant qu'une lutte serrée. Mais, cette fois, il fut impitoyable. Les autres se désintéressaient presque de leur jeu pour suivre ce duel inégal.

— Il l'assassine, murmura Stream à l'oreille de Mme de Verneuil, qui ne comprenait pas ce qui se passait. Mais c'est du beau travail.

Pierre contemplait cette débâcle avec une fièvre où il entrait de la peur bourgeoise et une criminelle volupté. Son émotion était si forte que soudain il suffoqua.

— Ouvrez la fenêtre, murmura-t-il.

Voyant sa pâleur, Stream eut un remords.

— Il vaudrait mieux cesser, dit-il.

Les joueurs regardèrent Lemerre. Lui n'osait pas les congédier, mais il était sans force. A ce moment, une voix de femme, très claire, demanda derrière la porte :

— C'est moi, Pierre. Je peux entrer?

— Mais certainement, dit le jeune homme.

Tout le monde se leva et Louvier comprit avec désespoir que la partie était terminée. Il devait à Marc plus de dix mille francs. La jeune femme qui était entrée, alla droit au chevet de Pierre. Les hommes prirent congé d'elle. Antoinette de Verneuil la salua humblement.

En sortant, Oetilé dit à Victor :

— Je suis au numéro 32... pour notre compte.

Louvier suivit machinalement Mme de Verneuil et Stream qui se dirigeaient vers le grand escalier. Au sortir du couloir obscur, l'aviateur fut frappé du visage de Victor. Toute arrogance en avait disparu ; il ne s'y étalait qu'une rage morne et basse.

— Je lui revaudrai ça, dit Louvier. Il m'a visé.

Stream, qui éprouvait pour tout le monde une bienveillance et une indifférence égales, conseilla cordialement :

— N'essayez pas, mon garçon. Vous n'êtes pas de force.

— Je le retrouverai à un autre tournant.

Prenant le pilote par le bras, Victor lui demanda d'un air détaché :

— Dites donc, vieux, vous ne pourriez pas m'avancer dix

billets. Je dois en recevoir cinquante demain de mon père, mais ça me gêne de faire attendre cet inconnu.

— Impossible, j'ai déjà de la peine à payer mon whisky et à nourrir mon automobile.

— N'en parlons plus, je m'arrangerai.

— Je pense bien, votre père est riche assez... A bientôt. Je vais au village.

Victor rejoignit Antoinette sur le palier.

— Tiens, vous avez oublié de vous regarder dans la glace, dit-elle en riant devant le vaste miroir qui reflétait leurs silhouettes.

— Vous êtes bonne, dit-il. On voit bien que vous avez gagné.

— Ah ! c'est cela, mon pauvre Vic. Voulez-vous que je vous prête quelque chose?

— Mais non, mais non, dit-il si mollement qu'elle se mit à chercher dans son sac.

Il haussa les épaules et dit :

— Si vous croyez trouver ce qu'il me faut là dedans.

— Ah ! c'est beaucoup...

— Vous avez bien vu ce que j'ai perdu.

— Cela, vous savez que je ne peux pas.

— Alors, inutile de faire la généreuse.

Elle le considéra un instant surprise, puis demanda avec un accablement très doux :

— Pourquoi êtes-vous si brutal?

Malgré son insolence, quelque chose qui ressemblait à de la honte se glissa en Victor.

— C'est ma façon de parler, dit-il avec un mauvais rire. Au fond, je suis un bon type. La preuve...

Il l'embrassa dans le cou. Sous ce baiser, Antoinette resta immobile et seules ses paupières battirent plus vite.

— Allons, il n'y a rien à faire, grommela Louvier, il faut que j'aille chez Madeleine.

Mme de Verneuil descendit très lentement les escaliers. En bas, des jeunes gens l'accueillirent joyeusement.

— On va boire des coktails chez l'Italien, lui dit-on. Il a de nouveaux disques, venez-vous?

Antoinette sentit qu'elle avait beaucoup de fièvre, mais se laissa entraîner.

Victor trouva Madeleine très joyeuse.

— Je viens de passer une bonne heure, dit-elle. Nous avons étudié de l'histoire avec le petit Aldo et Mme Oetilé.

Ce nom ranima la rancune de Louvier. Il eut besoin de faire mal.

— Vraiment, dit-il en ricanant, pour le temps qu'il nous reste à vivre, c'est bien la peine d'apprendre des choses éternelles !

Cette raillerie ne blessa pas la jeune fille, car elle ne mettait jamais une action ou une parole cruelle sur le compte de la dureté. Sa première réaction était de se les expliquer et, en ayant trouvé la raison, de consoler, car, pour elle, de tels mouvements ne pouvaient avoir pour source qu'une détresse quelconque.

Comme elle savait Louvier, bien qu'il fît profession de mépriser les soins, tremblant pour sa santé, elle demanda :

— Vous allez moins bien aujourd'hui ?

Il y avait tant de sollicitude dans cette voix que Victor renonça à ruser. Il s'était promis pourtant d'entourer Madeleine de tendresse avant de lui parler de ses pertes. Mais chaque fois qu'il se trouvait en sa présence, il lui devenait de plus en plus difficile de mentir. Il en voulait secrètement à Madeleine de cette franchise à laquelle elle l'obligeait, car sous son maquillage d'assurance et de vantardise, il sentait, misérable et nue, son infériorité.

Se laissant tomber sur le lit de la jeune fille, il dit :

— J'ai beaucoup perdu et il faut que je paie demain au plus tard.

— Combien ?

Il avoua le chiffre.

Elle demeura un instant atterrée. Sa faible poitrine soulevait plus vite la couverture.

— Et Oetilé ne peut pas attendre, demanda-t-elle ; voulez-vous que j'en parle à Syngie ?

— Non, non, c'est impossible, s'écria Victor, à qui le visage impitoyable de Marc était apparu.

— Et votre père ?

Il hésita. Fallait-il laisser tomber ce dernier masque ? Il comprit que c'était nécessaire.

— J'ai reçu, dit-il, une lettre de lui. Il ne veut plus rien

savoir. Ah! ces bien portants! Il crève d'argent et il lésine. Le...

Il allait prononcer quelque insulte, mais Madeleine l'arrêta.

— C'est que vous avez fait bien des bêtises, mon pauvre chéri.

— Vous vous mettez de son côté aussi. Il ne manquait plus que cela. Vous savez bien que si nous ne sommes pas encore mariés, c'est qu'il ne veut rien lâcher.

Il n'ajoutait pas que, pour avoir un prétexte à retarder ce mariage qui, depuis que Madeleine était gravement malade, lui faisait peur, il avait décrit son état sous les pires couleurs à ses parents. Comme elle ne répondait rien, il demanda à voix basse:

— Alors, que vais-je faire pour demain?

— Heureusement, je ne dépense pas beaucoup, dit Madeleine, avec un sourire timide. J'ai encore un peu d'argent à la banque. Vous pouvez aller le chercher demain matin.

— Vous ne me méprisez pas d'accepter? murmura hâtivement Victor. Un jour ou l'autre, nous serons mariés tout de même; alors, ce qui est à moi est à vous et réciproquement. N'est-ce pas?

— Mais oui, mais oui, ne vous tourmentez point.

Ce débat épuisait la jeune fille. Il y eut un assez long silence.

— Madeleine, ma petite Madeleine, cria tout à coup Louvier, je suis ignoble. Je salis tout. Et puis je viens d'embrasser Antoinette Verneuil.

Des plaques blêmes affadissaient encore ses joues qui avaient la couleur du papier buvard, mais des notes hystériques, profondément sincères, tremblaient dans sa voix. Madeleine, d'un mouvement égal, tiraillait les draps comme pour s'en protéger. Une buée humide était venue à ses yeux qui, à travers elle, avaient plus de lumière encore.

— C'est bien de la peine en un seul jour, dit Madeleine, sans reproche et comme s'adressant à elle-même.

Caressant de ses paumes presque transparentes les mains de Louvier, elle ajouta :

— Mais, puisque vous en avez autant que moi, n'en parlons plus. Dites-moi plutôt les gens qui étaient à votre poker.

Victor sentit dans cette question l'inapaisable curiosité des grands malades qui n'ont de contact avec le monde que par les récits qu'ils en entendent. Mais il ne voulait pas la satisfaire. Cette chambre lui était odieuse à cause de l'humiliation qu'il venait de s'y infliger. Il se leva.

— Déjà? dit Madeleine. Il y a deux jours que je ne vous ai vu.

— Le docteur m'attend pour me radiographier.

Elle le crut, soupira :

— Mais revenez vite après.

— Naturellement, répondit Victor.

Il sortit plein de haine pour elle, pour lui, pour tout l'univers.

Si bien qu'en passant devant la porte de Lemerre, il dit presque tout haut :

— Encore deux saintes-nitouches qui font l'amour.

Or, s'étant assise au chevet de Pierre, Marthe Desfeuilles n'avait rien dit. Ce fut lui qui parla, répondant à l'interrogation de son regard :

— Oui, j'ai encore joué.

Elle considéra le visage défait, les joues plus creuses et les yeux, tout à l'heure si brillants, qui n'étaient plus que deux gouttes d'eau morte. Elle dit avec découragement :

— Vous ne voulez donc pas guérir?

Il était si faible qu'il ne put montrer sa désolation que par un haussement des sourcils. Certes, il désirait la santé avidement; toute sa jeunesse aspirait à vivre et il savait que s'il sortait de ce lit de faiblesse et de fièvre, sa vie serait droite et noble comme une route d'Ile de France escortée de peupliers. Mais que faire contre cette angoisse délirante, invincible, qui brisait en lui toute volonté lorsque le démon du hasard le tenait?

Marthe comprit toute l'impuissance que ce léger mouvement avouait et se révolta. Un pli dur vint couper son front qu'elle avait blanc et poli. Les détails de la pièce auxquels jusque-là elle n'avait pas voulu prêter attention, la frappèrent : la cendre répandue sur le lit, les bouts de cigarettes traînant partout, le tapis de la table tiré jusqu'à toucher le plancher, les cartes et les jetons mélangés, tout ce désordre de corps de garde qui blessait profondément son besoin de règle.

Sans dire un mot, elle se mit à ranger la chambre.

Pierre avait fermé les yeux, mais chaque pas que faisait la jeune femme retentissait profondément en lui. Il souffrait de cette muette réprobation, d'autant plus que tous les reproches que pouvait lui adresser Marthe, il se les faisait, décuplés, lui-même. Leur dégoût ne pouvait avoir de nuances différentes,

car il suffisait de les regarder pour les sentir composés d'une matière identique.

Élevés selon les mêmes lois par des familles qui se connaissaient depuis leur enfance, nourris du même sang prudent, ils avaient traversé une époque trouble entre toutes, sans que rien n'eût altéré les vertus léguées à eux par une lignée de gens de robe et de légistes. Ils avaient la même mesure dans les gestes, la même assurance dans la voix. La rigueur de leur éducation les avait débarrassés des désirs dangereux et du doute. Ils connaissaient leurs devoirs, ceux des autres, les limites de la pitié et de l'amour, leurs ancêtres leur ayant transmis, en même temps qu'une fortune matérielle, un héritage de jugements et d'admirations sans appel.

Qu'importait que Pierre eût dix-neuf ans et que Marthe, un peu plus vieille, fût plus valide que lui, qu'elle fût mariée et mère. L'âge, la santé, les conditions sociales, ne pouvaient apporter de changements notables à des êtres tenus dans un moule strict et munis avant leur naissance d'un viatique indestructible amassé par des générations.

Aussi toutes les pensées que remuait la jeune femme en mettant de l'ordre dans la pièce, elles passaient également sous le front brûlant de Lemerre.

— Marthe, dit-il, quand elle eut terminé, je vous donne ma parole de ne plus jouer d'ici deux mois.

Elle fut sensible à cette promesse, mais la restriction qu'elle contenait l'empêcha d'être apaisée complètement.

— Voyez à quelle compagnie votre passion vous oblige, dit-elle : un alcoolique, un garçon sans scrupule ni délicatesse, une femme que tous les hommes se croient le droit de tripoter.

La bizarre reconnaissance qu'il portait à ses camarades de jeu poussa Pierre à les défendre. Il choisit le pilote anglais comme le plus aisé à justifier.

— Vous êtes sévère pour Stream, dit-il, vous savez bien qu'il a abattu sept avions et qu'on doit lui passer beaucoup pour cela.

Il parlait avec sincérité, étant de ces adolescents, qui, trop jeunes pour la guerre, mettaient encore sur un haut piédestal ceux qui s'y étaient distingués. Marthe partageait ce sentiment.

— C'est vrai pour Stream, dit-elle, mais l'autre, Louvier ! Et cette malheureuse !

Sa sévérité n'avait rien de la pruderie, elle lui était naturelle

comme le charme sérieux de son visage régulier, comme ses cheveux qu'elle portait longs et enroulés en calmes tresses brunes. Elle poursuivit :

— Je sais qu'elle a dû quitter un mari brutal, on dit qu'elle a aimé follement un homme qui s'est tué dans un accident, qu'elle se croit condamnée et qu'elle brûle sa vie. Mais quand on porte un beau nom, on ne le salit pas. Et cette manière de se coiffer !

D'une autre que de son amie, Pierre eût pu croire à de la jalousie, car chaque fois qu'il leur arrivait de parler d'Antoinette de Verneuil, c'était le même emportement, mais il était trop d'accord avec Marthe pour concevoir un tel soupçon. Il ne répliqua point, pressé de s'évader de cette atmosphère douteuse qui n'était pas la sienne. Marthe en sentait également le besoin.

— Vous trop êtes fatigué pour parler, dit-elle. Voulez-vous que je vous lise quelque chose ?

— Oh ! oui, ceci, tenez.

Elle prit un tome des *Essais* de Montaigne, et demanda :

— A quelle page ?

— Où vous voudrez.

Elle lisait d'une voix juste, paisible. Elle ne goûtait guère le vieux texte magnifique, mais elle aimait voir sur les traits détendus de Pierre une sérénité toute spirituelle. En outre, elle était de celles qui estiment que, pour les choses de l'intelligence, les hommes ne doivent aux femmes aucune explication.

Un grand calme était sur cette chambre.

Cependant Stream avait rapidement gagné le village. Il y allait sans but, mais quand il passa devant le grand cabaret où le gaz brûlait, il sut qu'il venait boire.

Ce n'était pourtant pas son heure habituelle. A l'ordinaire il se gorgeait d'alcool le matin pour pouvoir entamer la journée, et le soir pour que vînt le sommeil. Mais la partie de poker l'avait énervé. Non qu'il fût sensible aux cartes. Il jouait depuis trop longtemps et trop bien pour qu'elles pussent l'émouvoir fortement. Mais l'espèce de chasse qu'Octilé avait donnée à Louvier, avait mis en branle chez lui d'obscures réminiscences.

Un passé encore proche de violence, d'ardeur à donner la mort, se trouvait réveillé. Comme il ne réfléchissait guère et qu'il vivait végétalement de la minute présente, il ne pouvait

définir quel malaise l'avait poussé une fois de plus vers ce cabaret douteux.

— Pourquoi diable suis-je encore là? grommela-t-il en s'asseyant. Changer mon Johnny Walker contre leur drogue!

Il ne comprenait pas que ces tables avec leur toile cirée, ces banquettes de bois blanc, la figure de la femme au comptoir, lui en rappelaient d'autres, au front, et des camarades et tant de choses qu'il ne pouvait discerner en lui. Il venait là comme un animal malade revient vers le soleil.

On connaissait ses goûts dans cet endroit. On l'y aimait comme dans tout le village pour sa simplicité, sa largesse et la forme sympathique de son immense corps. La patronne lui apporta en souriant son breuvage accoutumé : du cognac pour les trois quarts du verre, de l'eau de seltz pour un quart, de la glace. Avec méthode et patience, il avait enseigné le dosage exact jusqu'à ce qu'il fût satisfait. On plaisantait sa manie, mais elle inspirait de la considération comme un rite.

— Eh bien! ça va, monsieur Stream, la santé? demanda la patronne. Voilà quelque temps qu'on ne vous a plus vu. Le temps pourtant était beau.

Le pilote répondit avec sa politesse ordinaire :

— Réellement, madame, je ne sais plus. Le docteur m'a tenu couché, mais je ne me sentais pas plus mal.

Il oubliait que, pour maintenir l'égalité de son climat intérieur, il avait pendant les heures de fièvre doublé sa ration de whisky. La patronne hocha la tête. C'était la quatrième année qu'elle le voyait revenir. Il s'en allait chaque fois à peu près guéri, mais quelques mois de vie nocturne le renvoyaient au sanatorium. Sans doute la pratique des sports violents lui avait façonné un corps qui tenait ferme, mais à chaque hiver la bonne femme le voyait céder davantage.

— Vous êtes mon meilleur client, monsieur Stream, dit-elle. Eh bien! si j'étais sûre que vous ne boiriez pas ailleurs, je refuserais de vous servir. Ça ne peut pas vous mener à bien. Et quand je vous le dis, c'est vrai. J'ai l'œil meilleur que bien des médecins.

Elle ne se vantait pas, elle avait vu arriver les premiers malades aux Aiguilles Bleues, et son regard de paysanne, habituée à soigner plantes et bêtes, avait acquis pour les malades une divination à peu près infaillible.

Stream le savait et conçut de ses paroles un mauvais augure, car, malgré son absence de nerfs, il était superstitieux. Par courtoisie, il ne montra rien du coup qu'il avait reçu, mais, comme il fallait le combattre, demanda un second mélange.

Il buvait avec une régularité d'horloge. Entre chacune de ses gorgées coulait le même nombre de secondes, et il avait, pour lever et abaisser son verre, les gestes patients avec lesquels les fumeurs d'opium préparent leurs pipes.

La porte s'ouvrit doucement.

— Salut, monsieur Hallier, dit la patronne.

Sans répondre, l'homme alla d'un pas traînant s'asseoir dans le fond de la salle. Son corps s'écrasa, veule, sur la banquette. Stream reconnut le *procureur*. Ils se saluèrent d'un bref mouvement de tête. Bien qu'ils ne se fussent jamais parlé, ils s'étaient vus souvent. Que de fois cette même pièce les avait accueillis tous deux!

— Mon vin rouge, dit Hallier de sa voix sourde.

Autant la façon de boire de Stream était ordonnée, autant le cordonnier montrait d'avidité. Sa main tremblait, tandis qu'il portait le liquide épais à sa bouche et sa gorge avait des pulsations spasmodiques.

Ils ne se regardaient point. Chacun poursuivait avec ténacité sa paix toxique. Depuis longtemps ils n'étaient plus capables d'être ivres ni l'un ni l'autre, de cette ivresse du moins qui se voit. Ils recherchaient seulement la fermentation profonde de l'alcool et qu'il transformât leur monde intérieur.

A cette heure, ils étaient seuls dans la salle. Une lumière économe tremblait sur le carrelage sombre. Au comptoir tricotait la patronne. De temps en temps, un chat roux traversait la pièce. Son pas muet le portait dans la pénombre comme un fantôme.

Le cordonnier, en qui montait une lucide torpeur, pensa à Baudelaire. Pour mieux écouter la voix des strophes qui bruissaient en lui, il s'accouda, les mains bouchant ses oreilles. Quand leur chant se tut, il commanda une autre bouteille. Alors lui vinrent des souvenirs du lycée, de la maison paternelle, et puis des livres, des livres, des livres. Par armoires pleines. Il avait le droit de choisir ceux qu'il préférait, de les emporter. Quelque part, au soleil, propre et riche, il les ouvrait.

Pour Stream, c'étaient d'autres images. L'escadrille, le terrain

et la chasse, là-haut, dans le ciel intrépide. D'un geste à peine sensible, il caressa la proue des avions, l'aube, sa mitrailleuse, le vent, frère des hélices. Des figures joyeuses de camarades se montrèrent, le casque au front. Il s'envolait. Il était de nouveau seul maître à bord avec le hasard.

Le chat glissait comme une fumée rousse. Parfois, la patronne jetait un regard sur les deux hommes silencieux.

Dehors, la nuit était captive des montagnes.

Quand Stream sortit du cabaret, il se dirigea vers le hangar où était enfermée sa voiture.

— De l'air, de l'air, murmurait-il, car la seule manifestation de son ivresse était qu'il se parlait à voix basse.

Il croisait Thérèse.

— Je viens de chez le coiffeur, dit-elle tristement, je voulais porter des bonbons à sa femme. On ne m'a pas laissé monter.

— Il faut balayer ces pénibles choses. Venez faire une course en auto.

— Volontiers, j'en ai besoin.

La voiture de Stream n'était pas des plus puissantes, mais il savait la pousser à la limite de sa vitesse. Ce soir-là, il effraya Thérèse qui, pourtant, était souvent sortie avec lui.

Bien qu'il courbât sur le volant son corps mince et long, il dépassait de toute la tête le pare-brise. Il semblait ainsi précipiter encore la course démente. Sous l'œil dévorant des phares, la neige étincelait. Des arbres, des ravins, des maisons, des hommes... Les virages étaient des acrobaties mortelles.

— *Looping the loop!* criait Stream avec un rire délirant, chaque fois qu'il évitait d'un fil les rochers abrupts postés aux tournants.

Un vent glacé l'attaquait au visage. Il le défiait et, pensant aux autres, ceux des hauteurs libres, du plein ciel, lui offrait sa poitrine. Le bruit du moteur lui paraissait chétif auprès du grondement des avions, qui fait un silence plus profond que celui de la solitude.

La lune se leva sur un saisissant paysage. De grandes ombres marquaient la place des monts. Dans les trouées se creusaient de clairs abîmes. Les phares allongeaient sur les pierres des traits de feu. Et tout passait, dansait, flottait comme dans un vertige.

Parfois, Stream penchait vers Thérèse l'écume de ses cheveux et criait, oubliant toute autre langue que celle dont il avait été nourri.

— *That's a ride.*

Soudain la voiture patina, mais un coup de volant et de freins conjugués, l'arrêta au bord d'une crevasse béante.

— Je n'ai plus la main, murmura Stream, il faut rentrer.

Thérèse le vit porter un mouchoir à ses lèvres.

Comme si, désormais, il n'était plus sûr de lui, le pilote remonta la côte avec une prudence extrême et la jeune femme ne fut au *Pelvoux* qu'à l'heure du dîner.

Son premier mouvement fut de voir Marc. Elle ne le put trouver nulle part. Désemparée, étourdie, elle erra du hall au jardin d'hiver, ne s'arrêtant pas aux groupes, l'œil aux aguets, espérant toujours voir apparaître la silhouette qui lui était nécessaire.

Depuis qu'elle aimait Oetilé, tout était modifié dans ses rapports avec les gens et les choses. Avec lui tout paraissait plus neuf, plus beau, sans lui, décoloré. Elle assistait à cette déperdition d'intérêt pour tout ce qui ne touchait pas Marc avec effroi et ravissement, car si elle redoutait de se voir entièrement dépendante, elle puisait dans cette soumission le plus secret de son bonheur. Mais cette nuit, elle ne pouvait regagner sa chambre sans parler à Marc. Pour qu'elle pût aborder le sommeil sans angoisse, il lui fallait emporter la certitude qu'Oetilé, lui aussi, avait besoin d'elle.

Aussi, quand Marc rentra chez lui, trouva-t-il Thérèse qui l'attendait. Il se laissa embrasser par elle, puis alla s'étendre tout vêtu sur le lit. Elle voulut s'asseoir près de lui, mais il recula brusquement pour laisser un espace vide entre leurs deux corps. S'efforçant de ne pas remarquer ce que ce mouvement révélait de mauvaise humeur, la jeune femme demanda avec tendresse :

— Tu es fatigué, mon chéri ?

— Pas le moins du monde.

— Tu n'as pas eu de chance au poker ?

— Au contraire.

— Je t'ai cherché partout, je ne t'ai pas vu dans la salle à manger.

— J'ai dîné avec ma belle-sœur.

A mesure qu'il répondait ainsi, Thérèse perdait pied. Elle sentait un vide affreux s'établir en elle. Extrême en tous ses sentiments, elle croyait que Marc ne l'aimait plus. Sinon, pourquoi tant de dureté ou d'indifférence? Pourquoi cette face close, ces yeux qui se posaient sur elle, sans la voir, comme si elle n'existait pas ?

Elle eût voulu lutter, questionner, arracher à Marc le secret de sa froideur. Mais une telle peine lui nouait la gorge qu'elle ne le pouvait pas. Comme son chagrin lui faisait un visage serré, inerte, Oetilé crut qu'elle voulait lui tenir tête. Un bref sourire montra son assurance d'être le plus fort. Il croisa ses mains sous la nuque et, immobile, attendit.

Il ne se demandait pas les raisons de la colère qui, en face de Thérèse, l'avait soudain saisi. Depuis qu'ils s'étaient quittés dans le hall, il n'avait guère songé à elle. Le jeu d'abord, des papiers reçus de Paris qu'il avait dû examiner, enfin une conversation avec Syngie dont une lettre de son frère avait fourni la matière, avaient tenu son esprit en alerte. Sans doute une sourde irritation avait relié comme une trame subtile ces occupations diverses. Elle s'était révélée dans l'acharnement qu'il avait mis à traquer Louvier, dans la nervosité des signatures qu'il avait apposées, mais ce que ses muscles avaient trahi, lui n'en savait rien.

Pourquoi la présence de la jeune femme lui avait-elle inspiré cette contraction brutale où il reconnaissait la forme la plus tendue de sa colère ? Pourquoi maintenant considérait-il Thérèse avec la délectation d'une vengeance qui allait s'assouvir? Une question balbutiée par elle et surtout sa propre réponse lui firent entrevoir ce qu'il lui reprochait.

— Tu ne demandes pas ce que j'ai fait ce soir, dit-elle.

— Tu n'as pas jugé bon de m'en avertir. Je ne suis pas curieux.

Maintenant il savait. Il en voulait à la jeune femme d'avoir pu se passer de lui pendant plusieurs heures. Déjà, au moment de la quitter, il avait éprouvé une surprise irritée. Il n'y avait point fait attention alors, mais elle venait du peu d'insistance que, à son gré, Thérèse avait montré à le retenir. Certes, il n'eût point cédé à des prières plus pressantes, mais inconsciemment il les attendait, les désirait.

A la table de poker, il s'était assis avec ce ferment obscur

de rancune. Il l'avait porté toute la soirée durant et à mesure que le temps passait, l'imperceptible noyau gonflait en lui. Maintenant le fruit amer éclatait.

Ce n'était pas chez Marc un signe d'amour, mais d'orgueil, de son orgueil si fort, qui, dans ses relations avec les femmes, atteignait au paroxysme. Il les dédaignait trop pour ne pas se sentir blessé d'une marque d'oubli ou de négligence. En outre, s'il redoutait l'excessif attachement que lui montrait Thérèse, il s'était, peu à peu et sans s'en apercevoir, habitué à compter sur lui comme sur une chose due.

Tout cela perçait dans sa voix, dans son attitude. Plus habile, la jeune femme aurait su l'apaiser rapidement, mais elle l'aimait trop pour deviner qu'il lui demandait seulement ce qu'elle brûlait de lui donner : un redoublement de soumission. Elle essaya d'expliquer, de montrer qu'elle avait raison et Marc ne s'en raidit que davantage.

— Écoute, dit-elle, si je ne suis pas venue plus tôt, c'est d'abord que je croyais te gêner, et puis Stream m'a emmenée trop loin en voiture.

Oetilé se recueillit un instant pour ne rien laisser paraître du coup que lui avaient porté ces paroles. Ainsi, c'était pour un autre homme que Thérèse n'était pas rentrée.

— Je ne te demande aucune explication, répliqua-t-il froidement. Mais puisque tu crois devoir m'en fournir, je te dirai que Stream est toujours dans le hall à cette heure et que je ne vois pas pourquoi tu es ici.

— Tu es jaloux ?

Il y avait beaucoup de désarroi dans ce cri, mais aussi une inconsciente joie. Marc aussitôt s'appliqua à la détruire.

— Jaloux ? dit-il, comme étonné. De toi ? Non.

Il était si maître de lui que son accent était sincère. Or jaloux il l'était cruellement, beaucoup moins par tendresse que par despotisme. Mais quelle que fût la nuance de ce sentiment, il le rendait plus vulnérable que d'autres, car, jusqu'aux plaisirs les plus innocents, rien n'échappait à son contrôle. Tout ce qui, en dehors de lui, procurait quelque joie à une âme qu'il croyait régir, lui faisait mal. Il se rendait compte de cette faiblesse et mettait toute sa volonté à ne la point laisser transparaître.

Thérèse fut la dupe de cette dissimulation forcenée. Elle la

toucha aux sources les plus vives de la foi qu'elle avait vouée à Marc; humiliée, sentant l'approche des larmes, elle s'écria :

— Alors, pourquoi me tortures-tu? J'ai simplement voulu me distraire.

— De quoi?

Cette fois elle eut une révolte.

— Mais de ton abandon. Tu ne vois donc pas que je ne respire que lorsque tu es là, que cette promenade que tu m'avais promise, j'en vivais depuis le matin.

Il sentit qu'elle disait la vérité, qu'elle souffrait. Mais ce n'était pas assez. Son orgueil, pour l'atteinte qu'il avait reçue, exigeait d'elle encore plus d'abaissement.

— Tu ne m'as pourtant pas beaucoup retenu de jouer, dit-il.

— C'est que j'ai peur de te déplaire. Je veux que tu te sentes libre, je t'aime trop.

Elle tendait vers lui un visage suppliant où tremblait une grande bouche fraîche. Son parfum emplissait la chambre. Comme Thérèse s'avouait très humble, Marc sentit fondre sa rancune.

A deux heures de l'après-midi, comme un couvercle ouaté, sur le *Pelvoux* le silence tombe. La cure commence qui porte son nom.

Aux balcons, les grands stores sont baissés. Ils protègent contre le vent, la neige, le soleil et les sons. Sur leurs lits, les malades s'allongent immobiles. Ni livres ni jeux. Il faut que le corps et l'esprit, livrés à eux-mêmes, connaissent l'absolu repos.

Ils sont tous là, parallèlement alignés, comme pour une étrange revue que passe un chef invisible et sévère.

Pas un bruit dans les corridors. Il est interdit de passer sur le terre-plein qui borde le bâtiment. Dans le village même les gens évitent de sortir.

Alors, tandis que s'endorment les agitations, un regard intérieur s'ouvre sur les malades. Les plus frivoles n'y peuvent échapper. Du recueillement auquel chaque jour les oblige la cure, naissent des pensées vagues et sourdes. Le corps engourdi communique à l'esprit une torpeur féconde. Tout ce qui l'encombrait dans les heures passagères, les vanités, les fièvres mesquines, — tout se décante, s'apaise,

Des nuages flottent. De lourds choucas s'abattent sur la neige.

Comment ne pas saisir l'essentiel des choses? Les règles profondes de la vie s'imposent aux cœurs dont la cadence jamais ne fut aussi égale. Jamais non plus on ne la peut saisir aussi distinctement que dans cette maison muette. Douce et vaillante mécanique, elle mène son labeur fidèle. Les malades écoutent sa leçon.

Ils écoutent bien d'autres voix encore que l'on ne peut entendre qu'à ces heures. Souvent, au cours de la journée, ils essaient d'en faire revenir l'écho. En vain. Ces voix se nourrissent du silence des montagnes qui, par miracle, étend son bienfait jusqu'à la demeure des hommes fragiles, lorsqu'ils se taisent. Que disent-elles? Nul de ceux qui ont perçu leur murmure ne saurait le répéter. Mais, peu à peu, de jour en jour, elles se font mieux comprendre. Qui leur prête l'oreille n'est plus, pour la vie, le même. Or personne, homme ou femme, par de longs après-midis de printemps ou d'hiver, d'automne ou d'été, n'a reposé en silence son corps épuisé, face aux neiges et au ciel, sans les accueillir.

Beaucoup ignorent cette secrète influence. Certains la pressentent. Qu'importe! Chaque jour ils approchent de leur être le plus profond la conque immense que creusent, entre les montagnes, l'air pur et le soleil. Elle vibre et dépose en eux une résonnance qui ne mourra plus, comme le fait la mer pour ses coquillages.

Mais voici que les choucas et les moineaux s'envolent. Il est quatre heures, la trêve est terminée. Aussitôt, comme une revanche, éclatent les phonographes. Ils sont innombrables. Chacun moud un disque différent. Les voix nasillardes remplacent les autres. La vie reprend.

IX

— Éteignez vite... éteignez... demanda Madeleine avec une impatience ravie.

Syngie tourna le commutateur et pendant une seconde le seul point lumineux dans la pièce fut la flamme de l'allumette que tenait Mlle Alice.

Puis, une à une, les petites bougies allongèrent leurs lan-

guettes jaunes, les boules d'argent reluirent comme de mystérieux trésors. Un conte de fée jaillit de chaque verroterie et les cheveux d'ange, les noix aux écorces d'or balancèrent la magie des fables de l'enfance.

— Quel bel arbre de Noël! murmura Madeleine.

Ses yeux large ouverts demeuraient invisibles. Dans la pénombre on n'apercevait distinctement que la masse de ses cheveux, la blouse de l'infirmière et la grande branche joyeuse. La jeune fille pria :

— Voulez-vous me relever, Mlle Alice, pour mieux voir.

L'infirmière s'approcha du lit et, tandis qu'elle redressait les oreillers, Madeleine lui serra doucement le poignet.

— C'est vous qui avez pensé à tout cela, dit-elle. Oui, oui, je le sais. Syngie vous a livrée. Comme c'est gentil et touchant de votre part!

Mlle Alice ne savait pas recevoir les remerciements et ne connaissait pas les effusions. Dans le pays glacé qui était le sien, les femmes agissaient sans paroles, en hommes.

— Allons, allons, ne vous agitez pas tant, dit-elle. Le docteur n'a permis l'arbre qu'à cette condition.

— C'est vrai, approuva Syngie, vous êtes un peu fatiguée en ce moment, calmez-vous.

Elle vint soutenir Madeleine. A travers le châle qui couvrait les épaules, elle sentait la maigreur, la brûlure du corps. La jeune fille demanda encore :

— Victor viendra, n'est-ce pas?

— Sûrement, il l'a promis, dit l'infirmière.

Madeleine se tut. Les trois femmes en silence contemplèrent le petit arbre dont les aiguilles grésillaient parfois.

Syngie se demandait à quoi songeait Mlle Alice, toute droite, toute blanche, qui surveillait avec application le feu des bougies. Était-ce aux fjords, aux légendes qui sont pâles et belles comme eux? Était-ce aux malades, à qui, au long d'années toutes pareilles, elle avait de ses mains adroites dressé d'autres arbres de Noël? Combien de morts venaient-ils en ronde autour de sa blouse et voyait-elle des âmes dans les flammes tremblantes qu'elle entretenait?

Quelle tristesse que cette chambre avec sa fête pour enfant malade, avec une infirmière comme invitée! Syngie, brusquement, se pencha vers Madeleine, comme prise en faute. Elle eut

peur que sa mélancolie ne gagnât la jeune fille. Mais la tendresse avec laquelle celle-ci lui caressa la main et le rythme adouci de son cœur la rassurèrent. Une joie entière, intacte, habitait Madeleine. La solitude et la faiblesse avaient renouvelé, vivifié en elle les sources de l'exaltation et cette tache embrasée dans le fond de la chambre lui donnait un miraculeux plaisir.

Combien légères, chaudes, étaient les pointes vives des bougies! Quels jeux délicats sur l'or, l'argent et les fils glacés!

Louvier, comme il le faisait toujours, entra brusquement sans frapper. Le vent de la porte souffla les lumignons.

— Qu'est-ce que vous fricotez ici? s'écria-t-il. Ah! oui, pardon, j'y suis.

Il fit de la lumière.

— Vous ne trouvez pas qu'on y voit mieux qu'avec vos chandelles?

— Oh! Victor, quel dommage! dit Madeleine, c'était si beau! Voulez-vous qu'on rallume?

— Je vous remercie, très peu pour moi, j'ai passé l'âge.

Madeleine détourna les yeux de son arbre de Noël : c'était une branche de sapin plantée sur un support usé et paré de colifichets sans éclat.

— Regardez plutôt mon smoking, reprit Louvier. Un nouveau. De Londres. Joli vernis, hein?

— Il faut que j'aille m'habiller, dit Syngie. Vous m'excusez, Madeleine, je remonterai vous voir avant de me coucher.

— Si je ne me trompe, nous dînons ensemble, chère madame, déclara Louvier. A la table de Thérèse Géranne.

— Oui.

— On s'amusera, soyez tranquille.

— Vous me raconterez tout en détail, n'est-ce pas, chérie, demanda Madeleine. Lui ne sait pas.

Syngie n'avait accepté que malgré elle ce dîner de Saint-Sylvestre. Sans Marc, elle eût trouvé quelque prétexte. Timide, renfermée, elle échappait à l'atmosphère de fête puérile qui, à la fin de chaque année, s'emparait du *Pelvoux*. C'était une attente fièvreuse à laquelle chacun participait. Pour les malades, dans la vie monotone desquels toute apparence de nouveauté résonnait comme sur un disque de métal, la permission de se coucher à onze heures, l'occasion de s'habiller, l'espoir d'ils ne savaient quelles réjouissances, marquaient ce soir d'un sceau

magnifique. Oetilé lui-même, bien qu'un mois ne se fût pas écoulé depuis son arrivée, n'avait pu se soustraire à cette contagion.

— Vous devenez un vrai malade, lui avait dit Syngie, lorsqu'il lui avait fait part de l'invitation de Thérèse ; mais il avait eu pour la prier un sourire si confus sur son dur visage qu'elle n'avait pas voulu refuser.

Elle mit une robe très unie aux manches longues, mais dont la simplicité donnait plus de prix à ses poignets étroits, à son cou qui semblait une ciselure d'ambre. Malgré l'ennui qu'elle avait à descendre, Syngie sourit à sa jeunesse.

Lorsqu'elle fut dans le corridor, une voix timide l'accueillit.

— Que vous êtes jolie, madame !

— Bonsoir, Michelle, pourquoi n'êtes-vous pas entrée?

— Je ne voulais pas vous gêner.

C'était presque une petite fille. Quelques jours auparavant, passant dans le hall, Syngie l'avait aperçue, seule, dans un coin, debout et n'osant s'asseoir. D'immenses yeux noirs rachetaient les trous du visage, le nez un peu aplati, une bouche trop grande et deux plaques rouges feu qui attisaient ses pommettes saillantes. Elle venait d'arriver, sans parents, sans personne qui l'accompagnât, et promenait un regard craintif sur tous ces inconnus.

Syngie la prit en pitié. Depuis, elle avait obtenu d'Oetilé que Michelle dînât le soir du Nouvel An avec eux.

— On n'attendait que vous, leur cria Louvier, qui, à force de gestes et de voix, semblait l'ordonnateur de la soirée. Allons-y ! J'ai déjà soif.

— Laissez-nous finir nos cocktails en paix, dit Mme de Verneuil.

Elle portait une robe très ouverte qui laissait voir un dos très maigre, mais on regardait surtout ses seins presque découverts et d'une douce perfection. Près d'Antoinette, Thérèse, les bras et les épaules nues, était belle.

— Je vous présente mon amie Michelle, dit Syngie.

La petite salua gauchement. Sa sauvagerie déplut à Marc, et il pensa qu'il avait eu tort de permettre que l'on s'embarrassât de cette enfant. Mais il était trop tard pour changer quoi que ce fût et tous se dirigèrent vers le restaurant.

Il y régnait un air de vraie fête. Des guirlandes de feuil-

lage suspendaient leurs entrelacs au plafond. De gros bouquets ornaient toutes les tables et sur les nappes l'on voyait des coiffures de papier peint et des pétards.

— Montmartre ! cria Louvier, qui forçait sa voix pour dominer la rumeur de la salle, ne pouvant admettre que son entrée passât inaperçue.

Une excitation forcenée le possédait, réplique grossie de celle qui déjà flottait sur la pièce. De toutes parts montaient des cris, des rires. On s'était groupé par grandes tables, au gré des sympathies, et, voulant pour une fois oublier l'impérieuse prudence qui les réunissait là, les malades ne ménageaient pas leurs forces. Sur une estrade, l'orchestre leur donnait le ton par des airs furieusement syncopés. Une gaîté de pensionnaires délivrés des surveillants marquait les visages.

— *Good Lord!* dit Stream à Thérèse, nous dînons au champagne. Merci, madame.

— C'est à votre intention. Vous m'avez dit que c'était votre boisson de régime.

Ils s'assirent. Thérèse avait à sa droite Oetilé, le pilote à sa gauche. A l'autre bout de la table, se trouvaient Antoinette et Louvier. Syngie avait tenu à ce que Michelle fût entre elle et Victor. La conversation s'engagea insignifiante, mais volontairement joyeuse. Ce soir ne permettait pas d'autres sentiments, et les sourires ne quittaient point les visages, si bien qu'on les eût dits peints à même les lèvres.

Louvier parlait beaucoup, très fort. Son entrain grossier, s'il ne communiquait pas une gaîté véritable, étourdissait comme un alcool brutal. Il fallait faire effort pour le suivre, mais cet effort même tendait les nerfs, les forçait à une excitation nécessaire, sans laquelle le bruit de la salle eût été une insupportable fatigue.

Aux autres tables se déroulait un rythme pareil. Le sentiment de fête qu'avaient donné à tous le restaurant paré, la musique vive, se dissipait en quelques minutes. Pour le soutenir, et surtout pour ne pas décevoir l'attente d'une semaine, les malades fouettaient leur sensibilité d'une animation factice. On faisait éclater des pétards. Aussitôt s'élevaient des rires et des cris trop aigus. On passait les mêmes plaisanteries de groupe en groupe. Bientôt, on s'affubla de chapeaux coloriés.

Près de Thérèse, ce fut Stream qui s'en coiffa le premier.

Il avait ce culte sérieux de la fête qui est celui de sa race. Il faisait ce qui devait se faire à cette occasion, mais sans rire. Peu loquace à l'ordinaire, la boisson le rendait tout à fait taciturne. Or, il n'avait fait que remplir et vider son verre. Soudain, au milieu du tumulte, il se mit à chanter une ballade de marins anglais. Il se fit un silence. Cette chanson avait l'odeur du brouillard sur les docks, la plainte des sirènes au départ. Elle était pleine de longs adieux monotones.

— Ce n'est pas encore ça qui nous fera spécialement rigoler, dit Victor quand Stream eut fini. Mais pour la bonne volonté un ban! Un!

Il s'était levé, un peu ivre et commandait la cadence. Toute la salle, heureuse de trouver une occasion de cristalliser son désir de bruit, l'accompagna.

A une table voisine, un jeune homme se dressa.

— Un autre ban, cria-t-il, pour notre charmant vétéran, M. Arnon, qui fête sa vingt-cinquième Saint-Sylvestre au *Pelvoux*.

Les regards se portèrent vers un petit homme sans âge, au visage très fin, qui, la tête penchée sur l'épaule gauche, suivait avec calme toute cette agitation. Après une jeunesse vivante, passionnée, il avait, aux Aiguilles Bleues, passé un quart de siècle. On ne savait pas s'il était guéri, il l'ignorait lui-même. Mais ce qui pour les autres était une captivité, lui, en avait fait un univers. Des lectures, des œuvres charitables occupaient son temps. Pour le reste, plein de reconnaissance pour l'endroit qui avait assuré son salut, il regardait couler les années et les hommes avec curiosité, malice, bonhomie et sérénité.

On l'applaudit furieusement. Seul, Marc resta immobile. Cet homme, exemple vivant d'un destin si réduit, et qui s'en montrait satisfait, lui faisait peur.

— Buvons, dit-il.

— C'est vrai, renchérit Victor, nous nous conduisons honteusement.

Il remplit à pleins bords le verre d'Antoinette et le porta aux lèvres de la jeune femme, tandis que, de sa main libre, il lui caressait furtivement la nuque. Syngie, qui surprit ce geste, pensa à Madeleine. Toute la surexcitation qui, quoi qu'elle en eût, l'avait également gagnée, tomba net et la frénésie forcée qui l'entourait lui fut soudain risible et douloureuse.

Lucide, elle, découvrit facilement sous le masque d'un faux plaisir la quête avide, maladive, d'une gaîté qui ne venait point. Tous l'appelaient et, ne la voyant pas surgir, remettaient de minute en minute son apparition. A chaque plat desservi, il restait moins de chances. Qu'attendaient-ils? Ils n'auraient pu l'expliquer, mais à coup sûr quelque chose de clair, de sonore, plein de feu et de grelots devait les récompenser d'une si longue espérance.

Seule, Michelle savourait pleinement sa joie. Sa bouche entr'ouverte, ses joues plus vives, la livraient toute fraîche. Si elle n'avait point parlé de tout le repas, ce n'était plus par timidité, mais à cause d'une trop forte abondance d'impressions, qui faisait plus sombres encore ses immenses yeux. Syngie, inquiète de cette exaltation, lui demanda :

— Vous ne vous sentez pas fatiguée?

— Non, non, dit Michelle, et elle se détourna pour suivre un nouveau spectacle. On danse, regardez.

En effet, bien que ce divertissement fût sévèrement proscrit, des couples se liaient.

— Venez, Toïnon, s'écria Louvier; et il souleva Mme de Verneuil de son siège.

A cet instant, l'orchestre s'arrêta net au milieu d'un fox-trott, et l'on entendit la voix fluette de M. Arnon qui disait :

— La main du docteur.

— Voilà qui ne va pas mieux, fit Louvier. Heureusement qu'on s'amusera plus au jardin d'hiver.

Il traduisait l'impatience de tous et l'espoir tenace qu'ils avaient de saisir le brillant oiseau de fête qui leur échappait sans cesse. D'ailleurs ne leur avait-on pas promis qu'ils entendraient une chanteuse vers la fin de la soirée? C'était là sûrement que la gaîté les surprendrait. La perspective permit d'attendre sans trop de hâte.

Certains donnaient les numéros de leur chambre comme point de ralliement lorsque tout serait fini, et leur murmure semblait promettre de mystérieuses délices. D'autres se faisaient servir des liqueurs fortes, profitant de la seule soirée de l'année où ce fût permis.

Louvier entraîna Antoinette à l'abri d'un palmier planté dans une immense caisse verte. Là, furieusement, il l'embrassa. Elle se laissait faire. Nul n'aurait pu discerner si c'était

par plaisir ou mortelle lassitude. Comme on éteignait les lustres, Victor hésita. Fallait-il poursuivre son aventure ou regarder l'attraction? La curiosité puérile qui dominait tout le monde l'emporta et, prenant le bras d'Antoinette, il rejoignit Thérèse et ses amis.

La chanteuse parut. Elle portait une robe jusqu'à mi-cuisse, un calot de soldat et des pantalons à dentelles. La voix était fausse, l'impudence angélique. Marc pensa aux cafés concerts de Besançon où il avait fait ses classes. Dès le premier couplet, il y eut quelques rires. La chanteuse les attribua à l'esprit de son répertoire. On applaudit avec une insistance outrageuse. Elle salua et demanda que l'on reprît les refrains en chœur.

Quand elle fut partie, un morne étonnement parut aux lumières. Il n'y avait que M. Arnon et Michelle qui ne fussent point déçus, l'un par habitude, l'autre par ingénuité.

— Attendez, je vais l'imiter, dit soudain Michelle.

Une coupe de champagne, la fièvre de la soirée avaient dissipé l'étrange crainte qu'elle avait de tout le monde. Son don de parodie était flagrant. Les gestes, le ton, le corps même de la chanteuse et ses traits se trouvaient reproduits comme dans une glace déformante. On fit cercle autour de Michelle. Les caricatures étaient si justes que quelqu'un demanda :

— Le docteur.

Elle contrefit la démarche menue, le visage de bois, la voix sourde.

Comme l'on réclamait d'autres imitations, Syngie voulut les empêcher, car la fatigue fardait d'un cerne terrible les yeux de Michelle. Mais on protesta : enfin, il y avait un élément de gaieté qui était innocent. Pourquoi l'interdire? Une inconsciente cruauté collective exigeait de la petite qu'elle continuât, et elle, étourdie par ce succès, congestionnée, heureuse, ne sentait pas approcher le péril.

Il éclata soudain. Elle porta les mains à sa gorge pour arrêter quelque chose de trop fort qui montait, chancela, marcha en trébuchant vers le couloir... En hâte, des domestiques effacèrent sur le linoléum une traînée rouge.

On ne s'était pas rendu compte de la gravité de l'accident et les groupes continuèrent à bavarder. Plus d'un malade, recru de fatigue, aurait voulu se coucher, mais comment ne pas profiter du seul jour où l'on pouvait demeurer en bas jusqu'à onze

heures? Ils attendirent tous que le concierge, éteignant les lumières, les dispersât.

Ceux qui s'en allèrent les derniers virent passer dans le couloir le docteur Albert et son assistant. On distinguait avec une netteté poignante, parmi les smokings, leurs longues blouses blanches.

— Je vais me coucher, dit Marc, à qui cette soirée laissait un arrière-goût d'amertume et de fatigue.

Thérèse serra plus fortement le bras qu'elle tenait.

— Ne me laisse pas encore, pria-t-elle. Je t'ai préparé une surprise et j'aurais trop de peine qu'elle soit perdue.

Indifférent, la tête pleine d'images grises, Octilé accompagna la jeune femme jusqu'à sa chambre.

— Et tu supposais que je te laisserais partir ainsi? dit doucement Thérèse. Que nous aurions seulement la fête de tout le monde?

Elle montrait une petite table servie d'un repas froid et d'une bouteille de champagne,

— Tu as pensé... dit Marc, touché.

Pour la première fois, il embrassa la jeune femme sur les cheveux et lui caressa longuement les joues. Elle se pressa contre lui, pénétrée d'un bonheur qui lui faisait un visage mort. Elle avait si longtemps, toute sa vie, attendu un instant pareil! Elle le nourrissait de son ardeur toujours déçue, enfin récompensée. Les mains osseuses qui frôlaient sa figure, comme elles portaient dans leur paume toute son espérance, toute sa raison d'être! Thérèse les baisa timidement.

Gêné par ce geste, Marc s'écarta un peu. Il ne savait guère exprimer des sentiments auxquels il n'était pas habitué et souriait avec gaucherie, mais cette sorte de timidité bouleversa Thérèse.

— Mon chéri, mon chéri, dit-elle, comme je t'aime!

Déjà l'attendrissement de Marc s'était effacé. Il se le reprocha même comme un mouvement de faiblesse et un encouragement donné à l'exaltation de la jeune femme.

— Cette table donne faim, dit-il, soupons.

— Non, non, pas encore, il faut attendre minuit.

A son accent, il comprit que Thérèse attachait une importance de rite à cette heure et l'en plaisanta.

— Comment peux-tu parler ainsi ? se récria-t-elle. Tu ne sens donc pas ce que représente une année qui s'ouvre, ces douze mois nouveaux, cette page blanche ?

Elle rêva un instant et reprit d'une voix plus lente :

— Aujourd'hui surtout... tu es là...

Pour faire une diversion à cet entretien, qui prenait un diapason qu'il se sentait incapable de soutenir, Marc alla vers la fenêtre.

— En tout cas, dit-il, je peux te prédire que la première journée sera belle.

Au ciel fourmillaient les étoiles et la masse confuse des monts donnait du mystère à la nuit glacée. Thérèse s'approcha de Marc, mais le paysage avait quelque chose d'imprécis qui effaroucha le besoin qu'elle avait de sécurité, de certitude.

— Ce soir, dit-elle, en faisant glisser les rideaux, il n'existe que cette chambre et nous dedans.

Oetilé s'assit dans un fauteuil. Thérèse vint se mettre sur ses genoux. Quelques instants, ils se turent. La pièce était chaude, harmonieusement ordonnée. De grands pots de fleurs adoucissaient ses couleurs sévères. Une tendresse qu'il n'avait jamais connue envahissait Marc. Venait-elle du silence environnant, de la solitude où, sans Thérèse, il se fût trouvé, de sentir dans chaque chambre de la vaste maison des sommeils oppressés, ou de la jeune tête qui pesait sur son épaule avec tant d'abandon?

Il ne chercha pas à le démêler, mais se raidit comme à l'approche d'une menace. Il eut beau faire, il ne put chasser la faiblesse et la mélancolique joie dont il était captif.

Peut-être Thérèse devina-t-elle obscurément cette lutte et son issue, car elle se fit plus lourde, comme si une victoire lui en donnait le droit.

Quelque part se balança une claire vibration, puis une autre...

— Vite, vite, s'écria la jeune femme, ne laissons pas passer minuit.

Gagné malgré lui par cette hâte superstitieuse, Marc déboucha la bouteille, remplit les verres. Leur cristal entrechoqué sonna comme une voix joyeuse.

— Ma chérie, dit Marc avec gaîté, que cette année soit favorable à ta guérison, à ton bonheur !

Il souleva sa coupe, mais Thérèse ne l'imita point. Elle le regardait fixement, avec une intensité suppliante, comme si elle attendait de lui un vœu essentiel et qu'elle voulût le lui arracher par la force de ses yeux.

— Eh bien ! dit Marc, buvons.

— Attends.

— Mais quoi ?

Elle eut un geste découragé, murmura ainsi que devant un mauvais présage.

— Tu n'as pas parlé de notre amour.

— Oh ! si tu veux, ma chérie, répliqua-t-il avec bonne volonté.

— Il est trop tard, il fallait de toi-même.

Un peu d'impatience vint à Marc devant cette obsession. Pourquoi ce visage triste, cette voix sans chaleur, alors qu'il n'avait jamais eu autant d'amitié pour Thérèse ? Mais le bien-être qu'il venait d'éprouver avait déposé en lui un engourdissement trop moelleux pour qu'il pût y renoncer déjà. Il voulut en reproduire la douce nouveauté. Il prit Thérèse dans ses bras et lui dit :

— Allons, ne gâte pas ton plaisir par des bêtises. Tu vois bien que je tiens à toi. Quel besoin de le dire ?

Elle s'assit de nouveau sur ses genoux, mais n'était plus la même. L'inquiétude l'habitait et une sourde rancune. Marc lui avait trop fait espérer ce soir pour qu'elle se contentât d'assurances aussi vagues. Elle avait cru toucher enfin à cette félicité qu'elle implorait du sort de toute son âme avide, à une fusion tendre et pleine et magnifique. Et voici qu'elle se dérobait encore.

Il lui fallait savoir la force et la qualité de l'amour que Marc avait pour elle. Pour ne pas attaquer de front un orgueil qu'elle savait intraitable, Thérèse feignit la sérénité. Oetilé s'abandonnait de nouveau à ce plaisir qui le surprenait par son mélange de suavité et de tristesse, lorsqu'elle demanda d'une voix indifférente :

— Nous voici dans l'année nouvelle. Que comptes-tu en faire ?

Sans soupçonner l'angoisse de cette question, heureux de pouvoir confier ses préoccupations et ses espoirs, il répondit :

— Voici... j'espère bien m'en aller d'ici vers le mois de juin. Pour me consolider définitivement et oublier cette prison, j'irai dans une ville d'eaux agréable... En automne, je me

remettrai au travail. Il faudra même que je m'y remette rudement, mais à Paris c'est merveilleux de travailler.

Il s'était animé. Il revoyait la grande ville, sa ville, le bureau, le téléphone, le combat quotidien, et Thérèse eut l'impression atroce d'être entre ses bras un objet léger, léger jusqu'à n'avoir ni poids ni consistance.

Elle se leva brusquement et, toute traversée de douleur, de révolte, ne trouva pas d'abord la force de parler. Marc la regardait avec une stupeur où il entrait un commencement de colère.

— Qu'as-tu encore ? demanda-t-il.

— Je tiens à te remercier de la place que tu me fais dans tes plans d'avenir.

Puis, comme si elle comprenait seulement par ce qu'elle venait de dire la gravité de l'offense qui avait été faite à ce qu'elle avait de plus ardent et de plus cher, elle s'emporta.

— Quoi ! s'écria-t-elle, pas un mot de moi, pas une allusion à nous dans tes projets ! Mais tu aurais dû par simple politesse... Mais quel rôle me fais-tu jouer dans ta vie ?

Cette véhémence surprit Octilé, puis l'exaspéra. Jamais il n'avait été aussi tendre avec une femme, jamais, auprès d'un être qu'il dédaignait, il n'avait autant renoncé à sa maîtrise sur lui-même. Voilà comment il en était récompensé ! Il eut le sentiment d'une injustice profonde, d'une exigence qu'il fallait sur-le-champ réduire. Que voulait Thérèse ? Savoir ce qu'elle représentait pour lui ? Tant mieux, il détestait l'équivoque et employait toujours la franchise comme le moyen le plus propre à libérer sa responsabilité. Il prévenait : pour le reste, les femmes n'avaient qu'à se diriger elles-mêmes.

— Je ne vis pas, moi, en fonction de l'amour, répondit-il posément. Une liaison dure ce qu'elle dure. Je n'y pense jamais.

— Alors, alors, murmura-t-elle, tu ne m'as prise que pour te distraire ici ? Quand nous partirons, tout sera terminé ?

Thérèse n'avait déjà plus la violence qui l'avait dressée un instant. Elle avait peur, elle priait. Mais il parut à Marc qu'elle cherchait à obtenir de lui un engagement. Et d'engagement, si limité qu'il fût, il n'en voulait pas. Toute sa brutalité d'ailleurs se trouvait déchaînée, toute sa haine contre l'empire que les femmes tâchaient de prendre.

— Je n'en sais rien, dit-il. Peut-être avant.

— Marc, Marc, je t'en supplie, ne parle pas comme tu le

fais. Ce soir surtout. Rappelle-toi, quand j'étais sur tes genoux.

Oetilé ne répondit rien. Le spectacle de cette souffrance redoublait sa rancune. Il détestait l'étalage des sentiments, il méprisait les pleurs et les plaintes. Comme il s'était trompé sur Thérèse ou plutôt comme elle l'avait trompé par sa fausse gaîté, promesse implicite d'une liaison facile! Il lui semblait qu'elle avait rompu le pacte muet qui les avait unis.

Thérèse, regardant à travers ses larmes le visage cruel de Marc, avait, elle aussi, une impression de mensonge. Ainsi, il ne l'aimait pas, ne la recherchait que pour le plaisir! Alors, pourquoi ces regards, despotiques certes, mais qui semblaient la prendre en protection, pourquoi cet intérêt qu'il lui montrait parfois, comme s'il avait souci de son bonheur?

Devant cette duperie mutuelle, ils pensèrent tous deux, que, s'ils s'étaient mieux connus, ils n'eussent jamais été l'un à l'autre. Mais il n'était plus temps. Thérèse sentait que, quoi qu'il fît, elle aimerait Marc. Ce n'était pas à lui seulement qu'elle s'attachait désespérément, mais à l'image de son bonheur qu'il portait encore.

— Mon chéri, Marc, supplia-t-elle, un mot de douceur, ne nous quittons pas là-dessus, c'est le nouvel an.

— J'ai horreur des scènes, dit-il. Bonsoir. Demain nous serons moins ridicules peut-être.

Il y avait tant de mépris glacé dans sa voix que Thérèse en fut anéantie. C'était la fin de sa radieuse espérance. Elle ne protestait plus, n'essayait pas de lutter. Sa peine était plus vaste que celle d'un simple déchirement d'amour. Elle souffrait moins de l'abandon de Marc que de toute sa vie. Jamais de vraie tendresse, jamais de repos. Tout ce qu'elle avait souffert de solitude et de froideur depuis son enfance l'accablait. Des souvenirs la lapidaient comme des cailloux. Il n'était point d'être vers qui elle ne se fût tournée, qui ne lui eût fait de mal. Elle demandait trop peut-être, mais se contentait au fond de si peu! Dans la noire détresse qui tombait sur elle, Thérèse chancelait comme ivre. Elle ne réfléchissait plus. Comme un chien qui d'instinct va vers la main qui le flatte, il lui fallait de la bonté, un peu de bonté pure, sans alliage. Elle se dirigea vers la porte.

— Que fais-tu? demanda Marc qui était déjà sur le seuil.

— Je veux voir Madeleine.

— Qui? A cette heure? Tu es folle.

— Je veux voir Madeleine, répéta-t-elle avec une douceur pétrifiée.

Il lui prit durement le poignet pour la faire revenir à elle.

— Allons! dit-il, tu ne te rends plus compte des choses.

Mais elle continuait comme dans un délire :

— Madeleine, Madeleine, ma petite Madeleine... Elle est si malade, si douce! Elle ne m'a jamais fait de peine. Je veux la voir.

S'il avait obéi à son premier mouvement, Marc eût claqué la porte après une furieuse insulte, mais il eut peur d'un éclat, du sanatorium réveillé, du grotesque de son rôle.

— Écoute, dit-il entre ses dents serrées, si tu sors d'ici, je ne te revois plus.

— Mais qu'est-ce que je t'ai fait? Qu'est-ce que je t'ai fait? murmura Thérèse, comme réveillée par la cruauté du regard posé sur elle.

Soudain des sanglots la jetèrent sur le lit ainsi qu'une loque. Oetilé comprit que, brisée, elle ne tenterait plus rien et sortit.

X

Le lendemain du nouvel an, Portin donna ses dernières instructions au garçon qui devait le remplacer toute la journée et prit le chemin du *Pelvoux*. Sa lourde valise pesait davantage à son bras. On avait enseveli sa femme quelques jours auparavant.

Il s'attendait tellement à cette fin qu'il n'en avait pas éprouvé de choc, mais il avait le sentiment qu'une irréparable injustice venait de s'accomplir. Jusqu'au bout il n'avait pu y croire. Le fait matériel, il le savait inévitable. Les médecins ne le lui auraient pas fait prévoir, qu'il se fût rendu compte lui-même que la vie se retirait sans espoir de ce corps épuisé. Mais c'était le fait moral qu'il ne pouvait accepter.

Pourquoi cette femme si courageuse, si bonne, qui, jusque dans l'agonie, avait montré sa force et sa patience, pourquoi avait-elle été frappée?

Portin n'était pas croyant, il ne pouvait pas trouver à cette mort de raison surhumaine. Sa douceur naturelle et naïve le préservait de l'âpre consolation que donnent le blasphème et la révolte. Mais il avait le désir confus, avide, de tout comprendre.

La condamnation qui s'était abattue sur cette tête innocente blessait son besoin d'équité, d'équilibre. Comment se reconnaître, se diriger après un coup pareil? Il ne pouvait vivre comme tant d'autres au jour le jour avec l'indifférence des bêtes. Il lui fallait dans les événements distinguer de grandes lois.

Qu'il eût cédé à un camarade son masque contre les gaz, c'était naturel. Le camarade avait femme et enfants, alors que lui était seul au monde. Que les gaz eussent rongé ses poumons, c'était naturel aussi. La guerre, la patrie l'expliquaient. Il se serait senti mourir qu'il eût encore compris.

Mais elle, Germaine, pourquoi?

Parce qu'elle l'avait soigné, sauvé, qu'elle s'était usée à la tâche? Était-ce satisfaisant?

Comme il enviait les gens qui avaient reçu une instruction plus riche que ne lui en avait donné l'instituteur du village de Beauce où il était né! Ceux-là sûrement devaient savoir. Ils pouvaient, au fond des injustices monstrueuses et apparemment inexplicables, trouver la raison cachée qui leur donnait leur sens humain. Portin songeait à tous ces hommes du *Pelvoux* qu'il allait coiffer et qui auraient pu lui expliquer. Sans se douter que beaucoup d'entre eux étaient plus désespérés que lui, n'ayant même plus pour parer à leur désarroi la ressource suprême de l'ignorance.

Il pensait respectueusement à la science qu'avaient déposée en eux des années de collège, d'université. Il regardait avec vénération, sur leurs tables, les livres dont il se croyait incapable de saisir la portée. Là se trouvait la clé, le fil conducteur de ce dédale où il se perdait.

Mais comment leur parler? Comment, alors qu'il n'avait que des mots ordinaires à sa disposition, leur faire sentir l'appétit dévorant de lumière qu'était le sien? Et même l'eussent-ils deviné, eussent-ils essayé de percer ces ténèbres : pourrait-il comprendre? Il soupira.

Pourtant, comme il arrivait au *Pelvoux*, il s'aperçut que ce n'était plus à aucun de ces hommes savants qu'il pensait, mais au visage peureux de Mme de Verneuil.

Sur sa liste, le premier de ses clients était Victor.

— Bonjour, Portin coiffeur, lui dit Louvier en se frottant les yeux.

— Bonne année, M. Victor.

— A toi aussi, ma vieille.

Louvier tutoyait tous ceux qu'il pouvait. Comme il réussissait peu avec les hommes faits, il prenait sa revanche sur les tout jeunes gens et les fournisseurs. Ces derniers, prenant pour de la cordialité ce qui n'était qu'un jeu vulgaire au grand seigneur, le supportaient.

— Merci de vos bons souhaits, répondit Portin, mais moi, vous savez...

Son geste sans espoir rappela à Victor que la femme du coiffeur était morte. Il hocha la tête, forca ses traits à la tristesse et dit :

— Mon pauvre vieux. Tu ne méritais pas ça.

— C'est elle surtout qui ne le méritait pas, M. Victor.

Et Portin crut qu'il allait pouvoir poser la question qui le tourmentait. Mais Louvier estimait qu'il s'était suffisamment occupé d'autrui.

— Va, mon vieux, faut pas te frapper, dit-il. Nous y passerons tous. Tiens, moi qui te parle, je ne ferai pas long feu non plus. Je rigole pourtant.

Il s'étira dans son pyjama de soie blanche, bâilla... Dans ses mouvements, dans ses paroles, il y avait tant de satisfaction, d'indifférence pour tous, que Portin ne songea plus à l'interroger. Il dit machinalement :

— Mais vous êtes hors d'affaire, vous, tout le monde le sait.

— Qui dit ça? Le docteur! C'est un âne. Ils sont tous des ânes et des bourreurs de crâne. Moi, je les connais, hein, peut-être. C'est pas pour rien que j'ai été interne pendant trois ans. Allons, montre ta camelote.

Portin tira de sa valise des flacons, des crèmes, des poudres.

— Bon, fit Louvier, je vois que tu m'as fait venir ce que je t'avais demandé, il n'y a que ça de vrai. Le reste, c'est pour les andouilles. Tu porteras ça sur ma note. Elle n'est pas mal, hein, ma note? Tu n'as pas beaucoup de clients comme moi, je parie. Moi, mon vieux, je ne peux pas vivre sans parfums. Et tu seras réglé cette semaine. Mon grigou de père m'annonce qu'il m'envoie 50 billets.

— Il ferait bien, dit Portin avec douceur. Ce n'est pas pour moi que je parle, mais pour les commerçants du village, ils commencent à s'inquiéter.

— Ils ne savent pas que le crédit fait marcher le commerce?

Je le leur apprendrai. Moi, j'ai fait d'autres affaires, hein!

Cependant, Portin avait disposé ses ustensiles et commençait à savonner les joues de Victor.

— Je suis un peu vanné, dit Louvier. Il y a de quoi. Tu parles d'un réveillon fatigant avec cette bande de croquemorts! Il a fallu que je les mette tous en train. Moi, la fête ça me connaît. Si j'avais su que ce serait si moche ici, je serais allé à Montmartre. Enfin, c'est bien la dernière fois.

Portin ayant terminé, Victor se contempla dans la glace. Son visage qu'il aimait tant lui rappela un souvenir agréable à sa vanité.

— Dis donc, tu ne sais pas mon dernier succès, demanda-t-il. Bien entendu, entre nous, entre hommes. Antoinette! Mme de Verneuil... Ça t'étonne. Je la connais à peine et voilà.

Portin ne discernait pas ce qui se passait en lui. Il se mit à rire, mais d'un rire nerveux qui faisait très mal. Puis, bien qu'il ne fût pas curieux, il eut besoin de savoir.

— Un vrai succès? demanda-t-il.

— Naturellement. Tu ne me prends pas pour une poire, j'espère. Ça c'est passé ici, tiens, le soir du réveillon, et puis hier encore. Elle n'a pas à se plaindre.

Il semblait à Portin qu'il avait à l'intérieur de sa poitrine un chat qui le griffait doucement. Il dit, comme si quelqu'un d'autre parlait en lui :

— J'espère que vous allez lui faire du bien. Elle a l'air si malheureux!

— Du bien? Mais je lui en ai fait. Ça suffit. J'arrête au virage. Madeleine pourrait le savoir. Tu vois ça d'ici.

Il ajouta, avec l'obsession qu'il avait de dénigrer tout ce qui n'était pas lui :

— Et puis, entre nous, c'est un bien pauvre petit châssis, bien fatigué. Tiens, tu lui porteras de ma part ce flacon et tu le mettras sur ma note.

Comme Portin se taisait, parce que sa bouche se refusait à laisser sortir une syllabe, Victor reprit :

— Tu me trouves un peu mufle, hein? Tu ne connais pas les femmes, ça les dresse. Et puis, celle-là est habituée, hein! Qui la veut, l'a.

Ceux qui virent le coiffeur sortir de chez Louvier le suivirent des yeux avec étonnement. Il secouait la tête et répétait :

— Ce n'est pas juste, ce n'est pas juste.

On crut qu'il pensait à sa femme.

Louvier, étendu sur sa terrasse, se mit à parcourir un roman policier. Il dévorait les livres gloutonnement, sautant des chapitres, découpant les pages à la main, comme si sa fièvre vaine, sa rage de tout gâcher, de tout salir, le poursuivait jusque dans ses lectures. Ainsi, il put, sans trop d'impatience, atteindre l'heure où le gong annonçait que le repas était servi.

Dans l'escalier, il rencontra Marc. Il le salua et voulut continuer à descendre, mais Oetilé l'arrêta.

— Voulez-vous déjeuner avec moi ? demanda-t-il.

Si Victor fut surpris de cette offre, Marc le fut bien davantage. Que signifiait son invitation saugrenue? Quel démon pervers l'avait soudain poussé à retenir ce garçon impudent, dont la silhouette suffisait à le crisper? Se fût-il ennuyé, qu'il eût pu déjeuner avec Stream, avec Syngie. Mais il n'avait même pas cette excuse misérable, puisqu'il aimait à manger seul, penché sur un journal de Bourse, ainsi qu'il le faisait à Paris. Alors?

Il eut l'espoir que Louvier refuserait, mais ce dernier, après un instant d'étonnement, pensa qu'il avait su, par ses mérites, lever l'antipathie de Marc et répondit avec cordialité :

— Très volontiers, mon cher, vous êtes un frère.

Cette odieuse tranquillité redoubla le désarroi de Marc devant son propre geste. Mais il était trop accoutumé à ne rien laisser percer sur ses traits pour que Victor s'en aperçût. Ils passèrent dans la salle à manger.

— Un porto ? proposa Marc.

— Il ne vaut pas celui de notre cave, mais je veux bien.

Sobre d'habitude, Oetilé but quatre verres, comme pour puiser du courage dans le vin. Louvier, par bravade, en prit un de plus. Il ne résistait guère à l'alcool. Sa peau rose prenait tout de suite une consistance spongieuse, dans sa voix éclataient des notes hystériques. Parfois, des tables voisines on se retournait pour le regarder avec un sourire. Et Marc se demandait de nouveau avec une anxiété qu'il n'osait s'avouer ce qu'il attendait de ce pantin misérable.

Car il attendait quelque chose de lui. Il n'en pouvait douter maintenant que, face à face, il épiait trop attentivement son

visage et ses gestes. Un instant il crut le savoir, car il interrogea Victor sur la santé de Thérèse. Marc en effet ne l'avait plus vue depuis l'avant-veille, Thérèse n'ayant pas quitté sa chambre et lui se refusant à faire, le premier, un geste de conciliation. Peut-être était-ce le besoin de parler d'elle qui l'avait poussé vers Louvier.

Qu'il admît froidement une hypothèse de cet ordre lui fit peur. Était-il débilité par le sanatorium au point d'être capable de réactions pareilles et de choisir pour elles Victor comme partenaire? Il se rassura, car un coup de sonde en lui-même lui montra qu'il n'en était rien.

Mais cela ne faisait qu'accroître une inquiétude qui devenait intolérable. Puisque même cette raison n'existait pas, quel était donc le lien qui les réunissait à la même table ? Il fallait qu'il y en eût un; sinon, il ne restait plus à Marc que le recours à la folie pour expliquer cet incroyable déjeuner.

Cependant Victor, ayant abordé le thème de la maladie et de la santé, ne tarissait plus.

— Voulez-vous un tuyau, un bon, disait-il, ne croyez jamais les docteurs. Ainsi on vous dit que Thérèse est guérie. Ce n'est pas vrai. Je le sais, moi qui la connais de toujours. Je l'ai auscultée et je vous affirme qu'elle n'ira pas, tant que le moral sera touché. Le moral, c'est tout. Je peux vous en parler, moi qui sors de crevaison. Et vous verrez que Madeleine s'en sortira aussi. Elle a du moral, Madeleine.

Pourquoi, à ce nom, un contentement à peine perceptible, mais qui venait des profondeurs les plus secrètes, toucha-t-il Marc ? Pourquoi repoussa-t-il avec impatience le plat que lui présentait le serveur, comme s'il craignait que ce geste ne lui fît perdre une piste longtemps cherchée ? Il tâcha de dissimuler l'intérêt soudain qui perçait en lui et demanda :

— C'est votre fiancée, je crois...

— Si vous voulez, c'est-à-dire qu'elle n'a qu'une idée : m'épouser.

— Pourquoi ?

— Oh ! pas pour mon argent, elle est au dessus de ça, c'est vraiment une chic fille.

Le visage de Louvier avait changé. Une apparence de tendresse et de gravité en effaçait l'impudence. Il parlait à voix plus basse. Une étrange déception s'infiltrait en Marc, tandis

que Victor continuait, puisant dans son ivresse la force d'être sincère.

— C'est elle qui m'a sauvé, elle m'a soigné comme un moteur de course !

Un instant, Marc espéra que Louvier ne louait Madeleine que pour se targuer de sa conquête, mais Victor se tut. Il avait baissé les paupières comme pour se recueillir.

Alors, Oetilé se renversa un peu sur le dossier de sa chaise, croisa les jambes et dit :

— Elle vous tient bien, je vois.

Ce fut comme un coup de fouet. Victor tressaillit. Une seconde il fut possible de suivre sur son visage la lutte que sa vanité livrait à la seule pureté qui parfois l'effleurât. Elle l'emporta rapidement.

— Me tenir, moi ? Une femme ? cria-t-il presque. Vous avez des visions, mon vieux.

Marc ne remarqua même pas cette familiarité.

— Elle n'a pas encore de mère celle-là, reprit violemment Louvier. La preuve, c'est que, le soir du nouvel an, j'ai eu Antoinette. Parfaitement. Et je prendrai qui je voudrai, quand je voudrai. Et je le dirai à Madeleine. Non, mais vous me prenez pour un autre. Dès qu'on veut me tenir, — coup de frein et marche arrière. Si je tiens à Madeleine, c'est par reconnaissance. Je lui dois bien ça. Et encore on ne me voit pas souvent chez elle, je vous le garantis.

Jamais reniement n'avait été plus facile ni si satisfait de lui-même. Mais Oetilé le savourait avec une délectation profonde. Il ne se doutait pas, emporté qu'il était par son vil plaisir, qu'il avait enfin touché à la cause de son accouplement avec Louvier, que l'image de Thérèse rompue de sanglots persistait dans son inconscient comme une image de meurtre et que, pour s'absoudre, il avait cherché un complice plus décidé que lui et plus criminel. Il ne tâchait plus de savoir le mobile de ses actes, il écoutait la voix vulgaire qui le comblait.

— Elle voudrait que je passe ma vie auprès d'elle, poursuivait Louvier. Et quoi encore ? J'en ai assez des chambres de malades. Je sors d'en prendre. Et puis quoi faire ? L'embrasser sur le front ? Très peu pour moi. Je ne suis pas anémique.

Il s'arrêta pour reprendre haleine, puis, avec un sourire d'entente :

— Vous me comprenez, hein? Je sens bien qu'on est de la même tranche.

Il se pencha vers Oetilé pour lui tapoter l'épaule.

A ce contact, il sembla à Marc qu'il sortait d'un boueux enchantement. Quand il vit, près du sien, ce visage crémeux et qui riait en silence comme pour sceller un pacte, il ne put s'empêcher de fermer les yeux. C'était un double ignoble, trop parfumé, qui s'inclinait vers lui, un double qu'avec acharnement et complaisance il avait de ses mains suscité. Pas une des paroles de Louvier qu'il n'eût pu prendre à son compte, que, dans le secret de son cœur, il n'eût prononcée. C'était le même mépris pour les femmes, la même volonté de n'user que de leur corps, le même refus de leur prêter une parcelle d'estime, de bonté. Mais n'était-ce pas son métier viril, ne le faisait-il pas avec succès et élégance? Pourquoi alors regardait-il avec une sorte de panique le reflet de ses propres yeux dans ceux de Louvier?

Il eut envie de briser ce miroir déformant et, saisissant la main de Victor toujours posée sur son épaule, la ramena brutalement sur la table.

— Je n'aime pas beaucoup qu'on me touche, dit-il, sans que je l'aie permis.

Louvier, un instant, le fixa stupidement, puis ricana.

— Dites donc, vous faisiez moins le fier en écoutant mes histoires.

Oetilé, qui ne baissait jamais les yeux, évita le regard de Victor.

Il était près de 5 heures quand Portin se rendit chez Mme de Verneuil. Elle fumait dans une chambre strictement close et sans lumière. Le rapide crépuscule d'hiver qui, déjà, avait enseveli le fond de la vallée, laissait quelques clartés éparses dans la pièce, mais elles fuyaient le feu de la cigarette plus vif qu'elles, de sorte que le visage d'Antoinette était plein d'ombre.

— N'allumez pas encore, dit-elle. Vous n'êtes pas trop pressé?

— Je peux attendre un peu, répondit Portin, bien qu'il lui restât beaucoup de travail.

Il demeura debout, gauche, après avoir déposé sa valise le plus discrètement qu'il put, car il lui semblait néfaste de

rompre par quelque heurt la mélancolie et le silence de la chambre. Antoinette, tournée vers la fenêtre, aspirait profondément la fumée qui passait dans sa gorge et ses poumons avec un âpre sifflement. Pour étouffer ce bruit qui lui faisait mal, Portin demanda :

— Vous avez fait une bonne cure, madame?

— Tiens, vous êtes le premier à me demander cela depuis bien longtemps, dit Antoinette avec son rire plaintif. En vérité, je ne sais plus. Depuis le temps que je regarde chaque jour les mêmes montagnes, les mêmes nuages. Et ce froid, ce froid !

Elle frissonna.

— Si je ne vous avais pas attendu, je serais allée en bas, poursuivit-elle. C'est gai au moins.

— Mais ça ne vous fait pas de bien.

Il répondait brièvement par timidité, et en souffrait, car il aurait voulu mettre dans sa voix une force de persuasion décisive, empêcher cette malheureuse et douce créature de se détruire elle-même.

— Oh ! pour ce qui me reste à vivre, dit avec insouciance Antoinette. Mais c'est vrai, que je suis un peu fatiguée.

Ce mot rappela au coiffeur les fêtes du nouvel an, Louvier. Une terreur s'empara de lui à la pensée que Mme de Verneuil allait en parler, y penser, y chercher le motif de sa lassitude. Il dit avec précipitation :

— C'est le temps qui va changer qui fait cela. Moi aussi, je le sens. Vous entendez bien le vent dans les gouttières. C'est de la neige pour plusieurs jours, j'en suis sûr, car je connais le pays. Mais on ne peut pas se plaindre : décembre a été très beau.

Ces phrases, qui, par leur sens littéral, ne pouvaient offrir aucun intérêt, Antoinette cependant les écoutait avec une reconnaissance dont elle ne se rendait pas compte. Elle y devinait un dévouement, une attention dont elle avait perdu l'habitude. Elle traduisait en un langage touchant ces paroles banales.

Pourquoi fallait-il que, seul, cet homme, que, par le jeu des conventions sociales, elle devait dédaigner, la rendît à elle-même ? Devant lui, Mme de Verneuil dépouillait tout à coup le maquillage de gaîté, de frivolité qu'elle mettait pour tout le monde et que lui imposait la crainte de la solitude. Si elle ne

redoutait pas la mort, elle était effrayée par le vide qui s'étendait devant elle jusqu'à ce moment. Pour oublier, elle recherchait les cocktails, la musique, la danse. Elle s'étourdissait de bruit pour combler le silence glacé qui était sa vie.

Avec Portin elle n'avait pas besoin de cela. Sa présence suffisait à la calmer. D'abord elle n'y avait pas prêté attention, puis à mesure qu'elle le connaissait mieux, elle le retenait davantage, car il la sortait pour quelques instants de cette ronde furieuse où ses heures étaient engagées. Comme Mme de Verneuil lui montrait son vrai visage, le coiffeur était seul à le connaître. Il savait tout ce que l'on prétendait de sa facilité, mais n'y pouvait croire. Chaque fois qu'il entrait dans sa chambre il était bouleversé de pitié pour cette femme si petite, si mince, si triste, et dont il touchait avec un tendre effroi le cou fragile. Il voyait clairement qu'elle ne se soignait pas et le destin fatal qu'elle suspendait elle-même sur sa tête le déchirait.

Portin ne se demandait pas si cette émotion n'avait pas d'autre source que la pitié, mais jamais il n'avait songé à un être humain avec un aussi ardent désir de le sauver. Et il sentait confusément que c'était encore possible, que cette fureur à se consumer n'était pas naturelle, que Mme de Verneuil n'aimait pas la fête et qu'un peu d'affection la devait arrêter sur la pente funeste où elle roulait.

Car, maintenant que Louvier avait parlé, il fallait bien que Portin crût à ce qu'il avait entendu raconter d'elle. Chose étrange, il l'en plaignait et n'en souffrait que davantage. Il sentait que si elle s'abandonnait facilement, ce n'était point par perversité, ou même par trop vif entraînement physique. C'était sa faiblesse, sa détresse, un désarroi qui venait d'une blessure mortelle et presque son innocence qui lui faisaient ces yeux consentants de douce proie pour les hommes. Comment aucun d'eux ne l'avait-il fixée?

Ces questions se pressaient dans le cerveau de Portin, tandis que Mme de Verneuil achevait sa cigarette, que le crépuscule devenait nuit. Dans l'obscurité, Portin n'éprouva soudain plus d'embarras à parler de Victor.

— J'ai un flacon à vous remettre de la part de M. Louvier, dit-il.

Il ne pouvait voir la figure de Mme de Verneuil, mais au

frémissement de l'étincelle qui éclairait ses lèvres, il comprit que sa bouche tremblait faiblement. Et Antoinette, au silence qu'aucun d'eux ne parvint à rompre, devina que Portin savait.

Pour la première fois depuis très longtemps, depuis que s'étaient fermés des yeux qui la rendaient heureuse de vivre, elle ressentit une honte de tous les baisers qui s'étaient posés sur elle sans qu'elle eût jamais essayé de s'y soustraire. Elle se rappela ses parents, ses gouvernantes, tout ce qu'autrefois elle avait été. Ce scrupule ne dura point. Elle était ainsi faite qu'elle n'attachait aucun prix à son intégrité. Elle se soumettait au plaisir d'une âme indifférente et sans y trouver cet emportement qui en est à la fois la récompense magnifique et la terrible rançon. Ce qu'elle cherchait c'était la tendresse ou son simulacre que montrent les hommes les plus brutaux avant de satisfaire leurs désirs. Qu'importait le reste, puisqu'elle était condamnée à vivre dans l'attente d'une fin proche et qu'elle ne pouvait la supporter seule? Pourvu que le temps passât...

Elle ne s'avouait pas que cette existence achevait de briser en elle le peu qui lui restait de ressort et que, épave hagarde et résignée, elle tarissait en elle toute source de joie. Elle avait un sourire d'esclave pour les hommes, d'inférieure pour les femmes. Sa déchéance qu'elle ne reconnaissait point était marquée sur son visage, dans ses gestes, accablait son être inconscient. Ce n'était qu'avec Portin qu'elle se retrouvait intacte et sans oppression.

Ce soir surtout, après la morne aventure avec Louvier, elle était heureuse de cette présence amie dans l'ombre, de cette voix où ne passait ni insulte déguisée, ni curiosité de son corps, mais un dévouement appliqué et timide.

— Il faut tout de même que je vous coiffe, dit Portin. On m'attend un peu partout.

Il fit de la lumière et Mme de Verneuil ferma les yeux. Il crut que la clarté brusque l'avait blessée, mais c'était de l'avoir vu qui faisait faire ce mouvement à Antoinette. Le veston élimé du coiffeur, sa cravate toute faite, son col en celluloïd, comme cela tout à coup lui avait fait mal! Tout à l'heure, dans l'obscurité elle s'était sentie si rapprochée de lui. Maintenant une fois de plus elle était seule, livrée à la meute des hommes bien vêtus.

Mais pour lui couper les cheveux, le coiffeur se plaça der-

rière elle et de nouveau il ne fut plus qu'une voix. Et cette voix racontait avec pitié la mort d'une femme qu'Antoinette ne connaissait pas, d'une femme qui avait vécu courageusement, qui s'était patiemment éteinte. Et cette voix disait avec maladresse, mais avec tant de bonté, l'injustice que les lois du monde le voulussent ainsi et qu'il y eût, même vivantes, des victimes sans défense.

Dans l'étonnement très doux de cette voix, Antoinette reconnaissait le sien. C'était son désarroi qui parlait dans ces mots. Une humble fraternité la liait à cet homme qui, elle le sentait, lui proposait, sans paroles, un amour qu'elle n'avait jamais connu. De temps en temps il soulevait, pour l'égaliser, la frange de cheveux qui cachait le front de la jeune femme et l'on pouvait voir qu'il était d'une pureté d'enfant malade. Alors, Antoinette souriait à peine, comme pour une promesse qu'elle ne pouvait pas encore soupçonner.

XI

Il fallut un effort à Syngie pour se lever. Depuis qu'il neigeait, son poumon droit, le seul qui travaillât, lui faisait mal. Le docteur avait eu beau la rassurer, elle était inquiète de ce poids nouveau qui sans cesse l'oppressait. Si ce dernier soutien cédait, c'était la fin. Des mois de sanatorium lui avaient enseigné une connaissance trop exacte du mal pour qu'elle en pût douter. Cette science l'accablait.

Les rafales obliques du vent portaient des flocons jusqu'à sa chambre. La terrasse en était couverte. Syngie n'avait même plus la ressource de la cure, du spectacle de la vallée où coulait le soleil. Tout n'était que lueur blême. Il semblait que la neige glissât d'un réservoir sans fond et que la vie entière fût prise dans son tourbillon monotone.

Par la fenêtre éternellement ouverte entrait un froid humide. Enveloppée de lainages, Syngie passait de lugubres journées. Même valide, elle eût souffert de ce temps, habituée qu'elle était au climat bienheureux des Iles. Mais, à présent qu'un malaise physique rongeait sa résistance, son désespoir était aussi morne, aussi tenace que cette neige qui pleuvait sur le monde. Syngie pensait qu'elle ne guérirait jamais. Tous les cas désolants dont elle avait entendu les récits lui revenaient

à la mémoire, et c'était un cortège de jeunes corps que l'on emportait. Sans doute, par une aube couleur de lin, le sien aussi.

Elle s'arrêtait de réfléchir, prenait un livre, mais la lourdeur qui ne quittait pas sa poitrine faisait que les lignes se brouillaient. Alors, elle devenait lâche et quand la femme de chambre entrait, il lui était pénible de suivre les mouvements de ce corps insultant de santé. Elle songeait au combat perpétuel que depuis deux ans elle livrait, aux alternatives de victoires passagères et de prompts reculs, où sa volonté s'épuisait. Seule, n'ayant comme distraction que la boule d'eau chaude que l'on renouvelait sans cesse à ses pieds frileux, elle n'avait même pas le courage de pleurer.

Pourtant, lorsqu'elle apprit par l'infirmière que l'on avait dû faire des insufflations d'oxygène à Madeleine Armont, elle décida de se rendre chez elle, car Syngie savait que cette visite n'aurait sans doute pas de lendemain.

Madeleine, pour l'accueillir, remua faiblement les doigts.

— Je vous laisse ensemble, dit Mlle Alice. Elle va beaucoup mieux ce matin.

— C'est vrai, murmura la jeune fille, quand Syngie se fut assise auprès d'elle. J'étouffe moins. Vous savez, cette nuit, j'ai bien cru ne plus revoir personne. Mais ce n'est pas si effrayant!

— Voyons, Madeleine, ma chérie, à quoi pensez-vous? Je ne vous reconnais plus.

— Oh! maintenant, c'est fini, je suis sûre de m'en tirer. Le docteur a dit que la crise était passée. Mais je suis contente d'avoir touché à cela... je sais maintenant...

Elle détachait les mots un à un avec difficulté.

— Ne parlez pas trop, dit Syngie.

— Pourquoi? Cela me fait du bien, je vous assure. Et je suis si heureuse de vous voir. Mlle Alice est très gentille, mais on n'a pas envie de lui parler. Vous, je vous aime tant! Vous êtes belle et courageuse.

Tandis que Madeleine l'examinait, Syngie pensait à sa faiblesse avec une gêne douloureuse.

— Croyez-vous que les cheveux courts m'iraient bien? demanda soudain la jeune fille. Victor ne veut pas que je coupe les miens. Vous savez, malgré ses apparences, il est très sévère.

Elle sourit à cette interdiction qui lui faisait plaisir, car c'était une preuve que Louvier s'occupait d'elle, et continua :

— Il n'est pas bien, non plus, le pauvre garçon.

Syngie suivit la tactique instinctive de consolation. Pour écarter de Madeleine la terrible solitude des condamnés, elle dit :

— Ce temps ne nous vaut rien. Mon beau-frère, qui, pourtant, est à peine touché, est au lit. Stream ne va pas du tout, ni Pierre Lemerre. Mais vous voyez, le ciel s'arrange.

La neige en effet cessait. A travers les nuages plus minces, on voyait poindre la promesse d'un beau jour.

— Quel dommage que vous ne connaissiez pas mon ami Pierre ! dit Madeleine. Il vous plairait tant ! Depuis que nous sommes grands malades tous deux, je ne ne le vois plus, mais avant il venait chaque jour. Marthe aussi. Maintenant, elle s'occupe de lui, surtout. On dit d'eux des choses qui me répugnent. Pourquoi tout salir ? C'est si beau au contraire, cette amitié ! Et la même droiture, la même propreté. Vous pouvez me croire, je ne me trompe pas.

Syngie s'étonna de retrouver aux yeux déteints de Madeleine tout leur éclat, tout leur bienfait. On eût dit que de défendre une cause pure la ranimait. Mais ce ne fut qu'un instant. Son exaltation la terrassa. Elle essaya en vain de parler. Syngie sonna l'infirmière d'une main tremblante.

— C'est le docteur qu'il faut, dit Mlle Alice. Et vous, allez vous reposer.

— Mais non, pas encore... peut-être...

— Allez vous reposer, répéta l'infirmière durement.

J. Kessel.

(La dernière partie au prochain numéro.)

NOS GRANDES ÉCOLES

III [1]

LE COLLÈGE DE FRANCE

Il y aura, en 1930, quatre cents ans que François Ier, en nommant les premiers « lecteurs royaux », a jeté les fondements de l'institution qui est devenue le Collège de France.

Pour que cette création, très modeste à ses débuts, se soit développée comme elle l'a fait, pour qu'elle ait traversé tant de crises politiques, et notamment la Révolution de 1789 qui fit disparaître les vieilles Universités, il fallait apparemment qu'elle eût une forte raison d'être et qu'elle contînt un principe de vie vraiment puissant. Orientée vers l'avenir dès sa naissance, elle a pu, par une évolution naturelle, s'adapter, de siècle en siècle, à l'esprit du temps, sans avoir à se transformer. Toute son histoire s'explique ainsi.

J'ai dit ici même, il y a quelques années, à quel terme avait abouti cette évolution au commencement du siècle présent (2). Depuis lors, la grande guerre et ses conséquences ont créé pour notre pays une situation qui l'oblige à se rendre compte, aussi exactement que possible, de toutes ses ressources et de leur emploi. C'est à ce point de vue qu'il peut être opportun de revenir brièvement sur le même sujet. Quel doit être, dans l'œuvre nationale de reconstruction et de développement, le rôle de cette illustre maison d'étude, à laquelle s'attachent tant

(1) Voyez la *Revue* des 1er janvier et 15 février 1926.

(2) Voyez *le Collège de France, son rôle présent et son avenir*, dans la *Revue* du 15 juin 1911.

de beaux souvenirs, et à quelles conditions sera-t-elle en état de s'en acquitter dignement? Tels sont les points sur lesquels j'essaierai d'apporter quelques éclaircissements.

I

Ce qui caractérise essentiellement le Collège de France, ce qui le distingue des Universités, c'est qu'il est avant tout un établissement de recherche libre et désintéressée : deux termes, dont il importe de faire ressortir la pleine signification.

Est-il nécessaire de redire, après que d'autres l'ont si bien dit, que la science ne consiste pas en une somme de connaissances acquises? Ces connaissances, que nous tenons pour acquises, ne sont, bien souvent, que des demi-acquisitions, des vérités approximatives, s'il est permis d'associer ces deux termes, en somme de simples tentatives pour encercler une certitude qui nous échappe. Considérons, par exemple, le domaine de l'histoire. Dès que l'on tente de serrer de près la réalité, d'analyser les grands événements, d'éclaircir les desseins des politiques et d'en apprécier les conséquences, que de doutes, combien d'obscurités et d'interprétations diverses! Qui donc peut dire : Voilà, sur tel ou tel point, la vérité définitive? Sciences philosophiques ou sciences philologiques, étude de l'homme ou de la nature, il en est de même partout. Certes, partout, les conquêtes réalisées sur l'inconnu par l'esprit humain sont incessantes et admirables, mais partout elles se révèlent cependant comme incomplètes et provisoires. D'ailleurs, ne nous en plaignons pas. C'est ce défaut même qui est le stimulant de l'intelligence. Toute découverte ouvre une perspective, toute solution pose un problème. Ce qu'on appelle la science déjà faite a incontestablement une immense valeur, tant par ses applications que comme matière d'enseignement; mais, d'un point de vue supérieur, ce n'est après tout qu'un chemin ouvert, un moyen d'aller plus loin. La science véritable, c'est la recherche.

Celle-ci est faite de deux éléments, qui sont l'étude des faits et la réflexion : graves opérations de l'esprit qui, pour être pratiquées comme il faut, absorbent toute l'activité, toutes les forces intellectuelles d'un homme. Dire que la recherche doit être libre, c'est donner à entendre, non pas seulement que

celui qui s'y livre doit être le maître de la diriger comme il veut, mais aussi qu'il doit pouvoir s'y donner tout entier. Pourquoi? parce qu'elle exige impérieusement la continuité du travail. Une expérience en cours ne peut pas être interrompue, reprise, abandonnée de nouveau, remise en marche; et la pensée qui la dirige, qui l'observe, qui la suit pas à pas, qui en tire sans cesse quelque induction nouvelle et qui relie l'observation de la veille à celle du lendemain, ne peut pas être impunément distraite, arrachée violemment à sa méditation, exposée à des oublis et comme jetée dans l'incohérence. La plupart des grands chercheurs ont été des hommes plus ou moins détachés des choses extérieures, étrangers en quelque sorte aux bruits du dehors. La recherche est une passion, ou elle n'est pas. Elle prend son homme et elle le veut tout entier.

Et ceci fait comprendre aussi en quel sens elle est dite désintéressée. Il ne s'agit pas seulement du mépris des profits matériels. Son désintéressement consiste surtout à n'avoir d'autre objet que la vérité elle-même, sans préoccupation ni de son emploi futur ni de ses conséquences. Du moment où le chercheur se propose autre chose, le champ de son exploration tend à se restreindre; il n'obéit plus uniquement à la pensée originelle qui le sollicitait, il enferme d'avance sa curiosité dans un cadre, il la soumet à des exigences qui sont d'un autre ordre. L'enseignement, s'il en donne un, ne peut donc pas être pour lui un but; il ne doit lui servir qu'à recueillir ses observations ou ses réflexions, à les préciser et à les classer. Ainsi conçue, la leçon publique est le résultat de la recherche; c'est celle-ci qui la mesure et qui juge de ce qu'elle doit lui donner. Si un programme arrêté d'avance a sa raison d'être là où il s'agit de distribuer à des étudiants certaines connaissances nécessaires, il est, par sa nature même, un obstacle au savant qui va en explorateur vers l'inconnu.

Les conditions ainsi énoncées peuvent-elles être entièrement réalisées dans les Facultés? Il n'est pas douteux qu'un bon nombre de leurs membres, malgré la charge des examens et celle d'un enseignement plus ou moins rivé à des programmes fixes, trouvent le moyen de se signaler par des travaux originaux en tout genre. Mais il est certain aussi que, malgré leur bonne volonté et leur ardeur, leur production scientifique est forcément gênée, et par conséquent diminuée, par leurs obliga-

tions professionnelles. Si donc on estime que la recherche, telle qu'elle a été définie plus haut, est indispensable à une nation qui veut tenir son rang, il faut lui assurer quelque part, ailleurs que dans les établissements destinés surtout à l'enseignement, un asile où elle puisse se développer librement.

Jamais, en fait, cette nécessité n'a été plus évidente que de nos jours. Il semble bien, effectivement, que, dans presque toutes les sciences, on soit à la veille de découvertes dont il est difficile de mesurer la portée. Un même mouvement se fait sentir partout. La physique et la chimie ne touchent elles pas au moment où elles arracheront à la matière le secret de sa constitution intime ? Déjà ne lui ont-elles pas dérobé des sources de force, à la fois bienfaisantes et terribles, dont l'emploi est appelé à modifier profondément les conditions d'existence des sociétés humaines? Les sciences biologiques, de leur côté, en poussant toujours plus loin leurs investigations, en passant de l'étude des organes à celle des tissus, de l'étude des tissus à celle des cellules et de leurs éléments les plus délicats, en scrutant les phénomènes physiques et chimiques qui s'y produisent incessamment, ne commencent-elles pas à prendre sur le fait les opérations les plus profondes et les plus essentielles de la vie? Et les sciences historiques elles-mêmes, dont le domaine semblait naguère limité à quelques milliers d'années, voici qu'aujourd'hui, grâce aux conquêtes de la préhistoire, avec l'aide de la paléontologie, de l'anthropologie et de l'ethnologie, elles nous font pénétrer dans un passé immense et en partie insoupçonné. Et, d'autre part, par l'étude de plus en plus précise et méthodique des monuments, des inscriptions, des archives, combien de notions, erronées ou insuffisantes, ont été corrigées ou complétées au sujet de grandes époques, trop superficiellement connues jusqu'ici !

Aussi, dans toutes les voies de la recherche, une émulation très vive se manifeste entre les nations renommées pour leur culture savante. Et ce n'est pas simplement un amour-propre bien légitime qui les engage à rivaliser ainsi ; c'est également le sentiment d'un intérêt de premier ordre. Car, sans parler des répercussions que certaines découvertes scientifiques auront nécessairement sur leur sécurité, sur le développement de leur richesse, sur l'amélioration générale de l'existence, nul ne peut douter que la primauté intellectuelle ne constitue par elle-même

une véritable puissance. En Allemagne, peu avant la guerre, cette exigence avait été si bien comprise qu'elle avait décidé l'Empereur à créer, sous son patronage, une société richement dotée et spécialement vouée au progrès des sciences (*Kaiser Wilhelms Gesellschaft für Förderung der Wissenschaften*). Et déjà les jeunes nations de l'Amérique avaient pris les devants. A cet égard, les États-Unis n'en sont même plus à rattraper les vieux peuples qui les ont précédés; les voici sur le point de les dépasser. Nulle part, la recherche scientifique n'est plus largement encouragée, nulle part elle n'est menée plus activement. Dotée avec une générosité inépuisable par des hommes qui, enrichis dans l'industrie, ont su comprendre à quel point les progrès de celle-ci sont liés à ceux de la science pure, elle peut à la fois organiser de coûteuses enquêtes et en publier les résultats sans compter. On sait ce qu'est la *Carnegie Institution* de Washington, fondée en 1902 « pour favoriser la recherche et la découverte », admirable centre d'études avec ses multiples laboratoires, ses observatoires, ses publications répandues à travers tout le Nouveau Monde.

La France n'a pas les mêmes ressources, il est vrai; mais elle possède depuis longtemps des établissements renommés, forts d'une longue tradition. Il faut seulement qu'elle ne les laisse pas s'amoindrir, tandis que d'autres grandissent à l'étranger. Ceci nous ramène au Collège de France, à sa destination et à son état présent.

II

Rappelons d'abord quelques particularités de son organisation.

La plus essentielle, comme on le sait, c'est que, n'ayant point charge de délivrer des diplômes ni de conférer des grades, il n'est assujetti à aucun programme d'études qui soit fixe. Par suite, et sauf un petit nombre d'exceptions nécessaires, aucune chaire n'y est établie à perpétuité. Ces exceptions portent sur quelques fondations, dont la destination a été déterminée par les fondateurs et acceptée par le Collège. Encore est-il que, dans ces derniers temps, l'assemblée des professeurs a pris soin de se réserver le droit de ne pourvoir à la vacance des chaires ainsi créées que si elle continue à les juger utiles et s'il se

trouve des candidats dont les titres lui paraissent suffisants. En dehors de ces cas exceptionnels, toute vacance de chaire donne lieu à une délibération, dans laquelle l'assemblée ne prend en considération que deux choses : d'une part, les intérêts scientifiques qui sont en jeu, d'autre part et surtout, la valeur des candidatures possibles. D'ailleurs, aucun grade ni diplôme n'étant exigé des candidats, l'assemblée a toute liberté de faire accueil tant aux nouveautés fécondes qu'aux hommes, quels qu'ils soient, qui se sont révélés par des initiatives vraiment originales.

Une première conséquence de ce fait, c'est qu'il n'existe au Collège aucune hiérarchie. Point d'échelons à gravir ; on n'y accède pas comme maître de conférences pour devenir successivement chargé de cours, professeur sans chaire et enfin titulaire; on n'y passe point d'une classe inférieure à une classe supérieure. Tous les professeurs sont égaux. La désignation faite par l'assemblée, lorsqu'elle a été confirmée par l'académie compétente et ratifiée par le décret du chef de l'État, est considérée avec raison comme un jugement définitif. En aucun cas, celui qui a été ainsi choisi ne saurait être regardé comme un débutant. En fait, la plupart des savants qui entrent au Collège y apportent un renom bien établi, toujours fondé sur de remarquables travaux, souvent sur des découvertes; ils y arrivent, déjà reconnus comme des initiateurs et des maîtres dans l'ordre d'études qu'ils représentent. Plusieurs ont été élus à l'Institut avant de l'être au Collège de France.

Une seconde conséquence, c'est que le titre conféré au nouveau professeur implique de sa part une sorte d'engagement tacite. Choisi comme le plus capable de contribuer au progrès d'une science déterminée, il contracte l'obligation d'y faire œuvre personnelle. Plus précisément, il est tenu en conscience de poursuivre, dans les conditions nouvelles qui lui sont faites, les travaux qui l'ont désigné au choix du Collège. Au reste, si ce choix s'est porté sur le plus digne, c'est sa vocation même qui l'incite à utiliser au mieux des moyens d'étude et une liberté dont il avait rarement joui jusque-là. Dégagé désormais de toute préoccupation de carrière, il ne peut que se sentir heureux de mettre toutes ses facultés, toutes ses connaissances acquises, toute son expérience au service de la science à laquelle il s'est voué par une inclination naturelle.

On comprend que, dans un milieu ainsi formé, ait dû se développer un esprit commun, qui est une des forces du Collège. Quelles que puissent être, en effet, les différences de caractères ou d'opinions entre ses membres, il existe entre eux, par la force des choses, un lien moral très étroit, une entente absolue sur l'intérêt de l'établissement auquel ils sont attachés. Tous se rendent compte de ce qu'il y a de particulier dans sa situation. Comme il n'ouvre l'accès à aucune carrière, c'est uniquement par la réputation de ses maîtres, par la valeur de leurs travaux, par leur contribution aux diverses sciences, qu'il lui faut se défendre des critiques et assurer son avenir. Son privilège est un stimulant, il n'est justifiable qu'à ce titre. A chacun donc le devoir de collaborer par son travail personnel à l'œuvre commune et d'en assurer la continuation par la sévérité du recrutement. Présent et agissant chez tous à divers degrés, cet esprit du Collège s'est particulièrement manifesté chez quelques-uns de ses administrateurs. Je songe à Renan et à Gaston Paris, qui l'ont plus d'une fois défini et qui l'ont rendu plus conscient et plus fort.

Ainsi s'explique la grande part que le Collège a prise, durant le XIXe siècle, au magnifique essor de toutes les sciences ; et ce n'est point par hasard que, très souvent, l'initiative et l'impulsion première sont venues de lui. Quelques noms, entre beaucoup, suffiront ici à en témoigner. C'est au Collège que l'égyptologie, créée par Champollion qui eut l'honneur de l'y introduire, réalisa ses progrès décisifs grâce à Emmanuel de Rougé et à Maspero. C'est là que l'étude des anciennes langues de l'Inde et de la Perse fixa ses méthodes avec Eugène Burnouf, celle de l'arabe et du persan avec Sylvestre de Sacy, l'assyriologie avec Oppert, la sinologie avec Stanislas Julien et Chavannes. On sait ce que l'économie politique a dû à Jean-Baptiste Say, à Michel Chevalier, à Leroy-Beaulieu. Et quel essor l'histoire nationale n'a-t-elle pas pris sous l'ardente inspiration de Michelet, évocateur merveilleux des grandes époques de la vie française! Ses amis, ses compagnons de lutte, Mickiewicz et Quinet, ne furent-ils pas aussi des semeurs d'idées, dont l'influence a retenti au loin? Et combien les études bibliques n'ont-elles pas profité au contact du génie de Renan, penseur dont l'action ne saurait être limitée au cadre de son enseignement! Quelle précision nouvelle, enfin, a été introduite dans les méthodes de la philologie fran-

caise par Gaston Paris! A côté d'eux, voici dans les sciences physiques et naturelles, Ampère, le génial promoteur de l'électro-dynamisme, Claude Bernard, père de la médecine expérimentale, Élie de Beaumont, l'illustre géologue, Berthelot, créateur de la thermochimie et de qui procède le magnifique développement de la chimie organique. A vrai dire, citer ces noms, c'est faire tort à beaucoup d'autres, et cette liste s'accroîtrait à l'excès, si l'on voulait rappeler tous les hommes qui ont exercé, chacun dans son domaine, une influence étendue.

Ce qu'il importe de signaler, c'est le grand nombre de novateurs qui se sont rencontrés parmi eux, et c'est aussi que la plupart se sont beaucoup moins signalés par l'éclat de leur enseignement que par la valeur de leur production scientifique. Sans doute, au Collège comme ailleurs, on a vu la foule se presser à certains cours, et ce genre de succès, lorsqu'il est obtenu par un talent qui sait faire valoir des pensées neuves et fortes, contribue très heureusement à la renommée d'un établissement. Il n'y a aucune raison de le déprécier. Mais, à cet égard, il ne peut exister nulle part de tradition. Le Collège de France, en tout cas, a toujours mis au-dessus de tout les qualités professionnelles du savant. Il a toujours estimé que la découverte silencieuse d'une vérité était supérieure en valeur à une vulgarisation brillante, fût-elle d'ailleurs solide et consciencieuse. C'est donc dans leur laboratoire ou dans leur cabinet d'étude, c'est par des ouvrages longuement médités que les plus illustres de ses maîtres ont servi la science et le pays. L'auraient-ils fait aussi bien, s'ils s'étaient astreints à répéter périodiquement devant un public toujours changeant ce qui était enseigné ailleurs?

Le principe qui de plus en plus a prévalu parmi eux, ce fut que l'enseignement du Collège devait avoir pour objet de communiquer à des auditeurs suffisamment préparés les résultats acquis par les professeurs dans leurs recherches personnelles. Ni le nombre ni la forme des leçons ne peuvent en conséquence y être assujettis à une règle rigoureuse. C'est par une entente et un contrôle mutuel qu'il s'est établi, à cet égard, un usage d'ailleurs variable, selon les spécialités. On comprend, en effet, que l'histoire, la littérature, la philosophie, dans lesquelles les points de vue personnels ne peuvent être isolés des idées courantes, se prêtent à de plus amples développements;

ce sont matières où les exposés, les discussions tiennent nécessairement une large place, et qui ne se résument pas sans inconvénient, puisque le sentiment même ne peut en être exclu. Il n'en est pas de même pour les sciences exactes ni pour celles qui doivent tous leurs progrès à l'expérience. En ce qui concerne ces dernières, c'est en grande partie dans le laboratoire, et en présence des phénomènes à observer, que l'enseignement a toute sa valeur. S'il en est ainsi, il apparaît qu'au Collège de France l'enseignement ne saurait être considéré comme la tâche principale, ni comme une fin en soi, mais qu'il doit y rester subordonné à la recherche, seule créatrice de science.

Pour qu'il soit adapté complètement à la destination ainsi définie, voyons maintenant quelles conditions sont nécessaires.

III

Quiconque n'est pas complètement étranger au mouvement scientifique de notre temps, sait à quel point un laboratoire moderne diffère de ceux dont les chercheurs de la génération précédente ont dû, par la force des choses, se contenter.

Tous ou presque tous travaillaient dans des locaux souvent insalubres, toujours étroits, mal installés et mal aménagés, dépourvus de beaucoup des ressources jugées aujourd'hui indispensables, avec de pauvres allocations. Le génie de quelques-uns a pu suppléer dans une certaine mesure à ce qui leur manquait; non pas complètement néanmoins; car il est arrivé bien des fois que les plus belles découvertes n'ont pu être poussées par eux aussi loin qu'elles auraient dû l'être, faute des moyens nécessaires. D'autres alors, des étrangers, s'en sont emparés et en ont tiré profit. De nos jours, se résigner à un tel état de choses n'est plus possible. Des exemples nous ont été donnés du dehors, qu'il a fallu imiter à tout prix, sous peine d'une lamentable déchéance. Peu à peu, nos universités se modernisent. Celle de Paris a déjà grand air; elle a profité de magnifiques libéralités, elle possède dès à présent un certain nombre d'installations dignes de sa réputation, elle rayonne de jour en jour autour de l'enceinte trop étroite où elle s'était d'abord enfermée.

Considérons donc comme chose admise qu'un laboratoire

bien constitué est une sorte d'usine dans laquelle des moyens d'action divers se coordonnent en vue d'une production déterminée. Il lui faut, avant tout, de l'espace, de larges salles, assez nombreuses pour se prêter à la répartition de multiples services, qui doivent s'entr'aider, sans se gêner mutuellement. Dans ces salles, on veut que les opérateurs aient sous la main tout ce qui est d'usage constant dans leurs travaux, l'énergie électrique, force et lumière, le gaz, l'eau de rivière et l'eau de source, l'air comprimé. Des sous-sols à température constante leur sont nécessaires, ainsi que des chambres noires pour la photographie. Ils ont besoin d'être préservés des trépidations du sol, qui rendent impossibles certaines mesures, certaines pesées particulièrement délicates. Bien entendu, ces aménagements varient suivant que le laboratoire doit servir à un chimiste, à un physicien, à un biologiste. Il faudrait, pour tout dire, autant de descriptions qu'il y a de sciences. Mais, si bien installé, et si bien outillé qu'on le suppose, un laboratoire ne donnera tout ce qu'on en peut attendre que s'il possède en outre un personnel approprié, en nombre et en qualité. La recherche, telle qu'elle est comprise de nos jours, est à la fois individuelle et collective. Si la pensée directrice est toujours le fait d'un esprit qui médite et qui fraye la voie, il est certain que, pour se développer complètement, dans les conséquences multiples qu'elle comporte, elle exige quantité de recherches accessoires, quantité de vérifications expérimentales qu'elle doit confier à des collaborateurs experts. Non seulement beaucoup de temps est ainsi gagné, mais, de plus, les vérités nouvelles, au lieu de se dégager par fragments, ont chance de se révéler dès le début bien plus riches de conséquences, bien plus prêtes aux applications pratiques.

N'oublions pas, d'ailleurs, qu'un laboratoire en pleine activité devient un centre d'études qui exerce une attraction naturelle. La renommée d'un maître éminent ne peut manquer, pour peu qu'on y trouve les facilités nécessaires, d'attirer des travailleurs, nationaux et étrangers, désireux d'y apprendre des méthodes nouvelles ou de s'initier aux recherches spéciales qui y sont pratiquées : c'est un devoir que d'accueillir ces bonnes volontés, dans la mesure du moins où l'œuvre essentielle n'en est ni compromise ni gênée. Nous sommes bien loin du temps où le savant pouvait se confiner dans une cellule.

Assurément, la philologie, la littérature, l'archéologie, l'épigraphie, la numismatique, et en général les sciences morales ou historiques, sont moins exigeantes en fait d'espace ou d'outillage que celles dont il vient d'être question. Leurs recherches se pratiquent plutôt dans les bibliothèques, les archives, les musées. Il n'en est pas moins vrai que, si elles doivent communiquer oralement ce qu'elles ont ainsi recueilli, elles ne peuvent se passer de salles de cours appropriées. Il leur faut des cartes, des photographies, des fac-similés, des textes d'usage courant et certains ouvrages qu'on a sans cesse à consulter, recueils d'inscriptions, manuels, lexiques spéciaux. Tous ces moyens d'étude indispensables doivent être sous la main du professeur, rassemblés au lieu même où il enseigne. Il y a donc, là aussi, des locaux spéciaux à prévoir, des laboratoires à organiser.

Et ce n'est pas tout. On ne peut méconnaître que, à moins de travailler aux dépens d'autrui, le savant, aujourd'hui plus que jamais, est obligé d'aller lui-même en pays étranger s'enquérir et vérifier.

Le philologue, l'historien, ont à consulter des archives, des manuscrits, des documents ; le critique d'art, à visiter les grands musées du monde et les principales collections privées ; l'archéologue, à pratiquer des fouilles. C'est dire qu'un établissement destiné à la recherche doit pouvoir organiser des missions scientifiques. Celles-ci sont un des éléments essentiels de son activité propre. Il ne devrait pas avoir à les solliciter : il serait désirable qu'il disposât par lui-même des ressources nécessaires pour y faire face. Mais c'est là une question dont la solution ne peut être attendue que de l'avenir. Revenons au présent.

IV

Si le zèle et le talent des maîtres pouvaient suppléer à la médiocrité des moyens matériels, il n'y aurait qu'à se louer de l'état présent du Collège de France. Les laboratoires y sont en pleine activité ; les services qu'ils ont rendus au pays pendant la grande guerre, ont été hautement appréciés ; on ne peut oublier ce qu'ils ont fait alors pour la connaissance des gaz nocifs et des moyens propres à en préserver nos soldats, pour le repérage des sons, pour la défense contre les sous-marins, pour

l'étude des problèmes relatifs à l'alimentation et de plusieurs autres. Depuis lors, toujours au travail, ils n'ont cessé de contribuer au progrès de la chimie, de la physique, de la géologie, des sciences biologiques. De nombreuses et brillantes communications à l'Académie des sciences et à l'Académie de médecine attestent périodiquement les résultats obtenus au Collège par les professeurs personnellement et, sous leur direction, par des collaborateurs attitrés ou bénévoles. Chaque année, des travailleurs étrangers, de plus en plus nombreux, sollicitent d'être admis à profiter de leurs conseils, à s'initier à leurs méthodes; il est extrêmement regrettable que l'insuffisance des installations actuelles restreigne forcément le nombre de ceux qui pourraient être accueillis. Dans l'ordre des lettres, d'importantes publications historiques et philologiques témoignent du même esprit de travail et de recherche. Jamais, d'autre part, les cours de littératures modernes, d'histoire nationale, de psychologie et de philosophie n'ont été plus suivis. Et ceux qui, par leur nature, ne conviennent qu'à des auditeurs plus spécialement préparés, n'ont pas cessé d'avoir leurs fidèles. Pour les langues et les civilisations de l'Orient, Chine, Inde, Indochine, Égypte, Assyrie, le Collège entretient et développe une tradition d'études qui n'a pas médiocrement contribué à sa réputation. Ajoutons que, dans ces dernières années, des séries de conférences ont été faites à l'étranger par des professeurs du Collège, en Scandinavie, dans l'Amérique du Nord et dans celle du Sud, en Orient, et qu'elles y ont servi incontestablement les meilleurs intérêts de la France.

Mais si les hommes de haute valeur ne font pas défaut à ce grand établissement et si, de ce côté, son avenir ne doit inspirer aucune crainte, il faut bien reconnaître que son état matériel n'est rien moins que satisfaisant.

On a pu lire à ce sujet, dans de récents articles de journaux, des descriptions qui ont ému le public. Impossible d'en nier la véracité. Non seulement elle est établie depuis longtemps par des rapports officiels, mais elle a été constatée à plusieurs reprises par des visites de députés, de sénateurs, de ministres même. Tous ont avoué leur pénible surprise à la vue de certaines parties du Collège et de la médiocrité générale de ses installations. Il est absolument vrai que tel laboratoire tombe en ruines, que tel local de service a dû être évacué et démoli,

que, dans l'arrière-cour, le visiteur s'arrête, stupéfait et scandalisé, à l'aspect de baraques plus ou moins vermoulues. Il est également vrai que tous les locaux sont, à divers degrés, incommodes et insuffisants, et qu'aucun ne réalise le type de l'atelier scientifique moderne, tel qu'il a été décrit plus haut. C'est que, depuis fort longtemps déjà, les bâtiments du Collège ont été entretenus aux moindres frais, c'est-à-dire mal entretenus; d'où il résulte que tout aujourd'hui y est en médiocre état. D'autre part, la création de nouvelles chaires a fait que le nombre des salles de cours est devenu tout à fait insuffisant. Forcément, les cours se succèdent à certains jours dans un même local, sans qu'il soit possible d'y renouveler l'air. Cet encombrement oblige les professeurs à accepter des heures aussi incommodes pour leurs auditeurs que pour eux-mêmes. Disons, en outre, que la plupart des salles se prêtent mal aux aménagements nécessaires ou désirables. Enfin nul espace pour des collections, pour le travail libre des professeurs, pour leurs relations personnelles avec les auditeurs qui désirent les consulter. La bibliothèque, devenue assez considérable, se trouve dispersée à plusieurs étages dans des pièces encombrées, qui ne communiquent pas entre elles. Inaccessible par suite au public, elle est, pour les professeurs mêmes, d'un usage extrêmement difficile.

Qu'un tel état de choses ait pu durer jusqu'à ce jour, tous ceux qui le constatent ont peine à le comprendre. A vrai dire, il y a longtemps déjà que les pouvoirs publics s'en sont préoccupés. Les premiers pourparlers à ce sujet entre l'État et la Ville de Paris eurent lieu, il y a près de cinquante ans. Qu'a-t-on réalisé depuis lors? Après des années d'inaction, l'État a fait l'achat de terrains contigus au Collège, et, récemment, les immeubles plus ou moins sordides qui les occupaient ont été démolis. Aujourd'hui, une superficie qui doublerait celle des bâtiments existants est libre. Reste à l'utiliser. Un projet de constructions nouvelles et de restauration de l'édifice ancien avait été préparé avant la guerre, repris et modifié après le rétablissement de la paix; il s'élevait en prévisions à une quinzaine de millions. La dépense, si urgente qu'elle fût, a paru trop lourde pour un budget difficile à équilibrer. Le Gouvernement a demandé un projet réduit. Un nouveau plan, dont l'exécution est évaluée à six millions, a été préparé; il a

été adopté par le Gouvernement et est soumis au Parlement. On ne peut supposer qu'il ne soit pas agréé. Le rejeter ou l'ajourner, ce serait condamner le Collège de France à un prochain dépérissement. Réalisé, il permettra d'élever sur les terrains vacants des constructions neuves, où déjà les laboratoires de chimie et quelques autres pourront être installés dans les conditions désirables. Ce sera une amélioration considérable, d'autant plus que par là seront libérés des locaux, qui pourront être affectés à d'autres services. Ne dissimulons pas, toutefois, qu'il sera impossible d'en rester là, si l'on veut réellement moderniser le Collège. Tout l'édifice central, qui n'est pas touché par ce projet, devra être intérieurement restauré à brève échéance. Là aussi, les salles de cours, les laboratoires exigent des travaux importants. La nécessité s'en imposera dès que nous serons sortis, comme il faut l'espérer, des difficultés financières, qui font aujourd'hui obstacle aux entreprises les plus utiles.

V

Mais après que l'État aura fait tout ce qui est naturellement à sa charge, est-ce de lui uniquement, ou même principalement, qu'un grand établissement de recherche scientifique doit attendre les ressources nécessaires à son futur développement? L'exemple des pays étrangers, qui, d'ailleurs, commence à être imité chez nous et qui le sera de plus en plus, montre que d'autres concours peuvent et doivent être obtenus.

Déjà le Collège a profité de libéralités diverses, créations de chaires, donations en faveur de certains laboratoires. Elles ont été dues à la Ville de Paris et au département de la Seine, au ministère des Colonies, au gouvernement général de l'Algérie et à celui de l'Indochine, à un groupement de colonies, à des sociétés d'exploitation de l'Afrique française, à l'union des sociétés coopératives, enfin à de généreux bienfaiteurs, M. le duc de Loubat, membre de l'Institut, et M. Albert Kahn. Un legs de Mme Voronof a permis de créer à Boulogne-sur-Seine le laboratoire de chirurgie expérimentale qui porte son nom, et, de plus, a procuré au Collège un revenu, applicable aux recherches biologiques en général.

Le genre de donations le meilleur est celui qui est fait ainsi, sans affectation trop strictement déterminée. Il est bon que l'Assemblée des professeurs reste libre, dans une très large mesure, d'en faire l'emploi qui est jugé le plus utile à un moment donné. En un temps où le recrutement des jeunes gens désireux de se vouer à la science pure est devenu si malaisé, en raison des difficultés de la vie, combien il serait désirable qu'elle pût créer des bourses de recherche, distribuer des subventions, des encouragements! Ne peut-on pas espérer que les grandes industries, dont la prospérité est si étroitement liée aux découvertes de la science, non contentes d'entretenir dans leurs usines des laboratoires d'essais, sentiront de plus en plus l'intérêt qu'elles auraient à favoriser les travaux plus libres d'où naissent, un jour ou l'autre, les applications profitables? Et, dans d'autres directions, que d'efforts intéressants à susciter par des voyages, des explorations, des missions de toute sorte! On aimerait à se représenter le Collège de France de l'avenir pourvu d'abondantes ressources, investi d'une assez large autonomie, pouvant s'intéresser à toutes les tentatives de l'esprit pour la conquête de vérités nouvelles, capable de tracer des programmes d'activité scientifique et d'en assurer l'exécution. Il ne ferait ainsi que développer magnifiquement le germe de liberté qui fut déposé en lui, il y a quatre cents ans. Pourquoi le rêve d'aujourd'hui ne serait-il pas, après tout, la réalité de demain?

En attendant, et quoi qu'il arrive, le Collège, qui, par ses souvenirs et la continuité de son action, relie le passé de notre pays à son avenir, est une des institutions qui représentent la pensée française en ce qu'elle a de plus sérieux, à la fois attachée à ses meilleures traditions et ouverte à tous les progrès, éprise de science désintéressée, toujours prête à se communiquer à tous et à s'enrichir de tout ce que d'autres lui apportent. A ce titre, il mérite que l'opinion publique lui accorde faveur et appui.

MAURICE CROISET.

L'AMOUR MATERNEL

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ

Mesdames,

Messieurs,

Dans une de ces fameuses et illustres lettres que Mme de Sévigné écrivit à sa fille, Mme de Grignan, je relève tout d'abord la phrase suivante : « J'admire toujours qu'on puisse prononcer une harangue sans manquer et sans se troubler quand tout le monde a les yeux sur vous et qu'il se fait un grand silence. » Combien je suis de son avis! Je le suis même à un tel point que, au moment de prononcer cette harangue (nommée aujourd'hui conférence) et ne comptant plus « que sur ma poltronnerie », ainsi que le disait encore la charmante marquise, je me suis enfuie, prise d'un grand effroi à l'idée d'affronter, ô public aimable, votre indulgence. Je veux tout d'abord vous en présenter mes excuses et puis dire aussi mon plus admiratif remerciement à l'intrépide Madame Dussane qui vous lit ceci en mon lieu et place ; et, ces révérences une fois faites, du fond tranquille et sauvage de ma solitude, je recommence ou plutôt je commence (1).

On a fait grand procès à Mme de Sévigné de ses préférences pour sa fille. On l'a hautement accusée d'avoir, pour

(1) Conférence faite le 23 mars à l'hôtel Carnavalet, sous les auspices de la Société des Promenades Conférences, et lue par Mme Dussane, sociétaire de la Comédie-Française.

elle, négligé, sacrifié son fils. On ajoute qu'elle montrait ainsi son peu de jugement, sa fille étant sans cœur, son fils étant adorable. Cela est si fortement établi que j'y avais, pour ma part, toujours cru; mais j'étais bien jeune et, de plus, cela m'était extraordinairement indifférent. En vieillissant, le cœur devient savant, la sensibilité s'éclaire. On a vu grandir autour de soi beaucoup d'enfants et, de même qu'en naissant ils ont déchiré le corps de leurs mères, quelquefois aussi, devenus hommes ou femmes, jeunes filles ou jeunes gens, même les plus parfaits du monde, involontairement ils déchirent un peu leur tendresse. Et alors, entre mères, tout d'un coup, l'on se comprend. Et peu importe qu'elles n'aient pas vécu dans le même siècle, il y a des palpitations pareilles dans le passé et dans le présent, des inquiétudes qui seront toujours souffertes, des bonheurs toujours exaltés de même façon... Et, d'ailleurs, peut-être que seuls les sentiments vivent et choisissent, à mesure qu'ils usent une apparence humaine, des nouveaux cœurs pour s'y loger.

Voilà pourquoi, mesdames, c'est en notre maturité que nous devons relire les longs volumes qui contiennent toutes les lettres de Mme de Sévigné. Vous en passerez sans doute, mais en retiendrez encore plus et elle comptera avec chacune d'entre vous une amie de plus. Vous ne vous tromperez pas à sa bonne et belle humeur et ne commettrez pas la faute de l'appeler avec Jules Lemaître cette « grosse mère la joie », car il y a bien de l'endurance sous son enjouement, de la bonne grâce sous sa gaîté. Pour que, parfois ou souvent, son tourment préféré, sa plus chère inquiétude éclatent avec une force si enflammée, c'est donc que bien longuement elle les contient, les cache sous les vifs ajustements de son esprit et les divertissements d'une des plus alertes, vives et belles proses que nous possédions en clair français. Ses lettres à Mme de Grignan, on l'a déjà dit, forment un véritable roman d'amour : le roman de l'amour maternel. Ce fameux cri de Mlle de Lespinasse, ce cri de passion que plus tard elle lancera vers M. de Guibert circonspect et réservé, ce fameux : « De tous les moments de ma vie » dont elle data un de ses brûlants billets, ce cri, Mme de Sévigné l'a poussé bien avant elle en écrivant à sa fille : « En un mot comme en mille, je suis à vous. C'est une vérité que je sens à tous les moments de ma vie. »

*
* *

Mme de Sévigné, vous le savez, n'avait pas été fort heureuse en mariage. Et ces brèves années d'amour pour un mari jeune, charmant, infidèle et tumultueux, qui mourut tué en duel pour *quelque femme*, la dégoûtèrent pour le reste de sa vie des hommes et de leurs sentiments. Il n'est point rare du reste, qu'une femme bien douée, saine de corps et d'âme, ni prude ni froide, mais de sensibilité riche, fière et intacte se juge offensée pour le reste de sa vie de la méchante passion d'un personnage tel qu'Henri de Sévigné. Passion qu'elle éprouvait encore, elle, lorsque lui, ne la ressentait déjà plus, trouvant sa femme « de glace ».

Or, cette « glaçonne » avait beau dire à sa peste de cousin Bussy, qui voulait la consoler, lorsque Sévigné l'avait trompée : « Tout beau, mon cousin, je ne suis pas si fâchée que cela », elle l'était, fâchée... peut-être pas contre Sévigné, mais contre l'Amour (avec un grand A) et fâchée elle resta. Son Bussy de cousin, ne lui donna guère plus de confiance dans les hommes. Enfin, ce qu'elle devait savoir sur son propre père, mort dès qu'elle fut née, n'était point pour la rassurer sur la chance des unions. Ce père, avant de périr en se battant contre les Anglais dans l'Ile de Ré, avait eu la manie du duel et avait été un personnage insupportable, n'apportant qu'inquiétudes et soucis torturants à sa femme, Marie de Coulanges. Il est vrai, à l'excuse de ce Celse Bénigne Rabutin, que sa mère, Jeanne de Rabutin Chantal (qui devint sainte Chantal), étant veuve et ayant décidé de quitter sa famille et tous ses enfants pour aller à Dieu, il avait tenté vainement d'empêcher son départ en se couchant en travers de la porte et que la Sainte lui avait passé sur le corps.

Certes, malgré que ce fût pour « voler à Dieu », ce pied maternel foulant son chagrin filial n'avait pas dû peu contribuer à étouffer en lui l'esprit de famille. Et je crois aussi que, par la suite, ce fut le souvenir de cette histoire-là, qui fit croire aux gens que Mme de Sévigné n'aimait pas son fils, à elle. On se souvenait, sans préciser, d'une légende prouvant que dans cette maison des Chantal-Rabutin-Sévigné, le fils avait été foulé aux pieds... L'on n'était pas tendre pour les garçons dans cette maison-là. Et voilà, qui sait? comment on

écrit l'histoire. Croyez bien que Mme de Sévigné, elle, qui n'était point sainte, n'aurait jamais pu en faire autant et qu'elle aimait très fort son fils qu'elle nommait « le petit compère ».

Donc, Marie de Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné, ne fut pas aussi sainte veuve que son aïeule. Soulagée de ses craintes de ruine et de ses ennuis d'argent venant du fol défunt par la parfaite et tendre administration du *Bien Bon*, son cher abbé de Coulanges, certes jeune et belle, elle dut se plaire à plaire. Mais cette même peste de Bussy a eu beau affirmer qu'il tenait « le mari pour cocu devant Dieu », elle se garda bien de jamais plus vouloir, comme on dit, « aimer et être aimée ». N'avait-elle pas sa fille et son fils? et les enfants, pour certaines femmes, les enfants, c'est cela l'amour...

Elle le prouva bien.

Occupons-nous d'abord de la fille. La belle Madelonne qui répondit très vite au surnom flatteur de la Plus-Jolie-Fille-de-France ne manquait certes pas de qualités, car elle était par tous aimée et appréciée. Élevée pendant quelque temps chez les Visitandines de Nantes, elle dut revenir assez vite près de sa mère qui n'aimait pas les séparations et ne plus la quitter jusqu'à son mariage. Nous manquons de détails et de précisions sur sa petite enfance, sinon que cette Madelonne était hautaine, prête à molester des compagnes familières (et elle resta ainsi toute sa vie) très « tenant son rang » et ayant des réparties assez vives. Les lettres où sa mère et Bussy se parlent d'elle ne commencent guère qu'à l'époque où cette jeune beauté est à marier. Qu'elle est donc blonde, fraîche, gracieuse! Quelle taille, quel teint! Toutes ces qualités, sa mère les possédait, mais on s'accorde à dire que la beauté de sa fille paraissait bien plus achevée, que ses traits étaient plus fins, plus parfaits. Le portrait de Mignard, qui la représente si belle et si bien parée, ne nous cache point pourtant qu'elle devait avoir dans le regard quelque chose d'étriqué et une physionomie assez banale. Mais je sais bien que les plus grands peintres ne nous conservent pas toujours avec exactitude les charmes de leur modèle et que trop souvent ils transfigurent, figurent ou défigurent. Admettons donc la beauté sensationnelle de Mlle de Sévigné.

A la Cour, elle dansa ; elle dansa dans un ballet de Quinault, et ce fut si divinement réussi que durant des années on parla

sans fin de ce ballet sans pareil. Songez qu'elle faisait « un petit pas admirable » sur le bord du théâtre. Plus tard, assistant à d'autres ballets, la mère juge que cela ne va pas à la cheville de la cheville de sa fille, et aux Rochers, en face d'une petite bohémienne qui danse avec une grâce exquise, Mme de Sévigné songe encore à sa fille et à son « petit pas admirable ».

Et elle s'émeut, se souvient, compare et s'extasie.

Ah! quel admirateur passionné vaudra jamais pour la gloire de la beauté d'une femme la fidèle exaltation de sa « maman »? Vous savez, on se moque toujours un peu gentiment des « mères d'actrices », mais ne croyez-vous pas que toutes les mères qui ont de jolies filles sont « mères d'actrices » sans le savoir?

Notre Sévigné l'était, et ma foi, sans mesure. C'était des compliments à n'en plus finir qu'elle savait si bien tourner sur sa fille que le correspondant, en répondant à la lettre, renchérissait sur ces compliments presque malgré lui, afin qu'à cette lecture Mme de Sévigné pût se rengorger tendrement. Mais ce n'est pas tout que d'être belle, si belle que le Roi, un soir, a jeté les yeux sur vous (si l'on en croit ce libertin de Bussy, déjà tout prêt à s'entremettre). Il faut établir cette beauté en un solide et brillant mariage. On combine, on intrigue, on espère; certains arrangements ratent, d'autres reprennent; enfin on agrée le comte de Grignan, malgré qu'il soit deux fois veuf avec des enfants.

Et d'abord tout est satisfaction, tout est plaisir. Mais M. de Grignan étant gouverneur de Provence, Mme de Grignan était restée sans lui à Paris pour accoucher; il fallut bien que, le 5 février 1671, une fois rétablie, elle partît rejoindre son mari. Mme de Sévigné connut à cette date un de ces déchirements qui transforment et écartèlent la vie. A partir de ce jour-là, elle qui n'aimait pas Racine autant que son cher Corneille, à partir de ce jour-là elle pleura en entendant *Andromaque*, et la peine de l'absence lui arracha de ces accents que nous qualifions aujourd'hui de raciniens.

« Ma fille, plaignez-moi de vous avoir quittée. » Oui, ce sanglot rythmé en vers de douze pieds est un cri tout cru de Mme de Sévigné qui, dans son désarroi, faisait un alexandrin sans le savoir.

Et que d'accents semblables en résonnances infinies se

propageant, se reformant, se renouvelant au cours de cette existence, qui désormais ne fut plus, avec ses départs, ses retours, ses déceptions et ses espérances, que la tragédie de la séparation! Qu'y a-t-il, en effet, de plus tragique au monde que la séparation? Une vie si brève, si précaire, si menacée, si incertaine, si tôt finie, même si l'on devient vieux, cette vie enfin qui ne vaut que par la présence de ce qu'on aime, pourquoi l'assombrir et la déserter en s'éloignant les uns des autres? Quelle folie! Quel sacrilège! Ah! ce n'est pas tout rose que de bien établir sa fille. Il est beau de la marier avec un comte de Grignan, gouverneur de Provence, riche, puissant, honnête, aimable. Tout cela flatte, rassure, plaît, convient. Mais quand il faut la voir partir cette fille en cette Provence, c'est à chaque fois comme le sacrifice d'Iphigénie. Et la savoir malade, délicate, enceinte, toussant, accouchant, souffrant et être loin, livrée à tous ces délires de l'interprétation, tous ces démons de l'imagination que la mère appelle des « dragons », n'est-ce point là le plus dévorant des supplices? Et être séparée de sa très chère par de si longs jours de voyage si compliqués, si coûteux, si difficiles, si durs! Aussi cette même imagination que torture l'éloignement, souhaite-t-elle le moyen de le supprimer... Et Mme de Sévigné inventant de se confier à l'hippogriffe qui fait le tour de la terre en deux jours et vous enlève au-dessus des nuages pour vous déposer, un instant après avoir quitté Paris, à Grignan et vice-versa, Mme de Sévigné a bien entrevu les futures féeries de la science, les voyages en avion. Remarquez qu'elle n'a point songé à parcourir plus rapidement que dans son carrosse les routes, les grandes et terrestres routes... Ce qu'il fallait à son amour maternel, ce n'était point aller vite, c'était arriver immédiatement... Et déjà dans son rêve pour aller voir sa fille, son instinct fendait les airs.

Ainsi, par tous les grands désirs des êtres, peu à peu, lentement, sûrement, s'élabore à travers le temps la future réalisation matérielle de ce que le passé croyait l'Impossible.

Mais ouvrons ces lettres, ces lettres qui mettaient tant de jours à parvenir à destination, alors que, gâtés aujourd'hui par télégraphe, téléphone et « sans fil », nous nous plaignons de l'attente. Ouvrons ces lettres qui ne nous étaient point destinées et qui sont devenues cependant un des trésors de nos richesses nationales; Mme de Sévigné en fut la prodigue,

Mme de Grignan en fut la comptable. Elle les garda. Nous les lui devons deux fois. Car c'est beaucoup pour elle, le plus souvent pour elle, que Mme de Sévigné, entre deux élans d'angoisse et de mélancolie, narre tout ce qui se dit, tout ce qui se fait, ce qu'elle entend, ce qu'elle voit, ce qu'elle pense, ce qu'elle imagine. Pour la distraire, elle anime tous les personnages, elle conte, elle dialogue, elle réfléchit, elle raille, elle dépeint, elle se moque, elle s'afflige ou se réjouit, pirouette ou médite. Les fêtes, les spectacles, les lectures, les sermons, les visites, les voyages, les eaux, les maladies, les mariages, les morts, les scandales, les amours, les procès, les guerres, les exploits, les folies, les héroïsmes, les modes, Port-Royal et les coiffures en bouclettes, la Grâce et les étoffes brochées d'or, la cour, la ville, les épidémies, les médecines, la campagne, les Rochers, Livry, les déménagements, les visites, l'émétique, le carême, la nature, tout cela vit, tout cela s'anime, verdoie, s'effeuille, embaume, chatoie, flambe, avec une extraordinaire intensité. Malgré quelques redites et longueurs, « quelques lanterneries », quelle vivacité, quelle promptitude, quelle animation en ces lignes innombrables! Que Mme de Sévigné eût donc fait un joli, vibrant, chatoyant théâtre! La phrase est directe, nette, campée et aussitôt décampée. Et puis, tout est coloré, du ton de la vie. L'expression neuve, originale, spontanée nous surprend par une cabriole imprévue. Le vocabulaire est riche, savoureux comme un été croulant sous ses fruits. Griboniller ses lettres, on le sent, pour elle c'était vivre, c'était fixer ce qu'elle avait vécu, mais le fixer *en mouvement*. En somme, elle « filmait » en paroles les épisodes de son existence. Et autour de cela, que de tendresses, que de tristesse, de conseils superflus, d'espoirs dévorés! Une *Bérénice* de la maternité, telle était trop fréquemment la marquise de Sévigné. Étonnez-vous après cela qu'elle n'aimât point Racine!

* * *

Cette existence séparée désormais en adieux et en revoirs, périodes extrêmes entre lesquelles s'étire la longue, l'interminable absence, cette existence au fond si triste fut désormais celle de Mme de Sévigné. La fille venait ou bien la mère rejoignait la fille ; et c'étaient alors des mois ou même des années qui auraient dû être paradisiaques, mais... où on se disputait assez

aigrement. Quelquefois même des conflits furent si aigus que les amis conseillèrent à la mère de s'éloigner de sa fille. Vous la tuez! Elle vous tue! Quelle ironie! Alors que cette mère possède son seul bonheur, il lui faut encore s'en priver! Sans doute ces périodes de vie commune et que l'on savait ne devoir durer qu'un temps, exaspéraient-elles les sentiments de Mme de Sévigné au lieu de les satisfaire en les amortissant. Sa fille est là. Oui. Sa fille est là, certes, et c'est admirable. Mais ce n'est pas pour toujours, mais c'est à peine pour longtemps. Et ce longtemps passe si rapide! et bientôt encore elle va repartir. Il lui faut donc une indigestion de cette présence. C'est une situation, que soutiendrait avec peine un élu qui serait damné par intervalles. Alors, attisée par des flammes impatientes, sa passion maternelle devait bien finir par exaspérer un peu; et d'ailleurs celui ou celle qui aime le plus excède ceux qui aiment le moins.

Or, sans être une ingrate, évidemment, Mme de Grignan aimait moins. Oui, elle aimait moins, bien moins, beaucoup moins: mais ce n'est pas un crime, sauf lorsqu'elle redoute, que l'amour clamé par sa mère ne les rende ridicules. Mais ce n'était point pour cela un petit monstre d'indifférence. Enfant trop gâtée, puis jeune femme adulée, mais malade, affaiblie par de trop nombreuses grossesses, fatiguée par une vie de représentation assez lourde, un mari exigeant; ayant ses soucis d'argent, de santé, d'enfants, et avec tout cela neurasthénique, en proie trop souvent aux fameux « dragons », elle ne répondait pas toujours à ce qu'espérait sa mère bien portante et d'âme si jeune, avec équilibre et... véhémence, malgré son fond de raison à la française. Ces véhémences, je le crois, lui venaient de sa très sainte aïeule. On ne va pas vers Dieu sans emportement. Mme de Sévigné, de cet emportement familial, faisait trop l'honneur à sa fille; et d'ailleurs, elle le sentait bien quand elle disait: « Un peu de dévotion et d'amour en Dieu mettraient le calme dans mon âme. Ce n'est qu'à cela seul que vous devez céder. » Il faut avouer que c'est d'un bel accent et que la femme, capable de l'exprimer après nous avoir ravis par des commérages et de charmantes frivolités, était certes une femme de haute personnalité et de grand caractère.

*
* *

« Ma douleur serait bien médiocre, si je pouvais vous la dépeindre. Je ne l'entreprendrai pas aussi. J'ai beau chercher ma chère fille, je ne la trouve plus et tous les pas qu'elle fait l'éloignent de moi. Je m'en allai donc à Sainte-Marie, toujours pleurant et toujours mourant, il me semblait qu'on m'arrachait le cœur et l'âme... » Voilà le premier coup d'archet de ce long lamento dès le premier départ en 1671 ; et c'est un chant qui ne finira qu'avec la vie de celle qui l'exhale. « Je reçus vos lettres comme vous avez reçu ma bague ; je fonds en larmes en les lisant, il semble que mon cœur veuille se tendre par la moitié. Adieu, ma chère enfant, l'unique passion, l'unique passion de mon cœur, le plaisir et la douleur de ma vie. » « Mon Dieu ! Le Rhône, vous y êtes présentement. Quelle idée pour moi et quelle inquiétude jusqu'à ce que je vous en sache dehors ! » « Votre santé, votre repos, vos affaires, voilà les trois points de mon esprit. » « Si j'avais autant pleuré mes péchés que j'ai pleuré pour vous depuis que je suis ici, je serais très bien disposée pour faire mes Pâques. » « Ici je trouvai tout le triomphe du mois de mai ; le rossignol, le coucou, la fauvette ont ouvert le printemps dans nos forêts, je m'y suis promenée tout le soir toute seule, j'y ai trouvé toutes mes tristes pensées, mais je ne veux plus en parler. » « Si je vous écrivais toutes mes rêveries sur votre sujet, je vous écrirais toutes les plus grandes lettres du monde. » « La tendresse de mes sentiments me tue. Par exemple, je n'ai point été trompée dans les douleurs d'être séparée de vous, je les ai imaginées comme je les sens. » « Je suis triste, je n'ai point de vos nouvelles, la grande amitié n'est jamais tranquille. » « Il est en vous de me rendre la vie heureuse ou malheureuse. » « Je vous recommande ma vie... »

Et ne croyez pas que cette lune de miel de la douleur s'efface comme celle de la joie. Pendant des années et des années roucoulera ce tendre et vif chagrin à chaque séparation nouvelle revenant après chaque voyage heureux. Et de nouveau ce sera avec une sorte de solennité que reprendra le gémissement. Jamais la mère ne s'habituera à redire adieu à sa fille. Et en 1675 elle écrira, derechef, avec le même sombre étonnement : « Quel jour, ma fille, que celui qui ouvre l'absence ! » et elle ajoutait : « Je vous écrirai de tous les lieux où je le

pourrai.... » Et elle ne cesse de souffrir « d'une séparation qui me blesse à toutes les heures du jour et bien plus que je ne voudrais à celles de la nuit... » « Mon enfant, après vous avoir perdue, que peut-il m'arriver dont je doive me plaindre? Cherchez bien dans toute la Cour et dans toute la France, il n'y a que moi qui, ayant une fille si parfaitement aimée, sois privée de la joie de la voir et de passer ma vie avec elle... » « Laissez-moi vous aimer à ma fantaisie. » « La princesse de Tarente est touchée de votre personne et de ce qu'elle croit de votre esprit. Elle n'en manque pas à sa manière. Elle aime sa fille et en est occupée; elle me conta ce qu'elle souffre de son absence et m'en parla comme à la seule personne qui puisse comprendre ma peine. » « Je n'ose penser à vous voir. Quand cette espérance entre trop avant dans mon cœur et qu'elle est encore éloignée, elle me fait trop de mal... » « Je voudrais que vous vissiez de quelle beauté sont ces bois présentement. » Peut-on plus fidèlement, assidûment, absolument, mêler à toute sa vie un être qui vit ailleurs?

Certes, il vint une date où vieillie, lassée, un peu déçue, les lettres de Mme de Sévigné changèrent un peu de ton. Mais il fallut pour cela de très, très longues années. Alors elle ne se lançait plus sur l'hippogriffe imaginaire pour voler jusqu'à sa fille adorée, et son style, plus pesant et comme résigné, gravissait la distance comme un carrosse une dure montée. Mais ses sentiments profonds ne varièrent jamais. Certes, dès le début elle n'adressait pas à sa fille que ces plaintes, ces regrets, ces fleurs sentimentales dont j'ai jeté à vos yeux quelques corolles toujours vivantes. Elle lui conte toute sorte de choses pour la distraire, — et après avoir pesté des grossesses pour consoler cette fille ennuyée d'être grosse, elle lui énumère toutes les dames qui le sont. A l'entendre, c'est une épidémie; et elle lui déconseille le chocolat, car une dame qui en absorba trop accoucha d'un petit garçon noir comme le diable... et tant d'autres folies charmantes que je n'ai pas le temps de vous citer. Et que de compliments aussi, sur sa figure, sa taille, sa grâce, son bon goût, ses robes, ses coiffures, ses idées, sa philosophie, ses lectures, son style! Elle y trouve des « périodes à la Tacite »; elle y respire des « bouffées d'éloquence », « un éclat et un agrément qui ouvrent le cœur ». Or le style de Mme de Grignan d'après les lettres d'elle que

nous pouvons lire est compassé, de bonne compagnie et dans l'ensemble, sinon plat, du moins sans originalité. Elle imite celui de sa mère... mais voilà : la mère était inimitable.

Cette mère inimitable eut le bonheur de soigner tout un an cette fille adorée, de la sauver et de mourir près d'elle à Grignan. Sans doute, avant de refermer les yeux sur les choses de la terre, Mme de Sévigné aura-t-elle revu dans son souvenir ces allées de Livry où si souvent elle venait penser à sa fille parce que sous ces arbres aimés et en ce triomphe des mois de mai elle y avait vu jadis errer, en sa première fleur, la belle Madelonne, sa très chère et sa très aimable qui, née au moment d'un bref bonheur, chaque fois qu'elle revenait vers sa mère, possédait ce charmant pouvoir de lui ramener sa jeunesse.

***

Arrivez ! Il en est grand temps, Charles de Sévigné, « petit compère », et tâchez de vous montrer aussi séduisant que d'habitude. Et certes, Mme de Sévigné fut bien la première à se laisser séduire. En mars 1644, elle écrit à son cousin Bussy : « Eh bien ! je vous apprends, quand vous en devriez enrager, que je suis accouchée d'un garçon à qui je vais faire sucer la haine contre vous avec le lait et que j'en ferai encore bien d'autres seulement pour vous faire des ennemis ; vous n'avez pas eu l'esprit d'en faire autant, le beau faiseur de filles... » A cette lettre railleuse le cousin Bussy répondit : « Tenez-vous en donc, si vous m'en croyez, au garçon que vous venez de faire... » ; et comme si la destinée avait obéi à ce cousin despotique, la vie de femme de Mme de Sévigné bientôt après se trouva finie et, ainsi, à ce fils elle se tint.

Pas un moment je n'accepte la légende qu'elle l'aima peu, qu'elle l'aima moins que sa fille, ce qui est encore pire que d'être aimé peu à soi tout seul. Je me la représente toujours, cette Sévigné maternelle, comme dans la lettre de Monsieur Arnauld (que tout le monde a citée) après une visite qu'elle fit avec ses enfants à Port-Royal : « Il me semble que je la vois encore telle qu'elle me parut la première fois que j'eus l'honneur de la voir, arrivant dans le fond de son carrosse tout ouvert au milieu de monsieur son fils et de mademoiselle sa fille ; tous les trois tels que les poètes

représentent Latone au milieu du jeune Apollon et de la petite Diane, tant il éclatait d'agrément et de beauté dans la mère et les enfants! » Charmant portrait, image si vive que l'on croit l'avoir vue soi-même, cette jeune mère, entre sa Diane et son Apollon et non seulement avec sa fille. Entre eux deux, elle le fut toujours, je le gagerais. Il n'y a presque pas de lettres d'elle où il ne soit question du « petit compère ». On m'affirme qu'elle parle de lui froidement. Ce n'est pas cela. Elle parle d'abord de lui avec réserve. Pourquoi? Parce qu'il faisait mille sottises et que ces sottises de jeu, de dépenses et de galanteries lui rappelèrent sans doute trop vivement, alors qu'elle était encore assez jeune pour se bien souvenir, ses années de jeune épouse délaissée et les folies de son mari. Dans certaines lettres, certes, elle raconte en riant les farces de son fils (mais parfois l'on rit pour ne pas pleurer), et parle de cette Ninon qui traitait Charles de Sévigné de citrouille fricassée dans de la neige, et aussi de la Champmeslé et d'une certaine histoire de lettres à propos de ces deux dames, histoire, je l'avoue, si « champmeslée » que je n'entreprends pas de la conter ici. Il est vrai qu'elle rit encore lorsqu'il vient se plaindre de ce qu'il lui ressemble et « qu'elle lui a passé de sa glace ». Mais tout cela ne vient pas du fond du cœur; lisez plutôt ces lignes si graves, si sincères écrites à sa fille : « Votre frère entre sous les lois de Ninon ; je doute qu'elles lui soient bonnes ; il y a des esprits à qui elles ne valent rien. Elle avait *gâté son père*. Il faut le recommander à Dieu. Quand on est chrétienne ou du moins quand on le veut être, on ne peut voir les dérèglements sans chagrin. » Vous entendez bien cette petite phrase qui n'a l'air de rien : « Elle *avait gâté son père...* »; et dans l'appréhension qu'elle aura longtemps que son fils recommence les folies du père, elle observera avec indulgence et mélancolie quelque réticence vis-à-vis de lui.

Soyez sûrs qu'il lui plaît et qu'elle l'aime. D'abord physiquement, c'est à elle qu'il ressemble, et au moral, si l'atavisme paternel ne l'emporte pas, il tient beaucoup d'elle, encore plus du côté Chantal que du côté Rabutin. Plus tard il sera pieux, tranquille, retiré. Mais pour le moment, il l'effraie; car elle ne reconnaît pas en lui *ce beau sang* des Rabutin dont elle est satisfaite. Certes, son cousin Bussy Rabutin est un fort coureur de femmes, mais avec une certaine vigueur

saine. Charles de Sévigné, lui, est bizarre, alliant la froideur aux désirs, l'ironie à la tendresse : personnage singulier, un peu falot, que sa jeunesse étourdit et dont il paraît un peu ivre. Il ne fait que des bêtises; l'argent lui fond dans la main et pour cela il fait couper ses arbres qu'il aime; ses aventures amoureuses ou galantes finissent toutes fort fâcheusement. Il est imprudent, négligent, distrait, fantaisiste et tour à tour enfantin, joyeux et mélancolique. Plus tard, lorsqu'après avoir été, selon l'expression de sa mère, « chamarré d'un brin d'anachorète », il comprendra sa nature véritable de petit-fils de sainte Chantal, on s'expliquera toutes les erreurs et toutes les saugrenuités de sa jeunesse. Cette vie-là n'était point son fait, pas plus que le « guidonnage ». C'est que ce séduisant et gracieux garçon bien doué, intelligent, lettré, plein de cœur et de délicatesse, mais tout papillonnant d'incertitude, ne devait être heureux que les ailes refermées en livre d'heures, près des fleurs ferventes des autels.

Mais dès le début, qui le savait? Et même qui l'aurait pu croire? Il n'est qu'un étourdi qu'il faut surveiller, et non tant par sévérité que pour lui épargner les désagréments qu'il s'attire toujours. Cela ne l'empêche pas d'être charmant, joli, plaisant, aimable, aimé, attendu, regretté. Il se fait acheter par sa mère une charge de « guidon » à l'armée, et quand il est en campagne, je vous réponds bien que sa mère n'est pas à l'aise. Que de lettres en font foi, lettres à ses amis, à sa fille, à son cher Coulanges, à Bussy même! Vous objecterez qu'elle parle de lui brièvement... mais elle ne parle pas plus longuement de sa fille; c'est *avec* sa fille qu'elle s'épanche. Or, vous pensez bien que cette mère plume au vent ne laissait point passer les absences de son fils sans lui écrire... Et pourquoi donc ne lisons-nous pas les lettres à ce fils, lettres qu'elle lui a sûrement adressées et où elle devait lui parler cœur à cœur autant qu'à la Grignan? Mais parce que ce distrait, ce désordonné, ce galopin de Charles de Sévigné les a égarées, perdues, oubliées, déchirées... Mme de Grignan, elle, les gardait, ses lettres. Mais le « guidon » en campagne occupé de ses bottes, de son uniforme, de ses amours, de ses manchettes et des mouches qui volent, les oubliait non par indifférence, mais par paresse, négligence, insouciance des jours qui passent. Et puis ces lettres qui devaient être pleines d'excellents conseils, de quel-

ques gronderies, de reproches sur ses gaspillages, ne devaient pas toujours l'amuser... et il n'y répondait pas toujours régulièrement, et même, il ne donnait point son adresse. Néanmoins, de cette mère, plus tard, il conserva quelques lettres et en tout cas, avec tendresse et religion, la dernière qu'elle lui adressa. Que de fois nous trouvons dans la correspondance maternelle : « Je suis sans nouvelles de mon fils », ou bien : « J'attends mon fils à tout moment », « Je n'ai point encore mon fils », et cela à plusieurs reprises dans une même lettre où on la sent céder à sa préoccupation dominante ou à son impatiente anxiété. Dès qu'il est près d'elle et qu'il est un peu sage, comme elle est contente! « Mon fils vous embrasse mille fois, il me désennuie extrêmement et songe fort à me plaire; nous lisons, nous causons, comme vous le devinez fort bien. » Plus loin, elle conte une réception que le pays avait organisée aux Rochers pour fêter son arrivée, faire à son fils « une manière d'entrée ». Puis « voici un mot que j'ai écrit sur un arbre pour mon fils qui est revenu de Candie, *vago di fama*... Mon fils me fait lire *Cléopâtre*. Mon fils s'en va en Lorraine, son absence nous donnera beaucoup d'ennuis... Le Tasse nous amuse fort, et toutes les bagatelles du monde nous ont divertis jusqu'ici à cause de mon fils qui en est le roi... » Et encore : « Vous dites que je ne vous parle point de votre frère; je ne sais pourquoi, car j'y pense à tout moment et j'en suis dans des inquiétudes extrêmes. Je l'aime fort et il est avec moi d'une manière charmante; ses lettres sont aussi d'un style que si on les trouve jamais dans ma cassette, on croira qu'elles sont du plus honnête homme de mon temps; je ne crois pas qu'il y ait un air de politesse et d'agrément pareil à celui qu'il a pour moi. Cette guerre me touche donc au dernier point... » Et ailleurs encore : « Je quitte Paris pour quelque temps avec la douleur de ne recevoir plus si régulièrement vos lettres, ni celles de mon fils dont l'armée n'est point tant composée de pâtissiers que je ne sois fort en peine de lui, non pas quand je pense au prince d'Orange, mais à M. de Luxembourg qui est « dans l'armée de mon fils » et à qui les mains démangent furieusement. Hélas! vous souvient-il de notre folie que M. de Turenne était « *dans l'armée de votre frère* »? Je cite au hasard et j'ai beau faire, je ne trouve pas tout cela « indifférent ». Car enfin : « Mon fils » par ci, « Mon fils » par là, je vous dis que

toutes ces lettres parlent toujours de ce fils oublié, de ce méconnu de fils...

Je ne sais comment les autres lecteurs ne s'en sont pas aperçus... mais pour ma part, auprès de cette mère dénaturée, je ne vois bien souvent que lui ; et lui, ma foi, bien fringant, bien apprécié et pas du tout foulé aux pieds... encore moins au cœur. Et lorsqu'il est loin, par périodes, ne dit-elle pas : « J'ai souvent des nouvelles de mon pauvre enfant. La guerre me déplaît fort ». « J'emporte du chagrin de mon fils, on ne quitte qu'avec peine les nouvelles de l'armée ». Et cela en dit long...

Vous me direz que, en effet, être à la guerre est bien plus dangereux que le séjour de la Provence. Mais se lamenter sur les dangers réels que court un fils plus ou moins exposé certes, mais comme tant d'autres, ne paraîtrait pas de très bon goût à cette Sévigné de bonne race et même un peu honteux. Tandis que rien n'empêche de se plaindre de la Provence et on a bien le droit d'en penser ce que l'on veut. Et ceci, n'est-ce point tendre, tout en étant un peu railleur : « J'ai reçu des nouvelles de mon fils... il avait une grande envie de mettre un peu flamberge au vent, par curiosité seulement. Cette lettre m'aurait effrayée, si je ne savais très bien la marche des Impériaux et le respect qu'ils ont eu pour l'armée de votre frère ». « Mon fils partit hier avec bien du chagrin... Mon fils est désespéré du « guidonnage »... Je le console tant que je puis... Il dit justement tout ce que nous disions quand il l'acheta... Il fallut céder à son empressement et il s'en désespère ; il y a des cœurs plaisamment bâtis en ce monde ! » Et quand ce fils est en repos près d'elle, ce sont des jeux, des promenades, des lectures, des bavardages ; il l'appelle, avec le *Bien Bon*, cette *mère beauté*, cette *maman mignonne*, il la soigne et la dorlote avec une touchante tendresse. Et elle s'occupe de ses habits ; elle le veut beau et bien à la mode. Ils marquent toutes leurs dents dans la même miche ; il écrit des lettres charmantes qu'il joint à celles de sa mère ; il adore sa sœur, « sa belle petite sœur », il n'en est pas jaloux le moins du monde ; il la plaisante sur son Descartes : il aime bien mieux Homère. Il veut vendre son « guidonnage », n'y réussit point, grogne, part, revient, demeure et l'on sent que pour cette mère qui, soi-disant, l'aime si peu et si mal, il est le charme de la vie.

Et dès qu'il retourne à la guerre, on la sent oppressée, toujours « en peine de son fils », à l'affût des nouvelles de l'armée; s'assurant qu'il n'était pas ici ou là, anxieuse, naturelle. Et puis, à d'autres périodes plus heureuses, on se dédommage, on le plaisante un peu de ses affaires d'amour et même des lettres qu'il reçoit d'une amoureuse en voyage. Écoutez bien ce que dit à ce sujet cette femme qui passe sa vie à écrire : « On reçoit un billet le jour du départ qui embarrasse beaucoup parce qu'il est fort tendre. Cela trouble la gaieté et la liberté dont on prétend jouir, etc... Il me semble que c'est une chose toute désassortie de porter dans cette diligence que tous les diables emportent une langueur amoureuse, un amour languissant... »; et ainsi continue la raillerie la plus impitoyable des absences, des départs, des amours et des lettres d'amour. « Voilà en l'air ce que j'ai attrapé et voilà à quel style votre frère est condamné de répondre trois fois la semaine... C'est un martyre, ils me font pitié. Le pauvre garçon y succomberait sans la consolation qu'il trouve en moi... » Toute cette gaieté moqueuse et si tendre, est-ce d'une indifférente mère?

Plus tard, quand il s'est enfin débarrassé de son « guidonnage », après avoir servi sous le maréchal de Créqui, s'être distingué au siège d'Aire et à l'affaire de Mons, et qu'après de très folles dépenses il va aux États de Bretagne, sa mère se montre bien souvent assez fière de lui et parfois aussi assez soucieuse. Enfin, après bien des hésitations, des aventures galantes, des velléités matrimoniales, il finit par se marier pour de bon en sa chère Bretagne, car il est Breton bretonnant. Sa femme, douce, maladive, pieuse, à la fin d'une union assez paisible, en tout cas heureuse, favorisa les penchants qui se révélèrent en lui pour la piété. Il finit dans la retraite et la prière, après avoir tâté de bien des choses dont aucune ne le contenta. Généreux, désintéressé, il n'en voulut certes pas à sa mère des avantages de fortune dont elle favorisa les Grignan; Charles de Sévigné n'avait point d'enfants et il adorait son neveu et ses nièces; la lettre qu'il écrivit à sa sœur, « à sa très belle petite sœur » à ce propos est émouvante de simplicité de cœur, de tendresse et de grâce. D'ailleurs, il écrivait délicieusement, mais avec moins de pétulance que sa mère. Tel qu'il fut, incertain, parfois inquiétant, toujours dévoué, bon, aimable et doux, soignant sa mère qu'il adorait, lui tenant fidèle et agréable compagnie, comment

n'aurait-il pas été aimé ? N'est-ce pas en partie pour lui que Mme de Sévigné n'alla point habiter avec sa fille une fois pour toutes ? Elle savait combien il aimait ses Rochers, sa Bretagne, elle y restait avec lui ; et tant qu'il fut à l'armée, tenait-elle à Paris seulement pour ses relations ou ses amitiés, mais pour lui aussi qui y revenait, s'y amusait, et où était en somme le foyer des renseignements et des nouvelles ? Oui, elle l'aima, je vous l'affirme. Tout le roman de sa vie tissé ainsi lettre à lettre en fait foi ; si nous possédions toutes les lettres qu'elle lui écrivit, nous en serions encore bien plus persuadés. La trouve-t-on tiède lorsqu'il lui arrive un jour malade, tout penaud et tout pantois à la suite d'une amourette malheureuse ? La véhémence maternelle éclate à ce sujet avec autant de feu qu'aux occasions des maux de Mme de Grignan... En vérité, en toute honnêteté, pour que ce charmant Charles de Sévigné ait pu paraître aussi chéri que le fut sa sœur Grignan par leur mère, il ne lui manqua, je le crois bien, que d'accoucher.

* * *

Et la grand mère après la mère, vais-je avoir le temps de vous l'évoquer ? Le portrait de Nanteuil représentant une Sévigné plus épanouie que mûre, aux larges joues, au bon sourire, n'est-il pas celui, parfait, savoureux, d'une « bonne maman » encore jeune ? Ses joues, son cou gras, sont faits pour les baisers des petits-enfants, ses cheveux en touffes drues pour qu'ils tirent un peu sur les boucles, son regard heureux pour les contempler avec amour et leur inspirer confiance. Grand mère, elle le fut et délicieusement. Elle garda, elle éleva pendant quelque temps sa première petite-fille, Marie-Blanche. Comme elle la soigne, comme elle l'aime, la trouve gentille ! Elle l'appelle ses « petites entrailles » ; elle dit : « c'est joli des petites entrailles avec une robe neuve » ; elle pousse l'admiration jusqu'à déclarer que « cette petite vient d'avoir une très jolie petite vérole volante » et puis « je l'aime tout à fait, elle est coiffée hurluberlu, cette coiffure est faite pour elle, son teint, sa gorge, tout son petit corps est admirable, elle fait cent petites choses, elle parle, elle caresse, elle bat, elle fait le signe de la croix, elle demande pardon, elle fait la révérence, elle baise la main, elle hausse les épaules, elle danse, elle flatte, elle prend le menton, enfin, elle est jolie de

tout point, je m'y amuse des heures entières. » N'est-ce point charmant et ce bref échantillon des dispositions grand maternelles de Mme de Sévigné n'est-il pas neuf, hardi en son siècle assez rogue et dédaigneux vis-à-vis des enfants, et ce goût, ce goût de grande et tendre réaliste qu'elle manifeste ici pour les grâces de l'enfance ne paraît-il pas étonnant à son époque, n'aurait-il pas charmé Rousseau? Elle appela toujours cette enfant « la mienne » lorsqu'elle la rendit à sa mère en disant : « Elle a une place à part dans mon cœur ». Aussi quel chagrin lorsque sa famille la condamne au cloître! « Ayez pitié », dit-elle en vain à sa fille Grignan. Car il faut avant toute chose songer au marquis, à celui qui doit continuer la race. Celui-là, pour lequel on sacrifia tout et qui fit une éclatante et fructueuse mésalliance, à propos de laquelle Mme de Grignan écrivit qu'il fallait bien de temps en temps mettre du fumier sur ses terres, celui-là, malgré toutes ces ambitions, tous ces rêves, tous ces holocaustes accomplis en sa faveur mourut assez jeune encore et sans continuer sa race : ainsi se rit le destin des combinaisons humaines. Ce jeune Louis Provence me paraît avoir passé à la postérité à cause du mot célèbre que fit sur lui sa grand mère en écrivant à sa fille : « Il ne faut point que vous comptiez sur ses lectures : il nous avoua hier tout bonnement qu'il en est incapable à présent. Sa jeunesse *fait du bruit, il n'entend pas*... il serait trop parfait s'il aimait à lire. »

Ah! grand mère lettrée, que diriez-vous donc de maints petits-fils d'à présent?

Elle eut une vraie passion pour la petite Pauline à la chevelure bouclée, « l'agréable chose ». « Elle est jolie comme un ange. Divertissez-vous-en... Pourquoi craindre de se trop amuser de ses enfants? »; et plus loin, à sa fille toujours : « Aimez, aimez Pauline. » C'était elle qui savait aimer : « Mon Dieu, que Pauline est jolie, qu'elle est plaisante! Que sa petite vivacité est aimable et divertissante! » Malgré cette vivacité, cette beauté, l'impitoyable Mme de Grignan comptait bien aussi caser Pauline au couvent. Quelle inquiétude en ressentait la grand mère, qui, ayant si sainement compris et goûté la vie, jugeait si injuste et si dur d'en frustrer avec tant d'égoïsme impitoyable ses chères petites-filles! Heureusement que vint M. de Simiane qui fut amoureux et épousa Pauline sans dot : « Une fille de la maison de Grignan a trouvé un homme et une

famille qui comptent pour tout son mérite, sa personne et son nom et rien du tout le bien... Ainsi on a profité avec plaisir d'un sentiment si rare et si noble. » Quel allègement, quel soupir en ces simples lignes! Pauline échappée au couvent, certes ce fut le dernier bonheur grand maternel de Mme de Sévigné.

Mais il nous faut hâtivement retourner en arrière pour, avant de terminer cette « harangue », nous occuper un peu de M. de Grignan qui joua un tel rôle dans la vie et les sentiments de la marquise de Sévigné en tant que « gendre ».

***

Parlons donc de ce « gendre ».

Il n'est point rare que les femmes, et même celles du plus gracieux caractère, ne raffolent pas de leur gendre. Et, d'ailleurs, quel vilain nom qui ressemble à la fois au verbe geindre et au verbe pendre! Il faut avouer que cela ne met point l'eau à la bouche. Je me souviens qu'une mère fort aimable, pendant la guerre, ramenant au logis sa fille qui venait d'épouser par procuration son fiancé restant aux armées, cette mère s'écria : « Un mariage et pas de gendre. Quelle perfection! » (Et notez que ce gendre lui plaisait pleinement.) Donc, un mariage et pas de gendre, voilà le rêve de bien des belles-mères (exception faite de celles-là qui raffolent de leur beau-fils avec un arrière-goût amoureux). Caser sa fille et ne pas la perdre : le rêve. L'établir, qu'elle soit madame, mais ne parte pas pour la Provence, ce qui dans ce temps-là semblait presque aussi loin que d'aller en Chine.

Pourtant, Mme de Sévigné avait été bien contente de voir contracter à sa fille cette union qui ne manquait pas d'éclat. Son cousin Bussy avait beau lui écrire que M. de Grignan « usait beaucoup de femmes » (et, en effet, il avait été marié déjà deux fois avant ce mariage-ci), Mme de Sévigné affirmait de son côté : « C'est un très bon et très honnête homme qui a du bien, de la qualité, une charge, de l'estime et de la considération dans le monde. » En somme, ce Grignan ne lui déplaisait pas; ce n'est en tout cas pas à propos de lui qu'elle a dit d'un mâle : « qu'il abusait du droit que les hommes ont d'être laid. » Et pourtant son Grignan de gendre n'était pas beau : énorme nez, barbe en touffe ébouriffée, mais

il avait bon air et belle tournure et chantait d'une belle voix; et il était fort amoureux de sa troisième femme. Cet amour finit même par agacer Mme de Sévigné et, malgré qu'il ne lui déplût pas de devenir grand mère, elle écrivit à Bussy à propos de l'état de Mme de Grignan : « Je ne suis pas accoutumée à la voir grosse : j'en suis scandalisée aussi bien que vous. » — Elle fut ainsi, cette pauvre marquise, scandalisée six fois en neuf ans. — Elle en blâma fort son gendre... et le cousin Bussy n'en fut pas moins furieux. D'ailleurs, sur ces six grossesses, trois enfants seuls vécurent et les lettres de Mme de Sévigné ne nous font grâce ni des couches, ni des fausses couches, ni des suites de couches. Ce Grignan avait le diable au corps et il aimait Mme de Grignan d'une façon par trop excessive. Aussi Mme de Sévigné lui fait-elle mille plaintes à ce sujet, conseils, recommandations, prières.

Puis, pour ne pas le mécontenter et l'irriter tout à fait, de loin, elle le cajole et le pateline : « J'embrasse mon cher Grignan, bien que je ne sois pas contente de lui », ou : « J'embrasse Grignan et le baise à la joue droite au-dessous de sa touffe ébouriffée », ou bien encore : « J'embrasse M. de Grignan, quand ce serait le troisième jour de barbe épineuse et cruelle... »

Elle lui lance aussi de petites malices par ci, par là. Elle décrit sa « robe de chambre d'omelette ». Elle écrit à sa fille restée à Grignan, alors que le mari accompagnait sa belle-mère à Marseille : « Le Gouverneur me donna les violons que je trouvai très bons. Il vint des masques plaisants : il y avait une petite Grecque fort jolie; votre mari tournait tout autour. Ma fille, c'est un fripon. Si vous étiez bien glorieuse, vous ne le regarderiez jamais. » Certes, elle plaisante, mais plus tard en maintes circonstances elle ne se gêne pas pour plaisanter encore mieux avec l'air de n'y pas toucher, des passions, des galanteries de son grand gendre qui, comptant à Aix jusqu'à six maîtresses, se trouve sans en avoir aucune : l'une étant malade, l'autre en voyage, etc. Ou bien encore elle explique à sa fille qu'un ami lui écrit : « Mme de Grignan est jalouse sans le savoir et Grignan amoureux sans y croire. » Enfin, elle se moque, cette aimable belle-mère, mais avec un rien de rosserie, et sous les airs de folie et de négligence dont elle traite les farces réelles ou supposées de M. de Grignan, il entre peut-être une pincée de vérité, un condiment qui fait lire entre les lignes :

« Ma fille, vous êtes avertie », ou bien : « Ma fille, n'y prenez pas garde », ou encore, ceci flottant comme une buée sur ces phrases d'enjouement : « Venez donc me trouver, ma chère, il saura bien se passer de vous. »

Toutefois, en bien d'autres circonstances, elle est fière de ce gendre, et, de cette fierté, flatte sa fille : « L'affaire d'Orange fait ici un bruit très agréable pour M. de Grignan. Cette grande quantité de noblesse qui l'a suivi par ce seul attachement qu'on a pour lui, cette grande dépense, cet heureux succès, car voilà tout, tout cela fait honneur et donne de la joie à ses amis qui ne sont pas ici en petit nombre. Le Roi dit à son souper : « Orange est pris... je suis fort content de Grignan. »

Ou bien, si sa fille est auprès d'elle et le mari à Grignan, c'est à lui qu'elle écrit, donnant des nouvelles, affirmant : « Je trouve à propos de vous dire à vous-même que je vous aime trop. Vous nous manquez fort; nous avions de la joie de vous voir revenir les soirs ; votre société est aimable et, hormis quand on vous hait, on vous aime extrêmement. » On ne peut dire à quelqu'un avec plus de grâce qu'on l'aime extrêmement lorsqu'il est loin tout seul et qu'on le hait lorsqu'il emmène sa femme. Mais aussi, elle le flatte, tout en prenant soin de vanter sa fille : « Ne cessez point d'être aimable, puisque vous êtes aimé... » ; et encore : « Est-ce qu'en vérité je ne vous ai pas donné la plus jolie femme du monde? Peut-on être plus honnête, plus régulière ? Peut-on vous aimer plus tendrement ? Peut-on souhaiter plus passionnément d'être avec vous? etc., » et aussi quand Mme de Grignan doit le rejoindre, ce provençal de mari : « Hélas ! je l'ai encore cette pauvre enfant. » « Je ne prétends pas qu'elle évite le froid, ni les boues, ni les fatigues du voyage, mais je ne veux pas qu'elle soit noyée. Cependant, je vois ma fille dans une telle impatience de partir que ce n'est pas vivre que le temps qu'elle passe ici présentement. » Autrement dit, à ce possesseur qui l'attend au loin : « Ne vous fâchez pas, ne soyez pas jaloux de moi sa mère. C'est déjà comme si je ne l'avais plus » ... Ah ! l'on est en délicatesse avec un gendre surtout lorsqu'il habite si loin, dans un si grand château et qu'on se le représente toujours comme un ogre assez aimable, de temps en temps, pour se priver de sa chair fraîche.

Aussi, plaignant sa fille si mal portante et délicate de ces voyages, de ces grossesses, de ces perpétuelles fatigues, ajoute-

t-on : « J'embrasse ce fripon de Grignan, malgré ses forfaits. » Et les forfaits recommencent. Et la pauvre belle-mère recommence aussi : « La mode de Provence me fait peur. Écoutez, M. le Comte. Vous vous plaisez dans vos œuvres : au lieu d'avoir pitié de ma fille, vous ne faites qu'en rire ; il paraît bien que vous ne savez ce que c'est que d'accoucher... Pensez-vous que je vous l'aie donnée pour la tuer, pour détruire sa santé, sa beauté, sa jeunesse. » Mais néanmoins, elle est trop contente que ce monstre soit un Grignan et, sa fille ayant rencontré en voyage des personnes portant ce même nom, Mme de Sévigné s'écrie : « Qu'est-ce que c'est que ces Grignans-là ? Pourquoi n'êtes-vous pas uniques en votre espèce ? »

Tout cela, en somme, est d'une très excellente belle-mère, et d'ailleurs Mme de Sévigné sentait fort bien qu'elle aimait assez ce redoutable gendre et ce n'était pas seulement pour plaisanter qu'elle lui disait : « Je crois que de vos belles-mères, aucune ne vous a aimé autant que moi. » Elle le servit en toutes circonstances, par toutes les influences qu'elle possédait dans la société et à la Cour, et ce qu'elle put faire et conseiller pour arrêter sur la route de sa ruine ce Grignan fastueux, insatiable, magnifique et prodigue, elle le fit ; se dépouillant et dépouillant son propre fils qui, lui, pourtant, n'était que dépensier... Mais je ne vais pas vous ennuyer encore d'affaires d'argent, en ce moment où tous et toutes ne s'occupent que de cela... Vous le savez, malgré tous les sacrifices et toutes les combinaisons, les Grignan furent ruinés. Mais je ne crois pas que Mme de Sévigné ait eu le chagrin de constater la ruine totale. Elle mourut, comme je l'ai déjà dit plus haut, à Grignan, en ce château qui fut le cauchemar de sa vie puisqu'il symbolisait à la fois la puissance et l'absence de sa fille bien-aimée. Elle mourut de la petite vérole, dit-on. Mais, puisque cela n'est pas sûr, supposons une autre moins laide maladie ne défigurant pas cet aimable visage, ce teint demeuré, en dépit des ans, frais et joli. Elle mourut, ce qui est sûr, à bout de forces, ayant soigné sans répit sa fille si malade pendant toute cette année 1695-1696. Le 29 mars, elle écrivit la dernière lettre que nous connaissons d'elle à son cousin Coulanges : réponse à une lettre où celui-ci lui disait : « Le chapitre des mariages est fini, c'est maintenant celui des morts qui commence... » Et il terminait une énumération de deuils par ces mots qui saisissent : « Je

crains bien que toutes ces morts n'aient de la suite. » Quelques jours après, sa chère correspondante cessait de vivre à son tour.

Nous avons lu les lettres des gens de sa famille et de son entourage qui tous se lamentent de cette mort et la pleurent avec le plus véritable regret. Des lettres de la comtesse de Grignan au président de Moulceau, à M. de Pomponne expriment avec retenue et dignité une peine sans nul doute très profonde où l'on sent à toute ligne retentir, au lieu de : « Que je l'aimais ! » « Comme elle m'aimait ! » Charles de Sévigné, lorsqu'il écrit à sa sœur, n'est que tendresse et délicatesse. Mais ce sont des lettres de M. de Grignan, deux lettres de cet aimable et redoutable gendre, qui sont à ce sujet le plus simplement émues et pleines à la fois d'un attachement véritable et d'une respectueuse admiration. Voici ce qu'il écrivit à M. de Coulanges.

A Grignan, le 23 mai 1696.

« Vous comprenez mieux que personne, monsieur, la grandeur de la perte que nous venons de faire et ma juste douleur. Le mérite distingué de Mme de Sévigné vous est parfaitement connu. Ce n'est pas seulement une belle-mère que je regrette, ce nom n'a pas accoutumé d'imposer toujours ; c'est une amie aimable et solide, une société délicieuse. Mais ce qui est encore bien plus digne de notre admiration que de nos regrets, c'est une femme forte dont il est question, qui a envisagé la mort dont elle n'a point douté dès les premiers jours de sa maladie, avec une fermeté et une soumission étonnantes. Cette personne si tendre et si faible pour tout ce qu'elle aimait n'a trouvé que du courage et de la religion quand elle a cru ne devoir songer qu'à elle.. Je vous donne tous ces détails, monsieur, parce qu'ils conviennent à vos sentiments et à l'amitié que vous aviez pour celle que nous pleurons ; et je vous avoue que j'en ai l'esprit si rempli que ce m'est un soulagement de trouver un homme aussi propre que vous à les écouter et à les aimer... etc. »

Il faut qu'une femme ait eu bien du mérite, bien de la grâce, bien du charme et du tact et du bon goût, malgré sa passion pour sa fille qui, si souvent, dut agacer le mari de celle-ci, pour avoir inspiré au mari de cette fille, en somme à ce rival, de tels sentiments et une telle amitié. Je ne connais point de certificat comparable donné par un gendre à une per-

sonne de ce cœur et de cette intelligence, que devaient égaler, sinon surpasser sa séduction, sa bonne humeur, son caractère et son agrément.

Quant à la fin si chrétienne, si ferme de la petite-fille de sainte Chantal, qui s'en étonnera? En elle comme en son fils, qui par tant de points lui ressemblait, le goût de Dieu était resté. Et puis, qu'est-ce que la mort pour cette âme qui avait souffert de tant de séparations? Non plus un départ, mais un repos : c'est regagner enfin le lieu où tous se retrouvent et d'où nul ne s'en va plus jamais. Ah! mesdames, messieurs, même si vous ne croyez pas au plus séduisant Paradis, je vous en prie, un moment, croyez avec moi que Mme de Sévigné et tous les siens sont enfin réunis dans une province céleste et charmante. Une province qui est tout à la fois Bretagne, Provence, environs de Paris, Sucy, Livry, Aix et Grignan. Lumière provençale, charme breton, parfums de l'Ile-de-France, tout est là; sous un berceau de chèvrefeuilles plus odorants et plus « aimables » encore que ceux-là du jardin de M. de Coulanges, Mme de Sévigné se repose. Elle ne craint plus de voir la quitter sa belle Madelonne. Le *Bien Bon* en ce ciel est un Dieu qui ne sépare point. Évidemment, l'on n'y écrit pas autant de lettres, sauf pour passer le temps en quelque jour d'éternité, et sur papier d'azur par complaisance on les envoie aux cousins et amis qui résident encore en purgatoire... Oui, s'il vous plaît, croyons cela. Car je ressentirais trop de peine, en finissant cette causerie imparfaite, si je ne m'imaginais cette Mme de Sévigné, qui souffrit tant de l'absence et de l'attente en sa vie terrestre, jouissant enfin de repos, de continuité, de contentement et de certitude, en un ravissant paysage, appuyée — également — sur son fils et sur sa fille, et entourée de tous ceux et de toutes celles qu'elle a si fidèlement et si fervemment aimés.

GÉRARD D'HOUVILLE.

LA
TRANSFORMATION SOCIALE
A L'ÉPOQUE NAPOLÉONIENNE[1]

I

DU XVIIIe AU XIXe SIÈCLE

Comment la France du XVIIIe siècle est devenue la France du XIXe siècle ; comment la France royale s'est transformée en France républicaine ; comment, après ce violent arrachement qu'avait été la Révolution, un monde nouveau s'est constitué sur les débris de l'ancien ; quelle fut l'évolution de la crise, quelles sont les suites actuelles, quelles seront ses suites probables (puisqu'elles ne sont pas encore consolidées et figées dans une réalisation définitive), tel est le problème que d'autres ont abordé, que j'aborde à mon tour.

Précisons-en les termes : comment le courtisan à perruque poudrée, avec, au côté, l'épée « en quart de civadière », est-il devenu le parlementaire en chapeau haut de forme et en redingote noire qui a administré la France dès que l'ère révolutionnaire fut close ? Comment « l'ouvrier mécanique », l'artisan, inaperçu en tant qu'élément politique et social, même par Mirabeau, devint-il peu à peu le membre redouté de cette puissante aristocratie des syndicats, de cette classe du prolétariat qui prétend être seule apte à la conduite des affaires publiques ? Comment le paysan de La Bruyère et de Young, blotti comme un lièvre dans son sillon, est-il, maintenant, le propriétaire d'une terre sans redevance et sans hypothèque,

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 mars, 15 septembre, 1er et 15 octobre 1925.

faisant la loi sur le marché des subsistances, dispensateur de la nourriture sociale?

Comment, d'un désordre immense, ce nouvel ordre est-il né? Mais, comment aussi le nouvel ordre a-t-il gardé la tare de son origine immédiate, le désordre, et celle de son origine lointaine, le privilège? Et comment risque-t-il de retomber dans l'un ou l'autre mal, s'il ne recourt, contre des diathèses morbides, à des soins constants et à une prophylaxie attentive? C'est cela que je voudrais essayer de rechercher et c'est à ces questions que je voudrais essayer de répondre par l'étude attentive de la phase initiale.

Voyons donc, d'abord, quels furent les principaux facteurs de cette transformation. En les plaçant sous le microscope de la réflexion et de la comparaison, nous découvrirons, sans doute, les instincts, les intérêts, les sentiments, les raisons auxquels ils obéissaient, car ce sont ceux qui font agir, d'ordinaire, la société des hommes.

La refonte sociale, au début du XIXe siècle, a-t-elle eu pour réalisateurs principaux, soit le temps, soit l'homme extraordinaire qui parut à cette époque, Napoléon? Faut-il y voir surtout une opération de police autoritaire exécutée par l'armée? Ou bien est-ce l'action de telle ou telle classe, en particulier de la bourgeoisie? S'agit-il d'un phénomène agraire? S'agit-il d'un mouvement démagogique? Tout a été dit; je voudrais examiner chacune de ces affirmations, les ramener, les unes et les autres, à leur valeur propre et dégager, si possible, le ressort intime qui détermina, alors, l'évolution secrète et mystérieuse de la vie française.

LA REFONTE SOCIALE FUT-ELLE L'ŒUVRE DU TEMPS?

Reportons-nous aux environs de l'année 1804 : c'est le moment où la grande transformation se réalise, coïncidant avec l'avènement de Napoléon à l'Empire.

D'ordinaire, pour ces œuvres considérables et difficiles, le temps est indispensable; l'histoire ne fait rien sans lui. Agit-il, dans cette circonstance, d'une manière telle qu'on puisse attribuer à ses lentes évolutions le résultat total?

Les dates suffisent pour l'établir, le temps a manqué à la Révolution et à la reconstitution qui l'a suivie. Tout s'est fait

à l'esbrouffe. Cinq ou six années, dix ans au plus, c'est une journée en histoire.

Pour les contemporains, flagellés du fouet de la Terreur, les semaines d'angoisse ont passé avec une rapidité telle qu'ils n'ont pas même senti leur fuite. Le souffle de la mort était encore sur eux qu'ils se reprenaient à vivre énergiquement.

Croyons-en le témoignage de l'homme qui avait le plus d'intérêt à sonder son époque, Bonaparte lui-même. Il écrit à Joseph, son frère et son confident, le 18 juillet 1795 : « Le luxe, les plaisirs et les arts reprennent ici (à Paris), d'une manière étonnante. Hier on a donné *Phèdre* à l'Opéra au profit d'une ancienne actrice : la foule était immense depuis deux heures de l'après-midi, quoique les prix fussent triplés. Les voitures, les élégants reparaissent ou, plutôt, *ils ne se souviennent plus que comme d'un long songe qu'ils aient jamais cessé de briller*. Les bibliothèques, les cours d'histoire, de chimie, de botanique, d'astronomie, etc., se succèdent. Tout est entassé dans ce pays pour se distraire et rendre la vie agréable ; l'on s'arrache à ses réflexions et quel moyen de voir en noir dans cette application de l'esprit et dans ce tourbillon si actif ? Les femmes sont partout, aux spectacles, aux promenades, aux bibliothèques. Dans le cabinet du savant, vous voyez de très jolies personnes. Ici seulement, de tous les lieux de la terre, elles méritent de tenir le gouvernail. Aussi les hommes en sont-ils fous, ne pensent-ils qu'à elles, ne vivent-ils que pour elles. Une femme a besoin de six mois de Paris pour connaître ce qui lui est dû et quel est son empire » ; (1) et, bientôt après : « L'on est assez bien ici et fort porté à la gaîté ; l'on dirait que *chacun a à s'indemniser du temps qu'il a souffert et que l'incertitude de l'avenir porte à ne rien épargner pour les plaisirs du présent.* » Lui, si froid, si impatient de sa destinée, si abattu parfois, se laisse emporter au courant : « Je vais me marier », écrit-il. Joséphine est déjà dans sa vie, on pourrait dire dans sa peau.

C'est bien la société qui renaît : les femmes sont, toutes voiles dehors, en partance pour le plaisir. Elles veulent oublier ; elles veulent vivre. Le temps est leur plus cruel ennemi : « Vite, vite ! » La rapidité du tourbillon est une jouissance de plus.

(1) Publiée dans *Mémoires* du roi Joseph, édit. Du Casse, t. I, p. 133.

Elles tournent, les hommes tournent, la Révolution tourne, la société a tourné : et la voilà, en ce prompt lendemain, l'envers de ce qu'elle était la veille.

Mais, les deux faces, celle qui regarde le passé et celle qui regarde l'avenir, se distinguent à peine. « L'Incroyable », c'est un gentilhomme déguisé, le gourdin remplaçant l'épée; comment ne pas reconnaître l'évêque d'Autun dans le ministre haut en cravate qu'est devenu Talleyrand?

La transformation se fait; mais ce n'est pas le temps qui l'accomplit. La société s'est ressaisie d'un coup si brusque qu'elle est, elle-même, comme aveuglée du choc : elle sent naître en elle la vie nouvelle, alors qu'elle est encore prise dans l'ancienne.

Une Française extrêmement intelligente, Mme de Lage de Volude, violemment royaliste, émigrée enragée et ne voulant rien s'arracher de ce délicieux passé qui reste tout pour elle, éprouve, dès la première minute du retour, ce je ne sais quoi qui la saisit à la gorge, qui la suffoque, et qu'elle est bien obligée de subir en le maudissant. « J'étouffe, écrit-elle à une correspondante, au sujet de tout ce que je vois;... et j'ai pris le parti de ne point aller dans le monde, parce qu'avec mon caractère, ma franchise, mon irritation devant certaines manières, cela me paraît impossible. Oh! ma chère, rien ne peut te donner une idée de l'unique occupation que l'on a prise *de conserver et de se procurer de l'argent, du manque d'éducation et de l'absence de tout respect. Les enfants de notre société ne sont pas mieux que les autres*; ils justifient leur conduite, *leur avidité pour l'argent*, leur passion pour le jeu, par des raisonnements qui me font plus mal que leur conduite. J'ai le cœur navré! Je sentais bien l'impossibilité d'y vivre avec mes sentiments et loin de mes amis; mais, depuis que j'ai touché la réalité, ma résolution est bien plus irrévocable : ils me tueraient à force de chagrin (1). »

L'argent, le *manque d'éducation*, l'*absence de respect*, *les affaires*, et, par suite, l'avènement des nouvelles couches sociales..., le courant emporte tout le monde et « jusqu'aux enfants de notre société »! C'est bien l'accomplissement de la Révolution, la consommation des siècles. Le tout, — voyez les dates, — en quelques semaines!

(1) Comtesse H. de Reinach Foussemagne, *la Marquise de Lage de Volude*, p. 190

Le décalage des fortunes, les nécessités brutales de l'existence, la vie chère, la crise fiduciaire, la peur de la faim, le besoin de bien-être généralisé et de plaisirs immédiats, voilà, avec une soudaineté inouïe, l'apparition brutale des temps nouveaux. Il faut s'y accommoder ou périr.

Cependant, du désordre, s'échappe déjà l'ordre futur, se conformant et s'adaptant à ces nouvelles données. L'entêtée marquise finira bien par s'y soumettre; et sa vie, sa courte vie, verra, dans sa propre famille et parmi les siens, s'accomplir l'évolution. Tant cela s'est fait brusquement : le temps y compte à peine.

LA TRANSFORMATION SOCIALE EST-ELLE L'ŒUVRE DE NAPOLÉON?

A défaut du temps, est-ce *l'homme*? Est-ce Napoléon qui, de cette évolution soudaine, a été le grand ouvrier? Quel homme, en effet, a été plus évidemment qualifié et *appelé*?

Oui, cet homme extraordinaire a fait beaucoup. On ne saurait mesurer, tant elle est énorme et diffuse, sa part dans l'œuvre accomplie. Mais qu'eût-il fait lui-même, « l'adolescent acharné », sans son époque, hors de son époque, contre son époque?

Un serviteur qui a connu toutes les phases et tous les dessous de cette étonnante carrière, le directeur de sa police intime, Desmarets, conclut le livre où il consigne sa pensée expérimentée et avertie, par cette réflexion qui est au-dessus de la cervelle moyenne d'un policier : « En général, ce qui caractérise des grands événements politiques (il s'agit de la Révolution), c'est l'action qu'ils exercent sur les individus. Sans aucune exception, les plus forts parmi les chefs ne dominèrent rien, ne commandèrent rien... Puissants s'ils suivent le courant, ils ne sont plus rien s'ils s'en écartent. *C'est cela qui fut la véritable étoile de Napoléon.* »

Certes, Napoléon est un grand chef : grand chef militaire, grand meneur d'hommes, génie incomparable. Il veut l'ordre, il veut l'union, il veut une ferme discipline sociale. C'est à cela que, pendant vingt ans, s'obstina sa forte persévérance.

Nous avons dit ce que fit sa politique pour obtenir l'apaisement : les résonances de sa voix sont non moins fortes, quand il s'agit de l'ordre social : « Je ne veux aucun désordre », dit-il

à Fouché, en se retournant sur la première marche du trône. « Qu'on fasse silence ! » C'est la consigne (1).

Mme de Staël, avec la perspicacité de la haine ou, plus exactement, de la terreur qu'il lui inspire, a fortement marqué ce moyen de gouvernement qui est le sien et qui ne tend, en somme, qu'à reconstituer la société, brisée en miettes, par la balance entre les partis : « Bonaparte, écrit-elle, ne frappait jamais les royalistes, ou les jacobins, sans partager le même nombre de coups entre les uns et les autres : c'est le seul genre de justice distributive dont il ne se soit jamais écarté, il se faisait ainsi des amis de ceux dont il servait les haines. »

Et l'ardente inquisition de la femme, prétendant dévoiler le coin le plus noir de cette âme close : « On verra par la suite, ajoute-t-elle, que c'est toujours sur la haine qu'il a compté pour fortifier son gouvernement; car il sait qu'elle est moins inconstante que l'amour. Après une révolution, l'esprit de parti est si âpre, qu'un nouveau chef peut le captiver en servant sa vengeance encore plus qu'en soutenant ses intérêts; chacun abandonne, s'il le faut, celui qui pense comme lui, pourvu que l'on poursuive celui qui pense autrement (2). »

Quoi qu'en dise l'éloquente haïsseuse, il savait aussi employer à ses fins l'amour. On connaît le nombre de mariages qu'il fabriqua entre ses hommes de guerre et les filles des grandes familles : plusieurs de ces unions furent heureuses, la plupart satisfaisantes. Les intérêts, les sentiments, l'habitude, les convenances abaissèrent des barrières qui, par la suite, ne se relevèrent plus. La fusion des classes, que la Révolution avait mise dans les lois, Napoléon, — tel un conquérant antique, — la porta dans les mœurs par la saisie des femmes.

Oui, Napoléon eut cette volonté, ce savoir-faire, cette autorité, d'aider, par tous les moyens, à la refonte sociale dont il était le premier bénéficiaire. Il réussit sur beaucoup de points, et quand il suivait le courant : mais il échoua sur d'autres et sur ce qui lui tenait le plus à cœur, la création d'une aristocratie militaire, soutien de la dynastie qu'il fondait.

Pour faire court, l'on ne trouve, dans l'ordre qui naît, l'empreinte vraiment napoléonienne et la griffe du lion, que

(1) *Corr.*, X, 23.
(2) *Souvenirs d'exil*, édit. Paul Gautier, p. 39.

dans deux ordres d'initiative, conformes, d'ailleurs, aux besoins de l'époque, l'exemple du travail et le souci de la respectabilité.

Napoléon fut, avant tout, un monarque travailleur. En cela, moderne et véritablement précurseur, le premier de ces grands manieurs d'hommes qui, durant leurs vies si remplies, ne perdirent pas une seconde et défoncèrent d'arrache-pied et à la sueur de leur front, la portion du sol qui leur était livrée. A ce point de vue, Emerson est excellent quand il le désigne comme le « capitaine des parvenus », « le chef de l'*âge industriel* ».

Que l'on repasse, dans la pensée, la vie futile et dissipée que menaient les rois et même les ministres des rois avant 1789, celle par exemple, qu'un Gouverneur Morris nous a décrite pour la France, un Malouet pour les Bourbons d'Espagne, la famille de Portugal, etc. ; que l'on compare la façon d'employer leur temps, des prétendants, le futur Louis XVIII, le futur Charles X : la chasse, le jeu, les plaisirs, le favoritisme, le bavardage, le protocole, l'intrigue absorbant tous leurs instants.

Napoléon, lui, travaille. « Sa Majesté dévore tout », écrit Lebrun ; et l'on travaille autour de lui. Tout le monde sur le pont jusqu'aux limites extrêmes de l'Empire. Pasquier dit : « Comment aurait-on pu se permettre la moindre négligence lorsque l'exemple d'une infatigable activité était donné de si haut? » « Gérando (secrétaire général du ministère de l'Intérieur) n'a plus un jour de l'année, plus un moment de la journée à sa disposition, depuis sept heures du matin jusqu'à onze heures du soir, et parfois bien plus tard encore. Il ne peut plus écrire à ses amis, il ne peut aller les voir. » (1)

Si l'on considère les campagnes de Napoléon, l'on croirait qu'il a passé son temps à cheval ; mais, si l'on pèse sa correspondance, on dirait qu'il n'a pas quitté le bureau !

Ce qui lui appartient dans la grande refonte sociale, il l'accomplit, d'abord, par l'exemple et l'exigence du travail. Mais le travail, vertu éminemment napoléonienne, est aussi une vertu *bourgeoise*. Le grand chef, le grand *patron*, le grand *industriel* donne le branle à l'immense entreprise d'exploitation

(1) *Lettres* de la Baronne de Gérando, 22 décembre 1804, citée par M. Lanzac de Laborie, *Paris sous Napoléon*, t. III, page 130.

des forces de la nature que sera l'âge nouveau. Oui, sur ce point décisif, Napoléon est bien initiateur.

Un autre caractère des temps nouveaux porte tout spécialement la marque du grand homme : c'est le souci et la règle de la respectabilité, vertu non moins bourgeoise.

Personnellement, Napoléon n'a pas de mœurs; il n'a pas de manières. Ses amours diverses sentent la garnison : il met le poing sous le menton aux femmes et leur jette au passage les propos les plus singuliers. Ces sentiments, ces façons, ce ton sont ceux de sa cour. Les dessous de ce faste ne sont pas tous beaux.

Ceci dit, le chef *se tient* et il entend *qu'on se tienne*. Pas de maîtresse reconnue, pas de scandale étalé. Le contraste est frappant, également, avec la conduite privée des rois et des courtisans qui papillonnaient autour d'eux. Le mot juste a été dit par la princesse Dolgorouka à une dame du faubourg qui l'interrogeait ironiquement sur « cette cour » : « Ce n'est pas une cour ; c'est une puissance. »

En un mot, le fond des mœurs ne s'est pas grandement amélioré ; mais on leur a mis, par ordre, un masque de décence, de convenance. Les femmes avaient régné jusqu'à l'avènement de l'Empereur. Tout de suite et par lui, le gouvernement redevient l'affaire des mâles. C'est un des traits qui marque le plus la différence des deux époques.

Quelques témoignages de femmes expliqueront ces nuances qui distinguent l'une de l'autre les deux sociétés. Rentrée en France, sous le Consulat, cette spirituelle marquise de Coigny peint en traits piquants l'existence légère où elle s'est trouvée, d'abord, si à son aise : « Quelquefois, écrit-elle, nous allons aux Glacières, espèce de café où se rassemblent la bonne et la mauvaise compagnie et qui sont très fashionables, en cette saison, de dix heures à minuit. Les costumes de toute sorte qu'on y rencontre sont plus curieux par leur indécence que par leur élégance. On ne porte jamais, sous aucun prétexte, plus d'un jupon, et les dames du nouveau style et du nouveau monde n'en portent pas du tout. Ceci est de toute vérité comme de toute impudeur, particulièrement dans les salles éclairées où je vous jure qu'on distingue clairement les ombres... » Les mœurs conjugales sont peintes du même pinceau : « Le baron de M... est arrivé, plus amoureux, plus confiant et plus

empressé que jamais, dans les bras de sa femme qui l'y a reçu tout comme un autre (1). »

Et voici, soudain, que cet air se dissipe, cette atmosphère se purifie. Un autre témoin, Mme de Rémusat, chroniqueur attitré de la Cour impériale, donne le ton nouveau. Que de précautions, que de manières, quelles lèvres pincées et comme dans ses « souvenirs de souvenirs », tant de fois raturés, la femme du grand Chambellan laisse adroitement deviner ce qu'elle voudrait tant qu'on ignorât !

Et comme sa prose fluide respire, malgré tout, parmi ces plaisirs commandés, un sombre ennui. « L'Empereur ne badine pas, disait Talleyrand : *Il veut qu'on s'amuse.* » Le plaisir sur commande et la volupté sous cape, telles sont les mœurs officielles.

Ce monstre de faux-semblant qu'est Mme de Genlis nage dans son élément en décrivant ces nouvelles mœurs où elle se reconnaît comme dans un miroir : car, c'est toujours soi-même qu'une femme regarde chez les autres : « Des femmes d'une conduite au moins imprudente, écrit-elle, en parlant des premières années du siècle, dissertaient gravement sur toutes les affections de l'âme et sur tous les devoirs de la vie. Livrées à l'ambition, à la plus extrême dissipation, elles vantaient avec enthousiasme le charme de la retraite, de la lecture, et la puissance de l'amitié, elles peignaient l'amour sous les traits les plus romanesques et ne le concevaient que *platonique*... On ne marchait point sans effronterie vers le vice, on ne levait point avec audace le masque de la vertu... On n'était pas tout à fait hypocrite, on mettait plus de soin à s'abuser soi-même, qu'à tromper les autres, etc. » (2).

Ainsi, en ces années de trouble, a évolué l'amour. Pécheresses aux yeux baissés !

Cette tenue discrète, cet air de n'y toucher pas, ce voile de décence qui couvre, soudain, le turban de Mme de Staël et les jambes de la Tallien, cette innocence pleurnicheuse et ossianesque d'où naîtra le grand mensonge romantique, c'est bien une autre création napoléonienne. Sur l'ordre social régnera désormais ce qu'on appelle, d'un mot qui prend son vol alors, la *considération*.

(1) *Mémoires de Bouillé*, édit. *Soc. Hist. contemporaine*, t. III, *passim*.
(2) *Dictionnaire des étiquettes et des usages du monde*, 1818, t. I, p. 27.

Qu'il le sache ou non, qu'il le veuille ou non, l'Empereur prépare, ici encore, le lit de son héritier présomptif, le bourgeois. Grand ordonnateur, mais surtout des apparences et des formes, dans les mœurs, il a aligné plutôt qu'il n'a créé.

Empruntons, finalement, à Balzac le portrait d'une de ses grandes dames de la Restauration, « la Femme de Trente ans », de « quarante ans », qui survit à l'Empire. La voici qui se découvre aux yeux du grand observateur. Elle a fait ses premières armes sous le Consulat. L'Empire, la Restauration se sont succédé, elle est toujours là, toujours « jeune », toujours passionnée : « Sa mise était en harmonie avec la pensée qui dominait sa personne... Aussi, ne surprenait-on jamais en elle de ces petits calculs de coquetterie qui gâtent beaucoup de femmes. *Seulement*, quelque *modeste* que fût son corsage, il ne cachait pas *entièrement* l'élégance de la femme... *Ce reste* de coquetterie se faisait excuser par une gracieuse *nonchalance*... La manière dont elle tenait ses deux coudes appuyés sur les bras de son fauteuil et joignait les extrémités des doigts de chaque main, *en ayant l'air* de jouer; la courbure de son cou, le laisser-aller de son corps, *fatigué, mais souple*, qui paraissait *élégamment brisé* dans le fauteuil, l'*abandon* de ses jambes, l'*insouciance* de sa pose, ses mouvements pleins de *lassitude*, tout révélait en elle une femme *sans intérêt dans la vie.* »

On dit que Balzac s'est inspiré, pour ce portrait, de la figure de la duchesse d'Abrantès. Celle-ci, trop heureuse de distribuer ses faveurs, toujours ardentes, au jeune et fruste imprimeur, n'était pas tout à fait « sans intérêt dans la vie »; seulement, la fine mouche avait suivi son temps. Veuve de Junot, elle était devenue « royaliste », « restauration », « congrégation ».

De Louis XV à Louis XVIII, les mœurs ont évolué, sous l'influence napoléonienne, vers cette correction, cette tenue de surface, ce formalisme où le romantisme encadrera bientôt la « femme fatale » et où le piétisme emboîtera l'hypocrisie. Napoléon avait, par le sentiment des convenances, purifié l'air fétide du Directoire.

Ceci dit, les deux conditions indispensables pour jeter jusqu'au sol les fondements de la société nouvelle, lui avaient été refusées; comme la Révolution, il avait manqué de temps, et, comme à la Révolution, Dieu lui avait manqué.

Le temps : sa période de fécondité créatrice est si courte! Le Consulat fini, il lui reste, après 1804 trois ou quatre années ; je préciserai bientôt. Mais, à partir d'Eylau ou, si l'on veut, à partir de Baylen, il ne fait plus que se défendre. Lancé, dès lors, sur la pente de sa chute, tout ce qu'il produit, dans une activité toujours immense, n'est que répétition, efforts désespérés, graines jetées au vent. Se cramponner à sa puissance, à sa gloire, à son destin, devient sa seule pensée, son unique activité. Sa correspondance se vide des grandes initiatives et son étoile s'obscurcit.

Dieu : Bonaparte avait dit : « Je me mettrai avec Dieu. » Vainqueur à Marengo, il avait eu la magnifique inspiration du Concordat. On allait répétant : « Quarante mille prêtres seront ses agents dévoués. » Ils se groupèrent autour de lui, en effet. Bien mieux, il a eu, — logiquement, — dans son jeu, à partir de cette signature, la force suprême, l'ordre divin.

Or, ne voilà-t-il pas qu'il s'avise de tout briser en raison du « tableau » qu'il s'est fait d'un Empire à la Charlemagne englobant jusqu'aux États pontificaux (1). Il rompt violemment avec la Papauté et sa politique n'a plus de sens à partir du jour où il enferme le Pape à Fontainebleau. Je ne puis croire que Napoléon ait réellement adressé à Dupuytren la parole que rapporte Mme de Staël : « Je veux rétablir la religion comme vous vous servez de la vaccine, l'inoculer pour la détruire (2). »

S'il l'avait dite, et surtout s'il l'avait pensée, ce serait un bien inutile mensonge et dont sa gloire elle-même se trouverait ternie. Ce qui est certain, c'est qu'en abandonnant la politique du Concordat, il n'était plus « avec Dieu ». Dieu s'était retiré de lui. Sa « mission » s'achevait dans un désastre national auquel un second effort de son génie ne pouvait même plus remédier.

LA DISCIPLINE SOCIALE ET L'ARMÉE

Si ce n'est pas le *temps*, si ce n'est pas l'*homme*, faut-il, comme on l'a souvent affirmé, chercher l'établissement de

(1) Au cardinal Fesch : « Je n'entends plus que la cour de Rome s'occupe de politique... Dites-lui bien que je suis Charlemagne, l'épée de l'Église, leur empereur, que je dois être traité de même ; qu'ils ne doivent pas savoir s'il y a un empire de Russie. Je fais connaître au Pape mes intentions en peu de mots. S'il n'y acquiesce pas, je le réduirai à la même condition qu'il était avant Charlemagne (*Corr.*, février 1806).

(2) *Dix années d'exil*, p. 54.

l'ordre nouveau dans une volonté et un acte de la force disciplinée par excellence, l'armée ?

Ici encore, la réponse est négative. L'armée, sous Napoléon, fut un instrument de domination, mais uniquement au dehors. A l'intérieur, c'est à peine si l'on trouve trace de son action. Elle eut son jour le 18 brumaire. Et, encore, quelques tambours battant dans une enceinte retentissante, une escouade de grenadiers un peu éberlués de la besogne où on les jette, est-ce bien l'armée ?

Bonaparte, l'homme du *Souper de Beaucaire* et l'homme de la journée de Vendémiaire savait ce qu'on pouvait faire de l'armée à l'intérieur. Et c'est pourquoi, une fois arrivé, il s'est toujours méfié d'elle ; il connaissait trop l'histoire romaine pour s'exposer au régime des prétoriens par qui se font, mais aussi se défont les empereurs.

En vérité, ce qu'il craignait le plus, c'était un complot militaire. Fouché le tint longtemps par cette menace habilement maniée (1). Pasquier a observé que l'organisation de l'armée impériale ne fut pas l'œuvre de l'empereur. Ce régime de la conscription militaire auquel il dut ses victoires, fut établi par une loi votée, en septembre 1798, sur le rapport de Jourdan. Depuis, l'Empereur n'y toucha jamais, lui qui touchait à tout, n'en parla jamais, lui qui parlait de tout, comme s'il craignait de porter la main sur une institution dont il dépendait et qui, au moindre choc, pouvait s'écrouler sur lui.

Lors du sacre, l'armée seule protesta. Elle était opposée au Concordat ; elle était opposée, non moins, au rappel des émigrés ; elle restait républicaine. D'ailleurs, les soldats n'entendent rien à ce mic-mac politique où nageait le Corse. Quand, au temps du Directoire, les politiciens aux abois cherchaient un militaire qui les protégeât de son épée, les généraux dont ils caressaient la gloire ou la renommée, Joubert, Augereau, Masséna, Moreau, se découvrirent, à l'user, ou indociles ou impossibles ; il ne se

(1) « Lors du Concordat, Macdonald, Delmas, etc. (sans compter Bernadotte) conspiraient contre moi, parce que je rétablissais les prêtres. Il est étonnant combien ils les détestaient. C'est l'opération que j'ai trouvée la plus difficile à mener à bien. Mme de Staël avait réuni les principaux généraux et leur avait raconté qu'ils n'avaient plus que vingt-quatre heures à être quelque chose ; que, si on me laissait faire, j'aurais bientôt quarante mille prêtres, que je me moquerais des généraux et les ferais marcher. » (V. *Dix années*..., p. 73.) — En 1809, Talleyrand et Fouché travaillent encore à lui substituer Murat. (V. *Mémoires* de Pasquier, t. I, p. 355.)

rencontra que cet artilleur, pour consentir à plonger dans les révolutions en déliquescence ce beau corps nu, sans souplesse et sans imagination, l'armée.

Loin de garder l'armée auprès de lui, l'Empereur l'entretint autant qu'il put, loin de la capitale, sur la frontière et au delà. C'est le conseil qu'il eût, nous le savons, donné à Robespierre. Il n'aimait le soldat que dans les camps, attaché à sa besogne qui est de se faire tuer pour vaincre.

Dans le civil, le chef n'en veut pas. De la politique, il l'exclut. Il appréhende toujours quelque coup de force à la Malet. On ne le trouve vraiment en confiance que quand il est sans gardes, au milieu des populations qui l'acclament, par exemple, au cours de ces fameux voyages en Normandie, dans les provinces rhénanes, en Piémont. Il écrit, de Turin, en avril 1805 : « Entouré de cent mille personnes, je n'avais aucune troupe française !... » D'ailleurs, que ferait l'armée à l'intérieur? Nulle rébellion, nulle violence, n'étaient à réprimer par la force. L'ordre régnait. En Vendée, Bonaparte n'eut qu'à ramasser la paix, en la relevant de son prestige.

Les faits l'établissent, la restauration et la discipline nationale dans la vie civile et dans les mœurs ne furent pas l'œuvre de l'armée. Que pesèrent, durant tout l'Empire, hors les champs de bataille, ces hommes de guerre incomparables, les Masséna, les Lannes, les Murat? Il y avait, pourtant, parmi eux de grands citoyens, de grands ministres de l'avenir, comme Davoust, Gouvion Saint-Cyr, Soult, Bernadotte. Or, rien de plus frappant, — avant 1815, — que la négligence volontaire de ces aptitudes civiles chez les militaires. Napoléon ne cache pas son opinion sur ces traîneurs de sabre : il mortifie à plaisir ses lieutenants, quand ils mettent la main sur la machine civile et qu'ils « caporalisent ». Il écrit à Junot, le 8 mai 1806 : « Vous avez traité un préfet (de Parme et de Plaisance) *comme un caporal* de votre garnison. Je pensais que vous aviez assez de tact pour ne pas abuser de votre autorité. Cela me blesse et fait tort à mon discernement. » Et, y revenant, quelques jours après (21 mai) : « L'autorité militaire est inutile et déplacée dans l'ordre civil ; il ne faut point agir *comme un caporal* (1). »

(1) *Correspondance*, XII, 363.

LA BOURGEOISIE ET LA REFONTE SOCIALE

La classe bourgeoise et la classe paysanne seront celles qui profiteront du changement de régime : en furent-elles les initiatrices, les organisatrices ? Cela n'apparaît pas davantage.

Au cours de cette époque militaire et conquérante, la société prend, certainement, un esprit de plus en plus civil ; elle s'embourgeoise, elle change d'état et de figure ; mais, chose frappante, le changement se fait surtout de *haut en bas* ; c'est l'ancienne noblesse, l'ancienne cour qui déposent les ailes du papillon, c'est le soldat lui-même qui rejette la gangue de l'uniforme, tandis que le tiers, « qui n'était rien et qui entend être quelque chose », se boutonne dans sa redingote et attend.

Rien de plus amusant que ce mélange graduel des rangs et le bariolage qui en résulte. « L'un avait une cravate avec un habit habillé ; l'autre un col avec un frac, celui-ci la bourse, celui-là la queue ! » (1) Les nobles *ressortis* se hâtent de prendre le costume qui les fond et les noie dans la foule. Ils avaient bien, dans les mauvais jours, arboré la cocarde et le bonnet rouge !

Les émigrés ont laissé, depuis longtemps, au cours de leurs pérégrinations, le luxe, la perruque et les idées du passé ! Ils rentrent en catimini et font la queue aux boulangeries et chez les spéculateurs : il faut vivre, il faut du pain et de l'argent. Rien d'affirmé, de tranché, de net. On se regarde curieusement, on se surveille les uns les autres, mais on admet tout. On ne s'étonne plus. Augereau crie à sa femme, en plein bal de cour : « Trime ! » Mme de La Rochefoucauld, Mme de Montmorency, avec leurs belles manières, changent les souliers de Joséphine. Voilà le vrai nivellement !

Le travail des mœurs se fait de telle sorte que la trace des anciennes classifications sociales s'efface et que la bourgeoisie, enrichie et surélevée, devient, dans le tourbillon, le lieu où les distinctions anciennes s'atténuent et se perdent. Mme de Genlis indique, encore, ces passages de la transformation : « Le bon ton consistait jadis à s'exprimer toujours avec simplicité, réserve, décence, naturel et clarté, par conséquent, à n'employer jamais de manière de parler basse, libre, proverbiale ou pédan-

(1) Thibaudeau, p. 15.

tesque. Après la révolution, lorsqu'une société *toute neuve* parvint à se rassembler, le *bon air* dont on vient de parler était tout à fait oublié, ou, pour mieux dire, la plus grande partie de ceux qui allaient ouvrir de grandes maisons, n'avaient jamais pu le connaître ; ils savaient seulement qu'il faut qu'un beau salon soit bien doré et bien éclairé. Ils refirent un *bon air français* très simplifié. La seule richesse, à cette époque, fit le *bon air* ; et le charme, invisible mais magique, des châles de cachemire, leur nombre, leur grandeur, leur couleur, décidèrent seuls le « bon air » parmi les femmes (1). »

Voici notre bourgeoisie qui se carre dans le luxe refleuri. Ce sont les nouveaux riches, les *parvenus* (titre d'un autre livre de Mme de Genlis). La bourgeoisie gagne de toutes mains. Si la noblesse descend et la recrute par en haut, le peuple commence à monter et à la recruter par en bas. Tout cela sans effort propre, sans volonté particulière, sans initiative vigoureuse. La bourgeoisie se laisse faire dans son triomphe. Pendant la Révolution, active au début, elle est devenue passive aux grands moments, baissant la tête de peur de l'élever jusqu'à la guillotine (2). « Elle a vécu. »

Plus tard, victorieuse, elle reste sensualiste, « idéologue » et ne change pas plus d'idées que d'habits. Ses gloires sont toujours du même tonneau. Delille passe pour un Virgile et Ducis pour un Corneille. *Candide* s'achève par *Faublas*, et la *Pucelle* par la *Guerre des dieux*. Au fond des poches, dans les larges houppelandes, on cache, — le sait-on? — des brochures graveleuses qui sont la honte du temps.

S'il y a un air nouveau qui tend à transformer cet idéal bourgeois, toujours si borné, il vient du dehors : l'émigration l'apporte de l'exil et l'armée de ses courses lointaines ; mais, à quelles résistances il se heurte ! Pendant un demi-siècle, la bourgeoisie fera barrage au lyrisme et au romantisme. Chateaubriand devra faire sa cour à Béranger. Geoffroy, La Harpe, et même Armand Carrel, tiendront à mort pour le poncif et il faudra un demi-siècle pour en finir avec la ressucée de Voltaire (3).

(1) *Dictionnaire des Étiquettes*, t. I, p. 17.

(2) Voir, à ce point de vue, le premier tome des *Mémoires* du général Thiébault, et comme tout ce monde de royalisme bourgeois, de fonctionnaires attachés à la Cour, s'efface, se fait petit, accepte et disparaît.

(3) Voir la note des *Mémoires d'outre-tombe* sur La Harpe, si pleine de dessous, d'embarras et de ménagements. Beyle, qui voit tout de son œil perçant, écrit en

Le bourgeois est *libéral*. Républicain ou royaliste, il se laisse ballotter d'un camp à l'autre et d'une journée à l'autre, de vendémiaire en fructidor et de fructidor en brumaire, pourvu qu'on lui promette la paix; par-dessus les flaques de sang et les flots d'éloquence, il avance à pas menus, sans bruit. Il a payé son tribut à la Terreur, il le paye au despotisme, et, comme ses chefs attitrés, les Cambacérès, les Siéyès, il n'a de permanence que la peur, peur pour son pécule, pour sa subsistance, pour sa peau.

C'est dans cette mesure et avec ces précautions que le bourgeois se donne aux temps nouveaux, aux modes de pensée qui forgent le monde à son image, mais non par lui. Il s'enthousiasme pour les fastes héroïques et lit *Victoires et Conquêtes*; mais il ne manque pas de payer à son fils un « remplaçant » et, quand les grandes rafles de la conscription, ayant épuisé la blouse, montent jusqu'à la redingote, celle-ci proteste avec de grands gestes tragiques. Il y eut des insoumis, non seulement en Vendée, mais à Paris. « Les jeunes gens des écoles se mutinèrent et manifestèrent dans les amphithéâtres », dit l'historien de la classe (1).

Les professions de robe et, en particulier, le barreau sont contre l'Empire. L'Empereur ne les aimait pas, et ils le lui rendaient bien. Trois voix seulement avaient voté *oui* au plébiscite. L'opposition qui abandonnera l'Empire la première, la première défection qui divisera la nation, couvait dans les rangs de la bourgeoisie. Fauriel, Raynouard, Lainé, Maine de Biran triompheront dans la défaite de « l'usurpateur », alors que Carnot avait pris, aux Cent jours, son rang de combat.

Royer-Collard, si représentatif, avait, dès le 28 messidor an V, demandé, avec Camille Jordan, le rappel des prêtres. Royaliste déclaré, il a refusé à Fontanes d'être présenté à l'Empereur. Dans un parallèle fameux, il a condamné le ralliement à l'Empire au nom de la morale et du droit universel, grands mots qui, dans sa bouche, ont une résonance et une emphase extraordinaires. Voilà bien cette *doctrine* que l'Empereur trouve toujours devant lui, qui entrave sa marche

1804 : « Le Tartuffe de Molière existe encore sous les traits de Geoffroy, de Fiévée, de Wailly, peut-être de Chateaubriand; La Harpe en était un bien comique... » (*Correspondance*, Ed. Champion, t. I, 107).

(1) A. Bardoux, p. 151.

et qu'il voudrait, sans y parvenir, refouler du pied : « Ou le gouvernement monarchique héréditaire, tempéré par des lois fondamentales, ou le gouvernement militaire électif sans limites et sans barrières : avoir réduit la question à ces termes, c'est l'avoir résolue; il s'agit, en effet, de prononcer entre le plus parfait et le pire des gouvernements; entre celui qui a fait la gloire de la France et celui qui a été la honte et le fléau de Rome, entre celui qui a donné à l'une soixante-dix monarques en treize siècles et celui qui a donné à l'autre le même nombre de despotes en un siècle et demi, entre celui qui confond les intérêts de l'État et celui de son chef et celui qui les sépare; entre celui qui éteint les ambitions criminelles et celui qui les allume dans les cœurs les plus indignes (1). »

Autre grand bourgeois, autre bourgeois représentatif : le protestant Guizot accourt de Nîmes se jeter dans cette opposition libérale et se mettre à la suite des Royer-Collard et des Lainé. « Fils de Necker », disciple de l'Allemagne, et de Mme de Staël, il se vante « de s'être formé à l'école de Lessing »; il proclame Kant « un de ces hommes qui, du sein d'un repos, longtemps obscur (ceci pour les conquérants !), ont produit dans le genre humain ces révolutions dont on ne saurait calculer l'influence ». Malgré les gâteries du même Fontanes, qui voudrait l'attirer à tout prix, il garde, pour l'Empire qui le comble, un front sévère : il refuse d'insérer l'éloge de l'Empereur dans son discours d'ouverture à la Faculté des Lettres où il est nommé. Son assurance méridionale et huguenote se plante à l'encontre du régime. « Il est impossible d'être plus éloigné des idées du XVIIIe siècle; du haut de ses dix-neuf ans il jugeait son siècle et le condamnait (2). »

Augustin Thierry, fils du sonneur de cloches de la cathédrale de Blois, est nourri aux écoles impériales et aime mieux s'enrôler dans la phalange saint-simonienne que de suivre les aigles.

Non, ce ne sont pas les bourgeois qui ont présidé à la grande refonte dont ils ont été, finalement, les bénéficiaires. Ils boudaient. Durant ces années de lutte et de tourbillon, toujours indispensables et toujours acariâtres, ils escomptaient leur heure, et trouvaient qu'on la leur faisait attendre; enne-

(1) Léon Vingtain, *Vie publique de Royer-Collard*, p. 47.
(2) Ch. Ponthuis, *Guizot pendant la Restauration*, p. 12.

mis de la guerre et fiers de la victoire, pacifistes et fournisseurs, rhéteurs et rentiers, critiques ils n'étaient pas des créateurs.

Nous n'oublierons pas, cependant, la masse de ces bourgeois, que les fonctions publiques, les offices ministériels, l'armée, les services réorganisés, le patronat industriel, le grand et le petit commerce ont maintenus dans leur fonction traditionnelle de bons serviteurs de l'État. Ceux-ci ont compris qu'il fallait suivre le temps et marcher. Ils marchaient. Cette jeune bourgeoisie était entrée à pleines voiles dans le « nouvel ordre » : elle se donnera à lui tant qu'elle le sentira en harmonie avec la grandeur de la France. Car, voilà sa vertu, elle est « patriote ». Emportée par le courant, elle le dirige, prête à le servir s'il la mène où elle entend être menée.

En somme, pour la bourgeoisie, l'Empire n'est qu'un passage : elle le sait éphémère. « Ah ! s'il était resté lieutenant d'artillerie ! » En fait, à partir de 1792, la bourgeoisie se tient sur la réserve.. Et il en sera ainsi tant que le siècle ne se sera pas guéri de ce qui est le plus contraire au caractère bourgeois, l'immodération.

Les populations rurales profitèrent de la transformation générale, plus encore, peut-être, que la bourgeoisie. Le coup, d'ailleurs, pour elles, fut moins brusque. On dirait presque que la brutale Terreur les a à peine effleurés. La correspondance de Joubert nous apporte ce témoignage précis : « Sens, 27 juin 1797 : ... Je me suis bien trouvé de l'air de Sens. J'y habite un petit tertre qui m'enchante. J'ai sous les yeux, dans le lointain, la verdure la plus riante et la plus riche. Mes ruelles (vous ne savez pas ce que c'est) sont bordées de maisons *où le bonheur semble habiter*, derrière des haies et sous des treilles. *Un peuple poli m'environne et il n'a pas l'air malaisé* (1). »

Ces bonnes gens n'eurent guère qu'à accepter la consolidation des résultats acquis. En gros, (et nous y reviendrons), il est impossible de reconnaître au peuple des campagnes, vers le début du XIXe siècle, une action politique sérieuse. Son bulletin de vote est à peu près inerme, même aux jours des plébiscites. « Que parlez-vous des paysans? » écrit Napoléon à Joseph. Nul ne pouvait prévoir encore l'autorité future du

(1) *Correspondance de Joubert*, t. I, p. 34.

propriétaire rural, — petit propriétaire, — acquéreur des biens nationaux. Un seul mot se répète, à son sujet, avec une nuance de commisération et de dédain : « ignorance ». Il ne se connaît pas lui-même.

Les ouvriers des villes ne se rendent pas compte davantage de ce que viennent de leur apporter l'égalité civile et l'accession politique. Ils restent égarés dans le désordre de l'individualisme et accablés sous la loi d'airain.

Dans la grande industrie à peine née, le patron est le maître et la providence : les ouvriers, arrachés aux cadres des corporations, ne savent comment s'y prendre pour défendre leurs intérêts, que dis-je, leur existence. Le « compagnonnage », quelques sociétés de secours mutuel, dues, pour la plupart, à l'initiative patronale, et c'est tout. Ils n'ont ni les moyens, ni le temps, ni la volonté *d'être quelque chose*. Napoléon recherchait peut-être, à défaut d'une organisation politique qui lui eût répugné plus que tout, une sorte de hiérarchie corporative qui mettrait tout ce monde, ardent et prompt à l'emballement, dans sa main (Voir ses entretiens avec Mollien). Mais, naturellement, ce qu'il vise, là encore, c'est « une source de pouvoir ». « Le grand ordre qui régit le monde tout entier, dit-il, doit gouverner chaque partie du monde. Le gouvernement est au centre des sociétés comme le soleil. »

De toutes les classes, celle qui s'adaptera le plus tardivement au nouvel ordre, c'est celle-ci. Napoléon, d'autre part, n'a pas prévu la puissance que la classe ouvrière prendrait peu à peu par la nouvelle distribution du travail et de l'influence. La figure de la démocratie n'est pas encore sortie de sa gangue. Il faut être ce génial détraqué de Saint-Simon pour parler, d'ores et déjà, de l'avènement d'un *âge industriel*.

LA REFONTE SOCIALE, ŒUVRE DE LA SOCIÉTÉ TOUT ENTIÈRE

Cette revue des faits le démontre : il n'y eut pas de moteur principal donnant à la transformation sociale une impulsion maîtresse. Comme elle se produit dans des conditions de soudaineté et avec une amplitude extraordinaires, le mieux est de conclure, et un autre examen des faits va l'établir, qu'elle fut l'œuvre du corps social en son entier.

La France se jette d'un seul élan à la cuve, et elle en ressort neuve par un acte de sa propre volonté et par une puissance d'autorité sur soi-même sans précédent : elle s'est imposée spontanément et soudainement la discipline qui la guérira, justifiant le mot du cardinal de Richelieu sur le peuple français, qui « ne se tenant jamais au bien, revient si aisément du mal ».

Quand le désordre social est à son comble, quand l'existence de la nation est menacée, quand les haines et les convoitises particulières sont sans frein et que l'envie des partis abaisse les choix jusqu'au niveau où l'envie elle-même n'a plus où se prendre, quand les élus du peuple, au lieu de l'élever, le rabaissent au-dessous d'eux-mêmes, quand le peuple méprise ceux qu'il nomme et qu'il a honte de ses choix, tout à coup il se réveille, il se frotte les yeux, il cherche en lui et hors de lui la force et l'appui qui lui rendront, avec les raisons de vivre, la volonté de la vie. Il ne se réclame plus seulement de son intérêt éphémère, le gain, mais de son intérêt permanent, l'honneur. Il accepte une discipline sévère, seule capable de resserrer le corps politique disjoint. C'est l'heure du commandement unique. Dans toute crise grave, une crise de salut est incluse ; il suffit que le malade ait encore la force de se soulever et de se présenter de lui-même à la guérison.

Au début du XIXe siècle, le peuple français, corps et âme, fut son propre sauveur.

Le premier principe conservateur vint de la Révolution. Elle s'était considérée comme accomplie du jour, ou, plutôt, de cette nuit du 4 août, qui avait proclamé la fin du régime féodal. La Constituante avait cru qu'il suffisait d'inscrire le geste dans la loi. La fête de la Fédération avait été une cérémonie d'actions de grâces, et tous les assistants avaient remercié, d'un cœur unanime, la Providence du fait inouï que tout se fût transformé sans que rien d'essentiel eût été brisé. La noblesse, l'Église, la dynastie se réjouissaient d'avoir contribué, par des sacrifices indispensables et infiniment honorables, à la plus grande et à la plus pacifique révolution de l'histoire. La modération inhérente à l'esprit français, l'optimisme du siècle et sa foi dans la raison humaine étaient satisfaits. On jurait fidélité à la Constitution qui promettait au pays le bonheur sous

l'autorité renouvelée de la dynastie des Bourbons : « Nous jurons d'être à jamais fidèles à la nation, à la loi, au Roi, de maintenir de tout notre pouvoir la constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par le Roi et de demeurer unis à tous les Français par les liens indissolubles de la fraternité. » Et le Roi, aussi, avait juré. « Moi, roi des Français, je jure d'employer tout le pouvoir qui m'est délégué par l'acte constitutionnel de l'État, à maintenir la constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par moi. »

Depuis, on en avait prononcé et entendu des serments! Et, à chaque nouvelle manifestation solennelle, c'étaient des cris renforcés : *la Constitution ou la Mort ; la Fraternité ou la Mort!*

La mort seule avait été fidèle aux rendez-vous révolutionnaires, la fraternité et la constitution n'ayant jamais consenti à quitter le domaine du rêve. Les révolutionnaires, — ce qu'il restait de révolutionnaires, — voulaient, une fois de plus, la fin de la Révolution, mais, maintenant, avec une ardeur indicible, et quoi qu'il en coûtât. Ils avaient compris que le terrible dilemme jouait contre eux et que la mort les tenait à la gorge.

Ceux qui avaient survécu n'étaient pas les plus braves : un Cambacérès et un Sieyés étaient bien d'avis qu'une vieillesse comblée de richesses et d'honneurs était une issue très appréciable de la révolution. « Jacobins nantis », comment se seraient-ils plaints?

Il faut mettre auprès d'eux ceux qui avaient tout bonnement échappé, députés modestes, fonctionnaires, gratte-papiers, violents de la veille, terrés maintenant en quelque coin. A-t-on dénombré ces Jacobins de rencontre, ces jacobins de panique qui, pendant la crise, s'étaient réfugiés sur les plus hauts degrés de la Montagne ou dans les plus bas marais du Centre pour échapper à la destinée girondine. La vie sauve, ils étaient las de leur bassesse. Tout, pourvu qu'on leur rouvrît l'accès à un air respirable.

Combien d'autres, au contraire, qui ont, de bonne heure, cherché leur justification et l'amnistie de leur violence d'un jour, dans l'amour efficace de la Patrie, dans les grands labeurs et les grands devoirs militaires et civils, administrations, comités actifs et dévoués. L'élite des soldats, l'élite des fonctionnaires, même d'anciens révolutionnaires compromis, les Carnot, les Tronchet, les Jean Bon Saint-André, les Jean de Bry se sont

élevés à force de services notoires et ils se ceignent les reins pour en rendre encore. Ils ne demandent qu'une chose : qu'un retour brusque du passé ne les jette pas dans l'impasse du désaveu ou sur les chemins de l'exil.

Ceux-ci ont leur récompense ; reste la foule révolutionnaire anonyme. Que devient-elle? Et, d'abord, qu'a-t-elle fait? Elle a subi la misère du temps comme elle la subit dans tous les temps. Tels de ces hommes inaperçus, tranquilles, effacés s'étaient trouvés des révolutionnaires sans frein, membres des clubs enragés, siégeant aux justices impitoyables; ils avaient donné leur voix à des verdicts affreux, et tout cela, oui, ingénûment, et comme s'ils remplissaient une fonction de la vie normale! Nous avons sous les yeux la vie d'une famille parisienne, composée de directeurs de théâtre, d'architectes, d'hommes de loi, gens de métier, de mœurs moyennes, qui participèrent, avec la même application professionnelle, la même égalité d'âme, la même passivité tranquille, aux événements les plus tragiques. A douze ans de distance, ils dressent l'échafaud de Louis XVI et les échafaudages du sacre impérial. Durant les années lugubres, ils n'ont pas manqué un spectacle; selon les bonnes coutumes parisiennes, leurs fils et filles ont sollicité des billets de faveur pour toutes les cérémonies, cortèges et fêtes sans nombre; ils ont dansé les carmagnoles; on les a vus aux « bals des victimes » en pantalons rayés et en robes de percale (1).

« Tous les concierges, raconte Chateaubriand, grands partisans de feu M. de Robespierre, regrettaient les spectacles de la place Louis-XV où l'on coupait la tête à *des femmes* qui, me disait mon propre concierge de la rue de Lille, *avaient le cou blanc comme de la chair de poulet* » Paris suit toujours la mode. Or, la mode était à la Terreur.

Ils ont travaillé, musardé, assisté aux scènes pathétiques des assemblées, celles « où l'on se battait ». Ils ont porté Marat au Panthéon. Ils ont tremblé un peu, se sont amusés beaucoup, se sont ruinés et se sont faits au malheur public et à leur propre malheur comme on se fait à tout. Maintenant, c'est fini : il faut rentrer au bureau et à l'atelier, reprendre la vie courante. La mode, maintenant, est à la contre-révolution.

(1) Voir *la Vie d'une famille sous la Révolution*, par M. Louis de Launay.

Ajoutons que cette masse urbaine a obtenu ce qu'elle apprécie le plus au monde, le pied d'égalité. Ne plus descendre du trottoir, ne plus s'effacer devant la chaise où le carrosse du « gentilhomme », renfoncer le chapeau à la rencontre d'un « Grand », refouler la « morgue du riche » d'un regard cinglant, voilà, n'est-il pas vrai, une conquête, celle qui guérit tant de cuisantes blessures! Passer droit devant un ci-devant n'est-ce pas une joie quotidiennement renouvelée, pour un « ci-derrière »?

Ceci obtenu, la manière de ce peuple n'est pas de s'irriter toujours. Si raisonnable, si gai, si mobile, il met bien vite sa colère en chansons. Ces seigneurs détestés, il les a vus souffrir plus que lui-même; et une pitié lui en a étreint le cœur. Si on se tendait les mains!

La queue aux portes des boulangeries a été une grande école d'égalité et de miséricorde. Le « jacobin nanti » est en haut; mais, en bas, combien de jacobins repentis et lassés!

Je pense que c'est là qu'il faut chercher, dans les villes du moins, le grand ressort du redressement social : on se trouve, soudain, en présence d'une déception morne, d'un dégoût encore inavoué de soi-même, la bouche amère, et, au cœur, l'horreur pour tant de maux inutiles, tant de misères, cruelles et injustes. Au fort de la violence, l'homme prend, en sa conscience, la mesure du peu qu'il est et du peu que pèsent la force et la passion. Il va mourir et il n'a même pas fait le mal entier qu'il désirait tant. C'est le dernier mot de Pouchkine devant son adversaire qui tombe avant lui : « J'aurais cru éprouver plus de plaisir à sa mort! » (1).

D'autres pays ont vu cela; d'autres pays le voient et le verront : des cadavres, une société anéantie, le bonheur et même le bien-être matériel supprimés, des millions de paysans propriétaires d'une terre qu'ils ne savent pas très bien cultiver

(1) Un correspondant anonyme, émigré, écrit au Genevois Galippe, peu après le 18 brumaire : « Aujourd'hui, l'opinion publique est tout à fait changée : il n'y a plus rien de révolutionnaire ni dans les mœurs, ni dans les usages, ni dans les propos. Toutes les figures ont repris leur sérénité et les individus leur douceur. Il serait bien difficile d'obtenir, aujourd'hui, du peuple de Paris, un mouvement violent. Les mots avec lesquels on l'a gouverné si longtemps sont des énigmes pour lui. Il ne sent plus que le besoin de repos. Paris n'éprouve plus qu'un vaste repentir. Il reconnaît ses fautes et ses crimes et cherche à les expier. » (Cité par d'Haussonville, *Madame de Staël et Necker*, 1925, in-8°, p. 116.)

et qui, pour se nourrir mal, affament les villes... et, finalement, le retour vers l'ordre, vers cette inégalité des aptitudes et des mérites, si dure à supporter!

En France, vers 1800, la réaction se fit à la mesure du fléau, qui, heureusement, n'avait pas été irréparable. Revenir en arrière, non, mais s'arrêter et consolider. On a senti que l'on pouvait encore échapper à la chute totale, si l'on s'y mettait de cœur, tous ensemble. La génération n'était déjà plus la même. Les morts avaient été vite. L'âge aussi avait apporté, avec le changement des perspectives, la revision des *axiomes*. On apercevait, maintenant, les conséquences du péché de jeunesse, l'absurdité de l'enthousiasme verbal, de la folie épidémique gagnée à ce fol de Jean-Jacques. On pesait ce fameux XVIIIe siècle, enterré à jamais avec ses idées, sa « philosophie », son optimisme, sa prétention de réformer, d'un geste, la société humaine.

Heureusement, dans cet esprit français si souple, si plastique et malléable, il y a des facultés de salut aux évolutions imprévisibles, l'art de se dérober, dans la pratique, aux conséquences d'une doctrine trop absolue, le talent de savoir se démentir, — les circonstances étant changées, — sans se mentir à soi-même. Les pères et les enfants, vingt années étant écoulées, se mettent à suivre ensemble le fil de l'eau, les premiers parce qu'ils ont passé cinquante ans, et les seconds parce qu'ils n'en ont pas trente. J'ai déjà cité le mot impayable du sous-préfet de l'Empire, ancien conventionnel, à un émigré : « Laissons tout cela ; eh quoi! ne pouvez-vous pas oublier? »

Cette lassitude, ce recul même n'est, d'abord, que passif : mais bientôt une force active et réactive sort des profondeurs de la Révolution. Elle anime ceux qui en ont été les « profiteurs ». Devenus conservateurs, ce sont des conservateurs debout et qui entendent ne pas se laisser dépouiller.

LES NÉO-CONSERVATEURS. — LA GRANDE ET LA PETITE PROPRIÉTÉ

S'il y a une chose dont l'héritage révolutionnaire se soit fait le défenseur, c'est la propriété. C'est elle qui enrégimente maintenant, à son service, les détenteurs de la nouvelle richesse.

D'abord, les très riches, les hommes de proie, les grands

mercantis, les banquiers, ceux que Saint-Simon appelle honorablement les *industriels*.

Nous avons un curieux « appel », daté de 1817 et souscrit par ce bohème fécond et fallacieux, par lequel il sollicite des concours auprès des hommes qui représentent, pour lui et pour eux, l'avenir. Il leur dit : « Dans le XVIIIe siècle, les rois, les princes et les nobles étaient les personnes les plus considérables. Dans le XIXe siècle, ce seront les personnes qui obtiendront de grands succès dans les travaux industriels, qui exerceront la plus grande influence sur la masse du peuple. »

Cette comparaison entre les *deux noblesses*, celle qui est périmée et celle qui tient l'avenir, est datée, remarquez-le, du règne de Louis XVIII. Inutile de dire que les personnes visées sous ce vocable sympathique, « la noblesse de l'avenir », tombent avec enthousiasme dans le panneau. Souscrivent aussitôt : ce bon naïf de La Rochefoucauld-Liancourt, que l'on eût cru moins oublieux de sa naissance, puis les Vital-Roux, régent de la Banque de France, les Flory, les Périer frères, les Perregaux, les Delessert, les Hottinguer, les Chaptal, les Bartholony, les Schlumberger, les Kœchlin, les Bérard, les Fould. Oui, tout l'argent, — tous néo-conservateurs.

Mais, dès le premier tome de la publication, ces « aristocrates » nouveau style s'étonnent, protestent : leur bonne foi a été surprise. Ils n'entendent pas du tout, mais pas du tout, passer, à la suite de leur stipendié, de la morale « céleste » à la morale « terrestre ». Paraît dans les journaux la lettre de désaveu : « Il m'est profondément pénible de voir mon nom à la tête d'un ouvrage que je blâme de toute ma force *comme désorganisateur de tout ordre social*, comme incompatible avec la liberté, telle que je la conçois et telle que je l'aime (1). »

Ces fils de la Révolution ne sont pas révolutionnaires ; ces hommes de la nouvelle classe, ces *industriels*, grands souscripteurs et manieurs d'opinions, tiennent, avant tout, à la stabilité enfin obtenue. Jusque sous le Bourbon réintégré, ils restent conservateurs... de la Révolution.

Les millionnaires sont le petit nombre ; voici les masses : les masses nouvelles qui ont accès à la vie politique et qui se

(1) Voyez les *Lettres d'un habitant de Genève à ses contemporains*, publiées par Alfred Péreire. *Préface*, p. 58 et suiv.

sont haussées d'un cran vers le plateau du pouvoir, ce sont, maintenant, les « propriétaires », — paysans et bourgeois, — « acquéreurs de biens nationaux ».

La volonté initiale de la Révolution avait été la suppression de la féodalité. C'est la première mesure qu'ait prise l'Assemblée constituante à la suite de la nuit du 4 août, et elle a décidé que, moyennant une légère prime de rachat, le tenancier deviendrait propriétaire *libre et absolu*. Le « chartrier » seigneurial se trouvant ainsi détruit, tout droit féodal ou ecclésiastique était annulé. Bientôt, par les décrets du 20-25 août 1792, l'Assemblée législative supprimait même le rachat et décidait que toute propriété foncière était, *hic et nunc*, « franche et libre de tout droit ».

« Libérer le sol ne suffisait pas, il fallait, maintenant, le diviser. » On recula quelque temps devant les conséquences d'une loi agraire. La Constituante, pour en finir avec les lourds et embarrassants *latifundia* qui entravaient l'avenir économique de la nation, s'arrêta à une formule transactionnelle : suppression de la propriété corporative. Les terres appartenant aux diverses communautés devaient passer, moyennant une indemnité (au sujet de laquelle on débattra à l'infini), dans les mains de celui qui la cultive. Mais, voici que se dressent les obstacles.

Cette histoire a été écrite (1). De l'étude des faits et des mesures qui se succèdent et se contredisent pendant toute l'époque révolutionnaire, il résulte que les difficultés d'ordre pratique et technique laissent, pendant des années, toute solution en suspens. Les principales difficultés sont les suivantes : pour simplifier, tous les biens nationaux ont été transférés à l'État. Or, l'État est accablé de dettes; ses ressources imprévues lui sont indispensables pour apaiser ses créanciers qui réclament leurs gages et pour faire face à ses charges qui vont croissant. C'est ce qui arriverait, aujourd'hui, si une mesure législative prétendait absorber, au profit de l'État, un quantième du capital : les créanciers de l'État mettraient l'embargo sur ce quantième et s'efforceraient de détourner la liquidation à leur profit : ils tiennent l'État, puisque celui-ci ne peut pas se passer de crédit pour vivre.

D'autre part (comme cela vient d'arriver en Russie), la multiplication des petits propriétaires, des propriétaires à par-

(1) Voyez Sagnac, *Législation civile de la Révolution française*, liv. Ier.

celles attire subitement dans la campagne une émigration de main-d'œuvre qui a, d'ailleurs, la plus grande peine à vivre sur son lopin; la campagne déçue se dresse contre la ville qu'elle affame, et les deux activités, la rurale et l'industrielle, se bloquent l'une l'autre.

Enfin, la vente aux enchères des biens nationaux (seule équitable légalement) favorise les spéculateurs, les agioteurs, en un mot la « Bande noire », qui, les mains pleines d'assignats, se groupe en coalition, se fait adjuger les gros morceaux et achète à bas prix les vastes fermes qu'elle allotit et recède à gros bénéfices aux paysans qui, appâtés par le titre de *propriétaires*, se surchargent d'hypothèques. La crise agraire évolue ainsi vers une crise hypothécaire et, comme à Rome jadis, le plébéien tombe sous la coupe du capitaliste des villes. Issue fatale de toute opération agraire de trop grande envergure, qui accable des épaules incapables du fardeau tant convoité. L'entreprise, dans son ensemble, pèse sur le crédit public et sur l'essor cultural et industriel.

On ne peut, pourtant, couper la tête à la moitié de la nation. Or, c'est la nation entière qui est engagée et entravée dans la prodigieuse transaction. Tout est en suspens. Une nouvelle catastrophe sociale menace de ses grondements indistincts le sol instable.

A tous, à l'État, aux communes, au propriétaire ancien qui veut savoir ce qui lui reste, au propriétaire nouveau qui veut connaître la valeur de son titre, il faut une liquidation, une transaction générale, un *concordat*. Boucler coûte que coûte. Plus on a ébranlé le principe de la propriété, plus il est nécessaire de le raffermir, sous peine que tout s'écroule. C'est ce qui se passe en tout temps et en tout lieu dès que l'on a touché à l'une ou à l'autre des deux bases de la fortune publique, la propriété et le crédit.

Contraints par la nécessité, les révolutionnaires comprennent qu'un effort en sens contraire est indispensable. Ils n'ont de cesse tant qu'ils n'ont pas raffermi ce qu'ils ont ébranlé La Convention à son apogée proclame que la propriété domaniale est le fondement de tout l'ordre social et, fidèle à son brutal système, elle prononce, par le décret du 18 mars 1793, *la peine de mort contre quiconque proposera la loi agraire ou toute autre subversion des propriétés territoriales.*

Le titre d'origine des nouveaux propriétaires ne repose plus dans les chartriers rongés des vers : il est renouvelé par une loi toute fraîche : ce sont ces Codes civils préparés par le réalisme jacobin, de même que, dans la Russie actuelle, la propriété rurale est affranchie du marxisme par le marxisme lui-même.

Ce Code civil, qui établit l'intangibilité de la propriété, est le même qui brise toute restauration de pérennité familiale en s'opposant aux substitutions, qui divise les fortunes à chaque génération par l'égal partage entre les enfants, qui, d'autre part, barre la route au communisme, empêche la reconstitution des corporations, congrégations, etc., protège l'individu contre toute aristocratie, privilège, ou étatisme; et ce Code est salué par tous comme le concordat tant attendu et qui restaure la base même de toute société, la confiance. C'est « le décalogue d'une ère nouvelle, » l'arche sainte pour laquelle, s'écrie un législateur, « nous donnerons aux peuples voisins, l'exemple d'un respect religieux » (Bigot de Préameneu au Corps législatif, séance du 22 août 1807).

COMMENT LA FRANCE SE RASSEOIT DANS LE NOUVEL ORDRE

1807, l'équilibre est fait. La société est d'aplomb sur ses nouvelles bases. Les philosophes sont muets, les physiocrates sont satisfaits, les juristes sont sans chicanes, les spéculateurs encaissent des gains énormes, la ploutocratie naît, le paysan s'installe sur la terre, le bourgeois suppute ses rentes, les sociétés secrètes se gaudissent dans l'ombre, les dépouillés eux-mêmes ont reconquis quelque chose, une sorte de sécurité pour le peu que le hasard ou l'inertie des choses a laissé entre leurs mains.

Transaction, concordat civil et économique acceptés, vénérés... Pourvu que cela dure!

La durée, la stabilité, voilà le cri universel. Car l'achèvement indispensable, maintenant, c'est la paix dans l'ordre restauré. Le peuple « nouveau riche » imposera aux gouvernements qui se succéderont, comme première condition de leur existence, le respect des droits des acquéreurs de biens nationaux; la charte de la contre-révolution contiendra comme premier article, la révolution consolidée.

A cette transaction universelle, conclue à grand renfort de lois, de jugements, d'actes publics et privés, d'interprétations et de jurisprudence, tout le monde consent et, nous venons de le dire, ceux-là mêmes qui ont été expropriés.

La noblesse et le clergé n'ont-ils pas été au-devant de la solution, — fatale, inévitable, — dès la nuit du 4 août? Et, maintenant, après quinze ans, vingt ans, à quoi leur ont servi la lutte, l'émigration, les chouanneries, l'armée des princes, l'amertume du pain étranger, la honte de la solde anglaise, le désespoir de la guerre contre la patrie? Nobles restés, aristocrates ressortis, émigrés rentrés, ils comprennent tous; ils consentent.

Si nous entrons dans le secret des familles et de la vie intime, nous voyons, partout, l'apaisement qui se fait, non pas seulement entre les deux générations, mais même entre les âges divers. On s'est aperçu, enfin, que l'on aime la France plus que tout et que l'on ne peut se passer d'elle.

Maxime de Damas a quitté le sol natal à six ans; officier russe à dix ans, il est accueilli partout à l'étranger avec une faveur extraordinaire, des égards qu'il n'eût pas même trouvés à la Cour avant la Révolution; il n'a rien à regretter de son pays qu'il ne connaît pas. Il restera à l'étranger jusqu'en 1814. Or, voici ce qu'il écrit : « Lors même que j'étais le plus éloigné de ma patrie, lorsque je combattais les armées impériales avec toute la puissance de mon esprit et de mon cœur, *les sentiments de patriotisme n'ont jamais cessé d'être dans mon âme;* les succès des armées françaises excitaient en moi un noble orgueil... » Celui-ci ne rentra pas. Mais sa mère était rentrée et les siens rentraient l'un après l'autre. Ces situations pénibles causaient des sentiments partagés qui finissaient par mettre une angoisse insupportable au cœur de l'élite de la nation.

De même que les jacobins renonçaient à leurs « axiomes », ceux-ci disaient : il faut céder au temps, il faut se conformer aux lois de salut et de paix.

Rien de plus joli, de plus fin, de plus spirituel, de plus « vieille France » que les lettres de Mme de Neuilly, émigrée entêtée et non capitulante, vivant de son petit commerce à Hambourg et résolue à ne rentrer à aucun prix. Écoutez-la : « Je resterai paisiblement où je suis, vivant de mon industrie et de mon travail, pauvre, mais malheureuse seulement par les circonstances et non point par les personnes; gagnant mon

existence journalière avec peine, mais enfin la gagnant sans dépendre de personne, sans bassesse, sans humiliation, sans hanter la mauvaise compagnie. Ici, on est égal de tout le monde en vendant à l'aune, et je ne perds rien de ma considération dans la bonne société : cette manière d'être me convient... En France je ne pourrais avoir que des sujets de peine, de chagrin ; je ne pourrais voir ce pêle-mêle dégoûtant, faire ma cour, solliciter un gueux de jacobin pour rattraper un écu... »

Mais voici, non moins spirituelle, non moins fine, non moins sensée, seulement appartenant à une autre génération, sa fille qu'elle adore, qui est rentrée, elle, et qui la supplie de revenir (25 novembre 1804) : « Je conserve toujours l'espoir, chère et tendre maman, que tu te rendras enfin aux sollicitations que mon frère et moi t'avons faites tant de fois de venir te réunir à nous. Tu retrouverais tout par ce moyen : famille, patrie, liberté ; peu de biens, à la vérité, mais n'est-on pas assez riche quand, avec le nécessaire, on est entouré de gens qu'on aime et dont on est sûr d'être aimé ?... »

Le fils, brave et loyal garçon, la veille officier de l'armée de Condé, est rentré aussi avec un vague espoir de sauver quelque chose du bien paternel ; ce qu'il sauve est à peu près rien ; mais que pense-t-il, qu'écrit-il ? Que pour rien au monde, maintenant, il ne reprendrait le chemin de l'exil : « Moi-même, au fond, j'étais tellement combattu que, pour la première fois de ma vie, plus je réfléchissais, plus je me sentais irrésolu. Qui m'eût dit alors, que je devais jamais revoir l'Allemagne, m'aurait grandement affligé et encore plus surpris. Cependant, sans que j'en fusse le maître, *quelque chose parlait très haut dans mon cœur* ; j'écoutais, je m'interrogeais, et, vivement ému, *je finissais toujours par conclure que, désormais, il ne me serait plus possible de vivre éloigné de mon pays.* »

Ce drame est celui de toutes ces familles, braves gens, esprits droits, apaisés, rassérénés par tant de malheurs : ils raisonnent froidement leur cas et puis suivent le mouvement de leur cœur. Cette révolution, ce sang, ces morts, ces pertes !... Affreux souvenirs ! .. Mais quoi ! *Il y a la France.*

Ne faisons pas les hommes meilleurs qu'ils ne sont. Beaucoup ont fléchi de bonne heure, ont cherché leur intérêt immédiat, se sont enrôlés dans les armées révolutionnaires pour se battre, pour vivre, qui sait ? Ils ont marché sous les aigles

napoléoniennes. Ils rencontrent leurs amis, leurs frères dans les camps opposés, sur le champ de bataille. Ils ont accepté cela ; ils acceptent tout. Les plus grands noms figurent sur la liste. Nous les connaissons, nous connaissons leurs mobiles, leurs arguments : d'ailleurs ils ne se cachent pas, ils portent haut la tête. Il faut vivre, c'est entendu, mais il faut surtout que la France vive !

Pasquier a trente-huit ans : ce n'est plus un enfant, il jouit d'une large aisance ; la mort du duc d'Enghien l'a touché au cœur. Cependant, il s'est consulté. N'étant plus à l'âge où l'on subit des influences, il remue le problème en sa conscience, il réfléchit, il raisonne. Et c'est lui, finalement, qui fait la première démarche auprès de Cambacérès et qui sollicite une place de maître des requêtes au Conseil d'État. « Je n'étais pas sans de grandes hésitations, écrit-il, je redoutais les mécontentements que j'aurais à braver dans la société où je vivais, mais il y avait de si fortes raisons à opposer à leurs critiques ! La Révolution ne nous avait-elle pas enseigné que la raison commandait de sacrifier ses répugnances pour travailler à empêcher que les calamités ne vinssent à se reproduire. Comment résister au désir de ne pas consumer sa vie entière dans une entière inaction ? »

La Révolution, la nation, l'époque dictaient, en quelque sorte, cette manière de biaiser avec soi-même et d'en finir avec un repos accablant. Car, que cherchaient enfin ces « palinodies » ? Le travail, l'ordre.

Mathieu-Louis Molé appartient, comme Pasquier, à l'élite du monde parlementaire, qui a puisé, dans les traditions de la famille, des idées libérales. Mais son père a signé, en qualité de président de la grand Chambre, la protestation du Parlement contre le décret de l'Assemblée constituante qui abolissait le corps ; et, de cela, il est mort sur l'échafaud. Ses deux oncles, Christian et Charles de Lamoignon, sont tombés à Quiberon. Le jeune homme s'est réfugié dans l'étude : il a publié, à vingt-cinq ans, un ouvrage *Essais de morale et de politique*, dont la philosophie est idéaliste, platonicienne et où il se prononce pour une monarchie tempérée, entourée de corps intermédiaires. Ce n'est certes pas un révolutionnaire. Or, lui aussi « fait le saut ». « Il ne tarda pas à reconnaître, dit-il de lui-même, qu'il y avait des soins plus utiles et par conséquent plus nobles, et que ces

études si pleines de charme sont plus faites pour orner la vie que pour la remplir. D'ailleurs, la même puissance qui a remis les hommes, les choses à leur place, ayant rendu les esprits à leur véritable direction, ceux qui aimaient leur patrie n'ont plus senti que le besoin de lui consacrer leurs efforts... Ma raison me disait qu'il était temps que les devoirs et les responsabilités de la vie publique vinssent me prêter leur appui et me protéger contre la mobilité et les perplexités de mon âge (1). »

Il demande, par une lettre adressée directement à l'Empereur, pour lui et pour son ami d'Houdetot, deux places d'auditeurs au Conseil d'État. Les deux demandes sont agréées et ainsi commence une vie d'homme public qui sera vouée au service du pays parmi toutes les vicissitudes du siècle.

Je ne pense pas que l'on puisse trouver, sur cette même crise de conscience, un témoignage où le passage d'un temps à l'autre soit mieux tracé, plus finement nuancé que dans ce morceau extrait des *Mémoires* du général comte de Ségur : « Jusque-là, dans ma société exclusivement aristocratique et contre-révolutionnaire, mes sentiments, mes paroles avaient été empreints d'horreur et de dégoût pour tout ce qui tenait à la Révolution ; je lui rendais proscription pour proscription ; l'armée elle-même n'avait pas été exceptée de cette aversion aveugle... Comment concilier cette passion de la gloire avec la haine du seul drapeau sous lequel on pouvait la conquérir? Dans cette armée toute républicaine, mon imagination féconde en projets conçut celui d'implanter mon royalisme... Cette idée eut un commencement d'exécution, car je lui gagnai plus tard des prosélytes... Mais ce qui paraîtra peut-être plaisant, c'est que, partis ainsi pour l'armée dans l'espoir de la royaliser, *ce fut elle tout au contraire qui nous gagna dans sa cause;* et que, *sortis de Paris fort chauds royalistes en 1800, en 1801, ce fut presque aussi chauds républicains que nous y rentrâmes.* L'appréciation du véritable état des choses et la fraternité d'armes d'une part, de l'autre *les rebuts de notre ancienne société* produisirent cette nouvelle transformation. Un an suffit... Néanmoins, dans les salons, où j'étais encore si bien vu, me sentant à la veille d'être blâmé, j'éprouvais un grand malaise... L'un de mes plus proches parents, celui que j'aimais

(1) Marquis de Noailles, *le Comte Molé*, t. Ier, 43.

le plus, prononça le premier le mot de *déshonneur*. Cet excès de sévérité me révolta. Je rendis mépris pour mépris; je criai plus haut que mes adversaires; j'entraînai même plusieurs de mes amis dans ma cause. Ces jeunes nobles, moins réfléchis, ou suivant, tout simplement, le penchant tout naturel à *l'activité de leur âge*, répondirent successivement au même appel... C'est ainsi que commença *le premier mélange de l'ancienne société avec la nouvelle*. Il faut ici se rappeler qu'il n'y avait pas cinq mois que l'une avait une dernière fois proscrit l'autre. »

Ceux-là sont des hommes d'action : mais, comme on le sait, la noblesse, la plus haute noblesse se presse à la Cour impériale et fait métier de courtisans : « Je les aime parce qu'ils savent servir », dit Napoléon. Est-ce Bonaparte qu'ils servent? Non, c'est l'Empereur ; ils servent la puissance qui a sauvé la France de l'anarchie et qui lui a assuré la victoire.

CONTRE L'ANARCHIE, PAR LA VICTOIRE

Car c'étaient là les deux mots décisifs : s'évader de l'anarchie, se réfugier dans la victoire.

Le monstre odieux à tout le monde, c'était l'anarchie, l'anarchie déliquescente du Directoire, pire peut-être que la tyrannie sanglante de la Terreur. La France vouée aux Barras, en proie aux Larévellière-Lépeaux, menacée par les complots inverses de Babeuf et de Cadoudal! Jusqu'à quel point la rapacité violente de quelques-uns l'emportera-t-elle sur la passivité indignée du grand nombre? Telle est la crise de conscience qui saisit les meilleurs aux entrailles. Le rouge en monte au visage ; « la sensibilité psychologique » est blessée jusque dans ses dernières fibres. Cette sensibilité française presque indéfinissable ne pouvait plus rien supporter de ceux qui se disaient les maîtres.

C'est elle dont les applaudissements partirent tout seuls et qui acclama Bonaparte au retour d'Égypte. C'était le vainqueur; on mit à son compte tout le bien, on voulut ignorer de lui tout le mal.

Elles abondent, les tables de matières de ses bienfaits, réels ou imaginaires, multipliés, non par la flatterie, mais par le besoin d'en jouir et d'y « croire ». « Ah ! si jamais la flatterie fut excusable, a dit un écrivain connu par l'impartialité de ses jugements, Thibaudeau, ce fut envers Bonaparte, *vainqueur à*

Marengo, signataire du Concordat et fondateur du Code civil des Français. »

Ce fut le mot décisif : la victoire. Il retentit à chaque tournant de cette époque sonore. Tambour roulant, drapeaux claquant au vent, c'est la gloire des bataillons, l'honneur du sacrifice, le mépris de la mort, avec les frontières sauves, l'ennemi en fuite, le pays reconstitué.

Jamais la victoire n'avait eu une telle importance : elle sauvait à la fois le dedans et le dehors. Personne, en France, ne l'ignorait : la défaite, c'eût été le retour de l'Ancien Régime, la contre-Révolution sans conditions et sans frein, une ère de discorde affreuse et de régression sanglante. Les alliés avaient les Bourbons et les aristocrates dans leurs fourgons. Les Impériaux, les Cosaques, les Prussiens, tous accouraient au partage et au pillage de la grande nation. On les avait vus à Verdun et à Toulon ! Et voilà qu'était apparu le maître de la discipline, le chef militaire imbattable, *le vainqueur*.

La France humiliée, terrifiée la veille, se détendait soudain dans le sentiment fier qu'elle avait eu raison, et raison contre tous, contre l'Europe ; et que la défaite simultanée de tous ses adversaires était la consécration providentielle de sa Révolution et de sa grandeur. Toute conclusion militaire d'une crise historique a une force invincible. Elle a, en plus, une tendance incoercible à se figer dans les traités, dans les lois, dans les œuvres civiles.

Et voilà, précisément, ce que Bonaparte consul, devenu Napoléon empereur, était en train d'accomplir. Du pommeau de son épée il scellait, une bonne fois et sans réplique, la Révolution. Plus d'incertitude sur ce récent passé : il était bon, puisqu'il avait réussi. Quant à l'avenir, n'était-il pas assuré ? On n'avait jamais rien vu de tel. Remonter de si bas ! Oui, c'était bien l'envoyé de Dieu. Qu'il vécût ! Et la sagesse de l'immense coup de folie était consacrée.

Même s'il ne durait pas, car, malgré tout, les esprits gardaient comme une sorte de crainte et d'appréhension, un pressentiment de la précarité tenant à l'inouï, à l'extraordinaire, au « jamais vu » de l'aventure impériale, s'il ne durait pas, il resterait en tout cas ceci, qu'il avait enfoncé à coups de maillet le fait révolutionnaire, le fait français dans les têtes les plus

dures de l'Europe, les têtes impériales et royales : il les avait attachés à son char, ces monarques ; il leur avait montré à eux-mêmes ce que valent leurs couronnes et leurs manteaux impériaux et royaux, bariolés d'écussons et de crachats, et qu'il faut compter, désormais, avec la jeunesse, avec l'avenir nu et pauvre, avec la volonté des peuples.

La victoire impériale, la victoire française, c'était la France s'imposant comme grande nation, comme instrument des décrets de la Providence.

Cela encore, les plus grands ennemis de la Révolution l'avouaient : Joseph de Maistre l'a écrit au premier chapitre de ce livre terrible des *Considérations* qui comprend tout et laisse tout prévoir : « Ce qu'il y a de plus frappant dans la Révolution française, c'est cette force entraînante qui courbe tous les obstacles... La Révolution mène les hommes plus que les hommes ne la mènent. Personne n'a contrarié sa marche impunément... Les scélérats même qui paraissent conduire la Révolution n'y entrent que comme de simples instruments ; et, dès qu'ils ont la prétention de la dominer, ils tombent ignoblement... Plus on examine les personnages en apparence les plus actifs de la Révolution et plus on trouve en eux quelque chose de passif et de mécanique. On ne saurait trop le répéter, ce ne sont pas les hommes qui mènent la Révolution, c'est la Révolution qui emploie les hommes. On dit fort bien, quand on dit *qu'elle va toute seule*. Cette phrase signifie que *jamais la divinité ne s'était montrée d'une manière si claire dans aucun événement humain*. Si elle emploie les instruments les plus vils, *c'est qu'elle punit pour régénérer* ».

Et, maintenant, cet homme est venu qui a répondu à l'appel secret des cœurs, qui s'est *mis avec Dieu* pour la régénération annoncée. Qui ne participerait, de plein cœur, à son effort, à l'effort de tous ces braves et bons Français qui l'entourent ? Est-ce qu'il n'a pas sauvé le monde de l'anarchie ? Est-ce que la victoire ne l'a pas couronné ?

GABRIEL HANOTAUX.

(A suivre.)

A PROPOS DU DÉSARMEMENT

Une Commission préparatoire à la Conférence de désarmement doit se réunir prochainement à Genève : ainsi en a décidé le Conseil de la Société des nations lors de sa session de décembre dernier. Le plan de travail à lui soumettre a provoqué dans son sein d'âpres discussions, au cours desquelles les thèses française et anglaise, qui s'affrontaient, ont été parfois difficiles à concilier : grâce à la ténacité de nos représentants et à l'habileté de M. Benès, un questionnaire commun a cependant fini par être adopté. L'accord ainsi réalisé ne marque toutefois qu'une trêve ; le différend, qui repose sur une opposition de mentalité très nette, j'allais dire sur l'antagonisme de deux races, est trop profond pour être aussi facilement tranché ; en réalité, il demeure et demeurera probablement longtemps encore.

Si l'on s'en tient à la lettre des textes votés, la Commission préparatoire ne devrait pas aborder le fond du problème ; son rôle consisterait à rechercher une méthode. L'expérience démontre malheureusement qu'il est bien difficile de maintenir une réunion politique enfermée dans des règles strictes. Les hommes publics de tous pays prennent l'habitude dans leurs parlements de s'affranchir des lisières qui les brident ; ils les secoueront une fois de plus à Genève. Les discussions sortiront ainsi du cadre étroit où elles devraient pratiquement demeurer, et c'est pourquoi il ne semble pas inutile de délimiter dès maintenant le conflit et d'en rechercher la genèse.

La question n'est pas nouvelle ; elle était posée bien avant la guerre. De bons esprits se préoccupaient, non sans raison, de la

course aux armements, à laquelle se livrait alors l'Europe entière sur l'instigation de l'Allemagne qui se chargeait d'entraîner le peloton des concurrents à une allure vertigineuse (1); ils la considéraient comme génératrice de guerre au premier chef. Leur conception était sans doute un peu simpliste ; évidemment, un homme bien armé est toujours plus disposé qu'un autre à livrer bataille ; toutefois, s'il ne nourrit pas de noirs desseins à l'égard de ses voisins, si l'envie, la colère, l'appât du gain, ne l'incitent à la lutte, il restera généralement pacifique. Combien de braves gens conservent des brownings dans leurs tiroirs sans être jamais tentés de les utiliser ! Les armements allemands du commencement du xxe siècle n'étaient, en réalité, que la conséquence d'un état d'âme; ils constituaient la manifestation extérieure d'une volonté impérialiste; dans leurs déductions, les pacifistes confondaient ainsi quelque peu les effets et les causes. Quoi qu'il en soit, les événements de 1914-1918 semblèrent leur donner raison ; dans les pays anglo-saxons, plus que partout ailleurs, chacun fut convaincu de la nécessité de refréner les dépenses militaires; au moment de la conclusion des traités, le président Wilson et M. Lloyd George s'employèrent donc activement à introduire dans ces derniers les clauses voulues pour donner satisfaction à l'opinion publique de leurs pays.

A dessein, ces clauses, qui furent longuement discutées et mûrement pesées, ne sont pas identiques dans les différents documents signés à cette époque ; c'est un point qui n'a pas été suffisamment mis en lumière jusqu'ici et qui mérite cependant de ne pas être perdu de vue. Le traité de Versailles spécifie simplement que l'état militaire de l'Allemagne est réduit « en vue de rendre possible la préparation d'une *limitation* générale des armements » ; le Covenant, au contraire, dans son article 8, pose le principe que le « maintien de la paix exige la *réduction* des armements nationaux au minimum compatible avec la sécurité nationale et avec l'exécution des obligations internationales imposées par une action commune ».

La distinction est capitale et logique. Vis-à-vis d'une Allemagne loyalement soumise aux traités de paix, nous devons envisager, comme les autres puissances intéressées, une limita-

(1) Il est facile de vérifier que le signal de l'accroissement des budgets militaires a toujours été donné par l'Allemagne.

tion de nos armements; nous ne nous y sommes jamais refusés du reste et nous avons même par avance donné à cet égard des gages de notre bonne volonté alors que le Reich manifestait la plus grande répugnance à modifier son statut militaire. Quant à la réduction, c'est une affaire beaucoup plus grave et dans laquelle il ne faut s'engager qu'avec précaution. Aux termes du pacte, en effet, à partir du moment où le contrat qui la concerne aura été signé, nul ne pourra plus modifier ses armements sans une autorisation expresse du Conseil de la Société des nations donnée à l'unanimité; l'Allemagne devant faire partie demain de cet organisme, on peut être assuré que jamais l'unanimité requise ne sera réalisée; l'engagement à souscrire prend donc une forme pour ainsi dire définitive. On ne saurait, dans ces conditions, l'envisager qu'à bon escient, c'est-à-dire en fonction d'une organisation générale et stable de la sécurité.

Le président Wilson et M. Lloyd George avaient parfaitement compris les conséquences très graves de leurs suggestions. Aussi s'étaient-ils résignés à nous offrir à Versailles, en contre-partie des engagements qu'ils nous réclamaient, un arrangement concernant « l'aide à donner à la France en cas d'agression non provoquée ». Notre pays qui, à cette époque, ne s'était pas encore lié par des traités spéciaux avec la Pologne et la Tchécoslovaquie, n'avait en somme à songer qu'à sa propre sécurité; les deux grands peuples anglo-saxons la lui garantissaient.

***

On sait comment ce système s'est écroulé en raison du refus opposé par le Congrès des États-Unis à la ratification de l'acte signé par son président. Dès lors, en droit, nos engagements étaient périmés et nous aurions pu nous opposer en fait à tout désarmement (1). La France cependant ne s'y est pas crue autorisée, et c'est ainsi que depuis la paix, sans subir la moindre pression étrangère, elle s'est empressée de réduire ses dépenses militaires de 44 pour 100 par rapport à celles de 1914 et ses effectifs du temps de paix de 947 000 à 671 000 hommes (2) malgré

(1) La question du pacte de garantie n'avait été liée directement qu'à un renoncement de notre part à l'occupation permanente de la rive gauche du Rhin. La liaison indirecte avec le désarmement n'en est pas moins incontestable.

(2) Gendarmerie comprise.

l'accroissement de son domaine colonial et les exigences grandissantes de ses théâtres extérieurs. De lui-même, notre pays a fait plus que *limiter* ses armements, il les a *réduits* ; il a obéi, non seulement aux clauses du traité de Versailles, mais encore d'avance à celles du Pacte; en réalité, il a donné un exemple que jusqu'ici personne n'a suivi, les théoriciens du désarmement moins que les autres (1).

Notre attitude aurait dû, semble-t-il, être d'autant mieux appréciée par les Américains, qu'ils ne pouvaient avoir oublié, si peu de temps après la guerre, la facilité avec laquelle leurs représentants avaient biffé d'un trait de plume les parties de l'engagement de Versailles qui les gênaient. Aux États-Unis malheureusement, l'élément germanique est riche, puissant et remuant. Sachant parler à la classe ouvrière et se faire écouter d'elle, il s'est fait un devoir de lui rappeler que les maux (bien légers!) dont elle souffre, le poids des impôts et la cherté de la vie qu'elle subit, tirent leur origine du refus opposé par la France au payement de ses dettes. Et pourquoi cette puissance ne fait-elle pas honneur à sa signature? répète-t-on sans cesse là-bas avec une inlassable ténacité. Uniquement pour consacrer chaque année des milliards à des dépenses d'armements superflues en face d'une Allemagne désarmée et pacifique. Les journaux intéressés ont accru leur pression à partir du moment où nous sommes entrés dans la Ruhr; ils passaient naturellement sous silence, aussi bien les charges de la reconstitution de nos régions dévastées que la réduction de nos budgets militaires; ils laissaient dans l'ombre les manquements de nos voisins comme les constatations des commissions interalliées de contrôle; leur argumentation tenait dans cette simple formule : « La

(1) On en trouve la preuve dans la comparaison des budgets de défense nationale (guerre, marine, aéronautique) des grandes puissances avant et après la guerre :

Budgets de Défense nationale en milliers de francs-or :

France	1913 1 807 000	1922 3 190 000	1926 1 251 000
Angleterre	1913-1914 2 854 622	1922-1923 4 782 494	1925-1926 4 618 191
États-Unis	1913-1914 1 286 770	1922-1923 3 882 630	1925-1926 2 978 795

France doit désarmer pour payer. » Comment n'eût-elle pas été comprise? En fin de compte, l'opinion était si bien travaillée que nombre de citoyens américains parmi les plus éclairés ne se rendaient plus compte du jeu de leurs compatriotes germaniques. Bien peu percevaient le but inlassablement poursuivi : l'abaissement de notre puissance militaire au bénéfice de la revanche allemande.

Cette campagne d'outre-mer, commencée aux États-Unis dès 1920, devait malheureusement trouver, au lendemain de l'occupation d'Essen, un écho à Londres. Là aussi on s'était empressé d'écarter les soucis du passé pour se consacrer aux affaires du présent. Toutes les forces du pays avaient été tendues vers un redressement monétaire qu'à juste titre les hommes d'affaires considéraient comme la condition *sine qua non* du retour à la prospérité. L'opération qui touchait alors à sa fin, ne s'était faite cependant qu'au prix de souffrances sérieuses. Les bergers du peuple s'efforçaient comme de juste de faire dévier ses colères. Ils lui montraient le bon marché de la vie en France et nos usines en pleine prospérité, alors que les citoyens anglais connaissaient chez eux un intense chômage et succombaient sous le poids de l'*income-tax*. Au lieu de rechercher les causes de notre prospérité factice dans la baisse de la monnaie nationale, ils l'attribuaient à notre richesse; ils nous reprochaient de différer le paiement de nos dettes, qui serait venu soulager si utilement leurs contribuables; de là à nous accuser de dilapider cet argent en armements dangereux pour la paix de l'Europe, il n'y avait qu'un pas : la plupart le franchirent.

Ainsi, à la fin de 1922, l'opinion publique des deux peuples anglo-saxons réclamait à grands cris notre désarmement, car il ne s'agissait dans l'affaire que de nous et de nos alliés continentaux. Les autres nations pouvaient augmenter leurs dépenses de guerre; on n'en avait cure, on les excusait, on semblait même prêt à les encourager. Les gouvernements de Washington et de Londres, qui, grâce à la limitation mondiale des *capital-ships*, se sentaient pour longtemps à l'abri des invasions, entraient d'autant plus volontiers dans ces vues que l'armée de la France ne leur paraissait plus d'aucune utilité. Bien mieux, elle les inquiétait! Son prestige était trop grand. Elle assurait à notre pays une prééminence européenne trop éclatante pour ne pas

heurter les traditions du Foreign Office. Tout devait donc être mis en œuvre pour courber les têtes sous la toise égalitaire. Le désarmement total de la France après celui de l'Allemagne, au bénéfice de la domination des peuples maritimes, était ainsi devenu un article de foi auquel on nous adjurait, sous peine d'excommunication majeure, de nous rallier.

***

A l'inverse des individus, les nations se convertissent beaucoup plus souvent par intérêt que par conviction ; c'est une vérité que les protagonistes du désarmement méconnaissaient alors complètement. Ils prétendirent donc parvenir à leur but sans bourse délier, c'est-à-dire sans accorder aucune des garanties promises en 1919. Leur manœuvre initiale fut montée en conséquence.

Les États-Unis se chargèrent de mener le jeu. Ils refusèrent tout d'abord d'entrer dans la Société des nations où ils auraient été obligés de signer un engagement général, bien anodin sans doute, mais qui pouvait les entraîner à s'occuper quelque peu des affaires européennes. Cette attitude négative une fois prise dans le domaine des sécurités, ils s'efforcèrent d'amener une seconde fois la France à Washington pour y traiter la question du désarmement terrestre et aérien en laissant bien entendu de côté le problème naval considéré comme résolu. Trois ans durant, la Maison Blanche annonça périodiquement que le président des États-Unis allait prendre l'initiative d'une convocation de cette nature, — qui bien souvent faillit aboutir. Comme pour la Conférence maritime, seules les « grandes puissances », c'est-à-dire l'Angleterre, le Japon, la France et l'Italie, auraient été appelées à y participer. On se rend compte de la situation tragique dans laquelle se seraient trouvées les deux pauvres nations latines ainsi isolées, en face de créanciers exigeants prêts à mettre le couteau sous la gorge de leurs débiteurs sans le moindre souci des intérêts nationaux. Les « petites puissances », nos alliées, qui possèdent des intérêts analogues aux nôtres, auraient été naturellement écartées du tapis vert autour duquel se serait joué leur sort. Dans sa grande simplicité, l'intrigue de la pièce était parfaite et semblait devoir porter ses fruits.

Le gouvernement anglais, en effet, ne pouvait voir qu'avec

faveur les États-Unis soutenir une thèse qui présentait à ses yeux l'immense avantage d'écarter délibérément des discussions le désarmement naval. Alors que la France ne possède en réalité aucune suprématie militaire sur le continent, même avec le concours de ses alliés, l'hégémonie anglo-américaine, du fait de la stabilisation réalisée à Washington, est indiscutable sur les océans. Elle apparait même à beaucoup en opposition formelle avec l'esprit du pacte de la Société des nations, en dehors de laquelle le traité a du reste été conclu. La justice et le droit doivent toujours dans l'avenir sortir victorieux d'un conflit : telle est la doctrine de Genève. Quelles garanties en possède-t-on aujourd'hui à l'égard des Anglo-Saxons? Qui donc oserait prétendre mettre éventuellement ceux-ci à la raison? Ce ne sont certes pas les flottes réunies de l'Italie, de la France et du Japon, si ridiculement réduites.

On conçoit dès lors que l'Angleterre s'efforce par tous les moyens d'écarter des discussions internationales cette question brûlante et ait voulu profiter de l'occasion qui lui était offerte. On comprend moins qu'elle laisse, en ce moment même, certains de ses politiciens officiels poursuivre une campagne ardente, qui pourrait bien d'ailleurs se retourner un jour contre elle, en vue d'obtenir, au nom des traités, la réduction de notre état militaire au niveau de celui d'outre-Rhin. Comment ne voit-on pas à Londres le danger auquel on s'expose? Cette partie une fois gagnée, la France suffisamment affaiblie, le Reich se retournera avec toutes ses forces diplomatiques du côté de l'Angleterre. Alors, il se rappellera qu'en raison de sa puissante natalité et de ses qualités commerciales, l'avenir de son pays est sur l'eau, il invoquera le précédent créé pour nous et réclamera des autres signataires de Versailles le désarmement naval après le désarmement terrestre. L'Angleterre regrettera peut-être alors ses courtes vues et son intransigeance!

Quoi qu'il en soit, il apparaît nettement que les intérêts de Londres et de Washington se trouvaient en l'espèce parallèles. On conçoit dès lors que, de 1922 à 1925, leurs diplomaties se soient constamment étayées et aient poursuivi, consciemment ou non, l'exécution d'un programme commun. Discussion séparée des armements pour écarter la revision du statut naval, réunion d'une conférence hors du sein de la Société des nations pour enlever à la France et à l'Italie l'appui des petites puis-

sances, liaison éventuelle de la question des dettes et du désarmement : tels furent contre nous les chevaux de bataille de nos anciens alliés.

Sans doute l'Angleterre, en tant que membre de la Société des nations, était obligée de mettre dans ses prétentions un peu de discrétion ; elle laissait volontiers les États-Unis, qui avaient à cet égard les mains plus libres, tenir le premier rôle. Les deux peuples, malgré tout, jouaient le même jeu, maniant leurs cartes avec une suprême dextérité.

***

En réponse à cette tactique si dangereuse pour son existence nationale, quelle ligne de conduite la France a-t-elle adoptée ?

Fidèle à ses traditions, elle a simplement refusé de se livrer aux sacrificateurs de Washington, en se cantonnant délibérément dans les positions que les traités lui imposaient; elle a cherché en outre toutes les occasions de prouver son esprit pacifique. Après avoir limité, comme nous l'avons vu, ses armements au delà des désirs manifestés par les signataires de Versailles, elle s'est toujours montrée disposée à consentir un nouvel effort dans le cas où les garanties promises jadis par le Pacte, et plus explicitement encore par les arrangements anglo-français et franco-américain de 1919, lui seraient accordées.

A la discussion internationale des questions pendantes elle a mis cependant quelques conditions préalables, bien naturelles après les désillusions qu'elle a connues : c'est tout d'abord que les problèmes de la sécurité et du désarmement resteraient intimement liés ; c'est ensuite que les réductions d'armements seraient consenties par l'ensemble des puissances intéressées, maritimes aussi bien que terrestres, et qu'on ne chercherait pas à en dissocier les éléments en vue de nous imposer des sacrifices unilatéraux; c'est enfin que l'étude du problème serait poursuivie sous les auspices de la Société des nations parfaitement qualifiée pour cette tâche, et non à l'instigation d'un président éphémère. Cette position est sage : la France n'a pas le droit de s'exposer, pour la satisfaction de visionnaires, à une nouvelle invasion. Il est très facile aux peuples, maîtres des mers, protégés par de puissantes frontières maritimes, assurés de disposer, en cas de guerre, des délais voulus pour

mettre sur pied des forces considérables, de supprimer en temps de paix leurs armées. Nous n'en sommes malheureusement pas là, et tant que l'esprit public ne se sera pas transformé au delà du Rhin, nous ne pouvons réduire notre état militaire qu'en proportion des garanties reçues.

Sur ce terrain, la lutte entre la France et ses anciens alliés, devenus à certaines heures ses plus ardents démolisseurs, s'est poursuivie à Genève où nous avons pu, heureusement, maintenir le débat loin de l'Amérique et au contact direct de nos alliés, en trois *rounds :*

A la fin de 1922, nous gagnions le premier. La résolution XIV de la IIIe Assemblée affirmait en effet :

« Dans l'état actuel du monde, un grand nombre de gouvernements ne pourraient assumer la responsabilité d'une sérieuse réduction des armements, à moins de recevoir en échange une garantie satisfaisante pour la sécurité de leur pays. Une telle garantie peut être fournie par un accord défensif, accessible à tous les pays, qui engageraient les parties à se porter assistance effective et immédiate et suivant un plan préalable. »

L'hiver suivant, sur cette base qui était la nôtre, nos représentants se mettaient sérieusement au travail dans les Commissions. Luttant pied à pied contre les théories nébuleuses de Lord Robert Cecil, ils parvenaient à établir et à faire accepter un projet de traité d'assistance mutuelle qui posait nettement le principe de l'interdépendance des deux termes. Ce travail « vise uniquement à la réduction des armements, déclarait M. Benès en le présentant à l'Assemblée de 1924 ; la garantie mutuelle et la confiance qui doit en résulter, sont les moyens qui ont été considérés comme nécessaires pour atteindre ce but ». Les contractants s'engageaient en conséquence à se porter assistance pleine et entière. Le Conseil de la Société des nations avait qualité non seulement pour décider l'application immédiate des sanctions économiques, mais encore pour requérir *l'assistance militaire* des nations et même pour *fixer les forces* que chacune d'elles devrait mettre à sa disposition. En contre-partie, les signataires étaient invités à « faire connaître les réductions ou limitations d'armements qu'ils estimaient pouvoir consentir ».

Ce traité, qui faisait en quelque sorte de la Société des nations le Seigneur de la guerre, marquait le triomphe de la

thèse française. La sécurité paraissait parfaitement assurée, trop bien même aux yeux des Anglais qui craignaient ainsi de se voir entraînés à des actions militaires contraires à leurs intérêts et aux vœux de leurs Dominions; en revanche, les engagements concernant le désarmement étaient fort réduits, puisque chaque nation conservait à cet égard pleine liberté d'action. L'équilibre désiré entre les responsabilités à assumer en cas de conflit futur et les résultats immédiats à obtenir dans le domaine des allègements financiers semblait donc, non sans raison, rompu au bénéfice des premières. Pour tous ces motifs, le traité d'assistance, qui avait cependant reçu l'approbation de dix-huit gouvernements, se vit rejeté par l'Angleterre. Étant donné l'état d'âme que nous définissions tout à l'heure, on pouvait s'y attendre.

Un ajustement était à trouver entre notre thèse et celle de nos voisins; la France s'empressa de le rechercher. Comprenant qu'elle avait peut-être été un peu trop exigeante l'année précédente, elle revisa à la fin de 1924 ses propositions et les concrétisa dans son fameux Protocole, auquel les délégués du gouvernement travailliste avaient d'ailleurs activement collaboré. Une fois de plus, les trois termes qui ont toujours formé la base de son système, arbitrage, sécurité, désarmement, s'y trouvaient intimement liés, mais avec des valeurs un peu différentes. L'arbitrage était minutieusement organisé, de façon à éviter toute surprise; le désarmement sortait lui aussi du domaine des conjectures, une conférence étant convoquée à Genève pour le réaliser; la sécurité, en revanche, se trouvait extrêmement diminuée. Les signataires s'engageaient toujours en effet à « collaborer effectivement et loyalement » contre l'agresseur, mais ils se réservaient la faculté de décider seuls l'importance des forces qu'ils mettraient en action.

Le Conseil avait bien qualité « pour recevoir les engagements d'États déterminant par avance les forces militaires, navales ou aériennes qu'ils pourraient faire intervenir immédiatement, afin d'assurer l'exécution des obligations dérivant à ce sujet du Pacte et du Protocole »; mais personne ne se faisait d'illusion : la page du registre des engagements devait rester vierge. La balance s'était en somme sérieusement infléchie cette fois en faveur de la thèse britannique; la France avait été à l'extrême limite des concessions; elle l'avait même

peut-être dépassée. On était donc en droit d'espérer que l'Angleterre signerait volontiers cet acte, auquel son représentant à Genève avait donné son acquiescement.

Contre toute attente, l'opinion publique britannique se montra déçue et réagit violemment. Le Protocole, si anodin qu'il fût, lui parut renfermer encore des machines de guerre dangereuses pour sa liberté d'action. A Londres, certains partis politiques manifestaient la crainte de voir la flotte anglaise, sous prétexte de protection des transports internationaux, obligée, en cas de conflit, à tirer le canon; les Dominions répugnaient visiblement à accepter la charge, même purement économique, d'une guerre qui ne les intéresserait pas directement. A tous le Protocole semblait une œuvre trop empreinte de l'esprit latin. Bref, il fut rejeté par M. Austen Chamberlain au cours de la séance du Conseil de la Société des nations le 12 mars 1925.

Le Protocole, dans sa brève existence, devait cependant nous rendre un service inappréciable en occasionnant la rupture du front unique qui avait été constitué, comme nous l'avons vu, contre nous, au cours des années précédentes, par les Anglo-Saxons. Dorénavant, tandis que les doctrinaires américains refuseront plus que jamais de se rendre aux preuves de volonté pacifique que nous leur prodiguons, peut-être avec un peu trop de profusion, les Anglais, rassurés sur nos intentions, se montreront enclins à rechercher les moyens d'assurer avec notre sécurité la paix continentale. Ils ne voudront toutefois s'engager que dans des cas bien définis et par des actes limités. La tournure d'esprit habituelle de la race anglo-saxonne se retrouve en cette occasion.

Que réclamait en somme la France? Des garanties pour la tranquillité de l'Europe, une sécurité pour ses frontières et celles de ses alliés contre l'esprit de revanche de ses adversaires de la veille. Désireux de nous satisfaire, nos voisins d'outre-Manche parurent s'orienter tout d'abord vers la conclusion d'un traité de garantie anglo-franco-belge analogue à celui de 1919. Inquiets, les Allemands, à la suggestion de Lord d'Abernon sans doute, préférèrent faire la part du feu et proposèrent d'eux-mêmes le 9 février 1925 l'étude d'un pacte particulier « dans le genre du Protocole » qui garantirait formellement le *statu quo* territorial sur le Rhin et la démilitarisation des ter-

ritoires rhénans et auquel du moins ils auraient l'avantage de participer. Ainsi sont nés les accords de Locarno.

Cette fois, les deux thèses française et anglaise concernant la sécurité sont ajustées, grâce à de larges concessions de notre part ; il ne reste plus qu'à en exploiter les résultats au profit du désarmement. L'Angleterre ne cesse de répéter qu'elle a tenu ses engagements, que l'heure est venue pour notre pays de l'imiter. De temps en temps, à l'arrière-plan, Washington, qui ne semble pas avoir compris d'ailleurs la portée de l'évolution continentale, brandit la menace d'une convocation spéciale, afin de hâter sans doute notre décision. De toutes façons, notre pays est décidé à faire honneur à sa parole, et c'est de bonne grâce qu'il se rendra demain à Genève.

* * *

On nous consent des garanties; nous devons donc réduire nos armements, mais dans quelles proportions? Dans celles évidemment des nouvelles sécurités qui nous sont accordées. Tout le problème revient donc à en *chiffrer* la valeur militaire.

Le pacte de Locarno présente ce trait particulier de constituer un accord purement régional, d'une portée limitée aux frontières allemandes, alors qu'il a été signé par certaines puissances possédant des intérêts mondiaux. Il est bien évident que le désarmement prévu ne saurait porter atteinte à ces derniers.

Anglais et Français détiennent en particulier de vastes domaines coloniaux ; ils ont en outre assumé des mandats importants en Asie et en Afrique au nom de la Société des nations ; ils n'ont le droit de négliger ni les uns ni les autres. Leurs forces d'outre-mer doivent donc rester en dehors de toute discussion. Il n'est pas inutile de remarquer à ce sujet que la partie de notre budget qui les concerne (Afrique du Nord et Colonies) est relativement faible : les dépenses qui y sont inscrites en 1926 s'élèvent seulement à 219 millions de francs or (1), alors que celles de l'Angleterre pour les troupes stationnées hors de la métropole dépassent 1 559 millions.

Reste donc en discussion notre seule puissance continentale. C'est pour elle seulement que les accords de Locarno nous

(1) Ces dépenses ne comprennent naturellement pas celles qui concernent la répression des troubles en Syrie et la campagne contre Abd-el-Krim.

apportent des garanties, c'est de ce côté seulement que nous pouvons consentir des sacrifices. Établissons donc à ce point de vue notre bilan.

Il convient tout d'abord d'observer que les nouveaux actes n'ont nullement modifié la situation politique sur les frontières orientales du Reich. La conclusion de traités d'arbitrage ne constitue pas une assurance de paix, et la France reste toujours là-bas, comme précédemment, l'unique puissance garante. Si un conflit venait à éclater dans ces régions, l'Angleterre et l'Italie, n'ayant pris à leur égard aucun engagement spécial, liées par le seul Covenant, seraient donc en droit de demeurer spectatrices aussi longtemps que l'Assemblée de Genève n'aurait pas défini l'agresseur. A ce moment, leurs obligations, fixées par l'article 16 du Pacte, consisteraient simplement à rompre les relations économiques et financières avec le coupable ; rien ne serait plus facile pour elles que d'éviter l'intervention militaire (1). Les nouveaux accords ne donnent donc à la Pologne ou à la Tchécoslovaquie, victimes d'une agression, ni un canon, ni une mitrailleuse, ni un homme de plus. La France qui peut être entraînée dans une guerre à laquelle les autres signataires de Locarno resteraient étrangers, doit donc posséder, comme auparavant, les moyens de tenir tête à l'Allemagne avec le seul concours de ses allié continentaux.

Le traité qui concerne notre front est beaucoup plus sérieux, car il nous apporte la garantie militaire de deux puissances considérables. Il ne prétend pas d'ailleurs supprimer la guerre ; il l'autorise même formellement « en cas de violation flagrante » des frontières rhénanes ou de la zone démilitarisée. Évidemment, cet article a été inséré à notre bénéfice sur la demande même de notre État-major, de façon à favoriser notre riposte en cas d'agression germanique. Mais qui nous répond que l'Allemagne ne saura pas, à un moment donné, retourner cette clause pour l'utiliser contre nous? L'histoire de la dépêche d'Ems, celle des avions de Nuremberg ne sont guère rassurantes à cet égard. Pour que nous ayons tout apaisement, il faudrait que l'agression pût être facilement et rapidement

(1) L'État désireux de s'abstenir n'aurait qu'à voter au Conseil de la Société des nations contre « les recommandations d'assistance militaire » qui, pour être valables, doivent être faites à l'unanimité.

constatée. Le Protocole avait, sous ce rapport, multiplié les garanties; la procédure à suivre était minutieusement fixée, la guerre formellement interdite jusqu'à l'établissement des responsabilités; les belligérants, pendant cette période, se voyaient même dans l'obligation de conclure un armistice sous peine d'être considérés comme agresseurs. De tout cet échafaudage rien ne subsiste. En attendant qu'il soit rétabli, une ombre épaisse plane sur les débuts d'un conflit futur.

Toujours, dans le même cas de « violation flagrante », les puissantes garantes, Angleterre et Italie, s'engagent à intervenir « immédiatement, dès qu'elles auraient pu se rendre compte que cette violation constitue un acte non provoqué d'agression ». Ce second membre de phrase apporte un correctif sérieux au premier. Le moment venu, les diplomaties, si elles le croient utile, trouveront dans un pareil texte les raisons d'atermoiement désirées. Il en est de même évidemment de tous les traités, et c'est pourquoi il est souvent préférable d'en constater l'esprit plutôt que d'en éplucher les mots. Toutefois, quand il s'agit de chiffrer la valeur d'un accord comme contre-partie d'un désarmement, on ne saurait faire fi de ses obscurités. L'esprit dans lequel l'Angleterre et l'Italie ont signé à Locarno nous était sans doute favorable; il l'est encore aujourd'hui; mais nul ne peut répondre qu'il ne se transformera pas avec le temps et avec l'avènement au pouvoir d'autres partis ou d'autres hommes. Nous n'avons donc pas le droit d'oublier qu'en cas de conflit nos garants peuvent chicaner sur la mise en mouvement immédiate de leurs forces militaires.

Admettons cependant que de pareilles craintes soient injustifiées, supposons nos cosignataires bien décidés à agir, comment leur entrée en action s'effectuerait-elle? Un organe international déterminera-t-il, le moment venu, le côté du droit et de la justice? Le traité n'en dit rien. Les puissances garantes restent donc juges de leur attitude et il est encore une fois permis de redouter que la tournure d'esprit des chefs de leurs gouvernements n'exerce alors une influence décisive; dès lors, comment pourrions-nous oublier qu'hier encore certains d'entre eux nourrissaient, en Angleterre même, des sentiments tellement germanophiles que leur jugement s'en trouvait faussé? Plus tard évidemment, la Société des nations interviendra pour redresser les erreurs et indiquer le droit chemin. Malheureuse-

ment, les procédures évoluent lentement dans son sein. Entre temps, bien des événements militaires seront acquis sur les champs de bataille ou ailleurs; nul n'oserait affirmer qu'ils ne modifieront pas les attitudes.

Mettons toujours les choses au mieux, envisageons l'éventualité où les puissances garantes interviendraient immédiatement en notre faveur, quel secours militaire nous apporteraient-elles à l'heure décisive où il faut à tout prix empêcher l'invasion de notre territoire? Leur aide se réduirait en fait à bien peu de chose. M. Mussolini n'a pas caché son intention d'employer initialement la totalité de ses forces à la protection de l'intégrité italienne. Quant à l'Angleterre, elle possède un système militaire adéquat à sa situation insulaire, c'est-à-dire très faible en temps de paix, capable seulement de se développer progressivement; en fait, au cours des premiers mois de la lutte, les effectifs qu'elle pourrait débarquer sur notre sol ne dépasseraient pas deux divisions; ce serait un appoint sans doute, mais bien médiocre pour résister aux hordes germaniques. De telles prévisions, les seules qu'on puisse raisonnablement faire, ne sont certes pas de nature à nous inciter à modifier sérieusement notre couverture, c'est-à-dire notre armée du temps de paix et les approvisionnements destinés à la ravitailler!

La situation se présenterait un peu différemment dans le cas où, pour une raison quelconque, les Allemands, bien décidés à agir, renonceraient cependant à tenter une « violation flagrante » de nos frontières. Le conflit, avant de dégénérer en lutte armée, devrait traîner en principe pendant seize mois (1); l'Italie et l'Angleterre auraient donc le temps comme la France de s'y préparer. Mais l'article 19 du traité de Locarno le leur interdit, et il n'est pas douteux que ces trois puissances tiendraient leur parole. Pendant ce temps, on est en droit de supposer que les Allemands, connaissant le but qu'ils poursuivent, lanceraient à plein leurs fabrications. Étant donné la supériorité de leur puissance industrielle, ils regagneraient facilement le retard que le traité de Versailles leur a imposé, et nous serions ainsi exposés, faute d'avoir pris nos précautions

(1) C'est-à-dire sept mois de plus que dans la procédure envisagée par le Pacte du fait de l'instance supplémentaire introduite devant la Commission de conciliation.

en temps de paix, à voir les premiers événements militaires tourner à notre désavantage. En réalité, pour que le temps travaillât en faveur des peuples pacifiques, il faudrait qu'un contrôle sérieux de la Société des nations intervînt dès le début d'une période de tension politique afin d'arrêter toute fabrication de guerre chez les adversaires éventuels. Jusqu'ici, ni le pacte, ni les accords ne l'ont organisé, et tant qu'une pareille mesure n'aura pas été prise, un gros danger demeurera suspendu sur nos têtes.

Dans son rapport à la Chambre au sujet des traités de Locarno, M. Paul Boncour a écrit : « Ces accords ne sont pas une fin; ils sont un commencement, ou, plus exactement, une étape. » On ne saurait mieux dire et cette constatation doit tracer notre conduite. Puisque les garanties consenties ne constituent qu'un début, notre pays doit, lui aussi, ne se prêter qu'à *un commencement de désarmement*. Le même orateur ajoutait : « La France a déjà marqué fortement et continuera de marquer que les réductions d'armements ne peuvent être que proportionnées aux sûretés qu'on leur donne. Il dépend du développement de celles-ci, des précisions données aux accords de Locarno, de leur généralisation à toutes les possibilités de conflit, de l'adhésion à cette politique de paix et de l'entrée au sein de la Société des nations des grandes puissances qui s'en tiennent encore à l'écart, d'arriver à un désarmement général, lequel ne peut résulter que d'une sécurité générale. » La position prise est parfaitement sage; tout Français raisonnable doit désirer qu'on s'y maintienne.

***

Il ne faut donc pas s'attendre à voir au cours de la prochaine conférence les peuples continentaux disposés à accepter des modifications profondes de leurs statuts militaires. Chacun demandera probablement tout d'abord à faire une expérience provisoire, limitée à quelques années, et refusera de se lier définitivement, c'est-à-dire dans les conditions prévues par le Pacte.

Quant à la France, elle consentira volontiers quelques sacrifices; elle semble en avoir déjà précisé la portée au cours de l'exposé des motifs du projet de loi sur l'organisation de l'armée, que son gouvernement a déposé au Parlement, au lendemain

même des accords de Locarno, pour bien marquer qu'il en était la conséquence. Elle se propose ainsi de réduire à une vingtaine environ le nombre de ses divisions métropolitaines et à 600 000 hommes le chiffre de ses effectifs. Peut-être même accepterait-elle de stabiliser ses dépenses de guerre à leur valeur-or actuelle, à condition que les autres puissances prissent des engagements analogues ; et ce serait là sans doute un moyen efficace d'empêcher pour toujours le retour de cette course aux armements que les Américains ont, non sans raison, si souvent déplorée dans le passé.

Faire davantage ne paraît pas en notre seul pouvoir.

Que de nouveaux pactes balkanique et méditerranéen soient signés, que la constatation rapide de l'agresseur en cas de conflit soit organisée afin d'assurer le jeu presque automatique des accords, qu'un contrôle serré de la Société des nations soit établi pour empêcher, pendant la période de conciliation imposée par le Pacte, le développement des mobilisations industrielles, nous pourrions envisager dès lors une nouvelle étape dans la voie où nous sommes entrés les premiers. C'est là en tout cas une œuvre européenne, presque mondiale. Des générations d'hommes passeront avant qu'elle soit mise sur pied ; elle ne pourra l'être en effet que grâce à la collaboration unanime des puissances travaillant dans un même esprit, faisant litière de leurs vieilles rancunes, abandonnant le terrain des compétitions pour celui des ententes. Nous n'en sommes, hélas ! pas encore là. Pour le moment, seule l'atmosphère est un peu éclaircie, évitons de l'obscurcir par des rêveries génératrices de désillusions ! Comme l'a dit M. Briand le 26 février à la Chambre : « *Bien des flammèches voltigent en Europe, demeurent menaçantes, bien des flammèches encore trop proches des barils de poudre qui n'ont pas été enlevés* » ; et concluons avec lui : « *Gardons notre force !* »

* * *

VOYAGEURS D'ORIENT

III[1]

VIII. — VOYAGES ROMANTIQUES : GÉRARD DE NERVAL

Voici un voyageur dont personne n'a relevé les traces. A Alexandrie, au Caire, à Beyrouth, partout où son *Voyage en Orient* (2) signale sa présence, j'ai demandé aux consuls, aux établissements religieux, aux compagnies de navigation, là où l'on a quelque chance de trouver une mention sur les registres ou la transmission d'un souvenir : « Voici son nom et son surnom : Labrunie, dit Gérard de Nerval. Dites-moi si l'on se sait rien de lui ? » Maurice Barrès avait, avant moi, posé la même question. Et d'autres sans doute auparavant. Personne, aux Échelles du Levant, n'a entendu parler de ce vagabond. Qu'il y soit allé, on en peut croire son livre. A moins d'avoir du génie, — il en avait, — et le don de seconde vue, — c'était la sienne, — comment imaginer pareille ressemblance? Mais non, une seule chose ne peut pas tromper : le sens de l'atmosphère. Avec Gérard de Nerval, on respire l'Orient. Dès le port, sans doute, il se perdit parmi la foule et, comme il n'avait pas d'équipage, on ne prit pas garde à lui. C'était au début de 1843. Il avait dévoré Chateaubriand et Lamartine, mais il n'était pas leur disciple. Romanesque et non romantique, il surveillait lui-même ses écarts et se dédoublait aisément. Ce demi-fou écrit avec une pureté toute racinienne. Quand il revint, Méry l'atten-

Copyright by Henry Bordeaux, 1926.

(1) Voyez la *Revue* des 15 mars et 1er avril.

(2) Gérard de Nerval : Œuvres complètes, II et III. *Voyage en Orient* (Michel Lévy édit., 1867).

dait à Marseille, Méry, qui n'a pas eu besoin d'aller aux Indes pour en écrire de belles descriptions dans ses romans beaucoup trop oubliés. Il est vrai que, sur les quais de Marseille, on a tous les spectacles du monde, et toute leur couleur. Gérard le regarda tristement : « Je regagne, lui confia-t-il, le pays du froid et des orages, et déjà l'Orient n'est plus pour moi qu'un de ces rêves du matin auxquels vont bientôt succéder les ennuis du jour. » Ces ennuis devaient, douze ans plus tard, le conduire à la démence. Rue de la Vieille-Lanterne, sur l'emplacement où est aujourd'hui, place du Châtelet, la scène du théâtre Sarah-Bernhardt, il se pendit le 26 janvier 1855. Ses amis demandèrent pour lui des funérailles religieuses. Elles furent célébrées à Notre-Dame le 30 janvier. L'archevêque de Paris les avait autorisées après avoir réclamé à Arsène Houssaye une attestation du docteur Blanche qui rédigea cette lettre : « Monseigneur, Gérard de Nerval s'est pendu parce qu'il a vu sa folie face à face. » Pauvre Gérard, il n'était pas très catholique, mais un jour, chez Victor Hugo, place Royale, comme on l'accusait de n'avoir pas de religion, il protesta : « Moi, pas de religion ? J'en ai dix-sept, au moins... » Il avait ramassé en chemin toutes celles qu'il avait rencontrées. Il les fourrait dans ses bagages avec des châles et des tapis, comme il mêlait dans sa prose flexible et souple les mélancolies et les sourires, une grâce et une tendresse tempérées par l'ironie, cette ironie qui lui venait peut-être d'Henri Heine mais qui n'a pas la douleur ni le grincement de celle dont s'était fait un sombre éventail, pour donner de l'air à sa chambre close, l'auteur des *Reisebilder*.

J'ai cueilli ces histoires de religion et de mort dans l'exquise biographie (1) que lui a consacrée Gauthier Ferrières, le poète de *la Belle matinée*, qui fut tué à l'ennemi. Il fallait qu'il fût loué par un poète au bref et tragique destin. Gauthier Ferrières trace de lui un portrait un peu héroïsé : il prend comme argent comptant toutes les fantaisies de son modèle. Ah ! ce n'est pas lui qui nierait le *Voyage en Orient* ! Il nous donne même des détails, mais si peu : un nom de bateau : le *Léonidas ;* une date de débarquement à Alexandrie, le 16 janvier 1843. Cela nous doit suffire, cela nous suffit. Du moment qu'il est parti, il a sans doute séjourné au Caire. Là, pour économiser

(1) Gérard de Nerval, *la Vie et l'Œuvre* (1808-1855), par Gauthier Ferrières (Lemerre édit., 1906).

l'hôtel, il a loué un palais, oh! un palais branlant avec peu de pièces habitables, et pour presque rien. Menacé par sa propriétaire d'expulsion pour le scandale de ses mœurs, — il y vivait seul, sans femme, sans femme en Orient! — il tâta, pour régulariser sa situation, de différentes sortes de mariages cophtes, mais préféra acheter une esclave, et même une esclave javanaise, laquelle, tout comme un domestique d'aujourd'hui, se refusa à tout travail. Est-ce la peine d'être esclave, si l'on doit encore travailler? Ne pouvant s'en défaire, il l'emmène avec lui dans le Levant, et c'est le fameux voyage sur la cange. En vain tente-t-il de s'en débarrasser au préjudice d'un Arménien, ou de lui inspirer une vocation religieuse pour la laisser dans un couvent. Je ne dirai point comment il s'en sépare ni comment il s'en va vivre chez les Druses, car, pour le dire, il faudrait conter comme lui, et puis tous ces détails ont si peu d'importance à ses yeux et aux nôtres! Ne lui suffit-il pas de suivre son caprice et à nous d'en profiter? Délicieux *Voyage en Orient*, aujourd'hui épuisé, — et peut-on admettre que les éditeurs ne retirent pas un livre d'un exotisme si français, — mais oui! — et qui est comme un petit filet d'eau pure coulant, sans s'y mêler, dans le voisinage du grand fleuve romantique?

Gauthier Ferrières fait de Gérard de Nerval une victime du romantisme. Ce n'est pas dans le sens où il le croit. Le romantisme ne lui tourna pas la cervelle qu'il avait un peu fêlée. Il nous a fait connaître la littérature allemande que Mme de Staël avait commencé de mettre à la mode. Traducteur, et traducteur merveilleux, du *Faust* de Goethe, il a découvert à son temps Klopstock, Burger, Koerner, Uhland, Jean-Paul Richter dont le Cabinet cosmopolite vient de rééditer le *Quintus Fixlein*, mais fut-il leur dupe? Voyez comme en voyage, — ce nomade a parcouru l'Allemagne, l'Autriche, la Hollande et sans doute l'Égypte et la Syrie, — il s'intéresse plus aux mœurs qu'au passé, aux hommes et surtout aux femmes qu'aux monuments. Mme de Girardin, après avoir lu le *Tra los Montes* de Théophile Gautier, disait à l'auteur : « Mais, Théo, il n'y a donc pas d'Espagnols en Espagne? » *Le Rhin*, de Victor Hugo, contient toute l'histoire, et toute la politique, et tout le fleuve, et toutes les forêts, et tous les burgs, et toutes les légendes : il y manque le petit

détail d'auberge, la rencontre fortuite, le visage du jour. Chateaubriand est plus simple : il donne le prix des denrées. Notre Gérard est de ces paresseux qui, parce qu'ils se détendent, connaissent le plaisir de vivre. Les spectacles de la rue lui sont offerts gratuitement. C'est pour lui que le soleil brille, et il lui en est reconnaissant. Il est reconnaissant à la nature, et reconnaissant aux hommes qui sont un peu comiques, aux femmes qui sont toujours un peu mystérieuses. De là, quelque chose de chaud, de vivant dans sa phrase : il est partagé entre l'envie de sourire de tout et le sentiment de l'universelle mélancolie. Victime du romantisme, oui, parce que les romantiques ne l'ont pas compris. Ils l'ont pris pour un des leurs et en même temps ils ne l'ont pas pris au sérieux : un des leurs qui serait une sorte de génie, un aimable fou. Or, il n'était point de leur école. Il avait gardé l'esprit du XVIIIe siècle en y ajoutant une sensibilité qui vient plus d'André Chénier que de Chateaubriand. Raisonnable et nerveux, il est tout à fait à part dans son temps. Et peut-être s'il avait été plus goûté, son génie se serait-il épanoui davantage. Le succès est bien aussi nécessaire à la gloire, et c'est pourquoi nous devons nous efforcer de le donner à qui de droit : il lui ôte son aridité, comme une pluie rafraîchit des fleurs qui séchaient.

Le miracle du *Voyage en Orient* de Gérard de Nerval, c'est qu'il ait pu, sans changer sa manière, exalter une autre civilisation et un autre ciel que les nôtres, quand il était le poète de l'Ile-de-France. Jules Lemaitre, Anatole France n'ont pas cherché à voyager. Ils se sentaient si bien chez eux quand ils étaient chez nous ! Tandis que ce vagabond de Gérard, qui rencontra Sylvie au bord d'une forêt du Valois et se trouva incarner en elle tout le charme de notre nature mi-voilée et de notre race nuancée, n'est jamais plus heureux que sur un bateau. « Il n'est plus, soupirait-il à Senlis ou à Chantilly, le temps où les chasses de Condé passaient avec leurs amazones fières, où les cors se répondaient de loin, multipliés par les échos (1)... » Et quand il a chanté les châteaux Louis XIII aux briques rouges et la ronde des petites filles à la peau hâlée et aux cheveux tombant dans le dos sous le large chapeau de paille, dans une clairière entourée de ces arbres dont l'essence

(1) *Les Filles de Feu.*

et la beauté décèlent nos climats, le voilà qui va soulever les voiles des femmes dans les rues du Caire ou de Beyrouth.

Cependant, il reste le même : hanté de mythologie, il emporte les dieux classiques de l'hellénisme, auxquels il se contentera d'ajouter quelques idoles, mais après les avoir décrassées et amenuisées. Voyez comme il sait rajeunir la plus vieille image, dès qu'il aperçoit les côtes de Grèce : « C'était vraiment l'Aurore aux doigts de rose qui m'ouvrait les portes de l'Orient. Et ne parlons plus des aurores de nos pays, la déesse ne va pas si loin. Ce que nous autres, barbares, appelons l'aube ou le point du jour, n'est qu'un pâle reflet, terni par l'atmosphère impure de nos climats déshérités. Voyez déjà, de cette ligne ardente qui s'élargit sur le cercle des eaux, partir des rayons roses épanouis en gerbe, et ravivant l'azur de l'air qui, plus haut, reste sombre encore. Ne dirait-on pas que le front d'une déesse et ses bras étendus soulèvent peu à peu le voile des nuits étincelant d'étoiles? Elle vient, elle approche, elle glisse amoureusement sur les flots divins qui ont donné le jour à Cythérée... Mais, que dis-je? Devant nous, libres, à l'horizon, cette côte vermeille, ces collines empourprées qui semblent des nuages, c'est l'île même de Vénus, c'est l'antique Cythère aux rochers de porphyre : Κύθηρη πορφυρέεσσα... Aujourd'hui, cette île s'appelle Cérigo, et appartient aux Anglais... » Le couplet s'achève en un petit ricanement à la Henri Heine, mais l'Allemand eût insisté. Cette même aurore, il la peindra en Égypte, tout autrement, plus soudaine, et chargée d'une poudre épaisse, plus lourde et plus appropriée à la mélancolie profonde de ce pays écrasé par ses millénaires. N'est-ce pas là qu'il a pris *ce soleil noir de la mélancolie*, dont il a paré l'un de ses plus obscurs et de ses plus beaux poèmes qui annoncent l'art secret de Stéphane Mallarmé et de M. Paul Valéry? Déjà, il tire des feux d'artifice à la Turner, mais sous les couleurs se devine un dessin pur et classique. Celui-là ne barbouille jamais.

Voulez-vous encore un après-midi en mer? Il vogue sur la cange, toujours flanqué de l'esclave javanaise, le long des côtes de Syrie : « Rien n'est plus gai qu'une après-dînée en mer par un beau temps : la brise est tiède, le soleil tourne autour de la voile, dont l'ombre fugitive nous oblige à changer de place de temps en temps; cette ombre nous quitte, enfin, et projette sur la mer sa fraîcheur inutile. Peut-être serait-il bon

de tendre une simple toile pour protéger la dunette. Mais personne n'y songe : le soleil dore nos fronts comme des fruits mûrs. » Les détails précis, tout à coup, s'élargissent par une épithète ou par une image, et l'on a la sensation de l'heure. Il ne parle jamais du pays qu'il a laissé derrière lui, de ce pays de Valois qui est son domaine pourtant ; voici que passent des nuages sur le ciel trop nu et trop lourd : « O nuages bénis! nuages de ma patrie! J'avais oublié vos bienfaits! Et le soleil d'Orient vous ajoute encore tant de charmes! Le matin, vous vous colorez si doucement, à demi roses, à demi bleuâtres, comme des nuages mythologiques, du sein desquels on s'attend toujours à voir surgir de riantes divinités; le soir, ce sont des embrasements merveilleux, des voûtes pourprées qui s'écroulent et se dégradent bientôt en flocons violets, tandis que le ciel passe des teintes du saphir à celles de l'émeraude, phénomène si rare dans les pays du Nord. »

Mais notre Gérard est plus sensible encore à la musique qu'à la lumière. Dans son hymne à la *Poésie pure*, M. Henri Bremond invoque les témoignages de cette paysanne bien née qui se laisse pénétrer sans effort de la poésie des psaumes latins, et de cet enfant qui goûte sans la comprendre la première églogue de Virgile. Que n'a-t-il plutôt cité ce passage du *Voyage en Orient* : « Il y a dans certaines langues méridionales un charme syllabique, une grâce d'intonation qui convient aux voix des femmes et des jeunes gens, et qu'on écouterait des heures entières sans comprendre. Et puis, ce chant langoureux, ces modulations chevrotantes qui rappelaient nos vieilles chansons de campagne, tout cela me charmait avec la puissance du contraste et de l'inattendu ; quelque chose de pastoral et d'amoureusement rêveur jaillissait pour moi de ces mots riches en voyelles et cadencés comme des chants d'oiseau. » C'est que, dans ces inflexions, nous introduisons nous-mêmes le sens du mystère. Ce sens du mystère, comme il se mêle au sens obscur de l'amour! Une femme passe, nous ne la connaissons pas, nous ne la connaîtrons jamais : il a suffi d'une expression de visage, d'une grâce de démarche, de quelque chose d'inexprimable, pour qu'elle emporte avec elle notre désir et nous laisse un rêve à la place. « Il y a quelque chose de très séduisant, écrira encore Gérard de Nerval, dans une femme d'un pays lointain et singulier, qui parle une langue inconnue,

dont le costume et les habitudes frappent déjà par l'étrangeté seule, et qui, enfin, n'a rien de ces vulgarités de détail que l'habitude nous révèle chez les femmes de notre patrie. » Et voilà tout le charme de l'exotisme a peu près défini.

Gérard s'apparente à *Candide*, et il annonce Pierre Loti. Suivez-le dans la boutique des marchands : « Rien n'est plus amusant à parcourir que ces longues allées d'étalages protégés par des tentures de diverses couleurs, qui n'empêchent pas quelques rayons de soleil de se jouer sur les fruits et sur la verdure aux teintes éclatantes, ou d'aller plus loin faire scintiller les broderies des riches vêtements suspendus aux portes des fripiers. J'avais grande envie d'ajouter à mon costume un détail de parure spécialement syrienne, et qui consiste à se draper le front et les tempes d'un mouchoir de soie rayé, qu'on appelle *cafieh* et qu'on fait tenir sur la tête en l'entourant d'une corde de cuir tordu ; l'utilité de cet ajustement est de préserver les oreilles et le col des courants d'air, si dangereux dans ces pays de montagnes. On m'en vendit un fort brillant pour quarante piastres, et, l'ayant essayé chez un barbier, je me trouvai la mine d'un roi d'Orient. » N'est-ce point le ton de qui ne prend rien très au sérieux, de peur de paraître dupe? Ce bel Orient qui le séduit n'est, peut-être, comme le reste, que littérature : « O nature! s'exclame-t-il, beauté, grâce ineffable des cités d'Orient bâties aux bords des mers, tableaux chatoyants de la vie, spectacle des plus belles races humaines, des costumes, des barques, des vaisseaux se croisant sur des flots d'azur, comment peindre l'impression que vous causez à tout rêveur, et qui n'est pourtant que la réalité d'un sentiment prévu ? On a déjà lu cela dans les livres, on l'a admiré dans les tableaux, surtout dans ces vieilles peintures italiennes qui se rapportent à l'époque de la puissance maritime des Vénitiens et des Gênois ; mais ce qui surprend aujourd'hui, c'est de le trouver encore si pareil à l'idée qu'on s'en était formée. On coudoie avec surprise cette foule bigarrée, qui semble dater de deux siècles, comme si l'esprit remontait les âges, comme si le passé splendide des temps écoulés s'était reformé pour un instant. Suis-je bien le fils d'un pays grave, d'un siècle en habit noir et qui semble porter le deuil de ceux qui l'ont précédé? Me voilà transformé moi-même, observant et pensant à la fois, figure découpée d'une marine de Joseph Vernet. »

Observant et pensant à la fois, voilà qui n'est pas romantique et qui, déjà, est stendhalien. Les romantiques ont pensé et surtout senti plus qu'ils n'ont observé. Mais, comme un Pierre Loti antérieur, Gérard de Nerval s'apitoie sur la décadence de l'Orient envahi par la vie moderne et qui bientôt ne préservera plus que son tombeau.

Il serait allé en Égypte et en Syrie peu de temps après que les puissances européennes, portant secours à *l'homme* éternellement *malade,* et toujours survivant, de Constantinople, l'avaient débarrassé du joug menaçant de Méhémet-Ali, le pacha d'Égypte qui avait mis la main sur la Syrie. Mais sans jamais s'élever à l'histoire, il note fort exactement que l'influence turque paralyse tout progrès, toute civilisation. « Le génie arabe, écrit-il, qui avait couvert le monde de merveilles, a été étouffé avec ces dominateurs stupides. » Et ailleurs : « Ils ont de beaux palais sans aimer l'art; de beaux jardins sans aimer la nature ; de belles femmes sans comprendre l'amour. » La claire vision de ce candidat à la folie l'a préservé de cet envoûtement turc fatal à ceux qui ne se dédoublent pas et qui pensent ou sentent sans observer dans ce pays plastique. Mais cette claire vision est à courte vue. Il voit bien, mais pas loin. Il décrit à merveille les boutiques et les marchands, les rues et les visages, même ceux des femmes qui sont voilées. Mais il ne sait pas retrouver les traces du passé. Dans le Liban, il se fait initier à la religion des Druses dont il a rapporté, après Lamartine, bien des traits de mœurs et bien des coutumes, pêle-mêle avec des racontars et des légendes, mais cet amoureux des châteaux Louis XIII ne découvre aucun des vieux châteaux des Croisés; ce poète du Valois ne s'aperçoit pas que les Francs, ses prédécesseurs, ont laissé leur empreinte, ne serait-ce que dans ces établissements religieux où se maintient cette influence française au nom de quoi nous recevrons, après la Grande Guerre, notre mandat sur la Syrie. Contentons-nous de goûter son charme : il est exquis.

IX. — VOYAGES ROMANTIQUES : GUSTAVE FLAUBERT (1)

Dans un restaurant du Palais-Royal, *Aux trois frères provençaux*, cinq convives étaient réunis le 28 octobre 1849 et parlaient

(1) *Correspondance*, édit. Charpentier. — *Notes* de son voyage en Orient et *A bord de la Cange* (journal de voyage inachevé), id. — *Souvenirs littéraires* de

abondamment de littérature, d'art et d'antiquité. Le plus bruyant, Flaubert, s'exaltait à la pensée de découvrir les sources du Nil; Théophile Gautier engageait Maxime du Camp à embrasser la religion de Mahomet; Louis de Cormenin, qui avait le vin triste, pleurait sur le départ de ses compagnons, et Louis Bouilhet, tout en mâchonnant un bout de cigare éteint, recommandait aux voyageurs de penser à lui lorsqu'ils trouveraient quelque souvenir de la reine Cléopâtre.

Maxime du Camp nous a donné un récit de cette soirée dans ses *Souvenirs littéraires*. Ce dîner était un repas d'adieu : Flaubert et Maxime du Camp devaient s'embarquer à Marseille (le 4 novembre) pour s'en aller visiter l'Égypte, la Syrie, et peut-être la Perse. Flaubert avait alors vingt-huit ans. On connaît aujourd'hui, jusque dans leurs moindres détails, son enfance et sa jeunesse : elles expliquent la dualité de son œuvre où se sont heurtés sans cesse les visions ou les désirs romantiques et l'impitoyable observation des réalités. Né et élevé à l'Hôtel-Dieu de Rouen où son père était médecin, ramené sans cesse à la vie médiocre par un honnête milieu bourgeois sans horizon, lui-même sensible à l'excès, exalté par les récits de Julie sa bonne et du père Mignot, déjà peut-être atteint ou menacé du mal nerveux que révélera le cruel Maxime du Camp, attiré de bonne heure par l'amour des lettres (il compose à dix-sept ans les *Mémoires d'un fou*) et subissant à son insu l'influence du romantisme analysé avec tant d'art par Alfred de Musset dans les premières pages de la *Confession d'un enfant du siècle*, il a déjà toutes ses ardeurs adolescentes broyées ou minées par cette amertume, par ce pessimisme qui va marquer toutes ses œuvres, *Madame Bovary* comme la *Tentation de Saint Antoine*, *Bouvard et Pécuchet* comme l'*Éducation sentimentale*. Une seule échappera aux noirs esprits, et non par le sujet ni par la composition, mais par l'éclat incomparable des couleurs, comme les flammes qui jaillissent du bûcher de Didon empêchent de voir son supplice : ce sera *Salammbô*, et *Salammbô* naîtra sans aucun doute de son voyage en Orient.

Si l'on veut se rendre compte de son précoce désenchante-

Maxime du Camp, 2 vol. (Hachette, 1882-1883). — *La jeunesse de Flaubert*, par M. Édouard Maynial (*Mercure de France*). — *Flaubert, sa vie, son caractère et ses idées avant 1857*, par M. René Descharmes (Librairie des amateurs, **1909**).

ment, il faut relire les *Mémoires d'un fou* et dans la *Correspondance* les lettres à ses jeunes amis Chevalier et Le Poittevin. La beauté physique de la femme exerce sur lui une sorte de magie. Or « la plus belle femme n'est guère belle sur la table d'un amphithéâtre, avec les boyaux sous le nez, jambe écorchée, et une moitié de cigare éteint qui repose sur son pied. C'est une triste chose que la critique... ». Il a seize ans, et il est déjà victime de ses atroces observations d'hôpital. Même note dans les *Mémoires d'un fou*, écrits peu après : « A peine ai-je vu la vie qu'il y a eu un immense dégoût dans mon âme; j'en ai porté à la bouche tous les fruits, ils m'ont semblé amers, je les ai repoussés et voilà que je meurs de faim..., oui, je meurs, car est-ce vivre de voir son passé comme l'eau écoulée dans la mer, le présent comme une cage, l'avenir comme un linceul ? » Toute la fin de ces *Mémoires d'un fou* est d'une déchirante tristesse. Il est vrai que tant de mélancolie, dans la jeunesse, est fréquente : elle est faite d'une disproportion entre ce qu'on attendait de la vie et ce qu'on reçoit d'elle. Elle naît de notre déception quand nous n'avons pas encore accepté le combat et reconnu que cette vie bafouée, pour n'être pas conforme à notre rêve, peut nous réserver néanmoins des revanches et nous donner parfois des heures ou des instants où le bonheur coule à pleins bords avant de fuir comme une eau rapide. Déjà Flaubert porte en lui ses personnages déçus : Emma Bovary, Frédéric Moreau.

Les brumes de Croisset lui cachent l'univers. Il a toujours souhaité de voyager et craint de se mettre en route. En 1845, sa famille ne l'emmène-t-elle pas en Italie avec sa sœur qui vient de se marier? Singulier voyage de noces où les nouveaux époux sont accompagnés par le père, la mère et le frère de la jeune femme. Mais on ne va pas bien loin : à Milan la caravane se décide au retour. La petite expédition est ratée. Gustave ne le regrette pas, car il était plein d'irritation contre ses compagnons de route et ne s'habituait pas à ces déplacements en troupe. « Comprends-tu ma peur, écrit-il à son ami Chevalier, en vois-tu le sens? J'aurais eu à Naples des sensations trop exquises pour que la pensée de les voir gâtées de mille façons ne fût pas épouvantable. Voyager doit être un travail sérieux. Pris autrement, à moins qu'on ne se soûle toute la journée, c'est une des choses les plus amères et les plus niaises de la vie. »

Cependant, c'est à Gênes, au Palais Balbi, qu'en présence d'un tableau de Breughel représentant la tentation de saint Antoine, il conçoit la première idée de son œuvre principale, celle qui le tourmentera le plus et qu'il refera trois fois.

« Voyager doit être un travail sérieux. » Flaubert prendra toutes choses au sérieux. Il ne connaîtra pas dans l'art, ni dans la vie, la détente, la familière douceur de l'abandon. Ainsi prépare-t-il tout un hiver, par l'étude de l'histoire et de la géographie, le nouveau voyage qu'il entreprendra en Bretagne avec Maxime du Camp au printemps de 1847. Les deux amis s'en iront à pied, par petites étapes, gaîment, et ils écriront au retour, à tour de rôle chacun un chapitre, la relation de leurs randonnées bretonnes, sous le titre : *Par les champs et par les grèves*. Maxime a été l'organisateur et l'entraîneur. Les détails de la vie matérielle ont toujours rebuté Gustave, et plus encore la peur de contrister sa mère par une longue absence. Peu de fils ont montré autant de sollicitude que ce grand gaillard si puissant d'apparence, en réalité si faible et si sensible dans tout ce qui ne touchait pas à son art.

Le voilà, au retour, lancé dans cette *Tentation de Saint Antoine* qu'il achèvera si tard. La première version, il la termina en septembre 1849 et il en donna lecture à Maxime du Camp et à Louis Bouilhet qui l'accueillirent fort mal. Le manuscrit avait alors 541 pages et fut ramené plus tard (1856) à 193 pages, dans la deuxième version publiée par Louis Bertrand. Il y avait pourtant des beautés dans cette forêt. La luxure et la mort s'y livraient à de magnifiques controverses. « Où sont-elles maintenant, disait la mort, toutes les femmes qui furent aimées; celles qui mettaient des anneaux d'or pour plaire à leurs maris; les vierges aux joues roses qui brodaient des tissus, et les reines qui se faisaient, au clair de lune, porter près des fontaines?... Elles avaient des tapis, des éventails, des esclaves, des musiques amoureuses jouant tout à coup derrière les murs. Elles avaient des dents luisantes qui mordaient à même dans les grenades, et des vêtements lâches qui embaumaient l'air autour d'elles... Plus d'un couple aussi a causé de moi bien souvent, seuls près du foyer dont ils remuaient les cendres, tout en se demandant ce qu'ils deviendraient plus tard Mais celui qui s'en est allé ne revient point pour dire à l'autre s'ils s'étaient trompés jadis, et quand ils se retrouveront dans

le néant, rien d'eux ne se reconnaîtra, pas plus que ne se rejoindront les parties des morceaux de bois qu'ils regardaient brûler. » M. René Descharmes, dans son savant ouvrage sur Flaubert, compare ce fragment de dialogue aux dialogues correspondants, et combien plus serrés, de la version de 1856 et surtout de la dernière, celle de 1874. Mais il y a ici, avec un style moins parfait et moins châtié, un accent plus humain.

L'échec de sa lecture à ses amis (sept. 1849) avait beaucoup affligé Flaubert. Peut-être, las de tant de travail stérile, fut-il plus enclin à désirer l'éloignement? A vrai dire, il avait toujours eu le désir de s'en aller au pays des dieux et des couleurs. Était-ce nostalgie romantique, comme le croit M. Édouard Maynial qui, dans *la Jeunesse de Flaubert*, cite ce passage d'une lettre à Ernest Chevalier (19 mars 1842) : « Est-ce que jamais je ne marcherai avec mes pieds nus sur le sable de Syrie quand l'horizon rouge éblouit, quand la terre s'enlève en spirales ardentes et que les aigles planent dans le ciel en feu?... » Il cite encore un fragment d'une œuvre de jeunesse, *Novembre* (1842), où Flaubert évoque « les balcons de Babylone où les reines se tenaient accoudées, regardant l'Asie..., les troupes de cigognes aux pattes roses, qui passent et s'en vont vers les citernes..., les cavales qui bondissent vers l'horizon rougi par le soleil... » Dès son enfance, impressionné par la lecture de la Bible, il se sentait attiré par l'Orient. Il en avait tant rêvé que le voyage ne fera que vérifier ses visions anticipées et qu'il n'en sera point ébloui. C'est déjà beaucoup, ainsi préparé, de ne pas rapporter une désillusion.

Le départ lui est pénible, à cause de sa mère. Dans le train qui l'emporte, il l'imagine « crispée et pleurant avec les deux coins de la bouche abaissés ». La transcription de l'image est toujours, chez lui, précise, aussi bien dans la correspondance négligée que dans les œuvres retouchées cent fois. Il est peintre, comme Renan et Loti sont musiciens, et peintre qui sait dessiner et qui ne s'abandonne pas à la seule transcription des couleurs. Sa mère lui fera même abandonner le voyage de Perse. Il prétend n'y avoir renoncé que faute d'argent, mais Mme Flaubert avait écrit en cachette à Maxime du Camp pour le supplier d'abréger l'absence et de se rapprocher de l'Europe. Maxime du Camp, pratique, avait obtenu pour lui-même une mission du ministère de l'Instruction publique, et pour son

compagnon une mission du ministère de l'Agriculture et du Commerce, afin de leur procurer les avantages réservés aux personnages officiels, mais Flaubert n'y vit qu'une gêne et s'en affranchit le mieux du monde. La mésintelligence ne tarda pas à s'introduire dans leurs relations qui avaient été si cordiales pendant le voyage de Bretagne. Dans la *Correspondance* de Flaubert, Maxime du Camp est fort malmené, et celui-ci, dans ses *Souvenirs littéraires*, se moque de Flaubert : il nous le montre, par exemple, à Philœ, installé au frais dans une des salles du grand temple d'Isis pour y lire *Gerfaut* qu'il avait acheté au Caire. C'est la façon de voyager que Barrès prêtait à M. Taine, quand il pensait donner un pendant aux *Huit jours chez M. Renan* au détriment de l'auteur des *Origines de la France contemporaine*, et puis il renonça à son projet, en souvenir du bien intellectuel qu'il avait retiré de cet ouvrage. Comment n'y aurait-il pas eu désaccord entre du Camp, intelligent et décidé, habile à organiser sa carrière, et ce compagnon de génie, totalement désarmé dans la vie pratique, expert seulement à se cogner contre toutes les hiérarchies et les conventions, la Justice, les Académies, le monde?

Les deux voyageurs débarquèrent à Alexandrie le 15 novembre (1849). Flaubert eut alors sa première, et sa plus forte vision d'Orient. L'Égypte, d'ailleurs, a la meilleure part dans ses carnets de route et dans sa correspondance. « Je me fiche une ventrée de couleurs comme un âne s'emplit d'avoine », écrit-il à sa mère. Mais la couleur ne lui fait jamais oublier le dessin. Il compare les voiles croisées de son bateau sur le Nil « aux deux ailes d'une immense hirondelle », des maisons ciselées à « un manche d'ombrelle chinoise », la démarche du chameau au sautillement du dindon avec le balancement de cou du cygne, l'ondulation de la mer au doux et régulier gonflement d'une poitrine endormie. Parfois la description s'élargit : « L'eau du Nil est toute jaune, elle roule beaucoup de terre, il me semble qu'elle est comme fatiguée de tous les pays qu'elle a traversés. » Et puis elle s'humanise tout à coup : « Là-bas sur un fleuve plus doux, moins antique, j'ai quelque part une maison blanche dont les volets sont fermés maintenant que je n'y suis pas... » Il note cette rencontre d'une caravane dans un tourbillon de poussière soulevée par le khamsin : « C'est comme des fantômes dans des nuages... Il m'a semblé,

pendant que la caravane a passé, que les chameaux ne touchaient pas à terre, qu'ils s'avançaient du poitrail avec un mouvement de bateau; qu'ils étaient supportés là-dedans et très élevés au-dessus du sol comme s'ils eussent marché dans des nuages où ils enfonçaient jusqu'au ventre. » Le Sphinx et les Pyramides l'émeuvent à le faire chanceler, tant l'imagination s'en mêle. La croisière à bord de la cange dans la Haute-Égypte où il visite la Vallée des Rois l'enchante. C'est là qu'il perfectionne son art de peintre et apprend à observer la dégradation des teintes : « Le rose allait montant et s'affaiblissant; il devenait jaune, puis un peu vert; le vert pâlissait et par un blanc insensible gagnait le bleu qui faisait la voûte de nos têtes, où se fondait la transition brusque des deux grandes couleurs. »

Et cependant il a l'air de préférer la Syrie à l'Égypte, quand il écrit : « La Syrie est un beau pays, aussi varié et aussi fougueux de contrastes et de couleurs que l'Égypte est calme, monotone, régulièrement impitoyable pour l'œil. » Et ailleurs : « L'Égypte n'est même belle que par le caractère monumental, régulier, impitoyable de sa nature, sœur jumelle de son architecture; mais la Syrie est au contraire mouvementée, pleine de choses imprévues. » Imprévues! Non peut-être, car il a constamment l'impression de retrouver des impressions déjà ressenties. « Il y a des paysages où j'ai déjà passé, c'est certain. » Comme je le comprends et comme j'ai pareillement éprouvé cette sensation du *déjà vu*, pour avoir passé mon enfance à lire une grande Bible étalée au salon et surtout à regarder les illustrations de Gustave Doré! « Si tu veux avoir une bonne idée du monde où je vis, écrit-il à sa mère, relis la Genèse, les Juges et les Rois. » Et dans une autre lettre : « On ne *dépense* pas à la Bible : ciel, montagnes, tournures de chameaux, vêtements de femme, tout s'y retrouve. A chaque pas, on en voit devant soi les pages vivantes. » La Palestine le déçoit néanmoins, parce qu'elle est inférieure à son rêve. La veille de son entrée à Jérusalem, il ne peut dormir. Mais, chose curieuse! il n'en remarque pas le pittoresque, égal à celui de Damas; il y cherche autre chose, sa piété d'enfant, et il est fâché qu'elle ne se soit pas réveillée. Au mont des Oliviers, il imagine le Christ en robe bleue, la sueur lui perlant sur les tempes. Il voit le cortège des Rameaux avec la foule qui acclame et le frémissement des palmes vertes. Mais au Saint-Sépulcre, il est

tout désemparé : « Je me sens, devant tout ce que je vois, plus vide qu'un tonneau creux. » Bethléem parvient à l'émouvoir avec le souvenir des bergers et des Rois mages : « Je suis entré là, j'avais du mal à m'en arracher, c'est beau, c'est vrai, ça chante une joie mystique. »

Je laisse de côté le retour par Constantinople et la Grèce. Aussi bien peut-on déjà mesurer l'apport de l'Orient dans son œuvre. Flaubert n'est pas de ces voyageurs qui se laissent vivre à la Gérard de Nerval et s'abandonnent au mouvement du flot. Voyager est, pour lui, un *travail sérieux*. L'amas de notes rapportées par lui est considérable. Tout y est mêlé, paysages, conversations sur les religions qui foisonnent en Asie et qu'il connaît pour en avoir déversé les discordances dans *la Tentation de Saint Antoine*, coutumes, costumes, cortèges, traditions, légendes, chansons populaires, aliments, parfums, tapis : c'est le souk où l'on trouve de tout, avec un merveilleux rayon de soleil par-dessus, le souk où il puisera pour *Salammbô* et pour *Hérodiade*. Par surcroît, le voyage secoue son apathie, lui apprend à mieux connaître les hommes. « Je deviens diablement moraliste en voyage, écrit-il; j'ai en effet beaucoup pratiqué l'humanité depuis dix-huit mois. » Et quelle humanité! la plus bigarrée, la plus singulière, « des existences gorge-de-pigeon très chatoyantes, fort variées comme loques et broderies, riches de saletés, de déchirures et de galons ». Son mépris humain en sera augmenté, son mépris et sa pitié aussi pour tant de malheureux roulés comme des épaves. Pitié et mépris se retrouveront dans *Madame Bovary*. Car c'est *Madame Bovary* qu'il va écrire au retour. Mais, nul doute que de ses fenêtres de Croisset, aux heures de doute et de découragement qui seront nombreuses, son imagination ne lui ait dès lors souvent montré, au lieu de la Seine monotone et grise aux tristes chalands, le Nil lumineux, avec les caravanes de chameaux et de fellahs bariolés le long des chemins de halage. L'Orient consolateur est demeuré au fond des yeux sombres.

X. — L'ATTRAIT DE PALMYRE

L'expédition de Syrie après les massacres des Maronites par les Druses provoqua en France cette curiosité passionnée qui, à des intervalles quasi réguliers, nous inspire un intérêt violent et subit pour les Échelles du Levant. Une politique plus suivie

serait préférable, mais chez nous il arrive trop souvent que l'opinion dirige la politique, au lieu du contraire. Les archéologues avaient devancé les voyageurs des lettres et du monde et leur fournissaient des thèmes éblouissants. Ainsi Palmyre, la mystérieuse Palmyre, cité morte surgie des sables, fut-elle mise à la mode par un marquis de Vogüé et un Henri Waddington. Chateaubriand et Lamartine l'avaient manquée. Il n'était pas certain que le fameux Volney y fût allé. A coup sûr, ni Gérard de Nerval, ni Flaubert, ni l'extravagante princesse Belgiojoso n'y avaient mis les pieds. En revanche, elle était riche des souvenirs de l'impératrice Zénobie, dont les numismates montraient les médailles, et la nièce de Pitt, l'audacieuse Lady Hester Stanhope, y était entrée en cavalcade après avoir bravé et séduit les Bédouins tour à tour (1).

La caravane organisée par le comte Louis de Ségur pour les princes de la maison d'Orléans (dont le chef de la maison, le comte de Paris), doit être mise à part, car elle précéda ce mouvement de tourisme en Syrie, mais de bien peu. Les illustres pèlerins s'embarquèrent à Trieste le 27 novembre 1859 et quittèrent Jérusalem pour entrer en Syrie par Tibériade et le Haouran en avril 1860 (2). Ils ne furent aucunement entravés dans leur petite expédition. Les Turcs se sont toujours montrés si courtois envers les étrangers : tactique habile, car elle leur a permis de trouver des avocats dans leurs pires excès. Le principal objectif du voyage, c'était Palmyre. — « Gardez vos costumes européens, leur conseilla-t-on, et spécialement le chapeau. » Chapeau signifie pour les Arabes revolver, carabine de précision, ennuis avec les consuls, difficultés diplomatiques, embarras extérieurs pour la Porte... Tout cela dans un chapeau. Un chapeau s'enguirlande d'ailleurs du keffieh et un veston se recouvre de l'élégante abaye. Mais voici que la randonnée de Damas à Palmyre leur est facilitée de la manière la plus inattendue et la plus singulière par le chef de la tribu des Sebahs qui est maîtresse du désert entre Homs et l'Euphrate. « Ce chef s'est fait une renommée jusqu'en Europe, non par ses exploits, mais par son mariage. Dernièrement il plut à une dame de haut rang, déjà célèbre par ses aventures. Voyageant dans le désert de

(1) *Lady Hester Stanhope en Orient*, par Mlle Paule Henry-Bordeaux, Plon, 1924.

(2) Voyez *Une caravane française en Syrie*, par Louis de Ségur, dans la *Revue* des 1er mai et 1er octobre 1861.

Syrie, elle eut pour guide cet Arabe, nommé Mighuel ; s'en éprendre et lui demander de l'épouser fut pour elle l'affaire d'un instant. L'Arabe refusa pendant six mois, reculant devant cette idée : épouser une chrétienne ! Enfin, poursuivi à outrance et tenté par vingt-cinq mille livres de rente, fortune immense pour un Bédouin, il fit ce qu'Henri IV aurait appelé le saut périlleux et il accepta ; mais... l'aventure, près de sa fin, fut prolongée par un incident. Le consul d'Angleterre mit opposition au mariage de Mme... Elle fuit au désert avec son fiancé : là ils prennent douze pierres, les rangent en forme de croissant devant les cheikhs de la tribu qui prononcent l'union au nom de Mahomet, et les voilà bien et dûment mariés. Mme... a retiré son mari du désert, où il ne se rend plus que pour combattre ses ennemis ou pour mener à Palmyre des étrangers de distinction. » .

Pauvre consul d'Angleterre, qui croit arrêter une folle ! Il y en eut toujours pour s'éprendre de ces pillards. Du moins, c'est la tradition au désert. Quand je visitai Palmyre à mon tour, j'y reçus l'hospitalité du cheikh Abdallah. C'est un vieillard, — car il vit encore, — recouvert de cette majesté que revêtent volontiers ces figures basanées à grand nez en bec d'aigle et à barbe blanche. Il séduisit pareillement une grande dame (?) de chez nous, Mme P..., sœur d'un personnage politique en vue, qui voyageait en Orient. Elle l'emmena à Paris où il ne manqua pas de produire l'effet du Pagello de George Sand. Mais il se douta de l'impression qu'il provoquait et regagna son désert. Seule, une vieille jaquette que laissait apercevoir l'ouverture du burnous évoquait son passé romanesque. Il me fit entendre, sans discrétion, dans un affreux jargon, qu'il attendait deux enfants de ses deux dernières femmes. — « Combien en avez-vous eu ? — D'enfants ? je ne sais pas. — Et de femmes ? — Quatorze, plus une de Paris... »

Cependant le chef des Sebahs conduit les princes à Palmyre avec une escorte de cent hommes armés montés sur des dromadaires qui portaient chacun deux outres d'eau. Ajoutez cinquante chameaux pour la caravane, dix mules pour les provisions et les juments arabes pour les seigneurs. Mighuel marche en tête, à cheval, avec un revolver et une carabine anglaise qui attestent son degré de civilisation. Partis d'Homs vers le 20 mai, on arrive le 31, au prix d'une fatigue extrême à cause

de la chaleur. « On ne peut voir sans stupéfaction, écrit Louis de Ségur, cette ville morte qui émerge du milieu des sables. » Mais, comme il n'est ni écrivain ni archéologue, il ne sait pas développer son admiration, et parce que c'est l'avis des sculpteurs il déclare préférer Baalbeck à Palmyre, comme si d'autres ruines pouvaient être comparées à ces immenses vestiges à demi recouverts par la poussière que le vent soulève!

Parmi les conquêtes de Palmyre, il en faut citer au moins deux, celle du capitaine Deville et du sculpteur Eugène Guillaume, directeur de l'Académie de France à Rome. Le capitaine Deville y alla en 1893 et en rapporta un ouvrage qui est ensemble une compilation d'histoire et un récit de voyage (1). Le récit de voyage est plus personnel. Trente ans avant moi, il fut l'hôte du cheikh Abdallah, dont l'aventure parisienne était alors toute fraîche. Il en fait un portrait excessivement flatteur. Notre capitaine est enclin à l'optimisme. Et il rapporte les impressions du cheikh sur la France. « Deux choses, dit-il, paraissent l'avoir frappé avec une intensité particulière : l'Opéra, avec la féerie de ses mises en scène, ses éclairements magiques, les danses des femmes enveloppées de nuages de gaze, aux diamants brillant comme des étoiles, et le superbe château de l'aimable Européenne; le cheikh n'avait jamais vu tant d'eau : sources, ruisseaux, douves, il les voyait encore couler et miroiter au pied des tourelles, près des enfilades de salons et des allées qui se perdaient en courbes dans les massifs. » L'Opéra, Chenonceaux, on ne peut dire que le cheikh eût mauvais goût. Quand je le vis à mon tour, ses souvenirs étaient plus confus et plus matériels. Le désert l'avait repris. Ce qu'il y a de plus curieux dans le livre du capitaine Deville, c'est le commentaire de la campagne (en 274) de Rome contre l'impératrice Zénobie. J'aime pour ma part ce témoignage professionnel : celui qui exerce mal son métier m'a toujours paru méprisable, tandis que je suis plein d'admiration pour celui qui s'y révèle supérieur, fût-ce le plus modeste des artisans. Voici un officier de cavalerie qui assiste au spectacle donné par la rencontre des escadrons romains et des escadrons palmyréens : « Que vont devenir ces cohortes, ces

(1) *Palmyre, Souvenirs de voyage et d'histoire* (Plon, 1894).

escadrons qui rasent le sol ventre à terre et s'apprêtent à s'écraser les uns contre les autres à la fin de leur fantastique volée? La réponse est simple. Des deux masses en présence, l'une va continuer sa course, l'autre va plier. La particularité à signaler est la suivante : pendant que celui qui va vaincre « se sent porté en avant comme s'il glissait sur un plan incliné », le vaincu, frappé d'épouvante, avant même d'avoir senti sur sa poitrine le froid du glaive, tourne bride et fuit. Tacite, l'homme des synthèses puissantes, a écrit : *Et qui primi omnium vincuntur oculi!* C'est par les yeux que la défaite commence. C'est en effet par les yeux que se glisse la *froide déesse*, la peur, qui veille, patiente, dans un coin du champ de bataille, cachée dans le cœur de l'homme comme le ver dans un fruit... Tacite a raison, surtout pour les combats de la cavalerie. *L'œil du corps* de cavalerie, n'est-ce pas le chef ? » Le vainqueur commence par se croire vainqueur : cela se trouve dans les *Principes de tactique* de Foch, mais Joseph de Maistre l'avait déjà dit.

Pour la partie historique, mieux vaut écouter Eugène Guillaume (1) qui n'est pourtant pas allé à Palmyre et se contenta d'y envoyer un de ses élèves de l'École de Rome, Émile Berton. Les pensionnaires de l'Académie de France doivent pour leur dernier envoi restaurer un monument antique. Émile Berton avait choisi la restauration de Palmyre. Ce fut une petite expédition. Avec ses bagages qui comportaient des échelles, il mit sept jours de Damas. Il resta six mois (1896) et naturellement reçut l'hospitalité du fameux Pagello du désert. Personne n'a mieux senti que ce sculpteur la beauté particulière de Palmyre, les tons d'or pâle qui caressent les pierres, l'élégance de ces colonnes décorées de feuillages, la splendeur du Temple du soleil aux lignes d'architecture très simples, supportant des motifs décoratifs d'une richesse inouïe, le relief extraordinaire de ces ruines parmi les sables, dont la solidité a résisté aux pires épreuves, les tremblements de terre et la main des hommes. Qu'on imagine la ville ressuscitée, qu'on débarrasse des quatre mille Bédouins pouilleux qui s'y sont installés le Temple du Soleil, qu'on achève ces avenues de colonnades brisées, qu'on recouvre d'or ces chapiteaux, qu'on

(1) Voyez *les Ruines de Palmyre et leur récent explorateur*, par Eugène Guillaume, dans la *Revue* du 15 juillet 1897.

rétablisse les fontaines, les jardins, et que jaillisse la vie : Palmyre sera la reine de l'Orient.

L'impératrice Zénobie l'avait achevée à son image. On sait qu'elle était la plus noble femme de l'Orient, et la plus belle. Victorieuse de l'empereur Gallien, elle fut maîtresse de l'Égypte et d'une partie de l'Asie Mineure. Son faste égalait celui de Cléopâtre dont elle possédait les vases d'or enrichis de pierreries où la maîtresse d'Antoine trempait ses lèvres peintes. Elle haranguait les troupes, rapporte Eugène Guillaume enthousiasmé et évidemment sous le charme, « le casque en tête, vêtue d'une robe de pourpre et souvent le bras nu. » Ses bras dorés avaient leur éloquence. Elle avait les dents comme des perles, le teint de la couleur du plumage de l'aigle (*sic*), les yeux noirs, une animation divine, une grâce incroyable. Ajoutez qu'elle était fort lettrée, parlant le latin, l'araméen, l'égyptien. Son historien, Trebellius Pollion, déclare l'ingénu Eugène Guillaume, paraît amoureux d'elle; et lui donc? Elle tourne encore la tête à des numismates. Le savant Babelon me l'a montrée en soupirant sur des pièces de monnaie au Louvre. « Les lignes du visage sont pures; elle porte la chevelure ondulée et cannelée des impératrices d'alors, de Salonine et de Severina. » Vaincue à son tour par Aurélien, elle se réfugie dans Palmyre dont elle soutient le siège avec une énergie surhumaine. La ville prise, elle demande le salut à un méhari. Gagnée de vitesse par les cavaliers romains comme elle va franchir l'Euphrate, elle séduit encore l'empereur qui l'épargne. Mais la garnison romaine laissée à Palmyre est massacrée. Aurélien revient et détruit la ville : la reine, cette fois, est emmenée et figurera dans Rome au triomphe, chargée de chaînes d'or.

Tout change avec le temps. Son fantôme règne encore sur Palmyre en ruines. Elle en a de nouveau chassé l'empereur. Une femme comme elle n'a jamais cessé de plaire. Et la voici errante sous les arceaux rompus...

XI. — VOGÜÉ ET LOTI

Le marquis de Vogüé, qui traça des voies nouvelles à l'archéologie syrienne, avait été nommé, après la guerre de 1870, ambassadeur à Constantinople. Chef de la famille, il avait ouvert la carrière à son cousin Eugène-Melchior qui, après avoir gagné la médaille militaire pendant la cam-

pagne, hésitait au carrefour de la jeunesse. En chargeant son jeune parent d'une mission à Jérusalem et aux Lieux saints, il lui ouvrit par surcroît la vie littéraire, car le vicomte de Vogüé, qui avait alors vingt-quatre ans, devait rapporter de son voyage son premier livre *Syrie, Palestine, Mont-Athos* qui déjà contient en germe toute sa force d'évocation historique. Celui-ci quitta Constantinople le 31 octobre 1872. Son itinéraire fut à peu près celui-ci : Beyrouth, les Cèdres du Liban, Baalbeck, Damas, le Kalaat-el-Sobaïbeh, Tibériade, la Palestine. A la fin de décembre, il est en Égypte.

Tout ce qui est considérations, dans ce livre d'un débutant, est à sauter, bien qu'on y pressente le futur écrivain politique. Car il y a disproportion entre la rapidité de la course et les aperçus trop sonores. Mais tout ce qui est impressions est à retenir. Mettez à cheval un garçon de vingt ans et lancez-le à travers la Syrie : vous lui demanderez surtout de regarder. Plus tard, il rattachera ses visions aux évocations du passé, il se rendra compte de l'immobilité orientale, il comprendra qu'il n'a rien découvert, qu'il est simplement engagé dans une série de voyageurs, mais que son témoignage a toute l'importance de ses yeux. Quand il cherche le secret du temps dans sa préface, le vicomte de Vogüé s'aventure beaucoup. Je le préfère vantant la vie nomade. A son âge, je crois bien ! « On sent, écrit-il, qu'à chaque pas du cheval on secoue derrière soi un des soucis, un des chagrins, une des misères de cette vie civilisée, compliquée et inquiète, dont on a vécu jusque-là, et qu'on entre dans la vie errante et libre de l'homme des premiers jours, exempte de devoirs et de préoccupations factices, mesurée à la force et à l'audace de chacun, rude au corps, mais sereine à l'âme. » Il reprend pied dès qu'il entre en contact avec des hommes. Ainsi n'est-il pas dupe du mirage oriental. Il s'aperçoit bientôt de la crédulité et du merveilleux don d'amplification qu'ont en partage ces races éloquentes et religieuses. Elles s'imaginent sincèrement « que le monde a les yeux fixés sur leurs moindres faits et gestes, les oreilles tendues à leurs moindres récriminations, et qu'un coup de fusil tiré dans la montagne fait autant de bruit en Europe que le canon de Sébastopol ou de Sadowa ». Mais elles n'ont pas tout à fait tort. Ces coups de fusil tirés dans le Liban ont une répercussion indéfinie. On les entend jusqu'en Eu-

rope, jusqu'en Égypte, jusqu'au Maroc, jusqu'aux Indes.

En traversant le Kesrouan, Eugène-Melchior de Vogüé remonte par le Nahr-Ibrahim, ou fleuve d'Adonis, jusqu'à ses sources. On sait qu'il jaillit d'une muraille de rochers, « comme notre fontaine de Vaucluse ». C'est le plus curieux sanctuaire de la Syrie, l'éternel culte rendu aux forces de la matière. « Ces échos chastes et sauvages s'étonnaient aux lamentations des bacchantes. » Mais sa description ne se peut comparer à celle de Maurice Barrès, passionné des origines religieuses, dans l'*Enquête aux pays du Levant*, ni à celle des frères Tharaud, coloristes exacts, dans *le Chemin de Damas*. Je préfère la visite aux Cèdres, bien qu'il n'ait pas repéré l'inscription de Lamartine, non pour le tableau des vieux arbres, mais pour celui des cavaliers maronites défilant sous la voûte des feuillages et pour les danses où je cherche *Yamilé*. Nos compagnons « forment une immense ronde et dansent en chantant des refrains arabes, entremêlés de couplets en l'honneur de la France. Les vestes bleues, écarlates, étincelantes d'or, les amples charwals et les tarbouchs passent et repassent dans la sombre verdure des bois, encadrent ces figures énergiques et intelligentes; les chevaux hennissent et piaffent dans leurs entraves en faisant bruire les ornements de métal de leurs housses multicolores, les armes damasquinées pendent aux maîtresses branches. » Et, par le col des Cèdres, le voyageur gagne Baalbeck.

Baalbeck, Damas, Banias, l'ancienne Césarée, lieux évocateurs, lieux magiques. De Banias, il gagne le château des Croisés que les Arabes appellent Kalaat-el-Sobaïbeh, et il y rappelle l'expédition que saint Louis y envoya de Tyr et que raconte Joinville. Mais il ne mesure pas toute la grandeur de l'œuvre des Croisés. Combien plus tard il eût mieux tiré parti de ces vestiges du passé franc en Orient! Le voici enfin qui pénètre en Palestine par Tibériade. Pas plus que Renan, il ne dépassera l'émotion éprouvée à la vue du lac de Galilée. « Peu m'importe, d'ailleurs, écrit-il, l'identification de la demeure de Jésus avec telle ou telle colline qui n'en garde plus de trace; ce qu'il faut se dire, c'est qu'il a foulé tous ces lieux, qu'il a prêché sur toutes ces montagnes la parole nouvelle, que toute cette vallée élue a été le sillon où ont germé ses semences de vie... » Il a surtout foi au Dieu consolateur. On le sent éloigné

de toute doctrine, de tout dogme. On pressent le futur auteur du *Roman russe*, l'apôtre de la pitié.

Sa visite à la Mer Morte est un peu trop calquée sur celle de Chateaubriand. « C'est la désolation à son dernier degré d'horreur et de majesté », assure-t-il. C'est oublier la splendeur des eaux bleues, l'éclat de la lumière, les belles couleurs neuves que prennent le soir les monts de Moab. La vie s'est retirée de ces bords. Mais l'horreur en est absente.

Sur Jérusalem je relève quelques belles pages consacrées au Jardin des Oliviers, et spécialement le tableau du mur des Lamentations. On pourrait ouvrir un concours entre les voyageurs de Terre sainte sur la description de ce fameux mur. Vogüé y soutiendrait la comparaison avec Loti lui-même. Il peint à larges traits le mouvement de ces dos et de ces têtes penchés sur les pierres du Temple et il nous fait entendre la tragique musique de la race déchue prolongeant la plainte des siècles. Cependant l'émotion religieuse, il ne la retrouve guère qu'à Bethléem où il passe la nuit de Noël. Encore est-il distrait par la foule dont il se plaît visiblement à décrire les costumes et les bijoux.

« Toutes luisantes d'orfèvrerie, écrit-il, les belles Bethléémitaines s'avancent drapées dans leurs voiles avec une grâce et une noblesse incomparables; une existence simple et primitive a conservé aux races orientales ce galbe antique, pur et serein, que nous ont fait perdre l'incessant travail de pensée, l'intensité nerveuse et l'activité inquiète de la vie moderne. » Les femmes de Bethléem ont, en effet, gardé un type délicat et vigoureux ensemble. Elles sont réputées dans toute la Palestine pour l'honnêteté de leurs mœurs et pour leur beauté. Elles portent sur la tête un haut bonnet d'un travail rare qui rappelle un peu le hennin de notre moyen âge et qui contribue à leur majesté hiératique...

La dernière fois que je vis Eugène-Melchior de Vogüé, c'était peu de temps avant cette mort qui devait le prendre en un instant, dans la solitude de la nuit. Il ne donnait pas l'impression d'être menacé. Par les fenêtres de son cabinet de travail, — il habitait cet hôtel de la rue de Varenne qui a été démoli pour faire place à un immeuble de rapport, — le jardin dépouillé se livrait mieux, étendait sa perspective profonde, comme un parc oublié dans Paris. Administrateur de la Com-

pagnie de Suez, il pensait partir pour l'Égypte. Et il me parla, avec cette nostalgie qui était au fond de sa pensée, de l'Orient qu'il allait revoir, où il retrouverait sa jeunesse :

— Je lui dois, ajouta-t-il, ma vocation d'écrivain.

Le jeune attaché à l'ambassade de Constantinople avait trouvé sa voie sur les routes d'Asie.

Voici un autre voyageur qui n'est plus un jeune homme, qui a déjà passé la quarantaine et qui vient aux Lieux saints chargé de gloire, rassasié d'amour, torturé de cette anxiété religieuse dont on ne se sépare plus à un certain âge, qu'il traînera partout avec lui désormais, et jusque dans les sanctuaires de l'Inde, à la recherche de la paix divine qui, seule, protège l'homme contre la mort. Pierre Loti quitte Marseille à bord de l'*Oxus* le 4 février 1894, avec ses deux compagnons de route, Léo Thémèze à qui est dédiée la *Galilée*, et le duc de Dino qu'il laissera à Jérusalem. Il débarque à Alexandrie le 9, reste dix ou douze jours au Caire pour achever les préparatifs de son expédition et part le 22 février de Port Ibrahim. Les trois livres qu'il a rapportés d'Orient, *le Désert*, *Jérusalem*, et *la Galilée* (1) sont de simples transcriptions de son journal de marche. Loti eut toujours l'habitude de tenir son journal, même dans la fatigue et les difficultés matérielles. Un grand nombre de ses ouvrages sont à peine différents de ses notes journalières. Il a donc résolu de se rendre en Palestine par le désert de Pétra. Il a fallu négocier avec les Bédouins. Rien ne peut l'amuser autant. Tout un camp a été préparé, avec des chameaux, des tentes, des guides, une escorte, et même des musiciens arabes, un tambour et une flûte « qui me joueront, confie Loti à un rédacteur du *Journal*, des airs que j'aime au coucher du soleil, une fois rentré sous ma tente ». Le Sinaï, Akaba, Pétra, sont les étapes de son itinéraire. Le 24 mars, il est à Gaza où il retrouve sans plaisir la civilisation. Ainsi préparé par l'aventure orientale, il s'achemine vers la Terre sainte par Bethléem. Notre première impression dans la vie comme dans l'art ne peut-elle être dépassée? Vogüé qui vient du Nord ne rencontrera plus l'émotion ressentie à Tibé-

(1) *Le Désert* (janvier 1895), *Jérusalem* (avril 1895), *La Galilée* (octobre 1895); Calmann-Lévy édit. Voir aussi *Pierre Loti, sa vie, son œuvre*, par N. Serban (thèse de doctorat); les Presses françaises, 1924.

riade, et Loti qui, du désert du Sud, s'avance à petites journées, comme s'il jouait au Roi mage, ne sera guère bouleversé qu'une fois, lorsque son guide, lui montrant du doigt une petite ville gris rose, de teintes et de contours indécis, comme une ville de rêve, prononcera ces trois syllabes : *Bethléem*. « Il y a encore une telle magie autour de ce nom, que nos yeux se voilent... Je retiens mon cheval pour rester en arrière, parce que voici que je pleure, en contemplant l'apparition soudaine : regardée du fond de notre ravin d'ombre, elle est, sur ces montagnes aux apparences de nuages, attirante là-haut comme une suprême patrie... Bien inattendues, ces larmes, mais souveraines et sans résistance possible ; infiniment désolées, mais si douces : dernière prière qui n'est plus exprimable, dernière adoration de souvenir, aux pieds du Consolateur perdu... »

Larmes venues du fond de son enfance. On ne s'en va pas seul dans ces villes sacrées : il semble qu'on emmène avec soi tout le cortège des saintes femmes de sa famille, de celles qui ont assuré, malgré les fautes, les erreurs, les orages, la durée de la maison et la douceur des premières années.

Mais il recherchera en vain, pendant son pèlerinage, une sensation de cette profondeur, de cette spontanéité, de cette fraîcheur. Au Saint-Sépulcre, la vue d'une pauvresse en extase va-t-elle par contagion l'attendrir ? Il se ressaisit tout de suite. En vain s'en va-t-il seul au Jardin des Oliviers, la nuit, pour solliciter la présence du Christ ; en vain y attendra-t-il que Dieu, touché, se dérange, comme si Dieu se dérangeait hors de son heure. En vain reviendra-t-il au Saint-Sépulcre et adressera-t-il à Jésus un suprême appel ; oui, sans doute, à force d'égrener des litanies nouvelles où il l'appellera maître des consolations inespérées et prince des pardons infinis, il parviendra à se suggestionner et même il composera une de ces magnifiques prières sans foi qui sont capables de soulever les cœurs tourmentés. Mais les larmes de Bethléem ne couleront plus si chaudes.

En revanche, si le Saint-Sépulcre appartient à Chateaubriand, Pierre Loti s'est emparé à Jérusalem du mur des Lamentations et de la mosquée d'Omar. Personne ne les lui reprendra, ou du moins ce n'est guère à croire. Le voici à l'intérieur de la mystérieuse mosquée : « Aux premiers instants

il y fait presque nuit; on ne perçoit que confusément la notion d'une splendeur féerique. Un éclairage très atténué tombe de ces vitraux, célèbres dans tout l'Orient, qui garnissent là-haut la série des petites fenêtres cintrées; on dirait que la lumière passe à travers des fleurs et des arabesques en pierres précieuses montées à jour, et c'est l'illusion sans doute qu'ont voulu produire les inimitables verriers d'autrefois. Peu à peu, s'habituant à la pénombre, on voit scintiller aux murailles, aux arceaux, aux voûtes, un revêtement qui semble une étoffe brodée et rebrodée de nacre et d'or, sur fond vert. Peut-être un vieux brocart à ramages ou du précieux cuir de Cordoue, ou plutôt quelque chose de plus beau et de plus rare que tout cela... Cela représente des séries de vases étranges, d'où s'échappent et retombent symétriquement de rigides bouquets : toutes les feuilles conventionnelles des temps passés, toutes les fleurs des vieux rêves; des pampres surtout, faits d'une infinie variété de marbres verts; des branches de vigne d'une archaïque roideur portant des raisins d'or et des raisins de nacre. Çà et là, cependant, pour rompre la monotonie des verdures, sont jetés, sur fond d'or, des semis de grandes fleurs rougeâtres, nuancées avec des miettes de porphyre et de marbre rose »... Loti, pour son plaisir, trace lui-même les dessins qui lui sont agréables. Il voit des fleurs et des raisins, des feuilles et des pampres. Ce ne sont que prétextes à couleurs. C'est un conte oriental, énigmatique et charmant, qui se joue sur les murailles de verre et les fait paraître enchantées.

L'Orient l'a ressaisi, l'Orient de Stamboul et de ses premières amours. *La Galilée* contiendra quelques-unes de ses plus belles pages. Il égalera la pastorale de Renan. Mais il a perdu définitivement cette simplicité du cœur sans quoi le don de soi et la foi directe deviennent si difficiles. Il reste que son épopée palestinienne dont il est l'unique héros chante l'éternel tourment du désir divin, toujours renaissant et toujours inassouvi.

HENRY BORDEAUX.

(*A suivre.*)

POUR RÉSOUDRE
LE PROBLÈME FINANCIER

RÉPONSE AUX OBJECTIONS

A chaque renouveau des saisons, la Nature jette des germes innombrables : presque tous sont perdus, soit qu'ils portent en eux-mêmes une faiblesse ou une déformation, soit plutôt qu'ils ne rencontrent pas le milieu adapté et convenable dans lequel seul ils peuvent se développer.

Il en va de même des idées : combien sont lancées par des esprits fertiles et ingénieux qui ne donnent jamais lieu à la plus petite réalisation ! C'est que ces idées péchaient par quelque point ou qu'elles ne venaient pas à leur heure, que les conditions propres à les transformer en actes n'existaient pas.

Mais il faut imiter la Nature qui nous donne une double leçon de persévérance et de modestie. Il ne faut pas plus se lasser qu'elle ne le fait, de semer et d'attendre la récolte qui viendra peut-être. Autant c'est sotte outrecuidance que de croire être seul à détenir la vérité, autant c'est un devoir de soutenir, de développer l'idée que l'on croit juste, surtout quand il s'agit des problèmes qui intéressent le plus directement, le plus gravement la Nation dont on fait partie.

C'est mû, et mû seulement par cette préoccupation civique, que je demande aux lecteurs de la *Revue*, la permission de reprendre et de pousser un peu plus loin le programme que je leur ai soumis dans un précédent article (1). C'est sans illusion

(1) Voir la *Revue* du 15 mars 1926.

sur l'accueil qu'elle recevrait du côté parlementaire que j'avais lancé l'idée de confier à un corps spécial, hautement qualifié et aussi restreint que possible, le soin de procéder à une refonte complète et méthodique de notre système fiscal, — ce corps spécial agissant par délégation du Parlement, à qui le travail serait soumis ensuite pour approbation ou rejet, suivant la procédure des traités.

Que cette refonte du système fiscal soit nécessaire, les débats qui viennent de se dérouler à propos des dernières taxes, — de ces taxes qui ont mis enfin le budget en un équilibre que l'on voudrait n'être pas trop provisoire, — en auraient apporté une preuve nouvelle, si cela n'avait pas été déjà surabondamment démontré. Est-il possible d'imaginer pire fatras que ce pêle-mêle d'impôts nouveaux qui, sur beaucoup de points, ont aggravé l'injustice au lieu de la corriger, ou même de l'atténuer, qui ont violé les principes et contredit aux leçons de l'expérience, qui, sans documentation sérieuse et même sans étude préalable, ont posé des questions aussi redoutables économiquement, politiquement et socialement, que les monopoles d'importation de denrées indispensables.

L'excuse de ce mauvais travail était dans la nécessité d'aboutir enfin à un résultat trop longtemps différé et qui risque précisément de n'avoir pas été atteint, malgré les apparences, en raison même de son retard. Qui ne voit en effet que, sur le sable mouvant actuel de notre monnaie, l'équilibre est fonction d'un cours déterminé du change? Et croit-on que c'est sur le cours actuel que ce budget, resté trop longtemps en chantier, se balance réellement?

Une autre excuse, que le ministre des Finances n'a cessé d'invoquer pour expliquer comment il se ralliait à des taxes qu'il ne pouvait justifier, était que tout cela ne durerait qu'un an et qu'on allait aussitôt procéder à la réforme d'ensemble qui s'imposait.

Lorsqu'on a vu toute la stratégie parlementaire qu'il a fallu déployer pour assurer le vote de quelques ressources nouvelles, — alors que chacun en reconnaissait l'impérieuse urgence, alors que le baromètre du change annonçait la tempête menaçante, — il est vraiment permis de se demander comment une Chambre, désaxée à ce point, pourrait (alors même que d'autres raisons ne s'y opposeraient déjà) procéder à une grande réforme fiscale suivant un plan d'ensemble.

Ces évidences sont telles, et les faits se chargent si bien chaque jour de les renforcer encore, que ma proposition d'un Comité technique n'a point, — à ma surprise, — soulevé, même du côté parlementaire, l'opposition radicale à laquelle je m'attendais. Sans doute on y a fait des objections, des objections sérieuses et que je suis le premier à reconnaître telles, mais qui ont été formulées de telle sorte que mes contradicteurs eux-mêmes, se déclarant d'accord sur les considérants, ne concluent pas simplement au « non-lieu » et reconnaissent qu'il y a quelque chose à faire, quelque chose à chercher.

La grande objection, — et la plus forte, — se résume ainsi. Le rôle essentiel du Parlement est de consentir et de répartir l'impôt. Comment le dépouiller, — même temporairement, même en réservant son droit éminent par le pouvoir d'approuver ou de rejeter, — d'une prérogative aussi essentielle? Ensuite, la répartition de l'impôt est essentiellement une affaire politique, où s'affrontent les programmes des partis et qui doit être tranchée, au grand jour de la discussion publique, par le vote de la majorité des élus de la Nation. Comment confier à un comité de spécialistes financiers, si éminents d'ailleurs qu'ils puissent être, une attribution politique de cette importance, alors qu'ils n'ont point été mandatés pour cela par les suffrages du peuple souverain?

Je reconnais d'autant plus volontiers la force de ces objections que je suis bien éloigné d'être animé d'un esprit antiparlementaire systématique. J'ai dit et je dois répéter qu'il n'y a pas à mes yeux de plus haut idéal pour un peuple que de se gouverner lui-même et de rester juge et maître de ses destinées. Se donner un maître est un aveu de faiblesse et d'impuissance. Il est sage sans doute de la part de certains peuples, à un moment donné et pour traverser certaines phases difficiles, de faire un tel aveu. Mais je ne veux pas croire que le peuple français soit dans ce cas ; je l'estime capable de garder sa souveraineté et de l'exercer dans le cadre d'institutions harmonieuses et bien équilibrées, qui désormais ont fait largement leurs preuves, dans la paix et dans la guerre. Autant que personne par suite, je tiens à respecter le libre jeu de ces institutions, et il me répugnerait profondément de porter la plus légère atteinte à la souveraineté nationale, que le Parlement représente et traduit. Mais la souveraineté ne confère

pas la science infuse, et les problèmes dont la solution s'impose de la façon la plus urgente (et nous verrons plus loin qu'il ne s'agit pas seulement de celui de la fiscalité, mais que d'autres, comme celui de la stabilisation monétaire, ne peuvent pas davantage attendre) ces problèmes dépassent vraiment la compétence même des élus les plus éclairés. Sans doute s'il s'agissait, comme avant la guerre, de répartir des impôts assez légers pour n'être, au sens exact du mot, que de faciles contributions aux charges publiques, tout parlementaire doué de bon sens en saurait assez et nul ne s'aviserait de recourir à un Comité technique. Mais la France victorieuse est endettée au point qu'on a pu se demander un moment si ses engagements n'allaient pas excéder ses ressources.

Chacun par exemple se rend compte aujourd'hui que, si la dépréciation du franc n'avait pas réduit, en valeur or, la dette intérieure de l'État, celui-ci n'aurait certainement pas pu trouver dans la fortune de l'ensemble des Français de quoi y faire face et aurait dû, bon gré mal gré, en réduire le montant. Cet exemple prouve qu'à un certain degré (et à ce degré-là nous sommes) ce n'est pas la raison politique qui commande à la technicité, mais bien les lois scientifiques qui s'imposent à ceux qui conduisent les hommes. Le problème fiscal devient, — qu'on le veuille ou non, — plus un problème technique qu'un problème politique. Pourquoi? tout simplement parce que les impôts que l'on doit prélever pour satisfaire aux charges de l'État sont si énormes qu'ils bouleversent fatalement toute l'économie nationale. Taxer, c'est amputer : on pratique aujourd'hui des amputations telles qu'on risque de tuer, et avec la vie disparaîtra la taxation elle-même. Je suis d'accord avec mes contradicteurs pour reconnaître qu'aux époques heureuses de l'avant-guerre, dans cet âge d'or dont nous n'eûmes pas conscience, la question fiscale était avant tout et presque uniquement question politique : pour adapter des taxes si légères, point n'était besoin de grande technicité. Mais si, à leur tour, ces contradicteurs veulent bien y réfléchir, ils se convaincront qu'avec les énormes impôts d'aujourd'hui nous nous heurtons sans cesse au mur des possibilités. C'est par son ordre de grandeur que le problème a pris un caractère technique de plus en plus accusé.

Quand le Parlement légifère en matière médicale par

exemple, il prend tout de même en considération la science et l'expérience des médecins. S'il veut faire de la fiscalité massive sans écouter les économistes et avec eux les hommes qui ont la pratique des affaires, qui peuvent mesurer les facultés contributives et apprécier les incidences, il enlèvera vite la peau avec la laine de son troupeau de contribuables et tarira les revenus de l'État par la maladresse même des prélèvements.

Et puis, comment concevoir que cette réforme d'ensemble de la fiscalité pourra trouver sa place dans le labeur immense qui incombe au Parlement et dont le détournent, à chaque moment, les luttes autrement passionnantes à ses yeux de la politique pure? C'est une œuvre impérieusement urgente. Si on la retarde, on va fatalement aux pires déboires ; seul l'espoir d'une prompte réforme permet de supporter certains abus criants : si ceux-ci se perpétuent, ils feront leur œuvre de ruine et de mort. A vouloir tout faire par lui-même, le Parlement n'aboutira à rien; sa machinerie est naturellement limitée et n'est susceptible que d'un certain rendement, de plus en plus diminué d'ailleurs et, hélas! par la part grandissante que prennent les débats à proprement parler politiques. Combien de réformes utiles, impatiemment attendues, et sur lesquelles il y a pour ainsi dire un accord unanime, se trouvent toujours retardées par suite du seul encombrement de l'ordre du jour?

Reste l'objection que la répartition de l'impôt est avant tout une question d'ordre politique, d'ordre social, que le Parlement a seul qualité pour trancher, après des débats publics, face aux électeurs.

M. Gaston Jèze, dans un article du *Progrès civique* où il a bien voulu discuter ma suggestion, — ce dont je le remercie, car c'est avoir bien peu de foi dans ses idées que de redouter la contradiction, — a formulé cette critique avec force :

« L'impôt, dit-il, est le procédé technique par lequel les individus sont appelés à contribuer aux charges publiques.

« Dans quelle mesure chaque individu contribuera-t-il aux charges? Voilà le problème primordial à résoudre en matière d'impôt.

« Les techniciens n'ont rien à dire là-dessus. C'est essentiellement un problème politique.

« La progressivité, la discrimination des revenus imposa-

bles, le choix des impôts, tout cela est dominé par le principe directeur de la répartition. »

Et M. Jèze ajoute : « M. Homberg ne voit-il pas qu'un corps de techniciens à qui on laisserait carte blanche pour un programme d'impôts, commencerait par résoudre le problème politique, parce qu'il est absolument impossible de faire autrement?

« Seulement, il le résoudrait sans le dire.

« Et l'on peut-être sûr que, dans la France actuelle, pays d'oligarchie ploutocratique par excellence, le problème politique serait résolu par les techniciens contre la démocratie, en faveur des classes possédantes contre les classes pauvres. »

On voit là tout ce que M. Jèze, qui est un technicien de gauche, ajoute à la conception de l'impôt telle que nous l'a léguée la Révolution française, telle qu'elle ressort de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Il ne s'agit plus de l'impôt, contribution aux charges publiques et proportionnée pour chaque citoyen à ses facultés contributives. Il s'agit de l'impôt, instrument aux mains de l'État pour reviser les fortunes et, disons le mot, pour les niveler. Par cette doctrine, M. Jèze s'apparente aux gens de Moscou bien plus qu'aux grands ancêtres français qui doivent faire figure à ses yeux d'infâmes réactionnaires.

La Révolution posait en principe le respect absolu de la propriété privée : l'atteinte portée à cette propriété par les prélèvements de l'État, sous forme d'impôts, ne se justifiait que par la nécessité d'établir une contribution aux charges publiques; cette contribution devait être limitée au nécessaire et, pour que la justice fût respectée, la contribution de chacun devait être proportionnée à ses ressources. Cette conception de l'impôt, qu'il faut tout de même rappeler, parce qu'historiquement et logiquement elle est la seule qui corresponde à ce terme, ne peut que rester celle de tout esprit libéral comme de tout esprit exact. Ce n'est que par un détournement des mots comme des idées qu'on a pu être amené ensuite, — et il n'y a pas bien longtemps, — à considérer l'impôt comme un moyen de mieux répartir les richesses, de diminuer la part des uns, afin d'accroître celle des autres; et ceux qui se rallient à cette conception sont, — qu'ils s'en rendent compte ou non, — de véritables socialistes, pour ne pas dire des candidats au communisme. L'impôt n'a

son fondement et sa justification que dans la seule nécessité de couvrir les charges publiques, par un prélèvement réparti entre les contribuables suivant un principe d'égalité : égalité se comprenant bien entendu par l'appréciation équitable des facultés contributives : celui qui a peu donnant peu et celui qui a beaucoup donnant beaucoup ; la progressivité même étant un des moyens de réaliser cette égalité, car il est évident que 10 est beaucoup plus lourd à celui qui n'a que 100 que 100 000 à qui possède un million ; l'exemption même pouvant se justifier dans certains cas pour les plus petits contribuables, à condition qu'elle ne porte pas sur tous les impôts, car la progressivité est précisément là pour équilibrer les charges et, si minime que soit la contribution, elle devrait représenter pour tout citoyen un honneur et l'indispensable contre-partie aux droits qui ne lui sont pas marchandés et lui restent octroyés sur le même pied qu'à ceux qui contribuent le plus largement.

Quant à l'impôt, instrument de décapitation des fortunes, l'impôt-toise qui vise à arrêter l'accroissement des richesses, alors même qu'elles naissent du travail honnête et sacré, c'est un mot détourné de son sens, c'est le travestissement, sous un vocable respectable, d'un procédé qui n'est au fond que la spoliation de la minorité par le plus grand nombre.

N'en déplaise à M. Jèze, les techniciens ne serviraient-ils qu'à rétablir de telles définitions, que l'on finit par perdre complètement de vue, que vraiment ils auraient leur mot à dire même sur la façon dont se doivent poser les principes directeurs du problème à résoudre.

Il sera aussi permis de demander pourquoi le problème politique serait nécessairement résolu par les techniciens contre la démocratie.

Sans doute, l'on ne trouvera pas beaucoup de techniciens, dignes de ce nom, qui soient partisans du communisme, parce que leur technique même leur enseignera que c'est une doctrine de ruine et de mort. Les déductions de la logique comme les leçons de l'histoire, — l'expérience du communisme a déjà été faite maintes fois par l'humanité et toujours avec le même résultat, — s'accordent à ne trouver que dans l'effort individuel, récompensé par la propriété du résultat, le facteur de création des richesses. Et la richesse elle-même qu'est-elle, sinon une création continue ? De même que la vie est un perpétuel

devenir, la répartition des biens entre ceux qui n'en ont pas été les artisans les fait immédiatement s'évanouir. Peut-être un jour une humanité plus « évoluée » pourra-t-elle s'organiser dans la jouissance collective de biens obtenus par des efforts mis en commun. C'est là matière à une anticipation à la Wells et je prends mon plaisir, tout comme un autre, à de telles rêveries. Mais que pour l'heure ce soit pure imagination et qu'aujourd'hui toute machinerie sociale doive s'organiser autour de l'axe précis et solide de la propriété individuelle, tout le démontre et surabondamment.

Dès qu'il y a propriété individuelle, il y a échelle de biens comme il y a échelle d'individus, et tout système qui tend au nivellement arrête l'effort, la création, la vie.

M. Jèze s'indigne que d'autres l'aient traité de démagogue et déclare que c'est là une injure et non un argument. Je ne prendrai certes pas l'injure à mon compte, mais s'il veut bien me permettre de faire ma distinction, je nommerai démocratie tout système qui maintient l'inégalité des richesses, mais qui ouvre et facilite à tous, dans la proportion des efforts de chacun, l'accession des richesses, j'appellerai démagogie au contraire tout système niveleur des biens, tendance à rabaisser celui qui peut davantage.

M. Forest l'a dit en une comparaison définitive : ce qui est démocratique, c'est que chacun puisse avoir son auto ; ce qui est démagogique, c'est que personne n'en ait plus. Ce qui est sinistrement démagogique, c'est la parole prononcée un jour par le chef d'un grand parti politique proclamant que la France avait soif d'égalité, fût-ce dans la pauvreté ! C'est attribuer à tous les Français, ou du moins à la majorité d'entre eux, cette haine imbécile contre laquelle proteste le bon sens de notre race. Sans doute la jalousie est un sentiment bien humain que l'on retrouve jusque dans les familles les plus unies; il n'y a que de très rares âmes d'élite pour savoir s'en affranchir; mais qu'au moins on tourne cette jalousie vers l'émulation, vers le désir d'égaler celui qui s'élève et non vers la fureur stupide de celui qui détruit et qui préfère renoncer à l'espoir plutôt que de voir un autre servi avant lui.

Croire que par la seule répartition de l'impôt on établira un ordre de choses nouveau, c'est assurément détourner la fiscalité de son objet et exagérer ses possibilités. Les techniciens ne

seront pas inutiles, s'ils en font la démonstration. Mais cela ne veut pas dire que la technicité sera nécessairement contre les faibles. Tout au contraire, elle enseigne qu'à une époque comme la nôtre il faut avant tout favoriser la création des richesses et l'accession du plus grand nombre à la fortune. Pourquoi ceux qui sont capables de mesurer les incidences et de préserver contre d'imprévues répercussions une fiscalité qui, maniée avec ignorance, va souvent contre son but, seraient-ils *a priori* suspects de conceptions étroites et égoïstes?

La technicité doit assurer le rendement de la machine fiscale, mais en même temps la faire fonctionner avec justice. N'ai-je pas moi-même reçu quelques lettres d'injures pour avoir soutenu qu'il était équitable que la richesse acquise, celle qui a été sauvée du désastre, fût taxée plus sévèrement que le fruit du travail, que le traitement, que le salaire? En ce qui concerne l'héritage par exemple, il est certain que c'est au moment de la dévolution des biens que l'État peut prélever un impôt, contre-partie de la coûteuse machinerie qui garantit l'ordre social sans lequel ce mécanisme des successions ne saurait jouer. Mais là encore l'expérience et le raisonnement montrent les limites raisonnables du prélèvement : pour que l'homme prolonge son effort au delà de ce qui lui est nécessaire à lui-même, il faut qu'il puisse transmettre, surtout en ligne directe; il faut aussi, autant dans l'intérêt social que dans l'intérêt individuel, favoriser ces créations d'entreprises qui ne peuvent tenir en l'espace d'une génération.

Bref, tout se tient dans une œuvre fiscale et vouloir laisser aux uns les principes pour ne confier aux autres que le mécanisme, c'est faire de l'abstraction sur une matière vivante.

Au surplus, je n'ai jamais considéré que ce corps spécial dont je suggérais la formation dût être composé de pâles techniciens ou d'experts falots. J'entendais que les hommes choisis pour cette grande mission auraient notoriété et autorité, qu'ils auraient fait leurs preuves, preuves d'intelligence comme de caractère. Si tel parlementaire se révèle particulièrement qualifié, son mandat ne devra pas empêcher de le désigner. Je dirai même que, si le Parlement comprenait d'indiscutables compétences financières ou si celles-ci, mieux encore, se trouvaient au gouvernement, le rôle d'un tel corps spécial pourrait paraître superflu, car, bien dirigés, les cadres de notre adminis-

tration financière restent encore certainement capables de fournir tous les éléments de travail et de décision.

Mais ce qui me semble évident, — et ce qui de plus en plus apparaît au pays, — c'est qu'à une heure où tout chancelle, où la vieille maison française, lézardée, bouleversée, doit être remise sur des bases saines et solides, il faut faire appel à toutes les forces vives du pays. Nous sommes en période de reconstruction; ce n'est pas le moment de produire des règlements de petit entretien. Le mécanisme parlementaire suffit à assurer l'expédition d'affaires courantes. Mais c'est d'affaires d'un autre ordre qu'il est aujourd'hui question.

Il est stupéfiant que la France, qui a fait l'admiration du monde par la manière dont elle s'est organisée pour la guerre, alors que l'ennemi était sur son sol, presque aux portes de sa capitale, éprouve tant de peine à faire dans la paix l'effort nécessaire. C'est sans doute que le pays, sauvé d'un danger mortel, s'est repris trop vite à la douceur de vivre et qu'en dépit de signes redoutables (comme la constante dévalorisation de la monnaie) mais auxquels on s'habitue parce qu'ils ne s'aggravent que lentement, on n'a pas encore « réalisé », dans la masse profonde du pays, que nous avons toutes nos finances à refaire.

Il faut appeler à cette tâche, que trop d'années vécues dans l'ignorance et l'illusion ont rendue non, certes, insoluble, mais vraiment compliquée et difficile, ceux qui ont fait preuve de compétence et qui inspirent confiance.

Si respectable, si auguste même qu'il soit, le mandat parlementaire ne supplée point à tout.

D'ailleurs, le Parlement conservera la garde de ces « principes directeurs », que l'on proclame être de l'ordre politique, puisque tout le travail accompli devra lui revenir pour approbation ou rejet, suivant la procédure des traités; il pourra veiller à ce que rien de ces principes n'ait été violé ou même seulement mal interprété. Sa souveraineté restera entière, mais il aura agi en bon souverain qui sait ordonner et organiser le travail.

D'autre part, la réforme de la fiscalité, qui apparaît comme l'œuvre la plus urgente, parce qu'elle conditionne l'équilibre durable du budget, qui est la première chose à régler, comme dans une famille soucieuse d'éviter la ruine on commence par

régler son train de maison, n'est plus la seule œuvre qui s'impose.

Nous arrivons à une heure où, pour sauver le franc, il n'y aura plus guère de minutes à perdre.

*
* *

Il importe, en effet, de se délivrer de cette illusion mystique qu'engendre un optimisme inné, que le temps travaille pour nous. Combien de fois avons-nous cru ce que nous souhaitions? En particulier, certains paraissent penser que le franc possède une force interne et mystérieuse de revalorisation. Cela rappelle l'acheteur d'une valeur de bourse qui ne s'inquiète pas de la voir baisser, parce qu'il devra revoir « son » cours. Il faut bien se dire que l'ancienne parité en or du franc n'est plus, aujourd'hui, qu'un cours, qui a traduit un rapport de fait, mais que, ce rapport n'existant plus, le cours correspondant est chose du passé et ne saurait agir à la façon d'un aimant pour relever le franc déprécié. Ce qui est vrai, au contraire, c'est que la détérioration de la monnaie est comme la maladie, elle a une tendance naturelle à l'aggravation et il faut l'arrêter, dès qu'on le peut, par la stabilisation, qui restitue à la monnaie son caractère essentiel de fixité de valeur. M. Clémentel, répondant à M. Duboin, qui est depuis longtemps l'apôtre de la stabilisation, déclarait que stabiliser au cours d'alors, « ce serait faire la paix après Charleroi ». Et ce cours était inférieur à 100 francs pour une livre sterling. Qui ne l'accepterait aujourd'hui? En matière financière, on ne gagne pas du temps, on en perd. Il est, croyons-nous, possible d'arrêter aujourd'hui la dévalorisation du franc. Dédaigner ce résultat, dans l'espoir que les choses s'améliorant, — sans que l'on dise, d'ailleurs, ni comment ni pourquoi, — on puisse opérer sur un meilleur niveau, c'est faire une spéculation bien osée et à laquelle une expérience déjà prolongée ne saurait vraiment enhardir.

La monnaie s'est fatalement dévalorisée parce que les nécessités de financement de deux œuvres immenses, l'œuvre de guerre d'abord, l'œuvre de reconstruction ensuite, l'avaient gonflée au point que le noyau métallique ne pouvait plus lui servir de support. Dans ce gonflement, il y a eu inflation pour toute la quantité de signes fiduciaires dont l'émission n'a pas correspondu à une création de richesses.

Il y a inflation certaine par exemple quand on émet des billets pour distribuer des allocations, des secours, ou pour combler l'insuffisance de recettes budgétaires qui doivent s'alimenter uniquement et totalement dans la masse d'instruments monétaires correspondant à des biens. L'État ayant fait une dépense réelle doit logiquement la balancer par une recette réelle, c'est-à-dire par un prélèvement sur la richesse existante ; autrement il s'appauvrit et le billet qu'il aura créé, pour masquer cet appauvrissement, ajoutera aux signes monétaires sans qu'il y ait eu, en contre-partie, le moindre accroissement d'actif ; c'est là, et là seulement, que réside l'inflation. Tout au contraire, quand des instruments monétaires sont créés qui correspondent à un accroissement simultané d'actif, il y a bien augmentation de circulation mais non inflation. Supposons que la France entreprenne un grand et profitable travail d'utilité publique, par exemple l'adduction dans sa capitale d'une force hydraulique qui y mettrait l'électricité à meilleur prix et que pour financer cette entreprise une augmentation de la circulation soit décidée, — à supposer bien entendu que tous les nouveaux billets soient employés à payer matériel et travaux, il n'y aurait du fait de cette opération aucune inflation proprement dite. Ce qui ne veut pas dire naturellement qu'une telle entreprise puisse, en toutes circonstances, avoir lieu sans inconvénients et qu'elle soit *a priori* recommandable. Ce qui caractérise l'inflation ce n'est pas l'émission même des nouveaux billets, c'est l'usage qui est fait des billets émis. Les billets de banque sont à certains égards comparables aux actions qu'émet une société anonyme : si celle-ci augmente son capital et avec les nouveaux fonds accroît de façon correspondante son actif, elle augmente sa surface et n'empire pas sa situation, elle peut même l'améliorer; si, au contraire, elle augmente son capital pour boucher des trous ou si elle gaspille ses nouveaux fonds, il y aura dans le capital ainsi accru une part d'inflation correspondant à l'insuffisance d'actif.

Il est évident que l'actif de la Société France, diminué par les énormes dévastations de la guerre, n'a pas reçu un accroissement correspondant, même de très loin, à l'augmentation de sa circulation monétaire. D'où l'impossibilité de revaloriser la monnaie sur une parité ancienne, mais d'où la légitimité aussi d'arrêter une dévalorisation contre laquelle s'élèvent tous les

éléments sains et productifs du capital national. Contre une dévalorisation excessive s'élève aussi, — bien qu'il ne faille pas confondre le gage métallique avec la contre-partie de la circulation monétaire, puisque ce gage destiné à l'échange n'est qu'un des éléments de la contre-partie qui peut comprendre d'autres biens que l'or stérile, — le montant même des réserves métalliques de notre Banque d'émission. Que l'on ramène notre circulation monétaire au montant correspondant à sa valeur d'échange avec le dollar américain et que l'on place en regard nos réserves métalliques, on s'apercevra que la couverture est satisfaisante. Tel est le paradoxe qu'au niveau même où elle apparaît, non pas seulement bien garantie par l'actif national mais encore bien gagée par l'or, notre monnaie garde tendance à se déprécier. C'est un signe bien évident que nos finances publiques sont très mal gérées. Dans l'inévitable recul de la monnaie, depuis qu'elle a cessé d'être artificiellement soutenue par les crédits de guerre de nos anciens alliés, toutes les lignes de résistance n'étaient point faciles à défendre et, pour reprendre la formule bien connue des anciens communiqués, souvent le recul stratégique vers une position plus solide s'imposait. Mais au bastion où nous sommes, la résistance apparaît comme possible et comme nécessaire. Toutefois, cette résistance, il faut l'organiser, puis la consacrer par une stabilisation sur un niveau convenable.

Sans doute l'expérience fâcheuse que viennent de faire nos amis belges montre combien une opération de stabilisation est difficile et délicate, et les erreurs qui furent commises à côté de nous doivent nous servir d'enseignements. Il faut se garder d'abord de mêler, comme l'ont voulu faire les Belges, deux opérations absolument distinctes et presque contradictoires : une opération de redressement et une opération de stabilisation : les traiter ensemble, c'est agir come un médecin qui, au même moment, voudrait préparer le même client à une opération chirurgicale et l'entraîner pour une course à pied. Le niveau de 106 francs belges pour une livre sterling, auquel nos voisins voulaient faire la stabilisation, était trop ambitieux et des avis impartiaux, qu'ils eurent le tort de mépriser, leur furent donnés à ce sujet.

Mais en dehors même de cette erreur de principe, plusieurs

fausses manœuvres furent commises dans l'exécution : si une opération de ce genre réclame d'assez longs préparatifs, elle exige une grande rapidité d'exécution ; elle veut aussi le secret quant au cours précis de stabilisation, afin d'empêcher la spéculation internationale de prendre position à coup sûr, puisque le cours choisi, s'il est connu, permet de jouer l'échec sans aucun risque et sans autres frais que les taux de report. Enfin, dans une opération de ce genre, il faut avoir ses ressources propres, et si on y ajoute un appoint fourni par l'étranger, faire en sorte que cet appoint soit durable et ne puisse être retiré. Il est probable d'ailleurs, — et nous devons le souhaiter, bien que nos voisins se soient flattés, en termes peu agréables pour nous, et qui témoignaient même de quelque ingratitude, d'avoir désolidarisé leur monnaie de la nôtre, — que l'opération mal engagée va être reprise sur un plan meilleur et avec de plus solides garanties.

Il va être temps, il est temps que nous ne restions pas seuls avec une monnaie vacillante, soumise aux coups de la spéculation internationale.

On objectera que rien ne peut être fait à cet égard, avant le règlement des dettes interalliées. Est-ce bien sûr, et ne procéderions-nous pas à ce règlement en meilleure connaissance de cause avec une monnaie stabilisée? Puisque nos créanciers, sourds à l'équité, refusant de prendre en considération tous les motifs de droit, si forts cependant, qui d'eux-mêmes réduiraient cette dette, n'y veulent apporter d'autres tempéraments que ceux que déterminera notre capacité de paiement, en un mot traitent le sauveur que nous fûmes tout comme l'ennemi que nous avons vaincu, les possibilités de la stabilisation, dont le taux même fera ressortir nos sacrifices, et les indispensables mesures propres à sauvegarder ce taux, ne doivent-elles pas, mieux que tout autre calcul, fixer les limites des règlements extérieurs auxquels nous pourrons procéder? Arrêter pour les années futures de tels règlements avant que le problème de la stabilisation ait été résolu, c'est empirer notre sort dans des proportions telles peut-être que nul ne peut se flatter d'en mesurer les conséquences. Et si ces conséquences sont désastreuses au point de s'opposer à un redressement financier, qui intéresse nos créanciers comme nous-mêmes, les accords

devront, bon gré, mal gré, être revisés, et l'irritante question renaîtra.

Je ne puis songer à épuiser dans cet article la question de la stabilisation, qui demanderait à être traitée en elle-même et à part, mais j'en ai dit assez pour montrer combien elle devient urgente et combien aussi elle est complexe. La technicité n'en est point douteuse et ce n'est, certes, pas faire injure au Parlement que de le croire incapable d'en tracer même les principes directeurs. Là encore, là plus encore que pour la refonte de la fiscalité, s'imposent l'adjonction des compétences et la coopération, pour une œuvre qui est la reconstruction nationale, des forces vives, des forces éclairées du pays. La formule, que j'ai suggérée, de Comités spéciaux et hautement qualifiés, travaillant rapidement et sans publicité, formulant les solutions pour les soumettre ensuite à l'approbation ou au rejet du Parlement, à qui reste ainsi le dernier mot et qui n'abdique rien de sa souveraineté, ayant délégué le travail et s'étant réservé la décision, paraît vraiment, plus on y songe, être la meilleure conciliation entre ce qu'exige le salut du pays et le fonctionnement habituel de notre machine publique. Aucune atteinte n'est portée à nos institutions et, tout au contraire, l'œuvre du Parlement se trouve renforcée et étayée par cette prise de contact avec les grandes forces vivantes de la nation.

Que si des procédures plus heureuses peuvent être imaginées, on se hâte de les formuler. Je serai le premier à m'y rallier, n'ayant aucun amour-propre d'auteur en une matière où un seul sentiment compte : l'amour du pays. Mais, de grâce, là où il s'agit du salut public, que tout cède devant l'utilisation nécessaire des capacités. Et que nos parlementaires se rappellent la sentence d'un très vieux civilisé, du philosophe chinois qui a dit : « Quand on veut tailler le bois à la place d'un charpentier, il est rare qu'on ne se blesse pas les mains. »

OCTAVE HOMBERG.

LE ROMAN
D'AURORE DUDEVANT
ET D'AURÉLIEN DE SÈZE

II[1]

JOURNAL ÉCRIT POUR AURÉLIEN

(*Suite*)

Guillery, le 24 octobre 1825.

J'ai passé une journée sans vous écrire, et une journée bien dissipée, mon ami. Mais vous qui êtes sans cesse à mes côtés, qui me suivez partout, qui lisez de loin comme de près dans mes yeux et dans mon cœur, vous n'êtes pas inquiet. Vous me *connaissez*, Aurélien, *vous savez* qu'entourée de vœux et d'hommages, je ne puis penser qu'à vous.

Je veux vous raconter ma journée d'hier.

Dès le matin, la *brillante* jeunesse des environs s'est rassemblée ici pour la chasse. Après un déjeuner matinal des plus bruyants, un des Adonis de la contrée m'a prêté un assez bon cheval, le mien étant blessé. Bientôt, à travers les taillis épais, les branches qui nous crevaient les yeux, le sable où nos chevaux s'enfonçaient jusqu'aux genoux, les fossés qui se creusaient sous nos pas, la bruyère qui nous cachait des trous et des ornières, nous avons galopé, ventre à terre, pêle-mêle, tombant, riant, criant après un lièvre que nous avons perdu, un loup qui a disparu et un renard que nous avons tué et rapporté !

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril.

La chasse est fort agréable, ici, sur les landes, où on ne perd pas les chiens de vue. Mais ramenés sans cesse dans les taillis, on s'y pique les jambes et on s'y écorche la figure. Vous savez comme j'aime l'exercice du cheval et je me suis amusée dans cette partie. Celui qu'on m'avait prêté sautait très bien, et cela m'électrise. Dans mes jours de malheur, j'ai été ennuyée et dégoûtée de tout. J'ai passé des années sans toucher un crayon, des mois sans approcher d'un piano, des jours sans ouvrir un livre, et je me suis toujours sentie disposée à monter à cheval, en regrettant de ne pouvoir le faire. Il me semble qu'à cheval on renaisse, on reprenne à la vie.

C'est alors que vous contemplez, que vous voyez la nature, car, à pied, occupée sans cesse de ne pas tomber, en regardant à chaque instant devant soi, on ne peut fixer ses yeux, les attacher sur l'horizon. N'avez-vous jamais, dans des jours de mélancolie, trouvé un charme indéfinissable à égarer votre imagination au delà des limites de la vue? En regardant une perspective lointaine, n'avez-vous jamais rêvé des bois, des eaux, des pays enchantés dans ces masses bleuâtres et confuses que l'œil aperçoit et ne peut distinguer? Et si l'absence vous a privé d'un ami, vous avez cru voir le toit qu'il habite à l'horizon, bien que des centaines de lieues, des mers, des espaces immenses fussent entre lui et vous. Vous avez suivi de l'œil le vol rapide et élevé du milan et du vautour, vous avez désiré être sur ses ailes et franchir en un instant des distances que la pensée mesure avec effroi. Oh! ami, vous avez éprouvé tout cela! Nous nous entendons trop bien pour que l'histoire de l'âme n'ait pas été la même pour tous les deux!

C'est à cheval, c'est au pas que l'on domine davantage sur la campagne et qu'elle vous paraît plus belle. C'est au galop que toutes les pensées quittent leur cours ordinaire et changent de place pour ainsi dire. En fendant l'air d'une course rapide, on ne souffre plus, on ne pense plus. On respire. L'esprit est comme en suspens, et comme ravi du bien-être que le corps éprouve. Et si une difficulté, un danger, s'offrent à votre rencontre, tant pis pour celui qui craint de le braver! Il retient son cheval, le contrarie, le gêne, perd l'équilibre et se prive d'une des plus vives sensations que l'on puisse éprouver: celle de voir, de toucher la mort et de s'échapper en riant de ses bras. Mais animez le fier animal du mors et de la voix, livrez-le à son cou-

rage et à son orgueil, vous le verrez franchir un ravin, sauter une barrière, traverser un marais, lutter contre le courant d'une rivière, rompre avec ses pieds les joncs et les racines qui veulent l'arrêter, perdre pied, réagir et escalader la rive d'un saut. Regardez alors derrière vous; vous venez, comme dit Mme de Staël, de *reconquérir la vie*, et vous l'aimez mieux parce que vous vous la devez. Ceux qui n'ont jamais connu, jamais aimé le danger ne connaissent pas le prix de l'existence.

J'aime ma jument Colette, je l'aime réellement, je ne la regarde pas comme un animal subordonné à mes plaisirs, mais comme une amie dont toutes les volontés sont d'accord avec les miennes. Je ne sais pas si, parmi mes amies, il y en a beaucoup qui la vaillent et que je lui préfère. J'aime à voir les animaux à leur place, les oiseaux voler sur les arbres, les chiens chasser et coucher au chenil. Mais je déteste m'entourer de chiens et de chats. Le babil d'un perroquet ou les emportements d'un roquet me rendent imbécile. Je suppose au cheval une intelligence plus relevée. Je le place au-dessus de tous les animaux, immédiatement après l'homme, et faisant un bien meilleur usage d'une bien plus petite part de raison. Je passe des heures entières à l'écurie, je fais la conversation avec Colette. Je suis sûre qu'elle m'entend. N'avez-vous jamais lu une pensée dans l'œil expressif d'un bon cheval?

Mais où me suis-je égarée? Me voilà bien loin de mon récit. Je reviens de la chasse. Il y avait d'assez jolis chevaux. Un, entre autres, était ravissant. Assez mal monté par son maître, je l'aurais voulu en d'autres mains. Il serait trop vif pour moi. Mais je vous le désirais. Un homme n'est jamais mieux que sur un beau cheval qu'il monte bien. Parmi ceux qui se cabraient, qui se cassaient le cou était le comte de Beaumont, jeune homme que j'ai connu dans le monde. C'est un officier des hussards de la garde. Un agréable du bon ton. Il n'aime pas beaucoup la chasse et ne s'occupe pas comme les autres à rappeler les chiens, à reconnaître la double voie, etc.: il est resté toujours auprès de moi. Notre conversation, quoique roulant sur des sujets étrangers, m'a fait faire plus d'une réflexion. Je veux vous les dire et pour cela je suis obligé de revenir encore sur le passé et de vous faire comprendre ma position.

Née de parents *nobles* et considérés, élevée par ma grand mère, une des femmes remarquables de l'époque, j'étais destinée

à faire un mariage qui m'élevât au premier rang. On avait oublié que mon père avait fait un mariage de garnison, qu'il s'était jeté dans la *mauvaise compagnie*. Il était mort, on ne se souvenait plus de ses folies; sa veuve vivait, ignorée, d'une pension que lui faisait ma grand mère, pension qu'elle ne lui devait point et dont elle était payée par la haine et par les malédictions de ceux qu'elle faisait vivre. Elle ne l'ignorait point et se vengeait en redoublant de présents et de générosité. Ma grand mère était une femme incomparable et je ne le sentis bien que quand elle me fut enlevée. A douze ans j'étais une enfant incapable de l'apprécier, quoiqu'elle eût jusqu'alors soigné mon éducation. Elle tenait à ce que j'eusse des talents, et notre séjour annuel en Berry interrompant mes leçons, elle prit le parti de me mettre au couvent. J'en sortis à seize ans, commençant à sentir et à raisonner, ne connaissant presque plus celle qui m'avait élevée et ne connaissant pas du tout ma mère, que je voyais une fois par mois au parloir, à travers une grille, accompagnée d'une *sœur écoute*. Je n'aimais au monde que mes camarades et ne reconnaissais de mère qu'Alicia, une religieuse qui prenait soin de moi particulièrement. Bientôt je connus et j'aimai ma grand mère. Pendant près d'un an, je goûtai près d'elle un bonheur parfait. Accoutumée au tapage et à la gaieté de cinquante compagnes, gâtée et caressée à qui plus ferait par vingt religieuses, je ne me sentais pas seule auprès d'une femme de soixante-quinze ans. Elle s'occupait sérieusement de me marier. J'avais déjà été demandée plusieurs fois parce qu'on savait que j'étais son unique héritière. Elle se sentait décliner. Depuis longtemps de sombres pressentiments la poursuivaient.

— Dans un mois, me disait-elle, nous irons à Paris. Ma fille, il faut te décider, je veux t'établir.

— Pourquoi tant me presser? lui répondis-je, je suis si jeune et je suis si heureuse auprès de vous!

J'avais encore une raison, je sentais battre dans mon sein un cœur fait pour aimer. L'idée d'un mariage de convenance m'effrayait. J'avais bien changé depuis le couvent. Je n'étais plus cette petite dévote aveugle et soumise, qui aurait tout béni de la main de Dieu et de ses parents. Je sentais se développer en moi une âme ardente, une imagination de feu. J'avais lu avec ma grand mère tout ce qu'une jeune personne peut lire

des ouvrages des philosophes et j'avais accueilli leur principe avec toute l'ardeur d'une âme neuve. Au récit d'une belle poésie, le rouge me montait au visage, mes yeux s'emplissaient de larmes. Ma grand mère se plaisait à voir cette sensibilité et s'en effrayait quelquefois. Quand je lui disais avec confiance que je voulais connaître mon mari avant de l'épouser, que la fortune ni la naissance ne m'éblouiraient jamais, que la vanité ne me guiderait point, que je voulais rencontrer un cœur fait comme le mien... elle m'interrompait alors.

— Mais, mon enfant, me disait-elle, je suis sur le bord de la tombe. Je vieillis chaque jour d'un an. Je sens que je n'ai pas de temps à perdre pour assurer ton sort. Je suis ta tutrice légale, par suite des arrangements que j'ai pris avec ta mère. Mais elle est ta tutrice naturelle et si je meurs sans t'établir, rien, rien au monde, ne peut t'arracher à sa domination. O mon enfant, quel sort sera le tien, si tu tombes entre ses mains! Tu ne la connais pas, ta mère : je ne veux pas te la faire connaître. Dieu te préserve de la connaître jamais!

Hélas! les pressentiments de cette excellente femme n'étaient que trop fondés. Au moment de partir pour Paris, elle eut une attaque d'apoplexie et resta paralytique dans son lit pendant un an. Ce qu'il y avait de plus affreux encore dans son état, c'était l'affaiblissement de ses facultés morales. Son excellent cœur lui suggérait encore des choses tendres et bonnes à dire à tout le monde. Mais sa tête était dérangée. Elle ne reconnaissait plus les gens qui l'environnaient. J'étais la seule qu'elle ne méconnût jamais. Au milieu des nuits, elle demandait à me voir. Je me relevais navrée, je courais vers son lit. Ses yeux me regardaient sans me voir.

— Je ne distingue pas tes traits, me disait-elle. Mais c'est toi, mon enfant, je reconnais ta voix, je sens ta main, je sens tes larmes. Tu as raison de pleurer! Tu perds tout en perdant ta grand mère. Pleure, petite! Je suis bien malade, mais je ne sens pas tant mes souffrances que le malheur qui t'attend.

Aurélien, je pleure en vous racontant ces détails. Je voulais vous expliquer ma position en quatre mots et je me laisse aller à vous raconter mon histoire. N'importe, je ne m'en repens pas, vous vous y intéressez, je continue. Vous ne devez plus vous étonner d'avoir découvert, sous l'enveloppe de ma gaîté folâtre, une âme ardente, délicate, etc.

Vous voyez que, dès ma plus tendre jeunesse, tout concourt à développer en moi le germe d'une extrême sensibilité. Il n'y a qu'une chose qui m'étonne, moi. C'est qu'après tout ce que j'ai éprouvé, je puisse être légère et folle comme je le suis souvent!

Un an, un an entier se passe pour moi dans ces épreuves cruelles, privée d'espérance et voyant chaque jour approcher le moment redouté de perdre mon unique soutien.

Quelque temps avant sa mort, son esprit sembla se réveiller. Jamais elle ne fut plus spirituelle, plus tendre, plus aimable. Le ciel m'accorda une consolation que je lui demandais avec instance depuis longtemps, celle de la voir rentrer dans le sein de l'Église et de s'entourer des consolations de la religion. L'archevêque d'Arles (1) (fils de M. Dupin de Francueil, mari de ma grand mère et de Mme d'Epinay dont vous connaissez peut-être les *Mémoires*), quitta Paris qu'il habitait alors et vint nous trouver. Il n'eut pas de peine de l'amener à ce qu'il désirait. Elle satisfit à ses devoirs religieux avec une ferveur et une fermeté admirables. Je n'oublierai jamais ce moment, les approches de sa mort, cet appartement (que j'occupe à Nohant) rempli de nos serviteurs tout en larmes, la dignité de notre vieux curé, souvent interrompu par ses larmes, et ces paroles que ma grand mère répétait souvent : « Où est ma fille? Je veux la voir. » J'étais à son chevet, elle ne me voyait pas. Je collai mes lèvres sur sa main. Je ne pleurais pas, non, non; dans de tels moments on ne trouve pas de larmes.

Dans quel récit me suis-je engagée? Ma journée a commencé si gaiement! Les chasseurs vont rentrer et faire retentir la maison de chants et de rires, et je vais paraître les yeux rouges parmi ces fous. Oh! j'aime mieux pleurer avec vous, mon ami, que de rire avec eux!

Elle mourut ou plutôt s'endormit en paix. Malheur aux petits esprits qui n'envisagent la mort qu'avec horreur et dégoût, qui s'éloignent avec horreur du lit que la mort vient d'abandonner! Ils dépouillent la mort de ce qu'elle a de sublime. Ah! c'est sur ce lit abandonné où je croyais la voir encore, c'est dans cette chambre déserte, où personne n'avait osé entrer depuis l'enterrement, et où tout était dans la même disposition

(1) Mgr de Beaumont, « oncle par bâtardise » de George Sand. (*Histoire de ma vie*, tome II, p. 262-263, et tome III, p. 316 et suivantes.)

que lorsqu'elle respirait encore que je sentis enfin couler mes pleurs. Dans le silence des nuits, je me plus à entr'ouvrir les rideaux, à voir sur le matelas l'empreinte de son corps, à voir sur la cheminée des potions, des fioles à demi consommées. Là, il me semblait que rien n'était changé. Je me rapprochais de la cheminée, je m'asseyais dans le grand fauteuil où j'avais passé tant de nuits à la veiller, écoutant chaque soupir, chaque gémissement, les attendant encore et me persuadant qu'elle allait se réveiller. Mais, ne la trouvant pas quand je me rapprochais de son lit, j'avais besoin d'être près d'elle et j'allais la chercher. Dans les froides nuits de décembre, je marquais mes pas sur la neige déjà tombée. Je me glissais parmi ces tombes dont les habitants ne se réveillaient pas à mon approche. A genoux près de la sienne, je lui demandais de veiller sur moi, de me soustraire du moins aux dangers dont on allait m'environner, si elle ne pouvait pas m'arracher au malheur. Je rentrais calme et je m'endormais, parce que tant qu'on pleure, tant qu'on prie, on peut supporter tous les maux.

Huit jours se passèrent ainsi, jusqu'à l'arrivée de ma mère et de ses parents. Je les regardais encore comme des jours heureux, parce que je pouvais pleurer en liberté. « Bientôt, disais-je, on m'arrachera d'ici, on me fera un crime de mes regrets. » Je l'éprouvai. Je dis adieu en sanglotant à mes vieux domestiques et je suivis ma mère à Paris.

Vous savez le reste de mes chagrins jusqu'à mon mariage. Je vous ai raconté plus haut comment mes parents paternels (1), qui avaient juré à ma grand mère de ne point m'abandonner, et qui d'abord m'avaient reçue à bras ouverts, m'abandonnèrent ensuite à la tyrannie de mes autres parents du côté de ma mère. Ceux-là voyaient et formaient eux-mêmes la plus mauvaise compagnie possible. Je pressentis que tout était désespéré pour moi et que je ne devais plus occuper dans la société le rang qui m'était destiné d'abord. Il en coûte de descendre de l'échelle du monde. Mais j'eus assez de bon sens pour ne pas m'affecter d'un semblable malheur. « Si je puis conserver parmi ces écueils une réputation sans tache, me disais-je, il faudra que le monde soit bien injuste, s'il me rejette quand j'aurai atteint mon indépendance et ma majorité.

(1) Les Villeneuve. Cf. *Revue* du 15 avril, p. 788.

Qui pourra me faire un crime, en me voyant fuir la mauvaise compagnie, d'avoir été forcée par les lois mêmes d'y passer trois ans de contrainte et de malheur? On peut être entouré de vices et chérir la vertu. Je reparaîtrai irréprochable et il faudra bien m'accueillir. »

Que je connaissais mal le monde! J'entends bientôt Mme de Villeneuve, ma cousine, me dire avec hauteur : « N'espérez pas vous relever de l'opprobre dont vous êtes entourée. N'espérez pas faire un bon mariage désormais. Quel est l'homme d'honneur qui ira vous demander à votre mère? »

Imaginez mon indignation, moi dont la conduite était trop droite à leur gré, car savez-vous pourquoi l'on me traitait ainsi? Parce que j'avais refusé d'insulter ma mère, de mépriser ma sœur (sa fille d'un premier mariage)! On m'avait promis de présenter au Roi une demande pour m'arracher, non à la tutelle de ma mère, — cela était impossible, — mais au malheur et au danger de vivre avec elle. La famille de La Roche-Aymon (1) dont je suis proche alliée, était assez puissante pour m'obtenir la protection du Roi. On devait me présenter à lui, l'intéresser à mon sort et m'obtenir un ordre de lui d'être mise dans un couvent, à mon choix, tant que durerait ma minorité. Ce n'était pas pour m'obliger qu'on préparait toutes ces démarches. C'était pour que le monde n'eût rien à dire sur mon compte et que le comte de Villeneuve, mon cousin, pût m'épouser sans se déshonorer, à ma majorité, et faire un très bon mariage sans se dégrader. Mais on craignait tant de contracter des obligations avec ma mère et sa famille, qu'on exigeait qu'à l'instant même je fisse en sorte de me brouiller avec elle d'une manière irrévocable, que, lorsqu'elle me présenterait sa fille (avec laquelle j'avais été élevée jusqu'à la mort de mon père et que je n'avais pas vue depuis), je la repoussasse avec mépris. Enfin, il fallait me déclarer hautement en révolte avec ma mère, ne l'appeler que madame et lui témoigner en tout de la haine et le besoin de l'insulter. Je déclarai positivement que jamais je n'humilierais ma mère, que je ne souffrirais pas qu'on le fît devant moi, que, quelque mal qu'elle me fît, je ne la haïssais ni ne la méprisais, et que j'avais horreur de semblables conseils. On voulut vainement m'humi-

(1) La fille de René de Villeneuve (Emma) avait épousé un La Roche-Aymon.

lier en me disant : « Renoncez donc au monde pour toujours. Croupissez dans la mauvaise compagnie. Soyez la fille de votre mère et la sœur de votre sœur. »

Ma mère me présenta cette sœur (1). C'est une femme froide qui ne m'aime point, qui n'aime personne, mais d'une conduite irréprochable. Pourquoi l'aurais-je insultée ? Elle vint à moi en m'appelant sa sœur. Ce nom que je n'avais jamais entendu fit palpiter mon cœur d'une émotion inconnue. Elle était jolie, sa figure était douce et candide. Elle me tendait les bras. Je m'y jetai. Je sentis une larme dans mes yeux. On m'annonça le comte de Villeneuve (2), le père de celui qu'on me destinait. Il était furieux. Il me voyait entouré d'une nouvelle famille, que je ne connaissais pas, que je n'aimais pas, mais que j'avouais. Il insulta ma mère et sortit en jetant sur moi un regard dont je sentis tout le sens.

— Voilà, voilà vos parents, s'écria ma mère, voilà les gens que vous m'amenez !

J'étais outrée moi-même de la manière dont M. de V. s'était conduit.

— Je vous prouverai, lui dis-je, en lui prenant cette main qu'elle ne m'avait jamais tendue, je vous prouverai combien je désavoue sa conduite en ne le revoyant de ma vie (3).

Je tins parole. Jamais je n'ai revu ma famille. Elle s'est vengée, en me fermant, par d'indignes propos, toutes les maisons où j'aurais pu être reçue, et ma mère m'a payée du sacrifice de mon état dans le monde de la manière que je vous ai racontée.

Il m'eût été possible, après mon mariage, qui, s'il n'est pas brillant, n'a rien qui doive m'humilier, de me réhabiliter dans l'esprit des gens que ma grand mère recevait et qui, j'en suis sûre, se seraient laissé persuader par la raison et la vérité. Mais se justifier quand on n'est pas coupable, c'est à quoi l'on peut se résoudre avec ses amis, mais pas avec les indifférents, encore moins quand on a besoin d'eux, et qu'on a l'air intéressé à leur estime. J'ai renoncé à la place que je devais occuper. J'ai fait de nouvelles connaissances, de nouveaux amis. Chez

(1) Caroline, fille naturelle de Mme Maurice Dupin. (Elle était, en 1825, mariée depuis peu avec M. Cazamajou.)

(2) Auguste de Villeneuve, frère de René. Il avait un fils, Léonce.

(3) Voyez le récit de cette scène dans l'*Histoire de ma Vie*, t. III, p. 388-389.

quelques-unes de mes compagnes de couvent, j'ai été reçue froidement et je n'y suis jamais retournée. Chez d'autres, chez Louise de La Rochejacquelein particulièrement, j'ai été accueillie plus tendrement que jamais, parce qu'on savait ce que j'ai injustement souffert. L'estime de quelques personnes de bien doit suffire pour consoler du dédain d'un grand nombre de sots. Enfin, j'ai quitté le grand monde pour un monde moyen ; et j'y ai été poussée moitié par les circonstances, moitié par ma volonté.

Onze heures du soir.

C'est donc de mes anciennes connaissances que je m'entretenais avec M. de Beaumont. Il s'étonnait qu'avec de semblables liaisons et des parents dont lui-même cherche la protection j'eusse abandonné le monde. Je n'ai pas jugé nécessaire de l'informer de tous mes motifs.

Quand j'ai pu être seule, un instant, dans un chemin ombragé, que j'ai choisi adroitement pour me délasser un peu de ces plaisanteries guindées, qui ont toujours un but et une victime (car ces gens-là ne disent pas comme vous des bêtises pour le plaisir d'en dire), je me suis demandé si la société des gens comme lui valait un regret. Je venais de passer avec lui tout Paris en revue. Parmi tous ces noms, il n'y en a pas un seul qui me soit cher. Pourquoi donc me croirais-je malheureuse de n'être plus leur égale? Et puis, ma destinée est remplie, ma carrière de misère est fournie. J'ai touché le but. J'ai trouvé un ami selon mon cœur. Que m'importe l'univers? Sa patrie sera la mienne, et toute ma vie, tant qu'il dépendra de moi, lui sera consacrée.

J'ai rejoint la chasse plus calme et plus indulgente que jamais, car maintenant je suis heureuse, mon ami, je trouve tout le monde à mon gré. J'ai rencontré celui qui s'est chargé de mon bonheur. Je n'exige rien des autres. — Nous avons tué force lapins qui, au retour, venaient se jeter dans les jambes de nos chevaux. Le spirituel Lespinasse m'a tiré un coup de fusil à un pouce du visage. Mais je suis si bonne maintenant, que j'ai trouvé cela charmant! Le dîner a été fort gai, la soirée étourdissante. Tous les hommes se sont mis à danser ensemble au son du piano que j'occupais. J'étais si fatiguée, et de leur bruit, et de la chasse, que je me suis mise au lit sans

vous écrire, me réservant le plaisir de vous en écrire plus long aujourd'hui, pendant qu'ils chasseraient au chien couchant. C'est ce que j'ai fait et je vais me coucher. Ils sont tous partis, heureusement pour mon beau-père à qui la société des jeunes gens fait tourner la tête de plaisir, et pour ma belle-mère, que le bruit désole. Un dîner de plus comme celui d'hier soir et d'aujourd'hui, et l'un devenait fou de joie, l'autre d'ennui!

Bonsoir, mon ami. Je suis bien aise d'avoir bien bavardé avec vous aujourd'hui. Cela me manquait hier soir. Je ne pouvais plus dormir et j'étais au moment de me relever pour le faire.

Bonsoir, je suis toujours la même. C'est tout dire.

Guillery, le 25 octobre 1825.

J'ai reçu ce matin une lettre charmante de Zoé. Je suis reconnaissante et sensible à son amitié, mais cette lettre ne m'a pas apporté tout le bien que j'en attendais. Elle ne vous avait pas vu depuis longtemps. Deux dimanches d'attente vaine s'étaient écoulés. Je suis d'une inquiétude mortelle. Mon Dieu! mon Dieu! pourquoi avez-vous été si longtemps sans voir Zoé? Vous êtes si bien avec elle! De tous les gens que vous voyez, elle seule me connaît. C'est avec elle seule que vous pouvez parler de moi.

Vous êtes peut-être triste, peut-être malheureux. Allez voir Zoé, mon ami, ma lettre qui est entre ses mains vous fera du bien. Aurélien, mon ange, vous souffrez, sans cela vous ne fuiriez pas Zoé. Mais vous lui cachez votre chagrin, vous ne voulez pas qu'elle me l'apprenne. Oh! ne croyez pas me le cacher, à moi. Je le sens, il m'a frappée au cœur. Depuis ce matin j'ai été malade. J'ai ressenti les atteintes du même mal que vous. Ah! par pitié pour moi, consolez-vous. Soyez mieux. Je vous demande de vous bien porter comme si cela dépendait de vous. Ah! si vous êtes malade, les fortes émotions que vous avez éprouvées en sont la cause. Pauvre Aurélien! Vous n'étiez pas accoutumé aux chagrins et je vous en ai causé de bien grands! Mais allez voir notre amie. Je vous le demande par pitié; j'embrasse vos genoux! Soyez sûr que son entretien vous fera du bien; elle vous aime tant et elle est si bonne!...

Il me semble que vous m'avez entendue et je suis un peu plus calme. Hélas! que l'inquiétude fait de mal! Je ne sais

qu'imaginer. S'il vous était arrivé quelque accident, — les nouvelles se répandent vite à Bordeaux, — sans doute Zoé le saurait. Voyons, je veux me rassurer aussi. Oh! que j'ai d'impatience que ce petit cahier soit entre vos mains! Il me semble que quand vous l'aurez, vous ne pourrez plus être triste. Vous le feuilletterez souvent, il vous tiendra compagnie. Ah! ne me laissez pas croire, mon ami, que le sacrifice soit au-dessus de vos forces! Non, non, ce qui est bien ne peut pas vous coûter! Je veux relire votre dernier billet. Il me tranquillisera...

Il est impossible qu'un homme qui a écrit de telles choses, soit un homme sans force et capable de préférer ses plaisirs à mon bonheur. J'ai honte de l'avoir soupçonné de faiblesse.

Et toi, mon Dieu, toi qui formas son cœur, toi qui le fis naître pour moi, veille sur lui, répands sur lui ta divine consolation. Tu lis jusqu'au fond de mon âme; les plus secrètes pensées sont à découvert devant toi. Tu sais si le souvenir de ces jours d'ivresse et d'entraînement me coûte maintenant un soupir! Tu sais que je te remercie, que je te rends grâce tous les jours de m'avoir ramenée dans le sentier de l'innocence et de la vertu! Fais passer dans son cœur le même enthousiasme, la même reconnaissance. Bénis notre union, épure-la, perfectionne-la au point que tu la puisses voir avec plaisir. Extirpe, arraches-en tout ce qu'il peut y rester d'impur et d'imparfait. Mon Dieu, mon Dieu, rends-la digne de toi! Je suis tranquille à présent. Je le suis tout à fait. Dieu m'exaucera. Il vous fera passer mes paroles. Bonsoir, mon ami, mon frère bien-aimé. La paix, le bonheur soient avec vous.

Guillery, le 27 octobre 1825.

Malgré moi, je suis inquiète de vous. Il faut que des affaires indispensables vous aient retenu à Bordeaux. J'accueille cette idée avec empressement, celle que vous êtes malade me tue. Mais vous êtes d'une si forte santé! Vous ne souffrez jamais, vous! Cependant, je me rappelle que vous me dites une ou deux fois, et particulièrement le jour que vous me rappelez dans votre lettre de Bordeaux, ce jour où nous fûmes ensemble nous promener derrière le parc, que, si je vous faisais souvent éprouver de pareilles émotions, vous tomberiez malade.

Hélas! depuis ce jour, notre vie a été si agitée, nos sensations si vives! Et cette scène de La Brède a été si forte, si acca-

blante! Ah! j'étais trop heureuse depuis quelque temps. Eh quoi! le bien-être que j'éprouvais, que je croyais partagé par vous, n'était-il qu'une illusion? Souffriez-vous pendant ce temps? Dieu, que vous étiez changé après cette matinée si orageuse! Toute la journée, j'eus les yeux fixés sur vous. Une mère ne regarde pas son enfant malade avec plus de sollicitude et de tendresse, pendant que nous nous promenions dans les bois de Montesquieu. J'étais si faible que je ne pouvais me traîner. Mais j'étais appuyée sur le bras de Zoé, et le secours d'un véritable ami fait tant de bien que je ne cessais de lui répéter :

— Regardez comme il est pâle! Mon Dieu! Je ne l'ai jamais vu si pâle!

Cette aimable fille cherchait à me rassurer :

— Il est fatigué horriblement, me disait-elle. Il a été tellement bouleversé ce matin. Mais, demain, vous le verrez calme et gai, comme à l'ordinaire.

Me trompait-elle pour me consoler, ou se trompait-elle elle-même en croyant que vous sacrifiiez à la vertu sans effort? Mais quand nous eûmes le bonheur de revenir seuls, après le spectacle, vous étiez heureux, Aurélien. Non, vous ne vous faisiez point violence pour paraître satisfait. Votre main pressait doucement la mienne. Votre visage, dont je ne perdis point un regard, malgré l'obscurité, était serein, et quand je vous laissais me donner un baiser de frère, vous ne vous livriez aucun combat, vos lèvres étaient fraîches, vous ne trembliez pas!... Vous me disiez n'avoir jamais été si heureux. Et moi donc! Le ciel était dans mon cœur! Mon ange, mon sauveur! Quand je m'entoure de ces souvenirs, je ne suis plus inquiète.

. . . . . .

Guillery, le 8 novembre 1825.

Je vais donc reprendre ce malheureux journal qui m'a causé tant de maux. Je frémis en songeant que c'est à l'auteur de notre ruine et de notre malheur, que je travaille encore. Je tremble comme s'il devait, s'il pouvait m'attirer de nouvelles disgrâces. Mais, maintenant, je puis défier le sort. Il a épuisé ses coups sur moi, il ne lui en reste pas un seul pour me frapper. Que dis-je, hélas! Ah! ne soyons point injustes, et que de vaines plaintes, un mouvement de douleur, ne détruisent pas l'effet de ma lettre d'hier. Pourquoi examiner, mesurer

l'étendue d'un mal sans remède? Au lieu de l'aigrir, tâchons de le soulager par toutes les consolations que peut donner la raison. La raison! Ce mot est vide de sens. Je n'ai pas besoin de rappeler la mienne. Je n'ai pas fait de folies. Ah! ne pensons pas, ne pensons jamais que mon cœur se soit laissé surprendre, que j'aie été séduite sans m'en apercevoir par une belle figure et de l'esprit. Non, cela ne m'aurait pas suffi. Vous aviez bien raison de me l'écrire. Il fallait bien que mon cœur eût deviné le vôtre, que j'eusse senti un attrait sympathique, un goût céleste qui m'attiraient vers vous. Ce n'est pas la jeunesse, l'occasion, le frivole caprice, qui peuvent lier deux êtres faits comme nous. Laissons-le penser aux indifférents, aux gens qui n'y entendent rien. Mais disons-nous sans cesse que nous étions nés l'un pour l'autre, que nous n'avions pas vécu avant de nous connaître, qu'un besoin irrésistible nous a fait nous chercher, nous engager à jamais. Vous étiez en quelque sorte engagé à une autre : vous vous croyiez amoureux et tout a changé pour vous. Je vous ai repoussé plusieurs fois, parce que mon âme indifférente, dédaigneuse pour tout autre, mais avide, ambitieuse de vous, voulait vous posséder sans partage. Je vous ai souvent mis à même de reprendre vos premières chaînes. Vous avez préféré quelques instants passés près de moi, un aveu de ma bouche, une espérance incertaine de me revoir, à des biens et à des jouissances plus sûrs, plus réels, qui vous étaient offerts. Ah! j'étais plus que préférée, j'étais nécessaire, j'étais indispensable!

Et moi qui croyais avoir aimé et l'avoir été! Comme je me trompais! Quand je me disais que j'étais désormais seule sur la terre, j'étais injuste envers la destinée, qui me réservait la douceur d'être aimée de vous. Quelle différence entre *lui* (1) et vous! Il m'aimait *beaucoup*, et vous m'aimez *bien*. S'il n'abusait pas de ma confiante tendresse, c'était plus par honneur que par amour. Il pouvait rester toujours près de moi. Un jour, il me parla ainsi :

— Voici le moment de nous décider, je vais rejoindre mon régiment. Si tu veux me rendre heureux sans qu'il t'en coûte un regret, j'accepte la proposition qui m'est faite d'être aide de camp d'un général dont le service est ici. Je m'attache à tes

(1) Allusion à un officier inconnu qu'Aurore avait peut-être rencontré avant son mariage, chez les Duplessis

pas, je ne te quitte plus, parce que je te deviens nécessaire. Si tu persistes à regarder le bonheur que j'implore comme un crime, à Dieu ne plaise que je cherche à obtenir un lien que tu te reprocherais de m'accorder. Mais je pars et je pars pour jamais, parce que je ne suis plus maître de moi. La résistance irrite mes désirs. Je ne t'entendrais plus, je deviendrais coupable et toi malheureuse. Je t'aime trop. Je te quitte, je te fuis... »

Huit jours après, il partit et je ne l'ai jamais revu.

Je restai atterrée. Vous m'avez revue longtemps après et je n'étais pas consolée. Sa conduite était pourtant conforme aux lois de l'honneur. Je me reprochais de ne pas la trouver conforme à celle d'un véritable amour. « S'il m'avait aimée pour moi, me disais-je, il aurait pu se vaincre, et préférer me voir heureuse et pure auprès de lui, plutôt que confuse et humiliée dans ses bras. Il aime mieux me perdre à jamais. Il s'en va parce qu'il veut m'oublier, parce qu'il le peut. Ah ! je sens, moi, qu'il est un plus grand mal que de ne plus voir ce qu'on aime : c'est d'avoir à s'en plaindre ! »

Pour vous, il semble que vous ayez pris à tâche, que vous vous soyez juré à vous-même de l'effacer de mon souvenir, et de fermer toutes les plaies qu'il m'avait faites. Quand je vous écrivais qu'un seul homme savait aimer, vous avez voulu que cet homme fût vous et non pas lui.

Oui, Aurélien, je me plais à vous le dire, à vous le répéter, je crois, je sais que vous m'aimez bien, que vous m'aimez comme j'ai toujours désiré et comme j'osais me flatter de l'être. Il me semble que d'avoir persuadé ce qu'on aime, le savoir *content* de nous, est un bonheur que rien ne peut ôter, pas même une éternelle séparation. Cher Aurélien, vous avez mis votre gloire à être cru sincère, vous avez préféré me prouver votre amour plutôt que de profiter du mien. Soyez-en béni à jamais ! Je perds le charme de votre présence : mais je ne peux pas perdre le souvenir d'avoir été parfaitement heureuse par vous, et cette idée sera la consolation de mon infortune, la compagne de ma solitude. Je ne reviendrai pas abattue, désolée comme je l'étais en arrivant aux Pyrénées. Non, ne le craignez pas. Je serai mélancolique, rêveuse. J'aimerai à être seule, à pleurer. Je ne me croirai plus *seule au monde*. Il sera toujours un cœur dont la pensée viendra jusqu'à moi.

Bonsoir. Bientôt, je ne vous l'écrirai plus, mais je vous le dirai tout bas, et vous l'entendrez toujours en vous couchant.

Guillery, 10 novembre 1825.

J'ai passé hier une partie de la nuit à écrire à Zoé et à Casimir (1). Vous n'imaginez peut-être pas ce qu'une lettre à ce dernier a de coûteux et de pénible pour moi à écrire. Mon cœur, touché de sa bonté, est porté à lui exprimer de l'amitié. Mais quand je réfléchis à la position embarrassante et même humiliante, dans laquelle je suis à son égard, je crains que ces témoignages d'attachement ne paraissent pas sincères. Plus j'ai besoin de l'en convaincre, moins je me sens disposée à le faire. Partagée par la crainte de l'affliger par ma froideur, et la fierté qui m'empêche de me reconnaître des torts (2), j'essaie de toucher délicatement les chagrins mutuels que nous nous sommes causés et de lui promettre de l'en dédommager par une humeur égale et une conduite qui ne lui causera jamais de soupçon.

Quoiqu'en la finissant, j'aie éprouvé un vif attendrissement, la lettre que j'ai écrite à Zoé a soulagé mon cœur serré. J'ai pleuré en disant adieu à cette excellente amie. Mais l'idée qu'elle me pleurera aussi peut-être m'est consolante. Ne vaut-il pas mieux vivre de chagrins et de privations, avec la certitude d'avoir des amis, que de plaisirs et d'amusements avec des indifférents ?

Je me rappelle que nous mettions un jour en balance le bonheur de ces gens qui ne sentent rien, qui n'aiment rien, ni ne haïssent, avec celui des âmes ardentes et passionnées. Fatiguée de souffrir, flétrie par le chagrin, je vous dis que le sort des premiers me ferait envie. Mais vous en jugeâtes autrement. Vous ne trouviez rien de plus odieux, de plus avilissant que cette vie animale, dénuée de secousses et d'émotions. Vous aimiez mieux acheter par tous les chagrins qu'ils entraînent les plaisirs d'un cœur sensible et d'une imagination vive, que de vivre sans les connaître. Je convins que vous aviez raison. C'était, je crois, sur la route de Pierrefitte à Lutz. Plus tard, sur celle de La Brède, nous reproduisîmes la même pensée, en

(1) Lettre à Casimir Dudevant, du 9 novembre 1825. Elle trouvera place à la suite du *Journal*.

(2) Première rédaction : « d'avouer mes torts. »

préférant le sort des fous, quoiqu'ils souffrent et qu'ils aient la fièvre, à celui des stupides qui mangent et qui dorment.

Dieu ! Comme nous étions heureux ensemble ! Comme nous nous entendions ! Comme la conversation même générale et roulant sur des sujets étrangers avait de charmes pour moi ! Avec quelles délices je vous écoutais raconter les moindres choses. Il me semblait qu'elles devenaient intéressantes en passant par votre bouche. Personne ne parle comme vous, personne n'a votre accent, votre voix, votre rire, le tour de votre esprit, votre manière d'envisager une chose et de rendre votre idée, personne que vous. Aurélien, que vous me fîtes plaisir, en allant nous promener à Médouze avec Zoé, quand vous me dîtes :

— Outre que je suis heureux, je suis encore *content*. Non seulement vous m'avez ravi, mais encore vous me plaisez, vous me convenez.

Ah ! c'était bien là ce que nous sentions ! Ces expressions si simples peignaient bien toute notre âme ! Ah ! mon ami, je vous vois toujours, il me semble que je ferais votre portrait de souvenir. Je vois vos cheveux, vos yeux, votre air, votre taille. Ce n'est pas parce que vous êtes beau, non, en vérité, je n'y songe plus. C'est parce que c'est vous, c'est parce que ces yeux, ces traits peignent votre âme. Ah ! elle est à moi, cette âme ! Qui peut me l'ôter ? Elle ne me quittera point. C'est mon bien, c'est ma vie. On peut bien m'arracher de votre présence. Mais votre pensée, votre amour, qui m'en séparera ?

Hier, je fus me promener seule dans le jardin. La position en est pittoresque, la vue belle. Il faisait presque nuit. Un vent froid soufflait dans mes cheveux. Je m'arrêtai vis-à-vis une échappée qui me plaisait. Un horizon bleu, qui se confondait avec les premières ombres du soir, s'élevait au-dessus d'un bois de lièges dont la verdure noire faisait ressortir quelques peupliers réunis par l'automne. Tout le monde n'est pas sensible aux charmes de la nature. Il est mille personnes qui ne se sont jamais avisées de regarder la campagne, ou si elles l'ont regardée, elles ne l'ont pas vue. Les cœurs sensibles, malheureux surtout, trouvent une mélancolie qui leur plaît à comparer la nature à eux-mêmes, à trouver des rapports entre eux et le ciel, les arbres, etc., etc. Ils aiment l'hiver et les lieux tristes. Ils aiment la nuit. Tout cela leur convient, leur ressemble.

Je regardais le ciel et je pensais que peut-être vous le regardiez aussi. Je m'entourai de votre idée et je m'en préoccupai si fort qu'il me sembla entendre votre voix dans le vent. Vous me montriez ce paysage et vous m'en faisiez remarquer les beautés comme aux Pyrénées. Il n'y avait pas un arbre, un nuage, que nous n'eussions examiné ensemble, lorsque mes yeux se fixèrent sur une petite porte à claire-voie qui donne dans un bois traversé de plusieurs chemins. Un homme était debout derrière cette porte et semblait me regarder. L'obscurité augmentant à tout instant, ne me permettant plus même de distinguer ses vêtements, je m'abandonnai à ces illusions que favorise l'incertitude de la vue. Jusqu'où alla ma folie? Je pensai que ce pouvait être vous, que vous veniez me dire un dernier adieu, me presser sur votre sein pour la dernière fois!... Tout mon sang se retira vers mon cœur. Je voulus marcher vers cette porte. Mes jambes se dérobèrent sous moi, et je fus forcée de m'appuyer contre un arbre pour ne pas tomber. Le passant avait continué sa route. Il était disparu. Je revins à la maison. En remontant l'allée qui y conduit, je regardai sur le sable l'empreinte de plusieurs pas. Je pensai douloureusement que ce n'était pas les vôtres. Dans les lieux habités par ce qu'on aime, un charme indéfinissable s'attache aux moindres choses. Il semble que tout se soit embelli, que tout ait traversé des traces de son passage. Hélas! dans une demeure où il n'est jamais entré, tout est morose et sans intérêt.

J'ai éprouvé ce soir un mouvement bien douloureux. J'ai ri. J'ai bien pu rire. Imaginez-vous que Candelotte, notre curé, eut la sottise de m'en conter et de venir me chanter des vers qu'il a faits pour moi, en me recommandant de ne le dire à personne, et voulant me faire donner ma parole d'honneur que si j'étais assez cruelle pour le railler en particulier, je ne le tournerais pas en ridicule devant les autres. La première chose que j'ai faite a été de réciter ses vers à tous ceux qui sont entrés et d'en nommer l'objet et l'auteur. Les rires inextinguibles que cette aventure a excités m'ont entraînée à m'y livrer aussi. Mes yeux se sont remplis de larmes et je me suis retirée dans ma chambre pour pleurer. J'ai reparu pour dîner. J'étais si en colère contre le curé, qui m'avait causé une impression si pénible, que j'ai été impitoyable avec lui. Je ne lui ai pas passé une bêtise. Me concevez-vous? J'ai fait rire tout

le monde, et moi, j'étais navrée ! Et je déconcertais le pauvre curé de sang-froid, de propos délibéré. Ah ! comme je suis changée ! Je ne me connais plus. Je crois que je deviens folle.

Je suis bien triste, ce soir. Je m'en veux, je m'en accuse. Vous avez assez de votre douleur, sans que je vous parle de la mienne ! Je vais vous dire bonsoir. Si je continuais, je manquerais tout à fait à ce que je vous dois en vous parlant de mes maux. Demain, je serai plus calme. Bonsoir, ma vie. Bonsoir, mon Aurélien. Ne nous abattons point. Espérons au temps, à l'avenir, au ciel !...

Lundi soir, 14.

Hélas ! dans trois jours je vous dirai adieu. Oh ! Ciel, je ne peux pas le croire : je ne peux l'imaginer. Quand près de vous à Bordeaux, ce jour fatal qui commença notre malheur, je vous disais : « Quoi ! c'est vous ? Vous êtes près de moi, je vous parle, je vous vois ! Non, je ne puis le croire ; » ah ! je ne connaissais pas l'étendue de mon bonheur. Aujourd'hui, je ne puis penser à l'étendue de mes pertes sans frémir. Ah ! Dieu ! pourrai-je fermer ce journal, cacheter le paquet, écrire votre nom sur l'adresse sans mourir ? Et plus jamais !... Non, jamais plus !...

Ah ! Aurélien, mon amour, je puis bien reprendre ce ton. Maintenant je vais te perdre à jamais, je puis bien me servir *du même langage que j'ai parlé à un autre.* Ah ! cet autre n'est plus pour moi ! je l'ai oublié, je ne l'ai jamais vu, jamais aimé. Je n'ai aimé que toi, Aurélien, que toi au monde, que toi qui en fusses digne ! Ah ! tu m'écrivais dans ces chères lettres que je vais perdre, mais que je n'oublierai jamais, que les anges mêmes eussent été jaloux de notre bonheur. Tu disais vrai. C'était trop jouir sur la terre. Dans les lois imposées à l'ordre des choses ici-bas, cette ivresse pure et sans égale ne pouvait durer plus d'un jour. Elle a passé, elle a fui, sans que nous ayons eu le temps de la savourer. Nous ne l'avons peut-être bien sentie, bien appréciée, qu'au moment de la perdre pour jamais. Le mot ne signifie rien. Qu'est-ce que jamais et toujours dans la vie, dans ce voyage si court, si incertain, si trompeur ?... Il est un monde meilleur, Aurélien, vous le croyez, n'est-ce pas ? Ah ! croyez-le avec moi ! Pensons ensemble que nous ne sommes pas des misérables dont les froides cendres ne seront pas

réchauffées par l'amour! Croyons que cette poussière se ranimera, que l'Éternel qui la forma saura la faire revivre! Il nous saura gré peut-être de nous être mis à supporter une vie, qui n'était plus rien pour nous, l'un sans l'autre. Il nous réunira pour jamais alors, dans un séjour de paix où la tendresse sera légitime et le bonheur de durée.

Oh! nous nous reverrons, même en cette vie! Je le sais, je le sens. Le temps des soupçons sera passé : mais l'affection telle que nous savons l'éprouver ne passera pas. Quand nos cheveux seraient blancs, quand nos mains seraient glacées, nos cœurs s'entendraient toujours. Ce n'est pas des agréments extérieurs, des charmes de la jeunesse que nous sommes épris. Nos âmes sont semblables. Le changement que le temps apportera dans nos goûts, le calme qu'il fera succéder aux passions, se fera sentir également chez nous deux. Il nous restera ce qu'il y aura de meilleur et de plus pur dans notre amour, et le doux, et le consolant souvenir qu'il fut toujours irréprochable et fondé sur la vertu. Peut-être, dans quelques années, nous retrouverons-nous aux eaux à Cauterets, à Bagnères. Ah! quelle ivresse de visiter ces lieux où tant de souvenirs nous attachent! Nous ne les aurons, pour ainsi dire, pas quittés. Notre pensée nous y aura ramenés sans cesse. Nous relirons sur la barque du lac de Gaube notre nom que tu y traças. Tu m'aimais déjà. Tu venais de t'apercevoir que les trois premières lettres de notre nom étaient les mêmes. Tu traçais pour la première fois ton chiffre avec ravissement. Et moi qui feignais un air d'indifférence, et dont le cœur battait de joie! Ne compris-tu pas bien ma feinte? Mes yeux ne démentaient-ils pas mes paroles? Quand je les détournais de dessus toi et que j'avais l'air de regarder les eaux bleues du lac, ne devinais-tu pas que c'était toujours toi que je voyais? Pendant que, penché près de moi, tu écrivais avec ton canif, ne sentis-tu pas que je passai ma main dans tes cheveux noirs? Et tu voulais un aveu formel. Cruel, exigeant, tu m'as poussée au désespoir pour l'obtenir!... Ne te le reproches-tu pas à présent que tu le connais?...

Hélas! *à présent* que tout a si mal tourné et que ces joies ineffables nous sont ravies, ne regrettes-tu pas de m'avoir pressée dans tes bras sous le rocher, d'avoir imprimé un baiser de feu sur mon cou, en revenant de Saint-Savin, de m'avoir dit, au haut du Limaçoro : « Vous ne savez pas ce que mon

cœur renferme d'amour. » Pourquoi me regardas-tu ainsi, en me le disant? Dès ce moment, le mien fut à toi. Ah! je ne te reproche pas, moi, de l'avoir voulu, de l'avoir exigé, ce cœur déjà si occupé de toi, mais trop fier pour te disputer à une autre, qui semblait dédaigner l'hommage qu'il désirait avec ardeur. Je frémis à Saint-Savin quand tu m'appris que je t'aimais, car en t'entendant me dire que c'était moi seule que tu voulais, je sentis à la joie de mon cœur qu'il ne m'était plus permis de douter de mes sentiments. Je prévis que, si tu continuais, je ne pourrais plus te les cacher, et j'essayai de te décourager en te peignant mes premiers chagrins. Ce récit ne fit qu'augmenter ton désir de me plaire. Tu voulais, *tu espérais me consoler*. Ai-je trompé ton attente? Ne l'ai-je pas surpassée? Pouvais-tu te promettre dans cette liaison des charmes dont tu n'avais pas l'idée?... Ne me dis donc pas aujourd'hui que tu es malheureux, que tu ne peux vivre sans moi. Tu me ferais repentir de ma faible tendresse. Ne me reprocherais-je pas sans cesse de t'avoir fait connaître un bonheur dont la privation te laisse d'amers, d'éternels regrets?

Adieu, il faut que je m'accoutume à te dire ce mot, afin de ne pas mourir en le traçant pour la dernière fois. Ma vie, mon bien, adieu!

Guillery, le 16 novembre 1825.

Non, en vérité, mon Aurélien, plus j'y songe et moins je suis tentée de t'accuser des chagrins que ton amour a attirés sur moi. Si je pouvais concevoir l'idée de te reprocher d'avoir voulu me plaire, je la repousserais comme une mauvaise pensée.

Quoi! moi, ingrate, je te payerais si mal d'avoir guéri mon cœur? Ah! loin de là, tous les jours de ma vie, tu seras l'objet de ma reconnaissance et de mes vœux. Depuis que je t'aime, Aurélien, le monde a changé pour moi.

Ce soir, je rentrais d'une promenade à cheval. Cet exercice, que j'aime tant, me fatigue horriblement. Je ne puis plus le supporter depuis quelque temps. J'eus un peu de fièvre; ma tête était brûlante. Je retournai au jardin, à la même place où j'étais ces jours derniers, quand je crus te voir derrière la grille. Je m'assis vis-à-vis et m'enfonçai dans mes rêveries. Quoique éloignée de la maison, le silence de la nuit m'apporta des éclats de rire bruyants qui en partaient. On est ici d'une

gaieté insupportable. Eh bien! ce contraste de la joie des autres avec ma tristesse et ma souffrance, ne me révolta point. Autrefois, j'eusse envié tristement cette bonne humeur que je ne pouvais partager. J'aurais fait de douloureuses comparaisons. Eh bien! mon ami, celles que je fis à cet instant me parurent toutes à mon avantage. Je me demandai si, parmi tant de gens frivoles que je vois tous les jours railler l'amour et se faire honneur de mépriser les beaux sentiments, il en était un seul aussi favorisé des cieux que moi. Ah! les malheureux qui n'ont point d'idée de l'innocence, de la pureté, de la constance! qui n'y croient pas! qui raillent les âmes simples et neuves d'y croire! Où est leur bonheur? Où est leur vie? Où les trouvent-ils donc? Est-ce dans la débauche? Ah! qu'ils chantent, qu'ils rient, qu'ils fassent retentir les environs du bruit de leur joie! Me préserve le ciel d'envier leurs plaisirs! Je les plains, je ne m'indigne plus. Je me dis qu'il est un homme qui croit à la vertu, à la victoire qu'on peut remporter sur ses passions, aux grandes choses dont une belle âme est capable. Cet homme-là ne le dit pas seulement, il le pense, il le prouve! Et c'est moi, c'est moi qui ai son cœur! Ah! n'est-ce pas assez pour être heureux que de le posséder?

Avant de te connaître, je savais qu'on peut obtenir d'un homme qui vous aime éperdument le respect et la délicatesse. Mais quel triste souvenir se mêlait à celui-là! « On le prive, disais-je, mais on se conserve pure, mais on le rend malheureux, on le désespère. Votre présence lui devient un tourment. Il faut vous résoudre à sacrifier vos principes ou à le voir s'éloigner rebuté... Eh! quoi donc! n'est-il pas un homme capable d'aimer sans égoïsme? Ne trouverai-je jamais un cœur qui se contente de la possession du mien, qui se trouve heureux seulement d'être aimé de moi, qui n'exigera point que je me déshonore pour lui prouver de l'amour? Ne peut-on aimer sans risquer de se perdre? Hélas! non! Une telle espérance serait le rêve d'une imagination exaltée, et ne se réalisera jamais sur la terre. »

Ces tristes réflexions me portèrent à reprendre mon ancien caractère de gaîté et d'insouciance. « Puisque les hommes ne font aucun cas de la sensibilité, me dis-je, montrons-leur de l'indifférence. Ils ne sont pas capables de me comprendre, ni dignes de me connaître. Je passerais pour une folle en voulant

les convertir. Qu'on foule aux pieds toutes les vertus, je ne dirai plus mot; je souffrirai en silence, ou j'essaierai de détourner par des plaisanteries et un air de frivole légèreté un sujet que personne n'est digne de traiter avec moi. »

Ce fut donc par dégoût, par découragement, par misanthropie presque, que je redevins ce qu'on appelle aimable. Oh! que je prenais mauvaise opinion des hommes en entendant dire de moi : « Aurore est redevenue charmante. Elle a perdu cette mélancolie et cette humeur sombre que le mauvais état de sa santé avait pu seul donner à une personne jadis si aimable. Elle vit maintenant de tout, s'amuse de tout. Elle est redevenue elle-même. » On ne réfléchissait pas que j'avais vieilli, qu'une personne de vingt ans, à moins de manquer absolument de fonds, ne peut être la même qu'à seize. Et plus je me trouvais ridicule et absurde, plus on me recherchait, plus je comptais d'amis et d'adorateurs. Oh! quel dédain intérieur, quelle souveraine indifférence m'inspiraient des hommages si peu dignes de moi! Qui pouvait me défendre de t'aimer, quand je te vis m'aimer davantage, à mesure je me montrais à toi telle que je suis?

Je rencontrai quelques mois auparavant un homme qui parut me distinguer des autres femmes. Il semblait s'attacher à m'observer, à me connaître. Il me recherchait, il me questionnait. Un jour, enfin, il se décida à me parler sans détour.

— Tirez-moi d'inquiétude, me dit-il. Dites-moi ce que vous êtes. Je ne vous conçois pas. Êtes-vous coquette, êtes-vous légère, êtes-vous sensible, êtes-vous instruite, êtes-vous une femme médiocre ou supérieure? Il y a des moments où je vous adore, et l'instant d'après, je ne puis plus vous souffrir. Quelquefois, vous m'enchantez. Le plus souvent vous m'étonnez. Quelquefois vous paraissez suivre et goûter une conversation sérieuse, et si je vous demande ce que vous en pensez, vous me dites que vous ne l'avez pas écoutée. Je vous surprends faisant de bonnes lectures avec attention, et, comme si vous vouliez me désespérer, vous jetez là votre livre pour sauter à la corde. Seule, vous chantez avec âme ; devant du monde, vous tremblez et chantez sans goût. Je vous vis pleurer un jour aux Français. Ravi, je vous demandai en sortant ce que vous aviez éprouvé. Vous me répondîtes que Michelot avait une drôle de perruque. Après avoir joué la comédie avec expression, vous

vous endormez sur un canapé. Enfin, répondez. Êtes-vous une femme spirituelle et sensible, ou une petite étourdie qui n'a pas le sens commun ?

Je fus incertaine un instant de la réponse que je ferais à ce singulier interrogatoire. Était-ce un ami indulgent qui me parlait ou un observateur sévère ? Je le regardai. Son œil attentif m'effraya.

— Je suis tout ce qu'il vous plaira d'imaginer, lui répondis-je.

Et je m'enfuis.

Isolée, seule partout, passant pour le plus heureux caractère et portant le cœur le plus chagrin, je vous rencontrai, et sans m'étudier avec défiance, vous me devinâtes bientôt. C'était tout pour moi que d'être appréciée, car, pour y parvenir malgré ces dehors trompeurs, il ne fallait pas être un homme comme tous ceux que j'avais rencontrés jusqu'alors. A Saint-Savin, je vous découvris toute mon âme. Au retour, vous passâtes un bras autour de moi... J'eus l'air de me fâcher. Ah ! que j'étais surprise et effrayée de ne pas l'être. Oh ! vous avez changé toute ma vie. Vous m'avez tendu la main dans ce triste et aride voyage, et nous sommes deux maintenant pour le faire. Nous ne nous reverrons pas toujours, mais nos âmes seront inséparables. Elles s'aideront mutuellement à supporter l'absence, et le souvenir sera leur correspondance.

Adieu. Je n'ai plus d'encre. N'est-il pas vrai, Aurélien, que tu me promets d'être heureux encore en pensant à moi ? Tu iras te promener quelquefois, à l'entrée de la nuit, seul et libre, à la campagne. Tu me verras dans l'ombre à tes côtés. Le soir, en te couchant, tu m'entendras te souhaiter une bonne nuit, tu me sentiras imprimer sur ton front le baiser d'une tendre mère. Tu seras calme, paisible. Tu te diras comme moi : « Nous sommes deux sur la terre qui savons aimer. »

AURORE.

(A suivre.)

MADAGASCAR

NOTRE CONTINENT AUSTRAL

(Avril 1925)

IV [1]

LES VOIES DU PROGRÈS

La loi du progrès exige qu'après avoir sondé le passé et observé le présent, nous portions sans faiblesse comme sans crainte nos regards au loin, dans l'avenir. Madagascar a monté des degrés depuis trente ans. Madagascar peut monter plus haut encore. Nous ne sommes pas arrivés à la limite de ses possibilités. Notre « continent austral » est loin de produire ce qu'on pourrait en attendre. Il semble même que nous n'en soyons qu'à la période des essais.

Et cela nous amène à examiner résolument les efforts qu'il faut encore fournir, pour que cette lointaine succursale de la France mette ses richesses en valeur et atteigne son plein rendement. Procédons par ordre. Il apparaît tout d'abord nécessaire, après les avoir classés et situés, de développer, de perfectionner les éléments humains de la colonie. Ensuite, les conditions d'aptitudes et de sécurité une fois établies, il est indispensable de doter ces hommes et la terre qu'ils exploitent, d'un outillage moderne à la taille de leurs capacités, un outillage digne du pays qui depuis trente ans assume leur tutelle.

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 mars, et 15 avril

L'ORGANISATION HUMAINE

Aux colonies, cette organisation est à la fois plus complexe et plus nettement délimitée en ses éléments que dans la métropole. D'un côté, l'indigène, bercé depuis des siècles au rythme des saisons, laisse tourner la terre avec indifférence. De l'autre, des civilisés arrivent avec la hâte de s'enrichir ou de s'élever, de répandre ou d'imposer leur idéal.

Pour les uns, les souvenirs remontent tout juste à leur père et à leur grand-père. Les yeux fixés sur cette ascendance, leur désir de bien faire s'arrête à l'imitation, à la répétition du passé. Suivre le chemin battu est leur règle. Pour les autres, ceux qui descendent de France ou arrivent d'ailleurs en vue d'entrer au contact de l'indigène, un esprit différent s'empare d'eux selon leur emploi, leur fonction, leur origine, la qualité de leur idéal; leurs passions se développent ou s'affaissent suivant le tempérament et l'éducation de chacun, l'ambiance et le climat.

Les premiers qui attendent sur place sont soumis à un passé de routine. A leurs yeux, l'inaction contient la vertu d'éviter les malheurs possibles de l'action; et ils redoutent l'initiative qui pourrait compliquer leur existence. Les seconds sont chargés d'utiliser le travail des premiers après le leur avoir appris, leur sol après l'avoir étudié. Il en est qui arrivent avec des idées préconçues, des ardeurs déplacées; mais la plupart ont emporté dans leurs bagages, mêlés au désir d'aventure, une foi solide, un cœur généreux, un invincible espoir.

Jusqu'ici, à Madagascar, cette association des indigènes avec les Blancs de France, avec les Créoles des îles voisines, avec les enfants nés de leurs unions, ayant trouvé une base riche, un sol généreux, a donné les résultats que vous savez. Elle parviendra sans peine à les dépasser, quand ses éléments de tout ordre seront touchés par les progrès de la technique moderne, susceptible d'aider au travail de chacun et de développer le bien-être de tous.

Les élèves. — Parmi les trois millions et demi de Malgaches, je ne prendrai, afin de simplifier, que le groupe le plus influent : celui qui détenait le pouvoir avant notre arrivée, les Houves. Au surplus, leur capitale, Tananarive, est encore le chef-lieu du pays, le siège du gouvernement.

Autour d'eux, le peuple des campagnes, les pasteurs de l'intérieur, sont comme partout indifférents à ce qui n'est pas leurs rizières, leurs bœufs, le prix des denrées, leurs champs de manioc et le poids de l'impôt. Les bruits extérieurs ne leur arrivent qu'effilochés par les arbres de la brousse, diminués en chemin ou déformés par les chefs et les interprètes qui ont intérêt à profiter de l'erreur. Gens du sud et du nord, gens de l'est et de l'ouest, des plateaux et des plaines, ils forment encore une masse scellée par les mêmes intérêts, hier et aujourd'hui encore guidée par les sorciers, les devins et les diseurs de bonne aventure en même temps que par les missionnaires, maniée et renseignée demain par les instituteurs que nous aurons formés. Au demeurant, gens simples, girouettes qui sont de l'avis du dernier vent.

Aucun lien ne rattache le Houve à l'Afrique. Inutile de chercher dans cette race la carrure, la taille imposante des pures races *bantoues* (1), cette rudesse enfantine qui rappelle les jeux énormes des lions apprivoisés. Toute cette force paraît s'être portée dans le regard, tantôt d'une froide immobilité, tantôt d'une acuité singulière. Mais plus on les fréquente, plus on croit avoir affaire à la « table rase » de Condillac. Il semble, en effet, que ces petits hommes ocrés soient arrivés tout nus. Leur mémoire n'a rien conservé de leur odyssée, ni de leurs épopées ancestrales. Le jeu de leur conquête lui-même se perd dans la nuit d'un passé mort, et sans les missionnaires qui depuis trois siècles dépensent leur ardeur sacrée sur cette terre, on ne saurait rien qui remontât à plus de cent ans.

Mais ce qui est un défaut au point de vue pittoresque, devient à notre égard une qualité, une excellente condition pour la culture de nos idées. Insoucieux d'utiliser les termes de comparaison et de créer avec leur aide une tierce matière ou une tierce idée, le Malgache les enregistre avec une rapidité incroyable et les traduit avec un esprit d'à propos remarquable. Il s'en tient volontiers aux vérités admises et continue la route qui lui a été tracée. D'où la valeur de l'enseignement et la nécessité de professeurs qualifiés. Il s'adapte aisément au milieu, il possède le don d'imiter les individus et les choses :

(1) La race *bantoue* est à la base d'un grand nombre de peuplades du centre et de l'est africains.

voilà pour nous des leviers d'autant plus puissants que le Houve est sensible à la nouveauté et subit fortement son attrait.

Malgré les touches étranges d'un caractère qui en somme lui appartient en propre et qu'il faut aborder franchement, malgré ce qui peut nous paraître défauts et qui n'est que moyens de défense, le Houve est le plus séduisant des hommes et, en surface, l'un des exotiques les plus agréables à fréquenter. Des professeurs de Faculté, des savants, des ministres des colonies même, se sont laissé prendre à cette séduction des manières, de la plume, de la parole. Ils n'ont pas perçu, — ils ne pouvaient pas percevoir sans avertissement, — ce que contenait de détours telle formule, telle présentation des faits, ou l'énoncé de telles intentions. Confiants dans leur formule de l'homme universel mu par des sentiments identiques, soumis à des sensations égales, ils ne se sont pas méfiés de la forme elliptique de l'esprit malgache en général, et houve en particulier. Ils n'ont pas compris que, pour un Malgache, le plus court chemin d'un point à un autre est la ligne courbe. Ils n'ont pas discerné les bons sujets des mauvais ; ceux, — les plus nombreux, la masse, — qui désirent la paix, et ceux qui sont à l'affût de toute théorie subversive pour s'en emparer et s'en faire une arme, contre nous d'abord sous le couvert de la liberté, contre leurs semblables ensuite, sous le couvert de l'autorité.

Cependant, outre sa séduction, le Houve fait preuve de qualités précieuses : telles que l'obéissance au vrai maître, — souverain, premier ministre, gouverneur, — quand il lui a accordé le titre de vrai maître. Il a le sens inné de la hiérarchie, comme il a la soif du pouvoir. Il obéit à qui parle fort. S'il ne recevait que de bons conseils, au dedans comme au dehors, des conseils de loyauté, de dignité, on peut dire sans crainte d'erreur qu'il n'est pas pour nous de meilleur associé. Mais il est un corps plastique qui ne réagit point, reproduit fidèlement l'empreinte, quitte à reprendre sa forme dès que le cachet se retire et que la cire fond.

Je n'ai esquissé, du caractère houve, que les bons côtés, ceux qui peuvent aider à notre collaboration, considérant que les défauts (ils sont nombreux et singuliers) ne constituent pas un danger réel et pressant. Un Houve très évolué, avec qui je causais de confiance, de dévouement, de communion d'idées, de

cette collaboration indispensable à la montée du pays, m'a dit : « Du dévouement ? Oui et non... Nous n'en avons jamais eu envers personne. Nous respections notre Reine, mais nous craignions surtout le premier ministre et les officiers du palais. Cependant, si nous ne manifestons pas facilement nos étonnements, nous savons admirer. Nous sommes capables de comprendre la grandeur d'âme et de l'aimer, de nous dévouer à un bienfaiteur. Mais, tout d'abord, soyez des maîtres. Point n'est besoin de soldats et de canons pour nous le faire savoir. Dites-le, répétez-le avec douceur et fermeté. Inutile de crier : nous perdrions la tête. Nous sommes timides, voyez-vous... Mais, pour mieux affirmer votre maîtrise, enseignez-nous, enrichissez-nous. Nous ne sommes pas opposés au progrès. Bien au contraire, il est très en faveur auprès de nous... On nous reproche, à nous autres, Malgaches, d'être déloyaux et dissimulés. C'est qu'au cours de plusieurs règnes nos pères ont été spoliés par leurs souverains. Dès qu'un homme devenait riche et que sa richesse était connue, le premier ministre lui envoyait des émissaires pour le complimenter. Le lendemain, les émissaires revenaient, mais pour exprimer le désir du Roi ou de son ministre de se voir faire cadeau de la moitié des biens. Si le riche paysan ou propriétaire refusait, il se trouvait que par hasard dans les jours suivants un dérangement d'entrailles le mettait sous terre et que ses biens revenaient à la Couronne en expiation de sa faute. Il fallait donc garder envers tous des apparences misérables et cacher sa richesse. C'est à ce moment que s'abattirent sur nous les sinistres fléaux du poison et de la délation. Pour un peu, un fils aurait trahi son père, un frère son frère. Alors se cristallisèrent ces formules que vous nous reprochez comme contraires à votre précision : *Asa :* c'est mon affaire ! *Tsifantatre :* je ne sais pas... *Angâmba :* peut-être... *Rahampitse :* demain... Mais ce n'est pas indélébile et il y a beaucoup à espérer d'un peuple qui n'a jamais réduit la femme en esclavage ; où l'homme, au contraire, en fait son égale dans le mariage pour la gestion des biens et des affaires de la communauté. Il y a de la ressource chez un peuple qui a produit des hommes comme Andrianampoïnimèrina... »

Ce Houve m'a paru fort sensé.

Les maîtres. — En face de ces trois millions et demi de Malgaches, voici dix-sept mille Français, nouveaux venus de la

métropole, de la Réunion et des autres colonies. A côté d'eux, près de trois mille étrangers, amis ou alliés, qui vivent à Madagascar au milieu de 6 618 Indiens et de 1 021 Chinois.

Parmi ceux-là, le colon et l'administrateur offrent le principal intérêt. Tous deux ont sur l'indigène une influence prépondérante : l'un par le pouvoir qu'il détient, l'autre par son exemple et par ses rapports incessants avec lui.

Au début des colonisations, il y eut de mauvais colons, comme il y eut de mauvais administrateurs; et plus que de raison. Les vents transportent ainsi au loin les graines vénéneuses mêlées aux graines utiles et au pollen des fleurs. Alors qu'il eût fallu aux colonies des professeurs d'une moralité élevée et à toute épreuve, la métropole se contenta d'envoyer des « fruits secs » et des « têtes brûlées ». Les chefs et les patrons qui voyaient arriver ces « phénomènes » s'épongeaient le front et commençaient aussitôt un dressage qui n'allait pas sans lutte. Lutte exaspérée par le climat, l'exil, l'ambiance. Les fruits secs se desséchaient encore. Parmi les têtes brûlées, il y en eut qui firent de grandes choses. Mais l'ensemble du système fut médiocre. Quelques rares colonies, — tel le Sénégal, — eurent la chance de voir débarquer des jeunes gens issus des races fortes de l'Ariège et du Tarn. Toute la suite s'en est ressentie. Mais ce ne fut pas la généralité. Et les malheureux exemples du Congo sont toujours exploités par les détracteurs de l'idée coloniale et des coloniaux.

On a supporté le mauvais colon, dans le temps que les traversées par voilier étaient interminables, et le recrutement difficile. Aujourd'hui, le mauvais colon ne fait plus d'affaires et se ruine. S'il est employé, on lui donne un passage sur le premier bateau en partance et on l'envoie expliquer ses prouesses dans une auberge de province ou dans un café des boulevards. Il se trouve alors que Paris écoute religieusement ce sot ou ce vaurien et que les Français prennent mesure sur lui pour juger ceux qui sont restés au travail. « Mais, dit le proverbe malgache, un arbre ne fait pas la forêt. »

Il existe encore de mauvais colons, à Madagascar comme dans les autres colonies. Toutefois, la sélection, pour être artificielle, commandée par les hommes et par la concurrence du commerce, n'en est pas moins impitoyable.

A part le règne d'Andrianampoïnimèrina, l'ancien régime fut le régime de l'oppression des tribus par une oligarchie intelligente, rusée et sans scrupules. A ce régime a succédé, d'étape en étape, un gouvernement dont le chef réside à Tananarive, dans l'ancienne Résidence de France. Sous la haute direction du Gouverneur général, le territoire de Madagascar est divisé en vingt-deux provinces. Chacune d'elles est dirigée par un administrateur en chef, qui a lui-même sous ses ordres des chefs de district. Tout est centralisé à Tananarive (1). Tout part de la capitale. Mais il y a une chose qui échappe à la direction immédiate du chef-lieu, c'est l'esprit de l'administrateur.

L'administrateur est plus qu'un fonctionnaire, placé entre les populations et le gouvernement central. Il est tout. Il représente l'autorité presque absolue. Il est à la fois porte-voix et poste d'écoute. Il est juge en même temps que souverain, dès que sa résidence ou son poste s'écarte des grandes villes et qu'il a affaire avec des paysans et des primitifs. Aussi bien, les qualités de l'administrateur colonial se trouvent-elles exagérées comme ses défauts. Son rôle est grand : il peut être ridicule. Il peut n'être resté qu'un fonctionnaire imbu de sa seule fonction et qui n'a pas compris son rôle, alors qu'une véritable vocation en fait un conducteur de peuples.

Le véritable administrateur, — c'est la majorité, — cherche sans cesse à mieux se servir du pouvoir qui lui est confié, à mieux utiliser les qualités de ses administrés. Il ne descend pas au niveau de ceux-ci, mais cherche à les faire monter jusqu'à lui. Il apprend la langue du pays, non pour s'en servir directement et se livrer à l'égard de l'indigène à des familiarités, mais pour pénétrer son âme, sa vie, ses aspirations, ses défauts, et pour contrôler ses interprètes. Il sait que, parfois, ce sont ces intermédiaires, pris souvent dans la plèbe parmi les bateleurs et les audacieux filous, qui gouvernent les districts et les provinces, coutumiers de concussions qui font croire à l'opprimé que l'oppression vient du chef blanc. Enfin, il n'ignore pas que les méthodes de gouvernement changent, non plus par périodes séculaires, mais par décades ;

(1) Une très récente décision ministérielle vient d'être prise sur la demande du Gouverneur général Olivier, qui amorce la décentralisation partielle du pouvoir exécutif.

que le progrès marche à grands pas et qu'il faut s'y adapter sous peine d'être laissé en arrière.

MÉLANGES ET RÉACTIONS

Voici donc en présence les trois éléments humains d'une colonie, et de Madagascar en particulier : l'indigène, le colon et l'administrateur. De même qu'en chimie, les réactions sont plus rapides et plus profondes à chaud, sous le Tropique les réactions deviennent plus violentes à mesure que la chaleur s'élève, dans ces climats où l'atmosphère est surchargée d'électricité, où les influences telluriques et les rayons solaires atteignent des proportions inusitées, ont des conséquences imprévisibles dans nos contrées tempérées.

Il est certain que, parfois, entre colons et administrateurs, une barrière existe. Cet antagonisme, qui ne fut jamais fructueux pour la colonisation, a le plus souvent pour cause l'intérêt. Oublieux des jours de lutte ou de misère que le colon a pu endurer, jours pénibles pendant lesquels lui-même touchait régulièrement sa solde, l'administrateur est quelquefois tenté de ne voir dans la maison d'en face que les faveurs du sort. Il se trouve alors dans l'esprit de l'obligataire vis-à-vis de l'actionnaire, aux jours de prospérité.

Pourquoi ne pas intéresser officiellement le fonctionnaire au développement économique d'une colonie ? Le travail moderne ne se fait plus isolément. Il faut grouper les efforts et les initiatives, sous peine d'être absorbé par le groupe voisin mieux organisé. De même les petites masses magnétiques sont absorbées par les masses plus fortes.

Cependant, tout ceci n'est que réaction secondaire. Passons maintenant à la réaction principale : celle du blanc, implanté dans le pays, et de l'indigène. « Blanc et Noir », dit-on en Afrique pour poser brièvement les termes du problème. Ces termes de comparaison sont impropres à Madagascar, la race noire pure étant en minorité. Mais ils permettent de rapidement poser la question : quelles sont les relations de l'indigène et des Européens à Madagascar ?

Le temps n'est plus, Dieu merci ! où, quand un journaliste était à bout de copie, un parlementaire à court d'interpellation,

un orateur à bout de souffle, un auteur dramatique en mal de sujet, chacun d'eux entonnait un hymne humanitaire et découvrait au monde horrifié le martyre des populations africaines et leur exploitation éhontée. « Ainsi, disait Condillac, de nouvelles erreurs entretiennent des erreurs anciennes; et l'on croit à toutes avec d'autant plus de confiance qu'on croit à un plus grand nombre. » Le moins qu'on puisse dire de ces moralistes, c'est qu'ils sont en retard de cinquante ans et que cinquante ans c'est beaucoup aux colonies...

Pour faire justice de ces préjugés, il suffit d'aborder nettement la question économique, le point de vue matériel. Et pour prendre un point de comparaison accessible à tous, mettons en parallèle les profits du paysan français et de l'indigène de nos colonies, sur la base du blé.

Il est constant que l'indigène reçoit en moyenne pour les produits de sa terre une paie nette supérieure au prix du blé en France. Or, le paysan français a dû acheter sa terre. Il la nourrit d'engrais. Il la travaille onéreusement. Entre la mise en état du sol et l'engrangement des récoltes, ce travail dure plusieurs mois. L'indigène, lui, a le sol pour rien; il le cultive de façon primitive et rapide, le fume peu ou point, et y trouve souvent deux récoltes par an. Entre les semailles et les récoltes il a de nombreux loisirs. Tout cela, pour recueillir, outre sa nourriture, des denrées de haute valeur, telles que : vanille, café, girofle. Le pois du Cap, payé entre 250 et 300 francs les 100 kilos, revient au Machicoure de la région de Tuléar de 25 à 50 francs. Bénéfice anormal, qui, trop souvent, aggrave la fantaisie du cultivateur et le mène à la paresse : il arrive parfois que, ses besoins étant prévus, plus on lui paie le produit et moins il juge nécessaire d'en cultiver.

Madagascar n'est pas une exception. Je ne saurais préciser la rétribution du paysan indo-chinois, mais au Sénégal, depuis de très longues années, l'arachide se paie à la parité du blé. En ce moment, cette graine oléagineuse l'a même dépassé.

... Quant à l'impôt de l'indigène, il n'excède pas le produit de dix journées de travail. *Fortunatos nimium, sua si bona norint...*

On ne saurait passer sous silence une réaction assez inattendue entre l'Européen et l'indigène de Madagascar. Il arrive,

que l'Européen descende, au lieu de faire monter l'indigène à son niveau. Diogène, voyant un pâtre boire dans le creux de sa main, jeta son écuelle, la trouvant inutile. Ces Européens, eux aussi, abandonnent leur écuelle. Mais comme nous ne sommes ni au temps ni au pays de Diogène, c'est le Houve qui se précipite et s'en empare pour son propre usage...

L'ÉDUCATION DES HOMMES

Les éléments humains de la production à Madagascar et leurs conditions de vie étant connus, il devient intéressant de prévoir les résultats possibles à obtenir avec ces mêmes éléments.

Pour mieux profiter des richesses de Madagascar, richesses neuves, richesses insoupçonnées des premiers occupants, il faut des hommes. Au début de mon voyage, j'ai parlé du problème de la population, donc de la main d'œuvre. Sur le bateau, au débarquement, en France, dans les conférences ou les discours à propos de l'Ile, en tous lieux, il n'est question que de main d'œuvre. Pourquoi tant de palabres? Madagascar ne contient que trois millions et demi d'habitants. Soit. Le mal en lui-même n'est pas éternel. Un courant d'immigration se produira peut-être un jour, du Nord, de l'Ouest, surtout de l'Est, qui sait d'où encore. Les influences qui président aux migrations s'appuient sur des moyens la plupart du temps imprévus des sociologues les mieux avertis.

En attendant, au lieu de se lamenter et de réclamer sans cesse au « Dieu gouvernement » de frapper du pied pour faire sortir de terre des légions, ne vaut-il pas mieux se servir de l'élément humain existant? J'ai déjà dit que le poids des produits exportés par tête d'habitant était de cent kilos. C'est un chiffre inférieur aux possibilités, surtout quand on songe qu'il s'agit là pour majeure partie de produit brut. Ce chiffre peut aisément être doublé et triplé. Comment donc augmenter le rendement de la population actuelle et accroître par le fait même sa richesse, son bien-être, sa valeur morale?

Tout d'abord, il faut protéger sa vie. A vrai dire, l'organisation de l'assistance médicale indigène se trouve dans une phase active. Sans doute, Madagascar n'a pas encore ses médecins de village. Mais il n'en existe pas moins 55 hôpitaux, 94 maternités,

122 postes médicaux, une centaine de dispensaires dans lesquels 241 médecins indigènes et 170 sages-femmes exercent leur art, aidés par un nombreux contingent d'infirmières et d'infirmiers. A l'École de médecine de Tananarive, des professeurs font des cours à près de 200 étudiants et les préparent au doctorat. Dans tous les centres, des médecins français, civils ou militaires, dirigent les services. On compte difficilement le nombre des consultations données dans les dispensaires (2 562 000 en 1924), des accouchements dans les maternités. Tout cela est du bon travail dont le développement contribuera à l'enrichissement de la colonie.

« L'esprit, a dit Pascal, croit naturellement ; la volonté aime naturellement; de sorte que, faute de vrais objets, il faut qu'ils s'attachent aux faux. » Donc, ayant pourvu au corps, il faut aussi fortifier l'esprit, éduquer la volonté. La question est loin d'être à son début. L'enseignement officiel possède 876 écoles du 1er, 2e, et 3e degré, avec 1 726 professeurs, surveillants, contremaîtres et maîtresses de couture. L'enseignement libre, premier en date et confié aux missionnaires dont l'apostolat s'exerçait bien avant la conquête, est répandu dans 775 écoles diverses. Et le nombre total des élèves approche de 200 000 pour toute l'Ile.

Chose digne d'éloges, il est fait un peu partout une bonne place à la culture professionnelle. Le danger dans l'éducation des peuples attardés est de produire uniquement des scribes à faux-col, des avocats en surnombre. Ce qu'il faut surtout, ce sont des instructeurs, des ouvriers capables, des agriculteurs avertis des facilités de la science, des artisans éclairés; en un mot, des collaborateurs qui aient été soumis à une complète éducation.

Des collaborateurs, c'est le seul terme qui puisse désigner ces indigènes, à l'heure où les mots d'esclavage et de sujétion sont heureusement abolis. Nous sommes, en face d'eux, non des despotes, mais des professeurs, des chefs d'entreprises, prêts à admettre un jour à leur côté les élèves d'hier restés fidèles et loyaux, nantis d'une moralité élevée, conscients de leurs devoirs tout autant que de leurs droits.

L'utilisation de la main-d'œuvre actuelle ne va pas, ne peut pas aller sans encouragement, sans discipline, sans éducation de la volonté. Il est en France des utopistes faussement humanitaires qui, usant de leur position sociale, enseignent directement aux indigènes que, l'impôt une fois payé, ceux-ci ne

doivent plus de travail à personne. Le moins qu'il soit possible de leur répondre est que l'indigène se doit à lui-même de travailler. Il est dit dans le Code d'Andrianampoïnimèrina : « Si vous voyez un homme dormir après le lever du soleil, rouez-le de coups. L'assemblée du village doit chasser les paresseux de son territoire, en disant : Cet homme nous déshonore. »

Ainsi, depuis un siècle et demi, fut proclamée en Imèrina une des lois fondamentales de toute civilisation : *le travail seul est à la base du progrès.* Sans porter atteinte aux droits de l'homme et à la liberté individuelle, notre gouvernement peut ne jamais cesser d'encourager le travail. Il le doit. Tout d'abord en l'honorant. Le Malgache est très sensible aux honneurs. Ils sont le fondement de la hiérarchie indigène qui établissait le degré le plus proche du trône au « 16e honneur ». Ensuite, il faut faire renaître les compétitions, rétablir les sanctions et les récompenses. Le « fondateur » encourageait les paris agricoles dont généralement l'objet était un bœuf mangé par les deux camps et payé par le perdant. Il fut le créateur des Comices agricoles, et la Foire de Tananarive, en 1923, fut un rappel somptueux de ces concours mémorables, où l'on vit un jour s'avancer, à la stupeur de tous, une racine de manioc portée sur un palanquin par huit hommes. Le nom du producteur, Hagamainty, s'est transmis aux générations. Aussi bien le roi au cœur généreux et au caractère ferme pouvait-il s'écrier avec jovialité : « Je suis heureux de vous voir luisants et gras, bien ronds et bien pleins, gros et forts !... »

A nous de continuer les saines traditions, mieux encore, de chercher à dépasser l'exemple du meilleur chef indigène de Madagascar, en sauvegardant la loi du travail pour mieux exalter la loi du progrès.

L'ÂGE DE LA ROUE

Une terre fertile occupée par des paresseux serait, à tout prendre, préférable à une terre ingrate entre les mains d'hommes vaillants. Il est en effet possible, sinon de changer entièrement le fond du caractère nonchalant, c'est-à-dire de faire osciller le globe sur son axe, du moins de faire exploiter cette terre avec un outillage qui décuple la force des hommes et diminue leur peine.

En général, aux Colonies, il faut bien l'avouer, nous sommes trop enclins à jouer le rôle de bergers. Or, un chef précède sa troupe, un berger suit son troupeau. Les rôles sont fort dissemblables. Disons promptement, non pour critiquer, mais à seule fin d'amélioration, qu'après trente années d'occupation, le nombre officiel des charrues utilisées dans notre « continent austral » en 1924 n'est que d'environ 3 000. Le chiffre véritable ne doit guère dépasser 4 000.

Je répète : 4 000 charrues pour 8 millions de bœufs recensés.

Je précise : 2 000 bœufs pour une charrue.

Faut-il vraiment que cette terre malgache soit féconde pour produire par tête humaine cent kilos de denrées exportables avec un outillage si rudimentaire !...

Si les moyens de transport et de communication, si l'outillage public de la colonie était ce qu'ils peuvent être, ce qu'ils doivent être, ce rendement s'accroîtrait immédiatement dans des proportions inattendues. Lorsque Galliéni fit construire le Tamatave-Côte-Est, il ne soupçonnait pas que cette ligne serait plus tard surchargée de trafic, engorgée de mois en mois, insuffisante d'année en année. Sinon, il eût prescrit des courbes à plus grands rayons, des rampes plus douces, un tracé moins abrupt qui eût permis, même avec le chauffage au bois, la montée de trains de 150 à 200 tonnes, au lieu de trains de 50 tonnes.

Dans un territoire si vaste et médiocrement peuplé, il s'agit de ne pas disperser l'effort, de grouper les habitants dans les vallées fertiles, dans les plaines grasses. Pour cela, le meilleur instrument est le rail. La route, si pittoresque, si tentante pour les automobiles, n'est qu'un moyen provisoire, un accessoire du rail qui est, lui, le grand collecteur. Le camion automobile est au train ce que l'effort individuel est à l'effort collectif. Dans un pays dépeuplé, la route est un « trompe-l'œil ». Le rail seul est logique. Il atteint puissamment les points de prospérité. La route cherche la ville. Le rail la crée. Par des cheminements sûrs et réguliers, les groupements se forment le long du passage de la roue. Mais, à Madagascar, le règne de la roue en est encore à un âge timide. L'infériorité de l'Afrique tint en grande partie dans son ignorance de la roue. Elle ne la connut que par ses conquérants. Tout juste hier seulement.

L'Asie, l'Europe, usaient de la roue depuis des millénaires, que l'Afrique chargeait encore le dos des bêtes et la tête des hommes.

...Roue de la charrette et du camion, roue de l'automobile et du tracteur, roue de la charrue, de la machine agricole et de la bicyclette, roue du wagon et de la locomotive électrique, *rotor* de la turbine et de l'alternateur, roue du moulin à eau et du moulin à vent, partout les roues ne doivent-elles pas remplacer le bambou sur l'épaule, la charge sur le crâne, le *filanzane* (1), l'angade, la hache du bûcheron, l'outil individuel et les moyens primitifs, dans un pays qui peut charger des roues innombrables, et où l'homme est encore trop rare?

LE SIÈCLE DU MOUVEMENT CONTINU

Le XIXe siècle fut le siècle du mouvement alternatif. Les siècles qui l'ont précédé ont été l'âge de la main d'œuvre. Le XXe siècle sera le siècle du mouvement continu.

Madagascar nous offre une occasion toute neuve de le démontrer. A côté des lignes du trafic, il y a des rivières et des fleuves inutiles. Seul, jusqu'ici, l'Ikoupe a été à l'honneur : il éclaire la capitale et fait tourner ses usines. Mais les autres, qu'ils s'appellent Mangoro, Tsiribina, Mania, Maningoro, Vohitra, Onilahy, Mangoki, tous et de toute la masse de leurs eaux ne demandent qu'à travailler. Ils clament d'une voix sauvage qu'ils sont prêts à aider sans effort le T. C. E. à escalader les Plateaux; le M. L. A. à drainer les céréales, le manioc et le coton du lac Alaotra; et le T. A. à ramener le produit des rizières et des champs du Vakinankaratra, des provinces tourmentées et fertiles du centre.

La Namourna, sur son chemin fleuri, se déclare toute prête à fournir tous les CV nécessaires à la future voie ferrée du Betsiléo, celle qui doit relier Antsirabé à la mer, en passant par la « Ville des roses », par le « Village qui rend meilleur », par Fianar, rivale de Tananarive; cette voie ferrée que préconise avec raison le Gouverneur général, parce qu'elle n'est pas affaire de convenances personnelles, d'intérêts privés, mais parce qu'elle est logique, *parca que tout simplement elle doit*

(1) Palanquin porté par quatre hommes.

être ; de même que les hautes vallées de nos grands fleuves de France ne peuvent pas ne pas être reliées à la mer.

Songe-t-on à toute l'économie d'hommes, d'heures de portage, de journées, de mois de charrois pittoresques, mais lents, accomplis avec des charrettes mérovingiennes?

Au surplus, veut-on repeupler un pays? La voie ferrée et l'industrie, mères de la richesse, y réussissent tellement mieux que les discours et les décrets, et même que les dispensaires et les maternités!... Encore une loi que l'exemple des pays industriels du monde entier a fortement établie.

UN PLACEMENT DE PÈRE DE FAMILLE

Le programme des travaux à exécuter à Madagascar pour développer sa mise en valeur se résume donc, pour le moment, en peu de mots : chemins de fer, routes, ports.

Tout d'abord la ligne du Betsiléo et son électrification. Environ 175 kilomètres. En même temps, le T.C.E. peut et doit être électrifié sur la moitié de son parcours, la moitié la plus dure, celle qui consomme les forêts et les bras des bûcherons pour un résultat de traction à peine supérieur au premier Paris-Saint-Germain.

Puis, l'aménagement de quelques petites voies ferrées dans les deltas de l'Ouest, pour permettre au trafic des fleuves de franchir les hauts-fonds vaseux qui le séparent de la mer.

Les routes? Programme très simple à suivre. Relier l'Ouest à la capitale. Ce qui veut dire : achever la route impériale. Relier le Sud et le Sud-Ouest au centre; Tuléar, le pays des Bares et Fort-Dauphin au Betsiléo et à l'Imèrina. Enfin, rattacher le triangle Nord à Diego-Suarez. Triangle isolé, mais producteur de richesses.

Et comme aboutissement des travaux intérieurs : l'aménagement des ports de Tamatave et de Majunga et de leur batelage; la création de Manakara, le port du Betsiléo.

Voilà, certes, bien du travail. Mais du bon travail, à vrai dire. Du travail nécessaire si nous tenons à notre rang de grand peuple colonisateur. Mais, pour tout ce travail, il faut de l'argent. Nous ne sommes pas au temps des Pharaons qui savaient employer des armées d'esclaves à leurs travaux surhumains. Nous ne sommes malheureusement plus à l'époque du protectorat où

un décret de la Reine eût mobilisé des masses d'ouvriers, sans plus de murmures à Madagascar qu'au sein de notre Parlement.

A Madagascar, les travaux, nous l'avons vu, sont d'un coût peu élevé. La main d'œuvre, quoique rare, n'est pas trop onéreuse. La forêt fournit les bois, les traverses. Le ballast, — l'inépuisable granit, — est à pied-d'œuvre. Il faut toutefois de l'argent, beaucoup d'argent. Qui doit payer? A coup sûr, la Colonie elle-même. Et en payant, elle fait un placement de premier ordre, un placement de père de famille. A l'heure actuelle, le capital est essentiellement instable. Le seul vrai capital est le travail et l'outillage qui facilite, décuple la puissance du travail. Toute route, toute voie ferrée, tout port, est aujourd'hui une valeur sûre. La seule valeur sûre.

Je n'ai pas à faire ici une étude financière et à indiquer les moyens de payer l'outillage nécessaire à Madagascar. En ces jours de monnaie déséquilibrée, il est inutile de parler d'emprunt. Qu'il me soit seulement loisible de prétendre que ce sont les usagers de la route, du rail et du port qui doivent payer. Le moins qu'on puisse dire au sujet de ces paiements, c'est que le producteur doit y contribuer chaque année en prenant sur ce qui dépasse la parité du blé. Il faut que les vaches grasses paient pour les vaches maigres; que les années prospères deviennent une assurance contre les années difficiles. Quand le haricot est payé 250 fr. les 100 kilos à l'indigène, dans le temps que le paysan français reçoit 125 francs pour cent kilos de son blé, est-il logique que le droit de sortie ne soit que de 32 centimes par kilo? Quand la vanille est payée à l'indigène et au producteur 300 francs le kilo, alors qu'au-dessus de 50 francs tout est bénéfice, est-ce le propre d'un gouvernement prévoyant de ne pas assurer ses réserves en vue de la disette (1), d'une baisse du produit, en vue de l'aménagement d'un outillage qui féconde et crée autour de lui? Et cet impôt indirect sur la production n'est-il pas plus logique et moins dégradant pour l'indigène que l'impôt de capitation?

Ce sont des millions que le gouvernement peut ainsi mettre en réserve chaque année pour les dépenses extraordinaires de l'outillage. Il suffit seulement de veiller à ce que ces réserves ne soient pas employées à recruter un personnel injustifié,

(1) Le droit de sortie en 1924 ne dépassait pas 6,90 le kilo.

à nourrir des inutiles. Le contrôle est facile, le budget étant soumis à l'approbation des délégations financières composées de commerçants, d'industriels et de notables indigènes.

Le meilleur, le seul placement, est l'outillage, qui permettra, aux jours de baisse sur le prix des récoltes, d'aller chercher ces récoltes à pied d'œuvre et de les transporter rapidement et à bon compte sur les marchés et dans les ports d'embarquement. L'outillage rationnel et progressif, constitué grâce aux réserves prélevées judicieusement et à bon escient, voilà ce qui peut, ce qui doit constituer le régulateur de richesses. De nos jours, un gouverneur colonial ne peut plus se contenter d'être un homme politique. Il est obligé d'être aussi un chef d'entreprise, à la fois prudent et audacieux, un président de conseil d'administration avisé.

Enfin, tout ce travail que va nécessiter le complément de routes, l'électrification des chemins de fer, la construction de la nouvelle voie ferrée et l'aménagement des ports; l'argent qui sera versé aux travailleurs; la discipline du travail qu'ils y acquièrent; tout cela reste dans le pays, tout cela profite au pays, comme les embellissements qu'un propriétaire fait à sa maison, à son domaine. Et nous avons vu de quel domaine il s'agit!

LE SACRIFICE SUR LA MONTAGNE

A la veille de m'embarquer sur la chaloupe à moteur qui devait m'emporter à Majunga, au moment de quitter ces routes, ces voies ferrées qui m'avaient paru trop restreintes et que j'espère retrouver en plein développement, je me suis souvenu de l'invitation du Houve de Maevatanana. Il m'avait promis une fête en l'honneur des Génies de l'or. Il m'a reçu d'abord dans sa maison. Sa femme a servi le champagne. Sa fille a présenté les biscuits. Elles eussent offert le thé avec la même aisance de manières. Leurs grands yeux noirs ont souri, quand le chef de famille a porté un toast à la France. Ils se sont tous les trois inclinés, lorsque j'ai formulé des vœux pour la prospérité de Madagascar, pour la réussite de notre commune collaboration.

...Et le matin, de très bonne heure, pour permettre aux Génies de nous rejoindre avant la chaleur, mon ami houve

me guidait parmi les herbes, les buissons et les blocs de quartz, vers le point culminant de la région. Un arbuste, planté au nom des *Loulou 'ntâny*, se dressait au milieu d'un cimetière de pierres noires qui donnent un nom à ce sommet. Un bœuf noir y était attaché. Sur son front, une tache blanche. Il ruminait, immobile, les mouches n'étant pas éveillées.

Comme des traînées de fourmis, des groupes montaient le long de la colline. Le chapeau clair et le lamba de cotonnade blanche les faisaient ressembler à des fantômes. Mais des fantômes qui parlaient presque sans cesse. Par moments, des rires montaient jusqu'à nous.

Autour du bœuf, un groupe se forma, à chaque instant plus nombreux. Des hommes seulement. Les femmes étaient restées au bas de la colline, semblables à un filon de quartz émergé du sol. Un homme apporta du rhum. Un autre du vin. Puis, un autre petit homme d'aspect vieillot écarta l'assemblée, s'approcha du bœuf, le détacha et l'amena près d'une grande pierre noire. De l'arbuste il arracha une branche, avec quoi il frappa doucement la tête du bœuf. Il sortit ensuite un grand coutelas et l'affûta, pendant que ses aides se précipitaient, liaient les pattes du bœuf, le renversaient et, lui tenant la gorge tournée vers le ciel, plantaient ses cornes dans le sol. La bête soufflait bruyamment, clouée, immobilisée.

Le sacrificateur, que l'on me dit être le *m'pisikidy*, le sorcier de l'endroit, reprit la branche détachée de l'arbre consacré aux génies, frappa de nouveau le bœuf au ventre, l'insulta, et, tournant autour du corps étendu, il s'adressa soudain à tous les points cardinaux. Dans chaque direction, il jetait des cris brefs, qui s'adressaient aux maîtres mystérieux des sommets, à perte de vue. Ce n'étaient pas des supplications, mais des injonctions, des paroles destinées à enchaîner les esprits et la divinité elle-même, et que les hommes anciens ont sans doute dérobées au ciel avec le feu. A mesure qu'il invoquait les génies farouches et vagabonds, il frappait la victime qu'il allait leur offrir, la chargeait de tous les péchés des assistants, de leurs erreurs, de leurs manquements.

... Comme l'heure s'avançait, le sorcier reprit ses appels qu'il adressa de nouveau à l'espace. Un frisson me parcourut. Les yeux fixés sur la victime, je commençais à être gagné par le mystère des sacrifices antiques. Mais quand je les relevai, je

m'aperçus que parmi les assistants certains bâillaient, d'autres conversaient, et que tous enfin ne considéraient guère que les dames-jeannes de vin et de rhum... Ils parurent se réveiller quand le sacrificateur trancha la gorge du bœuf comme la corde d'un arc. Soudain ramenés en arrière de plusieurs milliers d'années, tous alors se précipitèrent sur le sang qui jaillissait, y plongèrent les mains et se marquèrent la face avec le liquide écarlate et chaud. Quand la source fut presque tarie et que l'animal fut immobile, la ruée se porta vers les dames-jeannes. La flamme que j'avais en vain cherchée dans les yeux du sorcier s'y alluma, lorsqu'il réclama sa part des breuvages. En un instant, tout fut vidé. Cependant à grands coups de couteau on dépeçait la victime...

Je redescendis, accompagné de mon ami, le Houve. Je remarquai alors qu'il était mieux habillé que moi. Avec son aimable et habituelle politesse il me donnait des détails, tout en essuyant les marques de sang qu'il s'était faites sur le front et le menton... Les assistants, un quartier de viande à la main et la tête un peu échauffée, rejoignaient les femmes, discutaient de gains et de profits. Ils riaient aussi avec bruit... un bruit capable de chasser les Génies timides et sournois qui voltigent de sommet en sommet pendant les heures sombres...

Des bœufs nous ont croisés : j'ai pensé au sensible progrès qui serait obtenu, si l'on s'attaquait à leur paresse... Au loin, sortant des massifs de verdure, le clocher de la Mission se réjouissait dans le ciel. Les bâtiments de la Résidence et des troupes de la milice, les boutiques du commerce, les petites villas ocrées et ce sanctuaire, vers lesquels les hommes s'avançaient, tournant le dos à la colline du sacrifice, souriaient au soleil et mettaient dans le paysage leur note moderne et gaie.

Et je songeais que cette pierre noire, couchée tout en haut de la colline, était une borne établie au point de partage de deux époques. D'un côté, le versant que nous venions d'abandonner, qui recèle dans ses trous de mines, sous ses roches noires ou blanches, mêlés à la poudre d'or, les croyances enchevêtrées et les mystères enfantins d'un autre âge, et dont le grouillement obscur n'intéressait plus profondément les hommes qui descendaient vers nous. Je songeais que notre impulsion et notre exemple les en détachaient peu à peu sans

contrainte ni coercition, et les entraînaient de tout leur poids sur notre versant lumineux. Mais je me prenais à craindre qu'abandonnés à eux-mêmes ils n'en vinssent à oublier rapidement la voix la plus forte aujourd'hui, la nôtre qui domine celle des sorciers et des instincts nonchalants et qu'ils ne soient repoussés de nouveau dans la nuit...

... Au centre de Marvatanana, dans un square fleuri, adossées à des monuments de granit, deux statues de bronze m'attendaient : celle du premier soldat français tombé en terre malgache et celle du caporal Ranaïvo, le premier malgache tué sur la terre française au cours de la grande guerre. Élevés au-dessus des mesquineries humaines, ces immobiles et glorieux représentants des deux races semblaient entretenir un colloque empreint de dignité et de noblesse... Quand je les quittai pour prendre le chemin de France, je me trouvais tout réconforté.

Et maintenant, je pense avec regret que je n'ai pas tout dit sur Madagascar, parce que je n'ai pas tout vu et qu'il serait sans doute trop long de tout dire. D'autres viendront qui verront, entendront et parleront à leur tour. « Les idées ne naissent pas toutes dans la même tête... », dit encore un proverbe malgache. Que nul, d'ailleurs, ne cherche à faire de ces lignes un mémento durable. Dans dix ans, dans cinq ans peut-être, elles seront en grande partie caduques. Madagascar aura franchi d'autres étapes. Il n'est pas jusqu'aux roses de la Namourna qui ne se seront multipliées...

ANDRÉ DEMAISON.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *La Carcasse*, tragi-comédie en trois actes, de MM. Denys Amiel et André Obey. — Théatre de la Madeleine : *Le Docteur Miracle*, comédie en trois actes et cinq tableaux, de MM. Francis de Croisset et Robert de Flers. — L'Atelier : *Tout pour le mieux*, de Luigi Pirandello, traduction de M. Benjamin Crémieux. — Comédie des Champs-Élysées : *Bava l'Africain*, comédie en trois actes, de M. Bernard Zimmer.

La pièce de MM. Denys Amiel et André Obey m'a reporté au temps de ma jeunesse. A l'époque où je débutais dans la critique, la mode était au réalisme. La grande boutique d'art nouveau était alors le Théâtre libre. On nous y présentait d'affreux bonshommes, pétris de tous les vices, ornés de tous les ridicules, qu'on nous donnait pour être notre vivant portrait. Des enfilades de détails minuscules étaient baptisées : tranches de vie. Une seule gaieté permise : celle du genre macabre. Telle pièce s'ouvrait sur un défilé d'enterrement : visages et propos de circonstance, fleurs et couronnes de perles... C'est le souvenir de ces manies d'autrefois qu'évoquaient pour moi le genre d'observation et le dialogue de *la Carcasse*.

Pourquoi *la Carcasse*? Ce titre, par lui-même peu plaisant, reste, en fin de compte, mal expliqué. Et pourquoi avoir fait du principal personnage un général? Faute de goût ou facile provocation? On a peine à comprendre que ni auteurs, ni acteurs, ni le Comité de lecture, ni le ministre consulté, ne se soient avisés qu'au lendemain de la guerre le nom de général sonne autrement que celui de n'importe quel fonctionnaire retraité.

Donc le « général d'habillement » Vernon est un vieil égoïste, prêt à défendre par tous les moyens son bien-être et son repos, et pour cela résigné d'avance à toutes les turpitudes. Sa femme lui fait la part large. Elle a eu jadis pour amant l'élégant d'Albeyrac qui est

resté l'ami du ménage : elle en est aujourd'hui aux petits jeunes gens. Vernon sait tout, accepte tout. Il accepte, par exemple, son fils ayant des dettes, que d'Albeyrac les paie. Soudain nous apprenons que ce fils s'est tué pour une femme, après avoir volé la caisse du régiment ; hélas ! lui aussi, ce jeune drôle appartient à l'armée... Je dis « nous apprenons », car, pendant quelque temps encore, le père ignorera son malheur; cette nouvelle, qui le cherche, va planer, comme un oiseau sinistre, sur une bonne moitié de la pièce. Nous la sentons présente, obsédante, oppressante, tout au long d'une scène que les auteurs ont faite d'un comique appuyé. Un certain Labrune a été chargé d'annoncer officiellement à Vernon la mort de son fils : par suite d'un quiproquo, Vernon croit que l'air lugubre de Labrune vient de ce qu'il a appris certaine infidélité dont glose toute la ville. Labrune se fâche ; les deux hommes s'injurient : et c'est beaucoup moins drôle que pénible.

Le dernier acte ne se compose guère que de deux scènes : l'une nous montre Vernon en train de faire sa valise, vérifiant les œufs durs et les sandwiches; l'autre nous fait assister au défilé des notables qui apportent à Vernon leurs condoléances.

MM. Denys Amiel et André Obey sont de jeunes auteurs qui ont fait avec succès leurs débuts sur d'autres scènes. Ils se sont deux fois trompés, en écrivant *la Carcasse* et en la portant à la Comédie-Française. Souhaitons qu'ils fassent désormais de leur talent un emploi meilleur et reviennent à une manière plus « souriante... »

L'art délicat et nuancé de M. de Féraudy ne parvient pas à faire du triste Vernon un personnage acceptable. Mme Cerny est extrêmement brillante, presque trop brillante pour une si petite ville. M. Gerbault est plein de dignité dans le rôle de l'ancien ami qui paie les dettes et prend les billets de chemin de fer.

Au théâtre de la Madeleine, une pièce nouvelle de MM. Francis de Croisset et Robert de Flers, *le Docteur Miracle*. La manière de MM. de Croisset et de Flers est assez différente de celle de MM. de Flers et de Croisset. Elle est plus heurtée, plus accidentée, plus trépidante, demandant davantage aux effets de théâtre, aux jeux de scène et aux jeux de lumière, sans pourtant s'interdire les mots heureux et les spirituelles boutades qu'on a plaisir à saluer au passage.

Mme Gerbault-Moreuil est une mondaine riche et écervelée qui habite un château historique en Seine-et-Oise. Elle a pour gendre un savant, Georges Duprat. Un savant ! Comment s'est-il fourvoyé dans

ce milieu élégant et sportif? Et il est sur la piste d'une découverte sensationnelle! Le monde médical est dans l'attente.

Nous sommes, nous, un peu incertains. Nous nous demandons : Georges Duprat est-il un savant de comédie? Il ne le semble pas, à voir l'enthousiasme de ses élèves et la haute estime où le tient le propre doyen de la Faculté de médecine. Mais s'il est un vrai savant, pourquoi cette gesticulation à laquelle se livre l'interprète du rôle, et ces airs égarés, et ces propos incohérents? J'ai vu souvent Pasteur à l'École normale : il n'avait pas l'air d'un fou.

Bravos, embrassades et coups de téléphone; l'expérience a pleinement réussi. Georges Duprat a trouvé le moyen de prolonger la vie. Désormais la durée moyenne en sera de sept à huit cents ans... Ici une scène dans la salle. Tandis que sur la scène, qui représente le grand amphithéâtre de la Sorbonne, Duprat fait l'exposé de sa découverte, de tous les points de la salle, des compères lancent des interruptions : à quel âge sera-t-on majeur? à quel âge fera-t-on sa première communion? quelle sera la limite d'âge pour tenir l'emploi d'ingénue à la Comédie-Française?

Or, à cet enthousiasme de la première heure succède bientôt un complet revirement de l'opinion. Prolonger la vie, qu'est-ce autre chose que prolonger la durée de nos maux ? Le bon Dieu savait ce qu'il faisait. A vouloir retoucher son œuvre, nous risquerions de la gâter... Subitement, la nuit se fait sur la scène. Quand se rallume l'électricité, nous voyons Duprat profondément endormi dans un fauteuil... C'était un rêve.

La joie de la soirée a été, avec la verve et la cocasserie de Mme Augustine Leriche, le jeu, d'une fantaisie délicieuse et d'une rare finesse, de M. Saturnin Fabre dans le rôle du mari, homme de cheval et galantin. M. Joffre a été excellent sous les traits d'un curé de campagne, Mme Jeanne Provost charmante en femme de savant. M. André Brulé se donne un mal énorme dans le rôle de Georges Duprat qui ne lui convient aucunement.

Tout pour le mieux est une des premières pièces de M. Pirandello. Le sujet en est tiré d'une de ses nouvelles. Un type de raté, de petit fonctionnaire médiocre et malchanceux, avec une tête prédestinée à toutes les infortunes, c'est Martino Lauri. Veuf depuis seize ans, il n'a pas manqué un seul jour d'aller porter des fleurs sur le tombeau de la morte. Aujourd'hui, il marie sa fille, Palma, qui épouse un marquis. Comment, par quel miracle cet imbécile

a-t-il fait une carrière superbe, est-il devenu conseiller d'État et chef de cabinet d'un ministre dont il était l'ami et qui a pris soin par surcroît de doter Palma? Vous l'avez deviné; c'est le secret de Polichinelle; quelqu'un pourtant ignore tout, et c'est le mari.

Soudain une parole imprudente lui révèle la vérité. Minute tragique et point culminant de la pièce. Le monologue qui suit en fait toute la valeur. En vain le malheureux se débat contre l'évidence : toute l'illusion dont il se leurrait, tout le personnage qu'il croyait être, sa vie d'époux, de père, d'ami, brusquement tout s'écroule. Va-t-il se venger? Martino Lauri n'est pas de ceux qui se vengent. Rien ne sera changé : il n'y aura qu'un malheureux de plus.

Un rôle est toute la pièce, celui de Martino Lauri. M. Dullin y fait preuve, une fois de plus, d'un art accompli et très original.

Il me reste bien peu de place pour signaler le grand succès que vient de remporter la nouvelle pièce de M. Bernard Zimmer, *Bava l'Africain*, à la Comédie des Champs-Élysées. C'est une des meilleures comédies, les plus franchement et largement comiques, que nous ayons entendues depuis longtemps. Un type, amusant et vrai, campé avec solidité et dessiné avec finesse, en occupe le centre et lui donne sa valeur d'observation et de satire des mœurs. Bava, clerc de notaire et beau parleur, qui n'est jamais allé au Congo, mais qui en a quand même « rapporté » des tas de souvenirs dont il fait d'intarissables récits, est le grand homme d'une petite ville qui l'a surnommé l'Africain. Posséder un explorateur, un compagnon de Savorgnan de Brazza et qui a dit son fait à Stanley, quelle gloire pour un chef-lieu de canton! Tarascon lui-même n'était pas plus fier de son Tartarin. Comment le fieffé hâbleur, publiquement convaincu de mensonge, est peu à peu rétabli dans son rôle d'emprunt par la crédulité complaisante de ses concitoyens, c'est l'ironique péripétie qui nous est présentée au cours de ces quatre actes, avec autant d'ingéniosité narquoise que de verve copieuse, dans un jaillissement d'inventions plaisantes et de mots drôles.

Le rôle de Bava est tenu par M. Jouvet, le créateur de l'inénarrable Knock. M. Jouvet en a fait, avec l'humour qui lui est personnel, un type grandiose et falot. Mme France Ellys est impayable dans un rôle de patronne de café sentimentale. Toute la pièce est jouée excellement avec entrain et belle humeur.

René Doumic.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Durant la guerre, c'est moins l'habileté de la diplomatie de Paris ou de Londres que les fautes de la politique allemande qui ont groupé contre nos ennemis la formidable coalition qui a triomphé des empires centraux. Une fois encore, l'Allemagne, révélant ses calculs et ses desseins, offre aux alliés d'hier l'occasion de se ressaisir, de redresser ce que les accords de Locarno pouvaient comporter de dangers et d'abdications, de resserrer entre eux les liens d'une entente qui reste la meilleure sauvegarde de l'ordre et de la paix. La brusque révélation de l'imminente signature d'un traité d'amitié et de réciproque neutralité entre le Reich et le gouvernement des Soviets est capable d'ouvrir même les yeux volontairement aveugles. Depuis le traité de Versailles et l'occupation de la Ruhr, c'est sans doute le fait nouveau le plus important, le plus gros de conséquences qui soit venu troubler les aménagements ingénieux de l'idéologie pacifiste et les illusions optimistes des insulaires britanniques.

Au temps où Bismarck, dont les méthodes sont toujours en honneur, formait la Triple-Alliance avec l'Autriche-Hongrie et l'Italie, il ne manquait pas de conclure une contre-assurance avec le Tsar. Au moment où la conférence de Gênes allait introduire, pour la première fois, l'Allemagne vaincue dans les conseils de l'Europe, M. Rathenau signait à Rapallo, avec M. Tchitcherine, un accord dont la révélation jetait un froid sur la conférence (16 avril 1922). Le même jeu se répète. L'Allemagne a toujours deux visages et deux politiques. Elle joue sur les deux tableaux. Ce n'est point par hasard qu'un homme d'État aussi avisé que M. Stresemann fait aboutir en ce moment précis des négociations avec Moscou qui étaient entamées depuis plusieurs mois. Il exerce une vengeance et un chantage. L'échec de Genève, l'attente que le veto du Brésil inflige à l'Allemagne à la porte de la Société des nations, ont été sensibles

à l'amour-propre germanique, encore que le gouvernemeut ait fait bon visage à mauvaise fortune. Mais il est bien aise de prouver que si, à Genève, l'Europe occidentale ne s'arrangeait pas pour lui donner satisfaction et refusait d'en passer par ses conditions, il ne serait pas en peine de trouver une autre politique qui serait moins agréable à l'Angleterre, puisqu'elle aboutirait à l'entente germano-russe, et qui inquiéterait la France, puisqu'elle menacerait la Pologne. Nous avons dit souvent ici que le jeu de la politique allemande, en entrant dans la Société des nations, est de poser des conditions et, lorsqu'elle considère son admission comme un avantage et un succès, de paraître condescendre aux désirs des Alliés et déférer au conseil de ses amis d'Angleterre. Mais il n'est pas certain qu'elle n'ait pas, cette fois, dépassé le but.

M. Stresemann, notamment dans son discours de Stüttgart, le 18 avril, représente le traité qui est sur le point d'être signé comme le complément de l'accord de Rapallo. Mais à quoi servirait un nouveau traité, si le second n'ajoutait rien au premier? A Rapallo, les intérêts économiques étaient au premier plan; cette fois il s'agit d'ententes politiques : « l'Allemagne négocie avec la Russie la conclusion d'un traité ayant pour objet de faire en sorte que ces deux puissances s'abstiennent de participer à des mesures agressives l'une contre l'autre. » Il s'agit donc, de l'aveu même de M. Stresemann, d'une clause de neutralité réciproque, et c'est ce qui est grave. On comprend maintenant pourquoi l'Allemagne a demandé avec tant d'insistance, dans les négociations de Locarno, en invoquant son désarmement, à être dispensée, lorqu'elle sera admise dans la Société des nations, des obligations de l'article 16 du pacte, c'est-à-dire à n'être pas tenue de participer aux mesures militaires que le Conseil déciderait de prendre pour secourir un État membre de la Société des nations injustement attaqué par une puissance qui ne ferait pas partie de la Société. La lettre du 19 octobre, annexée aux accords de Locarno, donne au Reich satisfaction sur ce point. Traduisez en langage concret : le jour où la Russie soviétique jugerait à propos d'attaquer la Pologne, l'Allemagne garderait la neutralité, ne serait pas tenue de participer aux mesures militaires que la Société des nations pourrait prendre pour venir en aide à la Pologne et refuserait le libre passage par son territoire. Un journal a récemment annoncé que la Lithuanie avait conclu une entente amicale avec la Russie; que la nouvelle soit exacte ou non, il est avéré que la Lithuanie profiterait de toute agression contre la

Pologne pour participer au nouveau dépècement que les voisins de la Pologne n'ont jamais cessé d'espérer et de préparer. Ainsi se dessine l'encerclement de la Pologne.

L'Allemagne, d'ailleurs, ne cache pas son jeu ; elle n'a jamais dissimulé qu'elle ne considérait pas ses frontières actuelles avec la Pologne comme définitives, et il est trop clair que l'engagement de ne pas chercher à les modifier par les armes ne résisterait pas à la tentation d'une bonne occasion et à la certitude de l'impunité. Tant que la Pologne commettra le crime de vivre libre et grande, son existence sera considérée comme une provocation par les puissances qui l'ont jadis partagée. Voilà ce qui apparait avec la plus claire évidence derrière les formules rassurantes que M. Stresemann fait prodiguer à Londres et à Paris. Le nouveau traité russo-allemand n'aurait aucun sens, s'il n'ajoutait quelque chose à l'ancien, et ce qu'il ajoute, c'est l'engagement réciproque des deux parties de traiter en commun accord les affaires présentant un intérêt commun. N'oublions pas que la Turquie a envers la Russie, et réciproquement, des engagements analogues à ceux que l'Allemagne et la Russie sont sur le point de conclure entre elles. Une nouvelle conjonction politique se forme en Europe orientale : Russie, Allemagne, Lithuanie, Turquie.

Le moment était particulièrement bien choisi pour la révélation de la nouvelle entente germano-russe, au lendemain du jour où M. Tchitcherine adressait au secrétariat général de la Société des nations la lettre gonflée d'injures et de fiel par laquelle le gouvernement de l'U.R.S.S. signifie sa décision de ne pas participer à la future conférence pour le désarmement. L'Allemagne, en choisissant cette heure pour afficher ses nouvelles amours avec la Russie soviétique, paraît s'associer aux insolences de M. Tchitcherine : c'est sa vengeance à l'égard de la Société des nations, et, par ricochet, elle atteint aussi la Suisse. Enfin, la nouvelle alliance dispose des moyens d'action de la IIIe Internationale, dont les dirigeants gouvernent la Russie. Les Allemands ne sont pas très fiers de ces compromissions révolutionnaires, — le journal socialiste, le *Vorwaerts*, est le plus ardent à préconiser la fidélité à la politique de Locarno, — mais ils sauront à l'occasion s'en servir. Si les puissances occidentales ne sont pas aveugles, il se peut que l'Allemagne devienne en définitive le mauvais marchand de la nouvelle politique; mais, pour le moment, on ne peut que remarquer la souplesse et les ressources de son jeu diplomatique ; à elle appartiennent les initia-

tives, et l'initiative est, en diplomatie, ce qu'est l'offensive en stratégie, la moitié de la victoire. M. Tchitcherine, de son côté, remporte un succès sans courir les mêmes risques que M. Stresemann.

C'est une lettre du correspondant du *Times* à Berlin qui a révélé à l'Angleterre le prochain traité germano-russe. L'émotion a été générale : M. Tchitcherine est l'ennemi personnel de l'Angleterre, qu'il accuse d'avoir fait de la Société des nations un simple instrument de sa domination et de méditer l'encerclement et la ruine de la puissance soviétique ; la conjonction germano-russe est une menace pour l'Angleterre non seulement dans la Baltique et à Genève, mais encore et surtout sur le Bosphore, à Mossoul, aux Indes, en Chine. Sir Austen Chamberlain fit venir l'ambassadeur d'Allemagne, M. Stahmer, et lui demanda des explications; puis il prit texte de la communication courtoise de la Wilhelmstrasse aux États signitaires des actes de Locarno leur annonçant la prochaine signature du traité germano-russe et les assurant qu'il ne contient rien qui soit contraire aux textes et à l'esprit de Locarno, pour se déclarer rassuré sur les intentions de l'Allemagne; le 21, il déclarait aux Communes que, dans l'état actuel de ses informations, il ne voyait « aucune raison de prendre ombrage » du nouvel accord puisque l'Allemagne lui affirme qu'il ne comporte aucune clause qui ne soit conforme au Covenant et aux actes de Locarno. Sir Austen Chamberlain, visiblement, gagne du temps, attend la signature et la publication des textes et se donne le loisir de réfléchir et, nous l'espérons, de se concerter avec ses alliés. Mais il n'est pas vraisemblable que l'Angleterre accepte sans réagir le camouflet donné à sa politique et à son amour-propre. Que cette Allemagne, qu'elle a, avec une sollicitude attentive, guidée vers la Société des nations, au moment où, comme dit M. Briand, son « admission morale » est un fait accompli, lui lance à la figure un traité d'alliance avec ses pires adversaires, l'Angleterre ne saurait, sans s'infliger à elle-même un désaveu et un échec, l'accepter sans mot dire. Il faudra qu'elle reconnaisse que l'esprit de Locarno tel que l'Allemagne le comprend et le pratique, c'est la destruction des traités et que la conception germanique s'oppose nettement à celle de la France, acceptée et garantie par l'Angleterre, à savoir que les traités de Locarno laissent intacts les traités de paix et se contentent de les appliquer dans un esprit de bienveillance et de bonne entente.

Quand on fait un mauvais coup, il ne suffit pas d'en informer courtoisement les victimes pour que le procédé devienne innocent et

cesse de comporter ses conséquences naturelles. Une partie de la presse anglaise, celle qui défend toujours les intérêts de l'Allemagne, s'est extasiée sur la correction des Allemands et leur fidélité aux principes de Locarno. Ces Anglais-là ont un si évident désir de n'avoir plus à s'occuper du continent qu'ils se refusent à voir tout ce qui pourrait y contrarier leurs plans. Il suffira, c'est la conclusion du *Manchester Guardian*, que l'Allemagne entre au plus vite dans la Société des nations et que les accords de Locarno soient ratifiés pour que tombe tout le venin du nouveau traité avec la Russie. Un tel optimisme ne peut se comparer qu'à celui de l'autruche qui cache sa tête derrière une pierre pour ne pas voir le péril qui s'approche. Il est vraiment écœurant de constater la partialité en faveur de l'Allemagne de la presse libérale-radicale d'Angleterre; son influence survit malheureusement à la ruine parlementaire de son parti. Dans le camp conservateur, l'opinion est divisée; les uns ne se résignent pas à constater les ravages de la torpille germano-russe et les avaries du vaisseau de Locarno; les autres, qui semblent devenir chaque jour plus nombreux, se laissent faire par l'évidence, reconnaissent que toute l'œuvre de Genève et de Locarno est compromise et que l'Allemagne associe sa politique à celle des ennemis acharnés de l'Empire britannique. Le *Daily Telegraph* exprime ses inquiétudes et son mécontentement comme s'il s'agissait d'une ingratitude; le *Times* se se borne à constater avec dépit « qu'une situation nouvelle » est sortie de l'accord germano-russe. Certains journaux, en divers pays, rappellent que la France a conclu avec la Pologne, avec la Petite Entente, des traités d'amitié; ils oublient que ces alliances, dûment enregistrées à Genève et conformes à l'esprit du pacte, ont pour unique fin le maintien des traités et de la paix, tandis que l'objet évident du traité germano-russe est la destruction des traités.

En Pologne naturellement, en Tchécoslovaquie, l'alarme a été vive et la réaction immédiate; M. Skrzynski n'a pas eu de peine à se trouver en plein accord avec M. Benès et celui-ci a aussitôt adressé à Berlin un questionnaire qui obligera M. Stresemann à préciser ses intentions et à choisir sa politique : Moscou ou Locarno. Lorsque furent perpétrés les partages de la Pologne, trois empires étaient du complot; l'un d'eux est mort et les États pleins de vitalité qui sont nés de ses ruines ont un capital intérêt à l'existence d'une Pologne forte et pleinement indépendante. L'événement d'aujourd'hui ne peut que resserrer leur bonne entente. L'appui de la France ne leur manquera pas. M. Briand y trouvera notamment, ainsi qu'il l'a promis

à la Chambre, le 23, une raison nouvelle de tirer des événements de Hongrie et des agissements criminels du parti nationaliste et germanophile, les conséquences qui s'imposent et les sanctions que réclame la partie saine de l'opinion hongroise. Le moment serait favorable pour signer et publier un traité d'alliance franco-roumaine, et un traité d'alliance entre la France et le royaume des Serbes, Croates et Slovènes, calqués sur la convention franco-polonaise, dont la négociation est depuis longtemps avancée et la conclusion suspendue. M. Briand, en face de la nouvelle manifestation de l'esprit de Locarno à la mode germanique, est jusqu'ici resté silencieux, mais non pas, sans doute, inactif. Il n'est pas, d'ailleurs, le plus directement visé et c'est à l'Angleterre de dire si le camouflet est de ceux qu'elle se sent d'humeur à encaisser.

En Roumanie et dans le royaume des Serbes, Croates et Slovènes, les changements ministériels qui viennent de se produire ne compromettent ni la cohésion de la Petite Entente, ni l'orientation générale de la politique. Depuis longtemps, en Roumanie, on annonçait la démission de M. Bratiano qui, depuis cinq ans, dirigeait d'une main ferme les destinées de la patrie agrandie; le chef du parti libéral a si adroitement manœuvré qu'il a choisi son heure et disloqué la coalition des partis adverses (le parti conservateur avec MM. Filipesco et Argetoyano, le parti national avec M. Iorga associé au parti transylvain de M. Maniu, le parti paysan) et que c'est le moins acharné de ses adversaires, le général Averesco, auquel le Roi a fait appel lorsque M. Bratiano a résolu spontanément, disent ses amis, ou s'est trouvé obligé, disent ses adversaires, de passer la main. Si bien que les élections prochaines ne seront pas conduites par les ennemis du parti libéral et des frères Bratiano. Au moment où le suffrage universel parlera, nous aurons à revenir sur la politique roumaine qui, pour le moment, ne subira pas de changements importants ; en tout cas, la politique extérieure, aux mains expertes de M. Mitileneo, gardera la même orientation.

A Belgrade, l'illustre homme d'État qui a fait la grandeur de la Serbie et l'unité yougoslave, M. Nicolas Pachitch, chef du parti radical, touche à sa quatre-vingtième année ; ses adversaires lui reprochent et son grand âge et certaines faiblesses à l'égard de sa famille. D'autre part, l'opposition dirigée, au sein même du cabinet de coalition, par le *leader* paysan croate, M. Étienne Raditch, personnalité remarquable, mais versatile et agitée, a rendu nécessaire la démission du ministère. Le Roi n'a pas fait appel à l'opposition

démocrate, mais il a chargé un homme nouveau, du parti de M. Pachitch, de former un cabinet de coalition, d'où M. Raditch est exclu, mais où entrent, sous la présidence de M. Ouzounovitch, des Croates et des Slovènes. M. Nintchitch garde les Affaires étrangères et c'est assez dire que la direction générale de la politique restera aussi ferme dans la voie droite que par le passé : fidélité à la Petite Entente, amitié avec la France, bons rapports avec l'Italie, rapprochement avec la Bulgarie. Dans ce dernier pays, la situation intérieure, sous la direction énergique du nouveau président du Conseil, M. Liaptchef, se consolide, tandis que s'apaisent les haines. En Grèce, le général Pangalos, qui s'est emparé d'un pouvoir dictatorial par un coup d'État militaire, s'est fait élire président de la République après la démission plus ou moins spontanée de l'amiral Coundouriotis. Il n'est pas indifférent, au moment où l'Allemagne se rapproche de la Russie et où les discours de M. Mussolini inquiètent l'Europe, de constater la tranquillité qui règne dans les Balkans et le raffermissement, dans tous les États, de la paix intérieure.

Le cuirassé *Conte di Cavour*, au nom symbolique, qui mena M. Mussolini, heureusement échappé au revolver d'une Irlandaise à demi folle, vers les plages de Tripoli, portait-il César et la nouvelle fortune de la troisième Rome? On le croirait à lire les discours enflammés par lesquels le *Duce* cherche à consolider la paix intérieure et son propre pouvoir en dirigeant la pensée et l'activité des Italiens vers l'expansion extérieure. Nous sommes évidemment à un tournant de l'histoire de l'Italie fasciste. Le secrétaire général du parti fasciste, M. Farinacci, a donné sa démission, comme nous l'avions fait prévoir il y a quelques semaines, aussitôt après la fin du procès des assassins de Mateotti; il représentait la fraction intransigeante et extrémiste du fascisme militant sur laquelle M. Mussolini avait dû s'appuyer, au moment où l'affaire Mateotti ébranla son pouvoir. Le *Duce* revient maintenant à une politique d'apaisement et, pour détourner des querelles intérieures les passions nationales, il s'efforce de les orienter vers le dehors. C'est la tendance du nouveau secrétaire général du parti, M. Turati, qui invite ses compatriotes, et surtout les 637 451 fascistes qui constituent le parti gouvernant, « à se sentir citoyens d'une grande nation qui sent approcher l'heure qui ne passe qu'une seule fois dans l'histoire des peuples ». D'autre part, le sénateur Contarini, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, dont l'expérience et la prudence ont rendu tant de services au régime fasciste, a été remplacé par M. Bordonaro,

spécialiste connu des affaires orientales. Dans les conseils du *Duce*, la tendance nationaliste l'emporte sur la tendance fasciste, telle que la comprend M. Farinacci. C'est la constatation qui s'impose au moment où M. Mussolini, revenant de Tripoli, célèbre le septième anniversaire de la fondation des faisceaux.

Il est naturel que M. Mussolini achève son œuvre de revalorisation nationale et d'unification intérieure par un programme et une propagande d'expansion. A Rome, avant et après l'attentat du 7 avril qui exalta l'enthousiasme de ses fidèles, au moment de s'embarquer, sur la terre africaine de Tripoli et, depuis son retour, à l'occasion des fêtes anniversaires, M. Mussolini annonce l'ère nouvelle de l'expansion, de l'Empire : « L'histoire de l'Italie nouvelle ne peut être que l'histoire de l'Italie impériale. » Mais que sera l'Empire de la nouvelle Rome, de la plus grande Rome? Il sera africain, il sera méditerranéen, il sera oriental. Comment se réalisera-t-il ? Sera-ce par la guerre et la conquête, ou par l'émigration organisée, ou par l'expansion économique? Le *Duce* ne précise pas : il laisse planer sur ses desseins et sur ses objectifs un doute qui est peut-être habile mais qui a l'inconvénient d'inquiéter tous ses voisins. Tout en faisant la part d'une certaine grandiloquence, il reste une menace vague, — comme d'un orage qui ne saurait sur quelle contrée il doit fondre, — qui ne contribue pas à la sécurité morale de l'Europe. Au milieu d'un concert pacifiste, M. Mussolini fait contraste; il avertit les Italiens qu'ils doivent se préparer à soutenir au besoin par les armes leurs revendications et à pousser leur fortune; il développe la marine et il est vraisemblable que les stipulations de Washington n'en limiteront pas l'essor; il organise l'aviation; il saisit toutes les occasions pour exalter les énergies et ne pas laisser passer l'occasion d'une grande fortune si elle venait à s'offrir. Ce sont des avertissements qu'il ne serait pas prudent de négliger, car M. Mussolini ne cache pas que la Société des nations perdrait son temps si elle s'avisait de s'interposer entre lui et sa proie. L'Italie se plaint de n'avoir pas reçu, à la fin de la guerre, une suffisante récompense de ses services, et M. Mussolini reproche à la Société des nations de codifier l'injustice et de rendre impossible l'expansion d'une nation qui grandit, pullule et fera, au besoin, craquer les cadres et éclater les lisières.

Même en faisant la part de ce qu'il y a de verbal et d'artificiel dans ce renouveau de l'énergie italienne galvanisée par le fascisme, il reste, dans les plaintes du nationalisme italien, quelque chose de fondé. Au traité de Londres (1915) et surtout à la conférence de

Saint-Jean-de-Maurienne, une part des dépouilles de la Turquie vaincue fut promise à l'Italie. Mais il ne faut pas oublier que cette part, la région d'Adalia, se présentait comme une compensation des avantages consentis à la Russie. En Orient, par suite de la révolution russe et de la carence des États-Unis, qui ont abandonné les populations chrétiennes dont ils avaient encouragé les aspirations à l'indépendance, par suite surtout de la déplorable erreur de l'Angleterre qui a lancé la Grèce à la conquête de l'Anatolie, la paix n'a pu être réalisée sur les bases qui avaient été prévues. L'Angleterre y a perdu une part de son prestige en Orient et la suprématie qu'elle prétendait s'arroger à Constantinople, la Grèce y a perdu Smyrne et la France la Cilicie. Est-ce une raison pour qu'aujourd'hui la France quitte la Syrie, où l'attachent des sympathies et des intérêts dix fois séculaires, pour céder la place à l'Italie qui a toujours combattu en Orient sa langue et son influence? M. Mussolini ne nous le demande pas, et il fait bien; s'il s'est trouvé, en France, un ou deux journalistes du cartel pour en suggérer la proposition, ils n'ont pas éveillé d'écho même parmi leurs amis. La France ne vend pas des hommes, ne troque pas des peuples qui ont mis en elle leur confiance et dont elle a accepté le mandat d'élever le niveau moral et la prospérité matérielle.

Les Italiens ont-ils renoncé à leurs visées sur la région d'Anatolie qui s'étend de Smyrne au golfe d'Adalia? Ils y trouveraient évidemment un sol, un climat, des conditions de vie et de culture tout à fait analogues à celles de leur patrie, et ils pourraient y pulluler et y prospérer. Mais l'Anatolie, si elle est peu peuplée, n'est cependant pas une terre sans maître et les Turcs ont montré qu'ils sont gens à défendre leur bien. Ils se montrent fort alarmés des préparatifs militaires que les Italiens feraient, paraît-il, à Rhodes; ils se demandent si M. Mussolini n'aurait pas lié partie avec Sir Austen Chamberlain, à l'entrevue de Rapallo, et avec M. Roufos, ministre des Affaires étrangères de Grèce, lors du voyage de ce dernier à Rome; ils s'inquiètent de la venue à Rome de sir William Tyrrel; ils auraient ces jours derniers, dit-on, mobilisé plusieurs classes. Il est certain que s'ils avaient la témérité de ne pas s'arranger avec les Anglais au sujet de Mossoul, qui n'est pas une ville turque, et de laisser ce différend dégénérer en guerre, ils courraient le risque d'être attaqués par l'Italie et peut-être par la Grèce. Mais il semble que l'accord soit près de se faire au sujet de Mossoul et dès lors nous ne croyons pas que les Italiens se hasardent seuls, loin de leurs bases

d'opérations, à une guerre que rien ne justifierait, qui serait longue et dure, et qui amènerait de terribles complications européennes.

Reste l'Afrique. M. Mussolini, à Tripoli, a annoncé l'intention de développer la colonisation italienne, notamment sur le plateau de Barkah, en Cyrénaïque, où les conditions du climat et du sol sont comparables à celles de la Tunisie et où des colons italiens peuvent prospérer. Rhât et Rhadamès, où la France, après la guerre, a consenti à sa voisine, à titre amical, des concessions territoriales de valeur dont la presse italienne a toujours oublié de la remercier, sont des oasis riches et peuplées. Massaouah ouvre un accès commercial vers le plateau éthiopien. Le pays des Somalis, dont M. Mussolini vient de faire achever l'occupation, est vaste et utilisable. Est-ce assez pour constituer un empire ? L'Italie voudrait-elle y ajouter l'Éthiopie ? L'Angleterre et l'Italie viennent, par une convention, de s'y attribuer chacune une zone d'influence économique. On ne peut que s'étonner que des conventions de ce genre puissent être admises quand il s'agit d'un pays indépendant, membre de la Société des nations ; et il est étrange que la France qui a de grands intérêts dans le pays, qui possède Djibouti, le port où un chemin de fer français ouvre le seul débouché du plateau abyssin sur la mer, n'ait pas été consultée. Le dernier mot n'est pas dit sur cette inadmissible convention.

La presse italienne a parlé aussi d'un mandat sur quelqu'une des anciennes colonies allemandes. Une seule, la plus importante il est vrai, l'Est-africain, pourrait répondre aux aspirations et aux besoins des Italiens, car, en raison de l'altitude moyenne de ses plateaux, les Européens peuvent y vivre, y travailler et y prospérer, mais elle est sous mandat britannique et nous n'aurons certes pas l'indiscrétion d'engager les Anglais à l'abandonner. On ne voit pas, dans ces conditions, en dehors de ses propres colonies qui sont loin d'être sans valeur, où l'Italie pourrait trouver une terre d'expansion qui lui appartînt en propre. Jusqu'ici, d'ailleurs, ses émigrants ont trouvé asile, travail et fortune en Europe, en Afrique du Nord, dans les deux Amériques ; rien ne les empêche de continuer. Mais si M. Mussolini, comme nous en sommes convaincus, ne convoite ni ne menace le bien d'autrui, il agira sagement en n'excitant pas outre mesure le nationalisme conquérant des Italiens, car il risquerait d'y perdre des amitiés qui sont acquises au peuple italien et il pourrait se trouver acculé, par l'exagération de ses propos impérialistes, à quelque entreprise téméraire qu'il aurait lieu de regretter.

Mais de l'exaltation patriotique des Italiens et des regards d'envie qu'ils jettent sur l'Afrique du Nord, dont la France achève de réaliser l'unité, nous ferons bien de retenir cette leçon qu'il faut sans relâche développer, notamment en Tunisie, la colonisation française par le paysan français. Algérie, Tunisie, Maroc forment un tout dont nous devons nous garder de compromettre l'avenir. Une paix prématurée avec les tribus insurgées du Rif et des Djebalas créerait, dans un avenir proche, un danger mortel pour l'Afrique du Nord. La paix n'est souhaitable que si elle est définitive et si elle ne laisse pas aux tribus la possibilité de recommencer l'agression de 1925. Des émissaires d'Abd-el-Krim, dans une rencontre avec le contrôleur civil Gabrielli, ont proposé d'ouvrir des négociations de paix. Le 14 avril, la prise de contact s'est opérée à Taourirt entre le général Mougin et le caïd Haddou; la suspension d'armes est effective. Les pourparlers vont se poursuivre à Oudjda entre les délégations française et espagnole d'une part et les représentants des tribus d'autre part. Le cabinet de Paris avait posé trois conditions : Abd-el-Krim reconnaîtra l'autorité du Sultan; il devra quitter le pays; les tribus recevront une certaine autonomie. A la demande très sage des Espagnols, il fut ajouté : occupation par les troupes françaises et espagnoles de points stratégiques importants, négociations non pas avec Abd-el-Krim, mais avec les délégués des tribus.

Les négociations sont à peine ouvertes et déjà les concessions ont commencé : les représentants des tribus sont tous les trois des Beni-Ouriaghel, parents ou agents d'Abd-el-Krim. Visiblement ils cherchent à gagner du temps et à jeter la division entre Français et Espagnols. La condition essentielle, à laquelle il faut s'attacher énergiquement, c'est la soumission et l'éloignement d'Abd-el-Krim; c'est un symbole, que tout l'Islam pourra voir et qui prouvera que la volonté de la France et de l'Espagne l'a emporté. N'admettons pas de négociations dilatoires; le temps favorable à une campagne décisive est mesuré; la discussion grandit les gens du Rif et fortifie leur révolte. Il faut formuler des conditions définitives et invariables avec un court délai pour les accepter ou les rejeter. Hors de là, tout est duperie et danger. Le péril, d'ailleurs, n'est pas au Maroc; il est dans la presse et les groupes parlementaires du cartel prêts à toutes les concessions pour obtenir une paix électorale.

RENÉ PINON.

Le Directeur-Gérant : RENÉ DOUMIC.

PAGES DE GLOIRE AU MAROC

Avec leurs sueurs, avec leur sang, au prix de mille souffrances, nos soldats les ont écrites sur le sol du Moghreb et elles sont parmi les plus belles de notre histoire.

D'autres, un jour, chanteront, sans doute, l'épopée douloureuse. Je veux seulement ici redire ce qui m'a été dit lorsque, dans un pieux pèlerinage, j'ai parcouru cette ligne de l'Ouergha où, sous le commandement des Colombat, des Freydenberg, des Noguès, les colonnes mobiles se sont portées au secours des postes encerclés.

Dès le début du printemps de 1925, les officiers qui commandaient dans la région de l'Ouergha se rendirent compte que les populations y subissaient l'influence des agents d'Abd-el-Krim. De brefs éclairs de haine sous des paupières vite abaissées se lisaient, dans les yeux, au passage du Roumi. Les réponses aux questions posées étaient empreintes de duplicité et les protestations de loyalisme étaient, parfois, trop belles pour être sincères : « Combien de forces avez-vous, me demandaient les indigènes qui venaient au poste nous vendre des poulets et des œufs, note le lieutenant Franchi, dans son journal. Je leur donnais un chiffre fantaisiste. — Oh ! répliquaient-ils, ce n'est pas cela; nous sommes au courant : vos bataillons au repos, dans la région de Fez, ne dépassent pas la douzaine. »

Les chefs indigènes qui jusqu'ici s'étaient montrés déférents et dociles envers nous marquaient, maintenant, de la mauvaise volonté. Leur demandait-on de faire faire les corvées d'eau et de bois nécessaires pour ravitailler les postes, ils se dérobaient :

« Impossible ; nous n'avons plus d'hommes ; ils sont partis depuis les menaces de guerre ; pour le bois, il n'y en a pas assez et l'administration ne le paye pas assez cher. »

Ceux qui nous demeuraient encore acquis disaient : « Nous avons confiance en vous ; les Français ont toujours été vainqueurs ; vous avez battu les Allemands, la plus grande nation militaire du monde ; mais vous n'avez ici que des contingents arabes et sénégalais. Les Arabes ne sont pas à craindre pour les Rifains. Ils ont la même religion qu'eux et passeront dans les rangs d'Abd-el-Krim pour faire la guerre sainte. Quant aux Sénégalais, il sera aisé d'en avoir raison ; il suffira de descendre les « blancs » qui les encadrent. »

Des renseignements sûrs précisaient que les harkas d'Abd-el-Krim ne se trouvaient pas à plus de douze kilomètres d'un de nos postes (1) ; le chef qui les commandait était celui qui avait fait massacrer les Kmès et capturé Raissouli.

D'inquiétante qu'elle était, à la fin de mars, la situation, pour les petits postes, ne devait pas tarder à devenir tragique. Par suite des événements, ils allaient se voir imposer un rôle pour lequel ils n'avaient pas été conçus. Bâtis à la hâte, en mauvaise saison, ils s'étaient écroulés à différentes reprises, au cours de l'hiver précédent, occasionnant parfois, comme à Archirkane, des accidents mortels.

Leur mise en état de défense avait été sacrifiée au logement du personnel. Quand on les avait reconstruits, un seul souci avait guidé les occupants : remonter les baraques au plus vite pour mettre la garnison, les vivres et les munitions à l'abri des intempéries, car l'hiver est froid et pluvieux sur les bords de l'Ouergha. Le mur d'enceinte de ces postes n'atteignait parfois qu'un mètre soixante et était, partie en pierres sèches, partie en maçonnerie. Les créneaux étaient mal disposés pour tirer debout ou à genoux. Voulait-on s'en servir pour les mitrailleuses, il fallait un calage de planches, pierres ou briques que les trépidations de la pièce déplaçaient rapidement.

La défense était reportée sur les tourelles d'angle que l'on avait renoncé à surélever. Les mitrailleuses n'assuraient qu'un flanquement très imparfait. Les angles morts étaient nombreux autour des postes ; et ces postes, bâtis sur des pitons très

(1) Celui de l'Aoudour. Depuis la mi-février, ces harkas campaient chez les Beni-Boubane.

accidentés, n'avaient souvent aucune vue sur les ravins qui y aboutissaient. Les plates-formes des canons n'étaient pas protégées par un mur circulaire qui mît les assiégeants à l'abri des balles. Le champ de tir des pièces était très restreint. Point de système de tranchées autour des postes; point de citernes; point d'abri de bombardement et, comme défenses accessoires, un simple réseau barbelé d'une valeur insuffisante. Chose plus grave : les sources se trouvaient loin des postes. Souvent, ceux-ci étaient dominés à courte et à moyenne distance par des hauteurs que l'ennemi ne pouvait manquer de venir occuper. Cependant, grâce à l'héroïsme, à l'abnégation totale des Sénégalais et de leurs chefs, ces petits postes qu'un officier supérieur qualifiait de « poussière de postes » sont devenus autant de fortins qui, arrêtant l'ennemi, le retardant dans sa poussée, l'ont empêché d'atteindre Fez.

AU POSTE DE L'AOUDOUR : 52 JOURS DE SIÈGE

En avant du poste de l'Aoudour se trouvait la zaouïa d'Amjott, centre religieux très important dans la région, résidence du chérif der Klaoui gagné à notre cause. Son loyalisme nous valait la sympathie de certaines tribus avoisinantes qui, dans les premiers jours d'avril, essayèrent de servir le chef du poste, le lieutenant Franchi, en le prévenant qu'Abd-el-Krim nommait des chefs de guerre dans les tribus en face et que ses harkas n'attendaient plus que le signal de marcher sur Fez.

— La route est longue jusqu'à Fez et il fera bien de se munir d'un bon cheval, disent, gouailleurs, les quatre soldats français du poste. Surtout, qu'il n'oublie pas sa *kessera* (1); sinon les artilleurs lui en serviront une qui lui fera mal au ventre.

Bientôt, les renseignements alarmants se précisent : la harka rifaine s'est emparée d'une *zaouïa* (2); on voit, du poste, les habitants des villages voisins fuir avec leurs troupeaux : mauvais signe. Autant pour être réconfortés que pour espionner et, ensuite, nous trahir, des indigènes montent au poste, demandent si nos colonnes vont bientôt arriver. Parmi eux, un petit vieux, le visage vénérable, le dos cassé, l'air doux, « tout à fait un

(1) Galette d'orge qui, aux indigènes, tient lieu de pain.
(2) Celle des Ouled-Guezzar.

grand père de chez nous ». Il fait le bon apôtre et peut-être, à ce moment, est-il sincère :

— Méfie-toi, dit-il au lieutenant Franchi; méfie-toi de ceux qui viennent rôder autour du poste; beaucoup sont envoyés par les Riffains pour étudier le terrain et connaître l'emplacement des mitrailleuses, ainsi que les habitudes de la garnison. Le mot d'ordre d'Abd-el-Krim à ses tireurs est d'abattre d'abord le chef

LE FRONT MAROCAIN AU NORD DE FEZ

du poste pour avoir plus facilement raison de ses défenseurs.

Loin derrière nos lignes, les villages continuent à se vider de leurs habitants, de leurs troupeaux; il n'est plus permis d'avoir aucune illusion, et le lieutenant Franchi multiplie les corvées d'eau pour augmenter ses réserves. Les tirailleurs disponibles sont employés à arracher des souches de genévrier afin de grossir la provision de bois. Le bétail du poste ne pâture plus que devant les fils de fer.

Le 12 avril, jour de Pâques, à dix heures du matin, par un

temps splendide, deux coups de fusil sont tirés sur le poste : « Les Rifains nous sonnent la messe, note le lieutenant Franchi qui ajoute : Il n'y a plus à douter, c'est la guerre. »

Le lendemain, au coucher du soleil, le petit vieux reparaît :

— Une cinquantaine de réguliers rifains sont au village d'Aileff, à cinq kilomètres au nord-est du poste. Les tribus jusqu'ici fidèles perdent confiance à cause de l'avance des ennemis que l'absence des troupes françaises rend de plus en plus audacieux. Il n'arrivera que ce qui plaira à Allah, mais que va-t-il arriver?

La défection se propage dans les tribus qui sont aux abords des lignes des Rifains. L'exode des troupeaux et des populations se poursuit. Toute la région se dépeuple.

Une réserve de trois mille litres d'eau est rentrée à l'Aoudour ainsi que trois mètres cubes de souches.

L'encerclement du poste et des postes voisins n'est plus qu'une question d'heures. Ceux qui ont vécu ces journées tragiques, toujours en conserveront le souvenir : « Plus de courrier, plus de nouvelles du dehors, dit le capitaine Ancelot. Le poste encerclé ne communiquait plus avec l'extérieur que par des signaux optiques. Ces signaux se faisaient la nuit. Dès que j'allumais la lampe, tous les hommes accouraient, m'interrogeaient :

— Qu'est-ce qu'*ils* disent ?

« Le plus souvent, *ils* ne disaient rien. Nos affaires alors allaient mal. Plutôt que de nous donner de mauvaises nouvelles, on préférait ne pas nous en donner du tout.

« Nous ne savions rien de la situation. Nous nous sentions seuls, absolument seuls; pas de groupes mobiles autour de nous; les villages flambaient à l'arrière. Nous nous demandions : « Jusqu'où ça brûle-t-il? » Nous pensions : « Où sont les nôtres? Quand viendront-ils nous délivrer? » Et ne voyant rien venir, les Sénégalais disaient entre eux : « Français, capout! »

Une fois encore, au moment où, à l'Aoudour, on allait fermer les chicanes, le petit vieux qui s'était déjà présenté, reparaît et demande à parler au chef en présence des tirailleurs :

— Juge par toi-même, dit-il à Franchi; nos villages sont détruits, l'ennemi tire sur vos postes et nous avons beau regarder

du côté de Fés-el-bali (1), nous ne voyons déboucher aucun de vos bataillons. Je viens te prévenir : votre impuissance nous condamnant à être pillés par les Rifains, nous préférons nous concilier leur amitié. Avec vous, nous nous arrangerons toujours plus tard, si vous triomphez. Pour bien te prouver que j'étais des vôtres, je t'avertis que le caïd des Beni-Ouriaghels va vous trahir; il a déjà sa lettre de commandement signée d'Abd-el-Krim et a donné l'ordre d'empoisonner les officiers du poste de Tafrant. Il doit partir en dissidence cette nuit même. Les postes ne seront pas attaqués tout de suite. On compte vous prendre par la soif.

Ces renseignements donnés, le petit vieux s'enfonce dans la nuit. Il avait dit : « Je viens pour la dernière fois » ; cependant, on le revoit le surlendemain. Profitant de la tombée du jour, il s'est faufilé sans être aperçu des siens :

— A l'heure présente, assure-t-il, suivant leur habitude, les tireurs ennemis ont regagné leur douar pour le repas du soir, car ils ont jeûné toute la journée, à cause du Ramadan. Le poste est très peu surveillé la nuit; ceux qui ne dorment pas, dans les rangs ennemis, font ripaille jusqu'au jour.

Pour remercier le messager de ses bons offices, le lieutenant Franchi lui fait remettre du café, du sucre, auxquels il ajoute un billet de vingt francs; mais, quand il promet de nouvelles récompenses, à condition d'aller porter des renseignements au poste de Tafrant, le petit vieux se dérobe : « Il est trop âgé, les habitants de son douar le surveillent, on le soupçonne de trahir... Toutefois, si le lieutenant le veut, il enverra son fils, Ali, à sa place; les renseignements seront donnés à Tafrant... »

La fusillade commencée les jours précédents continue. Les Rifains n'ont pas encore de grenades et de canons, mais ils sont abondamment pourvus de cartouches prises aux Espagnols et ils sont bien armés : beaucoup de « 74 » fournis par la contrebande au moment de la débâcle des troupes d'Alphonse XIII et plus encore de fusils à tir rapide, armes allemandes, genre de « Mauser », dont les approvisionnent certaines puissances étrangères, et qui sont très dangereuses à cause de leur extrême précision.

(1) Douar de la région; ne pas confondre avec la partie ancienne de la ville de Fez appelée également : Fez-el-bali.

Les assiégeants qui sont nombreux prennent maintenant leurs dispositions pour un siège en règle. Une ancienne carrière leur semble un lieu favorable. De là, ils ne sont qu'à soixante mètres du poste et bien placés pour creuser des niches où leurs tireurs seront à l'abri des grenades V. B. (1). Ils font des tranchées, ils élèvent des murettes sur le piton qui domine l'Aoudour, à deux cents mètres du côté ouest.

Une grêle de balles s'abat sur le poste, son blockhaus et la Tour de l'eau. La garnison répond avec ardeur, mais les dissidents montrent une hardiesse extrême, ils viennent à moins de trente mètres, interpellent les Sénégalais. Comme au temps de l'Iliade, d'un camp à l'autre, on se défie ; avant de se battre, on se lance les injures qui étourdissent :

— Fils de... ricanent les Riffains, nous vous saignerons comme des porcs ; nous vous mettrons les tripes dans la bouche.

— Fils de chien, ripostent les tirailleurs, venez donc au poste, si vous n'êtes pas des lâches, et nous vous donnerons des *fabors* qui ne seront pas de votre goût.

Après quoi, la fusillade éclate ; les feux de salve des assiégeants percent les tôles ondulées ; ils le constatent et crient, entre chaque salve :

— Ya, ya (2), Sénégalais, des figues ! Voici des figues pour *fabor*.

Et les tirailleurs s'esclaffent :

— Kif, Kif, oualou ! Tout à fait comme si vous n'envoyiez rien !

Au blockhaus, la fusillade n'est pas moins violente. Le sergent qui y commande reconnaît, parmi les assaillants, le vieillard, messager officieux, venu quelques jours auparavant, pour porter des renseignements. Avec ses deux fils, il se montre l'un des plus acharnés et pousse des cris sauvages en brandissant ses armes.

A chaque moment, la situation s'aggrave. Les assaillants ont décidé de s'emparer coûte que coûte de la Tour de l'eau. Peu leur importe de sacrifier des hommes. Autour du petit poste, ils

(1) Grenade à fusil inventée par Viven-Bessières. Le fusil est muni d'un tromblon dans lequel on place la grenade. La balle, au passage, pousse la grenade qui éclate à 120 mètres en faisant beaucoup d'éclats.

(2) Hô ! Hô !

sont plus de trois cents. Les uns hurlent, afin de jeter l'épouvante dans l'âme des assiégés, les autres tirent sans arrêt pour obliger les défenseurs à abandonner les créneaux, quelques-uns, enfin, se glissent jusqu'aux murs qu'ils attaquent à la pioche.

Pendant près de six heures, sans une défaillance de ceux qui s'y trouvent, la tour résiste ; mais, vers deux heures trente, en pleine nuit, une âpre clameur s'élève : « Allah ! Allah ! Il Allah ! » (Il n'y a de Dieu que Dieu !) Son écho qui remplit la vallée se fait entendre jusqu'à Tafrant. La fusillade s'arrête net. La tour est tombée. Le lendemain, à quatorze heures trente, un nuage de fumée épaisse salit l'azur du ciel. L'ennemi incendie la tour.

Alors, les souffrances des assiégés vont croissant. Ils ne s'accordent plus que deux heures de repos par vingt-quatre heures ; il faut être constamment aux créneaux ou dans les tranchées ; la provision de bois diminue ; bientôt, on ne pourra plus faire cuire les vivres, mais, plus terrifiant que tout, l'eau s'épuise. La soif, voilà le plus sûr auxiliaire des assiégeants.

Pour prolonger la résistance, le lieutenant décide qu'on ne prendra plus qu'un repas par jour. Et quel repas pour des hommes dans la force de l'âge et qui subissent d'excessives fatigues : un quart de riz ! Comme boisson, un quart de café distribué le matin ; enfin, pour économiser l'eau, tous les bestiaux sont abattus ; on essaie de boucaner leur viande, mais le « cuistot » s'y prend mal. Dès le lendemain, elle présente une teinte verdâtre, suinte, se couvre de vers et répand une odeur infecte. Il faut la jeter. Les vivres sont trop rares. Malgré le gros sacrifice de bois que cela exige, le four est allumé, la viande enfournée, mais on ne la laisse au feu que le minimum de temps : juste de quoi la débarrasser de ses vers, afin de pouvoir la donner aux hommes qui la mangent telle quelle.

Dans ces jours d'épreuves, quelques événements heureux viennent réconforter les assiégés. Un matin, le 28 avril, le ciel se couvre de nuages ; déliés d'abord, ils s'épaississent ; un brouillard opaque enveloppe le piton ; la température s'abaisse et, dans la soirée, — ô bonheur ! — il pleut abondamment. Aussitôt, tous les ustensiles sont dehors : casseroles, gamelles, quarts, bidons à pétrole, touques d'huile. On étend les toiles de tente, les draps de lits : trois cents litres d'eau sont ainsi

recueillis. Trois cents litres! De quoi tenir une semaine!

Le surlendemain, autre bonne nouvelle et de bien plus grande importance. Vers dix heures, les sentinelles aperçoivent une longue théorie de femmes, d'enfants et de bourriquots se dirigeant vert le sud-est. Nos troupes tant attendues ne doivent pas être loin! En effet, à treize heures, le soldat de la tourelle sud-ouest pousse le cri libérateur :

« Le groupe mobile! Le voilà! »

Tout le monde se précipite au mur d'enceinte. Les troupes du général Colombat couvrent la plaine de l'Ouergha de leurs petites colonnes dont la vue provoque le délire des tirailleurs. Ils se jettent dans les bras les uns des autres, se baisent, puis, interpellant ceux qui les assiégent :

— Fils de chiens, nous vous prendrons vos figues et votre tabac et nous ne vous les payerons pas.

« Les fusils partent tout seuls », dit le lieutenant Franchi.

Les événements heureux doivent être fêtés. Ce jour-là, à seize heures, heure de l'unique repas, le chef du poste qui a la certitude d'être débloqué sous peu fait distribuer une ration supplémentaire à ses hommes.

Vers le soir, la bonne nouvelle est confirmée par un message optique : « Ici, groupe mobile Colombat. Donnez nouvelles. » Je ne connais rien de plus émouvant dans sa simplicité et son abnégation que la réponse faite aussitôt : « Garnison poste Aoudour envoie souhaits de bienvenue au général Colombat, officiers et camarades G. M. Moral splendide. *Demandons être débloqués les derniers.* Désirons que G. M. se porte d'abord au secours Bibane et Daremik, surtout Daremik, qui semblent plus pressés que nous. »

Cette nuit-là, à l'Aoudour, la joie empêche tout le monde de dormir.

« Moral splendide! » avait dit le lieutenant Franchi dans son message au général Colombat. Il n'exagérait pas. Aux pires moments de leurs souffrances, les tirailleurs n'avaient cessé de se montrer joyeux, confiants dans leur chef. Le soir, on les entendait jouer de leurs tams-tams, chanter leurs chansons de guerre :

Viens, camarade, viens avec moi! Viens, nous allons commencer la guerre.

Viens, nous chanterons toujours! Nous ne reculerons jamais!

Nous crierons : « Hou! hou! hou! » Nous partirons baïonnette au canon et, nos ennemis, nous les tuerons tous!

Le lendemain est une journée calme. Rifains et dissidents paraissent s'être retirés vers le nord, ne laissant qu'un rideau d'hommes devant le poste. D'autres que les tirailleurs et leur chef penseraient à se reposer. Eux, point. Le poste est nettoyé de fond en comble, on met de l'ordre dans la chambrée, on refait les paquetages, les équipements sont astiqués. Plus encore. Une petite quantité d'eau, — cette eau si rare et si précieuse ! — est donnée à ceux des tirailleurs dont la tenue kaki est trop sale ; et, quand le général Colombat et le colonel Noguès arrivent, ils trouvent la petite garnison sous les armes pour rendre les honneurs. Les figures sont hâves, les yeux brûlés par la fièvre, mais le poste est aussi net qu'en temps de paix.

Parmi les tirailleurs de l'Aoudour, plusieurs sont rapatriables; pourtant, quand le général leur propose de profiter de leur droit, tous refusent. Loin d'être une exception, cet acte de dévouement total à leur chef, de solidarité envers leurs camarades s'est reproduit dans tous les postes où les circonstances étaient les mêmes. Nos soldats sénégalais n'ont que des idées très simples, mais ces idées atteignent la plus grande noblesse, quand le devoir est en jeu : « Moi, disent-ils, y a engagé pour faire guerre. Y a guerre, moi pas partir. » Agir autrement serait forfaire à l'honneur; ils se considéreraient comme des lâches; dans leur village natal, parmi leurs parents, leurs amis, ils n'oseraient plus lever le front.

Le groupe mobile quitte l'Aoudour, le jour même, après l'avoir ravitaillé. Le petit poste est encerclé de nouveau. La lutte reprend plus âpre. L'ennemi tire sans discontinuer. Pour forcer les tirailleurs à se montrer aux créneaux, il emploie la ruse; il appelle ses adversaires par leur nom :

— Viens, viens, Bogaro... Viens, viens, Godjo...

Une tête se montre-t-elle, aussitôt un Rifain tire; l'homme tombe et les camarades du blessé ou du mort révoltés d'une si grande déloyauté crient, en roulant férocement les « r » : « chleuhs (1), y a *crrrapile*, beaucoup! »

Le ricochet des balles rend la circulation impossible dans l'intérieur même du poste et voilà que, de nouveau, l'eau

(1) « Chleuh » est couramment employé pour « Berbère ».

s'épuise : « Nous n'avons plus que pour un jour d'eau », fait savoir, le 9 mai, le lieutenant Franchi qui, sans attendre qu'on l'aide, commence par s'aider lui-même. Le soir, vers dix heures, à la faveur de l'obscurité, les deux tiers de la garnison utilisent une chicane ouverte à la cisaille et, glissant entre les postes ennemis, parviennent à rentrer pour quinze jours d'eau ; mais il a fallu aller au plus près, on a puisé à une mare servant aux indigènes pour abreuver leurs bestiaux, l'eau rapportée si dangereusement ne représente qu'un breuvage infect.

Quelques jours plus tard, pensant toujours à son ravitaillement, décidé à durer tant qu'il aura une goutte de boisson et des vivres, le lieutenant Franchi, en chef calme, prévoyant, envoie le message suivant : « Ravitaillé deux cents litres eau, toutes les nuits. Aurons besoin sucre et bois pour fin juin. Autres vivres et munitions en quantité suffisante, sauf douilles pour obus J. D. (1) »

Jusqu'à la fin de mai, le lieutenant Franchi ne rendra plus compte des combats incessants qu'il soutient contre un ennemi fanatique et bien armé. Le 29 seulement, il signale : « Sommes encerclés comme au premier jour. Patrouille de protection de la corvée d'eau est tombée dans une embuscade avec deux tirailleurs blessés. Impossible aller à l'eau. »

L'ennemi a renforcé ses organisations. Une attaque brusquée est imminente. La petite garnison est à bout ; pourtant elle tient encore. Plus de tabac, ce qui, pour les Sénégalais, représente une très grande privation. Plus de bois pour faire cuire les aliments. Plus d'eau ! O faim qui tord les entrailles ! soif qui, sous un soleil implacable, sèche les gosiers et rompt les forces ! Personne ne viendra-t-il au secours des assiégés ? Par trois fois, des avions tentent de ravitailler le petit poste avec du chocolat, mais obligés de passer à toute vitesse, — 180 à l'heure, — parce qu'ils sont canardés par l'ennemi, les aviateurs lancent au jugé : « De tous les paquets qui nous étaient destinés, note Franchi, nous n'en avons reçu qu'un. Le reste est allé chez les Rifains. »

Le 5 juin, le poste voisin de Bibane tombe. A l'œil nu, les combattants de l'Aoudour voient Rifains et dissidents submerger les murs de défense. Impuissants, il leur faut assister au

(1) Mortier d'infanterie tirant l'obus de 75.

massacre de leurs camarades. De grosses larmes roulent le long de leurs joues sombres. Douleur silencieuse d'autant plus émouvante qu'elle se manifeste chez des hommes primitifs. Ceux-ci n'ont plus qu'un désir : venger leurs frères. Repliés sur eux-mêmes, prêts à bondir, attentifs aux créneaux, on les voit, l'âme pleine de rancœur, guetter les burnous et les djellabas (1) qui peuvent se laisser atteindre.

La perte de Bibane a rendu nécessaire l'abandon de l'Aoudour. De Tafrant, le commandement adresse un message optique au lieutenant Franchi : « Replier le poste sur Tafrant; mettre hors d'usage l'armement : canons, mitrailleuses; enterrer grenades et obus ; ne rien emporter, sauf les fusils. Aucun sacrifice ne sera fait, pour les blessés. » Cette dernière phrase déchire le cœur du jeune Franchi. Tout ce qu'il a d'amour, de reconnaissance affectueuse pour le dévouement de ses braves Sénégalais, « ses enfants », se révolte. Laisser ses blessés aux mains de l'ennemi pour qu'ils soient torturés! Quelle monstruosité! Immédiatement, il répond : « N'abandonnerai pas mes blessés ; si l'on ne peut venir à notre secours, préférons mourir sur place, après avoir usé toutes nos munitions. »

La sentimentalité ne peut entrer en ligne de compte dans les décisions militaires. La loi des combattants est une dure loi et souvent inhumaine. Le commandement réitère son ordre : « Indiquez ce que vous attendez de nous au point de vue artillerie. Détruisez armement, munitions et vivres. Signal départ, deux fusées rouges, sera donné de Tafrant à 3 h. 30. Suivez itinéraire Tour de la source, ravin où passe un sentier indigène. Piquez droit sur Tafrant. Serez soutenus par artillerie. » Il faut obéir. Le lieutenant Franchi étudie le repli à exécuter. On détruit les approvisionnements; on prépare le départ. Quant à ce qui concerne les blessés, ah! qu'on le laisse agir à sa guise! L'ordre porte de quitter le poste avant l'aube, à trois heures trente. De lui-même, Franchi décide de l'abandonner au début de la nuit. A ce moment, l'ennemi a l'habitude de ne laisser que quelques guetteurs, le reste des combattants redescend dans les douars pour aller manger et ne revient en force qu'un peu plus tard.

(1) Les dissidents portaient des burnous ; les Rifains, la « djellaba », manteau à courtes manches.

A l'Aoudour, le dernier repas est prêt, les préparatifs suprêmes sont faits. L'un des soldats, Le Stourn, prend le drapeau du poste, se l'enroule autour du corps : « Un Breton, déclare-t-il, n'abandonne pas les couleurs ». Chacun sait ce qu'il va avoir à faire. Le lieutenant sortira le dernier et, avec lui, les artilleurs qui tireront jusqu'à la fin sur le piton occupé par les guetteurs ennemis.

A vingt heures trente, le mouvement commence. Tout se passe comme il a été prévu. La petite garnison s'est scindée en trois. Dans l'un des groupements, les blessés sont au centre.

A la tête de ses hommes, le lieutenant Franchi attaque par surprise les postes de garde rifains, bouscule les organisations ennemies, gagne de haute lutte la tête du ravin et, après avoir subi un siège de cinquante-deux jours à l'Aoudour, rejoint le poste de Tafrant, obéissant à l'ordre donné, le dépassant même, car, avec lui, il ramène non seulement les combattants, mais les blessés, tous les blessés!

AU SECOURS DE MEDIOUNA

La position de Mediouna se composait de deux postes : le poste militaire était installé dans une ancienne Kasbah, tandis qu'à huit cents mètres, au nord, le poste civil, ou bureau des renseignements, s'élevait au milieu d'un bois d'oliviers, au pied des pentes du djebel Tieroune. Ainsi qu'on l'a fait remarquer, cette situation était déplorable en cas de guerre; mais quand le poste civil de Mediouna avait été édifié, la région semblait pacifiée. Aucune préoccupation d'ordre tactique n'avait présidé au choix de son emplacement.

Dès la mi-avril, les deux postes sont attaqués. Le poste militaire est défendu par le lieutenant Bouscatier et des tirailleurs sénégalais. Au bureau des renseignements, le capitaine Resplandy n'a qu'un soldat français, Demur, et quelques Mokhraznis (1) appartenant à la tribu des Haouras. L'emplacement du poste met le groupe mobile dans l'impossibilité de se porter à son secours. Toutes les crêtes alentour sont occupées par les dissidents. Dans les villages voisins, ils se sont solidement retranchés.

En quelques jours, le sort du malheureux petit poste est

(1) Indigènes cavaliers.

réglé. Le capitaine Resplandy, au cours d'un combat, est grièvement blessé; aussitôt, autour de lui, commence à se jouer un drame effroyable, dont il est l'enjeu et dont il n'a pu ignorer aucune des péripéties.

Les assiégeants, parmi lesquels se trouvent de nombreux Haouras, viennent chaque jour reprocher aux Mokhraznis du poste de servir les Français :

— Frères, frères, que faites-vous? Vous devez lâcher ces chiens de Français, et combattre avec nous.

Ces paroles tombent en un terrain prêt à les recevoir. Les Mokhraznis, dont la fidélité n'a jamais été bien assurée, ne demandent qu'à pactiser avec leurs coreligionnaires. Pour le faire, ils attendent le moment où ils se seront débarrassés de leur capitaine. Demur l'a pressenti et, mortellement inquiet, il ne quitte plus le chevet de son chef. Un soir, le drame a lieu, rapide, atroce. Le chaouch du poste se jette sur Resplandy qui ne peut opposer de résistance et est tué à bout portant. D'un coup de mousquet, Demur abat le meurtrier; au bruit des détonations, les Mokhraznis accourent. Demur est entouré, massacré.

Plus de Français, maintenant, dans « Mediouna civil ». Les portes du poste sont ouvertes aux Rifains. Quelques-uns des Mokhraznis rejoignent les assaillants; les autres regagnent leurs douars. Par ceux-là, dans la suite, il nous fut donné de connaître les détails de l'assassinat de Resplandy et les circonstances dans lesquelles le poste avait été livré à l'ennemi.

Tandis que ces événements se déroulaient, la situation de « Mediouna militaire » se faisait, chaque jour, plus critique. Depuis le 8 juin, les Rifains, qui avaient réussi à mettre trois canons en batterie dans les ravins du djebel Tizerouane, ne cessaient de bombarder le petit ouvrage. Serrée de près, la garnison subissait des pertes élevées. Le lieutenant Bouscatier demandait du secours. Lui en porter était périlleux. Les reconnaissances aériennes signalaient que les abords de Mediouna étaient fortement occupés par les Rifains; toutes les crêtes étaient hérissées de tranchées. Une attaque menée de jour par le groupe mobile serait extrêmement meurtrière.

Un matin de juin, le 7 ou le 8, un homme parvient au groupe mobile du colonel Freydenberg (1), posté près d'Ain-

(1) Il n'était pas encore général.

Aïcha, sur les hauteurs de la *gara* (1) des Mezziat. C'est un sergent martiniquais, Grosset. Il a l'air affolé. On le mène devant les officiers. Tous ces yeux tournés vers lui ne lui font pas recouvrer son calme, au contraire. Sans attendre qu'on l'interroge, il parle; il parle avec volubilité, portant souvent, d'un mouvement nerveux, la main à son col comme pour le desserrer. Il était de garde à la Tour de la source, située à quatre cents mètres du poste; un boyau reliait ce poste à la tour. La veille au soir, l'ennemi avait violemment bombardé Mediouna. Un tirailleur blessé s'était traîné jusqu'à la Tour de la source, disant que tout le monde avait été tué par les obus :

— Je me suis glissé dans le boyau, explique Grosset; j'ai été jusqu'auprès du poste; j'ai appelé à plusieurs reprises; personne n'a répondu.

Persuadé que les dires du tirailleur sont exacts, Grosset revient à la Tour de la source et donne ordre au caporal sénégalais, qui commandait le poste de quatre hommes, de tenter avec lui de forcer le blocus et de gagner la *gara* des Mezziat. C'était mal connaître son homme. Un Sénégalais n'exécute de consigne que celle qu'il a reçue de son chef. Modèle parfait de la discipline militaire, il sait qu'il n'a pas à discuter, à raisonner, à tenir compte des circonstances qui ont pu se produire ultérieurement et dont il n'est pas capable d'apprécier les conséquences : il obéit; il obéit jusqu'à la mort.

A l'ordre de Grosset, le caporal répond simplement : « Moi y a garder tour; moi y a rester dans tour. »

Convaincu que le poste est tombé, Grosset part alors et réussit à franchir les lignes ennemies.

Tout cela, dit en phrases hachées et fort confusément.

Entre eux, les officiers discutent. Qu'y a-t-il de vrai dans ce récit et quelle créance peut-on donner aux affirmations d'un homme dont le cerveau, visiblement, a été ébranlé par le bombardement et les épreuves d'un siège? Des hauteurs de la gara, on continue de voir flotter nos couleurs sur Mediouna, mais il se peut que les défenseurs n'aient pas eu le temps d'enlever le drapeau avant de périr et l'on est en droit de supposer également que les Rifains l'ont hissé pour nous tromper, nous attirer

(1) On appelle ainsi une montagne surmontée d'un plateau.

dans un guet-apens. Rien ne prouve d'une manière certaine que le lieutenant Bouscatier soit tué.

D'accord avec le commandement, le colonel Freydenberg décide de tenter un coup de main sur le poste et d'en replier la garnison en profitant de l'obscurité.

L'aviation est chargée de prévenir Bouscatier. On ne dira jamais assez le dévouement absolu des aviateurs en pareil cas. Leur mission consiste à laisser tomber un message lesté dans un poste de vingt mètres de côté et, si la réussite d'une telle entreprise est difficile en tout temps, on peut se rendre compte des dangers qu'elle offre, quand elle doit avoir lieu sous les balles.

Le message envoyé portait en substance : « Allons tenter de délivrer votre poste, cette nuit. Vous n'emporterez que les armes; préparez la destruction du reste. Si vous avez reçu le message et compris, envoyez une fusée. »

Des instants passent. L'avion s'élève, surmonte le poste. Il plane. On entend le bruit régulier du moteur. On le voit tenter de jeter son message. Il n'y réussit pas tout de suite :

« Ç'a été assez long, dira un des officiers posté sur la *gara*. L'avion est bien resté à tourner une bonne demi-heure. Les balles crépitaient autour de lui. Nous tremblions qu'il ne fût touché... »

Enfin, il fait demi-tour. Quelques minutes encore et la fusée s'élève. Non seulement le poste n'est pas tombé, comme l'avait affirmé Grosset, mais Bouscatier est vivant; s'il n'y avait eu que des Sénégalais à Mediouna, le message n'aurait pas été compris.

Aussitôt, tout s'organise pour sauver le poste. L'ordre d'agir est donné au commandant Cazaban de la légion étrangère. Il devra choisir, dans son bataillon, de quoi former un groupe franc composé uniquement de volontaires. A peine l'a-t-il fait savoir que tous se présentent. Élan généreux, docilité à une tradition immuable. Des camarades sont en péril : on vole à leur secours. C'est à charge de revanche. Parmi ces hommes de cœur qui servent sous ses ordres, le commandant Cazaban en retient trente-deux. Pour les commander, il désigne les lieutenants Guyon et Fain. Navré de ne pas avoir été choisi, un troisième officier, le lieutenant Beulaygues, demande avec tant d'insistance à accompagner ses camarades, que le

commandant finit par y consentir. Sur quoi, le lieutenant Wable, sachant bien que même faveur ne lui sera pas accordée, car trois officiers pour trentre-deux hommes, c'est déjà un de trop, se joint au groupe à l'insu de son chef. Héroïsme sublime de ces jeunes gens qui n'admettent point que d'autres soient au danger sans eux !

Le corps franc se met en route dans la nuit, à onze heures. Pour le soutenir, s'il est nécessaire, le gros du bataillon suit à petite distance. Marche silencieuse et rapide. Il faut se hâter, tous le savent. La veille, des obus sont tombés dans le poste. C'est signe que les Rifains vont donner l'assaut et la petite garnison est à l'extrême limite de la résistance.

Les hommes descendent les pentes de la montagne; des pierrailles roulent; parfois, un pied bute contre une touffe de *doum*. On arrive devant la rivière, on cherche le gué. Moments d'attente : les officiers en profitent pour regrouper la petite troupe.

Le gué franchi, on avance dans la plaine. Deux kilomètres n'ont pas été parcourus qu'il faut s'arrêter de nouveau. Les officiers, encore une fois, doivent reformer l'alignement. Telle est en effet la hâte de tous de courir au combat que les soldats des premiers rangs du bataillon ont rejoint ceux du corps franc.

La petite troupe maintenant ne peut plus avancer qu'avec une lenteur qui met la rage au cœur. Le guide qu'il a fallu prendre hésite sur le chemin et se trompe. Marches et contre-marches. Arrivera-t-on à temps? La fatalité semble s'acharner sur l'entreprise pour la faire échouer. La lune, qui jusqu'ici rayonnait dans le ciel et répandait une lueur égale, se cache dans les nuages. Au lieu d'arriver à minuit, ainsi qu'il avait été prévu, le corps franc ne parvient devant Mediouna que vers deux heures du matin. Deux heures ont été perdues, et chaque minute a une valeur infinie !

Nos hommes qui abordent le poste par la crête sud donnent aussitôt dans un gros de Rifains et de dissidents couchés sous les oliviers :

— Il y en avait tant et tant, dira plus tard un des légionnaires, que les grenades ne tombaient pas par terre.

Après ce premier choc qui a duré quelques secondes, les soldats du corps franc s'élancent sur le poste. Au bruit des

détonations, le lieutenant Bouscatier est accouru avec ses hommes. Quand les légionnaires arrivent, ils le trouvent au milieu du réseau des fils barbelés. Minute poignante. Un des survivants en a décrit la scène. Le lieutenant Bouscatier et le lieutenant Guyon se donnent l'accolade. Étreinte suprême pour nous qui savons, étreinte de deux jeunes héros au seuil de l'éternité. Eux ignorent que le terme de leur destinée est proche. L'espoir soulève leurs cœurs, mais le péril est grand : ils ne l'ignorent pas. Sur le conseil de Bouscatier qu'il ne faut pas s'attarder, le lieutenant Guyon prend ses dispositions pour le retour : formation en carré; au centre, le lieutenant Bouscatier et neuf Sénégalais, dont plusieurs sont blessés.

A ce moment, les Marocains sortent de partout : « On aurait cru voir un troupeau de moutons, disent nos hommes. » On se bat au couteau, à la baïonnette, à la grenade, avec les mains, avec les dents. Nos petits groupes essaient de se dégager dans toutes les directions, mais le cercle autour d'eux se referme. Les lieutenants Beulaygues et Fain sont blessés.

Du haut de la *gara* des Mezziat, le colonel Freydenberg et ses officiers attendent dans l'angoisse. Ils voudraient percer l'obscurité, pousser le temps comme avec l'épaule. Le « coup » tenté réussira-t-il? Quels sont les camarades qui en reviendront? On écoute. De la plaine montent des détonations précipitées. Le combat est engagé. Tous les cœurs sautent et, par instants aussi, cessent de battre. Ceux qui guettent ainsi dans l'anxiété sont endurcis, ils le disent : ils ont fait la grande guerre; mais c'est une chose qui étreint les âmes les plus fermes de savoir que des hommes jeunes et pleins de force sont en train d'affronter la mort.

Les éclatements s'espacent. Le silence, maintenant, accable la campagne. Comment s'illusionner sur son sens? Chacun a compris : le « coup » a manqué.

Dans le courant de la matinée qui suit, quelques hommes sortis des épouvantements de la mort, parviennent à regagner la *gara* en se glissant dans les ravins. Tout le jour, on veut espérer que d'autres combattants auront pu se cacher dans les blés et rentreront à la nuit. On essaie de se leurrer; mais la nouvelle atroce s'impose : des trente-deux volontaires, quatre soldats seulement et un sous-officier ont survécu. Tous les officiers ont péri.

A BENI-DERKOUL : UN HÉROS DE VINGT ANS

Le poste de Beni-Derkoul a eu pour chef le sous-lieutenant Pol Lapeyre. Arrêtons-nous un peu pour le connaître. C'est un Saint-Cyrien. Il est né à Paris, le 8 mai 1903. Famille de bonne bourgeoisie que la sienne. Après avoir été chef de cabinet d'Albert Sarraut, son père est nommé percepteur à Étampes, puis à Marseille.

On n'enseigne pas à ses enfants qu'il faut faire son devoir en leur répétant cet aphorisme chaque jour. On agit bien plus sur eux par l'exemple. Sans qu'ils s'en doutent alors, c'est une persuasion qui flotte doucement dans l'air qu'ils respirent, qui s'insinue lentement en leur âme. Il faut croire que chez les Lapeyre cette persuasion était particulièrement forte. Il y a deux fils : tous deux sont des héros.

Pendant la guerre de 1914, l'aîné, Denis, est enseigne de vaisseau ; il commande en second le sous-marin *Circé*. Le bateau est torpillé dans l'Adriatique. Seul, sur vingt-huit hommes, Denis Lapeyre a la chance d'être sauvé. En se débarrassant de ses lourdes bottes et de tous ses vêtements, il parvient à nager jusqu'à un bâtiment dont il voit les feux. C'est un navire autrichien. On le recueille. Il est nu, grelottant, mais quand on lui demande le nom de l'unité qui vient de sauter et de disparaître, il répond simplement :

— Faites de moi ce que vous voudrez ; rejetez-moi à l'eau ; je ne vous le dirai pas (1).

Pol Lapeyre a surpassé son frère, nous le verrons bientôt. La situation de son père fixant celui-ci en province, le jeune homme y commence ses études qu'il termine à Paris.

Le lycée Saint-Louis, Saint-Cyr, autant de prisons pour cet être qui déborde d'activité. Quand il entre au 22e colonial de Marseille, il a l'allure d'un libéré. Point de physionomie plus ouverte ni plus charmante que la sienne. Comme il est naturel à son âge, — il est le plus jeune officier de sa compagnie, — il est plein de vivacité, d'entrain. Son humeur enjouée, sa droiture, ce que l'on devine en lui de générosité, de bravoure, d'ardeur à se dépenser dans l'accomplissement de sa tâche, lui

(1) Denis Lapeyre a été fait chevalier de la Légion d'honneur.

attirent toutes les sympathies. On aurait dit qu'il savait que sa destinée serait brève et qu'il lui fallait se hâter pour la remplir le plus hautement possible.

Ce jeune chef, qui n'a que vingt ans, pratique déjà l'art de commander, c'est-à-dire de se faire obéir en se faisant aimer. Jamais il n'a eu à punir un de ses hommes. Il était leur ami. Lorsqu'il allait en marche avec eux, souvent, il lui est arrivé de porter le sac de ceux qui étaient fatigués.

Une fois, pendant l'absence de son capitaine, — ce qui le faisait commandant de compagnie, — on veut lui donner un cheval pour la marche. Il refuse :

— Il est bon, dit-il, que le chef partage les fatigues des soldats. Cela le trempe et, plus tard, il sait ce qu'il peut demander comme effort.

Les natures ardentes sont souvent les plus délicatement scrupuleuses. Elles appréhendent d'être au-dessous de leur tâche. Dans la crainte de n'en pas faire assez, d'un coup d'aile, elles volent jusqu'aux cimes. Le lieutenant Lapeyre avait cette exquise défiance de soi. Ceux qui l'ont connu l'ont répété : un souci le hantait que, maintes fois, il a exprimé à ses camarades :

— Je sais ce que je vaux à présent; mais je ne sais pas ce que je vaudrai au jour du combat.

Les officiers, ses aînés, le rassuraient :

— Mon petit Lapeyre, vous ferez comme nous qui nous sommes battus contre les Boches; vous tiendrez votre place et très bien; nous en sommes sûrs

De la vie si brève de ce jeune héros, nous ne savons rien ou presque. Elle tient entièrement en une page, mais cette page dépasse en grandeur ce que l'on peut imaginer.

Quand vient son tour de partir aux colonies, Pol Lapeyre est désigné pour le Maroc. Au débarqué, il va voir un ami de son père, M. Urbain Blanc, ministre plénipotentiaire à Rabat Ensemble, ils examinent ce qui peut convenir au jeune homme. Deux situations sont vacantes. L'une, celle d'officier d'ordonnance du général Mouveau, à Agadir; l'autre, celle de chef de poste, sur le front de l'Ouergha :

— Un Saint-Cyrien ne débute pas par un emploi de bureau, dit Lapeyre, et il choisit le poste de l'Ouergha.

On le désigne pour Beni-Derkoul, non loin de Bibane. La crête que domine le petit poste est sauvage et nue, aride et sans

eau ; mais la vue est admirable. Nul doute que les yeux du jeune Lapeyre ne l'aient contemplée avec émerveillement. Son âme était sensible à la beauté des choses.

D'une seule coulée qui atteint deux à trois cents mètres, les rochers tombent en « à pic » sur une plaine douce et riche. Les terres arrosées par l'Ouergha sont bénies du ciel. Tous les arbres fruitiers de nos pays y croissent et ceux des pays chauds. Les olives y sont grasses, les oranges parfumées et les raisins muscats offrent, dans leurs ampoules, un jus délicieux.

Entre les croupes couvertes de *doums*, dans les ravins, avant que ce ne fût la guerre, de sauvages petits bergers paissaient leurs troupeaux. Parfois, dans un douar, éclataient les « you you » d'une noce indigène.

La richesse de cette région explique la convoitise d'Abd-el-Krim. La plaine de l'Ouergha n'est pas seulement la porte ouverte sur Fez, elle est aussi le grenier du pays. Lui-même l'a dit : « Il faut au Rif cette plaine pour vivre... »

Dominant la contrée, dans une de ses parties, une muraille formidable se dresse; tailladée, hérissée de pics, elle présente la grise couleur d'un nid de guêpes : l'Amergou. Au sommet, à vif sur le roc, le prolongeant, quelque chose de prodigieux, d'énorme, de violent; une construction, un château, vieille forteresse berbère ou portugaise qui, dans ses longues murailles, derrière ses tours creuses ou pleines, enferme un ancien cratère et une source aux eaux divinement pures. L'Amergou est l'œil du pays. Qui le tient domine la région. Au mois d'avril 1925, les Rifains parvinrent à s'en emparer. Comme ils n'avaient pu y hisser d'artillerie et qu'ils étaient trop haut pour tirer au fusil, ils ne nous faisaient pas grand mal, mais leur présence gênait considérablement nos mouvements. Dans la forteresse, ils avaient placé une garnison qui ne fut jamais inférieure à trois cents hommes. Trois cents hommes aussi bien postés équivalent à un bataillon. Pour les déloger de vive force, il eût fallu une division et s'exposer à de grosses pertes.

Le hasard, — un hasard que nous sûmes utiliser, — nous servit. Au mois de septembre, le colonel Le Boulanger occupe la région. Avec des obus de « 75 » et de « 155 », il bombarde le château; les dissidents qui l'occupent s'affolent, l'évacuent, se réfugient chez les Rifains. Ils y sont accueillis avec colère, avec injures et renvoyés immédiatement pour reprendre la

place; mais quand ils veulent y rentrer, ils trouvent les légionnaires du colonel qui y ont pénétré sans coup férir : dans la forteresse, il n'y avait qu'une de ces vieilles, que les Berbères emploient pour faire leur cuisine, et cinq ou six éclopés. Une lutte très chaude à la grenade s'engage entre les deux partis; finalement l'Amergou nous reste. Nous y sommes toujours.

Un détail saisissant rend sensibles les terribles difficultés avec lesquelles nos soldats furent aux prises dans cette région chaotique. Dans ce même massif de l'Amergou, au djebel el Kader, les nôtres occupaient la cime. Rifains et dissidents étaient cantonnés au-dessous dans des grottes profondes. Ni les bombes d'avion, ni les obus ne les pouvaient atteindre. Il fallut *suspendre nos hommes avec des cordes et des ceintures* et c'est à coups de grenade qu'ils nettoyèrent les anfractuosités du rocher.

Le 16 avril, dès l'aube, le poste de Beni-Derkoul doit mettre en action ses moyens de feu. Désormais, la jeune vie de Pol Lapeyre va se dérouler sur un mode héroïque. Il est partout, et partout à la fois : aux créneaux et dans les tranchées qu'il a fait creuser autour du poste. A ceux qui l'entourent, il communique l'ardeur de sa flamme. Son attitude énergique rassure les combattants; mais il a vingt ans, à peine! Sa gaieté, sa jeunesse lui bruissent aux oreilles. Souvent, il chante : chansons de Saint-Cyr, chansons de sa composition. Ses Sénégalais le trouvent joyeux. Il l'est, mais il est aussi très maître de lui. Il possède l'art difficile de calmer, sans la mécontenter, la fougue imprévoyante de ses tirailleurs qui, comme des enfants, voudraient tirer continuellement, et souvent à tort et à travers, sans songer que les munitions sont précieuses, qu'il les faut ménager.

Dans les messages optiques que le jeune lieutenant adresse à son capitaine posté à Tafrant, reviennent constamment les mêmes phrases : « Nous tiendrons jusqu'au bout; nous n'avons besoin de rien » et, à ses parents : « Ça va bien; c'est dur, mais je tiendrai! »

Le 25 avril, à dix heures, les pentes de la montagne se couvrent d'assaillants : dissidents en burnous ocreux, Rifains aux djellabas à grandes raies sombres. Combien sont-ils? Des centaines, des milliers, et Beni-Derkoul ne compte que quarante défenseurs. La méthode d'Abd-el-Krim, méthode constamment suivie dans cette première partie de la campagne, sera d'essayer de nous submerger sous le nombre. Du poste de commandement,

à Tafrant, on suit à la lorgnette le cheminement des groupes ennemis ; on les voit, se défilant, utilisant avec intelligence et grande adresse tous les accidents du terrain ; on assiste à la riposte du lieutenant Lapeyre. Loin dans la vallée s'entend le bruit du canon et des mitrailleuses que les échos des montagnes répercutent.

A dater de ce jour, le fortin complètement encerclé doit subir des feux de mousqueterie, des attaques à la grenade presque continuellement. Lapeyre lutte seul par ses propres moyens. Il ne demande rien, il sait que nous avons peu de forces disponibles et, quand il envoie des messages à ses chefs, c'est seulement pour signaler les faits de la journée, sans commentaires. Cependant la petite garnison souffre cruellement. Les corvées, au dehors, ne peuvent plus avoir lieu. L'eau de réserve dans les tonneaux s'est gâtée, a croupi, a pris une odeur infecte. La viande est corrompue. Faute de nourriture et, plus encore, d'eau pour les abreuver, il a fallu abattre les bestiaux. Ils maigrissaient à vue d'œil. Dans tous les petits postes encerclés, il en va de même. A Moulay Aïn Djenane, le capitaine Brand note : « Mon dernier bœuf pesait vingt-trois kilos : viande et os. »

Lapeyre va-t-il se plaindre? Non pas. Au milieu des plus dures épreuves, il demeure l'esprit libre au point de faire des vers dont les sujets lui sont fournis par les menus épisodes de la vie du poste. Son ordonnance sénégalaise lui a raccommodé des chaussettes avec des cotons multicolores : « Ces chaussettes, tout un poème ! »

« Naguère, dit Pol Lapeyre, quand j'étais enfant, j'avais vu ma mère assortir les nuances des remmaillages à celles du tricot :

J'avais cru, d'une âme candide,
Que cette invisibilité
Devait paraître à tous splendide
Et j'en admirais la beauté...
. . . . . .

A présent :

Sur mes chaussettes noires,
Plus noires que sa peau,
Le jaune au blanc se mêle.
Sur le fond ténébreux
Ces reprises sont belles
Et me charment les yeux...

Au dos de ces vers, griffonnés d'une main rapide, on lit ces mots qui sont les derniers reçus, à Marseille, par un père et une mère torturés d'inquiétude : « Le 3 mai 1925. Mon poste encerclé pendant dix jours vient d'être libéré. Je me porte comme un charme et n'ai pas un blessé. Mille baisers : Pol. » En effet, le groupe mobile du général Colombat a pu débloquer Beni-Derkoul. Comme son camarade Franchi de l'Aoudour, le lieutenant Lapeyre présente au grand chef un poste tenu d'une manière impeccable et des tirailleurs heureux de servir.

Le général Colombat et le capitaine Piétri (1) félicitent le jeune homme. Lui, avec cette simplicité de manières et de langage qui lui était propre, répond :

— Mon capitaine, je tiendrai jusqu'au bout avec mes braves Sénégalais. N'ayez crainte, ils ne nous auront pas vivants. J'ai dans mon poste 800 kilos de poudre qui devaient me servir aux travaux de route pour faire sauter les rochers.

Droit comme son épée, la tête fine, Lapeyre, de ses grands yeux sombres et profonds, — des yeux inoubliables, — regarde en face ses chefs. Sa lèvre rasée, un peu longue et sinueuse, ne tremble pas. Le plus ému est le général Colombat qui essuie sa grosse moustache blanche.

A peine le général Colombat s'est-il éloigné avec ses forces, que l'étau se referme sur Beni-Derkoul pour ne plus se desserrer. Le fusillade ne cesse qu'à de rares intervalles. Avec les balles, les assaillants lancent des injures :

— Maudit soit ton père ! Maudits soient les tiens ! Dans trois jours, nous vous couperons le cou, nous vous ouvrirons le ventre...

Il y a des blessés, des morts. Lapeyre signale seulement chaque jour :

« Ai été attaqué ; moral excellent. »

Cet entraîneur d'hommes hausse les âmes à la valeur de la sienne. Pas un murmure autour de lui. Quand les Sénégalais voient un des leurs tomber d'une balle, ils disent :

— Lui, y aller en paradis (2).

Et ils rechargent leur fusil ou lancent une grenade.

(1) Le capitaine Piétri commandait à Tafrant.

(2) Ils s'attristaient seulement quand le corps avait été déchiqueté : « Lui trop cassé... Y a pas bon ! » Dans leurs croyances, l'âme ne peut alors retrouver le corps au moment de la résurrection.

Il n'est pas de résistance féconde sans optimisme. Une mitrailleuse est hors d'usage, le nombre des grenades est réduit, le bois s'épuise, l'eau manque, la dysenterie cause des ravages parmi les hommes. Altérés par la fièvre, par un soleil de feu, tous souffrent atrocement, mais Lapeyre, crânement, répète dans ses messages à Tafrant : « Moral excellent; ai entièrement confiance. »

Pas une plainte sur ses lèvres, pas un retour sur sa jeune vie sacrifiée. Dans l'immense front que la guerre occupe, il ne commande qu'un fortin, mais chaque fortin est nécessaire à la sauvegarde du pays. Son poste est un poste d'honneur ; il faut le lui envier et, dans une lettre à l'un de ses amis, le sous-lieutenant Leca du 97e, à Stenay, il écrit : « Dis à mes parents et persuade-toi bien que mourir pour la France est la plus belle mort. »

De même qu'il en alla pour l'Aoudour, la chute de Bibane et le repli du poste de l'Archikane devaient amener la chute de Beni-Derkoul.

L'ennemi qui se sent près de triompher porte tous ses efforts sur l'infortuné petit poste. Combien y a-t-il de nuits que Lapeyre n'a pas dormi ? Son corps étroit et mince ne résiste que par un miracle d'énergie. Qu'importe ! Il faut tenir. La tactique allemande suivie dans la grande guerre, lors de l'encerclement du fort de Vaux, par exemple, on la retrouve appliquée dans cette campagne où les Rifains ont eu pour instructeurs des officiers allemands : exténuer l'adversaire en le privant de sommeil et en le prenant par la soif.

Le fortin est menacé de tous côtés. Une angoisse indicible serre le cœur des officiers qui commandent de Tafrant. L'ennemi ne cesse de progresser. La fusillade fait rage. L'atmosphère est brûlante et empestée. La fumée rend l'air irrespirable. Depuis soixante jours, le poste est attaqué ; depuis soixante jours, il résiste. « Ils ne nous auront pas vivants », s'est juré son jeune chef.

Le 13 juin, le commandant Couture transmet par optique : « J'ai donné l'ordre à Beni-Derkoul de détruire son canon et de ne pas hésiter à brûler ses munitions pour tenir pendant la nuit. » Le commandement prépare le repli du poste.

Le 14, le combat recommence. Un canon que les Rifains nous ont pris bombarde violemment le petit ouvrage. Les assaillants sont innombrables, et dans le poste que reste-t-il ? Six hommes !

Au comble de l'angoisse, le capitaine Piétri insiste pour que le repli ne soit pas différé. Il est prescrit pour la nuit du 14 au 15 juin. Une journée plus tôt, Beni-Derkoul et ses défenseurs eussent peut-être été sauvés. Une journée! En douze heures, tant d'événements peuvent se passer dont les assiégés subiront les conséquences sans y être pour rien. Au cours de la nuit précédente, Abd-Salam, caïd du village de Moulay-Bou-Chta-Ghrira (le petit), est assassiné par un de ses anciens rivaux au caïdat. La mort du caïd détermine l'entrée en dissidence de toute la tribu : douze cents hommes viennent grossir les rangs des assaillants. La lutte atteint une violence inouïe. Autour du fortin, tout n'est que feu et poussière. A seize heures, le lieutenant Lapeyre lance un dernier signal :

« Tour prise. Tirez dessus... »

La situation du poste est désespérée. Ses heures sont comptées. L'ennemi en nombre considérable est dans les réseaux; les mitrailleuses ne fonctionnent plus; les grenades sont épuisées; les assiégés se battent maintenant au fusil : « Jusqu'au bout, nous tiendrons. »

Tout est perdu, mais l'honneur sera sauf : « Ils ne nous auront pas vivants. » Dans le poste, se trouvent les 800 kilos de poudre. Point de cordon Bickford pour y mettre le feu, mais Lapeyre a pris soin d'en fabriquer un. La minute suprême, l'instant précis, celui qu'il a envisagé depuis longtemps, auquel, avec calme, il a longuement réfléchi, sera celui où l'ennemi pénétrera dans l'enceinte.

Grand et mince, la figure ardente mais l'âme très calme, au milieu de ses hommes, de sa poignée d'hommes, il continue de se battre.

Un peu avant le coucher du soleil, les assaillants donnent l'assaut par une brèche qui existait sur la façade sud de la muraille. A dix-neuf heures dix, dans le flamboiement du soleil qui descend, au moment où le premier Rifain pose le pied dans le poste, un grand panache de fumée s'élève sur Beni-Derkoul. Des explosions violentes et repétées retentissent. Tous les assiégés et nombre d'assiégeants ont péri dans la même minute.

« Ce soir-là, dit un des témoins du drame, tandis que le soleil disparaissait dans un océan de feu, l'orient se teintait de féeriques couleurs. Il semblait que la terre marocaine voulût accroître la splendeur habituelle et magique de ses couchants

pour draper dans un merveilleux linceul de pourpre et d'or les héros qui venaient de disparaître dans son sein.

***

L'histoire a enregistré plusieurs sacrifices dont l'héroïsme est comparable à celui-ci ; elle a immortalisé les noms de leurs auteurs. Pol Lapeyre les a égalés, sinon surpassés. Sa gloire, qui est aussi pure, aussi parfaite que celle des d'Assas, des La Tour d'Auvergne, a forcé l'admiration de ses ennemis, bons connaisseurs en matière de bravoure.

Il y a à peine un an que le héros de Beni-Derkoul a péri et, déjà, dans les tribus berbères, il prend figure de demi-dieu : homme qui fut plus qu'un homme. Ainsi qu'il en advint pour les personnages fabuleux de l'antiquité, les épisodes de sa mort se déroulent naturellement selon le rythme de la légende.

« J'ai demandé aux principaux chefs des Beni-bou-Banès et qui tous avaient combattu contre nous pendant plusieurs mois, écrit le colonel Noguès (1), ce qui les avait le plus frappés au cours de cette campagne. Ils ont été unanimes à me dire qu'ils avaient été surtout impressionnés par l'acte sublime du jeune *hakem* (2) de Beni-Derkoul qui, après une résistance héroïque, s'est fait sauter au moment où ils prenaient pied dans le poste. Ils ont employé cette expression qu'un tel acte était au-dessus de la pensée des plus braves guerriers. »

Pour perpétuer le souvenir du jeune héros, il a été demandé, qu'au Maroc, le camp de Tafrant s'appelât désormais camp Lapeyre ; à Marseille, un pavillon de la caserne du 22e colonial portera son nom ; une rue du quartier qu'il habita sera débaptisée en son honneur ; mais les mânes du héros, semble-t-il, ne seront satisfaites que lorsque chacun de nous connaîtra son nom, ne le prononcera qu'avec reconnaissance et admiration.

LES BRAVES DE BIBANE

Avec Bernez-Cambot au poste de Bibane, nous ne sortons pas du domaine de l'épopée. Bernez-Cambot est un Basque de souche paysanne. Au cours de la grande guerre, ses deux frères

(1) Lettre à M. Lapeyre, père.
(2) Chef.

ainés sont tombés pour la France. Tandis que j'écris, j'ai, sous les yeux, une photographie où il figure. C'est un cliché pris au front. Dieu merci, Bernez-Cambot n'a pas « posé », comme il l'aurait fait chez le photographe. Au milieu de ses camarades, il se dresse dans sa jeune force. Solidement charpenté, bâti de bons matériaux, il fait penser aux chênes de son pays natal. Il en a la résistance. Intelligent et débrouillard. Énergique, plus encore. Prêt à affronter tous les obstacles, à lutter de tout son courage pour les surmonter.

L'ouvrage de Bibane aurait dû être commandé par un officier, mais nos cadres sont restreints. Le capitaine Pietri, qui est à la tête du secteur, remet la défense du poste à Bernez-Cambot. Le jeune gars n'a que vingt-trois ans; il est simple sergent, mais il compte cinq années de service. En lui, on peut avoir confiance. La tâche qu'on lui donne est rude; il ne se plaindra pas de la trouver trop rude...

Une enceinte entourée de fils de fer flanquée à chaque angle d'une tourelle; deux bâtiments : un pour les vivres, l'autre pour la troupe : telle est la physionomie du poste; physionomie qui se retrouve, d'ailleurs, dans tous les postes tenant la ligne de l'Ouergha. Comme moyens de défense, à Bibane, un seul canon de 75, un J D et deux mitrailleuses. Ajoutons que le piton de Bibane domine ceux de l'Aoudour et de Beni-Derkoul. Quelle que soit la saison, souvent son front est couvert de brouillard. Dans la seconde quinzaine d'avril, le poste est attaqué. Tout de suite, sa situation est dramatique. Autour de ses lignes, la bataille fait rage. Mais le jeune sergent qui y commande ne se contente pas de lutter contre les assauts continuels. Avec la décision d'un vrai chef, il tente des sorties à la grenade. Au cours de ces sorties, dont chacune est marquée par des prouesses, il est assez heureux, une fois, pour « djicher » un troupeau et procurer ainsi de la viande fraîche à la garnison.

Le 2 mai, le groupe mobile du général Colombat est à l'Aoudour; le 3, il arrive à Beni-Derkoul; le 4, il marche vers Bibane. Les nerfs tendus, le cœur gonflé d'espoir, les assiégés suivent la progression de leurs camarades qui luttent, dans la plaine, pour les délivrer. Deux kilomètres sont franchis mais le combat est âpre; nombre des nôtres tombent et, devant les pertes subies, le commandement renonce à poursuivre l'opération. Les petits groupes des forces mobiles se

replient et s'éloignent. Déception suprême pour les assiégés mais qui n'ébranle pas leur courage. L'idéal d'un Bernez-Cambot est celui des stoïques. Il est au service du pays. Servir est une passion et qui consume tout ce qui n'est pas elle.

Nuit et jour, l'ennemi harcèle le poste. En certains points, le réseau de fils de fer est détruit, les piquets sont brisés; la garnison vit de semoule crue et de sucre. L'eau manque. Quelques blocs de glace sont lancés par avion. Sur ce front de plus de cent kilomètres où nous n'avons pas de réserves, où la menace est partout, où le commandement est coupé de ses postes et de sa couverture, la seule arme alors capable de manœuvrer est celle de l'aviation. Sans attendre qu'on l'appelle, elle lie son sort à celui des postes, elle va les visiter maintes fois dans la journée, elle descend bas, très bas, toujours plus bas, en « rase-mottes », comme pour les entendre, elle comprend ou devine leurs besoins, la nature et l'imminence du danger qui les menace, le moment où il faut à tout prix les secourir; elle avertit le commandement et les troupes de manœuvre. En attendant leur secours, c'est elle qui, suivant l'expression de l'héroïque défenseur de l'Aoulaï, synthétise toutes les autres armes, les remplace. Quand les secours arrivent, c'est elle encore qui les abrite sous ses ailes qu'elle réunit aussi nombreuses que possible pour augmenter leur force.

Le 13 mai, une nouvelle tentative est faite en faveur de Bibane. Tandis qu'une compagnie opère une diversion sur la face ouest, le groupe mobile attaque les pentes au sud. Lutte sanglante mais victorieuse. Le poste est débloqué. Loin d'être abattue par les souffrances subies, la petite garnison est pleine de vaillance.

Autour du capitaine Piétri, les tirailleurs se pressent. Ces hommes au corps robuste et endurci, mais expansifs comme des enfants, expriment naïvement et d'une manière souvent touchante la joie qui emplit leurs cœurs simples :

— Y a bon, mon capitaine. Tu viens. Nous y a contents. Toi pas blessé? pas malade? Qu'est-ce qu'on va faire?

— On va continuer à se battre.

— Y a bon...

Au cours des assauts subis, depuis dix jours, Bernez-Cambot est blessé de deux balles : l'une au cou, l'autre à la cuisse gauche. Il faudrait qu'il fût évacué. Le capitaine Pietri le lui propose; mais lui, aussitôt :

— Est-ce que la garnison est relevée, mon capitaine?

— Non; nous n'en avons pas le moyen.

— Alors, je reste...

Ne nous y trompons pas : en voulant demeurer avec ses hommes, Bernez-Cambot n'ignore point ce qui l'attend. Son poste, il le sait, sera de nouveau encerclé; on ne pourra venir à son secours; mais le maintien de la dignité de la France est plus précieux que la vie. Point de fléchissement. Quand tout semble perdu, il reste cela.

En quittant Bibane, le groupe mobile se rend au blockhaus de Dar-Ramik qui en dépend. Là aussi, la garnison a fait preuve d'un moral splendide. Un des tirailleurs, Sory-Kamara, a été atteint d'une balle à la tête. Tout sanglant et meurtri mais faisant bon marché de sa douleur physique, il n'a pas cessé de se battre. Sa bravoure gaie, sa confiance ont entraîné ses camarades.

Durant quatre jours, les assiégés n'ont pas eu d'eau. Pour s'en procurer, ils ont tenté de se rendre à la source. Les Rifains en gardent les abords : impossible d'y aller puiser. Au cours du combat, le tirailleur Moïelta est grièvement blessé et ses camarades ne peuvent l'emporter. Quelques jours plus tard, ils retrouvent son corps mutilé affreusement, lardé de coups de couteau : une chose sans nom que des brutes sauvages ont pendue.

La position stratégique de Bibane, l'échec que nous y avions essuyé le 4 mai, le triomphe que les Rifains s'étaient vus près d'y remporter, tout donnait la certitude que nos ennemis allaient de nouveau s'acharner sur le fortin. Le général Colombat ordonne qu'on y multiplie les moyens de défense et, à cet effet, le groupe du colonel Feral s'y installe.

Des tranchées sont creusées. Pendant une semaine, du 19 au 25 mai, les travaux sont activement poussés.

Quand le colonel Feral quitte le poste, il le laisse non seulement organisé mais renforcé de la garnison de Dar-Ramik qu'on y a repliée et pourvu de deux canons de 75, de deux J. D. et de cinq mitrailleuses.

A partir de ce moment, on ne sait plus rien du malheureux ouvrage que ce qui peut en être vu de Tafrant, à la lorgnette, ou appris par les rares signaux optiques que Bernez-Cambot parvient à faire passer.

Deux mille Rifains assaillent le poste. Farouches adversaires

et qui se battent d'une manière remarquable, — quatre années de lutte ont développé leur goût naturel, leurs aptitudes pour le *baroud*, — les Rifains veulent, à tout prix, s'emparer de Bibane. Pour eux comme pour nous, le petit fort est devenu un drapeau.

Lutte pathétique. Lutte inégale. Contre les assiégeants, les assiégés sont dans la proportion d'un contre cinquante. Repoussés sur un point, les ennemis reviennent sur un autre; ils s'entêtent sauvagement, creusent des tranchées, hissent des canons et comme ils ont le nombre, ils ne cessent de progresser.

Sur Bibane et ses défenseurs, une ombre monte, celle de la mort. Pendant onze fois vingt-quatre heures, l'agonie du malheureux poste se prolonge par des prodiges d'héroïsme.

Le 4 juin, au soir, se rendant compte que ses hommes exténués par des combats livrés sans arrêt sont arrivés à l'extrême limite de la résistance, voyant son poste en ruines, l'ennemi près des réseaux, Bernez-Cambot lance le poignant signal des naufragés en perdition : « S. O. S » : « Sauvez nos âmes » ! puis il reprend la lutte suprême. Bibane est sacrifié, mais il s'agit de le faire payer le plus cher possible à l'ennemi.

Le 5, au petit jour, les assaillants exaspérés par cette résistance ont décidé d'en finir. Il faut écraser le poste comme le grain sous la meule. Deux canons sont amenés à trois cents mètres. Bibane est foudroyé à bout portant, en fusants et explosifs. Impossible, à Tafrant, de lui donner du secours. Sur Bibane, la vue est bouchée. Un brouillard opaque enveloppe le piton. Un drame atroce s'y joue et ceux qui y assistent du poste du commandement en suivent les péripéties comme derrière un rideau. Seuls les bruits des coups de fusil et des éclatements de grenades leur parviennent. Tantôt, ceux-ci s'apaisent et tantôt, ils redoublent. La grande voix du canon par moments les domine. Vers 13 h. 30 enfin, le voile des nuées s'étire et se dissipe. Aussitôt, le capitaine d'artillerie, de Montozon, qui se trouve à Tafrant, fait pointer ses canons sur les forces rifaines. Trop tard ! A quatorze heures un message est perçu, le dernier envoyé par Bernez-Cambot : « poste fichu ».

Une véritable fourmilière humaine submerge les réseaux. Au milieu du tumulte, des clameurs : « Allah ! Allah ! » le combat atteint son paroxysme. La certitude du triomphe communique sa griserie aux assaillants. Ce Bibane tant con-

voité, ils vont le tenir ! Quelle nouvelle à répandre parmi les tribus pour les amener en dissidence !

Un dernier obus J.D. est tiré contre eux ; puis, l'ouvrage est en leur pouvoir.

Bernez-Cambot fut porté disparu. Un jour, « avec tous les ménagements désirables », la nouvelle en parvint à une basse petite maison en grès, dans le pays basque. Pour les mères, ceux dont les cendres demeurent sans sépulture sont deux fois morts. Périr au delà des mers, c'est le suprême exil : « Mon fils est resté sur la brèche, écrivait la mère du héros. Ah! monsieur le colonel, je vous en supplie de toute l'ardeur de mon âme, répondez à toutes mes questions : quand les Français ont repris le poste de Bibane, ont-ils trouvé le corps de mon fils; l'ont-ils reconnu et à quoi l'ont-ils pu reconnaître ? Ses meurtriers lui ont-ils sorti les yeux, le nez, les oreilles?... Oh! mon malheureux fils, quel supplice à son heure dernière! Lui seul me restait; il me consolait de la perte de ses deux frères et voilà que je le perds à son tour! Mon colonel, dites-moi tout, quand bien même il me faudrait en mourir. Son corps a-t-il été enterré? A-t-on cherché pour trouver quelque chose qui lui ait appartenu; si peu que ce soit, ce serait pour moi un dernier souvenir... »

Le 16 septembre 1925, la première unité du 66e régiment de tirailleurs marocains, rentra dans Bibane reconquis. Un spectacle poignant y attendait le capitaine Amanton et ses hommes. Couchés, les bras en croix, mutilés, — sauf Bernez-Cambot, — momifiés par l'ardent soleil, les cadavres des défenseurs se trouvaient à la place qu'ils occupaient, le 5 juin, à leur poste de combat. Tous s'étaient défendus jusqu'à la mort; la preuve en était écrite, irréfutable, sur le sol.

Le capitaine Amanton a relaté ces faits dans un rapport : « C'est plus beau que le Sidi-Brahim, conclue-t-il. Il ne faut pas que l'héroïsme de cette poignée de braves demeure dans l'ombre. »

HENRIETTE CELARIÉ.

LES CAPTIFS

DERNIERE PARTIE (1)

XII

Le matin qui suivit, on frappa de très bonne heure chez Thérèse. C'était Louvier.

— Je viens vous faire mes adieux, dit-il. Je pars avec elle.

A demi éveillée, la jeune femme le regardait, interdite. Elle ne comprenait point pourquoi il portait un manteau de voyage. Victor répéta lentement :

— Mais oui, avec Madeleine, je l'accompagne.

La jeune femme se souvint, frissonna. Déjà!... Dans quelques instants, il y aurait au *Pelvoux* une chambre déserte. Thérèse savait que les morts s'en allaient au petit jour, mais cela n'avait été jusque-là pour elle qu'une notion vide. Elle eut un regard vers la fenêtre ouverte. Le brouillard... une obscurité laiteuse... la plainte du vent, c'était tout l'univers. Elle imagina le funiculaire qui attendait, la descente, puis ses yeux agrandis se posèrent sur Victor.

Il restait debout, comme insensible. A ses paupières brûlées, à l'épuisement de sa figure, on voyait qu'il avait veillé toute la nuit. De temps en temps, avec un mouvement d'automate, il étirait son cou comme s'il avait du mal à respirer.

— C'est bien ce que vous faites, murmura Thérèse.

— Quoi donc?

— De partir.

Copyright by J. Kessel, 1926.

(1) Voyez la *Revue* des 15 avril et 1er mai.

La bouche que Thérèse avait connue si impudente eut le plus naïf des sourires.

— Ah! oui, vous parlez de ce voyage.

Il répondait en somnambule, sans saisir la portée des mots qu'il prononçait. Il ajouta, avec la distraction concentrée qui décèle l'idée fixe :

— C'est la première chose que je fais pour elle... La première. Vous le savez bien, n'est-ce pas?

Incapable de répondre, Thérèse commençait à deviner pourquoi Victor était venu chez elle : un prêtre, une femme, un enfant, une pierre, — il lui fallait quelqu'un ou quelque chose à quoi adresser la confession qui, heure par heure, en face du visage rigide, s'était amassée en lui.

Louvier continua sans changer de voix, sans autre geste que celui d'allonger régulièrement le cou.

— Je suis un malheureux qui a voulu bluffer. Avec Madeleine, je l'ai fait jusqu'au bout. Mais pas elle, moi-même. Elle, elle savait bien ce que je valais. Elle m'a vu très malade, c'est tout dire, hein? Ça ne l'a pas empêchée de me soigner, de m'aimer. Et moi, vous m'avez vu, hein? Pas une cigarette à laquelle j'aie renoncé dans sa chambre. Je l'évitais. J'en avais assez de voir la maladie. Comme elle me demandait de venir, de rester! Cette voix... ces yeux! Écoutez, ma petite Thérèse, vous vous rappelez ses yeux. Vous pleurez. C'est drôle, moi je ne peux pas. Mais il y a quelque chose qui me gêne.

Il porta la main au creux de sa gorge, un peu au-dessous de la pomme d'Adam.

— Et quand revenez-vous? demanda Thérèse.

— Oh! non, dit-il avec terreur, on ne me revoit plus ici. Je resterai à Paris. Je vais voir... bluffer encore. Parce que je me moque de tout... Comme Antoinette, oui, c'est ça, comme elle. Vous savez, on dit que Portin va l'épouser. C'est drôle, hein?... Non, au fond, ce n'est pas drôle...

Il se dirigea vers la porte, tout en continuant de parler.

A la gare, trois hommes chargèrent hâtivement un fourgon. Il n'y eut personne pour accompagner Victor.

Après le départ de Louvier, Thérèse demeura quelque temps dans une stupeur qui enchaînait tous ses sentiments. Cette morne trève cessa à l'instant où elle commença à

avoir peur de sa chambre. Les meubles, les dessins des étoffes, avaient des formes de bêtes, et surtout le brouillard sur la terrasse qui était un buffle blanc. Elle serra ses paupières contre ses yeux, mais alors elle vit Madeleine que Victor portait sur ses épaules. Il fumait, fumait sans répit, et Madeleine était morte et cependant toussait.

Ne pouvant rester couchée davantage, Thérèse se mit à marcher. Les glaces reflétèrent des ombres si blafardes qu'elle ne s'y reconnut point et crut toute la chambre peuplée de longues larves. Elle mit un peignoir et s'aperçut dans le corridor qu'elle voulait voir Marc.

Depuis la scène du réveillon, ils s'étaient rapprochés. Thérèse avait imputé à son exaltation excessive la douleur dont elle avait alors souffert et, même, elle avait admiré secrètement Oetilé de s'être montré indomptable. Cependant, à partir de cette minute, il s'était mêlé à son amour une crainte qui l'entravait dans son élan. Mais, ce matin, elle était portée chez Marc par une force qui balayait tout. Elle avait trop besoin de lui. Elle se glisserait à ses côtés, attendrait qu'il se réveillât, protégée par sa respiration contre toute l'hostilité de la terre, contre le goût de cendre qu'elle avait dans la bouche, contre la mort, contre la vie.

Thérèse entra très doucement, car elle voulait que le sommeil de Marc ne fût chassé que par ses mains. Des yeux grands ouverts l'arrêtèrent sur le seuil.

Oetilé fut à peine étonné de voir apparaître la jeune femme. Dans l'énervement aigu qui était le sien, tout lui paraissait naturel. Une fièvre tenace l'avait pris, dès la veille, dans ses rets magnétiques. Il avait toussé la nuit entière. Jamais il ne s'était senti aussi mal. A quoi servait donc son séjour au *Pelvoux* et combien durerait-il? Il s'était vu, au cours de ces heures interminables, condamné à rester là pour des années. L'image d'Arnon, le vétéran, n'avait pas quitté son chevet. Comme il ne savait pas souffrir patiemment, une colère glacée figeait son visage insomnieux, une rancune sans but défini, mais tendue à rompre et qui cherchait une cible.

Thérèse, en rencontrant son regard, avait été saisie au point que d'un mouvement machinal elle recula. Mais la pensée de se retrouver avec son épouvante lui fut insoutenable. Marc, ce matin, ne pouvait la repousser. Elle était venue avec

tant d'abandon, d'espérance passionnée, qu'elle était sûre de lui. Pourtant, elle n'osait parler.

Ce fut lui qui demanda :

— Qu'y a-t-il? Tu es venue me contempler?

Le son de cette voix railleuse éperonna Thérèse. Vite, vite, il fallait qu'elle expliquât sa détresse, qu'elle ne laissât pas s'accumuler les malentendus. Elle n'avait déjà que trop souffert. Il comprendrait. Tout, ensuite, serait facile. Elle avança vers lui et chuchota :

— Marc, on vient d'emmener Madeleine.

— Qui?

— Madeleine Armont, tu sais bien, mon amie, qui, hier...

Il ne la laissa pas achever. Il ne voulait pas entendre les mots qu'il devinait. Que lui faisait cette femme qu'il n'avait jamais vue? Thérèse ne trouvait-elle pas le matin assez sinistre avec sa brume, sa bise, tout ce à quoi il devenait soudain sensible? Il répliqua brutalement :

— Et alors?

— Comment? Marc, voyons...

Elle était si désemparée par cette réponse qu'elle crut devoir répéter :

— On l'emmène ce matin... Oh! écoute.

Dans le silence, un faible et régulier grincement arrivait jusqu'à eux. Le funiculaire glissait, invisible sous le brouillard. L'irritation d'Oetilé fit onduler tout son corps.

— Il manque, dit-il, un orgue de Barbarie à ta romance.

Tant de férocité dépassait l'entendement de Thérèse. Que lui avait-elle fait pour que sur sa plaie vive il frappât ainsi, pour insulter si résolument à son angoisse suppliante? Elle ne pouvait savoir, — et il ne pouvait l'avouer, — que c'était la peur, née des heures difformes de l'insomnie, qui nourrissait de venin toutes ses paroles.

Dans la chambre résonnait, de plus en plus atténuée, la marche du funiculaire. Même quand sa rumeur se fut éteinte, ils crurent l'entendre encore. Enfin, il n'y eut plus que le silence.

Thérèse enfouit sa figure dans ses mains. En un autre moment, Oetilé, sans doute, eût taché de la consoler. Mais, ce matin, il était trop aigri. Il avait besoin de faire mal aux autres comme il avait mal lui-même et grommela :

— Les larmes maintenant. Ta pièce est bien réglée.

— Je te défends, tu entends, je te défends...

Dans sa révolte, dans son désespoir, il semblait à Thérèse que tout croulait sur elle. Que du moins cette bouche atroce se tût! Mais Oetilé répondit avec calme :

— Ne crie pas ainsi. Les gens normaux dorment.

Comme elle ne répliquait point, il ajouta, révélant malgré lui la cause de son hostilité :

— On voit que tu es guérie.

Ce fut pour Thérèse une lueur de vérité, mais si, quelques minutes auparavant, elle eût pu la détendre, elle ne faisait maintenant qu'attiser son indignation.

— Ah! c'est pour cela, s'écria-t-elle, heureuse de blesser à son tour, que tu n'as ni cœur, ni respect élémentaire des morts. Un peu de fièvre suffit à te rendre inhumain. Comme tu es brave!

Elle avait touché trop juste. Marc sentit que longtemps son orgueil devrait souffrir de cette atteinte. Il s'en voulut mortellement de s'être découvert, mais il en voulut davantage à Thérèse de l'avoir surpris désarmé. Elle, gagnée par les effluves de cruauté qui rayonnnaient de Marc, poursuivait :

— C'est trop facile, tu comprends, ton calme et ton indifférence, quand tu ne souffres de rien. Mais tu n'es pas le seul ici à être malade. Personne n'est aussi lâche, aussi monstrueux que tu l'es.

Maintenant, Marc l'écoutait avec une étrange satisfaction, car chacun de ces outrages lui donnait un droit de plus, et terrible. Thérèse soudain s'en rendit compte. Allait-elle, par sa véhémence, déchaîner l'irréparable? Elle scruta les traits de Marc, croyant qu'elle voulait voir si elle tenait encore à eux, alors qu'elle n'y cherchait qu'une trace d'amour pour elle. Une telle haine y vivait qu'elle trembla.

— Tu as froid? demanda Marc.

Thérèse appelait tellement le miracle qu'elle espéra un instant. Sans doute avait-il discerné que sa violence n'était que la mesure de sa douleur. Il avait pitié. Elle fit un pas vers le lit.

Dans ce mouvement Oetilé vit venir sa revanche.

— Non, non, dit-il avec un geste qui l'écartait, ferme la fenêtre.

Malgré son déchirement, Thérèse se raidit.

— Quoi? dit-elle. Que veux-tu dire?

Elle perçut une hésitation chez Marc, mais ne voulait plus de ménagement. Il fallait qu'il achevât. Elle ne pouvait pas demeurer dans l'incertitude après ce qu'elle avait cru comprendre. Pour savoir, Thérèse usa du seul moyen qui eût prise sur Oetilé.

— Décidément, dit-elle, tu as peur de tout aujourd'hui, même de moi.

Rien au monde n'eût maintenant arrêté Marc. Il répondit en scandant les mots :

— Puisque tu y tiens, écoute : si je vais plus mal, c'est de ta faute. Il y a des excès qui, dans notre état, ne valent rien. Tu m'as compris?

Une balle qui entre dans la poitrine ne fait pas mal au premier instant. Ainsi Thérèse d'abord ne ressentit rien. Elle dit même, poussée par une manière de force d'inertie :

— Alors, comme tu ne voyais que cela en moi, je ne t'intéresse plus.

— Tu me parais logique.

Il était sincère. Sa fatigue, sa fièvre et une honte inconsciente faisaient pour lui de Thérèse un insupportable fardeau. Il avait toutes prêtes des phrases pires. N'importe quelle arme lui paraissait bonne, pourvu que cette femme égarée le laissât.

Il n'eut pas à s'en servir.

Dans sa chambre, Thérèse colla son front contre la vitre embuée par le brouillard.

— Je vais prendre froid, dit-elle tout à coup à mi-voix et comme s'il s'agissait d'une autre malade qu'elle voyait commettre une imprudence.

Elle s'habilla ainsi qu'à l'ordinaire, avec soin. Le jour était venu, mais sans soleil. Le plafond des nuages s'était un peu relevé; il flottait maintenant au ras du *Pelvoux* si près qu'on pouvait presque toucher le ciel de la main. Voyant l'étoffe dont il était fait, son apiéçage et ses coutures, Thérèse ne lui trouva aucun mystère. Plus de mystère également dans la pièce où tout à l'heure régnaient des animaux redoutables et des apparitions. Elle se rappela sa peur comme son dernier souvenir heureux : elle n'avait pas encore vu Marc.

On apporta son déjeuner. Elle mangea debout, car il lui semblait qu'elle ne devait pas perdre de temps. Une tâche urgente l'appelait au dehors. Laquelle? Elle ne se le demandait pas. Sa tête était comme remplie de grosses pierres mal ajustées et à travers leurs interstices serpentaient des pensées étriquées, absurdes. La blanchisseuse, vers midi, devait lui apporter du linge... Elle n'avait plus assez d'épingles à cheveux.

Cette constatation lui fit remarquer qu'elle se coiffait et que sa chevelure ne tenait pas. Elle la tordit avec impatience en nattes grossières. Elle ne devait pas s'attarder. Il y avait quelque chose de trop important à faire au delà de ces murs entre lesquels depuis l'aube elle se débattait comme une bête blessée. Elle sortit tête nue.

Dehors, Thérèse n'hésita point. Elle prit la route qui montait vers le Trou des Diables et le calvaire. Cette route était, moins que les autres, souillée de traces humaines. La neige qui tombait depuis trois semaines avait eu beau refaire chaque jour les chemins qui menaient au village, il y persistait la marque des traîneaux, des empreintes de semelles. Tandis que la piste haute semblait, par sa pureté, conduire vers un blanc désert.

A l'ordinaire, Thérèse la gravissait très vite. Elle savait marcher et, connaissant tous les repères de cette promenade, trouvait le trajet très court. Mais, ce matin, la route était toute changée. Thérèse ne retrouvait aucun de ses jalons familiers, ni l'arbre foudroyé, ni le banc déteint, ni la barrière qui délimitait les pâturages, ni le chalet aux fenêtres clouées, ouvert seulement à la saison clémente.

C'est que la jeune femme avançait, les yeux tendus vers le ciel, comme hallucinée. Elle trébuchait sans cesse. La neige était neuve, n'offrait pas d'appui à ses pieds sans force. Ils y enfonçaient pesamment et, pour les retirer, il fallait à Thérèse un effort immense. Mais elle ne s'en occupait pas, laissant ce soin à son corps qui ne lui appartenait plus. Thérèse, elle, voulait s'élever toujours plus haut, pour rentrer au sein des lourdes nuées que le vent entraînait comme un radeau en détresse, sans en changer la couleur ni la forme. Elle en avait un désir si profond, si élémentaire que, les jambes broyées, elle se fût encore traînée vers elles.

La voûte mouvante reculait toujours. Thérèse sentait bien l'humidité des nuages sur sa figure, sur ses mains, mais la den-

sité, la masse où elle cherchait à s'ensevelir lui échappaient. Cette poursuite la mena au Trou des Diables.

Sur le pont qui couvrait le torrent gelé elle glissa. Elle mit très longtemgs à se relever. A bout de force, elle s'adossa au socle du calvaire. De là, Thérèse promena des yeux étonnés sur ce qui l'entourait. Pourquoi donc était-elle venue? Que s'était-il donc passé? La souffrance de la jeune femme était telle qu'elle en avait oublié l'objet.

Ce n'était pas la mort de Madeleine, ni son départ, ni la cruauté de Marc, ni la rupture qui l'avaient poussée ici. Sa désolation dépassait en ampleur des blessures précises. Se les fût-elle rappelées qu'elles lui fussent apparues comme négligeables et mesquines. Mais sa mémoire affaiblie ne les faisait point repasser devant elle. Thérèse ne se souvenait même plus qu'à cet endroit elle avait pour la première fois parlé à Marc. Tout le passé, tout l'avenir, n'était-ce pas cette gorge sauvage, ce torrent qui semblait tout jonché de squelettes, cette muraille ténébreuse de sapins, si abrupte que la neige ne pouvait y tenir?

Au-dessus de la ravine, le vent coulait avec une rumeur régulière de fleuve sans fin, mais il ne touchait pas à l'immobilité de l'air cerné par les rocs. Thérèse ne songeait à rien, n'éprouvait rien. Elle laissait chacune de ses cellules s'imprégner de néant. Peu à peu ses jambes faiblirent, son corps suivit leur flexion. Elle ne perdit pas connaissance et se retrouva dans la neige sans pouvoir ni vouloir se relever. Ses yeux étaient au niveau de la date gravée sur le granit : 1685.

Une obsession s'empara de Thérèse : elle avait besoin de savoir depuis combien de temps cette croix avait été dressée. Le calcul fut épuisant à faire. Elle se trompait sans cesse, reprenait ses évaluations, dessinait des chiffres sur la neige. Enfin, elle triompha : des hommes étaient venus là et y avaient planté le signe, il y avait deux cent quarante et un ans. Elle répéta ces nombres mentalement d'abord, puis à voix plus haute. Ils lui semblaient interminables à proférer, pleins d'une gravité accablante, révélatrice. C'était comme une incantation de délire pour conjurer tout appel de cette vie où tout n'était que brisure et tourment.

Des choucas passèrent à même le ciel et, voyant cette forme immobile comme un cadavre, vinrent se poser près d'elle. Ils

étaient insolents et noirs. Comme Thérèse remua faiblement, ils s'envolèrent avec des cris aigres.

L'une après l'autre se renouvelaient les nuées toujours pareilles. Le vent, sur la cime des sapins, essayait sa force et ses murmures. Dans la gorge ne bougeaient ni les branches, ni l'air terne, ni Thérèse.

Des bûcherons qui accompagnaient un traîneau de bois la découvrirent. Ils la crurent d'abord évanouie, mais, apercevant ses yeux vivants, l'un d'eux dit avec sollicitude :

— Ce n'est pas un temps pour malades, ma pauvre dame. Votre docteur ne va pas être content.

Thérèse approuva de la tête, essaya de se redresser, mais il lui fallut le secours de bras puissants. On écarta des troncs pour qu'elle pût s'asseoir et on la couvrit d'une houppelande fourrée. Les bûcherons parlaient peu, mais leur présence, le bruit du traîneau, le piaffement du cheval, la chaleur trop vive qui brûlait maintenant les épaules transies de Thérèse la ramenaient à une vague notion des choses.

— Quelle heure est-il? demanda-t-elle soudain.

— Pas loin de midi.

De nouveau le souvenir de la blanchisseuse revint à Thérèse, mais elle eut en même temps la certitude qu'elle ne mettrait jamais le linge qu'on lui apporterait. Par là, elle sut qu'elle allait mourir ce matin.

Elle regarda les hommes qui l'accompagnaient avec une curiosité stupéfaite. Comment ne comprenaient-ils pas que l'on ne pouvait plus vivre après ce qu'elle avait senti au Trou des Diables? Elle essaya de le leur expliquer. Ils hochaient le menton en l'écoutant.

— Oui, oui, ma pauvre dame, dit enfin celui qui avait déjà parlé. Mais où faut-il vous mettre? Au *Pelvoux*? Au hameau?

Tout à coup Thérèse pensa que si elle arrivait jusqu'au sanatorium dans cet équipage, on l'interrogerait, le docteur viendrait, l'infirmière. Or elle ne voulait voir personne. La seule pensée d'un visage inconnu, d'une conversation, lui était intolérable. Elle sauta du traîneau d'un mouvement peureux.

— Je rentrerai seule, dit-elle si farouchement que les bûcherons la laissèrent partir.

Dans le hall il n'y avait encore personne. Pour ne pas subir le regard du groom, Thérèse évita l'ascenseur et, comme

traquée, monta l'escalier en courant. Elle était si lasse qu'elle oublia sa décision de fermer la porte à clé.

Quelques minutes elle resta étendue sans force sur son lit, mais bientôt eut très froid. Elle enleva son manteau imbibé de neige fondue, ses vêtements. Des mois de cure avaient si bien incrusté en elle le souci de protéger sa santé que, résolue à la mort, elle se frictionna d'alcool. Sous la morsure du gant de crin, son corps nu goûta un grand bien-être. Elle se sentit vaillante et pleine de repos, se complut à d'agréables images. Comme Marc allait la regretter! Elle le vit racontant ses remords à Syngie, comme Louvier l'avait fait ce matin à elle. Peu à peu les deux scènes se confondaient et c'était à elle encore qu'Oetilé disait son tourment de ne l'avoir pas comprise.

L'idée lui vint qu'il la verrait après son acte. Elle demanda à la femme de chambre des épingles à cheveux, se coiffa bien. Se rappelant que Marc aimait les femmes légèrement fardées, elle se mit avec beaucoup de soin du rouge aux lèvres. Dans une glace, le contraste de sa bouche ardente et de son visage tout pâle lui plut beaucoup.

Ensuite Thérèse ouvrit le tiroir de sa table de nuit, déboucha un tube qui contenait des pilules soporifiques. La sûreté de son geste l'étonna, car elle était devenue miraculeusement lucide.

— Sans doute, se dit-elle, ai-je plus d'une fois, sans le savoir, songé à ce moyen.

C'était en effet si simple! Une de ces petites boules blanchâtres procurait le sommeil pour une nuit. Le tube entier le donnerait pour toujours. Thérèse versa de l'eau dans un verre, vida les pilules au creux de sa main gauche, les considéra quelque temps. Tous ses gestes étaient ordonnés sans hâte ni hésitation. Autant, sous le calvaire, elle avait été la proie des éléments, autant, en cette minute, elle n'avait plus pour guide que sa volonté. Mais elle ne savait point que c'était là-haut que son destin s'était imposé à elle et qu'il se servait de son intelligence uniquement pour s'accomplir avec plus de certitude.

Thérèse, mesurant les gorgées d'eau pour que le verre lui suffît, avala une à une les pilules. Ayant fait, elle se coucha.

Mais la mort ne vint pas tout de suite comme elle l'avait cru. D'abord elle ne ressentit qu'un léger étourdissement. Tout se déplaçait dans la chambre et le lit la balançait avec mollesse. Elle remuait ses membres, étonnée de les voir lui

obéir encore. Peu à peu ils ne répondirent plus à son appel; seulement, elle ne s'en aperçut point.

Que faisait Marc à cette heure? Sans doute il regrettait de l'avoir chassée et luttait avec son orgueil pour venir chez elle. Bientôt il ne serait plus temps. Elle ne s'en souciait pas. Elle n'avait pas besoin de pardonner, car elle savait maintenant qu'elle ne lui en avait jamais voulu. Elle se sentait débordante de paix, de bonté. Là-bas, sur le versant de l'autre côté de la vallée, se trouvait un petit village à peine perceptible au milieu d'une clairière. Souvent Thérèse avait souhaité y habiter avec un puissant amour. Elle sentait que ce vœu allait se trouver réalisé.

Elle aimait tant ce village que, même lorsqu'elle n'eut plus la force de tenir ses paupières levées, elle le vit encore. Sa tête penchait sur le bord du lit, plus lourde sans cesse et plus confuse. Mais le merveilleux bien-être durait toujours.

« C'est donc si facile? pensa vaguement Thérèse. »

Tout à coup son cœur lui fit atrocement mal. Il semblait que, à coups de marteau, un impitoyable forgeron en voulait changer la forme. Thérèse espéra que ce serait fugitif, que la félicité qui ne s'était pas encore complètement retirée de ses membres allait vaincre la souffrance. Mais celle-ci croissait à chaque instant. Dans son flanc le forgeron s'acharnait, frappait plus fort. Parfois, il s'arrêtait net, et c'était alors une angoisse pire que toutes les tortures. Thérèse eut peur et voulut appeler, mais elle en était incapable. Elle croyait crier au secours, tandis que sa bouche ne s'ouvrait même pas. Cette mort consciente dura une éternité.

A midi, elle entendit la blanchisseuse entrer, un cri, puis le docteur... Des piqûres... des révulsifs... elle ne perdit connaissance que lorsqu'elle fut sauvée.

Le soir, Oetilé apprit la tentative de Thérèse. Il s'habilla très vite, alla vers la chambre de la jeune femme. Mais là, il ouvrit la porte voisine, celle de Stream. Ils burent beaucoup et, pour la première fois depuis qu'il avait appris qu'il était malade, Marc fuma.

XIII

La santé de Marc se raffermit rapidement. Le docteur lui démontra même que cette crise légère avait été propice et qu'il pourrait quitter le sanatorium aux premiers jours de l'été. Mais, de cette alerte, il resta à Marc une inquiétude qui lui fit observer un repos complet pendant une semaine. Il la passa sur la terrasse, le soleil étant revenu.

Après les chutes de neige, après l'informe amas de brumes et de blancheurs douteuses qu'avaient composé le ciel, les montagnes et la terre, ce fut pour Marc comme une résurrection. Jamais il n'eût supposé que les variations du temps pussent régir avec tant de violence les états d'âme. Il se rappela qu'à Paris il tenait pour inférieurs les hommes qui en subissaient l'action, que lui regardait le ciel uniquement pour savoir s'il fallait mettre un manteau de pluie. Que cette curiosité pratique était loin de la désolation ou de la reconnaissance qu'il éprouvait maintenant, selon qu'il voyait la montée implacable des nuages ou la pureté légère de l'air!

Fallait-il condamner cette sensibilité imprévue? Selon ses règles anciennes, certes. Mais Oetilé s'aperçut qu'il l'écoutait sourdre en lui avec plus de tendresse que de honte. Il en fut tout désorienté, car c'était comme une trahison envers lui-même. Il la mit sur le compte d'un ébranlement nerveux, causé par la recrudescence de sa maladie et les heurts de sa liaison avec Thérèse. A elle, Marc s'interdisait de songer. Les premiers jours qui avaient suivi le geste de la jeune femme, il n'avait pu se résoudre à la voir. Il la savait délirante et n'osait l'approcher. Puis, une gêne lui était venue. A mesure que le temps passait, il se sentait plus coupable de cet éloignement, mais aussi plus embarrassé de le rompre. Il s'accoutuma ainsi à l'idée que c'était une aventure terminée et, comme il n'admettait point que l'on pût avoir des torts véritables envers une femme qui demandait trop, il éprouva un soulagement secret à se dire que toutes ces scènes, ces larmes, ces réconciliations et ces étreintes épuisantes avaient pris fin.

Il allait retrouver son égoïste équilibre. Une vie réglée, des plaisirs sains comme ceux de la marche ou de la table, consolideraient sa santé. Quelques mois encore et il quitterait à jamais

cette prison où, à l'exemple de tant d'autres, il avait failli laisser corrompre sa force et sa ferme vision de la vie. Il pensait avec dégoût au poker misérable où il s'était acharné contre un gamin, à la douceur débilitante qu'il avait aimée le soir du réveillon près de Thérèse, au déjeuner avec Louvier, à l'ivresse d'esclave qu'il était allé mendier chez Stream, à la terreur animale qui l'avait saisi en entendant grincer le funiculaire qui emmenait le corps de Madeleine.

Que de lâchetés, que d'abjections! Si, vraiment, il ne restait d'elles qu'un peu de friabilité aux aspects de la nature, il n'y avait pas de quoi s'inquiéter. Marc ne voulait pas voir que c'était là pour lui le commencement d'un ordre nouveau, qu'une porte venait de s'ouvrir qu'il ne pouvait plus refermer et par où le passage se trouvait livré à tout un monde inconnu. Il avait si étroitement construit son équilibre que tout en lui se tenait. Une pièce de la charpente se détachant menaçait l'édifice entier.

Il s'en aperçut dès qu'il recommença de vivre. Au jardin d'hiver, au restaurant, il remarquait les vides. Sur les visages, il savait déchiffrer la défaite des tissus, l'angoisse qui l'accompagnait. La tristesse des parents qui habitaient avec des malades le frappa. Il fut ému de voir arriver par le train du dimanche des enfants que des jeunes femmes serraient contre elles avec emportement, sans oser les embrasser.

Ce ne furent d'abord que des chocs sourds, automatiques. Bientôt, ils le blessèrent comme d'aigres traits. Il s'en irrita. Puisqu'il ne pouvait en rien secourir ces infortunes, pourquoi s'en préoccuper? N'était-ce pas une sensiblerie haïssable?

Oetilé essaya de considérer la vie du *Pelvoux* avec les yeux qu'il avait en arrivant. C'était pourtant le même air de luxe, d'insouciance, les mêmes figures qui semblaient reposées, les mêmes fleurs sur les tables, le même orchestre. Mais, à présent, Marc, trop clairvoyant, perçait le masque. Il ne pouvait plus oublier que ces gens qui riaient, jouaient, flirtaient, iraient tout à l'heure regagner leur terrasse pour y défendre leur vie, qu'ils économisaient leurs mouvements, leurs paroles, qu'un impitoyable rappel suivait toute imprudence et qu'ils étaient plus prisonniers de leurs corps amoindris que du sanatorium lui-même.

Que lui rappelait donc cette existence où la mort sans répit

insinuait son mufle? N'était-ce pas le front?... Sans doute rien, apparemment, n'était semblable. Là-bas, la tranchée, la vermine, ici tout le confort. Là-bas, des hommes ensauvagés et le vol ululant des obus; ici, le raffinement, l'amour et la douce mitraille de la neige. Là-bas, les brancardiers; ici le funiculaire. Mais quoi! sur l'Yser ou à Verdun, l'on ne pensait pas tout le temps à la balle qui frappe. La vie s'organisait dans les boyaux, les abris. Il y avait des amitiés, des joies, le repos. Quand on emportait un camarade, c'était comme par hasard. On y songeait un peu et l'on se remettait à la tâche d'exister... N'en allait-il pas de même au *Pelvoux*? Si la forme de vie et de mort y était différente, le rythme profond était le même dans ce cirque abrité que dans les petits postes.

Cette découverte frappa Oetilé. Comme il se dirigeait suivant une logique sans complexité, mais impérieuse, comme ses règles morales étaient réduites, mais catégoriques, comme il avait un sens du devoir canalisé étroitement, mais d'autant plus fermement, une vérité obligatoire s'imposait à lui, dont il demeurait étourdi. Ces gens qui l'entouraient, il n'avait plus sur eux droit de dédain ni même de négligence. C'était des camarades comme ceux des relèves, comme ceux des attaques.

Camarades! Aucun mot autant que celui-là n'avait d'empire sur Marc. Sa sonorité même répondait à tout ce qu'il aimait : la simplicité, la rudesse, les coudes francs et la pudeur dans l'affection. Et ce mot-là qu'il n'appliquait qu'à des corps guerriers et des âmes solides, il devait en étendre le bénéfice, le miracle, la sauvegarde à ces hommes qu'il avait jugés jusque-là les bâtards de la vie! C'était impossible. Il fallait s'arrêter sur ce chemin, il le fallait à tout prix.

Car, maintenant, une assimilation plus étrange encore se faisait. Toute existence était un combat, plus ralenti sans doute, plus veule, plus secret que celui des charges et des tirs de barrage, même que celui du *Pelvoux*, mais un combat tout de même, contre la pauvreté, la souffrance, la misère d'être seul, et, en définitive, contre la mort. Mais alors, là aussi, tous les hommes devenaient des camarades qu'il fallait épauler? Et les femmes, race pleureuse, impure, vainement agitées, misérablement suppliantes?

Marc était sur sa « cure » lorsque ces questions l'assaillirent de leurs flèches pressées. Il n'en put supporter les pointes

pénétrantes. A qui s'adresser dans ce désarroi sans nom? Stream? Mais il ne lui offrirait qu'un gobelet de whisky. Lemerre? Un enfant. Marc songea à un jeune lieutenant taciturne qui avait été tué à ses côtés et alla chez Syngie, sans s'apercevoir qu'il avait recours à l'une de celles contre qui, précisément, il voulait défendre son intégrité.

La jeune femme le reçut avec ennui. Elle était dans un abattement profond, ne pouvant se débarrasser d'une bronchite qui menaçait son poumon valide. Pour l'oublier, elle vivait de plus en plus dans son univers de rêve. La présence d'Oetilé venait rompre un enchantement péniblement acquis. Mais au visage de son beau-frère elle devina qu'il avait besoin d'elle. Aussitôt son attention s'émut.

Ce fut en vain. Marc avait déjà retrouvé son orgueil. Le ridicule de sa démarche le torturait. Il parla de choses indifférentes, mais la colère et un secret effroi donnaient à sa conversation une tension singulière. Syngie l'observait. Elle ne connaissait rien de sa vie intérieure, mais elle avait une intuition naturelle que la solitude avait rendue divinatrice. Elle ne s'appliquait pas à comprendre les sentiments des autres, ils se transvasaient obscurément en elle.

— J'ai une visite à faire, dit Syngie tout à coup. Vous allez m'accompagner?

— Avec plaisir, accepta Marc qui préférait tout à l'humiliation de cet entretien.

Mais au malaise qui l'envahit dans la chambre de Michelle, il jugea qu'il avait eu tort de suivre sa belle-sœur. Il n'avait de la petite qu'un souvenir assez confus et déplaisant, celui du dîner où elle avait été un poids mort. Il la retrouvait couchée, plus laide, avec des yeux plus grands.

Elle avait peur de lui, c'était visible, et il restait muet. Syngie, que Michelle regardait avec adoration, essayait bien de faire parler Marc. Mais quel lien pouvait le rattacher à cette enfant timide, hébétée ?

Il était plein d'exaspération contre lui-même. Cette journée était la plus stupide de son existence : des raisonnements inadmissibles, un élan de lâche vers une femme, et, pour tout couronner, cette visite. Gêné, furieux, il chercha une contenance. Bien qu'il ne fumât plus, il avait conservé un briquet de guerre. C'était, en cuivre doux, admirablement travaillé, un

singe dont la queue et la langue étaient figurées par la même mèche d'amadou. Il le sortit de sa poche et, machinalement, se mit à l'allumer. Une étincelle brilla dans la bouche du jouet.

— Regardez, Syngie, regardez, murmura Michelle.

Surpris de cette voix passionnée, Marc considéra la petite. Ses yeux en rencontrèrent d'autres, immenses, et pleins d'une avidité ingénue.

— Le voulez-vous? dit-il.

Sans répondre, elle tendit la main.

Mais à peine eut-elle pris le briquet que Marc en éprouva un regret mortel. C'était le cadeau d'un artisan en fer près duquel il s'était battu deux ans. Il venait de commettre un sacrilège. Mais surtout, surtout il était épouvanté du sentiment invincible qui, devant ce regard, l'avait saisi et contraint. Il lui semblait que sa poitrine portait encore une trace de feu. Non, il ne voulait plus laisser pénétrer en lui des forces aussi déchirantes.

— Attendez, dit-il à la petite, je vais vous montrer comment on s'en sert.

Elle lui rendit le jouet. D'un mouvement de ses doigts puissants, il le tordit, le cassa.

Syngie eut peur de l'égarement qui se marqua sur le visage de Michelle, plus encore de la figure de Marc. Elle eut un mouvement d'indignation, mais comprit aussitôt qu'il ne fallait point que Michelle pût croire à tant de férocité.

— Vous êtes toujours aussi maladroit, dit-elle à Marc.

Il voulut protester et n'osa point.

XIV

Des trompettes de nacre semblèrent annoncer le printemps précoce et brutal.

Du ruissellement continu des pentes, de la neige qui, bulle par bulle, crevait au soleil, des sapins qui tout à coup sentaient la résine, de l'air dilaté, du bruit des roues succédant aux traîneaux silencieux, du vol et des cris plus francs des moineaux, de tout cela montait un arome frais et sensuel. Quelque chose de neuf, de fort et de trouble avançait sur le monde.

Mais ce réveil puissant de la terre et de l'espace, ce visage de fête et d'ondée apportaient aux malades d'épuisantes

délices. Il y avait de la mort dans cette joie. La saison qui faisait à l'univers une moelle nouvelle, jonchait son sillage triomphant d'écorces inutiles et de corps trop usés.

Au début de mars, le docteur Albert écrivit aux parents de Pierre Lemerre. Il les priait de venir, mais de dire à leur fils qu'ils voulaient simplement le voir.

Leur ami, Robert Desfeuilles, qui devait voir sa femme, les accompagna.

Quand M. Lemerre quitta le cabinet du docteur, rien en lui ne pouvait montrer qu'il venait d'entendre condamner son fils. C'était un grand homme glabre, de mouvements encore vifs, au visage volontaire et secret.

— Ce n'est rien, dit-il à sa femme anxieuse. Pierre a eu une alerte qui a inquiété le médecin. Maintenant, il est rassuré, mais comme l'enfant tenait à nous voir, le docteur n'a pas voulu nous décommander.

Elle le crut, ainsi qu'elle avait fait toute sa vie et, dans son contentement, se mit à rire avec nervosité. Lui, se retourna d'un bloc comme pour examiner les gens qui passaient.

Marthe, elle, ne se méprit point à cette brusque arrivée. Dès qu'elle fut seule avec son mari, elle demanda :

— Perdu, n'est-il pas vrai ?

— Qui ?

— Mais Pierre.

Robert Desfeuilles s'étonna un peu de l'intensité de cette angoisse. Il réprouvait que l'on pût la montrer pour quelqu'un qui ne touchait pas au cercle de la famille, mais comme il plaignait profondément sa femme de la vie qu'elle était obligée de mener, il ne lui en voulut point de ne s'être pas inquiétée d'abord de ses enfants. Pour ménager Marthe, il mentit.

— Mais non, dit-il, tu t'affoles inutilement. Les Lemerre avaient l'intention de voir leur fils ce mois-ci. Comme il n'allait pas très bien, ils ont pressé leur voyage, voilà tout.

Il avait une voix bien posée, monocorde, en harmonie avec son large front un peu chauve, la bonté mesurée de son sourire. Ses traits plus jeunes ne ressemblaient en rien à ceux du père de Pierre, mais le sens du devoir et une profession identique y avaient marqué des rides aux mêmes endroits.

— Et combien de temps vont-ils rester ici ? reprit Marthe.

— Je ne sais pas au juste.

— Tu vois bien.

— Mais quoi?

— M. Lemerre n'est pas homme à rester indécis sur la date de son retour. C'est qu'il attend...

Elle n'acheva pas, effrayée du mot qu'elle allait prononcer. Son mari écoutait avec une surprise grandissante l'âpreté, le frémissement de sa femme si réservée à l'ordinaire

— Comme tu es nerveuse! dit-il avec douceur. Tu ne veux pas savoir les nouvelles de la maison?

Marthe eut le sentiment d'avoir commis une faute et le besoin de s'en excuser.

— C'est que tu ne l'as pas vu fondre, dit-elle, c'est terrible. Alors, dis-moi, Jacques doit être un grand garçon, tout à fait.

Robert Desfeuilles l'embrassa sur les cheveux et se mit à raconter. Mais, tout en suivant cette voix unie, Marthe épiait les moindres bruits du *Pelvoux*.

Pierre Lemerre, depuis qu'il avait reçu leur lettre, attendait ses parents avec une impatience dévorante. Dans sa faiblesse et sa fièvre, plus aiguës chaque jour, cette arrivée était le centre de toutes ses pensées. Il l'attendait comme le commencement d'un ordre neuf, comme la fin de cette crise dont le docteur lui annonçait patiemment qu'elle se terminerait bientôt. Car il avait beau sentir sa force fuir par mille pores, et le printemps lui entrer dans la poitrine comme un grand soc merveilleux et terrible, il avait beau avoir étudié, dans les livres et sur d'autres malades, la marche que l'on n'arrête point, Pierre ne pouvait pas croire qu'il allait cesser de vivre. Tout se refusait en lui à cette acceptation : ses espoirs, sa jeunesse, le souvenir d'avoir déjà échappé à la mort et surtout une attente qu'il ne pouvait définir.

Il fut pourtant saisi de la surprise épouvantée qui, à sa vue, défigura le visage de sa mère.

— J'ai tellement changé? demanda-t-il.

— Mais non, pas du tout, répondit tranquillement M. Lemerre. Un peu maigri, voilà tout. Tu sais bien que maman juge la santé au poids.

Ces paroles eurent pour effet de rassurer la mère aussi bien que le fils; la conversation s'engagea, paisible et natu-

relle. D'abord, Pierre fut heureux. Ses parents lui apportaient l'atmosphère où il avait grandi et qui lui était indispensable : la dignité, le travail, le devoir, l'anneau serré de la famille. Il aimait la façon sobre dont son père parlait, le pli sévère et serein de sa bouche. Il écoutait avec joie Mme Lemerre lui dire les succès au barreau de son frère aîné qu'il admirait. Mais, à mesure qu'avançait le matin, son bonheur se fêlait. Pierre avait le sentiment d'un vide, d'une tristesse de plus en plus absorbante. Il crut que le rappel d'une vie si pleine, si active, lui faisait mal, alors qu'il demeurait en marge, comme jeté par-dessus bord. Mais ce n'était pas cela, puisqu'il demandait avec un intérêt passionné de nouveaux détails.

Que lui manquait-il donc ? Qui occupait, à l'ordinaire, dans cette chambre, la place que la présence chérie de ses parents ne pouvait remplir ? Comme sa fièvre intense était, le matin même, tombée brutalement, il était trop exténué pour fixer son attention sur un problème aussi mystérieux et le résoudre.

A l'heure du déjeuner, on lui servit du bouillon avec des œufs battus. Il en avala quelques gorgées et le repoussa avec dégoût. Épuisé par cet effort, il laissa retomber sa tête sur l'oreiller, ferma les yeux. Sa mère prit la cuillère et, très doucement, la porta à la bouche de Pierre. Il murmura :

— Non, non, ma petite Marthe, vous voyez bien que je ne peux plus.

Mme Lemerre regarda son mari, mais, depuis qu'ils étaient arrivés, elle ne parvenait pas à rencontrer ses yeux.

— Allons ! un effort pour moi, Pierrot, pria-t-elle.

A cette voix, le malade eut un faible tressaillement de surprise. Il souleva ses paupières : un bon et vieux visage était contre le sien. Une sorte de colère passa dans les prunelles décolorées du jeune homme. Cette figure empêchait qu'une autre, dont il avait besoin, fût là.

— Laisse-moi, dit-il durement. Tu ne sais rien faire.

D'aucun de ses enfants Mme Lemerre n'avait entendu un ton pareil. Elle se retourna avec presque autant d'indignation que de souffrance vers son mari. Il lui fit un signe d'apaisement et dit :

— Ne mange pas si tu n'as pas faim, mon chéri.

Jamais Mme Lemerre n'avait connu tant de douceur à cette voix.

A la même heure, Marthe interrompit tout à coup Robert Desfeuilles.

— Il faut que j'aille, dit-elle machinalement.

— Où ?

— Chez Pierre. Il ne mange rien sans moi.

— Il a ses parents, voyons.

— C'est vrai, murmura-t-elle.

Il continua de parler de ses affaires, de leurs amis, de tout ce à quoi, d'ordinaire, elle prêtait un intérêt si vif. Mais elle ne l'entendait plus. Une inquiétude la tourmentait, qui la rendait insensible à tout le reste.

— Non, Robert, il faut que j'aille tout de même, dit-elle. Ils ne connaissent pas ses habitudes. Il va encore s'affaiblir.

Il hocha la tête comme devant une maniaque et répondit sans changer de voix :

— Tu ne peux pas faire cela. Ils t'en voudraient. C'est la moindre des choses de les laisser ensemble.

Le regard que Pierre avait adressé à sa mère, Marthe l'eut pour son mari. Mais si forte était chez le jeune homme et chez elle la répugnance pour les entraînements défendus, qu'ils ne comprirent pas encore qu'ils s'aimaient.

Pourtant, vers le milieu de l'après-midi, Marthe n'y put tenir. Elle devait aller dans cette chambre que, depuis trois semaines, elle ne quittait presque pas. Un appel trop fort en venait.

— Écoute, mon ami, dit-elle. Tu devrais distraire un peu les Lemerre. Emmène-les en promenade. D'ailleurs, ils fatiguent leur fils, c'est l'heure de la cure. Je resterai avec lui, j'ai l'habitude.

Robert Desfeuilles trouva la proposition naturelle. Marthe parlait enfin un langage qu'il entendait. Mais à ce moment on annonça les parents de Pierre.

— Nous l'avons laissé un instant, dit M. Lemerre avec un peu trop de raideur. Il a besoin de se reposer.

— Je vais voir s'il ne veut rien, dit obstinément Marthe.

Elle sortit, bien que, se cachant de sa femme, M. Lemerre eût fait le geste de la retenir. Enfin elle allait voir Pierre seule. Elle ne dirait rien, lui non plus, mais elle trouverait dans ses yeux la reconnaissance dont elle avait besoin.

Comme elle arrivait à sa chambre, un éblouissement l'arrêta.

Une haute forme noire franchissait le seuil, fermait la porte.

— Le père Garric, balbutia Marthe, et elle resta écrasée contre le mur.

Elle ne sut jamais combien de temps elle attendit. Derrière la cloison se passait un acte si solennel qu'elle était sans pensée. Mais, quand elle revit le prêtre, elle s'élança.

— Pierre, Pierre dit-elle. C'est une précaution, cela ne veut rien dire.

Il ne l'entendait pas, ses paupières restaient fermées. Une idée terrible traversa Marthe. Déjà?

Mais non, la poitrine du jeune homme se soulevait très haut. Marthe tira les rideaux et, dans cette obscurité qu'elle avait faite plus pour cacher son geste que pour protéger Pierre, lui embrassa les yeux... Des pas dans le couloir... elle se redressa. M. Lemerre parut.

— Ma femme ne se doute de rien, murmura-t-il avec accablement. Mais comment faire? Elle est si nerveuse!

— Tu vois, dit-il à Mme Lemerre qui entrait, rien n'est arrivé. Il dort.

Ils restèrent dans la pénombre, seuls avec ce fils qu'ils ne voyaient presque plus. Le temps passa. Ils ne parlaient point. Parfois, lorsqu'un sifflement pénible venait de l'oreiller, Mme Lemerre faisait un mouvement vers le lit mais son mari aussitôt l'arrêtait. Elle comprenait mal ce long sommeil et que M. Lemerre, si actif, se crût forcé de rester là. Mais, habituée toute sa vie à obéir, elle ne demandait pas d'explications. Comme le voyage l'avait fatiguée, elle se laissa aller à une somnolence légère.

Alors, M. Lemerre s'approcha furtivement de Pierre et se mit à lui caresser les cheveux, le front. Sa main osseuse tremblait sur cette chair qui était la sienne, pour laquelle il ne pouvait rien. Tout à coup il sortit.

Plus d'une fois, ce soir-là, on vit dans le couloir un homme très haut, qui marchait à grands pas en comprimant ses mâchoires entre deux poings serrés.

Beaucoup plus tard, Mme Lemerre se réveilla, inquiète. Il lui avait semblé sentir une passante dans la chambre. Mais elle ne vit que son mari immobile dans un fauteuil. Elle regarda son fils et trouva fixé sur elle des yeux qui semblaient de verre.

Le soir n'avait pas calmé la fièvre de Marthe. Elle avait simulé une lassitude accablante pour éviter de parler et surtout d'écouter la voix sans nuances qui, d'habitude, lui était chère. Robert Desfeuilles avait pris un livre. C'était le volume des *Essais* que Marthe avait lu si souvent à Pierre.

— Il faudra que je le demande à ses parents, pensa-t-elle.

Mais elle s'en voulut de cette anticipation funèbre. Elle n'avait pas le droit de s'abandonner au désespoir. Croyante, elle devait attendre un miracle : n'avait-elle pas entendu dire que, souvent, après la confession suprême, les malades allaient mieux, que, parfois même, ils guérissaient ? Mais ce livre dans les mains de son mari lui faisait mal.

— Le bruit des pages me fatigue, dit-elle.

Il répondit avec inquiétude :

— Tu as les nerfs tout à fait dérangés, ma chérie. Je ne sais pas s'il ne vaudrait pas mieux que tu partes d'ici.

— Non, par pitié, s'écria-t-elle, comme s'il avait voulu l'emmener tout de suite.

— Calme-toi, calme-toi, je ferai ce que tu voudras, après avoir consulté le médecin bien entendu.

— Robert, écoute, écoute...

Elle lui avait enfoncé les ongles dans les paumes et ses lèvres restaient béantes comme si elle ne pouvait plus respirer.

Un cri de femme, un cri de surprise meurtrière, un cri d'assassinat, venait de traverser les cloisons et les portes. Robert Desfeuilles, légèrement pâli, murmura :

— La malheureuse ! Elle n'était pas prévenue.

Marthe ne disait rien. Il lui semblait que, si elle prononçait un mot, elle allait livrer le secret qui s'était enfin découvert à elle. Elle aimait Pierre. Elle l'aimait. Ce mot dont elle n'avait subi jusqu'alors ni le sens, ni la loi, le voici qui l'écrasait de ses ténèbres et de sa flamme. Elle aimait Pierre. Ce cri avait été son cri, plus profond, plus déchirant encore que celui de la mère. Rien au monde ne pouvait égaler son regret, son épouvante et sa funeste félicité. Car un instant elle fut heureuse d'un si dévorant bonheur qu'elle faillit en délirer. Que de joie aiguë, que d'indicibles chansons dans son corps ! Et quelle spirale de glace et de feu ! Elle avait à la gorge un nœud qui, s'il ne se déliait pas, allait la tuer. Soudain elle s'affaissa, avec des plaintes stridentes.

Quand elle reprit conscience, elle vit penché sur elle le visage de son mari. Il était si inquiet, si bon, qu'il la soulagea. Depuis des années, elle avait l'habitude de penser à lui aux heures difficiles. Elle lui sourit.

— Ne bouge pas, ma pauvre chérie, dit-il... je comprends, c'est atroce.

Elle se souvint. Une expression d'égarement passa sur ses traits. Elle aimait Pierre et il était mort. Elle eut besoin de partager son désespoir avec cet homme attentif et calme. Marthe prit les mains de son mari, mais, au moment où elle allait parler, rencontra un regard si limité qu'elle ferma les yeux. Qu'allait-elle dire? Son sentiment pour Pierre? C'était impossible et le reste n'importait point. Confier à Robert un amour coupable? Il se révolterait, avec raison. Raison? Certes, on devait tout à son mari. Le foyer était la borne des passions. Mais pourquoi donc ne se sentait-elle pas criminelle? Oh! ce front jeune, cette ardeur, cette voix surtout, cette voix diverse, tantôt exaltée, tantôt repentante et toujours nourrie de feu intérieur, — elle avait le droit... Mais alors, toutes ces règles, toutes ces fermes exigences qu'elle n'avait qu'à ouvrir les yeux pour reconnaître en l'image de Robert?

Elle n'essaya pas de démêler un si trouble écheveau, mais elle sentit que de cette mort était né en elle quelque chose de vaste et de miséricordieux qui ne connaissait plus de barrières.

Le cri de Mme Lemerre, Marthe n'avait pas été la seule à l'entendre. S'il avait ému le *Pelvoux* tout entier, nul, autant que Stream, n'en avait tremblé.

A lui aussi, le printemps, de son glaive étincelant et vierge, portait le dernier coup. Son immense corps, qui avait été si agile, il était incapable d'en user sans aide. Chaque aspiration était un supplice. Il n'avait pas le bénéfice d'une seconde d'inconscience, car l'alcool entretenait le jeu de sa pensée, et cette pensée, sans répit, revenait se buter, stupide, impuissante à l'éviter comme à le franchir, sur le même obstacle : la fin.

Or Stream avait une peur misérable, animale, de l'insondable qui approchait. Lui qui, sur les champs d'aviation, étonnait par ses folies, qui cherchait le combat avec amour et qui, là-haut, eût accepté la mort comme une camarade, éprouvait dans son lit, devant la sournoiserie du mal qui le rongeait len-

tement, devant la désagrégation perfide de ses muscles, une épouvante qu'il n'arrivait pas à réduire. Depuis le jour déjà lointain, où un avertissement intérieur lui avait fait sentir qu'il cédait, feinte était son insouciance et feint son courage.

Il savait que l'alcool le condamnait sans merci. Il avait voulu cesser de boire. Mais la terreur l'avait assailli comme une hyène. Il fallut doubler, tripler la dose pour étouffer ses grincements. Dès lors, il ne résista plus et chaque fois que la peur montait, il l'assommait à force de whisky.

Vint une heure où le baume vénéneux fut impuissant.

Il se souvenait de cette nuit, la précédente, avec une si profonde terreur, qu'il en perdait le souffle. Et voici qu'une autre, pareille, s'annonçait. Et, tout à coup, ce cri.

Il avait fait mettre à portée de sa main une cruche de gin, le whisky n'étant plus assez brûlant, car il n'avait plus la force de remplir un verre. Il l'approcha péniblement de ses lèvres et avala tout ce que sa bouche pouvait contenir. Un peu de liquide se répandit sur les draps. Il huma son odeur violente avec avidité, mais la note suraiguë persistait dans son oreille. Il ne se trompait pas sur la nouvelle qu'elle portait : c'était un hurlement à la mort. La mort... Il la voyait jaune et pleine d'horribles trous... La cruche fut de nouveau à sa bouche.

Il se trouva mieux. Il n'avait plus, fichée au milieu de sa chambre, cette borne damnée dont il croyait sentir la consistance. Son regard fit le tour de la chambre. Depuis sa dernière rechute il avait fait placer son lit dans un coin, pour qu'il pût tout observer, car il lui semblait sans cesse qu'un intrus voulait s'introduire. Il avait veillé à ce que l'on calfeutrât toutes les fentes des portes, des fenêtres. Quand la clé n'était pas à la serrure, cet orifice tourmenté ne lui laissait pas de repos. Ce soir, tout paraissait en ordre. Mais il tressaillit. Pourquoi les rideaux ne se croisaient-ils pas complètement? Quelqu'un, par là, pouvait glisser. Il sonna, commanda brutalement de réparer cette faute.

Cependant la paix qu'il avait si difficilement acquise ne revenait pas. Il but et but encore. Il était ivre, mais son cerveau n'en travaillait qu'avec plus de rigueur. Il n'y avait plus de salut à espérer. Il ne quitterait son lit que pour la terre et ce serait bientôt, cette nuit peut-être. Cette nuit même, sûrement. Comment cela viendrait-il? Prenait-elle à la gorge? Écrasait-elle

le cœur? Ou était-ce pire encore, quelque chose d'innommable, une étreinte si sordide que les hommes ne la pouvaient imaginer?

Oh! une balle au front, une belle et luisante balle, un avion en flammes, mais pas cette marche feutrée qui rampait le long de sa poitrine. Peut-être, la mort c'était des milliers de larves? Pourquoi la vouloir une, sûre d'elle-même et suffisant seule à son ouvrage?

La cruche de gin était vide quand Octilé vint chez Stream, mais les yeux du moribond étaient sans voile.

Marc avait pris l'habitude, chaque soir, de rendre visite au pilote. Il s'était aperçu peu à peu que Stream était le seul malade auquel il tînt dans le sanatorium. Il l'aimait d'avoir bien fait la guerre et, dupe comme tout le monde, admirait sa tranquillité.

— Vous avez meilleur air, ce soir, dit-il.

Avec un ami dans la chambre, il était plus facile à Stream de porter son masque.

— Une goutte de gin, proposa-t-il faiblement.

— Non merci, je n'ai pas votre entraînement.

— Alors, remplissez ma cruche.

Le pilote avait une voix faible, mais assurée, un visage paisible. Après l'avoir entretenu quelques instants, Octilé se leva. Alors il entendit pour la première fois la plainte qu'il devait subir tout le long de cette nuit :

— Non, non, pas encore.

Stream n'avait plus le courage de simuler et, à cette capitulation, ils sentirent tous deux que la dernière défaite était proche. La surprise, la pitié, la tristesse et l'effroi se disputaient le cœur de Marc. Il n'en laissa rien paraître et répondit, tâchant de ne pas voir les traits abâtardis de Stream :

— Mais je resterai tant que vous voudrez, mon vieux.

— J'ai peur, si peur!

Marc dit avec beaucoup d'entrain :

— Voulez-vous que je vous raconte un coup de poker, vraiment dur?

Il commença son récit du plus loin qu'il put, l'entourant en chemin de mille détails inutiles. Il ne voulait pas de pauses, il ne voulait pas que Stream lui livrât des craintes que personne n'était en mesure de calmer. Celui-ci ne l'écoutait pas. Que pouvaient lui faire ces carrés et ces couleurs royales, ce jargon dont il ne saisissait plus l'intérêt? Mais la présence de

Marc, la chaleur miraculeuse de son corps, le bruit si beau des paroles humaines, voilà ce qui importait.

Elle s'écartait, peureuse, celle qui se nourrit de silence, de froid, et d'ombre.

Oetilé, malgré tous ses efforts, dut achever, et le regard de Stream, qui ne le quittait pas, lui fut un tourment.

A dix heures, il crut pouvoir le laisser. L'infirmier de nuit venait prendre sa garde.

— Allez vous-en, cria Stream, vite. Pas de lugubre chose blanche comme vous chez moi.

Oetilé comprit qu'il lui faudrait veiller jusqu'au matin.

— Je vous remplacerai, dit-il à l'homme interdit.

Il acceptait cette tâche, sans contrainte, sans étonnement même de risquer un peu de sa santé pour un étranger. Ce qui le préoccupait, c'était de savoir comment il pourrait distraire Stream. Ne trouvant rien, il proposa :

—Voulez-vous un peu de morphine? Le repos vous fera du bien.

— Non, non.

A son accent, Marc devina qu'il redoutait de se laisser surprendre. Il n'insista point, mais Stream eut peur qu'Oetilé, à bout de forces, s'en allât ou s'endormît. Il se mit à parler. Sans lien ou plutôt selon d'étranges associations que lui inspiraient son épouvante, son épuisement et le gin.

Des cottages anglais, des bungalows de l'Inde, des hangars pour avions, des garages, tels furent les lieux où il entraîna Marc désemparé. Mais tous ces endroits étaient clos. L'obsession qui lui avait fait obturer sa chambre régissait les discours de Stream. Cet homme qui, plus que nul autre, s'était gorgé d'espace et de vent, choisissait, à l'heure de sa fin, tout ce qu'il avait connu de surfaces limitées et défendues par des murs. Il revenait sans cesse sur leur épaisseur, leur solidité, en comptait amoureusement les moellons et les poutres.

Il ne s'arrêtait que pour boire, et Marc attendait avec impatience ces haltes, car elles desserraient l'étau où il lui semblait que Stream l'étranglait. Tandis que la nuit avançait, le pilote réduisait davantage l'étendue que lui accordait son délire. Il décrivait maintenant des caves. Il les voulait étroites, basses, en béton et gonflées d'éclatantes lumières... Peu à peu sa voix décrut. Il se fit un étonnant silence.

Marc, hanté par un désir poignant de grand air, ouvrit avec

mille précautions la fenêtre. La nuit déjà pâlissait. Un grand souffle qui élargissait la vie montait des profondeurs. Oetilé demeura de longues minutes devant la face obscure du printemps.

Un murmure le fit se retourner :

— Le matin, le soleil,... je veux les voir.

Stream revenait des limbes sans fond, lucide. Et il se disait que, s'il tenait jusqu'à l'aurore, il aurait tout un jour devant lui. Sa figure était telle que Marc songea à faire venir le docteur. Il ne put s'y résoudre. Une secrète assurance lui disait qu'il valait mieux que tout s'accomplît sans inutiles soins.

Il tira les rideaux et répondit à Stream :

— Patience. Tout cela va venir bientôt.

— Alors, donnez-moi la cruche. Je ne peux plus moi-même.

Le soleil parut, mais au lieu de la résurrection qu'il en espérait, Stream sentit une chappe affreuse sur ses mains, sur son cou.

— Je ne veux pas, je ne veux pas, balbutia-t-il.

Ce fut comme une supplication lamentable. D'un murmure qui toujours allait s'affaiblissant, il répétait :

— Je ne veux pas, je ne veux pas.

Un rictus de mendiant était sur son visage.

Marc, pourtant, suivait cette agonie avec avidité. Jamais il n'avait senti aussi transparente, aussi palpable, la découverte de l'éternel secret. Cette lutte désespérée entre la vie et la mort réduisait sans cesse la marge impénétrable, approchait d'un moment aigu qui allait lever le grand voile.

A mesure que les lèvres de Stream articulaient avec plus de peine, Oetilé se penchait davantage sur elles.

C'était l'instant liminaire qu'il fallait saisir... Il venait, il venait. Voici que Stream tressaillait de toutes ses fibres. Ses yeux, d'épouvantés, devinrent attentifs. Marc, tout frissonnant, riva les siens sur la bouche entr'ouverte.

Un souffle lui parvint : — Et c'est tout...

Sans qu'il pût discerner si ce souffle était un vaste apaisement ou quelque déception immense.

Le visage de Stream était très sévère et très beau.

XV

Après la fin de Stream, on ne vit Oetilé nulle part. Il ne quittait pas sa terrasse. On eût dit que, pour le punir de sa curiosité interdite, pour lui faire comprendre que l'on ne

devait pas toucher à l'arbre de la mort, une paralysie de sentiments l'avait atteint.

Il ne se souciait plus de rien, même de sa santé. Pourtant, celle-ci gagnait chaque jour en force, en abondance. L'optimisme du docteur, pour Marc, avait eu raison. Sa crise avait été le point culminant de sa lutte contre le mal. Maintenant le triomphe était assuré. Or il n'en éprouvait nulle joie. Au contraire, lorsqu'il pensait qu'il lui faudrait rentrer sous peu dans la vie ordinaire, c'était avec un malaise craintif, comme s'il était renvoyé au combat sans arme et sans bouclier.

Mais, si puissante que fût l'apathie de Marc, son corps devenait de plus en plus exigeant. Lui se refusait d'agir, trouvant dans le spectacle des montagnes que le printemps renouvelait, une ressource indéfinie de contemplation, mais ses muscles voulaient agir.

Il résista aussi longtemps qu'il put à cet appel impérieux qui lui semblait venir d'une force étrangère. Un jour cependant, il se donna le prétexte de quelques achats et descendit au village. Là, il apprit que Portin avait vendu son magasin et qu'il était parti on ne savait où. Marc se souvint alors qu'Antoinette de Verneuil, elle aussi, avait quitté le *Pelvoux*. Il songea avec amitié au coiffeur, à sa triste sagesse.

Quand il revint au sanatorium, il s'aperçut que les barrières où son âme s'était longtemps enfermée étaient rompues. Mais ce retour qu'il redoutait à la nécessité de sentir et de penser ne fut pas déchirant. L'influence de la saison, la résurrection définitive de sa vigueur, un approfondissement de tout son être, des facultés neuves de souffrance et d'exaltation, opéraient en lui un mélange de mélancolie sans tourment et d'inquiète espérance. Il n'aurait su dire ce qu'il attendait d'un avenir que des souffles exhalés par la jeune terre promettaient si beau. Il ne songeait pas à des victoires imprécises, mais magnifiques, ainsi qu'il le faisait avant, lorsqu'il lui arrivait de se laisser aller aux rêveries. Aucun de ses anciens appétits ne trouvait place dans sa poitrine que tant de soupirs contenus, tant de débats étranges avaient ravagée depuis qu'il était au *Pelvoux*. Mais quelque chose en lui était révolu, — il le savait, — une semence avait germé et il en espérait la moisson.

Il se surprit à avoir besoin de bonté. Mais était-ce pour en

recevoir ou en répandre? Quand il se souvenait du visage austère de Stream, il eût voulu qu'on le consolât. Mais s'il pensait à Thérèse, il se trouvait indigne de charité.

Thérèse... Il craignait de s'informer d'elle, par peur d'apprendre qu'elle était perdue. Son orgueil avait compromis une guérison assurée. Peut-être, bientôt, elle aussi répéterait dans l'angoisse dernière :

— Je ne veux pas, je ne veux pas.

Que n'aurait-il point fait pour redresser la courbe d'un destin qu'il avait déformé? Ne s'était-il pas acharné à le rompre entre ses mains furieuses...

Mais, à quoi donc le spectacle intérieur le ramenait-il? Des yeux puérils, pleins de panique... un jouet cassé... Michelle... Quel homme était-il pour désespérer une enfant? Ce souvenir-là, il ne le put supporter.

— Je veux que vous me meniez voir Michelle, dit-il en entrant brusquement chez Syngie.

La jeune femme fut frappée de la rudesse de cette voix. Un instant elle voulut refuser, redoutant que Marc ne se livrât de nouveau à quelque cruauté pareille à celle qu'elle n'arrivait pas à lui pardonner. Mais, à mieux examiner son beau-frère, elle eut le sentiment qu'elle ne le reconnaissait pas. C'était bien le même profil âpre, la même bouche serrée. Tous les emportements, toutes les duretés étaient possibles avec cette coupe aiguë des yeux. Et pourtant Syngie découvrit en eux une indéfinissable patience qui lui faisait aimer et plaindre ce visage. Elle déchiffrait autrement qu'à l'ordinaire les lignes violentes qui s'y trouvaient inscrites.

Durant la visite qu'ils firent, Marc ne parla presque pas. Il était aussi gauche que lors de la première, mais cette fois, au lieu de s'irriter de sa gêne, il en souffrait. Il ne souriait qu'en rencontrant le regard de la petite. Sans qu'il s'en doutât, dans ce sourire, passait le reflet de son âme changée.

Il revint souvent avec Syngie. Michelle s'habituait mal à l'assiduité de cet homme taciturne et bizarre qui, assis loin d'elle, semblait absent. Que pouvait-il lui vouloir? Pourquoi venir et ne rien dire? Et ce petit singe qu'il avait tordu...

Cette présence lui gâtait le plaisir sans égal qu'elle avait à voir Syngie. C'était le seul instant du jour où elle ne se sentît pas abandonnée. La grâce de la jeune femme, sa jeunesse et sa

fragilité laissaient dans l'esprit naïf de l'enfant un sillage angélique. Syngie ne l'avait-elle pas recueillie lorsqu'elle était arrivée et qu'elle se sentait une épave dans le hall trop grand ? Ne l'avait-elle pas encore menée à ce réveillon dont elle gardait un souvenir enchanté ? Depuis, sans les visites de la jeune femme, que fût-elle devenue, seule dans cette chambre, sachant que personne des siens ne pouvait venir ? Et voici que l'apparition si douce et tant attendue était toujours doublée d'une silhouette silencieuse qui lui faisait peur. Timide naturellement, Michelle, quand Marc était là, devenait sauvage et il fallait à Syngie beaucoup d'art pour détendre ses traits.

Un jour, Oetilé, venant comme à l'ordinaire chercher sa belle-sœur, la trouva couchée.

— J'ai pris un peu froid, dit Syngie. Ce n'est pas grave, mais le docteur me met au lit.

— Et Michelle ?

La jeune femme jusque là n'avait jamais interrogé Marc sur la persévérance qu'il mettait à l'accompagner chez la petite. Elle avait comme peur de compromettre par des questions trop précises une difficile croissance. Cette fois, cependant, elle ne put se retenir et demanda :

— Vous vous êtes un peu attaché à elle ?

— Vous croyez, dit Marc avec confusion.. Non... l'habitude.

Syngie changea l'entretien. Seulement, quand Marc la quitta, elle conseilla :

— Vous devriez y aller. A part nous, elle ne connaît personne.

— Je verrai... peut-être... dit-il précipitamment, et il sortit.

L'incertitude où fut Marc jusqu'au dernier instant lui fit ouvrir la porte sans frapper. Malgré le saisissement qu'elle eut de le voir seul, Michelle couvrit de ses bras maigres un cahier qu'elle tenait sur les genoux.

— Votre amie n'a pu venir, dit Marc. Alors... vous voyez...

Il se tut, ne trouvant pas ses mots. Jamais il n'avait connu d'embarras pareil. Que pouvait-il trouver de commun avec cette petite fille ? Pourquoi était-il attiré dans cette chambre ?

Il espéra une réponse de Michelle qui lui permettrait de trouver une direction d'entretien, mais elle murmura :

— Oh ! il ne fallait pas, monsieur... Cela vous dérange.

Un découragement profond s'empara de Marc. S'il l'avait pu, il serait parti.

— Comment allez-vous ? se décida-t-il enfin à demander.

— Comme toujours. Merci bien, monsieur.

Le malaise de Michelle était si grand qu'elle se retirait instinctivement au fond de son lit. Ce mouvement fit tomber le cahier qu'elle tenait. Octilé le ramassa. Elle eut un geste pour le lui prendre, mais n'osa point. Il l'ouvrit. C'étaient, dessinées, d'une main gauche et rehaussées avec application, les cartes des pays d'Europe. Sans qu'il sût pourquoi, ces lignes tremblées et ces hachures malhabiles au crayon de couleur dissipèrent la gêne de Marc.

— C'est très ressemblant, dit-il avec douceur.

Elle le regarda fixement, étonnée qu'il ne se moquât point. Mais son sourire était si accueillant qu'elle murmura d'un trait :

— Vous savez, je veux faire tous les continents ainsi.

Marc ne fut pas surpris de cet enfantillage. Il avait appris que des hommes faits cherchaient au *Pelvoux* d'aussi puérils refuges. Que de collections de timbres et de soldats de plomb dans les chambres qui l'entouraient !

Mais ses réflexions avaient relâché le lien qui s'était noué un instant entre Michelle et lui. Il était redevenu sérieux et, de nouveau, elle le craignait. Pour échapper à cette contrainte, Marc alla vers la terrasse. De légères vapeurs blanchissaient au bas des montagnes, mais, sur les Aiguilles Bleues, le soleil étalait sa royauté de midi.

— Pourquoi ne venez-vous pas sur la cure ? demanda Marc.

— Je ne peux pas marcher.

— Mais on peut vous porter.

— Oh ! ce n'est pas possible...

Il comprit qu'elle n'osait faire venir des infirmiers, leur demander chaque jour ce service et sentit dans sa bouche un goût très amer.

— Allons, je vais vous y mettre, dit-il.

— Non, non.

Il y avait un effroi si grand dans ce cri que Marc hésita. Tout à coup, sa violence lui revint. C'était vraiment par trop stupide de se laisser intimider par une enfant à laquelle il ne voulait que du bien. Il ne raisonna plus et, se penchant vers elle, la souleva avec les couvertures.

Elle se raidit un peu dans ses bras, mais lui, terrifié par la légèreté de ce corps, le portait si doucement qu'il se détendit.

Quand Michelle fut sur la chaise longue, il baissa le store et déclara :

— Vous mangerez beaucoup mieux ici. Je reviendrai ce soir vous ramener dans la chambre.

XVI

La première phrase que Marc entendit de Syngie, fut celle-ci :

— Devinez qui sort de chez moi ? Thérèse Géranne.

— Ah ! vraiment, dit Marc avec difficulté.

— N'est-il pas vrai que c'est à peine croyable ? Vous savez bien ce qu'elle a fait, la malheureuse. Il faut vraiment qu'elle ait une résistance extraordinaire pour s'en remettre si vite.

Syngie s'étonna de la rapidité avec laquelle Marc la laissa, mais il avait besoin de fuir le *Pelvoux*. Le soulagement qu'il avait éprouvé à savoir Thérèse hors de péril, avait été remplacé immédiatement par la crainte de la voir. Puisqu'elle sortait, il pouvait la rencontrer à tout instant. Comment l'aborder alors, et que lui dire ?

Il lui fallait mettre de l'ordre dans le tourbillon des pensées qui, à cette nouvelle, s'étaient levées en lui et maîtriser l'agitation qui l'empêchait de réfléchir. Pour cela, la marche était le meilleur moyen.

Marc allait s'engager sur la seule route qui s'élevait du sanatorium vers les hauteurs, quand un réflexe l'arrêta : ce chemin menait au Trou des Diables. Mais descendre vers le village lui répugnait, il avait besoin de solitude. Alors, malgré une pente abrupte, il prit un sentier qui se perdait sous les sapins.

Au bout de quelques instants, il s'arrêta pour souffler. Les troncs lui cachaient tout mouvement ; une odeur violente et chaude de résine flottait sous les branches. Dans les endroits où les arbres touffus empêchaient le soleil de pénétrer, il y avait encore des plaques de neige. Elles dormaient là, comme éternelles, mais à côté, on apercevait un vague verdoiement. Les yeux de Marc erraient sur ce champ clos où le printemps livrait son plus opiniâtre combat, et cette lutte, que l'on sentait à des craquements imperceptibles, l'empêcha de méditer. Pourtant, lorsqu'il redescendit, sa décision était prise. Il allait voir Thérèse.

Elle était dehors sur sa chaise longue et Marc admira que le

décor réduit de ces terrasses toutes pareilles, pût servir de fond à tant de débats déchirants. Il se sentait sérieux et triste. Thérèse, les mains légèrement soulevées, attendait qu'il parlât.

— Pardonnez-moi, dit Marc, de venir aujourd'hui seulement. Mais tant que je vous savais menacée, je n'osais pas.

Il ajouta avec effort :

— C'était de ma faute.

Thérèse l'écoutait, surprise d'être tout à coup si tranquille.

Combien de fois, pourtant, elle avait songé à cette rencontre ! Il ne s'était passé de jour où elle ne l'eût imaginée avec désir et crainte. Elle avait peur d'aimer Marc encore et peut-être davantage. Et voilà qu'il lui suffisait de le voir pour se sentir délivrée de lui.

Comme il répétait : « c'est de ma faute ! » elle s'aperçut qu'il n'était plus le même. Ce n'était pas la boue que ses souliers avaient rapportée du sentier humide, ni sa chevelure défaite par les aiguilles de sapin qui le changeait à ce point. Mais une humilité, une pitoyable humilité.

Un instant, Thérèse regretta qu'il ne fût pas revenu à elle, tel qu'elle l'avait connu, brutal, obstiné et sûr de la vaincre. Alors, peut-être...

Mais à présent, devant la dureté de ce visage, qui n'était qu'un mensonge, elle ne retrouvait plus rien de ses sentiments passés. Une stupeur profonde était sur elle. A quoi donc avaient servi tous ses déchirements et sa marche au calvaire ? A mettre un peu de remords au fond de cet homme, un remords qui le lui faisait dédaigner. Quelle pitié !

Elle regarda au loin, dans la clairière, le petit village, que, dans son délire, elle avait cru habiter avec Marc.

— C'est vrai, dit-elle, vous m'avez fait beaucoup de mal.

Le détachement de cette voix serra la gorge d'Oetilé. Il eût préféré découvrir chez Thérèse une douleur aiguë, mais vivante. Malgré tout, son amour-propre eût moins souffert et, surtout, il n'aurait pas eu le sentiment d'avoir tué.

— Et maintenant, vous allez mieux ? demanda-t-il.

— Oui, le docteur assure que je pourrai partir bientôt.

Marc eut un mouvement vers elle, comme pour lui saisir les mains, l'embrasser, mais il lut dans les yeux de Thérèse qu'il ne le pouvait pas. Ah ! s'il avait senti se réveiller en lui le désir qu'il avait eu de son corps et sa fureur à triompher, il aurait su

forcer cette indifférence. Mais de même qu'il était autre, de même Thérèse était nouvelle. Pour cette femme au regard pensif, sans ardeur, il ne pouvait rien, qu'entretenir un souvenir meurtri. Il songeait avec accablement que l'on ne recommence pas ce que l'on a défait, que, sans doute, jamais plus, il ne trouverait pareil amour. Mais ce qui s'était accompli, l'était sans retour. Thérèse revenait de régions si lointaines, qu'il n'avait sur elle plus d'empire. Lui-même ne se sentait plus le droit de dominer.

Marc sentit qu'il ne pouvait rester davantage. Ils se séparèrent sur quelques paroles banales.

Mais à peine Oetilé fut-il dehors qu'un sentiment qu'il n'avait encore jamais éprouvé s'empara de lui. Il fallait qu'il fît du bien, il fallait que, grâce à lui, un visage, fût-ce un instant, devînt heureux. C'était la seule façon, — il le sentait, — d'enlever de sa chair cette épine brûlante qui l'empoisonnait.

Marc descendit au village. Avec une sorte d'acharnement, il acheta des bonbons, des fruits, des fleurs, des jouets, des livres. Il n'avait plus aucune mesure. L'emportement qu'il mettait auparavant à régner par la force, il entendait l'appliquer aujourd'hui à séduire. Ce lui fut une joie profonde de retrouver soudain cette volonté rapide et droite qui avait été l'axe de sa vie. Il n'était plus l'indécis de ces derniers jours, ballotté au gré d'aspirations obscures. Maintenant, il savait de nouveau ce qu'il désirait.

Qu'importait que ce désir l'engageât dans une direction nouvelle, puisqu'il était aussi vigoureux, aussi décidé à se réaliser que ceux qu'il avait précédemment nourris ? Il se reconnaissait enfin, avec son énergie, sa résolution et cette âpreté à vaincre qui déjà était de la victoire. Il voulait donner une joie complète et qui fût sous sa dépendance.

Puisque sur Thérèse il ne pouvait plus rien, puisque Syngie avait une vie faite, lui se reportait naturellement vers Michelle. Et ce n'était pas de la pitié qu'il éprouvait pour la petite en cet instant. Il revendiquait joyeusement le droit de la rendre heureuse, il l'affirmait avec une violence despotique et tendre contre les plus terribles adversaires qui se pussent trouver : la maladie, la solitude, un cœur sauvage, de grands yeux craintifs.

Comme ils étaient plus difficiles à dérouter que les roueries

des hommes d'affaires, la résistance d'une maîtresse ou ses propres soucis ! Mais quelle allégresse aussi de les affronter et quelle récompense à les briser !

Il s'agissait de nouveau de combattre : pour apprivoiser Michelle, Marc ne connut plus ni maladresse, ni hésitation.

Devinant qu'il ne fallait heurter en rien sa timidité, il lui fit porter ses cadeaux un à un, au cours de la journée. Lui-même ne vint que le lendemain. Tout de suite il vit qu'elle l'attendait. Jamais réussite d'un artifice auprès d'une femme ne lui avait procuré pareil plaisir.

Ce premier succès assouplit ses mouvements. Il sut trouver un langage juste, partager des chocolats avec Michelle, lui montrer des gravures. Il avait compris que, pour ne pas la surprendre, il ne devait dépouiller que peu à peu le personnage qu'elle s'était composé de lui. Il contint l'infinie charité qui l'envahissait en voyant ces doigts sans chair feuilleter les pages, il ne laissa pas frémir sa voix lorsqu'elle lui dit que, depuis qu'elle avait quitté sa famille, elle avait en vain rêvé de manger des oranges aussi grosses que celles qu'il lui apportait. Patiemment, avec des ruses et des détours, il lui fit raconter sa vie. Ce qu'elle ne savait pas dire, il le complétait avec une intuition singulière.

Elle était née à Tunis de parents qui tenaient un commerce d'huile. Beaucoup de frères et de sœurs. Elle était la plus faible. On ne faisait guère attention à elle. La maladie l'avait surprise à quatorze ans. Depuis vingt-six mois, seule, elle errait à son gré, de sanatorium en sanatorium. Jamais ses parents, pris par leurs affaires, n'avaient pu venir.

— Le voyage coûte si cher ! disait-elle.

Elle n'avouait point qu'elle ne recevait que l'argent strictement indispensable, mais Marc l'avait deviné à la peur qu'elle avait de déranger les domestiques. Quand elle eut achevé, il hocha la tête. Michelle se mit à rire d'un rire très gai.

— Tiens ! vous avez fait comme le docteur, dit-elle, quand il m'ausculte.

Elle l'imita. Oetilé fit le simulacre d'applaudir.

— Voulez-vous que je vous fasse les Arabes au marché ? proposa-t-elle.

Marc se souvint du réveillon, mais avant qu'il eût pu la retenir, elle commença de psalmodier d'une voix nasillarde et

comique. Vite fatiguée, elle se tut, mais quoiqu'elle respirât péniblement, ses yeux étaient pleins de joie. Et Marc se sentit pénétré de respect.

Il fut étonné qu'une enfant pût lui inspirer ce sentiment grave. Mais comment ne pas l'éprouver devant un courage si clair, si facilement porté? Que d'hommes, à la place de cette petite et creuse figure, se fussent laissé abattre! Coupée de sa famille par des lieues de terre et de mer, sans amis, sans même la distraction que donne la fortune, incurable, elle riait d'un rire que nul n'avait dans le sanatorium. Stream avait précipité en flammes sept avions et pourtant...

Ce soir-là, après sa cure, Marc vint s'accouder sur le rebord de la terrasse. En bas, deux jardiniers ordonnaient des plates-bandes. Le soir vint. Les hommes s'en allèrent, parce que le jour était achevé.

Mais quelque chose de mystérieux, à quoi Marc fit soudain attention, se passait à l'endroit où les montagnes touchaient le ciel. Une bande translucide séparait les cimes violettes du bleu profond de la nuit, une bande qui ne voulait ni s'éteindre, ni s'effacer, qui demeurait vivante on ne savait par quel enchantement. Au-dessus brûlait l'étoile qui s'allume la première et qui est toujours la plus belle. Des feux timides clignotaient en bas chez les hommes. Le *Pelvoux* était plus près de l'étoile que de ces lueurs.

Dans une aile du bâtiment, un phonographe dévidait une chanson d'Italie. La voix du disque était aussi banale que cette chanson. Mais que, par cette nuit de montagnes, elle avait de rauques, déchirantes délices! L'étoile brilla d'un feu rose, la voix captive du métal se brisa sur une note aiguë.

Marc, des deux mains, comprima sa poitrine. Elle était trop lourde de tristesse et de félicité. Quand se calma cette douleur bienheureuse, Oetilé ne désirait plus rien.

Il rentra dans sa chambre. Il y faisait tiède. Quelques étoffes la décoraient sobrement. Pourquoi ne pas vivre là toute son existence? De beaux soirs, Syngie, Michelle et cette tranquillité...

Une gravure ancienne dont Thérèse lui avait fait cadeau attira son regard. Marc sourit avec amitié. Il n'avait plus, en songeant à la jeune femme, aucun malaise. Ce qui avait été

fait devait l'être. Mais que pesaient toutes les discordes auprès de ce qu'il venait de sentir? Quoi qu'il arrivât désormais, la ruine, la faiblesse, la mort ou l'amour, il avait appris du crépuscule qu'il y avait en lui, au plus secret, un réduit intact et intangible que rien ne pouvait entamer. Il pouvait souffrir et faire souffrir, désespérer et désoler, mais cela jusqu'au bout il le porterait vierge, triomphant et ineffable, cela qui ne se révèle parfois jamais et qu'il était reconnaissant à la maladie de lui avoir ouvert.

Il prit un livre, mais ne put lire, noyé qu'il était par une douceur misérable.

XVII

A l'ordinaire, Michelle recevait de Tunis plusieurs lettres à la fois. Il y en avait de sa mère, de ses sœurs aînées. Elle ne les décachetait pas tout de suite, les soupesant pour savoir leur longueur, s'amusant à deviner ce qu'elles pouvaient contenir.

Mais celle-ci vint seule et Michelle l'ouvrit sans attendre.

Quand elle en eut terminé la lecture, elle se mit à regarder l'enveloppe avec une hébétude attentive, comme pour se bien convaincre qu'elle lui était adressée. En même temps, des mots dénués de sens amenaient des images qui ne la touchaient pas encore. Liquidation, faillite, sanatorium populaire, une chambrée à quatre lits, des voisines méchantes, plus Syngie, plus Marc... Sans le remarquer, elle se mit à pleurer.

Ce fut d'abord une nappe liquide qui s'étendit sur ses yeux, puis, lentement, difficilement, il s'en détacha des gouttes. D'autres suivirent, plus rapides. Elles s'arrêtaient un instant aux creux profonds des joues et tombaient avec un bruit mat sur le papier que serraient les mains de Michelle. L'encre en fut vite délayée. La petite s'en aperçut et cela lui sembla augmenter le désastre.

Syngie et Oetilé la trouvèrent sanglotante.

— Qu'y a-t-il, ma chérie? demanda la jeune femme, tandis que Marc demeurait immobile, bouleversé par le son de ces gémissements enfantins.

Michelle essaya de se contenir, mais à la vue de ceux qu'elle allait perdre, enfonça sa tête dans les oreillers pour que l'on n'entendît pas son désespoir. Marc ferma les yeux, incapable de voir ainsi secouées ces pitoyables épaules.

Soudain il écarta Syngie qui, par des caresses, tâchait de calmer la petite, tourna de force le visage de Michelle vers le sien et, sans s'apercevoir qu'il la tutoyait, ordonna :

— Tu ne vas plus pleurer. Il n'y a rien de pire pour toi, tu entends, tu ne vas plus pleurer et tu vas nous dire tout de suite ce qui se passe. On verra ensuite.

Il avait une voix si dure que Michelle d'abord eut peur, mais cette peur, mieux que toute consolation, arrêta ses larmes.

— Allons, raconte, dit Marc plus doucement et la serrant un peu contre lui.

Cette épaule robuste et chaude réconforta la petite.

— Il faut que je parte, dit-elle.

— On te rappelle chez toi? demanda Oetilé avec un commencement de crainte.

— Non, mais mon père est ruiné.

— Alors?

— Je ne peux pas rester ici, c'est si cher!

Les lèvres de Michelle se remirent à trembler.

La jeune femme et Marc se regardèrent, et chacun, dans les yeux de l'autre, reconnut sa propre pitié.

— Ce n'est que cela? dit Syngie avec une gaieté feinte. Alors, le mal n'est pas grand, vous resterez ici, je vous le promets. Nous allons régler...

— Mais non, mais non, interrompit Marc, pas nous.

— Comment? demanda Syngie interdite et ne pouvant admettre qu'Oetilé voulût se livrer de nouveau à quelque jeu inhumain.

— C'est plus facile encore, poursuivit Marc. Je vais en parler à l'administrateur avec qui je suis en affaires. Il comprendra très bien. Et puis le docteur le forcera. J'y vais.

Comme sa belle-sœur l'accompagnait, il lui dit vite et très bas :

— De nous, je ne sais pas si elle eût accepté. Elle est si fière!

A partir de ce moment, les forces de Michelle déclinèrent. Le choc moral qui l'avait ébranlée avait rompu la fragile accalmie où elle se maintenait depuis sa crise du nouvel an. En outre, bien que Marc eût confirmé qu'elle ne quitterait le *Pelvoux* que lorsqu'elle le voudrait, elle n'était pas tranquille. Elle croyait chaque matin qu'on allait la chasser, et chaque fois

qu'Oetilé entrait chez elle, elle le considérait avec angoisse, craignant qu'il ne lui annonçât le départ. Lui, souffrait de voir que cette insécurité vînt s'ajouter aux ravages rapides qui maintenant dévoraient Michelle. La figure maigrissait sans cesse, les pommettes devenaient mauves. Seuls, les yeux immenses vivaient tantôt d'inquiétude, tantôt de gaieté.

Mais cette gaieté même que Marc avait crue irréductible, devint de plus en plus rare. Une sensibilité exaspérée en entravait le jaillissement. Bientôt Oetilé s'aperçut avec angoisse que Michelle déformait tout.

Il lui trouva un jour un regard de bête traquée, parce que la femme de chambre n'avait pas remis exactement à la même place un fauteuil.

— Amélie m'en veut, elle m'en veut, répétait obstinément Michelle.

Une autre fois, comme Marc parlait, elle l'arrêta soudain.

— Écoutez, on dit du mal de moi.

Il eut peur qu'elle n'eût le délire, et dit :

— Mais voyons, mon petit, il n'y a que nous ici.

— C'est chez les voisins.

Il prêta l'oreille, n'entendit rien. Elle insista :

— Ouvrez le placard.

Il obéit, et un murmure à peine perceptible lui parvint :

— C'est vrai, avoua-t-il, on parle à côté. Mais pourquoi veux-tu que ce soit de toi ?

— J'en suis sûre. Amélie a dû les monter.

Marc raconta ces deux incidents à Syngie :

— C'est mauvais signe, répondit-elle. Quand je me sens moins bien, les mêmes idées folles me viennent.

Ils redoublèrent d'attentions et de soins pour la petite, mais ni eux, ni le docteur ne purent empêcher d'aboutir la crise qui se préparait. Marc, qui ne quittait presque plus Michelle, fut témoin de tout : du hoquet brutal, de la terreur mortelle qui fut un instant dans les yeux de la petite, de l'hémoptisie par où semblait devoir se précipiter tout le sang de ce pauvre corps.

Le docteur s'opposa à ce que Marc passât la nuit près d'elle.

— Vous ne voulez pas, dit-il, que cela recommence pour vous ? En tout cas, je ne le veux point. S'il arrive quelque chose, on vous préviendra, vous en avez ma parole.

On avait fait à Michelle une piqûre de morphine. Elle était

très calme, mais ne pouvait dormir. Ses yeux contemplaient obstinément le plafonnier d'où filtrait une lumière sans éclat. Pourtant, elle attirait des moucherons nocturnes. Sur eux se fixait l'attention de Michelle.

Comme ils étaient stupides et drôles! Ils s'en allaient un instant, pour revenir se prendre dans la gaze qui entourait l'ampoule. S'ils avaient peur, pourquoi y retournaient-ils? C'était curieux, cette agitation, alors qu'il était tout simple de se tenir tranquille.

Comme elle l'était, elle. Jamais elle n'avait connu une pareille paix, ni chez ses parents, où l'on trouvait qu'elle ne travaillait pas assez, ni dans les maisons de santé où personne ne l'avait aimée, et même ici, puisqu'on pouvait la congédier. Maintenant, elle était sûre qu'on la garderait. Comme elle était tranquille! Et, pourtant, ce n'était pas aisé. Si sa tête et son cou se trouvaient bien, pour le reste il n'en allait pas de même. A partir des épaules, il semblait à Michelle que tout jouait à faux. Le cœur était beaucoup plus bas que de coutume, les reins s'étiraient étrangement et les poumons, qu'elle ne savait pas où placer, occupaient, tant ils faisaient de bruit, le torse entier. Mais ce dérèglement l'amusait. Auparavant, elle croyait qu'à l'intérieur tout était plein et lisse. Encore n'y songeait-elle jamais. Elle savait maintenant qu'il y avait d'étranges cavités, des places mortes, d'autres qui étaient remplies par des bêtes remuantes, d'autres par des bosses de fer. Une étrange machine, vraiment, qui ne lui appartenait pas, mais qui l'occupait par ses mouvements imprévus. Le docteur peut-être pourrait lui expliquer, mais alors ce serait beaucoup moins intéressant. Le docteur... pourquoi venait-il si souvent cette nuit? Ce n'était pas désagréable. Elle l'imitait bien, mais saurait-elle avoir ses yeux un peu rougis? Quelle blouse propre il portait toujours! Il y avait encore, dans la chambre, une autre blouse blanche qui restait tout le temps dans un fauteuil.

C'était bien qu'elle demeurât immobile au fond. Ainsi, elle changeait moins la pièce. Comment Amélie ne comprenait-elle pas qu'il fallait tout remettre à la même place? On voyait bien qu'elle bougeait toute la journée, mais, quand on reste au lit, les objets n'ont pas la même figure, si on les remue. Comme Michelle connaissait bien sa chambre! Elle en était fière. Elle savait à quelle fleur du papier s'arrêtait l'armoire et l'ombre que

déplaçait la porte en s'ouvrant, et combien de plis comptaient les rideaux, et que l'imperceptible fissure au plâtre du plafond avait la forme d'un éclair. Qu'elle était savante et tranquille, tranquille, tranquille, pas comme ces étourdis de moucherons qui continuaient à tourbillonner autour de la gaze lumineuse !

Au matin, ce calme cessa. Michelle se plaignit d'avoir mal à la tête, des rayons qui lui blessaient les paupières. Elle craignit de nouveau d'être obligée de partir. Sa nervosité fut telle que l'infirmière crut devoir appeler le docteur. Mais, dès le premier coup d'œil, il eut un vague sourire.

— Ce n'est rien, dit-il. Elle est inquiète. Tant mieux. J'avais peur que ce fût déjà le mieux de la fin.

Cette crise, en effet, n'emporta pas Michelle, mais son équilibre vital se fixa à un étiage plus bas. On eût dit qu'elle descendait de palier en palier une pente hérissée de pointes et qu'à chacune d'elles elle laissait de sa résistance. Maintenant, elle n'avait presque plus la force de parler et entretenait la conversation avec Marc par des signes de tête et des sourires.

Malgré cette demi-torpeur, Oetilé s'aperçut bientôt qu'un souci la rongeait. Il eut beau déployer ses plus tendres efforts et ses plus perspicaces, il ne put lui faire dire ce qui la préoccupait.

Or, un après-midi, comme il se rendait un peu plus tôt qu'à l'ordinaire chez elle, il vit sortir de sa chambre un vieil homme très blanc et très fin. Sous des lorgnons d'or, les yeux avaient beaucoup de pénétrante sagesse, le nez était légèrement busqué. Cet homme salua Marc et lui dit avec une autorité étrange :

— Cette enfant m'a parlé de vous. Je vous remercie, monsieur.

Il s'en alla, laissant Marc stupéfait. Michelle ne connaissait personne en Europe.

— Qui viens-tu de recevoir ? demanda-t-il très doucement à la petite.

— Vous avez vu..., murmura-t-elle.

Une épaisse rougeur couvrit ses traits et disparut rapidement, ce qui fit paraître sa figure encore plus blême.

— Voyons, calme-toi, dit Marc. Si tu ne veux rien dire, je ne t'en voudrai pas.

Cette bonté força mieux la réserve de Michelle que mille questions. Elle balbutia, comme à la torture :

— C'est... le rabbin.

— Eh bien?

— J'avais... j'avais peur... que vous n'aimiez pas les Juifs.

Ce fut pour Marc une illumination. De l'autre côté de la mer, à Tunis, les haines de race devaient être féroces. C'était encore la vie des ghettos. De là venait cette crainte, cette affreuse angoisse d'être repoussée par tous, qu'il avait si souvent surprise chez Michelle et qui ne pouvait s'expliquer par la seule timidité. De là ses immenses yeux, pleins de tristesse séculaire.

Jamais Marc n'eut autant pitié d'elle. Quoi! A tant de souffrances venait s'ajouter celle-là, la pire peut-être, celle de se sentir au rebut, avec un cœur affamé de tendresse. N'était-ce point inexpiable? Il embrassa longuement le front couvert de sueur.

— Comme tu es bête! dit-il. Chez nous, rien de tout cela n'existe.

Il pensa à la silhouette calme de l'homme qu'il avait vu sortir, à son visage pensif qui avait la couleur des parchemins antiques et, pour faire plaisir à la petite, ajouta :

— Il a une belle figure, ce rabbin.

— N'est-ce pas? N'est-ce pas? Savez-vous pourquoi je l'avais demandé. Pour qu'il écrive à ma mère de venir. Elle est très obéissante à la loi.

— Elle viendra sûrement, mon petit, sûrement.

Michelle réfléchit un peu et interrogea encore, comme si elle ne pouvait y croire.

— Alors, vraiment, cela ne vous fait rien, ce que je vous ai dit?

Il haussa les épaules et se mit à lui montrer la marche d'une ingénieuse mécanique qu'il apportait. A l'ordinaire, ces jouets amusaient infiniment Michelle, mais, cette fois, elle fixait sur Marc un regard si ardent de reconnaissance passionnée qu'il respirait difficilement.

XVIII

Le docteur Albert parlait avec la voix qu'il avait toujours. Peut-être tenait-il la tête un peu plus inclinée qu'à l'ordinaire.

Il disait :

— Puisque vous vous êtes chargé de cette petite, je vous conseillerai de la mener dans une région moins élevée. L'air ici est trop vif. En plaine, elle respirerait mieux.

Marc écoutait cette sentence, les traits immobiles. Seulement, il lui semblait que les paroles du docteur venaient de loin.

— Elle est perdue, n'est-ce pas? demanda-t-il enfin.

Comme s'il n'avait pas entendu, le médecin reprit :

— Naturellement, je l'accompagnerai pour l'installer et la recommander à un confrère.

— Merci, docteur, vous n'aurez pas à laisser vos malades. J'irai avec elle et je resterai.

Le docteur hésita, mais crut devoir prévenir :

— Il faut que vous sachiez, dit-il. Elle peut durer trois jours, comme trois semaines.

— Ah! oui... bien... bien.

Marc s'en alla hébété. Il ne remarquait pas qu'il arpentait toujours le même corridor. Cette régularité de pendule s'accordait avec le mouvement de balancier que faisait en lui une pensée invariable. Michelle allait disparaître.

Par intervalles fixes, cette pensée s'éloignait de son esprit et il lui semblait qu'elle allait s'en échapper, mais aussitôt elle venait s'abattre au centre même de sa vie avec une force redoublée par la chute. Ce point mort n'occupait que quelques secondes, mais elles étaient si atroces que Marc serrait les dents pour ne pas gémir. Puis l'idée reprenait son oscillation, le libérait un peu pour le frapper de nouveau en plein cœur.

Michelle allait disparaître. Ah! ce n'était plus l'angoisse métaphysique qui l'avait oppressé lors de la fin de Stream. Il avait le sentiment qu'on lui remplissait la poitrine avec des blocs de fonte et que le bourreau ne s'arrêterait qu'en la voyant éclater. Il tenait à cette petite fille de toute son âme acharnée. Il apprenait à la connaître seulement, venait juste de comprendre tout ce dont elle avait souffert et dont elle avait besoin. Il avait à peine eu le temps de s'approcher d'elle. Il se sentait si riche d'ingéniosité pour la distraire, pour lui apprendre que la vie pouvait être bonne! Tout ne faisait que commencer.

Et quoi? Le docteur avait dit qu'il restait trois jours... trois semaines. Quelle dérision! Trois jours... trois semaines... jours... semaines...

Cette répétition de mots lui en rappelait une autre qu'il n'arrivait pas à situer... Ah! oui, c'était Marc Oetilé, le carrossier de Paris, lorsqu'il avait appris qu'il était malade. Mais c'était lui-même.

Il ne s'arrêta pas à ce rapprochement. Il se souciait si peu de cette ombre lointaine!

— Nous déménageons, mon petit, dit Marc gaîment.

Déjà, Michelle avait peur, mais il lui expliqua que pour assurer sa guérison, il fallait aller plus bas. Il poursuivit :

— Cela vaudra mieux pour moi aussi. Nous ferons notre convalescence ensemble.

D'abord, elle ne dit rien, comme si la vérité venait de lui apparaître, mais, très vite, l'idée que s'élargirait enfin l'horizon de sa chambre, qu'elle allait voir des arbres, un chemin de fer, une ville, qu'elle serait avec Marc tout le temps, la rendit impatiente.

— Partons, partons, dit-elle. C'est vrai que j'étouffe ici. Et puis là-bas il y aura des routes plates et au bout de quelque temps je pourrai marcher.

Elle fit des projets sans nombre.

Deux infirmiers solides la portèrent en brancard jusqu'au funiculaire. Au grand jour, sa figure parut plus réduite, plus transparente. Les longs mois de lit l'avaient rendue très frileuse et, malgré la chaleur de l'été qui commençait, une couverture épaisse la cachait jusqu'au menton. Sur cette couverture, Syngie avait fait mettre trois bouquets de roses.

De ses immenses yeux Michelle souriait au soleil, aux gens qu'elle rencontrait et s'étonnait qu'ils ne pussent soutenir son sourire. Le docteur accompagnait le brancard. Il avait tenu à faire le voyage. Il portait une jaquette marron, car il ne connaissait, outre la blouse, que ce costume.

A la gare, il y avait quelque mouvement. Les postiers venaient chercher les lettres, les journaux. De nouveaux malades arrivaient. On attendait des parents, des amis. Tout cela divertissait infiniment Michelle. Et les infirmiers tenaient si soigneusement le brancard qu'elle se sentait glisser dans l'air tiède. Et tout le monde faisait attention à elle. Jamais elle n'avait croisé autant de bons regards.

Quand elle fut installée dans la voiture des grands malades, Syngie murmura :

— Au revoir, ma chérie. Il fait trop humide pour moi sous le tunnel... il faut...

Elle s'arrêta, ne voulant pas que Michelle entendît sa voix fléchir. Elle l'embrassa rapidement, profondément, les yeux fermés sur ses larmes. Saisissant le bras de Marc, elle l'entraîna sur le quai.

— Je ne peux pas la voir partir, dit-elle.

La gare donnait à même sur les sapins. Les premiers souffles de l'été faisaient jaillir des flancs de la montagne un sauvage parfum. On devinait sous les arbres et dans les clairières des fleurs hâtivement poussées et condamnées à mourir vite. Syngie et Marc respiraient leur odeur sans parler. Un coup de sifflet vint des rails obscurs. La jeune femme pâlit.

— Au revoir, mon petit Marc, dit-elle, ne souffrez pas trop.

Ils se regardèrent comme des êtres nus. Elle imaginait cet homme, dont elle savait que la vie avait été rude et carnassière, penché, avec une tendresse miraculeuse, sur le peu de jours qui restait à une petite fille. Lui pensait au retour de Syngie vers le *Pelvoux*, la cure, le silence, l'immobilité et l'angoisse.

Arrivé à son compartiment, Oetilé remarqua près de la portière un singulier personnage. Il respirait la santé. Son regard était fixé sur Michelle étendue, avec compassion mais plus encore avec une bizarre curiosité professionnelle. Comme le train s'ébranlait, Marc demanda au docteur :

— Un confrère ?

— Non du tout. Un romancier, paraît-il, qui vient écrire sur les malades.

Marc eut un triste sourire : ce robuste garçon, que pouvait-il y comprendre ?

J. Kessel.

L'ENLÈVEMENT
A LA BELLE ÉTOILE

HISTOIRE DE M. DE SAINT-GÉRAN

I

La maison de La Guiche est une fort ancienne et illustre maison du Charolais (1) ; ses armes portent de sinople au sautoir d'or avec cette devise : « *Au plus haut* ». Le premier du nom, Guillaume, issu de la famille des Centarben, qui vivait vers l'an 1000 et qui est mentionné dans plusieurs chartes du cartulaire de Paray-le-Monial, prit le nom de sa terre de La Guiche et fut seigneur de Chaumont (2). Hugues de La Guiche et Renaud, — peut-être frères, — furent aux Croisades en 1190 (3) ; en 1200, Renaud de La Guiche rendit hommage de sa baronnie au Seigneur de Digoine (4) ; Jean de La Guiche faisait partie des 186 écuyers de Jean d'Armagnac et signa en 1383 au traité de paix conclu entre Amé, comte de Savoie, et Édouard, sire de Beaujeu. Il fut enterré devant la porte du chapitre des Jacobins de Mâcon (5). Son fils, Gérard de La Guiche, fut bailli du Charolais en 1410, sénéchal de Lyon, chambellan du Roi, capitaine général en Bourgogne et Lyonnais en 1419. Le duc de Bourgogne auquel il s'était d'abord attaché l'avait fait chevalier de sa maison en 1408 à la bataille de Liége.

(1) Chartes du cartulaire de Paray-le-Monial, nos 17, 18, 19, 103, etc.

(2) N° 17. Cette terre était voisine de celle de La Guiche.

(3) Charte n° 17 déj. cit.

(4) Le P. Anselme, *Dictionnaire de la Noblesse*, vol. VII, p. 441. V. La Guiche.

(5) Arch. du Bourbonnais et aussi comte Henri de Chabannes, *Histoire de la Maison de Chabannes*, vol. I, p. 245 (10 vol. in-folio, suppléments et preuves ; Dijon, Jobardi, 1892).

Claude de La Guiche, fils de ce Gérard, servit lui aussi fidèlement le duc de Bourgogne (alors le Téméraire), trop fidèlement au gré de Louis XI qui n'aimait guère son cousin, et trouva le prétexte excellent pour faire arrêter La Guiche à Blois en 1477, le tenir emprisonné un an, et pendant ce temps saccager son château. Deux des filles de Claude furent religieuses au Prieuré de Marcigny-les-Nonnains; un fils, Gérard de La Guiche, suivit le roi Charles VIII à l'expédition de Naples et fut lieutenant du gouverneur d'Aligre au gouvernement de Savone, il épousa en 1519 Anne Marie de Jaucourt, dont la mère était née Motier de la Fayette. Un de ses frères, Pierre, seigneur de La Guiche, Chaumont, Nanton, etc., conseiller du Roi, bailli d'Autun et de Mâcon, devint ambassadeur de France à Rome, puis en Angleterre, en Espagne et en Suisse. Il épousa en 1491 Marie dite Françoise de Chazeron, fille de Jacques de Chazeron, chevalier de l'ordre du Roi, et d'Anne d'Amboise. Cette dernière était la propre nièce du Cardinal d'Amboise (1). Pierre de La Guiche eut treize enfants de ce mariage. Un de ses fils, Jean, fut tué au siège de la Bicoque en 1522; un autre, Claude, abbé de Hautecombe, devint par la suite évêque d'Agde, puis de Mirepoix. Un troisième, Gabriel de La Guiche, cinquième fils d'Anne d'Amboise, fut échanson du roi François Ier en 1528, gouverneur de Bresse en 1547, lieutenant de la compagnie d'ordonnances du connétable de Montmorency; il fut encore diplomate et négocia, dit-on, après Pavie, pour obtenir la liberté du Roi. On sait que Montmorency négocia également et avec plus d'éclat, car il compromit sa cause et son pays, l'engagea vis-à-vis de l'Empereur et fit tant qu'après cela « il n'eut plus qu'à fuir et se cacher (2) ». La Guiche partagea son exil; peu de temps, il est vrai, car on le retrouvera à 1544 à la défense de Montreuil, à Bourg en 1557, puis à Lyon.

Si l'on s'attarde ici plus longuement devant la personne de Gabriel de La Guiche, c'est que le premier il s'établira sur la terre bourbonnaise, et donnera naissance à cette branche de Saint-Géran qui portera dans l'avenir grands et puissants rameaux. Gabriel de La Guiche, en effet, épousa par contrat

(1) *Arch. Hist. du Bourbonnais*, *Arch. de l'Allier*, *Inventaire des Titres* de Nevers. P. Anselme, Moreri, Cartulaire de Paray-le-Monial, Bulletin de la *Revue de la Société d'Émulation du Bourbonnais*, etc., etc.

(2) Michelet, *Histoire de France*, t. VIII, p. 481.

du 9 août 1549 Anne Soreau ou Sorel, unique héritière d'Antoine Soreau, seigneur de Saint-Géran de Vaux, Saint-Loup, Gouise, etc.

La famille Soreau tenait de Jacques Cœur, argentier et conseiller du roi Charles VII, la terre de Saint-Géran, et cette Anne, mariée à Gabriel de La Guiche, demeurait la dernière descendante d'Agnès la Sorelle ou Surelle, « dame de beauté », amie du Roi, qui avait pris pour armes un sureau d'or et inspiré à François Ier ces vers :

Gentille Agnès plus de los en mérite,
(La cause estant de France recouvrer),
Que ce que peut, dedans un cloistre, ouvrer
Close nonnain ou bien dévost ermite.

Cinq enfants naquirent de ce mariage-ci : l'aîné des cinq fut Philibert, grand maître de l'artillerie, gouverneur du Lyonnais et du Forez, bon ami du roi Henri IV près duquel il combattit à Ivry, — un personnage.

Le second fils de Gabriel de La Guiche et d'Anne Sorel sera Claude, chevalier de Saint-Géran, et pour la première fois on verra le nom de cette terre bourbonnaise accolé au nom patronymique de La Guiche ; puis ce Claude contractera mariage à son tour, en l'année 1566, avec demoiselle d'Isserpent et deviendra douze fois père.

Il aura des Philibert, des Antoine, des Godefroy, des Peronnelle, des Françoise et des Marguerite, des Suzanne, des Jeanne et des Diane, des Claude, des Jean et des François qui seront abbé, chevalier, nonnes, seigneur et même maréchal de France. Ce dernier fut célèbre, il se nomma Jean-François, homme violent, brave et redouté comme il est naturel. Jean-François, qui fit ses premières armes sous le maréchal d'Aumont en 1588 (1), devint chevalier des Ordres, gouverneur du Bourbonnais, maréchal de France : c'est le grand-père de l'homme... ou du fantôme dont nous avons entrepris de conter l'histoire.

Il faut donc s'arrêter ici au maréchal et à ses proches.

Une des sœurs de Jean-François, Marguerite, épousa un baron de Gondras, seigneur du Mâconnais, dont l'aïeul, grand chasseur, eut l'honneur d'inspirer à Brantôme une bien belle

(1) Bassompierre, *Mémoires*, édition Renouard. 4 vol. in-8°.

histoire (1). Un de ses frères fut Godefroy chevalier de Chitain, réputé pour sa bravoure au temps du Béarnais, où les hommes cependant étaient braves à qui mieux mieux. Hélas! Chitain finit embroché, comme on le verra tout à l'heure. Il faut bien convenir que tous ces Saint-Géran furent gens peu faciles, rancuneux et batailleurs, rudes, processifs, susceptibles quant à leurs droits, et respectant peu ceux des autres, perpétuellement en lutte avec leur province et celles d'alentour. Lorsque la guerre du Roi leur laissait quelque répit, ils la reprenaient pour leur compte, et la faisaient à leurs ennemis, à leurs voisins, à leurs parents, à leurs rivaux, et en général à tous ceux qui leur opposaient une résistance quelconque; bons hommes de guerre d'ailleurs, téméraires à souhait, mais faisant meilleure figure au feu qu'à la cour.

Malgré leurs défauts, les deux Saint-Géran (Jean-François et Godefroy son frère, en tous points semblables) furent considérés avec bonté par leur souverain, qu'ils servirent fidèlement dans le moment même où ce grand prince comptait le moins d'amis. Les excès des Saint-Géran leur furent donc constamment pardonnés et, en mémoire de leur dévouement, le roi Henry leur garda amitié et reconnaissance. Toutefois, si le

(1) « Le Seigneur de Gondras, de Londe et de Magens, grand et riche seigneur du pays de Bourbonnais, qui a épousé la fille de feu M. le Capitaine Saint-Géran, frère du grand maître de l'artillerie, M. de La Guiche, et maître d'une fort belle et forte maison appelée Veüvre, aux frontières du Charolais, de laquelle était sortie sa mère, portait ce nom de Veüvre. En la grande salle de cette maison seigneuriale se voit une grande et belle peinture à huyle remplissant toute une muraille d'un brave chien de chasse qui appartenait à son grand père maternel, gentilhomme grand veneur, lequel chien se montra si brave et courageux en Forez, un jour, qu'ayant attaqué une matinée un fort grand loup cervier et l'avoir estranglé et au sortir de ce combat sortant du tout ensanglanté, après avoir reçu plusieurs lardasses des défenses d'un sanglier, qui était poursuivi par quelques autres veneurs qui n'étaient de la meute de son maistre sur lequel il se jeta et duquel il vint à bout à l'ayde qu'il eut et duquel il eut la curée, l'après-midi se trouvant plus frais et plus gaillard, plus plein de cœur, voire plus animé qu'il n'était le matin, retourna pour la troisième fois à la chasse avec son maître qui s'y heurtait quasi plus qu'il ne devait. Or la fortune voulut qu'un grand cerf fut élancé du fort, qui fut tellement couru par les chiens, que l'ayant finalement forcé de se jeter dans une grande eau, et luy avoir sauté au col après plusieurs et diverses morsures, l'atterra finalement comme il avait fait la sauvagine du matin, tellement que ce chien s'eschauffa de telle façon cette journée-là n'ayant fait autre chose que courir et combattre, que s'estant rendu dans la maison de son maître plein de gloire et de despouilles, estant tout en feu et aussi qu'il était percé comme une crible de daguades que le cerf luy avait données, que haletant et tirant un pied de langue entre les jambes de son maître, jouxte que c'était en

monarque fit preuve de mansuétude pour Jean-François, il y avait plus de mérite qu'il ne paraissait. En l'année 1603, La Guiche Saint-Géran n'avait-il pas délivré, en les enlevant à la barbe des archers, des gens de sa maison qui étaient prisonniers, coupables de tentative d'assassinat sur la personne du lieutenant criminel? Le Roi punirait-il? Le président Forget alors en place l'eût désiré : il réclama en vain (1), le Roi ne se décida pas à donner tort à un aussi brave serviteur. Quelques années plus tard, en 1917, Saint-Géran chassé de Moulins par les Moulinois exaspérés fit le siège de la ville aidé de six mille hommes recrutés dans la province, et armés par ses soins (2). Voilà de ses traits.

Pourtant, lorsque M. de La Guiche Saint-Géran prit le gouvernement du Bourbonnais, il fut bien accueilli par la municipalité, et lui-même se montra favorablement disposé pour elle, puisqu'il refusa avec un grand désintéressement le plat représentant une belle somme d'argent qu'il était d'usage d'offrir au nouveau gouverneur. Saint-Géran n'accepta que l'ameublement « convenable à sa qualité », présent de ses sujets; il consentit encore à recevoir les autres gratifications de bienvenue, le tout s'élevant à la somme de 8000 livres, que l'on obtint en mettant de nouveaux impôts sur toute la province (3).

été, il mourut à la vue de celuy qui fut extresmement marri de ne l'avoir pu secourir, tellement que, pour avoir reconnu la bonté et grandeur de son chien, il ne voulut jamais permettre que la charogne en fust portée à la voirie pour estre déchirée des chiens charoppiers ou bien des corbeaux, ainsi le fit enterrer dans la salle où il couchait, dessous son lit. Et non content de cela, fit bravement peindre et portraire son chien, selon sa grandeur, retournant de la chasse de ses trois bestes fauves à la paroy d'une des quatre murailles regardant son lict, ensemble quelque escripture au pied ; histoire qui se voit et se lit encore par tous ceux qui fréquentent céans. Ce récit m'a été fait de ceste année 1593 estant en Forest [Forez] en la maison du capitaine Godeau, oncle du dit Gondras, et me fut nommé le nom du chien, par plusieurs fois, qui, pour s'estre montré si brave, ne devrait jamais périr. » (Brantôme, *Œuvres*, *opuscules et pièces diverses*. Volume X, page 109, éd. Renouard).

Il existe au château de Saint-Géran de Vaux, au-dessus de la cheminée monumentale de la grande salle du rez-de-chaussée, une peinture représentant le chien du Sire de Gondras et ses diverses chasses. Cette peinture, qui doit dater du début du XIXe siècle, en recouvre une autre bien plus ancienne, représentant le même chien ; cette dernière serait, paraît-il, fort bien exécutée, mais en très mauvais état.

(1) « Henry IV ayant accordé des lettres d'abolition, le Parlement fit des remontrances. » 7 février 1603. Bibl. Nat., Clairembault 1132. P. 156, f. 273.

(2) Chanoine Reure, *la Vie et les œuvres d'Honoré d'Urfé*. Paris, Plon, 1912.

(3) Faure, *Histoire de Moulins*, p. 152. 2 vol. Crépin Leblond, Moulins, 1900.

Mais il est temps de raconter ici les différends mémorables qui s'élevèrent dans les années 1613-1615 entre Diane de Chateaumorand, la célèbre *Astrée*, et le chevalier de Chitain, — aventure grotesque qui finit bien mal pour le pauvre chevalier, car il y trouva au bout de tout la mort.

En ce temps-là, le chevalier Godefroy de Chitain possédait la terre de Lalière, située aux confins du Bourbonnais et du Forez, et voisine du domaine de Madame Diane de Chateaumorand, épouse d'Honoré d'Urfé, qui fut en son temps, comme l'on sait, aussi belle que courtisée et célèbre. Cette dame, fort vaine de sa beauté et d'un esprit que tous ont reconnu (le poète Loys Papon n'a-t-il pas dit quelle était « *une perle de son temps, en élégance de perfections désirables aux dames d'honneur, et fluide éloquence, aux discours de toute vertu* (1) »), cette dame donc, était devenue avec les années bien plus acariâtre et bien moins belle qu'autrefois, ce qui est selon les lois de la nature. Dans sa jeunesse, son teint fleuri, ses beaux traits, sa taille majestueuse éblouissaient pour le moins autant que son esprit et son savoir; aujourd'hui, jalouse de ses prérogatives et de sa puissance, autoritaire, emportée, elle avait cessé de plaire à un époux qui, autrefois, on s'en souvient, l'avait dérobée à son propre frère. Aussi cet époux était-il maintenant toujours absent, soit qu'il se rendît à la cour de Savoie (2) où le duc l'appréciait fort, soit qu'il visitât ses propriétés du Bugey ou son cher château de la Bastie, et le Lignon tant vanté par lui, soit encore que le Roi son maître le mandât à la Cour. Pendant ce temps Diane régnait en souveraine à Châteaumorand et partageait ses jours entre le soin de sa beauté, et l'exercice de la haute justice sur ses terres et celles de Lalière (un acte véridique datant de l'an 1468 conférait en effet ce droit aux barons de Châteaumorand, Diane ne pouvait l'oublier) (3). Mais l'*Astrée* avait d'autres soucis, et pour conserver sa beauté plus longtemps vivait en recluse, le visage couvert d'un masque, prenant contre les rayons ardents du jour mille précautions ridicules. En outre on disait Diane malpropre; mais il était difficile de l'affirmer,

(1) Chanoine O. Reure, *les Emblèmes d'Anne d'Urfé*, p. 31.

(2) Le Duc de Savoie était alors Charles-Emmanuel.

(3) Lalière avait été pendant trois siècles la propriété de la famille de Vitri. Cet acte était signé André de Vitri. Chanoine Reure, déjà cité, *la Vie et les œuvres d'H. d'Urfé*, p. 157.

puisque la dame ne sortait guère, craignant à la fois la pluie et le beau temps, le soleil et le plus léger zéphir. A ce jeu elle était devenue fort grosse; Honoré d'Urfé pour toutes ces raisons la négligeait. Diane en prit de l'ombrage et devint jalouse (non sans cause, dit-on), conséquence qui acheva de faire fuir un époux depuis longtemps désabusé. Joignez que Diane de Châteaumorand accouchait chaque année d'enfants difformes qu'elle ne parvenait pas à élever; elle se consolait en se faisant suivre d'une belle meute de chiens qu'elle couchait, disait la rumeur du pays, dans son propre lit, et de cela encore qui donc pouvait être certain (1)? M. Huet, l'académicien, écrivant à Mlle de Scudéry, et lui décrivant madame Diane, en parle assez lestement (2): il est visible qu'il n'a point de goût pour la dame qu'il accuse d'être légère et de ne pas s'être tenue à ses seuls maris, mais d'avoir goûté durant sa vie à des plaisirs coupables, qu'elle prit avec ses beaux-frères. Cette dernière accusation paraît toutefois très improbable et doit être une méchante calomnie; on pense bien que la belle Diane, après avoir eu Anne et ensuite Honoré d'Urfé l'un après l'autre comme époux, se plut à choisir ses amants dans une autre famille.

Telle enfin était la voisine de Godefroy de La Guiche, sieur de Chitain : ce dernier, pas plus que le maréchal son frère, pas plus que monsieur Huet, ne la purent souffrir. Une haine terrible, comme il en naît souvent entre deux familles puissantes et rivales, naquit entre la maison des Saint-Géran et celle des Châteaumorand. On voulut l'expliquer en vain par des causes politiques : les Saint-Géran fidèles au Roi, accusaient les d'Urfé d'avoir combattu avec les Ligueurs, et plus récemment d'Urfé n'avait-il pas conspiré avec Biron?

Toutefois, les vraies raisons de cette haine furent plus misérables et renaissaient chaque jour, provoquées par des contrariétés nouvelles, et de médiocres querelles. Ce fut à propos d'une grand mère qui trépassa sur la fin de l'été et fut enterrée dans la chapelle de Lalière, qu'éclata la bataille. Cette grand mère (3) appartenait bien aux La Guiche Saint-Géran, ainsi que la cha-

(1) Chanoine Reure, *Esquisse historique de Châteaumorand.*

(2) Lettre de M. Huet à Mlle de Scudéry touchant Honoré d'Urfé et Diane de Châteaumorand (*Dissertations recueillies par M. l'abbé de Tilladet*, tome II).

(3) Jacqueline de Changy, elle mourut en 1613.

pelle élevée par leurs soins, qui contenait déjà un petit défunt, Antoine de La Guiche, frère des autres Saint-Géran. Lorsque la grand mère mourut, fallait-il donc l'enterrer autre part? On l'enterra dans la chapelle, et pour honorer les morts on leur fit un beau tombeau surélevé au-dessus du sol par des colonnes de marbre. Voyant cela, Diane faillit perdre l'esprit de rage, revendiqua comme sienne la chapelle de Lalière, malgré les actes et usages passés. N'avait-elle pas tous les droits sur un sanctuaire qui dépendait de sa haute juridiction? Élever un tombeau au-dessus du sol sans son aveu : quelle impertinence! Et de faire raser les colonnes de marbre. De nouveau le tombeau humblement s'aplatit, et les Saint-Géran se dressèrent pleins de colère. Ils remuèrent la province, levèrent une armée, la dispersèrent autour de Châteaumorand et dans tout le pays d'alentour, enfin firent connaître à la belle Diane comment les Saint-Géran faisaient la guerre. Leur prétexte était qu'ils touchaient à un anniversaire de famille; on devait le célébrer justement dans cette chapelle. Alors, ne fallait-il pas protéger les cérémonies religieuses, les morts, et honorer Dieu en paix? Honoré d'Urfé se trouvait à la Cour, — un hasard. Les terres de Diane furent envahies, des marauds par-dessus les murailles du château la sommèrent de se rendre en l'appelant sans respect « Madame de la Motte Creuse »! On cerna le château, on tua les oies à coup d'arquebuse, on répandit à terre les sacs de blé de la récolte, on brûla les arbres, les hommes vécurent bellement sur les terres des paysans. M. de Saint-Géran menait lui-même les opérations avec une vivacité sans égale : le pays fut à sec en quatre jours; il installa même son garde-manger dans le « revestoir » de l'église (1) et un tonneau pour les hommes fut juché sur l'autel de Saint-Antoine; puis on célébra le pieux anniversaire dans la chapelle décorée de mille feux; après quoi, les Saint-Géran disparurent, satisfaits et victorieux, au milieu des salves de leurs hommes.

L'affaire fit grand bruit. Mais quoi! elle était faite, pouvait-on réparer de pareils désordres avec un *meâ culpâ*? En tout cas, ce n'est pas Saint-Géran qui le prononcerait. La cour

(1) Il prit l'église le 7 novembre 1613. Voyez Chanoine Reure, *la Vie et les Œuvres*, déjà cité. — Voyez aussi *Revue du Lyonnais* · Histoire de Lalière. — Archives historiques du Bourbonnais, 1890 et 1891. — Archives de Châteaumorand. — Œuvres de Malherbe, t. III, p. 375, etc.

tenta un arrangement, puis se tut; on parla ensuite d'un duel entre Urfé et Jean-François de La Guiche Saint-Géran. Eut-il lieu? En 1619, Jean-François fut nommé maréchal. En 1620, la belle Diane mourut, et Godefroy de Chitain, sommé par l'héritier de Diane, Jean-Claude de Levis, de lui rendre raison, fut tué tout vif en représailles, treize ans après l'aventure de la basse-cour : ainsi Godefroy de Chitain paya-t-il de sa personne le massacre des poulets de l'*Astrée*.

Telle est l'aventure de Diane et des Saint-Géran. Il ne faudrait pas s'en scandaliser trop fort, mais considérer qu'en ce temps-là les mœurs étaient plus rudes que du nôtre, que l'on ne faisait pas tant de façons pour tirer l'épée quand il était pressant de le faire, qu'en un mot notre temps est aux bavards et non aux hommes d'action; autant dire qu'on ne respecte plus personne aujourd'hui.

On a vu la bravoure du maréchal de Saint-Géran, d'autres la nommeraient de l'audace; en tout cas, le courage ne lui manquait point. Malgré cela, des mauvaises langues ont affirmé qu'il ne mérita point son bâton, et qu'on le lui donna « pour l'empêcher de criailler », quand Luynes fut fait connétable (1) : il ne faut rien en croire. L'histoire du maréchal de La Guiche est unie, comme le cœur l'est au corps, à l'histoire de la France; d'ailleurs, chacun connaît sa présence au siège d'Orléans, à Ivry où il fit merveille, à Rouen, à Amiens (il y fut blessé et eut quatre chevaux tués), au siège de Chartres, à Laon, Dreux, la Fère et à Clérac, où il commanda durant la guerre des protestants. Il est vrai qu'à Clérac, maréchal tout neuf, il se fit rappeler à l'ordre par Lesdiguières qui n'était encore que maréchal de camp, et qui, malgré cela, lui fit dire de « se retirer, parce qu'il était allé à l'escarmouche comme un simple officier (2) »; le maréchal de Saint-Géran fut encore près du Roi à Montauban, à Montpellier; enfin partout, comme l'on dit, « où il y avait des coups à donner et à recevoir ».

Pendant la guerre de Guyenne, qui fut si dure qu'après les victoires « on ne faisait que pendre », on décréta que les officiers comme les soldats devaient payer leurs hôtes avec leur solde qui était calculée à cet effet. Mais si quelques-uns payaient

(1) Tallemant des Réaux, *Historiettes*, t. VI, p. 462.
(2) Correspondance de Bussy (1672), p. 101.

ce qu'ils prenaient, beaucoup d'autres ne payaient rien : le maréchal de Saint-Géran avec M. du Hallier fut de ceux qui ne payaient rien (1).

Le maréchal de Saint-Géran était de taille imposante, fort chevelu, et barbu comme on l'était au temps de la Ligue : c'est dire que sa barbe était taillée en pointe au fin bout du menton, il avait les yeux beaux, mais assez saillants, en résumé un bel homme; mince dans sa jeunesse, il devint fort gras par la suite et en souffrit pour ses intrigues amoureuses, car il fut galant autant que gras.

Pour son malheur, il courtisait, du temps qu'il était gras, une dame qui lui déclara tout de go qu'il était « trop pourceau pour être aimé », et le maréchal se mit incontinent à boire du vinaigre, afin de maigrir ; il y réussit et on dit qu'il triompha de la dame, mais, pour se venger du traitement qu'elle lui fit subir, et de tous ses jeûnes, La Guiche conta partout l'aventure (2).

Anne de Tournon, sa première femme, lui apporta en dot le château de La Palisse, beau joyau, le plus « considérable et le plus magnifique de la province », bâti au-dessus de la ville de La Palisse, laquelle est composée de 200 feux. A ce château étaient attachés les droits de guet et garde, de blairie, de banalité de fours, de banvin et de camponage, etc... ; il comprenait aussi « toutes les autres terres de la maison de Chabannes situées en Bourbonnais, qui restèrent dans sa descendance « jusqu'au siècle suivant » (3).

En 1614, Anne de Tournon mourut. Le galant maréchal ne put longtemps supporter son veuvage et se remaria quatre ans après avec haute et puissante dame Suzanne aux Épaules, veuve elle-même d'un seigneur de Longaunay et fille de Henry Robert aux Épaules, seigneur de Sainte-Marie du Mont, famille normande par conséquent. Cet Henry Robert aux Épaules fut, comme Philibert de La Guiche, fort ami du roi Henry le quatrième. Il résidait d'ordinaire dans son château de Sainte-Marie du Mont, qui était fort beau, flanqué de tours et situé au milieu du village, l'autre face donnant sur le pays avoisinant,

(1) Batiffol, *Au temps de Louis XIII*, p. 129.
(2) Tallemant des Réaux, *Historiettes*, déjà cité; t. VI, p. 464, sq.
(3) Comte Henri de Chabannes, *Histoire de la Maison de Chabannes*, déjà cité

le tout entouré de prés et de beaux arbres, comme il s'en voit beaucoup dans cette contrée.

La famille aux Épaules et surtout Henry Robert avaient été, non fondateurs de l'église, — elle fut construite trois cents ans avant eux, — mais bienfaiteurs de cette église : c'est dire que sa famille et lui-même s'occupèrent, leur vie durant, de l'embellir et consacrèrent aux institutions religieuses de son gouvernement d'immenses biens (1). On peut voir encore aujourd'hui, aux parois du sanctuaire, la statue armée et agenouillée de Robert aux Épaules, priant. A ses côtés, sont ses gantelets et son casque. Derrière la statue, sur une plaque de marbre noir, on lit l'inscription que voici :

« A l'éternelle mémoire de messire Henry Robert aux Épaules, seigneur et fondateur de Sainte-Marie du Mont, baron de Gijé, seigneur de Lieuré, Lisle-Marye, et le Chef du Pont, conseiller du Roy en ses conseils d'estat et privés, chevalier de son ordre, gentilhomme ordinaire de sa chambre, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, lieutenant de Sa Majesté aux bailliages de Rouen, Caux, Gisors et Caen, bailly et gouverneur du dit Rouen, Carentan et Valognes. Lequel dès son enfance, nourry au service du très invincible prince Henry le Grand quatrième Roy de France et de Navarre, l'assista en tous les sièges, rencontres et batailles qu'il donna pour le recouvrement de son estat. Sans avoir souillé ses mains dans le sang froid, ni dans les injustes butins ordinaires durant le cours de cette guerre civile. Ainsi sa valeur le rendit l'honneur de son roy, et sa vertu les délices de sa patry. Ce qui lui fit mériter que ce monarque honora sa fin d'une longue suite de ses larmes, et qu'il aye continué depuis à le regretter, non avecque les paroles d'un maître, mais avecque les plaintes d'un amy. Il mourut dans le logis de Sa Majesté à Fontainebleau, le dernier jour de novembre 1607, âgé de quarante-six ans. Et repose ici. Priez Dieu pour luy. »

Chaque époux, dans cette nouvelle union, — celle du maréchal de La Guiche et de la dame de Longaunay, — apportait à la communauté les enfants nés de l'union précédente : la dame, une fille, Suzanne; le maréchal, six enfants, dont un fils aîné, Claude-Maximilien ; il faut dire que sur ces six enfants, le

(1) Renseignements communiqués par M. Hue, curé de Sainte-Marie du Mont.

maréchal avait déjà marié la plus jolie de ses filles, Marie-Gabrielle, âgée de douze ans, à Chazeron, qui en avait dix-sept. Cela fait, on expédia le petit époux en Italie, où il gagna un redoutable mal (1); après quoi, il revint, rapportant ce qu'il avait gagné, que Marie-Gabrielle prit à son tour; Chazeron mourut peu après, et la jolie dame demeura veuve et malade, ce qui ne la gêna guère, comme on le verra par la suite.

Marie-Gabrielle de Chazeron veuve ne fut pas bien traitée, dit-on, par son père qui la mena fort durement (2) et la fouetta, ce dont elle ne s'accommodait point. Il n'est donc pas téméraire de penser que cette jeune dame aspirait dès lors à changer de condition.

Comme la veuve de Longaunay avait une fille et le maréchal un fils (3), ils résolurent de conclure deux mariages au lieu d'un : le leur et celui de leurs enfants. C'est pourquoi deux contrats furent signés en l'an 1619 : celui du maréchal et de la dame de Longaunay à Rouen le 23 janvier devant Martin Hubert et Guerin Bernard, tabellions royaux; celui de Suzanne de Longaunay et de Claude-Maximilien, trois semaines après (4).

Le maréchal, dans son contrat, faisait don à sa femme de la somme de cent mille livres en trois lettres de change. La dame de son côté apportait ses « habillements, bagues et joyaux, meubles (estimés 17 500 livres), carrosse et six chevaux, deux haquenées et litière »; à titre de garantie, le marié assurait, en cas de décès, une somme de 12 000 livres, en dehors de ses autres dotations à son épouse.

Madame de Longaunay quitta donc la Normandie pour suivre son époux en Bourbonnais, dont il était gouverneur; sa fille et Claude-Maximilien y vécurent avec eux. Restaient au maréchal trois filles qui moururent nonnes, et une autre qui n'avait aucune vocation pour le devenir : Jacqueline, forte tête qui vit sans joie l'union de son père, et se montra jalouse dès le premier jour de Claude et de la jeune femme.

Quoique possédant le somptueux château de La Palisse,

(1) Tallemant de Réaux, *déjà cité*, vol. VI, p. 464. — (2) *Ibid.*

(3) Le maréchal eut du premier lit : Claude-Maximilien de La Guiche, seul enfant mâle; Marie-Gabrielle de La Guiche; Jacqueline-Gabrielle; puis Marie Suzanne et Louise, toutes trois religieuses à Marcigny.

(4) Archives de l'Allier. B. 737, f. 1.

la famille de La Guiche l'habitait peu, et lui préférait la terre de Saint-Géran de Vaux, située en plein Bourbonnais à cinq lieues de Moulins. Saint-Géran de Vaux, il est vrai, était en ce temps un magnifique domaine, et le parc de 400 hectares, entouré de terres qui en mesuraient 500, formait un fief considérable contenant bois, vergers, étangs, labours, pâturages, garennes, vignes, terres gagnables et non gagnables, chaumes, bruyères, terres gagnées et non gagnées, le tout fournissant un revenu de 50 000 livres, ce qui était d'importance (1).

Quant au château, il fut reconstruit par le maréchal de Saint-Géran sur les fondations du précédent. Le donjon lui donnait alors un aspect plus revêche ; douze belles allées traversaient le parc et aboutissaient en étoile devant la façade, entourée, comme tous les bâtiments, de fossés ; à l'extrémité de chacune de ces allées, s'élevait une grille qui donnait accès dans la campagne. L'aile droite, entièrement construite en briques et flanquée au nord de petites poivrières, baigne dans une douve. Derrière ces murs de briques rouges sont les appartements habités par la dame de Saint-Géran.

Un perron surélevé de quelques marches dans la cour d'honneur y mène ; après le vestibule qui reçoit le fort bel escalier montant à la chapelle, une galerie étroite s'étend à main gauche, et dessert toute la longueur du rez-de-chaussée de ce côté du château ; cette galerie est assez sombre, quoique prenant jour sur la cour d'honneur, mais les ouvertures y sont rares. D'abord, on peut voir un grand cabinet ou salle, puis une autre salle munie d'une cheminée basse où attendaient sans doute les valets. Cette salle-ci précède la chambre à coucher de la dame de La Guiche Saint-Géran, qui avait alors trois portes : la première ouvrant sur les appartements de Claude-Maximilien, la seconde sur la salle des gardes munie de la cheminée basse dont il a été parlé déjà, la troisième enfin sur le chemin de ronde, qui surplombe la douve. Ce que nous appelons chemin de ronde était dénommé pompeusement, au temps de cette histoire, « une terrasse entourée de bons fossés revêtus d'une bonne muraille de briques, flanquée de deux

(1) Aveu de dénombrement, par Jean de Chauvigny, chevalier de la seigneurie de Saint-Géran de Vaux, du 8 janvier 1443 (Y. X. St), versé aux *Archives départementales de l'Allier*. C'est une copie faite au XVIIIe siècle d'un *vidimus* du 9 octobre 1496.

pavillons » ; dans le plus proche couchaient les valets du seigneur de Saint-Géran.

La chambre de Suzanne de Longaunay est grande, point claire ni gaie, mais au contraire assez mélancolique. Le lit était placé en son temps tout contre la paroi du mur près la porte d'entrée de la salle d'attente qui a une cheminée ; des *bonnes grâces* de bois découpé et peint dans le goût de cette époque simulant des draperies et des glands, formaient une sorte d'alcôve. Au-dessus de la cheminée ornée des armes de La Guiche et de trophées de guerre, on voit encore une peinture représentant une arène dans laquelle court un petit char ; un autel se dresse au centre de l'arène ; au-dessus, on a peint cette devise : *A meta ad metam.*

C'est dans cette chambre et dans ce château que se joua, à la fin du règne du roi Louis XIII, le drame le plus mystérieux et le plus étrange que l'on puisse imaginer. C'est là qu'a soufert la pauvre dame Suzanne de La Guiche Saint-Géran, qu'elle a pleuré des larmes de sang, qu'elle a supplié ses bourreaux de faire cesser son supplice... inutilement, comme on le verra par la suite.

La petite mariée s'installa à Saint-Géran de Vaux sous les plus heureux auspices ; on prétend que le mariage fut consommé « au printemps suivant » : rien n'est moins certain. Quoi qu'il en soit, le maréchal expédia, comme il en avait l'habitude, le marié son fils en Italie, désirant que Claude-Maximilien voyageât, acquît quelque expérience et achevât en même temps d'apprendre à l'étranger ses exercices militaires. La petite Suzanne, qui était âgée de quatorze ans, resta avec sa mère pendant l'absence de son mari qui dura deux ans ; elle trouva sans lui (elle l'aimait) la vie monotone et le temps long, mais elle trompait son ennui en lisant force romans (1), malgré les soins de la maréchale qui lui enjoignait souvent de n'en rien faire, cette dame, fort prudente, estimant pernicieux un tel divertissement à l'âge encore tendre de sa fille.

Disons-le, la maréchale, mère dévouée certes, fut dépourvue de toute intelligence clairvoyante : elle eût mieux servi sa fille au milieu des épreuves que celle-ci endura, si son esprit eût été plus rapide et moins confiant. Comme beaucoup de dames estimables, la maréchale ne pouvait concevoir la noirceur chez

(1) Fonds Clérembault, déjà cité.

des personnes qu'elle honorait de sa confiance ou de sa très précieuse amitié; en outre, la religion nous met en garde contre les jugements téméraires, nous conseille d'attendre que le forfait soit accompli pour en accuser notre prochain; enfin elle nous ordonne de n'en jamais tirer vengeance. La maréchale fut pleine de vertus, son dévouement maternel parfait; cependant, elle joua, grâce à ses vertus, un rôle terrible dans les tragiques événements qui vont suivre, sans s'en douter le moins du monde.

A la fin de l'année 1620, Claude-Maximilien revint d'Italie et se fixa auprès de sa petite épouse qu'il ne quitta plus; cette assiduité fut plus tard un grief pour ses sœurs: elles leur reprochèrent à tous deux de s'être laissées vivre sans vergogne chez leurs père et mère; ceux-ci ne les « entretenaient-ils pas de tout »? Quel scandale! Ensuite, les époux n'avaient « d'autres soins que de se divertir ». Beau grief à faire à ce couple qui ne comptait, réuni, pas plus de trente-trois années! Les époux en outre se montraient fort épris l'un de l'autre et étaient constamment ensemble. Jacqueline de La Guiche, sœur de Claude-Maximilien, encore demoiselle et que son père tenait enfermée au couvent, s'en trouvait irritée. Eh quoi! Le maréchal qui saura si bien fouetter la jeune veuve de Chazeron ne peut-il faire taire sa fille Jacqueline? Mais le maréchal à cette heure est en guerre contre les protestants : un an après son propre mariage, il assiège Montauban, sans succès d'ailleurs. L'année suivante le voici à Saint Antonin, car Montpellier se défend encore, et le jeudi 14 juillet le Roi étant à Carcassonne avec M. le Prince, MM. de Chevreuse, de Montmorency, d'Épernon, Saint-Géran est avec eux. Il sera encore à Montpellier en novembre lorsque le Roi y entrera et à Avignon, et à Lyon pour les fêtes. En 1628, on voit le maréchal au siège de La Rochelle, les Anglais ayant débarqué à l'île de Ré avec 10000 hommes pour soutenir, disent-ils, les protestants, en vérité pour s'emparer de l'île de Ré; enfin, ils en furent chassés, le Roi y fut en octobre en même temps que J.-F. de La Guiche Saint-Géran, et aussi le cardinal de la Valette (1). Le maréchal est donc rarement chez lui; ayant à faire la guerre au dehors, il ne peut apaiser celle de sa maison,

(1) Bassompierre, vol. III, p. 407.

et en laisse le soin à son épouse qui ne s'en tire pas trop bien.

Cependant Marie-Gabrielle de Chazeron, étant veuve et fort jolie, fut courtisée par Saint-Luc qui en devint fou. Saint-Luc était maréchal de France, chevalier des Ordres, gouverneur de Brouage, mais veuf (d'Henriette de Bassompierre) (1), plus très neuf, gros, car il aimait fort la bonne chère, et son cuisinier était le meilleur de la Cour. Ce cuisinier fut peut-être la cause du mariage, Marie-Gabrielle étant aussi gourmande que Saint-Luc; un jour n'avait-il pas appris qu'elle avait mangé, avec le maréchal de Brézé, des perdreaux en plein carême, l'impie! Saint-Luc « pesta terriblement », mais épousa la jolie Marie-Gabrielle, malgré tout. Ils se marièrent en 1627, et le contrat fut passé devant le Roi.

Cette deuxième union parut d'abord salutaire à Marie-Gabrielle qui engraissa dans les premiers temps, et prit même fort bonne mine. Hélas! elle ne tarda pas à dépérir. Tourmentée par une perpétuelle et terrible faim, elle dévorait furieusement et ne gardait rien de tout cela (2), il fallait recommencer deux heures après. Jamais le fameux cuisinier n'avait eu si fort à faire. Enfin cette charmante femme trépassa, laissant Timoléon veuf pour la seconde fois (3).

Pendant ce temps, Suzanne de Saint-Géran en Bourbonnais eût été fort heureuse si des enfants lui étaient nés; elle en souhaitait ardemment, mais n'en avait point; sa mère en souhaitait aussi pour elle, et le maréchal en désirait autant qu'elles deux. Claude-Maximilien étant le dernier des descendants mâles de la branche aînée des La Guiche, allait-on voir cette famille s'en aller en quenouille, ou pis, s'éteindre? Au bout de dix ans de l'union la plus tendre, on commença de désespérer et le maréchal de se désoler; on décida de consulter les médecins; ceux-ci ne sachant que dire (4) et s'étant montrés impuissants, on s'adressa à Dieu. On entreprit divers pèlerinages dont l'expé-

(1) Bassompierre, déjà cité : « Ma sœur de Saint-Luc accoucha d'un enfant mort et elle le suivit dix jours après ses couches, dont je pensay désespérer de déplaisir » (octobre 1609). Le corps de Mme de Saint-Luc fut porté à Nancy, son cœur déposé dans la nef de l'église des Célestins de Paris (*Tombeaux des personnes illustres*, par J. Laboureur, p. 255).

(2) Tallemant, déjà cité, t. IV, p. 287. — (3) *Ibid.*

(4) « Ils usèrent de toutes les précautions que la prudence et la consultation des médecins leur pouvaient suggérer. » (*Fm. Fonds de Clérembault*, 780. B. N.)

rience garantissait le succès (1). On fit les prières que recommande l'Église en pareil cas, des vœux : aucun enfant ne naquit à Suzanne de Saint-Géran; cependant, sa mère, la maréchale, en mettait deux au monde : en 1623 une fille que l'on baptisa Marie, trois ans après une fille, Suzanne. Ainsi Suzanne de Saint-Géran vit deux marmots dans les bras de la maréchale alors qu'elle-même n'en avait aucun à bercer, et à mesure que les années s'écoulaient, son chagrin et celui de Maximilien devenaient plus amers.

L'année 1632 fut pour la maréchale fertile en événements bien divers. Elle maria Jacqueline de La Guiche au vieux Bouillé, et perdit son époux en décembre.

De méchantes langues ont raconté qu'étant sur sa fin, le maréchal, pris de remords, songea à restituer par testament quelques-uns de ses biens : ceux qu'il avait ôtés à d'autres. Cette résolution fut connue, et amena beaucoup de gens qui réclamèrent leur part au moribond; il en vint tant, que, craignant de perdre tout, le maréchal renonça à ses beaux projets, et se décida à trépasser sans rien rendre à personne (2). Il trépassa aussi avec beaucoup de déplaisir, car il laissait Claude-Maximilien sans héritier mâle, lui-même n'ayant que des filles. On prétend que près de sa fin et songeant au maréchal de Marcillac et à Montmorency, il dit : « On ne me reconnaîtra pas dans l'autre monde, car il y a bien longtemps qu'il n'y est allé un maréchal avec sa tête sur les épaules ! »

Le maréchal rendit l'âme le 2 décembre 1632 dans son château de La Palisse, mais comme il avait formellement demandé d'être transporté et enterré dans la petite église de Saint-Géran de Vaux qu'il venait de faire reconstruire, on le ramena en grande pompe à Saint-Géran, hormis son cœur, porté, dit-on, en Normandie.

Après la mort du maréchal, Claude de La Guiche et Suzanne de Longaunay prirent possession de ses domaines et de ses biens. La douairière alla habiter Paris en son hôtel de la place Royale, proche de la rue du Pas-de-la-Mule. Cependant elle venait souvent à Saint-Géran de Vaux, où elle avait vécu heureuse avec le maréchal, et où elle se plaisait fort.

(1) « La comtesse pendant vingt ans fit plusieurs pèlerinages pieux, consulta plusieurs médecins. » (Guyot de Pitaval, *l'Affaire Saint-Géran*).

(2) Généalogie de Guillard. Cabinet historique, t. V, p. 96.

L'église paroissiale, du reste, reçut à plusieurs reprises la faveur de ses dons, et une fondation datant du 6 janvier 1654 octroie encore à la dite paroisse 250 livres de rente dont 72 livres au curé de Saint-Géran pour messes et prières ; 160 livres au chapelain pour une messe quotidienne à la chapelle née ou paroisse du château ; douze livres au vicaire pour quatre messes basses ; le sacristain lui-même bénéficiera de six livres pour sonner les cloches, et la fabrique de huit boisseaux de seigle (1) : la maréchale avait pensé à tout !

Cependant les années s'écoulaient monotones, mais heureuses au château de Saint-Géran de Vaux, et la comtesse demeurait stérile. Jacqueline de Bouillé au contraire, avait eu de son vieux mari une fille, Renée-Éléonore (2); malgré cela, le mariage ne fut pas heureux. Bouillé, un barbon, ne pouvait contenter cette jeunesse, et vraiment ce n'était pas l'époux qu'elle eût souhaité; en outre jaloux, Bouillé serrait sa femme de près, on parlait de querelles, puis sourdement de séparation... Bref, Jacqueline, qui périssait d'ennui avec son époux, revenait volontiers chez son père à Saint-Géran de Vaux : elle s'y divertissait mieux qu'au château de Semé, où Bouillé la tenait quasiment prisonnière. Elle revint encore en Bourbonnais après la mort du maréchal et lorsque son frère eut remplacé celui-ci au gouvernement de cette province. On sait que Claude-Maximilien, après la démission du marquis d'Effiat et du baron de Cinq Mars, eut la charge de gouverneur et lieutenant général, maréchal et sénéchal (3) du Bourbonnais.

Jacqueline de Bouillé vint précisément à Saint-Géran de Vaux pendant l'été de l'année 1641, non seulement pour y fuir son barbon, mais pour assister à un événement d'importance auquel son frère l'invita. Le Destin qui nous conduit en profita pour faire faire à cette jeune dame dans le château même de son père, une rencontre qui décida de son avenir et de celui de toute sa famille. Il s'agit d'un personnage qui la charma plus que tout autre au monde... Toutefois, c'est un homme si étrange, si rude, si mystérieux et si séduisant à la fois, qu'il faut s'y arrêter, et tenter de l'expliquer du mieux que l'on pourra, sans quoi on

(1) Archives de la paroisse de Saint-Géran de Vaux.

(2) Renée-Éléonore, mariée en 1632 à René de Bouillé (comte de Créance, veuf de Marthe Beaumanoir Lavardin), morte en janvier 1681.

(3) 6 mai 1633 (Arch. B. 740).

nous accuserait d'invention romanesque, lorsqu'au contraire rien n'est plus exact que le récit que nous en voulons faire.

Il se nommait le marquis de Saint-Maixant. Philibert de la Roche-Aymon, marquis de Saint-Maixant, était fils de Geoffroy de la Roche Aymon, sénéchal de la Marche, baron de la Farge, seigneur de Vicq, du Breuil, de Lavaud et autres places, et de Suzanne des Serpens; c'est par cette famille des Serpens ou d'Isserpent que le marquis tenait à la famille de La Guiche, et se disait cousin du gouverneur du Bourbonnais (1).

Le marquis (2) descendait d'une ancienne lignée de Combrailles, qui est une dépendance de la Marche, du Bourbonnais, et de l'Auvergne comme l'on sait. L'origine de la famille de La Roche remonte au XIe siècle. Ce nom (en latin *de Rupe*) fut ajouté à celui d'Aymon, « prénom de plusieurs seigneurs de La Roche ». Leur berceau à cette époque était situé non loin de la ville d'Évaux vers Sannat et accroché à une roche, comme il se doit, dominant les rivières de Tarde et du Cher; on peut d'ailleurs en voir aujourd'hui encore les ruines. Lorsque ces ruines commencèrent de s'écrouler, la famille des La Roche-Aymon vint construire proche de la ville d'Aubusson un donjon qui est toujours debout : c'est le château de Saint-Maixant.

Des La Roche-Aymon sont sorties trois générations de sénéchaux de la Marche ; branche aînée et cadette donnèrent aussi au Roi des capitaines redoutables, qu'il valait mieux avoir avec soi que contre soi ; les guerres de religion leur permirent de satisfaire leurs goûts de batailles et de rapines, puisque, tout en servant le Roi, ils faisaient souvent la guerre à leurs ennemis en même temps qu'aux siens.

On sait bien que le roi Charles IX tint Jean de La Roche-Aymon pour un bon serviteur, puisqu'il lui écrivait de « pourvoir aux grandes assemblées qui se faisaient en armes sans son congé et permission », en faisant « toute la diligence qu'il serait possible, de réunir avec armes et chevaux ses parents, voisins et amis... de la noblesse du pays », afin de le servir. La Roche-Aymon pacifia donc la province de son mieux, non au moyen de la parole, mais par la corde, le feu et le fer, ce qui lui plut bien davantage ; il conserva ainsi les Marches à son souverain

(1) Notes tirées des actes de baptême de la paroisse de Saint-Maixant.

(2) Depuis 1625, les marquis orthographiaient ainsi leur nom : Saint-Maixant, très rarement Saint-Messant, ainsi qu'ils le faisaient précédemment.

et non sans peine, car après la Saint-Barthélemy, ces provinces furent en effet infestées de gens en armes, parcourant les campagnes et les champs, pillant les maisons de tous les sujets du royaume, nobles ou manants. Il fallait donc faire un grand exemple de justice, en purgeant la contrée de cette canaille.

Jean de Saint-Maixant s'y employa, et reçut du souverain, en récompense de son zèle, la charge de sénéchal de la Marche et le collier de Saint-Michel. Son fils fut Anet de La Roche-Aymon, aïeul de ce Philibert dont il sera parlé plus loin, aussi bien vu à la Cour que son père le fut. C'est Anet qui obtint du roi Louis XIII les lettres permettant l'érection des terres de Saint-Maixant en marquisat.

Ce seigneur fut chargé d'autant d'honneurs que son père en son temps l'avait été, et si considéré que l'on donnait comme une preuve de noblesse le fait d'avoir eu l'honneur d'être tué en duel de sa main. C'est ce qui arriva au sieur de Vallenet, et on connaît une attestation signée par des témoins toute à la gloire de ce Vallenet : le fait eut lieu en 1577. Vallenet était alors capitaine du château d'Aubusson, maître des Eaux et Forêts de la province, seigneur de Rozeille. La chose arriva la veille de la Fête-Dieu. Le nommé Pierre Marsillat, maître tapissier, vit l'homme blessé; « les jambes branlantes, n'étant pas achevé de mourir, il rendit l'âme dans sa maison ». Ce duel étant pour les siens un honneur, on en consigna tout au long le souvenir et les témoins signèrent (1). On rapporte ici cette histoire uniquement pour faire comprendre combien le seigneur de La Roche-Aymon et sa famille étaient tenus en haute estime par toute la province. Hélas! la considération dont il jouit lui-même et ses aïeux avant lui et encore ses descendants, s'arrêta à Philibert de La Roche-Aymon, troisième marquis de Saint-Maixant. Son père Geoffroy, tué en duel en 1624, laissa six fils, dont Philibert fut l'aîné (2).

(1) « Un acte de notoriété dressé à Aubusson en 1647 imprimé avec toutes sortes d'illustrations ayant pour objet de faire certifier par témoins ouïs et dénommés qu'ils ont vu et connu la maison des Vallenet vivre noblement tenant train de chasse tant à l'oiseau qu'au chien courant et fréquentant les guerres de père en fils... pour le service du roi, où il est attesté pour la plus grande preuve de noblesse que, en 1577, Austrille Vallenet, capitaine du château d'Aubusson, eut l'honneur d'être tué en duel par Anet de La Roche-Aymon de Saint-Maixant, etc... (Mentionné par Hippolyte Grellet, *Album historique et pittoresque de la Creuse*; Bourges, Aubusson, 1847.) — (2) Philibert, Hélie, Geoffroy, Antoine, etc., le premier né au château de Vicq (Limousin), en 1613.

L'histoire charge celui-là de tous les crimes, depuis l'assassinat jusqu'aux pratiques de magie et la fabrication de la fausse monnaie. Il était de taille à supporter les légendes, et même la vérité plus lourde. Pour parler franc, ce Saint-Maixant-là vivait en perpétuelle rébellion contre le gouvernement de son roi. De fausse monnaie, on ne trouve pas la preuve qu'il en fît; pour la magie, c'est autre chose, et le mauvais sire était homme à connaître à merveille la science des herbes qui stupéfient, ou des potions qui font passer les gens de vie à trépas, car il ne reculait devant nul forfait, et son caractère, le voici : audacieux, rude, vindicatif, plus cruel qu'on ne saurait l'imaginer, fourbe, sans scrupules, batailleur, Philibert de Saint-Maixant du fond de sa retraite se moquait des prévôts et des hommes de loi. Redouté des honnêtes gens, recherché des autres pour sa force et pour sa puissance, il trouvait auprès de tous, quand il en était besoin, aide et secours. Mais ce qui distingue cet homme des autres méchants hommes de son temps, c'est qu'il avait plus d'un visage, et qu'auprès des dames Saint-Maixant il savait être séduisant, courtois, voire caressant, car il les aimait fort; surtout il aimait fort intriguer et changer d'amour.

C'était alors le temps où le grand Cardinal se plaisait à « couper les épis qui dépassaient le champ » ; sa guerre implacable et sans quartier contre la noblesse devenue inquiétante, trouvait en Auvergne et en Creuse des résistances désespérées. Le château d'Aubusson fut rasé par les soins du Cardinal, et aussi celui de Felletin. Mais Saint-Maixant restait debout, hérissé de défenses redoutables. Il est pourtant situé sur un plateau, et si aucun ouvrage fortifié ne le protège, la route qui y mène tournant en tout sens, les plis de terrain, les bouquets, rendent son abord revêche assez difficile. En outre, la terre aux alentours est ingrate et rude, et il pousse dans le parc plus d'orties et de chaume que d'églantines et de lilas de Perse. Néanmoins, les arbres y sont beaux, on y voit quantité de chênes et d'acacias, mais on sait bien que ce sont là arbres peu gourmands, et qui se contentent de rocaille et de pauvres terres pour pousser leurs racines.

Le château de Saint-Maixant se dresse donc au milieu d'une contrée ingrate et sinistre. Cette demeure est bien plutôt un donjon fortifié qu'un château de plaisance; sa pierre grise, ses fortes tours devant, sa grosse tour carrée au revers, sa façade haute percée de rares fenêtres et d'une seule porte étroite,

ses meurtrières, tout indique la défense que l'on est prêt à faire, tout est conçu pour la résistance aux attaques, le siège à soutenir, si le besoin y contraignait, les toits sont hauts pour permettre aux projectiles de glisser sur leur surface unie, et les fossés qui entourent le pied de ce rude donjon pouvaient recevoir à merveille les corps des assaillants navrés. Joignez que la situation du château de Saint-Maixant commande la route d'Aubusson et de Chambon; des meurtrières et des tours, la vue s'étend sur tout le pays environnant et embrasse sans mentir une surface qui va d'Ahun au pays de Rozeille.

Dans cette rude forteresse on disait que le marquis, quand il ne guerroyait point, menait grande vie de débauches et de crimes. Sa femme, la demoiselle Anne de Saint-Jullien, n'eût pu le retenir; il n'était d'ailleurs âgé, lorsqu'il l'épousa, que de vingt et un ans. C'était en 1634 : elle était dame de la Chassagne et fille du Sire Gaspard de Saint-Jullien. Saint-Maixant n'eut de cette Anne que des filles : Françoise, Léonarde, et, pour achever, deux jumelles, Marie-Suzanne et Jacqueline, qui ne reçurent le baptême qu'en septembre 1641 (1), après la mort de la pauvre dame de La Roche-Aymon leur mère, mort tragique comme on le verra par la suite.

Donc Saint-Maixant, redoutable seigneur, bénéficia, sa vie durant, de terribles légendes que l'on n'ose prononcer que lorsque les gens ont trépassé. La canaille le nommait le *Grand Diable*, et racontait aussi sur son compte aux veillées les histoires les plus sinistres. On affirmait que, pour essayer la portée d'une arquebuse, il avait abattu dans son parc un pauvre mendiant qui cheminait bien humblement, quêtant son pain. C'était pour le seigneur de La Roche-Aymon délassement fort plaisant; d'ailleurs, à ses yeux, la peau d'un gueux ne valait pas qu'on y prît garde. Mais Saint-Maixant faisait mieux : un jour un ouvrier couvreur vint au château pour réparer les tuiles de bois qui se trouvaient sur les hautes tours; le marquis l'aperçut du parc, et le prévint avec bonté qu'il l'aiderait à des-

(1) Le 7 septembre 1641. Acte de baptême de deux filles jumelles Marie-Suzanne et Jeanne. On pourrait s'autoriser de ces dates tirées des registres de la paroisse de Saint-Maixant pour affirmer que la marquise ne mourut qu'en 1642. Mais la date de 1640 pour la mort de la marquise est donnée par le magistrat Chorllon son contemporain, — elle est irréfutable, — il faut donc admettre que les enfants ne furent pas baptisées le jour de leur naissance ; d'ailleurs les dates précédentes trop rapprochées en sont la preuve.

cendre quand son travail serait terminé, pourvu que lui, Saint-Maixant, en fût avisé. Philibert le fut, et le pauvre hère ayant fait signe de son poste près des nuages, le Grand Diable trouva badin de faire descendre le couvreur plus vite qu'il n'y comptait, en le tuant fort proprement d'un seul coup de son arme favorite ; le corps de l'homme tomba dans le fossé du château (1). Tels étaient les divertissements de ce gentilhomme plein de méchanceté et de vices, lorsque les jeux de la guerre ou de l'amour ne l'occupaient point d'autre part ; car Philibert, qui n'était alors âgé que de trente années, était beau, fort galant, et possédait, comme il a été dit déjà, l'art de se faire aimer des dames. Toutefois, il ne les aimait pas longtemps, et se plaisait à s'en défaire lestement, dès qu'elles cessaient de lui plaire. C'est ainsi que la pauvre dame de La Chassagne, son épouse, trépassa assassinée par ses ordres.

On dit qu'alors Philibert en était las et qu'il désirait se remarier avec une autre dame qui aurait résidé en la ville de Lyon. Comme ce mauvais sire ne pouvait endurer ni contrainte, ni obstacle, son parti était pris aussi vite qu'il était conçu. Mais Philibert de La Roche Aymon était roué : la marquise ne mourut pas de sa main, il chargea de cette besogne ses domestiques qui, sur son ordre, étouffèrent, puis étranglèrent la dame dans son lit. Le Grand Diable, pendant ce temps, à Lyon, poursuivait d'autres intrigues. On pourrait même se demander, si l'on ne connaissait bien la brièveté de ses amours, si à cette époque (vers la fin de l'année 1640, ou au commencement de l'année 1641), le marquis ne s'était pas accordé avec Jacqueline de Bouillé. Quoi que l'on en puisse penser, il est certain que leur entente, quelques mois après, causait grand scandale, et que leurs projets, malgré l'existence de Bouillé, ne faisaient de doute pour personne.

Quand la besogne commandée par le marquis fut accomplie, il revint dans sa demeure, affecta un grand courroux en même temps que le chagrin le plus profond, et pour terminer fit arrêter ses domestiques : trois valets et une servante qu'il accusa hautement du crime et qui durent subir la question.

Il faudrait être autrement fait que ne le sont d'habitude les misérables humains, pour se tenir de parler lorsqu'on a les

(1) Tradition locale recueillie par M. Hippolyte Grellet.

pieds écrasés entre deux planches de chêne, et que le bourreau vous enfonce à grands coups de maillet quatre coins de bois le long de la chair, ou qu'il vous entonne brutalement dans le gosier de grosses pintes d'eau ; avant qu'il eût terminé, en effet, les valets parlèrent, ils avouèrent tout et dénoncèrent leur maître ; on dit même qu'ils produisirent, signés de lui, des ordres, une lettre accablante. Ils furent condamnés à être roués vifs et le furent sur la place du cimetière (1).

Les deux hommes qui avaient obéi aux ordres de leur seigneur étaient bien coupables en effet ; mais être roué vif lorsque la machination du crime ne vous appartient point et que l'on n'en est que l'instrument le plus vil et le plus misérable, est une peine cruelle. Cependant les deux manants furent amenés sur la place tout ligotés et attachés sur la roue, puis lorsque le bourreau de sa grosse barre de fer leur eut brisé les membres, il les leur lia derrière le dos et les laissa enfin expirer de la sorte, la face tournée vers le ciel, attendant pardon de la miséricorde divine plus grande que celle des hommes, attendant aussi qu'elle abrégeât leur lente et affreuse agonie.

La servante, plus avisée que les deux valets, n'ayant dit mot pendant la question, fut mise en liberté et le marquis en état d'arrestation.

Mais pour arrêter Saint-Maixant, comment faire ? La justice du vice-sénéchal ne le pouvait atteindre chez lui, et il n'était pas homme à en sortir, connaissant la sentence qui le frappait, pour se faire prendre comme un benêt ; il est donc tout naturel qu'il se tînt coi derrière son donjon. Pour le capturer cependant, voici ce qu'inventa le vice-sénéchal, qui dut plus d'une fois par la suite, certes, se repentir de sa ruse, car elle fit désormais de Saint-Maixant son ennemi le plus dangereux. Or, avoir contre soi Saint-Maixant, autant avoir le diable en personne à ses trousses.

Voici donc l'invention : ce fut le simulacre d'une petite guerrette avec des évolutions militaires ; le spectacle devait avoir lieu vers la plaine de Bignat non loin de la Seiglière et du Moutier Rozeille, et plus justement entre les villages du Mont-Robert et de Forez. La place était bien choisie pour une manœuvre militaire, assez proche de Saint-Maixant, non loin

(1) Mémoires du président Chorllon du Présidial de Guéret, *Chronique manuscrite*, p. 9, 1635-1685, produite par M. Autarde, archiviste de la Creuse, Guéret, 1886.

des villages d'alentour. Tout semblait donc devoir réussir. Mais il était dit que Saint-Maixant serait toujours protégé par le Malin, et ne donnerait jamais entière satisfaction aux représailles que ses adversaires... ou la justice tenteraient d'exercer sur lui. Le marquis convié aux exercices militaires, s'y rendit armé jusqu'aux dents; des hommes solides le guettaient : au signal convenu, ils se ruèrent sur lui, le terrassèrent, le lièrent « comme une bête fauve » (1).

Une fois en possession de son prisonnier, voilà un vice-sénéchal fort embarrassé. Où mener le marquis? C'était à la chute du jour. On l'aurait pu conduire à Guéret; mais il fallait faire faire à l'escorte un parcours de plusieurs lieues; elle eût pu être attaquée, le prisonnier délivré, en fuite, que sait-on? Restait pour la troupe la ressource de coucher à Aubusson bien plus rapproché, et d'y attendre l'aurore.

On connaît la contrée, et la plaine où Saint-Maixant attaché et furieux attendait son sort. Dans cet endroit éventé, morose, rude, bien fait pour les jeux cruels de la guerre, la nuit descendait, les touffes d'ajoncs, les maigres boqueteaux noircissaient dans le crépuscule. Mais voici qu'à l'horizon fermé par les monts du Limousin, de tous côtés débouchaient toujours plus nombreux à l'approche de la nuit, en silence et menaçants, les troupes des seigneurs du voisinage, les amis de La Roche-Aymon, ses obligés, ses voisins, ses complices peut-être : la noblesse du pays. Ah! le marquis, s'il le fallait, serait bien défendu. La troupe des barons et des comtes s'allongeait, toujours plus serrée; elle formait maintenant une houle noire autour de M. le vice-sénéchal, inquiet. A la vérité, ce magistrat n'avait rien prévu de semblable, et n'était guère en force pour lutter contre de pareils adversaires et leur disputer son prisonnier. M. le vice-sénéchal ne se décidait à rien, n'osant bouger de sa place. Il y demeura plusieurs jours (2). Enfin, M. Phelipaux, de Moulins, intendant de cette ville, ayant connu la situation redoutable dans laquelle se trouvait M. le vice-sénéchal, et d'ailleurs sollicité par celui-ci, lui envoya de nouvelles forces. Le convoi se mit en route et put atteindre Moulins qui est encore à quarante-cinq lieues de là. A Moulins, on logea le marquis dans les prisons du Roi, d'où il ne tarda pas à sortir grâce à

(1) Hippolyte Grellet, déjà cité. — (2) *Ibid.*

une sentence du présidial de cette ville, grâce plutôt au Malin qui toute sa vie protégea son filleul et lui épargna d'une manière bien étrange et remarquable la punition de ses crimes. La mort seule fut un jour plus forte que le Malin, et bien que celui-ci guettât l'âme de La Roche-Aymon au passage il en fut pour ses frais, ainsi qu'on le verra par la suite ici même.

Tel était le personnage que le Destin allait envoyer au château de Saint-Géran de Vaux pour la plus grande joie de la marquise de Bouillé, et la plus grande confusion des autres habitants du château.

Cependant on se tromperait fort si l'on allait imaginer le marquis de Saint-Maixant sous une forme de brute dont la violence, la perfidie et la cruauté faisaient le fond du caractère. On ne se méfierait pas de ces sortes de gens si leurs vices étaient peints sur leurs visages; ce qui les rend dangereux, — surtout aux dames, — c'est la séduction qu'ils exercent quand ils le veulent, et qui leur livre tant de victimes. On a assez dit que les dames ne détestent point d'être molestées, et qu'il leur plaît quelquefois même d'être battues. Soyons sûrs que Saint-Maixant avait d'autres charmes, et qu'il n'étranglait ses victimes qu'après leur avoir parlé avec une telle douceur et une si grande éloquence qu'elles ne s'apercevaient pas du crime qu'il avait en tête. D'ailleurs, le marquis, impérieux et avide, ne savait souffrir aucune contrariété qui retardât la réalisation de son désir du moment; il sacrifiait tout alors à son envie; c'est ainsi qu'il devenait criminel, sans doute ne l'était-il point de nature.

Après avoir échappé encore une fois à la justice, Philibert de la Roche-Aymon vint demander asile à son parent, M. le comte de Saint-Géran, qui le reçut avec une grande bonté dans son château; s'il avait su que l'hospitalité qu'il accordait à ce beau malfaiteur dût lui coûter par la suite tant de misères et de larmes, ruiner son bonheur et celui de la dame gouvernante, eût-il ouvert sa porte au fugitif? Il est permis de croire du reste que Saint-Géran ignorait le crime commis par La Roche-Aymon. Celui-ci dut affecter l'affliction profonde dont il avait fait preuve après son veuvage et accuser ses valets du crime; il y a loin de Guéret à Moulins, et Saint-Géran pouvait tout ignorer longtemps encore.

II

Au début du mois de novembre 1640, la comtesse de La Guiche Saint-Géran résolut de quitter Moulins (elle y habitait l'hiver le château, avec son époux, depuis quelques années gouverneur du Bourbonnais), d'aller retrouver sa mère la dame maréchale à Paris, d'y passer avec elle la mauvaise saison, et d'y demeurer aussi durant le temps du carnaval. Claude-Maximilien ne voulant pas quitter la province pendant de si longs mois, n'accompagna point la dame gouvernante; néanmoins elle ne fut pas seule à voyager, mais escortée de deux amies. L'une était demoiselle Marie Gigault de Bellefond, tante du futur maréchal de Bellefond, et parente aussi de la dame de Saint-Géran, sa mère étant une Aux Épaules comme la maréchale elle-même; l'autre, demoiselle Suzanne d'Aumale d'Haucourt, fille de Daniel d'Aumale, seigneur d'Haucourt, premier chambellan de M. le Prince; elle épousa par la suite Armand-Frédéric, dernier maréchal de Schomberg. La dame de Saint-Géran aimait tout particulièrement Marie de Bellefond, fort jolie personne qu'elle appelait par jeu « sa fille »; cette charmante fut son amie la plus intime, sa confidente; elle partagea avec constance et fidélité les soucis et les peines de la gouvernante, et lui fut parfaitement fidèle, au milieu de tous les événements qui arrivèrent par la suite.

Les trois voyageuses avec leur train se mirent en route au matin, — on n'est pas sûr du jour de leur départ, — certains affirment que ce fut le 3 de novembre, d'autres se portent garant du 15, mais on sut qu'elles étaient arrivées à Paris le 23, on dira comment tout à l'heure. Leur première étape fut à Villeneuve, qui n'est guère éloigné de Moulins de plus de trois lieues (1). Elles se couchèrent de bonne heure, étant lasses. Le lendemain, les jeunes filles, n'ayant aperçu nulle part la comtesse de Saint-Géran, allèrent la quérir dans sa chambre. Elles la trouvèrent au lit, et fort bouleversée : elle leur fit une révélation qui les surprit bien grandement l'une et l'autre, de telle sorte même qu'elles ne voulurent d'abord point croire à la nouvelle dont Mme de Saint-Géran leur fit part. Elle leur

(1) Exactement 15 kilomètres. « Certains carrosses bien attelés faisaient environ 25 lieues » par jour. (Babeau.)

annonça tout de go qu'elle était grosse, et qu'elle ne voulait plus continuer de voyager, mais désirait retourner sur l'heure à Saint-Géran de Vaux.

Les jeunes filles, sans doute contrariées de renoncer si promptement à leur expédition, l'engagèrent à la poursuivre : il n'y avait qu'à venir doucement, dirent-elles, et puisque les routes étaient si mauvaises, on ferait mille recommandations au cocher qui menait son carrosse; une fois arrivée à Paris, la dame verrait bien dans quel état elle se trouverait. On poursuivit donc le plus lentement que l'on put, en prenant toutes les précautions du monde (1).

Il est à présumer que ces dames suivirent dans leur carrosse la grande route de poste de Paris à Nevers, puisqu'elles ne voyagèrent point comme les personnes ordinaires dans le coche d'eau qui descend la rivière Loire. Donc, elles durent à la prochaine étape, passant par Saint-Pierre le Moûtier, se diriger sur Nevers. C'est une étape de sept lieues. S'y arrêtèrent-elles? On ne sait si la princesse de Mantoue, qui y résidait, les hébergea, ni si elles soupèrent dans l'hôtel de *la Fleur de Lys*. Elles durent passer ensuite par La Charité, Cosne et Briare. Plus tard, un voyageur étranger dit merveilles de l'hôtel de la Poste à l'enseigne de *l'Écu de France* dans cette ville (2). Il y remarqua surtout de fort grands lits; le tapissier Bon chansonné par M. de Coulanges les mit alors à la mode (3).

Aujourd'hui le tapissier Bon
A si bien fait par ses journées
Qu'un lit tient toute une maison.

Tout cela est fort beau, mais l'hiver, dans ces grands meubles-là, on risque de mourir de froid. Ces dames passèrent ensuite, — cela est forcé, — à la Bussière, puis à Montargis, avant de pénétrer dans la noire forêt de Fontainebleau.

De Montargis à Fontainebleau les postes sont : Perche, Préfontaine, Bobbigny, Vertout, La Chapelle la Reine. De Fontainebleau à Paris, il y a six bonnes lieues, et sur la route trois postes où l'on peut s'arrêter pour changer les chevaux. Mais la forêt est si sombre qu'il vaut mieux ne s'y point attarder,

(1) Bibl. Nat. Fonds Clérembault. F. m. 780.
(2) Locatelli, *Voyage en France*, p. 102.
(3) Coulanges, *Chansons*, Paris, 1754.

même en plein jour, car elle est visitée par quantité de brigands de méchante figure, malandrins et traine-besace, porte-balle sans vergogne et autres de même farine. Il n'y a rien à dire à cela. Quoi ! dans une contrée comme la France, il existe de pareils coupe-gorges : les forêts ne sont-elles mieux gardées ? On peut répliquer aisément que cette forêt de Fontainebleau a 200 lieues de tour, et qu'il est fort difficile aux archers du Roi d'y veiller de tous les côtés dans le même temps.

En approchant de la ville de Paris, les dames virent tournant dans les plaines d'alentour plus de moulins à vent pour l'approvisionnement de la capitale, qu'elles n'en avaient jamais aperçu dans celle du Bourbonnais, bien que celle-ci se nommât Moulins, puis elles pénétrèrent par le faubourg sud et se dirigèrent vers l'hôtel de Mme la maréchale de Saint-Géran situé sur la place Royale, et tout contre la rue des Tournelles.

Cette place est une des plus belles de la ville de Paris, elle fut construite au temps des feus rois. Alors la statue équestre de Louis XIII s'élevait au beau milieu ; il y avait là « autant de palais que de maisons » ; sur le côté il y avait aussi « une grande carrière pour courir la bague ».

L'hôtel de la maréchale de Saint-Géran s'élevait donc au coin de la place, sur la rue du Pas de la Mule ; il avait une porte, rue des Tournelles ; d'ailleurs, il était vaste et formé de deux et trois pavillons, qui furent habités ensuite par les deux Ormesson père et fils. Cette habitation parut si importante, que, lorsque le Roi fit imposer en 1637 les maisons de Paris pour le nettoiement des rues, l'hôtel de La Guiche Saint-Géran fut porté sur la taxe pour quarante-cinq livres (2).

Sur cette place, on voyait encore au numéro 4 l'hôtel de Breteuil, au 5 celui de Richelieu (avant la construction du Palais Cardinal), puis ceux de la princesse de Guemenée, Nicolaï, Villedeuil (3) ; de la duchesse de Rohan, de Bassompierre ; la marquise de Vitry, Mme de Duras, Boufflers vécurent là et encore Scarron ; ce dernier quitta cette place avec tant de peine qu'il gémissait en la quittant :

(1) Extrait du Recueil factice, *Lazare, Le moniteur ;* Paul d'Amilly, *la Place Royale* 1883, Bibliothèque des Archives de la Seine.

(2) Déclaration du Roy le 9 juillet 1637.

(3) Lambeau, *la Place Royale* ; voyez aussi *Répertoire de fonds des domaines ;* Bassompierre, *Mémoires*, etc.

Adieu, belle place, où n'habite
Que mainte personne d'élite,
Par exemple le Villequier
Aussi vaillant qu'un bras d'acier,
Le Marquis et l'Abbé ses frères,

La Princesse de Guemenée
Puis ce Seigneur beau et bon
Colonel du Colin Tampon
Chef du soldat porte-baguette,
Et puis ce brave Mareschal
Le père de notre Amiral, etc., etc.

Le comte de Maure habita de même la place Royale. Il fut parmi les rebelles de La Fronde, et Bachaumont s'est bien gaussé de lui lorsqu'il lui a dédié ce motet :

Buffle à manches de velours noir
Porte le grand comte de Maure ;
Sur ce guerrier qu'il fait beau voir
Buffle à manche de velours noir!
Condé, rentre dans le devoir
Si tu ne veux qu'il te dévore.
Buffle à manches de velours noir
Porte le grand comte de Maure.

Mais voici la réponse de Condé :

C'est un tigre affamé de sang
Que ce brave comte de Maure,
Quand il combat au premier rang
C'est un tigre altéré de sang.
Mais il n'y combat pas souvent :
C'est pourquoi Condé vit encore.
C'est un tigre altéré de sang
Que ce brave comte de Maure (1).

La maréchale dans son beau temps aimait à recevoir place Royale, Bassompierre l'a consigné dans ses papiers. Le jour qu'on arrêta la reine Marie de Médicis à Compiègne, il devait justement aller à la comédie chez la Maréchale et au bal ensuite ; il n'oublia point de le noter, car ce fut une date bien mémorable dans l'histoire du royaume.

(1) Extraits du recueil factice de *Lazare; La Place Royale*, déjà cité (Archives de la Seine). Voyez *Mémoires de Motteville*.

Les voyageurs furent à Paris vers la fin du mois, et la preuve, c'est qu'on retrouva sur les livres de Bastonneau, marchand à Paris, la trace des achats « d'étoffe de soye » faits par Mme de Saint-Géran, les 21 et 22 de novembre, tant pour elle que pour la demoiselle Marie de Bellefond, « sa fille » comme elle dit, à laquelle elle offrit dans ce même temps huit aunes de velours achetées aussi chez ce Bastonneau (1).

Il est bien surprenant que Mme de Saint-Géran, en retrouvant la dame maréchale sa mère, ne lui ait pas parlé de son état, et ne lui ait pas révélé du tout l'espoir d'une grossesse que tous attendaient depuis tantôt vingt années. Elle se tut néanmoins durant quelques semaines, mais ayant été soudain de nouveau incommodée par de fréquents maux de cœur, d'étranges faiblesses, des dégoûts tels qu'elle n'en avait jamais éprouvés, nausées et pesanteurs presque continuelles, elle se décida à parler à la maréchale, et de s'expliquer sur toutes ces choses avec elle (2).

La maréchale n'hésita pas une seconde : ayant eu durant sa vie deux époux et pour le moins quatre enfants, elle ne pouvait le faire, ni se tromper sur une question qui lui était si familière; elle fut donc fort affirmative, ce qui ravit d'aise la comtesse sa fille, mais cette dernière décida de ne rien publier encore, avant que le temps eût confirmé ce qu'elle souhaitait de tout son cœur.

Les ennemis de la comtesse (et ils furent nombreux) vinrent dire par la suite que la jeune dame, enchantée de se trouver grosse au début de son séjour à Paris, dut abandonner cette espérance en janvier, et ils en donnèrent pour preuve qu'au temps du carnaval la comtesse fut au bal, assista à toutes les assemblées, et aux comédies, « comme une personne qui n'est point grosse » (3). Cette observation, il faut le reconnaître, porterait à rire. La jeune femme était-elle forcée de s'enfermer, et de ne point prendre part aux fêtes du carnaval, parce qu'elle devait accoucher à cinq mois de là?

La vérité est que la comtesse de Saint-Géran se plut fort à Paris, puisqu'elle y passa le temps des fêtes et ensuite celui du carême. Mais soudain, au début d'avril, elle songea au retour, et revint en effet comme elle était venue, par toutes petites

(1) Mentionné dans l'Inventaire des appelants, côte C, et sur deuxième inventaire, cote H. — (2) Bibl. Nat. Fm. *pour Mme la comtesse de Saint-Géran*, 28978. — (3) Bibl. Nat. Fm. *Fonds Clérembault*, déjà cité.

étapes. Passant au retour par La Bussière, village placé sur la grande route de Gien, elle s'arrêta à l'hôtellerie (1); se trouvant dans le jardin, elle s'empara d'une bêche, et se mit par jeu à bêcher la terre; les efforts qu'elle fit en se livrant à cet exercice, firent remuer son enfant pour la première fois; elle fut fort étonnée de le sentir bouger ainsi, et appela une demoiselle de Sallans qui était proche pour le lui dire; celle-ci ne manqua pas d'en témoigner plus tard. On ne sait si cet effort fut la cause qui fit remuer l'enfant, mais il est bien vrai qu'à cette époque, l'enfant remua pour la première fois. D'ailleurs, si la comtesse de Saint-Géran était grosse comme elle l'a dit, en quittant Moulins en novembre, elle l'était d'un mois seulement et de six mois en avril, il n'est donc pas surprenant que son enfant se mît alors à remuer. La comtesse, enchantée, fit un jeu de ce remuement, et dès lors tout son monde, amies, parents, servantes, devront poser la main sur son flanc pour y sentir bouger son fils, car c'est un fils, elle le veut, elle en est d'ailleurs bien certaine!

Son amie, la demoiselle Marie de Bellefond, couchera à maintes reprises dans le lit de la comtesse pendant le voyage de Paris à Moulins : elle déclarera par la suite avoir très nettement senti remuer l'enfant : elle dit qu'un jour en tâtant le ventre de son amie, elle a senti « comme une tête » (2). Tout cela paraît peu séant, et ces familiarités ne sont guère plaisantes. Il faut, pour s'en accommoder, se souvenir presque dans le même temps de la petite Marie-Anne Mancini, sœur de Marie, d'Hortense, et d'Olympe, que le cardinal Mazarin son oncle accusait en badinant d'être devenue enceinte... La petite enfant fort en colère s'en défendait : elle était alors âgée de 6 ans à peine! De son dépit toute la Cour se divertit, la Reine-mère comme les autres; on fit rétrécir à son insu chaque semaine les habits de l'enfant : pour finir, Marie-Anne trouva un jour un nouveau-né dans son lit. « On ne saurait croire son étonnement et sa désolation à cette vue », écrira sa sœur Hortense; « puis tout à coup elle s'exclama : « Il n'y a donc qu'à la Vierge Marie et moi à qui cela soit arrivé, car je n'ai du tout point eu de mal (3). » Telles étaient les mœurs de ce temps.

(1) Inventaire des appelantes, cote E, 1re pièce. — (2) Information de M. du Tillet, 4 juillet 1657. — (3) Mémoires d'Hortense Mancini, cités par L. Perey, *le Roman d'un grand roi*, p. 50.

Depuis le départ de sa fille, la maréchale, incapable de se taire davantage, publiait la nouvelle à tous les vents. Elle annonçait cette bénédiction du ciel sur sa famille : à vrai dire, le ciel l'avait fait attendre.

De son côté, en retrouvant son époux, la comtesse de Saint-Géran l'avait instruit, et Claude-Maximilien ne se tenait pas de contentement. « On n'entendait qu'acclamations de joye parmi les domestiques, que compliments au dehors » (1). Tout le Bourbonnais vint féliciter la dame Suzanne de Saint-Géran et son époux. Cette grossesse fut un véritable événement politique, et « comme si le ciel eût dès ce temps-là voulu préparer des preuves à l'innocence qu'on devait persécuter, jamais grossesse ne fut plus connue, ni plus manifeste » (2).

La comtesse de Saint-Géran était au septième mois lorsqu'elle fit une chute. Les médecins, les chirurgiens, la matrone furent appelés, consultés, interrogés, « mais ils affirmèrent qu'il n'y avait rien à redouter ». Le défilé des dames du voisinage recommença cette fois pour prendre des nouvelles de la mère, et « plus de vingt personnes de qualité sentirent remuer l'enfant »; tranquillisées de ce fait, les dames, maintenant, exigeaient de savoir de quel sexe serait le nouveau-né, la date de l'accouchement, etc., etc. (3).

La dame de Châteaumorand, passant dans le Bourbonnais, fut une des nombreuses dames qui rendirent visite à la comtesse de Saint-Géran et « sentirent remuer l'enfant ». Elle apporta des nouvelles de la maréchale qu'elle avait laissée fort affairée à Paris, se préparant à entreprendre le même voyage : il fut retardé par la confection de la layette et les présents qu'elle désirait offrir à sa fille et à son petit-fils. La dame de Châteaumorand trouva la comtesse de Saint-Géran cousant des langes; elle était vêtue « comme une femme très avancée dans sa grossesse ». Il vint aussi la dame Charlotte-Catherine de Grandmont, marquise de Saint-Chaumont, les dames Henriette de Coulanges, marquise de la Trousse, Anne de Lalière, marquise de Crevant, cent autres qu'il serait trop long d'énumérer ici.

L'enfant aurait dû, suivant les calculs, naître en juillet : cette date approchait, et il faut bien dire que la comtesse

(1) Bibl. Nat. Fm. 28978 déjà cité. — (2) *Ibid.*

(3) *Ibid.* Voyez aussi plus loin sur cette chute la déposition de la dame de Lalière. Arch. Nat. X B. 1250.

s'alourdissait de jour en jour. Il y avait beau temps que Claude-Maximilien s'était assuré des médecins et de la sage-femme ; il les avait retenus, il est vrai, plus de deux mois à l'avance pour en être certain en cas d'accident, et puis la comtesse pouvait devancer le terme, que sait-on ? La comtesse n'en prenait pas le chemin.

Claude-Maximilien, en même temps qu'il retenait les médecins, écrivait à la maréchale de Saint-Géran pour la rassurer sur les conséquences de la chute de sa fille : l'enfant avait remué de nouveau, tout était donc bien ; il la suppliait aussi de venir « honorer de sa présence les couches tant désirées », et lui demandait encore de donner le nom à l'enfant qui naîtrait. La maréchale accepta d'être marraine, et disposa toutes choses pour son voyage. Elle consulta pour les cadeaux et la layette, Mme la duchesse d'Angoulême (1) et Mme la maréchale de Schomberg qui étaient de ses amies : ces dames dirigèrent le choix de la maréchale, mais celle-ci n'attendit pas que les cadeaux fussent prêts ; les ouvriers n'ayant pas à son gré mis toute la diligence nécessaire à l'exécution de ses commandes, elle ne put attendre davantage, et portée par son impatience, alla retrouver sa fille sans retard en Bourbonnais (2).

Claude-Maximilien avait invité aussi sa sœur Jacqueline, marquise de Bouillé, à assister aux couches de la comtesse. Ces dames se retrouvèrent à Moulins, et la comtesse de Saint-Géran, se sentant gaillarde ce jour-là, se fit porter en chaise jusqu'à une lieue du château pour les accueillir toutes deux. On était au 7 de juillet (3).

La maréchale parut enchantée, et ce fut son tour de porter trois ou quatre fois par jour la main sur le côté de la dame sa fille, car elle avait grande satisfaction de sentir remuer l'enfant et disait que ses mouvements « retentissaient dans son propre cœur ». Elle ne craignait pas non plus d'affirmer que la force et la vivacité dont faisait preuve le mignon lui feraient devancer le terme de sa naissance.

Cependant ces dames, ayant parlé des présents que la maréchale offrirait à son petit-fils, la pressèrent ; il ne fallait pas que l'héritier des La Guiche Saint-Géran naquît, et que la

(1) Marie-Henriette de La Guiche, duchesse d'Angoulême, tante de la comtesse, 1600-1682.

(2) Bibl. Nat. Recueil de Thoisy, Fm. 189. — (3) Bibl. Nat. F. M. 2978, déjà cité.

layette lui fit défaut. Attendrait-on que la comtesse fût accouchée pour faire le nécessaire? Il fallait écrire à Paris. On écrivit deux jours après l'arrivée de la maréchale, le 9 juillet; Frison, le secrétaire du comte de Saint-Géran, fut chargé de rédiger les lettres.

L'une d'elles adressée à La Haye, orfèvre à Paris, au nom de la maréchale, le priait d'envoyer « diligemment un poëlon avec une cuillère, deux assiettes, une boëte à farine et un hochet, le tout d'argent parce que son petit-fils qui devait naître dans cinq ou six jours était voué au blanc ». La maréchale signa cette lettre; elle écrivit en même temps à sa sœur la dame de Saligny, lui mandant de venir à Saint-Géran, pour assister aux couches.

On comptait que la comtesse serait délivrée le 15 juillet, mais le 15 juillet passa sans amener de changement dans son état. La dame s'était-elle trompée dans ses calculs? Impossible: puisqu'elle avait quitté son mari au début de novembre 1640 pour ne le retrouver qu'en avril de cette année 1641, il fallait donc qu'elle fût enceinte en le quittant en novembre. Elle pouvait, il est vrai, n'être alors enceinte que de quelques jours. Mais si cela était, comment avait-elle pu à ce moment être si affirmative, et déclarer sa grossesse avec tant d'assurance?

A Saint-Géran on trompait l'attente en s'occupant avec diligence de l'événement prochain. Le médecin, des Essarts, qui depuis deux mois surveillait la comtesse, et ne la quittait pas plus que son ombre, l'observant avec un soin extrême, déclarait que l'accouchement serait prompt et heureux, et la matrone qui paraissait elle aussi souhaiter avec tout le monde la venue d'un enfant si désiré, assurait que cette naissance pouvait survenir d'un moment à l'autre, et que l'on ne saurait trop se presser d'envoyer acheter du damas blanc pour couvrir le berceau et la branleuse.

MARIE-LOUISE PAILLERON.

(A suivre.)

FLOTTE OU ARSENAUX?

Toutes les puissances maritimes de l'Europe se trouvaient au lendemain de la guerre en présence d'un même dilemme. Elles avaient à choisir entre la survivance d'arsenaux inutiles ou la reconstitution de leur flotte de combat. Les nations étrangères ont opté pour la dernière solution. Nous, nous avons préféré conserver nos arsenaux. Et tout d'abord, qu'est-ce qu'un arsenal? Contrairement à ce que l'on croit souvent, l'arsenal n'est pas une usine. C'est un établissement destiné à des fins militaires renfermant des services constitués pour satisfaire aux besoins des forces navales qui soutiennent notre politique maritime. L'arsenal doit répondre à des objectifs parfaitement déterminés. Capable de recevoir *tous* les navires en service à *toute* heure de marée, il doit être en mesure de les abriter et de les défendre contre un ennemi flottant ou terrestre. L'arsenal doit pouvoir ravitailler et réparer dans des délais extrêmement courts les flottes française ou alliées susceptibles de s'y réfugier. Sa situation géographique et ses moyens d'action (parcs à combustibles, magasins, ateliers, bassins de radoub) doivent être adaptés à la tactique navale. L'arsenal n'existe donc qu'en fonction des unités de combat.

Notre système actuel d'arsenaux de la marine porte la marque du grand génie de Colbert. Au XVIIe siècle, une très grande transformation s'était produite dans l'architecture des vaisseaux. On avait abandonné ces bâtiments plats dont on avait fait usage au cours du moyen âge, pour adopter de magnifiques navires à trois ponts. L'amirauté n'en avait pas moins conservé, le long des côtes du Ponant et du Levant, quantité d'établissements navals qui ne pouvaient plus recueillir les flottes du Roi.

Soleil. Qu'allait faire Colbert? Avec son sens très averti des réalités, le supérintendant comprit qu'il fallait concentrer les moyens d'action de la marine sur des points aussi limités que possible. Le développement du rayon d'action des navires rendait sans objet le maintien de cette poussière d'arsenaux qui avaient le grave inconvénient de grever lourdement les finances du Roi.

Tous les ports qui ne répondaient pas aux exigences de la navigation furent impitoyablement rayés de la liste de nos établissements navals. L'un des meilleurs arsenaux du Roi s'envasait : Brouage. Sa fermeture fut immédiatement décidée. Marseille perdit ses galères au profit de Toulon. Aucune considération d'intérêt local n'avait arrêté le ministre de Louis XIV.

*
* *

Des raisons stratégiques et techniques analogues à celles qui avaient inspiré les décisions du célèbre supérintendant, conduisent aujourd'hui toutes les marines à une nouvelle concentration de leurs arsenaux. Par suite des progrès accomplis dans la science des constructions navales, la vitesse, le rayon d'action des navires ont augmenté dans des proportions inouïes. Sans même remonter au mode de propulsion à la voile, il y a vingt-cinq ans environ, nos torpilleurs ne dépassaient guère 300 tonnes et ne filaient pas plus de 20 à 25 nœuds. Nos croiseurs marchaient de 20 à 22 nœuds. Les nouveaux navires qui entrent en service : croiseurs, contre-torpilleurs, ont une vitesse qui est comprise entre 33 et 36 nœuds. Le rayon d'action des croiseurs et des contre-torpilleurs est de 3 600 milles à 15 nœuds; celui des torpilleurs, de 3 000 milles. Nos sous-marins eux-mêmes, type *Requin*, peuvent parcourir 11 000 milles à 10 nœuds, et ceux du type *Ondine*, 3 500 milles. Dans de telles conditions, il devient inutile d'entretenir des arsenaux trop rapprochés. Comme, d'autre part, les exigences des bâtiments modernes, sous le rapport du ravitaillement, se sont développées en raison de leur vitesse, il est inutile de prévoir des parcs à combustibles, réservoirs à mazout, magasins à munitions, etc., sur des points trop nombreux du territoire. Un exemple va nous le faire bien comprendre.

Le port de Lorient est situé à 90 milles de Brest. Un navire à voiles, contrarié par le vent, aurait pu rencontrer des diffi-

cultés pour remonter jusqu'à Brest. Mais il faut actuellement trois heures à nos navires modernes pour parcourir cette distance. Si nous supposons un bâtiment opérant dans le golfe de Gascogne, il ne lui sera pas plus long de se rendre à Brest, qu'à Lorient. D'autre part, par suite de l'augmentation du tirant d'eau des navires et de leur longueur, de très nombreux ports militaires en France et à l'étranger ne peuvent plus recevoir les unités modernes à toute heure de marée. Enfin, l'augmentation de la portée des pièces d'artillerie fait que certains arsenaux comme Cherbourg sont devenus intenables aux vaisseaux qui s'y trouvent rassemblés.

Des considérations industrielles plaident en outre en faveur de la concentration des arsenaux. Cette concentration des efforts est en effet la grande loi de l'industrie moderne, surtout quand elle s'accompagne de la division du travail. Tous les grands organismes de production cherchent à rassembler leurs moyens d'action, afin de diminuer leurs frais généraux. Cette vérité est tellement élémentaire qu'elle n'exige pas de plus amples considérations. Si un arsenal est géographiquement et militairement condamné, à plus forte raison doit-il l'être en se plaçant sur le terrain purement industriel et technique. Cette condamnation résulte en outre de l'importance et de la cherté sans cesse plus grande de l'outillage maritime. La construction des bassins de radoub actuels, l'édification des apparaux de levage, l'aménagement des centrales d'électricité exigent des dépenses de premier établissement et d'entretien tellement élevées qu'il est déraisonnable de multiplier les occasions d'engager de pareilles dépenses.

Car il est un devoir impérieux qui s'impose à tous les États ruinés par la guerre, c'est la sauvegarde des finances publiques. Les ressources sont limitées; un pays ne peut accorder à sa marine une part dans le budget général supérieure à celle qu'elle est en droit d'attendre. Il faut donc obtenir un rendement maximum. La première mesure à prendre consiste donc à supprimer les sources de dépenses inutiles et tout d'abord les arsenaux superflus. Cette mesure n'est cependant pas aussi facile à réaliser que l'on serait tenté de le croire. En effet, les arsenaux se sont généralement développés dans des rades situées en dehors du mouvement commercial. Une ville s'est fondée auprès et à cause d'eux; et leur suppression entraîne des consé-

quences dommageables pour les habitants de ces villes. Voilà pourquoi tous les pays maritimes s'efforcent de retarder la réalisation d'une décision cependant fatale. Les intérêts particuliers doivent plier devant l'intérêt supérieur de la collectivité. Si dur que soit le sacrifice, il ne faut pas hésiter. En fait, nous allons voir que nos voisins ont eu le courage d'accomplir cette amputation. Nous sommes les seuls qui ayons eu la faiblesse de reculer devant l'opération chirurgicale. Le résultat d'une telle politique n'est que trop certain : c'est l'effacement de la flotte française, malgré l'importance des crédits accordés au cours des années qui ont suivi l'armistice. Pour nous en convaincre, examinons la façon dont les marines étrangères ont résolu le problème et comparons leurs méthodes et leurs bilans aux nôtres.

***

N'insistons pas sur le cas de l'Allemagne, bien qu'il soit démonstratif. Cette nation maritime s'étant affirmée après la disparition de la marine à voiles n'a pas éprouvé le besoin d'avoir plus de trois arsenaux : ce qui lui a permis, avec des crédits relativement faibles, d'édifier la puissance navale qui a failli tenir en échec l'Angleterre elle-même. Si l'on compare les dépenses de l'Allemagne de 1907 à 1912 inclus, soit : 2 959 millions, et qu'on les rapproche de celles de la France : 2 074, on s'aperçoit non sans surprise que l'écart est seulement de 885 millions. Or nous n'apprendrons rien à personne en disant que la marine allemande était en 1914 deux ou trois fois plus forte que la nôtre. Mais tous les crédits de l'Empire étaient appliqués à la constitution de la flotte, tandis que nos ressources se perdaient dans les arsenaux.

Parlons maintenant de l'Angleterre. Elle possédait avant la guerre six arsenaux. L'Amirauté avait fort bien compris la nécessité d'en réduire le nombre. Toutefois, cette mesure avait été retardée comme chez nous par des questions d'intérêts locaux. Lorsque le Premier Lord présenta un programme de mise en chantier de huit croiseurs, le chancelier de l'Échiquier ne consentit à en accorder que cinq. La nécessité de la défense impériale étant plus forte que la volonté du ministère des Finances, l'Amirauté obtint finalement les crédits qu'elle demandait pour ses constructions, sous réserve qu'elle réaliserait des

économies dans les services à terre, et notamment sous la condition que deux arsenaux seraient supprimés. La décision de l'Amirauté de concentrer tout le travail en quatre arsenaux, au lieu de six comme par le passé, a eu pour conséquence la fermeture de Pembrocke et de Rosyth et le congédiement de leurs ouvriers, qui seront mis à la charge du ministère du Travail jusqu'à ce qu'ils soient absorbés par d'autres industries.

D'après une déclaration en date du 9 décembre 1923, l'économie résultant de cette décision s'élèverait à 328 000 livres par an (salaires : 72 900 livres ; gages : 91 300 livres ; matières : 29 600 livres ; police : 26 400 livres ; travaux : 46 200 livres ; etc...). En outre, par suite de son programme de réduction du travail dans les arsenaux de l'État, le Premier Lord de l'Amirauté évalue à environ 1 million de livres, soit 145 millions de notre monnaie, les économies définitives qui sont réalisées de ce fait. Mais une fois entrée dans cette voie, l'Amirauté a compris que c'était le salut de la Marine britannique. Malgré les objurgations du Labour Party, il a été décidé que l'on procéderait prochainement à la suppression de deux nouveaux arsenaux : Sherness et Chatham, de façon à ne plus avoir que deux arsenaux métropolitains, chiffre jugé suffisant pour la puissante armée navale britannique.

Que dire de l'Italie, sinon qu'elle a été encore plus loin dans la voie de la réduction du travail dans les arsenaux ! En 1914, elle possédait 5 arsenaux employant 14 000 ouvriers. Naples. Venise et Castellamare ont été supprimés en principe. Il ne reste donc à l'Italie que deux arsenaux et un point d'appui. Mais la Péninsule a pris une mesure radicale qui a eu, sur le développement de sa marine, des effets surprenants. Comprenant, ainsi que nous l'avons dit au début de cette étude, que l'arsenal n'est pas une usine, mais simplement un centre de ravitaillement et de réparation de la flotte, l'Amirauté italienne a décidé que les arsenaux de la marine de l'État ne s'occuperaient plus que des réparations.

Toutes les constructions neuves ont été confiées à l'industrie. Il en résulte que, si les deux dépenses des budgets italien et français sont de même ordre en ce qui concerne le personnel militaire, en revanche, les dépenses du personnel civil sont, en France, le double des dépenses de l'Italie. En confiant exclusivement aux chantiers privés l'exécution de ses constructions

neuves, le ministre de la Marine italienne a pu se débarrasser de tous les impedimenta administratifs qui surchargeaient son budget. Par un « faisceau » de dispositions dictatoriales, il a consacré le maximum de l'effort financier en faveur de « la marine vivante ». Par la concurrence qu'il a fait naître entre les chantiers, il a obtenu des soumissions infiniment préférables aux prix de revient de la construction des navires dans les arsenaux. Nous verrons bientôt quels ont été les fruits de cette sage méthode.

Pendant que les nations étrangères s'inclinaient devant la nouvelle nécessité de la politique industrielle maritime, en France, que faisions-nous? Rien. La réforme des établissements de la Marine était proposée, mais les discussions s'éternisaient au Parlement sans qu'on aboutît à l'ombre d'une solution intelligente. Les abus subsistaient et s'aggravaient même, du fait que, par l'interruption des constructions neuves, les frais généraux et d'entretien des ports maritimes augmentaient dans des proportions extravagantes. Au lendemain de la guerre, en effet, le Conseil supérieur de la marine, consulté sur le point de savoir quels étaient les arsenaux nécessaires à notre politique, répondait à l'unanimité qu'il était suffisant d'en conserver deux : Toulon, en Méditerranée, Brest, dans l'Atlantique. En conséquence, Cherbourg, Lorient et Rochefort cessaient d'exister en tant qu'arsenaux. On ne comprend pas, en effet, alors que presque toute la flotte française est concentrée en Méditerranée et qu'un seul port lui suffit, qu'il faille en conserver quatre sur les rivages de l'Atlantique. En outre, des considérations locales entraînaient l'irrémédiable déchéance des trois arsenaux que nous venons de citer. La situation géographique de Rochefort et de Lorient ne leur permettait plus de jouer aucun rôle dans notre stratégie navale. La position de Rochefort, qui est située sur la Charente, à 22 kilomètres de la mer, lui interdit tout espoir de relèvement. Il faut à un navire de une à deux heures pour franchir les méandres que décrit la Charente, et la navigation s'accomplit dans des conditions périlleuses. Au surplus, il existe dans le lit du fleuve deux hauts fonds au-dessus desquels il ne reste que 70 centimètres d'eau. En examinant les caractéristiques des navires du nouveau programme, on constate que nos croiseurs et nos contre-torpilleurs ne pourront jamais remonter la rivière et que nos torpilleurs et nos sous-marins

ne pourront l'embouquer qu'exceptionnellement. Quant à Lorient, situé au fond d'une rade, sur une rivière parsemée d'îlots rendant la navigation difficile, « son port intérieur tout juste capable de recevoir une seule unité de ligne n'a jamais été, dit le ministre de la Marine, qu'un accessoire. Son rôle effacé pendant la dernière guerre montre bien son peu de valeur en tant que base navale. Il ne doit pas être conservé comme arsenal. » Reste Cherbourg qui, étant donné sa position à la pointe du Cotentin, peut nous servir comme port de refuge et point d'appui secondaire de la flotte. Mais il faut se garder d'y accumuler l'outillage d'un arsenal, car les portées des pièces d'artillerie moderne vouent à la destruction tous les ouvrages, ateliers ou magasins qui seraient édifiés dans ce « nid à bombes ». D'ailleurs, Cherbourg est stratégiquement inutile; ses moyens d'action doivent être reportés sur Brest.

Telles sont les raisons particulières, techniques et politiques, qui justifient l'arrêt de mort prononcé par le Conseil supérieur de la marine à l'encontre de Cherbourg, Lorient et Rochefort. Comme suite à ce jugement, et après des tergiversations bien fâcheuses, le ministre de la Marine avait fini par déposer, le 24 décembre 1921, un projet de loi qui consacrait un excellent principe, c'est-à-dire la réduction à deux du nombre de nos arsenaux : Brest et Toulon. L'exposé des motifs donnait la définition de l'arsenal, ainsi que les raisons qui militaient en faveur de la suppression de Cherbourg, Lorient et Rochefort. Mais, par une incompréhensible anomalie, l'arsenal de Lorient était sauvé; on le conservait comme établissement de construction neuve, ce qui est, ainsi que nous venons de le dire, contraire à toute raison. En outre, au lieu de décréter purement et simplement la fermeture de Rochefort et de la partie de l'arsenal de Cherbourg que l'on se proposait de supprimer, on faisait dépendre cette mesure, cependant urgente, d'une condition suspensive de cession à l'industrie privée que l'on savait pertinemment irréalisable dans les circonstances actuelles. Nous n'avons point jusqu'ici parlé des établissements hors des ports, c'est-à-dire des usines que la Marine possède loin de la mer. On se contentait de supprimer Guérigny, quand il aurait fallu se débarrasser également d'Indret, et conserver simplement Ruelle, spécialisé dans la fabrication des bouches à feu. Or, ce projet, trop timide, se

heurta à l'opposition systématique du Parlement. De gauche à droite, ce fut une levée de boucliers pour protéger nos arsenaux contre la juste mesure qui devait les frapper. On continua donc à maintenir du personnel dans les ports sans leur donner de travail. Les abus persistèrent et s'aggravèrent même d'une coupable inertie. Le projet de loi, ballotté de commissions en commissions, en butte à d'interminables discussions, où se firent jour les appétits électoraux les plus répréhensibles, ne fut voté que le 13 mars 1923, après une modification qui autorisait le maintien provisoire de Guérigny : première défaite de ce projet déjà défaitiste. Le Sénat, malgré les efforts de M. Lémery qui, dans un remarquable rapport, prouvait la nécessité d'élargir le projet du Gouvernement, le Sénat, dont on aurait attendu plus de courage civique, n'avait pas réussi à voter ce projet au mois d'avril 1925. Au sein de cette Assemblée, la même tactique d'obstruction, les mêmes résistances du collège électoral maritime s'étaient dressées pour faire obstacle au vote d'une loi dont dépendait le salut de la flotte française. Triste exemple de ce qu'un Parlement, aveuglé par la crainte de l'électeur, peut montrer de veulerie et d'incompréhension de sa mission nationale. Le résultat de la faillite sénatoriale fut le retrait par le Gouvernement cartelliste du projet de réforme en instance depuis plus de quatre ans.

Au projet primitif, le ministre de la Marine substituait un autre texte qui remettait tout en cause et qui, grâce à un néologisme énigmatique, désembourbait le port de Rochefort de ses vases charentaises en le baptisant « établissement hors des ports », comme jadis Gorenflot baptisait « carpe » un poulet de la Bresse. Et c'est ainsi que nous conservions, grâce à cette pusillanimité gouvernementale ou parlementaire, les six arsenaux et les trois « établissements hors des ports » de Colbert. La République se faisait plus conservatrice que la monarchie. Nous devons exposer maintenant quelles ont été les conséquences de cette politique insensée.

*
* *

Nous avons vu que, de 1907 à 1912 inclus, la France avait dépensé pour sa marine 2074 millions, tandis que l'Allemagne, pour obtenir des résultats deux ou trois fois supérieurs aux nôtres, ne lui consacrait que 2 959 millions. Cette nation n'en-

tretenait dans ses arsenaux que 23 000 ouvriers, chiffre légèrement inférieur à ceux de nos ports. Cet exemple comparatif demande à être étendu. Les dépenses de la Grande-Bretagne se sont montées à 5 690 millions, et celles de l'Italie à 921 millions. Or, la marine britannique était en 1914 quatre ou cinq fois plus forte que la nôtre, et la marine italienne, bien qu'inférieure à la marine française, la talonnait de très près. Si l'on prend comme unité les dépenses navales françaises d'avant la guerre, la proportion des budgets navals étrangers par rapport aux nôtres, est de 2,84 pour la Grande-Bretagne, 1,47 pour l'Allemagne, 0,46 pour l'Italie. Bien qu'il soit difficile de donner une comparaison arithmétique de la puissance des flottes en 1914, nous pensons que l'on pourrait attribuer, par rapport à la puissance de la flotte française prise comme unité, le coefficient 4,5 à 5 à l'Angleterre, 2,5 à 3 à l'Allemagne, 0,75 à l'Italie. L'écart entre le coefficient des dépenses budgétaires et le coefficient de la puissance respective des pavillons au jour de la déclaration de guerre, donne une idée assez exacte des différences de rendement entre les divers budgets de la Marine : constatation toute au désavantage de la marine française ! Cet état de choses est exclusivement dû à l'exagération des dépenses à terre et au déséquilibre existant entre ces dernières et les crédits affectés à la « flotte vivante ».

Mais c'est surtout depuis la guerre que les abus sont devenus les plus criants ! Un document parlementaire, le rapport de M. Barthélemy Robaglia, député de Paris, sur le Statut naval, nous permet de comparer les efforts financiers réels des diverses marines au lendemain de la guerre et d'apprécier les résultats obtenus. De 1920 à 1925 inclus, les budgets navals en millions de francs-*or* des puissances maritimes européennes sont les suivantes : Grande-Bretagne, 12 270 millions ; France, 2 831 ; Italie, 1 454. Mais il est juste d'observer, en ce qui concerne l'Angleterre, que plus de 6 milliards de dépenses sont relatives aux liquidations des engagements maritimes contractés par la Grande-Bretagne pendant les hostilités. Si l'on prend simplement les quatre dernières années, le budget anglais est de 6 milliards-or contre 1 310 millions pour la France.

En outre, il est bien évident que la comparaison entre la France et l'Angleterre pèche un peu par la base, étant donné que le prix de la vie, en Angleterre, est bien supérieur à ce

qu'il est en France. Quoi qu'il en soit, alors que nous ne lancions *aucun* navire, la Grande-Bretagne mettait en service, à partir de 1915, 6 cuirassés, 6 navires porte-aéronefs, 37 croiseurs, 17 conducteurs d'escadrilles, 182 torpilleurs, 71 sous-marins. De son côté, l'Italie voyait sa marine s'enrichir pendant et depuis la guerre de 5 croiseurs éclaireurs, 31 torpilleurs et 6 sous-marins. La situation comparative des flottes légères montre que l'Italie possède 2 croiseurs de plus de 7000 tonnes contre 0 en France ; 9 croiseurs au-dessous de 7000 tonnes contre 5 en France ; 2 contre-torpilleurs contre 1 ; 53 torpilleurs contre 43. On objectera que la France attend une flotte en construction importante, qui va entrer en service au cours de cette année ; savoir : 3 croiseurs légers, 6 contre-torpilleurs, 12 torpilleurs, 12 sous-marins et 1 porte-avion. Mais les crédits relatifs à l'achèvement de ces navires ne sont que partiellement incorporés dans les chiffres que nous avons donnés plus haut. Enfin, si l'on s'en tient aux dépenses comprises entre les années 1920 et 1923, celles-ci ne sont pas inférieures à 2158 millions. Pendant ce laps de temps, nous n'avons pas mis en chantier un *seul* navire, et toutes ces dépenses ont été affectées à l'entretien d'une flotte démodée, ou ont servi, en majeure partie, de « budget alimentaire » pour des arsenaux inoccupés.

Une analyse critique et graphique jointe au rapport de M. Lémery, qui s'est fait le protagoniste de la concentration des arsenaux, donne des chiffres impressionnants sur la gestion financière des établissements de la Marine. Le coefficient de renouvellement de notre flotte, déterminé par le rapport entre le budget total et les sommes affectées aux travaux neufs, qui étaient, de 1910 à 1914, de 54 pour 100 en moyenne, étaient tombés à 15 pour 100 en 1921, c'est-à-dire que 85 pour 100 des dépenses budgétaires, qui étaient alors de près de 900 millions, étaient affectés aux frais généraux d'entretien et d'administration. En 1925, le coefficient de renouvellement était monté à 34 pour 100, mais les constructions par les arsenaux absorbaient 22 pour 100, tandis que les achats de navires à l'industrie ne représentaient que 12 pour 100 du budget total, au lieu de 25 pour 100 environ en 1914. Les achats à l'industrie sont, cependant, les seuls dont on puisse dire qu'ils sont représentatifs d'une production réelle. En définitive, 5 milliards et demi

ont été engloutis par la marine en l'espace de cinq ans. Sur ces 5 milliards et demi, la moitié environ ont été jetés dans le tonneau des Danaïdes des arsenaux, sans laisser de traces. Une grande partie de ces dépenses, peut-être un milliard, a été gaspillée sans l'ombre d'une justification, ou plutôt sans d'autre motif que de satisfaire les exigences électorales des ports de guerre, où vivent 2087 surveillants techniques et 1198 officiers ou commis d'administration, au total 3285 fonctionnaires, soit près du double du corps des officiers de vaisseau, dont les cadres sont de 1706 unités !

Faut-il, dans ces conditions, s'étonner que nous n'ayons pas de marine, quand la Grande-Bretagne met en ligne une flotte dont nous avons admiré à Malte les meilleures unités, et qui comprend 18 cuirassés, 4 croiseurs de bataille, 7 porte-aéronefs, 46 croiseurs, 17 conducteurs d'escadrilles, 176 torpilleurs et 68 sous-marins. Presque toutes ces unités sont postérieures à la date d'achèvement du plus récent de nos navires. La flotte légère, notamment, est entièrement moderne et date, à de rares exceptions près, ainsi que les sous-marins, de l'année 1916. Flotte formidable, en présence du néant de la nôtre ! Nous chercherions en vain sur la liste navale française au 1er janvier 1926, avant l'entrée en service du *Tigre*, une *seule* unité, douée d'une valeur militaire. Nos plus récents cuirassés datent de 1913 et, à part les navires ex-ennemis et les petits torpilleurs achetés au Japon, nous n'avons pas (sauf un torpilleur) de navires de surface postérieurs à 1915. Les statistiques du département évaluent à 691 millions (non compris les bâtiments divers) une flotte pour l'entretien ou l'armement de laquelle nous dépensons 747 millions. Quelle folie !

Mais c'est surtout quand on prend l'exemple de l'Italie que la démonstration de l'infériorité de notre rendement budgétaire éclate avec plus d'évidence. L'Angleterre, en effet, a retardé la fermeture des arsenaux de Pembroke et Rosyth et sacrifié, dans une certaine mesure, aux tristes exigences étatistes. Tandis que l'Italie a adopté la mesure radicale de suspendre toute construction neuve dans les arsenaux. Il en résulte qu'avec 1454 millions de francs-or, la Péninsule a obtenu des résultats que nous n'avons pas pu atteindre avec 2831 millions. Sa moyenne budgétaire annuelle est de 242 millions-or, contre 471 millions en France, soit presque la moitié

moins. Néanmoins, on est obligé de constater, d'après les statistiques que nous avons données plus haut, que sa marine nous dépasse largement, alors qu'elle était notablement inférieure à la nôtre en 1914. Depuis cette date, en effet, l'Italie a lancé 79 navires contre 31 en France seulement. Elle a mis en ligne un croiseur, 4 éclaireurs, 34 torpilleurs, 40 sous-marins. Et la France ?... 4 torpilleurs et 27 sous-marins.

Reconnaissons que le projet de budget de cette année marque une amélioration, puisque les dépenses du titre premier « entretien et frais généraux d'administration » s'équilibrent avec celles du titre II « travaux neufs ». Mais, outre que certains crédits, qui ne devraient pas logiquement y figurer, ont été incorporés au titre II, l'harmonie dont nous venons de parler a été obtenue non par une *diminution* des frais d'entretien et des frais généraux, mais par une *augmentation* des dépenses de premier établissement. Si bien que la demande de crédits de la marine s'élève à 1 milliard et demi environ. Prenons le chapitre d'achats de navires à l'industrie, qui s'élève à 190 millions. Avec ces crédits, l'industrie achève la moitié de notre programme naval environ; on en déduit qu'en multipliant ce chiffre par deux, le montant des crédits effectifs de reconstitution de notre flotte ne dépassent pas 400 millions. Si l'on affecte une somme de 500 millions à l'armement des escadres, on voit que les crédits industriels et les frais généraux de réparation, ainsi que les dépenses à terre de toute nature, absorbent près d'un demi-milliard. Une concentration des arsenaux permettrait d'obtenir des économies qui ne doivent pas être inférieures à 200 millions par an..... Pénétrée de cette vérité, la Commission de la marine du Sénat vient de reprendre à son compte le projet de réforme abandonné par le gouvernement. La Haute-Assemblée a montré dans la discussion du budget qu'elle voulait en finir avec ce scandale. Nous avons à la tête du ministère de la Marine un homme d'État qui a rendu à ce département des services signalés. Nous n'oublions pas qu'il occupait le fauteuil de Colbert au moment où la guerre sous-marine a été jugulée. Nous savons qu'il est l'auteur du programme naval, dont la première tranche entre en ligne. Nous venons de voir M. Leygues, avec une clairvoyance patriotique qu'il importe de signaler, déposer hier sur le bureau de la Chambre un projet d'achèvement des forces navales qui nous sont stric-

tement indispensables. Son œuvre ne sera point complète si le ministre ne s'attaque point à l'hydre de Lerne des arsenaux, dont les services multiples renaissent sans cesse, comme les têtes de la bête mythologique. Ce ne sont point des demi-mesures qu'il faut prendre contre les arsenaux inutiles, mais une décision radicale et immédiate : *la fermeture*, tout en faisant le nécessaire pour sauvegarder les intérêts légitimes du personnel. *Notre pays doit choisir entre sa flotte et ses arsenaux.* Ou ceux-ci, ou celle-là !

Nous ne pourrons pas en effet continuer l'effort indispensable pour armer et reconstituer une armée navale si, d'autre part, des coupes sombres ne sont apportées dans le maquis des dépenses à terre, qui compromettent l'œuvre féconde de la renaissance navale. Dans toutes les directions de l'activité nationale, d'ailleurs, nos politiciens se trouvent en présence du même dilemme. Il doivent se prononcer entre l'intérêt général du pays et les intérêts particuliers de leur circonscription. Notre but est de projeter un faisceau de lumière à la croisée de ces deux routes, dont l'une doit nous conduire à la reconstitution d'une flotte capable de défendre notre empire colonial, tandis que l'autre (le mot est du président de la Commission de la marine au Sénat) nous amènera à la « déchéance navale », en attendant la « déchéance coloniale ». A l'heure où le contribuable, surchargé d'impôts, fait un effort fiscal sans précédent, c'est un crime contre la patrie que de protéger les abus dont nous venons de parler, et que de retarder l'heure inévitable de la réalisation d'une réforme qu'impose le devoir financier, d'accord en cela avec les nécessités stratégiques. L'exemple de l'Angleterre et de l'Italie sont là pour nous montrer vers quel chemin nous devons bifurquer.

René La Bruyère.

VOYAGEURS D'ORIENT

IV [1]

LES MODERNES

XII. — GABRIEL CHARMES ET ANDRÉ CHEVRILLON

Les lieux changent avec les visiteurs, et c'est ainsi que les paysages se renouvellent constamment par l'apport humain. Vogüé, Loti sont les derniers romantiques. Mais la seconde moitié du XIXe siècle n'est-elle pas toute livrée à la science, à l'observation, à l'exactitude? Elle nous donne, en effet, toute une race de voyageurs objectifs, mais nous verrons qu'ils ne sont pas beaucoup plus précis que les autres et qu'ils ont, tout comme les autres, leurs partis pris et leurs préjugés.

Gabriel Charmes, après deux hivers au Caire, s'embarque à Alexandrie pour Jaffa le 21 mars 1880. Les trois frères Charmes, tous trois instruits et informés, tous trois parlant et écrivant dans une langue claire et limpide, tous trois esprits positifs et clairvoyants, ont été l'ornement de la politique, des *Débats* et de la *Revue*. C'est dans la *Revue* que Gabriel publiera son *Voyage en Syrie* (2), qui n'est en réalité qu'un voyage en Palestine. Son projet est à peu près celui que formera, qu'élaborera Barrès, entreprenant plus de trente ans après une *Enquête aux pays du Levant*. Quelle différence dans la réalisation quand les

Copyright by Henry Bordeaux, 1926.

(1) Voyez la *Revue* des 15 mars, 1er avril et 1er mai.

(2) *Voyage en Syrie, impressions et souvenirs*, par Gabriel Charmes, dans la *Revue* des 15 mai, 15 juin, 15 juillet, 15 août, 1er septembre 1881.

hommes sont aussi opposés de nature! Avant Barrès, il poursuit un double but : vérifier sur place l'influence française, pressentir l'avenir de cette influence, et puis s'intéresser à toute cette floraison de cultes dont les germes ont été semés en Syrie. « En Syrie, écrit Gabriel Charmes, aucune puissance, pas même l'Angleterre, n'a su acquérir jusqu'ici une influence aussi solide et aussi durable que la nôtre, et si, dans ces dernières années, l'occupation de Chypre, le développement des missions protestantes, les projets de grands travaux publics sont venus créer sur cette terre, jusqu'ici absolument française, des intérêts anglais substantiels, comme s'exprimait lord Beaconsfield, ces intérêts sont encore trop précaires pour nous causer de sérieuses alarmes. Il dépend de nous de garder l'avance considérable que nous devons à des siècles de politique suivie et intelligente. » Mais, par une contradiction singulière, de cette politique il rejette la base, les Croisades qui furent non seulement une entreprise religieuse, mais déjà une action en bornage contre le péril asiatique. « La Syrie, écrit-il encore, a été le berceau des principales croyances du monde; ses populations résument encore en elles tous les dogmes, toutes les superstitions. Aucune terre n'a réfléchi plus diversement et plus complètement la Divinité. On ne saurait y faire un pas sans réveiller l'écho de la Bible mêlé au vague murmure des vieux cultes païens, que ni le judaïsme, ni le christianisme, ni la civilisation contemporaine n'ont fait disparaître entièrement... » Mais, au lieu de chercher, dans ces sanctuaires, l'étincelle mystique chère à Barrès, il ne s'y intéressera que du dehors, avec ce scepticisme qui était alors à la mode et qui prend même volontiers un air condescendant et supérieur dès qu'il s'agit de convictions religieuses. Gabriel Charmes est un bon disciple de Renan dont il suit dévotement la trace, — c'est même son unique dévotion, — dont il cite volontiers de longs passages et dont il a même retenu çà et là des phrases entières, si parfaitement incorporées dans sa prose qu'il en a oublié les guillemets.

Descriptions de paysages, petits faits, souvenirs historiques, considérations politiques, détails de mœurs, tout cela est dosé à merveille dans son récit de voyage. Il se rend à Jérusalem de Jaffa, par Ramleh, l'ancienne Arimathie, où l'on conserve la chambre de Bonaparte pour l'offrir au voyageur de marque. Un

évêque espagnol prend le pas sur lui et l'occupe. Ainsi est-il privé d'un colloque nocturne avec le grand fantôme : « L'évêque espagnol a été seul en mesure d'entretenir cette nuit-là l'ombre de Bonaparte, et le lendemain matin, sa figure reposée, son air placide, ses yeux ternes, attestaient suffisamment que la conversation n'avait pas troublé longtemps son sommeil ecclésiastique. »

Jérusalem ne lui apporte qu'une immense déception. Quelle distance entre Chateaubriand, Lamartine, Michaud et ce critique averti et sans bienveillance! « Je puis attester, écrit-il, après avoir donné la page célèbre de Chateaubriand, que plus on a lu de descriptions de la ville sainte, plus on est péniblement surpris en l'apercevant. La seule chose qui frappe le regard, c'est une série de dômes, de constructions massives, d'églises russes, d'asiles juifs, d'hôpitaux et d'écoles de toutes nationalités, de bâtiments difformes qui dominent la véritable Jérusalem et la cachent presque complètement. A la place du désert, des routes poudreuses respirant l'épouvantement et la mort, on traverse un chemin bordé de cabarets, aux enseignes en français et en italien : *Café du Jourdain. A la Mer Morte, restaurateur, donne à boire et à manger.* A la place d'un camp de cavalerie turque dans toute la pompe orientale, on aperçoit, arrêtés à la porte de la ville, des groupes de moukres (conducteurs de mulets), des mendiants, des juifs, des chevaux et des chameaux, dans toute la saleté de l'Orient qui est non moins éclatante que sa pompe. Enfin, à la place d'un guide s'enfonçant au galop de son cheval vers *El Gods*, on peut voir, si l'on rencontre une caravane de pèlerins, d'affreuses filles, des abbés prétentieux, des jeunes gens à physionomie béate chantant en chœur au milieu de la poussière : *Stantes erant pedes nostri in atriis tuis, Jerusalem!...* » Par où donc est-il entré à Jérusalem? Plus de quarante ans après lui, malgré le développement de la ville moderne, l'apparition de Jérusalem sur sa colline, avec sa ceinture de murailles, gardait encore son prestige quand elle me fit arrêter mon automobile pour la mieux dévisager. Il lui a fallu bien chercher pour découvrir le restaurant de la Mer Morte, et quant au pittoresque des rues couvertes, des ruelles, des rampes, des souks, il vaut celui de Damas et d'Alep s'il n'a pas gardé plus de cachet oriental dans un curieux mélange de foules cosmopolites.

Le sens religieux est de toute évidence ce qui manque le plus à notre voyageur. Les églises et les sanctuaires dérangent l'idée qu'il s'est faite à l'avance d'un vague évangélisme poétique et commode, sans dogmes, sans précision et sans fixité. « La grande poésie de l'Évangile, assure-t-il, réside dans l'espèce de vague et, s'il m'est permis de parler ainsi, dans l'indétermination qui semble planer sur ces récits... » Il en est demeuré à la *Vie de Jésus* d'Ernest Renan, et à la pastorale de Galilée. Or l'archéologie et l'érudition sont venues apporter des confirmations inattendues à la vérité des Évangiles. Il y a un départ à faire entre les superstitions, plantes parasites qui poussent toujours sur un sol sacré, et les preuves historiques. Quand Gabriel Charmes nous affirme que Jésus a inventé Lazare, son incrédulité n'a pas plus de valeur que la crédulité dont il s'amuse. Voyez-le s'étonner, par exemple, après Lamartine, du rapprochement du Calvaire et du tombeau du Christ dans la basilique du Saint-Sépulcre. Cinquante pas, cela lui paraît invraisemblable, quand c'est le contraire qui, précisément, le serait. Comment aurait-on permis à Joseph d'Arimathie d'emporter le corps de Jésus dans son caveau, si ce caveau avait été à l'autre bout de la ville? Le principal argument qu'il dut employer pour obtenir l'autorisation nécessaire fut la proximité immédiate. Et ainsi de suite : les traditions sont pour la plupart du temps à Jérusalem confirmées par les fouilles les plus récentes. En revanche, on ne peut que l'approuver, lorsqu'il s'irrite du mauvais goût des chapelles et monuments criards et rococos spécialement édifiés par les Grecs.

Le Saint-Sépulcre a le don de l'exaspérer, parce qu'une fois qu'on a obtenu d'y entrer, on vous empêche d'en sortir avant la fin des offices. On sait que la basilique est partagée entre les différents cultes : chacun s'efforce d'y prolonger ses cérémonies pour empiéter sur le concurrent et réduire sa part. Ces luttes intérieures ont revêtu parfois une violence inouïe. Ainsi les Grecs ont-ils dispersé les cendres de Godefroy de Bouillon et de Baudouin, son frère, les premiers rois de Jérusalem, qui avaient connu l'honneur du voisinage divin. Gabriel Charmes leur témoigne une particulière horreur. Il traite de *honteuse jongleerie* la fameuse course du feu sacré la nuit de Pâques, dont il donne une eau-forte assez réussie. « Des cavaliers, accourus du fond de la Russie, attendent à la porte, leurs chevaux sellés, prêts

à emporter le feu sacré à Saint-Pétersbourg, à Moscou, dans les villes et les villages russes. Tout à coup le patriarche tend, à travers une lucarne, son cierge enflammé. Aussitôt chacun se rue pour allumer le sien. Il se passe alors des scènes indescriptibles, des scènes de saturnale antique... » L'exaltation a le don de lui porter sur les nerfs. Rien ne répugne davantage à cet esprit pondéré. Il en arrive à ne pas comprendre, lui si intelligent, les mobiles secrets de l'élan religieux. Plus impartiaux parce que plus objectifs, MM. J. et J. Tharaud, dans *l'An prochain à Jérusalem*, ont composé un tableau moins malveillant et plus coloré de la prodigieuse cérémonie.

Il y a évidemment une folie *hiérosolymitaine :* on ne vit pas impunément dans un milieu sans cesse excité par le renouvellement des pèlerins et habité par les plus émouvants souvenirs sacrés. Gabriel Charmes prend plaisir à en citer des exemples. En voici un qui est resté classique, car on me l'a donné à moi-même en le datant d'hier et, si je n'avais pas lu Charmes, je l'eusse de bonne foi pris à mon compte : « Quelques jours avant mon arrivée à Jérusalem, raconte-t-il, une femme qui avait l'air très distingué s'était présentée chez le consul français pour le prier de la faire accompagner par un de ses cawas dans une course importante qu'elle avait à faire. Le lendemain, elle vint remercier le consul : « Je me suis rendue à Jérusalem, lui dit-elle, uniquement pour marquer ma place dans la vallée de Josaphat. Je me félicite d'y avoir songé, car la vallée m'a paru très etroite, et il y aura foule au jugement dernier ; j'ai trouvé néanmoins un coin qui me conviendra fort bien. J'ai pris mes précautions pour que personne ne me l'enlevât ; maintenant que je suis tranquille, je puis retourner en France. » Il est probable que cette histoire fait partie du mobilier que se transmettent les consuls de France : ils la servent à tout venant, depuis un demi-siècle.

Les consuls anglais goûteraient moins l'anécdote du prince de Galles. Gabriel Charmes, énumérant tous les extraordinaires genres de commerce qui sévissent à Jérusalem, cite le tatouage. Ne faut-il pas emporter un souvenir de la Ville sainte ? Un spécialiste vous aborde dans une ruelle et vous propose de vous imprimer sur le bras une croix grecque, une croix latine, un fer de lance. L'opération est sans douleur. On fume un narghilé et l'on prend du café, tout en causant avec la femme et

la fille de l'opérateur. « La fille, je dois le dire, ajoute le narrateur, était encore jeune, elle avait des yeux d'un éclat charmant et je comprends qu'en présence du feu qui en sortait, on pût oublier la douleur d'une petite brûlure moins métaphorique. D'ailleurs, les plus grands personnages s'étaient offerts à l'épreuve qu'on me proposait. Vingt certificats en faisaient foi. J'ai su résister à ces nobles exemples; je ne me suis pas fait tatouer, mais j'ai copié un des certificats ; il montre très clairement que le prince de Galles a été plus faible que moi et qu'il s'est laissé prendre aux beaux yeux de la fille du tatoueur. »

Visitant la mosquée d'Omar, il rappelle le massacre que les Croisés y firent des musulmans réfugiés lors de la prise de Jérusalem. Mais il détache cet épisode de toutes les autres péripéties de la guerre qui provoquèrent la cruauté de la répression. Déjà turcophile, comme le seront Loti et M. Claude Farrère, le voilà qui condamne les Croisades avec une incroyable méconnaissance historique. « L'histoire héroïque des Croisades a été faite, écrit-il; il resterait à en faire l'histoire vraie, en s'appuyant, non seulement sur les témoignages occidentaux, mais sur les témoignages orientaux trop dédaignés jusqu'ici ; on y verrait que la domination chrétienne en Palestine, commencée dans le sang, s'est perpétuée dans la rapine et s'est terminée dans la corruption. » Ou l'on y verrait précisément le contraire. Ces témoignages orientaux ont été recueillis par Michaud, l'historien des Croisades, d'abord, puis dans la collection publiée par les soins de l'Académie des Inscriptions. J'ai montré, dans *les Colonies franques de Syrie* de Guillaume Rey, combien l'administration des Croisés avait été le plus souvent équitable, et comment les chroniqueurs musulmans en avaient plus d'une fois reconnu le mérite. Quant aux abus particuliers, l'Orient en est la terre privilégiée. Mais ce privilège, les Turcs, surtout, l'ont exercé.

Depuis les Croisades, la France n'a pas cessé de protéger les chrétiens d'Orient. Et voici que Gabriel Charmes, dont l'esprit cesse de s'égarer, dès qu'une question politique se pose, unit étroitement au Levant l'œuvre de la France et celle de Rome : « Les intérêts français et les intérêts catholiques, déclare-t-il, sont si intimement liés en Orient qu'on ne peut ébranler les uns sans ébranler les autres du même coup. » Et il s'élève avec vivacité contre l'incompréhension de ceux qui font de la poli-

tique de parti et, par là, diminuent la France au dehors. A nos erreurs et à nos petitesses, il oppose déjà l'habileté de l'Italie : « En Italie on n'est pas du même avis qu'en France, à beaucoup près. Loin de trouver peu sage de se servir de la religion comme d'un instrument d'influence, on voudrait à tout prix nous enlever le monopole du protectorat catholique. »

Toutes ces pages ont repris leur actualité. Elles donnent à réfléchir. Voilà un écrivain qui ne manque guère une occasion d'étaler son rationalisme, qui ressent un éloignement dédaigneux pour la piété des fidèles, et qui, dès que l'influence française est en cause, refuse d'admettre l'exportation de l'anticléricalisme et réclame l'appui des forces catholiques. Ne rapporte-t-il pas ce mot assez significatif qui contient un des plus beaux éloges de l'œuvre de nos missionnaires au Levant? Après les événements de 1860, Fuad-Pacha disait à un vieux consul de Syrie : « Je ne crains pas les 40 000 baïonnettes que vous avez à Damas. Je crains les soixante robes que voilà. » Et il lui montrait des jésuites, des lazaristes et des franciscains. « Pourquoi? lui demanda le consul. — Parce que ces soixante robes font germer la France dans ce pays. » Et Gabriel Charmes d'ajouter : « Rien de plus vrai. Je me rappelle l'étonnement que j'ai éprouvé en plein désert, dans les environs de la Mer Morte, en rencontrant une femme bédouine qui parlait couramment le français. « Où donc avez-vous appris le français? — Chez les sœurs de Saint-Joseph », me répondit-elle. Et la langue qu'elle avait apprise, elle l'apprenait maintenant à ses enfants. Les services qu'ont rendus à l'influence française ces modestes petites sœurs de Saint-Joseph, à peine connues en Europe, sont incalculables. Partout, elles ont fait aimer notre nation en même temps qu'elles en ont enseigné la langue. Les indigènes nous jugent d'après quelques religieux et quelques religieuses qui passent leur vie à répandre des bienfaits autour d'eux. Les musulmans n'échappent pas plus que les autres à la séduction de la charité chrétienne. » Et il énumère les œuvres admirables créées à Jérusalem par le P. Ratisbonne. Nous qui sommes venus en Palestine et en Syrie quarante ans plus tard, nous avons retrouvé les mêmes résultats français dus aux mêmes causes, l'enseignement et la charité de nos religieux français, de nos religieuses françaises. C'est la course du flambeau que se

transmettent les coureurs. Mais Gabriel Charmes oublie de se demander d'où vient l'élan des coureurs.

Je préfère en lui l'écrivain politique au voyageur prévenu qui rabat sans cesse les enthousiasmes. A la Mer Morte où il se rend par le couvent de Saint-Saba, il prend le contrepied de Chateaubriand : « C'est un lac éblouissant, écrit-il, dont les eaux sont trop lourdes pour que le vent puisse les soulever; elle offre donc une surface unie, calme, inutile, qui réfléchit l'azur du ciel comme un miroir. Elle est morte par son absence de mouvement; elle est vivante par sa brillante couleur et par la beauté de ses contours d'une ampleur et d'une grâce admirables. On l'a comparée à une mer en pétrification. Les flots en effet retombent pesamment et mollement sur la grève sans jouer avec les cailloux, sans produire aucun bruit... » Il exagère, lui aussi, le silence. Mais, somme toute, sa description est exacte. Il n'y mêle aucun souvenir de malédiction céleste et il est totalement dépourvu d'imagination. Son voyage, au sortir de la Judée sombre et désolée, se termine par une excursion en Galilée. Et la Galilée l'enchante, mais il a trop lu Renan. « C'est à Nazareth, déclare-t-il, que je me suis débarrassé pour la première fois du cauchemar des lieux saints qui m'avait poursuivi sans cesse en Judée et en Samarie. » *Le cauchemar des lieux saints*! Mais pourquoi y allait-il? Le cerveau politique de Gabriel Charmes est solide et résiste même à son mépris du passé.

Parmi les livres de voyage et de critique de M. André Chevrillon, mes préférences vont à *l'Enchantement breton* et aux études anglaises. Il me semble que ce neveu et ce disciple de Taine est en contact plus direct avec les races du Nord, avec les Celtes et les Anglo-Saxons. Cependant il s'en est allé tout d'abord aux pays de lumière, en Palestine et au Maroc. Ses notes sur la Judée (1) correspondaient à un but très précis. Au mois de septembre 1892, il assistait à l'inauguration du chemin de fer de Jérusalem. Aucun reporter n'eût décrit aussi consciencieusement le sol, l'horizon, l'habitant, la locomotive, les wagons. Mais aucun n'eût mieux donné à ces descriptions leur amplitude et parfois même leur poésie. Lisez plutôt cette page

(1) *En Judée*, par M. André Chevrillon dans la *Revue* des 15 mars et 1er avril 1893.

merveilleuse sur les jardins de Jaffa, déjà célébrés par Gabriel Charmes : « Si brûlés par les ardeurs de l'été, ils sont encore enivrants : tous les parfums de l'Arabie s'en exhalent, flottent, dit-on, au-devant des vaisseaux sur la mer phénicienne. Entre les régimes de bananiers féconds, entre les massifs de lauriers roses et de citronniers, à l'ombre des cactus géants dont les longues lames épineuses, dont les hautes raquettes articulées hérissent la terre d'une végétation de cauchemar, je suivais une route de poussière épaisse, d'où montait cette odeur fade du désert qui vous hante et dont on a la nostalgie, quand on l'a sentie. Au delà commençait la plaine de Saron, harmonieuse et riche, sous un ciel qu'emplissait la quiétude du crépuscule. Bien loin, les collines de Judée ondulaient, sans poids, fluides comme des vapeurs qui s'étirent et tout ce paysage de Terre sainte était large et calme infiniment, plein d'une paix profonde qui, peu à peu, pénétrait l'âme, la purifiait de toutes les petites images pittoresques laissées par cette journée. Dans un carrefour, sous un grand figuier, des femmes voilées de bleu venaient puiser de l'eau à une fontaine et s'en allaient droites et sérieuses, un bras sur la hanche, levant l'autre très haut pour soutenir leurs vases. Et puis doucement, sur le silence fragile, comme des gouttes qui tombent, une à une des clochettes tintaient, et l'on voyait surgir une file de chameaux, apparition solennelle si lente qu'elle semblait ne point avancer tant qu'on n'avait point vu les étranges bêtes, tour à tour, avec lenteur, avec précaution, plier leurs genoux calleux, étaler leurs pieds capitonnés dans la poussière, balançant, prélassant au bout de leurs longs cous flexibles leur tête osseuse où rêvent et sommeillent deux gros yeux... » Peinture exacte dans ses moindres détails. Et même j'ai senti en mer, à plusieurs milles, ces parfums de Jaffa qui, par mon sabord ouvert, sont entrés dans ma cabine un matin et m'ont averti du voisinage de la terre syrienne.

Mais peut-être M. André Chevrillon, maître dans l'art de décrire, multiplie-t-il les tableaux à l'excès. Les Lieux saints nous apparaissent dans une série d'aquarelles si lumineuses que les yeux finissent par en être éblouis. C'est la première apparition de Jérusalem, pareille à une ville de province. Puis c'est la Jérusalem dans ses remparts, ville muette qui étreint le cœur. « Morte au dehors, elle remue encore au dedans. » Et

c'est un portrait des Bédouins, des Juifs, des pèlerins chrétiens. Le Saint-Sépulcre qu'il appelle irrévérencieusement « cette pétaudière sacrée » est peint dans une série d'enluminures avec ses chapelles, son or, ses orfèvreries. Enluminures minutieuses d'où l'émotion est absente. La religion lui semble morte et remplacée par le rite, « pauvre religion sans âme, tristes lieux sacrés que nous aimons à contempler et qui ne sont qu'un berceau vide ». Une vieille femme en extase au bord du tombeau le tire un instant de son indifférence. Mais ni à Bethléem, ni sur les rives du Jourdain il n'a le cœur touché. « La véritable Noël, écrit-il à Bethléem, la véritable Sainte-Famille furent rêvées en Europe, au moyen âge, par des moines et des paysans au cœur tendre. » C'est l'explication de Renan. On est surpris de voir comme le renanisme a imprégné plusieurs générations de chez nous, celle de Gabriel Charmes comme celle d'André Chevrillon. L'imagination que les souvenirs enclos dans les monuments n'ont pu ébranler chez celui-ci, le paysage l'ébranlera : « Laissons là ces reliques douteuses, note-t-il dans la campagne hors de Jérusalem : toute la douleur de la Passion s'est enfoncée dans cette campagne où la nature a pris des aspects de désespoir, de deuil morne, qu'elle ne peut pas avoir ailleurs. Pour se rapprocher sûrement de Jésus, qu'est-ce qui peut valoir la lecture de son agonie devant ce paysage dont son regard a certainement suivi les lignes et qui se reflète en ce moment dans mes yeux ? Ces silhouettes de montagnes, là-bas, derrière la ville, l'ondulation des plateaux pierreux où va tomber ce soleil de Palestine, tout cela est éternel, rien ne peut avoir changé. Ce pays est vraiment triste jusqu'à la mort... »

Triste pareillement, la Mer Morte qui, décidément, va diviser les voyageurs en deux camps, ceux qui n'en ont vu que l'horreur comme Chateaubriand, Vogüé, Loti, et ceux qui n'en ont vu que l'éclat comme Lamartine, et comme Gabriel Charmes. M. André Chevrillon se range à la suite de Chateaubriand. Il fait un tableau sinistre du désert de Judée, et plus sinistre encore du lac maudit. « Nous ne restons, dit-il, que quelques minutes, mais c'en est assez pour ne jamais oublier l'épouvantable simplicité de cette désolation. Une plage de pierres aiguës que ces eaux trop épaisses n'ont jamais pu rouler; appesantie sur ces pierres, une onde poisseuse où, tout

au bord, le soleil se mire en flammes languides, en taches aveuglantes et molles, avec des reflets de mercure; çà et là, quelques branches flottantes apportées par le Jourdain et rongées comme par un acide ; puis, entre les deux falaises, entre les deux murs calcinés où le soleil se réverbère, à perte de vue dans le sud, coupant le ciel d'une ligne d'horizon, toute l'étendue bleue, lourde, morne, qui déjà commence à fumer dans sa cuve, à se couvrir de lueurs sombres, à jeter des reflets de métal fondu... » Et le revoyant de plus loin, de Jéricho, il en fait le morne enfer où s'amassent les feux du soleil couchant.

La fête officielle de l'inauguration du chemin de fer l'autorise à des oppositions pittoresques d'Européens et d'Orientaux, de politique mobile sur un paysage éternel. Sa mosquée d'Omar ne sera dépassée que par celle de Pierre Loti. Encore est-il plus précis dans la décomposition des couleurs des verrières, mais la musique de Loti nous fait revivre ses sensations. Mieux que la religion musulmane, l'enveloppe, l'étreint, le pénètre le judaïsme. Nul n'a mieux analysé l'individualisme religieux de l'Hébreu, la prodigieuse âme lyrique des ancêtres d'Israël, le système nerveux supérieur au système intellectuel du Sémite dont l'orgueil reste intact dans la dispersion de la race. « Des attentes et des détentes de la volonté, voilà ce que l'on sent au fond de cette âme brûlante et sèche qui souffle à travers la Bible. » Et pour ne pas perdre ou rouiller ses habitudes de peintre, il dresse en pied un portrait à la Rembrandt de ces beaux vieillards juifs d'Orient. Quand il veut, au départ de Jérusalem, chercher l'image où se condensent le mieux ses impressions de Judée, c'est le mur des Lamentations qu'il revoit, « comme si toute la grandeur muette, toute la désolation de mort, l'abandon et la vétusté de Jérusalem s'étaient mystérieusement résumés là... »

XIII. — LES ÉTRANGES COMPAGNONS DE GUILLAUME II

« Jérusalem pavoisée! Cette ville, seule entre toutes, après les douleurs qu'elle a vues, ne devrait pas connaître la trivialité de nos fêtes publiques, le lampion, le drapeau et le transparent. Seuls, les ornements sacrés lui conviennent. Et voici qu'on l'a travestie... Il y a des drapeaux allemands partout... »

J'extrais ces lignes d'une correspondance adressée le 29 octobre 1898 par M. René Bazin au *Figaro* (1). Jérusalem est pavoisée de drapeaux allemands parce que Guillaume II va y faire son entrée. Ce voyage a été annoncé à grand fracas. Il a été organisé par l'agence Cook, qui ne perdra pas l'occasion d'en tirer de la publicité. Il est tout ensemble un acte politique, un acte religieux et un acte commercial. Il est destiné à affirmer à la face du monde l'alliance de l'Allemagne et de la Turquie, comme à stimuler le zèle des établissements protestants en Égypte, en Palestine et en Syrie et celui de tous les agents de commerce, industriels et hommes d'affaires. Ainsi prend-il l'importance d'un traité solennel. Cependant deux voyageurs français guettent le visiteur, tous deux de petite taille, aisément perdus dans la foule, tous deux observateurs minutieux et sagaces. L'un, M. René Bazin, photographiera le personnage, enregistrera tout le pittoresque de l'expédition, écoutera parler la foule et connaîtra l'impression produite. L'autre, Étienne Lamy, historien et sociologue, étudiera dans un grand livre de politique, *la France du Levant* (2), utile à consulter encore aujourd'hui, les causes et les conséquences du voyage.

L'empereur d'Allemagne, avec cette randonnée orientale en musique, ne fait que profiter de nos fautes. Notre politique en Orient est, depuis la précieuse expédition de 1860, devenue hésitante et contradictoire. Nos sympathies vont aux Arméniens, aux Crétois et aux Grecs, mais nous ne prenons nettement parti ni pour ni contre les Turcs. Or, déclare Étienne Lamy dans ce style qui excelle aux formules, « pour le Turc, la justification nécessaire de tous les actes, la raison suffisante de toutes les conduites, la puissance absolutrice de toutes les fautes, est la force, la force qui rend respectable aux âmes orientales la blessure même qu'elle fait ». Lors du soulèvement de la Crète, il était facile de soustraire les Crétois à l'arbitraire turc et de leur donner un gouvernement autonome : c'était calmer la révolte, imposer silence à la Grèce qui réclamait la Crète au nom de la race, et permettre une retraite à l'honneur turc. L'Angleterre et l'Italie étaient prêtes à appuyer cette politique

(1) Voyez *Croquis de France et d'Orient*, par M. René Bazin (Calmann-Lévy, 1900); les notes d'Orient avaient paru dans le *Figaro* des 22, 23 octobre, 2, 10, 18, 22 et 27 novembre 1898.

(2) *La France du Levant*, par Étienne Lamy (Plon, 1900).

dont la France pouvait prendre l'initiative en servant d'intermédiaire entre la Russie et la Grande-Bretagne. Or, que fait la France ? Elle réclame un concert des puissances européennes dont l'hégémonie appartient à l'Allemagne et qui, sous l'influence allemande, déclare que la Turquie a seule le droit de régler sa conduite envers ses sujets. La guerre éclate entre la Grèce et la Turquie (1897). La Turquie est victorieuse, et l'Empereur allemand insiste pour que la Thessalie lui soit laissée. « Au lendemain de la paix, écrit Étienne Lamy, aucun prestige n'était comparable à celui de l'empereur aux yeux des Turcs : ce fut l'âge d'or de l'influence allemande. » Le voyage d'Orient fut alors décidé.

Mais l'Allemagne commet aussi des fautes diplomatiques. Elles proviennent toutes de son manque de psychologie. L'état-major allemand se vante ouvertement d'avoir dirigé dans la coulisse la campagne contre la Grèce et s'attribue la victoire, blessant ainsi l'amour-propre turc. Et les Turcs commencent à se rappeler toutes les mauvaises fournitures militaires qui leur ont été imposées à des prix exorbitants. Puis, brusquement l'Allemagne change son fusil d'épaule : elle engage la Turquie à évacuer la Thessalie. C'est que la Grèce est menacée de faillite et que des intérêts allemands considérables y sont engagés. Cependant la Crète est occupée par les quatre puissances : France, Angleterre, Italie et Russie, tandis que l'Allemagne se dérobe, entraînant l'Autriche dans sa retraite. Et après les massacres de Candie, la Turquie reçoit un ultimatum d'évacuation, sans que Guillaume sorte de sa réserve autrement que par des protestations de fidélité. Du coup, l'influence française remonte. « Nos ultimatums, conclut Lamy, valurent à notre diplomatie des égards, à nos intérêts des concessions que nos ménagements avaient taris. » Mais nous n'envoyons personne en Orient, pas le plus petit croiseur, tandis que l'empereur met au point sa grande parade.

De cette parade M. René Bazin est le spectateur amusé et vaguement inquiet. Il a vu le *Hohenzollern* entrer en rade de Constantinople. Puis il a couru à Jérusalem, à Jérusalem décorée d'arcs de triomphe à chaque porte, à chaque passage, et toute badigeonnée de bleu et de brun chocolat. Il a visité les tentes qui, aux abords de la ville, sont destinées à recevoir l'empereur et l'impératrice, il est allé au-devant des souverains

sur la route de Jaffa. Les voici qui s'avancent, signalés par un murmure de la foule : « Ils marchent au premier rang d'un carré de cavaliers portant l'uniforme cachou avec les insignes du grade, et le casque allemand de même couleur. L'empereur a deux officiers au moins à sa droite, comme l'impératrice en a deux à sa gauche. Il monte un cheval gris. Bien qu'il soit à quelques pas de moi, je ne découvre de son visage que le menton rude, et les deux moustaches menaçantes sous la visière. Un haïk de soie blanche l'enveloppe et cache à moitié le vêtement cachou et les molletières. L'impératrice, en amazone grise, salue aimablement. Pour s'abriter du soleil torride, elle a une ombrelle, un chapeau de paille en forme de cloche, des voiles. Je vois cette blancheur s'incliner à droite et à gauche. Mais l'empereur reste la tête haute et levée vers Jérusalem étincelante. Quand des cris montent vers lui, poussés par les fellahs qui couvrent les murs bas, il porte deux doigts à son casque. » Quant à la suite impériale, elle est bigarrée et comique.

Le jour même, 29 octobre (1898), les souverains visitent le Saint-Sépulcre. Successivement ils sont harangués par les patriarches et les évêques des différents rites. On ne peut surprendre aucune pensée sur le front impassible de Guillaume. Il se prête à son rôle officiel en cabotin supérieur. A l'inauguration du Temple du Sauveur, il lit à haute voix « un acte de prise de possession et de consécration religieuse ». Et M. René Bazin ajoute : « Il y avait là une grandeur indéniable. Je la sentais et je sentais en même temps que tout cela était fait contre nous, contre l'influence catholique et française, contre la tradition, contre le vieux droit et le vieil honneur de chez nous, qu'on a crus désertés. » Et néanmoins, malgré toutes les manifestations organisées en sa faveur, Guillaume, au cours de ses promenades dans Jérusalem, trouve que la France compte bien des établissements, et bien des dévouements aussi. Les uns et les autres viennent de loin, du plus lointain passé qui les a transmis. Il faudrait si peu de chose pour restituer à la France toute son influence, toute son autorité d'autrefois : si peu de chose en vérité, une politique et un homme.

A Damas, la réception impériale est plus brillante encore. Mais voici que, grisé par l'Orient dont le sortilège, nulle part, n'est plus sensible que dans cette oasis de la Barada aux portes

du désert, Guillaume va d'un coup abattre son jeu. Au banquet officiel qui lui est offert par la municipalité, il porte ce toast au Sultan : « J'affirme que l'empereur d'Allemagne sera toujours l'ami de Sa Majesté Abdul-Hamid II, et l'ami des trois cents millions de musulmans répandus sur le globe entier et indissolublement attachés à Sa Majesté par les liens du Califat ! » Il oublie les intérêts chrétiens qu'il est venu recouvrir de son pavillon et protéger en Palestine et en Syrie. Il ne songe plus qu'à l'allié dont il a besoin pour ses projets futurs. Le toast de Damas prépare le geste d'Agadir. Est-ce voir trop loin que de soupçonner Guillaume de penser déjà à la Grande Guerre ? La Turquie fermera les Dardanelles sur la fuite du *Gœben* dont les canons seront transportés sur les pentes du Mont Carmel où j'ai pu voir leur emplacement. Les états-majors allemands s'installeront jusqu'à Palmyre, quand ils prépareront cette expédition d'Égypte qu'une canonnière française fera échouer au canal de Suez. En vérité, le toast de Damas est déjà un appel à l'alliance turque, déjà un défi à la France et à l'Angleterre.

Et M. René Bazin clôt ses notes sur le voyage de Guillaume II par ces tristes réflexions : « Je m'étais préparé à souffrir de l'insolence d'un triomphe organisé par des rivaux de la patrie française : je pensais que c'était d'eux, directement, de leur joie, des ovations faites à l'empereur d'Allemagne, des fêtes données pour lui, des paroles avec lesquelles il serait accueilli, que me viendrait l'amertume. Elle m'est venue d'ailleurs. La peine la plus aiguë qu'aient ressentie tous les Français qui ont traversé, le mois dernier, l'orient de la Méditerranée, ç'a été de constater partout une déchéance de la France, un recul du nom français, qui datait de plus loin et tenait à d'autres causes... » Quelles étaient ces causes plus lointaines ? Toute une clientèle, qui relevait de nous, se détachait de nous. Notre défaite de 1870 avait-elle à ce point atteint notre prestige ? Non, c'était plutôt notre propre indifférence pour nos œuvres d'Orient, toutes catholiques. Déjà la crise religieuse de la métropole se faisait sentir au delà des mers. Le voyage de l'empereur nous atteignait directement, parce qu'il mettait en évidence notre inertie. Pourquoi ne nous faisions-nous jamais représenter officiellement dans le Levant? Et le correspondant du *Figaro* cite ce propos d'une jeune Syrienne élevée à la française :

— Jamais plus nous ne voyons les frégates : où sont-elles?

Où sont-elles? Etienne Lamy va nous l'expliquer dans *la France du Levant* où il trace un tableau éblouissant du rôle historique de la France en Orient. La destinée d'un Étienne Lamy a quelque chose de douloureusement incomplet. On sait comment il débuta brillamment à l'Assemblée nationale. Il avait vingt-six ans. Après son fameux rapport sur la marine, il paraissait voué aux plus hautes charges publiques. Mais il associait la foi catholique à ses convictions républicaines. Contraint à un choix qu'il n'admettait point, il refusa de les séparer. Ayant quitté les assemblées, il fut un guide de l'opinion, un essayiste à la manière de Taine. Il revint à la politique lors du ralliement et fut un des conseillers du pape Léon XIII. Déçu une seconde fois dans cette tentative d'élargissement de la République, il se consacra définitivement aux lettres, mais il lui a manqué d'écrire un grand ouvrage auquel attacher sa mémoire, dans le goût des *Origines de la France contemporaine*. Il s'est éparpillé sur les sujets que sa curiosité intellectuelle découvrait et dont il dressait les lignes architecturales sans achever la maison. Ainsi publia-t-il les *Études sur le second Empire*, *Aimée de Coigny*, *la France du Levant*, *la Femme de demain*, etc.

Dans ses *Études sur le second Empire*, il a formulé la théorie de la démocratie qui était à la base de ses opinions politiques. Il n'y a, déclare-t-il, que deux sortes de gouvernements : l'oligarchique et le démocratique, celui où le peuple a des maîtres et celui où le peuple est son maître. Ils se distinguent non toujours d'après leur nom, mais d'après leurs institutions. Le premier de ces gouvernements convient aux nations en enfance. Le peuple est en tutelle et cette tutelle lui est nécessaire; mais lorsqu'il a grandi, lorsque les rouages sociaux sont devenus plus compliqués, alors le peuple doit prendre possession de soi-même et apprendre à se gouverner : il est mûr pour la seconde forme du pouvoir. Taine, au contraire, combat avec force la démocratie qui, selon lui, a la vue courte; il n'attend rien du suffrage universel qui est le triomphe du nombre, mais aussi de l'ignorance. Avec une déconcertante confiance, Lamy croit possible l'éducation de ce suffrage universel. Il ne rend pas l'électeur responsable des mauvaises élections, il l'excuse et en fait la victime des influences gouvernementales, de son sort précaire, des soucis matériels auxquels il est soumis et qui le poussent au parti le plus fort ou le plus

fertile en promesses par crainte des représailles ou par espoir des secours. Rendu à lui-même, assure-t-il, il donnerait de meilleurs résultats. Aux heures difficiles de l'histoire, nous voyons les peuples se tourner d'instinct vers l'homme le plus capable. D'ailleurs, non habitués à nous gouverner nous-mêmes, ne faut-il pas compter sur le temps pour mieux comprendre nos charges et savoir les exercer? Enfin, le suffrage universel est aujourd'hui un fait accompli sur lequel il est difficile de revenir et dont il faut tirer le meilleur parti pour l'éducation du peuple : l'élite de la démocratie devra être cette éducatrice naturelle et le guide de la nation en marche. Ainsi Lamy avait-il une robuste confiance dans l'individu, l'association, la démocratie, le suffrage universel. Mais l'histoire, qu'il connaissait pourtant si bien, ne nous apprend-elle pas qu'il y a des vérités essentielles, impossibles à transgresser? Les lois qui assurent la durée des peuples, comme celle des races, ne changent pas. Il y faut toujours revenir. C'est la tête qui dirige, et non les membres, et mille têtes ne font pas un cerveau.

La France du Levant est un livre beaucoup trop oublié. Dans le passé, Étienne Lamy est soutenu par l'armature des faits qui limite son esprit chimérique, mais cet esprit qui est profond et hardi excelle à comprendre les causes, les enchaînements et les conséquences de ces faits. Peu d'historiens ont su, comme lui, composer des tableaux d'ensemble où tout s'éclaire et s'explique. Il reprend à travers les siècles la question d'Orient. Rome violée avait dompté les Barbares. « Une force vaincue donna des ordres à leur victoire. » Ils adoptèrent la civilisation, les mœurs, la religion latines. L'invasion arabe, lorsqu'elle menaça à son tour le monde occidental, était hostile, au contraire, à la société préparée par le christianisme. La religion de Mahomet, « malgré la beauté de quelques maximes empruntées et de quelques vertus naturelles, coupait à la racine toutes les forces par lesquelles la société humaine progresse et se conserve », en sorte que la victoire de l'Islam sur le christianisme « n'eût pas été le triomphe d'une civilisation sur une autre, mais de la barbarie sur la civilisation ».

Cependant les Arabes avancent avec une rapidité qui paraîtrait invraisemblable, si l'on oublie que la Syrie, la Palestine, l'Égypte, la Lydie, la Tripolitaine, la Mauritanie forment une étroite bande de terre où ils pouvaient pratiquer l'offensive,

couverts d'un côté par la mer, de l'autre par les sables, n'ayant qu'un ennemi de front. La chrétienté envahie n'avait alors ni unité politique, ni unité religieuse. L'Empire d'Occident s'est écroulé et l'Empire d'Orient est à peu près désarmé, réduit à négocier ou acheter des concours, en proie aux hérésies qui affaiblissent la discipline. Poitiers sauve la chrétienté. C'est le premier miracle des Francs. Ou plutôt c'est le second : Mérovée n'a-t-il pas déjà, avec Aétius et Théodoric, arrêté Attila aux Champs catalauniques? La France est toujours présente à ces batailles-barrières qui préservent toute une civilisation. Et plus tard, dans l'histoire, la bataille de Varsovie, gagnée par le général Weygand, sera assimilée à ces victoires des Champs catalauniques et de Poitiers, car elle suspendit la marche du bolchévisme au moment le plus critique, quand la Pologne et la Tchécoslovaquie n'étaient pas encore organisées, quand l'Allemagne était en pleine crise et quand l'Italie, à qui Mussolini n'avait pas encore imposé l'autorité nécessaire, menaçait de s'effondrer dans l'anarchie. Mais nous ne savons pas voir l'histoire en marche et nous attendons pour la comprendre qu'elle soit refroidie. Or, « tandis que la puissance musulmane se détruit comme elle s'est fondée, par la violence, l'Europe non seulement est sauvée, mais se constitue. Elle se constitue sur l'idée que la force n'est pas la maîtresse du monde, mais la servante d'une puissance supérieure à elle, et qu'elle doit obéir à une loi morale... Ainsi s'établit la société dont le Pape est la conscience et dont l'Empereur est le bras. » Charlemagne, allié du Pape, entreprend soixante-huit guerres contre les infidèles. Pendant que l'Empire d'Occident se reconstitue, l'Empire d'Orient, livré aux querelles religieuses, s'effrite : la vieille haine entre l'Église de Rome et Constantinople provoque les luttes de patriarcats, la révolte de Photius et le schisme de 1054. Et voici qu'à nouveau l'Europe est menacée par les Turcs, race uniquement guerrière qui a pris le pas sur les Arabes.

Après Charlemagne, l'Empire d'Occident passe aux princes germaniques. Étienne Lamy les juge sévèrement : « Les plus mauvais parmi les princes de race franque, écrit-il, s'ils avaient négligé d'en remplir les devoirs, n'en avaient pas faussé le sens. Les meilleurs parmi les princes de race allemande ne voient dans l'Empire qu'un moyen d'assurer leur suprématie personnelle sur l'Europe et sur l'Église. » Quand le péril musulman

s'aggrave, Henri IV, empereur d'Allemagne, entreprend en 1075 la guerre du Sacerdoce et de l'Empire. C'est encore de la France que viendra le salut. « Cette race, dit l'historien, ne possède plus avec l'Empire l'autorité d'un mandat public, mais elle a la puissance de son génie spontané. Et ce génie décide et soutient les Croisades qui sont la première intervention de la volonté générale dans la politique européenne. »

Les Croisades retarderont l'invasion musulmane de trois siècles, donnant ainsi à la Hongrie, à la Pologne, à l'Autriche le temps de se constituer. Quand on nous parle aujourd'hui d'esprit européen, il ne faut pas croire qu'on ait trouvé une formule nouvelle. Cet esprit européen apparaît déjà dans le mouvement politique et religieux des Croisades, qui pose déjà le problème d'une défense européenne contre la force de l'Islam et contre l'anarchie intellectuelle venue de l'Orient.

Les leçons de l'histoire sont claires pour qui sait les voir. Mais le malheur veut que tant d'hommes politiques aujourd'hui ignorent l'histoire qui n'est que la transcription des mêmes erreurs suivies de leurs mêmes conséquences. Et le mouvement des Croisades, destiné à bâtir un rempart contre les invasions d'Asie et contre le futur bolchévisme dans la conception de ceux qui le dirigent, est enrayé par qui? par la duplicité de l'Empire grec, sans doute, qui dès le début égare les Croisés, massacre les Latins à Constantinople et finalement s'allie ouvertement à l'ennemi commun sans prévoir sa chute, mais encore, mais surtout par le sot orgueil et l'égoïsme borné de l'Empire germanique. Frédéric Barberousse conquiert l'Italie et domine la Papauté : ainsi arrive-t-il trop tard en Terre sainte et en Syrie où nous ne gardons plus que Tripoli, Tyr et Antioche. « Il semble, écrit Lamy, que l'égoïsme du génie germanique, comme la générosité du génie français, aient atteint leur perfection dans les deux hommes qui conduisent les dernières croisades : Frédéric II et Louis IX. » Frédéric en Orient n'est qu'un vaniteux cabotin. Il se fait couronner roi de Jérusalem, mais il s'engage à n'y établir ni garnison, ni défenses. Déposé par le Pape, il fait alliance avec les Turcs et les prévient de toutes expéditions tentées contre eux. Seul, le roi de France, saint Louis, continue la lutte contre l'Islam : il échoue, mais il est si noble et grand dans sa captivité qu'il efface dans le souvenir des musulmans le

tort fait aux princes chrétiens par le scepticisme et les vices de l'odieux Frédéric.

La Guerre de Cent ans absorbe la France dans sa lutte contre l'invasion anglaise. Quand elle en sort à son avantage, va-t-elle, délivrée, reprendre son grand rôle politique et populaire, qui est la défense de la chrétienté? Ne nous reste-t-il pas des débris de notre domination en Syrie, en Palestine, en Asie-Mineure, en Chypre, en Morée, en Albanie, en Grèce? Voici que les guerres d'Italie, suivies des guerres contre l'Empire, attirent et retiennent Charles VII, Louis XI et François Ier. « Les déceptions se suivent. Bientôt toute l'Europe est pour l'Empereur ou à l'Empereur. Contre lui un seul ennemi reste debout : le Turc, dont les escadrons innombrables tournoient aux confins de la Hongrie et dont les flottes redoutées insultent l'Empire sur toutes les frontières maritimes. » C'est alors que François Ier s'allie avec le Turc, inaugurant une politique nouvelle qui « sacrifie la délivrance des peuples conquis par l'Islam et la concorde du monde civilisé à l'espoir de dominer l'Europe ». Elle inaugure la politique des intérêts. Mais, à son origine, elle est pour ainsi dire commandée par la menace du despotisme impérial. Le Turc est préféré au Germain : François Ier a dû faire un choix.

Quels ont été les résultats de cette alliance de la Chrétienté et de l'Islam? Les Capitulations donnent aux Français sur territoire turc le droit d'être gouvernés et jugés, au nom du Roi, par leurs consuls : en chacun d'eux le Grand Seigneur doit ménager la France tout entière, et c'est le privilège politique. Les Français acquièrent le monopole exclusif de trafiquer dans tous les États du Sultan, et c'est le privilège commercial. Ils sont libres d'observer leur religion et de se rendre aux Lieux saints, et c'est le privilège religieux. Mais le traité d'alliance est mal appliqué, comme si la France était gênée par sa réconciliation avec l'Islam et ne s'accoutumait pas à l'oubli de sa tradition. Les Valois ne se décident pas à concerter avec les Turcs leurs efforts contre l'Autriche. Louis XIV châtie les pirates musulmans, fait perdre la Hongrie aux Turcs, mais marchande son concours à Vienne qui est sauvée par Sobieski. Notre politique se fait neutre pendant les guerres qui précèdent les traités de Carlowitz et de Passarowitz. Mais Louis XVI refuse de trahir notre allié en échangeant Byzance contre les

compensations offertes par la Russie soit en Égypte, soit dans l'Archipel. A nos désaveux et à nos hésitations, les Turcs répondent par les mêmes procédés. Préoccupés du développement de l'Angleterre et de la Russie qui sur terre et sur mer peuvent ruiner leur commerce, ils tentent de se servir de nous sans nous servir. Ainsi l'alliance ne donne-t-elle ni de part ni d'autre des fruits heureux. Elle est plutôt un *modus vivendi* qui, tout de même, assure une protection précieuse à tous les chrétiens d'Orient.

Vient la Révolution qui enseigne une foi nouvelle : le principe des nationalités. Chaque pays tire de ce principe ce qui sert son intérêt. La Russie invoque le droit de race pour se réserver l'héritage des Turcs en Europe. L'Angleterre, redoutant l'installation de la Russie aux Dardanelles et désirant de commander les routes d'Asie, inaugure une politique de réformes. Quant à la France, elle protège successivement l'indépendance de la Grèce, de la Roumanie, de la Serbie et de la Bulgarie et précipite le démembrement de l'Empire ottoman : conquête de l'Algérie et de la Tunisie, Chypre à l'Angleterre, Bosnie et Herzégovine à l'Autriche, Égypte indépendante. L'Allemagne avisée prend notre place à Constantinople : mission et fournitures militaires, chemins de fer d'Anatolie et de Monastir. L'avènement d'Abdul-Hamid marque un retour au despotisme et au nationalisme le plus étroit et le plus cruel : les Slaves serbes livrés aux beys albanais, les Maronites aux Druses, les Arméniens aux Kurdes. Ces massacres d'Arméniens en 1894 et en 1895 provoquent la protestation des puissances. L'Angleterre veut forcer l'entrée des Dardanelles, mais la Russie, bien que protectrice des chrétiens slaves d'Orient, craignant que la diminution de l'arbitraire turc n'amène la diminution de l'adhésion des peuples opprimés au panslavisme, propose de remplacer l'entrée des flottes par celle d'un unique bâtiment par nation. Et la France, toujours hésitante en Orient, l'appuie. Le Sultan, se devinant libre avec l'Arménie, ordonne ou laisse faire les nouveaux massacres de l'automne 1895 (150 000 hommes, femmes et enfants brûlés ou enterrés vifs, 80 000 morts de misère) et de 1896 (tuerie de 8 000 Arméniens à Constantinople après l'échec de l'attaque de la Banque ottomane par une douzaine de conjurés arméniens qu'on laisse agir pour avoir un prétexte).

En 1895, à Marasch, un Père franciscain et huit élèves sont fusillés et brûlés. Après enquête, notre ambassadeur, sous menace de faire bombarder Alexandrette, exige un second jugement, le premier ayant acquitté les coupables. Mais, le navire n'arrivant pas, le Sultan fait condamner ceux-ci pour la forme à une déportation près de La Mecque, avec avancement de grade, tandis que l'Autriche, envoyant un bâtiment de guerre à Mersine, exige le rappel d'un agent maritime qui avait été exilé. Notre pusillanimité compromet notre prestige en Orient.

Puis, c'est la guerre gréco-turque de 1897 dont j'ai déjà parlé, et dont profite l'Allemagne. Pour l'Allemagne comme pour la Turquie, la force prime le droit.

Même poussée allemande dans le domaine commercial où les Capitulaires de 1535 donnaient à la France un monopole pour le transport sous nos pavillons des marchandises en Orient. Ce monopole, peu à peu, est ruiné. A partir du XIXe siècle, l'Allemagne poursuit la primauté commerciale avec un acharnement prodigieux et des méthodes quasi scientifiques. Écoles professionnelles, bourses de voyage, faveurs aux émigrants, services d'achats et de ventes, elle ne néglige aucune arme. Le Levant, abondant en matières premières et manquant d'industries, devait attirer son ambition. Les désirs orientaux sont ardents et superficiels : plus avides que judicieux, ils distinguent mal « sous l'éclat de ce qui brille la valeur de ce qui dure ». L'Angleterre et la France vendaient bon, mais cher ; Allemands, Autrichiens, Hollandais, Belges, unis par des ententes économiques, ont compris qu'il fallait soigner l'aspect et abaisser le coût et la qualité de la marchandise. Ce fut l'inauguration de la camelote allemande à bon marché.

Nos méthodes françaises, trop routinières, ne se sont pas adaptées aisément à un nouvel état de choses. Étienne Lamy, après Taine, en fait une âpre critique. Nos écoles commerciales et industrielles sont trop rares ; nos écoles d'arts et métiers sont trop élémentaires pour fournir ces spécialistes qu'attendent nos fabriques et nos laboratoires. Nos hautes écoles semblent prévoir en chaque étudiant un futur grand homme, au lieu de former des hommes moyens aux applications précises. Nos commerçants ne s'adaptent pas à une clientèle nouvelle et plus démocratique. Nous manquons de voyageurs de commerce et

de représentants, ou bien nous avons recours à nos concurrents étrangers que nous prenons pour mandataires. Nous exigeons de très courts délais de paiement, ce qui nous fait perdre nos créances et nos clients. Enfin nous ne surveillons pas assez les nombreuses contrefaçons qui amoindrissent notre réputation. Résultat : la France a peu à peu perdu son rang et son avance. En 1900, elle est le peuple qui, en Orient, apporte le plus d'argent et vend le moins de marchandises.

Sur la diminution de notre protectorat religieux, Étienne Lamy n'est pas moins pessimiste. Il montre les progrès des Grecs orthodoxes disputant les Lieux saints aux catholiques par surprise, violence, ruse et argent. La France, mécontentant le Sultan par son alliance avec l'Autriche en 1757, se vit enlever alors la garde de la plupart des sanctuaires historiques, et les Grecs en bénéficièrent. En 1774, au traité de Kaïnardji, la Russie obtint de la Porte le protectorat sur tous les orthodoxes soumis à la domination ottomane. Et nous ne savons pas profiter de la guerre de Crimée pour reprendre nos avantages. Mais toute une partie du livre d'Étienne Lamy devient aujourd'hui caduque : celle relative aux progrès de l'Église russe et à la politique russe de mainmise sur la Palestine et la Syrie (innombrables pèlerinages aux Lieux saints, création d'une ville russe aux portes de Jérusalem avec hôtelleries, hôpitaux, cathédrale, consulat, ouverture d'une École normale à Nazareth pour enseigner le russe, etc.). Le bolchévisme s'est chargé de briser cette expansion de la Russie : un gouvernement communiste a produit ses fruits naturels qui sont la ruine à l'intérieur et la diminution au dehors. Mais notre protectorat religieux a rencontré d'autres adversaires, d'autres concurrents : les nations protestantes, les peuples catholiques et nous-mêmes. Nous-mêmes surtout : notre politique anticléricale, déchaînée depuis 1888, nous a fait à l'extérieur le plus grand tort : en Orient elle a commencé de tarir le recrutement des missions qui répandaient le plus ardemment l'influence française, elle a ruiné cette influence, elle a suscité en Autriche, pour la Bosnie, l'Herzégovine, l'Albanie, sous l'œil favorable de la Papauté, la volonté d'en soustraire les populations à un protectorat devenu inutile, et en Italie le désir grandissant, grâce à sa population et au souci de respecter Rome désormais (après la période Crispi), de nous remplacer dans tous nos postes.

Malgré tous ces mauvais symptômes, Étienne Lamy, à la fin de *la France du Levant*, laisse passer quelques paroles d'espérance : « La France, écrit-il, reviendra en Orient à l'œuvre que la politique des Valois avait interrompue ; elle se prononcera de plus en plus pour le droit des races chrétiennes contre la perpétuité de la domination musulmane ; elle travaillera de plus en plus à défendre les races chrétiennes contre la perpétuité des dissidences religieuses. » Mais cette conclusion semble *rapportée*, pour emprunter à l'art du meuble un terme significatif. Elle ne fait pas corps avec l'argumentation du livre, elle lui est juxtaposée. Le livre n'est qu'un long cri d'alarme. La guerre, cependant, nous replaçait vis-à-vis de la Turquie sur le terrain le plus favorable, puisque la Turquie s'était alliée aux puissances centrales et puisqu'elle était vaincue avec elles. Dans quel sens, après la guerre, avons-nous traité la question d'Orient, et Étienne Lamy, s'il revenait, comment jugerait-il le traité d'Angora et celui de Lausanne ?...

Ainsi les deux compagnons de Guillaume II en Palestine et en Syrie, ont-ils avec clairvoyance révélé, l'un le cabotin supérieur, l'autre le successeur de ces empereurs d'Allemagne qui se mirent toujours à la traverse des grands courants par qui l'Europe aurait pu se laisser conduire à la concorde et à la direction du monde.

HENRY BORDEAUX.

(A suivre.)

APRÈS LE CONGRÈS

L'ÉMIGRÉ RUSSE

Au lendemain du Congrès tenu par la Russie en exil, on lira avec émotion ces pages que nous envoie une femme de haut rang et de grand cœur. Comment ne pas être touché de l'ardent mysticisme avec lequel elle attribue à l'épreuve de sa patrie le sens d'un avertissement pour l'Europe, et assigne à l'émigré russe une mission qui lui revient « par droit de souffrance » ?

On a vu, ces dernières années, des millions d'individus, venant de l'Orient de l'Europe, de Russie, se répandre sur tous les pays d'Occident. Beaucoup n'ont voulu voir dans ces Russes émigrés qu'une énorme et indésirable nuée d'insectes voraces. Une telle manière de voir est-elle justifiée ? Dépourvus de tout, pour la plupart, ne font-ils qu'apporter la destruction aux pays où ils viennent chercher le pain de chaque jour et un toit pour s'abriter? Ne seraient-ils pas, au contraire, destinés à fournir un contrepoids, à opposer une résistance aux forces de destruction qui, de plus en plus, se propagent dans le monde?

Et n'est-ce pas le lieu de rappeler qu'une fois déjà, au cours de l'histoire, les mêmes forces malfaisantes, venant alors de l'Asie, se sont butées contre le puissant organisme de la Russie, dont le corps, ensanglanté, a servi durant 300 ans de rempart vivant entre les hordes tartares et le reste de l'Europe?

Qu'est-ce que l'émigré russe d'aujourd'hui ? Au premier abord, il ne vous frappe en rien, il ne se distingue en rien des autres êtres qui travaillent pour vivre ou qui dépendent de la

charité d'autrui. Vous le jugez pareil à eux, ni meilleur, ni pire. Êtes-vous sûrs qu'il soit tout à fait pareil? Êtes-vous sûrs qu'il *puisse* être tout à fait pareil?

La transformation subite, inouïe, de toute son existence, de son ambiance matérielle et morale, par une catastrophe sans précédent, n'a-t-elle pas dû, infailliblement, produire un revirement complet de tout son être, y laisser une empreinte profonde, ineffaçable? Devenu, d'un moment à l'autre, le jouet de forces néfastes, agissant avec une violence telle que l'histoire n'en avait jamais encore vu, vomi par elles hors de son foyer, de son milieu, de son atmosphère naturelle, l'émigré russe ne doit-il pas représenter un type jusqu'alors inconnu, — génération spontanée d'un cataclysme unique en son genre?

Certes, les individualités, parmi les émigrés, réagissent et s'affirment différemment, et il en est même, malheureusement, quelques-unes qui renient leur commune destination. Mais c'est l'ensemble qu'il faut voir. Certains traits généraux les rapprochent et les englobent en un même type commun.

Deux traits surtout les caractérisent.

D'une part, l'ardente inimitié contre l'esprit de destruction où et sous quelque forme qu'il apparaisse, cet esprit néfaste dont ils ont appris à connaître, à leurs dépens, l'effroyable et astucieuse puissance.

D'autre part, l'irréductible attachement aux principes de conservation, aux institutions qui assurent la santé sociale, la solidité, la permanence, la paix et l'harmonie. D'abord, la religion de ses pères, dont la vitalité miraculeuse a triomphé des assauts furibonds, dirigés contre elle par les éléments déchaînés du mal. Et puis la patrie, cette patrie lointaine, mais plus proche que jamais de son cœur, la patrie et tout ce qu'autrefois elle offrait à ses enfants de beau, de doux, de glorieux et qu'ils n'ont, souvent, pas su assez estimer, aimer, admirer... Religion, patrie, leur forme visible peut être détruite : elles continuent de vivre, d'une vie idéale, au cœur de l'exilé. C'est l'intime trésor que personne ne peut lui ravir; car, qui donc est en état de s'attaquer à ce qui fait partie de l'impalpable et insondable essence de l'âme?

La découverte que, parmi tant de ruines, il vient de faire de ce trésor, trop méconnu jadis, l'émigré russe ne serait-il pas appelé à en annoncer au monde la bonne nouvelle? Son

rôle ne serait-il pas de convier l'humanité entière à prendre conscience de ce qui constitue le meilleur de son patrimoine et à le sauvegarder?

Tous les avantages, toutes les commodités de la vie, qui, autrefois, lui semblaient, à lui aussi, avoir une valeur incontestable, il a vu une rafale effrayante les emporter; seul, ce qui était indéracinable a tenu bon et affirme, par là, sa signification immuable. Cela seul, par conséquent, il l'envisage comme son héritage indélébile et sûr; quant au reste, il le rejette dans le domaine du *nitschwo* instinctif, traditionnel, tant bafoué, incompris, autrefois, et qui, aujourd'hui, pourrait bien se trouver justifié...

Ce jour nouveau sous lequel l'émigré russe voit les choses n'apparaît pas encore nettement aux peuples occidentaux; il l'a perçu, lui, dans l'éclairage subit de la foudre, tombée sur sa patrie. Pour lui, toutes ces choses détruites dans leur forme extérieure se sont en quelque sorte dématérialisées. Maintenant il les aperçoit dans leur essence : il est en contact avec leur principe intérieur. La barrière est tombée qui était entre lui et ce principe abstrait. Aussi beaucoup des biens dont il est privé aujourd'hui, ont-ils perdu à ses yeux presque toute leur valeur. Fait étrange en apparence, mais que bien des émigrés russes vous confirmeront : il leur arrive de se sentir plus riches dans leur misère, qu'ils ne l'étaient dans l'insouciance et l'aveuglement des jours passés. Ils s'aperçoivent que la civilisation a soumis l'homme à toute sorte de greffes artificielles en contradiction avec sa nature véritable. Épuisés, meurtris, ballottés à tous les vents, ils n'ont tout de même pas l'impression d'être perdus, isolés dans l'univers; au contraire, ils se sentent plus fortement rattachés que jamais, par des fils imbrisables, à un monde supérieur, conquis par droit de souffrance.

Certes, je ne prétends pas que l'émigré russe ait renoncé d'un cœur léger à la facilité d'existence, au bien-être, aux habitudes de raffinement, qu'il ne s'en soucie pas, qu'il soit indifférent ou insensible aux « bienfaits » de la civilisation moderne. Ce serait en contradiction directe, non seulement avec tout son passé, mais aussi avec sa nature slave, encline à la jouissance des sens. Ce que je veux dire, c'est que ces jouis-

sances auxquelles, jadis, il croyait si fortement tenir n'évoquent plus en lui que des regrets fugitifs.

Souvent, même, malgré les bribes de confort, de bien-être, de liberté relative, dont il jouit dans son exil, il envie ses frères de Russie, qui, quoique privés de tout cela, exposés à des souffrances et à des humiliations, à des privations sans nom, voient cependant, parfois, l'éclair d'une aube nouvelle traverser la nuit sombre où ils végètent.

Tandis qu'il s'occupe aux métiers les plus divers, parfois les plus humbles, imposés par une nécessité pressante, ce qui soutient l'émigré russe, homme ou femme, c'est la ferveur de sa foi religieuse, c'est sa confiance inébranlable dans la continuité historique de sa patrie, et l'espoir en sa prochaine renaissance.

Loin d'être celui à qui l'émigration n'a rien appris, désormais, sous l'aiguillon de la nécessité, il va dépouiller certaines tares de l'âme russe. Il apprendra dans l'exil la juste valeur d'éléments qui peuvent paraître secondaires, mais sans lesquels rien ne saurait aboutir : la mesure, l'ordre, l'élaboration précise. Il comprendra qu'il ne suffit pas à la formation et à la croissance d'un arbre que sa sève soit riche et abondante, qu'elle s'épanouisse en quelques fleurs et fruits isolés, sporadiques, ou s'épanche par des blessures profondes ; il faut qu'elle conforme son cours, jusque dans ses moindres détails, au rythme qui régit l'organisme entier de la plante, qu'elle s'infiltre dans ses plus fines ramifications. Il ne laissera plus, comme c'était jadis le défaut de l'intelligence russe, son esprit se lancer dans le vide. Il ne cherche plus. Parmi les ruines de sa patrie, il a découvert, définitivement, son chemin : il ne risque plus de s'égarer.

S'il n'aperçoit pas nettement encore toutes les raisons de l'immense désastre qui a frappé la Russie, il sait cependant que la principale est l'opposition à la loi, à l'autorité consacrée : c'est elle qui a amené la catastrophe finale. Il se détourne donc, dorénavant, de toute tendance vague, de toute aspiration flottante, de toute hypothèse douteuse ; l'inconnu, l'inédit ne l'attire plus.

Il a conscience d'être arrivé, lui, sinon l'humanité elle-même, aux confins les plus avancés du domaine qu'il est donné à l'homme de parcourir, et sait que chaque pas de plus dans la

même direction le précipiterait sûrement dans l'abîme. Sa transformation spirituelle l'a rendu circonspect, étranger aux spéculations aventureuses, aux décevantes doctrines humanitaires dont l'Europe se leurre et qui l'ont amené, lui, à brûler avec une rapidité vertigineuse, — conforme en partie, il est vrai, à sa nature, — les étapes par lesquelles s'acheminent, plus lentement, plus prudemment les autres nations.

Sa cruelle expérience personnelle le met en garde contre toute force destructive, la lui fait dépister, même sous la forme la plus voilée, même sous les dehors les plus insinuants. Devenu clairvoyant à ses dépens, l'émigré russe s'y trompe moins que tout autre. Et qui sait? l'Europe ferait bien, peut-être, de prêter l'oreille à ses avertissements. Peut-être, serait-ce la meilleure chance qui reste à l'Europe d'éviter un péril dont l'imminence va croissant chaque jour.

Si tout ce que je viens de dire est vrai, peut-on croire encore que l'émigré russe ne soit que le produit accidentel et fortuit d'un sort aveugle? La signification et l'importance de son rôle ne sont-elles pas trop évidentes?

Une opinion, aussi étrange qu'erronée, circonscrit la signification de ce qui se passe en Russie, à ce pays seul. Que l'on ne s'y trompe pas : une telle opinion est à combattre par tous les moyens. En effet, elle fait méconnaître le danger des substances délétères, explosives qui, actuellement concentrées dans le sinistre foyer de Moscou, se propagent de là dans toutes les parties du globe, dissimulées souvent sous les apparences les plus inoffensives. Si elles ont pu s'agglomérer et produire une immense catastrophe en Russie, c'est parce qu'on ne les y a pas discernées, parce qu'on en a sous-estimé le sens et l'action. Cet infortuné pays a reconnu trop tard l'hydre à mille têtes, dont il est devenu la proie, et qui s'était introduite chez lui sous une face mensongère. Les autres nations n'auraient pas la même excuse que la Russie : celles qui ont vu le monstre démasqué dans toute sa hideur, sont à même de le juger, de le connaître, ne peuvent s'abuser sur le péril de mort dont il les menace.

Les étrangers ne se rendent pas suffisamment compte de l'antagonisme insurmontable qui existe entre le vrai Russe et le

bolchévisme. Il est même des gens, qui, par ailleurs clairvoyants et équitables, reportent leur antipathie, leur amertume croissante, indifféremment sur les uns et sur les autres, *parce que Russes les uns et les autres*, sur les criminels et sur leurs victimes.

Or le bolchévisme est l'exacte contre-partie de la vraie Russie, des vrais Russes, en particulier, des émigrés. Ces derniers s'attachent à la conservation de tout ce que les bolcheviks, après l'avoir détruit en Russie, travaillent à détruire dans le monde. Pour l'émigré, comme pour tout vrai Russe, la religion est le symbole suprême, qui vaincra, finalement, son implacable ennemi, le bolchévisme, l'esprit de destruction. Quant à sa patrie, il la voit, passagèrement écartelée, horriblement défigurée par un mal terrible, mais elle ne lui en est que plus chère. Telle une rose rejetée et écrasée sous le pied d'un passant impitoyable, elle n'exhale pas moins, pour lui, un parfum doux et inoubliable, qui le suit partout.

Loin de se sentir retranché de sa patrie, du passé et de l'avenir de cette patrie, il s'y identifie davantage et reste en un contact moral plus intime, plus constant que jamais avec elle, sensible aux moindres ondes qui lui en arrivent à travers l'espace. Il lui voue toutes ses pensées; il rapporte à elle tout ce qu'il entend, tout ce qu'il voit; il souffre et espère avec elle, avec ceux des siens qui y végètent encore. Pas un instant, il ne doute de sa patrie : il sait que les forces destructives n'ont pu tuer l'âme de la Russie, qu'elle est restée indemne, qu'elle est impérissable. Et, je le répète, l'impérissable est devenu la seule réalité pour le vrai Russe, pour l'émigré russe type.

Quand il voit les autres nations au travail en vue de leurs nécessités présentes, quand il assiste à leurs efforts, pour la vie quotidienne, il se rend compte, à part lui, que tout cela peut un jour disparaître, comme tant d'autres valeurs, qu'il a vues s'évanouir... Il en est, à ses yeux, d'infiniment plus réelles, plus durables, seules vraies, et qui, seules, pourront amener le bonheur, la paix et l'harmonie dans l'univers. Il attend de sa patrie, dépossédée de tout le reste, qu'elle, la première, en donne le témoignage vivant et éclatant au monde. Pour lui, le rôle propre de la Russie consistera finalement à sauvegarder l'héritage humain dans ce qu'il a d'imprescriptible.

C'est l'idée qui se fait jour dans la jeunesse russe, qui apparaît notamment dans les manifestations des invalides de guerre. La jeunesse russe, si cruellement meurtrie, projetée hors de toute voie sûre, voit maintenant clair devant elle. Très heureusement douée, selon l'opinion générale, elle se distinguait jadis par la fougue qu'elle apportait à tout ce qui la passionnait; elle manquait du lest suffisant pour produire des fruits en rapport avec la richesse et la fécondité de sa nature. Elle voguait, la plupart du temps, à la dérive.

Les plus belles œuvres, dont le génie russe a doté l'humanité, n'ont été jusqu'à présent que comme des flamboiements extraordinaires, comme des surprises réservées par lui au monde. Mais ce génie n'a pas pu, ou n'a pas su encore, se manifester dans toute sa plénitude et la synthèse de son caractère. Il a fallu un cataclysme sans pareil pour le dompter, pour le forcer à reconnaître sa propre loi et à s'y plier. Dès à présent, on peut s'attendre à le voir apparaître, un jour, dans toute son ampleur, dans sa plénitude.

Sur la base solide de ces principes éternels, l'émigré se rencontre avec son frère resté dans la patrie; car ce dernier, lui aussi, a su résister à l'esprit de destruction, au milieu des souffrances inexprimables et des humiliations sans nom, qu'il lui inflige.

Si différent que semble leur sort, la liquidation de toute leur existence passée a, néanmoins, produit, en tous deux, une transformation identique dans le fond. Aussi se retrouveront-ils, sans nul doute, un jour, avec la joie de pouvoir bien mieux s'entendre qu'ils ne l'avaient espéré, mieux surtout que ne l'avait craint celui des frères qui, resté chez lui, accusait parfois l'autre d'avoir abandonné sa patrie dans le malheur.

En dépit de tout ce qui les a séparés, durant d'interminables années, ils se retrouveront communiant dans les mêmes sentiments, car rien d'essentiel n'intervient pour les diviser. Tous deux ont même esprit, même idéal de fidélité à la religion, de continuité nationale et historique.

Les sentiments fraternels de l'émigré volent, aussi bien à l'adresse du paysan russe, à qui il appartient de prendre une part éminente dans la réédification de la Russie. A ce point de vue encore, des traits communs se sont imprimés en eux et

feront reconnaître les enfants nés de la même mère patrie, victimes du même tyran odieux et sanguinaire. Dans leurs cœurs à tous deux couve la même étincelle inextinguible, puisée dans les cendres de leur commune patrie. Le jour ardemment appelé viendra où elles jailliront en flammes pour se rejoindre en un brasier immense, qui consumera les excroissances malignes et les miasmes pestilentiels, surgis ces derniers temps.

Surtout ne qualifiez pas tout cela de chimère où se complaît l'âme russe. Ce qui donne à l'émigré le courage, la consolation et, par-dessus tout, l'énergie indispensable pour poursuivre le fil de son existence, ne peut être fumée.

Et voici comment les choses m'apparaissent.

Dès avant la guerre, sous le couvert d'une paix apparente, d'un bien-être plus ou moins général et d'un luxe croissant, les forces destructives travaillaient déjà à miner l'édifice moral et social en Europe; seulement, elles gagnaient, chaque jour, du terrain, sans que l'Europe insouciante se fût rendu compte de leur activité menaçante, de leurs progrès constants, sans qu'elle eût pensé à organiser la résistance, à s'unir contre son implacable ennemi.

Pour sauver non seulement l'Europe, mais l'univers entier du désastre final, pour que toutes les forces conservatrices, bienfaisantes, se ralliassent contre les forces malfaisantes, en vue d'un triomphe décisif, il fallait que ces dernières apparussent à tous les yeux, sous leur jour véritable, dans toute leur horreur.

Tel est le sens de la révolution russe.

L'humanité saura-t-elle en tirer les conséquences nécessaires?

Si c'est la Russie qui a été choisie pour être le champ de bataille sanglant, où s'affronteraient dans une lutte d'avant-garde les forces de destruction et les forces de conservation, n'est-ce pas parce que, par sa grandeur, sa jeunesse et sa force, elle devait rendre l'événement encore plus impressionnant?

Quant aux émigrés russes, ils doivent, de toute évidence, figurer parmi les éléments essentiels des forces conservatrices liguées contre l'esprit du mal. A eux de mériter, par leur solidarité et leur unité, d'en devenir le noyau invincible.

PRINCESSE A. L.

LE COÛT DE L'AMEUBLEMENT

DEPUIS SEPT SIÈCLES

Il n'y a pas très longtemps que l'humanité civilisée s'est « mise dans ses meubles ». Elle a vécu des siècles sans en éprouver le besoin et même en les ignorant, campée plutôt qu'installée dans les demeures qu'elle s'était construite et dont le vide ne la choquait point.

Le coût de l'ameublement, sa nature, sa diversité, la part qui lui fut faite dans le budget de nos aïeux, offrent un exemple saisissant des variations de l'idéal conventionnel qu'est « le luxe ». Le mobilier n'est pas de ces terrains favorisés où s'est opéré le « nivellement des jouissances » que nous constatons dans la nourriture, les moyens de transport, l'habillement, l'éclairage. L'abîme qui sépare encore nos logis riches et pauvres, au dedans comme au dehors, tient à ce que la façon et la matière des lits et des tables, des commodes et des canapés, n'ont pas été multipliés mécaniquement et offerts à très bas prix par la science et l'industrie moderne, comme l'ont été par exemple depuis cent ans le pain blanc et la pomme de terre, le coton, le pétrole ou le voyage en chemin de fer.

Mais l'écart actuel entre les classes et le dénuement relatif d'une partie de la population sous ce rapport, viennent aussi de ce que nombre de gens, mal ou insuffisamment meublés, ne se soucient pas de l'être mieux ou davantage, d'embellir ou d'orner leur intérieur. Beaucoup de ménages ouvriers, sans être aussi indifférents au confort que l'étaient les bourgeois et les châtelains du moyen âge, préfèrent dépenser autrement

leurs salaires et les consacrer par exemple à certaines recherches de table.

Il est dans les faubourgs de nos villes des taudis bien misérables d'aspect, où l'on est surpris de rencontrer des primeurs ; et si l'on objecte qu'on ne saurait faire état de ces cas isolés et que d'ailleurs une botte d'asperges est moins chère qu'une armoire à glace, nous savons tous combien est lourde la dépense de l'alcool populaire et qu'avec un prélèvement de quelques centaines de millions par an sur le chapitre « boisson », le prolétaire pourrait se payer beaucoup de tapis et de pendules.

I

Que le goût du mobilier soit de date récente, chacun le sait ; le lit même, bien que souvent il fût seul, avec un coffre et un pliant, à occuper la chambre, n'était pas à discrétion. Ces expressions de « mauvais coucheur », et de « camarade de lit », prises de nos jours au figuré, répondaient à des réalités tangibles au temps où six malades, à l'hôpital, devaient coucher dans le même lit : trois au pied et trois à la tête ; où, dans les auberges, les voyageurs de même sexe étaient invités à partager, en cas de presse, l'un des trois ou quatre lits que contenait chaque chambre. Les brillants mousquetaires du temps de Louis XIV, gens de qualité souvent et raffinés sur leur mise, devaient jusqu'en 1701 se contenter à l'ordinaire d'un lit pour deux dans la même chambre où un autre lit servait à coucher leurs deux valets.

A la même époque, lorsqu'on voit en certaines occasions de grands et riches seigneurs *louer des meubles* pour leurs gens, on ne s'étonne pas de la gêne qu'apporte sur cet article la moindre affluence dans des châteaux de moyen état. Les lits sont alors réservés aux dames et l'on en met trois à coucher dans le même, dont le milieu est offert comme place d'honneur à la personne la plus considérée.

Or ces lits étaient de dimensions plus modestes que l'on ne se figure, sur la foi d'affirmations non vérifiées. Albert Dürer, dans son voyage aux Pays-Bas (1521), nous parle de « l'immense lit de l'hôtel de Nassau à Bruxelles, qui peut contenir cinquante personnes ». Mais il ne l'a pas vu. Sauval prétend que l'on appelait « couches » au XIVe siècle, les lits de 3 m. 60 cen-

timètres et 4 mètres de large, ceux de deux mètres étant nommés « couchettes ». Celles-ci auraient alors bien diminué au XVIIIe siècle, où leur largeur n'est que de 1 m. 25 centimètres et 0,95 centimètres.

Mais ce qui nous rend tout à fait incrédules aux tailles légendaires du moyen âge, ce sont les types dont nous avons noté nous-mêmes les mesures aux diverses dates de notre histoire, aux deux bouts de l'échelle sociale : un lit, destiné au duc de Bourgogne, en 1386, mesure 1 m. 70 centimètres sur 2 m. 45 centimètres; un autre à l'hôpital Saint-Jacques à Paris, en 1495, qualifié de « grand lit », mesure 2 mètres de large sur 2 m. 33 centimètres de long. La literie, les tailles des couvertures et des draps nous font aussi connaître celles des lits qu'ils recouvraient; de même les prix des matelas ou des lits de plume, comparés à celui du kilo de laine ou de duvet, le prix des draps rapproché de celui du mètre de toile, permettent aussi d'augurer les dimensions des uns et des autres. Tout confirme l'opinion que les lits n'ont pas beaucoup diminué de largeur.

De longueur, ils ont plutôt augmenté; en certains pays du moins, puisqu'au XVIIe siècle le bénédictin Mabillon se plaint que dans les auberges suisses les lits sont plus courts que le corps et tellement chargés d'oreillers qu'on s'y trouve moins couché qu'assis. Il paraît qu'en été on y étouffait sous une pesante couette de plume; en France, les lits de plume pesaient jusqu'à 25 kilos ; seulement ils ne servaient plus de couverture comme au temps où l'on couchait nu. Ils constituaient un des éléments de la literie, souvent le principal : la direction de l'Hôtel-Dieu de Paris soumettait aux médecins, à la fin de l'ancien régime, la question de savoir si, « pour coucher les malades, un matelas fait avec deux tiers de laine et un tiers de crin doit être préféré au lit de plume usité jusques à présent » (1781).

Dès cette époque, les classes riches s'étaient prononcées pour l'affirmative : 28 livres de crin remplissaient ce que, chez le duc de Penthièvre, on appelait déjà un « sommier ». Chez le même prince, 160 bottes de paille remplissaient les paillasses des gens de livrée; dans les campagnes, les pauvres, qui se contentaient de matelas de balle d'avoine, peu coûteux à renouveler, bourraient leurs paillasses de feuilles de

hêtre, plus friables et moins dures que la paille. Mais, quelle que fût la composition des matelas, — plumes, futaine ou catalogne, — l'on en superposait trois ou quatre, même en voyage et sur des lits de fortune. De sorte qu'il fallait souvent un marchepied pour y monter: en France du moins, car un Anglais s'en montre fort surpris en arrivant à Boulogne.

Le bois de lit, *chiffré en monnaie métallique de 1913*, — c'est-à-dire compte tenu de la *valeur intrinsèque* et de la *puissance d'achat* des anciennes livres tournois aux diverses époques (1), — varie, depuis le début du XIVe siècle jusqu'à la Révolution, de 5, 10 et 20 francs pour des couchettes de bois blanc de moines ou d'hospice, jusqu'à 50, 80 et 90 francs pour des couches de chêne, noyer ou poirier à pieds et piliers tournés. Le plus cher que j'aie noté est de 102 francs; c'est un « grand chalit dans la chambre du roi » Louis XI à Plessis-lès-Tours, en 1478.

La literie offrait des écarts analogues : de 40 et 50 francs pour de petits matelas de laine, à 180 et 225 francs. Ce dernier, fourni à la Cour sous Louis XIII (1625) pour lit de 1 m. 90 centimètres, valait le même prix en 1913, pour marchandises de premier choix, dans nos grands magasins de Paris. Suivant qualité, la même année (1328), un grand lit de plume se vendait à Paris depuis 275 francs jusqu'à 80 francs ; une couette de campagnard se payait 52 francs (1391); celle du gouverneur de Dauphiné 312 francs (1578). De même se voit-il en Provence, au XIIIe siècle, une couverture à 16 francs, une autre, à Rouen, de 9 francs pour un plâtrier, comme il s'en verra en 1780, de 7 francs à Chartres pour un enfant pauvre ; mais la couverture de laine fine valait 85 francs en 1790 et plus de 106 en 1572.

Où le luxe se donnait carrière, ce n'était pas dans l'essentiel, mais dans les accessoires ; pour les petites gens, les chiffres offrent peu d'écart d'un siècle à l'autre : le lit complet d'un moine (1366) vaut 80 francs ; même prix celui d'un curé de campagne (1431) près de Troyes; un autre curé paie 150 francs; autant en coûte-t-il pour un palefrenier, un cuisinier, à Rouen, ou pour les valets du Roi (1478). Aux XVIe et XVIIIe siècles, à Paris et aux environs, à Orléans, à Nîmes, à Nantes, les

(1) Ainsi que tous les prix mentionnés au cours de cet article ; puisque l'on ne peut faire état des *francs-papier actuels*, dont chacun peut d'ailleurs apprécier la différence sans l'aide d'aucun calcul avec ceux exprimés en francs-or de 1913.

chiffres varient de 110 à 230 francs pour des lits avec paillasse, couette, matelas et couverture.

Mais le lit de deuil de la comtesse d'Artois (1303) *avec toutes ses étoffes* revient à 7500 francs; le lit du Sire de La Trémoïlle (1561) « fait à l'impériale », garni de houppes d'or et doublé de taffetas rouge, pour 2250 francs, semble bien modeste auprès du lit de drap d'or de l'archiduchesse, à Bruxelles (1594), « avec les figures d'hommes et de femmes, compartiments industrieux contenant 15 pièces, y compris la couverte à panache de paon et broderie, lequel monte à 68000 francs. Ce n'est pas le plus cher; il en est un de 208000 francs, — 13000 livres, — dans les comptes de François Ier, qualifié de « riche lit de camp sur champ de velours cramoisi, rempli de grands ruisseaux à feuillage d'or, jetant fruits de petites perles ».

Nous sommes ici plutôt dans le domaine de la bijouterie. En peut-on dire autant du lit prisé 117 000 francs à la mort de la reine Anne d'Autriche (1666) « en velours de Perse, fonds d'or, à personnages, garni de trois pantes, trois soubassements, quatre cantonnières, quatre rideaux, dossier, couverture de parade, fourreaux de piliers de toile d'or avec bouquets d'aigrettes blanches »? L'inventaire de cette princesse nous détaille une liste de lits, allant de 4000 à 50000 francs, les plus modestes « brodés en plein de peau d'Espagne en taffetas feuille morte », d'autres de « satin blanc peint en miniatures », ou de velours en broderie d'or et argent, ou encore dits « de la Chine, à personnages grotesques, garnis de dentelles d'or ».

Après cette énumération, nous trouverons fort naturel que le lit offert par Mme de Maintenon à sa belle sœur Mme de Villette (1677) lui coûte 3000 francs; même prix celui du gouverneur de Bretagne à Nantes (1620); celui de la maréchale Fabert est estimé 5000 dans sa succession et, dans les « Adresses » ou Petites Affiches de 1704, pour un « lit duchesse », neuf, en damas de Gênes galonné d'or, 10000 francs n'avaient rien d'excessif.

Les lits d'autrefois ont tenu dans l'ameublement et dans la vie mondaine une place qu'ils n'ont plus. Il était de rite, au XIVe siècle, qu'une princesse, pour faire ses couches, eût, en plus d'un lit, deux couchettes, l'une devant le feu, l'autre au coin de la chambre; une seule couchette était permise aux

femmes des simples bannerets, qui enfreignirent d'ailleurs la coutume au grand scandale d'un auteur de 1400, qui écrit « qu'aujourd'hui chacun agit à sa guise ».

Aux temps modernes le rôle des ruelles, remplacées ensuite par des balustrades, est connu. La chambre est un salon; le lit, pour les visiteurs, est le principal siège. On parait ainsi à des difficultés de préséance : à Versailles, sous Louis XIV, le jour d'un grand mariage, après la messe et le dîner, à deux heures de l'après-midi, on ouvrait les portes; la mère de la mariée se mettait sur son lit, sa fille sur un autre, dans une pièce attenante, et chacune, appuyée sur ses coudes si longtemps qu'à la fin ils en étaient écorchés, saluaient et recevaient des heures durant les compliments de la Cour.

Longtemps, les riches tentures et les lits mêmes qu'elles entouraient, suivirent le propriétaire dans ses déplacements; on est surpris de voir Louis XIII, allant de Saint-Germain à Vincennes et séparé par un gros orage de sa literie qui le précédait, ne savoir où coucher à Paris, « parce qu'il n'avait aucun lit tendu au Louvre » : ce qui l'amena à passer la nuit au Val-de-Grâce, chez la Reine. Au rapprochement fortuit de ces deux époux, pratiquement séparés depuis plusieurs années, fut même attribuée la naissance de Louis XIV.

Au XVIIIe siècle, où les rois ne voyageaient plus avec leur baldaquin, le faste voisinait avec un inconfort dont nous n'avons pas idée : blessé par Damiens, à Versailles, Louis XV monte dans sa chambre; mais, comme toute sa maison était à Trianon, rapporte le maréchal de Croÿ, « pendant longtemps il manqua de tout. Il n'avait pas de draps dans son lit, ni de chemises; on ne put trouver qu'un peignoir. » Dans les auberges, où les ciels de lit n'étaient pas sujets à être changés, un diplomate nous conte avoir utilisé le sien, comme une cache très sûre, en glissant des papiers secrets entre cette tapisserie et le plafond.

II

La « tapisserie », mot à qui nos pères donnaient souvent le sens générique de tenture, — témoin ces « bergames », tissus de laine, qualifiés de tapisseries de la rue Saint-Denis, — fut, dans son acception d'œuvre de haute et basse lisse, ou sur canevas « au point », le principal luxe de l'ameublement en des siècles

fort peu meublés. Luxe d'*abondance*, mais non de *cherté*, du moins avant le XVIe siècle : un prélat fastueux, comme le cardinal Georges d'Amboise, en possédait 8 ou 10 séries, de chacune 6, 7, 10 et 12 pièces, « à verdures » ou à personnages, « faites à herbes et oiseaux » ou « avec les armes de Monseigneur »; mais les prix en étaient modestes : à Paris (1436), une « chambre de tapisserie », représentant au milieu un lion et un chien buvant à une fontaine, se vend 1 200 francs; à Arras (1384), un « drap de haute lice » figurant « les Sept arts de Science » vaut 3 600 francs. Cinquante ans plus tôt (1328), le roi de France payait 3 500 francs les huit pièces d'une chasse mesurant 96 mètres carrés, soit 36 francs le mètre carré, prix ordinaire à l'époque, mais qui s'appliquait peut-être à des tentures assez vulgaires.

Souvent l'on esquivait le problème du modelé et la difficulté de « mettre les yeux sur le même fil » en nuançant les figures des personnages au moyen de substances liquides. Cette pratique, qu'un édit de 1525 interdit aux fabricants de Bruxelles, devait être assez usitée, car la même prohibition se renouvelle au moyen âge en différents pays. De même est-il aussi spécifié, dans les commandes, que les tapissiers ne devront pas « employer de peinture pour les carnations et les visages ».

Suivant la finesse du point, la matière employée et le talent de l'artiste, il y avait un abîme entre deux tapisseries qui représentaient le même sujet : *les Cinq âges du monde*, — or et soie, — sont payés par François Ier à un marchand de Bruxelles sur le pied de 500 francs le mètre carré (1538), tandis qu'on vendait en 1530, pour 30 francs le mètre, dans la même ville, une tenture *de même titre*, tirée sans doute *des mêmes cartons*. Et, tandis qu'au cours du XVIe siècle, il se voit des tapisseries à 62 francs le mètre, pour la décoration de la salle des États de Bretagne, à 42 francs pour l'abbaye de Saint-Denis et même quelques-unes, d'occasion, à 10 et 12 francs le mètre, tant en France qu'aux Pays-Bas, il se voit aussi une *Histoire de Josué*, payée 1 000 francs le mètre par François Ier. Ce prince, d'ailleurs, semble avoir atteint le chiffre maximum des siècles passés, avec une tapisserie de 270 000 francs commandée par lui à Bruxelles à « Maître de Pennemacre ».

Pour cet illustre Pannemaker, dont il était aussi le client, Charles-Quint se montrait moins généreux : les 12 pièces de *la*

Conquête de Tunis, — conservées depuis à Madrid, — lui revenaient à 400 francs le mètre. Louis XIV faisait exécuter aux Gobelins *les Actes des Apôtres* pour 350 francs le mètre, au lieu de 1200 francs que la reproduction du même carton avait été comptée en 1535 à son prédécesseur sur le trône de France. Ce sujet fut, il est vrai, le moins cher de tous; l'*Histoire du Roi* coûta le double, 700 francs, et la moyenne des 101 tentures, comprenant 824 tapisseries, sorties de la manufacture royale en trente ans (1666 à 1697), revient à 500 francs le mètre.

Dès Henri IV, Laurent et Dubout, établis aux Gobelins avec privilège du roi, acquirent rapidement une vogue européenne. Beaucoup plus chères que celles de Flandres ou d'Angleterre, — ils les vendaient 250 francs le mètre en 1609, — leurs tapisseries, de l'aveu des étrangers, les surpassaient par la finesse, la teinture et la perfection du travail. Aux sieurs de Comans et de la Planche, qui leur succédèrent, des lettres patentes de 1625 garantirent un achat annuel de 190 000 francs de tapisseries, destinées aux meubles de Sa Majesté, plus une subvention de 30 000 francs par an, à charge d'entretenir 30 apprentis, dont 20 au moins Français de père et de mère.

Mazarin, qui n'hésitait pas à payer 120 000 francs au cardinal Barberini une tapisserie pour le château de Vincennes, nous montre combien était vif, même avant Colbert, le goût pour cette forme d'art. Il ne se démentit pas jusqu'au milieu du XVIIIe siècle. Les journaux d'annonces contiennent des *offres* de Bruxelles ou d'Anvers, « à petits personnages », pour 250 ou 300 francs le mètre et même plus; chiffres *demandés*, naturellement très supérieurs aux prix effectifs, puisque les neuf pièces d'un *Ulysse dans l'Ile de Calypso*, commandées en Flandres par La Trémoïlle (1771), pour 3 600 francs, lui reviennent à 116 francs le mètre carré.

Il y avait au reste des tapisseries pour toutes les bourses : il s'était vendu couramment, sous Louis XIV, des « ouvrages de Flandres » à 80 francs le mètre, des verdures d'Oudenarde à 50 francs et des tapisseries d'Angleterre et d'Aubusson au même prix. Le chapitre d'Angers payait, de même, 55 francs par marché de 1649 avec des haut-lissiers de la Marche, des tentures rehaussées de soie, pour le tour du chœur de l'église qui les possède encore.

Aux yeux de nos contemporains, la durée de la tapisserie

ajoute à son mérite ; d'autant plus appréciée qu'elle a déjà jeté ses premiers feux et traversé, avant de venir jusqu'à nous, quelques générations d'hommes. Elle a ce privilège d'embellir encore en vieillissant et de résister si bien au temps qui tout efface, qu'en se fanant même, elle se revêt d'attraits nouveaux; ses fautes de dessin, si elle en avait, se corrigent avec l'âge, ses nuances s'estompent et s'harmonisent ; elle garde, en s'éteignant, un charme, une dignité incomparables. Tout autre était l'opinion de nos aïeux ; pour eux l' « occasion » ne valait jamais le neuf. Dans tel château du Poitou, la même « histoire de Judith » en huit pièces, estimée 1 000 francs en 1672, ne l'était plus que 315 francs en 1728.

Au milieu du XVIIIe siècle, commença la baisse de la tapisserie. Le mémoire soldé aux Gobelins en 1765 par la duchesse d'Anville, pour une suite de cinq panneaux de l'*Histoire d'Esther*, d'après de Troy, qui n'ont pas cessé depuis lors d'orner le salon du château de La Roche-Guyon, accuse un prix de 512 francs le mètre carré, qui doit passer pour exceptionnel; puisque les 3 700 mètres de tapisseries, exécutées à la manufacture royale pendant les trente-trois années de l'administration de Neilson (1740-1773), parmi lesquelles figurent ces admirables tentures d'après Boucher, Coypel ou Van Loo, que l'univers aujourd'hui se dispute à prix d'or, furent payées à ce chef d'atelier par Louis XV, son royal et presque unique client, sur le pied de 350 francs, au lieu de 500 francs sous Louis XIV.

Un voyageur anglais écrivait en 1763 : « Les tapisseries des Gobelins sont arrivées au plus haut degré de perfection et je suis surpris que ce meuble *ne soit plus à la mode*, parmi les grands qui sont seuls capables de l'acheter. Ce serait le plus élégant et magnifique ornement, qui distinguerait leurs appartements de ceux des gens d'un rang inférieur... » On était loin du temps de Fouquet, où il se trouvait, à Vaux, 140 tapisseries à personnages, tissées d'or.

Si le directeur des Gobelins, qui travaillait à l'entreprise, perdait de l'argent, les tentures plus communes avaient baissé en proportion. On voit des « verdures de Flandres » se vendre 11 francs le mètre et six pièces « mi usées, représentant des bocages », sont inventoriées ensemble 60 francs à Angoulême. Quant aux ouvrages neufs, une tapisserie en laine avec ornements en soie est commandée (1770) pour la salle des États

de Bourgogne, moyennant 35 francs le mètre, à Aubusson.

Aussi les hauts-lissiers, dont les plus capables étaient payés par François Ier, 8 et 10 francs par jour, ne gagnaient-ils plus de quoi vivre dans la seconde moitié du XVIIIe siècle : « Le commerce des tapisseries, écrit à cette époque un inspecteur des manufactures, retient les artisans de ces localités (Aubusson et Felletin) dans la plus profonde misère qui se puisse imaginer. Ils ne sont nourris à suffisance d'un pain de tourte, où le son est joint au grain pour former plus de volume, ni logés à peu près pour se garantir des injures du temps. La plupart sont couchés sur une poignée de paille et leurs habillements excitent la compassion. Il semblera peut-être que cette description est exagérée, mais elle contient la vérité la plus exacte. Il n'y a point de fabrique dans le royaume où les ouvriers soient aussi misérables, quoique le métier exige presque autant de travail d'imagination que du corps. »

Le mépris, on peut dire le dégoût, de la tapisserie, réduite aux usages les plus vils, devait aller en augmentant jusqu'à Louis-Philippe et aux premières années de Napoléon III, où des Gobelins d'une authenticité incontestable, — plusieurs sortaient de châteaux royaux (1852-1860), — et d'une parfaite conservation : *les Belles chasses de Maximilien*, *la Toilette de Vénus*, *les Conquêtes de Louis XIV*, etc., ne trouvaient preneur qu'à... 25 francs le mètre carré.

Il existait bien, depuis le XVIe siècle, une corporation des « papetiers colleurs de feuille »; mais, dans tout intérieur riche ou bourgeois, c'était toujours d'étoffe qu'étaient couverts les murs; même, dans les premiers mois des grands deuils, on les tendait uniformément de noir ou de gris. Dès la fin de Louis XV commence le règne du papier peint et de la toile de Jouy : à Chanteloup, Choiseul fit tendre la salle à manger de « papier chinois » encadré de bois doré; le duc de Penthièvre orne ses châteaux de Sceaux, d'Anet et de Rambouillet de panneaux en « papier des Indes » à fond blanc, avec oiseaux et figures. Ces papiers de luxe, collés sur des châssis de toile, coûtaient jusqu'à 30 francs le mètre carré, plus cher que la toile de Jouy à 20 francs. Quant aux papiers communs, dont un fabricant d'Orléans débitait à lui seul pour 400 000 francs par an (1787), ils se vendaient au rouleau, de 4 à 17 francs, suivant le dessin. Les marchands de papiers, dont l'un s'intitule sous

Louis XVI « peintre des cuirs dorés du Roi », vendaient aussi des tentures de cuir, tantôt « de fleurs et de fruits, à fond noir de figures », tantôt fond blanc, « à mosaïques, formées de nœuds de ruban et de guirlandes, garnies de bouquets en coloris ». Ces peaux exportées d'Espagne au moyen âge, — *guadamaciles*, « cordouan vermeil », — se fabriquèrent plus tard en Italie, puis en Flandres et à Paris, quoiqu'elles fussent parfois qualifiées de « cuirs de Hongrie ». Elles s'appliquaient surtout aux murs des antichambres et des pièces secondaires. Comme tous les cuirs, elles enchérirent aux temps modernes; celles que l'on commandait au XVIIIe siècle se payaient 38 francs le mètre, plus du double de ce qu'elles coûtaient cent ans avant.

III

A l'hôtel de Bohême, à Paris, habité (1388) par ce ménage fastueux qu'étaient le Duc d'Orléans et sa femme Valentine de Milan, se trouvaient « quatre tapis en cuir d'Aragon à mettre en chambre *par terre* en été ». Mais l'usage du cuir, *en tapis*, était plus rare que celui du « tapis de roses », sous Charles VI; tel qu'on l'aménageait, pour faire honneur à ce prince dans les « bonnes villes » où il séjournait, en jonchant le sol de son logis de roses vermeilles répandues à pleins paniers.

En guise de tapis, les premiers Capétiens se contentaient, en hiver, « pour résister contre le froid », d'une couche de paille que l'on changeait tous les jours; Philippe-Auguste faisait porter chaque matin à l'Hôtel-Dieu cette litière de la veille. Dans les églises de Flandres, la coutume de répandre de la paille sur le pavement persista jusqu'aux temps modernes; l'origine en était oubliée, mais elle servait au XVIIIe siècle à rehausser la solennité des grands services funèbres.

En été, jusque vers la fin du XVIe siècle, la jonchée d'herbes et de verdures odoriférantes était un luxe de maison seigneuriale; luxe peu onéreux d'ailleurs : 3 francs, au château de Thouars, la journée de cinq femmes « pour avoir nettoyé les chambres et apporté de la feuillée » en juillet 1564. On recouvrait aussi le carrelage d'un sable fin, où les dames excellaient à faire des dessins à l'aide d'une brosse; sorte d'élégance réservée, en des temps plus proches de nous, aux écuries bien tenues et aux terrasses des cafés.

Sous les Valois il n'y avait par terre que des nattes : au Louvre, à Saint-Germain, à Fontainebleau, le Roi, sa femme, sa maîtresse, les filles de la Reine, foulent uniformément dans leurs chambres des nattes de paille, à 1 fr. 40 le mètre, que l'on appliquait aussi aux murs des galeries de service. A la fin du XVIIIe siècle, des maisons princières, de riches personnages, se servaient de nattes, par exemple autour du billard, et aussi de tapis de toile peinte ; par goût comme de nos jours, et non faute de tissu plus moelleux ou plus chaud, puisqu'ils possédaient des moquettes à 10 francs le mètre. –

Mais le mot « tapis » a changé de sens dans la suite des temps. Il désignait *exclusivement* aux âges féodaux la couverture d'une table, d'un lit, d'une banquette, d'un buffet. Lorsqu'on commença d'en étendre sur le carreau ou le parquet au XVIe siècle, on mentionne toujours qu'il s'agit d'un « tapis de pied ». Que des tapis « au point noué », suivant la méthode orientale, aient été fabriqués chez nous dès le milieu du moyen âge, chacun le sait et les comptes le spécifient nettement. Ils coûtaient une soixantaine de francs le mètre carré, au XIVe siècle ; on les appelait « tapis sarrasinois faits en France ».

Indigènes d'ailleurs ou importés de Turquie, ces tapis étaient très rares ; lorsqu'à l'époque des guerres d'Italie il en fut introduit davantage, c'était presque toujours en vue de décorer les meubles ou les murs : sur trente-six tapis de Turquie, la plupart petits ou moyens, que possédait le cardinal d'Amboise, six seulement sont des « tapis de pied ». Quant aux « tapis de pays », laine et fil, aux tapis à peintures pour banquettes, aux tapis armoriés pour voiture et à tous autres sans désignation spéciale, la plupart étaient de simples étoffes.

Deux « artisans » de la galerie du Louvre, Dupont et Lourdet, s'étaient établis à Chaillot, au début du XVIIe siècle, dans un hospice dit de « la Savonnerie », fondé par Marie de Médicis, pour y fabriquer les tapis du Levant. Suivant l'exemple de la Perse, où les filles commencent encore l'apprentissage à six ou sept ans, ils se fournissaient de main-d'œuvre à bon marché en dressant de petits enfants que les hôpitaux étaient tenus de leur procurer (1627) au nombre d'une centaine. Ils paraissent avoir tenté d'essaimer leur industrie en diverses villes de province ; S. Lourdet (1628), puis Dupont, offrent à la municipalité

d'Angers d'enseigner gratuitement le métier aux pauvres renfermés et d'y créer une manufacture.

Malgré tout, ces superbes ouvrages de la Savonnerie demeuraient chers : de 130 à 200 francs le mètre carré sous Louis XIV. A ce prix, on achetait d'occasion un *tapis entier* de Perse, de Turquie ou « genre Turquie ». De sorte que les étrangers admiraient que la France fût seule en Europe à faire des tapis si beaux et constataient en même temps que, « dans ce royaume, il n'y eût presque de tapis nulle part ».

IV

Le mot « tapis » n'est pas le seul qui ait changé de sens dans le domaine du mobilier où, plus d'une fois, des vocables anciens ont servi à désigner des choses nouvelles : ce qu'on appelait au xve siècle un « bureau », c'était une étoffe à couvrir les tables à jouer ou à écrire; étoffe de bure ou *bureau*, originairement, mais il en était de plus riches. Le « bureau » du contrôleur de l'Hôtel Royal sous Charles VII (1451) consiste en trois aunes de drap vert, acheté « en remplacement de celui que les dames lui avaient pris pour jouer aux *martres* et au glic ». Le mot « table » lui-même, s'il n'était pas suivi de la mention « avec ses tréteaux », ou si l'on n'indiquait pas sur quoi elle portait, signifiait pour les gens du moyen âge, un assemblage de planches, une surface plane, dans le sens où nous disons, une « *table* d'autel », une « *table* de diamant ».

Le bureau moderne fut, sous Louis XIV, une combinaison de la table et du *cabinet*, qui, lui-même modifié, transformé, était cent ans avant sorti du coffre. Car le coffre est le doyen des meubles; c'est même à peu près le seul que les temps féodaux aient connu. Il était d'ailleurs à foison, de toutes tailles et pour tous usages.

Quant aux prix, en cuir garni de bandes de fer, ou en bois couvert de cuir, le coffre varie de 150 à 320 francs, à 420 francs même pour celui de la maison du Roi (1479) qui mesure 2 mètres. Les boîtes ou « layettes », où l'on conservait les chartes et les livres, se paient depuis 120 francs aux archives d'Orléans jusqu'à 8 francs à Valenciennes (1326). Un coffre de mariage, dans la bourgeoisie, est vendu 74 francs (1348), celui d'une religieuse 60 francs, une malle simple 43 francs

et un coffret à serrure pour une épinette 30 francs (1506).

L'épinette, cette aïeule minuscule du piano, n'était pas d'un grand volume ; mais les coffres servaient constamment à véhiculer la literie et ses accessoires, que les modernes ont renoncé depuis longtemps à déplacer. Dans la chambre où meurt une grande dame du XVIe siècle, il est inventorié : 2 malles de cuir à mettre matelas, un fourreau de cuir à mettre 3 escabeaux, un autre fourreau pour la chaise percée, etc. Dans les comptes de François Ier (1538) figure une somme de 49 200 francs pour le transport des meubles du roi, qui l'ont suivi de Paris et autres lieux jusqu'à Nice et retour.

Peu garnie de ce que nous nommons des « meubles », la « salle » du XIVe siècle n'était pas vide pour cela : celle du château de Biron abritait, à l'ordinaire, « couchés sur de la belle paille fraîche, les chiens qui, pour voir et sentir le maître auprès d'eux, en sont plus vigoureux et meilleurs », la perche pour l'épervier, avec les retz, poulières et autres engins de chasse; dans un coffre plein de son, deux fortes arbalestes avec leurs bandages et garots; trois hacquebutes aux murs, deux piques (de 7 m. 30 de long), deux ou trois chemises de maille et, sur des bois entravés dans la muraille, une demi-douzaine d'arcs avec leurs carquois et flèches, deux bonnes et grandes rondelles, etc. Derrière la porte pendaient les bonnets et chapeaux, le gros chapelet de patenostres pour le commun et les laisses pour les lévriers; articles où les riches se piquaient alors de grand luxe : cordons de soie, colliers de fils d'or, « atraits en broderie » aux armes du maître.

Un premier pas vers la création du meuble consista à hausser, en les plaçant sur un pied, des coffres qui prirent le nom de « bahuts ». Le « coffre de bahut » continua de voyager, sur le char de la garde-robe, comme un bagage ordinaire ; mais, peu à peu, ce socle ou soubassement prit de l'importance ; il devint lui-même un sous-coffre, fermant à clef, puis cessa d'être mobile, pour faire corps avec la malle supérieure.

Dès lors, c'était l'armoire moderne, très différente des placards ou menuiseries immeubles dans la muraille, qui seules d'abord avaient porté ce nom. Suivant que les huchiers la chargèrent de sculptures et de compositions variées, au gré de leur inspiration, ou qu'elle demeurât un rustique bâti de bois

blanc « à deux guichets », elle valut aux derniers siècles depuis 1100 francs jusqu'à 60. Seulement, à la fin de l'ancien régime, les moindres villageois en avaient une pour leurs hardes, — la dot d'une fille de fermier, en 1789, comporte le plus souvent un « déshabilloir » fermant à deux clefs, — tandis que, malgré leur faste, les Valois, au XVIe siècle, s'accommodaient encore sous Henri II de « 2 gros crochets scellés au mur, *pour tendre les habillements du Roi*, avec les râteliers où l'on met les épées audit seigneur ».

Au rebours de l'armoire, redressement et allongement du coffre, le « cabinet » en fut une réduction élégante, l'ornement préféré des appartements du XVIIe siècle, où il fit fureur. Le plus souvent en ébène, — d'où le nom d'ébénistes donné à ses constructeurs, — le cabinet se couvrit bientôt d'incrustations de bois exotiques, d'ivoire, d'argent, de pierres et d'accessoires de bronze ou d'orfèvrerie.

Suivant le travail et la matière de ces applications multiples, il valait depuis 100 ou 150 francs pour les types communs « en noyer, à trois fenêtres, fermant à clef » ou en bois noirci, à colonnes torses, en forme de tabernacle, jusqu'à 300, 500, 800 francs, pour les cabinets en marqueterie, « en écailles de tortues garnies de cuivres dorés », enrichis de laques et de peintures, parfois, surmontés d'un cadran avec montre, parfois possédant une petite épinette dans une boîte à ressorts.

L'inventaire de Gabrielle d'Estrées (1599) mentionne un modeste cabinet, « façon d'Allemagne », de 225 francs, et celui de la reine Anne d'Autriche estime à 13 000 francs son superbe « cabinet de mignatures à figures avec du lapis » (1666). Cette même année, Pierre Golle commençait pour le Roi un cabinet « en bois de chêne, couvert d'ébène et enrichi de divers ornements de bronze et de marqueterie », qu'il termina douze ans plus tard et qui coûta 30 000 francs.

Sous Louis XV le cabinet se démoda; il s'en fit de moins en moins et ceux du siècle précédent, dits « à l'antique », se vendaient assez mal. De nouveaux meubles étaient nés : la table à manger, classique, carré de bois accoté au mur, que l'on plaçait sur deux tréteaux ou sur quatre pieds en croix, ouverts ou fermés suivant l'occasion, d'où la vieille expression de « dresser la table », — on en usait ainsi, à Versailles, pour le Roi, — la table s'était immobilisée sur des pieds carrés et

massifs, non plus habillés de draperies tombant jusqu'à terre, mais tournés ou sculptés en spirales.

De cette table sous laquelle d'abord se glissa un coffre, où se suspendirent des tiroirs et que surmonta un cabinet, était issu, dès la Renaissance, le « buffet ». Elle engendra sous Louis XIV le « bureau », suivi, vers la fin du règne, de la « commode ». Cette dernière ne figure pas dans la première édition du dictionnaire de l'Académie (1694) ; la plus ancienne mention en date de 1708. « Le mot est nouveau, dit, au XVIIIe siècle, le dictionnaire de Trévoux. En effet, dans l'inventaire du mobilier de la Couronne, *le même meuble* est dénommé « bureau » ou « table en bureau » en 1695 et « commode » en 1729.

Dès le ministère de Richelieu logeait et travaillait au Louvre un Pierre Boulle, suisse, menuisier et tourneur en ébène, que l'on peut croire parent du célèbre André-Charles Boulle né en 1642. Celui-ci d'ailleurs n'a pas inventé les *incrustations* d'étain, de cuivre et d'écaille, auxquelles son nom est demeuré associé, puisqu'elles se faisaient couramment depuis 1600 et que nos musées possèdent des spécimens authentiques, bien que restaurés, remontant à cette époque. Ce sont les *formes* qu'il inventa : c'est à son génie artistique, à son talent d'assimilation des types étrangers auxquels il sut imprimer un cachet personnel que « le nommé Boulle, ébéniste », ainsi qu'il est qualifié dans les Comptes des bâtiments, doit sa durable renommée.

Ses bureaux en marqueterie, pour l'usage personnel du souverain ou des princes, pendant la vieillesse de Louis XIV, lui étaient payés depuis 3400 jusqu'à 5000 francs. Le plus haut chiffre s'applique à une commode de bois d'amarante avec ornements de bronze doré moulu, — Boulle était aussi fondeur, — destinée à la chambre du Roi à Fontainebleau : 5400 francs en 1714. A d'autres fournisseurs de la cour, Guillemart par exemple, une commode pour le roi à Marly n'était payée que 1230 francs.

Les ciseleurs et fondeurs du XVIIIe siècle obtinrent de bien plus hauts prix : le bureau Louis XVI à cylindre, — palais de Compiègne, — valut à Riesener 8000 francs (1777). Le même Riesener, assisté d'Olbenjet de Duplessis, pour le fameux bureau Louis XV, présentement au Louvre, commencé en 1760, achevé en 1769, reçut un total de 145000 francs, comprenant diverses indemnités pour des essais malheureux. Quant à Gouthière, son

mémoire monta à 226000 francs pour les bronzes du pavillon de madame du Barry à Louveciennes.

V

En fait de mobilier, sur beaucoup d'autres terrains, le faste avait de beaucoup précédé la commodité. Il y eut des colonnes de marbre, des guéridons, des torchères, des buffets en argent massif et même des jets d'eau dans les salons, avant qu'il n'y eût des fauteuils ou, tout simplement, des sièges à dossiers. Si la place d'honneur du premier président sous Louis XIII, lors des séances solennelles du Parlement, sur la banquette adossée au fond de la salle, est encore, *non pas au milieu, mais au coin* du mur, c'est parce qu'ainsi calé par l'encoignure, celui qui l'occupe est mieux assis.

De ces bancs de bois peint ou ciré, dont le dessous servait parfois de coffre à sel ou à blé, — c'étaient les « archibancs », — une longue suite de générations se sont contentées ; les riches, par somptuosité autant que par délicatesse, y jetant un tapis ou un coussin avant de s'asseoir ; puis on eut des « tabourets » ou pliants, — le tabouret des duchesses, à Versailles, était moins qu'un pliant, — et même sous Louis XVI, au premier repas que l'empereur Joseph II prit avec le Roi et la Reine, tous trois étaient assis ou perchés sur des pliants égaux, devant la table dressée dans la chambre de Marie-Antoinette.

Aux escabeaux, tantôt communs et garnis de panneaux de bois plein, tantôt soutenus par des piliers et contre-piliers, qui furent les premiers sièges mobiles du moyen âge, succédèrent les chaises à dossiers. De même que le banc peut être un simple madrier, *façonné* pour 2 fr. 50, bois non compris (1493), ou coûter 24 francs avec dos, et 70 francs, s'il est plus soigné ; ainsi se voit-il au moyen âge des chaises à 3 francs à Épinal pour les juges (1456), à 8 francs pour la chambre de Louis XI à Plessis-les-Tours, à 36 francs en cuir à dos treillagé, à 120 francs en noyer sculpté, chez la comtesse d'Artois (1304) et même à 320 francs pour une chaise de cuir avec dossière de fer (1328), ou 460 francs pour une chaire « de cérémonie » ornée de peinture (1379).

Aux XVIIe et XVIIIe siècles, entre la chaise de paille ou de bois grossier, le « quaquetoir » rural à 2 francs ou 2 fr. 50, et les chaises à 60, 100 et 200 francs la pièce, en velours et

toiles d'or et d'argent, frangées et passementées, qui garnissaient les appartements royaux ou de haute finance, s'étageait une hiérarchie de sièges, les uns bourgeois, en serge et autres étoffes communes, à 10 francs, les autres couverts de brocatelle ou de tapisserie plus ou moins fine, à 20 et 40 francs ; ce dernier prix est celui des chaises de moquette, destinées à Dijon (1711) aux députés des États de Bourgogne.

Au temps de Richelieu apparaît le « fauteuil », au temps de Colbert le « canapé », décrit, par le dictionnaire de 1690, comme « une espèce de chaise à dos fort large, où il peut s'asseoir deux personnes fort à l'aise. *Ce mot est fort nouveau dans la langue*, et quelques-uns l'appellent sopha ». La hiérarchie s'établit entre les sièges, à mesure qu'ils se multiplient, comme la préséance entre les gens ; le *Nouveau traité de la civilité française*, de 1695, nous révèle la gradation honorifique : du fauteuil à bras avec frange, au fauteuil sans frange, puis sans bras, ensuite à la chaise, enfin au pliant et au tabouret.

« Dis-moi... (non pas qui tu hantes, mais) sur quoi tu es assis, et je te dirai qui tu es », serait une formule assez appropriée aux conventions d'étiquette. La reine de Suède, à Paris (1654), reçoit la visite de la Grande Mademoiselle et lui donne un fauteuil ; puis, pour la princesse de Conti, fait enlever tous les fauteuils de sa chambre, et offre à la princesse un siège pliant, pareil à celui qu'elle avait elle-même. Injure grave ; pour la réparer, elle écrit le lendemain à la princesse de Conti de venir la voir et lui offre cette fois un fauteuil comme à Mademoiselle.

Ce fauteuil, ignoré des Valois, n'existait pas encore sous Henri IV : même dans un château comme celui des Cars (1604) habité par un jeune et riche seigneur, où figurent 7 bancs à dossier, 33 tabourets carrés ou pliants, et 43 chaises, les unes en noyer nu, d'autres garnies de cuir ou de velours. Au contraire, lorsque dans *les Précieuses ridicules* (1659), Cathos dit à Mascarille : « Ne soyez pas inexorable à ce fauteuil qui vous tend les bras, contentez un peu l'envie qu'il a de vous embrasser », le fauteuil était entré dans les mœurs, du moins dans celles de la classe bourgeoise et opulente et les inventaires, à partir de 1650, en mentionnent partout et de toute sorte, même en « vernis or et noir de la Chine ».

Des meubles en laque de Chine, François Ier en avait acheté

deux (1529) d'un marchand « demeurant à Portugal » : un chalit et une chaise pour 4 600 francs ; mais les importations de laque authentique, dont Mazarin posséda quelques spécimens, demeurèrent une rareté, tandis que les imitations prirent un développement assez rapide : au XVIIe siècle, il se faisait des meubles en laque aux Gobelins, suivant un procédé que le « peintre vernisseur » Martin perfectionna, sous Louis XV, et auquel il donna son nom.

Sa vogue lui permettait de vendre 2 100 francs au duc de La Trémoïlle deux tabatières « façon du Japon » en 1727. Plus tard il est probable que les prix baissèrent, puisqu'en 1750 Mme de Pompadour ne payait que 1 575 francs une petite armoire de laque, en forme d'encoignure, garnie de bronze doré moulu, les portes plaquées en bois de rose, le fond ouvrant à secret, garnie partout en moire verte et argent.

Le luxe du meuble, dans les cinquante dernières années de l'ancien régime, atteignit à son apogée ; richesse des matières : marbre, porphyre, corail, mosaïques de jaspe, d'agate, de nacre et de lapis, marqueterie de bois d'amarante, de violette, de rose, de kayenne ; multiplicité des objets et des formes nouvelles : consoles, chiffonniers, écrans, paravents, cartonniers, médaillers, trumeaux, bergères et demi-bergères, ottomanes et « cabriolets », chaises à gerbe, à lyre, à la capucine ; enfin perfection du travail : qu'il s'agisse de bronzes, Gouthières et Caffieri ne dédaignaient point de fabriquer des targettes, des plaques de serrures, des cadres de glaces, des fermetures de croisées ; ou que l'on regarde les soieries incomparables sur lesquelles Pillement et Philippe de la Salle transportaient des paysages entiers, des chinoiseries fantastiques, des fruits charnus poudrés d'une semence de vie, des fleurs de structure irréelle, tentantes à la main ; rien n'égale la fertilité inventive de cette époque pour charmer les yeux par l'harmonie et la grâce du logis.

VI

Deux accessoires du mobilier, inconnus du moyen âge, objets de luxe aux temps modernes, et si nécessaires aux yeux de nos contemporains que leur absence semble constituer un vide dans le logis, furent les pendules et les glaces.

Jusqu'au xve siècle, il ne se voit d'horloges que dans les églises, les hôtels de ville, quelques monuments publics ou princiers; leur prix varia, au cours des siècles, de 1500 francs à 4000 pour une cathédrale, de 250 à 800 francs dans les petites cités. Au xviiie siècle, bien des paroisses champêtres se contentaient encore d'un cadran solaire de 40 francs. Le cadran solaire « portatif » avait été longtemps en usage chez les particuliers, concurremment avec l' « horloge de sable », et ce sablier même ne disparut que fort tard : Sourdis en achetait sous Louis XIII (1635) pour la marine royale à 2 fr. 60; des « horloges d'écales d'œufs » coûtaient le double et, si elles marchaient trois heures, 26 francs. Mais, à peu d'années de distance, (1663), Gourville parle d'une pendule de grand prix qui lui appartient et qui marche six mois.

Il existait, d'ailleurs, depuis 1480, de petites horloges de chambre avec leur poids et leur timbre, sonnant les heures; Louis XI avait payé 515 francs celle qu'il portait en voyage, prix ordinaire pour l'époque. Une horloge « à réveil-matin » coûtait jusqu'à 800 francs à Bruxelles au xvie siècle (1538); tandis que, depuis Henri IV jusqu'à la Révolution, le réveil-matin garni de sa boîte que les officiers riches emportaient à l'armée, valait tout au plus 140 francs.

Dans la ferme du paysan aisé, à la fin de l'ancien régime, l'horloge sonnante de cuivre jaune à cadran d'émail, dans sa boîte de chêne, coûtait de 60 à 100 francs. La pendule des classes bourgeoises et opulentes variait de 300 à 3000 suivant la signature de l'horloger (un mouvement de Gaudron à répétition, marchant trois semaines, se paie 900 francs en 1700, ceux de Delaunay, de Duquesne ou de Gribelin de 300 à 400 sous Louis XV) et suivant la richesse du cadre, tantôt garni d'écaille, genre Boulle, tantôt orné de bronzes, en marqueterie ou vernis Martin.

Les miroirs sont vieux, mais les glaces sont jeunes. Les miroirs d'airain étaient connus au temps de Moïse, mais jusqu'au premier quart du xvie siècle, les personnages les plus fortunés se miraient encore dans un morceau d'acier poli : tantôt portatif, bordé d'ivoire et enfermé dans un étui, il coûtait une vingtaine de francs (1387); tantôt de grande dimension, monté sur une « demoiselle » de bois, sorte de psyché, une grande dame le payait 235 francs (1520).

Tout autres furent les prix d'une dizaine de « miroirs de cristalin », achetés plus tard par François Ier et Henri II, de 600 à 1450 francs chacun, suivant leur taille. Au milieu du XVIIe siècle, les « miroirs à glace de Venise », de 50 centimètres de haut, ne se vendirent plus que 70 francs; de 50 à 65 centimètres, ils valaient 230 francs, et 560 francs au-dessus de 65 centimètres. Nous parlons de la glace nue, et il n'est pas ici question de miroirs enrichis de pierreries, tels que celui du cardinal Barberini, payé 7500 francs, ou dans un cadre d'or de 7 kilos, tels que celui de la toilette de la Reine estimé 50000 francs.

Mais un « grand miroir » (1643) montait à 2500 francs et parfois bien davantage : « J'avais une méchante terre, disait la comtesse de Fiesque, qui ne me rapportait que du blé; je l'ai vendue et j'en ai eu ce miroir. Est-ce que je n'ai pas fait merveille? » C'était, d'après Saint-Simon qui rapporte le propos, « tout au commencement de ces magnifiques glaces (de Venise), alors fort rares et fort chères ». La manufacture royale, développée par Colbert à partir de 1665, puis les premières coulées sur table chez Thévart, en 1691, eurent pour effet d'abaisser les prix, et Voltaire avait raison d'écrire : « Une belle glace de nos manufactures orne aujourd'hui (1751) nos maisons à bien moins de frais que les petites glaces qu'on tirait de Venise. »

De plus en plus grandes et pour de moindres prix elles ont été fabriquées à Saint-Gobain, depuis Voltaire jusqu'à nos jours : en 1867, une glace de 20 mètres carrés valait 2800 francs; on calculait que si, en 1845, on avait pu la faire, elle eût été payée plus de 24000 francs.

Pour la galerie des glaces, à Versailles, Louis XIV avait un des premiers profité de la baisse; mais les marchés passés à ce sujet nous montrent l'écart qui existait alors (1684) entre les 52 francs payés pour le morceau de 0 m. 68 de haut et les 1550 francs que coûtait la glace de 1 m. 20. Ce qui explique pourquoi les trumeaux, dans les plus riches salons du XVIIIe siècle, se composent de deux ou trois pièces juxtaposées; on arrivait ainsi à réduire le coût de ce luxe qui, malgré tout, était rare et très onéreux. Dans tout l'hôtel du duc de Saint-Simon, rue « Saint-Père », au coin de la rue Taranne (1693), il n'y avait qu'un seul miroir, de 0 m. 82 sur 0 m. 50, garni

d'ébène et de cuivre doré. A l'hôtel d'Avaray, construit en 1718, rue de Grenelle, dont la couverture coûte 16 700 francs et la menuiserie 60 000 francs, le chapitre des glaces monte à 28 400 francs.

Rien que pour le cabinet du Dauphin, trente ans plus tôt, les glaces « façon de Venise » avaient valu à peu près autant. Dans les dernières années de l'ancien régime, l'assemblage des glaces qui constituaient un trumeau se payait encore 800 francs ; mais les petits miroirs de toilette s'étaient démocratisés, ceux que l'on distribuait aux « gens de livrée », chez le duc de Penthièvre (1777), ne coûtaient que 3 francs. Pareils fragments de cristal étamé servaient à corser les illuminations de l'époque. Placés derrière un gros flambeau de cire, « ils donnaient une telle lueur, dit un contemporain, *que les yeux pouvaient à peine la soutenir* ».

VII

Tout est relatif en fait d'éclairage et le public émerveillé, devant lequel apparurent sous Louis XVI (1784), dans la salle de la Comédie-Française, les premiers « quinquets », dont chacun « éclairait à lui seul comme dix ou douze bougies réunies », crut posséder le maximum réalisable d'intensité lumineuse. Lorsque les écriteaux des appartements à louer cessèrent, vers 1865, de mentionner, comme une rareté, qu'ils étaient « ornés de glaces », un avis placardé sur les maisons neuves du Second Empire attirait les locataires, en les informant qu'il existait « eau et *gaz* à tous les étages ».

Des trois sources de lumière artificielle dont disposaient nos aïeux : bougies de cire, chandelles de suif, lampes à huile, cette dernière n'avait point accès dans les appartements bourgeois. Tallemant estime au XVIIe siècle peindre d'un trait caractéristique la ladrerie d'un de ses contemporains, lorsqu'il révèle que « chez lui on ne brûle que de l'huile ». Cela tenait à ce que, depuis l'origine du monde, quoique l'on eût découvert tant de choses et produit d'immortels chefs-d'œuvre, nul n'avait imaginé le verre de lampe ni la mèche circulaire, glissée entre deux tubes de métal, qui met la flamme sur toute sa surface en communication intime avec l'air ambiant. Encore moins avait-on l'idée des pompes Carcel ou du ressort *modérateur*, — ce dernier créé sous Louis-Philippe, — qui

font monter l'huile d'un réservoir inférieur jusqu'au bec.

Ce que, depuis les Grecs et les Romains, l'on nommait une « lampe », c'était un bol d'huile où trempait une mèche de coton imbibée par sa seule capillarité d'une quantité insuffisante de liquide et fournissant une lueur rougeâtre accompagnée d'une fumée perpétuelle et inexorable. Durant 4000 ans les lampes ont filé.

Mercier, à la veille de la Révolution, publiait triomphalement que l'on venait de découvrir des mèches qui n'exhalent ni fumée ni odeur, qu'avec elles les yeux et la poitrine ne seront plus incommodés. Au même temps une nouvelle méthode de raffinage, due à l'abbé Rosier, « dépouillait les huiles de leur fumée noire et infecte ». Un autre abbé, M. de Preigney, aurait, au dire des *Petites Affiches* de 1761, inventé les véritables « chandeliers à huile, approuvés par l'Académie royale des Sciences, que débite seul un maître-potier d'étain, établi à Saint-Denys en France. Ils représentent la plus belle bougie de façon à s'y méprendre, ne coulent pas; l'huile ne peut s'en échapper, même lorsqu'on les penche, et il s'en fait de différentes grandeurs, pour tables, cuisines, bureaux, avec ou sans réverbères et gardes-vues. »

Est-ce d'un système analogue que procédait, en 1741, une « lampe de cristal avec récipient à huile en argent, sur un pied de bois noir, terminé par un oiseau en argent », payée 225 francs par un grand seigneur? En tout cas, cet essai est demeuré sans résultat, et l'huile, jusqu'au début du XIXe siècle, ayant toujours été l'éclairage du pauvre ou celui des locaux de service, écuries et cuisines, il ne se faisait de lampes que fort communes et à bon marché : en terre, chez le paysan, à 55 centimes la pièce sous Louis XV, à 60 centimes au XIVe siècle sous Jean le Bon; en fer à 1 fr. 90, même prix que les lampions de la rue; en étain à 2 fr. 65; en cuivre à 3 fr. 50. Les seuls modèles coûteux sont de grosses lampes d'airain à six mèches, — « six cornes », — comme celles des salles d'hospice à 20 et 30 francs.

Au contraire, les appareils consacrés à la bougie de cire ont été souvent des objets de prix. Sauf quelques types de taille exceptionnelle, comme les candélabres de 2 mètres de haut, en argent massif, représentant un Hercule, que la ville de Paris offrit à la Reine, femme de François Ier (1540) et qui, dit-on, auraient valu 160000 francs, le matériel luminaire des siècles passés fut plus cher en cristal qu'en orfèvrerie : deux grands

chandeliers « à tenir torches », appartenant au cardinal d'Amboise (1550) et pesant ensemble 26 kilos d'argent, sont estimés 15000 francs; mais les candélabres en cristal taillé, offerts par Louis XIV à Mlle de La Vallière, furent payés 65000 francs.

Dans l'inventaire d'Anne d'Autriche, un chandelier de cristal à 12 branches figure pour 10000 francs, le même prix que les chandeliers d'or de la toilette, et près du double d'un chandelier d'argent à six branches pesant 13 kilos. Au XVIIIe siècle, il se vit des lustres de verre de Bohême à 5 et 600 francs; mais, en cristal de roche, sous Louis XV, un lustre monte à 21000 francs. De ces lustres il y en avait 24 à Versailles, dans la galerie, plus 32 girandoles sur les guéridons placés entre chaque croisée.

Le « chandelier à branches » était synonyme du candélabre actuel; le « flambeau » signifiait tantôt une bougie de cire de 125 grammes (4 à la livre), tantôt le bougeoir même, ou chandelier *sans branches*, qui supportait cette bougie. Presque tous dorés chez les riches, lustres ou « bras de cheminée », l'étaient assez légèrement sans doute, si l'on en juge par la dépense qui revient fréquemment, même dans les plus grandes maisons, « pour avoir resaucé les dorures à neuf », « pour avoir remis les bronzes en couleur d'or moulu ».

Depuis les chandeliers de terre, à 0 fr. 25 la pièce, comme il s'en trouve à Boulogne-sur-Mer (1748), jusqu'aux modèles d'argent massif qui, suivant leur poids, coûtèrent de 500 à 1100 francs, au moyen âge comme aux temps modernes, l'échelle des prix va, pour les chandeliers de cuivre, de laiton ou d'airain, de 5 à 50 francs, pour ceux de fer de 1 fr. 25 à 6 francs. Un chandelier de cuisine de 33 centimetres de haut se payait 3 francs, celui d'une salle à manger bourgeoise 12 francs, un flambeau argenté avec mouchette et porte-mouchette 25 francs.

Malgré leur prix modique, ces objets ne sont pas nombreux; chez les petites gens, les inventaires ne mentionnent souvent qu'un *seul chandelier* « de laiton, à la vieille mode » ou de « feuille de fer blanc ». Dans un village de l'Aveyron en 1780 : chez le curé, une vieille lampe de plomb; chez le seigneur local, « deux lampions en bronze roux pour mettre sur la table ». Dans les villes, non des moindres, et par exemple à Brest sous Louis XV, chacun avait en outre sa lanterne « pour se conduire le soir dans les rues », et à défaut d'allumettes, non encore

inventées, on payait 5 francs le cent de pierres à fusil.

« Faites votre provision de chandelles au printemps, conseillait une ménagère; elles sont moins chères et plus profitables parce qu'elles sont faites de suif fondu en hiver; elles produisent une plus belle lumière et se consument moins vite. » Encore fallait-il qu'elles fussent d'une certaine grosseur; car la chandelle était hiérarchisée, depuis la plus cossue dite « des quatre », s'amincissant de degré en degré, jusqu'aux chandelles « des douze », voire « des seize » à la livre; cette dernière, sorte de rat-de-cave, qu'il fallait moucher à tout instant.

Le prix élevé de la chandelle, au moyen âge quatre à cinq fois, aux temps modernes trois fois plus chère que notre bougie de 1913, obligeait les gueux à atténuer ainsi les frais de l'éclairage. Chez les riches, où l'on n'usait de chandelles qu'aux écuries, cuisines, lingerie et antichambre, où la bougie de cire, qui a coûté durant six siècles de 12 à 13 francs le kilo, était imposée par la bienséance dans les chambres et appartements de réception, ce chapitre eût atteint un chiffre déraisonnable, si l'on ne se fût contenté, à l'ordinaire, d'une quasi obscurité. Dans un « dit » du trouvère Hue de Cambrai, le chevalier, quêté « pour le luminaire de Notre-Dame », répond : « Or, dites-lui qu'elle soupe de jour, car la lumière est chère. » Sur cet article, aux temps féodaux, il n'est point fait de folies : Gui de la Trémoïlle, malgré sa grande fortune, dépense en éclairage 3 000 francs par an (1396); dans un banquet offert au roi Louis XII (1515) il n'est consommé que 6 kilos de bougie pour les convives et 14 kilos de chandelles pour le service.

Aux temps modernes, ce luxe augmenta ; bien que Mme de Maintenon estime que le ménage d'Aubigné doive se contenter de deux bougies par jour, et que, chez des magistrats de province, la provision d'une année ne passe guère 100 kilos de chandelles, l'abondance du luminaire est l'accompagnement obligé d'une fête : au mariage de la fille de Samuel Bernard avec le président Molé, l'église Saint-Eustache est ornée de 600 bougies. Au bal d'un ambassadeur de France, 28 lustres et 80 bras dorés supportent 800 bougies que l'on renouvelle pendant le souper.

La vie journalière était moins prodigue; « en entrant de nuit à Chanteloup, on aurait cru, dit Dufort de Cheverny,

entrer à Versailles, par la magnificence de l'éclairage en dehors et en dedans ». De fait, il s'y trouvait un lustre en cuivre doré dans l'antichambre, 3 autres et 6 girandoles dans la galerie et une lanterne à cinq bobèches dans la salle à manger. Mais, en argent, cette sorte de dépense était lourde au XVIIIe siècle : 35 000 francs par an à Montbéliard, chez le seigneur de ce comté; 90 000 francs chez le duc de Savoie (1699). « Le nouveau Colisée, bâti sur le Cours (avenue des Champs-Élysées, sous Louis XVI), dit un contemporain, a besoin pour être éclairé de 2 000 bougies chaque fois. Les frais absorberont le profit. »

Dans le premier quart du XIXe siècle, les bougies de cire coûtent 8 francs le kilo ; on en usait avec parcimonie : 270 par an chez un maréchal de France, dont le budget total d'éclairage monte à 509 francs en 1826. Quinze ans plus tard, la bougie de stéarine, récemment inventée, ne valait plus que 3 francs, et depuis 1840 le luminaire, transformé sans cesse, s'est multiplié jusqu'au centuple dans toutes les classes de la société.

Pour le chauffage, la transformation a porté sur les appareils autant que sur le combustible : une paire de chenets dans la cheminée, parfois un brasier de charbon au milieu de la salle, ont constitué en France, depuis le XIIIe jusqu'au XVIIIe siècle, tout le matériel en usage pour se garantir du froid. Ces landiers, le plus souvent en fer, vendus sur la base de 2 à 3 francs le kilo au moyen âge, de 1 franc 60 centimes à la fin de l'ancien régime, comportaient un peu plus de façonnage que des liens de ponts-levis, des fers « à enferrer les marauds », des essieux ou des barreaux de fenêtres à 1 franc 20 et 1 franc 50 centimes ; moins que la batterie de cuisine, la serrurerie ou les canons et serpentines, valant de 4 fr. 50 à 6 francs le kilo.

Par la comparaison de ces chiffres, nous pouvons augurer que le travail de l'ouvrier, qu'ils fussent bruts ou polis, « à rosettes et crochets », entrait le plus souvent pour peu de chose dans le prix de ces chenets, qui variait surtout suivant leur poids : de 45 francs à 225 au XIVe siècle ; ces derniers, du poids de 100 kilos, meublant à l'hôtel Saint-Pol une cheminée monumentale, que surmontait une statue équestre.

Deux cents ans plus tard, chez Henri II, à Saint-Germain (1548), deux paires de chenets, « l'une à la petite cheminée

qui est à la chambre du Roi, près de son lit, l'autre en sa garde-robe », pesant *chacune* 32 kilos, sont payées 64 francs la pièce. Quatre paires de chenets, « mises à la salle du château du Louvre, pour servir aux noces du duc de Lorraine » (1559), coûtent 106 francs chacune. Les plus légers de ces modèles vulgaires servaient aussi, en guise de serrure, à barricader la porte. Ils se rapprochent des chenets de 30 à 40 francs en laiton ou en fonte moulée.

Ceux de cuivre, employés aux temps modernes dans les salons de la bourgeoisie aisée, valaient de 100 à 300 francs, suivant qu'ils étaient plus ou moins ciselés. Quant aux « feux » de luxe, à personnages ou animaux, festonnés, armoriés et dorés d'or moulu, il s'en voit depuis 750 jusqu'à 1 200 francs et davantage. Encore n'est-il ici question que de bronze; un inventaire royal du XVIIe siècle décrit trois paires de chenets en argent massif, de 32 à 46 kilos (celui-ci représentant des béliers), estimés de 13 500 à 20 000 francs. Un brasier, également en argent, figure pour 12 000 francs.

Les brasiers, dans de vastes espaces comme la galerie des glaces à Versailles, suppléaient aux cheminées que l'on s'efforçait de multiplier : le grand salon de Marly, de forme octogonale, en possédait quatre, symétriquement placées dans les pans coupés. Malgré tout, on ne parvenait pas à se chauffer; le maréchal de Croÿ nous confie que « Trianon, ce palais enchanté quand il fait beau, était terrible par le froid; à table, où nous étions cinquante, bien serrés dans la galerie dont le Roi occupait le bout avec la marquise (de Pompadour), nous fûmes gelés. » A Chanteloup, quand Choiseul, disgracié, y arriva vers Noël, on grelottait; il se mit avec sa famille à calfeutrer partout, collant du papier sur les fenêtres et entourant les portes de peaux de mouton. Que, soumises à pareil régime, des dames, au sortir de table, relevassent leurs robes afin de s'approcher du feu sans danger, il n'est, pour le trouver mauvais, d'assez impitoyable qu'une voyageuse britannique qui, dit-elle, « avoue que cette façon d'agir a choqué tous ses principes de modestie » (1785).

L'usage des « poêles » de faïence, si général dans le nord et l'est de l'Europe, que ce mot y était synonyme de celui de « salon », avait peu pénétré en France, où l'on était surtout sensible à leurs défauts; on leur reprochait de ne provoquer

aucun renouvellement d'air : ce qui était vrai dans les hôtelleries surtout, où l'on mangeait et buvait toute la journée sans ouvrir aucune fenêtre. Dans le Midi, il n'existait même pas partout des cheminées et, par exemple, à Nice, sous Louis XV, le peuple se chauffait avec le marc des olives desséchées qui avaient servi à la fabrication de l'huile. Avec les cheminées les plus perfectionnées, l'on n'obtient que 8 à 14 pour 100 de la chaleur produite, tandis que le calorifère, utilisant jusqu'à 90 pour 100 des calories de la houille, maintient, dans un climat comme celui de Paris, une température confortable avec quelques kilos de charbon par pièce et par jour.

Si, d'ailleurs, nous étions réduits aux combustibles de nos aïeux immédiats, le pauvre mourrait de froid et le riche se ruinerait en chauffage. De nos jours où les futaies, avant d'arriver à maturité, ont le temps de voir le monde changer dix fois de maître et de plan, les chênes de l'État ont seuls le privilège de vieillir et nous demandons à l'étranger une bonne partie de notre bois d'industrie, dont la consommation a peut-être doublé dans l'univers depuis soixante-quinze ans : si le bois, en effet, a été remplacé par le fer dans la coque des navires et la construction des maisons, les traverses de chemins de fer, les poteaux télégraphiques, les perches de mines, qui font de l'Angleterre le plus gros acheteur de l'Europe, le pavage en bois, — dont tel fabricant découpe 30 millions de blocs par an, — le papier, au profit duquel de vastes forêts sont fauchées et imprimées à fond, — un journal à très grand tirage consomme 500 arbres par numéro, — et bien d'autres débouchés nouveaux absorbent bien au delà des 5 millions de mètres cubes de bois d'œuvre, que fournissent annuellement les 9 millions d'hectares du sol forestier de la France, en plus du « bois de feu », que l'on estime à 33 millions de stères.

Ces derniers, ajoutés aux 25 millions de tonnes de houille que nos concitoyens consacrent aux usages domestiques, ne représentent guère que *le sixième* du chauffage effectif de la nation, parce qu'un kilo de houille contient trois fois plus de calories qu'un kilo de bois.

Évalué en francs de 1913, le bois, qui coûtait au moyen âge de 4 à 6 francs les mille kilos dans les campagnes ou les petites villes voisines des forêts, avait enchéri très diversement, suivant les facilités du transport, jusqu'aux derniers temps

de l'ancien régime, où son prix variait de 25 à 35 francs à Toulouse, Marseille, Montpellier, Orléans, Rouen, Strasbourg, Soissons ou Mézières. A Paris, où les 1 000 kilos de bois avaient valu de 15 à 30 francs du XIVe au XVIe siècle, et même 50 francs sous Louis XIV, ils se vendaient en moyenne 42 francs à la fin du règne de Louis XVI. Sous la Restauration et Louis-Philippe, on les payait *intrinsèquement* 38 francs, qui correspondent *en pouvoir d'achat* à 57 francs de 1913.

Or, quoique ce prix eût peu augmenté dans la capitale jusqu'au début du XXe siècle, par suite de la création des chemins de fer, la consommation du bois, par tête, de 1852 à 1900, avait diminué de moitié : elle était tombée à 240 stères ou 120 tonnes par 1 000 habitants. Seulement, avec 2 millions de tonnes de houille, en partie utilisée dans des calorifères, la population parisienne d'aujourd'hui possède peut-être trente fois plus de chaleur.

Cette chaleur nous est devenue un besoin, inconnu des générations précédentes; dans leurs cheminées même elles ne faisaient pas le feu que l'on croit : Mme de Maintenon, qui ne concède au ménage de son frère que « deux feux », spécifie « qu'ils ne brûleront que *deux ou trois* mois de l'année ! » La durée de l'hiver, à la cour de Turin, dépendait, pour les fournitures de bois, non du thermomètre, mais du rang des personnes à chauffer : *sept mois* pour les princesses et demoiselles d'honneur, *cinq mois* pour les gardes suisses et autres. On s'explique que le président de Brosses se plaigne du peu d'attention que l'on peut donner aux tableaux rassemblés dans ce palais de Turin, à cause du froid polaire des appartements royaux, lorsque les comptes mentionnent que seize bûches seulement étaient journellement assignées à chaque salle, quelque vaste qu'elle fût.

Le mémoire du marchand de bois figure pour 4 800 francs dans un budget seigneurial qui montait à 400 000 francs sous Louis XVI ; c'était 1,20 pour 100 du total. Le chauffage représentait 3 pour 100 chez un bourgeois de Paris, qui dépensait, entre 1840 et 1866, 30 000 francs par an. Il absorbait 6 pour 100 du salaire dans un ménage ouvrier d'il y a douze ans.

VIII

Au contraire, la part faite à l'ameublement augmente à mesure qu'on s'élève dans l'échelle des fortunes; elle est sans limites pour ceux qui ambitionnent les toiles de maître et les objets d'art authentiques. C'est une émulation toute moderne qui met aux prises les innombrables richissimes de l'univers pour la possession de meubles, de tapisseries, de tableaux, qu'obtenait pour peu de chose le petit groupe des amateurs d'autrefois. Qu'il s'agît des honoraires, dont j'ai naguère écrit l'histoire (1), payés aux peintres et sculpteurs *de leur vivant*, ou des prix atteints par les œuvres de ces artistes après leur mort, on constate qu'un seul tableau se vend de nos jours plus cher souvent qu'une galerie tout entière, il y a deux cents ans.

Parmi les toiles que possède notre musée du Louvre, le *Saint Jean-Baptiste*, de Léonard de Vinci, avait été payé sous Louis XIV par Jabach 3 500 francs (de 1913), le *Christ au tombeau*, de Titien, 6 000, *Titien et sa maîtresse*, du même, 5 000. A la même époque, pour un Raphaël, 18 000 francs étaient un chiffre très honorable; *Saint Georges et le Dragon*, de ce maître, depuis au musée de l'Ermitage de Petrograd, n'atteignit alors que 7 500 francs; deux portraits d'Albert Dürer étaient cédés pour 5 000 francs.

Dans la première moitié du XVIIIe siècle, les maîtres hollandais oscillent entre 1 400 francs pour les *Joueurs de trictrac*, par van Ostade, et 400 francs pour une *Tabagie* de Téniers. De Watteau, *Fatigues et délassements de la guerre* font 2 000 francs; des *Enfants*, du même, restent à 150 francs. Les portraits de Largillière varient de 1 000 francs à 300. L'on savait pourtant, dès Louis XV, organiser les enchères et rédiger les catalogues-réclames, dans l'un desquels mérite d'être signalé « le bouclier de Scipion l'Africain, trouvé en 1154 dans des fouilles » !

L'une des plus fameuses ventes fut celle de Crozat (1750), fils du trésorier des États de Languedoc et père de la duchesse de Choiseul; le goût des tableaux s'était répandu, la richesse avait augmenté, les prix s'en ressentirent : une *Sainte Cécile* de Rubens fut poussée jusqu'à 25 000 francs, *Vénus et Adonis* de

(1) Voyez *les Revenus d'un intellectuel depuis 700 ans* (Flammarion) et le tome V, chap. VI de l'*Histoire économique de la propriété, des salaires, des denrées et de tous les prix*, de 1200 à 1800 (lib. Ernest Leroux).

Titien, 11 500, un *Saint Jean* de Murillo, 7 500, même prix pour *Renaud et Armide* de Van Dyck ; il est vrai que Paul Véronèse et Léonard de Vinci restent au-dessous de 5000 et deux Rembrandt, ensemble, à 2800.

Moins prisés furent les 19000 dessins qui faisaient partie de cette collection : ils produisirent seulement 92000 francs. On les vendait par lots de 10, de 20, de 50, comme les bouteilles d'une cave; parmi eux, 10 de Michel-Ange firent 18 francs, 10 de Raphaël 86 francs : l'un de ces derniers, au XIXe siècle, fut payé 10000 francs à la vente du roi de Hollande. Sur 12 dessins de Jules Romain, adjugés alors 25 francs, 5 furent revendus 5000 francs cent ans plus tard. Les prix paraissent analogues sous Louis XVI, puisqu'à la vente du fermier-général Randon de Boisset (1777), la plus importante du siècle par le total obtenu, — 2600000 francs, — 141 tableaux de l'École des Pays-Bas, dont la plupart sont au Louvre, dûs au pinceau de Rembrandt, van Dyck, Rubens, Wouvermans, Terburg, etc., se vendirent ensemble 1300000 francs, et ce furent les plus chers ; 73 tableaux de l'École française, Fragonard, Greuze, Carle Van Loo, Lebrun, Lesueur, ne firent que 390000 francs.

Si les tableaux, comme les accessoires luxueux du mobilier, ont enchéri dans une proportion vingt fois plus forte que les meubles utiles ou nécessaires à l'habitation, que nous venons de passer en revue, cela tient à ce que le XIXe siècle, où s'est fondée l'égalité dans les codes, a vu croître l'inégalité dans les fortunes; que notre démocratie, passionnée pour le nivellement politique, s'est vue contrainte, par ses intérêts, d'élever dans son sein des altesses économiques plus éminentes que toutes celles des monarchies abolies. De sorte que ces richissimes contemporains, étant bien plus riches et surtout bien plus nombreux que ceux d'autrefois, se sont disputé des objets qui, pour beaucoup d'entre eux, ont surtout une valeur de *rareté*.

Mais ce qui prouve que cette hyper-opulence de quelques-uns n'a pas été acquise aux dépens de la masse, c'est que les meubles usuels *ont augmenté, en quantité et qualité, trois ou quatre fois plus peut-être qu'il n'ont enchéri*. Or la cherté retentissante de quelques belles choses *ne chiffre guère*, comparée à la commodité inaperçue d'innombrables et modestes foyers.

GEORGES D'AVENEL.

LE ROMAN
D'AURORE DUDEVANT
ET D'AURÉLIEN DE SÈZE

III[1]

JOURNAL ÉCRIT POUR AURÉLIEN

(*Fin*)

Guillery, le 14 novembre 1825.

J'arrive, très fatiguée, d'une absence de deux jours. Je trouve trois lettres... Avant d'y répondre, je veux aller par ordre. Ayant si peu de jours à vous écrire, je ne voulais pas en perdre un.

Je fus, hier matin, rendre visite à Mme de Lusignan, résolue de revenir dîner et écrire ici. Elle me supplia de rester. Il y avait quelques jeunes gens fort gais, le comte de Beaumont, entre autres, dont je vous ai parlé ci-dessus. Leur vue, leur bonne humeur, m'inspirèrent le plus grand désir de m'en retourner. J'étais si peu en train de rire! Mme de Lusignan insistait à mesure que je me défendais. Elle est aimable, bonne, pauvre, malheureuse. Je me sens portée à l'aimer. Elle paraissait tant désirer ce qu'elle appelait une marque d'amitié, que je ne pus, sans la désobliger, m'opiniâtrer à partir. Je renvoyai mon domestique et mes chevaux et je couchai au château de Saintrailles. Mais ne voulant pas passer un soir sans vous écrire, je demandai du papier et vous écrivis quelques lignes

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril et du 1er mai.

que je copie ici. Quoique je sente un extrême besoin de répondre à votre lettre, je veux d'abord que vous ayez en ordre mes entretiens de tous les soirs, sans en excepter aucun.

Saintrailles, deux heures au matin, le 13 novembre 1825.

Du fond de ce vieux et triste château, peuplé de souvenirs tragiques et effrayants, je veux que ma voix et ma pensée percent ces murs épais et se fassent entendre au cœur de mon ami. Agitée par le mouvement du cheval, que je ne puis plus supporter, par une soirée où il a fallu m'oublier pour les autres, — chose qui ne me coûte pas seulement, mais qui me fatigue et me fait mal, — je n'ai pas le sang assez calme pour dormir, et je sens d'ailleurs qu'une longue nuit de sommeil ne me vaut pas un instant d'entretien avec vous.

Je viens de lire presque en entier depuis qu'on s'est retiré, *la France au XIVe siècle*, de Marchangy. Quoique je ne me sente pas exaltée par cette lecture, elle m'a fait plaisir. Seule dans une immense chambre, où l'on m'a amenée par mille détours compliqués, par des escaliers tournants, des passages étroits, dont il ne serait guère facile de retrouver le fil pour sortir, entourée de meubles gothiques, rien ne pouvait mieux convenir à ma situation que des détails sur la génération dont je retrouve les traces autour de moi. Je ne pouvais lire sans intérêt les relations curieuses sur les premiers Lusignan, sur cette Mélusine que je vois ici partout sur les armoiries au-dessus des portes, un miroir à la main, moitié femme, moitié serpent. Je n'ai pu m'empêcher de sourire en lisant dans Marchangy qu'elle apparaissait ainsi sur les créneaux du château de Lusignan, en Poitou, faisant retentir l'air de cris, lorsque quelque malheur devait accabler sa postérité. Ce qui en reste aujourd'hui est si déchu et si pauvre que Mélusine doit crier bien fort. Cet immense château, sans domestiques, sans vassaux, écroulé en partie, semble pourrir à chaque effort du vent qui souffle dans les salles désertes, éteint les bougies, et vous laisse dans une vaste obscurité, où vous croyez voir errer les ombres des preux, dont les portraits enfumés sont suspendus autour de vous.

A l'abri (grâce à mon éducation, et non à la force de mon esprit), à l'abri, dis-je, de ces terreurs puériles que tant de femmes ont le malheur de ressentir, j'aime à m'entourer au

contraire de ces illusions et de ces souvenirs. Je prends plaisir à regarder attentivement deux de ces tableaux assez bons, et à chercher dans leur physionomie quelque chose de leur destinée. L'un représente un seigneur de Saintrailles, l'autre une demoiselle de Sabran, sa femme. Ils étaient sans doute nouvellement mariés quand on les peignit. La dame est belle, jeune, en costume de chasseresse, couverte de pierreries et son arc à la main. Son regard est fin, assuré, même impérieux. Elle paraît orgueilleuse de ses charmes et de leur pouvoir. L'époux, au contraire, paraît subjugué. Ses traits sont délicats ; ses yeux sont doux et tendres. Mais (ce n'est point une illusion produite par la connaissance de son caractère), on y découvre quelque chose de faux et de cruel. Eh bien ! voilà l'histoire de ces époux. La femme fut coquette, infidèle. Le mari implacable. Il l'enterra vivante dans un caveau qu'il fit murer, et simula un enterrement de la dame de Saintrailles qu'il disait morte de sa belle mort. Le bruit de son crime se répandit pourtant. La famille de Sabran redemanda à grands cris la jeune dame. Il en survint un procès que l'époux gagna faute de preuves suffisantes contre lui. Mme de Lusignan a retrouvé les pièces. Les traditions répandues dans le pays firent naître sa curiosité. Elle chercha, découvrit une trappe, fit déboucher un escalier qu'on avait muré, descendit elle-même dans le caveau et y trouva le squelette de la dame de Saintrailles avec quelques pièces d'une étoffe d'argent qui formait sa robe. Le contraste de cette figure jeune, fière et brillante, avec l'idée d'une mort odieuse et des angoisses de la faim et du désespoir, ont tellement occupé et ému mon esprit, que je n'ai pas même songé à me coucher, ni entrepris de dormir. La malheureuse ! Elle n'était peut-être pas coupable. Et quelle affreuse expiation ! Je frémis d'horreur en regardant ces tableaux.

Je me lève pour chasser cette impression. J'ouvre ma fenêtre. J'aime à voir ces tours et ces créneaux. Je reviens à vous. Je pense que ces détails de ma nuit vous intéressent. J'oublie tout à fait le château, Mélusine, la dame enterrée. J'oublie l'univers entier. Je ne suis plus nulle part, je suis avec vous ; je vous vois à la place de ces vilaines ombres. Vous me parlez, vous m'instruisez et je vous dis encore, comme dans les bois de Montesquieu :

« Non, en vérité, je ne songe pas à lui. »

Aurélien, mon amour, tu n'imagines pas peut-être quel plaisir j'ai à t'écrire de ce vieux château. Il me semble que du fond de cette prison, de cet asile impénétrable, je suis comme ces demoiselles enfermées loin de leurs amants, qui ne pouvaient les instruire de leur sort qu'en confiant aux zéphirs leurs tendres plaintes. Moi, j'ai un messager fidèle, rapide, infaillible. C'est ma pensée, qui vole sans cesse de toi à moi, et de moi à toi, pour nous dire et nous répéter sans cesse que nous nous aimons.

Maintenant que j'ai lu vos lettres, je ne puis m'empêcher d'admirer le rapport de nos pensées, de nos vœux, de nos désirs. Je me trouve vous promettre, comme si j'avais deviné ce que vous alliez me demander. Les mêmes idées nous sont venues presque en même temps, et tout ce que nous nous écrivons semble une réponse à ce que nous n'avons pas encore lu. Ah! quand on se devine si bien, qu'a-t-on besoin de s'écrire pour savoir ce qu'on dit et pense mutuellement?

Hélas! au milieu de ces douces idées, je tâche d'oublier que c'est demain que je dois terminer mon journal et me priver de ce commerce si doux. Ah! le jour ne devrait pas venir. Il faudra quitter Saintrailles, rentrer dans ma chambre, prendre une plume, tracer *adieu*, cacheter... En aurai-je la force? Grand Dieu, soutiens-moi.

Mais pourquoi chanceler à l'approche de ce moment solennel et sacré? C'est ici que je veux rassembler toutes les forces de mon âme : c'est en regardant les yeux féroces de ce bourreau de sa femme, que je veux prendre en horreur les passions que la raison ne sait point surmonter, et admirer les vertus et la magnanimité d'un époux qui est le maître, — et un maître offensé, — pour pardonner, pour demander pardon lui-même des torts qu'il n'a point eus et qui ne dépendaient pas de lui. Soyons généreux, soyons forts à notre tour, et que rien ne nous coûte quand la vertu, quand la voix du cœur l'ordonne.

Au moment de te désespérer par un adieu illimité, je cherche ce que je pourrais faire, quelle preuve, quelle promesse je pourrais te donner pour adoucir ton chagrin. Je crois que celle de soigner ma santé, de consentir à vivre, est la plus agréable pour toi. C'est la demande, c'est l'ordre que tu m'as adressé le plus souvent, tantôt avec la tendresse d'un ami qui supplie, tantôt avec l'autorité d'un amant adoré qui sait com-

bien il a de droits à exiger une faveur. Cette promesse est en même temps celle qui me coûte le plus à te faire. Je hais naturellement à m'occuper de moi. J'ai l'habitude prise depuis des années de me négliger et de m'oublier entièrement. Je suis en outre dans une des crises violentes de ma vie, où l'agitation et de grands efforts moraux me causent des douleurs physiques assez propres à me faire désirer la fin d'une existence semée de maux pour le corps et pour l'esprit. C'est dans ce moment où quelques instants de découragement succèdent aux plus fermes résolutions, que je veux bannir entièrement et chasser comme une mauvaise pensée, tout désir, toute espérance d'une fin prochaine. Et quand je pense que ma mort te laisserait seul et sans espérance pendant une longue suite d'années, je me reprocherais presque de ne pas t'aimer, si je pouvais m'arrêter à la pensée de hâter, par ma faute, un moment si affreux pour toi.

Non, mon ami, ne crains rien. Je suis déjà calme et résignée, tu le vois. Non, je ne mourrai pas, et nous nous reverrons. Sera-ce bientôt, sera-ce dans notre vieillesse ? Je ne puis te le fixer. Mais, dans quelque moment que ce soit, ce sera avec ivresse, avec ravissement.

Je parcourais ce soir un recueil et j'y lisais cette pensée de Laromiguière : « Rapides et fugitifs, les plaisirs des sens ne laissent après eux que du vide : et tous les hommes s'en dégoûtent avec l'âge. Ceux de l'esprit ont un attrait toujours nouveau. L'âme est toujours jeune pour les goûter, et le temps, loin de les affaiblir, leur donne chaque jour plus de vivacité. »

J'ai cru nous voir vieux, mais toujours amants, nous chérir, nous applaudir du passé, et mourir ensemble, pour revivre ensemble éternellement.

On est désespéré, on est malheureux, quand on a été trahi, abandonné, blessé mortellement, quand le seul cœur qu'on croyait fidèle vous échappe. On souffre alors, on hait la vie. Mais quand on aime et qu'on est aimé, quand on pense qu'on le sera toujours... Mais, je rabâche, je radote. Je t'ai dit cela vingt fois et ne me lasse jamais de te le répéter.

Mon feu qui s'éteint, ma lumière qui finit, me forcent de te quitter. Je vais me coucher dans cet immense lit de satin jaune semé de fleurs d'argent noircies par les siècles. Si, dans un heureux songe, je pouvais voir tes yeux noirs et vifs, tes joues brunes, ton air franc, tendre et ardent... Ah ! je conçois

qu'on soit amoureux d'une figure, quand elle peint si bien l'âme de celui qui la porte... Peut-on voir sans horreur les yeux de ce monstre qui semble me regarder de dessus la cheminée?... Peut-on voir sans les adorer ceux que je vais voir en rêve à la place?... Aurélien, viens, viens me trouver pendant mon sommeil. Laisse-moi appuyer ma tête sur ton épaule, la cacher dans ton sein. Ah! nulle rougeur de honte ne couvre mon front. Je suis fatiguée seulement, et je me repose... Les preux chevaliers veillaient ainsi, dit-on, près de leurs dames, dans le silence des nuits et l'ombre des bois. L'on ne croit plus à cette pureté de mœurs. On en rit aujourd'hui. Mais, nous deux, nous croyons à l'honneur, à la chasteté, aux plaisirs purs, nous croyons à tout ce qui est beau et bien. Nous sommes heureux de penser ainsi : plus nous chérissons nos principes, plus nous leur sacrifions, et nous sommes chers l'un à l'autre...

Adieu... Bonsoir.

Maintenant, que vous dirai-je? Que répondrai-je à ce que vous me demandez? Rien ce soir. Je suis morte de fatigue d'avoir fait à peine une lieue à cheval pour venir ici. D'ailleurs, j'ai été si émue à la lecture de ces trois paquets... Je suis incapable ce soir d'avoir une idée suivie. Et puis, il me faut du temps pour relire, peser et me décider...

La première de ces lettres était de vous, la seconde de Casimir, la troisième de Zoé : j'ai lu avec attendrissement cette dernière. Pour votre paquet, je pourrais dire que je ne l'ai pas lu, quoique j'aie passé trois heures à le regarder, j'étais si agitée... Ce que j'éprouve est si compliqué! Et cette lettre de mon mari, si bonne, si tendre! Et la vôtre si conforme à mes désirs!... Je ne puis me rendre compte ce soir de ce que je dois, de ce que je puis faire. Demain, ma tête sera reposée. Je réfléchirai, je relirai mille fois et je vous écrirai.

En attendant, Aurélien, mon amour adoré, je veux te remercier, me mettre à tes pieds, te bénir comme l'ange gardien qui protège et gouverne ma vie. Ta lettre me rend à la vie, à l'espérance. Je ne dis pas l'espérance prochaine de te revoir, je ne puis le dire, je ne sais. Je puis t'assurer seulement que mon mari m'a formellement promis que, quand je voudrais, quand je pourrais jurer de te revoir *sans amour*, il me mènerait à Bordeaux sans regrets, sans crainte, sans *amertume*... Que pourrais-je répondre? Il faut s'entendre sur

ce mot *amour*. Ta lettre me le dépeint si bien. Mais oserai-je la lui montrer?... Je te quitte, je n'y vois plus et me sens si faible que je pourrais me trouver mal si je continuais. Répète-toi cent fois que je t'adore, que je te rends grâce : que je vivrai maintenant... Oh! oui, ma vie dépendait de ton courage. Je ne te cache pas que j'étais bien malade. Je puis te le dire maintenant : je suis guérie. Je vais *dormir*... et je ne te dis pas *adieu* encore ce soir. Oh! je suis trop heureuse, Aurélien, je vais signer *votre nom*. J'y colle mes lèvres. Que les tiennes en trouvent la trace.

AURORE DUDEVANT,
AURÉLIEN DESÈZE.

CORRESPONDANCE D'AURORE ET DE SON MARI

Tandis qu'Aurore à Guillery ne communiquait qu'avec Zoé et écrivait le journal pour Aurélien qu'elle n'envoyait pas, elle éprouvait le sentiment délicieux d'aimer un homme qu'elle sentait digne d'elle, tout en renonçant à l'amour dans sa réalisation humaine, mais en conservant, d'accord avec Aurélien, l'espoir de convertir ce sentiment en une affection telle que Casimir pût l'autoriser. Sur ces entrefaites, Dudevant, appelé par la gestion des affaires à Nohant, quitta Guillery le 7 novembre 1825, laissant sa femme et Maurice chez son père. Il part triste : un reste d'inquiétude, des doutes le suivent. Cependant, faisant un retour sur lui-même, il reconnaît qu'il a des torts envers sa femme et comme à cette époque il l'aime encore, il s'efforce de s'amender. De son côté, Aurore s'emploie avec conviction et repentir à calmer la peine qu'elle a causée. Elle prêche la confiance, forte de la pureté de ses sentiments et de ses intentions : elle attend le moment propice pour confesser la grandeur de son affection et la décision prise avec Aurélien de ne céder à aucun entraînement.

Les quelques lettres que nous publions ici jettent un jour tout nouveau sur les rapports d'Aurore et de son mari, en même temps qu'elles nous peignent au vif l'état d'esprit et le caractère de Casimir.

Casimir à Aurore

Lundi à minuit (7 nov. 1825).

Je suis à Périgueux depuis une heure, je ne sais quand j'en partirai. On m'a fait craindre que je ne trouverais pas de place dans la voiture de Bordeaux qui doit arriver sur les quatre ou cinq heures du matin; je suis dans le doute, je ne sais comment je me tirerai de ce mauvais pas, il faudra bien cependant que j'en sorte d'une manière quelconque; j'ai fait, jusqu'ici, le plus vilain et le plus triste voyage de ma vie, une pluie continuelle depuis mon départ d'Agen jusqu'à notre arrivée où le ciel s'est éclairci et nous avons été éclairés par le reflet des étoiles, ce qui nous annonce du froid pour notre matinée.

Je suis plus triste que jamais, ce pays me rappelle un souvenir si douloureux (1) que je ne puis m'empêcher de t'en faire part. Je suis assez calme, je ne suis point fâché, mais j'éprouve un gonflement du cœur qui tient à la disposition dans laquelle tu t'es trouvée dans la même ville, par ma faute. O ma bonne amie, que ce souvenir me fait mal! je voudrais l'arracher de ma pensée, mais je ne le puis; je m'y livre avec un certain plaisir: qu'il me serve à l'expiation de ma faute! Je maudis bien sincèrement ce caractère grognon qui t'a déplu dans cette malheureuse journée, je t'en demande bien pardon, mon bon ange, je me corrigerai, je ferai tous mes efforts pour devenir digne de toi. Je n'ai cessé de penser à toi tout le long de la route, j'ai dormi assez, tu étais toujours à mes côtés, je causais avec toi; à mon réveil, je me trouvai seul. Oh! bien seul! Qu'il est cruel de se séparer de ce qu'on aime, ô cher amour, que cette absence me fait de mal! J'en abrégerai la durée le plus tôt que je pourrai, mais je ne passerai plus par cette route: elle est trop ennuyeuse et tu n'es plus à côté de moi. Je n'avais jamais senti jusqu'à présent combien tu étais nécessaire à mon bonheur, j'en jouissais non pas en ingrat, mais presque en indifférent. Depuis quelques jours, je suis bien changé, je ne me sens plus le même; je voulais jouir en égoïste; aujourd'hui, toutes mes pensées se tournent vers toi; je ne veux plus faire que ce qui te

(1) Sans doute la scène pénible faite à Aurore, lorsqu'ils se rendaient tous deux à Cauterets, au début de juillet (cf. *Hist. de ma vie*, t. IV, p. 10).

fera plaisir; je chercherai dans tes yeux tes moindres désirs pour voler au-devant.

Ma bonne amie, mon cœur te parle, ses accents doivent te faire plaisir, tu seras contente de moi, je veux ton bonheur. Je me trouverai heureux si je te vois satisfaite.

Aurore à Casimir

Guillery, lundi 7 novembre 1925.

Quoiqu'il n'y ait pas bien longtemps que tu sois parti, mon cher, mon bon ami, je veux t'écrire, te donner des nouvelles de ta petite femme et de ton gros Maurice. Je vais commencer par lui. Depuis ton départ, il a eu le soir un petit accès de fièvre, mais moins fort que le premier. Il a dormi une heure sans être si brûlant et si rouge. J'ai découvert dans sa bouche et dans sa gorge de gros aphtes comme ceux qu'il a eus une fois à Nohant. J'ai envoyé chercher tout de suite du miel rosat et du sirop de mûres. Arnold est venu ce matin, il l'a trouvé très bien. Je le crois guéri. Voilà le bulletin exact et détaillé de M. Maurice.

Passons à Mlle Aurore qui voudrait s'égayer pour t'égayer aussi et qui a bien de la peine à y parvenir. Ne crois pas cependant que ce soit mon chagrin à moi qui m'occupe. Non, je t'assure, je te donne ma foi que je n'y songe pas. Sous ce rapport seulement, un peu de solitude ne m'a pas fait de mal. J'ai fait mes réflexions, j'ai prié. Je me suis promenée seule et me voilà parfaitement calme, parfaitement décidée à ne recevoir mon bonheur que de toi et à ne jamais rien désirer d'autre. Je pourrais te dire mille bonnes choses à ce sujet, mais je ne puis me décider à te faire des protestations dans la situation où nous sommes. Tu sais que je suis un peu fière, mon ami, épargne-moi. Plus j'ai besoin de convaincre, moins j'ai l'assurance pour le faire. Mon cœur se contentera de te promettre le bonheur, l'avenir te prouvera que je suis de bonne foi.

Mais si tu as encore quelques doutes, cache-les moi, je t'en supplie. Attends, c'est ce que je puis te dire de mieux avec confiance. Brisons donc sur un sujet si délicat et que toutes les explications possibles ne feront jamais qu'aigrir. Ne le ramenons jamais, tu me l'as promis. Si nous nous entendons bien, nous n'aurons pas besoin de parler pour nous entendre. Sans que tu me dises rien, je sais bien lire sur ton visage tes

moments de chagrin. Je devine ta pensée. Devine la mienne à ton tour. Quand j'essuie tes larmes, quand je te demande d'être gai, quand je te dis que ta tristesse me fait grand mal, c'est comme si je te disais que je me repens amèrement et que je veux réparer. Mais épargne-moi l'embarras de le prononcer. Ne t'offense pas, mon bon ami, de ces petits mouvements de fierté. Une trop grande humilité n'appartient qu'aux grands coupables, et quand on sacrifie, on répare, on ne l'est déjà plus.

Mais si je suis calme pour moi-même, si j'ai tout à fait cessé de me plaindre et de m'intéresser, il n'en est pas de même pour ce qui te concerne. Je m'afflige et je m'inquiète en souvenir des tristes jours, des tristes nuits que tu passes. Je pleure, je prie Dieu pour toi, je me trouve bien seule. Je m'accoutumais si bien à te voir t'occuper de moi. O mon ami, je puis te le dire avec hardiesse, avec confiance, l'idée de ton chagrin, du mal que je t'ai fait éprouver est la plus cuisante et la seule pour ainsi dire qui se présente à moi! Je t'ai pu paraître occupée d'autre chose et te dire à cet égard des choses assez dures et qui t'ont fait mal : pardonnons-nous mutuellement ces moments d'aigreur. Évitons-les avec soin. Dans le premier mouvement, je n'avais pas bien ma tête. Je disais des extravagances, j'étais dans une sorte de délire. Le premier orage s'est calmé, oublions-le à jamais. Ta conduite t'a rendu tous les droits sur mon cœur. Comptes-y, Casimir. Je fais peu de discours. Mais ce que je dis est profondément senti. Une ligne vaut cent pages.

La meilleure assurance que j'aie pu te donner c'est d'être calme, gaie, bien portante, pour que tu réfléchisses sans préventions. Tu dois comprendre qu'une telle conduite de ma part est plus persuavive que des caresses, des serments, que la femme la plus perfide sait feindre. Si je désespérais d'être heureuse avec toi seul, je ne mangerais pas, je ne dormirais pas. Je ne suis pas une machine qui satisfasse aux besoins du corps, lorsque même que le cœur est brisé. Quand je me serai dit que je suis *malheureuse*, tu me verras mourir : je ne sais pas paraître tranquille quand je suis agitée, ni gaie quand je suis triste. Je n'ai point assez de force pour cela...

Bonsoir, mon cher, mon véritable ami, je suis fatiguée, j'ai perdu l'habitude de m'occuper attentivement. Ce peu de ligne que je t'ai écrites m'ont donné un grand mal de tête.

Tu peux revenir content, Casimir. Tu ne trouveras sur mon

visage ou dans mon cœur aucune trace de chagrin. Le ciel m'est témoin de la vérité. Ce n'est pas pour te rassurer, ni par un élan de dévotion, c'est parce que je le veux, parce que je le sens, parce que le courage ni la vertu ne sont des chimères.

C'est surtout parce que tu es bon, honnête, généreux, et que tu mérites d'être payé de retour. *Je te tends les bras. Je te rends mon cœur. Es-tu content? Reviens bientôt, ne te fatigue pas, ne t'afflige pas, crois en moi. Vois l'avenir en beau. Porte-toi bien. Dors. Dis-moi que tu seras plus heureux que jamais et moi aussi.*

Aurore à Casimir

Guillery, mercredi 9 novembre 1825.
A onze heures du soir.

Où es-tu? Que fais-tu, mon bon ami? Dors-tu un peu? Couches-tu un peu en route? Ne te fatigues-tu pas trop? Surtout ne te crée pas de chagrin. Un peu de tes nouvelles me fera grand bien. Je te dirai que ton fils se porte très bien, qu'il est gentil à croquer, très sage et pas du tout gourmand. Il me tient compagnie. Il passe des heures seul avec moi à m'embrasser et à me taper sur les joues. Tu vois, mon ange, que nous nous portons tous très bien et que tu n'as pas lieu de t'inquiéter sur notre compte. Je voudrais te savoir aussi tranquille, car, excepté l'inquiétude que j'ai pour toi, je n'ai pas d'autres sujets de me tourmenter. Je te l'assure, je te le promets, mon ami, mon bon ami. Mon âme est calme et paisible. Les premiers moments ont été un peu rudes. Pardonne-moi le peu de raison que j'ai montré. J'ai été comme un enfant à qui l'on enlève un jouet et qui pleure, quoique plusieurs autres lui restent. Nous lisions cela ensemble dernièrement, je crois. A présent, je suis bien, très bien. Chaque jour qui s'écoule et chaque promenade solitaire que je fais m'apporte un nouveau degré de calme. Je suis en convalescence morale et je serai parfaitement guérie quand tu reviendras.

Ne parlons donc plus de cela et qu'il ne soit pas plus question du passé que s'il n'avait jamais existé. Sois sûr que ni mes actions, ni mes discours, ni mon air même ne te le rappelleront jamais. Paie-moi un peu de cette docilité en l'oubliant aussi.

Me promets-tu d'être tranquille, d'être confiant, d'être heureux? Me promets-tu de croire que ce n'est pas pour Dieu

seul, mais pour toi aussi que je travaille à tranquilliser mon esprit. Tu ne dois pas me décourager, ni m'enlever l'espérance de te rendre heureux. C'est à elle que je sacrifie tout, c'est elle qui m'anime et me soutient, c'est pour elle seule que je travaille, elle seule que je désire réaliser. Si tu me l'ôtes, si tu m'ôtes le prix de mes soins en demeurant inquiet et sombre, que me restera-t-il ? Réfléchis à cela. Suis mon raisonnement et prêtes-y un peu d'attention.

Ne me prends pas pour une orgueilleuse de te donner des avis. Je suis loin de penser que tu en aies besoin autant que moi. Je n'ai pas toujours gouverné ma tête à mon gré. Si j'en eusse été plus maîtresse, je me fusse épargné bien des maux. L'expérience arrive souvent lorsqu'il est trop tard. — Mais non, il ne l'est jamais pour qui a du sens et de bons sentiments. Pesons et cherchons ensemble le moyen de chercher le bonheur et ne nous inquiétons pas de savoir et d'approfondir comment nous l'avons perdu.

Ton retour décidera de nos projets pour cet hiver. Tu me diras ce que nous pouvons faire. Si nous n'avons pas le moyen d'aller à Paris, nous resterons un peu plus ici et nous retournerons de bonne heure à Nohant.

Adieu, mon bon et cher ami. Je désire bien recevoir de tes nouvelles, je ne sais quand j'aurai ce bonheur.

Casimir à Aurore

Nohant, le jeudi soir à neuf heures et demie.
10 novembre 1825.

7 heures du matin. — Me voici à Châteauroux. O surprise agréable, je cherchais un cheval pour me rendre à Nohant sur-le-champ, lorsqu'un bon vent me conduit précisément à la porte où demeurent Hippolyte (1) et sa femme. Ils sont fixés à Châteauroux. Le plus grand des hasards me le fait découvrir. Je me suis fait conduire de suite chez lui : ô mon bon ange ! que sa vue m'a fait plaisir ! J'avais besoin de le voir, je lui ai dit que tu m'avais recommandé d'aller chez lui, il ne savait pas trop pourquoi ; nous avons causé : il t'aime bien, ton frère. Je lui ai beaucoup parlé de toi. Il m'a demandé pourquoi j'étais

(1) Hippolyte Chatiron.

triste; il m'a dit qu'avant de partir de Nohant, tu lui avais conté tes chagrins, que tu étais bien malheureuse, une larme s'est échappée de ses yeux, il s'en est aperçu (*sic*), il m'a consolé, je l'aime bien, ton frère. C'est un bon ami, il m'a dit qu'il allait t'écrire, ma blessure s'est rouverte, je sens mes larmes, j'irai demain sur le tombeau de ton père et de ta bonne maman, j'irai y puiser quelques consolations; ils sont là-haut, ils ont reçu la récompense des justes et voyent le fond du cœur. Je vais sur leur tombe jurer de faire ton bonheur, une voix secrète me dit que j'y trouverai le repos.

Adieu, mon bon ange, mon cher amour, je t'aime bien, je t'adore...

Aurore à Casimir

(Guillery), vendredi 11 novembre 1825.

Je doute, mon bien cher ami, que cette lettre te parvienne. Mais, tu l'as dit et je veux t'écrire encore ce courrier. J'espère que tu pourras partir de Nohant jeudi; si j'ai bien calculé, tu y es arrivé jeudi passé...

Ah! Casimir! Il dépend de toi que je sois heureuse encore. C'est en ayant l'air de le croire. En n'apercevant pas les petits nuages qui peuvent s'élever encore dans mon esprit. C'est en me passant quelques moments de tristesse. Prends bien cette résolution en revenant. De mon côté, tu me trouveras résolue à faire tout mon possible pour vaincre mes instants de tristesse et d'humeur. Prendre un caractère égal après de grands chagrins n'est pas le résultat d'un jour. Laisse-moi gémir seule sur le passé et ne me donne point de consolations qui sont parfois pires que le mal.

Je suis triste et abattue ce soir. J'ai pourtant été d'une humeur très gaie au salon hier et aujourd'hui. Nous avons eu ces deux jours Candelotte que j'ai taquiné comme de coutume. Il m'a fait une sorte de déclaration. Il m'adore. Il est entré hier dans ma chambre avec cet air séduisant que tu lui connais et m'a chanté une chanson qu'il a composée pour moi. Il parle de sa tendresse, de ses tourments, etc., etc. Je te la dirai quand je l'aurai comprise. Il m'a promis de me composer un second couplet où il me traitera de *belle*, ce sont ses expressions. Cela est sérieux! Il craint que je n'en parle. Il veut me faire donner

ma parole que je ne la montrerai pas : à cette condition, il me l'écrira. Il craint qu'on ne *s'en moque et qu'on n'y suppose du mal.* Tu t'imagines de quelle manière je m'y suis conformée ; j'ai fait rire ton père et Mme Dudevant aux larmes. Au milieu de sa passion pour moi, Candelotte me maltraite. Il m'a dit ce matin au billard : *Vous m'ennuyez, veuillez sortir.* Cela tempère mon ivresse. Je fais ce que peux pour m'égayer, cher ami, mais quand je rentre dans ma chambre le soir, je la trouve si vide et si triste que le noir me monte dans l'âme.

Adieu, mon bien bon ami. Je t'embrasse de toute mon âme. Je t'aime réellement, ardemment, *moins* peut-être, mais *mieux* que tu ne m'aimes.

* * *

Inquiet et impatient, sans nouvelles directes, depuis la séparation de la Brède, Aurélien écrit à Aurore pour la presser de réaliser le plan qu'ils ont arrêté en se quittant : avouer à Casimir l'espoir qu'ils ont conçu d'établir une amitié entre eux qui inspirerait pour toujours la plus entière confiance à Casimir.

Ainsi, d'une part, Aurore et son mari s'exhortent et se consolent l'un l'autre, loyaux et s'aimant encore d'une affection sincère ; d'autre part, Aurélien n'est pas moins désireux de l'estime et de l'amitié de ses amis.

LETTRES D'AURÉLIEN DE SÈZE

Aurélien à Aurore

10-12 nov. 1825.

10 novembre. — Oui, oui, vous me demandez beaucoup, Aurore, et dans un moment bien cruel ! — Mais que me demanderez-vous, ma bien aimée, que je puisse vous refuser jamais? Je suis un homme : eh bien ! je supporterai ce malheur comme un homme sait les supporter tous. Je n'en mourrai pas, je ne me laisserai même pas abattre par la douleur. Je serai plus fort qu'elle.

Oh ! qui pouvait s'y attendre? Qui devait croire qu'un tel amour finirait ainsi? Mais que dis-je : *fini?* Est-ce donc fini? Est-ce que nous ne nous aimons plus ? Plus que jamais, plus que jamais, non, jamais tant d'amour n'embrasa mon cœur,

jamais vous ne me fûtes plus chère, vous ne me parûtes plus touchante, jamais je ne fus plus à toi! On a beau faire, Aurore, les hommes, le sort peuvent se liguer contre nous, *nous ne nous quitterons pas*. Rien ne nous séparera. Tu es là, je te vois : tu pleures, — Aurore, ne pleurez plus, je vous en prie, regardez-moi, je ne pleure point. Songez donc que vous êtes à moi, que les liens qui nous unissent ne peuvent être brisés, ni par eux, ni par nous-mêmes! Dans quelques années, dites-vous, nous nous reverrons. Eh bien! qu'avons-nous désiré de plus? Nous revoir un jour, n'importe quand.

Aurore, si je ne devais plus jamais *vous* revoir, *jamais*, alors le désespoir me prendrait. Je sens des frissons à ce mot horrible, mais si un jour je dois vous revoir, un seul, serait-ce dans dix ans, je suis heureux : cet espoir me soutiendra; il me faut un terme, voilà tout. Si le sort en décidait autrement... écoutez-moi, Aurore, dans ce moment solennel, je vous répète ce que je vous ai dit si souvent : Quand je vous ai rencontrée, j'ai commencé à vivre, j'ai connu le bonheur : vous m'en avez fait goûter tout ce qu'un mortel est en droit d'en attendre. Vous aimer sans espérance, même sans retour, m'aurait paru préférable à ce que tous les cœurs de femme réunis m'auraient pu donner d'affection et j'ai obtenu la vôtre et votre cœur a battu près du mien, je vous ai entendu m'appeler votre Aurélien, votre frère, votre ami... Oh! non, non, je ne veux pas blasphémer, je ne dirai pas que je suis malheureux, j'ai des souvenirs pour ma vie entière...

Pourquoi me recommandez-vous de songer aux Pyrénées? Aurore, ma bien-aimée, les Pyrénées ne sont rien. Je vous ai connue partout, toujours... il suffit d'une pulsation de mon pouls, d'un battement de mon cœur qui m'avertisse de mon existence pour me rappeler que c'est à vous que je la dois, à vous qu'elle est consacrée. Non, mon Aurore, non, je ne me laisserai point aller à l'abattement et au désespoir. Vous êtes là pour me soutenir et je ne vous oublierai pas et je n'oublierai pas que vous attendez de moi du courage. Vous en puiserez dans mon souvenir, vous n'oublierez pas que vous êtes ma Providence et que si vous en manquiez, tout me manquerait à la fois. Ainsi, nous nous aiderons l'un l'autre, et le poids en deviendra plus léger. Aurore, nos malheurs ne sont pas communs, mais j'ose le dire, nos âmes ne sont pas ordinaires. Seul

je ne puis rien, mais avec vous, je sens ma force, je peux tout, n'êtes-vous pas ainsi, vous-même? O mon amie, quand tout nous abandonne, soutenons-nous mutuellement... Aurore, je suis tranquille. Je ne voudrais pour tout au monde que vous ne le crussiez pas, car c'est vrai, je vous le jure! Croyez-vous maintenant que celui qui n'a pas été écrasé par le choc, ne résistera pas dans la lutte? Je serai toujours tel que je suis aujourd'hui, résigné pour le présent, espérant pour l'avenir.

Oui, Aurore, l'avenir quel qu'il soit, j'y espère : c'est là que je me réfugie, c'est l'arbre où je cache ma tête pendant la tempête... un avenir éloigné sans doute, mais certain nous attend. Oh! qu'on est heureux, mon amie, de sentir dans son cœur l'assurance de son immortalité! Que deviendrais-je, grand Dieu! si je ne comptais fermement vous revoir un jour? Sera-ce ici, Aurore? Sera-ce dans un monde, au contraire, où libres d'entraves, où placés loin du joug des hommes, nous pourrons nous aimer en paix? Voilà ce que nous ignorons l'un et l'autre, mais nous sommes certains au moins que ce jour arrivera pour nous aimer en paix? Voilà ce que nous ignorons l'un et l'autre, mais nous sommes certains au moins que ce jour arrivera pour nous. — Eh bien! Aurore, quand je finirai ma vie, que je jetterai un fragile regard sur le fragile bonheur d'ici-bas, je dirai : je l'ai connu, il était imparfait, mêlé quelques fois d'amertume, mais je l'ai connu. Aurore était mon amie, je l'aimais et elle m'aimait. Nos cœurs étaient assurés l'un de l'autre. Bien des entraves ont traversé notre amour, mais nous avons su l'apprécier, en jouir. — Un jour, elle me dit : « Aimez-moi, Aurélien, j'en ai besoin pour vivre. » Elle me le disait et c'était vrai. — Oh! mon Dieu, je te remercie, j'ai connu le bonheur. J'en ai eu assez!...

Un des premiers besoins de mon cœur, Aurore, c'est de vous exprimer ma reconnaissance et mon admiration pour Casimir. Jamais cœur plus délicat, jamais âme plus noble ne fut formée... Oh! que de torts nous avons eus envers lui! Mais nous les réparerons. S'il est possible, qu'il soit heureux, il le sera. Tous vos efforts tendront à ce but. Votre amitié pour moi sera si douce et si pure qu'elle ne saura le blesser. Vous l'entourerez de soins et d'affection. Il en sentira tout le prix. Je le croyais un homme ordinaire, je pensais qu'il vous aimait peu, comme sa femme et voilà tout. Et c'est lui qui nous apprendra

à aimer. C'est lui qui nous dira comment on se sacrifie pour ceux qu'on aime, comment on s'oublie en entier pour leur bonheur. Mais si nous avons eu besoin d'être guidés, au moins nous sommes dignes que ses leçons nous soient salutaires. Nous ne resterons pas en arrière. Il a pris un chemin difficile, nous tâcherons de l'atteindre. — Rendez-le heureux, mon amie, et vous serez heureuse aussi. Que lui et votre enfant soient votre douce, votre unique occupation. Que l'étude et les arts que vous cultivez avec tant de succès soient votre délassement. — Tous les deux, élevez Maurice ensemble. Apprenez-lui à être bon, aimable, tendre comme sa mère, noble et généreux comme votre époux. — Voyez peu de monde en effet : la vie est courte et les connaissances, le monde en font perdre une grande partie, vivez dans votre aimable intérieur et que quelquefois la pensée de votre ami vienne émouvoir votre cœur. Rappelez-vous les jours d'orage, mais que ce soit pour sentir, avec plus de charme, le repos actuel. — Qu'alors Casimir ne pense plus à moi avec colère. — Aurore, faites-lui lire ma lettre!... Ou je le connais mal, ou il appréciera mes vœux, il croira à leur sincérité. Oh! j'en jure devant vous et par vous qui me serez toujours si chère, jamais la pensée de troubler son bonheur n'entrera dans mon cœur. Je serai votre ami, le sien. J'aimerai votre enfant parce qu'il est à vous. Quoique éloigné, je vivrai près de vous, *avec vous*. Je serai toujours en tiers entre vous et lui. Chaque preuve d'affection et d'estime qu'il vous donnera, je l'en remercierai dans mon cœur. S'il croit que nous ne pouvons nous revoir, je penserai comme lui; s'il le permet au contraire, si dans quelque temps ses craintes évanouies, ses soupçons détruits par votre conduite, sa noble confiance lui laissent croire que nous pouvons nous voir sans danger, mon âme touchée de tant de grandeur ne formera pas un désir, n'aura pas une pensée qu'il ne puisse connaître et approuver.

Quoi! il vous a offert de vous conduire à Bordeaux! Aurore, quelque désir que j'aie de vous voir, quelque bien que me fasse votre visite, quelque douce que je me peigne la vie que nous menions ici tous, je le dis avec sincérité, vous n'auriez pas été digne de cette offre si vous aviez pu l'accepter..., cela ne pouvait pas être; mais pourquoi nous séparer à jamais? Après ce premier moment de douleur et d'effervescence,

quand vous serez tous les deux calmés, pourquoi ne pas revenir ici? Pourquoi abandonner un projet que vous aviez formé l'un et l'autre et qui vous souriait également? Pourquoi priver tous vos amis? N'y a-t-il à Bordeaux que moi qui vous attende et vous désire? Venez : vous me verrez peu, s'il l'exige. Oh! j'en suis sûr d'ailleurs, il lui suffira de nous voir pour être bien rassuré... Vous me disiez un jour, Aurore, que quelques hommes vous avaient fait la cour, dont vous aviez su vous faire des amis, chose plus difficile et plus précieuse. Ne suis-je pas votre ami, Aurore, votre bien bon et bien véritable ami? Mon sentiment s'est épuré au creuset de l'adversité. Le mot Amour n'exprime rien de ce que j'éprouve pour vous, puisque votre figure n'y est pour rien, puisque je ne veux ni vous séduire, ni vous tromper : puisque ce sentiment doit durer toujours, puisque vos qualités, votre âme, vos talents, votre simplicité si parfaite avec un esprit si supérieur, une instruction si étendue, sont les choses que j'aime en vous, — n'est-ce pas là ce qu'éprouvent tous vos amis? ce que pense Zoé? Et cependant vous conservez les autres, pourquoi me rejetteriez-vous seul? Je vous aime, Aurore, mais c'est avec un calme que l'amour ne permet pas. Je vous aime comme la sœur la plus chérie. Qui pourrait le trouver mauvais? Ah! si je voulais vous ravir à un époux, vous détourner de vos devoirs, isoler votre besoin d'aimer, le concentrer sur moi seul, sans doute alors je serais coupable, il faudrait me fuir, vous cacher à ma vue, vous garantir de mon approche, mais il n'en est rien. Je ne veux que le droit de vous aimer comme le fait votre frère, comme fait cet ami, dont un jour, à Bagnères, votre mari et vous me montriez une lettre. Permettez-le moi, je ne demande pas en retour une affection exclusive, un emportement de passion, un abandon de tout autre bien, de l'amour enfin, je vous demande *votre amitié* avec toute la pureté de ce mot.

Oublions de funestes égarements : car chacun de nous s'est trompé. Casimir a cru que nous nous aimions d'un amour ordinaire, de cet amour qui blesse les droits d'un époux, altère son honneur, et s'il s'est trompé, nous avons confondu les mots, les expressions trahissaient nos idées. Ce n'était pas de l'amour, nous n'en avons pas connu les écarts, les désordres, nos cœurs ont toujours été purs, nous nous sommes trouvés seuls, libres et nous n'avons ni l'un ni l'autre oublié nos devoirs. C'était

donc une affection que j'ose dire *légitime*, malgré l'erreur que nous commettions tous les deux. Cette affection durera, Aurore, elle sera éternelle et sa durée même témoignera de sa pureté. Un amour animal s'éteint, passe avec la jeunesse, entraîne avec lui les remords et notre amitié ne m'en donne aucun et je sens que je la conserverai toute la vie : je ne peux me tromper, elle est innocente.

Bonsoir, Aurore : quand j'ai reçu ce matin votre lettre, je voulais aller vous porter ma réponse moi-même, vous voir une fois encore et mourir. — Maintenant la voilà, ma réponse : elle vous fera du bien, je l'espère. Elle calmera votre agitation. Écrivez-moi, je vous en supplie, et donnez-moi de vos nouvelles, ne me laissez pas longtemps ignorer que vous êtes mieux.

Adieu, mon amie.

AURÉLIEN.

12 novembre. — Mon paquet est parti ce matin, Aurore : si vous avez suivi mon idée, si vous avez montré ma lettre à votre mari, peut-être celle-ci sera inutile, peut-être tout espoir n'est-il pas perdu. Mais comment donc y compter? Une démarche aussi hasardée peut-elle amener un bon résultat? Vous y serez-vous seulement décidée? Dans le premier moment de trouble et d'effroi, ne sachant où trouver un point d'appui, cette idée m'est apparue tout à coup comme une inspiration : la jugerez-vous ainsi? Je n'ai même pas pu consulter Zoé pour savoir ce que je peux penser. Je lui envoyai votre lettre une heure après l'avoir reçue, j'allai le soir la retirer; mais ses sœurs étaient là. Je ne pus rien dire : ce n'est d'ailleurs que dans la nuit que je pris la plume. J'irai ce soir encore la trouver, je tâcherai de la voir seule un moment, je lui ferai lire ma lettre, car j'en ai gardé une copie. J'avais besoin qu'elle jugeât de son ensemble et de chacune de ses phrases pour apprécier l'impression qu'elle peut produire.

Oh! si elle peut me donner une lueur d'espérance, si elle, qui sent si juste et si bien comme vous, me dit : « A la place d'Aurore, je la lui montrerais, et à celle de Casimir, je ne la rejetterais pas comme celle d'un malade en délire. » Si elle me dit, j'espère encore... Aurore, il est bien difficile de repousser la corde qui peut vous sauver dans un naufrage, je

ne m'y peux décider..., jusqu'au dernier moment je veux espérer en ma fortune. La main qui m'a conduit près de vous ne voudra pas m'en arracher avec violence. Si j'avais dû vous perdre aussitôt, je ne vous aurais pas connue.

Il se laissera toucher. Il croira à mes promesses, elles sont parties du fond de mon cœur. De vains préjugés ne l'arrêteront pas. Déjà, ne les a-t-il pas vaincus ? — Qu'avait-il à craindre ? Ce n'est pas nous, sans doute. S'il a lu deux pages de votre journal, il ne peut manquer de savoir que notre affection pure et sainte n'altère pas votre amitié pour lui, votre reconnaissance pour ses soins, votre estime pour son noble et bon cœur, votre désir de le voir heureux. Il sait que nous ne le trahirons pas. Que quant à nous deux, être près ou loin, nous voir tous les jours ou être à jamais séparés, nous écrire sans cesse ou n'avoir pas même de nouvelles de notre existence, ne changera rien à nos sentiments, à notre amitié inaltérable, immuable comme l'éternité. Nous souffrirons, mais c'est tout. Il souffrira lui-même et se reprochera souvent vos malheurs. Il voudra certainement oublier le passé, il le colorera pour son supplice, l'entourera de circonstances, de détails imaginaires, fruits amers d'un esprit agité. La vérité, au contraire, et notre présence adouciraient tous les jours ses souvenirs, j'en suis sûr. En nous voyant si calmes, si parfaitement à notre aise avec lui, et connaissant d'ailleurs nos âmes pour savoir qu'elles ne s'endormiraient pas au milieu des remords, il lui serait impossible de douter de notre innocence. Notre gaieté en serait la preuve morale, notre conduite, la preuve physique. Avec sa tranquillité, renaîtrait le bonheur de nous trois, bonheur si cruellement altéré maintenant et qui deviendrait simple, sans agitation, sans transports comme sans nuages. Ainsi quant à *l'intérieur* l'avantage serait clair.

Qui donc le retiendrait ? Le public ? Certes, le public est malin, méchant même, mais je le défierais de trouver en nous sujet à la plus légère épigramme, au trait le plus acéré. Le public est juste, d'ailleurs, et là où il voit l'honnêteté, la vertu, il suppose rarement le vice. Ses jugements sont sévères, ils vont quelques fois plus loin que la vérité, mais toujours, remarquez-le bien, ils reposent sur une base quelconque. Où serait-elle avec nous ? Enfin, vous ne feriez, en venant ici, qu'exécuter un projet que vous avez formé ensemble, que vous avez commu-

niqué à vos amis, que tout le monde a approuvé, et dont tout le monde, par conséquent, trouverait l'exécution simple et naturelle.

Je l'avoue, plus j'y pense, plus je tâche de rassembler mes idées et de les juger, de les examiner avec sévérité, comme si elles m'étaient étrangères, en me mettant tout à fait hors de la question, plus je les trouve naturelles, convenables, et peu susceptibles de contradiction.

11 heures du soir. — Je suis trop heureux, mon amie : j'ai vu Zoé ce soir. Je n'ai point eu le temps de lui faire lire ma lettre, mais j'ai causé avec elle une minute, et aux premiers mots elle m'a dit que depuis longtemps elle pensait comme moi, qu'elle vous engageait formellement à tout dire à votre mari, que le *mystère seul* pouvait l'inquiéter, que jamais liaison plus pure et plus honnête n'avait existé, qu'elle ne concevait pas notre fausse honte, et que si en arrivant à Nérac vous aviez dit à Casimir ce qui s'était passé à La Brède et comment nous étions tous ensemble, quelles résolutions nous avions prises et comment nous saurions les tenir sans nous en écarter jamais, comme notre tendresse était fraternelle, il n'eût pu le trouver mauvais... Voilà ce que dit cette bonne Zoé : elle a raison. Je ne peux m'empêcher de croire que plus de franchise de notre part eût évité à chacun de nous bien des tourments. Qu'avons-nous à cacher, grand Dieu ! qu'avons-nous, vous et moi, dans le cœur qui ne pût être publié sur les toits ? Qu'exigeons-nous ? Qui voulons-nous tromper ? Quelles relations criminelles voulons-nous établir entre nous ? Chercherons-nous à nous parler en secret ? Aurons-nous même quelque chose à nous dire, qu'on ne puisse pas entendre ? Voudrons-nous être seuls, chercherons-nous les occasions d'être loin de Casimir ? Non, mille fois non.... Je vous verrai comme ma sœur, comme ma mère, comme toutes les personnes que j'aime, à qui je suis attaché, sans mystère, sans trouble, sans affectation non plus, allant chez vous comme tout le monde, vous rencontrant ailleurs avec plaisir mais n'y allant pas uniquement pour vous y voir, enfin étant votre ami, uniquement votre ami, n'aspirant qu'à ce titre, ne réclamant que ses droits.

Bonsoir, mon amie, je vais me coucher avec cette consolante pensée que je vous reverrai bientôt : *que votre voyage ne sera pas long, et que le vent qui doit vous ramener souffle déjà.* J'attends votre réponse avec une vive impatience. Bonsoir, Aurore.

RIPOSTE A HIPPOLYTE CHATIRON

On voit à travers ces lettres d'Aurélien germer le projet de confession totale imaginé par lui, adopté par Aurore, approuvé par leur amie. Avant d'arriver à cette originale « péripétie » du roman, nous avons à citer une lettre d'Aurore d'un bel accent de fierté et telle que George Sand n'en écrira pas de plus éloquentes. Elle est adressée à Hippolyte Chatiron, son demi-frère, qui, après les indiscrètes confidences que lui avait faites Casimir à Châteauroux, s'était empressé d'envoyer à Aurore une lettre de blâme et de reproches.

AUR.

Aurore à Hippolyte

(Novembre 1825).

J'apprends avec plaisir, mon frère, que tu es à Châteauroux.

Tu m'as écrit une lettre bien dure et qui m'a fait bien du mal, mon ami; tu te l'es déjà reprochée, à ce que m'a dit Casimir, et plus tu réfléchiras, plus ton cœur te reprochera d'avoir si précipitamment déchiré celui de ta sœur. Tu t'es bien pressé de m'écrire. Il faut se défier toujours du premier mouvement, et si tu eusses calmé un peu cette indignation si promptement excitée, tu m'aurais épargné des expressions bien offensantes. Hélas! dans un moment où j'ai besoin de douceur et de ménagements, où froissée par tous les points, je n'ai de refuge et de consolation que dans le cœur de mes amis, le premier de tous, mon frère, qui (au cas que j'en eusse besoin) devrait me témoigner plus d'indulgence que de colère, joue avec moi le rôle d'un père irrité qui juge, qui blâme, qui maudit presque. Mais non, tout cela n'est rien, c'est du mépris qu'il me témoigne. A cette idée d'inspirer du mépris à quelqu'un, mes larmes cessent de couler, je ne songe plus à me plaindre, encore moins à me justifier, je n'en ai pas besoin, je n'ai pas d'aveu à faire; on avoue les choses dont on rougit, moi, je pourrai confier des chagrins; mais jamais confesser des crimes.

Écoute, mon frère, te sens-tu, toi, homme, capable d'une bassesse, d'un manque de foi, d'une lâcheté? Si quelqu'un venait

te dire : « Vous courez à l'infamie, prenez garde, vous en étiez tout près », tout ton sang ne se révolterait-il pas, à cette consolante supposition ? La supporterais-tu de sang-froid, et si la personne qui te parlait ainsi était trop chère pour exciter ta vengeance, qu'éprouverais-tu ? Irais-tu la remercier, toi qui portes un cœur irréprochable, d'avoir une pareille opinion de toi et de te traiter comme le dernier des hommes? Non, tu ne pourrais lui en vouloir, parce qu'on n'a pas de ressentiment contre les gens qu'on aime, mais combien tu souffrirais d'avoir perdu sur la première supposition l'estime des tiens, chose aussi nécessaire au bonheur que leur amitié ! Eh bien ! cependant voilà ce que tu m'as fait éprouver. Tu me traites avec mépris; j'ai, dis-tu, tous les défauts d'une mauvaise épouse. Et qui te l'a dit ? Ce n'est pas Casimir, non, la terre entière me le dirait, que je ne le croirais pas. Casimir n'a pas, n'a jamais dit cela. Écoute encore, je suis ta sœur, le même père nous a donné la vie, le même sang coule dans nos veines, bien des gens nous ont trouvé le même caractère, la même façon de penser, notre étroite amitié nous a prouvé que nous avions la même tête, le même cœur; si quelqu'un, fût-ce l'être le plus infaillible, le plus digne de foi, le plus persuasif, venait me dire : « Votre frère est un homme sans mœurs, un mauvais époux, un mauvais citoyen », je lui dirais que c'est faux, je croirais que l'on m'abuse.

Si l'on mettait sous mes yeux quelque preuve de nature à me convaincre de ta mauvaise conduite, je chercherais encore à t'excuser, je me dirais qu'une erreur t'abuse, qu'on t'a trompé, que tu es loin d'imaginer que tu t'écartes de ton devoir, que ton intention n'y est pour rien, enfin, je trouverais un moyen de te justifier à mes yeux et à ceux des autres, parce que noircir la réputation de mon frère, c'est noircir la mienne, attaquer son honneur, c'est attaquer le mien, et, pour moi, convenir qu'il est capable d'une bassesse, c'est m'avouer que j'en suis capable; aussi, je suis sûre de lui tout comme de moi...

Si tu consultes ton cœur, si tu eusses pris la peine de l'examiner avant de céder à la première impression, tu y aurais trouvé ces sentiments, car ils y sont gravés comme dans le mien ! J'en suis sûre, je n'en doute pas, si je ne les retrouve pas dans ta lettre, je ne conclus pas pour cela qu'ils soient effacés de ton souvenir, non, car ils ne le sont pas du mien, mais dans l'emportement, on n'est jamais soi.

Casimir, fatigué, chagrin, tourmenté, s'est exagéré ses maux, il a même été injuste à mon égard en parlant de moi; il en est convenu en lisant ta lettre et en se retraçant les plaintes qu'un moment d'amertume lui avait arrachés.

En effet, comment m'expliquer qu'il ait voulu pendant ce voyage fermer les yeux aux espérances, aux promesses formelles de bonheur que je lui ai faites? Je lui ai sacrifié un projet qui me souriait depuis quelque temps et que lui-même avait conçu le premier. Sur des soupçons, des craintes de perdre mon affection, il désire ne point retourner à Bordeaux, il n'ose me le témoigner positivement, parce qu'il est bon, généreux, obligeant, mais je lis dans son cœur, je vois qu'en acceptant le sacrifice qu'il est prêt à me faire je n'en serai pas digne; je sais en outre que je puis aller à Bordeaux, sans le tromper, sans le trahir, que là, plus que partout ailleurs peut-être, ma conduite serait irréprochable, et les plus secrètes affections de mon cœur pures comme le jour qui m'éclaire... Mais Casimir serait tourmenté d'une secrète inquiétude, il serait malheureux peut-être, et je ne le souffrirai point; j'aime mieux me priver des plaisirs que le séjour d'une grande ville me permettrait, et d'une société aimable qui me désirait vivement : je consens à m'en éloigner autant et aussi longtemps qu'il voudra. En vain me presse-t-il vingt fois de ne pas lui faire un sacrifice coûteux et cherche-t-il à le refuser. J'insiste. Il est bien convenu que nous n'irons point. Casimir et moi nous expliquons franchement. Nous nous promettons mutuellement l'oubli et le pardon des chagrins que nous nous sommes causés l'un à l'autre. Pendant quelques jours, nous nous témoignons la plus sincère tendresse. Il part parce que ses affaires l'appellent à Nohant. En vain je le presse de prendre un manteau (je rappelle une aussi misérable circonstance, parce que tu as été jusqu'à me faire le reproche de l'avoir négligée). Il dit que cela le gênerait, il me promet de ne pas s'affliger, il me jure qu'il compte sur mes promesses, qu'il espère le bonheur, que les chagrins passés sont effacés de sa mémoire. Nous nous séparons après nous être tendrement embrassés. Je reste seule, je ne souffre plus.

Quand on a rempli *toutes* les obligations que la vertu et un bon cœur vous imposent, quand on a réparé les chagrins qu'on a involontairement causés, quand on a réussi à rendre le bonheur, fût-ce au détriment du sien, on est content de soi;

mais de violentes émotions, des chagrins profondément sentis ont depuis longtemps altéré ma santé. Faible, épuisée, je sens que mon existence est bien ébranlée. J'espère que désormais l'amitié, la confiance, l'estime de ce qui m'entoure pourront m'y réconcilier. Je crois les mériter, mon cœur me le dit. Cependant les jours se passent. Je ne reçois pas de lettres de mon mari, je m'inquiète, j'en reçois une enfin, datée de Périgueux. J'apprends qu'il voyage sur l'impériale, qu'il est mouillé, fatigué. Je m'afflige. Je crains qu'il ne soit malade. Pour tromper mon inquiétude, je lui écris, pendant la nuit, des volumes qu'il lira à son retour. Un beau matin, je reconnais le timbre de Châteauroux. Ce n'est pas de Casimir, mais c'est de mon frère, il va me tirer de peine...

Grand Dieu! Quelle lettre. Je croyais avoir touché le but, fourni la carrière de douleur, épuisé la coupe d'amertume : mais non, celle de m'entendre accablé par mon frère m'était réservée encore! Il semble que je sois cause que mon mari soit mouillé, fatigué, vieilli; on se fait un cruel plaisir de me le peindre malade et malheureux. On n'oublie pas les circonstances les plus poignantes, on me le peint presque sous un drap mortuaire... La lettre me tombe des mains. Je crois qu'un songe funeste m'abuse. Non, sans doute, ce n'est pas Hippolyte qui m'écrit ainsi. Quel monstre sans pitié s'acharne et s'étudie à déchirer mon cœur qui n'avait pas besoin de ce dernier coup? Je continue, et des reproches humiliants, des leçons cruelles me donnent le mot de cette fatale énigme. Je n'en veux point à Casimir d'avoir été injuste, un instant, à mon égard. S'il t'eût dit : « Elle me sacrifie son désir d'aller à Bordeaux, je crois qu'il lui en coûte plus qu'elle ne le dit, mais elle me promet de ne point trop s'affecter », il eût dit la chose telle qu'elle était et non telle qu'une imagination (illisible) le lui a peint pendant son triste voyage... Mais, que fais-je? Je me justifierais, je crois. A Dieu ne plaise que je fasse voir par des raisonnements et des preuves que les inculpations dont tu me charges sont fausses! Ton cœur te parlera plus haut que moi, je m'en remets à lui, je compte qu'il l'a déjà fait.

Chaque expression de ta lettre est si forte que, si je voulais répondre, je n'en finirais pas : je n'appuierai que sur celles qui m'ont fait le plus de mal. Ce qui me peine le plus assurément, c'est de te voir si changé, si différent de ce que tu étais autre-

fois pour moi. Quoi! c'est toi, Hippolyte, qui reproches à mon mari sa faiblesse pour moi! Il semble qu'au lieu de te réjouir de voir ta sœur aimée et bien traitée, tu souffres de l'affront fait à ton sexe par la condescendance de ce mari que tu traites d'imbécile parce qu'il aime mieux faire des heureux que de dominer. Depuis quand la bêtise et la bonté sont-elles une même chose à tes yeux? Ah! ce n'étaient point de pareilles opinions qui remplissaient ton cœur et tes lettres en 1820. Et c'est toi qui voudrais voir l'époux de ta sœur s'armer d'une verge de fer, pour réduire ce caractère indompté, cette femme désordonnée! En vérité, si la chose me faisait moins de mal, si un indifférent pensait ainsi sur mon compte, je ne pourrais m'empêcher de rire de l'à-propos. Car, c'est au moment où, pour plaire à mon mari, je renonce à me satisfaire, quand il me met à même, quand il me sollicite avec une tendresse dont tout autre eût peut-être profité, c'est au moment où je ne veux point employer mes droits sur son cœur, mais lire ce qui s'y passe et le deviner pour acquiescer à ses souhaits, c'est alors que j'entends dire : eh quoi! ce mari débonnaire ne s'armera point d'un fouet pour ramener sa femme à la raison? Le moins, quand on se sert d'expressions aussi fortes, serait de savoir si les gens à qui elles s'adressent en méritent la seule idée.

Et si j'étais une femme inconséquente, oubliant tout à fait la dignité d'une mère de famille, si j'étais le petit monstre dont tu fais le portrait, tu n'en serais pas moins mon frère, tu ne m'en devrais pas moins secours, consolation, protection ; oui, si j'avais été assez malheureuse pour oublier mes devoirs, si mon mari se fût armé d'une verge, c'est à toi qui parles et qui foudroies à m'ouvrir tes bras, ton cœur, ta maison. Quel est l'homme de cœur qui laisse accabler sa sœur, sans chercher à la soustraire aux emportements d'un maître irrité, fût-il juste et fondé dans son ressentiment? Et cependant, je suis pure, ma conduite est sans tache, mon cœur sans remords, mon mari me rend justice, me chérit, et sur le plus léger nuage inséparable de la condition humaine, mon frère me crie : « Ne refuse point honneur, considération! » Depuis quand donc les ai-je foulés aux pieds?

Et si mon mari, au lieu d'être doux et sensible, était vindicatif, soupçonneux, qu'il m'eût traitée avec rigueur, m'aurais-tu vue d'un œil sec dépérir de chagrin et (illisible) m'au-

rais-tu entendue, sans tressaillir, me dire au lit de mort : « J'étais innocente et voilà le fruit de vos conseils » ? Si je te faisais sentir toute l'étendue des offenses et des torts que renferme ta lettre, ce n'est pas que j'en aie le moindre ressentiment, ou que j'en conserve la plus légère aigreur. Il est fort inutile de me dire que ton amitié seule t'engage à me parler ainsi. Quel autre motif pourrais-je te supposer ? Si je trouble la tienne un peu brutale et assez mal entendue, je ne la crois pas moins vive, pas moins sincère ; mais, quoique tu sois mon aîné, par conséquent celui qui doit aimer et protéger l'autre, je me permettrai de te dire que l'intolérance, la dureté ne ramènent point ceux qui s'égarent. La douceur, la sensibilité, sont de plus forts arguments pour les faire rentrer en eux-mêmes, et, du moins, elles ne blessent ni n'affligent ceux qui n'ont pas quitté le droit chemin.

Mon cher ami, Casimir t'a peut-être dit que j'étais partie de Nohant et peut-être, ne me voyant pas arriver, penses-tu que je suis restée malade en chemin. Ne t'inquiète pas. Je me porte bien et je suis près d'Étampes chez une femme de mes amies.

Il y a des gens qui, dans leur sublime austérité, trouveraient indigne de leur contact le talent et l'esprit. Je n'en suis pas encore à ce degré de supériorité morale.

Je passerai encore quatre ou cinq jours ici ; si tu as reçu des lettres de Maurice pour moi, adresse-les moi jusqu'au 7 à Étampes, *poste restante*. J'irai ensuite chez Latouche passer un jour ou deux.

Adieu, mon vieux, j'embrasse ta femme, ta fille et toi.

AURORE.

Cependant, Aurore s'était mise en devoir de réaliser le grand projet conçu par Aurélien, et Casimir allait recevoir la lettre de 18 feuillets intitulée : *Confession de Madame Dudevant à son mari.*

AURORE SAND.

(A suivre.)

REVUE LITTÉRAIRE

ANATOLE FRANCE PEINT PAR SES AMIS (1)

Il y a déjà sur lui toute une bibliothèque. Tous ou presque tous ceux qui l'ont connu ont tenu à honneur de rassembler et de publier leurs souvenirs. On nous a révélé ses petites manies, ses petites et ses grandes faiblesses; on nous a conté ses distractions; on nous a initiés à ses habitudes de vie et à ses procédés de travail; on a pieusement recueilli ses boutades, ses confidences, et jusqu'à ses propos de table. Ce nouveau Gœthe a trouvé de nombreux Eckermann. De tout cet imprimé l'histoire littéraire et l'histoire morale peuvent également faire leur profit.

* * *

On n'en veut pour preuve que le livre très révélateur, tout plein de curieux documents inédits, où Mme Pouquet vient d'évoquer le salon de Mme Arman de Caillavet, et dont Anatole France est naturellement le héros ou le centre. Livre évidemment inspiré par une pieuse pensée quasi filiale, et qui fait revivre sous nos yeux tout un

(1) Jeanne-Maurice Pouquet, *le Salon de Mme Arman de Caillavet*, préface de M. Gabriel Hanotaux, 1 vol. in-8, Hachette, 1926; — Jean-Jacques Brousson, *Anatole France en pantoufles*, 1 vol. in-16, Crès, 1925; — Jacques Roujon, *la Vie et les Opinions d'Anatole France*, 1 vol. in-16, Plon, 1925; — Cf. aussi *les Matinées de la Villa Saïd : Propos d'Anatole France*, recueillis par Paul Gsell, 1 vol. in-8, Grasset, 1921; — Nicolas Ségur, *Conversations avec Anatole France*, 1 vol in-16, Fasquelle, 1925; — Georges Girard, *la Jeunesse d'Anatole France*, 1844-1876, 1 vol. in-16, Gallimard, 1925; — Marcel Le Goff, *Anatole France à la Béchellerie*, 1 vol. in-16, Delteil, 1925; — Charles Maurras, *Anatole France, politique et poète*, Plon, 1925; — René Johannet, *Anatole France est-il un grand écrivain?* Plon, 1925.

monde aujourd'hui disparu. Le commandant Rivière, Jules Lemaître, Pierre Loti, Marcel Proust ont été les hôtes et les amis de Mme de Caillavet. On nous cite des lettres de Taine, de Sully Prudhomme, de Paul Hervieu, de M. Charles Maurras. C'est vers 1885 que ce salon commença à compter dans la vie parisienne, succédant au salon, très littéraire aussi, de Mme Aubernon de Nerville. Il se passa alors quelque chose de tout à fait analogue à ce qui s'était passé, au siècle précédent, entre Mme du Deffand et Mlle de Lespinasse. Mme Aubernon se flattait d'avoir « inventé » Mme de Caillavet, dont elle avait protégé et favorisé les débuts. Quand elle se vit supplantée par sa jeune rivale, elle poussa les hauts cris. Peine perdue : tant qu'il y aura un « monde », et des hommes, la jeunesse ira toujours à la jeunesse.

Mal mariée, nous dit-on, à « un mari joueur, impétueux et chimérique », Mme Arman de Caillavet partagea de bonne heure sa vie entre l'éducation de son fils Gaston, le futur auteur dramatique, et l'administration du salon qu'elle avait ouvert en 1878 en son hôtel de l'avenue Hoche. Elle avait du charme, de la grâce, beaucoup d'esprit, et elle savait admirablement recevoir. Très cultivée, très intelligente, d'une intelligence presque virile et même, semble-t-il, quelque peu despotique, sans grands préjugés, mais sachant concilier la politesse avec la plus robuste franchise, elle avait tout ce qu'il fallait pour être une maîtresse de maison accomplie. Il lui manquait encore « son » grand homme. Quand elle l'eut découvert, elle put réaliser le rêve de toute sa vie.

Détail piquant, ce fut Jules Lemaître qui le lui amena. Mais les choses d'abord n'allèrent pas toutes seules. Il n'y eut pas de coup de foudre, et longtemps, de longues années, paraît-il, Mme de Caillavet résista aux insinuants plaidoyers de Lemaître en faveur de France. « J'aime son style et son esprit, disait-elle, je n'aime ni son caractère, ni ses façons. » Le fait est, — tous les témoignages sont d'accord là-dessus, — que ces façons manquaient alors totalement d'élégance. « Il était gauche, nous dit Mme Pouquet, sans usage du monde et sa timidité aggravait un bégaiement naturel. » Et un ami, Émile Hovelaque, nous trace de lui le portrait que voici : « Une longue et lourde figure chevaline comme tordue par un léger torticolis, la mâchoire de travers sous l'impériale rude et les cheveux drus en brosse, un gros nez, une peau grenue et grise; seuls les yeux noirs très brillants, magnifiques de vitalité et d'intelligence, mettaient une lumière dans cette physionomie un peu inquiétante où il y avait du séminariste, du bonapartiste et du faune. » Le fils de

la maison vit sans joie ce personnage peu séduisant entrer peu à peu dans l'intimité de sa mère : « Gaston est bien méchant pour moi, disait l'auteur de *Thaïs ;* il cherche à me faire sentir que je suis un parasite. » On grondait Gaston; mais, à la prochaine occasion, il recommençait.

Un jour vint où Anatole France, excédé des scènes, peut-être trop justifiées, que lui faisait sa femme, quitta définitivement le domicile conjugal. Et ce fut un beau spectacle de le voir en robe de chambre, sa calotte sur la tête, emportant sur un plateau son encrier et l'article commencé, et courant dans cet attirail à l'hôtel voisin. Mme de Caillavet, alors fort triste et un peu isolée, fut trop heureuse de l'accueillir. Tous les jours, il venait déjeuner et dîner avenue Hoche. Tel La Fontaine, après la mort de Mme de La Sablière, rencontrant M. Hervart qui venait le prier de s'installer chez lui, et disant avec simplicité : « J'y allais. » Chaque année, à partir de 1891, Anatole France passait, aux vacances, un ou deux mois avec Mme Arman, à Capian, dans sa propriété de la Gironde, et, quand il lui écrivait, il n'oubliait jamais d'envoyer « ses amitiés » au mari.

Et ce fut, pendant une vingtaine d'années, une curieuse association, comme il y en eut beaucoup au XVIIIe siècle. On songe à celle de Voltaire et de Mme du Châtelet. Comme la belle Émilie, Mme de Caillavet avait une âme active et laborieuse. Elle ne se contenta pas d'affiner son ami, d'organiser sa réputation et d'administrer sa gloire ; elle fit travailler ce paresseux, ou plutôt ce nonchalant; elle lui arracha beaucoup de « copie » et, peut-être, la plus abondante partie de son œuvre. « Maman a l'âme d'un pion, disait d'elle en riant son fils Gaston, il faut toujours qu'elle fasse travailler quelqu'un. Maintenant, c'est M. France. » Sur ce chapitre-là, elle n'entendait point la plaisanterie. Après le déjeuner, on se mettait au travail : dans un coin du salon provincial, sous les yeux inquisiteurs de la maîtresse du logis, sur tous les bouts de papier qui lui tombent sous la main, le maître écrit, rature; s'il s'endort, on le rappelle à l'ordre. Et en voilà pour jusqu'au dîner, que précède une courte promenade. Mme de Caillavet compulse des livres, fait des extraits, copie des citations, fournit des traductions, note les paroles ailées, les improvisations de l'écrivain, lequel fera son butin dans la masse des petits papiers qu'on lui présente. Elle suggère une idée, discute un titre, critique un développement, glisse une phrase, parfois une page qu'on accepte sans retouche; elle rédige même des articles entiers. *Le Lys rouge* sera écrit, parce qu'elle a voulu un « roman mondain ». En voyage, mar-

cheuse intrépide et visiteuse « impitoyable », elle veut tout voir, tout noter, et que rien n'échappe aux yeux fureteurs de son compagnon. Elle est plus qu'une collaboratrice; elle est, comme on l'a dit, « sa volonté et sa conscience ». Sur l'édition originale de *Crainquebille*, il écrivait : « A Mme Arman de Caillavet ce petit livre, que sans elle je n'aurais pas fait, car sans elle je ne ferais pas de livres. » Il semble bien que ce soit là la vérité même.

Cette idylle ne devait pas durer toujours. Gâté par le succès, France, vers la fin, devenait capricieux, exigeant, irritable; il ne supportait plus la contradiction. Il y eut des querelles, des froissements et des larmes. On se sépara quelques mois : le maître partit en Argentine, où il s'avisa de compromettre une actrice. A son retour, on essaya de reprendre la vie commune, sans grande illusion de part et d'autre : « écœurement », « dégoût », « découragement », ces mots reviennent souvent dans les lettres de Mme Arman. « Tout est gâté, irrémédiablement gâté », écrivait-elle. Le chagrin, la vieillesse, la maladie vinrent vite à bout de cet organisme de femme. Elle mourut assez brusquement, le 12 janvier 1910. Anatole France pleura un peu et se consola assez vite : il n'était pas l'homme des regrets éternels.

Le livre de Mme Pouquet complète et, au total, confirme deux autres livres consacrés à Anatole France. Le premier est l'ouvrage fort peu édifiant, mais extrêmement amusant et très galamment troussé où son ancien secrétaire, M. Jean-Jacques Brousson, nous a présenté *Anatole France en pantoufles*. Il n'y a décidement pas de grand homme pour son secrétaire! Dans une série d'instantanés pris sur le vif, M. Brousson a très joliment croqué et mis sous nos yeux son auguste maître au lit, à table, au travail, en voyage, en visite, en promenade et en bonne fortune, discoureur éternel et éternellement ironique, se moquant et s'amusant de tout, sans s'oublier lui-même, abondant en propos nonchalants et fleuris, en histoires grasses, en anecdotes plus que salées, en confidences égrillardes. M. Bergeret a fait là un excellent élève. Il y a dans ce livre quelques scènes dignes de Molière. M. Brousson n'a-t-il pas, çà et là, « stylisé » sa matière? Il est possible, et même probable, et je souhaiterais, pour ma part, que le biographe eût un peu exagéré le côté « faunesque » de son personnage. Mais le portrait est si vivant, il paraît si fidèlement calqué sur le modèle, il semble si bien, en lisant ces pages, qu'on entende la parole et qu'on perçoive même les intonations de l'ingénieux écrivain, que cette image aura chance de rester longtemps attachée à son souvenir.

L'autre livre est l'ouvrage intéressant et très bien informé où M. Jacques Roujon a étudié *la Vie et les Opinions d'Anatole France*. Par tradition de famille et puis parce qu'il est homme de goût, M. Jacques Roujon a dû être élevé dans le culte de l'auteur de *la Rôtisserie*; il lui paie un large tribut d'admiration et parle couramment de son génie. Mais il appartient à une génération qui a fait d'assez rudes expériences pour avoir le droit de n'être dupe ni des idées, ni des hommes. Certaines des attitudes d'Anatole France l'ont désobligé, notamment ses fâcheuses complaisances pour la politique et les politiciens, ses flatteries à l'adresse des basses doctrines démagogiques et, chemin faisant, il décoche au préfacier d'Émile Combes quelques vérités un peu dures. Surtout, il prend un malin plaisir à l'opposer à lui-même et à montrer dans le flagorneur de la démocratie et du socialisme niveleur l'aristocrate foncier, le dilettante dédaigneux, le « réactionnaire » et le « conservateur » impénitent. Certains apologistes indiscrets du père de Crainquebille ont dû éprouver quelque mauvaise humeur à la lecture de ce livre. Ceux qui aux déformations de la légende préfèrent la réalité de l'histoire sauront gré à M. Roujon d'avoir rappelé certaines vérités trop outrageusement méconnues.

De ces divers ouvrages, et de quelques autres, essayons de dégager ce qu'ils nous révèlent de la personnalité morale et littéraire d'un écrivain qu'on a parfois comparé au patriarche de Ferney lui-même.

***

« Une âme toute spéculative » : c'est en ces termes, que, dans son discours de réception à l'Académie française, Anatole France se définissait lui-même. Est-ce bien là le mot propre, et quand on a consulté ses biographes, n'est-on pas bien plutôt tenté de le définir : une âme toute livresque ? Ce fils de libraire a vécu toute sa vie parmi les livres et par les livres; il s'est nourri de choses imprimées; et comme il avait une heureuse mémoire, tout ce qu'il lisait laissait en lui une trace indélébile. Ses sentiments et ses idées sont moins l'expression spontanée d'une forte personnalité qui réagit d'une certaine manière sous l'action des événements du dehors que l'écho, souvent assez fidèle, de ses dernières lectures. Il n'entre pas en contact direct avec la réalité : à chaque instant entre la vie et lui un texte s'interpose. Mme Pouquet cite de lui un trait qui, à cet égard,

le peint tout entier, et qui a véritablement la valeur d'un symbole. A l'enterrement de son père, il arrive en retard, suivant son habitude, se glisse derrière le corbillard, et apercevant une couronne qui portait une inscription : « A François-N. Thibaut, ses employés fidèles », il se prend à murmurer : « On dirait un vers de Coppée. » On nous affirme, et nous n'en doutons pas, qu'il « garda de son père un pieux souvenir ». Mais connaissez-vous beaucoup de fils pieux qui, dans une circonstance semblable, eussent songé aux vers de François Coppée?

Il se plaignait lui-même d'avoir l'imagination assez pauvre, et quand il n'en eût pas fait l'aveu, c'est ce qu'une étude attentive de son œuvre nous eût aisément révélé. Mais ce n'est peut-être pas seulement l'imagination qu'il avait un peu indigente. A-t-il, par exemple, très profondément et tendrement aimé ses parents, ce père sentencieux qui ne jurait que par le vicomte de Chateaubriand, et cette mère qui le borda dans son lit jusqu'à son mariage? A lire certains propos rapportés par M. Brousson, on pourrait en douter. Mais on le voit se brouiller avec sa fille, dont Mme de Caillavet prenait généreusement le parti, et cela n'est point sans nous inspirer quelque inquiétude sur la vivacité et la profondeur de son sentiment paternel. D'autre part, on ne voit pas qu'il ait jamais provoqué une de ces amitiés masculines ferventes, ardemment dévouées qui sont la récompense des cœurs très tendres et qui se donnent. Et enfin, de quelque nom qu'on appelle l'attachement que l'auteur du *Lys rouge* a su inspirer à Mme de Caillavet, il n'est pas douteux que cet attachement aboutit à une immense et douloureuse déception. « France, nous dit-on, n'aimait pas cultiver les souvenirs douloureux et écartait tout ce qui pouvait troubler la sérénité de son scepticisme, ce qui explique qu'il ait pu donner souvent une impression d'ingratitude pour les vingt plus belles et plus fructueuses années de sa vie. » Les âmes délicates et profondes, les riches et généreuses sensibilités ne sont-elles pas précisément celles qui cultivent la douleur, et qui n'ont pas peur de se souvenir?

A défaut d'une de ces sensibilités-là, Anatole France a-t-il eu en partage une de ces pensées vigoureuses, hardies, pénétrantes qui renouvellent toutes les questions qu'elles touchent et ne les laissent jamais dans l'état précis où elles les ont trouvées? Son œuvre peut faire quelque illusion à cet égard, car il semble, à première vue, qu'elle renferme beaucoup d'idées. Mais ces idées, auxquelles un tour heureux, imprévu, paradoxal donne parfois un air d'originalité, et

même de profondeur, ne sont jamais poussées à fond : elles sont jetées négligemment en passant, effleurées plutôt que formulées; il est extrêmement rare que l'écrivain ait l'air de soupçonner les conséquences qu'on en pourrait déduire, les liaisons qu'elles entretiennent avec des idées voisines; cet homme, qu'on a si souvent travesti en un pénétrant « penseur », n'avait à aucun degré l'esprit philosophique.

Notez aussi que ses idées sont singulièrement contradictoires : il n'est peut-être pas une seule question sur laquelle il n'ait, et à plus d'une reprise, plaidé tantôt le pour, et tantôt le contre. Et ce ne sont pas là seulement les variations, après tout légitimes, d'un esprit qui a évolué au cours de son existence. A la même époque, dans le même livre, parfois dans la même page, il exprime des opinions qui sont exactement le contre-pied les unes des autres. De là le caractère ambigu de tous ses livres. Son œuvre est un rare modèle d'incohérence intellectuelle, et il serait aussi vain d'en dégager une doctrine que de vouloir ramener à une rigoureuse unité la pensée profonde d'une assemblée parlementaire. Dira-t-on qu'un romancier, un écrivain d'imagination n'est point un philosophe, qu'il n'est point tenu d'avoir un système, et qu'on ne saurait exiger de l'auteur de *Thaïs* la rigueur logique et la force dialectique d'un Spinoza? Mais d'abord, c'est oublier qu'Anatole France a voulu être et qu'il a été autre chose qu'un simple conteur. A ne voir d'ailleurs en lui que l'auteur d'œuvres romanesques, est-ce qu'il ne nous donne pas la constante sensation d'une pensée fuyante, incertaine, qui s'abandonne aux fugitives impressions du moment, et qui jamais ne domine sa matière et ne lui impose sa forme originale? Un Corneille, un Racine, un Molière, — de purs artistes cependant, — ont une conception déterminée de l'homme et de la vie; elle est enveloppée dans leur œuvre; il n'est pas malaisé de l'en dégager et même de l'exprimer en formules abstraites. Rien de tel chez Anatole France : il n'a que de furtives velléités doctrinales, simples lueurs brillantes et bien vite éteintes. Il n'a, en face des personnages qu'il dessine, ou des questions qu'il effleure, aucun de ces grands partis pris impérieux qui distinguent et classent les personnalités puissantes. Jamais on ne sent en lui l'omniprésence d'une pensée vigoureuse qui s'efforce de pénétrer au cœur de la réalité et de lui arracher son secret. Sa rêverie s'est jouée à la surface des choses, et il a dissimulé sous des sourires l'inconsistance de sa méditation.

Il y a un trait par où la personnalité d'Anatole France semble

dépasser singulièrement le niveau moyen de la commune humanité : c'est celui que M. Brousson a copieusement développé dans son livre. On aurait quelque scrupule à insister sur cette sensualité débordante, si l'historien de M. Bergeret n'avait pris un malin et profitable plaisir à l'étaler dans presque tous ses ouvrages. Tantôt en son nom et tantôt au nom de ses héros, il s'est fait l'apologiste narquois et complaisant des amours faciles, et, — pourquoi ne pas appeler les choses par leur nom ? — du libertinage.

Volupté, volupté qui fus jadis maîtresse
Du plus bel esprit de la Grèce,
Ne me dédaigne pas, viens t'en loger chez moi...

Ces vers de La Fontaine auraient pu être sa devise ou son cri de guerre. Parmi nos écrivains dits « gaulois », il a été l'un des plus gaulois. Il a fait gaillardement sa partie dans le chœur de ceux qui semblent avoir pris à tâche de répandre sur la France des idées fausses à l'étranger. Nul doute que son hostilité à l'égard du christianisme n'ait là son essentielle origine. Dès l'époque des *Noces corinthiennes*, c'est ce qu'il laissait trop clairement entendre. En recevant ce poème, George Sand, dans une lettre que Mme Pouquet vient de publier, ne félicite-t-elle pas l'auteur d'avoir dénoncé « l'œuvre malsaine du christianisme », d'avoir « frappé ce mensonge en plein cœur », d'avoir « vengé la vie de cette doctrine de mort » ? Elle l'encourageait à continuer. Anatole France ne lui a que trop fidèlement obéi. Plus il vieillissait et plus il aimait et célébrait « la vie ». Ne nous hâtons d'ailleurs peut-être pas trop de conclure à une foncière disposition de nature, à un trait de caractère ou de tempérament. M. Jacques Roujon nous avertit qu'il entrait dans tout ceci beaucoup de littérature. « La sensualité chez Anatole France, écrit M. Roujon, est une affaire, non de tempérament, mais d'intelligence ; ce qu'il aime à caresser, ce sont des images et des idées. Il les caresse d'ailleurs fort bien. » Oui certes. Ce qui est sûr, c'est que même si la disposition voluptueuse était chez lui naturelle et innée, il l'a subtilement exploitée et développée, il en a redoublé les effets par la réflexion et le procédé littéraire.

***

Car il y a en lui beaucoup de procédé littéraire. Il était essentiellement un alexandrin, je veux dire un de ces artistes, souvent exquis d'ailleurs, qui suppléent par l'étude et par l'art, et quelquefois par

l'artifice, à ce qui leur manque du côté de la nature et de l'inspiration. Il était à peu près le contraire des grands écrivains puissants et féconds, des grands artistes inspirés qui n'ont qu'à s'abandonner à leur verve intérieure, à s'exprimer eux-mêmes pour faire œuvre, sinon toujours parfaite, du moins originale et vivante ; et quand il en rencontrait un sur sa route, il en éprouvait une sorte de gêne et d'étonnement goguenard. Il avouait, dans l'intimité, préférer, — c'est tout dire, — Béranger à Victor Hugo.

Quand on est ainsi construit, quand d'un fonds un peu pauvre on a reconnu qu'on ne saurait tirer grand chose, et que cependant on a la vocation littéraire, il reste tout le fonds d'autrui à exploiter. On songe que « tout est dit et qu'on vient trop tard depuis plus de sept mille ans qu'il y a des hommes et qui pensent », mais que, dans les trésors de sensibilité, d'imagination et de pensée que, depuis tant de siècles, l'humanité a jetés au vent, on peut puiser sans compter. Un délicat travail d'assimilation, d'adaptation et de ciselure sera nécessaire pour accommoder au goût d'aujourd'hui et pour mettre élégamment en valeur ce que l'on emprunte à d'autres ; et c'est précisément en cela que consistera l'effort d'art et d'invention.

Il est de toute évidence qu'une conception de ce genre, avec tout ce qu'elle comporte de recherches et de tâtonnements, suppose de longues préparations et même, pendant assez longtemps, une certaine stérilité relative. Elle n'est pas le fait d'écrivains très précoces. On ne voit pas un Victor Hugo ou un Balzac s'y asservir. Si, avant la quarantaine, Anatole France a si peu produit, c'est qu'il n'avait pas encore achevé ses études; il accumulait des lectures, des matériaux, des notes et des souvenirs : avant de distiller son miel, l'abeille butinait sur toutes les fleurs ; elle devait butiner toute sa vie.

De cet incessant butinage il est aisé de retrouver les traces. La méthode qui, depuis quelques années, tend à s'introduire en critique, et qui consiste à rechercher les sources des écrivains, à les examiner à la loupe, a été appliquée à France, et elle a donné, en ce qui le concerne, d'assez surprenants résultats. Les sources de l'auteur de *Thaïs* sont innombrables. Si l'on parvenait à les déterminer toutes, son œuvre risquerait d'y fondre presque tout entière. Sans crier au plagiat, comme quelques-uns l'ont fait, on peut s'étonner qu'il ait dû faire appel, pour composer tous ses ouvrages, à tant de collaborations différentes. Assurément Molière et Chateaubriand, par exemple, ne se sont fait aucun scrupule de prendre leur bien partout où ils le trouvaient. Mais quand on a dénombré tous leurs

emprunts, il reste en eux quelque chose d'inaliénable et de reconnaissable entre mille auteurs divers. On n'en saurait dire tout à fait autant d'Anatole France : il emprunte de toutes mains, mais non pas comme un grand écrivain qui exerce sa libre maîtrise, bien plutôt comme un journaliste dont la parfaite discrétion n'est pas toujours la vertu éminente : « Quand une chose a été dite, professait-il, n'ayez aucun scrupule, prenez-la, copiez. Donner des références? A quoi bon? Ou bien vos lecteurs savent où vous avez cueilli le passage et la précaution est inutile, ou bien ils l'ignorent et vous les humiliez. »

Il disait encore : « On devient bon écrivain comme on devient bon menuisier : en rabotant ses phrases. » Il rabotait vigoureusement les siennes. Le labeur auquel il se livrait pour polir ses développements, fondre ensemble les matériaux rapportés donne assez bien l'idée d'un travail, sinon de menuiserie, tout au moins de marqueterie. Il « exigeait jusqu'à huit épreuves » de ses ouvrages, écrivant d'abord « n'importe quoi, sur n'importe quel bout de papier », phrases péniblement improvisées, citations empruntées, textes copiés sans le moindre changement ; puis il corrigeait, raturait, remaniait sans se lasser ses épreuves successives, ici « accentuant » tel trait, là ajoutant ou « contrariant » telle épithète, ici supprimant une phrase, là en déplaçant une autre, bousculant les paragraphes, renversant l'ordre primitif, « sarclant » sa prose, bannissant les points et virgules, « se moquant des transitions », proscrivant les superfluités et ce qu'il appelait « la pâtisserie », armé de ciseaux « énormes et archaïques, » qui lui servaient à « découper chaque phrase » : « on dirait d'une brodeuse qui découpe un feston. » « Mes instruments de travail les plus précieux, disait-il, la colle et les ciseaux... Je voudrais que l'on me peignît maniant les ciseaux comme une couturière. » Évidemment, ni Lamartine ni George Sand ne travaillaient de cette manière ; mais il est assez vraisemblable que Callimaque, et même Théocrite, ont dû procéder ainsi.

Parmi tous ces ingénieux découpages, il est inévitable que certaines qualités, plus justement prisées des écrivains classiques, aillent en s'oblitérant et se perdant peu à peu. Et d'abord le sens de la composition. A s'attarder aux finesses du détail, aux minuties de l'exécution, à l'habile ajustement des phrases, on perd de vue les ensembles. Jusque dans les œuvres les plus courtes d'Anatole France, les digressions abondent, les notations d'à côté, les détails imprévus, presque toujours jolis et charmants, et que, pour cette

raison sans doute, l'écrivain n'a pas voulu sacrifier, mais qui, à chaque instant, brisent la ligne du développement, dispersent l'attention du lecteur et laissent dans son esprit un peu de confusion et beaucoup d'incertitude. Ce défaut, car c'en est un, est encore plus sensible dans les œuvres de longue haleine. On ne saurait exiger d'un romancier qu'il ait toujours la puissance de construction d'un Paul Bourget. Mais comparez les romans les plus soutenus d'Anatole France, *le Lys rouge*, ou *l'Orme du mail*, par exemple, avec tel ou tel livre de Pierre Loti, *le Roman d'un spahi* ou *Ramuntcho*, et vous sentirez la différence qui existe entre un subtil artiste qui brode sur un certain thème d'ingénieuses variations et qui dessine, découpe et juxtapose d'élégantes « arabesques », et un écrivain qui trouve dans la vivacité de son émotion et dans l'intérêt de l'histoire qu'il conte l'unité d'inspiration sans laquelle il n'est point d'œuvre vraiment vivante et peut-être durable.

La vie : cette qualité suprême à laquelle rien ne supplée et qui, lorsqu'elle existe, fait passer sur les pires défauts, il faut bien reconnaître qu'avec tout son esprit, sa finesse, ses scrupules et ses rouéries de mandarin lettré, France y atteint rarement. Il a lu trop de livres et il a une mémoire trop heureuse ; son cerveau est encombré de trop de réminiscences, ses carnets meublés de trop de citations ; il ne voit la nature et il ne saisit la réalité qu'à travers tout cet imprimé qui se dresse comme un écran entre le monde extérieur et lui. Ses paysages, on l'a souvent observé, sont pleins de grâce, mais rarement ils suggèrent la chose vue, directement observée et copiée ; un poète, Auguste Angellier, l'a dit avec force : « ils sont vus à travers des vitres ; ils ont quelquefois la couleur, ils n'ont jamais la brise. » Plus d'une fois même, ce sont d'habiles transpositions de jolies estampes. Quant à ses personnages, comptez parmi eux ceux qui ont vraiment fait le geste de la vie, ceux dont on peut dire, suivant le mot célèbre, qu'ils font concurrence à l'état civil, et qui, le livre fermé, ressuscitent devant nos yeux avec leur physionomie propre. Deux ou trois figures vivantes, tout au plus, surgissent encore de toute cette nécropole : Sylvestre Bonnard, maître Jérôme Coignard, M. Bergeret, c'est-à-dire ceux qu'Anatole France a peints suivant le modèle qu'il portait en lui-même et auxquels il a prêté son âme avec sa vie. Tous les autres héros ou héroïnes qu'il a essayé de dresser ont pu nous amuser ou nous distraire un moment par les aventures de leur destinée fictive ou par les propos trop concertés que leur inventeur leur prêtait ; ils n'ont guère survécu à la fantaisie

qui les avait fait naître. Et il est assez curieux d'observer que les seules occasions où l'auteur de *Crainquebille* ait su créer un peu de vie, ce sont celles où il a oublié sa bibliothèque et où il s'est raconté lui-même...

***

Seulement... Seulement, tout cela dit, et il faut le dire, il reste qu'Anatole France s'est fait dans la littérature contemporaine une place considérable, et qui est bien à lui. Cela, grâce à deux qualités tout à fait éminentes, et qu'on ne saurait lui dénier.

D'abord, il est incontestable que, dans presque tout ce qu'il a écrit, il y a une sorte de charme. Charme subtil, indéfinissable, insaisissable, — ce qui le différencie des très grands écrivains dont nous parlions tout à l'heure, — réel pourtant, et auquel il est bien difficile de se dérober. De tous les livres qu'il a lus, M. Bergeret a dégagé un certain esprit fait d'ironie, de poésie, de douce et mélancolique pitié, d'aimable scepticisme, d'élégante volupté, et qui flotte sur ses moindres pages, et qui leur compose comme une atmosphère où idées et personnages sont mollement baignés. Et pour artificielle qu'elle soit peut-être, puisqu'elle est une émanation des livres bien plutôt que de la nature et de la vie, cette atmosphère n'en est pas moins savoureuse. C'est celle qu'on respire dans les bibliothèques bien meublées et bien closes, et, par exemple, dans cette cité des livres où M. Sylvestre Bonnard a passé sa vie de vieil humaniste. Lui reprochera-t-on, à ce vieil homme, de s'être fait une âme à l'image de tous ces vieux auteurs dont il s'est nourri? Dans ces mots choisis qu'il emploie, dans cette élégance fleurie qui est celle de tous ses discours, bref, dans tout ce parfum d'humanisme qui vous pénètre quand on le lit, il y a je ne sais quel sortilège auquel tout vrai lettré se laissera naïvement prendre. Les objections, les réserves ne viendront qu'ensuite. « Sa grâce est la plus forte », et il faut d'abord que l'on y cède. Les artistes qui ont le don de séduction sont assez rares pour qu'on sache gré à Anatole France de l'avoir, sauf dans ses écarts, si complétement possédé.

Et il a eu aussi le don du style. Que ce style ait ses défauts, dont les plus graves sont la monotonie, le caractère un peu factice, il n'importe : il existe, et c'est l'essentiel. Avoir un style, presque tout est là en littérature, et c'est un mérite qu'on ne refusera pas à l'auteur du *Lys rouge*. Que n'a-t-on pas dit d'ailleurs sur la perfection de cette langue, sur sa pureté, sur sa netteté lumineuse, sur son

élégance sobre et harmonieuse, sur son agilité spirituelle? « C'est un composé plus précieux que le métal de Corinthe, écrivait Jules Lemaître. Il s'y trouve du Racine, du Voltaire, du Flaubert, du Renan, et c'est toujours de l'Anatole France. Cet homme a la perfection dans la grâce ; il est l'extrême fleur du génie latin. » Dira-t-on que voilà un éloge qui ressemble singulièrement à une critique, que l'or pur est préférable au métal de Corinthe, et que c'est louer médiocrement un écrivain que de lui reconnaître le génie du pastiche? Avouons du moins que le pastiche porté à ce point de perfection tient véritablement du génie. Anatole France est incomparable, il est unique dans l'art, bien connu des classiques, d'emprunter à autrui telle expression originale, tel tour de phrase, tel mouvement de pensée, et de fondre tout cela dans la trame de son propre style. Car tout cela est très bien fondu : l'alliage est exécuté de main de maître. Quels que soient les procédés de l'ouvrier, le résultat qu seul importe ici, est une merveilleuse réussite. Certains peuvent préférer une forme moins savante, plus allante, plus jaillissante et plus vivante. Celle-ci est, dans son genre, la perfection même. Elle est ingénieuse, elle est finement imagée, elle est délicatement suggestive; elle a l'aisance et elle a la grâce ; elle a quelque chose d'exquis dans la démarche et dans le port. « L'extrême fleur du génie latin » a-t-on dit ! je ne sais trop, et peut-être la formule appellerait-elle plus d'un correctif : il me semble qu'il y a dans le génie latin quelque chose de plus robuste et de plus viril. Anatole France est le dernier, et peut-être le plus accompli, des artistes alexandrins.

VICTOR GIRAUD.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

La malheureuse Europe, épuisée par la guerre, est en proie à ces convulsions sociales qui sont presque toujours, dans l'histoire, l'accompagnement des grandes crises politiques et des brusques déséquilibres économiques et financiers. Depuis la conquête de la Russie par le communisme, les nations civilisées n'ont pas assisté à un conflit plus dramatique, plus ample et, dans ses conséquences, plus décisif, que la grève générale déclarée le 2 mai à minuit par le Conseil général des Trade-Unions qui sont, comme on le sait, les puissants syndicats ouvriers de l'Angleterre.

Nous ne rappellerons pas les origines de la lutte; nous prions nos lecteurs de se reporter, pour l'intelligence des événements actuels, à la *Chronique* du 15 août dernier. Nous y montrions qu'à l'origine de la crise industrielle, qui coûte si cher à l'Angleterre, on trouve la politique monétaire trop hâtive, trop individualiste, des financiers britanniques pour ramener la livre sterling au pair du dollar et de l'or. Cette stabilisation en partie artificielle a paralysé les exportations, ralenti la production, engendré le chômage, et, en accroissant la cherté de la vie, suscité des demandes d'augmentations de salaires. On ne violente pas impunément les lois naturelles de l'économie industrielle et financière. Il est remarquable que les États qui ont cherché à réaliser une stabilisation hâtive et brusque de leur monnaie, la Belgique par exemple, la Pologne, sans parler de l'Angleterre, traversent actuellement des crises graves. Les conséquences de cette politique financière se sont fait sentir, en Angleterre, avec une particulière intensité dans l'industrie houillère et se sont ajoutées au phénomène, très général en Europe, d'une main-d'œuvre dont le rendement diminue pendant que ses exigences augmentent. Or la production de la houille, c'est le fondement de la vie économique de la Grande-Bretagne. Le nombre des tonnes de houille

extraites, des tonnes exportées à l'étranger, le nombre aussi des ouvriers employés à l'extraction et à la manutention du charbon ne cessent de diminuer, tandis qu'augmentent les frais de la production. Parmi les 1 200 000 chômeurs qui sont la désolation de l'Angleterre, 300 000 au moins sont des mineurs. Le prix de revient de la tonne de charbon est plus élevé que le prix de vente, et ce dernier ne peut guère être augmenté en raison de la concurrence qui vient notamment d'Allemagne. L'été dernier, les compagnies minières, en présence de bénéfices très réduits pour quelques-unes et de lourdes pertes pour la plupart, décidèrent d'arrêter le travail si les ouvriers n'acceptaient pas une réduction des salaires ou un accroissement des heures de travail. C'est à ce moment, nous l'avons vu, que le gouvernement intervint, le 31 juillet dernier, et s'engagea à verser aux compagnies une subvention compensatrice afin qu'elles pussent maintenir les salaires au même taux. Ce régime provisoire devait durer jusqu'au 1er mai 1926, et l'on espérait, de part et d'autre, que la Commission mixte créée pour rechercher les causes du mal et les remèdes trouverait et ferait accepter par les deux parties une solution.

Le premier résultat fut de fausser l'équilibre laborieusement établi du budget de 1925 en y ajoutant une dépense imprévue de 20 millions de livres. Le prochain budget, que vient de déposer M. W. Churchill, ne prévoit qu'un excédent de recettes de 4 millions de livres; d'ores et déjà tout est à refaire par suite de la grève. Et pourtant les budgets anglais atteignent déjà des chiffres formidables: près de 825 millions de livres pour l'exercice 1926-27, alors que le budget de 1913 n'était que de 120 millions; au cours de 145 francs pour une livre, c'est environ 130 milliards de francs. Malgré cette charge effroyable, malgré des impôts extrêmement lourds, le Trésor fait face sans difficulté aux échéances de bons à court terme parce que le pays a confiance en ses dirigeants et en la prudence de leur gestion financière; sur ce budget si enflé, 60 millions de livres sont cependant inscrites pour l'amortissement. On comprend que M. Churchill ait insisté auprès de M. Raoul Péret pour qu'un premier versement, acompte sur nos dettes de guerre, soit opéré par la trésorerie française. Le ministre des Finances a promis pour cette année 4 millions de livres dont le projet de M. Churchill fait état. Dans la situation actuelle des finances anglaises, on se demande quelles seront les répercussions de la terrible secousse qui ébranle toute l'économie britannique et ce

que deviendra le cours de la livre. En dernière analyse, ce sont les travailleurs qui ont provoqué la grève qui finiront nécessairement par en pâtir. On comprend que les Anglais regardent d'un œil d'envie nos usines travaillant à plein et les millions de travailleurs étrangers que nous sommes obligés d'embaucher. Chaque pays a ses plaies; la meilleure politique que l'on puisse leur conseiller, c'est de s'aider les uns les autres, comme l'aveugle et le paralytique. Les difficultés de l'Angleterre viennent en partie de ce qu'elle a voulu, après la guerre, se séparer de l'Europe appauvrie pour rejoindre les Eldorados d'outre-mer où le papier vaut de l'or.

Quelle a été l'œuvre de la commission créée le 31 juillet et composée des techniciens les plus réputés et les plus sages, tant du côté ouvrier que du côté patronal ? Malgré les efforts de M. Baldwin, elle n'est pas arrivée à concilier les deux thèses. La Fédération des mineurs, le comité exécutif du *Labour party* et le groupe parlementaire travailliste ont élaboré, de leur côté, un programme dont voici les grandes lignes.

La propriété des mines et de toutes les industries génératrices de force serait transférée à l'État qui les exploiterait par l'intermédiaire d'une commission responsable devant le Parlement. Un conseil national du charbon et de la force motrice jouerait le rôle de conseil d'administration; il serait composé de représentants de l'État et de délégués des ouvriers. Dans chaque district, un conseil analogue aurait la direction locale. Des comités spéciaux, dans chaque mine, seraient compétents pour toutes les questions de sécurité, d'hygiène, de rendement et d'équipement. Un conseil des consommateurs réglerait les questions relatives aux prix, aux tarifs de transports, aux méthodes de distribution. Les demandes de modification du taux des salaires seraient soumises au Conseil national des charbons et au conseil des consommateurs; en cas de désaccord entre eux, le litige serait tranché par une cour d'arbitrage. Les exportations seraient centralisées par une commission spéciale. Le rachat des mines aux propriétaires s'effectuerait au moyen d'un emprunt dont les arrérages seraient acquittés sur les bénéfices de l'industrie des charbons; un autre emprunt procurerait le fond de roulement. Il subsiste en Angleterre des vestiges d'une législation vétuste qui accorde aux propriétaires du sol la propriété du sous-sol, si bien que des redevances (ou *royalties*) considérables sont payées de ce chef à certains propriétaires; le montant total n'est pas inférieur à 6 millions de livres, et l'on cite le duc de

Northumberland qui perçoit à lui tout seul 150 000 livres chaque année. Le projet travailliste propose la nationalisation sans indemnité de tout le sous-sol. Tel est le programme dont les grévistes d'aujourd'hui réclament l'adoption.

La majorité de la commission instituée le 31 juillet préconise d'autres solutions qu'il importe de connaître. Elle rejette la demande des compagnies minières de prolonger la durée de la journée de travail, car elle estime inutile d'augmenter la production ; mais elle admet la nécessité d'abaisser les prix de revient par la réduction des salaires ; elle préconise, en compensation, de meilleures méthodes de travail, la participation des ouvriers aux bénéfices, des allocations pour charges de famille, des vacances payées. Elle admet non la nationalisation pure et simple, mais le rachat des *royalties*.

Telles sont les deux thèses qui s'affrontent. Il s'agit en réalité d'un conflit général des ouvriers anglais contre l'État, car si les salaires des mineurs sont diminués, il s'en suivra une réduction similaire dans toutes les industries ; la lutte intéresse donc tous les salariés anglais. L'objet du litige est très général, et la solution aura une valeur à la fois théorique et pratique. Il est admis que l'ouvrier a le droit de vivre de son travail rémunéré par le salaire ; même si, pour une raison indépendante de sa volonté, il ne peut pas travailler, il reçoit l'allocation nécessaire à sa vie (allocations aux chômeurs, aux malades, etc.) Mais le salaire est-il fixé uniquement d'après les besoins de l'ouvrier, indépendamment de la situation de l'industrie qui l'emploie, des bénéfices ou des pertes qu'elle réalise? En d'autres termes, le salaire maximum considéré par l'ouvrier comme nécessaire à sa vie, est-il un droit acquis, un droit qui est susceptible de hausser, mais non de baisser, un droit intangible et invariable? Et comment doit être déterminé le *standard of life*, le niveau d'existence auquel l'ouvrier peut légitimement prétendre? Il varie selon les pays, un ouvrier italien ayant évidemment moins de besoins qu'un anglais, mais ne doit-il pas varier aussi dans l'intérieur d'un même pays selon les régions, selon les conditions de la production? On sait que l'ouvrier anglais coûte très cher et mène, dans son *home*, l'existence d'un bourgeois dont, le dimanche, il a la tenue et les allures. C'est parfait, tant que l'industrie prospère et réalise de gros bénéfices, mais viennent les temps difficiles, si l'ouvrier s'obstine à la revendication d'un salaire irréductible, ne risque-t-il pas d'aboutir à une impasse, c'est-à-dire à la ruine de l'industrie nourricière et à la fermeture de l'usine?

Mais, sur ce problème social si important, une question politique vient se greffer. « L'Angleterre, disait au mois de juillet le ministre de l'Intérieur, sir William Joynson Hicks, va-t-elle être gouvernée par le Parlement et le Cabinet ou par une poignée de chefs trade-unionistes? » Tout l'avenir de la constitution anglaise et de l'État est impliqué dans le conflit des houillères. La production, du fait qu'elle est le moteur indispensable de la vie économique, prend-elle par là tous les droits, y compris celui de se substituer à l'État historique et national? Aucun recours n'est-il permis à l'intelligence contre la matière? Le gouvernement britannique a fait sans succès les plus méritoires efforts pour aboutir à une entente sur la base du rapport de la commission d'enquête; puis il a jugé qu'il ne lui était plus possible de continuer les subventions ruineuses qui maintenaient une paix artificielle et qu'elles seraient supprimées à partir du 30 avril. Les derniers efforts de conciliation entre les compagnies minières et les Trade-unions ayant échoué, c'est une véritable guerre civile qui a commencé le 2 mai à minuit.

Pour cette guerre prévue, le gouvernement s'est préparé et il a choisi son heure. Il ne porte pas la responsabilité de la rupture, mais M. Baldwin a déclaré qu'il ne reprendrait les négociations qu'après le retrait de l'ordre de grève générale. La décision ouvrière du 1er mai a tous les caractères d'un ultimatum auquel sans doute les dirigeants du syndicalisme anglais s'imaginaient que le gouvernement céderait. A la Chambre des communes, le 3 mai, M. Baldwin lut le message royal proclamant « l'état de péril national », aux termes de l'*Emergency Powers Act* de 1920; il fut approuvé par 308 voix contre 108. Puis, le Premier prononça un discours où il refit l'historique du conflit. La solution, pour lui, n'est pas l'étatisme, au contraire. « Je suis convaincu que les problèmes que pose l'industrie minière ne peuvent pas être résolus tant que : 1° prévaudra l'esprit actuel; 2° qu'un nouvel organisme pour la discussion et la fixation des salaires ne sera pas créé. Soit que l'association des propriétaires de mines signifie une réduction des salaires, soit que le syndicat en exige l'augmentation, de part et d'autre, on demande généralement plus qu'on n'espère obtenir et même plus qu'il n'est juste qu'on obtienne. En tout cas, on ne négocie pas. En fait, il n'a jamais été possible d'obtenir un état approuvé par les deux parties, donnant exactement le montant des salaires de l'industrie. Employeurs et employés ne se sont jamais entendus sur les chiffres. Les deux parties devront trouver, ou permettre qu'on trouve pour

elles, un moyen de conduire leurs propres affaires en dehors de l'intervention gouvernementale. » M. Baldwin termina avec émotion en déclarant accepter les responsabilités gouvernementales, « se rendant à cette évidence que le gouvernement régulier se trouve défié par un gouvernement irrégulier ».

Du côté travailliste, au contraire, on se rend compte de l'impopularité profonde d'une grève qui attaque les sources mêmes de la vie et de la prospérité nationale, et on cherche à donner le change sur les responsabilités. Les chefs des Trade-unions paraissent avoir cru, jusqu'au dernier moment, que le gouvernement reculerait; ils s'effrayent maintenant d'un conflit où ils auront contre eux toute la force gouvernementale et la réprobation d'une très grande partie de l'opinion. Ils déclarent qu'ils ne font pas la guerre au pays, que notamment la distribution des vivres et du lait sera assurée. Aux Communes, les discours de M. Thomas et de M. Ramsay Macdonald furent très modérés de ton. M. Thomas reconnaît qu'il y a des hommes dans le parti travailliste qui souhaitent l'insurrection, mais ils n'ont aucune part à la direction de la grève; il demande aux Communes s'il est trop tard pour éviter « la plus grande calamité qu'ait connue l'Angleterre. » Les dirigeants du travaillisme anglais savent que, la grève une fois déclenchée, il est impossible de savoir où elle s'arrêtera et quels éléments troubles elle ira éveiller dans les bas-fonds des grandes cités. Il n'y a guère de ressemblance entre les chefs du trade-unionisme anglais et les dirigeants russes de la troisième internationale; cependant l'esprit révolutionnaire, en ces dernières années, s'est infiltré dans les Trade-unions naguère réputées pour leur sagesse; le bolchévisme se réjouit de tout ce qui ébranle la puissance anglaise et la force de l'État; dans l'acharnement de la lutte, des incidents douloureux peuvent toujours survenir qui envenimeraient les passions et changeraient le caractère du conflit.

Le gouvernement a pris des mesures très énergiques et il est secondé par des groupements de volontaires qui s'offrent à remplacer dans les grands services publics les ouvriers grévistes. Des commissaires civils, qui disposent de pouvoirs très étendus, ont été nommés dans les différentes régions afin de coordonner la résistance, d'organiser les transports, d'empêcher la paralysie du corps social; le Postmaster général, sir W. Mitchell Thomson, est chargé de coordonner l'action de ces commissaires. On prévoit que la lutte durera au moins une quinzaine de jours et ne se terminera que par l'épuisement des ressources de l'une des deux parties. On dit que les Trade-

unions disposent de 8 millions de livres qui ne suffiraient pas à alimenter bien longtemps la résistance. Nous espérons que le gouvernement français fera tout ce qui est en son pouvoir pour venir en aide au gouvernement britannique qui soutient un juste combat pour libérer l'État de l'emprise grandissante des pouvoirs corporatifs qui deviennent trop aisément des pouvoirs révolutionnaires. L'Angleterre traverse une crise dangereuse, dont les conséquences intéressent tous les États; toutes nos sympathies sont avec elle; il faut qu'elles soient aussi actives que possible. Pour commettre la faute que l'Angleterre a souvent renouvelée depuis l'armistice, nous sommes trop convaincus qu'en face de chaque péril de notre époque troublée il n'est qu'une parade : l'étroite et confiante solidarité des peuples européens porte-flambeaux.

De cette solidarité, les États-Unis d'Amérique ont malheureusement perdu le sentiment. Depuis l'armistice ils ont passé à côté du rôle le plus glorieux, et aussi le plus avantageux, que l'histoire ait jamais offert à un grand peuple. Nous le regrettons pour eux, mais aussi pour nous. Nous nous gardons de rendre responsables de cette colossale aberration nos amis qui restent nombreux et actifs aux États-Unis. Un livre comme celui qu'un ancien et brave combattant de la grande guerre, M. Oswald Chew, vient d'écrire : *France, courageous and indomitable,* est fait pour nous consoler de bien des incompréhensions et des calomnies; quand une nation trouve de tels avocats, elle n'a pas besoin de plaider elle-même sa cause. Mais un autre grand ami de notre pays, M. W. Morton Fullerton, qui rédige avec un talent si original et si pénétrant *le Figaro aux États-Unis*, nous a merveilleusement expliqué les fluctuations de l'opinion publique américaine. Il nous montre l'influence dominante passant des cités atlantiques, où elle était jadis exclusivement concentrée, aux grandes villes de l'Ouest, tournées vers le Pacifique, et aux plaines du Middle-West où une nombreuse démocratie agricole cultive les larges bassins du Mississipi et du Missouri. New-York n'est plus guère que l'*emporium* qui regarde vers l'Europe. Dans le Moyen-Ouest est la citadelle du parti républicain, le creuset où s'élabore le peuple américain de l'avenir; là fleurissent les sénateur Borah ; à ces hommes-là, préoccupés avant tout d'intérêts matériels, l'Europe apparait comme un nid de fourmis rouges acharnées à s'entre-dévorer et dans lequel il faut se garder de mettre le doigt. S'imaginer, comme *le Quotidien* voudrait le faire croire à ses lecteurs, que la France peut « en appeler du mercantilisme américain à la

démocratie américaine », c'est travestir la réalité : c'est la démocratie qui est mercantile.

Toute l'Amérique est fière de la puissance du dieu-dollar ; elle s'enorgueillit de voir la vieille Europe s'incliner devant sa royauté en implorant des crédits que l'Amérique est seule en mesure d'accorder. Mais, a-t-elle dit, « point de crédits sans règlements des dettes. » Et elle a vu l'Angleterre d'abord, puis la Belgique, l'Italie, signer un accord pour le règlement de leurs dettes de guerre ; à chacune la commission des dettes et le secrétaire d'État du Trésor ont accordé un traitement différent selon la capacité de paiement qu'ils lui attribuent. Le temps est passé où des modes de négociation et de règlement plus avantageux pouvaient être obtenus ; l'Angleterre ayant, la première, rompu la solidarité européenne pour rétablir plus vite sa livre au pair de l'or, les États européens se sont présentés en ordre dispersé et ont dû subir la loi du véritable vainqueur de la guerre, l'ouvrier de la dernière heure. Il n'est plus temps non plus de récriminer sur les fautes de nos gouvernements successifs ; le plus léger des ministres fut sans doute celui qui conclut l'achat des stocks américains en un temps où le dollar valait 7 francs et qui ne prévit pas une variation possible des changes, si bien que la France aurait, en tout état de cause, une dette commerciale de 407 millions de dollars à payer de ce chef en 1929. A défaut d'autres, cette raison nous obligeait à un règlement. Nous ne pouvions nous y dérober sous peine de voir se coaliser contre le franc toute la puissance bancaire des deux grands États anglo-saxons. Nous avons avons donc, à diverses reprises, négocié à Washington dans des conditions peu favorables ; M. Henry Bérenger, ambassadeur, a enfin signé le 29 avril avec M. Mellon un accord qui, intrinsèquement, est déplorable, mais qui sans doute ne pouvait guère être autre, qui, en définitive, sera ce que notre politique à venir le fera et qui, enfin, a le grand avantage d'être un règlement et de clore, lorsqu'il sera ratifié par les deux Parlements, des débats irritants et stériles.

Il est probable que, plus tôt, un règlement plus favorable aurait pu être obtenu. Cependant, dès l'origine, les Américains se sont montrés intransigeants sur les points qui nous tenaient à cœur et qui nous paraissaient justes ; par exemple, ils n'ont jamais admis ce que nous appelons la clause de sauvegarde par laquelle une solidarité aurait été établie entre les paiements de la France aux États-Unis et les paiements de l'Allemagne à la France conformément au

plan Dawes. M. Mellon et la Commission des dettes ne veulent pas savoir d'où viendront les dollars qu'ils recevront de Paris. Ils n'ont pas admis non plus d'inscrire dans l'accord ces précautions relatives aux transferts que leurs délégués ont pris soin, avec tant de sollicitude, de faire insérer dans les accords Dawes au bénéfice de l'Allemagne. M. Mellon répète que la France ne paiera que si elle peut payer; mais nous aurions été bien aises de voir ce principe de justice empirique inscrit dans le texte qui vient d'être signé. On dit qu'en Amérique les milieux politiques sont étonnés de la froideur et des réserves qui accueillent en France l'accord Mellon-Bérenger; les journaux reflètent cette surprise. Ils oublient que ce qui froisse surtout le sentiment des Français dans leur juste conscience des services qu'ils ont rendus pendant la guerre à la cause commune, c'est qu'aucun compte n'est tenu des cent milliards qu'ils ont prélevés sur leur propre substance pour la restauration des régions dévastées par l'ennemi et dont les annuités du plan Dawes ne sont que la légitime et insuffisante compensation. Détourner ces annuités de leur destination, qui est les réparations, c'est de notre part un sacrifice que les autres nations alliées n'ont pas eu à faire et dont nous croyons qu'un plus large compte devrait nous être tenu. L'opinion publique française estime que du moins, par juste réciprocité, les Américains devraient nous prêter tout leur appui pour obliger, le cas échéant, les Allemands à payer exactement et intégralement les annuités qui portent le nom d'un général américain.

Quelles sont les clauses principales du règlement? Le montant total de la dette consolidée se monte à plus de 35 milliards de francs-or; elle se trouve répartie en 62 annuités, qui partent de 30 millions de dollars pour 1926 et 1927 et s'accroissent jusqu'à 125 millions pour la période de 1942 à 1988. La dette n'implique aucun paiement d'intérêts pour les cinq premières annuités, ensuite un taux d'intérêt allant de 1 pour 100 de 1931 à 1940, à 3 1/2 pour 100 pour les 22 dernières années. La dette commerciale, c'est-à-dire les emprunts spéciaux, les achats de fournitures, etc., y compris les 407 millions de dollars exigibles en 1929 pour l'achat des stocks américains (que l'État français, bon commerçant, a revendus à peine 3 milliards et demi de francs-papier) est englobée dans la dette totale. Il est à remarquer que, du fait de cette dette commerciale, nous avons jusqu'ici régulièrement payé déjà, chaque année, 20 millions de dollars, si bien que, durant les premières années, les annuités ne seront pas beaucoup plus lourdes qu'elles

ne l'étaient déjà effectivement. Ce que l'on voudrait lire dans l'accord, c'est une clause prévoyant le cas d'une baisse nouvelle du franc; par là, les États-Unis se seraient trouvés intéressés à la stabilisation de la monnaie française à un cours raisonnable. Il est, d'ailleurs, évident que si le franc continue une chute qui, ces jours-ci, s'est accélérée d'une façon si paradoxale, toute espèce de paiement ou de transfert devra être suspendue. En pareil cas, la France obtient la faculté de retarder automatiquement, deux fois de suite, de trois ans tout paiement dépassant les 20 millions de dollars de la dette commerciale; mais les sommes qui bénéficieraient de ce moratorium se trouveraient grevées d'un intérêt de 4 1/2 pour 100; et dans quels embarras le gouvernement français de 1931 ne se trouverait-il pas jeté?

On constate du moins avec satisfaction que le règlement ne comporte aucune clause dont, plus tard, le gouvernement des États-Unis puisse s'autoriser pour transporter la question des dettes ou des annuités exigibles sur le terrain politique ou pour réclamer un droit de regard sur nos finances, nos chemins de fer ou, en général, notre activité économique. Que peut-être il se trouve des Américains qui voudraient en venir à une sorte de plan Dawes à l'usage de la France avec un droit de contrôle accordé au créancier, c'est possible; mais aucun texte n'en réserve la faculté au gouvernement des États-Unis; les hommes d'État au pouvoir se sont, au contraire, exprimés en termes très nets sur le respect de la souveraineté de l'État français chez lui et dans ses colonies. Mais le meilleur moyen de prévenir toute intrusion indiscrète dans nos affaires sera évidemment de nous mettre en état de payer régulièrement les annuités auxquelles nous nous engageons envers les États-Unis et l'Angleterre. Les Américains n'ont nullement besoin de l'argent qu'ils nous réclament; ce n'est donc pas un acte d'ordre financier qu'ils accomplissent; les dettes interalliées sont devenues pour eux un instrument de domination économique et de suprématie politique : c'est de ce côté surtout qu'il convient de nous garder.

En résumé, si justifiées que puissent être la plupart des critiques que la presse française a formulées contre l'accord de Washington, on est obligé de conclure que le règlement était indispensable, et qu'il est à souhaiter que le Parlement le sanctionne le plus tôt possible. S'il s'y refusait, nous serions exposés à des sanctions, telles que l'exclusion du marché financier des États-Unis, le vote de droits de douane prohibitifs contre nos exportations, qui précipiteraient le

franc dans une débâcle irrémédiable. La signature des accords doit être, comme l'a dit M. H. Bérenger, « la fin d'une période de malentendus dont la prolongation aurait pu provoquer des irritations entre les deux peuples, et leur causer des difficultés économiques croissantes ». Aucun équilibre budgétaire, aucune stabilisation du franc ne sont possibles sans ce règlement des dettes que les Américains et les Anglais considèrent, à tort ou à raison, comme un acte de loyauté financière. Le règlement théorique des dettes est le seul moyen, pour la France, de recouvrer du crédit et de trouver, quand l'heure sera venue, des crédits. Seule, l'Amérique dispose des moyens indispensables à la remise en marche de la grande machine industrielle et commerciale européenne. Prenons garde, cependant, de ne pas faire un appel prématuré à des emprunts américains ; il faut d'abord assainir, par nos propres forces, notre situation financière, et c'est seulement quand notre effort prolongé aura inspiré confiance aux étrangers, que nous pourrons, sans danger pour notre indépendance politique, recourir à des crédits pour une définitive stabilisation. Ce moment n'est pas arrivé. Pour l'instant, le franc subit le contrecoup des crises anglaise et belge, et souffre de l'instabilité de notre politique intérieure. C'est une raison de plus, pour pratiquer avec énergie, à l'intérieur, une politique d'union qui groupe toutes les forces d'ordre et qui inspire confiance au pays. Un socialiste de marque le disait dernièrement en s'excusant d'employer une formule « réactionnaire ». C'est une vérité qui finira bien par s'imposer, et hors de laquelle il n'y a pas de salut.

Les négociations d'Oudjda ont été rompues le 6 mai : elles n'auraient jamais dû commencer. Pas un instant les délégués rifains, qui étaient en réalité les représentants personnels d'Abd-el-Krim, n'ont donné l'impression qu'ils cherchaient sincèrement à aboutir à la paix ; pas un instant ils n'ont fait mine d'accepter une seule des conditions que le ministère des Affaires étrangères, en plein accord avec le gouvernement espagnol, avait posées comme indispensables. Personne, connaissant le Maroc et Abd-el-Krim, n'a jamais pu supposer qu'il s'agissait, pour les Rifains, d'autre chose que de gagner du temps, de préparer la mobilisation des tribus, d'intensifier la propagande et d'émouvoir l'opinion socialiste en Europe. C'est dans le Parlement français que les Rifains espéraient trouver des alliés pour s'assurer une paix qui consoliderait le pouvoir et grandirait le prestige du *roghi* Abd-el-Krim et préparerait un soulèvement général. L'initiative des pourparlers, que le Gouver-

nement a eu la faiblesse d'accepter, appartient à M. Steeg; il en porte la première responsabilité. Sil a cru à la bonne foi des Rifains et à la possibilité d'une soumission d'Abd-el-Krim avant qu'il ait été définitivement vaincu, il a fait preuve d'une étrange méconnaissance de la situation et du caractère des Berbères du Rif ; s'il a engagé la France dans des négociations dilatoires pour rallier les suffrages des partis d'extrême gauche, que penser d'une telle manœuvre? Il est dangereux de confier les grands gouvernements, dans nos colonies ou les pays de protectorat, à des hommes politiques. Trop souvent ils ont des préoccupations étrangères à leurs fonctions.

L'enlèvement de Soueïda par les troupes du général Gamelin, après un brillant et dur combat, prépare la soumission des Druses et marque une heureuse étape vers la pacification de toute la Syrie Là bas, comme au Maroc, il n'y a de négociations possibles et de pacification durable qu'après une éclatante manifestation de la force. Il faut savoir gré à M. de Jouvenel de l'avoir compris.

Pour la seconde fois en quelques jours, une mort prématurée vient rappeler au gouvernement français et à l'opinion l'inutile cruauté des lois d'exil portées en 1886 contre les chefs des familles qui ont régné sur la France. Le prince Napoléon, chef de la maison impériale, est mort presque subitement le 3 mai à Bruxelles. C'est là que, chassé d'une patrie qu'il aimait passionnément et qu'il aurait voulu servir, il avait fixé sa résidence; il avait épousé en 1910 la princesse royale de Belgique, Clémentine, fille du roi Léopold II. Sans se désintéresser de la politique qu'il suivait avec une attention éclairée, mais dont il n'avait jamais cherché à troubler l'évolution normale par de stériles démonstrations, il consacrait sa vie à sa famille et au culte des grands souvenirs napoléoniens. Son hôtel de l'avenue Louise est un musée de reliques insignes. Très épris des études d'histoire et de tout ce qui touche au glorieux passé de la France, il mettait, au moment où la mort l'a frappé, la dernière main à une très importante publication dont il avait bien voulu réserver la primeur à la *Revue*. Il laisse un fils, Napoléon-Louis, qui devient le chef de la dynastie impériale telle que Napoléon Ier l'a constituée.

RENÉ PINON.

Le Directeur-Gérant : RENÉ DOUMIC.

LILI

PREMIÈRE PARTIE

I

Mais qu'allons-nous devenir à présent?

— Un... deux... trois... Je n'en sais rien. C'est à Joseph de voir, répondit la Korczewska, penchée sur son travail au crochet. Joseph sait ce qu'il nous faut. Moi, je termine ces napperons. La présidente a promis de me les vendre. Un... deux... trois...

Elle continuait à compter les mailles à voix basse, toute à son ouvrage, sans prendre garde à l'agitation de sa voisine.

La Galkowska parcourait la pièce d'un pas rapide et impatient, si impatient que la grande pèlerine claire, qu'elle portait sur ses épaules, voltigeait en se gonflant derrière elle et frappait au visage un jeune homme, assis près du poêle.

— Jean, trouve quelque chose. Tu es un homme, voyons! cria-t-elle d'une voix sourde, en se plantant devant lui.

— Je suis un homme. On le sait... Et je trouverai quelque chose, mais quand j'aurai fini ma cigarette, répondit-il ironiquement, en lui lançant sa fumée dans les yeux.

La Galkowska le terrassa du regard et s'assit près de la travailleuse, sur un coffre couvert d'un tapis, fait de rognures multicolores.

— Il me semble, dit-elle, que nous avons commis une grosse sottise en lâchant Stobinski... Votre mari pouvait rompre le contrat... Vous avez des fonds, vous avez des protecteurs, vous avez vos plans...

— Des nèfles! voilà ce que nous avons. Causez toujours,

Copyright by Paul Cazin, 1926.

causez... Un... deux... Des fonds? Joseph a mis sa fourrure en gage, hier même. Trois... quatre.

— Mais nous, qu'allons-nous faire? Nous qui n'avons pas de fourrure? Voilà une semaine qu'on ne joue plus. Savez-vous ce qu'Alexandre écrit à Jean, aujourd'hui? Ils ont joué à Kolo, avant-hier. Salle comble, quatre-vingts roubles en caisse. Quatre-vingts roubles! Si nous avions été là, c'était un demi-rouble de cachet, pour le moins, ajouta-t-elle d'un ton navré.

— Eh bien! retournez-y. Ils vous engageront. Vous jouerez toutes les héroïnes, vous remplacerez Lili pour toutes les ingénues, chuchota la Korczewska avec un sourire sarcastique, en étalant sur son genou le rond qu'elle venait d'achever.

— Vous dites cela comme si j'étais la première cabotine venue. Je suis un premier rôle, madame.

— Moi? Mais je ne dis rien. Dieu me préserve de rien dire...

La Galkowska se leva d'un bond et se remit à courir par la chambre. Sa face livide, laide et décharnée, enfarinée de poudre, se couperosait d'irritation; ses grands yeux ronds, déteints, violemment cernés de bistre et bridés par un réseau de rides, s'embrumaient de larmes.

— Un mois de loyer en retard, passe encore. Mais plus de quoi manger, plus un liard de crédit. Jean a pu tirer quelque chose hier d'un travail de découpage. Moi, j'ai porté mon manteau en gage aujourd'hui. Demain, rien à vendre, rien à emprunter. Et qui supporte tout cela? Qui souffre ainsi? Moi, un premier rôle! C'est la fin du monde.

Appuyée au rebord de la fenêtre, elle se penchait vers les vitres pour cacher les larmes qui lui jaillissaient des yeux et le sanglot de détresse qui secouait toute sa maigre personne. Elle contempla un instant, d'un regard vide, le morne horizon de neige, puis, soudain arrachée de sa place par une résolution puissante, elle se jeta au milieu de la pièce, en criant avec énergie :

— Je sais que faire. Jean, allons!

Tandis qu'elle traversait la chambre avec la majesté de l'Élisabeth du *Comte d'Essex*, Jean se leva d'un air maussade et tira soigneusement son mince pardessus d'été.

— Un... deux, fit la Korczewska, attendez donc. Joseph va venir. Tout le monde doit se réunir ici pour délibérer. Trois... quatre. Grabiec a écrit qu'il voulait nous engager tous. On décidera quelque chose en tout cas. Oh! voilà quelqu'un.

La porte s'ouvrit en effet au même instant et, dans une rafale de neige, une jeune fille fit irruption, suivie d'un homme de bonne mine, vêtu avec élégance.

— Bonjour. Jésus! Quelle neige! Quel vent! Qu'il fait froid! J'ai mes bottines pleines. En passant devant la pharmacie, j'ai voulu regarder ce rousseau de potard, et vlan! au beau milieu d'un tas de neige. M. Zakrzewski a eu toutes les peines du monde à m'en tirer.

Elle parlait très vite, tapant des pieds, s'ébrouant, saluant les femmes, tournant à travers la chambre qu'elle emplissait d'un vacarme joyeux.

— Jean, laisse-moi la place près du poêle et ne regarde pas. Il faut que j'enlève mes bottines... Mais vous non plus, monsieur. C'est défendu, c'est défendu, criait-elle à son compagnon.

Elle se leva, un seul pied chaussé et lui fit tourner le dos.

— Regardez la Galkowska, comme elle est bien faite aujourd'hui. Jean, regarde l'ouvrage de Mme Korczewska.

Tout en continuant de rire, elle enlevait l'autre bottine, faisait tomber la neige, appuyait ses pieds en bas noirs sur la porte chaude du poêle et se retournait à chaque instant pour voir si personne ne la regardait.

— Tiens! Lili a une fourrure neuve. C'est une bonne poire que ce fils de famille, grommela la Galkowska qui examinait la jeune fille d'un œil scrutateur et envieux.

— C'est une vieille fourrure à maman qu'on a retapée, cria Lili d'un ton gai.

Puis, apercevant le dos de son compagnon, plus raide qu'un piquet au milieu de la chambre, elle éclata encore de rire. Ses grands yeux bleus pétillaient d'une joie irrésistible. Elle remit en hâte ses bottines, enleva sa toque de fourrure noire, la jeta à la figure de Jean qui la lorgnait en dessous, tout en mordillant sa cigarette, et arrangea les peignes de sa chevelure cendrée, claire comme lin. Des mèches folles, en broussaille, lui tombaient sur le front, couvraient ses tempes, rampaient comme des flammes sur sa nuque blanche qui émergeait d'une blouse verte, serrée à la taille par une ceinture.

Elle essuya son visage humide et tira sa blouse avec soin.

— Lili n'a pas de corset aujourd'hui, chuchota Jean d'un air cynique.

— Vaurien! Madame la directrice, défendez-lui de me regarder.

Rouge de honte, elle croisait les bras sur sa poitrine que moulait trop étroitement l'étoffe mince. La Korczewska se mit à rire sans quitter son ouvrage des yeux, tandis que la Galkowska jetait d'un ton de pitié :

— Elle ne sortira jamais de ses rôles d'ingénue.

Puis, d'une voix sourde, insultante :

— Mascotte! va.

Lili n'écoutait plus. Elle prit un vieux châle de la Korczewska, s'en couvrit les épaules et s'assit sur le coffre. Elle y resta un moment silencieuse, balançant les jambes avec acharnement et parcourant du regard les murs de la chambre. Sur de vulgaires peintures bleues, l'humidité du plafond mettait des bavures d'un jaune sale. Le lit, recouvert d'une courte-pointe au crochet, portait une pyramide d'oreillers dont les taies à jour laissaient transparaître du rouge. Une grande tapisserie, formée de carreaux de drap bigarrés, pendue au-dessus du lit, servait de fond à une image de Notre Dame de Czenstochowa et à quelques photographies qui montraient Korczewski jouant ses divers rôles.

— Vous deviez délibérer. Eh bien! faites. J'écoute, cria soudain Lili impatiemment.

Puis, appelant son compagnon :

— Monsieur Léon, ici. Ah! quelle perruque vous avez!

Elle battait le coffre de ses poings, tout en riant aux éclats. L'autre jeta un coup d'œil sur une glace et commença bien vite à lisser sa coiffure.

— Venez près de moi. Donnez votre peigne, vite.

Il s'assit près d'elle, mais se trouvant trop petite, elle s'agenouilla sur le coffre et se mit à le peigner en lui tournant la tête comme une girouette.

— Un... deux... bons enfants... charmants enfants, murmurait la Korczewska avec indulgence.

— Vraie scène de vaudeville. Lili est une ingénue de première force, grognait la Galkowska.

— Occupez-vous de votre Jeannot plutôt que de mes rôles, répondit tranquillement la jeune fille, sans s'interrompre.

— Et vous, laissez-moi tranquille, mademoiselle. Je suis une artiste en pied, moi. Voyons, Jean, tu es un homme, et tu laisses des marcheuses insulter ta sœur?

— Jeannot, sauve la femme de ton frère. Elle va tomber d'apoplexie, cria Lili en riant, tandis que la Galkowska, cra-

moisie de fureur, mordait rageusement, pour toute réponse, les boules de jais qui ornaient le devant de sa pèlerine, et que Jean disparaissait tout entier dans son tourbillon de fumée.

— Monsieur Léon, qui rappelons-nous, en ce moment?

— Samson et Dalila.

— Est-ce une pièce? Vous me la raconterez chez nous, n'est-ce pas? demanda-t-elle d'une voix douce, langoureuse, en lui touchant l'oreille du doigt et en le regardant de si près dans les yeux qu'il recula, troublé, et se tira violemment les moustaches.

— Oui, oui, dit-il tout bas, je vous raconterai.

Il essaya de lui prendre la main; elle se dégagea lestement, et se mit à taquiner le chien endormi sur une chaise.

On se taisait. La Korczewska comptait ses mailles sans répit; la Galkowska, assise près de la fenêtre, regardait avec épouvante le monde enseveli sous la neige. Dehors, le vent mugissait, jetait à chaque instant des tourbillons sur les vitres frémissantes, secouait la porte, sifflait dans la cheminée. Le chien, agacé par Lili, grondait tout bas. Il bondit soudain sur le parquet, s'étira et courut gratter la porte en glapissant.

— Chut! Negro, le maître va venir, murmura la Korczewska. On mangera. Tais-toi, mon petit chien.

Elle le caressa tendrement et il se coucha sur sa jupe où il se rendormit.

— Salut, les comédiens. Diable soit d'un temps pareil! s'écria, en entrant, un petit homme maigre qui se battit longuement avec la porte pour la fermer au nez du vent. — Un vrai temps de chien, continua-t-il en secouant la neige qui le couvrait. J'ai bien cru, au tournant, que j'allais m'envoler. Mon pardessus gonflait comme un ballon. Un instant de plus, et votre Kos allait chercher un engagement dans les nuages. Oh! ce froid!

Il se battait les flancs de ses deux bras, comme les paysans, pour se réchauffer, mais frappait du pied avec prudence, car ses pauvres escarpins, couverts de pièces et de coutures noircies à l'encre, ne lui permettaient pas des mouvements trop violents.

— Le directeur va venir. Madame Galkowska, je suis l'escabeau de vos pieds. Notre chère et grandiose maman Korczewska, je vous baise les mains. Belle Lili, un baiser à vous. Et à ce grand seigneur, un double baiser.

Séance tenante, il exécutait ce qu'il disait d'une mine infini-

ment grave, sans que bronchât son masque rigide et blême de vieil acteur de province. Après quoi, il se colla étroitement au poêle et se mit à siffler.

— Kos, vous sifflez de bon matin. C'est que vous avez fait de brillantes affaires ?

— Lili, vilaine petite, taisez-vous. J'ai fait de brillantes affaires, j'ai joué un tour aux mites. Écoutez. J'ouvre mes malles. Ces sales bêtes se promenaient effrontément sur mes zibelines, comme si elles se croyaient dans la garde-robe de cet honorable gentilhomme. Je dis : Attendez, canaille. Je vends les fourrures trois billets, j'endosse mon pardessus d'été, et me voilà.

Il se prit à rire sans raison, en frottant avec ardeur ses oreilles bleuies de froid.

— Les Szalkowski viendront-ils ? demanda Jean qui bâillait à se décrocher la mâchoire. — Oh ! les voici. Ils arrivent et se querellent comme d'habitude, s'écria-t-il en se penchant vers la fenêtre où venaient de passer des ombres et des éclats de voix.

— Plus vite ! Et fermez cette porte infernale, rugit Kos.

Il introduisit le couple, fit claquer la porte et revint se coller au poêle. La Szalkowska adressa à tous un salut raide et glacial, évitant ostensiblement la Galkowska qui faisait elle-même exprès de tourner le dos.

— Il fait très froid, dit-elle en dénouant sa voilette.

— Oui, je voulais justement dire qu'il fait très froid, balbutia hâtivement le mari qui se frottait les mains. Il prit la voilette, le boa de plumes d'un gris sale, le chapeau plat de toile cirée et plaça le tout avec soin sur le lit.

La Szalkowska se regarda dans un petit miroir, s'essuya la figure, arrangea ses cheveux et tapota délicatement ses lèvres charnues, avivées de carmin.

— Théodore, ma poudre ! J'ai oublié ma poudre, s'écria-t-elle.

— En effet, j'ai oublié de te la mettre dans la poche. Mais j'y cours. Une minute...

Il fila prestement, sans même prendre le temps de remettre, à l'intérieur, sa toque et son pardessus.

La Szalkowska, en l'attendant, s'empara sans façon de la boîte de la Korczewska et s'assit auprès de Lili qui contemplait avec une admiration enfantine son buste opulent et sa tête encore belle, malgré les ravages des années.

— Théodore revient. Vous êtes vite servie, grogna Kos.

Elle fit entendre un rire sec. Elle avait une voix de gorge, désagréable, éraillée.

— Voici la poudre. Je te demande pardon, dit le mari, en happant l'air, avec peine, tant il s'était essoufflé, bien que leur appartement fût à deux maisons de là.

Il lui baisa la main, emmena Zakrzewski à part et se mit à lui raconter quelque chose fiévreusement, tout en guettant sa femme du coin de l'œil.

— Mais enfin, qu'attendons-nous ? dit-elle. J'ai soif, moi, Théodore, apporte-moi de l'eau de Seltz.

— J'y vais, j'y vais, Hélène.

Et il sortit de nouveau en courant.

— Un... deux... trois... Dès que mon mari sera de retour, on arrangera une représentation.

— Mais je n'ai pas le temps, moi. J'ai sommeil.

Elle s'étira paresseusement, bâilla à plusieurs reprises, la tête appuyée au mur, épiant d'un regard trouble Léon qui griffonnait au crayon sur sa manchette et la portait sous les yeux de Lili. Toute occupée à lire, la jeune fille s'aperçut à peine que le maître du logis entrait, accompagné d'un autre acteur.

Korczewski marmotta un salut inintelligible, déroula le grand cache-nez qui lui entourait le cou, puis, après s'être longtemps frotté les mains, mit encore plus de temps à tirer de sa poche diverses victuailles. Il alla les déplier derrière le rideau de la cheminée d'où il revint, tenant un petit pot à la main.

— Nous sommes plus ou moins au complet, nous pouvons donc délibérer, dit-il en mangeant et en circulant par la chambre.

Il penchait en avant son grand corps maigre et promenait sur l'assemblée un œil quelque peu indécis, mais bienveillant. Il était rasé de frais, tout bleu de froid. Son nez mince pointait, très long.

— C'est de jouer qu'il s'agit et non de délibérer. La peste m'étouffe s'il reste un oignon à se mettre sous la dent, grommela Kos, toujours adossé au poêle.

— Moi aussi, fauché, fini, *ausgespielt* ! clama d'un ton pathétique l'acteur qui venait d'entrer avec Korczewski. On m'a mis à la porte de mon logement. Plus de costumes, plus de meubles, plus même de bibliothèque.

Il fit le geste de se couper la gorge, se drapa dans sa vieille

pèlerine de velours, leva les yeux au ciel et se plongea dans une méditation lugubre.

— Félix, ne nous monte pas le coup. Pour qui nous prends-tu ici ? Quand t'a-t-on jamais vu des costumes, des meubles, des livres ? Voyons. Tu mens à faire trembler, dit Korczewski d'un ton sévère, tout en continuant à piquer dans son pot et à se promener par la chambre.

Le chien le suivait pas à pas, tournait autour de lui, le regardait dans les yeux et lui mordillait délicatement les jambes en glapissant pour se rappeler à ses bons soins.

Félix ne répliqua rien. Il faisait craquer ses doigts et se tirait le bout du nez.

— Voudriez-vous me prêter une cigarette ? demanda-t-il d'un air sinistre, en avançant la main vers Léon qui lui tendit aussitôt son étui.

— Zakrzewski, venez voir un petit moment, murmura Kos en l'attirant près de la porte. — Regardez-moi la Szalkowska. Hein ! Quel numéro ! Elle a été chez son comte aujourd'hui. Pigez-moi ces soies, ces velours.

— Oui, mais c'est l'affaire de son mari. Si cela dépendait de moi, elle ne resterait pas une minute de plus dans la troupe.

— Badaud ! Il n'y a qu'elle pour faire recette.

— Alors, pourquoi la débinez-vous ?

— Parce que c'est une guenon, et voilà. Elle m'a refusé cinq méchants roubles. Vous n'auriez pas un peu de monnaie ? conclut-il en se grattant l'oreille.

— Vous ne pouviez pas commencer par là ? C'est bon. En sortant... grommela l'autre d'assez mauvaise grâce.

Il laissa Kos près de la porte et voulut rejoindre Lili, mais Félix le saisit, à mi-chemin, par la veste, l'entraîna de nouveau dans un coin et commença d'une voix caverneuse :

— Savez-vous pourquoi Jean a ce bleu sur la figure ?

— Je ne l'avais même pas remarqué.

— Voilà : je double la rouge. Il tord son sale museau et me dit : gâcheur ! Après cela, je carambole par la bande, et il me dit : gâcheur ! A la seconde partie, je fais cent trente points de suite. Voilà mon cabot, vert de colère, qui se met à hurler : gâcheur ! Je lui flanque ma queue de billard par le bec et je sors. Je n'aime pas les histoires qui traînent.

— Très joli, cher monsieur, mais en quoi cela m'intéresse-t-il ?

— Diable, mon gentilhomme, qu'est-ce qui vous intéresse ?

— Mais notamment de savoir ce que nous jouerons et si l'on jouera.

— Il y aura toujours quelque chose à jouer. En attendant, nous pourrions bien filer d'ici en douce et aller faire une partie simple. On jouerait un casse-croûte, qu'en dites-vous !

— Combien vous faut-il en somme ? demanda Léon qui savait comment Félix s'y prenait pour taper son monde.

— Peuh ! ne serait-ce qu'un rouble... répondit-il avec timidité, car bien que vivant sans cesse d'emprunts et d'escorniflerie, il ne cessait d'en rougir et se jurait toujours que ce serait la dernière fois.

— Oh ! voilà qui devient tout à fait ennuyeux ! Commencez ou je m'endors, soupira la Szalkowska en tendant une main accablée pour prendre la boisson que lui apportait son mari.

— Korczewski, de par tous les diables, finis de manger ! s'écria Kos.

— Minute, qu'on me laisse croquer le dernier poil de ma fourrure.

Il posa sous la cheminée le pot où le chien vint aussitôt plonger le museau, s'essuya les mains avec soin, puis, se coupa un morceau de pain qu'il cassait dans ses longs doigts osseux.

— Mais enfin, que jouerons-nous ? demanda sèchement Lili qui trouvait aussi le temps long.

— Demandez d'abord où et comment, grommela Félix d'un ton lamentable. Rien, ni quoi, ni où, ni comment.

— Cela se trouvera, cela se trouvera... Un... deux, repartit la Korczewska avec vivacité.

— C'est bon à dire, mais nous n'avons ni livres, ni théâtre, ni décors, répliqua la Galkowska. Seigneur Dieu, je me demande pourquoi nous avons quitté Stobinski. Pour crever de faim ? Ils ont joué avant-hier, ils ont fait quatre-vingts roubles de recette. Nous avions un demi-rouble de cachet, nous avions de quoi manger et nous n'allions pas engager nos dernières nippes. Je suis pourtant une artiste de carrière, moi, j'ai connu de mauvais jours, mais une misère comme celle dont nous souffrons depuis deux semaines, je n'en avais pas l'idée. Rien littéralement à se mettre dans la bouche, des habits d'été à la fin de décembre, plus de cigarettes, c'est par trop affreux...

Elle éclata en sanglots. De grosses larmes ruisselaient sur

son visage poudré et y traçaient des sillons jaunâtres. Elle les laissait couler, lourdes, silencieuses.

Un frisson glacial passa par la chambre. Tous ces visages, ravagés par les misères d'une vie errante, s'embrumèrent de tristesse ; tous ces yeux mornes se perdirent dans le vague, du côté des fenêtres, devant l'hiver cruel et le vaste monde froid. Chacun, à ce moment, ressentit sa propre détresse ; plus d'un fut mordu au cœur par une rage sourde, impuissante. Lili avait les yeux pleins de larmes. Le chagrin de la Galkowska l'émut au point que, malgré leurs fâcheries, elle courut vers elle, la première, se mit à lui parler tout bas, lui pressa les mains, si bien que l'autre la saisit dans ses bras et la couvrit de baisers.

Seule la Szalkowska demeurait impassible. Pas un muscle ne bougeait dans son beau visage de marbre ; pas un éclair de compassion ne brillait dans ses yeux. Elle dit en bâillant :

— Un mélodrame maintenant ! Pour le coup, c'est ennuyeux.

— Ennuyeux pour vous, madame, cria Kos, exaspéré du refus de ses cinq roubles. Pour vous qui avez de l'argent. Mais tout le monde ne pratique pas votre commerce.

— O misère passée, présente et future ! déclamait Félix. Oui, la Szalkowska a ses amants, la Galkowska a sa perruque rousse, la Korczewska a son Negro, Lili a sa maman et son noble ami, Negro a sa chaîne, Kos a ses victimes, Jeannot a sa sœur. Chaque bâton trouve son berger, chaque pot son couvercle, chaque veau son boucher. Moi seul, orphelin, n'ai personne au monde. Va te noyer, mon fils... A toi, Messaline.

Il regarda la Szalkowska avec un mépris furibond, cracha par terre, se drapa dans sa pèlerine et se tut.

— Il paraît que tu as des propositions de Grabiec ? demanda Kos à Korczewski.

— Oui, il veut nous engager dans un mois.... à la mi-janvier.

— Oh ! la riche affaire. C'est le salut. Nous aurons le temps d'ici là de manger nos semelles de soulier. Tiens, que le grand diable emporte tout !

— Il n'y a qu'un moyen : choisir une pièce et la jouer, dit Léon.

— Zakrzewski a raison, comme toujours, tout à fait raison. Il pourrait aller se pendre avec ces raisons-là.

— Mais non, il faut jouer. On jouera, on aura de l'argent et on sortira de ce trou.

— Kos, lui aussi, a raison de partir. Il ne trouve plus personne à taper par ici.

— Allons, délibérez, résolvez, au lieu de faire de l'esprit.

— Voilà Théodore qui parle. Le beau merle que ce mari de Mme Szalkowska ! Elle doit lui donner beaucoup de sucre.

— Théodore ! tu permets ! Monsieur, je vous défends...

— Théodore, mon garçon, tiens-toi bien. Tu pourrais perdre ta place.

— Kos, voyons, reste tranquille. Tu t'en permets trop, cette fois, bafouilla le mari épouvanté.

— Et si quelqu'un de ces messieurs organisait une représentation à bénéfice ? proposa la Korczewska.

— Bonne idée, mais qui s'en chargera ? La région est saignée à blanc. Voilà deux mois que Stobek y sévit.

— Si fait, excellente idée, s'écria le directeur qui venait d'achever son pain. Monsieur Zakrzewski, asseyez-vous là. On va rédiger l'affiche, on la fait légaliser, tirer, et on se met en campagne avec les billets. C'est l'unique planche de salut.

Léon, assis à une petite table, attendait.

— Écrivez : « Avec la permission des autorités. Pour prendre congé de l'honorable public, dernière représentation, à la demande générale. Le... » On mettra la date ensuite.

— Mais le programme ?

— On peut prendre *la Corde sensible* ou *la Chanson de mon Oncle*, ajouter quelque récitation, une mazurka à quatre couples et le tour est joué.

— Korczewski, tu peux aller te noyer dès maintenant, si tu crois prendre le public avec une affiche pareille.

— Mais où jouera-t-on ?

— A l'hôtel d'ici, il y a une grande écurie vide. On montera une scène, on mettra des branchages sur les murs, des candélabres ici et là. Ce sera passable.

— Mais les décors ?

— Ah ! nom d'un chien, voilà que j'oubliais les décors. Il faudrait en faire...

— Avec quoi ? Comment ? Pauvre ami, personne n'a le rond.

Il se mit les doigts dans la bouche, à son habitude, pour réfléchir et arpenta la pièce à grands pas. Soudain, il s'arrêta et lança d'une voix claire :

— On fera des décors. Si quelqu'un a des draps, des ser-

viettes, en un mot quoi que ce soit qui puisse faire une toile de fond et des coulisses, qu'il le déclare. Pour le rideau, on prendra des portières, les bourgeois en prêteront. Korniszon peindra un intérieur. Ce sera superbe. Seulement dare-dare.

— Kos pourrait accepter le bénéfice. Il a beaucoup d'amis.

— Pour l'amour de Dieu! mais c'est impossible. Comment veut-on que je me montre avec ces bottines qui n'ont plus que les oreilles de bonnes. Et ce pardessus! Voyons.

— Eh bien! et Félix? proposa la Galkowska.

— Oui... mais non. Nippé comme je suis, je peux tout juste me faire pendre solennellement. Du reste, les bénéfices ne m'ont jamais réussi.

— Alors, vous avec Jean... chuchota Korczewski à la Galkowska.

— Quoi! J'irai peut-être avec ce manteau-là? Je ne veux pas me geler. Je ne veux pas m'exposer à des affronts.

— Toi, Théodore, avec ta femme. Vous avez tant de... connaissances, supplia Korczewski.

— Nous ne le pouvons pas, pour beaucoup de raisons, mais je me chargerai de placer en ville quelques billets, expliqua vivement la Szalkowska.

— Mais qui alors? gémit le directeur en passant l'inspection des têtes et des toilettes. Korniszon pourrait, mais il n'a pas de pardessus. Alexandre en a un, mais personne ne le connaît.

— Il n'y a que M. Zakrzewski, s'écria la Korczewska. Il est mis proprement, il connaît le français, il sait comment on parle au grand monde.

— Non, non, impossible. Je risquerais encore de tomber, par ici, sur quelque cousin ou quelque connaissance. Ah! non. Veuillez donc, messieurs, comprendre ma position.

— Vous ne voulez pas sauver la troupe?

— Je le voudrais bien, mais, de cette façon-là, je ne le puis pas. Du reste, je ne connais pas la contrée, je ne sais même pas comment cela se fait.

Il se défendait mollement sous le regard suppliant de Lili.

— Je vous aiderai, j'irai avec vous, insistait Korczewski. Allons, mon bon monsieur, vous le devez. Vous êtes habillé, vous ressemblez à quelqu'un. Fléchissez-le, mesdames.

Malgré les prières de toute l'assistance, Léon résista long-

temps. Mais quand Lili se fut approché et lui eut parlé tout bas, il consentit.

— Continuons l'affiche, monsieur Zakrzewski. Écrivez : « Grande représentation au profit de M. Léon Zakrzewski, artiste dramatique des théâtres de Cracovie et de Léopol. »

— Voulez-vous vous taire ! Je n'ai jamais mis les pieds ni à Cracovie, ni à Léopol.

— Et puis, après? Cela fait bien sur une affiche, cela sonne très bien.

— J'organiserai la représentation, mais je ne consentirai jamais à pareille blague.

— Écoutez, vous êtes un parfait honnête homme, mais que vous êtes... que vous êtes donc novice ! Je me demande ce que cela peut bien vous faire. Passerez-vous un examen? Vous mettra-t-on au violon pour vous être intitulé acteur de Léopol? Écrivez.

Léon finit par écrire en haussant les épaules.

— Bon. Le programme à présent.

— Attendez. Une idée me vient. Des pièces en un acte ne feront pas grande recette, non. Une mazurka... Une mazurka, bien, mais après?...

Il se tailla un nouveau morceau de pain et se mit à le grignoter en courant par la chambre.

— Oui, après?... Il nous faudrait quelque chose du grand répertoire, ce qui se joue à Varsovie ou à Paris, quelque chose dont on parle à présent. Nous avons justement quitté Stobinski pour ne plus seriner ces horribles *Meuniers et Ramoneurs*.

— Va te faire pendre avec ton grand répertoire. Où le prendras-tu ?

— Ah ! tu n'es pas malin, Félix, non. Alors, tu t'imagines que je pense donner *Hamlet* dans ce trou à cochons? Ou quelque autre grande machine? C'est le titre qu'il me faut, le titre qui amorce le public.

— Je n'y comprends plus rien, soupira Léon en posant sa plume.

— Vous n'avez pas besoin de comprendre. Écrivez : « *Le Nid familial*, drame de Sudermann, joué avec un succès inouï sur les scènes du monde entier. Personnages... » Attendez. Que diable y avait-il bien là comme personnages?

— Mais regardez le texte. Pourquoi chercher de mémoire?

— Ah ! monsieur Zakrzewski, pour le coup, vous êtes...

vous êtes à croquer. Non seulement je n'ai pas de texte, mais je n'ai jamais vu cette affiche de mes yeux, vous entendez? Je connais la pièce par les journaux.

— Alors, par le Dieu du ciel, comment pouvons-nous l'annoncer et la jouer?

— Qui parle de la jouer? On l'annonce et, avant le rideau, quand le théâtre est comble, quand on a l'argent en poche, on explique que, pour des raisons indépendantes de nous, il y a changement de programme, trois pièces en un acte, terminées par une mazurka. Est-ce un si mauvais plan?

— Excellent, mais que dira le public?

— Le public est un grand vieux veau. On lui promet du lait, il vient. On lui donne du petit lait, il beugle, il rue, et il boit... Écrivez les personnages.

— On va se faire abîmer dans la presse, avec ces coups-là, marmonna Félix en se prenant le bout du nez.

— On s'en moque. Personne de nous ne lit le journal. Écrivez : « Personnages. Magda Schulz, cantatrice... » Sur trois Allemands, il y a un Schulz. Voilà qui va bien, mais j'ai oublié le reste... Bon sang de bon sang! Voyons, elle monte sur la scène, elle rentre chez elle, son père meurt, plus ou moins... voilà tout ce que je me rappelle du compte rendu. Une cantatrice. Elle devait donc avoir un protecteur, aristocrate, baron ou comte, un militaire, il n'y a pas de pièce allemande sans lieutenant...

Korczewski combinait, se frappait le front du doigt, se frottait les mains. Enfin, il s'écria :

— Écrivez : « Hermann von Altona-Meklemburg, baron, capitaine de hussards, amant de Magda... Gretchen, femme de chambre de Magda. » Pas de doute, une grande cantatrice doit avoir une femme de chambre... Mais peut-être, lui donner un camérier, cela aurait plus grand air?... Non, que la Gretchen reste. Et maintenant? Oh! écrivez : « Otylia, cantatrice, rivale de Magda, ancienne maîtresse du baron. » Oui, oui, parfaitement, le baron devait avoir une ancienne maîtresse, cela fait une scène violente avec Magda, Magda fait des reproches au baron, il se jette à genoux, il s'explique, il jure qu'il n'aime qu'elle. Bravo!... Mais, Lili, avez-vous fini? Vous la voyez, celle-là!

Et il s'arrêta tout décontenancé devant la jeune fille qui se pâmait de rire, tant il était comique à gesticuler, illustrant

chaque mot de son jeu de scène, et mettant aussitôt en action le canevas de cette pièce imaginaire.

— Enfin, c'est bon, reprit-il, elle revient. Si elle revient chez elle, elle doit avoir un père, un père terrible, sévère, quelque pasteur, mettons. Il faut une mère aussi, une mère, encline à pardonner, quelque jeune sœur, une tante, un jeune parent pauvre, amoureux de la cadette... Il faut aussi quelque grand seigneur qui puisse séduire Magda, et alors, elle s'enfuit de la maison paternelle. Ajoutez encore quelques jeunes couples, et en avant!... Écrivez, écrivez : « Jean Schulz, ministre du saint Évangile, père de Magda ; Jeanne, sa mère ; Clara, sa sœur cadette ; Mme Rauchbinder, sa tante ; Ferdinand Müller, son cousin ; comte Wilhelm von Schwerin, baron von Herbestal-Oldenburg... » En voilà assez !

— Meklemburg, Schwerin, Oldenburg ! Toute une écurie de race, s'écria gaiement Léon, en transcrivant l'affiche au net.

— Enfin, voilà qui est réglé. Mes chères dames, je vous en prie, ces draps, au plus vite. On paiera les frais. Il faut que Korniszon se mette à la besogne immédiatement.

— Oui, oui, réglé. Korczewski, tu vas vite. Donne au moins un rouble d'acompte si tu ne veux pas que je crève avant la représentation.

— Et à moi aussi. Je ne peux pas jouer avec ces chaussures-là.

— Et nous, directeur, ne nous oubliez pas. Jean gagnera quelque chose avec ses découpages. On vous rendra.

— Bien, bien, mes petits enfants, vous parlez d'or. Mais j'ai un rouble en poche, un rouble, expliquait Korczewski avec chaleur, en repoussant de son mieux les assaillants.

Léon intervint.

— Je puis avancer quinze roubles, dit-il. On se les partagera et on me les rendra après la représentation.

— Ce n'est pas un homme, ça, c'est un chou à la crème. Zakrzewski, allez vous pendre, vous êtes trop bête, lui chuchota Félix à l'oreille, tout en lui serrant vigoureusement la main.

Korczewski distribuait l'argent.

— Qui passera près de chez Korniszon voudra bien lui remettre sa part et lui dire de venir me trouver au galop.

— Je peux y passer, dit Léon.

— Auriez-vous la bonté de me reconduire? Je vous en serais reconnaissante. J'ai même affaire à vous, lui soufila tout

bas la Szalkowska, en l'enveloppant d'un regard conquérant.

— Maintenant? Impossible, madame. J'irai chez vous, ce soir, si vous y tenez absolument.

— Ce soir, je n'y serai pas, siffla-t-elle entre ses dents, furieuse de sa défaite.

— Tant mieux, répondit-il sèchement.

Et il revint vers Lili qui feignait de n'avoir rien vu, ni entendu, mais qui le caressa d'un regard plein de douceur et de gratitude, quand il s'assit auprès d'elle.

— Sur combien de draps puis-je compter? demandait Korczewski.

— Je peux en donner trois. Il faut que j'en garde deux, nous n'aurions plus de quoi dormir, expliqua la Galkowska.

— Nous, quatre.

— Nous, deux seulement. Maman n'en a que quatre, dit Lili en rougissant.

— Et vous rien ? dit Korczewski, s'adressant à la Szalkowska.

— J'en donne six. Théodore vous les apportera.

Les hommes seuls ne déclarèrent rien. Ils n'avaient point de draps.

— C'est demain samedi, veille de Noël. Malheureusement, nous ne pouvons pas jouer pendant les fêtes, nous aurions eu salle comble. Il faut attendre à jeudi. Monsieur Léon, après-demain, nous partons pour la campagne avec les billets. Les affiches seront prêtes aujourd'hui. Je file chez le commissaire. Aujourd'hui même je retiens l'écurie et dès demain Korniszon se mettra à ses décors. Au revoir.

Le directeur s'emmitoufla de son cache-nez et prit la porte en courant. Tous se dispersèrent derrière lui.

Léon aida Lili à mettre sa fourrure et ils sortirent ensemble, suivis du regard maternel de la Korczewska qui continuait son ouvrage au crochet, comptait ses mailles, jetait à chaque instant les yeux par la fenêtre et apaisait, en le flattant, son Negro qui voulait prendre la clef des champs.

II

— Monsieur Léon... commença Lili, aussitôt dans la rue, en se couvrant la bouche de son manchon, car le vent lui soufflait la neige en plein visage... votre main, vite.

Il lui tendit la main. Elle la prit, la serra très fort sur son cœur, la caressa à plusieurs reprises et, très vite, y mit un baiser, en portant aussitôt son manchon à ses yeux.

— Que faites-vous? cria-t-il, cloué sur place par la stupeur.

— C'est que vous êtes si bon, si brave, si terriblement bon, murmurait-elle sans le regarder. J'ai voulu vous remercier de cet argent que vous avez donné à tous; personne ne vous a remercié, personne n'en a même parlé, et c'est vous qui l'avez donné et c'était peut-être tout ce qui vous restait.

— La belle affaire! Ils en avaient besoin et je le pouvais. Vous êtes un enfant, Lili, un enfant insupportable. Lili, vilaine petite, taisez-vous, disait-il en singeant Félix et en lui tirant, comme lui, le bout du nez.

Elle éclata d'un rire joyeux.

— Où allons-nous, monsieur Léon?

— Chez la maman. Nous achèterons des gâteaux en chemin et, si Lili est sage, nous ne dirons pas qu'elle a flirté avec Jean.

— Ce n'est pas vrai. Je jure que ce n'est pas vrai! cria-t-elle en se frappant la poitrine si énergiquement qu'il se mit à rire de tout son cœur, pris d'une envie folle de baiser ces petits poings qu'elle crispait, frémissants, comme un enfant en colère.

— Je n'ai pas flirté avec Jean. Je ne flirte avec personne.

— Allons, je vous crois, je vous crois.

— Il ne faut jamais me soupçonner de cela, monsieur Léon, jamais.

— Entendu.

— Donnez-moi votre bras. Là, mais plus fort, plus fort. Oh! maintenant, bien.

Elle gazouillait tout bas, serrée contre son épaule, et levait vers lui ses beaux yeux bleus.

— Savez-vous qu'un ingénieur a dit à maman que j'avais beaucoup de talent? Est-ce bien vrai?

— Vous avez le talent de vous faire aimer.

— Ce n'est pas vrai. Qui voulez-vous qui m'aime? Je suis sotte, affreusement sotte. Tenez, dans ce rôle de Justine, j'ai été au-dessous de tout.

— Vous l'avez fort bien joué. Et puis, vous êtes jolie, terriblement jolie. Très bonne aussi, très bien douée, pas jalouse. Ah! que vous êtes aimable!

— Non, non, je ne suis pas bonne... répondait-elle grave-

ment en secouant la tête, le front creusé d'une grosse ride.

Léon salua, en ce moment, quelques dames qui passaient près d'eux. Elles lui rendirent froidement son salut et jetèrent sur Lili un regard plein de mépris et d'arrogance. Elle s'en aperçut, rougit jusqu'aux oreilles, ses yeux étincelèrent, elle se pressa plus fort contre lui, et quand les passantes furent derrière eux, elle se retourna et leur tira la langue.

— Que faites-vous, Lili!

— Ah! furies d'enfer, sorcières, diablesses! grondait-elle avec fureur.

— Que vous ont-elles fait de mal?

— Vous n'avez pas vu comme elles m'ont regardée? Suis-je une bête de cirque?

— Mais c'est une idée. Ces personnes sont des plus intelligentes d'ici, très bonnes.

— Pas pour moi. Mon doux monsieur Léon, vous ferez ce que je vous demanderai? Dites.

— Pourquoi pas? Mais je voudrais bien savoir quoi.

— Ne les saluez plus, ne les connaissez plus, mon doux, mon bon monsieur Léon, suppliait-elle, les larmes aux yeux.

— Mais pourquoi? Veuillez m'en donner une raison.

— Parce qu'elles me détestent. Oh! je sens bien qu'elles me détestent...

Elle frissonna et s'essuya la figure machinalement, comme pour effacer la marque d'un affront.

— Vous pensez qu'elles sont aussi belles qu'elles paraissent? continua-t-elle. La grande se peint les sourcils et les cils, je l'ai bien vu, une fois. Et l'autre se met du rouge, je vous jure qu'elle se met du rouge... Qu'elles me détestent, il y a longtemps que je le sens, longtemps... Mais Dieu! que je suis bête! Comme si cela vous faisait quelque chose!

— Non, Lili, cela ne me fait rien, rien du tout, murmura-t-il, en lui pressant la main si fort qu'elle en gémit, tout en s'épanouissant de bonheur.

Ils marchaient sans mot dire, évitant avec soin les énormes tas de neige que le vent éparpillait sur les trottoirs. Il ne neigeait plus, mais de temps à autre, des bourrasques arrivaient des champs, s'engouffraient en sifflant par les rues de la petite ville, soulevaient des nuées de poudre blanche, aveuglante, criblaient les baraques du marché, les fenêtres des rez-de-

chaussée, puis, comme étranglées par le froid, s'en allaient palpiter en râlant sur le zinc des toitures. Un soleil mort, semblable à une grande plaque de cuivre fraîchement polie, perçait douloureusement les brumes, allumait dans la neige de brefs scintillements, glissait au long des vitres gelées, puis, se perdait dans les blancheurs ternes de l'espace.

— Nous irons passer Noël à la campagne, dit-elle, nous partons demain.

— Est-ce donc déjà demain la Vigile? C'est vrai. Je n'y pensais plus du tout. Vous allez loin?

— Il doit y avoir cinq verstes. C'est notre propriétaire qui nous emmène chez sa sœur. J'aurais voulu que nous restions, pour vous avoir... Mais... Oh! que j'ai froid aux pieds!

Elle ne pouvait pas avouer qu'elle et sa mère étaient trop pauvres pour lui offrir un réveillon.

— Et vous, où serez-vous, demain soir? demanda-t-elle.

— Moi, moi... répétait-il lentement, essayant de s'arracher aux souvenirs qui l'obsédaient, je serai au restaurant.

Il avait de la peine à mentir. Il ne savait où il serait.

— Seul, sans famille, ce sera triste.

— Je ne serai pas seul, j'aurai votre souvenir, répondit-il vivement, mais d'un ton assez dur.

Elle le regarda, surprise de cette rudesse inattendue, et ne répliqua pas.

Le monde s'assombrit soudain pour eux. Il dit quelque chose, mais le vent prit ses paroles et les emporta au loin. Ils suivaient le milieu de la rue, pataugeant dans la neige duvetée qui volait autour d'eux. De vieilles maisons lépreuses se penchaient de chaque côté et les guettaient avec les prunelles verdâtres de leurs fenêtres. Une troupe d'enfants s'amusait, à un endroit, d'un tel entrain, qu'ils disparaissaient au milieu d'un tourbillon blanc au milieu duquel on voyait à peine voltiger leurs ombres rousses; les voix jeunes, stridentes, perçaient l'air et se répercutaient aux murs. Des chiens aboyaient joyeusement et se roulaient dans la neige sous les pieds des passants.

— Vous entrerez. Quand ce ne serait qu'un moment, dit-elle, voyant son air sombre.

Il acquiesça de la tête et ils pénétrèrent dans une petite maison à un étage, séparée de la rue par une palissade. Lili habitait avec sa mère une chambrette qui donnait sur la cour.

La mère était assise près de la fenêtre, enveloppée dans une couverture, car il faisait froid dans la chambre. Elle lisait des feuilletons de journaux, découpés, brochés avec un gros papier de greffe. C'était son éternelle marotte. Elle leva les yeux quand ils entrèrent, fit un signe de tête à Léon et continua sa lecture.

Lili alla se changer derrière un petit paravent qui dissimulait la cheminée et le lit. Léon s'assit sur un canapé qui jadis avait été couleur cerise, et jadis aussi de velours, mais qui ne présentait plus qu'un ramas incolore de trous et de reprises, où passaient les pointes des ressorts cassés. Une table ancienne, ronde, à un seul pied, recouverte d'un tapis de laine, portait une grande lampe. La lampe avait un abat-jour en papier de soie bleu et reposait sur un dessous de lampe en peluche verte, imitant l'herbe d'un pré, où l'on voyait des nids roses, pleins de petits oiseaux jaunes. Sur le papier des murs, à roses rouges sur fond bleu pâle, pendaient de vieilles photographies, aux visages passés, imprécis comme des spectres, quelques portraits jaunis d'hommes célèbres et deux souvenirs d'anniversaires, brodés sur canevas et encadrés de noir.

Le parquet était entretenu avec une extrême propreté, mais chaque lame fléchissait sous le pied, la table branlait, et le grand buffet vitré, dressé entre les fenêtres, tintait de toutes ses piles d'assiettes et de tous ses bibelots de porcelaine. Dans un coin, sur une étagère de bambou, s'alignaient de vieux volumes déchiquetés et des collections du *Tygodnik*. Au-dessus du canapé, pendait une glace antique, à moitié dépolie, dans un cadre de style Empire.

Un grand silence régnait. Cela sentait les pommes que l'on voyait rougir derrière les vitres du buffet. Cela sentait le vieux. Tout était vieux, rapiécé, usé et rongé par le temps et les vers. Tout ne semblait tenir que par un miracle de sollicitude et de labeur. Les deux femmes louaient ce logement à une vieille qui habitait la pièce voisine, sur la rue.

Chaque fois que Léon venait là, il se sentait envahi d'idées graves; cette chambre lui rappelait celle de sa grand mère et la maison paternelle. Maintenant encore, en regardant la porte, il s'attendait à entendre un bâton de vieillard ou à voir sa mère entrer.

Lili furetait en silence par la chambre. Elle demeura longuement derrière le paravent, puis reparut, tenant le thé qu'elle

venait de préparer. Ses cheveux dénoués, pendant qu'elle travaillait, lui tombaient sur le front et recouvraient ses joues.

— Que lisez-vous donc ? demanda Léon à la bonne femme, pour rompre l'étrange silence qui pesait.

— *Les Secrets du Fossoyeur*. C'est terrible. Vous n'avez pas idée de ce que souffre cette malheureuse Blanche. Et ce pauvre René ! Mon Dieu, mon Dieu, comme ces gens doivent souffrir ! dit-elle d'une voix blanche, en se levant pour prendre son thé.

Elle le but hâtivement, tout en jetant les yeux sur les pages, puis elle s'enveloppa de nouveau dans sa couverture, s'assit en leur tournant le dos, se boucha les oreilles avec ses mains et se replongea dans son roman. Les infortunes de Blanche et du triste René lui tiraient de temps à autre des pleurs de compassion.

Assis à la petite table, les jeunes gens parlaient peu. Léon ne répondait que par monosyllabes. Ce milieu vulgaire et misérable, ce froid et cette solitude l'accablaient. Depuis le matin il portait dans sa poche une lettre de sa mère, une lettre qui le brûlait de nostalgie et d'une sourde inquiétude du lendemain. Lili, craignant de troubler sa rêverie, le contemplait avec une tristesse croissante, l'âme saisie d'un vague effroi.

Quand il partit enfin, plus tôt que d'ordinaire, car il n'y pouvait plus tenir, elle l'accompagna jusqu'au seuil et lui chuchota tout bas, en le regardant d'un air épouvanté :

— Mais vous reviendrez encore ?

— Quelle question ! dit-il. Je reviendrai demain matin.

— Mais... mais vous n'êtes pas fâché contre moi ?

— Pourquoi, Lili? Comment pourrais-je être fâché contre vous ?

Il lui serra les mains et s'en alla. Elle le suivit longtemps des yeux. Il lui semblait qu'elle ne le reverrait plus jamais et son angoisse fut telle, qu'elle revint se jeter sur le lit et se cacha le visage dans l'oreiller pour pleurer.

III

Léon se trouva sur la place principale. Ne sachant que faire de lui-même, il s'engagea dans la longue rue qui conduisait à la rivière, si profondément absorbé dans ses pensées qu'il ne remarquait point les gens qui le saluaient.

Il traversa un long pont de bois, quitta la route et pénétra

dans le parc, dont les masses sombres de sapins se dressaient, à quelque distance, au bord de l'eau. Il suivit les allées obstruées par la neige et arriva, non sans peine, à un îlot situé au milieu d'un petit lac gelé. Dans l'îlot, il y avait une tonnelle qu'entourait un cercle d'épicéas et de mélèzes. Il s'assit là, laissant ses yeux courir sur les branches frissonnantes des arbres, sur la blancheur aveuglante de la neige et les lignes noires de l'horizon lointain, fermé par les bois, puis, tout à coup, il se leva, voulut s'enfuir, mais il s'assit de nouveau, malgré le froid, repris par ses pensées.

— Et maintenant? Et maintenant?... répéta-t-il tout haut.

Le son de sa propre voix l'effraya. Les six mois qu'il venait de passer en la compagnie des comédiens, défilaient devant lui, en tableaux rapides et confus.

— Que de temps déjà!... Que de temps!... se disait-il.

Et un ardent désir de sa maison lui dévorait l'âme. Il ne pensait plus au théâtre qu'avec dépit et amertume. Mais, soudain, le visage de Lili apparut dans ses souvenirs, ce beau visage, plein d'un charme indicible, qui l'avait enchaîné tant de mois à cette misérable existence. Il se frotta les yeux comme pour chasser le fantôme. Et le fantôme s'attachait à lui de toutes les forces de l'amour, lui rappelant mille moments qu'ils avaient passés ensemble, mille mots échangés, mille regards, mille menus détails, presque enfantins, qui le bouleversaient d'attendrissement.

Le vent s'était levé, accourait en hurlant à travers le parc, secouait les sapins autour de la tonnelle, en faisait tomber des tourbillons de neige, puis, s'infiltrant dans les taillis, fondait avec fureur sur les squelettes nus des arbres. Il se fit une immense rumeur, les branches craquaient, gémissaient, coupaient l'air de sifflements secs, après quoi tout s'apaisa et retomba dans le silence, car le crépuscule, arrivant à pas de loup sur la neige, commençait à se tapir dans les fourrés et les creux.

Du côté de la ville, que l'on apercevait très bien depuis la tonnelle, au-dessus des murs, des cheminées et des toits de zinc qui luisaient au couchant, une énorme volée de choucas se montra. Ils s'abattirent à grands cris sur le parc, restèrent un moment à voleter d'une branche à l'autre, se balançant, piaillant, tournoyant, puis fondirent tous en bloc sur une

pelouse, où ils dégagèrent de la neige le cadavre d'un chien mort et se mirent à le déchiqueter.

Léon ne voyait rien. Comme le froid le tourmentait, il se mit à marcher et ses souvenirs lui revinrent avec une intensité grandissante.

Une demi-année auparavant, il était encore chez lui, à la campagne, dans le gouvernement de Lomza. Il avait connu Lili lors d'une représentation que donnait, à la bourgade voisine, une pauvre troupe d'acteurs de province. Il l'avait connue et en était devenu éperdument amoureux.

Il lui aurait sacrifié toute sa fortune, mais il s'était vite convaincu que ce n'était pas le bon chemin à prendre, et comme il avait la tête aussi chaude que le cœur, il avait tout quitté pour s'engager secrètement dans la même troupe. Il ne se demandait pas alors comment l'aventure finirait. Il voyait Lili tous les jours, et tous les jours il se persuadait davantage que c'était la plus belle et la plus pure fleur qui eût jamais fleuri sur ce bourbier. Elle était si bonne, si pure, ignorante à tel point de tout mal et si totalement incapable d'en faire, qu'il lui portait un véritable culte, et ce culte lui suffisait.

— Il faut en finir une bonne fois! pensait-il, en reprenant le chemin de la ville. Je l'épouserai, je l'arracherai au théâtre, et nous serons très, très heureux...

Mais il n'eut pas le temps de sourire à cet avenir enivrant, car l'horizon de son bonheur s'assombrit tout à coup : le souvenir de ses parents y jetait une grande ombre. Il se dit qu'il devrait l'emporter de haute lutte et il se sentait en même temps plein de courage, décidé à tout, forcé de vaincre.

— Mais s'ils ne veulent pas? Si...

Il frissonna et regarda soudain à ses pieds, comme un homme devant qui le terrain se dérobe. Il se mit à siffler en frappant de sa canne la neige de la route. Il cherchait une issue et n'en trouvait pas.

Il trouverait plus tard. Les choses s'arrangeraient. A quoi bon se tracasser? Il l'épouserait et l'emmènerait chez lui. Si on les accueillait bien, tant mieux. Sinon... sinon... Les choses s'arrangeraient quand même.

Son pas s'était raffermi. La décision s'imposait : il devait quitter le théâtre. Quelques roubles lui restaient encore, mais il voyait venir en frémissant l'heure où il lui faudrait vivre la

vie de ses compagnons. Arrivé en ville, il était résolu à parler à Lili dès le lendemain. Le résultat ne faisait pas doute : il se savait aimé.

Léon partageait une chambre avec un tout jeune acteur qui, depuis deux ans, roulait avec la troupe, depuis deux ans crevait de faim et souffrait une misère inexprimable, sans que rien eût pu le dégoûter du théâtre ni de la Szalkowska, dont il était follement épris et pour laquelle il s'était enfui du collège, reniant sa famille et oubliant le monde entier.

Ce ménage de garçons était plus que modeste : il avait un lit, une table et deux chaises. Léon se souciait peu du confort. Il passait ses jours chez Lili et y prenait même ses repas.

— Tenez, Olkowski, dit-il, voici dix florins d'acompte.

— Merci, dit l'autre à mi-voix, en se soulevant sur la paillasse où il était couché, à ras de terre, enveloppé dans une couverture et des chiffons pour se préserver du froid.

—Nous jouons jeudi, continua Léon en allumant sa lampe, car Olkowski lisait à la lueur d'une chandelle, collée sur le parquet.

— Ai-je un rôle?

— Je n'en sais rien. On vous donnera quelque chose à faire, je suppose.

Olkowski resta un moment à calculer ce qu'il ferait de ses dix florins pendant sa semaine, puis il demanda :

— Voulez-vous du thé? J'en ferais.

— Mon Dieu, oui. Et si vous allumiez le poêle?

— Alors, donnez pour le charbon. Il n'y a ni thé, ni sucre, non plus. Vous mangeriez peut-être quelque chose? J'irais le chercher tout de suite.

Léon n'avait pas faim, mais à la voix de son compagnon il comprit que le jeune homme avait passé toute sa journée à jeun, ce qui arrivait plus d'une fois même aux premiers rôles de la troupe. Il lui donna donc de l'argent pour acheter un peu de jambon. Bientôt après, le poêle ronflait et l'on entendit bouillir un samovar emprunté aux voisins. Personne ne disait plus mot. Olkowski était timide et taciturne, et Léon trop préoccupé du lendemain.

Tous deux lisaient, en prenant leur thé, Léon étendu sur son lit et l'autre sur sa triste paillasse où il n'avait même pas de draps. Olkowski traînait perpétuellement avec lui un fatras d'affreux mélodrames qu'il apprenait consciencieusement par

cœur et qu'il jouait, tout en les lisant. Chaque fois que Léon le regardait, il voyait cette face de meurt-la-faim enflammée d'exaltation, deux bras qui gesticulaient furieusement, tandis que de longues tirades fusaient en sourdine, puis, tout à coup le jeune artiste s'arrachait de son grabat, lançait d'une bouche écumante une apostrophe pathétique et se recouchait, calmé pour un moment.

— Quelles grimaces faites-vous donc là? demanda-t-il enfin, agacé de ce manège qui n'en finissait plus.

L'autre éteignit sa chandelle sans répondre et sortit. Quand il rentra, le lendemain matin, il avait les yeux rouges, pleins de larmes.

— C'est Noël, ce soir, murmura-t-il timidement.

— Et puis, quoi? dit Léon avec mauvaise humeur.

— Rien, rien... Je vous demande pardon. Je vous ai ennuyé hier. N'en parlez à personne, n'est-ce pas? On se moquerait encore de moi.

— Je me moque bien de ce que vous faites... Où êtes-vous allé? Chez les Szalkowski?

— Oui, répondit l'autre, en détournant la tête pour cacher son embarras.

Léon s'habilla promptement et sortit. Sur l'escalier, Szalkowski le croisa.

— Olkowski est-il là?

— Il y est. Allons, je vous offre mes souhaits, monsieur, et tout le bonheur possible en ménage.

Il lui serra la main d'une mine ironique et lui tourna le dos.

Szalkowski entra, ferma la porte à clef, s'assit à la table et demeura longuement à contempler d'un air stupide un pâle rais de soleil qui tombait par la fenêtre. Olkowski l'observait tout en faisant son ménage, n'osant lui adresser la parole. Quand il eut préparé son thé, il s'assit sur la paillasse et se mit à boire lentement sans quitter des yeux son visiteur.

— Elle n'est pas encore là, tu m'entends? Il est plus de dix heures et elle n'est pas là! chuchotait l'autre comme s'il se parlait à lui-même.

Olkowski devint mortellement pâle. Il se mit à trembler au point qu'on entendait ses dents claquer contre son verre.

— Pourquoi permettez-vous cela? demanda-t-il tout bas avec un accent de reproche indigné.

— Idiot ! Puis-je l'empêcher ? Je n'ai pas fermé l'œil, je l'attendais. Elle m'avait dit qu'elle serait de retour à minuit. Dieu, que je suis malheureux ! Dieu, que je suis malheureux ! criait-il d'une voix gémissante en s'arrachant les cheveux.

— Où est-elle allée ?

— Chez son comte. Ah ! si je ne le tue pas, celui-là, si je ne le réduis pas en poudre, si je ne lui fais pas payer toutes mes souffrances, je serai le dernier des chiens. Tu m'entends, Olkowski, tu me souffletteras si je ne fais pas cela.

— Combien de fois ne l'avez-vous pas dit ?

— Mais c'est la dernière fois que je le répète, la dernière. Tu verras, je ferai aujourd'hui quelque chose, quelque chose... d'horrible. Je la tuerai ! gronda-t-il dans sa rage impuissante.

Olkowski sourit tristement. Il connaissait son attachement aveugle pour sa femme qui faisait de lui un chien, un laquais.

— Vous ne la tuerez pas.

— Je la broierai comme... comme cette chaise.

Et il saisit en effet une chaise qu'il voulut lancer sur le parquet, mais il se retint, la remit en place et continua ses lamentations, jurant et rabâchant vingt fois qu'aussitôt après la séance, ou plutôt dès le jour de l'an, il la quitterait, elle et tout, qu'il partirait, n'importe où, devant lui, car il avait assez de cette honte et assez de ce martyre.

Le jeune homme ne le contredisait plus. Il entendait cela chaque semaine au moins depuis deux ans ; Szalkowski n'avait pas de secret pour lui et l'accablait de confidences. Cette fois encore, il se lança dans des détails si répugnants que l'autre l'interrompit avec supplication.

— Laissez donc. Que voulez-vous que cela me fasse ? C'est honteux, voyons.

— Quoi ! Cela ne te fait rien ? cria Szalkowski en marchant sur lui, les yeux étincelants.

Mais le jeune homme ne broncha pas. De grosses larmes coulaient sur ses joues maigres. Il les buvait avec son thé. Il posa son verre et dit en sanglotant :

— Je voudrais mourir, je voudrais crever, je voudrais... Je ne peux plus, je ne peux plus souffrir ainsi.

Puis, il se leva en sursaut, saisit sa casquette, et réprimant les cris qui lui déchiraient la poitrine, il s'enfuit.

Szalkowski sortit aussitôt et, voyant à l'horloge de la ville

qu'il était près de onze heures, il rentra chez lui au pas de course, tremblant à l'idée que sa femme pouvait revenir et ne pas le trouver à la maison.

IV

Avec ce qui lui restait d'argent, Léon acheta de quoi faire un bon déjeuner et fit adresser ses emplettes chez Lili. Ensuite, il alla retirer un colis postal de fleurs qu'il avait commandées à Varsovie et les porta lui-même à la bien-aimée.

Lili était seule.

— Maman est allée chez les Korczewski, dit-elle. Je vous attendais pour y aller avec vous.

— Et si l'on n'y allait pas du tout ?

— Alors on resterait là, on se partagerait le pain de Noël. J'ai déjà tout préparé.

Elle montra, près de la fenêtre, une petite table, couverte d'une nappe, sur laquelle il y avait une bouteille d'eau-de-vie, quelques harengs et une assiette de pains azymes.

— C'est bien, rompons le pain. Et pour tout souhait, acceptez ces fleurs.

Il ouvrit la boîte et en tira une gerbe de lilas pâles, d'orchidées aux pétales de rouille, de muguets verdâtres, de roses rouges et d'œillets de diverses nuances.

— C'est pour moi ? Tout pour moi ! Que c'est joli ! Que c'est magnifique ! criait-elle en pressant les fleurs sur sa poitrine et en approchant ses lèvres de chacune avec volupté.

Radieuse comme un enfant, elle les posa sur la table et se mit à composer un bouquet, mais bientôt elle les repoussa et, levant ses beaux yeux sur Léon, murmura d'une voix étouffée par le trouble et la reconnaissance :

— Comme je vous remercie ! Et moi qui n'ai rien à vous donner ! Je voulais, j'y pensais, j'en rêvais, et je ne peux pas, parce que...

Les larmes l'arrêtèrent, mais déjà Léon l'avait prise dans ses bras, l'enveloppait tout entière, la serrait sur son cœur, couvrant de baisers ses cheveux, ses joues empourprées, sa bouche palpitante, ses yeux pleins de larmes, d'amour et de sourires.

— C'est défendu, défendu, monsieur Léon... murmurait-elle, hors d'elle-même, détournant la tête, mais elle se serrait

inconsciemment contre lui, lui rendait ses baisers, se sentait heureuse, heureuse, comme jamais de sa vie.

— Je t'aime, Lili, je t'aime... Regarde-moi, mon unique.

Il s'agenouilla devant elle, lui enlaça les jambes, embrassa ses genoux, ses pieds, sa robe, complètement fou.

Quelqu'un frappa. Lili s'arracha de son étreinte et s'enfuit derrière le paravent. C'était le garçon de magasin qui apportait les paquets.

Quand ils furent de nouveau seuls, Léon passa derrière le paravent. Elle se tenait près du lit, les yeux dans le vague, des larmes sur le visage, mais un étrange sourire courait sur ses lèvres brûlantes.

— Lili... appela-t-il tout bas en lui tendant les mains.

Elle bondit vers lui, lui sauta au cou et se pendit à ses lèvres dans un long baiser. Puis, elle le lâcha brusquement et, pour cacher son émoi, se mit, encore toute tremblante, à déballer les provisions. Quand les bouteilles, la charcuterie, les gâteaux et les friandises furent en place, elle se planta devant la table, se passa la main sur le crâne, à la manière de Korniszon, et grommela, en imitant sa grosse voix de basse :

— Zakrzewski, voilà un festin de grand seigneur. Le diable s'en mêle.

— Lili, vilaine petite, taisez-vous ! répondait Léon, en se tirant le bout du nez comme Félix.

Et ils se mirent à rire avec la plus franche gaîté, mais aussitôt après, ils se regardèrent l'un l'autre attentivement, comme s'ils se voyaient pour la première fois.

Ils s'aidaient mutuellement avec beaucoup de zèle dans les derniers préparatifs du déjeuner, oubliant où ils étaient, ce qui se passait en eux, mais se tenant à distance.

— Qu'est-ce que je ferais, si vous n'étiez pas là ? s'écria-t-elle tout à coup, avec un air de stupeur.

— Jean se mettrait à votre service, dit-il par taquinerie, en lui baisant les mains pour se faire pardonner.

— Jean ? Ce serait drôle. La Galkowska le surveille mieux que ses rôles et que sa perruque.

— Quand partez-vous ?

— Les chevaux doivent venir nous prendre à six heures.

— Et vous rentrez ?

— Demain matin. Mais savez-vous ? Il me vient une idée. Tôt

ou tard, vous quitterez le théâtre et vous retournerez chez vous.

— Oui, et peut-être plus vite que vous ne le supposez.

— Plus vite? répéta-t-elle tout bas en retroussant sa manche et, appuyant la tête sur son bras, elle le regarda avec inquiétude.

— Sous peu. Aussitôt après la représentation.

— Et vous ne le regretterez pas ?

— Je ne partirai pas sans regret, mais sans amertume.

— Qui regretterez-vous ? dit-elle, en baissant la voix, les paupières battantes.

— Presque personne, car enfin j'emmènerai ceux que j'aime.

— Vous prendrez sûrement Olkowski ? Il est si à plaindre, le malheureux garçon !

— Non, pas Olkowski, ma fiancée.

— Vous avez une fiancée ici ? Une fiancée !...

Elle pâlit soudain, sa bouche se mit à trembler, elle s'enfonça au creux du canapé et regarda Léon avec stupeur. Des ombres frémirent sur toute sa face, et elle était si belle, si violemment belle avec cet étonnement, plein d'un immense effroi et d'une douleur contenue, avec cette bouche entr'ouverte comme pour crier ou pour pleurer, qu'il eut une envie folle de l'enlever dans ses bras, mais il se retint, lui prit la main et dit gravement :

— Je crois que j'aurai une fiancée, parce que Lili voudra bien devenir ma femme, n'est-ce pas?

— Comment ! Moi, votre femme?

Elle se leva toute en flammes.

— Mademoiselle Lili, m'aimez-vous un peu? Je sais que vous m'aimez. Je vous demande donc très sérieusement de vouloir devenir ma femme. Nous quitterons le théâtre, nous prendrons la maman et nous irons chez nous, à la campagne. Il y a si longtemps que je devais vous dire cela, si longtemps que je le voulais, mais je n'étais pas sûr d'être aimé... Maintenant, je le sais, Lili, mon unique, mon bel oiseau d'or, vous ne dites rien. Dites un mot. Toute ma vie est entre vos mains... Lili, parlez

Elle ne répondait rien, elle le regardait avec épouvante. Ses traits s'altérèrent, sa poitrine se souleva, toutes les vibrations du ravissement, de l'amour et du bonheur passèrent sur son visage. Enfin, ses yeux se ternirent, s'emperlèrent de larmes qui gonflaient ses cils noirs et jaillissaient à torrent. Elle saisit un coussin du canapé, y plongea la tête et éclata en sanglots.

— Lili, mon enfant bien-aimée, pourquoi pleures-tu ? Tu as

peur de moi ? Tu ne m'aimes pas ?... Tu sais pourtant que je t'aime, que je ne suis ici que pour toi. Je t'en parle aujourd'hui, parce qu'il faut en finir. Lili, dis-moi, m'aimes-tu ? M'aimes-tu, mon cher ange, m'aimes-tu ?

Il la prit dans ses bras et l'accabla de baisers. Elle laissa tomber le coussin, se jeta à son cou, lui rendit passionnément ses caresses, puis s'abîma dans une profonde rêverie.

Les baisers, les aveux et les questions recommencèrent, mais elle demeurait inerte, muette, ne pouvant se faire à ce qu'elle entendait, n'ayant jamais pensé à rien de pareil. Elle savait être aimée, comme elle aimait elle-même avec toute l'ardeur du premier amour. Mais devenir sa femme, quitter le théâtre, partir avec lui, non, cela ne pouvait pas lui entrer dans la tête, elle ne pouvait y croire.

Parfois, il lui semblait que c'était un songe merveilleux qu'elle tremblait de chasser au moindre mouvement. Elle restait longtemps immobile, les yeux mi-clos, puis elle regardait autour d'elle, se voyait là, chez sa mère, près de Léon qui lui parlait d'amour, reprenait conscience, l'entourait de ses bras et lui criait :

— Que tu es bon ! Comme je t'aime ! Et c'est bien vrai que tu veux te marier avec moi ? C'est bien vrai ?

— C'est bien vrai, Lili, répondait-il gravement.

— Et moi qui suis si sotte !... Non, ce n'est pas possible que tu m'aimes !

— Je t'aime, Lili.

— Mais comment ! J'irais avec toi chez tes parents. Nous nous marierions pour tout de bon ? J'aurais une robe blanche, un voile. J'en ai une, de mon rôle de *la Vie de Paris*, il faudrait la retaper un peu... Il y aurait une noce, on irait à l'église, les orgues joueraient... Et ce serait une vraie noce ? Et je serais vraiment ta femme ? Il y aurait un vrai prêtre ? Et nous serions ensuite vraiment mari et femme ? Ce serait sérieux ?

— Je t'aime, Lili, répétait-il infatigablement, remué jusqu'au fond de l'âme par cette adorable candeur.

— Et après, il y aurait un grand bal, on danserait. Et l'on n'aurait pas besoin de se presser pour changer de costume, pour faire les malles, pour aller prendre son cachet à la direction. Tout cela serait vrai. Mon Dieu, mon Dieu, je ne comprends

plus. Tu veux devenir mon mari, et moi je serais ta femme, et tout cela est vrai.

Elle parlait, toute en fièvre, se refusant à croire qu'il ne s'agissait plus de jouer la comédie.

— Oui, c'est vrai, tu seras ma femme, nous laisserons les planches et nous aurons vite fait de les oublier.

— Nous ne serons plus au théâtre ? Mais alors, qu'est-ce que je ferai ?

— Tu seras ma femme.

— Mais la Korczewska a un mari, la Szalkowska aussi, et ils font du théâtre... Comment ! je ne jouerais plus, je n'irais plus aux répétitions, je n'apprendrais plus de rôles? Mais qu'est-ce que je ferais?

Elle regardait avec une stupeur angoissée le vide qui s'ouvrait devant elle. Elle n'imaginait pas d'autre vie.

— Enfant, enfant... disait-il en souriant.

— Allons, bon, dit-elle en levant le sourcil d'un air profondément songeur. Bon, mais qu'est-ce que je serai ?

— Tu seras ma femme, la dame chérie de mon cœur, répondit-il avec une légère impatience.

— Tu as des sœurs, et très bien élevées, je suis sûre ?

— J'en ai.

— Tes parents sont de la haute. Je me souviens de votre château. J'y suis allée porter des billets avec Korczewski.

— Ce n'est pas un château. C'est une maison très ordinaire, et mes parents sont de très bonnes gens.

— Toi aussi, tu es de la haute.

— Ne dis donc pas cela, je suis à toi d'abord.

— Et je m'étonne que tu puisses m'aimer, que tu n'aies pas honte d'aimer une pauvre fille inconnue.

— Lili, voulez-vous vous taire ! cria-t-il pour l'interrompre.

Mais elle ne se dérida pas et, poursuivant implacablement son idée :

— Tu m'aimes beaucoup? demanda-t-elle en lui prenant les mains.

— Plus que ma vie.

— Et tu m'aimeras longtemps?

— Lili, pour Dieu, quelle question ! s'écria-t-il, irrité et de plus en plus inquiet.

— M'aimeras-tu longtemps? Réponds, poursuivait-elle impitoyablement.

— Toute ma vie, jusqu'à ma mort.

— Comme Zbigniew aime Amélie dans *Mazeppa*? Comme le prince aime Précieuse?

— Non, pas comme cela. Mille fois plus fort et plus fidèlement.

— Bien, bien. Mais te rappelles-tu quand nous allions placer des billets à Wielun?

— Je m'en souviens, mais qu'est-ce que cela fait à notre amour?

— Attends. Tu te rappelles ce château où l'on nous a invités à manger? Je ne savais pas marcher sur les parquets, je m'empêtrais dans le tapis, je mangeais mon poisson avec la cuiller, tu t'es moqué de moi ensuite. Et comme ils me regardaient, tu te rappelles? La dame m'a placée près de la gouvernante, parce qu'elle avait honte d'être près d'une actrice. Les filles n'ont pas mangé avec nous, elles étaient pourtant dans la pièce à côté. Et quels airs ils prenaient devant moi! Et de quel ton cette dame me parlait! Oh! je ne l'ai pas oublié!

— Il t'a semblé, Lili. Mais non, mais non..., expliquait-il tout troublé.

— Mais si, mais si. Je l'ai assez senti et j'ai pleuré, tu t'en souviens parfaitement. Je ne voulais pas te dire pourquoi, j'avais peur de toi, j'avais honte devant toi, parce qu'enfin tu n'es pas des nôtres, comme Félix, Korczewski, ou même Olkowski, tu es un monsieur, comme ceux qui viennent aux représentations, comme ceux qui nous recevaient alors, et ta mère doit traiter les actrices comme cette dame. Tu m'as montré une lettre d'elle, cet été. Nous avons ri ensemble de ce qu'elle débitait sur nous. Tu ne diras pas non.

Elle parlait irrésistiblement, et la rancune, la colère et la peur vibraient de plus en plus fort dans les accents passionnés de sa voix. Léon essayait d'expliquer, de se défendre : elle ne lui en donnait pas le temps. Elle déchargea son cœur jusqu'au bout et s'assit enfin, épuisée, à côté de lui.

— Monsieur Léon..., murmura-t-elle un instant après, d'un ton si humble et si suppliant, qu'il en frissonna d'inquiétude.

— Eh bien! quoi? Tu m'aimes, Lili? Dis-le et ne pensons pas à autre chose. Ne nous empoisonnons pas ces instants.

Elle se blottit contre lui, la tête sur sa poitrine, levant sur lui ses yeux pleins de feu et de larmes.

— Je t'aime, murmurait-elle, en touchant de ses doigts câlins ses joues, ses paupières et son front; je t'aime, mon adoré, mon lion, mon unique ami. Je ne sais pas pourquoi tu m'aimes, je ne sais pas ce que tu veux de moi. Mais si tu me veux, prends-moi, fais de moi ce que tu veux, pourvu seulement que je sois près de toi. Je ne suis qu'une sotte fille, une cabotine, mais je t'aime comme mon seigneur et mon maître.

Elle s'enivrait de ses propres paroles, l'enlaçait de ses bras, le couvrait de baisers brûlants. Puis, de nouveau, elle éclata en pleurs convulsifs et s'enfuit derrière le paravent.

Il n'osa pas la suivre, comprenant de moins en moins ce qui se passait en elle, pourquoi elle rappelait ces souvenirs, ce que signifiaient ces accents de douleur et ces larmes de désespoir.

A ce moment, la mère entra.

— Nous vous attendions chez les Korczewski, dit-elle dès la porte. La Galkowska s'est mise à faire là-dessus des réflexions si méchantes que, bien que je sois une femme tranquille, j'ai dû la remettre à sa place.

Léon se leva, embarrassé.

— Nous ne sommes pas venus, dit-il, parce que... parce qu'aujourd'hui justement j'ai fait ma déclaration à Mlle Lili. Madame, si vous n'y voyez pas d'inconvénient, je vous demande la main de votre fille. Je pense que vous avez eu le temps de me connaître et que mes intentions...

— Oh! j'ai lu cela quelque part... C'est un sujet tout trouvé, il n'y a plus qu'à l'écrire. Mais où donc ai-je lu cela?... Un lord vient dans un cirque, s'éprend d'une écuyère, il l'épouse, elle meurt... Vous n'imaginez pas ce que c'était touchant! Nous avons passé la nuit à pleurer, Lili et moi...

Léon l'interrompit avec quelque impatience, pour dépeindre son amour en termes enflammés.

— Je vous crois, dit-elle. Mariez-vous donc si Lili le veut. Mais réfléchissez bien. C'est une pièce nouvelle, que vous n'avez jamais jouée, et les rôles sont difficiles...

Elle posa son manteau, échangea quelques mots à voix basse avec sa fille, et s'assit à sa place habituelle, en ouvrant son feuilleton sur le bord de la fenêtre. Mais elle ne lisait pas. Ses yeux erraient dans la cour, où l'on voyait de la volaille qui

grattait la neige, et des porcs qui se pressaient autour d'une auge. Et ses rêves semblaient remonter vers un passé très lointain, car elle avait le pâle sourire de ceux qui évoquent les chers disparus. Son profil desséché gardait encore les traces d'une grande beauté éteinte ; sa tête prématurément grise et l'expression tourmentée de ses traits témoignaient qu'elle avait dû beaucoup souffrir.

Il se fit un silence pénible. La jeune fille sanglotait toujours derrière le paravent. Léon ne savait plus que faire. Il s'asseyait, se relevait, marchait, se mettait à parler de ses projets, de sa situation de famille, de leur bonheur futur, de l'inébranlable constance de ses sentiments. Personne ne répondait. Lili pleurait. La mère regardait par la fenêtre, approuvait par signe tout ce qu'il disait et souriait tristement. N'y pouvant plus tenir, il prit son chapeau.

— Mademoiselle Lili, vous allez me dire au revoir, il faut que je m'en aille.

Elle leva sur lui son visage éploré.

— Au revoir, continua-t-il. Je vous souhaite une bonne soirée de Noël. Puis-je venir demain ?

Elle lui prit la main et la pressa très fort contre ses lèvres.

— M'aimes-tu ? demanda-t-il tout bas, en l'embrassant sur le front.

— Je t'aime, mon lion, mon unique ami, je t'aime, répondit-elle.

Il lui caressa tendrement les cheveux, lui baisa encore la main et sortit.

LADISLAS REYMONT.

Traduit du polonais par M. Paul Cazin.

(La deuxième partie au prochain numéro.)

NOS GRANDES ÉCOLES

IV [1]

L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

Au lendemain de la guerre, et dans l'universel bouleversement qui a suivi, on a pu se demander comment notre enseignement, sous sa forme traditionnelle, pourrait s'adapter à une société en transformation; s'il serait possible, pour tenir compte de besoins nouveaux, de le maintenir dans ses anciens cadres, ou s'il conviendrait d'en modifier radicalement l'organisation.

La question vaut, en particulier, la peine d'être examinée pour l'École polytechnique, établissement unique, peut-on dire, en son genre, car, si nombre d'institutions étrangères, tentées sans doute par le bon renom qui s'est attaché à ce vocable, né chez nous, de « polytechnique », ont jugé à propos de l'adopter à leur tour, ni leur destination, ni leur régime ne leur constituent de véritables affinités avec notre grande école. Celle-ci, en effet, n'est pas d'ordre proprement technique, comme son nom pourrait le laisser croire, mais, centre de haute culture scientifique, elle est seulement préparatoire aux études techniques spécialisées, réservées à diverses écoles d'application.

Par ailleurs, cette école purement scientifique est soumise

(1) Voir la *Revue* des 1er février, 1er mars, 1er mai.

Est-il besoin de faire remarquer que l'ordre dans lequel paraissent ces études n'implique aucune idée de hiérarchie entre les Écoles auxquelles elles sont consacrées? [N. D. L. R.]

à un régime strictement militaire, ce qui n'est pas sa moindre originalité. Dans la pensée de ses fondateurs, parmi lesquels l'illustre géomètre Monge et le grand Carnot, l' « organisateur de la victoire », l'institution, créée par la loi du 11 mars 1794 sous le nom d'*École centrale des travaux publics*, changé par la loi du 18 septembre 1795 en celui d'*École polytechnique*, avait pour but d'assurer une formation scientifique commune à tous les jeunes gens destinés aux carrières de l'État, ou même, — ce sont les termes de la loi, — à « l'exercice libre des professions » qui nécessitent des connaissances mathématiques et physiques (1). C'est par un décret du 16 juillet 1804 que Napoléon, sans s'arrêter aux objurgations des premiers fondateurs, dont Monge s'était fait auprès de lui l'interprète, imposa à l'École le régime militaire qui, sauf pendant la durée de la seconde Restauration, de 1816 à 1830, — où l'École avait passé sous la dépendance du ministre de l'Intérieur, — est resté définitivement le sien, ayant, au reste, été rétabli, au lendemain de la Révolution de 1830, sous la pression d'Arago.

En militarisant l'École, l'Empereur avait surtout eu en vue la formation des officiers des armes dites « savantes », à lui fournis, suivant sa propre expression, par sa « poule aux œufs d'or ». Mais il s'est trouvé avoir ainsi rendu à l'École un service d'ordre plus général en contribuant à lui imprimer le caractère d'où elle a, en grande partie, tiré sa supériorité.

***

Sans doute, dans la pensée des créateurs de l'École, sa mission devait tout d'abord ne viser qu'à répandre les connaissances indispensables à la pleine intelligence des techniques spéciales étudiées dans les diverses écoles d'application. Mais la qualité même des élèves qu'attira, dès l'origine, ce genre d'enseignement, non moins que la haute valeur des maîtres qui en avaient la charge, — maîtres qui avaient nom Lagrange, Monge, Berthollet, Ampère..., — eut pour conséquence fatale, peut-on dire, que ce but modeste fut rapidement dépassé et que l'École apparut comme un foyer de hautes études, pour une bonne part, désintéressées. « Les fondateurs, a pu dire Joseph Bertrand, dans la remarquable préface qu'il a écrite pour le

(1) On trouvera tous les détails de l'histoire de l'École dans les trois beaux volumes du *Livre du centenaire* paru en 1895 à la librairie Gauthier-Villars.

Livre du centenaire, justement fiers de leur œuvre, avaient trouvé ce qu'ils ne cherchaient pas ».

Convenait-il de persévérer dans cette voie de large épanouissement intellectuel ou de ramener strictement les cours à l'objet plus délimité qui leur avait été primitivement assigné?

Certes, l'utilité n'est point chose négligeable et l'on conçoit que certains esprits n'échappent pas à sa hantise dominante; mais, prise dans son sens le plus étroit, envisagée dans ses fins les plus immédiates, elle n'est peut-être pas tout ce qui doit entrer en ligne de compte pour dicter la réponse à la question ici posée. Joseph Bertrand ne le pensait pas, qui s'est écrié : « Il ne faut enseigner que ce qui plus tard sera utile! On a souvent répété cette maxime détestable et absurde. » Et il ajoutait, parlant de l'esprit qui s'inspire exclusivement de cette maxime : « Les circonstances ont protégé l'École polytechnique contre ses premiers arrêts. Les maîtres ont enseigné ce qu'ils savaient, persuadés qu'aucune vérité n'est stérile; la plus inutile en apparence éveille ou réveille un essaim fécond de pensées et de conséquences lointaines, principe quelquefois de glorieuses inventions. L'utilité pourtant n'est pas la loi suprême. Les applications ne peuvent être la seule fin des études. La science élève, fortifie et éclaire, dans tous les hasards de l'avenir, ceux qui s'y sont rendus assez attentifs pour en nourrir solidement leur esprit. Quand on a gravi des montagnes, on peut marcher en plaine d'un pas plus léger et plus prompt. »

Qui, d'ailleurs, peut savoir si les théories regardées, à leur naissance, comme purement spéculatives n'apporteront pas, quelque jour, une aide effective au progrès des applications? En imaginant, au début du XIXe siècle, la représentation géométrique des quantités imaginaires, l'illustre Cauchy était sans doute loin de se rendre compte qu'il forgeait un instrument d'une particulière utilité pour les études relatives aux futures applications des courants alternatifs.

Puis, sans escompter les chances d'utilisation possible, en vue d'un objet pratique, de telle haute théorie de science pure, on est en droit de l'envisager pour la force et la souplesse nouvelles qu'elle est capable de conférer à des cerveaux bien préparés. Car la fin d'un enseignement comme celui de l'École polytechnique est sans doute moins de meubler ces cerveaux d'un savoir encyclopédique, que de les forger et

de les tremper en vue des besognes les plus délicates, voire les plus difficiles, auxquelles ils pourront avoir à s'appliquer, après spécialisation, en des directions diverses.

C'est, à part quelques courtes périodes d'enraiement, cette manière de voir qui a prévalu dans l'évolution continue des programmes de l'enseignement intérieur de l'École. Doit-on le regretter et y aurait-il lieu de s'en tenir dorénavant à d'autres errements?

***

Il suffit, pour en juger, d'apprécier ce que l'École a produit dans les cent trente années qu'elle a déjà vécues. Il ne saurait, cela va sans dire, être question de dresser ici, même en un bref raccourci, le bilan de l'œuvre polytechnicienne. Du moins nous sera-t-il permis d'évoquer, en une énumération rapide, les principales illustrations qui se sont formées à l'École.

Dans l'ordre militaire, tout d'abord, rappelons que sept polytechniciens sont parvenus à la dignité de maréchal de France, savoir: Vaillant, Bosquet, Niel, Lebœuf, Joffre, Foch et Fayolle. A un huitième, Maunoury, cette dignité a été conférée à titre posthume, en reconnaissance de ses éclatants services.

Un autre polytechnicien, Rigault de Genouilly, s'est vu décerner le bâton d'amiral de France.

Si nombreux sont les généraux de grande valeur sortis de l'École qu'il ne saurait être question même d'en amorcer la liste sans risquer de la voir s'allonger démesurément. Nommons toutefois, parmi ceux qui se sont spécialement distingués dans les expéditions d'outre-mer, d'où est sorti notre magnifique empire colonial, Cavaignac et Lamoricière, en Algérie, Faidherbe et Borgnis-Desbordes en Afrique occidentale, Jamont, au Tonkin.

Rappelons aussi le rôle de premier plan joué par le général de Miribel dans l'institution de notre grand État-major.

A côté d'eux, l'École polytechnique a fourni à la marine toute une pléiade d'amiraux que domine la grande figure de Courbet, mais où brillent encore les noms de Cosmao-Dumanoir, Bougainville, Chabannes-La Palice, Chopart, Pages, Laffon de Ladébat, Poucques d'Herbinghem, Coupvent-Desbois..., à qui il faut associer le commandant Doudart de Lagrée, grand pionnier de notre domination en Cochinchine.

Mais, bien entendu, les polytechniciens ne se sont pas moins distingués dans les diverses techniques liées à l'art militaire ou maritime, auxquelles les a plus directement préparés encore leur mode de formation. Nous citerons les transformations successives de notre matériel d'artillerie, auxquelles, — pour ne parler que des morts, — restent attachés les noms de Paixhans, Ducos de la Hitte, Treuille de Beaulieu, Frébault, Verchère de Reffye, Périer de Lahitolle, de Bange; le développement de notre système défensif qui a mis en relief celui de Séré de Rivière; la mise en valeur de notre domaine colonial, grâce notamment à la construction de chemins de fer, où se sont distingués tant de nos sapeurs; et même diverses branches d'application de la science qui sont en étroite connexion avec l'art militaire, comme la géodésie, où Perrier, Defforges, Bassot, ont laissé leur trace; l'hydrographie où s'est imprimée celle de Bouquet de La Grye; la télégraphie sans fil, enfin l'art des constructions navales qui a dû à des polytechniciens tels que Dupin, Reech, Rossin, Marbec, du côté des théoriciens, Tupinier, Dupuy de Lôme, Zédé, de Bussy, du côté des grands constructeurs, Bertin à la fois de l'un et de l'autre, tous les progrès par lui réalisés en France dans la période moderne.

Les origines de la navigation sous-marine évoquent, — si l'on s'en tient toujours à ceux qui ne sont plus, — le nom de Romazotti, associé à celui de Zédé; celles de la navigation aérienne, celui de Renard. Tout le monde sait, d'autre part, quel a été le rôle de nos ingénieurs des poudres dans l'invention des explosifs modernes.

Et que dire de l'œuvre immense accomplie par les ingénieurs des divers corps civils de l'État : Mines, Ponts et Chaussées, Manufactures de l'État (ou « Tabacs », suivant la locution courante), Télégraphes? Quel ensemble, notamment, que celui des grands travaux publics exécutés, sur tout le territoire français, sous la direction d'ingénieurs des Ponts et Chaussées dont les noms n'arrivent pas, en général, jusqu'au grand public, à part un très petit nombre comme Alphand pour son œuvre d'architecte urbain, Belgrand, pour l'alimentation en eau de la Ville de Paris, Léonce Reynaud, pour la construction des phares en mer, Voisin-Bey, pour celle du canal de Suez, Jean Résal, pour la conception et l'exécution de ponts métal-

liques d'un type nouveau comme le Pont Alexandre III et le Pont Mirabeau, dans la traversée de Paris! Et, parallèlement, que d'études techniques d'ordre élevé, dues à ces ingénieurs, auxquelles ont concouru, peut-on dire, toutes les sciences enseignées à l'École!

Mais c'est tout particulièrement dans la création, l'organisation, le développement de nos chemins de fer que les ingénieurs polytechniciens ont fait montre de talents supérieurs. Les noms de Didion, de Paulin Talabot, de Jullien, brillent, dès l'origine, au premier rang des constructeurs des réseaux français; celui de Franqueville reste attaché à la fondation du régime qui devait assurer le développement de l'industrie nouvelle; ceux de Sauvage, de Surell, de Jacquemin, de Solacroup, de Piérard, de Noblemaire, de Sartiaux, se lient à la mise au point des méthodes d'exploitation. Depuis la première heure, tous les directeurs et la très grande majorité des chefs de service de nos grandes compagnies de chemins de fer ont été des polytechniciens; et il n'est pas inutile, non plus, de rappeler que nombre de réseaux étrangers, notamment en Espagne, en Autriche, en Suisse, en Russie, en Turquie, dans les États balkaniques, ont été également construits et mis en exploitation par des polytechniciens, parmi lesquels Le Chatelier, Lalanne, Collignon...

Il est aussi très frappant que l'on retrouve le nom de quelque polytechnicien à l'origine de la plupart des grandes industries qui ont pris naissance et se sont développées sur le sol français au cours du dernier siècle. Citons le baron de Gargan, Guimet, Gouin, Vicat, dont l'œuvre est bien connue. Au reste, lorsque le décret du 23 janvier 1918 institua à l'Académie des sciences une division spéciale pour les applications de la science à l'industrie, cinq sur six des fauteuils ainsi créés échurent à des polytechniciens, parmi lesquels Maurice Leblanc, grand maître en électromécanique, et le comte de Chardonnet, inventeur de la soie artificielle, dont le premier eut pour successeur Charles Rabut, l'un des initiateurs de l'emploi du ciment armé dans les constructions.

Nombre de polytechniciens ont brillamment réussi dans d'autres carrières, en apparence fort éloignées de celles auxquelles conduit normalement l'École, telles que le Conseil d'État, la Cour des comptes, l'Inspection des finances, la haute

administration de la métropole et des colonies, la diplomatie. Mais, — et c'est là l'une des principales originalités de l'École polytechnique, l'une des raisons les plus profondes de son prestige, — en dehors de cette cohorte d'hommes de commandement, d'initiative et d'action, elle a pu inscrire, dans son panthéon, une longue et brillante liste de purs savants, dont beaucoup se sont élevés très haut, dont quelques-uns se sont imposés à l'admiration de tout l'univers pensant.

Au fronton de ce panthéon flamboient les noms glorieux de Biot et d'Arago, de Gay-Lussac et de Sadi Carnot (premier du nom), de Poncelet, de Chasles, de Fresnel et de Malus, de Leverrier et d'Élie de Beaumont, de Cauchy et d'Henri Poincaré, enfin, les deux plus grands mathématiciens du XIXe siècle.

Si l'on devait, après ces grands noms, d'une plus vaste illustration, citer simplement ceux des anciens élèves de l'École qui se sont fait connaître par de remarquables travaux scientifiques, plusieurs pages y seraient nécessaires. Qu'il nous suffise de noter que, depuis la fondation de l'Institut de France, exactement contemporaine de celle de l'École polytechnique, 154 polytechniciens y ont occupé, — en raison de doubles titres, — 161 fauteuils dont 12 à l'Académie française, 8 à l'Académie des inscriptions, 128 à l'Académie des sciences (parmi lesquels 23 actuellement), 4 à l'Académie des beaux-arts, 9 à l'Académie des sciences morales. De tels hommes ont, de l'aveu universel, mis l'École polytechnique en un rang d'honneur parmi les centres de haute culture scientifique du monde entier. C'est un point qu'il ne faut pas perdre de vue.

*
* *

Nous devions rappeler, si brièvement que ce fût, le rôle joué par l'École polytechnique dans la formation de l'élite française. Examinons maintenant de plus près quelques-uns de ses traits principaux.

Tout d'abord, particularité qui vaut d'être notée, l'École polytechnique, où les études durent deux ans, se dédouble, en réalité, au moins pour la plus grande part de son enseignement, en deux écoles en quelque sorte jumelées. Les cours scientifiques qui se font tout entiers dans une même année (géométrie en première année, astronomie et géodésie en seconde) sont confiés chacun à un professeur unique, le même,

par conséquent, pour toutes les promotions. Mais les autres cours de sciences (analyse, mécanique, physique, chimie), qui s'étendent sur les deux années, comportent deux personnels enseignants, entièrement distincts, affectés, l'un aux promotions de millésime pair, dites *rouges* (1), l'autre à celles de millésime impair, dites *jaunes*, pour les suivre pendant toute la durée de leur séjour à l'École. Il va sans dire que cela ne laisse pas de faire naître entre rouges et jaunes une apparence de rivalité, non dénuée d'humour, qui fait que chaque nouvelle promotion apprend, dès son arrivée, de la bouche de ses anciens, que toutes les illustrations dont peut se glorifier l'École, depuis ses plus lointaines origines, sont sorties de promotions de couleur autre que la sienne.

L'École, nous l'avons déjà dit, est soumise au régime militaire. Convient-il ou non de s'en féliciter? Chacun, cela va de soi, a tendance à en décider suivant la pente de son esprit. Nous n'hésitons pas à croire, pour notre part, que cette circonstance a eu la plus heureuse influence sur le développement de l'institution. Cette organisation disciplinée du travail a pour effet de développer de précieuses qualités : ordre dans les idées, rapidité d'assimilation, aptitude à passer sans effort d'un objet d'étude à un autre. Par ailleurs, l'éducation militaire donnée à l'École, dont les avantages n'ont pas à être discutés pour de futurs officiers (de l'active ou de complément), influe très favorablement sur la tenue physique et morale des jeunes gens, contribue à développer chez eux des sentiments de fraternelle camaraderie qui leur sont un réconfort pour tout le reste de leur vie, ne peut avoir enfin que les plus heureux effets sur leur santé en les astreignant à des exercices physiques, auxquels la plupart, livrés à eux-mêmes, ne songeraient pas à se plier, et qui sont un excellent palliatif à la fatigue d'un effort cérébral trop continu.

Mais ce n'est pas moins, à notre avis, sous le rapport intellectuel que le régime imposé à l'École par la toute-puissante volonté napoléonienne s'est montré bienfaisant. Cette vie en commun ne laisse pas de faire naître d'utiles échanges d'idées entre jeunes gens arrivés à un stade déjà avancé de leur développement intellectuel. Ainsi s'établit spontanément entre eux

(1) De la couleur de l'insigne (grenade du calot) qui distingue les promotions à l'intérieur de l'École.

une sorte d'enseignement mutuel, éminemment profitable à la formation générale de leur esprit.

Cette vie en commun n'est d'ailleurs nullement rendue morose par le contact permanent avec les austères disciplines de la science. Elle est, au contraire, tout imprégnée d'une joie dont la saveur se mêle à tous les souvenirs que conservent de l'École ceux qui y ont passé comme élèves. Cette joie, volontiers un peu bruyante, ne laisse passer aucune des occasions où il lui est loisible de s'épanouir tout à son aise : « fête du point gamma » pour la célébration carnavalesque de l'équinoxe de printemps; « séance des cotes » où l'esprit sarcastique des anciens s'exerce au détriment des conscrits; « séance des ombres » où le même esprit, dans les bornes d'une licence permise, s'en prend aux membres du corps enseignant, sans oublier ceux de l'état-major; « concert du géné » donné par l'orchestre des élèves, généralement des plus estimables pour n'être composé que d'amateurs, etc...

Mais la vie polytechnicienne ne s'agrémente pas seulement de cette gaîté exubérante; elle s'ennoblit encore de l'accomplissement discret de devoirs moraux des plus délicats.

Ce n'est pas d'hier, puisque c'est en 1832, que les élèves de l'École se sont spontanément constitués à l'état de société de charité pratiquant la visite des pauvres à domicile dans les misérables quartiers d'alentour. Ils le font sans nulle ostentation, — et nous avons même conscience de les trahir quelque peu en en parlant comme nous le faisons ici, — et avec cette alacrité dont se revêtent volontiers tous leurs gestes et qui est encore une source de réconfort pour leurs pauvres « clients ».

La caisse destinée à fournir les fonds nécessaires à cette charitable entreprise est alimentée au moyen d'une contribution annuelle, uniforme, que s'imposent les élèves, sans exclusion, bien entendu, de dons volontaires, mais secrets. Cette caisse est gérée par deux camarades que désigne le vote de chaque promotion dont ils sont dits les *caissiers*, et qui deviennent ses mandataires en toute occasion. L'élection des caissiers est précédée d'une période électorale qui sert, elle aussi, de prétexte à de nombreuses joyeusetés.

Inutile d'insister sur l'influence que peut avoir la pratique de cette active charité sur le perfectionnement moral de tous ces jeunes gens, non plus que sur la popularité qu'elle vaut

à leur uniforme parmi les habitants des quartiers où se répandent leurs bienfaits.

***

Ici, une question se pose. Au spectacle de tous les changements qu'ont entraînés la longue guerre et la crise mondiale qui en a été la suite, on se prend instinctivement à penser que les hommes destinés à exercer une action directrice, dans le grand mouvement qui entraîne présentement le monde, doivent être préparés à leur mission par d'autres méthodes que celles qui ont servi pour les générations antérieures.

La vue de toutes les merveilles de technique dont s'est enrichi l'outillage de la paix, comme celui de la guerre, donne à croire que l'objet de l'enseignement doit se transformer parallèlement, et, par suite, que son organisation et ses méthodes doivent, elles aussi, être profondément remaniées. Mais une telle vue, trop simpliste, ne distingue pas, comme il convient, entre la science et les applications de la science, et, par suite, ne sépare pas ce qui a trait à l'enseignement purement scientifique de ce qui regarde l'enseignement technique.

Or, précisément, quand il s'agit de l'École polytechnique, c'est la distinction entre ces deux sortes d'enseignement qui constitue le nœud même de la question. Pour apprécier exactement, en effet, le rôle que joue l'École dans l'économie générale du haut enseignement en notre pays, il est indispensable de ne pas la séparer de l'ensemble de toutes les écoles d'application qui, en tout ou en partie, y recrutent leurs sujets; elle n'est que le tronc qui envoie de la sève en toutes ces branches et entretient leur vigueur. Aussi l'enseignement qui y est donné suit sans doute la marche progressive, mais lente de la science pure : il ne ressent qu'à peine le contre-coup des révolutions, plus ou moins brusques, qui peuvent s'opérer dans la pratique de la science appliquée.

L'École polytechnique est éminemment propre à favoriser la formation de techniciens de mérite. Mais, par ailleurs, le niveau des études y est tel qu'il en peut sortir, en même temps que de remarquables techniciens, des hommes de science d'une haute distinction, et le rapprochement que réalise, entre ces deux sortes d'hommes, leur commune origine, source d'étroites relations qui se poursuivent entre eux toute la vie, ne peut,

on le conçoit, avoir que les plus heureuses conséquences pour le progrès des idées à la fois des uns et des autres.

« Nos jeunes Universités, a dit à ce propos Henri Poincaré, comme les Universités étrangères, tiennent beaucoup à donner à l'étudiant ce qu'elles appellent la vision de la science intégrale; bien des plumes autorisées ont montré combien cela est important. A l'École nous avons cela, et nous avons quelque chose de plus; outre la vision intégrale de la pensée, nous avons aussi la vision de l'action, et cela aussi est bon... Ceux d'entre nous qui n'agissent pas, ont du moins vu de près ceux qui agissent et il leur en reste quelque chose. »

*
* *

De ce que l'enseignement de l'École polytechnique est, et tant s'en faut, bien moins soumis que celui des écoles d'application aux vicissitudes des conditions de la vie moderne, nous n'entendons pas conclure qu'il échappe à la nécessité de toute évolution ; nous sommes, au contraire, très convaincu qu'il doit, pour conserver toute sa force, incessamment évoluer, de façon progressive, sans heurt et sans précipitation, dans le cadre de son organisation traditionnelle. Par exemple, il est une réforme, déjà amorcée, que l'on doit souhaiter voir de plus en plus s'étendre; nous voulons parler du développement à donner, dans cet enseignement, à la méthode expérimentale.

C'est, jusqu'ici, la méthode mathématique qui y a de beaucoup prévalu ; le fait est hors de conteste, et il en résulte qu'aux yeux du public, les polytechniciens font surtout figure de mathématiciens; c'est même en raison de cette circonstance que l'habitude s'est répandue de les désigner, et l'école elle-même, par cette lettre x qui, selon la coutume des mathématiciens, sert à désigner l'inconnue dans une équation, ou la variable indépendante dans une fonction.

Il n'est pas douteux que la langue mathématique, outre qu'elle a l'intérêt d'être universelle, est à la fois la plus précise et la plus condensée, celle qui, chaque fois que la chose est possible, permet d'exprimer les vérités scientifiques sous la forme la plus satisfaisante et d'en faire découler, de la façon la plus sûre, toutes les conséquences qui s'y trouvent renfermées ; c'est, en un mot, l'instrument d'analyse par excellence, et c'est pourquoi on a dit bien souvent qu'une science tend

vers la perfection à mesure qu'elle se prête davantage à la réduction des faits qui sont de son ressort à une expression mathématique.

Mais il est indéniable, d'autre part, que, pour que les conclusions auxquelles la méthode mathématique conduit dans les applications mécaniques et physiques aient toute leur valeur, il faut qu'elle parte de faits solidement établis par l'expérience. De plus en plus, la tendance est de mettre les futurs techniciens en mesure d'interroger eux-mêmes l'expérience, le cas échéant, d'après les bonnes méthodes. A l'École polytechnique, comme ailleurs, cette tendance s'est fait jour depuis longtemps ; on s'est efforcé d'y obéir autant qu'il a été possible ; il reste sans doute encore beaucoup à faire dans cette voie, en raison, hélas! d'un regrettable défaut d'installation matérielle. Sous ce rapport, la vieille école est loin, bien loin d'être gâtée.

Logée, tout à l'origine, dans une annexe du Palais-Bourbon, elle fut transportée en 1805, après sa militarisation, dans les vieux bâtiments des collèges de Navarre et de Boncourt, où elle ne fut dotée tout d'abord que de ce qu'on peut appeler une installation de fortune, depuis lors lentement, parcimonieusement améliorée, au point que l'on n'exagérerait pas beaucoup en disant que l'installation de fortune continue.

Ces augustes bâtiments, trop étroits pour les besoins actuels, complétés par des annexes elles-mêmes à peine suffisantes, ne peuvent se prêter aux exigences d'une installation moderne. Les laboratoires trop exigus, insuffisamment outillés, sont loin d'offrir les ressources que requiert aujourd'hui l'enseignement largement compris des sciences expérimentales. Il est un peu décevant de voir une école française, si hautement réputée dans le monde entier, ne disposer que d'une installation si piètre et si incommode, et l'on doit souhaiter de la voir, sinon gratifiée d'une de ces magnifiques installations dont bénéficient la plupart de ses cadettes, du moins pourvue largement de tout ce qui, dans l'ordre matériel, lui fait encore défaut.

Quant aux cours eux-mêmes, tout le nécessaire est fait pour qu'ils soient constamment tenus au courant de l'état présent de la science. Cette évolution continue de l'enseignement intérieur de l'École a des répercussions inéluctables dans les programmes d'admission. C'est là une grave question qui, en

raison de son caractère très spécial, ne saurait être traitée ici, mais qui peut appeler la simple réflexion que voici : le programme de la classe de mathématiques spéciales, préparatoire à l'École, passe pour très surchargé, et l'on peut légitimement en souhaiter l'allègement. Le mal auquel il s'agit de porter remède n'est peut-être pas toutefois aussi profond ni aussi étendu que l'on est généralement enclin, — dans les familles de candidats surtout, — à se l'imaginer. La science, à mesure qu'elle progresse, s'ordonne, se condense et se simplifie. Telles matières, jadis enseignées à l'École, qui ont depuis lors été versées dans les programmes d'admission, et dont l'évocation seule apparaît à certains yeux comme un épouvantail, ont, de fait, été réduites à quelques notions essentielles dont la pleine intelligence n'est pas disproportionnée à l'effort que peut fournir un élève moyen. De plus, l'introduction de ces matières dans les programmes a presque toujours été rachetée par des suppressions compensatrices.

***

Si la guerre n'a pas eu d'influence profonde sur l'orientation des études à l'École même, elle a, en revanche, fait naître une crise assez sérieuse dans le recrutement des carrières auxquelles conduit normalement l'École, et particulièrement de la carrière militaire. C'est un point qui mérite d'être examiné d'assez près. Auparavant, nous rappellerons comment se répartissent, à la sortie de l'École, ceux des élèves qui restent au service de l'État.

Les écoles d'application qui les recueillent sont les suivantes : Mines ; Ponts et Chaussées ; Génie maritime ; Manufactures de l'État (Tabacs) ; Télégraphes ; Poudres ; Hydrographie ; Artillerie navale ; Aéronautique ; Génie militaire ; Artillerie métropolitaine et coloniale. Quelques élèves sont admis, en outre, dans le corps des officiers de vaisseau, en passant par le vaisseau-école d'application (actuellement la *Jeanne d'Arc*) où ils sont mêlés aux aspirants sortant de l'École navale ; d'autres, en plus petit nombre, dans le commissariat de la marine ; quelques-uns enfin, à l'École des Eaux et Forêts (1).

(1) Voici, à titre d'indication, les nombres des places prises dans ces diverses carrières à la dernière sortie de l'Ecole (juillet 1925) :

Mines, 3 ; Ponts et Chaussées, 12 ; Ponts-et-Chaussées coloniaux (ingénieurs

Est-il besoin de rappeler que, dans l'argot de l'École, celles de ces carrières qui ne sont pas purement militaires constituent ce qu'on appelle la « botte », et que les élèves qui les obtiennent à la sortie sont dits les « bottiers ».

Certaines de ces spécialités (ingénieurs d'artillerie navale; ingénieurs d'aéronautique) n'ont d'ailleurs reçu leur autonomie que depuis la guerre.

Le nombre des places offertes dans ces diverses carrières est déterminé chaque année par les administrations compétentes, et le choix de ces places est déféré aux élèves dans l'ordre du classement de sortie. Toutefois, une sorte de tradition s'est établie, sans qu'on en démêle au juste les motifs, qui, d'une année à l'autre, ne fait varier que fort peu la répartition des places choisies sur la liste de classement autour d'un type moyen d'après lequel les Mines viennent en tête, suivies des Ponts et Chaussées, puis du Génie maritime, des autres « bottes » entremêlées, et finalement des carrières militaires parmi lesquelles les places réservées à la Marine et aux Eaux et Forêts s'intercalent de façon assez arbitraire et variable d'une année à l'autre.

Au lendemain de la Grande Guerre, une désaffection marquée pour le métier des armes a commencé à se manifester parmi les élèves sortant de l'École, au point même d'émouvoir les pouvoirs publics. Il n'est pas difficile d'en discerner les causes. En premier lieu, les anciens combattants de la Grande Guerre, admis en grand nombre, dès le lendemain de l'armistice, à l'École, — sur les bancs de laquelle on a pu voir 4 officiers de la Légion d'honneur, et plus de 140 chevaliers, 9 médaillés militaires et environ 1 070 décorés de la croix de guerre, — ont, pour la plupart, manifesté un désir bien légitime d'abandonner le harnais militaire après avoir si rudement payé de leur personne sur les champs de bataille de 1914 à 1918. Comme, après cette terrible saignée de quatre ans, les cadres des diverses carrières civiles, de caractère officiel ou non, présentaient de nombreux vides, il ne leur fut pas difficile de se

rattachés au cadre normal, mais prenant l'engagement de servir six ans aux colonies), 7; Génie maritime, 20; Manufactures de l'État, 6; Télégraphes, 3; Poudres, 4; Artillerie navale, 8; Aviation, 7; Chars d'assaut, 2; Génie militaire, 68; Artillerie, 43; Artillerie coloniale, 3; Marine, 6; Commissariat de la marine, 1; Eaux et forêts, 3. — Total : 194 sur 250 élèves sortants.

pourvoir de postes avantageux. Leur exemple ne fut sans doute pas sans influencer les jeunes gens venus immédiatement après eux et, d'ailleurs, poussés par la perspective des difficultés toujours croissantes de l'existence, à s'aiguiller dès leurs débuts vers des situations plus lucratives que celle d'un simple lieutenant. Mais le moment est venu où la plupart des emplois offerts se sont trouvés pourvus de titulaires, et où, par suite, les chances de réussite du côté des carrières civiles privées se sont considérablement réduites. D'autre part, la fixation de la solde des lieutenants à un taux plus raisonnable, a contribué à enrayer le mouvement dont on s'était, à un certain moment, assez sérieusement inquiété.

En second lieu, l'engagement prolongé de six ans après la sortie de l'École, qui avait été malencontreusement institué pour retenir par contrainte le plus grand nombre possible d'élèves sous les drapeaux, avait eu, — comme il n'eût pas été difficile de le prévoir, — l'effet diamétralement opposé : il les incita à ne demander aucun service militaire à la sortie de l'École pour ne pas courir le risque de manquer, du fait de cet engagement, telle occasion avantageuse qui se serait présentée avant son expiration. La réduction, très opportune, de l'engagement à un an après la sortie, a eu pour effet immédiat d'enrayer ce mouvement de démissions en masse. Alors qu'à la sortie de 1924, il ne s'est trouvé que 51 élèves pour prendre l'artillerie et le génie, il y en a eu 111 à la sortie de 1925.

Doit-on, au surplus, faire montre, à ce sujet, d'aussi vives préoccupations? Le type nouveau de notre armée, si différent de l'ancien, n'exige sans doute pas des cadres permanents d'officiers aussi nombreux que par le passé. Les énormes réductions effectuées dans ces cadres depuis la guerre sont là pour l'attester. La masse des officiers de complément, bien dressés en temps de paix, qui vient s'insérer dans ces cadres au moment de la mobilisation, est propre à fournir tous les éléments d'un excellent commandement, comme l'a surabondamment prouvé la terrible expérience de 1914 à 1918.

Il suffit donc que le recrutement par l'École polytechnique soit propre à assurer, pour les armes spéciales, les besoins réduits du temps de paix, et, s'il y a eu quelque fléchissement à cet égard pendant les années qui ont suivi la guerre, on peut compter que l'équilibre ne tardera pas à être rétabli.

Aux heures critiques, les polytechniciens, non moins que toutes les autres catégories de Français, sauront toujours faire magnifiquement leur devoir. Leurs 883 morts de la Grande Guerre en portent éloquemment témoignage.

Le drapeau de l'École, qui avait été décoré de la Légion d'honneur le 12 avril 1914, en même temps que celui de Saint-Cyr, pour tout un passé de gloire, a reçu la croix de guerre le 18 mai 1922, avec cette citation à l'ordre de l'armée : « L'École polytechnique, par la science et l'héroïsme des officiers qu'elle a formés, a contribué de la façon la plus utile et la plus glorieuse au succès de nos armes ; s'est montrée digne, au cours de la Grande Guerre, de son fier et glorieux passé. » Et l'on peut ajouter : « A donné au haut commandement les grands chefs qui se sont appelés Joffre, Foch et Fayolle. » Quel plus grand honneur, au reste, pour l'institution, que la façon dont, en toute circonstance, ces grands chefs aiment à s'en proclamer les enfants ?

***

Mais ce n'est pas seulement du côté des carrières purement militaires que les conditions nouvelles de la vie d'après-guerre ont provoqué une tendance à l'émigration vers les situations offertes par l'industrie privée, c'est encore, et non moins sans doute, dans les services d'ingénieurs de l'État. A ces ingénieurs des Mines, des Ponts et Chaussées, du Génie maritime, etc. sont faites, de tous côtés, les propositions les plus alléchantes, pour qu'ils apportent à de grandes entreprises industrielles le concours de leur science et de leur expérience.

Il est très ordinaire, par exemple, qu'un jeune ingénieur des Ponts et Chaussées débute, dans une entreprise privée, avec des appointements doubles, sinon triples de ceux qu'il touchait au service de l'État. Vu les difficultés toujours croissantes de la vie présente, on conçoit que la tentation soit forte, surtout pour des hommes ayant charge de famille.

Ce mouvement d'évasion, hors des corps d'ingénieurs de l'État, ne laisse pas, lui aussi, de préoccuper les pouvoirs publics qui, volontiers, auraient tendance à improviser, pour remédier à ses effets, de ces solutions d'une apparente simplicité qui s'avèrent, au bout de peu de temps, comme non efficaces, mais après avoir définitivement perdu des situations

qu'avec un peu plus de patience et de sagesse il eût été possible de rétablir.

Telle serait, par exemple, l'extension du recrutement des corps d'ingénieurs par des éléments étrangers à l'École polytechnique, par quoi l'on pourrait, temporairement peut-être, remédier à l'insuffisance numérique des cadres, mais non sans porter atteinte au niveau général des corps ainsi recrutés. Puis, il y aurait des chances pour que les sujets ainsi introduits dans les corps, bénéficiant, pour leur part, du bon renom attaché au titre à eux ainsi conféré, finissent par se laisser tenter, à leur tour, par les conditions plus brillantes que pourrait leur offrir aussi l'industrie. Il serait certainement plus raisonnable de chercher à retenir les sujets recrutés à la sortie de l'École dans les services de l'État en leur assurant une situation pécuniaire plus en rapport avec celle qu'ils ont chance d'obtenir dans l'industrie.

D'autre part, avant de se résoudre à prendre des mesures qui risquent de nuire à l'intérêt particulier de l'École polytechnique, il serait à propos d'envisager les conséquences funestes qu'une atteinte grave portée à cet intérêt particulier pourrait avoir au point de vue de l'intérêt général.

Peut-on n'avoir pas égard au fait que l'École polytechnique, avec son organisation actuelle, est assurément, de toutes nos grandes écoles, celle dont le caractère est le plus franchement démocratique, en ce sens qu'elle facilite, plus que toute autre, l'ascension, dans la hiérarchie sociale, des enfants les mieux doués issus des rangs les plus modestes? C'est elle, sans aucun doute, qui se recrute sur l'échelle sociale la plus étendue. En parcourant la liste de ses anciens élèves, depuis l'origine, on est frappé du nombre de grands noms de la vieille aristocratie ou de la haute noblesse impériale qui s'y rencontrent; et, d'autre part, nulle école n'a vu passer sur ses bancs autant d'enfants nés dans la plus humble condition et qui se sont élevés par la force de leur intelligence et l'opiniâtreté de leur travail, grâce au système des bourses affectées tant aux établissements préparant à l'École qu'à l'École elle-même. Et ces enfants, une fois franchi le seuil de l'École, voient brusquement s'abaisser devant eux toutes les barrières dont les distinctions de classes menaçaient d'entraver leur marche ascendante. Le port de l'uniforme, — et c'est encore là un des bons côtés du

régime militaire, — fait tout d'abord disparaître les signes extérieurs de ces distinctions; la bonne, franche et cordiale camaraderie par laquelle tous les élèves sont saisis dès leur entrée à l'École en abolit entre eux jusqu'à la simple notion.

Sait-on quelle est présentement la proportion des boursiers dans chaque promotion entrant à l'École? Des deux tiers environ. Certaines de ces bourses vont évidemment à des jeunes gens de familles bourgeoises peu favorisées par la fortune; mais d'autres aussi à de véritables enfants du peuple, et en plus grand nombre que partout ailleurs; et ce sont ces sujets-là que léseraient au premier chef les atteintes portées à l'École polytechnique.

Autre chose. C'est un fait purement objectif, dont peuvent témoigner tous les maîtres de l'enseignement secondaire, que l'attrait vraiment exceptionnel qu'exerce l'École polytechnique sur toute notre jeunesse poursuivant des études de l'ordre scientifique, est pour celle-ci le stimulant le plus puissant et le plus efficace.

Cet attrait n'a d'ailleurs subi aucune diminution du fait de la guerre. Alors qu'en 1912 et 1913, le nombre des candidats prenant part au concours d'admission à l'École a été de 1081 et de 1124, respectivement pour 230 et 270 places, il a été, en 1924 et 1925, de 1470 et de 1365 pour 225 places. On peut donc dire que le courant qui porte notre jeunesse scolaire vers l'École n'a rien perdu de sa puissance depuis la guerre, alors que, comme on sait, le nombre des candidats a sensiblement baissé pour d'autres écoles, voire, à certain moment, pour plusieurs d'entre elles, d'une façon inquiétante. La situation s'est maintenant, pour celles-ci, sensiblement améliorée. Il n'en reste pas moins qu'en ces dernières années, alors que le taux de l'admission par rapport au nombre total des candidats affrontant le concours, est resté, pour l'École polytechnique, voisin de 15 pour 100, il s'est tenu, pour la plupart des autres écoles, aux environs de 30 pour 100.

Or, cet entraînement, dû à l'attrait qu'elle exerce sur la jeunesse studieuse, l'École n'est pas seule à en bénéficier, mais encore tous les établissements d'enseignement supérieur ou technique entre lesquels se répartissent les sujets très bien préparés que n'ont pas favorisés les chances de son concours d'admission. La supériorité, à âge égal, sous le rapport de la

formation scientifique, des jeunes gens instruits dans nos lycées, par rapport à ceux que forme la pédagogie allemande, a été palpable parmi les étudiants de l'Université de Strasbourg, au lendemain du retour des populations alsaciennes et lorraines à la patrie française. Toute réforme qui tendrait à diminuer l'attrait que l'École n'a cessé jusqu'ici d'exercer souverainement sur la jeunesse française, aurait pour effet infaillible un abaissement du niveau général de l'instruction scientifique dans notre pays. La perspective d'une telle éventualité est, sans doute, propre à faire réfléchir ceux qui croient voir *a priori* dans une tendance aux transformations radicales un signe de l'esprit de progrès.

En présence des étonnantes merveilles que la science réalise chaque jour sous nos yeux, plus que jamais s'affirme pour l'État l'intérêt d'assurer la formation d'une élite de techniciens, et de doter cette élite, avant toute spécialisation, d'une culture scientifique aussi élevée que possible, constamment tenue en harmonie avec les dernières conquêtes de l'esprit de recherche, et propre à favoriser le développement de cet esprit. Tel a toujours été, tel reste aujourd'hui l'objectif principal de l'École polytechnique; nulle part ailleurs, sans doute, ne sont réunies de meilleures conditions pour l'atteindre aussi complètement que possible.

MAURICE D'OCAGNE.

LE ROMAN
D'AURORE DUDEVANT
ET D'AURÉLIEN DE SÈZE

IV[1]

CONFESSION
DE Mme DUDEVANT A SON MARI

Octobre-novembre 1825.

...Mon ami, mon généreux époux, je sais tout ce que je te dois. Ta lettre m'a vivement attendrie et les marques de ton affection fait couler mes larmes, en te répondant. Je t'ai écrit trois lettres que je me reproche presque : elles étaient froides et raisonnées. Ce n'était pas mon intention en te les écrivant, mais je crains qu'elles ne t'aient paru ainsi. Oh ! qu'elles étaient loin de la tendre bonté que tu m'exprimes dans la tienne ! Hélas ! que je suis dans une affreuse position ! Quand je me sens portée à me livrer à mon repentir, à mon émotion, je sens je ne sais quoi qui me retient et me force à mettre des raisonnements plausibles, mais froids, à la place des expressions de mon cœur. Comment définirai-je ce qui m'empêche et me glace ? Ce n'est pas certainement la dure insensibilité d'un mauvais cœur ; c'est un mouvement de fierté que j'adopte, tantôt comme un sentiment noble, et tantôt que je regrette comme une suggestion de l'orgueil humain. Lequel est-ce des deux ? Je ne puis en décider. J'ai besoin de ton approbation, de ta

Copyright by Mme Lauth-Sand, 1926.

(1) Voyez la *Revue* des 15 avril, 1er et 15 mai.

confiance, et je crains, en avouant mes erreurs avec humilité, de paraître les rechercher plutôt pour mon utilité particulière que pour ton bien. Toi-même, tu m'as dit à cet égard des choses qui m'ont fait mal. Je veux les oublier. Elles te furent arrachées par un mouvement de colère, hélas ! bien naturel ; et pour te prouver que je n'y pense plus, je vais te parler à cœur ouvert, quand tu devrais me dire encore : « Tu m'as trompé une fois, tu t'es humiliée devant moi ; comment veux-tu que je te croie désormais ? »

Oui, tu me croiras, Casimir, je ne sais pas tromper. Non, en vérité, je ne le sais pas, et pourtant ma folie m'a forcée à en venir là avec toi. Mais tu ne sais pas combien cette nécessité me faisait mal, combien il m'en a coûté, combien je l'ai expiée par les tourments de ma conscience. J'y étais bien peu habile, puisque tu as si peu tardé à découvrir tous mes secrets par ma propre imprudence. Non, tu ne peux pas me croire fausse et dissimulée. Cette idée me blesse, m'offense et me tue. Elle m'empoisonnerait ma vie, si tu pouvais la concevoir ; elle me porterait au désespoir, au découragement. Ah ! dans ce moment où ma reconnaissance et mon attachement l'emportent sur toute la fierté de mon caractère, où malgré tout ce qu'il en peut coûter à mon amour-propre, je veux t'avouer tout, tu ne peux me soupçonner de bassesse et de lâcheté. Il y a des moments où un profond abaissement est l'effort d'une grande âme, et où une coûteuse humiliation montre la force et la noblesse des sentiments. D'ailleurs, mes larmes qui coulent sur mon papier, qui effacent ce que j'écris, t'en diront plus que mes paroles ; les hypocrites ne pleurent pas sur leurs erreurs, le repentir n'est pas connu des âmes corrompues.

Tu m'as plusieurs fois demandé des explications, des aveux, je n'ai pu m'y résoudre : ce n'était pas seulement l'embarras d'avouer mes torts, c'était la crainte de te blesser. Il fallait couper au vif, entrer dans des détails qui t'auraient affligé, courroucé peut-être ; il fallait aussi te dire que tu étais un peu coupable à mon égard ; coupable n'est pas le mot : tu n'avais pour moi que de bonnes intentions, tu as toujours été si bon, généreux, attentif, obligeant, mais tu avais à ton insu des torts involontaires. Tu fus, si j'ose le dire, la *cause innocente* de mon égarement. Je m'expliquerai mieux tout à l'heure ; je me résous aujourd'hui à te faire une confession entière. Tu as lu

mes réflexions écrites à Périgueux; elles t'ont appris que j'étais malheureuse alors. Hélas! j'ai bien hésité à te l'avouer, j'aurais préféré te dire que j'étais ingrate, coquette, désordonnée, j'aurais excité ton mépris, et ton indifférence en eût été la suite. Tu l'as voulu, il a fallu te blesser au cœur, rejeter sur toi une partie de mes fautes, t'avouer que si tu te fusses conduit autrement, je n'aurais peut-être pas été coupable : étrange et douloureuse nécessité de ne pouvoir me justifier et me relever un peu à tes yeux qu'en te causant d'amers regrets sur toi-même!

Puisque j'ai fait le premier pas, je dois poursuivre l'explication. En ne te la donnant pas entière, je pourrais te faire concevoir plus de regrets que tu ne dois. Tu t'accuseras plus que je ne t'accuse moi-même. Je dois te satisfaire entièrement. Une explication verbale amènerait peut-être encore quelque discussion, quelque aigreur inséparable d'un sujet si délicat. En écrivant d'ailleurs, on rassemble mieux ses idées, on les exprime plus clairement! Je vais donc tâcher de te faire un récit aussi détaillé que véridique. Je n'ai point de preuves à te donner de ma sincérité. Écoute, Casimir, tu es grand, tu es noble, tu es généreux, tu me l'as prouvé et je le sais. Cependant, si tu ne te sens pas porté à la confiance, si ton esprit conserve quelque doute, si tu prévois que cette lecture aigrira ton mal, excitera ta colère, redoublera ton chagrin, arrête-toi, ne va pas plus loin; rappelle-toi bien que je ne te fais pas cette explication pour me justifier, pour me réhabiliter dans ton esprit, pour abuser de ta confiance et t'engager à me laisser maîtresse de mes actions; non, je suis prête, je suis décidée à ne point accepter les offres généreuses que tu m'as faites. Ma résolution d'aller à Paris, à Nohant même, s'il le faut, plutôt qu'à Bordeaux, est irrévocable. Je ne veux pas que tu m'exhortes à en changer, je veux t'inspirer de la confiance, te persuader de la pureté de mes actions, de l'innocence de mon cœur, non pas pour satisfaire ma fierté humiliée de tes soupçons, mais pour te rendre le calme, le bonheur. Je ne te prie point de m'écouter comme une grâce que j'ai besoin d'obtenir, je te mets à même de t'instruire, si cette connaissance est nécessaire à ton repos. Si tu penses autrement, jette au feu cette lettre sans l'achever.

Quand tu me vis au Plessis pour la première fois, j'étais vive, folle, légère, étourdie en apparence; au fond, j'étais

sérieuse, triste, horriblement malheureuse. Née avec une imagination vive, une âme aimante, élevée dans l'amour de l'étude, mes lectures avaient considérablement exalté mon esprit et perfectionné mon jugement sur les choses morales; mais quant aux usages du monde, quant à la méchanceté des hommes, je n'en avais pas la moindre idée. Tu sais dans quelle intention ma mère m'amena et me laissa au Plessis : si elle ne conçut pas le détestable plan que d'autres avaient formé, elle eut l'inconséquence de faire tout ce qu'il fallait pour me perdre, en m'abandonnant, sans défense et sans appui, dans une maison où régnait alors trop de liberté pour une jeune personne.

Mme Angel, bonne et généreuse, et me comblant d'amitié, n'était pas assez réfléchie pour me mettre à l'abri des dangers qui m'environnaient. J'ai dans mon cœur un garant que mon innocence n'eût point été corrompue, mais ma réputation eût cruellement souffert, si je n'eusse rencontré un guide, un conseil, un appui. Tu fus ce protecteur, bon, honnête, désintéressé, qui ne me parla point d'amour, qui ne songea point à ma fortune et qui tâcha, par de sages avis, de m'éclairer sur les périls dont j'étais menacée. Je te sus gré de cette amitié, je te regardai bientôt comme un frère; je me promenais, je passais des heures entières avec toi, nous jouions ensemble comme des enfants et jamais nulle pensée d'amour ni d'union n'avait troublé notre innocente liaison. C'est à cette époque que j'écrivis à mon frère : « J'ai, ici, un *camarade*, que j'aime beaucoup, avec qui je saute et je ris comme avec toi. »

Tu sais comment nos amis communs nous mirent dans la tête de nous épouser. Parmi ceux qu'on m'offrait, P... m'était insupportable, C... odieux, plusieurs autres étaient plus riches que toi. Tu étais bon et c'était le seul mérite réel à mes yeux. En te voyant tous les jours, je te connus de mieux en mieux, j'appréciai toutes tes bonnes qualités et personne ne te chérit plus tendrement que moi.

Cependant, je ne me préoccupai point de savoir si tu aimais l'étude, la lecture, si tes opinions, tes goûts, ton humeur étaient d'accord avec les miennes. Trop occupée de mes affaires pour suivre mes goûts ordinaires, tu n'en connus aucun. J'avais abandonné tout ce qui me plaisait, je n'en parlais jamais; nos conversations roulaient toujours sur nos affaires, nos projets, et tout cela était trop contrarié, trop menacé, trop

d'agitations divisaient, contrariaient nos plans, trop d'obstacles, de vexations nous environnaient pour que nous puissions en effet songer à autre chose. Unis et tranquilles après de longs débats, nous commençâmes à nous mieux connaître. Je vis que tu n'aimais point la musique, et je cessai de m'en occuper parce que le son du piano te faisait fuir. Tu lisais par complaisance, et au bout de quelques lignes le livre te tombait des mains, d'ennui et de sommeil. Quand nous causions surtout littérature, poésie ou morale, tu ne connaissais pas les auteurs dont je te parlais, et tu traitais mes idées de folie, de sentiments exaltés et romanesques. Je cessai d'en parler, je commençai à concevoir un véritable chagrin, en pensant que jamais il ne pourrait exister le moindre rapport dans nos goûts. Je cachai soigneusement ces amères réflexions. Je me dégoûtai de tout; l'idée de vivre seule m'effraya; je résolus de prendre tes goûts et je n'y pus réussir; car en vivant comme toi, sans rien faire, je m'ennuyais à périr, et tu ne t'en apercevais pas.

Ennuyée de tout et regrettant presque d'avoir passé ma jeunesse à acquérir des talents et des connaissances dont mon mari ne me savait aucun gré et qui ne servaient point à mon bonheur, le séjour de Nohant me devint insupportable. Je désirai aller à Paris, j'y cherchais des distractions et tu me les procuras toutes; je m'amusai et ne fus point heureuse. Nous n'avions point d'intérieur, point de cette douce causerie au coin du feu qui fait passer des heures délicieuses; nous ne nous entendions pas, je ne pouvais passer une heure chez moi; je ne tenais pas en place, un vide affreux se faisait sentir! Je l'éprouvais, j'en souffrais, et tu ne t'en rendais pas compte. Je ne pouvais pas approfondir mon malaise; il ne me venait pas à l'idée de t'en accuser: tu étais si bon, si prévenant! Il y eût eu de la dureté, de l'injustice à te savoir mauvais gré de ce que tes parents avaient négligé d'orner ton esprit et d'étendre tes connaissances.

Mon fils vint au monde. Comblée de joie, je le nourris: mais malgré cette douce occupation, mes chagrins me restèrent; je me soignai pour mon fils; je tâchai de les oublier; mais dès que Maurice fut sevré, un ennui inconcevable s'empara de moi. Mon mal avait dormi dans mon cœur pour ainsi dire, il se réveilla, je ne savais que devenir. Je désirai un beau piano; quoique nous fussions gênés, tu le fis venir à l'instant. Je m'en

dégoûtai bientôt. A seize ans, je passais des années entières seule à Nohant, avec un mauvais piano, des livres et pour toute société, pendant la paralysie de ma grand mère, mes chiens et mes chevaux. Eh bien ! je ne connaissais pas l'ennui, je passais les jours et les nuits à travailler dans ma chambre et près de son lit.

A dix-neuf ans, délivrée d'inquiétudes et de chagrins réels, mariée avec un homme excellent, mère d'un bel enfant, entourée de tout ce qui pouvait flatter mes goûts, je m'ennuyais de la vie. Ah ! cet état de l'âme est facile à expliquer. Il arrive un âge où l'on a besoin d'aimer, d'aimer exclusivement. Il faut que tout ce qu'on fait se rapporte à l'objet aimé. On veut avoir des grâces et des talents pour lui seul. Tu ne t'apercevais pas des miens. Mes connaissances étaient perdues, tu ne les partageais pas. Je ne me disais pas tout cela, je le sentais ; je te pressais dans mes bras ; j'étais aimée de toi et quelque chose que je ne pouvais dire manquait à mon bonheur. Tu te rappelles que tu me surprenais tout en larmes : ces pleurs, ce dégoût, devenaient plus vifs chaque jour; malgré le mauvais état de nos affaires, tu me conduisis au Plessis. Ne pense pas, Casimir, que j'aie oublié ou que je n'aie pas remarqué que, *pour satisfaire tous mes caprices, tu mangeas 30 000 francs*, la moitié de ta dot. Je sais que mille autres maris m'eussent laissée mourir de chagrin plutôt que de dépenser ainsi leur fonds. Je sais aussi que tu n'es pas dissipateur; au contraire, tes goûts sont simples, tu as de l'ordre et je sais que jamais tu n'eusses fait de folies pour toi-même. Mais tu me voyais pleurer et tu te serais privée de tout plutôt que de me laisser livrée à l'ennui (je me sers de ce mot, quoique vide de sens, pour exprimer le chagrin secret qui me rongeait). Je voyais tes soucis, ta tendresse, mon ami; je te chérissais de toute mon âme; mais comment se défendre de ce que j'éprouvais? Tu le sens à présent, mon bon Casimir, tu me comprends, tu t'en accuses... Ah ! ne t'afflige pas: du moment que tu le sais, que tu le reconnais, il est temps de tout réparer.

Que te dirai-je du temps qui s'écoula dès lors? Je devins de plus en plus morose intérieurement. Je fus folle, je ris, je courus, je fus au bal, je jouai avec les petits Saint-A... On me crut le plus heureux caractère, et tandis que je passais pour une enfant incapable de réfléchir sur rien et s'amusant de tout, le

sombre chagrin était dans mon cœur, et seule, dans le parc, j'allais rêver et pleurer. A cette époque, tu eus une certaine jalousie dont je ne veux pas te parler. Elle ne mérite point qu'on y revienne. L'objet en fut si ridicule et fut tellement exposé à mes railleries que je ne conçois pas que tu aies pu y songer un instant sérieusement, surtout après que je t'eus fait lire sa lettre. Mais laissons cela et mettons cette jalousie à côté de celle que m'inspira auparavant Mme L... Ma mélancolie augmentait pourtant de jour en jour, d'heure en heure; à Paris, au mois de janvier, elle devint si insupportable que ma santé s'altéra visiblement. Tu m'entouras de soins et de prévenances ; mais mon cœur était bien malade ; je commençais à me rendre compte de mon mal, à le définir. Tu te rappelles peut-être avec quelle humeur je me levai, deux ou trois fois, de mon piano, parce que tu faisais du bruit et que je t'accusais de vouloir me faire taire ou de t'ennuyer, tellement tu ne pouvais tenir en place. L'amertume assez ridicule que je montrai eût dû te frapper davantage.

Aux approches du Carême, je me jetai dans la dévotion, espérant y puiser des forces et des consolations. En effet, mon excellent ami, l'abbé de Prémord, à qui j'ouvris mon cœur sans réserve, me montra la tendresse d'un père et m'exhorta à veiller sur moi-même en me disant que cette mélancolie à laquelle je me livrais était l'état le plus dangereux de l'âme, qu'elle l'ouvrait aux mauvaises impressions et la disposait à la faiblesse. Heureuse, si j'eusse pu suivre ses conseils et recouvrer ma gaieté et mon courage !

Les consolations divines me firent pourtant grand bien. Pendant quelque temps, tu me vis à Nohant, plus calme que je n'avais été auparavant, m'occupant davantage et m'ennuyant moins. Pourquoi les Bazouin vinrent-elles à Nohant? Le ciel le voulut ainsi : j'eus impatience d'être aux Pyrénées et j'y fus bientôt. Tu sais dans quelle disposition était mon esprit à cette époque; mon journal, que tu as lu depuis, et surtout l'article Périgueux, t'en ont assez informé. La vue de ces montagnes fit naître en moi des idées nouvelles, ma tête s'exalta, mon cœur s'ouvrit à de vives impressions. Je sentis le besoin d'aimer beaucoup et d'admirer avec quelqu'un qui éprouvât autant d'enthousiasme que moi. Les Bazouin me semblèrent froides et toi glacé, car tu t'ennuyais dans ce lieu que je

trouvai si beau, si enchanteur, j'en souffris plus que de tout le reste, et comme de tout le reste, je ne me plaignis pas. Ah ! j'eus tort sans doute : il était temps encore ; et si je t'eusse ouvert mon âme, comme aujourd'hui, peut-être te serais-tu montré, comme aujourd'hui, sensible et capable d'un noble et grand effort. Je ne t'en crus pas capable; je pensai que tu ne m'avais jamais aimée beaucoup, que toutes les preuves que tu m'en avais données partaient de la bonté de ton caractère et non de la tendresse de ton cœur. Je me dis tout cela, je ne me l'étais pas encore dit aussi clairement : enfin, dans mon injuste chagrin, je te méconnus entièrement et sentis en moi un inconcevable désir d'être aimée comme je me sentais capable d'aimer moi-même

Ici, je vais toucher une corde bien sensible : tu es à temps de t'arrêter, mon tendre ami. Rappelle-toi que je ne te prie pas de continuer, et que si cette lettre te fait mal, il dépend de toi de la cesser, sans que je t'engage à la poursuivre...

Dès que je vis M. de Sèze, je le remarquai; ce ne fut pas sa figure qui me le fit distinguer : non, je ne suis point assez frivole pour m'arrêter à ces vains dehors; mais son esprit, sa conversation me frappèrent. Il ne me parut d'abord qu'aimable et spirituel; j'aimais à rire avec lui ; je trouvais dans le tour qu'il donnait à ses plaisanteries, je ne sais quel rapport avec moi ; il me semblait que j'aurais exprimé mes pensées dans les mêmes termes. Je le crus léger et caustique. Je me trouvais en tiers dans ses entretiens, tantôt avec Zoé, tantôt avec Rayet, tantôt avec tous les trois. Ils étaient ses amis, il se montrait à eux tel qu'il était. Je fus tout étonnée de voir en lui un tout autre homme, sensible, honnête, délicat. Je ne pouvais m'empêcher d'admirer la manière dont il parlait de sa mère et de sa sœur; c'était toujours d'elles, de la première surtout qu'il se plaisait à nous raconter mille riens qui prouvaient entre le fils et la mère une union si touchante, tant de tendresse, de supériorité, d'esprit et de vertu d'un côté, de l'autre tant de soumission, de respect, de principes et de sensibilité, que je sentis un mouvement du cœur me porter vers lui. Pourquoi m'en serais-je méfiée alors? Il ne cherchait point à se peindre meilleur qu'il était. Il faisait la cour à L..., il ne le cachait point, car dès qu'elle paraissait, il nous quittait pour s'attacher à ses pas. Restée avec ses deux amis, je continuais

avec Zoé une conversation pleine de charmes, Zoé a tant d'esprit, tant d'âme, tant de pureté de sentiments : je me trouvais bien avec elle et mieux encore quand Aurélien revenait nous trouver. De jour en jour sa conversation me plaisait davantage, il avait du plaisir à être avec moi ; car, quand L... n'y était pas, c'était toujours moi qu'il cherchait à la promenade. Il ne songeait guère à me faire la cour, ni moi à le désirer. Car nous en vinmes à parler de son amour avec Mlle L..., avec une sorte de confiance ; il ne me parut point épris, mais il la trouvait belle, elle était riche, on la lui accordait et il était sur le point de s'engager. Dès qu'elle paraissait, je le forçais à aller la trouver. Je ne puis me rappeler sans charme les premiers moments de cette affection si pure et si désintéressée. Lorsque dans nos courses à cheval, L... venait se mettre à ma droite tandis qu'il était à ma gauche, j'adressais quelque prétexte banal à celle-ci et souriant d'un air d'intelligence à son prétendu, je mettais mon cheval au galop et j'allais rejoindre ceux qui étaient devant, afin de le laisser causer tranquillement avec elle. Y avait-il de la coquetterie de ma part, des projets de séduction de la sienne? Je t'en fais juge.

Cependant il commençait à me reprocher cette discrétion en m'assurant qu'il n'avait rien à dire à L... et qu'il n'avait de plaisir qu'avec moi. Je l'en plaisantai, il insista. Un jour que tu étais à la chasse, nous fûmes à Saint-Savin. Il devint tout à fait triste et finit par se plaindre que je pusse le soupçonner d'aimer une femme aussi froide, aussi médiocre que L.... Sa grande beauté l'avait ébloui : mais il y avait si peu de rapports entre eux, que jamais, fût-elle cent fois plus riche, il ne se résoudrait à faire la compagne de sa vie d'une belle statue qu'il ne pourrait jamais aimer. Il m'ouvrit son âme tout entière ; il connaissait la mienne aussi, car n'ayant pas de secrets, je m'étais laissée voir telle que je suis : je n'avais point caché ma mélancolie habituelle, et, sans en dire la cause, je lui avais avoué dix fois que la vie m'était insupportable, que tout était sans intérêt et sans plaisir pour moi, que cette légèreté apparente, cette gaieté folâtre n'étaient point dans mon cœur et me servaient à mieux cacher les chagrins qui le rongeaient. Il m'écoutait avec le plus tendre intérêt. Ce soir-là, il me parla de ce qu'il éprouvait pour moi. C'était dans des termes si doux, si purs, que je ne pus m'offenser. Il me demandait de la confiance,

de l'amitié et rien de plus : il se serait trouvé si heureux d'adoucir mes chagrins ! Il ne me demandait point de les lui révéler, mais de les oublier en causant avec lui. Je sentis, au plaisir de l'écouter, qu'il m'était plus cher que je n'avais osé me l'avouer jusqu'alors : je m'en effrayai pour le repos de ma vie, mais je voyais dans ses sentiments tant de pureté, j'en sentais tant moi-même dans les miens, que je ne les pus croire criminels. Je me tins en garde contre ma réponse ; cependant, elle fut froide et l'affligea. Le lendemain, au lac de Gaube, il fut plus tendre, plus pressant. Seul avec moi sous un rocher, en attendant ma chaise, il se sentait entraîné. Aurélien est honnête et délicat, mais il est homme. Le tête-à-tête l'émut, il parla d'amour, je le reçus sèchement. Je refusai d'y croire, lui reprochai de vouloir me jouer, me tromper. Je le traitai durement tout le long de la promenade. Il s'en affligea et puis s'en fâcha ; il me reprocha la même opinion que j'avais de lui et me quitta tout à fait offensé.

Jusque-là, je n'avais rien à me reprocher. C'est de ce moment que commence ma faute. Découragé, rebuté, Aurélien passa trois jours sans me dire un mot, sans m'adresser un regard. Il était surtout offensé de mes doutes sur sa sincérité, il affectait du calme, de l'oubli de ce qui s'était passé, mais je ne voyais que trop bien ce qu'il souffrait ; et moi aussi je souffrais horriblement. Casimir, mon ami, mon juge indulgent, cesse ici d'être mon époux, mon maître, sois mon père, laisse-moi t'ouvrir mon cœur, répandre mes larmes et mon repentir dans ton sein. Oublions ces vains préjugés, ces faux principes d'honneur qui font souvent d'un mari un tyran détesté. Ton indulgence, ta magnanime bonté me feront déplorer mon erreur plus que les reproches de la vengeance. C'est en te montrant grand et généreux comme tu l'as été jusqu'à présent que tu reprendras tous tes droits sur mon cœur.

La conduite d'Aurélien me mit au désespoir, je n'y pus tenir, je voulais qu'il me l'expliquât. Mais comment oser le lui demander sans avoir l'air de désirer les vœux que j'avais l'air d'avoir rejetés ? Je ne voulais point les accepter davantage. Je consentais de grand cœur à ce qu'il épousât L..., à ce qu'il lui fît la cour comme auparavant. Mais combien je regrettais la douce amitié qui régnait entre nous alors ! Sa société, l'abandon de nos entretiens devenaient nécessaires à mon bonheur. Cau-

terets, sans lui, me devenait insipide : tous ceux qui me témoignaient de l'amitié, S..., P..., Mme L..., etc., m'étaient insupportables. Je fuyais les Bazouin auxquels je ne pouvais ouvrir mon cœur, et toi, dont la vue me faisait mal. J'avais tant de remords : ce que j'éprouvais me troublait, m'effrayait tellement!

Je passai trois jours dans un état impossible à rendre, désirant avec ardeur qu'il me parlât; mais fière et injuste au point de lui faire un crime de ne point faire naître des occasions que je lui ôtais. Je fus me cacher seule dans les montagnes, sans pouvoir pleurer, sentant sur ma poitrine un poids affreux, me jetant à genoux pour prier Dieu de me guérir et, un instant après, faisant mille projets d'ouverture et d'explications que je rejetais sans cesse pour en former de nouveaux. Le lundi, chez Mme L..., je lui entendis annoncer qu'il irait sans nous à Gavarnie avec la famille Leh... ; je sortis, me sentant malade : S... m'offrit le bras pour descendre l'escalier, je ne disais rien, je ne lui répondais pas et je tombai sur la première marche. Il me rapporta, plutôt qu'il ne me ramena dans ma chambre. Hélas! étais-je coupable ou malheureuse? La force du sentiment que j'éprouvais dépendait-elle de moi, puisque ma frêle existence en était ébranlée et que les forces physiques mêmes me manquaient. Pour supporter mon chagrin, comment en aurais-je trouvé de morales? Je passai la nuit à tes côtés, sans pouvoir fermer l'œil : le matin, tu m'amenas déjeuner chez Mme L... Aurélien me donna la main pour me conduire à la salle à manger et m'adressa avec une politesse froide quelques questions obligeantes sur ma santé.

— Que vous importe, lui répondis-je, et quel intérêt y prenez-vous ?

— J'ai bien besoin, dit-il en soupirant, que vous me rendiez plus de justice.

Ce peu de mots suffit pour me faire désirer avec ardeur d'aller à Gavarnie, où j'aurais les moyens de lui parler sans avoir l'air de les rechercher. Je tins bon contre toutes les remontrances. Insensée! folle que j'étais! Je bravai ta défense, tes prières, je t'affligeai, je blessai L..., et je courus à ma perte.

Oh! c'est le moment que je me reproche le plus amèrement, c'est celui dont je m'accuse à tes pieds, celui dont je rougis et dont le souvenir me pèse; jusque-là j'avais gouverné mes sentiments; après, je fus entraînée par un mouvement irrésis-

tible. Le premier pas était fait, mais ce premier pas, je le fis volontairement, toute la faute en est à moi. Tu voulais me retenir, Aurélien lui-même, semblait m'engager à rester. Si je l'eusse fait, il ne m'aurait jamais parlé. Tout aurait été fini entre nous : il était ému encore en partant, mais s'il eût passé trois jours encore loin de moi, il eût surmonté une passion naissante; il fût revenu, bien disposé à épouser L..., et ton repos n'eût jamais reçu ces cruelles atteintes. Je souffrais : c'est l'ennemi le plus difficile à combattre que son propre cœur. Je cherchais à faire taire ma conscience en m'entourant de fausses idées. « Je ne veux pas de son amour, me disais-je, mais je ne veux pas qu'il me traite comme une femme ordinaire : je veux ses égards, son estime. J'y tiens parce qu'il n'est pas non plus un homme ordinaire, et qu'un esprit a un besoin impérieux de s'attirer l'affection de ceux qui lui ressemblent. » C'est en raisonnant ainsi que je suivis mon penchant et que je partis pour Gavarnie.

Ma présence, à laquelle Aurélien ne s'attendait pas, déconcerta tous ses plans, détruisit toutes ses résolutions. Il m'aimait plus qu'il ne le croyait lui-même; il avait espéré, en s'éloignant, m'oublier et trouver la force de renoncer à un lien dangereux pour en prendre un légitime, quoiqu'il eût moins d'attrait pour lui, et, en effet, ma folle conduite le lui prouvait assez. J'étais absurde de m'être flattée qu'il me croirait venue là pour me promener. Oh! que j'étais blâmable! Tous ces détails ne te font-ils pas reconnaître que j'ai tous les torts? Si Aurélien eût joué près de moi le rôle de séducteur, je l'aurais haï, méprisé! Je le voyais au contraire, noble et délicat, m'aimer malgré lui et mon affection en redoublait.

A Saint-Sauveur, le soir, on put se promener toute la nuit. Les uns restèrent à regarder le bal par les fenêtres, les autres descendirent au jardin public; on se divisa. Après avoir suivi Mme L..., Aurélien et moi nous nous trouvâmes seuls, et nous expliquâmes alors. Il cherchait à détruire la mauvaise opinion que j'avais de lui au lac de Gaube. Il aimait mieux renoncer à moi que de passer dans mon esprit pour un lâche surborneur. D'ailleurs Rayet, le plus candide des hommes, l'avait ouvertement blâmé de la cour qu'il me faisait, l'avait averti qu'on ne tarderait pas à s'en apercevoir, que cela me ferait du tort et que, fût-il heureux dans cette liaison, il aurait toujours à se le reprocher. Aurélien avait reconnu ses torts et lui avait juré de

faire tous ses efforts pour m'oublier. Était-ce là un menteur, un coureur de femmes? Je me sentis touchée de tant d'honnêteté, plus que je l'aurais été des plus grands efforts pour me plaire; je le remerciai, l'encourageant à tenir sa résolution.

— Mais, lui dis-je, ne pouvez-vous cesser de me faire la cour sans me témoigner de l'éloignement? Ne pouvez-vous continuer de me traiter avec estime?

— Que dites-vous? s'écria-t-il, vivement ému; moi! de l'éloignement pour vous! Ah! vous ne savez pas combien il m'en a coûté, combien vous m'êtes chère!

Le plus honnête homme n'est pas un Dieu : Aurélien était seul avec moi; un temps délicieux, une retraite sombre échauffait son imagination. J'étais si émue que je pleurais en lui parlant; il ne fut plus maître de lui, il me prit dans ses bras et me pressa avec ardeur.

Sans doute, si j'eusse cédé à ses premiers élans, nous fussions devenus coupables. Quel est l'homme qui, seul, la nuit, avec une femme dont il s'aperçoit qu'il est aimé, peut maîtriser ses sens, les faire taire? Mais, m'arrachant aussitôt de ses bras, je le suppliai de me laisser revenir. Il voulut en vain me rassurer, me jurer de son honneur ; j'insistai pour sortir de ce lieu, et il obéit sans murmurer. Dès ce moment, je ne songeai plus à me défendre de ce que j'éprouvais : une ivresse de bonheur dont je ne m'alarmais pas, parce que l'idée du mal ne peut venir aux âmes pures, remplissait la mienne. Je n'avais plus besoin d'être seule avec Aurélien; devant tout le monde nous nous entendions. La conversation la plus indifférente nous plaisait, nous avions toujours quelque chose à dire. Au moment de quitter Saint-Sauveur pour revenir avec toi à Cauterets, Aurélien me pria de faire un tour de jardin avec lui : il avait besoin de me dire adieu, de me dire qu'il m'aimait. Le jardin était plein de monde, quand nous le traversâmes. Nous rencontrâmes N... à qui je parlai. Aurélien m'engagea à aller voir un granit fort curieux sur le bord du Gave. J'y fus, appuyée tranquillement sur son bras; nous admirâmes ensemble cette belle nature, dont nous étions pour ainsi dire amoureux. Nous avions tant de plaisir à partager ainsi notre enthousiasme! En remontant une pente assez raide qui me fatiguait, Aurélien passa un bras autour de moi pour m'aider. Au moment de gagner le haut, il m'engagea à m'asseoir sur le banc; je refusai.

« Au moins, dit-il, vous m'accorderez un seul baiser avant de me quitter. » Je refusai assez faiblement; il m'embrassa sur la joue, je lui échappai et, courant devant, je te rencontrai; tu me parlas durement; sans doute, je le méritais, mais j'en souffris. Si je n'eusse senti combien de sang-froid m'était nécessaire, je crois que l'effroi que tu m'inspiras m'eût fait tomber évanouie (1).

Il me serait difficile de faire un détail des jours qui succédèrent à celui-là; ils augmentèrent notre attachement; en m'avouant que je l'aimais, je ne pus m'empêcher de concevoir un peu de jalousie. Je ne voulais point qu'il fît la cour à L..., en même temps qu'à moi; je voulais qu'il optât; il m'écrivit à cet égard plusieurs billets qui m'enivrèrent de plus en plus. Son style était si remarquable. Il savait si bien peindre ce qu'il éprouvait! Je pensais avec amertume que tu ne soignais pas le tien, que jamais, dans nos jours de chagrin avant mon mariage, tu ne m'avais écrit un billet qui m'eût consolée et tenu compagnie dans mes tristes nuits d'inquiétude et d'insomnie...

Pendant que tu allais à la chasse, je me trouvai seule avec lui plusieurs fois durant des heures entières. Sa conduite avec moi calma tous mes doutes; je ne le trouvai point un stoïque froid et glacé qui ne sent rien, ni un lâche trompeur qui commande à ses sens et retarde sa victoire pour mieux se l'assurer en inspirant de la confiance. Je vis un homme passionné qui désirait sans rien demander. Souvent prêt à s'oublier, un mot de douceur le ramenait. Il me demandait pardon, il me pressait de le rappeler à lui-même, lorsqu'il en aurait besoin et me remerciait de le faire; dans son plus grand égarement, dans ses transports les plus vifs, voici ce qu'il me disait :

— Pardonne-moi, Aurore, pardonne-moi d'avoir encore des moments de faiblesse où tu es forcée de me repousser. Continue à me résister, ne crains pas que je m'en afffige ; j'aurais horreur de toi, si je venais à souiller la pureté d'un ange... Oui, ajoutait-il, je suis si heureux, si fier de ressentir un amour pur! Jusqu'ici, j'ai gaspillé ma vie, j'ai vécu comme un fou, comme un étourdi, courant de folie en folie, mais je n'en désirais pas moins rencontrer une amie tendre et vertueuse à la fois; cet heureux moment est venu, je ne veux rien de plus pour être heureux que son cœur. Je suis un homme et non un

(1) Le récit de cette scène est légèrement atténué. Voyez dans la *Revue* du 15 avril et du 1er mai, *Journal d'Aurore à Aurélien.*

ange et malgré moi encore je me rencontre quelquefois indigne de ma félicité. Vous valez mieux que moi, ma sœur chérie (car c'est ainsi qu'il se plaisait à m'appeler), inspirez-moi votre pureté, elle m'enchante, elle redouble ma tendresse pour vous. Je suis mille fois au-dessous de vos vertus, mais je ne suis point indigne de les comprendre, de les apprécier, de les imiter et de m'élever au niveau de votre cœur.

Je t'ai dit comment il vint nous joindre à Bagnères, pour rompre avec les L... ; nous y eûmes encore de longs tête-à-tête où il se montra de plus en plus maître de lui-même. Plus il me voyait, disait-il, plus je lui inspirais de respect et d'attachement ; il ne voulait pas un autre bonheur, parce qu'il serait commun avec celui du reste des hommes. Le sien lui paraissait si relevé, si précieux, que le seul souvenir le rendait heureux à jamais.

Ce fut à la grotte de Lourdes, au bord du gouffre, qu'il m'adressa ses adieux : notre imagination fut vivement frappée de l'horreur de ce lieu. « C'est à la face de cette nature imposante, me dit-il, que je veux, en te disant adieu, te faire le serment solennel de t'aimer toute ma vie, comme une mère, comme une sœur et de te respecter comme elles. » Il me pressa sur son cœur et c'est la plus grande liberté qu'il ait jamais prise avec moi.

Après nous être quittés, nous continuâmes à nous écrire. Quand je fus à Guillery, ma solitude commença à me faire rentrer en moi-même. Cette effervescence qui avait si longtemps fait taire mes réflexions lui fit enfin place. En me retrouvant plus souvent avec toi, je me dis que ta complaisance, ta bonté étaient toujours les mêmes, que tu m'aimais tendrement et que moi seule avais changé. Je me le reprochai avec amertume, car je ne crois pas que j'aie pu jamais cesser de t'aimer. Tous les jours on offense Dieu, on lui désobéit, mais, au fond du cœur, quel est l'homme sensible qui ne se le soit pas reproché et n'ait mis Dieu dans son cœur au-dessus de toutes les idoles mondaines qu'il a encensées? Je ne puis comparer ce que tu m'écris, je crois, qu'à ce sentiment indépendant de la volonté, de l'imagination, du bonheur même que l'on ressent pour un objet qui le mérite. Si un autre vous séduit, vous plaît, vous enivre davantage, on n'est pas moins disposé à le sacrifier plutôt que de porter atteinte au bonheur de l'autre. On aime l'un davantage, on aime l'autre mieux. La nécessité de te cacher soigneusement ce qui se passait dans

mon cœur me rendait horriblement malheureuse, tes caresses me faisaient mal. Je craignais d'être fausse en te les rendant et tu me croyais froide. J'avais besoin quelquefois de baiser tes mains, de te demander pardon, il me semblait que de tout avouer m'aurait soulagée, mais je ne pouvais le faire sans égoïsme ; en me réconciliant avec toi, avec moi-même, en retrouvant la paix de ma conscience, je te rendais malheureux ; je t'éclairais sur des maux dont tu n'avais pas l'idée : « Ah ! me disais-je souvent en te regardant dormir, ton sort n'est-il pas préférable au mien? Tu n'as rien à te reprocher, va, dors en paix, conserve ta sécurité ; moi, je souffrirai la dure nécessité de te tromper plutôt que de te faire partager les peines amères que je ressens. » J'avais besoin cependant d'arracher de mon cœur une vision non criminelle, mais trop vive pour être légitime. C'était m'ôter la vie, je le sentais, mais la mort et les souffrances paraissaient préférables aux tourments de la conscience.

Je fus longtemps incertaine. Comment écrire à Aurélien pour lui annoncer que je voulois rompre avec lui? Ses lettres (le peu de lettres qu'il pouvait me faire parvenir) exprimaient tant de bonheur et de sécurité ! Comment me décider à le mettre au désespoir? « Quelque chose que je fasse pour sortir de là, me disais-je, il faut que je désespère soit mon mari, soit Aurélien. Je ne puis recouvrer la paix qu'en la faisant perdre à quelqu'un. N'y a-t-il pas plus de générosité à souffrir seule? Casimir ignore tout, il est heureux et tranquille, j'ai avec lui des torts réels, mais il les ignore, et ils ne font de mal qu'à moi. De quel droit désespérerais-je Aurélien? Il n'aurait que ce qu'il mérite, s'il m'eût séduite, détournée de mes devoirs; mais après la conduite qu'il a tenue avec moi, quand aucune de nos actions n'a été répréhensible, quand notre amour est chaste, quel prétexte lui donnerais-je? Que ne puis-je tromper? Que je suis malheureuse d'y être contrainte ! Il se soumettra, je le connais bien, il obéira sans reproches, sans murmure. Mais je l'aurai sacrifié à mon propre bien-être. Ah ! je n'y puis consentir : je souffrirai seule, en silence, et ceux que j'aime seront heureux. »

Cependant, je ne pouvais cacher à Aurélien mon malaise et ma tristesse. Une teinte sombre était répandue dans mes lettres, je lui parlais de remords, de pressentiments. En effet, l'idée de mourir était sans cesse présente à ma pensée, elle me pesait,

elle m'effrayait : jusqu'alors, je l'avais envisagée sans effroi avec une sorte de plaisir même. C'était le terme de mes ennuis, le but de mes espérances.

Du moment que j'étais mal avec moi-même, je le redoutais et j'aurais voulu retarder le moment que mes souffrances morales et physiques me semblaient devoir bientôt amener. Je sentis un extrême plaisir d'aller à Bordeaux : il me semblait que j'allais voir Aurélien pour la dernière fois. Je sentais aussi un désir vague de lui ouvrir mon cœur ; j'eus impatience de me trouver seule avec lui et alors, au lieu de répondre aux transports de sa joie, j'appuyai tristement ma tête sur son épaule et je fondis en larmes. Sa surprise et sa douleur furent inconcevables ; il me conjura presque à genoux de lui dire le sujet de mes pleurs et de la mélancolie qui régnait dans mes dernières lettres. Je ne voulais pas m'expliquer d'abord ; peu à peu ses instances me gagnèrent.

— Je vais parler, lui disais-je, je vais vous désespérer, voyez si vous avez la force de m'entendre.

— Attendez un instant, me dit-il, laissez-moi en prendre, en demander à Dieu, à vous. Je pressens ce que vous avez à me dire. Je m'en suis déjà douté et je n'osais m'y arrêter. Dans un moment, Aurore, je serai calme, je serai préparé à tout.

J'allais parler quand tu entras... quand, dans mon désespoir, je me jetai à tes pieds, te suppliant de m'épargner : l'effroi, le chagrin affreux d'avoir détruit ton bonheur ne pouvaient être, tu t'imagines bien, des sentiments joués. Si tu m'as reproché depuis de t'avoir promis de sacrifier entièrement mon amour et de ne l'avoir pas fait, tu ne peux imaginer qu'une promesse faite dans toute l'exaltation de la douleur et de la crainte ait été feinte et que j'eusse pu conserver la résolution de te tromper. Mais crois-tu qu'il soit possible au jour, à l'heure même de tenir un serment si téméraire ? L'amour est-il donc dépendant de la volonté ? Ne faut-il pas des années entières pour en effacer un véritable et fondé sur tant de délicatesse et de pureté ?... Quand je me trouvai le lendemain en voiture sur la route de la Brède, avec vous deux, cherchant également à me distraire, à m'égayer par une conversation douce et générale, j'éprouvai un bien-être inconcevable : mon esprit était trop faible, ma tête trop bouleversée pour concevoir des idées très nettes sur ma situation. Sans réflexions, sans projets, me laissant aller à la douceur d'être soignée, d'être consolée par deux êtres si

chers, je ne me sentais plus malade, faible seulement; je te voyais avec délices serrer ma main devant Aurélien, et il y avait tant de noblesse dans tes sentiments, tant de reconnaissance dans les miens, que j'osai former l'idée d'un bonheur tout nouveau que je t'expliquerai dans un instant.

Aurélien me remit un billet, il était daté de toutes les heures de la nuit précédente : dans son inquiétude, il l'avait passée à venir sous ma fenêtre, à minuit, à deux heures, à quatre heures, pour voir s'il y avait de la lumière et tâcher de conjecturer par là si j'étais tombée dans la crise de la veille ou si je dormais. Il me suppliait de jeter *tous* les torts sur lui, de le faire passer à tes yeux pour un scélérat, un infâme suborneur, si, à ce prix, je pouvais te calmer en ma faveur. Il consentait à ce que toute ta colère tombât sur lui : il la supporterait avec calme, plutôt que de me causer de nouvelles peines; il renoncerait à me voir jamais si, à ce prix, mon mari consentait à me rendre sa confiance et son amitié.

Ce billet que je lus le soir me rendit la clarté de mes idées et le sentiment de mes douleurs. Je sentis ce que je devais faire. Il était indigne de moi de me justifier en noircissant un autre.

Je me répétai cent fois qu'il fallait tenir la parole que je t'avais donnée sans me faire à cette affreuse idée. Je passai la nuit tout entière sans fermer l'œil qu'une heure avant le jour. Tu partis pour la chasse : Zoé vint m'habiller, je lui avais tout raconté la veille.

— Voici, lui dis-je, le moment de frapper le grand coup, venez avec moi que je lui parle devant vous; aidez-moi à lui donner du courage.

— Non, non, me dit-elle, je ne pourrai être témoin de sa douleur sans la partager. Songez que je connais Aurélien depuis longtemps, que je l'aime comme un frère. Je suis trop faible pour supporter un si grand effort. Je le connais. Je sais de quelle affection son cœur était capable et quelle passion vous lui avez inspirée. Allez, ma chère; je vais adresser des vœux au ciel pour qu'il vous soutienne; je vous admire, je vous approuve, mais vous aider, je ne le puis.

Et cette bonne fille, partagée entre l'amitié la plus vive et le sentiment du devoir, n'osait ni m'encourager, ni me retenir.

A sept heures, j'étais avec Aurélien dans l'allée de charmille

du jardin ; il me pressait de lui raconter ce qui s'était passé entre nous. Voici comment je lui parlai :

— Casimir a tout vu, comme vous vous en êtes douté. J'ai été malade à la mort. Il m'a soignée. Savez-vous ensuite comment il s'est vengé ? En me rendant son amitié, sa confiance entière, en me disant qu'il me pardonnait, qu'il m'aimait toujours, qu'il oubliait le passé, qu'il n'observerait aucune de mes démarches, qu'il me laissait libre, comme auparavant, de le tromper; mais qu'il s'en remettait à moi. Que dois-je faire, Aurélien ? Répondez-moi, je vous connais et je vous prends pour juge : ce que vous me conseillerez, je le ferai.

Je le vis pâlir et s'appuyer contre un arbre.

— Cela suffit, dit-il, je vous entends, je n'ai rien à répondre, rien à objecter, vous avez raison... laissez-moi mourir.

Il était si pâle, si défait que j'en fus effrayée. Je cherchai à le calmer par des raisonnements.

— Laissez, laissez, me dit-il, je n'ai pas besoin que vous me démontriez la nécessité du sacrifice, je le sens comme vous-même et ne suis pas fait pour vous en détourner. Mais il ne dépend ni de moi, ni de vous de me faire vivre après. Adieu, je m'en vais trouver ma mère, elle me parlera, sa voix me donnera du courage.

— Il me laissa pour aller s'habiller, et je me traînai vers ma chambre. Tant d'émotions présentes, jointes aux précédentes, à ma faiblesse, à la crise de l'avant-veille, à une nuit d'insomnie et d'agitation, à plusieurs jours de diète, m'avaient tuée. Je ne sais comment je ne tombai pas morte en rentrant, mais je n'ai jamais tant souffert de ma vie. Zoé me vit mourante ; je me jetai dans ses bras : elle fondait en larmes et moi, je ne pouvais en verser. « Non, non, me dit-elle, vous ne vous séparerez pas ainsi, je vais le chercher, je veux qu'il vous dise adieu, qu'il vous promette du courage, le sien vous en inspirera. L'idée que vous vous êtes séparés bons amis adoucira l'amertume de vos regrets. » J'étais hors d'état de la comprendre. Elle sortit, je restai muette, imbécile. Elle trouva Aurélien dans le même état. Mais la chaleur de ses raisonnements le fit rentrer en lui-même : l'excellente fille lui rendit de la sensibilité et me l'amena.

— Pardonnez-moi, me dit-il, un moment de faiblesse, me voilà calme à présent. J'ai recueilli mes idées, j'ai conçu une

espérance : me permettez-vous de vous en faire part et me promettez-vous d'y acquiescer ?

— Je crois, lui répondis-je, que je puis vous le promettre, parce que vous ne me proposez jamais rien que je doive refuser...

***

Alors, il me soumit le plan que voici.

Nous devions dès l'instant et sans retour renoncer aux expressions de l'amour passionné : jamais nous ne rechercherions l'occasion d'être seuls ensemble : nous l'éviterions au contraire ; et d'ailleurs, n'ayant rien de secret à nous dire, nous ne devions plus avoir besoin de nous chercher. Jamais Aurélien ne se permettrait la plus légère caresse; jamais nous ne nous écririons, nous deviendrions enfin, non pas étrangers ni indifférents l'un à l'autre, cela était impossible, mais amis si intimes, si purs, si désintéressés, que tu pourrais voir toute notre conduite, suivre tous nos pas, entendre tous nos entretiens, sans que ta présence nous fût importune ou gênante. Nous voulions au contraire la rechercher, te mettre toujours de moitié dans notre gaieté, dans nos conversations; nous serions en un mot comme un frère et une sœur, à la lettre, et le plus rigidement, le plus scrupuleusement qu'on puisse imaginer.

Ce projet me sourit. Quand on vient d'envisager un mal insupportable, une modification vous paraît une idée inspirée par le ciel, une consolation divine. Assise sur le banc de la charmille entre Zoé et lui, je pleurais enfin et me sentais soulagée. « Oui, mon amie, me disait la bonne Zoé les yeux baignés de larmes de sensibilité, nous pouvons être encore très heureux quand vous viendrez à Bordeaux, puisque votre mari y consent, et la manière dont vous vous y conduirez vous récompensera de sa générosité.

— Comment pourrons-nous désormais abuser de sa confiance, s'écriait Aurélien avec enthousiasme; oh ! j'ai besoin de réparer mes torts envers un homme si généreux, si capable d'aimer, si grand dans sa conduite !... Oh ! comme je l'estime, comme je désire sa confiance, comme je veux la mériter ! Aurore, je ne vous dirai jamais un mot qu'il ne puisse entendre ni approuver. Nous nous réunirons pour son bonheur, nous y mettrons tous nos soins ; si jamais une mauvaise pensée entre dans nos esprits, nous la repousserons avec horreur ; si nous

nous sentons quelque retour vers le passé, nous nous rappellerons qu'il vous a dit : « Tu peux maintenant me tromper encore, je me fie à toi. » Et comment abuser de tant de confiance? Aurore, je veux vous gronder, vous ne l'aimez pas assez, votre mari ; vous ne m'en aviez jamais parlé. Je ne le croyais pas capable d'une telle grandeur d'âme. Moi, je l'aime de tout mon cœur.

Je souriais de plaisir.

— Vous le connaissez, maintenant, répondis-je, et moi aussi, je le connais, je l'aime, je le chéris et je me repens de mes erreurs.

— Nous serons heureux tous ensemble, répétait Zoé. Aurélien, vous, votre mari, Rayet, mes sœurs et moi. Nous passerons des soirées délicieuses en petit comité. Nous nous aimerons : l'union, le plaisir, cette satisfaction intérieure qu'éprouvent les honnêtes gens, contents d'eux-mêmes, contents les uns des autres, se répandront sur notre petite société, et rendront notre vie douce, paisible, délicieuse.

— J'aurai peut-être encore quelques mauvais retours du passé, disait Aurélien; mais un regard de vous, Aurore, m'en fera rougir, ma figure s'éclaircira ; au lieu de rêver à part, je me remettrai à la gaieté générale. Peu à peu ces impressions s'effaceront de mon esprit ; je finirai par vous aimer si purement que vous pourrez dire à votre mari : « J'aime Aurélien et Aurélien m'aime aussi. » Et comment ai-je pu vous aimer autrement ? Ah ! c'était une grande erreur ; ce n'est pas votre *amour* dont j'ai besoin : pourvu que vous m'aimiez, c'est ce qu'il me faut : toutes les réserves, toutes les privations ne me coûteront pas un regret.

Dis-moi, Casimir, crois-tu bien qu'on puisse concevoir l'idée d'un pareil bonheur, le goûter, s'en contenter, s'en réjouir, sans être foncièrement honnête et vertueux? Crois-tu qu'il y ait des hommes capables de s'élever à des sentiments si peu ordinaires? Si Aurélien m'avait dit : « Je vous fuis parce que je ne puis vous voir sans danger, renoncer à votre amour sans être malheureux », m'eût-il prouvé autant d'attachement, de résolution et d'empire sur lui-même qu'en me disant : « Ne craignez rien, mon amitié sera si réservée, si pure, que vous pourrez la souffrir sans inquiétude et sans remords. » Ce n'était point un pénible sacrifice qu'il faisait dans un moment d'exaltation et qui dût lui coûter des regrets; c'était un plan de bonheur qui lui souriait autant qu'à moi.

O mon ami ! toi si bon, si noble, si généreux, si capable d'apprécier la vertu, ne me dis donc jamais que de fausses illusions m'avaient abusée, que voir Aurélien et ne l'aimer que comme un frère eût été impossible, que lui-même s'en fût bientôt lassé. Ne me dis jamais cela. Je t'en supplie à genoux. Tu ne sais pas quel mal tu me fais. Tu m'ôtes la pensée la plus douce, la plus gracieuse de ma vie. Si tu dépouilles notre conduite des belles couleurs sous lesquelles elle nous apparaissait, si tu nous rabaisses au niveau des âmes vulgaires, si, en un mot, tu parviens jamais à me persuader qu'il est un lâche, et moi une femme faible et sans foi, je ne m'en consolerai jamais. Je ne suis pas de ces gens qui se pardonnent une grande faute, qui peuvent oublier qu'ils se sont souillés et vivent, mangent, dorment après s'être rendus réellement coupables. Laisse-moi penser qu'une tête trop vive m'a égarée, m'a donné des torts, que j'ai été imprudente dans le principe. Je conviens de tout cela. Mais me dire qu'après la matinée que je t'ai racontée, j'étais abusée, que mon âme n'était pas aussi pure, aussi radieuse que le soleil qui nous éclaire, c'est désenchanter ma vie, c'est m'ôter le souvenir le plus doux, et le plus glorieux...

Dès ce jour, j'étais réconciliée avec la vie, avec l'humanité, avec moi. Après avoir gémi, pleuré sur les misères humaines, sur l'impossibilité du bonheur, sur la triste condition des hommes qui ne leur permet pas de mettre à exécution les bons sentiments qui remplissent leurs livres, et sont loin de leurs cœurs, je devenais optimiste ; je chérissais la vie, les hommes, je t'aimais plus que je ne t'avais jamais aimé, je regardais dans l'avenir, je me voyais vieillir, moi, accoutumée depuis des années à désirer et à compter sur une mort prématurée. Je voyais une existence embellie par toutes les vertus, par la tendresse, par l'éducation de mon fils. Je me jetais à genoux avec transport et m'écriais avec reconnaissance : « Dieu ! que je te remercie ! Enfin, tu m'as fait jouir des célestes délices : j'ai connu le ciel sur la terre. Puisque cette vertu, ces actions sublimes que je rêvais tourmentaient mon âme d'un désir vague, mais que je croyais ignorer ici-bas, je les ai connues, je les ai éprouvées. Tout ce qui m'entoure est divin, est hors des vulgaires et communes vertus auxquelles le préjugé et l'éducation nous asservissent. Mon époux, au-dessus de ces fausses obligations qu'un sot absurde principe d'honneur impose aux

hommes, ne craint pas de fouler aux pieds d'odieuses lois. Il me croit, il a la plus sublime des vertus, celle qui prouve le plus la beauté de l'âme, puisqu'elle le rend incapable de supposer aux autres le mal qu'elle n'a jamais conçu, *la confiance*. Il pardonne, il ne craint point de passer pour un *mari trompé*; ma parole lui suffit. D'un côté, mon âme ravie, reconnaissante, désireuse de reconnaître sa bonté et de justifier sa confiance, se sent arrêtée encore par des liens qu'elle a peine à briser. Une passion forte et difficile à surmonter me retient encore : mais Dieu m'envoie quelqu'un pour m'aider et me guider. Cet appui de ma vertu, qui doit m'y encourager et m'y maintenir, c'est l'homme que je redoutais le plus voir mettre obstacle à ma résolution, c'est celui que j'aimais d'un amour terrestre, qui me dit : « Je serai plus heureux si vous m'aimez autrement, si vous me retirez cet attachement trop vif pour m'en accorder un plus calme, plus doux que votre mari pourra voir et permettre. Casimir était un ange de bonté et nous de faibles mortels, mais sa conduite nous impose le besoin de l'imiter : nous devenons dignes de lui. » Ah ! comment des cœurs unis par de tels sentiments, auxquels la vertu est un besoin commun, pourraient-ils se méconnaître et se haïr ? Non, Casimir, en connaissant Aurélien, l'aimera comme un frère. »

Voilà, diront les âmes glacées qui, dans leur petite sphère, n'ont pas su concevoir une grande, une belle pensée, voilà un projet absurde, faux, romanesque, impossible. Sans doute, il l'est pour ceux qui pensent ainsi. Mais pour nous, mon ami, mon bon Casimir, il ne l'est pas. Entends-moi, comprends-moi, réfléchis ! Jamais on ne t'a appris à te rendre compte de tes sentiments, ils étaient dans ton cœur ; le ciel les y avait mis. Ton esprit n'a pas été cultivé, mais ton âme est restée ce que Dieu l'avait faite, digne en tout de la mienne. Je t'ai méconnu jusqu'à ce jour, je t'ai cru incapable de me comprendre, jamais je n'aurais osé t'écrire une pareille lettre, il y a quelque temps ; j'aurais craint qu'après l'avoir lue, tu ne m'eusses dit : « Ma pauvre femme a perdu l'esprit ! » Aujourd'hui, je t'ouvre mon âme avec délices ; je t'y fais lire ; je suis sûre que tu me comprends, que tu m'approuves. Juge, mon ami, combien j'ai été malheureuse depuis trois mois d'être forcée de renfermer en moi toutes mes sensations, de descendre à des conversations rétrécies, à des idées vulgaires. Que j'eusse

été heureuse de pouvoir chaque soir écrire ma journée, de te la faire lire, te rendre compte et te faire partager toutes mes sensations les plus intimes! C'est ainsi que je faisais avec Aurélien, il me fallait un *ami*, tu m'obligeais, mais tu ne m'entendais pas. Aujourd'hui, tu me comprendras, comme Aurélien me comprenait. Je serai confiante pour toi, comme je l'étais pour lui, je reviendrai heureuse avec toi, comme je l'étais avec lui, si, après avoir lu cette lettre, je te vois revenir à moi heureux, content, satisfait. Si, au lieu de cela, tu me dis : « Nous ne pouvons nous entendre, ton imagination est trop vive pour la mienne ; je juge des choses plus sainement et ne puis les voir en beau comme toi, » tout sera dit : je serai douce, je serai dévote, je remplirai scrupuleusement mes devoirs, je ne te ferai jamais un reproche. Je concentrerai toutes mes pensées, je cacherai toutes mes souffrances et je mourrai bientôt, car je ne peux pas être malheureuse et vivre.

Mais non, il n'en sera pas ainsi, tu es fait pour m'entendre et penser comme moi; l'espérance du bonheur est rentrée dans mon cœur, tu ne me l'ôteras pas et j'attends ton retour avec impatience. Un peu de solitude ne m'a pas fait de mal; tu vois, j'ai rassemblé toutes mes idées, j'ai pu te les exprimer, t'écrire cette lettre qui va décider du reste de ma vie, suivant l'impression qu'elle fera sur toi.

***

Voilà 18 pages que je t'écris, il semblerait que je t'ai tout conté : eh bien! je ne t'ai encore rien dit de ce que j'ai à te demander : c'est une grâce que j'implore et ce moment a toujours quelque chose de pénible et d'embarrassant. Mais je veux chasser ces mouvements d'orgueil qui viennent quelquefois se mettre entre nous deux. Je veux t'implorer sans rougir, sans être humiliée : pourquoi donc le serais-je? Après ton départ, j'ai écrit à Aurélien; tu vas te fâcher, non, tu ne te fâcheras pas; il fallait lui annoncer que je n'irais pas à Bordeaux cette année, que je m'éloignais pour longtemps et ne lui écrirais même pas pour le consoler de cette longue absence : il fallait lui dire pourquoi ou le tromper. Penses-tu que dans une telle circonstance je le ferais sans briser mon cœur? Et puis, il faut te dire, t'avouer toute ma faiblesse. J'avais l'air résigné quand tu partis : eh bien! je ne l'étais pas du tout.

Je n'affectais pas ce calme pour te tromper, mais pour te donner du courage et te consoler. J'ai bien vu que tu n'y croyais guère. J'avais rassemblé toutes mes forces pour le moment de ton départ et après j'ai fondu en pleurs. Je me suis mise à écrire à Aurélien; ç'a été pour moi une grande consolation et si j'eusse pu le faire plus tôt, je n'aurais pas passé une semaine entière dans un affreux désespoir, nous nous serions expliqués, nous nous serions entendus, tu serais déjà heureux.

C'est à Aurélien lui-même que j'ai demandé du courage et que j'ai promis d'en prendre. Il m'a répondu tout de suite, il n'était pas encore de sang-froid, car ma lettre n'était pas telle que nos conventions de La Brède le prescrivaient. Dans le premier mouvement de chagrin et de vivacité, il me parle, comme autrefois, le langage passionné de l'amour; mais peu à peu il se calme, il me promet de la résignation. Il lui vient une idée, celle que je te montre sa lettre; en me le demandant, il oublie apparemment que le commencement peut te fâcher, et moi, j'espère en ta douceur, en ta bonté. Si certaines expressions de cette lettre peuvent t'irriter, il faut les passer légèrement et avec indulgence parce qu'elles furent arrachées dans le moment. Dans un autre temps, Aurélien m'eût parlé d'une manière plus conforme aux résolutions que nous avions prises; c'est au fond de cette lettre qu'il faut s'attacher. Le désordre dans lequel elle est écrite prouve qu'elle est faite dans un premier jet, sans projet, sans résolution que celle de me satisfaire par soumission. Mais l'idée qui lui est venue de te faire juge de sa sincérité et de sa bonne foi ne peut partir que d'un principe de droiture et de candeur.

Je ne sais pas ce qu'il désire, ce qu'il espère pour adoucir son chagrin. Les idées ne sont pas bien nettes; il paraît bouleversé par la surprise et la force du coup. Ce que je crois distinguer de plus marqué, c'est que l'idée que tu lui rendes justice, que tu aies confiance en lui au fond de ton cœur sans le lui prouver par tes actions est celle qui lui ferait le plus de bien; c'est celle qu'il m'a exprimée le plus à La Brède, celle qui l'occupait exclusivement le soir que je revins de la Comédie avec lui : c'est en effet un grand supplice pour un honnête homme, d'inspirer de la défiance et de l'aversion à celui qu'il estime et qu'il vénère particulièrement, envers qui il se sent un besoin pressant, impérieux de réparer ses torts.

Laisse-moi donc te le demander en grâce, par-dessus tout, dusses-tu me repousser encore; je sens que c'est la corde la plus sensible, le point sur lequel nous n'avons pas été d'accord : il est si important pour le repos de ma vie que je me sens le courage d'implorer, de supplier... Me rejetteras-tu, toi si bon pour moi, si tendre, toi qui désires mon bonheur, qui étais prêt à me sacrifier le tien, à me mener à Bordeaux, à me laisser libre avec Aurélien, plutôt que de me voir triste et malheureuse? Je ne te demande pas tant, mon ange de bonté, mon généreux ami; je ne te demande que de me dire : « Je crois qu'Aurélien est sincère et honnête, je te permets de l'estimer, et je l'estime moi-même. » A ce prix, Casimir, je m'éloigne de lui, autant et si longtemps que tu voudras, je ne me permettrai pas une plainte. Que dis-je ? Mon cœur n'en formera pas une, il sera satisfait, heureux.

Songe, mon ami, que si tu me refuses, je me soumets, mais le bonheur de ma vie entière est détruit; il ne dépendra jamais de moi de mépriser Aurélien; je ne sais pas si l'ordre de Dieu obtiendrait de moi une chose contraire à ma croyance, à ma conviction intime; on ne m'arrachera mon estime pour lui qu'avec ma vie. Si tu le blâmes, je me tairai donc, mais je souffrirai et n'en guérirai point. Tous ces projets de confiance, d'intimité et de concordances d'idées, de conformités de sentiments dont je te parlais tout à l'heure, ne pourront plus exister entre toi et moi, puisque le point essentiel, celui sur lequel repose toute la confiance, toute la conformité ne subsistera pas. Je renfermerai mes souvenirs dans mon sein et je ne t'en parlerai jamais, puisqu'ils te blesseraient. Il me serait si doux, au contraire, de me dire : « Mon mari pense comme moi sur tout; et il n'est pas un instant dans ma vie, pas un souvenir que je ne puisse me retracer avec lui. »

Vois, Casimir, réponds, peux-tu me dire de bonne foi : « J'estime Aurélien, je ne te blâme pas d'avoir de l'amitié pour lui et je crois qu'elle ne portera aucun préjudice à ta tendresse pour moi. » Si tu me dis cela, je prendrai courage, et voici le plan que j'ai arrangé. Je te le soumets, juges-en, modifie-le à ton gré et je le suivrai tel que tu l'auras tracé.

Art. Ier. — Nous n'irons pas à Bordeaux, cet hiver. Les blessures sont toujours fraîches, et je sens que ce serait trop

exiger de ta confiance. Quelque certitude que j'aie que tu n'aurais pas à t'en repentir, jamais je n'accepterai un effort qui te coûterait. Nous *irons* donc où tu voudras et tu arrangeras notre hiver, soit à Paris, soit à Nohant : je m'y soumettrai sans regret.

Art. II. — Je te jure, je te promets de ne jamais écrire en secret à Aurélien. Mais tu me permettras de lui écrire une fois par mois, moins souvent si tu veux. Tu verras toutes mes lettres et toutes ses réponses. Je m'engage devant Dieu à ne pas t'en cacher une ligne.

Art. III. — Si nous allons à Paris, nous prendrons des leçons de langue ensemble. Tu peux t'instruire, partager mes occupations. Cela me fera un plaisir extrême. Pendant que je dessinerai, ou que je travaillerai, tu me feras la lecture et nos journées s'écouleront ainsi délicieusement.

N. B. Je n'exige pas que tu aimes la musique. Je t'en ennuierai le moins possible. J'en ferai pendant que tu iras promener.

Art. IV. — Tu me laisseras écrire à Zoé souvent, mais je m'engage solennellement à te laisser voir toutes mes lettres et ses réponses aussi scrupuleusement que celles d'Aurélien. Je parlerai à ce dernier de ma santé, de toi, de mon fils, de mes occupations. Il n'y aura pas un mot qui puisse t'affliger ou te blesser.

Art. V. — Si c'est à Nohant que nous passons l'hiver, nous lirons beaucoup d'ouvrages utiles qui sont dans la bibliothèque et que tu ne connais pas. Tu m'en rendras compte. Nous causerons ensemble après. Tu me feras part de tes réflexions, moi des miennes : toutes nos pensées, nos plaisirs seront en commun.

Art. VI. — Jamais de fâcherie, de colère de ta part, de chagrin de la mienne. Si tu t'emportes malgré moi, je ne te cacherai pas que cela me fera de la peine, et en te le disant doucement, tu reviendras tout de suite. Quand nous parlerons du passé, ce sera sans amertume, sans aigreur, sans défiance. Maintenant que tu sais tout, pourquoi en aurais-tu? Maintenant que nous sommes heureux, pourquoi regretterions-nous tout ce qui a eu lieu? Ne sont-ce pas ces événements qui nous ont rapprochés, réunis? qui t'ont rendu plus cher à moi que jamais? Sans eux, je ne saurais pas ce que tu vaux. Et tu ne saurais pas comment il faut s'y prendre pour me rendre heureuse.

Art. VII. — Enfin, nous serons heureux, paisibles, nous bannissons les regrets, les pensées amères. Ce sera à qui s'observera le plus pour être parfait. Plus tard, l'éducation de Maurice

nous occupera entièrement. Jusque-là le soin de son enfance fera notre plaisir. Tu me permettras de te parler quelquefois d'Aurélien, de Zoé. Tu entendras prononcer ces noms, sans trouble, sans colère, sans chagrin. Nous parlerons d'eux avec le calme et l'amitié de deux cœurs qui s'entendent. Tu me permettras de lui dire quelque chose d'heureux de ta part, dans mes lettres. Il en sera si heureux!

Dernier article. — Une autre année, si nos affaires le permettent, nous irons passer l'hiver à Bordeaux, si tu trouves que cela puisse être. Sinon, nous retarderons ce projet. Mais tu me permettras de compter dessus un jour ou l'autre.

Voilà mon plan; lis-le attentivement, réfléchis et réponds-moi. Je ne crois pas qu'il puisse te blesser. J'attendrai ta décision avec anxiété. D'ici là, je veux vivre d'espérance. Si tu l'agrées, je veux être parfaitement heureuse. Le bonheur que j'avais rêvé à La Brède ne sera pas détruit. Il sera complet au contraire. Il nous manquait la voix de quelqu'un dans ce conseil, c'était la tienne. Notre grand tort fut de ne pas oser te la demander dès lors. Donne-la aujourd'hui et que tout soit réparé.

AURORE DUDEVANT,
née Aurore Amandine Dupin.

Cette confession a dû être remise à Casimir vers le 20 novembre, jour de son retour à Guillery. Ce qui confirme cette probabilité, c'est qu'au début de décembre, Aurélien écrivait à Aurore sur un ton amical où paraît le nom de Casimir. Enfin, Hippolyte Chatiron constate que l'union est redevenue parfaite entre les époux et il les en félicite.

Toutefois, si Casimir a autorisé les lettres d'Aurore et d'Aurélien, il ne permet pas encore le séjour d'Aurore à Bordeaux, malgré les instances affectueuses de Zoé. Il ne le permettra qu'après s'être rendu compte lui-même à Bordeaux de la sympathie et de l'admiration que sa femme a inspirées à tous les amis Bordelais.

AURORE SAND.

(A suivre.)

LA
TRANSFORMATION SOCIALE
A L'ÉPOQUE NAPOLÉONIENNE

II [1]

L'ORDRE DANS LES IDÉES ET DANS LES DOCTRINES

Dans ce bref laps de temps qui va du 18 brumaire au sacre impérial, il s'est produit un phénomène d'une soudaineté et d'une ampleur extraordinaires : la volonté du grand ordre est rentrée dans les cœurs ; et c'est le germe de la société moderne qui lève.

Il faudrait remonter aux origines ; car, quand il s'agit d'une profonde mutation des choses, il y a toujours quelque symptôme avant-coureur.

Une philosophie contre la « philosophie », une pensée contre la pensée du XVIIIe siècle était née avant même que celle-ci eût accompli son orbe tout entier ou eût atteint son apogée. Une contre-Révolution se trouva prête antérieurement à la Révolution. Les antithèses, en effet, se présentent dans les esprits avant qu'elles se heurtent dans les faits. Il y a des dispositions d'âmes qui s'opposent de loin. Le système de Locke, servi à la sauce piquante par Voltaire et en pesant ragoût par Condillac, avait quelque chose de si pénible, de si irritant, de si contraire à la complète nature humaine qu'une

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai.

nausée avait levé le cœur de la génération nouvelle, à l'idée de s'en repaître encore. La satiété, le dégoût se préparèrent, si l'on peut dire, dès le sein des mères.

La « sensibilité » de Jean-Jacques était déjà une réaction. Jean-Jacques n'est pas athée, il n'est pas irréligieux, il n'est pas ricaneur. Il pleurerait sur les ruines du monde qu'il détruirait. Que de pages humides de larmes dans son œuvre éloquente et désorbitée, que d'appels vers Dieu !

Le cisaillement de la critique et de l'ironie qui avait tondu au plus près les croyances, les sentiments, les traditions, blessait des milliers de ces cœurs obscurs qui ne philosophent ni n'écrivent. A cette ablation radicale l'âme ne trouvait plus son compte, à supposer que la « raison » y trouvât le sien. Le dégoût de l'athéisme d'école, de soupers fins et de vers érotiques, détermina, en retour, un élan vers la prière et vers un mysticisme d'autant plus vivace qu'il était plus caché.

Un des épisodes les plus extraordinaires de l'histoire de la pensée humaine, c'est l'apparition soudaine, la floraison sans nombre de thaumaturges, d'hermétiques, d'illuminés, de mystiques, de « théurgiques », comme ils s'appelaient eux-mêmes, d'hommes qui, parce qu'on niait Dieu, prétendirent le connaître, l'approcher, le toucher, — et le faire toucher.

Les premiers souffles viennent du dehors et réveillent, dès l'aube, certains groupes mystérieux, des loges maçonniques, des « cabales » où les *cohens* inclinés saluent le nom de Jéhovah. Un homme du siècle, s'il en fut, un scientifique, grand ingénieur, chef d'usine, dont l'autorité d'homme d'affaires s'est imposée, le Suédois Swedenborg, au temps même où il publie son *Histoire des arts et métiers*, y compris un traité *du Fer*, qui est encore consulté, fait paraître, vers le milieu du XVIIIe siècle, une véritable bibliothèque mystique qui n'est qu'un long développement de son premier livre : *Essai de philosophie spéculative sur l'Infini, la Cause finale de la création et le mécanisme de l'union de l'âme avec le corps*. Ces ouvrages, dont le langage abscons va toujours en s'obscurcissant, ont pour objet la connaissance intime du *vrai* Dieu, la prédication de la *vraie* religion chrétienne, la révélation d'une théologie *nouvelle et universelle*. Ce Swedenborg, encore une fois, est tout le contraire d'un charlatan ; c'est un parfait honnête homme, une âme charitable, un génie doué

d'un don de propagande prodigieux ; il a, surtout, le don du mystère ; il a reçu la foi par révélation et il la distribue de même, indémontrable, irrationnelle, irréfutable. Impossible de mesurer aujourd'hui son influence qui se glissa d'effusion en initiation, groupant des affiliés qui, sans se connaître, s'aimaient en ce maître autoritaire et lointain. Il mourut à Londres en 1772, âgé de quatre-vingt-cinq ans et laissant, après lui, une longue traînée d'obscures lumières.

Quels sont les intercesseurs qui ont apporté en France un écho de la doctrine de Swedenborg et des illuminés du Nord?... Il en vint, aussi, du Midi : Martinez Pasqualis, juif portugais, chrétien converti, qui sait les choses de la Kabbale et qui se rattache, sans doute, aux grands hérétiques du Languedoc et de l'Espagne, vécut à Bordeaux, à Lyon, jusqu'en 1778, avant d'aller mourir à Saint-Domingue. Franc-maçon, magnétiseur, ordonnateur de rites, il conquiert et forme un groupe où se rencontrent, comme adeptes, des soldats, des artistes tels que Van Loo, des désoccupés, des rêveurs ; et de là dérive la secte des « Martinistes » qu'allait rendre célèbre son plus fameux disciple, Saint-Martin, « le philosophe inconnu ».

Celui-ci est né à Amboise, d'une famille noble, en 1743. Il habita cette grave et aimable ville de Blois où s'était réfugiée, jadis, Mme Guyon et où allait naître le premier secrétaire de Saint-Simon, Augustin Thierry. Saint-Martin, officier, a connu Martinez Pasqualis. Mais, s'il a reçu, de lui, l'inspiration mystique, il ne l'a pas suivi dans l'application de ses rites bizarres : « Eh! quoi ! lui disait-il, faut-il donc tout cela pour connaître Dieu? » Saint-Martin est, comme Swedenborg, un parfait honnête homme, modeste, simple, recherché dans la société, communicatif, séduisant, répandant la foi et le respect et exerçant, lui aussi, l'attraction du mystère. Fils de J.-J. Rousseau, il arrivera à une sorte de néo-christianisme. Mais il est aussi obscur, aussi embarrassé de formules que Swedenborg. En deux mots, c'est un mystique contemplatif et absorbé. Inspiré par un « souffle universel », *spiritus mundi*, il a reçu une mission qui est de renouer la *spiritualité religieuse*, et de combattre le *philosophisme matériel* et *anti-social*. Il était confondu de voir les hommes s'obstiner dans cette négation vulgaire de la *vraie vie*, la *vie*

spirituelle; il ne s'habituait pas à ce ton sarcastique et insolent qu'avait pris la Raison : « Ces publicistes, disait-il, n'ont écrit qu'avec des idées dans une matière où ils n'auraient dû écrire qu'avec des sanglots. » La Révolution, il l'acceptait, mais comme un châtiment ou comme une transfiguration : « L'histoire des nations est une sorte de tissu où se tamise sans interruption l'irréfragable et éternelle Justice. » (*Lettre à un ami sur la Révolution française.*) Il disait encore que « la France avait été *visitée* la première, et très sévèrement, parce qu'elle avait été la plus coupable » ; et il montrait la base de l'ordre social nouveau dans le régime *théocratique* (c'est-à-dire la soumission à la volonté de Dieu) avec la reconnaissance du pouvoir établi. Il mourut le 13 octobre 1803, à l'heure où Bonaparte méditait l'accession à l'Empire.

« Philosophe inconnu », cet homme singulier qui avait une âme tendre et fine, laissa, après lui, une élite de disciples, d'admirateurs, de fidèles, dont les uns se sont réclamés longtemps de lui et dont les autres, sans le dire, ont subi son énigmatique, mais puissante empreinte : ils s'appellent Joseph de Maistre, Bonald, Chateaubriand, Saint-Simon, Auguste Comte, Augustin Thierry, Balzac, — phalange sans pareille et qui a cherché, comme lui, dans l'élan de l'âme vers la foi, la guérison des maux du présent et une plénitude de vie sociale pour l'avenir. La plupart, dégoûtés du rationalisme impie des « philosophes », se tournèrent vers la « Religion », et, chose singulière, nombre d'entre eux crurent non seulement à un retour vers le Christianisme, mais à l'avènement d'un Christianisme rénové, « d'un Christianisme du siècle » ; et, tandis qu'ils avaient, si j'ose dire, une religion toute faite sous la main, ils s'efforcèrent d'en fabriquer une de leur propre cerveau.

LA RELIGION ET LA POLITIQUE

Donc, ce qui frappe, tout d'abord, dans l'histoire de cette époque pleine d'obscurité, parce qu'elle fut en grande partie d'instinct et de sentiment, c'est l'opposition d'une école « religieuse » s'affirmant d'un bloc, dès le début du siècle, comme l'école « philosophique » s'était affirmée par masses dès les premières années du siècle précédent.

Changement de point de vue et réaction naturelle, comme

il est fatal dans la suite des générations, la nouvelle s'envolant du nid, tandis que la précédente s'y attarde. Mais, en plus et très caractérisé, instinct idéaliste s'opposant soudain, — athlète frais, muni d'armes neuves, — au vieux lutteur matérialiste triomphant et épuisé.

Nous avons montré, prenant le vent, ces têtes exaltées, ces illuminés, ceux qui ont donné de la voix et se sont élancés avec fureur, rien que pour traquer l'orgueilleuse insolence de la Raison : voici, maintenant, la meute des timides, des modestes, des originaux de second ordre et de second talent, les Villers, les Cazotte, les Delisle de Sales, les La Harpe, aboyant à leur tour sur les traces de la « philosophie », déjà réduite à faire tête. Et voici, maintenant, les grands talents, les génies incontestables, Chateaubriand, Bonald, de Maistre, Ballanche, Mme de Staël, trompettes d'airain sonnant l'hallali.

Ce revirement a toute la force d'un fait. Or il est sensible dès 1795 ; à partir de cette date, il gagne, et cette « restauration » l'emporte définitivement vers 1804, bien avant une restauration quelconque de la légitimité. C'est l'avènement d'une nouvelle manière de penser.

L'école sensualiste, certes, n'est pas abattue ; nous suivrons sa destinée, avec ses réviviscences multiples, dans le siècle qui commence ; mais, chose frappante, au début du siècle, la libre-pensée est elle-même à la recherche d'une organisation rituelle et cultuelle quelconque. Robespierre a élevé un autel à la déesse Raison (1). Les théophilanthropes, les Templiers, les Sainte-Vehme se pressent aux colonnes du Temple. Saint-Simon rêve d'un « Néo-Christianisme » ; Auguste Comte fonde une religion, du moins pour l'exportation. La pensée de tous est la même : après la Révolution qui a détruit l'édifice du passé, il faut, maintenant, rebâtir et reconstituer ; or, sans une croyance, sans une foi, sans un idéal, c'est impossible. Cherchant l'ordre, les esprits se tournent vers la religion.

La religion est donc une politique ? Oui, d'abord ; cela d'abord. L'homme, en général, et le Français, en particulier, n'est pas un animal métaphysique. Peu curieux du mystère des choses et préférant s'enquérir du sens de la vie d'ici-bas, sociable et moraliste avant tout, ce qu'il éprouve d'inquiétude

(1) Voir Mathiez, *les Origines des Cultes révolutionnaires, la Théophilanthropie* et *le Culte décadaire*, etc., 1904.

religieuse, consiste à chercher d'abord une consécration suprême à la notion du devoir.

Une quantité considérable de Français qui, dans la catastrophe sociale et politique, avaient vu de près les démarches et opérations de la nature humaine livrée à elle-même en étaient à ce sentiment que, sans le lien religieux, l'ordre social est rompu.

N'insistons pas plus sur l'argument moral que sur l'argument métaphysique. Pour ces hommes, il ne s'agissait pas d'argumenter, mais de vivre. La crise d'où la France essayait de se tirer avait coïncidé avec la négation de tout principe religieux. Nier, ce n'est décidement pas un principe social. Rivarol, qui avait de l'esprit, lui aussi, répliquait à Voltaire : « Il ne s'agit pas de savoir si la religion est vraie ou fausse, mais si elle est nécessaire. »

Elle est nécessaire. Cette réponse était si largement acceptée que chacun en était à fabriquer son culte. Avoir rompu avec Dieu, avec des croyances indéracinables, voilà ce qui émouvait des masses d'hommes dont les rapides années s'étaient écoulées parmi les grandes calamités révolutionnaires. Voilà ce que ces hommes se disaient à voix basse dès les premières rencontres, aux premières minutes de sécurité et ce que le plus éloquent d'entre eux allait répétant dans des paroles sonores : « J'ai pleuré et j'ai cru » (1).

Cette histoire littéraire, philosophique, morale est si

(1) En ce qui concerne le Christianisme de Chateaubriand, peut-être n'a-t-on pas assez remarqué une autre coïncidence, d'ordre plutôt politique. Mgr de Boisgelin se fit, à Londres, en 1799, l'initiateur d'une sorte de plan de propagande de la religion par les lettres : « Il faut, écrit-il au maréchal de Castries, que les hommes de lettres rendent à la religion tout ce que les littérateurs célèbres lui ont fait perdre. Il s'agit d'employer des hommes qui savent écrire à des ouvrages propres à faire aimer la morale et la religion. Si le Roi voulait autoriser la correspondance, je le prierais de vouloir bien nommer, dans son approbation, MM. de la Harpe, Fontanes et Bergasse qui ont formé en France le projet de cette estimable association et MM. l'abbé Delille, Baudus et *Chateaubriand*... etc. » Il résulte, de l'ensemble de la correspondance, que c'est M. Dutheil qui est chargé de souscrire aux œuvres dans cet esprit. Or, le *Génie du Christianisme* fut commencé à Londres *en 1799*.

Les relations de Chateaubriand avec ce groupe résultent de plusieurs passages des *Mémoires d'outre-tombe*, dont voici le principal : « M. Dutheil, chargé des affaires de M. le comte d'Artois à Londres, s'était hâté de chercher Fontanes,

connue qu'il suffit de la rappeler (1). Mme de Staël, qui a tout vu, tout deviné, qui sait le point de départ et le point d'arrivée de la Révolution, — Mme de Staël inclut tout un *Génie du Christianisme* dans ces quelques lignes où se grave le sentiment universel de ses contemporains : « Perfectionner l'administration, encourager la population par une sage économie politique, tel était l'objet des travaux des philosophes... La dignité de l'espèce humaine importe plus que son bonheur et surtout que son accroissement : multiplier les naissances, sans ennoblir les destinées, c'est préparer seulement une *fête plus somptueuse à la mort.* » Parmi les générations françaises, laquelle avait subi autant que celle-ci l'approche, le contact, le spasme de la souffrance et de la mort? Comme toutes les époques de grandes douleurs et de grands arrachements, rassasiée de deuils, elle s'élançait vers Dieu.

Mais, — quel Dieu? Pas un instant d'hésitation : le Dieu des chrétiens, le Dieu des catholiques, « le Dieu de nos pères ».

D'abord, c'était Lui qu'on avait nié, insulté; c'était Lui dont on avait profané les temples, c'était Lui, l'*Infâme*. Et, il était toujours là : d'autant plus présent qu'on l'avait plus résolument crucifié. Les cloches, par leur silence, sonnaient au ciel. Une croyance? Mais n'est-elle pas toute prête et qu'une larme fait refleurir, au fond des cœurs? Que pesaient, là-contre, les théosophies, illuminismes, spiritisme et tout le bric à brac néo-mystique? Religions civiles et militaires avec leurs prestidigitateurs, leurs déesses Raison et leurs gendarmes!.. Dieu? Mais, c'est notre Dieu. Rien de plus simple. « Je suis de la religion

expulsé et réfugié en Angleterre après le 18 fructidor. Celui-ci le pria de le conduire chez l'agent des princes, etc. » — Cf. Abbé Lavaquery, *le Cardinal de Boisgelin*, tome II, p. 245, et *Mémoires d'outre-tombe*, édit. Biré, t. II, p. 168 et les appendices. Je possède l'original de la lettre de Mgr de Boisgelin qui donna le branle à cette « propagande » littéraire, catholique et royaliste. Elle est datée de Londres, 24 décembre 1799, et adressée à « Monsieur le Maréchal ». A Goslav, Allemagne. Elle commence par ces lignes, d'une si haute saveur historique : « Ainsi, monsieur le Maréchal, il a fallu laisser à Buonaparte, revenant tout exprès d'Égypte, l'exécution de ces mêmes idées, qui pouvaient être employées au succès de la meilleure cause... », etc. Il y a donc coïncidence absolue entre le retour de Bonaparte et la constitution du groupe qui entoure et encourage Chateaubriand.

(1) Je ne puis que renvoyer à l'excellent ouvrage de M. Victor Giraud, *le Christianisme de Chateaubriand*, en cours de publication.

de mes pères » ; cette parole de ferme bon sens satisfit d'un coup, — et même avant le Concordat, — cet âge éprouvé.

En signant le fameux acte, Bonaparte s'assurait une « source de pouvoir » ? — Sans doute, puisqu'il était surtout un politique ; mais, surtout, sa perspicacité déchiffrait son temps. Avant le *Génie du Christianisme*, il avait percé à jour le secret des âmes. Voici, je crois, celui de ces mots, souvent contradictoires en cette matière, qui pèse le plus : « La France, instruite par ses malheurs, a, enfin, ouvert les yeux : elle a reconnu que la religion catholique était comme une ancre qui pourrait seule la fixer dans ses agitations. »

Pour régner, et pour régner sur ce peuple, si peu superstitieux mais si abandonné au mouvement profond de sa nature et de son cœur, le mieux était de se mettre « avec Dieu ».

L'ÉGLISE DANS LA NOUVELLE SOCIÉTÉ

L'élan religieux ne peut pas devenir un acte social sans être obligé de s'atteler à la mécanique de la société. A une société aussi puissamment remuée et troublée que l'était la société française à la fin du XVIIIe siècle, il fallait que la combinaison des forces idéales et des forces pratiques fût réglée par une sorte d'ajustement et de mise au point.

La situation du clergé était des plus difficiles : il restait, de l'ancienne formule gallicane et royale de l'Église, un faix extrêmement lourd et qu'il fallait ou traîner ou rejeter. Le clergé avait, à tous les points de vue, — esprit et mœurs, — une grande réforme à faire sur lui-même. Il la fit, comme on sait.

La réforme des mœurs n'était pas la plus difficile : la plus difficile était la réforme de l'esprit ; certaines traditions, certaines maximes, certains préjugés peut-être, avaient été mis à l'épreuve par ces temps de calamité.

Une organisation nouvelle de l'Église en France était-elle réalisable sans le consentement de Rome, sans l'intermédiaire de Rome, sans une adaptation réfléchie aux intérêts et aux doctrines de l'Église universelle ? En un mot, quelle était la limite du nationalisme et de l'universalisme dans l'Église : en quel point se fait, dans un même cœur, la jonction et l'harmonie entre le patriote et le croyant ? « Rendez à César ce

qui est à César », bien ! Mais, d'autre part : « le manteau sans couture ne doit pas être déchiré ». Le clergé français, qui avait tant souffert pour avoir refusé de se subordonner à la Constitution civile du clergé, subordonnerait-il, maintenant, au retour de la royauté, son adhésion à un accord de Rome avec le pouvoir, si cet accord devait répondre au vœu des âmes catholiques et restaurer en France la religion ?

Derrière ce problème, déjà si complexe, un autre était caché : l'Église jetterait-elle par-dessus bord tout son ancien statut temporel pour entrer, sans débat, dans l'organisation nouvelle qui faisait au clergé et au fidèle un statut si différent ? Disons franchement le mot : l'Église, en bloc, et tout d'une pièce, — c'est-à-dire le Pape, le clergé et ses fidèles, — accepterait-elle, *en fait*, la Révolution ?

Un premier mouvement d'adhésion au nouvel état de choses politique et social, s'était esquissé à la veille de fructidor, et le manifeste de Vérone, lancé pour l'interdire, avait eu pour effet de compromettre l'unité du clergé (1). La question se trouvait de nouveau posée par la négociation concordataire. Si les mêmes divisions s'affirmaient dans le clergé, le péril était grand. Rome avait parlé. Le Pape, entrant dans le système de la concorde, avait reconnu le pouvoir établi. Les hommes qui avaient la pensée tournée vers l'avenir, M. Émery, M. de Bausset, l'archevêque d'Aix, Mgr de Boisgelin avaient bien compris que la division était le plus grand des maux puisqu' « il donnait argument et force à l'impiété ». Il y allait de la religion en France ; et c'était l'Église qui se déchirerait de ses propres mains ! M. Émery écrivait, avec une remarquable perspicacité : « La France est pleine de schismes partiels entre les catholiques, non moins préjudiciables à la religion que le schisme constitutionnel. » Et il concluait avec force que « se refuser à la formalité du serment *qui n'engageait uniquement que sur la fidélité politique*, c'était vouloir la ruine de la religion catholique en France » (2).

(1) La phrase qui, dans le manifeste du prétendant, unissait « la cause du trône à celle de l'autel » est complétée et précisée dans les « Instructions » qu'il adresse aux évêques fidèles » : « Que les ecclésiastiques se disent bien que l'Église catholique, sa discipline, sa hiérarchie, cet ordre merveilleux, qui pendant des siècles l'ont conservée pure de toute erreur, *ne se lie bien qu'à la monarchie, ne peut exister longtemps sans elle.* »

(2) Abbé Sicard, *le Clergé de France pendant la Révolution*, III, p. 356. — Et,

Ici encore, l'ordre l'emporta. La singulière prétention de la Royauté d'enchaîner l'Église à une forme de gouvernement fut écartée. Elle était écartée dans les mœurs beaucoup plus que dans les négociations des diplomates. Élan très simple et très sincère : les églises se rouvrirent et, sans attendre ce que pensait Mittau, les catholiques s'y portèrent en foule. Le peuple dictait sa loi.

Dès 1796, le courant est tel qu'aucune hésitation, aucune résistance n'est possible : « Jamais, peut-être, écrit l'abbé Sicard, jamais, depuis des siècles, on n'a célébré avec plus de piété et une édification plus touchante, la grande fête du Saint-Sacrement. Tous les jours de l'octave, les églises et les oratoires publics pouvaient à peine contenir les assistants ; ce n'étaient plus seulement, comme aux premiers jours de l'ouverture des églises, quelques femmes pieuses, c'étaient des familles entières... » « Chaque jour, constate un témoignage contemporain, s'ouvrent de nouveaux temples et l'affluence des fidèles, bien loin de diminuer, s'accroît d'une manière sensible... Ainsi la religion *triomphe seule* d'une révolution qui a tout englouti (1). »

L'ordre avait cherché la religion : la religion avait rencontré l'ordre.

On avait promis à Bonaparte, — au Bonaparte du Consulat et du Concordat, — 40 000 prêtres et curés qui deviendraient ses auxiliaires et ses recruteurs pour la France nouvelle qu'il fondait : ils le furent en effet (2). Mais, en tenant compte de quelques résistances et controverses toutes locales, jamais, peut-être, il n'y eut une collaboration plus active de toutes les forces spirituelles et matérielles pour faire d'une nation la Grande Nation.

Pourquoi fallut-il que le bénéficiaire de cette quasi-unanimité ait pris lui-même à tâche de la détruire ? Du jour où Napoléon engagea la lutte contre le Pape, il brisa l'union et l'Empire de ses propres mains, tant est délicat le problème de la croyance,

surtout, l'excellent exposé que vient de donner de la « crise concordataire » le comte Boulay de la Meurthe dans son ouvrage : *Histoire du rétablissement du culte en France* (1802-1805). Rome, 1925, in-8°.

(1) Cité par M. Victor Giraud, *le Christianisme de Chateaubriand*, I, 154.

(2) « Un préfet (de la Meurthe) ne doit pas ignorer à quel point le clergé a bien servi l'État dans toutes les circonstances importantes et *surtout pour ce qui concerne la conscription.* » *Corr.*, XII, p. 65, 9 février 1806.

fondement et écueil de la société moderne! Au lieu de la main de velours qui lui avait si bien réussi, le héros recourut au gantelet de fer. Dès lors, tout révèle, en lui et dans sa politique, l'esprit d'imprudence et d'erreur.

Ce que l'histoire doit constater, c'est que le court laps de temps de 1802 à 1809 fut, pour les Français, une ère unique de concorde et de joie mutuelles. Le Grand ordre s'appuyait sur sa double base, civile et religieuse. On avait trouvé, au débat des âmes, une solution groupant, dans une extraordinaire alliance, la Révolution et la Contre-Révolution.

LA PHILOSOPHIE. — LA SCIENCE. — LA RELIGION DE L'HUMANITÉ

La philosophie elle-même allait-elle se rallier à cette large concorde?

Que devenait-elle? Que devenaient ces idéologues que Napoléon confondait, dans la même haine, avec tous les « raisonneurs »? L'espèce n'avait pas péri : mais un peu affaissée, diminuée, elle n'avait plus ces allures hautaines et ne professait plus une égale intransigeance.

Au début du siècle, l'essor pris, soudain, par la science lui avait donné, il est vrai, une grande confiance ; elle y voyait le couronnement logique de son système, couronnement qui lui manquait jusque-là. Ayons *foi* dans la *science*, pouvait-on dire désormais; à force de recherches, elle percera le mystère des choses. Les grandes découvertes, filles du génie de Newton et de Lavoisier, devaient, par leur simple développement, apporter, un jour ou l'autre, une explication du monde, et Laplace, Lamarck tendaient à l'imagination de l'incroyant ce piège magnifique : l'intelligence humaine captant par une science achevée le tout de l'Univers.

A partir de cette époque, nombre d'esprits éclairés s'établissent, un peu naïvement et pédantesquement, dans une sorte de bifurcation psychologique de la connaissance humaine : la science *positive* d'une part, et l'imagination *croyante* de l'autre. Entre les deux, cloison étanche; l'âme, ainsi scindée, opposait ses deux parties l'une à l'autre. La querelle se transformait pour devenir celle du siècle : croyance contre science. On ne tient nul compte de l'idée si simple que l'intelligence humaine est une et que science et croyance sont inséparables.

Grâce à ce change opportun, la vieille philosophie hors d'haleine et l'idéologie défaillante avaient donc repris pied et force. Du groupe, grandement réduit et qui a bien perdu de son éclat, il reste quelques tenants boutonnés dans un beau stoïcisme, les Cabanis, les Daunou, les Destutt de Tracy. Ils forment, de leur énergique concentration morale et intellectuelle, des disciples pleins de l'antiquité et nourris aux belles-lettres, Stendhal, Paul-Louis Courier, Armand Carrel. Ces hommes seront, en politique, des républicains.

En fait, le groupe d'Auteuil, dit des « idéologues », n'a pas été, d'abord, opposé à la fortune de Bonaparte. Disposition remarquable et qui prouve à quel point l'union fut sur le point de se faire entre les Français, il s'était rallié consciemment à l'opération de Brumaire, et ces « libres-penseurs » se réclamant du principe de tolérance, « l'une des « conquêtes » les plus précieuses de la Révolution », n'avaient rien objecté au Concordat.

Un peu de prudence et de tact, de part et d'autre, eût maintenu peut-être cet apaisement, du moins politique, dans l'ordre nouveau. La dictature de Bonaparte elle-même n'était-elle pas incluse dans l'héritage de la Révolution ? La Révolution *patriote* savait que, contre l'étranger, il était besoin d'un commandement.

Le maître le plus robuste et le plus absolu de l'École, Cabanis, traçait un programme politique et social d'un grand avenir, quand il écrivait dans ses *Considérations sur l'organisation sociale et sur la nouvelle Constitution* : « qu'après avoir montré aux fanatiques révolutionnaires ce qu'est le courage de la raison et de la conscience, les *modérés* montreraient, maintenant, ce que doit être l'*énergie de la modération* après la victoire... » Il ajoutait, pour expliquer son adhésion au Consulat et à la nouvelle Constitution : « L'état de la France, en guerre à l'extérieur et à l'intérieur, justifie suffisamment la part considérable qu'on a faite au pouvoir exécutif, surtout en raison des garanties qu'offre celui qui a été revêtu du titre de premier citoyen français... »

Et il comprenait, dans cette adhésion, tout un programme de gouvernement, le programme qui aboutissait en somme, avec une légère nuance de mandarinat, à une véritable pacification sociale : « Voilà la bonne démocratie, écrivait-il ; la voilà avec tous ses avantages ; car l'égalité la plus parfaite

règne entre tous les citoyens... Il n'y a plus ici de populace à remuer au forum ou dans les clubs ; la classe ignorante n'exerce plus aucune influence ni sur la législature, ni sur le gouvernement ; *partant plus de démagogues*. Tout se fait pour le peuple et en son nom, rien ne se fait par lui et sous sa dictée irréfléchie ; il vit tranquille sous la protection des lois... il jouit des doux fruits d'une liberté véritable (1)... » D'après ces paroles, on a bien le sentiment, qu'en raison de la noble mesure qui dirige toute sa conduite, Cabanis s'avançait, en quelque sorte, jusque sur le penchant de la croyance, au moment où il écrivait son dernier ouvrage, la *Lettre sur les Causes premières*, quand, selon le mot de Mignet, il va, « de l'action des causes secondes auxquelles il accorde trop, *à la connaissance de la Cause première* ».

On voit à quel point l'apaisement, sinon l'union, fut sur le point de se faire entre les esprits. Une sorte de *tolérance* humaine et miséricordieuse, après des luttes si affreuses, paraissait vouloir s'installer, avec une vie tranquille des esprits, dans une politique réciproquement *modérée*. Malheureusement, les choses les plus raisonnables ne sont pas les plus faciles. Tout équilibre est instable. Les « scientistes » qui s'emparent dès lors, de la direction mentale d'une partie de l'élite bourgeoise sont bien assurés, bien affirmatifs. Ce ton doctoral qui est le leur, ce mandarinat qu'ils s'attribuent les éloigne des masses, mais ne les rend que plus fiers dans leur certitude boutonnée.

Cette dérivation spécialement littéraire de la « philosophie » est vouée, il est vrai, à une diffusion assez restreinte au début du siècle ; mais le philosophisme, voit, dès lors, naître de lui une descendance appelée à un tout autre avenir : c'est celle qui se fait une sorte de religion anthropomorphique de la Société elle-même prise dans sa masse, celle dont Saint-Simon a donné la formule politique dans la fameuse phrase empruntée à Condorcet : « Amélioration matérielle, intellectuelle et morale de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre. »

C'est la doctrine démocratique.

Contentons-nous d'indiquer ici cette origine, encore bien hésitante et bien confuse. Telle quelle, elle trouvera, dans le

(1) Picavet, *Idéologues*, p. 223.

cours du siècle, de telles suites qu'il importe de la fixer à sa date.

Dès 1803, dans les *Lettres d'un habitant de Genève*, Saint-Simon s'agenouillant, pour ainsi dire, sur la tombe de Newton, vocifère cette prosopopée foudroyante qui destitue le Pape de ses fonctions et Rome de son titre de capitale de la Religion. Ce qu'on entrevoit, dans son violent verbiage, c'est déjà le *Néo-christianisme* et *l'Age industriel*. Parmi beaucoup de divagations, Saint-Simon somme la société de s'insurger contre les « autorités conventionnelles » et de s'en remettre, de ses intérêts, à ses chefs naturels, *les grands Industriels* : il prédit l'avènement de la *puissance économique*. Cet héritier du philosophisme l'enterre, en somme, puisque c'est, tout de même, une religion qu'il prêche, une foi qu'il annonce (1).

Ce Dieu nouveau, c'est l'Humanité : Saint-Simon est son prophète.

Une religion de la science et des affaires, une religion « positive » se plante donc en face de la croyance traditionnelle restaurée par le Concordat et s'arme pour la combattre. En ce point précis, la société se divise de nouveau ; la préoccupation métaphysique est écartée de la conception de l'Ordre. Celui-ci se limite à la terre ; il devient exclusivement social et économique.

Cela dit, la reconstruction, la détermination de l'Ordre nouveau, destiné à remplacer l'Ordre ancien, reste toujours l'objet que se proposent, avec un ensemble frappant, tous ces survivants et disciples de la Révolution. Même enthousiasme dans ces ardeurs contrastées, même optimisme, mêmes espérances, même témérité.

Malgré tant de raisons d'union, la discorde, besoin et tourment de la nature humaine, l'emporte à la fin : philosophie et religion, métaphysique et positivisme, Dieu et Humanité, science et foi, monarchie et république, ces « idéaux » s'opposent et se heurtent. Tel sera le drame du siècle qui commence, alors que la société avait paru, un moment, sur le point d'arriver à un accord où chaque conscience eût été respectée dans sa conception du mystère de la destinée.

(1) Sur les origines encyclopédiques du positivisme, voyez Ravaisson, *Rapport sur la philosophie au* XIX*e siècle*, p. 58.

LES INFLUENCES EXTÉRIEURES. LA FRANCE EN CONTACT AVEC L'UNIVERS

La Révolution a ouvert à la société française les fenêtres toutes grandes sur le monde.

Combien la France du XVIIe siècle était restée fermée, repliée sur elle-même et sur ses origines classiques ! Quels esprits plus claustrés, plus attardés aux piliers des Halles ou au parvis Notre-Dame qu'un Boileau, un La Bruyère et même un Molière et un La Fontaine, sauf l'envolée du génie? Saint-Évremond ne connaît l'île où il meurt que comme une terre d'exil.

Voltaire et Montesquieu mettent le cap sur l'étranger et découvrent l'Europe. L'élan est donné. Le président de Brosses voyage en Italie, Choiseul-Gouffier et Volney en Orient. La guerre de l'Indépendance américaine élargit, soudain, infiniment, le cadre des expériences politiques, philosophiques, littéraires. Le *Huron* débarque dans la littérature, et, bientôt, Chateaubriand, qui vibre à toutes les idées nouvelles, découvrira les Natchez, tandis que Bernardin de Saint-Pierre écrira le premier roman des « Iles », *Paul et Virginie*.

Une vague infiniment plus puissante va déferler, à l'aller et au retour : l'émigration. L'élite française est plongée soudainement dans ce gouffre, inconnu la veille, qu'est le monde tout entier. L'histoire de la pensée française en fonction de l'émigration vient d'être écrite (1). Mais que de traits, sortant du cadre que s'était tracé l'auteur, pourraient être ajoutés au résultat si curieux de cette enquête ! Une expérience inouïe apprend, à une élite malheureuse, à la fois les divers reflets de la pensée et les péripéties de l'existence extérieure. Songez seulement à ces listes éloquentes : La Fayette, Volney, Talleyrand, Lucien Bonaparte, Dupont de Nemours, Chateaubriand, retour d'Amérique; Delille, Arnauld, Fontanes, Malouet, Mallet du Pan, retour d'Angleterre et d'Amérique; Joseph de Maistre, Mme de Krudener, le duc de Richelieu, le baron de Damas, retour de Russie; Bonald, Benjamin Constant, Boufflers, Brillat-Savarin, Camille Jordan, Lally-Tollendal, Mounier, Portalis, Degérando retour d'Allemagne ou de Suisse, d'où vient et revient Mme de Staël; Barthelemy a passé ses jours

(1) F. Baldensberger, *le Mouvement des Idées dans l'émigration française*. Plon, in-12.

d'exil en Toscane, la Luzerne à Venise, Pastoret et l'abbé Maury en Allemagne et à Rome. Presque toute la noblesse méridionale a vécu en Espagne, d'autres ont été projetés jusqu'en Orient, comme Salaberry et ce Phélipeaux, officier d'artillerie qui a pris du service dans l'armée turque et qui meurt à Saint-Jean-d'Acre en barrant la route à son ancien camarade de Brienne, Bonaparte.

Ces nomades involontaires, ces errants, ces dépaysés ont découvert la planète. Il a bien fallu s'avouer qu'il y a un monde en dehors de la France. Le champ de connaissances et d'expériences ainsi livré soudainement aux Français les transforme de fond en comble : ce sont d'autres hommes quand ils se retrouvent au foyer paternel ou dans ce Paris, si petite ville la veille et devenu soudain la capitale de l'Empire et du monde.

Les émigrés ont apporté ce souffle du large, ces parfums du dehors, ce quelque chose d'imprévu qu'a produit, sur les Français du dedans, la lecture de l'*Allemagne*, par Mme de Staël. Au retour, les déracinés reprennent racine, mais avec greffes, fleurs et fruits d'un nouvel éclat et d'une autre saveur. Il n'y a plus, dans la France du début du XIXe siècle, rien de sédentaire ni de renfermé.

Les soldats ont parcouru toutes les routes de l'univers. On sait ce que Stendhal doit à l'Italie et ce qu'elle lui doit. De même, Paul-Louis Courier, le général Foy, Marbot, Thiébault, et tant d'autres qui ont piétiné l'Europe et en connaissent tous les chemins. Les grands administrateurs, Beugnot, Marmont, Rœderer, Miollis, Radet, Sebastiani, Jean Bon-Saint-André ont bien dû sonder les reins des peuples qu'ils avaient à gouverner. Et puis, le vol des grands voyageurs revient, les yeux émerveillés des lointains horizons ; ils ont vu l'Égypte, la Syrie, les Indes, l'Océanie, l'Afrique méditerranéenne, l'Afrique noire. Que ne rapportent-ils pas, ces découvreurs d'antiquités à la fois et d'émotions neuves ?

Ils ont dans leur bagage, avec le bric-à-brac du passé, le pittoresque de l'exotisme, joies du proche romantisme. Un monde d'idées et d'images imprévues s'entasse, en quelques mois, du pont au Change au faubourg Saint-Honoré et au boulevard du Crime. La grande finance, la grande fête, toutes les puissances du monde attirées par la gloire impériale accourent.

Les Rothschild (1) sont là, et Canova aussi : et combien d'Anglais dès que la porte s'entr'ouvre! La Loire est une Riviera et, dans les romans, le jeune poitrinaire qui affole les femmes vient d'Albion. Si tant de Français ont vu le dehors, tous les étrangers veulent voir Paris. Il en résulte un mélange inouï avec contagion et contamination réciproques. Cette foule se donne à elle-même un continuel spectacle et une continuelle leçon. La vieille société française a craqué : le siècle s'ouvre; le monde est un monde nouveau.

D'abord, c'est la fuite ailée de cette chose, si délicieusement française, la *frivolité*. La France de Napoléon est devenue grave et appliquée. Désormais, on travaillera certes, mais on s'ennuiera ferme. Où sont-ils, ces gentilshommes « du bon ton », ces dames à panier, poudrées et peinturlurées, coiffées d'un bâtiment de guerre toutes voiles dehors et dont les jupes pendaient, comme d'autres voiles, hors des chaises à porteurs? Que sont devenues les ailes de pigeon et les perruques à frimas? Où en est-on des rangs, des classes, de la bonne compagnie, de la fierté d'appartenir à un quartier, à une province, à un groupe fermé? Les barrières sont tombées; tout est mélangé, confondu. Ginguené, qui n'est pourtant pas un sot, avait, assure-t-on, fait écrire sur sa porte cette phrase qui, à elle seule, donne l'idée de l'étrange désordre du temps : *Ici on s'honore du titre de citoyen et on se tutoie. Ferme la porte, s'il vous plaît.*

Quels traits et quelles couleurs ajouterait-on au tableau qu'a saisi et reproduit la vision profonde du grand écrivain qui revenait d'Amérique et d'Angleterre, pour frapper « sans un sol » à la porte de Paris? « Je nourrissais toujours, au fond du cœur, les regrets et les souvenirs de l'Angleterre; j'avais vécu si longtemps dans ce pays que j'en avais pris les habitudes : je ne pouvais me faire à la saleté de nos maisons, de nos escaliers, de nos tables, à notre malpropreté, à notre bruit, à notre familiarité, à l'indiscrétion de notre bavardage... » Et puis, voilà soudain que, dans son âme dédaigneuse, le contact de la patrie, la douceur des mœurs, la surprise et le charme de la

(1) Mme de Genlis dit, dans ses *Mémoires* : « M. Rothschild, un juif extrêmement riche, donna un bal, le dernier jour du carnaval; il y eut une foule si prodigieuse qu'il fut impossible de danser, mais, d'ailleurs, la magnificence était extrême... » T. VIII, p. 18.

société agissent, et l'émigré anglomane se transforme comme s'est transformée, par tant d'influences diverses, cette société elle-même, toujours unique et délicieuse malgré tout. « Peu à peu je goûtai la sociabilité qui nous distingue, ce commerce charmant, facile et rapide des intelligences, cette absence de toute morgue et de tout préjugé, cette inattention à la fortune et aux noms, ce nivellement naturel de tous les rangs, cette égalité des esprits qui rend la société française incomparable et qui rachète nos défauts : après quelques mois d'établissement au milieu de nous, on sent qu'on ne peut plus vivre qu'à Paris (1). »

Alors que, sortant de sa mansarde de Londres, il entre de plain pied dans le monde où il trouve Mme de Beaumont, la comtesse de Custine, la duchesse de Duras, la comtesse de Vintimille, Mme de Staël et Mme Récamier, le vicomte de Chateaubriand, auteur acclamé du *Génie du Christianisme*, s'il n'eût pas senti la joie du retour gonfler son cœur avec son amour-propre, c'est qu'il n'eût pas été Chateaubriand.

PARIS, LA COUR, LA MODE, LA SOCIÉTÉ

Encore une fois, ce qui frappe le plus, chez la génération qui prend son vol à l'orée de la Révolution, c'est la légèreté du ton et la belle humeur disparues, le rôle de l'esprit diminué, avec le souci croissant de la *gravité*, de l'*application* : chacun, obligé de *faire sa vie*, prend la vie au sérieux. Le pli du front va devenir le signe du siècle.

Un contemporain l'observe : « Grandis dans les transes et les épreuves de la Révolution, certains adolescents en avaient gardé une maturité précoce ; on les trouvait « graves, réfléchis, taciturnes » ; si, parfois, l'âge reprenant le dessus, ils se laissaient aller à commettre quelque sottise, c'était « aussi froidement que le peuple de Londres casse les vitres du lord maire ». Préoccupés de questions d'argent, se mêlant même de spéculer et cherchant à faire personnellement leur fortune, leur possession d'eux-mêmes, leur amour de l'économie faisaient contraste avec la frivole et prodigue gaîté dont la génération précédente avait illuminé les dernières années de l'ancien régime.

(1) *Mémoires d'outre-tombe*, éd. Biré, t. II, p. 239.

Il n'y avait que la forme de naïve dans cette réflexion d'une femme d'esprit : « Depuis la Révolution, les enfants sont devenus aussi grands que leurs pères (1). »

Cette jeunesse, « toute à ses affaires », « toute à l'argent », c'est celle qui étonne, au retour, même dans sa propre famille, cette femme, si entêtée d'aristocratie, Mme De Lage de Volude. Les mâles se sont prodigués et ont jalonné de leurs corps les grands chemins du monde : les femmes se hâtent de faire, des adolescents qui les remplacent, de petits hommes précoces et préoccupés. Combien, trop jeunes, sont emportés et usés dans le tourbillon! Combien de défaillances et de faillites soudaines! Il n'y a que les solides arrivistes, barricadés dans leur égoïsme, qui tiennent. La lutte pour la vie est favorable aux champions les plus pauvres et les plus rudes.

Ce n'est pas encore l'âge de la mélancolie plus ou moins résignée; c'est l'âge de l'inquiétude, l'âge d'angoisse. La vieille souche française s'enfonce sous le sol; elle se cache, crainte d'être arrachée par un nouveau coup de vent. Les gains sont étourdissants; les fêtes, splendides; mais combien de temps cela durera-t-il? « Le jour où l'on annonce une victoire, écrit Fiévée, en 1806, Paris est dans l'ivresse, la conquête du monde ne paraît pas une entreprise; le lendemain, chacun parle de ses affaires personnelles peu brillantes, de la rareté de l'argent, de l'excessif intérêt où il est monté, de la nullité des opérations commerciales. »

A peine né, « l'enfant du siècle » sent la gêne autour de lui : le lait même lui est amer. On a dû vendre à perte les biens patrimoniaux pour venir mourir de froid et d'ennui dans un cinquième à Paris. Destutt de Tracy, qui avait écrit, dès 1806, son *Commentaire sur Montesquieu* où il traçait les grandes lignes d'un gouvernement parlementaire, attendait pour le publier, pensant « qu'il n'était pas possible de dire précisément quelle serait la fin du gouvernement impérial, *encore qu'il fût aisé de prévoir qu'il ne pouvait durer longtemps* ».

Le système impérial n'a donc pas apporté tout ce qu'il avait promis, et, d'abord, la sécurité. On sent bien que, loin d'achever les tâches incombant au siècle, il les a tout au plus entamées, et en partie manquées.

(1) Feuilleton de Geoffroy dans le *Journal des Débats*, cité par Lanzac de Laborie, III, p. 243.

Je n'insisterai pas sur le spectacle de la Cour impériale, cent fois décrit, avec l'étalage de magnificence ordonné par celui qui s'est mis en concurrence avec toutes les gloires : Alexandre, Charlemagne, Louis XIV. Bas et rond, courant plutôt qu'il ne marchait sur le front des courtisans inclinés devant lui, en avant sa belle main, sur son front le pli de la pensée et de la méfiance, sous le sourcil l'œil inquisiteur, il entraîne tout son monde vers un but qui ne sera jamais atteint, vers un repos qu'on ne goûtera jamais, vers une destinée dont lui-même ne cherche pas à percer le mystère. « Avez-vous parfois pensé au lendemain, Sire ? — Jamais ! » Cette foule, en pastiche de grandeur, qu'il a réunie bon gré, mal gré, fait, quand il paraît, une muraille de figures craintives goûtant « ce plaisir à l'ordonnance », dont parlait Talleyrand.

« Quand, dans une de ses parades, l'Empereur commençait le tour du cercle des dames, les hommes placés derrière elles voyaient les épaules nues s'empourprer toutes à la fois, et cette ligne de blancheurs subitement rougir (1). » Tel maréchal, qui s'était avancé avec calme sur les batteries ennemies, ne pouvait soutenir l'interrogation de ce regard : « Le dimanche, dans la grande galerie où nous attendons, dès que l'on entend ce mot : *l'Empereur!* nous pâlissons tous, et j'en sais de bien connus pour être de bons bougres, qui tremblent de tous leurs membres (2). »

Non, on ne s'amusait pas à la Cour. On ne s'amusait pas beaucoup plus à la ville, dans l'alternative épuisante des grands espoirs et des grandes craintes. Trembler n'est pas une joie, même si c'est une habitude. Paris avait déjà conquis le rôle qu'il devait exercer, dans le reste du siècle, d'accapareur de la vie nationale. Tous y accouraient pour vivre ou pour jouir.

Mais que de désillusions! Le peu qui avait surnagé de l'ancienne existence et qui lui suffisait parce qu'elle était réglée et mesurée, avait disparu ; pourtant, il fallait vivre : les premières années du siècle voyaient s'ouvrir l'ère de l'acharnement. Sous le Consulat, on avait acheté à vil prix les belles nippes, les antiquailles arrachées aux palais des rois et aux hôtels des seigneurs : et déjà on les vendait, ne pouvant en

(1) Vandal, *Napoléon et Alexandre Ier*, III, p. 418.
(2) Frédéric Masson, *Napoléon chez lui*, p. 243.

soutenir l'encombrement. On entrait dans cette vie pauvre et resserrée qui s'appauvrira et se resserrera encore jusqu'à se satisfaire de ces affreux meubles de noyer plaqué, dont se glorifièrent les bourgeois du temps de Charles X et de Louis-Philippe. La France avait vécu sur elle-même d'abord, puis sur l'Europe; mais ce capital gaspillé s'était épuisé.

Avec quelques nouveaux riches, les nouveaux pauvres se multipliaient. Les enfances de nos grands hommes, des Victor Hugo, des A. de Vigny, des A. de Musset, des Balzac, tous nés aux premières années du siècle, combien sont-elles gênées, piteuses, miteuses! Le souci quotidien est assis à l'âtre éteint; les mères regardent à un sol; les appartements sont étroits, mal chauffés, mal meublés, les existences mesquines. C'est cette classe qui souffre le plus, la petite noblesse, la bourgeoisie aux salaires bas, aux rentes anémiées, aux terres vendues ou sans loyer. Pour ces gens humbles, c'est vraiment un mythe, la conquête du monde!

Tandis que les grandes razzias et les magnifiques dotations entretiennent un luxe outré dans les hôtels des hommes de guerre et des hommes de proie (1), — meubles lourds d'acajou massif, cuivres étincelants d'or de Riesener, pendules triomphales, candélabres d'onyx, — combien de familles, dans l'ombre de ces splendeurs, vivent d'épargne, accroupies en ces intérieurs modestes et sur ces économies sordides qui vont recommencer, par-dessous, la fortune de la France!

L'ordre nouveau, magnifique au dehors, est contraint au dedans: tout compte fait, il se réhabitue peu à peu aux mérites traditionnels de la modération.

La famille se reconstitue. Les louangeurs attitrés du passé reconnaissent eux-mêmes cette transformation si heureuse pour l'avenir des mœurs et du pays: « Les liens de famille, dit Mme de Genlis, étaient fort relâchés il y a trente ans, par les exagérations de l'amitié (décence rétrospective: il s'agit bel et bien de l'inconduite prônée et acceptée...) « Aujourd'hui, ajoute-t-elle, l'on vit davantage en famille: c'est un grand bien... » Les ménages étant meilleurs, il s'ensuivait une intimité plus grande avec les enfants, et c'était un autre bienfait:

(1) Voir le chapitre de Thiébault sur « les Intendants », t. V de ses *Mémoires*.

« On ne peut plus se séparer d'eux; on en est idolâtre, on en est esclave... Aujourd'hui, une mère tendre ne va passer que quelques mois dans ses terres parce qu'on ne trouve point en province de bons maîtres de danse et de piano. »

Le costume se transforme : les beaux oiseaux ont perdu leur plumage. La France est en mue : « Il faut applaudir à la suppression du rouge, du blanc, des mouches, de la poudre, des hauts talons et des paniers. Les modes actuelles, quand elles ne blessent pas la décence, sont infiniment plus unies, plus commodes, plus raisonnables (1). »

Dès la prise de la Bastille, les robes se sont, tout d'un coup, aplaties sur les hanches; le corsage a couvert les épaules et le bavolet les cheveux; la forme du corps se dessine « à la grecque » dans un ensemble de simplicité même un peu rustique, qui prélude aux temps nouveaux... Dix ans! La Révolution touche à sa fin. Le Directoire croit que, puisqu'il est aux affaires, tout est pour le mieux et que c'est, de nouveau, maintenant, « la joie de vivre ». Mais, à cette Salente rêvée, on n'arrive pas par le désordre : or, le Directoire, c'est le désordre même. Le costume dit cela; il détraque tout, déballe tout, exagère tout; et s'il s'engonce, c'est pour exagérer encore. Un fagotage bizarre, épicé de libertinage, amuse un temps et puis énerve : cela ne durera pas.

Dès le Consulat, Bonaparte veille, lui-même, à la décence. Fouché lui est agréable en parlant d'arrêter Mme Hamelin et de la mener à la Salpétrière, et en traitant Mme Tallien et Mme Talleyrand de « filles publiques ». Le petit salon de Mme Récamier est fermé par ordre, c'est un « boudoir », — et le mot est prononcé comme une insulte. Pour échapper à cette désagréable inquisition, la beauté elle-même se cache, se dissimule. L'immense cabriolet du chapeau enfonce le front sous son ombre; les plis de la robe tombent, droits et sans fantaisie, de la taille relevée. C'est à peine si on peut deviner les jambes soudain claquemurées et discerner la grâce sous le mouvant paquet de fourrures, de plumes et de guimpes qu'alourdit encore la pesanteur du châle jeté jusqu'aux pieds.

A l'intérieur, cependant, et surtout à la Cour, le luxe s'étale encore : « Les femmes les plus attentives à suivre la

(1) *Dictionnaire des Étiquettes*. 165, 218.

mode portaient, sous le Consulat, de longues jupes de percale des Indes d'une extrême finesse, ayant une demi-queue et brodées tout autour, telles que Mlles Lalive et Beuvay, les lingères à la mode, avaient le génie de les exécuter ; les ornements du bas étaient des guirlandes de pampres, de chêne, de laurier, de jasmin, de capucines. Le corsage des jupes était détaché; il était taillé en manière de spencer; cela s'appelait un *canezou* ; le tour et le bout des manches *amadis* étaient brodés de festons ; le col avait, pour garniture ordinaire, du point à l'aiguille et de très belles malines. Sur la tête on avait une toque de velours noir, avec deux plumes blanches ; sur les épaules, un très beau shall de cachemire de couleur tranchante (1)... » Le pied, lacé dans la sandale, glisse sur le sol, sans bruit.

A partir de l'an VIII, le brillant insecte ferme décidément son corselet d'or ; la toque n'est plus qu'un béguin ; le spencer s'est enfoui sous le cachemire : c'est la mante religieuse. La ligne est tout à fait sobre : seule, la richesse des seins qui bombent sur le corsage carré, affiche l'orgueil de la maternité, selon le mot de Bonaparte : «... celle qui a le plus d'enfants ! » En 1803, voici que les épaules disparaissent à leur tour, elles se recouvrent d'un large collet, et le collet lui-même est surhaussé d'un tulle froncé qui ne laisse même plus deviner le cou. Le chapeau embusque le regard dans le creux de son arc surbaissé ; les gants montent jusqu'au-dessus du coude ; les plis de la robe, verte ou rose, tombent rectilignes et chastes ; l'harmonie résulte d'une simplicité élégante, sans bijoux et d'une ligne parfaite.

En 1806, l'Empire est installé : c'est l'année d'Austerlitz. Tout est à la gloire des armes, à la dignité de l'histoire. Nulles fanfreluches. La pruderie s'embastille dans le fermé, le bouclé du costume qui se glorifie de l'étoffe gonflée comme un drapeau ; le chapeau s'est allongé en tunnel ; il cache les cheveux, les yeux, les joues. Quant aux épaules, elles se sont déshonorées, soudain, de la déformation grotesque du « gigot » ; le manteau recouvre le tout, en houppelande, sans taille et sans ornement. Un parti pris de froideur, de rigidité, se cache au fond de cette guérite, comme si la beauté féminine renonçait à la grâce pour se mettre au pas de la force.

1808, c'est, à la ville, le triomphe du décent. Seule, l'impéra-

(1) Octave Uzanne, *Les modes de Paris* 1797-1897, in-8°, 1878, p. 49.

trice Joséphine ruine l'Empereur et l'Empire de ses fastueuses et fantasques frivolités ; la Cour la suit encore, mais de loin. Gaspillage insensé que, seul, un charme incomparable excuse. « On porte des étoffes lamées en or et en argent ; la mode du turban s'établit... Les dames de la Cour mettaient, sur des robes de mousseline richement brodées, de petites robes courtes ouvertes sur le devant, en étoffe de couleur, les bras, les épaules et la poitrine découverts. »

Dans la rue, au contraire, la dame de bonne naissance et de bonne tenue n'affiche rien, n'étale rien. Elle commence à prendre cette allure unique, ce pas résolu qui sera la grande conquête de la Parisienne au XIXe siècle : un goût sobre dans une simplicité exquise. Le grand chapeau a été ramené à une simple coiffe de velours, à laquelle un plumet donne un petit cachet militaire. La guimpe à la Henri IV autour du cou, le collet rabattu, les épaulières tombantes, la ceinture serrée sur une souple redingote longue, les manches et les manchettes allongées jusqu'à la naissance des doigts, cachent peut-être pour mieux laisser deviner ; la frimousse gentille jette un regard en coulisse à l'ombre des cils baissés.

Le diable n'y perd pas ses droits. Mais la note d'ensemble reste bien à la modestie un peu triste. Malgré le grand éclat extérieur, la vie s'est assombrie, assourdie, endeuillée : car la mort, depuis cette triste guerre d'Espagne, reflue sur la France, et la lutte est rude pour la vie.

Si vous n'en croyez pas ce kaléidoscope de la mode féminine, car la Parisienne enrobe tout de son sourire, regardez le costume des hommes. Que reste-t-il, à ceux-ci, des brillants atours d'oiseaux de paradis qu'avaient illuminés les derniers rayons de l'ancien régime ?

Les variations du costume des hommes n'intéressent guère que les femmes, les fats et les tailleurs : constatons, toutefois, un changement d'une importance telle qu'il se hisse jusqu'à l'histoire.

En vain Napoléon a voulu, à l'heure où il décrétait la nouvelle Cour, remettre en honneur l'*habit habillé*, même au détriment de l'uniforme. Devant l'ordre on s'incline, mais on sourit. Et c'est la borne où sa puissance se heurte. Sauf quelques vieillards attardés, personne n'obéit.

Le triomphe de l'égalité va imposer, presque simultanément, ces trois parties du vêtement qui décident de la figure du siècle : d'abord, l'*habit à la française*, svelte, dégagé, banal, un peu comique, avec sa coupe en potence qui étale l'impudeur des jambes, avec ses pans battant à l'arrière en élytres de scarabée : marron ou bleu-barbeau, il ne garde d'autre parure que la rangée des boutons de métal, destinée à disparaître bientôt comme trop voyante et trop bruyante encore. Alors, l'habit deviendra tout à fait *neutre*; et c'est à cela qu'il tend.

Au dehors, il est distancé par la lourde redingote, au col de velours bien relevé et au dos largement emmanché. La cravate, deux fois enroulée sous le menton, sert, sur un plat de linge, la trogne de Joseph Prudhomme. Le front s'est découvert et dresse la coiffure à la Titus : plus de perruque, plus de cadenettes; seulement, frisonne le long de l'oreille le « favori » en « queue de rat ». Le tout se surmonte, enfin, du chapeau haut de forme, désormais triomphant : rond comme une colonne, poilu comme un lapin, il affirme, de ses bords relevés, le triomphe définitif du *civil*.

La culotte résiste ; mais, si elle s'achève, à la Cour et dans le monde, par le bas de soie et l'escarpin, elle ne sait plus se passer, à la ville, de la botte cirée aux grands revers de cuir naturel. C'est tout ce qui reste, dans le costume des hommes, de la vie d'autrefois : grâces envolées ! A partir de 1815, le pantalon révolutionnaire se sera, à son tour, définitivement imposé.

Les modes égalitaires, c'est, encore, une « conquête de la Révolution ». Partout où les hommes se rencontrent, une distinction trop marquée entre eux devient odieuse ; tout ce qui la faisait sentir est aboli : l'épée et les plumes; toute la parade de l'ancienne « classe des conquérants » a disparu avec la classe elle-même.

L'UNITÉ. — L'ÈRE BOURGEOISE

L'uniformité bourgeoise marque une autre transformation de portée bien plus grande, une autre « conquête de la Révolution », du moins un autre achèvement : l'Unité. Plus de classes, plus de provinces; tous égaux, tous pareils, tous Français.

Cette réforme qui triomphe dans la « centralisation », c'est Paris qui l'a voulue et accomplie. Paris règne. Non seulement Paris a détrôné, avec Versailles, « le boulanger, la boulangère et le petit mitron », mais il a déclassé, d'un seul coup, toutes les capitales provinciales ; il a fait, du pays, une table rase.

L'Empereur, grand chef, a d'abord réalisé cette unité, pour son but à lui, éminemment stratégique ; il a couvert le sol d'un magnifique réseau de routes à la romaine qui relie la capitale à toutes les frontières, et fait passer le niveau sur tout ce qui serait obstacle à sa vigilance militaire. Le vol des légions gagne, d'un coup d'aile, les limites de l'Empire.

Sur une France doublée, triplée, Paris, cerveau et cœur unique, domine ; il envoie jusqu'aux extrémités sa loi, sa langue, ses modes, sa volonté, ses caprices ; et, en retour, il pompe les ambitions, les courages, les capacités. De Paris tombent, tous les matins, sur la province, proche ou lointaine, l'opinion, le goût, la pensée.

Aussi, c'est à Paris que la confusion des rangs, objet de la politique moderne, s'affirme le plus nettement. A Paris, pas de châteaux. Qui paie est considéré : il n'y a plus d'autres échelons que ceux de la fortune. Combien, parmi les nobles de la meilleure souche, sont perchés, pitoyables, dans un galetas ! Le faubourg Saint-Germain, tant qu'on ne l'aura pas aumôné du milliard des émigrés, n'a plus guère pour le tenir droit que ses généalogies et sa morgue, tandis que le faubourg Saint-Honoré se dilate et se gonfle en ses hôtels battant neuf et dans son luxe épanoui. Les grandes affaires, l'argent, la spéculation ont pris un essor tel qu'un Napoléon s'achoppe à un Ouvrard et que la dynastie des Rothschild, fondée sans bruit, enterrera la sienne.

On rit, mais on accepte ce déclassement universel : les « girouettes » tournent sur le toit et suivent le vent. Dans le carrosse sobre de ligne, à la nouvelle mode, s'étalent ceux qui étaient debout derrière, non sans s'attirer le sarcasme de Talleyrand : « Ce n'est pas même un « chasseur », c'est un braconnier ».

En province, la fusion des classes tarde un peu plus peut-être. Il reste une vie de château ; et même elle se prolonge faute d'argent. Mme de Chateaubriand écrit : « A la fin de mai 1809... nous allâmes à la campagne. Cette vie de château était fort agréable et fort à la mode sous Bonaparte. Une partie de la

société, celle qui n'allait pas à la nouvelle Cour, passait neuf mois de l'année à la campagne. » (1) Mais on n'était pas plus riche en province qu'à Paris et le manoir retrouvé ou même, tout simplement, les communs aménagés, gardaient leurs murs croulants et leurs tuiles disjointes tant qu'un heureux mariage n'avait pas fumé les terres.

Tôt ou tard, il faudra y venir : notre marquise de Lage de Volude accepte comme gendre un M. d'Isle, du moins *bien pensant :* « Je me suis portée à l'aimer, écrit-elle, non pas comme l'idéal que j'aurais désiré, mais comme un fort honnête homme. Il achète déjà très bien les futailles et il vient de s'en procurer au tiers du prix courant, parce qu'il s'y est pris de bonne heure, parce qu'il paie d'avance et parce qu'il a du savoir-faire ; on s'est émerveillé de ce bon marché. Voilà, chère amie, où nous en sommes de notre amour-propre. Quand il aura vécu quarante ou cinquante ans, on pourra graver sur sa tombe : « Ci-gît qui s'est donné un mal de chien pour faire son vin et acheter des futailles. » Il est vrai que ce trépassé sera peut-être plus sûrement au ciel ; et cela mérite aussi considération. Mais, pour ce monde, *un laboureur et lui,* c'est tout un. »

Un laboureur, voilà la destinée de ces nobles rentrés dans leur province et qui ont pu arracher, à la griffe des « acquéreurs, » quelque débris des fortunes patrimoniales.

Mme de Thiboult du Puisact a risqué sa vie, en restant dans ses terres de Normandie pendant toute la Révolution, pour sauver la fortune de son fils émigré. Elle a réussi : il rentre. Que fait-il ? Il administre. Certes sa fidélité au « Roy » n'a pas bronché : plus tard, il deviendra conseiller général, député ultra ; mais il restera comptable et paperassier à toujours. La crise ne l'a pas précisément ruiné : elle l'a diminué. Il n'est plus qu'un propriétaire rural, gaigneur, geigneur, bon administrateur et pieux.

Il en est de même en général de sa classe, du moins dans les provinces. Les statisticiens confondent ces nobles avec les « acquéreurs » sous le nom de « bourgeoisie rurale » ! Après une minute d'espoir et d'épanouissement en 1814-1815, la noblesse des champs se résignera, sachant que son affaire est définitivement réglée.

(1) *Mémoires d'outre-tombe,* éd. Biré, t. II, p. 25.

Une autre classe s'est levée auprès d'elle et commence à l'enserrer jusqu'à l'étouffer. C'est l'aristocratie du travail : gros fermiers, industriels, hommes d'affaires, hommes de loi. Bon gré, mal gré, il faut subir le contact de ces gens-là, — les régisseurs d'hier! Bientôt, on s'apercevra que les distances ne sont pas si grandes entre blancs et bleus : le Code civil s'en chargera en trois générations.

Des luttes vives se sont engagées, d'abord, au sujet des propriétés, des fermages, des limites, de la préséance, du banc à l'église, de la chasse, de l'influence politique. Lentement, tout s'apaise. C'est encore un signe des temps que l'apparition de cette classe nouvelle, le grand propriétaire ou le grand fermier non noble qui, lui, met, de naissance, la main à la pâte, risque ses capitaux, embrigade le travail, capitaine d'industrie qui sait manier les grands intérêts et s'assurer des bénéfices durables, en y mettant ce qu'il faut y mettre, se ruinant parfois pour accroître les rendements et la production.

Napoléon, chef d'entreprise lui-même, a parfaitement compris cette classe; en fait, il lui appartient et lui prête la main, donnant l'essor à la légion des « plus haut imposés ». Il a dit : « Je ne suis qu'un bourgeois. »

C'est cette classe, urbaine ou rurale, qui adaptera aux nécessités nouvelles la propriété plus morcelée et qui tendra la main au petit propriétaire pour soutenir avec lui la manœuvre difficile de la grande opération agraire. Elle travaille pour la victoire et l'ordre qui travaillent pour elle. Il n'y a pas une petite ville, pas une bourgade, pas un village où quelque père Grandet n'accumule la fortune secrète sur laquelle s'édifieront ces familles bourgeoises, poussées en une nuit et dans la nuit, et dont les fils se hisseront à la députation, au ministère, au Gouvernement. Balzac sera le Saint-Simon de cette « pairie » nouvelle.

LE PETIT PROPRIÉTAIRE. — LE PAYSAN DES TEMPS NOUVEAUX

Et voici que, infiniment plus nombreuse et plus ardente encore, s'active la fourmilière des petits propriétaires, du menu peuple rural.

Comment la terre des *latifundia* est-elle devenue la terre des parcelles. Sur ce phénomène économique qui a créé la

France moderne, nous ne saurions rien ou à peu près, si la patience des érudits, émigrant du moyen âge vers les temps modernes, ne s'était mise à fouiller les archives locales et principalement les archives notariales. Car c'est ici le domaine longtemps clos et muré de la fortune privée (1).

Le premier fait à constater, en considérant surtout cette région type, le Nord, c'est la disparition presque totale de la propriété ecclésiastique. La diminution très importante de la propriété nobiliaire est aussi un fait général, quoique assez inégal selon les régions. L'opération agraire s'est accomplie surtout au profit de deux classes, la bourgeoisie rurale et la classe des propriétaires, des petits propriétaires.

Dans la région où la grande propriété s'est maintenue, soit nobiliaire, soit bourgeoise, une masse considérable de prolétaires ruraux se trouve dans une sorte de subordination héréditaire, et ce serait une cause de rupture d'équilibre, si l'industrie qui, d'ailleurs, a pris un remarquable essor, ne leur assurait, à bref délai, des ressources plus abondantes que celles qui leur viennent du travail de la terre.

Revenons aux deux faits essentiels : le progrès de la bourgeoisie rurale et la multiplication des petits propriétaires. La propriété ou l'exploitation de fermes de 40 à 100 hectares et au-dessus s'est grandement développée ; mais, surtout, les propriétaires de petites parcelles se sont incrustés, innombrables, partout où un are de terre peut être cultivé. En ce qui concerne la bourgeoisie, la proportion de ce qu'elle a gagné, comme propriété rurale, oscille, selon les régions, entre 6 et 20 pour 100 ; pour la petite propriété, la progression dépasse généralement 50 pour 100 et atteint, sur la plaine crayeuse et aux environs de la forêt de Mormal, jusqu'à 80 et 90 pour 100.

L'ascension commune et simultanée de ces deux « bénéficiaires » de la Révolution devient la base solide de l'ordre public dans le siècle qui commence. De cette appropriation soudaine datera ce prodigieux aménagement du sol français qui, à son tour, permettra à la France de consolider le fond de sa richesse, les conditions silencieuses de sa prospérité, l'amélioration graduelle de sa nourriture, le développement de son industrie et

(1) Voir, en particulier, le beau livre de M. Georges Lefèvre, *les Paysans du Nord pendant la Révolution française*, Lille, 1924.

de ses ressources infiniment variées et, par ce fait, moins exposées aux aléas des temps.

Mais ces résultats ne seront pas acquis, tant s'en faut, par le seul fait que la propriété a changé de main. Le cultivateur reçoit à la fois un bienfait et une charge, une charge accablante pour de longues années, pour près d'un siècle. Il ne faudra pas moins que des efforts surhumains d'intelligence, de travail et d'épargne chez tant de familles sans nom, pour que l'opération révolutionnaire, si risquée, si imprudemment entreprise et poursuivie, n'aboutisse pas à un échec formidable.

Le mérite du succès revient au paysan français, qui, mis à pied-d'œuvre, ne recule plus d'une ligne sur son sillon. La grosse difficulté était, — et elle le sera toujours, — les avances d'argent et de temps nécessaires pour mettre en valeur ce sol nu qui lui était livré.

La terre n'est rien si on ne lui offre les éléments de sa fécondation : d'abord, un travail acharné, puis l'apport annuel des semences, des engrais, du cheptel et, plus que tout, l'acceptation résignée du risque climatérique. Voilà ce qui n'apparaît guère dans les archives : c'est la charge de dettes qui accompagna, partout, l'acquisition de la propriété nouvelle. La campagne française fut *mise en gages* pendant de longues années ; elle n'est, longtemps, qu'un vaste champ hypothécaire. Les nuits de l'acquéreur, en proie à l'hallucination du terme, ne furent, trop souvent, que de longues insomnies. Il fallut la longanimité du paysan et la ténacité du bourgeois pour qu'après un demi-siècle d'ahan, cette charge se soit trouvée lentement liquidée. Par suite de circonstances que nous expliquerons et dont la principale fut le bas prix du blé maintenu artificiellement, cette liquidation totale ne s'acheva qu'après la guerre de 1914-1918.

La Révolution est à peine achevée et l'ordre est à peine rétabli que ces *latifundia*, dont Mirabeau, « l'ami des hommes » et les physiocrates déploraient la stérilité, se couvrent de moissons dorées et de gras herbages où s'enfonce le poids mobile des troupeaux ; la belle « mangeaille », comme dit, en claquant les dents, le bordurier, s'offre à l'appétit profitable de la bête ; la hûche se remplit, puis le bas de laine ; la cabane devient chaumière, la chaumière maison et ferme ; sur le toit, la paille rougit en tuiles ; le cheptel élargit l'étable ; les reins

se redressent; la tête se relève et l'homme voit de plus haut, lentement.

Le technicien de cette histoire émouvante, où tant de passion est opprimée sous tant de silence, fait, à ce sujet, une observation profonde : « Un élément nouveau, écrit-il, s'était attaché à la propriété et à l'effort individuels, *moins encore par la possession de leur parcelle que par l'espoir de l'agrandir.* Maintenant que le titre pouvait changer de mains, une partie de la bourgeoisie rurale était inévitablement destinée à passer peu à peu à la bourgeoisie citadine; mais les ouvriers agricoles, fixés à la terre par la Révolution, constituaient une réserve, riche d'espérance et de courage, où s'est recrutée, depuis un siècle, la classe des *cultivateurs indépendants* (1). »

Cette classe, je l'ai connue; j'ai été élevé au milieu d'elle. Le fermier du Nord se lève avant l'aube, court à l'écurie, à la vacherie, réveille tout son monde, met bêtes et gens en alerte; sa femme est déjà à la poulaillerie, à la basse-cour, trait ses vaches près de la fille de ferme, prépare le déjeuner des hommes : à la longue table de famille, le maître est assis à un bout, les « hommes » à la suite, par ordre d'importance; devant eux, un pichet de cidre ou un verre de bière plus ou moins grand selon l'âge ; la soupière fumante au milieu, et, sous la main, le quignon de pain. Après le signe de croix, on puise à la soupière, tour à tour, gravement et en silence; la place de la fermière est restée libre entre le père et les enfants; mais elle ne s'asseoit pas : elle mangera la dernière, debout, veillant à ce que rien ne manque aux travailleurs.

Du matin jusqu'au soir, un va et vient régulier fait alterner le travail, de la maison aux champs et des champs à la maison. Fumages, couvraines, semences, binages, récoltes, battages, la suite saisonnière de ces rudes géorgiques n'est qu'un tourment perpétuel. L'œil sur le ciel, le laboureur tremble toujours. Son année est de trois ans, et le moindre accident met en péril le cycle inquiet. Que de catastrophes possibles : sécheresse, pluies, orages, grêle, incendie, fièvre aphteuse, esquinancie, tournis, souris, charançons, conjuration, contre l'homme, de la nature qui ne lui pardonne jamais!

(1) Lefèvre, *loc. cit.*, p. 543.

Et, quand le vieux ménage, ou le veuf, ou la veuve solitaires, ont dû passer « leur terre » et leurs soucis à l'exigence impatiente de leurs enfants, s'ils comptent le fruit de leurs peines et le sang de leurs veines, ils s'aperçoivent que la « terre » a tout pris. Un vieux corps décharné, un pauvre pécule écorné restent au « vieux » quand il *se retire* à la ville voisine, ayant fini sa journée.

Et, parmi les propriétaires, le tout petit propriétaire a eu la vie plus rude encore. Il a tout accepté ; car sa terre est son « bien », et c'est avec joie qu'à ce « bien », il donne tout de lui-même, alors qu'il lui est rendu si peu ! Carré de vignes, carré de jardins, carré de choux, verger, lande ou herbage, chaque motte demande et demandera, durant autant de jours qu'il y en a dans l'année, les mêmes soins acharnés. Il n'en verra jamais la fin ; il ne se relèvera jamais ; il ne « se retirera » pas, lui ; il se courbera et descendra lentement vers ce sol, qui l'attire et qui l'attend : ils ne se quitteront pas. Qu'importe ! La terre est à lui et lui à elle ; elle lui offre sa docilité ; il lui apporte ses bras et son endurance. Ménage indissoluble avec, pour héritière, l'*Épargne*.

La « bataille » des paysans français se porte ainsi, dès l'aube du siècle, à la conquête de l'avenir, ni moins nombreux, ni moins endurants que les grognards de l'Empereur à la conquête du monde. L'épargne paysanne étendra à sa manière, et plus durablement, l'expansion impériale. C'est elle qui, sacrifiant le gain à la sécurité et la sécurité elle-même aux joies de la création, (car, comme au moyen âge, elle reste bâtisseuse), alimentera de capitaux, par la suite des temps, les grands travaux qu'exigera la transformation moderne du monde, — non seulement ceux de la France aux belles routes, mais ceux de la terre entière. Pas un grand canal, pas un port à créer, pas une œuvre colossale qui n'ait secoué son rêve et arraché à sa prudence casanière les sommes énormes qu'il a fallu pour aménager l'univers comme ce carré de choux du sol français.

Combien de peuples attardés auront recours à elle et lui devront le premier écu qui les tirera du néant. Ils ont oublié ! Mais l'histoire n'oubliera pas. Une France nouvelle, un monde nouveau naîtront ainsi de ce *droit au labeur* qui fut la vraie

« conquête de la Révolution » et dont a fait largesse à l'univers cette race indomptable et inlassable des bons ruraux et bourgeois français.

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE AU XIXe SIÈCLE

Telle sera, durant un siècle et au delà, cette société française que Napoléon a reçue des mains de la Révolution et qui s'est maintenue, pareille à elle-même, tout en cherchant sa formule politique et gouvernementale, sous les divers régimes qui se sont succédé. Telle fut et telle sera la figure imprévue des temps nouveaux.

Le résultat acquis, au point de vue social, est celui-ci, qu'en 1814 et en 1815 il sera impossible à la Légitimité entourée de sa noblesse, de restaurer la société de l'ancien régime. Ni en France, ni dans les autres contrées qu'avait touchées le pied de la Révolution, la question, sauf en quelques cerveaux chimériques, ne se posa.

Au point de vue politique, la Révolution, qui a proclamé les droits de l'homme (en oubliant, hélas! les devoirs du citoyen), a apporté certains principes nouveaux ; et, d'abord, l'égalité civile ; mais, comme solution gouvernementale, elle n'a rien trouvé. Ni l'an III, ni l'an VIII ne sont de grandes époques dans l'histoire constitutionnelle de l'humanité. La guillotine, « veuve », a été stérile. Elle a gaspillé indignement des forces magnifiques : elle a gaspillé la vieille dynastie française, une des plus belles épargnes de l'histoire ; elle a gaspillé la liberté et la fraternité, une des plus nobles aspirations de l'esprit humain; elle a gaspillé la confiance mutuelle des citoyens et, — perte à jamais déplorable, — elle a gaspillé l'offrande de bonne volonté qu'avaient été la convocation des États généraux et la Nuit du 4 août. Les discordes politiques et les discussions individuelles, avec l'exaspération des vanités déchaînées, ont perturbé, une fois de plus, dans cette France nerveuse, la gestation et le travail de l'idéal.

Au point de vue des limites territoriales, la Révolution, qui eût pu imposer, dans l'enthousiasme général qu'elle avait suscité, une articulation infiniment plus souple et plus large de la France à l'Europe et au monde, a dû après une période d'expansion, se replier sur un *statu quo* mesquin avec perte

des provinces indispensables et abandon d'un domaine colonial qui avait fait, de son établissement planétaire, une réalisation achevée. Poussée jusqu'aux limites de l'ancienne Gaule, elle dut refluer sur la terre des rois et remettre au métier la toile de Pénélope de ses frontières naturelles.

L'immense accroissement de prestige dû aux longues guerres révolutionnaires et impériales, fut au prix d'une dépense inouïe de forces vives, point de départ de l'épuisement de la race. Page sanglante et émouvante qui a laissé, dans la mémoire des hommes, la sombre splendeur et le spectre persistant de l'Impérialisme. Semences au vent, tempêtes au ciel ! La France ne s'est pas assez méfiée d'elle-même, ni de ses ennemis, ni de ses amis. Selon sa nature imaginative et généreuse, elle a subi l'entraînement et l'illusion de l'idéal rêvé et de la victoire obtenue.

Les véritables conquêtes et consolidations révolutionnaires sont d'ordre social. La Révolution a achevé la nation et élargi la société. Surtout, elle les a fortement unifiées.

Il s'est fait une sorte de concentration spontanée de quarante millions d'hommes en un conglomérat de vie, de pensée, de sentiment, de langage, unique alors et exemplaire. Plus un esclave, pas un subordonné de naissance : l'ordre et la liberté ; la loi imposant, automatiquement, le travail individuel constant et renouvelé de génération en génération par la dispersion des héritages, par l'accession de tous, par la centralisation nerveuse des forces nationales, par la subordination des appétits et des ambitions à des codes simplifiés et indiscutés avec fortunes restreintes, testaments contrôlés, élites renouvelables, égalité citoyenne.

Les deux parties de la nation qui ont surtout gagné sont celles qui étaient, alors, les seules aptes et les seules laborieuses, la bourgeoisie et le travailleur des champs. La révolution agraire avec consolidation de la propriété à type ancestral et méditerranéen aura, un jour, pour résultat l'ascension des campagnes dans un pays presque exclusivement agricole.

La France post-révolutionnaire apparaît d'une seule pièce : elle présente un front unique contre qui attente à la loi d'existence qu'elle s'est faite : elle ne se laissera ni enlever par le conquérant qui l'emporte en pleine gloire, ni saisir par

cette légitimité qui, malgré le savoir-faire du premier roi rentré, glissera sur son bloc impénétrable. « L'acquéreur » rural est le véritable « conquérant » et il impose à tous sa « légitimité ».

La Révolution a fait, de la France, une personne une et vivante : certes elle n'est pas encore à sa taille en 1807 et elle ne s'achèvera de longtemps. Mais qu'y a t-il donc d'achevé ici-bas?

Des formules politiques meilleures, restent à trouver : balance des pouvoirs, institutions délibérantes, suffrages, régime de l'opinion et de la presse, rapports des administrations avec les administrés, rapports des familles entre elles et de la grande famille française avec les familles étrangères, rapports des groupements mutuels au dedans et au dehors, rapports de la nation avec Dieu, tout cela est à faire ou à refaire.

Le XIXe siècle va travailler à résoudre ces problèmes, et il n'y suffira pas.

Disons, seulement, que le principe de la tolérance mutuelle est consacré, et que, malgré des retours fâcheux, il s'installera dans les mœurs et ne reculera plus.

La plus imprévue et la plus difficile de toutes les tâches incombant aux générations futures sera de l'ordre économique et social, comme l'avait été la grande opération agraire : la Révolution a créé un ordre *rural*, il appartient au régime nouveau de créer l'ordre *industriel*.

Les mains et les cerveaux vont se trouver happés par la machine : et, ainsi, se fera un décalage soudain dans la distribution du travail, dans les moyens d'existence, dans les lois de la production, du commerce et du gain. Il faudra une compréhension de plus en plus profonde des rapports de l'homme avec la nature pour corriger cette servitude de la nouvelle loi de fer et d'airain ; il faudra une patience appliquée et de continuelles mises au point.

On verra se produire, peu à peu, l'avènement des techniciens : la science gagnera rapidement une portée sociale qui ajoutera encore à son emprise sur les esprits. La découverte et l'application des découvertes répandront l'illusion d'une solution « terrestre » au problème de la Destinée. Du moins pourront-elles faire espérer cette « amélioration du sort de la classe la

plus pauvre » que le cœur saura imposer à la dureté des choses, des temps et de l'homme économique.

Ainsi se poseront les problèmes des âges nouveaux : le problème démocratique d'abord, puis le problème du prolétariat. Le premier paraîtra résolu à l'aube du xxe siècle. Mais, l'autre, comment se résoudra-t-il sans un revirement complet contre la Révolution ? Ne nous menace-t-il pas de l'avènement d'une aristocratie à rebours par la tyrannie des bras ?

Une société française, conforme aux traits traditionnels de la race, ayant horreur du sang, patiente, endurante, modérée, humaine, douce à autrui, douce à elle-même, dispensant équitablement et honnêtement, non seulement entre les travailleurs mais entre tous, le salaire et le profit communs, une société chrétienne et philosophe, en méfiance à l'égard de la secte et de l'intrigue soit corporative, soit individuelle, une société raisonnable, sachant échelonner, pour tous les mérites, l'accession aux affaires publiques, confiant aux meilleurs la tâche sublime de la représenter dans les grandes amphictyonies où seront maintenues (autant qu'il est possible sur la terre) la justice et la paix, un tel avenir, rêvé par les prophètes de la révolution et de la restauration, ne paraît pas au-dessus des forces humaines.

Cet idéal serait, en tout cas, dans la logique des efforts de cette grande époque qui ouvrit les portes du siècle, mit fin aux troubles sanglants, reprit en sous-œuvre l'ordre public, et fonda sur des mœurs nouvelles l'édifice social, tandis que le ciel était parcouru par le plus prodigieux des météores qui aient illuminé l'histoire.

GABRIEL HANOTAUX.

(*A suivre.*)

VOYAGEURS D'ORIENT

V[1]

LE LEVANT PENDANT ET APRÈS LA GUERRE

XIV. — PENDANT LA GUERRE

La guerre a renouvelé la question d'Orient par les traités contradictoires (en si peu de temps!) de Sèvres, de Londres, d'Angora, de Lausanne et par les mandats attribués à l'Angleterre en Palestine et en Transjordanie et à la France au Liban et en Syrie. Les derniers voyageurs d'avant la guerre, Maurice Barrès, M. René Dussaud, M. Louis Bertrand, peuvent être néanmoins rangés parmi l'équipe nouvelle des écrivains et des archéologues, parce que l'influence de leur œuvre est apparue surtout aujourd'hui. Étrange question d'Orient où les Turcs vaincus avec l'Allemagne ont repris bientôt visage de vainqueurs en jetant les Grecs hors de l'Asie-Mineure! De même que nous avions créé, il y a un siècle, avec nos souvenirs classiques un romanesque grec pour favoriser l'indépendance de l'ancienne nation ressuscitée, de même nous avons créé un romanesque turc avec le pittoresque, la couleur et l'hospitalité qui séduisent aisément les touristes, avec la bravoure du soldat ottoman, l'humanité de quelques-uns de ses chefs et l'immobilité des traditions et des mœurs. Le romanesque : il n'est rien dont il importe de se méfier autant dès qu'on aborde aux Échelles du Levant. Et tandis que nous laissions notre sensibilité s'émouvoir aux évocations d'un Pierre Loti ou d'un Claude Farrère, un tout autre état d'esprit se formait en Grande-Bretagne que nous comprenions mal. Il n'est pas de vieille dame anglaise prenant son thé, pas de jeune miss allant au tennis

Copyright by Henry Bordeaux, 1926.

(1) Voyez la *Revue* des 15 mars, 1er avril, 1er et 15 mai.

avec sa bonne raquette, qui ne maudissent le Turc et ne le considèrent comme un ennemi de la civilisation, comme un barbare.

Nos armées, sur le front occidental pendant la Grande Guerre, ont joué le rôle le plus important, le rôle décisif, bien que les armées britanniques, italiennes, américaines, aient été d'admirables auxiliaires. Mais il y eut d'autres théâtres d'opérations. Nous fûmes aux côtés de la Grande-Bretagne, soit pour le forcement des Détroits où nous eûmes trois bâtiments coulés, soit à l'expédition des Dardanelles dans la presqu'île de Gallipoli, où fut blessé tragiquement le général Gouraud. Nous ne pûmes envoyer que de faibles contingents pour l'expédition de Palestine et de Syrie. Toute cette partie de la campagne d'Orient, mal connue chez nous, est très populaire en Angleterre. En Mésopotamie, les armées anglaises se sont efforcées d'établir par la vallée du Tigre la liaison avec les troupes russes du Caucase et du Kurdistan. En Égypte, elles défendaient le canal de Suez qui commande la route des Indes. Au début de 1915, Djemal pacha, selon des plans dressés par le général allemand Liman von Sanders, et d'ailleurs assisté du colonel bavarois Kress von Kressenstein, partait de Gaza à la tête de trois divisions, traversait la péninsule du Sinaï et commençait à franchir le canal, quand les feux des batteries anglaises de la rive égyptienne jetèrent la panique dans les rangs musulmans. L'artillerie des navires de guerre embossés dans le canal, le *Requin*, le *d'Entrecasteaux* et le *Harding* (les deux premiers français), prépara cette panique.

J'avais lu sur place dans un petit ouvrage, *l'Attaque du canal de Suez* (7 février 1915), par le lieutenant de vaisseau Georges Douin, — édité, je crois, par les soins de la Compagnie de Suez, — le récit de cet épisode où nous eûmes notre grande part de gloire et jouâmes un rôle clairvoyant d'avertisseurs, et j'ai noté cette phrase de la préface : « Ce succès, obtenu dans le pays même qui fut longtemps le champ d'une âpre rivalité entre la France et l'Angleterre, a la valeur d'un symbole. Il indique qu'aucun des litiges qui peuvent encore séparer la France et l'Angleterre, n'est insoluble si on l'examine à la lumière de notre commune victoire. » Depuis lors, la *Revue* a donné, sous la signature du commandant Paul Chack, notre mémorialiste marin de la guerre, un historique plus complet et plus émouvant, où les reconnaissances opérées

par nos hydravions sous le commandement du lieutenant de vaisseau de l'Escaille et la lutte engagée par nos deux croiseurs, le *Requin* et le d'*Entrecasteaux*, sont évoquées en un puissant raccourci qui montre notre rôle d'éclaireurs et de combattants dans cette défense victorieuse du canal par quoi fut sauvée l'Égypte et permise la continuation des transports (1).

La démonstration de Djemal, qui pouvait porter un coup terrible à l'Angleterre, et partant aux Alliés, dans la guerre, aboutissait à un complet échec. Mais la Grande-Bretagne, voulant en éviter le retour, prit l'offensive en Orient : au cours de l'automne 1915 et pendant l'hiver 1915-1916, la péninsule du Sinaï fut nettoyée et la guerre portée en Palestine. Elle y fut longue et dure. Jaffa est pris le 16 novembre 1917, Jérusalem le 10 décembre, le front se stabilise sur la ligne Jaffa-Jéricho. Un contingent français, sous les ordres du colonel de Piépape, prenait part à ces opérations et à celles qui devaient achever la campagne au mois de septembre 1918. Le 19 septembre, c'était la grande victoire du maréchal Allenby au nord de Jaffa. Le 20, l'aile gauche britannique atteignait Caïffa. Le 21, l'aile droite parvenait aux environs du lac de Tibériade. Le nombre des prisonniers s'élevait à 25 000 avec 250 canons. De la Palestine, l'armée gagnait la Syrie, entrait à Beyrouth le 7 octobre. Le 30, intervenait l'armistice de Moudros : les troupes turques devaient évacuer la Syrie et la Cilicie jusqu'au Taurus.

Un livre, parmi toute une bibliothèque consacrée à ces événements, *Allenby's final Triumph*, de M. W. T. Massey, correspondant de la presse de Londres pour l'expédition d'Égypte, montre l'enthousiasme provoqué en Angleterre par ces victoires. Chez nous, on ne peut prononcer certains noms, comme ceux de Verdun et de Notre-Dame de Lorette, sans qu'un frisson de fierté ne nous parcoure ; l'Angleterre a l'orgueil de ces opérations d'Égypte et de Palestine, et il le faut comprendre. Cet orgueil n'expliquerait pas cependant la haine du Turc, en Angleterre, si les récits exaltants de la campagne d'Orient n'avaient pas été accompagnés de la publication des documents relatifs aux destructions et aux massacres commis par les Turcs. Depuis la fin de la guerre, le public ne supporte plus de

(1) Voyez la *Revue* des 15 décembre 1925, 1er et 15 janvier 1926.

lire des comptes rendus d'atrocités. Je le renvoie donc aux *Documents presented to Viscount Grey of Fallodon, secretary of State for Foreign Affairs, by Viscount Bryce*, me contentant de citer ce passage de la préface où est expliquée la valeur des témoignages recueillis : « Ces rapports portent le témoignage des massacres et des déportations d'Arméniens, d'autres chrétiens d'Orient habitant l'Asie-Mineure, l'Arménie et le nord-ouest de la Perse qui fut envahi par les Turcs. Ils décrivent ce qui semble être un effort pour exterminer toute une nation, sans distinction d'âge ou de sexe, qui eut le malheur d'être sujette d'un gouvernement dénué de scrupules et de pitié, et la politique qu'ils dévoilent est sans précédent dans les annales, cependant teintes de sang, du Levant. Les témoignages ainsi réunis sont de diverses sources. La plus grande part a été apportée par des *neutres*, vivant ou voyageant en Turquie d'Asie, quand ces événements se passèrent. Une autre partie vient des *naturels du pays*, presque tous chrétiens, qui, malgré la censure turque, écrivirent en pays neutre ou gagnèrent la Grèce, la Russie, l'Égypte. La plus petite partie vient de sujets de nations belligérantes qui étaient également en Turquie à cette époque. » On n'a recueilli que les témoignages oculaires, on les a recoupés, confrontés les uns avec les autres. Par exemple, le récit des atrocités et massacres de Trébizonde vient du consul général d'Italie, d'une jeune Arménienne, femme de chambre au consulat d'Italie, qui le fit à un compatriote en Roumanie, du kawas d'une succursale de la Banque ottomane, d'un Américain résidant à Trébizonde. Celui de la pendaison de l'évêque de Baibant est mentionné dans le document 7 écrit de Constantinople, dans le document 12 publié en Allemagne, dans le document 39 d'un témoin vivant actuellement à Baibant. Comme on le voit, c'est une enquête approfondie.

Elle est pénible à lire. Elle dépasse cent fois en horreur les précédents récits des massacres d'Arméniens en 1894 (à Sassoun), en 1895 (à Constantinople), en 1896. Après cela, que l'on en sourie, comme il est de mode dans certains milieux, sous le prétexte que les Arméniens ne sont pas sympathiques, c'est affaire de sensibilité, non de justice. Mais la popularité du maréchal Allenby et de la victoire d'Orient est un fait en Angleterre, de même que l'horreur du Turc à la suite des enquêtes publiées sur les massacres des chrétiens

d'Orient. Chose curieuse, c'est d'ailleurs en Angleterre qu'il faut chercher le récit du guet-apens dans lequel succomba notre garnison française d'Ourfa (cinq cents hommes), le 10 avril 1920, après soixante-dix jours de siège, et une capitulation pour manque de vivres dont les conditions ne furent pas respectées par les Turcs. La revue anglaise *Wide World* l'a publié dans ses numéros de mars-avril-mai 1922, en le faisant précéder de cette note : « Voici un émouvant récit, encore inédit, d'une récente tragédie dont le monde n'a, pour ainsi dire, rien su, des événements concernant le siège et la prise d'Ourfa, ancienne cité située au centre des déserts de Mésopotamie. Là, durant soixante jours, cinq cents soldats français luttèrent le plus vaillamment du monde contre des forces infiniment supérieures, composées de Kurdes rebelles et de soldats turcs de l'armée de Moustapha Kemal pacha. Finalement, manquant de vivres et les munitions étant presque épuisées, ne voyant pas arriver les secours si longtemps promis, ils furent obligés de se rendre. L'ennemi leur permit d'évacuer la place avec les honneurs de la guerre. Mais, au milieu des montagnes, un guet-apens avait été organisé traîtreusement contre les infortunés Français : entourés d'un cercle de feu, que dirigeaient des tireurs soigneusement dissimulés, ils furent tués et massacrés presque jusqu'au dernier. Les têtes des officiers furent portées en triomphe dans les rues d'Ourfa. Un Américain, faisant partie de la mission de secours aux Arméniens, M. Clements, se trouvait avec les Français pendant toute la durée du siège : il put gagner Djérablous après le massacre. Son récit, — extrait de lettres à sa fiancée, cousine de Mr Winston Churchill, — est la peinture vivante de l'un des plus tragiques épisodes de la guerre. »

Peinture si vivante qu'on aimerait la voir reproduire en français. Le nom du commandant Hauger qui commandait la petite troupe, ceux du capitaine Perrault, du capitaine Lambert, et bien d'autres, sont connus en Angleterre et ignorés chez nous. Pourtant, ce sont des héros et des victimes. Et, de plus, toute la qualité spéciale du courage français, fait de bonne humeur, de confiance, d'esprit et de gravité ensemble, est rendue sensible par M. Clements. On plaisante devant la mort, et tout à coup un mot sérieux montre ce qui se cache de grandeur sous cette ironie. C'est le capitaine Perrault disant presque négligemment : « Il n'y a que l'âme qui compte. »

Pourquoi ignorons-nous presque, en France, la dure campagne de notre armée du Levant? C'est à la fin de 1919 que notre mandat en Syrie est confié au général Gouraud. Quelle situation y trouve-t-il? L'ordre est de relever les garnisons anglaises de Syrie et de Cilicie, installées à la suite de la campagne et de l'occupation que j'ai dites, et il ne dispose que d'un petit nombre des bataillons qui lui ont été promis. L'émir Fayçal, installé par les Anglais, intrigue à Damas. Notre haut commissaire a sur les bras : au nord, les troupes régulières turques et les bandes kémalistes; au sud et à l'est, Fayçal, Abdallah et les Métoualis ; à l'intérieur, des rivalités religieuses et politiques et la révolte des Alaouites. Tel est le pays dont l'administration lui est confiée.

Le maréchal Allenby, qui commandait avant notre arrivée l'armée du Levant, avait dit dans un de ses rapports : « L'effectif dont je dispose serait insuffisant en cas d'un mouvement sérieux. » Or, nous étions en pleine démobilisation et devions marchander les troupes à l'armée du Levant. A la place du *bloc* anglais, il n'y avait qu'une *poussière* de Français. Le résultat ne se fit pas attendre. A peine nos petites garnisons étaient-elles installées sur l'immense territoire cilicien qui s'étend du port de Mersine, sur la Méditerranée, jusqu'à Ourfa, l'ancienne Édesse, dans la Haute-Mésopotamie, qu'éclate la sédition de Marache. Elle est aussitôt le signal de tout un mouvement kémaliste : des troupes régulières passent le Taurus et inondent la Cilicie. Il faut souhaiter que soient écrites un jour les belles défenses de Killis, de Bozanti (par l'héroïque commandant Mesnil), d'Ourfa, surtout d'Aïn-Tab, où nous fûmes tour à tour assiégés et assiégeants, dont les Turcs ont tenté de faire leur Verdun, et dont le nom n'est glorieux que pour nous. Le général Duffieux et le général de Lamothe, l'un à l'est, l'autre au sud, par leur énergie, leur habileté et la disposition de leurs colonnes volantes, parvinrent à rétablir une situation bien compromise. Il importe de rappeler que la Cilicie était complètement pacifiée, et que nous en étions les maîtres lorsque l'accord d'Angora intervint.

Tandis qu'au nord se déroulaient les tragiques événements de Cilicie, le général Gouraud devait, au cœur même de la Syrie, débrouiller l'écheveau des intrigues nouées par l'émir Fayçal qui voulait être roi. A bout de patience, il fallut

mettre l'intrigant à la porte. Ce fut l'affaire de la courte et brillante campagne qui nous livra l'entrée de Damas après la victoire de Khan Meisseloun (26 juillet 1920 : général Goybet).

En moins d'un an, la Syrie, dont le mandat nous avait été confié dans des conditions presque tragiques, était remise en ordre et administrée en paix. Elle en avait besoin, car elle était quasi ruinée économiquement par les prélèvements opérés sous la direction de Djemal. Le Liban, sur une population de près de quatre cent mille habitants, avait perdu au bas mot cent trente mille victimes de la famine et des épidémies.

Cependant, nous cherchions, dès lors, à négocier avec la Turquie. De toutes les puissances européennes, contrairement à un préjugé sottement répandu, nous sommes la nation qui s'entend le mieux à coloniser, parce que nous nous efforçons de comprendre les races indigènes, de leur apporter une équitable répartition des biens en même temps qu'un développement économique, et de ne pas les contrarier inutilement dans leurs usages et leurs habitudes. Nous avons une longue pratique du monde musulman, par suite, de nos possessions méditerranéennes. Nous prîmes donc assez habilement l'initiative d'une revision du traité de Sèvres, démembrement déguisé de l'Empire ottoman, dans l'accord de Londres du 11 mars 1921.

Mais déjà l'assemblée d'Angora ne se contentait pas de cette revision et montrait d'autres exigences dans sa note de contre-propositions du 24 mai 1921. Le général Gouraud, mieux à même de se rendre compte de la situation, faisait observer le danger de céder à ces exigences sur la question des délais d'évacuation, sur celle de la protection des chrétiens, sur la question des œuvres scolaires et hospitalières, sur celle du cordon douanier, sur celle, plus grave encore, des frontières qui, dans le cas d'acceptation, laisseraient Alexandrette sous le canon turc, s'appuieraient à la voie ferrée de Bagdad, et mettraient Alep à portée de toutes les agitations venues de la zone turque.

La convention d'Angora, qui intervint le 20 octobre 1921, donna néanmoins satisfaction à la plupart de ces exigences turques, tout en réservant expressément la protection de nos œuvres hospitalières et scolaires en Turquie. Elle eut un grand retentissement qui nous fut peut-être favorable dans une partie du monde musulman, où l'on vit là une preuve de la magnanimité française, mais qui le fut beaucoup moins sur place, les

troupes turques entrant en Cilicie comme si elles y avaient été victorieuses, et la région d'Alep demeurant dans un état de difficultés économiques, parce qu'on avait négligé la question douanière dont le règlement aurait dû accompagner l'accord. La convention d'Angora préparait néanmoins les tristes abandons du traité de Lausanne.

XV. — LE TRAITÉ DE LAUSANNE

De ce traité de Lausanne, qui prit huit mois de discussions, dans ma curiosité de connaître les hommes, — les hommes qui ne sont point les étiquettes de l'histoire, comme le prétendait Tolstoï, mais bien les maîtres ou les esclaves de l'heure, — j'ai voulu voir sur place les principaux acteurs. La première conférence, celle qui dura de la mi-novembre au 4 février (1923) et fut malencontreusement interrompue par l'intransigeance turque et par le départ du marquis Curzon, avait fait recette. Une foule souvent nombreuse se tenait volontiers aux abords du château d'Ouchy, arrangé avec soin et avec goût pour les séances, et regardait entrer avec curiosité l'imposant Lord Curzon, l'élégant M. Barrère, le souriant et aimable vainqueur d'Asie Mineure, Ismet pacha, M. Venizelos pareil à un sage de l'ancienne Grèce, et le marquis Garroni, et les autres délégués, et les experts de la guerre et de la marine, le général Weygand, jeune et alerte comme un lieutenant, l'amiral Lacaze, blanc et délicat, sans compter le redoutable et puéril M. Tchitchérine, pareil à un ténor d'opérette. On donnait des fêtes à Beau-Rivage et au Lausanne-Palace. On énumérait complaisamment le chiffre important des secrétaires, des commis, des dactylographes. Une rumeur de gloire entourait ces grands acteurs de la politique et de la diplomatie. Le soleil, enfin, doublait sa lumière aux eaux du Léman et faisait miroiter la neige des Alpes. Puis le rideau fut tiré sur le brillant premier acte qui promettait un dénouement et n'en avait point apporté.

Le 23 avril (1923) la conférence recommençait. Elle avait perdu en chemin quelques plumes, je veux dire quelques représentants empanachés et leur trop nombreux personnel. Les grands premiers rôles, ou du moins quelques-uns d'entre eux, n'étaient pas revenus. M. Barrère, notre ambassadeur d'Italie et l'un des princes de la diplomatie d'hier, — celle des frères

Cambon, — était demeuré à Rome, et M. Bompard, notre ancien ambassadeur à Constantinople, qui s'était montré si conciliant dans la première phase des pourparlers, était resté à Paris. Lord Curzon était retenu en Angleterre par les devoirs de sa charge. Le marquis Garroni se réservait de revenir pour les conclusions, ce qui lui laissait des loisirs. Les Soviets, enfin, n'avaient pas eu de chance avec leur délégué. Peut-être, avec moins de monde et moins de représentation, les choses iraient-elles plus vite.

En face d'un adversaire aussi redoutable et dont la victoire de 1922 avait fait oublier qu'il était l'un des vaincus de 1918, ce n'était pas trop du bloc des puissances occidentales, si elles voulaient maintenir leur influence en Orient, si elles avaient souci d'un esprit européen hérité des Croisades. Le traité de Sèvres, qui aboutissait à un démembrement de l'Empire ottoman, était sans doute excessif, mais fallait-il le détruire sans en garder quelques morceaux ? Que restait-il aussi des fameux principes posés par le président Wilson ? L'Amérique avait sa part dans le retard des négociations, elle qui avait prolongé outre mesure l'enquête sur les mandats et spécialement sur la malheureuse Arménie dont il n'était même plus fait mention. Personne ne songeait donc plus à invoquer le droit des peuples à régler leur sort, et le traité de Lausanne serait pareil aux traités les plus critiqués de l'ancien temps où l'on disposait des populations comme de troupeaux d'esclaves.

Dans la première conférence, la partie se jouait principalement entre Ismet pacha, Lord Curzon, M. Bompard, et le marquis Garroni, héritier des traditions de la diplomatie romaine. Dans la seconde, les grands rôles furent tenus, pour les Turcs, toujours par Ismet pacha, pour nous par le général Pellé, et, pour le plus grand bénéfice de la Grèce, M. Venizelos sortit de l'ombre où il se tenait précédemment. Le loyal Sir Horace Rumbold, haut-commissaire anglais à Constantinople, remplaçait Lord Curzon et, évitant les grands mouvements solennels de son prédécesseur, il sut concilier le point de vue anglais avec les intérêts communs qui nous liaient en Orient. M. Montagna montra cette discrétion et cette fermeté, si contraires à l'exubérance imaginée volontiers par les ignorants de l'Italie, et qui impliquent, avec la possession de soi, le désir d'assurer, dans le concert des nations, la place due à une popula-

tion croissante, ardente et soucieuse d'ordre et de discipline, désir légitime, si cette place n'empiète pas sur la nôtre. Il eût semblé que l'alliance de ces trois représentants autorisés de la France, de l'Angleterre et de l'Italie fût en état de dicter sa loi. Mais il n'y a plus d'alliance, et nous avons laissé les faits s'accomplir.

A Lausanne j'avais l'occasion de rencontrer les trois protagonistes du traité : le général Pellé, Ismet Pacha et M. Venizelos. Leurs portraits ne sont-ils pas à leur place ici ?

La carrière du général Pellé fut tout ensemble militaire et diplomatique. Attaché militaire à Berlin dans les années qui précèdent la guerre, et jusqu'en 1912, le colonel Pellé voit pointer à l'horizon, comme un formidable nuage de tempête, la menace allemande. Il est pour notre ambassadeur, M. Jules Cambon, un auxiliaire précieux. De retour en France, il devient chef d'état-major du général Lyautey au Maroc. La guerre, qu'il avait prévue, éclate : le général Joffre l'appelle au Grand Quartier. Venu à Chantilly après la bataille de Verdun, j'eus l'occasion de voir dans ses fonctions le général Pellé. Il faut pourtant bien qu'on redise, puisque le Grand Quartier a été si méconnu et attaqué, le prodigieux travail qui s'y accomplissait jour et nuit. Comme ces hauts fourneaux qui demeurent toujours allumés, il ne cessait pas de préparer, de prévoir à longue échéance, de coordonner, de rassembler en faisceaux la production, les renseignements, les opérations, les transports, d'accomplir dans le calme et la méthode ce travail gigantesque, de conduire, de préparer, d'organiser, et par surcroît de croire et de transmettre sa confiance.

Le général Pellé portait dans sa mémoire tout cet ensemble d'efforts continus et pouvait renseigner utilement le généralissime avant la décision à prendre. Loin de succomber sous le poids de sa charge, il y montrait une aisance souriante, l'amabilité qui facilite la besogne des subordonnés et qui vient de l'art de dominer la matière de son travail. Néanmoins, qu'on ne s'y trompe pas : l'état-major, c'est la préparation, ce n'est point la décision. Et c'est pourquoi l'on voit d'admirables chefs d'état-major inférieurs dans le haut commandement. Il faut, pour le grand chef, de fortes épaules, l'acceptation des responsabilités, quelles qu'elles soient.

Pellé quitte le Grand Quartier avec le général Joffre à la fin

de 1916. Après le commandement d'une division au 16 avril, on lui confie le 5e corps d'armée. Au printemps de 1918, c'est la percée du front anglais et la ruée allemande sur Paris. L'armée Humbert est précipitée dans la brèche ouverte. C'est le 5e corps qui défend Noyon et prolonge la résistance assez longtemps pour permettre d'opérer la soudure entre les armées britanniques et les nôtres. Dans cette lutte épique qui sauva Paris et brisa l'offensive brusquée dont Ludendorff attendait la fin heureuse de la guerre, le général Pellé, que je rencontrai alors, montra cette même aisance souriante que le plus grand péril ne pouvait lui ravir et qui résistait non seulement au risque de mort, mais à la fatigue, au manque de sommeil, à l'excès de travail, aux plus terribles menaces du destin. Dans Noyon incendié et bombardé, qu'il ne se décidait pas à quitter, où les Allemands entraient, où nos régiments soutenaient un combat de rues, il était aussi calme que dans son bureau du Grand Quartier.

Après la guerre, envoyé à Prague où la nouvelle République tchécoslovaque réclamait un général français à la tête des troupes, il y connut la popularité, car il contribua à écarter toute menace bolchévique. « La popularité, me disait-il gentiment, n'est pas un vain mot : c'est très agréable. » Puis il ajouta : « Il y faut prendre garde. Elle griserait vite. Jamais je n'oublierai la joie que je dois à ce peuple tchécoslovaque que j'ai servi avec tant d'amitié. » Le bonheur privé était venu s'ajouter à cette amitié. Nommé ensuite haut-commissaire de la République française à Constantinople, il s'y était trouvé en des circonstances difficiles qu'il avait su aplanir, et c'est à ce titre qu'il fut appelé à représenter la France à la seconde conférence de Lausanne. Je le retrouvai au Palace de Lausanne aussi alerte et affable que je l'avais connu à Chantilly et à Noyon. Sans doute avait-il blanchi, mais cela ne se voyait guère, tant il était rasé et chauve, et l'allure était demeurée aussi jeune, les yeux à la japonaise aussi perçants. Qu'il ait vu clair dans le traité, j'en suis certain. Mais le téléphone de Paris, surtout, le préoccupait. L'ancien chef d'état-major reparaissait, qui soumet les rapports à une décision supérieure, et de qui ne dépend pas la responsabilité des événements.

Quand je visitai Athènes, à la fin de 1913, la campagne contre les Bulgares venait de se terminer glorieusement. Les

divisions rentraient de Macédoine et défilaient sous une pluie de fleurs. La ville était affairée et joyeuse. Au sortir de quatorze mois de guerre, la vie retissait partout les fils impondérables de sa toile solide et légère. L'esprit même reprenait ses droits. On me cita, dans un salon, un mot de l'ambassadeur hellène Rangabé au Congrès de Berlin. Au sortir d'une séance, l'ambassadeur aidait avec courtoisie son collègue turc à revêtir un pardessus. Le délégué anglais vit le geste, s'approcha et, non sans humour, il constata :

— La Grèce aide donc la Turquie ?

— Pour qu'elle s'en aille, répliqua doucement Rangabé.

Mais la Turquie est revenue.

Jadis, un Athénien trouva cette explication pour la Victoire privée d'ailes dont le temple parfait s'élève sur l'Acropole :

— C'est, dit-il, afin qu'elle ne puisse plus nous quitter.

Mais, sans ailes, elle s'est envolée.

J'ai vu alors, en 1913, M. Venizelos dans son cabinet de travail, très modeste, au ministère de la Guerre d'Athènes. Il parlait de l'Épire dont le sort l'angoissait. Ses yeux extraordinaires, — très différents de ceux d'Ismet Pacha, plus pénétrants, d'un trait plus aigu, — brillaient derrière ses lunettes et, de ses mains agiles, il me semblait qu'il tentait de rogner, — discrètement et le moins possible, — les ailes de la Victoire, afin de la garder définitivement.

Je l'ai revu à Paris, toujours calme, courtois, portant avec gravité ses préoccupations. Et je l'ai entendu parler en public lors d'une manifestation serbo-grecque, au Cercle de la presse interalliée, dans le vaste hall de l'hôtel Dufayel, aux Champs-Élysées. Cette manifestation évoquait les souvenirs des souffrances endurées par les deux petits peuples et rappelait les crimes bulgares. M. Venizelos prit la parole à la fin de la cérémonie, et quand l'auditoire, surchauffé, était prêt à l'indignation et à la colère, d'un grand geste il le calma et, s'élevant au-dessus des douleurs individuelles et des malheurs privés, au-dessus même des justes ressentiments et des saintes haines, il esquissa un tableau à grands traits de la question d'Orient et il admit que la Bulgarie aurait sa part dans le concert balkanique. Les orateurs précédents s'étaient adressés au sentiment. Il avait parlé, lui, en homme d'État, avec une clarté et une autorité qui, après un instant de surprise, s'im-

posaient comme s'imposent la raison, la logique et l'ordre.

Tel je l'ai revu à l'Hôtel Royal à Lausanne, un peu blanchi lui aussi, mais les yeux toujours aussi perspicaces et clairvoyants. Cependant l'accent était devenu presque douloureux. Il avait entrevu, préparé, réussi un grand rêve hellénique, et les événements avaient tourné contre lui.

Ismet pacha, enfin, a été brusquement projeté sur l'écran de la grande actualité par sa victoire soudaine et totale d'Asie-Mineure. Colonel aux Dardanelles pendant la grande guerre, il avait été appelé par Mustapha Kemal à la tête des armées turques. Et c'est lui qui avait mené cette offensive sur un large front, débordant les Grecs et les contraignant à l'abandon de tout le littoral et de Smyrne. Puis il avait été nommé ministre des Affaires étrangères. Il ne répond guère à l'idée que l'on se faisait autrefois d'un chef militaire. Imaginez un homme de taille moyenne, bien pris dans un complet bleu sombre, sans une décoration, sans rien qui le distingue du commun, jeune encore (il avait alors quarante ans, mais il portait un peu plus) et à peine grisonnant, la figure pleine, le nez petit et bien fait, le front élevé, élégant en somme et distingué, mais sans un relief particulier, et tel que nul ne le remarquerait, si l'on ne songeait à regarder avec attention ses yeux. Des yeux charmants, des yeux dorés où il est demeuré quelque trace lumineuse de ce poudroiement qui fait palpiter les paysages d'Orient, des yeux caressants et doux, mais qui recèlent une intelligence perspicace, profonde et obstinée dans son but ou dans son rêve. Le rêve oriental, à l'heure présente, c'est le réveil d'un idéalisme national. On le surprend dans les yeux d'Ismet pacha.

Bien qu'il soit atteint d'un peu de surdité, il suit la conversation sans difficulté, car il devine ce qu'il entend à peine. Il lit sur les visages. Et il sourit si volontiers ! Il semble un homme heureux. Un jour, à Lausanne, comme il avait fait un tour en barque sur le lac avec M. Massigli, l'érudit secrétaire général de la Conférence, il montra, en abordant le rivage, à son compagnon un petit groupe formé par une jeune fille et deux soldats suisses. Ceux-ci courtisaient la belle qui leur souriait gentiment.

— L'un des deux est superflu, dit Ismet.

Et il ajouta ce trait :

— Mais chacun des deux croit que c'est l'autre.

Dans son *Enquête aux pays du Levant*, Maurice Barrès admire l'esprit d'un fonctionnaire turc, puis il déclare qu'il n'est pas allé en Orient pour cela. Mais l'esprit n'est jamais inutile. Il sert à Ismet pacha à faire passer les exigences turques. C'est en souriant qu'il nous a tout refusé et tout réclamé. Il a dû mettre les Grecs à la porte de l'Asie-Mineure en souriant. Prenons garde qu'il ne nous mette en souriant à la porte de l'Orient. Il faut craindre les yeux dorés et le sourire d'Ismet pacha.

« Même après le traité de Lausanne? » Même après le traité de Lausanne. Et, cependant, ce traité de Lausanne a marqué notre diminution aux Échelles du Levant.

Il confirme, dans son article 3, l'absurde tracé de la frontière entre la Turquie et la Syrie, tel que l'avait fixé l'article 8 de l'accord d'Angora (20 octobre 1921), intervenu après que nous étions maîtres de la situation en Cilicie. Cette frontière suit, pour une part, la voie ferrée de Bagdad, et l'on n'avait jamais vu prendre pour limite un chemin de fer d'une capitale importance, stratégique et économique. Elle découvre le port d'Alexandrette, qui reste à portée du canon turc. Elle expose pareillement Alep, qui s'approvisionne d'eau en territoire turc et qui est coupée des régions dont le transit assurait sa fortune. Le traité consacre l'abrogation des Capitulations. Or, quand le gouvernement turc déclara les Capitulations abolies pendant la guerre (9 septembre 1914), la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et la Russie, invoquant leur caractère contractuel, protestèrent par une note commune : « Il se rattache, disaient-elles, aux Capitulations des intérêts politiques et économiques tels qu'il est nécessaire de les remplacer par un régime nouveau offrant toutes les garanties qu'enlèverait l'abolition de ces traités séculaires. Les questions de droit civil et criminel, les obligations relatives aux Européens en pays musulman doivent être soustraites à l'arbitraire turc. » La loi musulmane ne garantit à l'étranger ni sa sécurité, ni sa liberté, ni sa vie, ni ses biens. Il est vrai que le traité de Lausanne fixe un statut des étrangers en Turquie. Mais les garanties judiciaires seront-elles suffisamment efficaces? Quant aux œuvres et établissements scolaires, c'est une lettre d'Ismet pacha, non insérée dans le Protocole ou les Déclarations annexes, aux chefs des Délé-

gations alliées, qui stipule que le gouvernement « reconnaîtra l'existence des œuvres religieuses, scolaires et hospitalières, ainsi que des institutions d'assistance reconnues existant en Turquie avant le 30 octobre 1914 et ressortissant à la France ; il examinera avec bienveillance le cas des autres institutions similaires françaises existant de fait en Turquie à la date du traité de paix... en vue de régulariser leur situation. Les œuvres et institutions sus-mentionnées seront, au point de vue des charges fiscales de toute nature, traitées sur un pied d'égalité avec les œuvres et institutions similaires turques et seront soumises aux dispositions d'ordre public, ainsi qu'aux lois et règlements régissant ces dernières. Il est entendu, toutefois, que le gouvernement turc tiendra compte des conditions du fonctionnement de ces établissements et, pour ce qui concerne les écoles, de l'organisation pratique de leur enseignement. » J'imagine le sourire d'Ismet pacha, achevant de rédiger cette lettre, qui marque poliment la fin des privilèges et des immunités fiscales pour nos œuvres et établissements scolaires. Œuvres et établissements scolaires qui sont la force de notre influence en Orient, qui ont été nos meilleurs instruments de propagande, qui nous ont fait comprendre et aimer, sans lesquels notre langue, notre commerce, notre prestige sont destinés à promptement péricliter. Il n'y a plus, contre notre politique d'abandon, que les initiatives et les réactions de la race.

XVI. — LA NOUVELLE ÉQUIPE DE SYRIE

Initiatives et réactions de la race : la Syrie n'a jamais compté plus de visiteurs de choix. Archéologues, écrivains, ordres religieux, diplomates, soldats l'ont sillonnée de toutes parts. Il y a aujourd'hui toute une nouvelle littérature syrienne.

Les archéologues d'abord. Le marquis de Vogüé, Henri Waddington, Guillaume Rey, l'Ernest Renan de la mission phénicienne ont eu des successeurs éminents, hier un René Dussaud, un Enlart, aujourd'hui M. Pierre Montet, l'explorateur de Byblos, M. Maurice Pézard, qui a découvert au sud du lac de Homs l'antique Qadesh, M. Eustache de Lorey, qui du palais Azem, à Damas, a fait un musée.

M. René Dussaud était l'auteur d'une *Artémis chas-*

seresse (1) quand il entreprit ses voyages de Syrie (2). Il visita la Phénicie en 1895, la vallée de l'Oronte en 1896, Antioche et les monts Ansariehs en 1898, le désert de Syrie et le Hauran en 1899 et en 1901. Il s'arrêta surtout, lors de son troisième voyage, dans le massif des monts Ansariehs entre le Nahr-el-Kébir et l'Oronte, pour y étudier l'histoire et la religion des Nosaïris (3). Le Nosaïri, dans cette région fermée au-dessus d'Antioche, a gardé une existence à part. Il a subi les Phéniciens, qui l'ont initié à leurs dieux, puis les conquérants grecs, arabes et francs; ou plutôt il les a vus passer, tandis qu'il demeurait « immuablement attaché au sol, labourant son champ, cultivant sa vigne et ses oliviers, élevant son bétail et gardant au fond de lui, dans ses pratiques secrètes, l'empreinte des vieux cultes ». Au commencement du XIIe siècle, les Ismaéliens vinrent le troubler dans son refuge : les Ismaéliens dont une légende a fait les *Assassins* et qui sont soumis au *Vieux de la Montagne*. Mais il ne se mêla pas à cette race nouvelle et il ne lui emprunta qu'une parcelle de sa religion. Les Ismaéliens durent renoncer à l'initier. Il était rebelle aux mystères et à l'occultisme. Il gardait un fonds de paganisme dont il ne parvenait pas à se débarbouiller. Ali, qui, chez les Ismaéliens, n'est que l'incarnation de l'âme universelle, une incarnation de Dieu, devint pour lui le Dieu lui-même. Car il aime simplifier. « Les Nosaïris, explique Manrizi, reconnaissent Ali pour Dieu et admettent la métempsycose et l'éternité du monde. Suivant eux, l'usage du vin est licite, la résurrection des morts est une fable, et ils ne croient ni à l'enfer ni au paradis. » Quand Bibars les voulut convertir à l'Islam, il les força à bâtir des mosquées dans leurs bourgs. Mais ils n'y entrent pas et n'en prennent pas soin. Souvent même, dit un historien arabe du XIVe siècle, ils y installent leur troupeau. Si quelque étranger les convoque à la prière, ils lui répondent : « Ne

(1) *Revue archéologique*, 1896.

(2) *Voyage en Syrie*, oct.-nov. 1895, notes archéologiques, *Revue archéologique*, 1896, I, p. 299-336. — *Voyage en Syrie*, oct.-nov. 1896, notes archéologiques, *Revue archéologique*, 1897, I, p. 305-357. — *Voyage archéologique au Safa et dans le Djebel el Druz* (Paris, Leroux, 1901, avec Fr. Macler). — *Rapport sur une mission dans le désert de Syrie*, comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 1902. — *Missions dans les régions désertiques de la Syrie moyenne* (Paris, Leroux, 1903, avec Fr. Macler), etc.

(3) *Histoire et religion des Nosaïris* (Bib. de l'École des Hautes Études, Paris, 1900).

bouge pas, ô âne, on te donnera ta pâture. » L'empreinte des Phéniciens leur est restée. Ils cherchent leurs dieux dans les bois et sur les montagnes. Sur leur croyance à la métempsycose, M. René Dussaud a recueilli sur place des légendes ou des récits qui rappellent ceux de Stanislas Guyard reçus de la bouche des Ismaéliens (1). En voici un qui n'est pas sans agrément :

« On raconte qu'un certain Nosaïri possédait une vigne dans laquelle il avait travaillé pendant quelque temps avec son père jusqu'à la mort de celui-ci. On était à l'époque des raisins quand un loup s'installa dans la vigne. Chaque fois que le Nosaïri venait, il trouvait le loup mangeant les raisins et il le chassait. Ceci dura jusqu'à ce que, fatigué, il décida de le tuer. Or, tandis qu'il s'apprêtait à le frapper de son arme, le loup lui dit : « Vas-tu tuer ton père parce qu'il prend quelques raisins de la vigne qu'il a fécondée, sa vie durant, par son travail? » Le Nosaïri, surpris d'entendre parler le loup, s'écria : « Qui est mon père? » Le loup répondit : « Moi, car mon âme a émigré dans cette forme. Ceci est ma vigne que tu as cultivée avec moi. » Le Nosaïri se souvint alors que son père, avant de mourir, avait caché dans la vigne une faucille. Après la mort de son père, il s'était aperçu de la disparition de la faucille, mais il n'avait pu la retrouver. « Si tu dis vrai, cria-t-il au loup, dis-moi où est la faucille avec laquelle nous coupions les sarments de vigne. » Le loup répondit : « Suis-moi », et se dirigeant vers l'endroit où était la faucille : « La voici », lui dit-il. Le Nosaïri la prit et permit au loup de manger des raisins autant qu'il voudrait. » Cette croyance à la métempsycose, à la transmigration de l'âme humaine dans quelque animal se retrouve chez les Ismaéliens comme chez les Druses. Barrès, qui s'intéressait plus spécialement aux descendants des Assassins, avait noté dans l'ouvrage de Dussaud ces analogies religieuses des différentes races qui occupent les monts Ansariehs.

Depuis ses lointains voyages, M. René Dussaud n'a jamais cessé de s'intéresser à la Syrie, à son passé, à ses monuments, à ses monnaies, à ses inscriptions. Successeur de Clermont-Ganneau et de Philippe Berger au Collège de France, il a traité dans ses cours des Arabes en Syrie avant l'Islam, des cultes et des mythes syriens et de l'histoire des Phéniciens.

(1) *Un grand maître des Assassins au temps de Saladin*, par Stan. Guyard (Paris, 1877, extr. du *Journal asiatique*).

Nommé conservateur-adjoint des Antiquités orientales au musée du Louvre, c'est là qu'il le faut aller voir. Sa haute taille ne s'est point courbée. Comme Guillaume Rey, mais à un degré supérieur, il est de ces érudits qui ne regardent pas que les pierres et les signes et pour qui les hommes sont aussi des énigmes à déchiffrer. L'archéologue est un explorateur instruit du passé. On ne s'étonne point, à voir celui-ci, qu'il ait été mobilisé dans la grande guerre comme capitaine-commandant une batterie d'artillerie à pied, ni qu'il ait été démobilisé comme chef d'escadron à la tête d'un groupe d'artillerie lourde. La traversée du désert de Syrie ou des monts Ansariehs, les longues étapes à cheval sous le soleil et les nuits sous la tente l'avaient préparé à la dure campagne de quatre ans. Il faut l'entendre parler de la déesse Astarté ou des divinités innombrables venues de la Mésopotamie et de l'Égypte ou visiter avec lui les trésors syriens du Louvre, sarcophages rapportés de Geibeil par Renan, sarcophage de la reine Sadda, chef-d'œuvre de l'art palestinien que M. de Saulcy ramena de Jérusalem, prodigieux sarcophage de basalte d'Echmoun-Azar, acquis par M. de Luynes, stèle de Mesa, roi de Moab, premier trophée de Clermont-Ganneau, stèle de Zakir, roi de Hama, trouvée par Henri Pognon, notre consul à Alep... Alors on se sent relié au plus lointain passé oriental par toute une lignée de savants français. Ainsi notre Louvre est-il peuplé de divinités singulières qui ne peuvent nous parler que si des voix autorisées les interrogent et leur demandent la divulgation de leurs secrets...

M. Camille Enlart, de l'Académie des inscriptions lui aussi, préfère aux paroles vivantes, toujours sujettes au mensonge, le langage plus sûr des monuments qui nous livrent en toute franchise les temps révolus. Qu'est-il allé chercher en Orient au cours de ses trois missions (1895, 1900 et 1921), cet arrière-petit-fils du conventionnel Enlart qui est aussi l'arrière-petit-fils de Sophie Gay, qui partit de Boulogne-sur-Mer à la conquête de Paris sans savoir au juste ce qu'il y ferait et qui, après un stage d'avocat, se destina successivement à la peinture et à l'architecture avant d'entrer à l'École des Chartes? Passionné de l'art français au moyen âge, il débuta par une thèse sur l'architecture romane en Picardie. Puis il montra les origines françaises de l'architecture ogivale en Italie. Il pour-

suivit cette architecture ogivale, née chez nous, en Scandinavie, en Espagne et en Portugal, dans l'île de Chypre. Son *Manuel d'archéologie française* (architecture religieuse, architecture civile, militaire et navale, costume, mobilier), qui n'est pas achevé, puisque la partie du mobilier n'est pas encore parue, est déjà classique. Mais sa part syrienne sera cet ouvrage en deux volumes sur *les Monuments des Croisés dans le Royaume de Jérusalem* où l'on verra l'apport architectural des Francs en Orient, églises et châteaux-forts, et leurs emprunts à l'influence arabe et à l'art persan.

Le dernier voyage de M. Enlart en Syrie avait été sollicité par le général Gouraud, alors haut-commissaire de la République française à Beyrouth. C'est à l'appel du général Gouraud, à qui l'Académie des Inscriptions reconnaissante devait plus tard offrir un siège, que toute une école d'archéologues est venue poursuivre au Levant les anciens travaux d'érudition. Un service des Antiquités et des Beaux-Arts fut créé, et M. Joseph Chamonard, puis M. Charles Virolleaud, mis à sa tête. Les fouilles de Sidon (docteur Contenau) ont permis d'atteindre le deuxième millénaire avant notre ère, l'époque où les Cananéens étaient assez puissants pour imposer des rois à la Basse-Égypte. Mais les fouilles de Biblos, confiées à M. Pierre Montet, professeur d'égyptologie à l'université de Strasbourg, ont pénétré plus profond encore dans les ténèbres du passé. Je me souviens que, revenant de chercher la maison de Renan à Amschitt et le tombeau de sa sœur Henriette, nous nous arrêtâmes, ma fille et moi, à la pointe de cet admirable golfe de Biblos qui est sans conteste un des plus beaux paysages du monde. Les Croisés l'avaient choisi pour y construire une citadelle au-dessus de la mer : il en reste une énorme tour presque intacte et de beaux murs en pierres jaunes. Nous nous contentions de rêver de ce passé héroïque et français, quand nous fûmes attirés vers la crique toute creusée de cavernes. C'est dans une de ces cavernes que fut trouvé fortuitement, par suite de l'éboulement de la falaise, le sarcophage d'un « curé d'Isis », m'apprit mon guide syrien. Quel emplacement pour un tombeau ! Il y avait, paraît-il, des objets d'or et d'argent infiniment précieux qui ont permis d'identifier le mort, ou plutôt la morte. Car l'habitant du sarcophage ne serait point un prêtre d'Isis, mais une reine.

A Biblos, M. Pierre Montet a dégagé les ruines d'un temple élevé en l'honneur de trois divinités : « d'abord la dame de Byblos...; puis un dieu assis, également coiffé des cornes et du disque, tenant le sceptre et qualifié de « fils de Rê des pays étrangers » et « dieu des pays étrangers »; enfin une autre divinité féminine (1). La déesse locale de Biblos, déjà assimilée à Isis-Hathor avec ses attributs, ce dieu des pays étrangers, et cette petite déesse inconnue, voilà de quoi peupler ces rivages marins étroitement reliés dès ces temps anciens, dès le quatrième millénaire avant notre ère, à la mystérieuse Égypte. « Byblos apparaît alors, écrit M. René Dussaud, comme le grand centre maritime et commercial de la côte syrienne, éclipsant Sidon et Tyr qui n'abritaient probablement encore que des installations de pêcheurs. »

Sans doute conviendrait-il de souligner encore les recherches de Mme Le Lasseur près de Tyr, les missions Perdrizet (Syrie du Nord) et Gabriel (Palmyre), la merveilleuse découverte de M. Maurice Pézard complétant celle de l'Américain Thomson au sujet de l'identification, au sud du lac de Homs, de Tell Nebi Mend avec l'antique Qadesh, célèbre par la victoire que remporta Ramsès II sur les Hittites, les précieuses reconstitutions de M. Eustache de Lorey à Damas. Avec M. Eustache de Lorey j'ai visité, précisément à Damas, le musée qu'il avait installé pieusement lui-même dans une salle de ce palais Azem, où l'on venait rêver de la vie musulmane en suivant dans les méandres d'un bassin quelque fleur de jasmin emportée par l'eau courante. Enthousiaste et tendre, M. de Lorey, qui partageait ses soins entre le culte qu'il rendait aux tombeaux de Sukeinah et de Fatimah, deux grandes dames d'autrefois, deux sœurs ensevelies dans le cimetière de Bâb-el-Saghir et celui, plus fervent encore, qui le conduisait à la maison d'Ananie où fut baptisé saint Paul, et qui lui inspira de rechercher l'ancienne basilique. Mais connaît-on suffisamment chez nous l'effort patient, délicat, intelligent et amoureux de nos archéologues pour que fleurisse l'histoire sous les pas mêmes de ceux qui la font aujourd'hui ?

En Palestine, l'École biblique, fondée en 1890 par deux dominicains, le P. Lagrange et le P. Séjourné, est devenue

(1) *Les récentes découvertes archéologiques en Syrie*, par M. René Dussaud (*Journal des Savants*).

aussi l'École française archéologique de Jérusalem, par décision de l'Académie des Inscriptions (15 octobre 1920) qui a confié en même temps à son correspondant, le P. Lagrange, « le soin d'assurer à la France, dans l'étude des antiquités palestiniennes, la part qui lui revient, en accord scientifique avec les écoles anglaise et américaine ». Cette part est considérable, grâce aux travaux de la *Revue biblique* et de ses collaborateurs, le P. Lagrange (étude des Évangiles, *Études sur les religions sémitiques*), le P. Dhorme (les *livres de Samuel, le Livre de Job*), le P. Abel (*Une Croisière autour de la Mer Morte*), le P. Vincent (*Canaan d'après l'exploration récente*), etc.

L'École biblique s'est spécialisée dans l'exégèse, dans la géographie de la Terre sainte et la topographie de Jérusalem, dans l'histoire religieuse du monde sémitique et du monde hellénistique dans lequel le christianisme est né. Ses explorations, ses missions archéologiques ont été innombrables. Elle a dirigé les fouilles d'Aïn-Douq près de Jéricho, de Beit-Dzébrin, entre Hébron et Gaza, d'Amwas, l'ancienne Emmaüs, et pris une part active à celles de l'Ophel, l'ancienne Jérusalem, de Gézer, de Mégiddo, de Sichem, et de tous les sites où des sociétés anglaises, américaines, allemandes ont entrepris des excavations. A ses multiples travaux conviendrait-il d'ajouter encore les fouilles entreprises à Jérusalem par les Assomptionnistes? Le caractère catholique de l'École biblique n'entrave en rien le libre exercice des méthodes critiques et historiques qui n'ont point desservi les Évangiles. Mgr Grente, évêque du Mans, qui accompagnait le cardinal Dubois, alors archevêque de Rouen, officiellement envoyé en Palestine et en Syrie après la guerre et qui fut l'historiographe de la mission (1), rend hommage à la science de nos religieux comme il célèbre leurs vertus d'éducation et de charité.

Les voyages de Maurice Barrès et de M. Louis Bertrand datent d'avant la guerre. Barrès revenait à peine d'Asie-Mineure quand la guerre éclata. Il dut remettre à plus tard la publication de ses notes. Un autre devoir réclamait toutes les forces de l'homme politique et de l'écrivain. Après l'armistice et la paix, le génie du Rhin l'appelait encore. A peine eut-il le temps d'achever *l'Enquête aux pays du Levant* avant

(1) *Une mission dans le Levant*, par Mgr Grente (Beauchesne, édit., 1922).

d'accueillir la violente et inattendue visite de la mort. J'ai dit ailleurs (1) la beauté de ce dernier livre où il s'en va chercher *des âmes et des dieux* et constater sur place l'œuvre de nos écoles françaises d'Orient et leur influence. Barrès est là tout entier, réaliste plein de flamme, maître qui veut servir, poète qui manie les chiffres, et par-dessus tout voyageur au profit de la France et pèlerin du buisson ardent.

M. Louis Bertrand a fait de son œuvre un cycle méditerranéen. Jeune professeur à Alger, il a commencé de bonne heure d'étudier l'âme musulmane, mais ne s'est pas mis à la remorque de ces voyageurs bientôt égarés par le mirage oriental. Des séjours en Grèce, en Égypte, en Turquie, en Palestine ont achevé de l'éclairer, et dès lors une pensée maîtresse s'est fait jour à travers ses livres, romans, souvenirs ou histoire. On la retrouve dans *le Sang des races* comme dans *Saint Augustin*, dans *le Jardin de la mort* comme dans son dernier ouvrage, *Devant l'Islam*, dont la plus belle étude est un hommage rendu au cardinal Lavigerie qui tenta de prendre le contre-pied de notre politique africaine et de la ramener à la tradition latine encore sensible dans l'ancienne colonie romaine. Il combat avec une vigueur magnifique le préjugé qui s'oppose à l'expansion de la chrétienté en terre islamique, préjugé assez fort pour avoir été respecté par tous les gouvernements, le royal, l'impérial et le républicain, et il montre le danger que peut représenter un jour le réveil des nationalités endormies lorsque la religion les rassemble. Dans son *Victorieux XXe siècle*, M. Pierre Moreau dit avec raison, quand il tente de synthétiser l'œuvre de Louis Bertrand, que les peuples méditerranéens forment une vaste chaîne latine : « Cette mer est notre mer, écrit-il. Son odeur, sa couleur font comme partie intégrante de notre race, odeur de ses prairies, blancheur de ses voiles latines, nuances grises de ses côtes qui, dans son miroir tranquille, se reflètent toutes semblables, de la Provence à la Tunisie. Et ainsi, le cycle africain, en s'élargissant, est devenu le cycle de la Méditerranée. »

Me voici maintenant dans la Syrie nouvelle que j'ai visitée à mon tour, parmi des camarades que je me contenterai de

(1) Voyez dans la *Revue* des 1er janvier 1924 *le Retour de Barrès à sa terre et à ses morts*, et 1er avril 1925 *Maurice Barrès en Orient.*

dénombrer. Le général Gouraud, désireux de relier plus étroitement la Syrie à la France et de renouer les traditions interrompues par la guerre, appela, je l'ai dit, des archéologues, mais aussi des artistes comme Pierre Vignal dont les fatigues du voyage ont hâté la mort, des journalistes de la grande race, celle de quelques maîtres du XIXe siècle, MM. Henry Bidou, Raymond Recouly, Maurice Muret, des parlementaires et parmi eux l'abbé Wetterlé qui, au retour, publia *la Syrie de Gouraud*, enfin des écrivains, MM. Jérôme et Jean Tharaud qui en rapportèrent *le Chemin de Damas* et *l'An prochain à Jérusalem*, merveilleuses évocations dont la poésie faite de précision, de brièveté, de retranchements successifs, est comparable à ces essences déposées en des flacons précieux et qui représentent le sacrifice d'innombrables fleurs. Une jeune fille de dix-huit ans qui m'accompagnait s'éprit du désert rose et des solitudes du Liban où l'extravagante et téméraire nièce du grand Pitt avait fui le tumulte de l'Europe : *Sur la route de Palmyre* et *Lady Hester Stanhope en Orient* sont nés de cette vocation soudaine. De quels rêves sont tissés pour moi les souvenirs de ces soirées de la Résidence, à Beyrouth, où nous échangions nos impressions au retour de nos randonnées, tandis que M. Pierre Lyautey, le neveu du maréchal, chef du cabinet civil du général Gouraud, préparait, dans le difficile maniement des hommes et des partis, son *Drame oriental* !

Après nous, sont déjà venus l'étonnant auteur de *la Châtelaine du Liban* et du *Puits de Jacob* dont l'imagination, parmi tant de races bigarrées et promptes à s'exalter, joue tout à son aise avec les problèmes politiques et religieux, se pose non sans un sourire dissimulé sur la rivalité anglaise et sur le sionisme ; puis M. Émile Baumann à la recherche des traces laissées par saint Paul à Antioche et à Damas et auréolé de la lumineuse poussière dorée des siècles chrétiens ; et M. Robert Vallery-Radot qui, dans la *Terre de vision*, chante plutôt qu'il ne raconte, — tant il est demeuré le poète lyrique des *Grains de Myrrhe* et de l'*Eau du Puits*, — son pèlerinage à Jérusalem, à Bethléem, à Nazareth, et n'est-il pas le plus rapproché de ces pèlerins d'autrefois dont j'ai rapporté l'enthousiasme dans les fatigues et les tourments de l'âme ? et ce Laurent Vibert enfin qui devait nous quitter si jeune, victime d'un affreux accident d'automobile, après nous avoir donné ces deux beaux livres,

Routiers, Pèlerins et Corsaires aux Échelles du Levant et *Ce que j'ai vu en Orient* (1). Laurent Vibert a parcouru deux fois, au printemps de 1923 et au printemps de 1924, les pays « lourds d'histoire et bruissant de tumulte, de la Méditerranée orientale ». Ses rapides visions d'Égypte, de Palestine, de Syrie, de Mésopotamie et de Turquie lui ont inspiré un petit recueil admirable de vie française. C'est la France qu'il trouve en Orient. Jérusalem est une ville de chez nous, une ville française du XIIIe siècle; nos couvents y abondent, et notre langue y est parlée : pourquoi les Anglais y ont-ils pris une place qui nous revenait de droit? Leur but est de tenir la route d'Égypte et celle des Indes : ils n'ont pas oublié la tentative de Djémal-Pacha pendant la guerre pour franchir le canal de Suez. Mais ne peut-on s'entendre avec eux dans ce Levant où nos intérêts ne sont pas contraires, comme une politique étroite l'a trop souvent laissé croire? J'aime ce petit livre si net, si franc d'allure, si vivement écrit. C'est peut-être aussi qu'il flatte mes idées sur les Croisades, mouvement politique aussi bien que religieux. « Quand les rois de France, écrit-il, aidés en cela par un admirable instinct populaire, comprirent qu'à l'éminente dignité de successeurs de l'Empire romain, dignité qu'ils ont toujours, et à bon droit, revendiquée, il fallait ajouter celle de conquérants du Saint-Tombeau, que faisaient-ils, sinon préparer pour la France une double couronne, temporelle et spirituelle, symbolisant, dans sa dualité, la civilisation nouvelle?... » Et avec quelle vérité il s'attaque à notre flottante politique orientale, faite d'hésitations, d'abandons, et d'ignorance du passé !

D'autres voyageurs ou historiens auraient pu renseigner avec compétence les négociateurs de Londres, d'Angora et de Lausanne : M. Éd. Driault, qui, après avoir traité de la *Politique orientale de Napoléon* en excellent disciple d'Albert Sorel, a repris dans son ensemble l'étude de *la Question d'Orient* (2) ; le comte R. de Gontaut-Biron qui, avant d'avoir mesuré les étapes de notre déchéance dans son livre *D'Angora à Lausanne* (3), s'était fait le chroniqueur de notre retour en Syrie (4) où il montre l'importance de notre mission ; M. Mau-

(1) Crès, édit. — (2) *La Question d'Orient* depuis ses origines jusqu'à la paix de Sèvres (1920), par M. Ed. Driault (Félix Alcan, 1921). — (3) Plon édit. (avec L. Le Révérend). — (4) *Comment la France s'est installée en Syrie* (1918-1919), par le comte R. de Gontaut-Biron (Plon édit., 1923).

rice Pernot, infatigable informateur, toujours sur les routes du vaste monde, en Allemagne avant la guerre dont il signala les prodromes, au Grand Quartier général pendant la guerre où il sut renseigner souvent avec bonheur le général Pellé, chef d'état-major, et depuis lors, tantôt en Italie, tantôt en Pologne, tantôt en Perse ou en Égypte et sur la route des Indes, qui, dans *la Question turque* (1), dénombre avec l'autorité venue de son expérience la ronde des Puissances autour de la Porte.

J'en voudrais citer deux passages, l'un sur l'Allemagne, l'autre sur la France et l'Angleterre, pensant qu'ils donneront à réfléchir à ceux qui parlent avec imprudence de notre présence en Syrie. « L'Allemagne a été vaincue, écrit-il, mais elle n'a pas abandonné ses projets. Aujourd'hui, comme il y a dix ans, on discute à Berlin la question de savoir s'il faut considérer la Turquie d'Asie comme un « terrain d'émigration », ou comme un « champ d'expansion commerciale »; on hésite sur la sauce à laquelle il convient de manger la Turquie; mais, sur la nécessité de la manger, tout le monde est d'accord... » J'illustre aisément cette page en revoyant, dans le canal de Suez, passer de magnifiques bateaux allemands construits à Hambourg depuis la guerre et en apprenant à Port-Saïd que leur tonnage remonte avec rapidité d'année en année. Mais voici qui nous touche plus directement : « De même qu'en Orient les premiers missionnaires français avaient ouvert la voie aux premiers commerçants, ainsi, au cours des siècles suivants, le développement de nos écoles et de nos œuvres d'assistance à travers toute la Turquie a entraîné celui de nos entreprises commerciales, industrielles et financières dans l'Empire ottoman... La France occupait sans conteste la première place dans l'Empire ottoman. Le 14 juillet 1919, les Anglais virent défiler en bon ordre, derrière nos soldats du corps d'occupation, cinq mille enfants élevés dans nos écoles : cinq mille enfants qui parlaient français, qui chantaient *la Marseillaise* en agitant de petits drapeaux tricolores. Les fonctionnaires et les officiers britanniques qui assistaient à la revue ne purent dissimuler leur surprise, et plus d'un dut penser : « Nous n'en sommes pas encore là ! » Nous était-il possible de renoncer nous-mêmes à cette prépondérance, d'abandonner de gaîté de cœur le résultat des efforts

(1) Bernard Grasset, édit.

poursuivis pendant des siècles et d'un commun accord par nos diplomates, nos religieux et nos hommes d'affaires? Aucune puissance au monde n'était en droit de l'exiger. Pouvions-nous, d'autre part, rompre décidément en visière avec nos alliés anglais et opposer notre politique orientale à la leur, sans égard pour les nécessités d'ordre plus général? Ç'eût été dangereux et d'ailleurs inutile. Que de fois les plus avertis et les plus sages des hommes d'État turcs m'ont-ils répété : « La paix ne peut être rétablie dans notre pays et en Orient, *que par la France alliée de l'Angleterre !* »

Nos diplomates, nos religieux et nos hommes d'affaires : il faudrait ajouter nos soldats. La campagne de Palestine, de Cilicie et de Syrie n'a pas encore fait l'objet d'une grande étude historique où l'ignorante France pourra connaître d'incomparables services mal récompensés et des épreuves trop généreusement oubliées. Mais, parmi ceux qui y prirent part, il s'est trouvé de ces officiers qui, depuis Montluc, savent manier la plume avec une aisance souriante, dans les pires traverses et dans l'inconfort. M. Gustave Gautherot, qui fut chef du bureau des opérations à l'état-major des troupes françaises du Levant, a écrit *la France en Syrie et en Cilicie* (1), unique témoignage sur le rôle du détachement français au Corps expéditionnaire d'Égypte, de Palestine et de Syrie, et sur l'occupation française de la Cilicie en décembre 1918. Comment cette occupation fut troublée par l'insurrection de Marach, on le pourra lire dans *la Colonne de Marach* de M. Maxime Bergès (2), lieutenant d'artillerie, qui prit part à l'expédition pour la délivrance de la garnison assiégée : « O Marach ! ville d'Orient fabuleuse, vision d'un autre monde, rêve de poète arabe, lointaine et troublante tache bleuâtre au pied du Taurus blanc, comme ta vue jette dans nos cœurs un débordement d'allégresse et redonne des forces à nos corps fatigués ! » Le sous-lieutenant Abel Moreau a suivi la colonne qui, sous les ordres du colonel Debieuvre, traversa les monts Ansariehs en révolte; poète et peintre, il nous représente avec un art accompli les paysages et les couleurs de ces pays jadis décrits par René Dussaud et chers à Maurice Barrès pour leurs secrets redou-

(1) Librairie indépendante, Courbevoie, 1920.
(2) *La Renaissance du Livre.*

tables (1). C'est de nouveau en Cilicie que nous conduit le capitaine R. Desjardins qui commandait une compagnie sénégalaise bien au delà de Djerablous sur l'Euphrate et d'Ourfa, l'antique Édesse, à la pointe de nos lignes, au village de Tell Abiad ; le massacre d'Ourfa met en péril la petite garnison si loin perdue et de toutes parts cernée, mais jamais désespérée, et délivrée enfin par une colonne du colonel Andréa (2). Dans *les Quatre sièges d'Aïntab* (3), le lieutenant-colonel Abadie reprend, sous forme de récit d'opérations, l'épisode principal de la dure campagne où nos trop faibles garnisons, disséminées sur un immense territoire, furent comme submergées sous le flot de l'invasion turque. Enfin dans l'*Historique du 412e régiment d'infanterie* (4) qui, après Verdun et les offensives Mangin dans la Grande Guerre, s'en fut en Cilicie où il subit les plus durs assauts, je retrouve ce ménage de croisés modernes que j'ai rencontré à Damas si uni, si réglé, si modeste, au point qu'il fallait apprendre de la bouche d'autrui son émouvante odyssée. Pourquoi ne pas la rapporter ici? Aussi bien le héros de Bozanti est mort de ses fatigues à Coblence où il tenait garnison à son retour d'Orient, et sa veuve est aujourd'hui au Maroc, le dévouement aux blessés la pouvant seul distraire de sa peine. Il faut tout de même bien que nous sachions, par un exemple, ce qui se déploie au Levant d'héroïsme français.

Quand le général Gouraud doit occuper la Syrie et la Cilicie après le retrait des troupes anglaises du maréchal Allenby à la fin de 1919, il ne dispose que de peu de bataillons. C'est toujours la même aventure : on ne fait pas le nécessaire au début, et il faut ensuite engager les hommes et les ressources du pays. Au lieu du bloc anglais, je l'ai dit, il n'y avait donc qu'une poussière de soldats français. La sédition de Marach est le signal. Marach, Killis, Aïntab, Ourfa, Bozanti sont investies.

Bozanti est un point stratégique important sur le chemin de fer de Bagdad, au delà de Tarsous dans les montagnes. Le commandant Mesnil le garde avec un bataillon du 412e de 7 à 800 hommes. Le 17 mars (1920) le pont du chemin de fer de Kotchak est détruit par les Turcs qui vont commencer le siège.

(1) *Sur les routes d'Asie*, par Abel Moreau (éditions Vulliez, à Joigny, Yonne).

(2) *Avec les Sénégalais par delà l'Euphrate* par R. Desjardins (Calmann-Lévy édit., 1925). — (3) Charles-Lavauzelle édit. (1922). — (4) Même édit. (1923).

Ce siège est entrepris dès le 29. Les petits postes qui occupaient les villages de Belemelik et de Chifié-Khan se replient sur Bozanti. Or le commandant a sa jeune femme infirmière volontaire à Belemelik, où elle est restée avec les blessés. Le 9 avril, quand la garnison a déjà repoussé plusieurs assauts des troupes ennemies qui peu à peu la cernent, le commandant des forces turques envoie des parlementaires avec ce message :

Au commandant français à Bozanti.

Vos postes de Bozanti à Adana se trouvent en notre possession. Nous avons des prisonniers de votre bataillon. Votre femme est également entre nos mains. Vos blessés et malades qui se trouvaient à Belemelik sont restés avec votre femme. Si vous ne voulez pas les voir souffrir, ne plus faire couler de sang, rendez-vous, je vous renverrai en France. Dans le cas contraire, nous sommes décidés à continuer en prenant toutes les mesures nécessaires et jusqu'au dernier Turc. Nos forces sont plus nombreuses et supérieures aux vôtres. Aujourd'hui, Adana, Tarsous, Mersine, sont encerclées, toutes les autres localités sont sous notre administration...

Le commandant
des forces nationales de Cilicie.

C'est la menace la plus poignante. Et sur le rapport qui ne contient que les pièces sans commentaires, on s'arrête, pris d'angoisse. Le commandant Mesnil répond :

Au commandant des forces nationales...

Je vous accuse réception de votre message. L'honneur militaire français m'empêche d'accepter vos conditions. J'ai reçu de mes chefs l'ordre de défendre Bozanti ; tant que je n'aurai pas reçu d'ordre contraire de ces mêmes chefs, j'accomplirai ma mission.

Je vous remercie des mesures que vous avez prises pour protéger ma femme et mes blessés.

Le chef de bataillon,
MESNIL.

La résolution est prise sans hésitation, mais la phrase finale est comme un appel à la générosité de l'ennemi. Le 12 avril, l'artillerie turque bombarde Bozanti. Il s'agit de défendre la hauteur voisine, de ménager les munitions et les vivres, car on ne sait dans quelle situation est le reste du pays,

ni sur quelle aide la garnison peut compter pour être secourue. Le 15 avril, nouveau parlementaire : Bozanti sera brûlée si le commandant ne la rend pas. Nouveau refus, plus bref, plus sec, définitif. Et les obus de 77 commencent à pleuvoir sur la ville.

Le 23 avril, un de nos avions survole Bozanti et lance un message du général Duffieux qui commande la division de Cilicie, et qui annonce une colonne de secours pour le début de mai. Cependant le cercle est maintenant complet et se resserre. Le 27, une terrible attaque est repoussée. Mais la crête en face de Bozanti est occupée. Nouveau parlementaire ennemi, cette fois envoyé par Sinan-Pacha, qui commande les forces de la Cilicie occidentale. Nouveau refus de Mesnil qui proteste contre le port d'uniformes français par des soldats turcs, procédé utilisé par les Allemands sur notre front. Le 30 avril, un avion apporte un second message du général Duffieux promettant une aide pour le 10 ou le 11 mai. Dix jours environ à vivre dans une lutte de tous les instants.

Cependant les assauts se multiplient. Les Turcs reçoivent sans cesse des renforts en hommes et en artillerie. Le 7 mai est une journée terrible. Mais l'espérance soutient la garnison. Hélas! le 9, la visite de l'avion si attendu, si désiré, apporte une déconvenue nouvelle à ces pauvres gens à bout : on leur demande de tenir encore, bien qu'on ne puisse leur indiquer à quelle date la colonne de secours sera mise en marche. Le 16, l'avion vient prévenir que la colonne arrivera à Bozanti entre le 20 et le 25. Les munitions et les vivres, les forces et les courages tiendront-ils jusque-là? Oui, sans doute, avec le commandant Mesnil.

Le 25, aucune troupe n'est signalée à la garnison en détresse et l'avion de liaison lui vient annoncer que la colonne de secours n'a pu traverser les lignes ennemies et qu'il n'y a plus rien à attendre. Le général Duffieux engage au repli sur Mersine, quand les munitions et les vivres y obligeront. Oui, mais pour parvenir à Mersine, quel chemin, sans cartes, sans guides? Et il faut commencer par trouer l'armée du siège. Le commandant Mesnil délibère seul. Demain, il ne pourra plus passer. L'ennemi se renforce sans cesse, quand ses hommes sont épuisés et vont manquer de tout. Il décide la percée immédiate, il la réussit, et le voilà en marche sur Mersine dès le

26 mai. Le 28, l'ennemi, qui l'a poursuivi, l'entoure à nouveau dans la montagne. Après une bataille terrible où il perd la moitié de ses hommes, n'ayant plus ni vivres, ni munitions, il envoie à son tour un parlementaire et fixe pour se rendre des conditions qui sont acceptées, mais qui ne furent pas tenues.

Emmené en captivité, — une captivité qui dura seize mois, — il y continua son rôle de chef, réclamant sans cesse pour ses hommes, dont il relevait le moral déprimé par une si longue épreuve, s'imposant au respect des autorités turques et luttant pied à pied contre les injustices et l'oubli des conditions de sa retraite. Il avait retrouvé sa courageuse femme, qui n'avait pas cessé de soigner les blessés des deux armées. Raisonnablement, il pouvait garder Bozanti jusqu'au 1er mai. En prolongeant la résistance jusqu'au 29, en maintenant devant lui une fraction importante des forces adverses, il a contribué largement au rétablissement de nos troupes dans cette Cilicie, grenier de la Syrie, dont nous étions à nouveau les maîtres avant que le traité d'Angora ne vînt nous l'enlever.

A Damas, quand je les vis tous les deux, le commandant et sa femme, je connaissais leur tragique aventure. Ils en parlaient si simplement ! « Comment les Turcs vous ont-ils traitée ? demandai-je à Mme Mesnil. — Quand je fus leur prisonnière, ils voulurent me faire écrire à mon mari pour l'engager à se rendre. « Cela ne servirait à rien, ai-je répondu. Et puis je suis la femme d'un officier. » Alors l'officier turc me prit la main et s'inclina. »

Le héros de Bozanti, usé par cinq ans de guerre et par une captivité cruelle, est mort en pays rhénan. J'ai sous les yeux le journal de marche de son bataillon. Est-il rien de plus émouvant que la simple transcription de ces ordres et le procès-verbal de ces opérations ? Ces écritures-là, mieux encore que les dépêches des consuls et les comptes rendus des fouilles, sont de bon style français.

XVII. — LA SYRIE FRANQUE

Je cherche à rassembler en gerbe ces impressions de nos voyageurs d'Orient et, malgré moi, ce sont mes propres impressions qui me reviennent au moment de conclure. Céderai-je à leur appel ? Qu'il me soit permis d'en recueillir

trois, qui éclaireront peut-être ces récits innombrables et touffus et désigneront les directions françaises.

Ma première surprise, en débarquant du bateau ou m'enfonçant à l'intérieur des terres, à Alexandrie ou à Beyrouth, à Jérusalem ou à Damas, fut de trouver notre langue partout parlée et bien parlée. Dès l'arrivée en Égypte, je l'éprouvai. Je demande mon chemin à travers Alexandrie, en français, à tout hasard : on me répond en français. Je regarde les enseignes des magasins dans les rues principales : sur cent, il y en a bien quatre-vingts rédigées en français. Je m'informe : nos établissements d'instruction, religieux pour la plupart, ont, en Égypte, plus de vingt-cinq mille élèves. En Palestine, en Syrie, même constatation. La Faculté de médecine de Beyrouth, tenue par les Jésuites et très florissante, est demeurée le grand centre d'influence intellectuelle, en face de la Faculté américaine. Et je n'oublierai jamais les beaux regards noirs, chargés de curiosité et de sympathie, de tous ces jeunes Syriens, de toutes ces petites Syriennes, avides de mieux connaître la France dans les collèges et couvents que je visitai durant mon séjour.

Il faut lire, dans le livre de Barrès *Faut-il autoriser les Congrégations?* qui est une manière de testament, ses rapports sur l'œuvre des Frères des Écoles chrétiennes, des Pères Blancs, des Missions africaines de Lyon, des Franciscains et des Missionnaires du Levant. Si le recrutement de ces grandes congrégations venait à se tarir, notre influence en Orient, en Extrême-Orient, en Afrique peu à peu déclinerait. J'ai vu à Antoura, dans le Liban, au-dessus de la mer, les quelques Lazaristes qui enseignent notre langue, notre littérature, notre histoire, donner leurs forces jusqu'à l'épuisement, leur nombre trop restreint les contraignant à ce surmenage. On ne peut toucher à nos missions sans atteindre la France. C'est une loi : catholicisme et France sont, en Orient, intimement mêlés et il n'est pas de politique hors des résultats. Les gouvernements français d'autrefois l'avaient parfaitement compris. Relisons les instructions d'Henri IV ou du P. Joseph aux Capucins, ou les ordres de Louis XIV à ses consuls dans les Échelles du Levant : nous y trouverons les modèles de cette politique réaliste qui voit la vie et ne se laisse pas égarer par l'utopie,

Elle sait que l'influence de la langue et l'influence morale préparent la voie aux traités commerciaux et aux avantages économiques. Un peuple de marchands et de financiers n'a pas de rayonnement : il ne s'impose que par la force. L'enseignement et l'exemple assurent les conquêtes pacifiques. Nos missions donnent en Orient cet enseignement et cet exemple. Le respect que la pureté et la noblesse de leurs mœurs imposent est d'un effet incalculable, non seulement sur les chrétiens d'Orient qui, sans eux, ne seraient que trop portés, sous l'influence d'un climat amollissant, à élargir les préceptes de la religion, mais sur les Arabes qui devinent en eux une force supérieure dont leur nation d'origine bénéficie.

Du même point de vue pratique, leur concours est d'un désintéressement inestimable. Pour tenter de les remplacer, — non dans leur influence morale qu'on ne peut songer à égaler parce que sa source d'inspiration est divine, mais dans leur enseignement, — il faudrait grever notre budget déjà trop lourd de dépenses extraordinaires. Leur source d'inspiration est divine : là est peut-être leur plus sûr moyen d'action sur cette terre d'Asie où naquirent toutes les religions et qui porte encore la trace laissée par les pas des dieux. Aucun de ceux qui ont visité les Échelles du Levant n'a manqué de souligner le lien qui unit là-bas le catholicisme à la France.

C'est peut-être que là-bas seulement le fait des Croisades prend sa véritable grandeur. Les châteaux des Croisés sont, pour le voyageur, un prodigieux spectacle, et inattendu.

J'en ai visité quatre ou cinq : le Kalaat-el-Homs, ce fameux Krach des Chevaliers qui commande la route d'Homs et d'Alep et qui, à peu près intact, offre, derrière son fossé d'enceinte, ses tours, ses murailles, son donjon tels qu'il les offrait autrefois à la vue des armées musulmanes venues pour l'assiéger; le Markab au-dessus de la mer, formidable masse de pierre qui pouvait contenir une garnison de dix ou douze mille hommes et des vivres pour plusieurs années ; la forteresse de Tartous, le château de Beaufort à pic au-dessus du glauque Litany. Leurs dimensions et la beauté de leur architecture m'ont pareillement stupéfait. Dans ses beaux ouvrages sur *l'Art religieux aux* XIIe et XIIIe *siècles*, M. Émile Mâle nous a montré l'influence de l'inspiration arabe, et principalement syrienne, sur notre art

par le retour des Croisés. Mais les proportions indiquent nettement une volonté politique. Nos ancêtres, en allant délivrer les Lieux Saints, n'entendaient pas se livrer à quelque aventure d'outre-mer ni se fier uniquement à un instinct religieux. Ils voulaient s'installer et demeurer. Ils ont manié la truelle aussi bien que l'épée. Ils construisaient un rempart contre les invasions d'Asie. Ils assuraient l'ordre de l'Europe. Leurs divisions les ont abattus et fait chasser. Quelle leçon pour nous ! Le petit jeu des rivalités et des traquenards est passé de mode en Orient depuis la guerre et ses saignées. France et Angleterre, si elles veulent y maintenir leur influence, doivent s'entendre, car leurs intérêts sont les mêmes, et leur sort sera le même. Tout échec au Levant se répercutera pour l'une en Égypte et jusqu'aux Indes, pour l'autre sur le littoral africain et jusqu'en Indo-Chine. Par surcroît, il leur faudra s'entendre avec l'Italie dont la population croissante et le développement d'esprit national exigent des débouchés commerciaux et coloniaux. Enfin l'ombre de l'Allemagne continue de s'étendre sur la Turquie. Certes, un état d'esprit européen est à souhaiter après l'épuisement de la Grande Guerre, et il y faut travailler, car c'est l'unique façon de maintenir notre civilisation menacée. Mais n'appartient-il pas à l'Allemagne de donner des gages, son histoire, notamment au temps des Croisades, nous révélant que ses empereurs ont presque toujours entravé l'éclosion de cet esprit de concorde et de paix ?

J'ai vu les derniers Croisés aux confins du désert de Syrie, et ce sont nos soldats qui y montent la garde. Pourquoi la monter si loin? Parce que ce désert est le grand passage. Ce désert, quelquefois, paraît tout entier en marche quand on y rencontre des caravanes de plusieurs milliers de chameaux. Les tribus de Bédouins ont, avec leurs troupeaux, des migrations régulières, car elles les mènent pâturer à dates fixes aux portes de Damas ou d'Alep. Nous pratiquons chez elles la pénétration pacifique par les échanges de présents, par les secours médicaux dont elles n'ont guère souci que pour les maladies des yeux frappés par la trop grande lumière du soleil et la réverbération des sables.

Nous rassurons surtout, par la sécurité que nous garantissons, le commerce qui se fait de la Mésopotamie à la côte

par caravanes, et la culture agricole que les tribus sédentaires, trop souvent victimes de razzias, n'osaient plus entreprendre loin des villes. Bien des terres laissées en friche ont été remises en état et cultivées depuis notre occupation, et l'on voit, au pont de Deir-ez-Zor sur l'Euphrate, l'importance du trafic qui relie Bagdad et Mossoul à Alep et, de là, aux ports d'Alexandrette, de Tripoli, de Beyrouth.

Deir-ez-Zor, Palmyre, souvenirs enchanteurs! Deir-ez-Zor dont le pont sur l'Euphrate coupe une île pleine de vergers et de rossignols et qui m'est apparue comme la cage dorée d'un bois où se donnait un concert. Palmyre, dont les ruines immenses et colorées par le soleil permettent au sortir des sables de reconstruire une cité de rêve. Et pourtant je n'en ai pas gardé que ces visions éblouissantes. Là, j'ai vu vivre une troupe de jeunes Français d'une façon magnifique. Nous y avons des escadrilles d'aviateurs et des compagnies de méharistes. Officiers et soldats font un métier d'exploration. Au sortir de l'oasis l'aventure les guette. Une panne de moteur peut livrer les aviateurs à une tribu : tous n'en reviennent pas. Les méharistes accomplissent dans le désert de longues randonnées. Il n'est rien de plus exaltant que de vivre, ne fût-ce qu'un jour ou deux, dans la compagnie de cette jeunesse. Elle nous relie aux plus belles prouesses d'autrefois. Elle apporte la France avec elle, sa bonne humeur, sa gaîté, son art de séduire, son audace, son endurance, et ce goût aussi d'orner sa demeure, car, avec quelques tapis et quelques étoffes apportés de Damas ou d'Alep, et le sortilège d'un adroit éclairage, elle arrange au cœur du désert un décor des Mille et une nuits.

Missionnaires et soldats, voyageurs soumis à une règle et à l'observance d'une tâche qui est de faire aimer et respecter notre pays outre-mer, vous qui précédez les autres, écrivains, archéologues, commerçants, ou rendez leur œuvre possible, ne méritez-vous pas la première place sur cette liste des Voyageurs d'Orient?...

HENRY BORDEAUX.

LA FORMATION
DE L'OFFICIER DE RÉSERVE[1]

Messieurs,

L'an dernier, à cette même séance solennelle de la Sorbonne, votre éminent président, M. André Lefèvre, — à qui, il me permettra de le lui dire, l'armée reste reconnaissante de son clairvoyant et inlassable souci de la Défense nationale et qu'elle est heureuse de voir continuer sa grande tâche patriotique, à la tête de l'*Union nationale des officiers de réserve*, — votre président, avant de donner la parole au général Debeney, prévenait les dames qu'elles allaient recevoir un haut enseignement militaire. Combien aurais-je eu, plus que le chef d'état-major général de l'armée, besoin d'une précaution du même ordre, puisque je me propose de commencer cette causerie sur « la formation et le perfectionnement de l'officier de réserve » en vous jetant militairement, cavalièrement même, au milieu d'une grande bataille, pour en décrire un intéressant épisode, qu'un croquis vous aidera à suivre (2) !

Nous sommes en octobre 1918. La bataille de France bat son plein : de la mer du Nord à la Meuse, douze armées alliées bousculent et poursuivent l'ennemi sans lui laisser de trêve.

Le 412e régiment d'infanterie fait partie de la 58e division d'infanterie de la première armée. Il borde l'Oise, dont il doit occuper les passages, puis déboucher pour reprendre la marche en avant. Les arrière-gardes allemandes tiennent

(1) Conférence faite le 9 mai, à la Sorbonne, sous les auspices de *l'Union nationale des officiers de réserve.*

(2) Voir plus loin : page 634.

la rivière de façon à protéger la retraite; elles ont coupé les ponts et en occupent les débouchés sur la rive gauche. Le 412e a l'ordre de prendre pied sur cette rive, mais toutes les tentatives faites le 11, le 12, le 13 octobre ont échoué sous le feu des mitrailleuses ennemies. L'ordre est renouvelé de passer le 14.

C'est au 1er bataillon qu'en incombe tout d'abord l'exécution. Ce bataillon occupe, à la droite du régiment, un front de 3 kilomètres environ, d'Alaincourt à Mézières-sur-Oise : l'Oise coule du nord au sud, le canal est parallèle à la rivière. Le terrain est plat et couvert entre les deux lignes d'eau ; mais, à l'est du canal, il se découvre et présente de légères ondulations dont la plus intéressante, au point de vue de ses avantages militaires, est le mamelon de la cote 110. Les trois compagnies de fusiliers voltigeurs accolées sont disposées, comme l'indique le croquis, devant les quatre groupes de passage correspondant à la zone d'action du bataillon. Les mitrailleuses, réparties entre les compagnies, sont braquées sur les passages de l'Oise. Les engins d'accompagnement sont dans la zone de la 2e compagnie : le canon de 37 ayant pour objectif le pont du canal, et le Stokes le pont de l'Oise sur la route de Mézières à Séry.

Devant une ligne de feu continue que, depuis trois jours, il n'a pu réussir à dominer, le commandant du 1er bataillon redoute un échec de jour et décide de mettre tout en œuvre pour passer la nuit. Un incident fortuit va le servir. Le sous-lieutenant Marty, de la 2e compagnie, chargé d'effectuer une reconnaissance sur la rive droite, découvre, dans les saules, une passerelle qui lui semble intacte (Voir l'x du croquis). Il saisit cette occasion d'aller voir ce qui se passe sur la rive gauche ennemie et s'y engage avec ses hommes, mettant en fuite deux guetteurs allemands qui en gardaient l'issue derrière un réseau de fil de fer. Mais la passerelle saute après leur passage ; la retraite est coupée et l'ennemi alerté.

Le sous-lieutenant Marty remonte l'Oise, prenant une direction opposée à celle qu'ont suivie les guetteurs ennemis. Il tombe sur un poste ennemi tenant le débouché du pont de la voie ferrée. Il l'attaque à la grenade et, soutenu par une mitrailleuse de la 2e compagnie, l'oblige à fuir. Bien que blessé dans ce combat, le sous-lieutenant Marty repasse l'Oise à la nage et

peut, avant de se faire panser, rendre compte, à 20 heures, au chef de bataillon, de cette situation. Celui-ci en saisit aussitôt les avantages pour la réalisation de son idée et l'exploitant au mieux, il décide sur-le-champ de construire immédiatement un passage à l'endroit où la patrouille a traversé, de pousser par là du monde sur la rive gauche en tête de pont, puis de monter

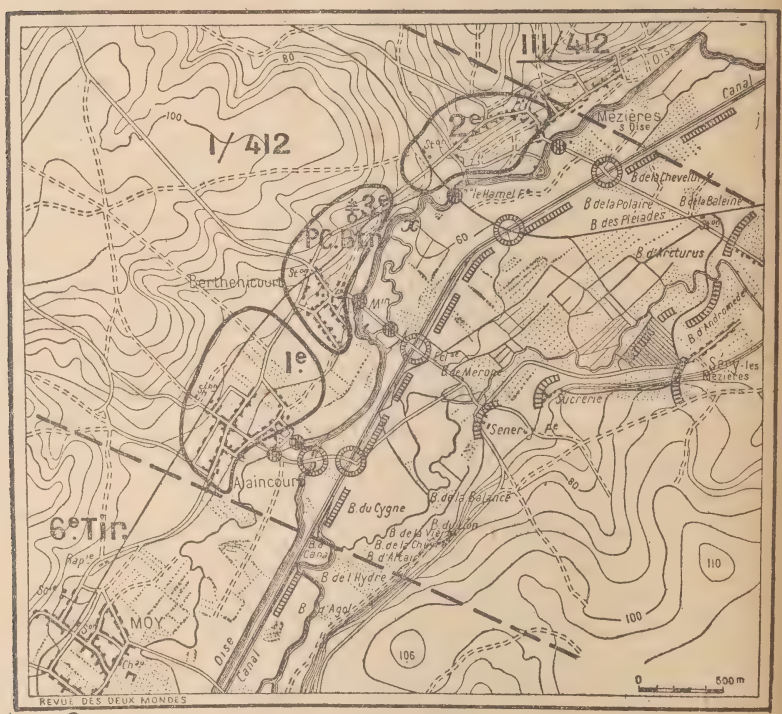

LE PREMIER BATAILLON DU 412e R. I. AU PASSAGE DE L'OISE

une attaque en direction du coude du canal et de la cote 110. Il rend compte à son colonel, en spécifiant qu'il agira d'abord par ses seuls moyens et que l'artillerie amie ne devra pas tirer avant qu'il en réclame l'appui.

On passe à l'exécution sans désemparer : on construit, avec des matériaux de fortune, une passerelle au point choisi, et un deuxième passage dans les décombres du pont de chemin de fer que la 2e compagnie a occupé à temps pour briser une tentative faite à 20 h. 45 par l'ennemi pour réoccuper son poste. Puis on

pousse sur la rive gauche toute la compagnie du centre, une partie de chacune des compagnies d'aile, de telle sorte que le 14, vers 2 heures, la tête de pont est constituée, les extrémités de l'arc de cercle occupé par les troupes étant appuyées à l'Oise et flanquées de la rive gauche.

Il s'agit maintenant de monter l'attaque sur le canal d'abord, sur la cote 110 ensuite. Pour soutenir son infanterie, ce chef de bataillon dispose de toutes ses mitrailleuses augmentées d'un certain nombre d'autres qu'il n'a pas négligé de ramasser en cours de route sur les champs de bataille, d'un canon de 37, d'un Stokes, d'une mitrailleuse allemande abandonnée par l'ennemi au pont du chemin de fer. Il peut jouer également d'un canon de 75, mis à la disposition du 412e R. I. comme canon d'accompagnement. Son chef, le sous-lieutenant Desplas, n'ayant aucune mission précise, est venu spontanément se mettre aux ordres du chef de bataillon, dès qu'il a entendu les bruits du combat. Comment ce dernier va-t-il utiliser ces moyens ?

Le premier objectif à emporter est le canal. Pour y arriver, il prendra ses mesures pour neutraliser le feu ennemi dans la zone comprise entre la voie ferrée et la route Berthenicourt-Senercy et limitée à l'est par le canal. A cet effet, chacun des éléments de feu du bataillon, mitrailleuses, Stokes, 37, 75, reçoit une mission simple et nette. Dans chacune des compagnies de fusiliers voltigeurs, on règle minutieusement l'emploi des moyens de feu propres à la compagnie : fusils mitrailleurs, V. B. constitués en batteries. Sous la protection de ce feu, les groupes de grenadiers sauteront au canal. Le reste de la nuit se passe à vérifier que chacun est à sa place et exactement au courant de ce qu'il a à faire et, au petit jour, à 7 heures, l'attaque se déclenche : notre feu, violent et précis, surprend et paralyse l'ennemi ; nos grenadiers atteignent le canal que nous livre un assez dur, mais court combat à la grenade depuis le pont de chemin de fer jusqu'à la route d'Alaincourt. La première manche est gagnée.

Pour gagner la partie, c'est la cote 110 qu'il faut atteindre, c'est-à-dire progresser encore de 1 200 mètres. Cette deuxième partie de l'opération a été également préparée à l'avance. Un nouveau système de feu a été combiné, renforcé cette fois par l'action de l'artillerie d'appui direct, puisqu'il s'agit d'une attaque

en plein jour. Une compagnie assure la possession du canal sur lequel s'établissent également les mitrailleuses, tandis que les deux autres compagnies exploitent immédiatement leur succès. La première, en particulier, pousse droit sur Senercy et la sucrerie et, dès que le tir d'artillerie est levé, elle reprend son mouvement et atteint la cote 110, toujours suivie et couverte à gauche par la 3e compagnie.

Quant à notre jeune officier d'artillerie, dont la pièce de 75 a dû de bonne heure cesser son feu, il s'est attaché au commandant de la première compagnie chargée de poursuivre et d'exploiter le succès. Il porte sa pièce à Alaincourt et, dès que le canal est conquis, il entreprend de passer l'Oise : il requiert des sapeurs du génie, fabrique des radeaux, si bien qu'à treize heures il est en batterie au bois d'Orion. Malgré les ponts détruits, il a réussi à franchir la vallée avant les autres bataillons du régiment. Dès treize heures, ses obus aident efficacement les 1re et 3e compagnies audacieusement isolées. Le bataillon est alors définitivement le maître de la cote 110 ; il a ouvert la route au régiment, sa mission est remplie.

***

Il y a bien des enseignements à tirer d'une action de guerre si remarquablement conduite. Tout d'abord, le moral de cette troupe et de son chef est splendide. Malgré des échecs répétés, aucun découragement ne se fait sentir. Vous avez vu le chef de bataillon voulant atteindre l'objectif fixé, le sous-lieutenant Marty, blessé, passer la rivière à la nage et signaler l'occasion à son chef avant même de se faire panser, le sous-lieutenant Desplas venir, de lui-même, là où le bruit du combat lui indique qu'il peut être utile. Ils veulent tous vaincre. Mais cela ne suffirait pas, ils savent aussi ce qu'il faut faire ; car, s'ils ne le savaient pas, que pourraient-ils bien vouloir ?

Le chef de bataillon sait qu'il a un front étendu et peu de moyens : il demande à la ruse ce que ne peut lui donner la force et exécute par surprise et de nuit la première partie de son opération ; dans la deuxième partie, il n'attaque que sur un front justement proportionné à ses moyens. Il a inventorié à fond sa zone d'action, cherchant inlassablement la fissure par où passer et, lorsque la chance s'offre à lui, il est prêt à la saisir. Il connaît si bien son terrain et le maniement de l'outil

complexe qu'est un bataillon moderne, qu'il a pu, en pleine nuit, monter un système de feux qui ne lui a donné aucun déboire. Le sous-lieutenant Marty a compris immédiatement tout le parti que son chef peut tirer de la situation que son irruption sur la rive ennemie vient de créer et, sans perdre une seconde, il l'en informe. Le sous-lieutenant Desplas sait ce qu'on attend de lui et ce que peut donner sa pièce. Il en est de même certainement de tous les officiers, gradés et spécialistes du bataillon, qui ont mené à bien toutes les missions, petites ou grandes, qui leur ont été confiées. Ce bataillon est une unité dans laquelle chacun est fixé sur ce qu'il a à faire ; il est en un mot une troupe instruite.

Il y a quelques jours à peine, un colonel, dont un bataillon a été envoyé en Syrie, me montrait une lettre d'un de ses officiers, lui disant combien il lui était reconnaissant de ses exigences en matière d'instruction, car le bataillon a réussi ce qu'il a entrepris et avec des pertes beaucoup moins considérables que celles qu'éprouvent, dans des opérations analogues, d'autres unités moins instruites.

Songez maintenant, que cette infanterie de 1918 n'est déjà plus celle qu'il nous faut, et que, les régiments comprendront, bientôt sans doute, des lance-bombes et de l'artillerie d'accompagnement ou des chars. L'infanterie de demain aura donc à mettre en œuvre des machines de feu de plus en plus nombreuses, de plus en plus complexes et, par là, l'instruction y sera à la fois plus délicate à donner et plus nécessaire encore. Songez aussi que l'infanterie est la moins technique des armes et que ce qui est vrai pour elle l'est encore plus pour les autres. Songez, enfin, que les officiers de ce bataillon sont, pour les deux tiers, des officiers de réserve, que ces gradés sont, pour les trois quarts, des gradés de réserve, qu'il y a une chance sur deux que le bataillon soit commandé par un officier de réserve, et vous serez maintenant d'accord avec moi, — si vous ne l'êtes pas déjà depuis longtemps, — pour estimer que l'instruction des officiers de réserve a une importance primordiale, que les officiers de réserve doivent la posséder dès le temps de paix, parce qu'en temps de guerre elle serait trop coûteuse à obtenir, et que la négliger constituerait par suite un véritable danger national.

***

Entrons dans le vif du sujet et, pour cela, reportons-nous d'abord, en quelques mots, à la formation d'origine des officiers de réserve pour examiner ensuite, avec plus de détails, les moyens qui leur sont donnés de se perfectionner.

Les officiers de réserve aujourd'hui, peut-on dire en simplifiant, proviennent de deux sources. Les uns ont été formés par la guerre, les autres sont issus de la récente institution de la préparation militaire supérieure, et des élèves officiers de réserve.

Les premiers sont encore environ au nombre de 98 000. Ils en forment donc la majeure partie. Ils ne peuvent évidemment avoir eu de meilleure école que cette terrible guerre, longue, dure, où les facteurs techniques, intellectuels et moraux ont joué si complètement leur rôle. Ils ont gagné sous le feu leurs grades et les distinctions dont ils sont fiers à bon droit. Ils ont conduit leurs hommes à la victoire. Ils sont vraiment des chefs. Mais, justement parce qu'ils ont cette expérience, ils se rendent compte de la rapidité avec laquelle on peut oublier les leçons de la guerre, si, — repris par les nécessités d'une existence où la lutte, pour être d'une autre nature, n'en est pas moins parfois aussi poignante, — on perd contact avec la vie militaire. Ils n'ignorent pas que la technique militaire, liée aux progrès réalisés hors de l'armée, est en constante évolution, qu'il en est par suite de même de la tactique. Ils savent, en un mot, qu'ils doivent continuer à travailler pour se maintenir à hauteur de leur tâche. Ils l'ont d'ailleurs reconnu et formulé, avec une grande netteté d'expression, au Congrès de Belfort. Ils ont précisé qu' « il y a lieu de permettre aux officiers de réserve ayant fait campagne, de s'entretenir au courant des perfectionnements techniques ainsi que des méthodes d'emploi préconisées par les règlements établis à la suite de l'expérience de la guerre ».

Quant aux officiers de réserve provenant des élèves officiers de réserve, ils sont pour le moment au nombre de 12 000 environ, nombre qui grandira chaque année, au fur et à mesure qu'ils prendront la place de leurs aînés. Leurs chefs sont d'accord pour louer leurs efforts dans les pelotons comme dans les écoles de formation et leur séjour au régiment laisse une impression

favorable de bonne volonté, d'entrain et d'esprit militaire. Mais, en général, on constate qu'ils connaissent insuffisamment la troupe et se montrent encore inhabiles à formuler des ordres, à conduire une section. Avouez que le contraire serait étonnant après quelques mois de peloton ou d'école, en dehors ou à côté de la troupe par conséquent. Pour remédier à ce grave inconvénient, l'on a songé, justement, me semble-t-il, à augmenter le programme théorique de l'instruction militaire supérieure, de façon à disposer de plus de temps dans les pelotons et les écoles pour exercer les jeunes élèves officiers au commandement de la troupe, comme aussi aux fonctions d'instructeur, ce qui, tout en leur permettant de rendre plus de services au régiment, aura en outre l'avantage de leur donner une connaissance plus approfondie du soldat. On pourrait également renoncer à conserver dans les écoles, comme instructeurs des élèves officiers de réserve, de jeunes sous-lieutenants de l'active, nommés de la veille, et n'ayant aucune connaissance de l'homme et de la vie du régiment, incapables, par suite, de combler la lacune qui vient d'être signalée. Ces dispositions et d'autres analogues pourraient procurer des résultats intéressants, et mettre le jeune officier de réserve en mesure de profiter pleinement des six mois qu'il passe au régiment en qualité de sous-lieutenant, et d'acquérir ce qui lui manque au point de vue de l'exercice du commandement et du maniement des hommes. Ainsi, les résultats obtenus par l'instruction militaire supérieure et les écoles d'élèves officiers de réserve sont déjà très bons. Ils peuvent être encore améliorés. Mais ils ne peuvent être considérés comme définitifs, car une instruction aussi rapidement acquise s'effacerait de même, si elle n'était constamment entretenue et étendue.

Il est donc permis d'affirmer que leur formation initiale ne peut suffire aux officiers de réserve, si excellente qu'elle soit, eût-elle même été celle de la guerre, et que, par suite, le perfectionnement constant de leur instruction est indispensable, quelle que soit leur origine.

Comment s'obtiendra ce perfectionnement?

***

D'abord dans les *écoles de perfectionnement.*

On peut dire qu'aujourd'hui elles existent au complet et

fonctionnent dans les conditions prévues par la circulaire de janvier 1924 relative à l'Instruction générale des cadres et des troupes. Les écoles de perfectionnement et leurs filiales sont au nombre de 220 environ; elles sont toutes rattachées à des corps de troupe.

Je voudrais, en ce qui les concerne, aborder deux ordres d'idées : la fréquentation et le rendement de ces écoles.

Et d'abord la fréquentation.

D'après les chiffres qui m'ont été donnés, il y avait, en 1925, 35766 officiers inscrits dans ces écoles et 5326 officiers assidus. Depuis 1920, où ils n'étaient que 5086, le chiffre des inscrits a toujours été en croissant. Le chiffre des assidus, qui était de 1031 en 1920 n'a pas crû dans la même proportion. Nous sommes donc incontestablement en progrès, mais il n'y a ni autant d'inscrits, ni surtout autant d'assidus, qu'il pourrait y en avoir, en particulier parmi les jeunes.

Votre Union, messieurs, et ce n'est ni la première ni la dernière fois que j'ai à rendre hommage à l'esprit de dévouement qui l'anime, est pour beaucoup dans ces progrès. Elle a pensé, pour obtenir mieux, à faire rendre obligatoire l'inscription des officiers de réserve à une école de perfectionnement. C'est l'objet de l'un des vœux formulés au congrès de 1925. Dans sa réponse à ce vœu, le ministre de la Guerre ne s'est pas rangé à votre avis : il n'a pas voulu admettre cette sorte de contrainte, estimant qu'elle ne comporterait pas de résultat pratique, parce que n'entraînant pas l'assiduité obligatoire qui est en dehors du cadre de la loi de recrutement.

Comment alors obtenir le résultat que nous désirons?

D'abord en faisant appel à votre esprit de devoir. « Est-il besoin, écrit le président d'une de vos associations amicales, de codifier cette obligation d'ordre purement moral et de l'insérer dans la prochaine loi de recrutement ? Nous ne le croyons pas. Ce serait méconnaître la mentalité du Français et de l'officier en particulier. Du jour où il sera imprégné de l'idée que le léger sacrifice qui lui est demandé est fonction des besoins de notre armée démocratique et du pays qu'elle a charge de défendre, il secouera une apathie toute superficielle et viendra se retremper dans la pratique militaire. »

On ne saurait mieux dire.

En second lieu, il est parfaitement juste qu'une part impor-

tante de l'avancement au choix soit réservée aux officiers qui cherchent à se perfectionner et dont les études et travaux ont été remarqués. Cela aussi est l'objet d'un de vos vœux du dernier Congrès. Il a été exaucé : l'Instruction du 3 janvier 1926 sur l'avancement des officiers de réserve en temps de paix prévoit en effet que le tableau d'avancement comprendra, dans une proportion déterminée chaque année par le ministre, trois catégories dont la troisième est réservée aux officiers à inscrire au titre des écoles de perfectionnement. Il est à souhaiter que cette troisième catégorie compte la plus forte proportion d'officiers. En revanche, je n'ai rien vu dans cette instruction qui eût trait aux propositions pour la Légion d'honneur. On a exprimé l'avis, et je trouve l'idée heureuse, que les différentes récompenses pour lesquelles les directeurs des écoles de perfectionnement ont à adresser des propositions à l'autorité supérieure (témoignages de satisfaction, citations au *Bulletin officiel*, lettres de félicitations du ministre avec citations au *Bulletin officiel*) devraient comporter, *ipso facto*, l'attribution à l'intéressé d'une fraction d'annuité pour la Légion d'honneur. Ce serait également, je crois, un stimulant précieux.

Enfin, pour attirer les officiers dans les écoles de perfectionnement, il faut compter avant tout sur la qualité de l'enseignement qui y est donné. Il n'est pas de meilleure propagande que de bien faire. Cet enseignement doit être à la fois pratique et attrayant : pratique par l'étude fréquente de cas concrets qui est une gymnastique pour l'esprit et l'habitue à la solution rapide de problèmes militaires simples ; attrayant, grâce à la mine inépuisable qu'est la Grande Guerre d'exemples à l'appui de tous les préceptes de nos règlements. Mais, tout en s'inspirant des leçons du passé, cet enseignement devra s'élargir et envisager les problèmes de la guerre de demain, afin de préparer les officiers aux surprises qu'ont toujours apportées jusqu'ici, à l'un au moins des adversaires, les débuts d'un conflit armé.

Quels résultats peut-on attendre de l'enseignement dans les écoles de perfectionnement ?

Ces écoles ont pour objet de maintenir le contact des officiers de réserve avec les officiers de l'active, de tenir les officiers de réserve au courant de l'évolution des idées, en matière d'instruction et d'armement en particulier. Et cette définition suffit pour indiquer à quel point la fréquentation en

est nécessaire à un officier de réserve, quelle que soit l'arme à laquelle il appartient. Mais elle fait sentir, également, surtout quand on la confronte avec les moyens d'instruction dont elles disposent, — conférences, exercices sur la carte et exercices à l'extérieur, — que si ces écoles sont aussi aptes à donner une instruction technique théorique très poussée dans le détail, qu'à répandre des idées générales, elles ne peuvent, en aucun cas, contribuer à familiariser l'officier avec le contact et le commandement de la troupe.

Je sais bien que les plus louables efforts ont été faits, — dans les écoles d'instruction du gouvernement militaire de Paris en particulier, — pour diriger l'instruction dans une voie aussi pratique que possible : séances de tir, exercices avec troupes fournies par les unités du gouvernement militaire, tirs réduits au canon de 75. Mais les résultats, insuffisants et sans proportion avec l'esprit et l'activité dépensés, ont bien montré que, si les écoles de perfectionnement peuvent parfaitement remplir le but pour lequel elles ont été créées, — parfaire et élargir l'instruction des officiers de réserve, — on ne peut compter sur elles pour ce qu'il leur est impossible de donner : la pratique du commandement.

***

Cette pratique, en effet, ne s'acquiert que dans la troupe. Et nous voici, par une pente inévitable, amenés à parler des périodes d'instruction qui, seules, permettent à l'officier de réserve de vivre en contact prolongé et intime avec ses camarades de l'active, et d'exercer un commandement avec toutes les obligations techniques, tactiques et morales qu'il comporte. Vous avez si bien senti, messieurs, l'impérieuse nécessité de ces périodes que le premier des vœux que vous avez formulés à Belfort est le « rétablissement effectif et immédiat des périodes d'instruction prévues par la loi de recrutement du 1er avril 1923 ».

Ce vœu est également celui des officiers de l'armée active, vraiment effrayés des conséquences de l'abandon des périodes d'instruction, inquiets de voir tant d'années perdues, de voir le mal augmenter à mesure que le temps s'écoule, à mesure que les officiers de réserve, ayant fait la guerre, cèdent la place aux jeunes générations, à mesure que le matériel change, à mesure

que le service se réduit et que, par là, l'instruction des réserves croît encore en importance. Ajoutons qu'un chef de corps se trouve en présence de difficultés insurmontables quand il lui faut noter pour l'avancement, ou affecter selon leur valeur et les services qu'ils peuvent rendre en campagne, des officiers de réserve qu'ils ne connaissent que d'après un dossier dont les données ont pu cesser d'être exactes. Il y a là le danger de cruelles surprises qui se traduiraient, au début d'une guerre, par le sacrifice inutile de vies humaines.

Ce vœu est, enfin, celui du Gouvernement, qui a admis en 1924, le principe de la reprise de ces périodes, en a demandé, en 1925, une application qui n'a pu être réalisée, faute des crédits nécessaires, qui vient cette année de faire voter une loi portant ouverture de crédits pour la convocation, en 1926, d'un certain nombre d'officiers de réserve, de certaines catégories d'hommes de troupe spécialistes, et l'aménagement de camps d'instruction en vue d'une plus large convocation à réaliser en 1927. C'est beaucoup. Ce qui vient d'être voté est fort intéressant à deux points de vue. D'abord la plus large part du crédit demandé et accordé, est destinée à l'aménagement des camps d'instruction pour les rendre aptes à se prêter aux périodes d'instruction des réservistes. C'est qu'en effet, il faut que tout le temps que dureront ces périodes soit uniquement consacré à une instruction militaire menée exclusivement en vue de préparer cadres et troupes à leur rôle en campagne et, pour y arriver, il est besoin de mettre au point l'organisation matérielle des camps comme aussi de rompre avec certains errements pratiqués avant la guerre. Il faut, en particulier, que l'officier de réserve y serve sous les chefs et commande les hommes qu'il retrouverait au jour de la mobilisation, c'est-à-dire qu'il faut réaliser la réunion dans les camps de troupes constituées avec leurs effectifs de guerre et, pour cela, abandonner les convocations par classes pour en venir aux convocations par unités.

En second lieu, les débats à la Chambre ont fait ressortir que le Parlement attend que la réorganisation de l'armée vienne en discussion pour traiter en grand la question des périodes d'instruction des réserves.

Il faut bien dire que, des trois lois qui fixent dans notre législation française le statut de l'armée : loi d'organisation,

loi des cadres, loi de recrutement, la dernière, parce qu'elle touche plus directement les intérêts particuliers, est celle qui intéresse avant tout l'opinion publique et, pour le grand nombre, réorganisation de l'armée signifie simplement réduction de la durée du service. Que l'on ait tort de raisonner ainsi, ce n'est pas l'objet de cette conférence, mais je ne veux retenir qu'un fait, à savoir que la question de réduction du service est plus que jamais à l'ordre du jour et, par là, je suis amené à vous parler d'une organisation d'avenir qui paraît appelée à devenir une des conditions indispensables à une nouvelle réduction du service et à donner un nouveau et vaste champ d'action aux officiers de réserve : *l'instruction prémilitaire.*

*
* *

Il faut envisager, en effet, deux évolutions parallèles, mais opposées dans leurs conséquences : la réduction du service militaire actif, le développement constant du machinisme. Tandis que la première fait souhaiter une instruction militaire aussi simplifiée que possible, la seconde au contraire impose une instruction technique de plus en plus complète, de telle sorte que le soldat qui ne sera pas un spécialiste, au sens où est entendu ce mot dans l'armée, se fera de plus en plus rare.

On sera donc amené à doter les jeunes gens, avant leur entrée au régiment, d'une instruction militaire générale, — j'entends par là commune à toutes les armes, — qui dégagera d'autant le travail des cadres actifs pendant la durée du service et leur permettra de consacrer au mieux le court délai dont ils disposeront, à l'instruction particulière à l'arme intéressée. Les résultats importants obtenus par l'instruction prémilitaire supérieure permettent d'en escompter d'équivalents d'une instruction prémilitaire élémentaire. On peut tracer ainsi qu'il suit les grandes lignes d'une telle organisation, à laquelle le chef d'état-major général faisait allusion dans sa conférence de l'an dernier, qui se substituerait à l'instruction physique, dont les résultats, il faut bien le reconnaître, n'ont pas répondu aux espoirs fondés sur elle.

Sans entrer dans des détails inutiles, disons seulement que l'instruction prémilitaire devra être fortement organisée par des dispositions légales, ou qu'elle ne sera pas. Tout d'abord,

elle sera obligatoire et devra comporter la sanction d'une durée de service supplémentaire pour ceux qui se déroberaient à ce devoir ou dont l'instruction serait reconnue insuffisante. Elle sera placée sous l'autorité immédiate du commandement de la région ou de ses représentants. Elle sera donnée par les officiers et les gradés de la réserve. Elle sera conduite d'après un programme unique pour tout le territoire, assurant l'égalité de l'instruction et l'unité de la méthode, et comprenant trois parties : la culture physique visant simplement à fournir au régiment des jeunes soldats assouplis et préparés, au point de vue respiratoire et musculaire, à supporter immédiatement un certain entraînement; l'instruction militaire ayant pour but d'enseigner les éléments de cette instruction commune à toutes les armes; une instruction civique et morale sur l'importance de laquelle j'aurai à revenir. L'instruction prémilitaire devrait être enfin dotée des moyens nécessaires, à la fois par l'armée pour le matériel militaire proprement dit, et par les communes en ce qui concerne les stades, champs de tir, ou stands.

Dans cette organisation, ce seraient donc, sous la direction du commandement, les officiers et, sous leurs ordres, les gradés de réserve qui auraient à donner l'instruction, et eux seuls, car, avec un service encore plus réduit, il va devenir impossible de détacher, ainsi qu'on le fait actuellement pour l'éducation physique, des gradés de l'armée active hors des corps de troupe. De nombreux officiers de réserve trouveront là satisfaction à leur légitime et généreuse aspiration de servir le pays en temps de paix comme en temps de guerre, et ils en tireront pour leur perfectionnement le plus grand bénéfice. Car, par suite de la permanence de leur travail, ils seront en collaboration suivie avec leurs chefs de l'armée active. Assurant la préparation des futurs conscrits par un enseignement dont les résultats seront tout naturellement constatés à l'arrivée de ces derniers dans les régiments, ils prendront d'eux-mêmes toutes les mesures et se plieront à toutes les obligations pour maintenir leurs connaissances à hauteur de leur tâche et l'on sait que, pour bien enseigner, il faut en savoir beaucoup plus que ce que l'on a à apprendre aux autres. Par un contact constant avec le futur troupier, ils apprendront à le connaître et, par là, feront leur meilleur apprentissage du métier de chef.

Ce mot de « chef » évoque le côté moral de leur mission,

à quelque degré de la hiérarchie qu'ils appartiennent; en raison de son importance, je veux m'y arrêter un instant. Il s'agira d'envoyer au régiment des jeunes gens préparés déjà à la discipline, imbus de l'amour de la patrie, sachant qu'ils lui doivent, en temps de paix, le sacrifice de quelques mois de leur jeunesse, en temps de guerre, celui de leur vie. Ces sentiments, il faut bien l'avouer, quelque douloureux que ce soit, paraissent être moins intangibles qu'autrefois où certaines paroles sacrilèges n'auraient pu être prononcées sans que leur auteur encourût la réprobation générale et, peut-être, un immédiat châtiment. Il faut éviter à tout prix que les détestables et criminelles théories tendant à faire sacrifier le devoir national à un soi disant devoir international se développent et empoisonnent l'esprit de notre jeunesse. Ce sera la plus belle tâche des officiers de réserve dans l'instruction prémilitaire.

Mais cette instruction, me direz-vous, on la voit bien se donnant dans les villes et les centres ruraux importants où les officiers de réserve sont nombreux et le groupement des futurs conscrits facile, mais, dans les campagnes, où les conditions sont tout autres, n'y aura-t-il pas des difficultés insurmontables? Je ne le crois pas, c'est affaire à une organisation générale assez souple pour se plier aux nécessités particulières. Et puis beaucoup d'instituteurs sont officiers de réserve. Ceux qui les ont vus au front savent qu'ils ont été de remarquables officiers. Y a-t-il un devoir plus impérieux pour ceux à qui est donné le pouvoir de former, dès leur jeune âge, l'intelligence et le cœur des enfants, que de leur enseigner le culte de la patrie et leurs devoirs envers elle, en leur montrant ce qui, à travers l'histoire, a fait la grandeur de la France : la générosité des sentiments et le dévouement de ses fils? Et qui donc serait mieux placé que l'instituteur officier de réserve pour accomplir cette sainte obligation? N'a-t-il pas d'ailleurs, pour l'y aider, dans chaque village, devant la porte de son école, le monument aux Morts, ce muet et sublime éducateur?

***

Je me suis laissé aller à un rêve d'avenir en essayant d'envisager ce que pourrait être le champ ouvert à votre activité, comme à votre perfectionnement, par l'institution de l'instruction prélimitaire. Je reviens au présent pour aborder le dernier

point de cette causerie. Nous avons vu que les officiers de réserve peuvent, au point de vue de leur formation, être rangés en deux grandes catégories : ceux qui ont fait la guerre, ceux à qui leur âge n'a pas permis de la faire. Nous avons vu qu'ils doivent entretenir et parfaire leur instruction dans les écoles, au cours de périodes d'instruction. Ces différents modes de perfectionnement sont, en outre, les seules occasions que les officiers de réserve aient de se rencontrer entre eux et d'être en relations suivies avec les officiers de l'active. Ne présenteraient-ils que cet avantage, leur action serait déjà féconde en heureux résultats. Il est bien certain, en effet, que, quelle que soit leur valeur intrinsèque, les procédés d'instruction n'auront de rendement véritable qu'autant que la fusion s'établira, complète et intime, entre les officiers de réserve de différente formation, comme entre les officiers de réserve et les officiers de l'active. Il faut qu'il règne entre tous la confiance réciproque et entière, nécessaire certes dans chaque domaine à une collaboration efficace, mais plus indispensable dans l'armée que partout ailleurs.

Vis-à-vis de leurs jeunes camarades, les officiers de réserve qui ont fait la guerre ont incontestablement des devoirs. D'abord, celui de les accueillir avec amitié et, sans leur faire sentir une supériorité qu'ils sont tout prêts à reconnaître, de les aider de leur expérience. On se rend compte combien des conversations, récits d'incidents de guerre vécus, jugements sur certains procédés de combat ou certains matériels peuvent heureusement compléter l'instruction du centre ou du régiment. Il y a autre chose encore. Les aînés auront à mettre en garde une jeunesse ardente contre son propre enthousiasme et son naturel désir de perfection et à la préserver des désillusions qu'elle ne peut manquer de rencontrer en prenant contact avec les réalités d'une vie militaire qui a, maintenant plus que jamais, ses difficultés, son terre à terre, ses servitudes en un mot, qui ne doivent jamais leur faire perdre de vue sa grandeur, laquelle réside tout entière dans l'idéal toujours présent du devoir militaire.

Quant au désir d'un rapprochement aussi intime que possible entre l'officier de réserve et l'officier de l'active, il nous anime tous. Vous en voyez la preuve dans nos institutions militaires actuelles, à l'origine même de la carrière des officiers. Aujourd'hui, chaque école de formation des officiers de l'active fonctionne également comme école de formation pour

les officiers de réserve. Sans doute, dans ces écoles, on est obligé d'établir des programmes différents, parce que les élèves appelés à devenir officiers de réserve n'y passent que six mois, tandis que les autres y séjournent une et même deux années, et par là un tableau de travail, de part et d'autre très chargé, ne favorise pas, autant qu'il serait désirable, la pénétration complète des promotions l'une par l'autre. Les commandants de ces écoles d'officiers s'efforcent de l'améliorer encore en multipliant, dans toute la mesure du possible, les occasions de rapprochement. Mais, déjà, on doit se féliciter des résultats obtenus par cette communauté d'origine. Nos jeunes officiers peuvent, quand ils se rencontrent, évoquer, à défaut du front, le temps où ils étaient camarades à Saint-Cyr, Fontainebleau, Saint-Maixent, Saumur ou Versailles; ils ont des souvenirs communs, et c'est beaucoup.

Quant aux officiers qui n'ont pas cette origine commune, c'est à la guerre qu'il leur a été donné de se connaître et de s'apprécier. Qui donc eût pensé, en novembre 1918, à différencier un officier de l'armée active, d'un officier de réserve? Qui pense à le faire aujourd'hui, s'il veut bien se reporter à cette cruelle, mais si grande époque, dont les enseignements de toute sorte ne doivent jamais être oubliés? Permettez-moi le récit d'un incident sentimental, intime, tout personnel, que je ne vous cite que parce qu'il a laissé en moi une très forte empreinte. En 1915, j'accompagnais mon chef, le général Foch, qui voyait, au moment où ils quittaient une des armées qu'il commandait, des régiments descendant d'un secteur où ils avaient mené de très rudes combats : ces régiments défilaient devant lui et les officiers formaient ensuite le cercle, afin qu'ils lui fussent présentés, et qu'il pût leur dire quelques mots. Un jour, dans ce cercle, mon regard se porta sur un officier d'apparence modeste et portant l'uniforme sans aisance, un officier de réserve pensai-je. C'était bien un officier de réserve, et c'était aussi un héros, comme je l'appris lorsque son colonel, arrivant à lui, le présenta au général Foch en énumérant les actions d'éclat dont il était l'auteur depuis le début de la campagne et que j'eusse été heureux d'avoir à mon actif.

Depuis, je n'ai jamais songé à faire, même *in petto*, une différence entre un officier de réserve et un officier de l'active et je me suis reproché, comme une injustice, cette remarque

cependant involontaire et demeurée tout intérieure. Nous en sommes tous là, messieurs. La guerre nous a appris à vous estimer et à vous aimer, à vous considérer entièrement comme des nôtres. Si parfois, au cours de contacts devenus trop rares, il vous arrive de nous aborder avec un peu de timidité, de nous croire un peu distants, détrompez-vous; dites-vous que ce n'est qu'une apparence, et peut-être y a-t-il autant de timidité du côté de l'officier de carrière que du vôtre. N'en êtes-vous pas convaincus d'ailleurs, vous qui ne cessez de donner dans les écoles de perfectionnement, des témoignages de confiance aux officiers qui les dirigent? Vous avez en nous des frères d'armes qui n'oublient pas ce que vous avez été, et qui savent à quel point ils ont besoin de vous pour que l'armée de demain soit à la hauteur des tâches qui peuvent lui échoir.

Ainsi, la guerre a fait la fusion entre les anciens; les écoles de formation s'efforcent de la réaliser entre les jeunes. Aux écoles de perfectionnement, aux périodes d'instruction de la maintenir et de la rendre entre tous chaque jour plus intime et plus confiante.

Le théoricien de la Nation armée, von der Goltz, a écrit en 1883 : « En jetant un regard vers l'avenir, on pressent une époque où les millions d'hommes qui constituent les armées modernes auront fini leur rôle. On verra surgir un nouvel Alexandre : à la tête d'une petite troupe de mercenaires bien armée et bien exercée, il refoulera devant lui les masses impuissantes, qui, dans leur effort à s'accroître sans cesse, auront fini par dépasser les limites convenables, auront perdu toute valeur intime, et se seront transformées en une foule innombrable, mais bien pacifique, de bourgeois offensifs. »

Nous qui croyons à la nation armée et lui confions à l'heure du danger la défense du sol français, nous ne voulons pas qu'elle soit seulement une façade qui s'effondrerait en face d'une petite armée de mercenaires qui n'est pas loin et qui, d'ailleurs, serait copieusement et rapidement renforcée.

Instruits par l'expérience, bien fixés sur les buts à poursuivre, nous avons fait beaucoup depuis 1919. Il nous reste beaucoup à faire encore. C'est pourquoi nous vous demandons de travailler sans relâche et sans être découragés par les difficultés, les imperfections que vous ne pouvez manquer de

rencontrer. Je sais bien que toutes ces écoles, ces stages, ces périodes, ces travaux à domicile, ces lectures représentent une bonne partie de votre temps, que nous vous réclamons, au détriment de votre repos, de votre vie de famille, de vos affaires, et cela à une époque où l'existence n'est déjà pas facile.

Mais n'est-ce pas vous, messieurs, qui nous engagez à le faire ? Ces jours derniers, j'ai lu les comptes rendus des travaux de vos Congrès. J'ai vu, en particulier, les vœux que vous avez formulés à Belfort en 1925 et j'ai admiré combien les revendications de vos droits, contrairement à la mode d'aujourd'hui, y tiennent peu de place, et combien, au contraire, vous réclamez les moyens de remplir tous vos devoirs, vous allez au-devant des obligations qu'ils comportent.

Vous vous êtes certes bien inspirés des nobles paroles de vos présidents, et c'est le plus bel hommage qui puisse être rendu à vos associations et à l'Union nationale ainsi qu'à l'œuvre qu'elles poursuivent. L'un d'eux vous disait, en 1921 : « Vous jugez que ni vos sacrifices, ni vos blessures, ni vos faits d'armes, ni vos victoires, ne vous ont donné des droits au repos et à l'inaction ; vous estimez que vous avez encore charge d'âmes et que vous devez être l'éducateur de l'esprit national. » Le second vous disait, l'an dernier : « Dans ces associations, nous apprenons à nos adhérents à faire leur métier d'officier, sans plus. C'est cela, la nation armée : des cadres prêts, des cadres instruits, conscients de leur devoir, conscients de leur responsabilité, sachant d'avance ce qu'ils pourraient avoir à faire. » C'est bien, en effet, avec ce cœur et dans cet esprit que vous travaillez.

Aussi n'ai-je prêché, sans doute, que des convertis. Mais peut-être cette causerie n'aura-t-elle pas été tout à fait inutile si elle vous a fait sentir à quel point nous sommes d'accord sur le travail que nous avons à poursuivre, en étroite et confiante collaboration, afin de donner à la France l'armée qui lui est nécessaire pour la maintenir forte et respectée, et lui permettre de mener, sans provocation, mais sans faiblesse, comme aussi en pleine indépendance, la politique droite et ferme d'une grande nation, fière de son passé et confiante dans son avenir.

Général WEYGAND.

L'ENLÈVEMENT
A LA BELLE ÉTOILE

HISTOIRE DE M. DE SAINT-GÉRAN

II[1]

Au milieu de l'agitation et de la joie qui régnaient au château et dans toute la province, deux personnes pourtant s'isolaient, vivaient pour elles-mêmes en dehors de l'allégresse universelle : la marquise de Bouillé et Saint-Maixant ; ils se montraient fort épris l'un de l'autre. Jacqueline, que son époux n'avait pas gâtée (il avait pour lors soixante-douze ans), découvrit en Philibert de La Roche-Aymon de nouveaux charmes. Dieu merci ! voilà un homme jeune, aimable, « un des mieux faits et des plus élégants ». Joignez qu'il possédait un rare talent de conversation ; enfin les dames disaient et affirmaient « qu'il était né pour plaire », Jacqueline de Bouillé était de l'avis des dames. Il est connu que le marquis savait l'art de s'en faire aimer, et aussi à merveille l'art de s'en défaire pour jamais, lorsqu'elles cessaient de lui plaire ; mais de ce talent-là il ne disait mot, et la dame Jacqueline ne le soupçonnait point. Cependant il était permis de prévoir honnêtement que cette dame serait veuve dans un avenir prochain... Pendant que les habitants du château, aussi les paysans et menu peuple, s'occupaient de l'événement attendu et s'entretenaient tous d'un sujet qui les réjouissait à l'extrême, la naissance d'un héritier du nom, Jacqueline et le marquis erraient à toute

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai.

heure dans les lieux les plus écartés du domaine; leurs entretiens familiers et secrets, leur aimable entente, furent maintes fois surpris par les uns et les autres : fermiers, fournisseurs, valets, gens d'écurie ou pastours. Le couple ne commanda-t-il pas plusieurs fois aussi au cocher du comte d'atteler son carrosse pour les promener le soir dans les allées du parc (1)? Cet homme, fort embarrassé de refuser à un si grand et si puissant seigneur, se rendit enfin auprès de son maître, pour lui demander ses ordres.

L'amour faisait-il tous les frais de ces entretiens mystérieux? Peut-être; mais on peut supposer également que les amants formaient ensemble pour l'avenir les plus doux projets; c'est assez l'habitude des amants : ceux-là s'en privaient-ils?

A leurs projets d'avenir il y avait une ombre : l'enfant qui allait naître. Cet enfant, pour la marquise et pour Saint-Maixant, quelle catastrophe! Le marmouset qui se mêlait de venir au monde après vingt et un ans de vie commune privait définitivement la marquise et sa jeune sœur des immenses biens des La Guiche, qu'elles s'étaient toutes deux habituées à considérer comme les leurs... et maintenant, voici ce tard venu : « Quel ennui! Et puis, naîtrait-il cet enfantelet, ce miraculeux? La comtesse ne s'était-elle pas trompée? — Si son terme était passé pourtant? — La comtesse nous la baille belle! Va-t-elle porter un enfant plus de neuf mois? vous verrez bien qu'il ne viendra que du vent! » Une alliance entre la marquise et Saint-Maixant eût arrangé à merveille les affaires de ce dernier sans crédit, poursuivi pour meurtre et rébellion; un tel mariage l'eût réhabilité et enrichi... à la condition que Jacqueline de Bouillé restât héritière comme devant : l'enfant abîmait tout. En attendant, le marquis faisait sa cour, et (dit-on) avec entrain, car quelque absorbés qu'ils fussent par l'événement attendu, tous remarquèrent au château les colloques passionnés des deux amants, auxquels, chose pour le moins singulière, prenait souvent part... la matrone. Mais cette femme, après tout, ne pouvait-elle tenir le marquis au courant de l'état de la comtesse? D'ailleurs, n'était-ce pas lui qui l'avait recommandée aux Saint-Géran? Le bon parent l'avait découverte à Vichy, il avait garanti de son mieux l'habileté de la

(1) Déposition e Gilbert Peroux, l'un des cochers du sire de Saint-Géran, à Saint-Pierre le Moustier, le 18 février 1659.

Goliard dans la profession qu'elle exerçait ; elle passait même pour très experte dans cette science, disait Saint-Maixant. N'importe ! On se demandait au château ce que ces trois personnes pouvaient se confier en si grand secret. On remarqua que Beaulieu, le maître d'hôtel du comte, prenait aussi quelquefois part à ces entretiens. Beaulieu était l'homme de confiance de la famille ; son maître lui avait donné maintes preuves de sa générosité, voulant montrer en quelle estime il tenait cet homme, qui lui était, il faut bien le dire, fort dévoué.

A la fin de ce mois de juillet, l'enfant n'étant pas encore né, la maréchale commença de s'inquiéter, et communiqua son trouble à sa sœur la dame de Saligny. C'est alors qu'on manda trois nouveaux médecins pour examiner encore une fois la comtesse de Saint-Géran. Ces médecins-là étaient fort réputés dans tout le Bourbonnais pour leur science et leur habileté : ils se nommaient les sieurs de Lorme, Chauvin et du Pré (1) ; on leur adjoignit les matrones les plus expérimentées de Moulins et de Saint-Pourçain. Eh bien ! les hommes de science et les matrones, à la stupéfaction générale, déclarèrent que la comtesse n'était point grosse : le sieur du Pré surtout insista plus que les autres sur ce fait extraordinaire, et affirma qu'il y avait eu erreur de la part du médecin de la comtesse, et de la Goliard, sa sage-femme. Il annonça la chose lui-même à la dame, avec une grande assurance.

Celle-ci entra dans une violente colère, appela le docteur du Pré un *médecin de vaches*, et lui intima l'ordre de sortir immédiatement du château, s'il ne voulait pas être traité de telle sorte qu'il eût à le regretter dans la suite. On pense bien que cette consultation plut aux ennemis de la pauvre comtesse, qui s'en réjouirent dans leur particulier, et commencèrent de se gausser d'elle, et de reprendre un espoir, qu'à la vérité les événements encourageaient fort.

Ils ne se réjouirent pas longtemps. Le 16 août, la comtesse, qui entendait la messe dans la chapelle du château, fut prise subitement des affreuses douleurs de l'enfantement. On la transporta dans sa chambre, où la maréchale coiffa elle-même sa fille comme on le fait d'habitude pour les femmes en couches, c'est-à-dire de telle manière qu'elle ne serait pas de

(1) Premier inventaire, cote F. Ce du Pré était médecin de Cusset.

longtemps recoiffée; on prépara ensuite les langes de l'enfant, Marie Custier la nourrice fut prévenue, la Goliard disposa le lit, on y coucha la comtesse qui commençait de souffrir si violemment que l'on craignit qu'elle n'eût point la force de résister à ces douleurs (1).

Pendant ce temps, le bruit s'était répandu dans les campagnes, et jusqu'à Moulins, que madame la Gouvernante était en travail d'enfant : le Saint-Sacrement fut donc exposé dans la ville, et des prières furent ordonnées pour lui obtenir une heureuse délivrance; mais dans la sombre chambre des châtelaines de Saint-Géran de Vaux, la pauvre comtesse endurait mille douleurs et étouffait; la dame se trouvait dans un péril éminent. Songez qu'on était au plus fort du mois d'août, et qu'autour de son lit, parents, amis, serviteurs se pressaient; la malade menaçait à chaque instant de perdre les sens; la maréchale exhortait sa fille, Claude-Maximilien encourageait son épouse par de tendres paroles. Autour d'elle se trouvaient encore les deux autres sœurs du second lit : Marie de La Guiche et Suzanne (2), Mme de Saligny, Jacqueline de Bouillé, le marquis de Saint-Maixant, le médecin des Essarts, la matrone et encore deux filles de chambre de la comtesse, sans oublier celles de la marquise de Bouillé, les Quinet dites Dada, en tout treize personnes, autour d'une malade dont la chambre mesure dix pieds de long sur dix de large.

La marquise de Bouillé « se multipliait », contrefaisant l'affectionnée, puis soudain clama bien haut que la foule qui encombrait la chambre nuisait à la santé de la dame de Saint-Géran, sa sœur; le propos sembla fort raisonnable, et chacun laissa la marquise de Bouillé agir à sa guise. Elle commença donc par éloigner la maréchale et le mari; ceux-ci dehors, les autres durent quitter la place. La marquise resta seule dans la chambre avec la sage-femme et les servantes, mais bientôt les filles de la comtesse de Saint-Géran durent s'éloigner aussi; on prit des mains de l'une les langes qu'elle avait apportés, on écarta l'autre pour quelque commission : on congédia ces dernières, prétextant la pudeur et leur jeune âge : il est vrai de dire qu'elles n'avaient pas encore atteint celui de quinze ans.

(1) Bibl. Nat. Fm. 28978, déjà cité.

(2) Marie de La Guiche, plus tard duchesse de Ventadour, avait alors dix-huit ans, Suzanne quinze ans. (Arch. Bourbonnais.)

La marquise restait donc seule dans la chambre de sa sœur avec les Quinet dites Dada, filles qui lui étaient entièrement dévouées, et la matrone. Mais le médecin? Le médecin a disparu, ou du moins personne n'en parle. C'est à sept heures du soir que la maréchale, poussée dehors par sa belle-fille, la marquise de Bouillé, quitta la chambre, et ici encore on ne peut que déplorer la simplicité de cette dame, qui se laisse chasser le plus naturellement du monde d'un lieu où tout doit la retenir. Sans éprouver la moindre révolte, sans exprimer refus, ni critique, cette mère obéit gentiment, s'en va, quitte le chevet de la malade, dont l'accouchement fort difficile et douloureux doit l'inquiéter. C'est inouï. On aura beaucoup de peine plus tard à croire à l'abandon de sa fille en couches par la dame maréchale. Quoi! dira-t-on, il est sans exemple que quand une femme est en travail, même une femme de qualité, on fasse retirer sa mère, et non seulement sa mère, mais les femmes et les filles de service, car pour les hommes, cela se peut, et les femmes en peuvent avoir de la pudeur, mais une mère, « et une mère vertueuse, qui avait eu des enfants!... il y a des services absolument nécessaires à des femmes qui ont de longs travaux : chauffer les linges, donner des lavements pour soulager, remuer et presser les membres destinés à cette opération, etc. » (1).

La comtesse de Saint-Géran souffrait depuis le matin : voici que le jour baisse, le travail se fait avec une telle lenteur que personne n'en prévoit la fin. En outre, chaque douleur laisse la comtesse plus faible; elle défaille à tout instant... Après la sortie de la maréchale, la comtesse de Saint-Géran le dira plus tard, la Quinet lui tient la main, mais vers sept heures du soir la Goliard s'inquiète : elle trouve la malade très faible et dit « qu'elle ne pourrait résister si on ne lui procurait du repos ». C'est alors que la matrone lui administrera un breuvage calmant. Après l'avoir bu, la comtesse, en effet, s'apaisera, et même elle ne se souviendra plus de rien. Une nouvelle défaillance s'est-elle produite? Il lui semble, cette fois, qu'elle sombre dans la mort, elle ne sent plus de douleur, et cela jusqu'au lendemain (2).

Pendant la nuit, le comte de Saint-Géran pas plus que la

(1) Bibl. Nat. Fonds Clérembault. Fm. 780, déjà cité. — (2) *Ibid.* Fm. 28978.

maréchale ne pénétra dans la chambre de la malade, quoiqu'ils envoyassent à tout instant demander de ses nouvelles à la porte. Qui donc répondait? Mme de Bouillé infatigable, ou la Goliard; jamais du reste ces nouvelles ne furent inquiétantes, on mandait au contraire que tout allait le mieux du monde, et qu'on aurait « contentement avant qu'il fît jour ».

Le marquis de Saint-Maixant se montrait le plus inquiet de tous : avec un zèle touchant, il allait et venait devant la porte close, s'informait lui-même des nouvelles, en recevait de la bouche des gardiennes... La nuit se passa ainsi : ni la maréchale, ni le comte de Saint-Géran ne s'étonnèrent du silence qui régna soudain dans le château à la nuit tombante, remplaçant les plaintes d'une femme à la torture. Si elle avait cédé à l'accablement et à la fatigue, il était naturel qu'elle se fût endormie... Les douleurs avaient-elles cessé d'elles-mêmes? le fait était possible, mais si peu fréquent, que quelqu'un de la compagnie eût pu s'en inquiéter...

Mais voici le jour, la pointe du jour, car il n'est que quatre heures du matin, une lumière blafarde éclaire la porte qui donne sur les fossés, découvre l'alcôve, et le lit où gît la comtesse de Saint-Géran. Petit à petit, celle-ci reprend ses sens; d'abord il lui apparaît qu'elle ne souffre plus, elle regarde autour d'elle et voit qu'elle est baignée dans son sang, elle éprouve une immense lassitude, mais son corps la veille si pesant, si difficile à mouvoir est léger, elle éprouverait du bien-être, n'étaient ses membres endoloris. Quels signes pour elle! Elle est accouchée! Elle demande son fils. Mais la Goliard, la veille si affirmative, cette nuit si rassurée sur l'issue de l'accouchement, se trouble, hoche la tête. « Non, Mme la comtesse n'est pas accouchée encore; pourtant, avant qu'il soit trois jours, tout sera terminé... Le travail de la veille, certes, n'a pas été inutile : la comtesse aura un fils, et beau, et bien fait. » D'ailleurs, faut-il s'étonner de cette « remise »? pareille aventure est arrivée déjà, et la matrone cite une de ses clientes : c'est la dame de Commartin (1).

Ce qui est surprenant, c'est que toute la compagnie se contentera de l'explication de la matrone, la maréchale comme les autres. Seule l'accouchée ne voudra pas y croire. Quoi!

(1) Bibl. Nat. Fm., 28978, déjà cité.

elle a souffert si violemment et si longtemps pour rien? L'enfant n'est pas né? Que signifie alors l'état où elle se trouve actuellement? et le « bouleversement qu'elle a senti dans ses entrailles »? C'était pourtant là bel et bien un véritable accouchement? Elle se lamente, elle pleure, elle se révolte aussi, et c'est de la sorte qu'elle passe encore trois longs jours. L'enfant ne naissant toujours pas après ce dernier terme, la Goliard tenta d'en assigner un autre. Mais la pauvre dame alors remplit le château de ses clameurs, de ses sanglots, de ses cris, réclama son enfant, supplia qu'on le lui rendît, devint quasiment folle de dépit et de chagrin.

En vain la Goliard accusa-t-elle la lune de ce retard néfaste, affirma-t-elle que cet astre n'était pas favorable, que son « aspect ne faisait pas prévoir la fin de l'accouchement » : la comtesse ne voulut rien entendre, et ses transports furent infinis... C'est ici qu'intervint la maréchale, et on peut déplorer cette intervention aussi néfaste que le fut l'abandon de sa fille pendant la nuit du 16 au 17 août. Donc la maréchale intervint, elle a « une fatale réminiscence » (bien fatale en effet) et pour calmer sa fille, conte qu'elle-même jadis se trompa dans semblable occurrence : croyant être au terme d'une grossesse et ayant ressenti, tout comme Mme de Saint-Géran, quelques douleurs pouvant faire croire à une délivrance, elle n'accoucha que six semaines plus tard. La Goliard là-dessus de se réjouir : voici la maréchale qui l'appuie et se donne en exemple! C'est à merveille. Mais la comtesse de Saint-Géran ne veut rien croire de toutes ces fables qui sont pour amuser les enfants... et ne sachant enfin comment la distraire de son idée fixe, la perfide matrone se décide à convenir qu'en effet *l'enfant a fait quelques efforts pour venir au monde*, mais qu'il est *resté attaché aux lombes*; pour l'en détacher, il faut que la malade se livre à quelque « exercice violent ». En entendant ces paroles, la pauvre Mme de Saint-Géran s'indigne. Quoi! toute meurtrie, toute rompue, si lasse, si faible! Veut-on l'achever? Veut-on sa mort? Mais la maréchale, bien sotte en vérité, insiste, appuie les dires de la sage-femme; que sa fille suive donc le conseil que celle-ci lui donne, qu'elle monte en carrosse (1), qu'elle se fasse conduire tout un après-midi sur les plus mau-

(1) Dans un carrosse à six chevaux.

vais chemins de la province : bien mieux, à travers les sillons nouvellement dépouillés du blé de la moisson : ils sont durs, et incommodants pour une personne malade? sans doute, mais qui veut la fin veut les moyens, que la comtesse y songe, plus le remède la fera souffrir, plus il rompra ses membres en passant sur tous les obstacles, terres labourées et mauvais cailloux, plus la comtesse touchera au but de ses désirs !

Brisée, les os rompus, en effet, Mme de Saint-Géran revint au château à moitié folle (1). Ajoutez qu'elle n'avait pas encore reçu « les services qu'on rend aux moindres femmes en cette occasion, quoiqu'elle en eût toutes les nécessités ».

On peut s'étonner que ce traitement subi par une pauvre accouchée de six jours, — si tant est que la comtesse ne se fût pas trompée, — et ce manque absolu de soins, ne l'aient pas tuée tout à fait.

Serait-il vrai, comme l'affirmaient ses ennemis, que la comtesse ne fût pas accouchée du tout, et qu'elle eût rêvé sa grossesse, ses violentes douleurs et sa délivrance?

Les choses demeurèrent en l'état. Mme de Saint-Géran, désespérée, assurait à qui voulait l'entendre qu'elle était accouchée, et qu'elle ne ressentait plus ni malaise, ni pesanteur... mais les invités, à Saint-Géran, attendaient toujours l'arrivée de l'enfant.

Le 15 octobre (2) la maréchale écrivit à Druyer, son intendant : « Ma fille n'est point accouchée » ; et le 17 novembre, de Saint-Géran qu'elle n'avait pas quitté encore, elle manda à la demoiselle de Saux, qui « l'avait autrefois servie et qu'elle avait mariée à un gentilhomme de Normandie » : « Je suis bien fâchée de ne pouvoir pas vous mander que ma fille la comtesse soit mère d'un beau garçon, mais au lieu d'avoir cette joie, je suis dans la crainte qu'elle ne soit pas grosse, elle ne veut pas que je la quitte, et j'y suis résolue, jusqu'à ce qu'elle ait passé les neuf mois de son retour avec son mari (3). »

Telle était la situation à la fin de l'année 1641. Situation tragique, si l'on veut en croire une femme qui est persuadée d'avoir accouché, et à qui on aurait enlevé son enfant dans un dessein criminel. Situation un peu comique, si l'on suppose que

(1) « Après la promenade en voiture, on la rapporta dans son lit. » Guyot de Pitaval, déjà cité.

(2) Bibl. Nat. Fm. 28978 déjà cité. — (3) *Ibid.*

Mme de Saint-Géran est une visionnaire, qui n'a jamais été grosse, et qui a imaginé les douleurs d'un accouchement qu'elle n'a jamais enduré.

On devine que les ennemis de la pauvre comtesse furent intarissables sur ce sujet.

On alla jusqu'à raconter que la Gouvernante, dépitée et furieuse d'être toujours sans enfant, ne voulant pas convenir de son erreur, songeait à simuler un accouchement et à s'emparer du nouveau-né d'une femme du bourg, qui était elle-même au terme de sa grossesse! La maréchale, qui aurait (soi-disant) reçu cette confidence de sa fille, en serait demeurée alarmée; et voyant la dame de Saint-Géran fort surexcitée, aurait commandé à ses « demoiselles et femmes » de ne pas quitter la comtesse, de peur qu'elle ne se livrât à quelque extravagance « du genre de celle dont elle la menaçait ». Ces mêmes personnes affirmèrent qu'en effet, du 15 septembre 1641 jusqu'à la fin de l'année, la pauvre dame ne fut jamais livrée à elle-même, mais constamment surveillée avec la plus grande vigilance (1).

Les dames de Bouillé et de Saligny demeurèrent au château jusqu'à la Saint-Martin : c'était donner 15 mois à la comtesse pour accoucher; en vérité, ces dames la consolèrent par leur présence : elles s'imaginaient que « ce luy était un grand affront de s'être méprise en cela ». La dame maréchale partit en janvier suivant pour retourner à Paris. Depuis cette date, personne ne parla plus d'accouchement ni d'enfant, ni d'espoir, ni de désespoir; seule la mère...

III

Or, au plein de la nuit étoilée du 16 au 17 août, si la façade du château de Saint-Géran de Vaux n'eût pas été ensevelie dans l'ombre, et les serviteurs occupés d'autre part, il n'eût pas été malaisé d'apercevoir un homme marchant avec précaution le long du chemin de ronde qui s'étend entre les fossés et le château. L'homme, qui était vêtu d'un manteau fort ample (2), s'approcha d'une porte entr'ouverte, reçut une

(1) Première production des appelantes, cote H, deuxième pièce.
(2) Déposition de Claude Bailly.

légère corbeille qu'il cacha avec quelque précaution sous son manteau, et disparut dans le parc.

Il dut suivre avec son fardeau le chemin de ronde jusqu'à un petit pont-levis toujours levé la nuit, mais exceptionnellement baissé cette nuit-là, — il y a de ces hasards, — le franchir, et s'engager dans une des routes transversales du parc, car c'est là, « au coin d'une petite allée », qu'un garçon d'office nommé Claude Bailly le rencontra. Cette route transversale aboutissait à l'une des douze grilles de l'enceinte du château donnant accès au dehors. Arrivé à cet endroit-ci, l'homme s'arrêta, tira une clef de sa poche, ouvrit tranquillement la grille, la referma avec soin, puis se mit en devoir d'enfourcher un cheval qui attendait attaché à quelques mètres.

Voici l'homme en route tenant d'une main ses rênes, de l'autre la corbeille qu'il abrite tant bien que mal.

Le château de Saint-Géran de Vaux est situé au fin bout de la plaine des Écherolles; l'Allier coupe cette plaine, le village des Écherolles est au centre à une lieue de Saint-Géran. Or, il arriva qu'une pauvre fille du nom de Marie Meslier, qui gardait ses brebis par là, vit ce gentilhomme à cheval venant du côté de Saint-Géran. Justement, le cavalier s'arrêta devant elle, et Marie Meslier remarqua qu'il portait une corbeille d'où sortaient des cris, comme ceux d'un petit enfant. C'est alors que l'homme demanda à la pastoure de lui indiquer une nourrice dans le village voisin, et qu'elle lui enseigna la femme de Claude Gautier qui donna du lait à l'enfant. Le voyageur repartit ensuite sans perdre de temps, traversa la rivière d'Allier et mit pied à terre dans le village du Port de la Chaise chez un cabaretier nommé Boucaud. Justement la femme de ce Boucaud était nourrice (1). Le voyageur pria la maîtresse du logis d'allaiter un tout petit enfant qu'il tira de sa corbeille. Ceci fait, il enfourcha de nouveau son cheval et se dirigea vers l'Auvergne en enfilant la grande route de Riom.

Chemin faisant, notre cavalier rencontra un charretier de la ville de Gannat aux environs d'Aigueperse; cet homme se dirigeait vers Riom et se nommait Paul Boithion. Les deux compères se mirent à parler, le voyageur à cheval « composa » même avec ce Boithion, et lui demanda de le prendre dans sa charrette qui

(1) Elle se nommait Jeanne Saulnier, femme Boucaud.

était couverte et de lui faire faire ainsi un bout de chemin. « Tope ! » marché conclu. Boithion s'arrête, charge l'homme toujours occupé de son panier, fouette, repart, le cheval de l'autre attaché derrière la carriole. Ils arrivèrent tous deux ainsi dans un lieu nommé Le Cheix à l'heure de « la dînée ». C'est un village de quelques maisons couvertes en tuiles rouges, proche de Varennes-sur-Morge, à quatre lieues environ de la ville de Riom, à dix de celle de Clermont.

Ici encore, la maîtresse de l'hôtellerie est nourrice, heureux hasard pour le marmot que l'on tire encore une fois de sa corbeille et que cette femme allaite et remue.

Pendant qu'il tette, elle observe le pauvret, remarque qu'il est encore tout plein de sang, entortillé dans de mauvais langes déchirés, et comme elle a pitié de sa misère, elle fait tiédir de l'eau, « le lave doucement par tout le corps », l'emmaillote à nouveau de son mieux, tandis que l'homme qui a apporté le nourrisson, et qui paraît avoir la langue fort longue après boire, discourt avec le charretier ; il lui déclare, entre autres choses, « qu'il ne prendrait pas tant de peine » pour ce marmot, s'il n'était « de la première famille du Bourbonnais »; enfin, après plusieurs confidences de ce genre, il reprend l'enfant et remonte dans la voiture de Boithion. Il ne s'arrête ni à Riom, ni à Clermont, ne pénètre dans aucune ville ; au contraire, aux approches de Riom, le voyageur quitte la carriole et sait fort bien dire à Boithion qu'il le retrouvera après la traversée de la ville, que lui-même ira loger au Petit Paris (1) où il le rencontrera avec sa charrette. Mais, en vérité, Boithion ne le rencontra nulle part; c'est que l'autre lui avait chanté pouilles, voulant égarer les soupçons du charretier : souci tardif, car, à en juger par les confidences qu'il fit dans l'auberge du Cheix, le cavalier dut tout le long de la route donner à cet homme bien des éclaircissements. La vérité est que le pauvre Boithion perdit sa journée, attendant son camarade de route ; il dut continuer bredouille et mécontent : il ne l'oublia point.

Pendant que Boithion l'attendait, le cavalier abandonnait la route d'Auvergne et piquait vers l'est et vers Lavoine, lieu de retraite de la dame de Bouillé. Lorsqu'on examine sur la carte le trajet de ce cavalier décrivant dans le pays de France tant de

(1) Déposition de Boithion.

lacets, de crochets, d'allées et de venues, lorsqu'on songe en outre que cet homme portait un nouveau-né sous son bras droit et que l'enfant infortuné était comme lui secoué et ballotté, on ne sait ce qui paraît le plus surprenant, de la folie du voyageur ou de la résistance du petit enfant.

Après avoir pris la direction de Lavoine qui est à l'est, l'homme changea encore un coup, et prit celle de Thiers qui est au sud. Mais il ne pénétra pas plus dans la ville de Thiers qu'il n'avait pénétré dans celle de Riom ou de Clermont. Cela ne lui fut pas difficile. On sait bien que Thiers est accrochée au roc comme le bât l'est à l'âne, et qu'il faut s'élever de cent cinquante mètres pour aborder ce promontoire. Le cavalier aperçut la ville au-dessus de sa tête et vit une grande quantité de toits rouges, de ces toits comme on les fait dans le pays auvergnat; il vit aussi des maisons garnies de bois qui ne sont pas trop neuves. L'homme n'approcha d'aucune, mais contourna le grand rocher et, laissant à sa droite la rivière Dore et aussi la Durole, redescendit vers le sud de Thiers pour s'arrêter enfin au village d'Escoutoux. C'est un gentil village placé entre la Dore et le pays de Sainte-Agathe; le petit enfant, pour y parvenir, avait parcouru du nord au sud, de l'est à l'ouest, par de terribles chemins, plus de soixante lieues! Mais à Escoutoux il n'était pas, le marmot, au bout de ses peines.

L'homme qui l'apportait s'entendit d'abord avec une nourrice, Gabrielle Moiniot, qui fit, pour prendre l'enfant, mille façons; encore fallut-il bailler à cette femme un mois d'avance sur les gages; cela fait, elle ne le voulut point garder et le rendit au bout de sept ou huit jours : n'ayant sur ce nourrisson mystérieux aucun éclaircissement, elle eut peur qu'on le lui laissât pour la vie. Elle eût voulu savoir d'où il venait, et le nom de ses parents, à qui il appartenait enfin, pour qu'elle pût prévenir sa famille en cas qu'il viendrait à trépasser, ou encore que sa mère en demandât des nouvelles. Personne ne voulant la satisfaire, l'homme dut reprendre l'enfant encore une fois, car il arriva que la Moiniot fit tant de bruit de cette histoire, qu'elle épouvanta du même coup les autres nourrices du village qui auraient pu encore s'en charger.

C'est ainsi que huit jours, certains disent quinze jours après son arrivée, l'enfant repartit comme il était venu. On affirme que le cavalier qui le portait remonta vers la Bour-

gogne, et traversa ensuite « un grand païs de bois ». On y perdit sa trace, et les curieux en furent pour leurs questions. A la vérité, le cavalier et le nourrisson durent passer entre Roanne et la région des Bois-Noirs pour éviter Vichy et Cusset, et par Digoin ensuite, gagner la Côte-d'Or et le Morvan. C'est là « le grand païs de bois » dont il a été parlé.

Pendant ce temps, la vie au château de Saint-Géran après les événements de l'été reprenait, morne et désolée pour la comtesse; les serviteurs atterrés n'y comprenaient rien, personne n'osait dire mot qu'entre soi, comme il est naturel.

On peut s'étonner néanmoins en voyant la résignation de la dame. Quoi ! ne peut-elle rien faire? Et son médecin, des Essarts, qu'est-il devenu ? Et la maréchale qui retourne à Paris en janvier (1642) et qui avait si bien jadis senti le remuement de l'enfant, a-t-elle rêvé? Et les demoiselles, les dames amies de Mme de Saint-Géran, la chère Marie de Bellefond, les dames de Châteaumorand, Henriette de Coulanges, la marquise de Crevent, et toutes celles qui au moment de la grossesse, ont défilé au château devant le fauteuil de la malade, sont-elles donc toutes des folles ou des amies complaisantes? C'est à n'y rien comprendre. Et le sieur de Saint-Géran? On ne sait rien de lui, il ne s'informe point, il ne fait aucune recherche, il se soumet. Il possède pourtant le caractère de ses ancêtres, il est aussi batailleur et sera aussi frondeur, rude avec ses voisins, rancuneux que les autres. On le verra bien pendant la guerre du Roi contre les princes, on le verra aussi par la suite, et chaque fois qu'il aura quelque vengeance à exercer, ou quelque droit à faire valoir. C'est pourquoi son inaction ici peut porter les gens à croire bien des choses, et encore une fois la dame Gouvernante a-t-elle rêvé?

Il faut dire que ces années-là furent troublées à l'extrême, et que Claude-Maximilien eut fort à faire pendant ce temps de révolte, avec le gouvernement de sa province : l'année 1642, dernière du cardinal de Richelieu, fut remplie d'événements tragiques. On n'entendait parler que d'édits, de condamnations, d'exécutions, cela sans répit. Le Roi vieux, le cardinal infirme, la France sans argent ayant perdu 500 000 hommes de misère en Lorraine et au Rhin (1). Toutes ces questions pouvaient inquiéter un Gouverneur de province.

(1) Michelet, *Histoire de France*, V, 12, p. 247.

Le malaise était partout, la haine du cardinal gagnait la France entière, car il représentait la guerre et tous voulaient la paix; c'est ainsi que naquit la conspiration de Cinq-Mars et de Thou. On ne l'apprit en province que lorsqu'elle fut démasquée : Gaston d'Orléans devait donner le signal et Richelieu mourir à Lyon, mais le cardinal s'arrêta en route, flairant le complot, renseigné déjà, et s'en fut à Tarascon; de Thou aux armées fut trahi, Cinq-Mars livré par Gaston d'Orléans qui parla pour sauver sa précieuse personne. Bouillon livra Sedan et eut la vie sauve, Fontrailles s'enfuit, et c'est Lyon qui vit l'affreux épilogue : la mort de ces deux enfants : Cinq-Mars, « si jeune, si beau », de Thou bien peu coupable. La foule du 12 septembre, houleuse, indignée, jeta des pierres au bourreau.

Richelieu mourait à la fin de l'année, le Roi en mai suivant; peu de jours après, à Rocroy, M. le prince sauva la France des mains de l'Espagnol.

Donc M. de Saint-Géran avait fort à faire dans sa province, non pas à cause du mauvais esprit de ses sujets, car ceux-ci l'avaient fort bon, mais il faut reconnaître aussi que le Gouverneur ne négligeait rien pour satisfaire le Roi son maître, en surveillant avec diligence et de sa personne, tous les services de son état et en se tenant, autant qu'il était en son pouvoir de le faire, au courant des besoins des habitants.

Il arrivait pourtant en ces temps troublés des événements imprévus dus à des causes intérieures, et pour lesquels M. de Saint-Géran se pouvait montrer inquiet. C'est ainsi qu'il y eut une émeute à Moulins dans l'année 1645.

Elle fut causée par un nommé Pesche, homme fort riche qui prétendait percevoir un droit sur la ville, quoique celle-ci affirmât qu'elle avait depuis longtemps racheté ce droit.

L'affaire vint à s'envenimer, les partis s'en mêlèrent. Pesche se montra durant tout le temps de la discussion si arrogant, et afficha un luxe si magnifique, qu'il parut insulter à la misère des habitants et fut massacré, sa maison mise au pillage dans le même temps, et la ville condamnée après cela à de fortes amendes. Le gouvernement les partagea avec la veuve de ce Pesche (1).

Il y eut aussi dans la ville de Moulins de fréquents

(1) *Histoire du Bourbonnais et des Bourbons qui l'ont possédé.* X 98, F 2, Bibliothèque de l'Institut, 1645.

incendies qui menacèrent de très près le château. Il faut dire que la plupart des maisons étaient, dans ce temps-là, construites en bois et qu'il n'existait alors aucun moyen de combattre les flammes, puisque ce n'est que huit ans plus tard que la ville posséda des pompes propres à les éteindre, et des seaux de cuir pour servir ces machines. Hélas! ces progrès n'empêchèrent point l'incendie du château (1).

Il est aisé de concevoir que ces pauvres maisons de bois dans lesquelles les habitants s'entassaient souvent fort nombreux, devenaient, le temps aidant, de terribles nids de maladies. La peste visita souvent le Bourbonnais. Ce fléau fut si effrayant dans la contrée au temps du roi François, qu'on délibéra pour savoir si l'on ne transporterait pas les tribunaux à Souvigny (2). En 1647, ses ravages furent aussi terribles que ceux d'un incendie, car elle dépeupla, de même que le feu, les foyers. On comprend qu'au milieu de semblables dangers le rôle du Gouverneur de province ne fût pas petit.

La ville de Moulins, toutefois, « ne prit pas part à la petite guerre de la Fronde ». Son maire se conduisit alors avec une grande sagesse. Il se nommait André Roi, et contribua à la bonne administration et à la concorde. Il arma la bourgeoisie tout entière pour qu'elle pût s'opposer à l'entrée des partisans des princes, s'il s'en présentait. Enfin « il apaisa » d'autre part « les esprits »; ses compatriotes le tinrent en haute estime, et, pour le récompenser de son zèle, lui donnèrent le rang de conseiller d'État.

Il est aisé de constater, en lisant la lettre qui suit, la vérité de tous ces faits. Cette lettre a été écrite par M. le Gouverneur du Bourbonnais à M. de Seignelay, en juillet de l'an 1649 (3). On y voit les bonnes dispositions de M. de Saint-Géran pour le maire de la ville, et aussi en quelle faveur il tenait les habitants de Moulins.

(1) « Le 20 novembre 1655, un incendie consuma l'horloge et détruisit les timbres... L'horloge fut rétablie telle qu'elle est aujourd'hui; la cloche qui sert de timbre pour les œuvres et qui pèse six milliers fut fondue dans la cour de l'hôtel de ville le 28 octobre 1656 : elle fut nommée Marie-Anne, du nom de la reine Anne d'Autriche, qui en fut marraine; elle fut représentée par Mme de Saint-Géran, femme du gouverneur de la province. » *Histoire du Bourbonnais.*

(2) *Histoire du Bourbonnais.*

(3) Bibl. de l'Institut. Godefroy, v. 274, fol. 56.

« Monseigneur,

« Je crois ne pouvoir contribuer plus utilement au bon succès des affaires que M. le maire de Moulins va poursuivre au Conseil, ni mesme les pouvoir rendre plus recommandables, qu'en vous témoignant comme j'en prends la liberté, Monseigneur, que les habitants ont donné pendant les troubles passés, à toutes les provinces voisines, l'exemple d'une parfaite obéissance en fidélité au service du Roy, et qu'ils continuent encore à présent. Je ne doute point que puisque vous employés vos soins pour le maintien de l'authorité du Roy, vous ne vouliez bien aussi en donner pour la protection de ceux qui ont pour elle la vénération et le respect qu'on doit, et je vous assure, Monseigneur, que si l'on peut mériter quelque chose en faisant son devoir, ces habitants-cy doivent espérer de votre bonté les grâces qu'ils vous vont demander pour la ville qui est dans beaucoup de nécessité. Je joindrai, Monseigneur, à la charité que vous ferez et aux reconnaissances de la ville, une obligation très grande, que vous en aura la personne du monde qui est, avec le plus de passion et de respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur

« SAINT-GÉRAN. »

A la fin de l'année 1643, il s'était produit au château de Saint-Géran de Vaux un petit événement qui changea la face des choses, et les calculs les mieux établis. L'intendant des comtes de Saint-Géran y amena son petit-neveu Henry de Beaulieu.

Le fidèle serviteur avait accompagné ses maîtres à Paris et, pendant le temps que ceux-ci y étaient, avait visité sa belle-sœur, la demoiselle Pigoreau, veuve du sieur Jacques de Beaulieu, maître en fait d'armes. Cette Pigoreau était une fort curieuse personne. Fille de comédiens, elle rimait à ses heures d'assez mauvais vers; en outre, intrigante, légère, coquette, tantôt fortunée, tantôt misérable, elle traînait actuellement d'un logis à l'autre une existence fort pauvre, élevant difficilement ses deux enfants dont le cadet, Henry, était posthume. De quoi vivait-elle ? Il est difficile de l'établir, à moins qu'elle ne vécût d'une bien médiocre pension, le mari ayant été « lâchement assassiné » et la Beaulieu, fille Pigoreau, ayant

réussi à intéresser Mgr le duc de Guise à la personne de son fils aîné Anthoine, page chez le duc. A la mort de son mari, advenue en 1639, la Beaulieu avait quitté son logement de la rue du Roy de Sicile, pour aller demeurer rue des Lombards, sur la paroisse Saint-Jacques de la Boucherie, chez un nommé Portefin, marchand passementier. Elle y habita neuf mois pleins. Elle vivait maintenant rue Troussevache, dans un mauvais logement, et s'effrayait en comparant la médiocrité de ses ressources, aux charges que son défunt époux lui avait laissées.

C'est pourquoi, lorsque cette femme reçut en 1643 la visite de son beau-frère, elle le supplia de se charger de Henry, son fils cadet, et de l'emmener en Bourbonnais. Il avait, disait-elle, quatre ans déjà, et si Beaulieu consentait à se charger de lui, elle n'aurait plus de tourment en songeant à l'avenir de son fils.

Beaulieu dut consulter Mme de Saint-Géran, qui se récria : « Quoi! emmener ce jeune enfant en Bourbonnais, alors qu'il avait encore tant besoin des soins de sa mère! C'était folie. » En outre, Beaulieu serait forcé de confier cet enfant à sa femme qui en avait déjà cinq ou six, et s'était chargée généreusement de la mère de son mari. Que deviendrait le petit garçon au milieu de tout cela? » Beaulieu se le tint pour dit, et trouva même fort justes ces raisons de la comtesse.

Quant à la demoiselle de Beaulieu, ce fut différent; elle prépara tranquillement le départ de son fils comme si la comtesse y était consentante, acheta du linge pour l'enfant, lui fit faire des habits propres, lui donna tout le nécessaire pour le voyage, et, au moment du départ de la Gouvernante et de son époux, le conduisit auprès des carrosses (1) et le fit monter dans celui des femmes de Mme de Saint-Géran. L'enfant, il faut le dire, semblait bien avenant, avec les joues rondes, de beaux yeux bleus un peu à fleur de tête, mais doux, des cheveux dorés, lisses comme de la soie, la plus belle peau du monde; enfin Hendridon (c'est ainsi que sa mère l'appelait souvent) eût été en tout point parfait, s'il n'avait eu sur la tempe gauche une légère marque comme une « petite enfoncure » (2) où l'on pouvait mettre le doigt. A la vérité, il eût été facile de cacher

(1) Témoignages à l'instruction du procès.
(2) Voir plus bas les dépositions des témoins de Torcy.

cette marque avec ses cheveux en le coiffant; personne ne connaissait la raison de ce défaut-là, ni ce qui avait marqué ainsi l'enfant; il n'avait pas pu l'être à cette place par accident, sans quoi l'accident eût été connu de sa mère et des siens; pour finir, tel qu'il se présentait, c'était un bel enfant, plaisant, caressant, et doué déjà de manières agréables.

Dès que la dame de Saint-Géran le vit, elle le voulut avoir près d'elle sur ses genoux, se plut à l'interroger, admirant ses réparties, le caressant, le baisotant, soupirant et disant : « Hélas! si j'avais près de moi le petit enfant que j'ai perdu, il serait peut-être ainsi, presque de cet âge et aussi mignon que celui-ci... » et la dame se prenait à pleurer.

On avait décidé de confier l'enfant (il était le filleul de Beaulieu) à demoiselle Charlotte Desmonville, veuve du dit Adam de Beaulieu et aïeule paternelle de cet Henry : elle demeurait à Moulins. Mais la dame de Saint-Géran déjà ne voulut point se séparer du petit, déclara qu'elle l'élèverait au château, lui donnerait de l'instruction, des maîtres, et qu'elle en ferait plus tard son page. Beaulieu se laissa faire; on ne parla plus de l'aïeule, le petit resta dans les jupes de la dame, on ne le lui retira point; il eut tôt fait d'y creuser son nid; d'ailleurs ses manières étaient excellentes. Bientôt la comtesse de Saint-Géran l'aima si fort « qu'elle ne pouvait le voir s'éloigner d'elle sans en sentir un peu d'émotion »; enfin, cet enfant-là fut sa consolation et son divertissement. Quand il eut cinq ans, elle lui fit faire un petit habit de page, il prit sa livrée, et lorsqu'elle vint à Paris en 1647, Henry portait déjà le flambeau. Deux ans plus tard, il écrivait fort proprement, allait aux Jésuites à Moulins « en cinquième, où les classes sont fortes » ; d'ailleurs l'aumônier de Saint-Géran, le père Boyle, fut chargé tout d'abord de son instruction. L'enfant apprit avec lui l'arithmétique et le latin ; il eut aussi des maîtres à danser, et des maîtres d'armes; il se montra digne de tous ces soins, de caractère soumis et reconnaissant. M. de Saint-Géran en était ravi ; peut-être adopta-t-il l'enfant tout de go pour plaire à sa femme qu'il voyait de la sorte distraite de son grand chagrin, mais, par la suite, il est certain qu'il l'aima à son tour pour lui-même, et autant qu'elle.

Beaulieu considérait toutes ces choses d'un œil attendri, il était satisfait, sa belle-sœur déchargée de l'entretien de ce fils,

et lui-même n'ayant qu'à laisser faire ses maîtres pour voir son neveu et filleul accablé de leurs bontés. Toutefois, l'enfant n'oubliait point les siens; il écrivait à sa mère de petites lettres fort bien tournées. En voici une qu'il lui fit parvenir à la fin du mois d'août 1649:

« Ma mère,

« Je vous crie mercy de ce que j'ai négligé de vous escrire si longtemps, pourtant je vous ai déjà écrit une fois et M. Boyle une autre fois depuis notre départ de Paris. J'irai en classe cette année, s'il plaît à Dieu; ma grand mère, ma tante, et mes cousines se portent bien, Dieu merci; j'ai vu mon cousin le Vialart en passant par ici, il m'a donné une pistole dont j'ai fait présent à M. Boyle sur l'avis de ma tante. Je vous prie de faire mes très humbles baise-mains à mon oncle Barbereau et à mon frère ; pour d'autres nouvelles je n'en sais point, et je demeure, ma mère,

« Votre très humble et très affectionné fils,

« HENRY DE BEAULIEU. »

De Moulins, ce 28 octobre 1649.

L'aumônier de Saint-Géran écrivit au bas de cette lettre :

« Mademoiselle,

« Je vous ai déjà écrit une fois par un jeune homme de Moulins, je ne sais si vous avez reçu ma lettre, j'eusse écrit plus souvent, n'eût été la brouillerie du temps passé. Henry apprend fort bien, de sorte que j'espère qu'il ira en cinquième cette année. Pour son écriture, c'est comme vous voyez, il écrit mieux quand il se donne de la patience; je lui apprendrai, s'il plaît à Dieu, l'arithmétique et la géométrie, et il fait déjà quelques additions joliment. Tout se porte bien ici grâce à Dieu, Monsieur et Madame, et les autres.

« Je demeure, mademoiselle, votre très humble serviteur,

« BOYLE (1). »

Tout allait donc au mieux. Beaulieu lui-même proclamait à qui voulait l'entendre : « Henry est toujours bien aymé de Monsieur, et je ne sais pas que Madame le puisse aimer davan-

(1) Lettres produites au procès.

tage quand il serait son propre fils, car elle a tous les soins possibles de luy, il apprend à tirer des armes et à danser tous les soirs. » On pense combien ces nouvelles devaient plaire à la demoiselle Pigoreau la mère, qui avait craint de ne pouvoir donner le nécessaire à ce petit enfant, et qui maintenant le voyait chéri et choyé par d'aussi puissants seigneurs que le Gouverneur et la Gouvernante du Bourbonnais!

M. Tallemant des Réaux, qui n'était guère indulgent, connaissait, comme toute la cour, l'affection de M. et Mme de Saint-Géran pour le petit neveu de Beaulieu et la commentait à sa manière. Il disait : « Saint-Géran l'a fort gâté, car il s'en divertissait et lui apprenait cent ordures (1). » Cependant il semble que le petit garçon ait été au contraire fort convenable; il acquit même des manières qui le mettaient plutôt au rang de ses bienfaiteurs, et en le voyant auprès d'eux il était difficile de l'imaginer rue Troussevache, jouant avec les polissons ses voisins. Cette demoiselle Pigoreau, sa mère, eût été peu propre à élever décemment des fils, étant femme assez légère, faisant cent besognes, et perpétuellement endettée. Ayant réussi à placer son fils aîné, Anthoine, chez Mgr le duc de Guise, elle se trouvait à cette heure déchargée.

Voici deux autres lettres adressées encore par le jeune Henry sur une même feuille à Marie Pigoreau, sa mère, et à son frère Anthoine :

« Ma très chère mère,

« J'ai à vous remercier du ressouvenir que vous avez de moi, par le présent que vous m'avez fait, et que je ne méritais pas, et ne peux vous témoigner la joie que j'en ai, et ne peux aussi vous faire voir le déplaisir que j'ai eu de votre maladie. Je n'ai besoin de rien. On a trouvé votre ruban fort beau. Je demeure, ma mère,

« Votre très humble serviteur et fils

« HENRY DE BEAULIEU. »

De Moulins, le 15 novembre 1650.

« Mon frère,

« J'ai bien à vous reprocher de n'avoir pas écrit durant que

(1) Tallemant des Réaux, *Historiettes*, vol. VI, p. 366.

ma mère était malade; je vous prie, faites mes baise-mains à mes oncles Barbereau et Pigoreau, dites à M. M. que M. Boyle est mort.

« Je suis votre vallet

« HENRY (1). »

Comme l'on sait, M. Boyle était l'aumônier des Saint-Géran, le premier professeur du petit garçon; celui-ci ne paraît pas très ému de sa mort, il est vrai de dire que cet enfant était à cette heure encore bien jeune, et puisque la Pigoreau le fait naître en 1639, il n'avait pour lors que onze ans.

Pendant qu'Henry de Beaulieu, le neveu du maître d'hôtel, s'installait dans la demeure du Gouverneur du Bourbonnais, il arriva que la dame maréchale maria sa fille aînée, Marie de la Guiche, au duc de Ventadour (2). La mariée à cette date était âgée de vingt-deux ans; pour le marié, c'était encore une fois un veuf comme Bouillé, comme Saint-Luc. Ventadour fut duc, gouverneur du Limousin, chevalier des ordres, et pair de France : l'union parut brillante. Marie de La Guiche, blanche de teint et blonde, avait ce genre de visage dont on dit qu'il semble « pétri dans du lait », c'était sa principale beauté; les yeux vifs sont sans charme, la bouche gourmande trahit tout. Car il est impossible d'être aussi avide que ne le fut cette dame, avec autant de furie et de passion. Beaucoup plus intelligente que ses frères et sœurs, elle fut dans la famille l'esprit qui dirige et anime, raille la paresse des uns, pique l'ambition de chacun, et l'amour-propre de tous. Vindicative, méchante pour tout dire, elle n'eut pas grand mal à nuire à un troupeau de femmes molles, douces, et aussi éloignées du mal qu'elle-même l'était de la véritable bonté. Telle fut cette Marie de la Guiche qui possédait quelques-unes des vertus de sa famille et tous ses défauts. Chez une femme de qualité, la rudesse n'a que faire : Marie de La Guiche Ventadour sut le mieux du monde la remplacer par la ruse. Bien des femmes de sa race se révélèrent avant elle insoumises et batailleuses, aucune ne montra autant d'âpreté (3). Pour citer un exemple de l'entêtement

(1) Toutes ces lettres ont été versées au procès.

(2) Fils d'Anne de Lévis, duc de Ventadour, et de Marguerite de Montmorency.

(3) Tous ces défauts ne firent pas que la duchesse ne fût pieuse et ne favorisât les fondations de saint Vincent de Paul et de la bienheureuse Marillac en Normandie. Voyez Chanoine Lelièvre, *Mme de Boisdavid*, Coutances, p. 32.

dans cette famille, il faut conter l'histoire de Mme Marie-Henriette, fille de ce Philibert de La Guiche qui fut si dévoué au roi Henri IV. Celle-ci épousa le duc d'Angoulême en secondes noces, son premier mari, Jacques de Gayon Matignon, ayant été tué par Boutteville, le fameux duelliste de la Place Royale, en 1626. Disons en passant que cette dame avait les traits fort durs, et son second époux, tout au contraire, montrait un visage de fille, ce qui faisait dire à Mlle de Vitry que « c'était une grande bévue de la nature, d'avoir mis sur le visage d'un garçon, ce qui eût été beaucoup mieux sur celui d'une fille (1) ».

Cette Marie-Henriette fit montre en certaine circonstance où elle eût dû obéir humblement aux volontés du Roi, d'un esprit fort peu soumis. Voici comment. Henriette de La Guiche eut la passion des chevaux, et fit construire, dans le parc de son château du Mâconnais, des écuries dont la superficie et la beauté pourraient presque rivaliser avec celles du château lui-même : bâtiments somptueux, voûtes profondes, portes monumentales, escaliers majestueux. Il est clair que ces écuries sont faites pour contenir une centaine de chevaux ; lorsqu'on y pénètre, il semble, tant elles sont immenses, que l'on s'y peut aisément perdre. Or, le Roi ne voulait pas que ses sujets possédassent cent chevaux ; lui seul avait droit à ce chiffre et au delà ; ses sujets, non. Que fit donc la dame pour concilier l'obéissance qu'elle devait au Roi et son caprice d'écuyère ? Elle logea quatre-vingt-dix-neuf chevaux dans les somptueuses écuries de Chaumont, et jucha le centième au-dessus de la porte d'entrée ; ce dernier, aussi grand que ses frères de chair, fut taillé dans la plus belle pierre, chevauché par un cavalier fort bien fait, tous deux caparaçonnés le mieux du monde.

Que pouvait dire le Roi ? Rien. Et c'est ainsi qu'Henriette de La Guiche eut les cent chevaux qu'elle convoitait, malgré les édits, à la barbe du Roi. Mais cela ne fit tort à personne.

Il restait encore une fille à la maréchale de Saint-Géran, sa dernière née, Suzanne de La Guiche.

Cette Suzanne d'une grande beauté était fort pieuse ; malgré cela, on la voyait à la Cour, elle paraissait aux fêtes. Déjà depuis 1643, « le Louvre se trouvait vide », la Reine l'avait abandonné

(1) Tallemant des Réaux, *Historiettes*, vol. I, p. 248, 249.

pour le Palais-Royal, « plus dans le goût nouveau ». On logea cependant un instant au Louvre la pauvre reine d'Angleterre, mais la Cour s'assemblait ailleurs (1). Anne d'Autriche donnait la comédie dans la petite salle de spectacle du Palais-Royal, quoique M. le curé de Saint-Germain, « homme pieux et sévère, eût condamné depuis longtemps ce genre de divertissement ». On passait outre. M. le curé de Saint-Germain blâmait surtout la comédie italienne, pour laquelle justement la Reine avait une prédilection particulière.

En l'année 1647, il y eut plusieurs fêtes : il y en eut une le 8 mars, on y joua « la tragi-comédie d'Orphée, en vers italiens ». Mlle de Montpensier y fut, et aussi le prince de Galles. La représentation se termina par un bal. Mademoiselle assista à ce bal assise sur un trône élevé de plusieurs marches sur le théâtre où l'on dansait ; à ses pieds le Roi et le prince de Galles étaient assis, elle était radieuse, et parée comme une châsse. On fut trois jours entiers à accommoder sa parure ; « sa robe éblouissait » ; elle était toute chamarrée, ornée de houppettes de couleur incarnat, blanc et noir, et tous les diamants de la couronne la faisaient briller comme un astre. On ne manqua pas de remarquer que ses cheveux blonds et son beau teint la paraient autant que ses bijoux. Beaucoup de personnes le lui dirent (2).

A la fin de l'année, pendant que la Cour était à Fontainebleau, le petit Monsieur (3) tomba malade à Paris. La Reine l'y alla voir plusieurs fois, et quand il fut guéri, tout le monde revint. On était alors en octobre. Monsieur n'étant plus en péril, quoique très changé (certaines personnes même dirent « méconnaissable »), la Reine donna un bal au Landgrave, qui était venu en France « pour achever de lui faire voir la beauté de la Cour ».

Mlle Suzanne de Saint-Géran, présentée à ce bal, parut aux

(1) Motteville. La Reine fut ensuite transférée au Palais-Royal « avec tout son train. » MM. de Villiers remarquent « un fort grand dégât en la dorure et au relief de toutes les chambres... c'est une pitié de voir que pour avoir quelques sols ils ont enlevé des pièces qui ont coûté de bonnes sommes. » (*Journal d'un voyage à Paris*, déjà cité.) Voyez Arvède Barine, *la Jeunesse de la Grande Mademoiselle*.

(2) Voyez les Mémoires de Mlle de Montpensier sur cette fête.

(3) Philippe d'Orléans, frère du Roi, que l'on appelait le petit Monsieur, pour ne pas le confondre avec son oncle, père de Mlle de Montpensier. Le petit Monsieur était né en 1640.

yeux de toute la Cour « la plus belle, de la meilleure grâce, la mieux mise de toutes ses compagnes ». Mais déjà elle avait en elle-même renoncé au monde, voulant se consacrer à Dieu, car étant revenue du Palais Royal, et pendant que ses femmes la déshabillaient, et que les personnes de son entourage la félicitaient du succès qu'elle venait de remporter aux yeux de toute la Cour, et des applaudissements dont la Reine et les princesses l'avaient gratifiée, elle dit :

« Vous jureriez tous que j'ai eu grande satisfaction de tous les compliments que l'on m'a faits? Non, je vous assure que je ne pensais rien qu'à cette complaisance, et vous ne croiriez pas que durant tout le bal, j'ai toujours eu la pensée de la mort. »

Ce sont des paroles bien surprenantes dans la bouche d'une fille si jeune, à qui la vie sourit avec tant de grâce. Comme on la décoiffait, Mlle de Saint-Géran affirma encore, au grand étonnement de tous, que c'était la dernière fois qu'elle « souffrirait d'être frisée, que tout cet attirail lui déplaisait », et elle assura ses amis que les choses qui charmaient d'habitude les autres femmes de sa condition lui étaient peu agréables, entendant par là les séductions du monde, compliments, honneurs et autres fariboles.

Si Suzanne de La Guiche n'eût été si pieuse, on eût pu prendre ces propos pour autant de signes de découragement annonçant sa fin prochaine, et il est vrai que la demoiselle tomba bientôt gravement malade. Étant bonne chrétienne, elle manda le prêtre, elle se confessa et communia même avant d'avoir recours à aucun autre remède pour les souffrances de son corps. Pendant toute sa maladie (la maréchale ne la quitta point et lui prodigua les soins les plus tendres et les plus délicats), Suzanne de La Guiche ne prononça que des paroles édifiantes, dans le souvenir desquelles la dame maréchale, par la suite, put trouver quelque consolation; la jeune fille, bien qu'accablée de fièvre, montrait le plus grand courage et un profond mépris pour les biens terrestres. « Je ne crains point, disait-elle, d'autre danger pour moi que de ne pas avoir la grâce et l'amour de Dieu, ou de le perdre si je l'avais, et ce que j'appréhende n'est pas tant la mort, comme le compte qu'il me faut rendre à l'auteur de ma vie. » Elle priait donc le médecin d'en agir franchement avec elle, et de ne pas lui dissimuler l'état de son mal. C'est alors que l'on apprit qu'elle s'était

résolue depuis plus d'un an à quitter le monde, et d'achever ses jours dans une solitude. Elle confia ce dessein au père qui l'assistait, et lui dit encore que, si elle avait retardé l'exécution de ce projet, c'est qu'elle craignait de quitter la dame maréchale sa mère, et aussi de la fâcher. Après qu'elle eut communié, on lui proposa des pains de Genève, qui ont quelques vertus curatives contre la fièvre : elle les refusa et prononça : « Quand on a reçu le corps de Jésus-Christ, qui est le pain des anges, il n'en faut pas manger d'autre. » La maréchale ne quittait point sa fille, et ne se reposait pas plus qu'elle ; ainsi elle souffrait mille passions de la voir souffrir et divaguer comme elle le faisait ; pourtant Suzanne de La Guiche ne cherchait aucun soulagement à ses maux : au milieu des plus cuisantes douleurs, elle disait qu'elle voulait mourir d'amour pour Jésus-Christ. Enfin, s'adressant au religieux qui ne la quittait pas, elle s'écria : « Ah ! mon père, je vois Notre Seigneur, je le vois ! » C'est ainsi qu'elle mourut, et, suivant ce que l'on dit alors, « avec la patience d'un martyr, le visage d'un ange, et l'amour d'un séraphin ».

Cette mort de Suzanne de La Guiche fut un grand malheur pour les autres membres de la famille : d'abord la maréchale en fut inconsolable ; en outre, si Suzanne eût vécu, et se fût décidée à rester dans le monde et non à passer ses jours dans un couvent, elle eût préservé les siens, et sa sœur de Saint-Géran surtout, de tous les maléfices et des persécutions dont cette dame fut l'objet pendant vingt ans de sa vie infortunée.

MARIE-LOUISE PAILLERON.

(A suivre.)

LES *SALONS* DE 1926

AUX CHAMPS-ÉLYSÉES

Dire quels sont les meilleurs tableaux des *Salons* cette année serait peut-être long et difficile, mais il n'est point malaisé de découvrir les plus mauvais, car on a pris soin de les mettre au beau milieu des panneaux dans la lumière le plus favorable, c'est-à-dire aux places d'honneur. Il est vrai qu'ils sont signés de noms illustres, lesquels ne le seraient point devenus s'ils avaient toujours été joints à de pareilles pauvretés. On ne les mettra sûrement pas dans leurs *Rétrospectives*, et ainsi le prestige de ces maîtres sera infiniment mieux sauvegardé par leurs admirateurs quand ils seront morts qu'ils le sont par eux-mêmes vivants. En attendant, que peut penser le visiteur, — surtout s'il appartient aux jeunes générations, — quand il voit ainsi désignées à son admiration des choses où ne subsistent plus ni dessin, ni couleur, ni valeurs, ni beauté de matière, ni pensée, ni style? Que le talent, s'il en est encore en France, s'est tout entier réfugié dans les baraquements de la Porte Maillot? Ce serait une totale erreur, mais bien naturelle à qui est sollicité d'abord par des œuvres qu'il n'aurait point fallu admettre aux deux anciens *Salons* des Champs Élysées ou, tout au moins, n'admettre qu'en les dissimulant.

A peine si cette loi générale souffre, çà et là, quelques exceptions. Sans doute le portrait de M. Doumergue, peint par M. Marcel Baschet, n'est point un mauvais portrait, bien qu'il occupe une place d'honneur. Les paysages de M. Dauchez, ceux de M. Raoul Ulmann, ceux de M. Albert Moullé, ceux de M. Paul de Lassence, ne perdent rien à être exposés en cibles

aux feux de la critique. On est également surpris, après tant d'expériences malchanceuses, de voir honoré par le protocole mystérieux des « placeurs » quelques toiles qui sont, en vérité, tout à fait dignes de cet honneur : le *Portrait de Mme T.* par M. Jean-Pierre Laurens, le *Portrait de Mme L. B.* par M. Paul Chabas, le *Portrait de Mme E. B.* par M. Henri Royer, celui de Mme V. avec des hortensias bleus par M. Etcheverry, *la Table* de M. Grün, la nature morte intitulée *le Grand Pot* de M. Corbin, et les envois de M. Raymond Woog, d'une très savoureuse couleur, — bien que, là encore, ce soit le plus faible qu'on a mis en belle place, comme ce sont les moins bons des excellents paysages de M. Dauchez et de M. Ulmann qui occupent le centre des panneaux qui leur sont consacrés. Enfin, on trouve avec plaisir, en belle place, les œuvres de M. Forain, artiste que tous les honneurs du monde ne détourneront jamais de se juger lui-même comme il juge les autres, c'est-à-dire sans une excessive aménité. A part ces exceptions et une ou deux peut-être encore qu'on pourrait citer, parmi les quelque cent dix ou cent vingt places d'honneur que contiennent les cinquante ou soixante salles des deux *Salons*, partout ce qui est mis en vedette est précisément ce qu'il ne fallait pas y mettre. En sorte qu'au premier coup d'œil, le passant hâtif et distrait décrète que les *Salons* de 1926 sont les plus mauvais qu'il ait vus jusqu'ici.

Or ils ne le sont pas : ils regorgent même de bonnes peintures. Mais il faut prendre la peine de les découvrir. C'est ainsi que nombre de portraits ou de paysages, dus à des Anglais ou à d'autres étrangers et qui n'ont pas été favorisés de places très en vue, ne manquent point d'intérêt ni de saveur. Le plus souvent une saveur de terroir. Même s'ils ont travaillé à Paris et sous des maîtres français, le trait de la race reparaît chez eux après les années d'atelier et les désigne. Ainsi dans le délicieux portrait de jeune fille au violon, *Miss Anne Harcourt*, par M. George Harcourt, et dans *Anna Katrina* de M. Ronaldson, qui sont deux Écossais, dans le portrait de jeune femme intitulé *Mois d'avril en Angleterre* par M. James Quinn, lequel est Australien, élève de Jean-Paul Laurens et pourtant Anglais de la vieille Angleterre qu'il a peut-être à peine connue.

Un talent très personnel paraît aussi dans le portrait de femme de M. Stoenesco, élève du même Jean-Paul Laurens, et

rappelant, tout au rebours de M. Quinn, les noirs, les gris, les blancs de Whistler, — ce qui prouve combien les tempéraments originaux sont peu influencés par l'école. On retrouve aussi le trait de race dans la scène de genre inexplicable et délicieuse dénommée *The Future*, par Mlle Green, du plus pur humour britannique, conçue un peu dans les tonalités d'Orchardson, dans le *Portrait de Mrs Tenn*, par M. Borough Johnson, où l'on sent à peine le souvenir d'Herkomer, dans le portrait de femme de M. Thomas Gibbs et dans le *Portrait du capitaine sir Acton Blake* par M. Eves. Même chose dans l'admirable paysage de M. Léonard Richmond *Near Etaples*, descendant en droite ligne de Constable, et dans la surprenante effigie d'*Un démocrate américain*, Benjamin Whitroell, par M. Tudor Hart, qui atteint cette sorte de beauté qu'a le trait caractéristique poussé jusqu'au paroxysme. Sauf ce dernier, les toiles anglaises que voilà, d'un dessin délibéré, d'une facture aisée, large, savoureuse, sont dignes des fils de Gainsborough, sans marquer le moins du monde une orientation nouvelle de leur art.

Les Français, non plus, d'ailleurs. A peine pourrait-on signaler, chez quelques-uns, ici, un timide retour vers un idéal bien abandonné : les opulences et les maturités éclatantes de Venise. Le plus frappant est le tableau de M. Narbonne intitulé *Nus dans un paysage*, œuvre de coloriste véritable et de poète pictural, où l'on éprouve un peu de la langueur capiteuse du Giorgione, un peu du mystère de Gustave Moreau, et des tonalités, çà et là, de Renoir. Il y a d'étranges libertés dans le galbe de ces académies, mais l'ensemble dégage un charme qu'on n'est pas accoutumé de rencontrer chez les contemporains. Tandis qu'au rebours, bien des cerveaux sont hantés par les spectres les plus insupportables de M. Ingres ou du Greco; silhouettes sèches, dures, étriquées, proportions volontairement outrées, couleurs froides, atmosphère raréfiée, visions de chairs desséchées sous une cloche pneumatique, — la réaction la plus brutale et la plus totale contre l'Impressionnisme jadis triomphant. L'impressionnisme était une très petite découverte : ceci n'est pas une découverte du tout et ne mène à rien. On voit, par exemple, M. Poughéon dépenser beaucoup de talent à composer l'étrange groupe archaïque des *Amazones*, où ne manquent ni le sens du style, ni la science du rythme, ni le bel équilibre des masses, ni même une certaine

grâce figée, mais où le parti pris dans les proportions des figures et l'absence d'air ambiant rendent ces qualités inutiles.

M. Synave, dans son *Arabesque sur Persée et Andromède*, a mieux employé les siennes qui sont un peu du même ordre et surtout M. Avy dans sa *Couronne d'Ariane*, qui unit la correction d'Ingres à la grâce des Renaissants. Quant au Greco, le souvenir en est sensible surtout chez M. Domergue. M. Domergue pose ses figures avec esprit et dans les nuages. Il trace des arabesques au bout desquelles on est tout étonné de trouver un portrait. Celui de M. Joseph Caillaux, hautain, sec et dur, aussi ligneux que l'inexplicable poutre où il appuie le bout des doigts, semble s'étirer à vue d'œil, derrière sa barrière, et monter dans un ciel orageux. Malgré l'outrance et le parti pris de la facture, cette façon de définir une physionomie a produit un des plus intéressants témoignages qui soient ici, avec les deux étonnantes têtes de vieillards exposées par M. Stoskopf, *Paysan alsacien* et *un maire alsacien*, qu'on dirait des envois de Holbein.

Car les portraits et notamment les portraits d'hommes célèbres, pour nombreux qu'ils soient cette année, sont en général fort peu révélateurs de leurs modèles. A part les deux expressions très serrées du maréchal Foch et du maréchal Pétain, rendues au pastel par M. Marcel Baschet, avec cette maîtrise parfaite qui lui est coutumière et qu'il montre encore dans son grand portrait officieux de M. Doumergue, on ne voit guère que le général Weygand, en pied, à sa table de travail, par M. Galand, M. Humbert Ricolfi en chasseur alpin par M. Bauré, et M. Denys Puech, au travail, scrutant son modèle, d'un œil soupçonneux, ombragé d'un sourcil olympien par M. Font, qui soient saisis dans des attitudes assez personnelles. Pour le reste, il faut sortir de France. Nombre de portraitistes anglais savent, à défaut d'autre mérite, trouver le geste signalétique : tel le *Henry Caro-Delvaille* de M. Stawis Brown.

Les portraits de femmes deviennent de plus en plus repliés, réservés et secrets. Ah! nous sommes loin de Boldini et de La Gandara! La plupart de leurs successeurs semblent avoir pris le mot d'ordre chez Léonard de Vinci, enseignant que, si l'on se mêle de peindre les femmes, « il faut qu'elles fassent paraître dans leur air beaucoup de retenue et de modestie... qu'elles aient les genoux serrés, les bras croisés ou approchés

du corps et pliés sans contrainte sur l'estomac ». Tel est le cadre où se renferment, avec des variantes nombreuses et heureuses, les gestes des portraits de femmes par M. Cayron, par M. Louis Roger, par M. Pierre Laurens, par M. Broquet-Léon, — celui-ci intitulé *la Lecture interrompue*, excellente étude de lumière frisante, en plein air, — et aussi les attitudes choisies par M. Roussin, par M. Pascau dans son *portrait de Mme Signoret*, par M. Braitou-Sala dans son portrait de *Lady Garthwaite*, par M. Ivanovitch dans son portrait de *S. M. la reine des Belges*, ou par M. Martin-Ferrières, ou par M. Munns dans son *Espièglerie*, ou par M. G. Michel, ou par M. Font : *Mme la vicomtesse de Mauduit*, ou par M. Logan : *Portrait de Mme Parkhurst*, ou par Mme Darmesteter : *Portrait de Mme M. T. Delesalle*, enfin par Mme Chicotot Stinus pour sa *Lydie*, ou par Mlle Flora Lion : pour sa *duchesse d'York*, par M. Garratt pour son portrait de Mme George E. Holmes, et par bien d'autres encore.

Le caractère voulu par Léonard de Vinci est encore bien plus marqué dans les portraits de vieilles dames en noir par M. Troncet et par M. Chauvaux. Ce sont peut-être, là, au surplus, les meilleurs portraits de femmes des Salons. M. Troncet, notamment, y fait preuve d'une admirable maîtrise. On ne voit guère que la chasseresse peinte en pied par M. Boulet-Cyprien, *Avant la promenade*, qui échappe à la définition de Léonard de Vinci et présente un déploiement du geste en extension, spirituellement dessiné, silhouette très vivante de femme avec un chien empaillé à ses pieds, selon la tradition des grands maîtres anciens qui ne voulaient pas que la bête eût autant de vie que l'être humain ou qui peut-être bien ne savaient point le lui donner.

Au milieu de toutes ces toiles, il n'est pas rare de rencontrer des dessins et des aquarelles. C'est une heureuse surprise. Car un des traits les plus frappants de notre époque est la renaissance de l'aquarelle, je veux dire l'aquarelle franche, à grande eau, transparente et sans retours, où l'art est de faire jouer les blancs du papier et de « conduire la goutte » telle qu'en des temps lointains la concevait Jacquemart et hier encore le regretté Vignal. La *Société des aquarellistes français* n'avait jamais cessé de montrer des œuvres fort habiles et parfois précieuses, mais c'était surtout des gouaches. Or la gouache, sans pouvoir jamais atteindre à la vigueur ni à la justesse de l'huile,

perd la transparence de l'aquarelle, le blanc dont elle est chargée « bouchant » tous les tons où on le met. L'aquarelle franche, c'est-à-dire sans maçonnerie, sans matité, sans opacité, réduite à l'eau et à la couleur pure, ne peut tout rendre, mais elle est inimitable en ce qu'elle rend. De très beaux exemples nous en sont donnés, cette année : par M. Montagné, dans sa *Porte de l'église Saint-Agricol* et sa *Roulotte sous les remparts*, à Avignon, par Mme Carlier Vignal, qui fait revivre quelques-uns des prestiges du maître dont elle porte le nom, par M. Paul Lecomte, par M. Jean Lefeuvre, par M. de Corsi dans son *Marché de Torre del Greco* et son *Soleil d'été*, par M. de Fossa, dans ses *Jardins du château d'O*, par M. Avy, dans sa vue de *Saint-Pierre de Rome et le Vatican*. Qu'importe après cela l'exiguïté du cadre et la médiocrité du médium, si l'impression donnée est juste et émouvante? Jamais M. Didier-Pouget n'a montré, dans ses peintures, tant de maîtrise que dans les simples dessins de *Châtaigniers dans le Gard* qu'il expose, cette année, au milieu des aquarelles.

* * *

Une double rencontre de morts à honorer et d'espaces vides à remplir a fait confronter, en des rétrospectives voisines, les œuvres de Charles Cottet et de Frédéric Montenard, le peintre par excellence de la Bretagne et le peintre de la Provence, les deux régions de France les plus dissemblables, bien qu'également tournées vers la mer et attendant tout de la mer, mais à qui deux mers toutes dissemblables forment un horizon et un idéal tout contraires : l'horizon de la mer latine enfermée comme un lac entre des montagnes couronnées de temples, où les silhouettes se profilent d'un trait dur et net, où les îles sont des paradis où les Dieux ont des figures de beaux jeunes hommes, où les terres attendent le navigateur avec le trésor des connaissances humaines, où il apprendra tout et ne découvrira rien, et puis au contraire, l'horizon du pôle, des pays encore inhabités et inconnus, des civilisations nouvelles, du rêve illimité : l'Océan.

La vie et l'art des deux maîtres, depuis le début jusqu'à la fin, offrent une pareille et parfaite antithèse. Cottet, né au creux d'un massif montagneux, à l'ombre du mont Gerbier de Jonc, dans la plus jolie, la plus baroque, la plus dévote et la plus triste ville de France, Le Puy, marqué pour toujours du

sceau mystique de cette pépinière de prêtres, s'en est allé un jour vers l'Océan, attiré par les âmes naïves, les vertus profondes et fidèles là où les costumes et les coutumes ancestrales les désignaient le mieux à un œil de peintre, la Bretagne, qui est le pays aussi où la nature leur compose comme un *halo* visible de tragique grandeur, et une fois là, il s'était arrêté, piétinant sans cesse sur les rivages, les yeux toujours fixés sur le flot changeant, s'essayant à reproduire, à la fois, tous les accents de cette symphonie : les horizons, les lumières, les enveloppes, les gîtes, les pierres, les âmes. Quelque chose de la vocation de J.-F. Millet, né au contraire au bord de la Manche et venu en pleine forêt de Fontainebleau styliser le labeur du bûcheron, revivait en lui. Pour rendre les aspects désolés du rivage breton, ses durs marins, ses veuves tragiques, il avait adopté une touche épaisse, un trait dur, une couleur opaque assez belle et riche, d'ailleurs, en gris, en blancs, en noirs, en bruns, très finement dosés. En plein triomphe de l'impressionnisme ou du pointillisme, il lui avait tourné délibérément le dos, comme ses camarades René Ménard, Lucien Simon, Dauchez, et au lieu de dissoudre les figures dans la lumière ambiante, dans l'enchantement et l'émiettement et le fourmillement des atomes colorés, il les avait encloses dans de lourdes cagoules et des chapes de plomb et posées comme des menhirs dans la lande. Seuls les yeux, les lèvres, quelque sourire, quelque extase ou quelque mélancolie décelaient un reste de vie dans ces formes presque aussi sombres et inanimées que le toit enterré dans les ajoncs, le rocher plongé dans le golfe, la vague grise et verte déroulée au loin, la voile chargée d'embruns, le ciel bas et noir.

Ce parti pris était violent et arbitraire, mais il naissait d'une passion très violente aussi et tout ingénue : rendre ce qui donne à la Bretagne son aspect propre, et pour ainsi dire, son « trait de dissemblance » d'avec les autres pays, et il était servi par un vigoureux métier de peintre. Il pénétra dans les âmes. La *Vie de la mer* parue au *Salon* de 1898, révéla au passant surpris que la Bretagne avait enfin trouvé son Millet. L'humble et dur labeur du marin, les longues attentes des femmes, celles à qui l'on dit pour colorer l'absence : « Il garde le bord », les espoirs, les prières, les douleurs de ces peuples qui vivent de l'Océan et qui en meurent, tout cela

s'exprimait, sans emphase et sans gesticulation, presque sans gestes, dans ces pages célèbres que nous retrouvons ici, en original ou en reproduction : *le Repas d'adieu, Ceux qui partent, Celles qui restent*, ou *les Feux de la Saint-Jean, les Bretonnes au Pardon, Ame pleureuse, Ile de Sein, le Soir de deuil au pays de la mer, la Douleur*, dans leur gravité douce, leur énergie indomptable, leur émotion contenue.

L'enfant de la montagne mystique avait bien compris les âmes de cette mystique plaine de Bretagne et posé sur leurs drames les plus déchirants le voile de sa discrète pitié. Le succès attira les regards sur l'artiste. On voulut connaître ce poète tragique, un peu lugubre, que son œuvre naturalisait compatriote de Chateaubriand et de Lamennais. Paraissait-il? on se trouvait en présence d'un petit homme trapu et vif qui riait, une chevelure d'archange, de la lumière plein les yeux, des yeux de pilote, une barbe de missionnaire avec une onction ecclésiastique, des gestes courts et une gaieté de moine, voire de moine de fabliau, qui ne boude point devant les dons du Seigneur et semble l'épaisse cage d'une petite âme vaine et légère, une âme d'oiseau. Mais poursuivait-on l'entretien, croisait-on sur le chemin une souffrance, une injustice, une erreur, on sentait frémir une nature hypersensible et passer sur cette physionomie riante la mélancolie natale, l'ombre du Rocher de Corneille... Un jour, pris par la nostalgie des pays du soleil, libre de diriger sa course vers le rêve qui l'attirait le plus, c'est vers les cités tragiques de la vieille Espagne qu'il la dirigea et là où avaient brûlé et s'étaient consumées les plus ardentes âmes : Tolède, Cordoue, Avila. L'enfant du Puy retournait, sans y penser, aux sites et aux souvenirs inspirateurs des vocations mystiques et qui les magnifiaient. Enfin, parvenu au soir de sa vie, il reprenait le chemin des montagnes de France, il allait en Dauphiné, auquel le rattachait une des branches de sa famille, il y dessinait cet extraordinaire *Pont en Royans*, qu'on voit ici : une brochette de nids humains suspendus à une faille de rocher, au-dessus d'un étroit et clair torrent, le seul site sans doute en France où l'on puisse se faire une idée, en microcosme, des monastères du mont Athos. Jamais on n'avait encore exprimé, avec cette force, l'étrangeté de notre Dauphiné.

Quand il n'était pas en Bretagne, Cottet s'était baugé, à

l'extrême limite du quartier latin, sous les marronniers de l'Observatoire, là où les chants et les musiques des bals d'étudiants viennent expirer dans le silence des couvents, des chapelles, des hôpitaux, des hospices, des laboratoires, terre de souffrance, de pénitence et de consolation ; où les arbres s'effeuillent dans les cours des Carmels et des « Infirmeries », dominées par les coupoles de la Contemplation, où les cloches et les horloges psalmodient pour les enfants malades abandonnés, et pour les religieuses aveugles assemblées et priant dans l'ancien salon de Mme de Chateaubriand, non loin des savants qui guettent dans les belles nuits la marche des étoiles. L'ambiance ainsi retrouvée par le maître était celle de ses affinités secrètes : il y achevait ses œuvres méditées au bord de l'Océan, rêvées peut-être au Puy, avec une nostalgie perpétuelle des terres où il n'avait pas abordé. Le *non habemus hic manentem civitatem* hantait cet habitant paisible d'un quartier idéaliste. Malgré son pignon sur rue, il n'avait rien du « bourgeois » honni des romantiques, encore moins du clubman que Caran d'Ache a raillé chez ses confrères « arrivés ». Il était resté l'artiste qu'évoquait le voisinage de l'ancienne Grande Chaumière, le chevelu de Gavarni. On l'eût cru dessiné par Tony Johannot. Ainsi, en dépit de ses dehors de bon vivant, son détachement des choses mondaines, la ferveur de sa vocation, son enthousiasme pour les grands aspects de la Nature indomptée, lui composaient une vie intérieure assez semblable à ce qu'on trouve dans son art.

C'est la vie extérieure, au contraire, la gaieté des êtres et des choses qui éclataient chez Montenard et, du premier au dernier jour, firent de son œuvre une joie des yeux. Il était du pays où tout se chante, où rien ne se grave, où les cimetières se juchent au plus bel endroit des villes, sur les sommets lumineux et fleuris, où l'eau du ciel glisse et s'écoule en un instant sans laisser de trace, et les larmes semblent faire de même, où le souffle furieux du vent passe dans le ciel bleu, et, au lieu d'amasser les nuages, les nettoie, où les âmes elles-mêmes paraissent flotter dans la lumière, légères et vaines, et le souci, la prière, la douleur même à peine nées, s'évaporer dans le rayonnement des choses de la terre, de la mer et du ciel, où l'être humain, déchargé du poids de la pensée, de ses angoisses, de ses souvenirs, chemine allègrement vers le but commun à tous :

c'est la Provence, entre les monts des Maures et les Iles d'Or.

Avec le pays breton, il ne se peut imaginer plus grand contraste. C'est une autre palette, une autre optique, d'autres gestes, d'autres horizons. Montenard, issu d'une vieille famille provençale, enraciné dans sa terre et agrippé à ses rochers, n'a guère quitté les bords de la Méditerranée, qu'il a vu bouillonner bleue dans les cuves de rochers rouges et n'a jamais eu qu'une pensée : en exprimer la joie légère, dans une langue alerte et aérée. Par là, il fut un novateur à sa manière. L'impressionnisme avait déjà triomphé, mais semblait cantonné dans l'Ile-de-France, ou sur les bords de la Seine, de la Marne, de l'Oise : il le porta en Provence. Jusqu'à lui, la Provence et la Méditerranée étaient chaudes : il les fit claires. Il y avait déjà du soleil ; il y mit de la lumière, et à la place du rayon qui tombe chez ses prédécesseurs, les Aiguiez, les Cordouan, les Imer, les Girardon, il répandit le miroitement diffus qui pénètre partout les atomes. De jaunes qu'elles étaient, les ombres devenaient violettes : il y eut une joie éparse dans l'atmosphère allégée, radieuse. Quand on vit paraître au *Salon* de 1883, dans l'ancien Palais de l'Industrie, son grand vaisseau blanc, de haut bord, fendant la mer bleue, *le Transport de guerre* La Corrèze *quittant la rade de Toulon*, il sembla que l'art des Monet, des Sisley, des Pissaro prenait possession de la Méditerranée. Ce fut une révélation. Durant quarante ans, l'artiste ne cessa de guetter les jeux de lumière sur les oliviers sensitifs, les cyprès impassibles, les routes blanches, poudreuses, friables, où passaient les asthmatiques diligences jaunes, les montagnes profilées à ravir le Poussin et faites de pierres précieuses. Comme ces paysages étaient bibliques, il crut les voir, plus d'une fois, traversés par des figures de la Bible. Elles naissaient d'elles-mêmes du soleil qui éclairait le puits, le figuier, la vigne, le mont tapissé d'herbes courtes et odorantes fait pour les loisirs d'un auditoire enthousiaste et la prédication en plein air et en plein ciel.

Montenard se mit ainsi à traiter des sujets religieux, sans beaucoup y penser. Il n'y avait peut-être pas là grand sentiment religieux ou mystique : il y avait le décor de l'Évangile et ce qu'il y a d'aimable, de mesuré, de rural et d'ensoleillé dans les Paraboles. Quant aux empreintes profondes laissées dans les âmes, c'est chez d'autres qu'il les faut cher-

cher. C'est dans les paysages de Montenard que le Christ a passé et parlé, c'est dans ceux de Cottet qu'on a gardé le plus fidèlement sa parole, selon la loi commune qui veut que les religions s'enracinent surtout loin du lieu où elles sont nées. Tous deux eurent la chance de ne pas déchoir. Cottet, terrassé jeune encore en possession de tous ses moyens par un mal implacable, n'a pas donné le spectacle affligeant d'une dépression du talent. L'homme était peut-être affaibli, diminué : l'œuvre ne le fut pas. Elle reste tout entière burinée dans nos mémoires en traits puissants, volontaires, incisifs. Montenard gardait, dans sa belle vieillesse, la verdeur, la gaieté de sa nature provençale et ses envois au *Salon*, cette année encore, en témoignent victorieusement.

***

Entre les deux on a placé les œuvres d'un troisième régionaliste indéfectiblement attaché à son sol natal, un artiste qui ne doit rien ni à l'un ni à l'autre, ni d'ailleurs à aucun maître, un autodidacte s'il en fut, M. Communal. Ses deux grands paysages le *Lac de la Valette-Vanoise* et le *Lac des Assiettes-Vanoise*, deux pages magistrales, quoique moins radieuses que ne sont d'ordinaire ses petites études, témoignent une fois encore que l'école de la Nature, la seule qu'ait fréquentée ce Savoyard, est la meilleure, non pour faire vite et dès la jeunesse aussi bien qu'un autre, mais pour atteindre lentement et sûrement la pleine possession de soi-même. Avec l'envoi de M. Communal un assez grand nombre de bons paysages rendent aux *Salons*, la promenade plaisante : distinguons la très fine et nuancée *Seine en amont de Rouen* par M. André Engel, *Éclaircie le soleil bas, les Cinq pierres* et *Lever de lune* de M. Raoul Ulmann et le *Port Joinville, île d'Yeu*, de M. Paul Lecomte.

Il est des traditions qui se perdent : il en est d'autres qui s'établissent sous nos yeux, sans que nous y prenions garde et nous disons : il n'y a plus de traditions. C'est ainsi que, depuis quelques années, l'habitude se prend de consacrer une salle choisie aux Orientalistes et par là, il faut entendre surtout les explorateurs de « la plus grande France ». Ils méritent d'être signalés, car ils nous apportent un témoignage qui n'a pas seulement une nouveauté géographique. Ils ne voient plus du tout l'Orient comme leurs ancêtres : Decamps qui, à la vérité, n'y fut guère, et Delacroix qui traversa le Maroc, mais aussi Marilhat

et Fromentin qui y vécurent, Henri Regnault et Guillaumet qui y travaillèrent vraiment. Ils voient un Orient calme, propre et bien lavé, uni, sans accent : couleurs discrètes, reliefs plats, gestes mesurés, formes blanches immobiles, lointains nets, impressions de silence et de sérénité : les limbes de l'Orient.

Seul, M. Rousseau dans son tableau *le Sultan du Maroc et son escorte*, tente de rejoindre, sur la piste où elles ont disparu, quelques traînards attardés des fantasias d'autrefois. Les autres : M. Dubois dans sa délicate évocation de fantômes lumineux intitulée *le Blanc Cortège*, Mme Stephenson, dans sa *Porte de Tunis à Kairouan*, M. Styka dans sa *Caravane en route*, M. Brown dans ses *Marchands de Kairouan*, M. Bridgman, dans son *Soir du marché à Touggourt*, M. Cauvy dans ses *Femmes d'Alger*, M. Lino dans son *Marché à Gardhaia*, Mme Martin Gourdault, dans ses *Femmes arabes*, M. Beaume dans son *Marché à Fez*, M. Caputo dans ses *Remparts de Fez*, M. Bascoulés dans son *Oasis le soir* et surtout Mme Dumas dans son grave et paisible *Marché arabe*, ont cherché non pas à nous éblouir par un déploiement inattendu de richesses inouïes de couleurs orientales, mais à exprimer ce qu'il y a d'impassible et jusqu'à un certain point de monochrome dans cet immense réservoir de calme en contraste avec l'agitation et le papillotement de nos villes modernes. Le plus topique exemple à cet égard est le *Cimetière arabe* de M. Baillergeau, une impression de repos profond dans un bain de lumière, que les orientalistes de jadis n'auraient jamais cherchée. Dans tout cela, une loi esthétique est bien observée : l'extinction de la couleur par la trop grande lumière, ce qu'avait déjà rendu Guillaumet et avant lui quelquefois et avec une extrême finesse, Fromentin, quand il peignait à cette heure sans pareille que M. Louis Bertrand appelle « l'heure de diamant ».

*
* *

La statuaire, au moins celle qu'on voit aux Champs-Élysées, n'offre point l'extrême diversité de tendances et de souvenirs qu'on aperçoit dans la peinture. Et pourtant, il y a plus d'œuvres puissantes ou gracieuses à la sculpture qu'ailleurs. Les premières sont les monuments aux morts ou commémoratifs de la victoire : par exemple, le groupe en bronze de M. Gaston Broquet *la Relève* et sa figure de bronze, étendue face contre

terre, sur un tertre figurant une croix, intitulée *Sur le sol lorrain*, tous deux destinés à honorer les morts, l'un à Châlons-sur-Marne, l'autre à Etain, dans la Meuse. C'est à ces deux œuvres que va d'abord la foule, là qu'elle reste le plus longtemps, attentive et silencieuse, là qu'elle revient. On peut prévoir que c'est l'œuvre qui signera ces *Salons* dans sa mémoire. Que ce soit, là, un signe que le génie l'a touchée, assurément non. Mais ce n'est pas une disgrâce non plus, nécessairement et sans plus ample examen pour une œuvre d'art, que d'aller au cœur des foules : combien de chefs-d'œuvre à ce prix devraient être exclus du patrimoine esthétique de l'humanité! En fait, les rudes bonshommes de M. Gaston Broquet allant à *la Relève* sont bien construits, bien mis en action, c'est-à-dire saisis dans cet état instable et double du mouvement qui prolonge l'attitude précédente et préfigure la suivante, et admirablement caractérisés. Ce sont de vrais poilus faisant la vraie guerre et non pas une autre guerre, mais celle-ci et non pas dans un autre instant, allant au repos, ou en corvée, mais à *la Relève*, graves, patients, résolus. Ce n'est point assurément de la statuaire olympienne et monumentale : c'est du modelage réaliste et anecdotique, c'est de l'Alphonse de Neuville en bronze. L'Art n'est pas épique, le sujet l'est et aussi le sentiment qui l'anime. On peut en dire autant du soldat mort écrasé face à terre, *Sur le sol lorrain* du même artiste, du réalisme le plus saisissant.

Tout autrement, M. Henri Bouchard a rédigé son mémorial des tranchées, gravé plutôt que sculpté dans la longue frise des *Combattants*, pour Saint-Quentin et dont on voit ici un fragment : des poilus mettant leurs masques contre les gaz. Il fallait toute la science de ce maître ouvrier et surtout son instinct du style pour donner un caractère épique et statuaire à cette prosaïque opération de prophylaxie. Il y est parvenu sans effort, semble-t-il, aussi ingénument qu'un Égyptien gravait la silhouette de ses Dieux sur son bas-relief et avec autant de piété. Un autre aspect de son talent se fait voir dans sa *Figure ailée*, une victoire, espérons-nous, « ailée » non parce qu'elle a des ailes, appendice facile à trouver dans le vestiaire des arts plastiques, mais parce qu'elle semble suspendue sur la demi-sphère où elle se tient droite, dans une sorte de lévitation due à ce que ses pieds prennent appui sur le bout, non sur les talons, et à ce que tout le poids des lignes est remonté vers le

haut du corps, privé, on ne sait pourquoi, de ses deux bras.

En face, à ses pieds, c'est un bien curieux spectacle que celui d'une sorte de cul-de-jatte en plâtre par M. Guillaume, dont le gésier déborde le faux-col et qui semble modeler de ses doigts recourbés une argile invisible. C'est, paraît-il, *M. Aristide Briand* en train de matérialiser sa pensée pour la rendre plus sensible à son auditoire un peu lent à la saisir.

Puisque nos rues sont et seront toujours attristées par des politiques en redingote, les bras énergiquement croisés comme pour faire face au peloton d'exécution, ou maniant des appareils de physique parlementaire avec des gestes d'escamoteurs, il faudrait que nos jardins du moins et nos terrasses se peuplent de belles figures sans prétention, nées pour le seul enchantement des yeux. Les autres sont peut-être utiles, aux carrefours des cités, pour prêcher des vertus civiques. Pour sa leçon d'amour, le parc réclame celles-ci, avec des gestes harmonieux qui fassent honneur au corps humain, et rétablissent dans son équilibre gracieux le rythme désordonné de la vie moderne. Pourquoi les chercher bien loin? Voici, aux Champs-Élysées, presque à chaque pas, des œuvres qui animeraient le plus heureusement du monde les parterres ou les allées ou les bassins de la villa, du château, parfois le vestibule de l'hôtel monumental.

Par exemple, la figure féminine exposée par M. André, sous ce titre *Aphrodite*, avec l'exergue : *je suis le doux désir*. On y voit réalisée, en perfection, ce qui est si difficile en statuaire, l'expression d'un sentiment intime, avec les moyens très limités de l'art plastique : un geste, harmonieux et mesuré, un jeu de physionomie très discret, une silhouette gracieuse. Ici, le geste de la main droite assurant la coiffure, de la main gauche comprimant ou « écoutant » le cœur qui bat, de la tête indolemment couchée sur l'épaule et des paupières laissant à peine glisser un regard chargé de passion voluptueuse, la figure tout entière, hanchée du côté où le bras se lève, comme il est naturel au rebours de la *Source* d'Ingres, tout exprime le sentiment ressenti et l'exprime à la manière des Grecs, c'est-à-dire dans le calme inviolé, la statique sans défaut. M. André a encore su remplir, dans son œuvre, cette condition si nécessaire à toute statue mise sur un piédestal et qui doit être vue de tous les côtés : elle se profile également bien et offre, quel que soit le point d'où part le regard, une heureuse rencontre de lignes et de pro-

portions. C'est le type de l'œuvre d'art décorative des jardins.

Il en est d'autres d'aussi agréables. Une seconde *Aphrodite*, en bronze celle-là, due à un artiste américain, M. Evans, offre les mêmes qualités, sinon la même expression. Moins sensuelle que l'œuvre de M. André, moins moderne de sentiment, plus antique en un mot et plutôt Diane qu'Aphrodite, elle n'en est pas moins une œuvre de statuaire sobre et gracieuse, qui répandra du charme partout où on la mettra. La grâce aussi, mais non plus la sobriété du geste, désigne à quelques pas de là, une danseuse intitulée *Salomé* par M. Cassou. Depuis la *Danse sacrée* du regretté Ségoffin, l'on n'a guère vu de mouvement si osé entraîner une figure de la danse, en statuaire, ni si heureusement exécuté. L'équilibre des lignes, hasardeux partout, n'est rompu nulle part et de quelque côté qu'on la regarde, cette svelte et nerveuse académie révèle une trouvaille curieuse dans le rythme humain, l'esprit de la danse la parcourant toute et jusqu'aux pieds et s'accumulant aux « pointes ». Tout au contraire, immobiles et hiératiques même en leur rigidité, les deux figures de M. Mouktar, *Trouvaille dans la vallée des Rois* et *Vestale des secrets*, produisent une impression d'élégance frêle et de mystère qui animerait fort bien aussi et de façon inattendue, un bout d'allée ou une niche de bosquet.

On peut en dire autant du haut relief de M. Paul Gautier, en demi-lune, *la Fontaine du printemps*. L'utilisation de l'énorme groupe décoratif, *Centaure et nymphe*, de M. Traverse, serait plus difficile. C'est un beau morceau, très décoratif, en effet, mais qui requiert un large cercle d'arbres centenaires pour lui faire cortège et un haut piédestal pour le porter. A ses pieds, l'on voit une figure plus modeste, faite elle aussi pour meubler un parc : une adolescente, étroite et fine, qui s'est juchée sur un chapiteau dorique, où elle prend appui de ses bras et de ses doigts écartés, intitulée *Sur les ruines*, par M. Mourgues. Plus loin, une *Étude de jeune fille*, par Mlle Scudder, rappelle un peu, par l'ensemble de l'attitude, les deux *Aphrodites*, celle de M. André et celle de M. Evans, mais avec une expression mutine des yeux, sous sa main en abat-jour, qui la distingue et en fait une « étude », comme son titre modeste l'indique, spirituellement conduite à sa fin.

Mêlés à ces figures isolées, on voit, çà et là, des groupes, qui, lorsqu'ils sont bien traités, obtiennent cette sorte de

succès qu'a toujours sur une scène la plus petite pièce dialoguée, si elle succède à des monologues. Ils permettent plus d'action, d'abord, car il y a des gestes qui ne se justifient que par la présence d'une autre figure et puis le regardant n'est plus tenu de faire effort pour comprendre ce que la figure lui dit. Il est spectateur et se délecte du spectacle. Rien de plaisant, par exemple, comme la *Jeune fille au chevreau*, de M. Courbier, qui s'est mise à cropetons pour lutiner un innocent animal avec un épi de maïs, ou la *Fontaine*, de M. Molineau, où un jeune Faune assis sur la margelle joue de la syrinx pour capter l'attention d'une nymphe perchée au-dessus de la source. Ces jeux rustiques et divins, si vieux qu'ils soient, prêtent indéfiniment à de nouveaux aspects plastiques.

Il en est de même des enfants : l'*Héraklès enfant*, de M. Clerc, traînant comme un paquet de cordages, le serpent géant qu'il vient d'étouffer, le *Dionysos enfant*, de M. Robert Coin, tendant la coupe au raisin suspendu au-dessus de lui par une *Bacchante*, l'*Eros* dru, fort et déjà cruel, de M. Paul-Roussel, campé comme la statue de l'égoïsme triomphant, l'*Enfant aux cygnes* de M. Silvestre et l'*Enfant à la colombe* de Mlle Heuvelmans, l'un et l'autre tâchant de dérober ce trésor, une grappe de raisin, aux convoitises de leurs tendres assaillants, enfin le petit Amour juché sur l'épaule de la *Vénus au miroir*, de M. Cassou : — toutes ces figures d'enfants s'appliquant à leurs jeux ou à leurs besognes avec une gravité comique, essayant leurs forces avec une gaucherie gracieuse, — que produit la surabondance de vie dans des formes encore mal dégourdies, — voilà ce qui charme le plus notre regard, lorsque s'abaissant des statues dressées contre les hautes futaies, il se pose sur les parterres de fleurs et les miroirs d'eau. Le grand Roi l'avait compris, lorsqu'il donnait pour mot d'ordre à ses sculpteurs des jardins « de l'Enfance répandue partout ». Parfois même, une ou deux bestioles suffisent. La *Fontaine du chat qui pêche* de M. Proszynski : un matou sur le bord d'un trou guettant une écrevisse qui s'avance dans l'eau est un exemple de ces mille motifs décoratifs dont nos artistes sauraient peupler nos jardins, si nous savions les y appeler comme le grand Roi les y appelait.

ROBERT DE LA SIZERANNE.

LES ACADÉMIES DE PROVINCE

AU TRAVAIL

La Fédération régionale des Sociétés académiques de province se poursuit lentement sous la double pression de la nécessité financière et du désordre de l'esprit public, qui rend plus nécessaires les foyers de tradition et de raison, les espoirs et les centres éventuels de réorganisation.

Le mal financier de ces Sociétés, que nous avons exposé ici, est profond. Le docteur Félix Régnault, président de l'Académie du Var, le dénonce de nouveau, sous le titre : *la Grande pitié de nos Sociétés savantes*. Le docteur Jules Offner ne fut pas moins précis devant le dernier Congrès pour l'avancement des sciences, qui se tint à Grenoble, et il se prononça pour une fédération très large, qui laisserait à chacune des sociétés « son autonomie et sa vie propre ». Le comte de Mougins-Roquefort, président de l'Académie d'Aix, est aussi affirmatif. Et le célèbre chimiste G. Urbain, présentant à l'Académie des sciences l'ouvrage de M. Albert Ranc, *le Budget du personnel des recherches scientifiques en France*, rappelle avec l'auteur qu'à cause de cette pauvreté, « la Science française, déjà atteinte dans le présent, court les plus grands risques dans l'avenir ».

Les uns et les autres préconisent une organisation des efforts, qui se traduit, pour les Sociétés académiques, soit par la fusion des Compagnies analogues, comme viennent de le faire la Société linnéenne de Lyon, la Société botanique et la Société de biologie de la même ville; soit par des ententes restreintes, comme celle qui a été conclue à Grenoble; soit par une extension de la mission régionale d'une académie, comme le demande M. de Mougins-Roquefort qui vient d'écrire le brillant historique de l'Académie d'Aix,

depuis 1751, et qui conclut : « En somme, le rôle de l'Académie d'Aix, rôle commun, d'ailleurs, à toutes les Académies de province, s'affirme de plus en plus comme un rôle essentiellement régionaliste et décentralisateur. »

Les sociétés académiques du Centre-Ouest, à l'occasion du Congrès des sociétés savantes, qui s'est tenu en avril, à Poitiers, viennent de fonder une « Fédération intellectuelle et économique du centre-ouest de la France » qui n'est pas très différente de la Fédération bourguignonne.

C'est grâce à l'initiative de la Société historique et scientifique des Deux-Sèvres, à l'activité de M. Audouin, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers, au concours des Antiquaires de l'Ouest et des Archives historiques du Poitou, que la nouvelle Fédération s'est formée. Elle comprend les huit départements de l'Académie de Poitiers, qui, de la Loire à la Gironde, réunit des provinces relativement homogènes : Poitou, Aunis et Saintonge.

Dès sa formation, la Fédération, dotée de ressources importantes, a décidé, sur l'initiative de M. Tourneur-Aumont, de publier, avec la collaboration des diverses sociétés savantes de la région, un ouvrage sur les nombreuses ressources du Centre-Ouest de la France. C'est une entreprise qu'on ne saurait trop encourager, et c'est un exemple qu'on serait heureux de voir suivre pour toutes les autres régions du pays.

Les sociétés académiques de Bretagne n'en sont pas encore à la période de la fédération, si homogène que soit cette grande province dans sa race comme dans son histoire. Ces sociétés ne sont, d'ailleurs, ni très nombreuses, ni très anciennes. La plus vénérable semble être la Société académique de Nantes, fondée en 1798. Dans cette forte race intérieure et fervente, la vie spirituelle ne se distinguait pas, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, de la vie religieuse et, aujourd'hui encore, elles restent intimement mêlées.

Cette haute unité, on la retrouve dans la plupart des œuvres qui nous viennent de là-bas. C'est ainsi que les derniers *Mémoires* de la jeune et très active Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne nous apportent à la fois une remarquable étude sur *la Vie ancienne de Saint Corentin*, due à M. Fawtier-Jones et à un brillant chartiste, tombé en 1914 pour la défense de la France, le très regretté André Oheix.

Le même ouvrage contient une belle étude de M. Giraud-Mangin sur *l'Architecture et les architectes nantais du XVIe au XIXe siècle* et particulièrement sur ceux du XVIIIe siècle, qui fut, dans ce port alors si prospère, une belle époque d'art. Le climat marin et la négligence des hommes ne nous ont gardé, hélas! que bien peu de monuments de cette grande époque nantaise.

Enfin les mêmes *Mémoires* réunissent encore un excellent travail de M. Hervé du Halgouet sur *le Droit de colombier et de garenne* en Bretagne et d'intéressantes remarques de M. Henry Sée sur *la Misère, la mendicité et l'assistance en Bretagne à la fin de l'ancien régime*, où il paraît que la misère était aussi grande que l'assistance était déplorable.

Remarquons que la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, présidée avec beaucoup de distinction par M. Pocquet du Haut-Jussé, si elle n'est point une association fédérale, étend au moins le cercle de ses recherches à toute la Betagne et que ses *Mémoires* paraissent dans les cinq départements bretons.

L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, fondée en 1700 par Brossette, l'ami de Boileau, est, comme le remarque son président, une Société où les sciences ont une grande part, ainsi qu'il sied en une puissante cité d'industrie et de commerce qui fait parfois passer les choses de la terre avant celles du ciel.

C'est ainsi que M. Joseph Buche, rendant compte des travaux de la Compagnie pendant l'année, nous cite surtout les études de M. de Sparre sur les grandes trajectoires des projectiles, comme ceux de la Bertha; de M. Canat de Avizy sur l'utilisation de la force motrice des marées, plus coûteuse que celle des fleuves; du docteur Nogier sur la lumière de Wood, qui permet des signaux secrets; du professeur Arloing sur le mal de mer, auquel échappent les sourds-muets; de M. Roux, qui apporte quelque clarté sur divers points obscurs de la vie de Marat, lequel réclamait la nationalité prussienne en 1788; de M. Maurice de Boissieu sur les massacres des Brotteaux, en 1793; de M. Ennemond Morel sur l'Italie d'aujourd'hui, qui retrouve, sous la main de Mussolini, « l'orgueil de sa race, le sentiment de sa gloire et de sa destinée ». Avec beaucoup d'autres études intéressantes de MM. Mariéjol, Latreille, etc., cet exposé se termine par une belle étude de M. d'Hennezel sur *l'Évolution de l'industrie de la soie*, l'une des richesses de Lyon, menacée par la disparition du cocon.

La Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans, au centre d'une grande région agricole, paraît plus près de la terre, qui a seule assuré son existence. Son président, l'érudit docteur Fauchon, nous montre, en effet, en une excellente étude, que les diverses Sociétés littéraires qui se succédèrent à Orléans, antique ville d'écoles et d'université, ne furent que temporaires. La première connue, celle de Saint-Aignan, ainsi nommée à cause du cloître où elle se réunissait, chez son président, ne dura que neuf ans (1615-1624). La Société littéraire de la rue des Huguenots, plus étendue et plus brillante, fut aussi plus vivace (1725-1775). Mais la Société épiscopale ne dura que de 1741 à 1753, la Société royale d'agriculture de 1762 à 1789, l'Académie royale de 1781 à 1793.

L'actuelle Compagnie, fondée en 1809, est aujourd'hui fort active, et en dehors du précieux concours qu'elle apporte à l'agriculture, elle publie, en ses *Mémoires*, d'intéressants travaux d'archéologie et d'histoire régionales, voire des études économiques, comme celle sur le *Rhin-Main-Danube*, de M. Marcel Rousse, qui nous montre l'Allemagne entreprenant, malgré ses dettes, le colossal canal du Rhin au Danube, dont la dépense est évaluée à 10 milliards de marks. Mais cette voie livrerait à son industrie pléthorique, et ouvrirait à ses populations mal nourries, les riches plaines de l'Autriche, de la Hongrie et de la Roumanie, jusqu'à la mer Noire. C'est le pangermanisme qui se continue.

Voici encore une fusion à tendance économique, dans le Nivernais, celle de la Société scientifique et artistique de Clamecy, des Amis du vieux Clamecy, et du Syndicat d'initiative, à l'occasion du cinquantenaire de la première, fondée par MM. Alapetite et Courot. M. Maurice Mignon, qui connaît si bien le monde latin, nous donne tous ces détails dans *le Feu*.

Et voici une heureuse renaissance, celle de la vieille et chère Académie de Metz, que préside M. Beck, et qui, ruinée par la dévalorisation du franc et l'anéantissement du mark, hérite d'environ 425 000 francs de la succession Chabot-Didon. Elle va pouvoir poursuivre plus énergiquement encore la séculaire défense de l'esprit français aux portes de la Germanie. Nous remarquons, parmi ses derniers travaux, de belles études du général Germain sur la fameuse machine télégraphique des frères Chappe, du général Dennery sur les maréchaux de camp Thomas de Pange, du général de Cugnac sur le vaillant général de Maud'huy. Nous sommes là dans la « divine for-

teresse » que chante le poète Émile Moussat, aux bastions de l'Est.

La Société de géographie, lettres, sciences et arts de Rochefort, publie un remarquable rapport de son secrétaire général, le docteur Lemoine, sur ses très intéressants travaux de l'année qui comprennent un large cycle de conférences.

L'Académie de Besançon, toujours fort active, nous donne une étude pleine de documents de M. J. Feuvrier sur *les Tumuli de la région de Dôle*, les sagaces recherches de M. Roger Roux, sur *une Grande Affaire criminelle en 1750*, et d'intéressants comptes rendus du vicomte de Truchis de Varennes, son devoué secrétaire perpétuel.

La Société des sciences de Nancy publie une étude de M. Georges Corroy sur *les Tremblements de terre en Lorraine* depuis 1094, qui corroborent le parallélisme des lignes sismiques pour l'ensemble de ces phénomènes, selon les théories modernes.

L'active Société des sciences, lettres et arts de Bayonne donne les numéros 2 et 3 du *Musée basque*, qui contient, avec de nombreuses études sur les choses et coutumes basques, un curieux récit, par le commandant Boissel, de *l'Attaque de Bayonne par un sous-marin allemand, en 1917*, inoffensif envoi de deux obus explosants, transformé par la presse allemande en « Bayonne en feu! La population affolée se retire dans les montagnes. »

L'Académie du Var, à l'occasion de son 125e anniversaire, a publié la Table générale de ses travaux de 1833 à 1924, dressée par M. J. Parès. Elle continue d'ailleurs ces travaux, rassemblés, pour 1926, en un fort volume, consacré en partie au bon poète François Fabié, aux comptes rendus des séances, aux concours littéraires de la Compagnie, et à de nombreuses études originales, parmi lesquelles il faut citer *le Drame de Mayjirgu* par le général Aymerich, *la Relativité des sensations*, du Dr Félix Regnault, avec une note du professeur Raphaël Dubois, *le Peintre Cazin*, par Lainé-Lamford, etc.

Le *Bulletin des Antiquaires du Centre* contient une remarquable étude de M. de Roffignac sur la belle collégiale de Châtillon-sur Indre, des notes de M. de Laugardière sur les incendies de Bourges, et de M. Dubois de la Sablonière sur les portraits (?) de Jacques Cœur à la cathédrale et à l'hôtel du célèbre financier.

L'Institut polytechnique de Grenoble publie une étude très documentée de M. L. Barbillion sur la participation des Écoles techniques françaises à la récente Exposition de Grenoble. L'Institut est, on le sait, comme l'animateur de la magnifique industrie de cette région.

L'Académie de Montpellier a célébré par un beau recueil le quatrième centenaire de Ronsard, et elle a montré ainsi que la ville de l'illustre Faculté de médecine était aussi la ville des poètes. Ce recueil comprend un discours du président de la Compagnie M. L.-J. Thomas, de belles stances de M. Maître de Baugé, et quatre études diverses, mais d'un charme égal : *Ronsard à Montpellier*, par le professeur Paul Delmas, *les Amoureuses de Ronsard* par M. Gaston Pastre, *la Pléiade, école de Jeunes* par M. Gautier de Bayle, et *le Père de la poésie moderne* par M. Joseph Vianey. C'est un florilège digne de l'illustre Vendômois.

L'Académie de Rouen nous donne, en un fort volume, ses travaux des deux dernières années, et les rapports sur les divers prix décernés par cette grande Compagnie, que préside M. Gensoul. Parmi les travaux originaux, on remarque des études très documentées de M. Pierre Chirol sur *Rouen au temps de Pascal* et sur l'excellent graveur Jonas-Poutrel ; *l'Architecture gothique à Rouen au XVIIIe siècle*, par M. Allinne et le docteur Coutan ; *le Développement de l'industrie chimique dans la région de Rouen*, par M. Abel Caille ; *Comment Rouen est devenu le premier port de France*, par M. Albert Faroult. Et M. Jean des Vignes-Rouges, fort spirituellement reçu par Mme Colette Yver, ajoute à ces études régionalistes une *Promenade à travers Rouen*, ce reliquaire de l'architecture religieuse.

Enfin, les *Mémoires* de l'Académie de Dijon contiennent de profondes réflexions du Dr Domenc sur le *Temps et la liberté*, problème ardu puisque nous ignorons s'il y a un temps absolu et que nous ne pouvons guère concevoir qu'un temps physiologique ou subjectif, qui n'a peut-être pas de réalité en dehors de nous.

Ce résumé de tant de travaux de mérite, si bref qu'il soit, — et je m'en excuse auprès des auteurs, — montre bien cependant que l'esprit académique, c'est-à-dire le sens des belles-lettres, de la recherche scientifique et artistique, la culture générale des plus nobles facultés de l'homme, n'est pas près de s'affaiblir dans nos provinces. Nous le voyons au contraire tenter actuellement une réorganisation qui est avant tout un effort, une volonté de développement.

C.-M. Savarit.

REVUE LITTÉRAIRE

LA JEUNESSE DE PIERRE LOTI (1)

Bientôt, sous la Coupole, un grand artiste va rendre à Pierre Loti le juste hommage auquel il a droit. Dans la *Revue*, dont il a été l'une des gloires, on voudrait, en utilisant diverses publications récentes, enrichir de quelques nuances nouvelles le portrait qu'on avait essayé de tracer de lui, il y a une vingtaine d'années, et qu'il avait jugé ressemblant.

Comme tous les écrivains célèbres, Loti avait une légende. Et cette légende, à laquelle certaines de ses attitudes avaient pu donner naissance, n'était pas toujours bienveillante. Mme Adam, qui connaissait bien celui dont elle avait si généreusement jadis accueilli et favorisé les débuts, a voulu protester contre ces imputations si souvent mensongères, et elle a publié les lettres que l'auteur d'*Aziyadé* lui a adressées pendant quarante-deux ans. Elles sont charmantes, ces lettres, et elles font le plus grand honneur aux deux correspondants. Loti s'y révèle à nous aimable, simple et bon, aussi peu homme de lettres que possible. C'est ici le cas, ou jamais, de redire le mot de Pascal : « On est tout étonné et ravi, car on s'attendait de voir un auteur et on trouve un homme. » Un homme qui, assurément, ne ressemble à aucun autre, qui a ses complications, ses défauts, ses bizarreries et ses enfantillages, mais qui garde, au milieu de tout cela, une fraîcheur de sensibilité et un charme d'accent qui nous le rendent, malgré tout,

(1) *Lettres de Pierre Loti à Mme Juliette Adam* (1880-1922), Plon, 1923 ; — Pierre Loti, *Prime jeunesse*, Calmann-Lévy, 1919 ; — Pierre Loti, *Un jeune officier pauvre, fragments de journal intime* rassemblés par son fils Samuel Viaud, Calmann-Lévy, 1923 ; — Pierre Loti, *Journal intime* (1878-1881), publié par son fils, Calmann-Lévy, 1925 ; — N. Serban, *Pierre Loti : sa vie, et son œuvre*, préface de M. Louis Barthou, les Presses françaises, 1924. — Cf. la *Revue* du 1er juin 1907, et nos *Maîtres de l'heure*, t. I, 6e édition, Hachette.

profondément sympathique. Décidément, ce merveilleux artiste n'était pas seulement un homme de génie, une imagination puissante et somptueuse et une plume incomparable; il avait du cœur, et les grands sentiments simples qui sont le fondement et la mesure de notre « humanité » véritable trouvaient un écho secret dans son âme. Son œuvre ne nous a pas menti. Je ne sais rien de plus touchant et de plus rare que l'affection profondément respectueuse qu'il avait pour Mme Adam. Sentiment peut-être unique où il entrait, de sa part à elle, de l'admiration littéraire, — n'avait-elle pas découvert et « lancé » Loti? — une amitié quelque peu virile et protectrice, enfin cet impérieux besoin de maternité que toute femme vraiment femme sent au fond d'elle-même; de sa part à lui, une vive reconnaissance pour tant de marques prodiguées d'un inlassable dévouement, une vénération confiante pour cette âme féminine toute de générosité et de noblesse, enfin cet obscur instinct filial qui courbe tant de fronts virils devant certaines femmes qui sont restées mères invinciblement, et dont la haute intelligence se double d'indulgence et de bonté. Qu'une telle amitié ait pu durer près d'un demi-siècle sans sérieuse atteinte, voilà qui en dit long sur le fond d'une âme. Quoi que Loti ait pu dire, écrire ou faire qui soit peut-être, parfois, de nature à nous déplaire, nous n'oublierons pas ses lettres à « madame chérie », et, comme elle, nous lui pardonnerons toujours.

Parmi les études dont il a été l'objet, il nous faut surtout signaler celle que lui a consacrée M. Serban, dont l'origine est, pour nous, Français, singulièrement émouvante. M. N. Serban est ancien étudiant de notre Sorbonne, et, actuellement, professeur de littérature française à l'Université de Jassy. Il s'était épris de l'œuvre de Loti, et, dans les derniers temps de la neutralité roumaine, tout en enseignant aux recrues le maniement du 75, il avait entrepris sur lui un travail d'ensemble. La guerre déclarée, il emporta dans sa cantine d'officier quelques volumes dépareillés de son auteur favori : Loti lui fut un fidèle et charmant compagnon dans sa dure vie de campagne, un souvenir « de cette France vers laquelle allait le meilleur de ses pensées ». L'armistice signé, il réunit ses notes et il en fit un petit livre qu'il dédia, en 1920, « à la mémoire de ses camarades en Sorbonne, tombés au champ d'honneur ». L'ouvrage ayant été bien accueilli, il voulut le refondre et le compléter. Il revint en France, consulta nombre de gens qui avaient connu Loti, se fit ouvrir bien des archives privées ou publiques, celles de

M. Samuel Viaud, qui lui communiqua les manuscrits et le journal inédit de son père, celles de M. Louis Barthou, « à qui Loti a légué cent trente-neuf paquets de manuscrits et lettres », celles du service historique de la Marine ; et, de tout cela, il composa un livre qui, certes, n'est point parfait, ni définitif, mais qui rendra d'utiles services et qui, en tout cas, reste un vibrant témoignage d'admiration et de sympathie pour le génie français, et pour l'un de ceux qui, dans ce dernier demi-siècle, l'ont représenté avec le plus d'éclat.

Enfin, nous devons à Loti lui-même et à son fils, qu'il avait, dans ses dernières années, associé à son œuvre, plusieurs volumes qui complètent et prolongent les délicieux souvenirs d'enfance et de jeunesse rassemblés dans *le Roman d'un enfant*. De très bonne heure, sur le conseil de sa sœur Marie, le grand écrivain avait « entrepris d'écrire quelque chose comme des mémoires ». Sérieusement commencé, après un premier essai antérieur, en novembre 1866, à la veille de ses dix-sept ans, « ce journal de sa vie forme aujourd'hui plus de deux cents volumes ». C'est de là que Loti a tiré la matière de tous ses livres : *Aziyadé, le Mariage de Loti, le Roman d'un spahi* ont été, sous leur forme primitive, des pages extraites de ce journal, et il serait bien curieux de pouvoir suivre le travail d'art que le poète a fait subir à ses souvenirs pour les convertir en œuvres romanesques. Il restait à reprendre et à coordonner, pour en faire un récit continu, toutes les pages encore inutilisées de ces « pauvres petits cahiers » qui ont voyagé sur tant de mers différentes. Pierre Loti s'y était tout d'abord employé lui-même et, de ce travail, est sorti l'exquis volume intitulé *Prime jeunesse*, suite toute naturelle du *Roman d'un enfant*. Mais la besogne promettant d'être longue, et l'âge et la fatigue étant venus, il abandonna à son fils le soin d'extraire du *Journal*, sous sa direction, les pages conservées, — beaucoup avaient été détruites ou égarées, — qu'on jugeait bon de mettre sous les yeux du public. La mort de Loti n'a heureusement pas mis fin à ce travail, qui sera sans doute continué. Et ainsi sont nés les deux volumes, plus fragmentaires, moins « artialisés », bien intéressants tout de même, qui conduisent le « jeune officier » depuis sa sortie de l'École navale jusqu'au lendemain de la publication du *Roman d'un spahi*. Nous avons ainsi, sous forme de souvenirs rédigés, de fragments de journal intime, de lettres éparses, une biographie sinon absolument complète, du moins très suffisamment explicite de Loti avant la gloire. Trente et un ans de sa vie, — toute sa jeunesse, les années les plus

décisives de formation et d'apprentissage, — sont là devant nous. Tâchons d'en dégager les faits essentiels qui intéressent l'étude de sa personnalité morale et l'histoire intérieure de son génie et de son art.

*
* *

Les hommes ne sont pas le « produit » de leur milieu; mais sur chacun d'eux le milieu où ils se sont formés a mis son originale empreinte. Nous connaissions déjà, par *le Roman d'un enfant*, le milieu familial où est né Loti et où il a vécu son enfance et sa prime jeunesse. Son père, dont il parle peu, Jean-Théodore Viaud, était catholique de naissance ; pour entrer dans une famille protestante, il avait dû se faire protestant ; mais l'amour lui avait rendu la conversion facile : elle fut sérieuse et durable. « Très lettré et poète à ses heures », aquarelliste distingué, auteur en collaboration d'une bonne *Histoire de la ville et du port de Rochefort*, très attaché, à ce qu'il semble, aux vieilles traditions littéraires, « il s'affligeait de voir son fils toujours irrémédiablement dernier en composition française »; il était secrétaire en chef de la mairie de sa petite ville. La mère, Nadine Viaud, âme très tendre, femme de devoir, de profonde et ardente piété, ne vivait que pour ses enfants, auxquels elle dut transmettre tout l'inquiet idéalisme d'une longue hérédité religieuse. Sa fille aînée Marie, de dix-neuf ans plus âgée que le petit Julien, fut pour celui-ci, comme Lucile de Chateaubriand, comme Henriette Renan, une de ces sœurs admirables auxquelles nous devons quelques-uns de nos plus grands hommes. Elle était musicienne, elle dessinait, elle peignait avec un réel talent, — elle avait été à Paris l'élève de Léon Cognet, — et Loti lui dut de très profitables leçons. « Elle avait voyagé de très bonne heure, nous dit-il; elle avait beaucoup étudié et elle écrivait d'une façon délicieuse, avec un esprit étincelant. » C'était une toute petite femme, menue et délicate, mais une âme vibrante d'artiste et de poète; très pieuse avec cela, elle « adorait » son petit frère, qui « l'admirait sans réserves » : « elle a été, écrit-il, une des influences qui ont le plus contribué à m'éloigner, jusque dans les moindres détails de la vie, je ne dirai pas de tout ce qui était vulgaire, mais même de ce qui était inélégant. » Je crois qu'on ne saurait s'exagérer cette influence.

Une autre influence, presque aussi décisive, fut celle d'un frère, Gustave, de douze ans plus âgé, dont les longues et tendres lettres, — il était médecin de marine, — apportaient à l'enfant, avec d'excellents conseils de piété et de moralité, d'autant plus significatifs

que le petit frère « n'était pas sans avoir soupçonné sa vie romanesque, passionnée, manquant un peu de sagesse », comme un parfum et un appel d'exotisme. Il ne s'inquiétait pas trop, ce « conseiller intime et secret », des mauvaises places « réitérées de 21e sur 22 en narration française » : « Néglige sans crainte, disait-il, les plus belles fleurs de la rhétorique... ; *écris comme tu penses, aie confiance en tes petits moyens, sois naturel*, c'est la meilleure manière de te rapprocher des premières places... » Ces bons avis n'ont pas été perdus. La mort en mer de ce grand frère, la scène de résignation chrétienne et d'inconsolable douleur qui suivit la nouvelle de cette fin prématurée, et que Loti a évoquée en termes si pathétiques ont été, avec la mort d'une amie d'enfance, survenue peu après, l'une des impressions les plus fortes de sa jeunesse : « pour la première fois, il se sentit vraiment écrasé par la grande horreur de la mort ».

Dans ce milieu simple, un peu austère, mais cultivé, l'enfant, « trop choyé, trop absolument heureux », grandissait sans contrainte. Père, mère, sœur, frère, tantes et grand-tantes s'entendaient à le gâter. « Sorte de petit Benjamin tardif sur lequel devaient converger fatalement trop de tendresses », élève irrégulier, rêveur et capricieux, contre le vœu de ses parents, il s'est promis d'être marin comme son frère. De grands revers de fortune ayant fondu sur la famille, celle-ci, réduite à la pauvreté, et, plus tard même, à « la misère », consent enfin à lui laisser suivre sa vocation. Il quitte la classe de philosophie, en février 1866, pour entrer au cours de marine. Admissible au mois de juillet suivant à l'École navale, on l'envoie compléter sa préparation à Paris, et, au mois d'octobre, il monte en chemin de fer « pour la première fois de sa vie ». Paris ne plut guère au petit provincial concentré et un peu sauvage qui, du jour au lendemain, se voyait transplanté du paisible logis familial dans une « chambre hostile » d'étudiant pauvre, au dernier étage d'une pension demi libre du quartier latin : il suivait comme externe les cours du lycée Henri IV. Quelques séances musicales, des visites au Louvre, de vagues échappées sur la vie parisienne, et la vie de bohème, une aventure assez médiocre, mais où il sut mettre quelque poésie, beaucoup de rêveries et des confidences confiées au mystérieux *Journal* : telles furent les seules distractions de cette morne année d'études. Admis enfin au *Borda*, il revoit avec « une émotion à la fois poignante et douce » la chère maison de famille, et après de bonnes et joyeuses vacances, il part pour Brest.

C'est alors l'initiation à la rude vie de marin, aux strictes obligations de la discipline militaire. Comment le futur écrivain s'accommoda-t-il de cette vie nouvelle? Assez médiocrement, semble-t-il, si l'on en juge par une note d'un de ses premiers chefs : « Enfant gâté, disait de lui le commandant du *Jean Bart*, d'une complexion chétive, sans application aucune aux choses du métier, nature d'artiste. » La guerre de 1870 se traduisit pour lui par une campagne très dure, d'utilité à peu près nulle, mais féconde en brumeuses impressions maritimes, dans les mers du Nord. Puis ce sont les longues croisières à travers toutes les mers et la découverte des terres et des peuplades les plus différentes : la Terre de Feu, l'île de Pâques, Tahiti enfin, le Sénégal, et après un séjour à l'école de Joinville, l'Orient, Salonique et le délicieux Stamboul. Deux années se passent ensuite sur les côtes de France, qui sont coupées par un événement sensationnel : en mars 1878, « appelé par dépêche chez Michel Lévy, l'éditeur », Loti cède le manuscrit d'*Aziyadé :* sa carrière d'écrivain va commencer. Et tandis que, d'escales en escales, sa vie de marin se poursuit, — ses chefs lui témoignent une satisfaction croissante, — sa vie littéraire s'annonce pleine de promesses et va lui faire connaître les premiers sourires de la gloire : *le Mariage de Loti*, *le Spahi* paraissent coup sur coup, lui attirent amitiés et admirations. A trente et un ans, il est déjà de ceux qui comptent.

Essayons d'entrer plus avant dans l'intimité de cette originale nature. Un trait charmant, que nous soupçonnions déjà, mais que les publications récentes mettent en pleine lumière, c'est le profond attachement de Loti à tout ce qui lui rappelle le foyer familial. Il bénit la misère qui fut pour lui « une grande éducatrice », qui a « pendant ses années d'aspirant de marine et même d'enseigne de vaisseau, resserré de la façon la plus adorable ses liens avec ces deux saintes en robe de deuil que furent sa mère et sa tante Claire », et qui, plus tard, lui a donné « la joie de les gâter à son tour, de les entourer de confort et même de luxe ». Que je sais gré, pour ma part, à M. Samuel Viaud d'avoir publié certaine lettre de sa grand mère en réponse à la « lettre de Noël » de Loti : « Tu t'es cru obligé aussi, mon pauvre enfant, de glisser dans cette lettre un billet de vingt francs, pour que « nous mangions un peu de bonbons ». Voulant agir dans tes vues, j'ai acheté pour *nous* un quart de chocolat à la crème ; mais nous emploierons le reste à des choses utiles. N'approuves-tu pas ? » Et combien j'aime aussi ces quelques lignes du *Journal intime* :

A huit heures du matin, départ pour Paris, en partie fine avec maman. Ma pauvre chère vieille mère, qui avait rêvé toute sa vie de voir Paris, — un peu émue et inquiète malgré tout, — est dans une joie d'enfant de faire ce voyage pour la première fois, et de le faire avec moi... Des voitures tout le jour ; on s'arrête de temps en temps dans les magasins pour faire des emplettes, ou chez les pâtissiers pour manger des babas au rhum. Maman ne se fatigue de rien et veut tout voir... Cela me coûte un argent fou, mais je le sème avec bonheur pour lui procurer ce plaisir. Il me semble même que je rachète ainsi l'argent que j'ai plus mal dépensé ailleurs.

Si Loti avait été un moins bon fils, il n'aurait pas écrit quelques-unes des pages les plus émouvantes de son œuvre.

Il est difficile de se représenter avec la dernière précision, à travers ses demi-confidences, ce que fut, dans la réalité, la vie romanesque et amoureuse de l'écrivain auquel nous devons tant d' « idylles » exotiques. Dans cette longue suite d'aventures successives, qui fera exactement la part de l'entraînement sensuel, du besoin sentimental, de la fatuité masculine, de la curiosité, de l'esprit d'imitation, du désir de tromper l'éternelle inquiétude de son cœur et de sa pensée, de satisfaire ses instincts d'artiste et de poète, de la littérature enfin? Mais que, plus d'une fois, dans ces diverses expériences, Loti ait engagé tout son être intime, c'est ce qui semble bien ressortir de divers passages de son *Journal*. On nous parle à mots couverts d'une grande passion malheureuse qui, née en terre africaine, n'a pu se prolonger en France et dont il a failli mourir : pendant un mois il a été malade de chagrin, et « tout le monde pensait qu'il s'en allait ». Le roman d'*Aziyadé* paraît lui aussi avoir été sérieusement vécu : Loti plus tard a multiplié les démarches pour faire venir en France la petite Circassienne aux yeux verts : « Sur mon honneur, écrit-il, je vous jure qu'une fois en France, Aziyadé sera ma femme. » Une autre fois, il s'agit d'une autre femme pour laquelle il s'enflamme avec une sombre ardeur : « Je lui ai demandé, dit-il, de partir avec moi, de nous sauver ensemble n'importe où... Tout me serait indifférent pour la garder. » Ceux-là mêmes qui seraient le plus tentés d'être sévères à la multiplicité déconcertante de toutes ces aventures sentimentales, ne pourront s'empêcher de savoir gré à Loti d'avoir vu dans l'amour tout autre chose que l'échange de deux fantaisies, et ils s'expliqueront mieux dans son œuvre la profondeur tragique de certains accents.

A lire son *Journal*, ils comprendront mieux aussi cette nostalgie du divin qui perce dans tous ses livres, et qui d'ailleurs s'accom-

pagne toujours d'une complète incroyance. Dernier héritier d'une longue lignée de fervents huguenots, il a connu, il a d'abord partagé « cette foi calme et sûre qu'avait sa mère bien-aimée et dont elle a laissé sur son âme l'empreinte à peu près indélébile ». Quand la foi s'est retirée de lui, à la suite, semble-t-il, d'un lent travail de désagrégation intérieure, elle lui a laissé, ce qui n'est pas rare chez les protestants, une certaine disposition tendre, faite de regrets, de remords, d'envie, d'indestructible idéalisme, à l'égard de toutes les formes de la vie religieuse. D'assez bonne heure on surprend en lui l'éveil de cet état d'âme. Quand à seize ans il arrive à Paris, sa foi est « déjà chancelante » : la sécheresse du dogmatisme protestant, les premiers appels de la vie et du monde sensible, la philosophie d'Auguste Comte ont déjà « porté les premiers coups profonds à son mysticisme chrétien ». Sa première communion, à dix-sept ans, au temple de l'Oratoire, faite dans un moment de « détresse », « ne fut en somme qu'une simple formalité accomplie avec respect, et rien de plus » : elle lui laissa dans le cœur une « impression de vide affreux ». Quelques mois plus tard, dans *l'île*, au petit temple de Saint-Pierre, il est repris par « tout son petit passé d'enfant mystique » ; il prie « comme un illuminé » ; il « se sent exaucé, pardonné, affranchi du péché, des séparations et de la mort ». Suprême éclat d'une flamme qui ne devait plus jamais renaître : « Ce fut ce dimanche-là, dans ce temple de village, qu'une véritable prière chrétienne jaillit de mon âme pour la dernière des dernières fois. »

Mais on n'est pas en vain le fils d'une antique tribu croyante. Si, par l'esprit, Loti est devenu foncièrement et désespérément incrédule, sa sensibilité est restée non seulement religieuse, mais chrétienne. Ses négations ne sont ni orgueilleuses, ni indiscrètes, ni brutalement dogmatiques. Il a encore, « aux heures où il lui a fallu regarder de tout près la *Reine des épouvantements* », « des élans vers le Christ ». « J'aurais voulu pouvoir, écrit-il, moi aussi, me jeter aux pieds du Christ ; maintenant encore, je donnerais tout au monde pour posséder, seulement une heure, *cette erreur admirable des croyants*, et mourir aussitôt, dans leur paix délicieuse. » Il ne conçoit pas qu'on puisse « trouver une sorte de paix en dehors de ces idées de rédemption et de vie éternelle auxquelles il est resté attaché par le cœur, malgré son incrédulité profonde ». Enfin, à deux reprises, « désirant quelques jours de paix », il va faire une retraite à la Trappe, retraite que, « sans le dire, il avait l'intention de faire longue, peut-être définitive ». Et sans doute il se dit « déçu » par

« ces gens » qu'il a vus de près, par « l'inanité de leurs moyens, même pour endormir un instant la douleur »; sans doute, aux lettres affolées de sa sœur et de sa mère qui voient dans cette « escapade » « un piège des ténèbres », il répond qu'il « reste attaché, au moins par le cœur, à la religion huguenote »; sans doute, il sort du couvent « avec un singulier besoin de bruit, de mouvement et de liberté »; sans doute enfin, il rêvera de « se faire Turc », et « sentant amèrement surtout le malheur d'être sans aucune foi », il déclarera qu' « il paierait cher, maintenant, pour avoir celle de l'Islam »: ces incertitudes, ces contradictions, ces brusques remous de sentiments divers, dénotent l'état d'une âme désemparée, inquiète, obsédée, et qui n'est pas très assurée dans son incroyance. Et il laisse échapper un mot qui à cet égard exprime bien le fond permanent de sa pensée : « En dehors de cette personnalité encore rayonnante du Christ, tout est terreur et obscurité. »

***

Les souvenirs et le *Journal* de Loti ne nous renseignent pas seulement sur sa biographie morale; ils nous renseignent aussi sur sa biographie littéraire; ils nous font mieux comprendre, sinon comment est né son génie, du moins comment s'est formé son art d'écrivain.

S'il fallait prendre ses déclarations au pied de la lettre, nous pourrions être tentés de croire que l'auteur d'*Aziyadé* s'est formé tout seul et qu'il n'a jamais rien lu. « Si je lisais encore! écrivait-il en décembre 1879. Mais il y a des années que je n'ai pas ouvert un livre. » J'avais jadis essayé de reconstituer ses lectures de jeunesse. Il m'écrivait à ce sujet : « Vous pourriez supprimer Leconte de Lisle, Baudelaire, Fromentin, Sully Prudhomme et Bernardin de Saint-Pierre, que j'affirme n'avoir jamais lus. *Chateaubriand, oui;* les Natchez *ont laissé sur moi une forte impression vers ma dix-huitième année.* De Renan, je n'ai lu, et encore très tard, que l'exquise préface des *Souvenirs d'enfance* et deux ou trois chapitres descriptifs de la *Vie de Jésus,* après avoir fait mon voyage et écrit mon livre de *la Galilée.* Presque rien de Goncourt, que *Idées et Sensations.* Je n'ai jamais annoté aucun exemplaire de *Salammbô,* malgré ma profonde admiration... » Observerons-nous là-dessus que la mémoire de Loti a pu avoir des défaillances? Relisant après un demi-siècle écoulé le *Journal* de sa dix-septième année, il écrit : « Sur ce même cahier clandestin aux feuilles si minces, j'inscrivais aussi des fragments des lectures qui m'avaient le plus frappé, et je suis confondu

de les retrouver aujourd'hui : *j'avais oublié que le choix en était si étrange !* Des passages de livres de cabale, traduits de l'hébreu, ou de livres de Rose-Croix du XVIIe siècle allemand, des citations de Trismégiste IV, ou de Jamblique, etc. » Choix étrange, en effet, et il ne tiendrait qu'à nous de croire que Loti, avant d'écrire, s'est nourri des livres les plus divers. Cette impression risquerait d'être inexacte. Sans doute, à vingt-cinq ans, on le voit citer du Töpffer; sans doute, un peu plus tard, il nous parle de « cet Orient musulman que Lamartine, *lu en cachette,* lui avait déjà révélé », et il nous confesse que le grand poète du *Lac*, dont les strophes « magnifiquement sinistres » le hantaient, lui « était déjà antipathique, *dès le collège,* par sa poserie et son grand profil pompeux », — ce qui est, de sa part, une grande injustice; sans doute enfin, il y a telle page du *Journal* qui paraît bien voisine de la *Tristesse d'Olympio*. Rappelons-nous, d'autre part, les aveux du *Roman d'un enfant* touchant la découverte de Musset. Je crois pourtant qu'à tout prendre Loti, enfant et adolescent, a assez peu lu et que son énergie juvénile s'est plus consumée en rêveries qu'en lectures. Mais il n'est pas nécessaire de beaucoup lire pour beaucoup retenir : quelques livres, profondément sentis, peuvent agir plus intimement sur une imagination et une sensibilité d'enfant que d'abondantes lectures superficielles dispersées en tous sens. Dans le milieu provincial où s'est formé Pierre Loti, la littérature romantique était encore à la mode; les thèmes qu'elle développait correspondaient trop bien à ses dispositions personnelles pour n'avoir pas été accueillis par lui avec ferveur; il les a revécus, repensés, il se les est convertis « en sang et en nourriture ». Au fond, ce grand poète en prose a eu l'âme envoûtée par les poètes de 1830.

On voudrait pouvoir suivre, année par année, les premiers tâtonnements de sa plume. On voudrait d'abord connaître, au moins en partie, son premier *Journal*, rédigé vers quatorze ou quinze ans, « en une prose affranchie de toutes règles, farouchement indépendante » : peut-être *le Mariage de Loti*, le premier en date, sous sa forme originale, des romans publiés, pourrait-il nous donner une idée approximative de cette première manière. A tout le moins, on nous cite « textuellement » des fragments d'un autre *Journal* commencé à Paris, en novembre 1866, et qui donc traduit des impressions de la dix-septième année. Ce sont des souvenirs de sa chère Limoise :

Cela se passait à la Limoise quand j'avais huit ou neuf ans. Il devait être midi, en juillet, par une chaleur torride. *La vieille maison grise,*

fermée contre le soleil, *semblait assoupie sous ses arbres*... J'entr'ouvris donc la porte du jardin qui laissa entrer dans notre pénombre un violent rayon de lumière, et puis je la refermai sur moi et me trouvai dehors *au milieu de toute la silencieuse splendeur de ce midi d'été... Les chênes-verts des bois dormaient;* le ciel était d'un *bleu violent et profond*, et sur les lointains *on voyait remuer des réseaux de vapeurs tremblotantes* comme il s'en forme au-dessus des brasiers... Je dérangeais en passant tout un petit monde grisé de chaleur, qui faisait la sieste, des sauterelles roses ou bleues, de grosses mantes vertes qui s'abattaient affolées sur moi : je faisais fuir des serpents et de gros lézards; un hibou, épouvanté d'une visite si inaccoutumée, s'éleva lourdement *de son vol soyeux* pour retomber bientôt étourdi par trop de lumière... (avril 1867).

N'est-ce pas déjà la manière du Loti que nous connaissons : une impression vive rendue par quelques détails bien choisis et sobrement évocateurs, par des épithètes dont la force suggestive est surtout faite de leur fine justesse, par d'heureuses et subtiles alliances de mots, par un singulier mélange de simplicité et de raffinement, de discret réalisme et de poésie ? Et n'est-ce pas aussi son tour de phrase et son *accent*? Cet écrivain de dix-sept ans a déjà en mains le merveilleux instrument dont il nous enchantera dans la suite. « On m'avait confié, nous dit-il, à un excellent professeur de piano qui, s'intéressant à ce qu'il appelait ma *qualité de son*, m'apprenait surtout à *faire chanter mes doigts*. » Son style aussi a une *qualité de son* tout à fait rare, et quels qu'aient été ses maîtres, il a bien appris d'eux à *faire chanter ses doigts* sur ce riche et difficile clavier qu'est notre langue française.

Cet admirable talent d'écrivain est allé, selon toute vraisemblance, en s'enrichissant et en se perfectionnant d'année en année ; et c'est ce que l'on verrait mieux sans doute, si l'on pouvait comparer dans le détail les principales œuvres de Loti, telles que nous les lisons dans ses livres, à la version primitive, telle qu'il l'avait consignée dans son *Journal intime*: cette comparaison, espérons-le, nous sera facilitée quelque jour. Mais ce qu'il faut maintenir en tout cas, c'est que, dans le développement d'une personnalité littéraire comme celle-là, l'art et l'expérience n'ont joué qu'un rôle très secondaire, et presque insignifiant. *Nascuntur poetæ*. Quand Loti aurait eu une tout autre vie que celle qu'il a eue, quand il aurait lu de tout autres livres que ceux qu'il a lus, le fond et le tour de son génie n'eussent pas été très différents de ce qu'ils ont été. Il était né poète, c'est-à-dire avec une certaine capacité de sentir et d'imaginer qui le différenciait profondément des autres hommes, et qui lui maintenait l'âme dans un état

de perpétuelle vibration. Et il était né écrivain, c'est-à-dire avec le don, beaucoup plus rare, de traduire, avec des mots, qui sont les mots de tout le monde, mais qui, par leur original assemblage, semblent des mots *à lui*, les sensations, les émotions, les idées qui venaient l'assaillir, de faire passer dans ses phrases le contagieux frémissement de son âme et, par l'intermédiaire du verbe, de le communiquer à ses lecteurs. Et c'est pourquoi, à dix-sept ans, sans grande expérience de la vie et des livres, sans culture exceptionnelle, ayant beaucoup plus rêvé que pensé, beaucoup plus senti que lu, il nous apparaît déjà tout formé, en pleine possession de son tour de pensée, d'imagination et de sensibilité et de ses moyens d'expression. Et comme l'on conçoit que ceux de ses amis auxquels, un peu plus tard, il communiquera ses manuscrits l'engagent à suivre son intime vocation d'artiste ! « Vous faites, sans le vouloir et sans le savoir, lui écrivait son ami Plumkett, de la bien belle prose rythmée, due peut-être à l'influence biblique ; mais il y a encore dans *Aziyadé* bien d'autres choses, ce qui est de *vous seul*, de *vous unique*. » Un autre jour : « Nul ne peut échapper à sa destinée... Laissez le passé, et en avant... en avant... *vers une grande gloire*. » Voilà une parole que Loti a dû se répéter plus d'une fois.

Et fort de ces encouragements, sentant bien qu'il avait en lui-même tout un univers à explorer et à peindre, il poursuivait son *Journal*. Souvenirs et visions, événements de la vie, observations confidences, impressions de nature, joies et tristesses, rêveries et paysages, tout ce qu'il avait dans l'âme, il le jetait là, pêle-mêle, entassant des matériaux, creusant de plus en plus profondément la mine d'où, plus tard, il extraira de si beaux marbres. Au courant de la plume, il y consignait des notations de ce genre :

Dernière visite, de grand matin, au campement qui s'éveille. Les chevaux hennissent au soleil levant. Les cigognes décrivent tout en haut, dans l'air pur, des courbes fantasques. *La fraîche lumière matinale se répand gaiement dans la plaine*, dorant les manteaux blancs des goumiers, les manteaux rouges des caïds, se glissant par les entrebâillements des tentes *bossues* pour éblouir, sur les riches couvertures kabyles, les paresseux qui dorment encore, pour faire étinceler *dans les fonds obscurs* l'acier, le cuivre et l'argent des vieilles armes...

Ah! mon Loti, comme l'appelait Alphonse Daudet, quelle jolie, quelle délicieuse façon vous aviez de dire les choses!...

VICTOR GIRAUD.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Ce ne sont pas, cette quinzaine, les sujets qui manquent au chroniqueur ! L'Europe est malade, en proie à des secousses politiques, financières, économiques ; elle cherche à tâtons l'équilibre et la paix. Échec de la grève générale en Angleterre, mais prolongation de la grève des mineurs ; nouveau chancelier en Allemagne ; coup d'État en Pologne ; crise ministérielle en Belgique ; soubresauts du franc mais succès décisifs franco-espagnols au Maroc ; crise ministérielle à Belgrade ; négociations de Genève pour la réforme de la constitution de la Société des nations et pour l'étude préliminaire de la limitation des armements ; procès des faussaires de Budapest, si plein de révélations. J'en passe ! Il faut renoncer à tout relater, mais essayer, de l'ensemble, de tirer une leçon profitable.

Nous avons beaucoup à apprendre de la bataille sociale que le ministère anglais vient de gagner. La grève générale, la grève politique, s'est terminée, le 13 mai, plus vite qu'on n'osait l'espérer. La résolution du gouvernement et l'initiative des citoyens ayant, tant bien que mal, résolu la question des transports et suppléé par des volontaires aux grandes corporations défaillantes, le succès de la grève n'était plus possible. Les extrémistes proposaient l'extension du mouvement à la meunerie et à l'électricité ; mais les dirigeants du mouvement, dès le premier jour, avaient compris que, si le peuple anglais était sympathique aux revendications professionnelles des mineurs, il réprouvait, comme un attentat contre l'État et la nation, la grève générale révolutionnaire. L'ouvrier organisé anglais, plus cultivé et plus « conscient », au vrai sens du mot, que la plupart des travailleurs du continent, s'aperçut très vite que, dans ses rangs, des éléments de désordre et d'anarchie s'étaient glissés, que la propagande de Moscou avait gagné plus de terrain qu'il ne le pensait et que la grève, si elle se prolongeait, ne tarderait pas à devenir révo-

lutionnaire. Au sein des trade-unions et du labour party la lutte était ouverte entre modérés et extrémistes. Même en Angleterre, une grève très étendue provoque des incidents qui énervent l'opinion dans les deux camps et dégénèrent en violence; c'est ce que les fauteurs de troubles escomptaient et ce que voulurent empêcher les dirigeants du parti et les chefs des organismes corporatifs.

Finir la grève était le seul moyen de sauver les organisations ouvrières dont le peuple anglais ne reconnaîtrait plus les droits dès lors qu'elles seraient en révolte contre la loi. Le peuple anglais, — c'est sa grande force, — a le respect invétéré de ses institutions nationales et historiques ; il a le sentiment profond de la valeur de la loi et des droits sacrés de l'individu aussi bien que de la collectivité. Le discours du célèbre juriste libéral anglais, sir John Simon, sa démonstration du caractère illégal de la grève produisirent un effet considérable même parmi les ouvriers. Les chefs du mouvement ayant donné l'ordre de grève sans que les comités exécutifs de plusieurs trade-unions aient été consultés et sans qu'un *referendum* ait été organisé dans les groupements professionnels, la grève était illégale : telle fut l'argumentation de sir John Simon. Le cas ayant été déféré à la justice, le juge Astbury rendit un arrêt en bonne forme qui déclarait la grève illégale, attendu que « aucune grève ne peut être déclarée sans qu'un vote ait démontré que les deux tiers des membres d'un syndicat la désirent. Aucun *referendum* n'ayant eu lieu, il est impossible de considérer qu'il y ait grève. » Il faut admirer ce respect des formes légales, car la légalité est la sauvegarde du droit. L'exigence de la loi apporte au peuple anglais et aux ouvriers eux-mêmes une garantie essentielle grâce à laquelle quelques politiciens en quête de réclame ne peuvent déchaîner par surprise une grève dont les intéressés ne veulent pas. La grève étant illégale, les grévistes devenaient les ennemis de l'État ; ils se trouvaient dans une position fausse, dont ils avaient conscience, et qui contribua largement à l'échec du mouvement. Entre la guerre civile et la capitulation, les chefs ouvriers savaient que la première les conduirait à la défaite ou à un succès qui serait celui des pires éléments de leur parti et entraînerait la ruine de l'industrie et du commerce dont vit l'Angleterre; ils ont eu le courage moral de choisir la capitulation. Elle leur a été ménagée par une médiation de l'archevêque (anglican) de Cantorbery et de sir Herbert Samuel, appelé à Londres par le roi lui-même.

Qu'il s'agisse d'une véritable capitulation, il suffit, pour s'en

convaincre, de lire les clauses de l'accord intervenu entre les « cheminots » et les grandes compagnies.

Art. 2.— Les trade-unions reconnaissent qu'en déclarant la grève elles ont agi de façon déloyale envers les compagnies et admettent que les réintégrations des grévistes n'impliquent pas renonciation aux droits légaux qu'elles ont de réclamer contre eux des dommages-intérêts.

Art. 3. — Les trade-unions s'engagent : à ne plus donner à leurs membres l'ordre de grève sans négociations préalables avec les compagnies; à ne soutenir d'aucune façon toute initiative non autorisée que pourraient prendre leurs membres ; à ne pas inciter à la grève les surveillants placés dans une catégorie spéciale.

Art. 4. — (Laisse la faculté aux compagnies de changer de service les grévistes qui seront réintégrés quand les nécessités du service le permettront.)

Art. 5. — L'accord intervenu ne saurait concerner les individus qui se seront rendus coupables de violences ou ont eu recours à des procédés d'intimidation.

Les ouvriers anglais, dans leur masse demeurée très saine, ne sont ni des révolutionnaires, ni des internationalistes ; ils sont assez éclairés pour se rendre compte qu'ils n'ont aucun intérêt à tuer la poule aux œufs d'or, c'est-à-dire le travail et la prospérité de la Grande-Bretagne. Ils ont été effrayés de constater la présence, parmi eux, de brebis galeuses et ils ont reculé en acceptant les conséquences de leur erreur, c'est-à-dire des clauses qui limitent et restreignent le droit de grève; ainsi revit l'authentique tradition de ce trade-unionisme qui a tant contribué à la prospérité de l'industrie anglaise et à l'élévation du niveau de vie de l'ouvrier. La victoire de l'État anglais est aussi une victoire du véritable esprit corporatif et professionnel ; c'est par là que l'échec de la grève générale en Angleterre aura des échos dans les autres pays et comporte, pour les organisations ouvrières, des enseignements bienfaisants. Leurs droits professionnels et corporatifs doivent être définis et respectés, mais dans la mesure seulement où ils ne portent pas atteinte aux droits supérieurs de la collectivité nationale et de l'État qui les représente.

La sagesse et le respect du droit dont les ouvriers anglais ont fait preuve, l'énergie du gouvernement et de la nation britannique ont étonné et déçu les révolutionnaires continentaux. *L'Humanité* écrivait le 8 mai : « Les grévistes anglais vaincront, et partout le monde du travail, avec une vigueur accrue, se lancera à l'assaut du capitalisme. Ou bien les ouvriers d'Angleterre seront écrasés et ce

sera, pour l'ensemble des travailleurs, la défaite la plus grave aux conséquences les plus durables. » Les ouvriers anglais ne sont pas écrasés, mais le mythe malfaisant de l'assaut contre le capitalisme est très dégonflé. M. Karl Radek, dans la *Pravda* du 13 mai, se lamente : « Comme un coup de tonnerre en plein jour, la décision de terminer la grève générale a surpris le prolétariat international. La lutte entamée par le prolétariat anglais était notre lutte, la lutte des prolétaires du monde entier ; sa défaite est notre défaite. Inutile de dissimuler la vérité, il faut, au contraire, la proclamer. » Le leader bolchéviste accuse de trahison les chefs anglais du labour party ; il ferait mieux de s'en prendre à la politique de Moscou. Ce que le trade-unionisme anglais a vaincu, ce n'est pas le prolétariat international, c'est la tyrannie brutale et sanglante du communisme révolutionnaire à la mode russe. Il est vraiment trop paradoxal que l'Angleterre, la France ou l'Allemagne, vieux pays d'industrie et de législation protectrice de l'ouvrier, aillent prendre des modèles à Moscou, où l'industrie est morte et l'ouvrier misérable.

La grève politique et révolutionnaire est finie, la grève professionnelle des mineurs continue ; M. Baldwin n'est pas au bout de ses difficultés, car les éléments extrémistes vaincus cherchent une revanche. Le gouvernement a fait sien, ou à peu près, le programme de sir Herbert Samuel, mais la pierre d'achoppement reste la réduction des salaires, condition de la réorganisation de l'industrie houillère. Le crédit de 3 millions de livres consenti par le premier ministre pour le maintien provisoire des salaires ne peut plus être renouvelé ; tout le pays souffre de l'arrêt de l'extraction du charbon. Mais les organisations ouvrières se montrent intransigeantes, et la négociation aboutit à une dangereuse impasse. Il s'agit de savoir si, en aucun cas, les salaires ne peuvent être réduits et doivent rester au maximum qu'ils ont une fois atteint : problème théorique ; et il s'agit de savoir si l'Angleterre pourra poursuivre, par la réadaptation de l'industrie aux conditions économiques générales, l'assainissement qui a commencé par le rétablissement de la livre au pair de l'or : problème pratique dont la portée n'est pas limitée à l'Angleterre.

En Allemagne, deux questions symboliques et d'ailleurs connexes mettent aux prises les deux grands courants qui se partagent l'opinion, à savoir ceux qui préparent le retour de l'ancienne monarchie militaire et ceux qui voudraient développer les institutions démocratiques et conserver la paix. Une indemnité sera-t-elle attribuée aux familles

régnantes détrônées et dans quelle mesure ? Le drapeau du Reich sera-t-il aux couleurs impériales, rouge, blanc, noir, ou bien sera-t-il, comme le prescrit la Constitution de Weimar, rouge, noir, or, aux couleurs de la Confédération de 1849 ? La lutte est si âpre sur ces deux points, dont l'intérêt saute aux yeux, qu'elle a amené la démission du chancelier Luther.

Le parti social-démocrate propose l'expropriation sans indemnité des familles princières qui possédaient de vastes domaines en Allemagne, et il mène une vive campagne. La question sera tranchée le 20 juin par un *referendum* populaire. Avant cette date, le gouvernement aurait voulu faire voter par le Reichstag un compromis entre l'expropriation pure et simple demandée par les socialistes et le rachat à la valeur réelle qui serait très onéreux et qui est impopulaire. Les débats, très confus, mettent en question la Constitution elle-même. En soulevant l'affaire du drapeau, le chancelier Luther a jeté de l'huile sur le feu. On apprenait, le 4 mai, que le gouvernement allait promulguer une ordonnance prescrivant qu'à l'avenir les ambassades, légations et consulats du Reich devraient arborer non le drapeau constitutionnel rouge-noir-or, mais le drapeau de la marine marchande qui, par une bizarrerie du texte de Weimar, est resté le drapeau impérial (rouge-blanc-noir) avec, dans un coin, un minuscule écusson rouge-noir-or. Tous les membres du cabinet avaient accepté l'ordonnance dont l'initiative émanait en réalité du président Hindenburg. La presse républicaine se lança aussitôt dans une campagne contre le chancelier et la coalition qui le soutient. Malgré l'opposition du Centre, des démocrates et des socialistes, l'ordonnance fut signée et promulguée. Les démocrates et le Centre jugèrent l'occasion propice pour reformer la majorité de Weimar en remplaçant les populistes par les social-démocrates.

Le 12 mai, au Reichstag, une motion de défiance, déposée par les démocrates, contre M. Luther et son ministère fut votée par 176 voix (démocrates, social-démocrates, communistes) contre 146 (Centre, populistes, bavarois) et 103 abstentions (allemands-nationaux). Le chancelier donna sa démission sans découvrir le président que les partis, respectueux de la constitution, ont laissé hors du débat. Qui remplacerait M. Luther ? Une nouvelle coalition se formerait-elle et l'axe de la politique allemande s'en trouverait-il déplacé ? Telles étaient les deux questions en suspens. L'agitation était d'autant plus vive que la police prussienne, qui obéit à M. Severing, ministre de l'Intérieur socialiste dans le cabinet prussien, le seul homme d'État

républicain qui fasse preuve de fermeté à l'égard des agitations nationalistes et militaristes, découvrait un complot tendant à rétablir la monarchie.

Il s'agissait, semble-t-il, d'une sorte de conspiration permanente contre le régime ; M. Severing saisissait l'occasion d'en révéler l'existence et d'en montrer les fils. Le président Hindenburg, conseillé sous main par M. Stresemann, fit appel d'abord à M. Gessler, le ministre inamovible de la Reichswehr, démocrate, qui n'aboutit pas. M. Adenauer, bourgmestre de Cologne, du Centre catholique, qui fut appelé ensuite et qui préconisait la coalition avec les social-démocrates, n'eut pas meilleur succès. Finalement le Président, sur le conseil de M. Stresemann, fit accepter à M. Marx, ancien chancelier, ministre de la justice dans le cabinet démissionnaire, la succession de M. Luther. Aucun autre changement de personnes : le ministère Luther est revenu sans M. Luther. M. Marx, chef du Centre, offre aux républicains plus de garanties que M. Luther ; mais, pour le moment, il est soutenu par la même coalition. Sa déclaration ministérielle, lue le 19 mai au Reichstag, se borne à déclarer que la même politique intérieure et extérieure sera pratiquée, que le plébiscite du 20 juin tranchera la question de l'indemnité aux princes et que l'ordonnance relative au drapeau sera appliquée avec la modification déjà accordée par M. Luther : les ambassades et consulats arboreront à la fois les deux drapeaux. Le ministère vivra, jusqu'au 20 juin, d'une vie assez précaire, grâce à l'abstention des socialistes, mais aucune des grandes questions qui troublent l'Allemagne n'est résolue. Le cabinet Marx n'est qu'une de ces solutions provisoires qui sont seules possibles dans l'état actuel des partis, et avec la constitution hybride de Weimar. Aussi bien la véritable vie allemande n'est pas dans le Parlement. L'Allemagne, comme la plupart des pays d'Europe, souffre d'une crise de l'autorité ; elle est à la recherche des formules nouvelles qui adapteraient l'État et ses fonctions aux nécessités actuelles de la vie économique et sociale.

N'est-ce pas aussi une crise de l'autorité qui, en Pologne, a provoqué le coup d'État militaire du maréchal Pilsudski? La crise ministérielle, ouverte par la démission du cabinet Skrzynski, venait de se terminer par la constitution d'un ministère présidé par M. Witos, chef du parti agrarien « piast », et soutenue par une coalition des droites, quand on apprit, le 11 mai, que le maréchal Pilsudski était parti de sa résidence, à une vingtaine de kilomètres de Varsovie, et marchait sur

la capitale avec deux bataillons et un escadron. Il faut distinguer, en cette affaire, un facteur personnel, le maréchal Pilsudski, et une situation politique qui a rendu possible son acte audacieux.

Le maréchal a fait d'abord, en Russie, contre l'autocratie des Tsars, carrière de patriote polonais et de conspirateur; il connut les cachots et la Sibérie. La guerre venue, il fut du nombre des Polonais qui crurent que, pour obtenir l'indépendance de leur patrie opprimée, il fallait d'abord détruire la Russie. On doit se garder de le lui reprocher: il s'agissait, pour un Polonais, de choisir entre deux ennemis, le Russe et l'Allemand; mais nous avons le droit de ne pas oublier que d'autres patriotes polonais résolurent différemment le cas de conscience national qui se posait devant eux. Pilsudski organisa donc des légions polonaises qui combattirent la Russie avec les armées des empires centraux; quand la Russie, terrassée par la révolution, fut hors de jeu, il travailla, avec la même ardeur, à défendre contre l'Allemagne l'ombre d'indépendance octroyée à une partie de la Pologne; et il fit connaissance avec la prison de Magdebourg. Brave, populaire, aimé des ouvriers et des paysans, il se trouva, quand vint l'armistice, l'homme indispensable et reçut, du conseil d'État provisoire, le mandat de chef de l'État et le bâton de premier maréchal de la Pologne. La nouvelle armée polonaise a été constituée, d'une part, avec les troupes formées et entraînées en France, sous les ordres du général Haller, et, d'autre part, avec les anciennes légions du général Pilsudski. A l'origine des événements actuels, on retrouve cette dualité d'origine de l'armée polonaise; elle paraissait oubliée quand le coup d'État est venu mettre de nouveau en opposition l'armée de Varsovie et celle de Poznan. Le maréchal, très autoritaire, très sensible, essaya de gouverner en s'appuyant sur le peuple et l'armée; mais il ne tarda pas à s'apercevoir que sa popularité ne pouvait tenir lieu d'institutions et de constitution. Entre lui et les hommes politiques de haut mérite qui travaillèrent à organiser un gouvernement, il y eut, dès l'abord, incompatibilité d'humeur. Il se démit en juillet 1923 de toute fonction politique. C'est alors qu'il fit à ses amis la réponse fameuse que M. Maurice Pernot rappelait dans *le Figaro* du 20 mai : « Vous me demandez pourquoi, après avoir été comblé de pouvoirs, de titres et d'honneurs, j'abandonne mon poste. C'est que je respecte ma propre histoire, pour moi-même, pour mes fils, qui me cracheraient au visage s'ils me voyaient travailler de concert avec les nains monstrueux qui voudraient m'humilier. »

Le maréchal manque à la fois d'abnégation et de constance;

l'effacement volontaire de 1923 explique le retour d'aujourd'hui ; un homme tel que lui n'a pas de place dans l'État, à moins qu'il ne l'incarne tout entier. Il se regarde comme le tuteur de la Pologne ressuscitée, chargé d'empêcher le glissement du parlementarisme vers l'impuissance ou l'anarchie. La Pologne a réalisé, sous la présidence de M. Wojciechowski et sous les divers ministères qui se sont succédé au pouvoir, de très grands progrès qui font l'admiration des visiteurs impartiaux. Elle n'a pas échappé aux difficultés inhérentes à toutes les démocraties parlementaires, qui s'aggravent de la triple origine des provinces polonaises et se compliquent de la présence des minorités non polonaises. Les difficultés financières, les nouveaux impôts, la crise récente du *zloty*, cette nouvelle monnaie nationale dont la stabilisation au pair n'a pas réussi, ont alarmé une partie de l'opinion. La formation du cabinet Witos, soutenu par les partis de droite, a mécontenté les socialistes qui considèrent le maréchal Pilsudski comme l'homme des ouvriers et des paysans. Les partis de gauche, inquiets, se sont tournés vers ce chef militaire qui n'a jamais connu la forte discipline du rang et des grades inférieurs et qui passe pour un homme « de gauche ». D'ailleurs, l'histoire est là pour le prouver, les coups d'État militaires sont presque toujours faits par les généraux « de gauche ». Depuis plusieurs mois le maréchal Pilsudski, poussé par ses amis, considérait comme son devoir de rétablir en Pologne une autorité forte, plus indépendante des partis, qu'il exercerait lui-même ou qui s'exercerait à l'ombre de son épée. La formation du cabinet Witos le décida à agir.

S'il est un pays en Europe à qui les souvenirs du passé et sa situation présente imposent le strict respect de la légalité et le renforcement de la cohésion nationale, c'est bien la Pologne. Il n'a pas manqué de prophètes intéressés, depuis 1919, pour prédire que le peuple polonais qui, sous le joug étranger, a si bien su ne pas mourir, ne saurait pas vivre libre; jusqu'ici la Pologne les fait mentir. On s'étonne que le maréchal, ardent patriote, n'ait pas considéré le tort incalculable qu'il allait faire à son pays en jetant l'une contre l'autre deux fractions de l'armée nationale. La situation intérieure ne justifiait nullement une telle résolution. Sans doute le maréchal croyait-il exercer une simple pression sur le président pour l'obliger à renvoyer le ministère Witos et espérait-il ne pas recourir à la force. La loi et la discipline, voilà cependant ce que représentait le président Wojciechowski quand il eut avec le maréchal, sur le pont Poniatowski qui relie Praga à Varsovie, le bref

et dramatique colloque qui restera historique. Le maréchal passa outre et ce fut la guerre civile, l'assaut du Belvédère, 400 morts et un millier de blessés, la stoïque retraite, à pied, du Président portant le drapeau de la République jusqu'au château de Wilanow, à une douzaine de kilomètres; puis la démission du ministère et du Président qui transmit, constitutionnellement, ses pouvoirs au président de la Chambre, M. Rataj.

Qu'allait faire de sa victoire le maréchal? C'est ici que son rôle apparaît singulier et déconcertant. Fut-il effrayé de ses responsabilités ou consterné du sang versé? Voulut-il empêcher la guerre civile de s'étendre, de se prolonger et crut-il enlever tout prétexte à une action militaire adverse? Toujours est-il qu'il parut pressé de rentrer dans la légalité et qu'après entente avec M. Rataj il se hâta de constituer un ministère, présidé par le professeur Bartel, dans lequel lui-même ne figure que comme simple ministre de la Guerre. La diète sera bientôt convoquée pour l'élection d'un président de la République, et l'on ignore encore si le maréchal, comme le lui demandent les partis de gauche, laissera poser sa candidature. D'autre part, les partis de droite menacent, si la Diète se réunit à Varsovie, « sous la pression des baïonnettes », de s'abstenir d'y participer. Il y a eu, peut-être y a-t-il encore, à Poznan, centre des belles et laborieuses provinces arrachées au joug allemand, une sorte de contre-gouvernement, tout au moins un foyer d'opposition à la dictature du maréchal. Pour le moment, le calme paraît rétabli, et l'ardent patriotisme de Pilsudski est un sûr garant qu'il s'efforcera de rétablir l'ordre et la concorde. Très populaire dans le pays, il est en son pouvoir, après avoir troublé la Pologne, d'y fonder un gouvernement légal et stable, de renforcer l'autorité exécutive et de limiter en de justes bornes les attributions du législatif : il lui reste à montrer qu'il est un homme d'État.

Dès les premiers jours, le maréchal a tenu à rassurer les amis de la Pologne ; la politique extérieure restera fidèle aux alliances et aux amitiés éprouvées. Si l'expérience du passé a porté ses fruits, on peut espérer en effet qu'il en sera ainsi. En 1920, la politique du maréchal Pilsudski tendait à reconstituer, dans des conditions nouvelles, la grande Pologne des Jagellons par une étroite alliance d'un côté avec la Lithuanie, de l'autre avec l'Ukraine; une trompeuse entente avec le parti ukrainien de Petliura entraîna l'armée polonaise jusqu'à Kief d'où elle fut vivement ramenée par les troupes de Moscou jusqu'aux portes de Varsovie ; là, on n'a pas oublié dans

quelles conditions un vigoureux rétablissement sauva la Pologne. Le maréchal Pilsudski a-t-il renoncé à ces projets aventureux dont la réalisation pourrait lui paraître aujourd'hui, avec les progrès de l'armée polonaise, plus aisée? Nous en sommes persuadé. Cependant le coup d'État du maréchal paraît avoir suscité, dans certains milieux anglais, une satisfaction suspecte. Un général britannique a récemment fait un voyage en Pologne et constaté la belle tenue de l'armée et sa bonne organisation. La Pologne aurait tout à perdre en devenant le soldat continental de l'Angleterre contre le bolchévisme. Le danger, pour la Pologne reconstituée, est d'un autre côté ; la guerre civile heureusement arrêtée provoquait déjà en Allemagne des espoirs significatifs. Tant que la France occupe la rive gauche du Rhin, elle est en mesure d'arrêter, sans coup férir, toute tentative d'agression allemande en Poméranie ou en Silésie ; mais c'est à la condition que la Pologne ne se désarme pas elle-même en se lançant dans les aventures orientales. La France fait des vœux ardents pour que la Pologne, son alliée, retrouve promptement, sous le gouvernement qu'il lui conviendra de se donner, le calme, l'ordre et la paix.

L'échec de la stabilisation du franc belge, dont nous avons montré les origines et expliqué le mécanisme, a provoqué la démission du cabinet Poullet-Vandervelde (11 mai) que soutenaient les socialistes et les catholiques. Une notable partie de ces derniers a vivement critiqué la politique de M. Poullet et des démocrates-chrétiens flamingants ; un article récent de *la Métropole*, d'Anvers, qui a été très commenté, demandait même la rupture de l'unité catholique et la formation de deux partis distincts. Après l'échec d'une tentative de ministère de concentration sous la direction de M. Brunet, président de la Chambre, personnalité socialiste généralement respectée et sympathique, le Roi a fait appel à M. Jaspar qui a réussi le 21 mai à mettre sur pied un ministère de concentration où les trois grands partis sont représentés, à l'exception de la tendance démocratique-chrétienne. M. Vandervelde garde les Affaires étrangères. M. Houtard, catholique, reçoit la lourde charge des finances, assisté de M. Francqui, technicien éminent et non parlementaire qui accepte le portefeuille du Trésor. Toute la politique du nouveau cabinet sera dominée par la question de la stabilisation monétaire.

Le choix de M. Francqui apparaît comme un commencement de séparation de la politique et des finances. C'est un exemple qui devrait être suivi, et développé en France, où les soubresauts de notre franc sont de plus en plus accentués. Il paraît que l'Angle-

terre à cause de la grève, la Belgique en raison de ses difficultés financières, l'Italie dont la *lira* est aussi dans une situation précaire, ont vendu du franc français et précipité ainsi la baisse de notre devise qui, le 20, a dépassé 170. Mais il est certain aussi que cette descente vertigineuse est le résultat d'erreurs accumulées, de menaces toujours renouvelées contre le capital, bref de toute une politique de faiblesse et d'atermoiements. Les compromissions des républicains de la majorité avec les communistes dans l'élection de Paris, le discours de Châtellerault, ont achevé de décourager ceux qui attendaient du Cartel au pouvoir le redressement nécessaire. La signature de l'accord de Washington, qui aurait dû provoquer une détente, a coïncidé avec une nouvelle tension plus accentuée. M. Raoul Péret lutte de son mieux et il a déjà obtenu des succès encourageants; une nouvelle convention avec la Banque de France permet de mener énergiquement la lutte pour le franc. Mais la victoire définitive ne dépend pas du seul ministre des Finances, mais de tout le gouvernement et de sa majorité. Les radicaux-socialistes enfagent parce qu'il leur faut confesser que leur politique démagogique et leur alliance avec les socialistes conduisent la France aux abîmes : le moment vient où ils devront choisir entre le salut du pays d'une part, leurs intérêts électoraux et leur fiscalité oppressive. Les palliatifs, les mesures d'occasion ne suffisent plus et il n'est pas de « masse de manœuvre » qui puisse résister à de mauvaises pratiques fiscales ou économiques. C'est donc un plan d'ensemble qu'il faut faire préparer et exécuter par des techniciens, afin d'aboutir à une stabilisation du franc. Il n'y a pas de remède efficace, pas d'opération chirurgicale possible, sans un régime sévère et une parfaite hygiène. Il n'y a pas de plan infaillible; nombreuses sont les manœuvres susceptibles d'assurer la victoire, pourvu qu'elles soient exécutées avec ténacité et que la compétence, provisoirement investie de pouvoirs dictatoriaux, dicte à la politique ce qu'elle doit faire et ce dont elle doit s'abstenir.

RENÉ PINON.

Le Directeur-Gérant : RENÉ DOUMIC.

MÉMOIRES

DE LA

REINE HORTENSE

PUBLIÉS PAR LE PRINCE NAPOLÉON

Après le retour des Bourbons, au lendemain du départ de l'Empereur pour Sainte-Hélène, la reine Hortense, coupable aux yeux de l'Europe, selon l'expression du duc de Vicence, de « porter un nom » qui faisait encore « trembler l'univers », erra longtemps à la recherche d'un asile. Repoussée de partout par la haine des Alliés, ce fut seulement en 1817 qu'elle put trouver un toit. Le 10 février de cette année, elle achète Arenenberg; mais ce domaine, qui d'ailleurs avait besoin d'importantes réparations, ne pouvait devenir une résidence permanente : les études du prince Louis exigeaient la proximité d'un collège. Grâce à l'amitié courageuse du roi de Bavière, il fut enfin permis à la belle-fille de Napoléon d'acquérir à Augsbourg, dans la rue Sainte-Croix, l'hôtel Waldeck. Elle s'y installe le 6 mai 1817. A ce moment, la Reine commence la rédaction de ses *Mémoires*. Ils étaient achevés en 1820.

De ces *Mémoires*, — jusqu'à sa mort, survenue le 5 octobre 1837, — elle aimait à donner lecture aux fidèles de l'exil et aux personnages de marque qui s'honoraient en lui apportant leurs hommages. Chateaubriand, Mme Récamier, Alexandre Dumas, Casimir Delavigne, Mme Campan, bien d'autres eurent ainsi la primeur de ces pages.

Copyright by Plon-Nourrit et Cie, 1926.

Plus tard, en 1834, obligée de se défendre contre les interprétations dont son voyage de 1831 en Italie et en France avait été l'objet, elle prit de nouveau la plume, et, remontant à l'instant où son premier récit s'arrêtait, retraça brièvement les événements survenus depuis lors. Son travail fut publié par ses soins sous le titre : *La reine Hortense en Italie, en France et en Angleterre, pendant l'année 1831. Fragments extraits de ses Mémoires inédits écrits par elle-même.* Ses premières confidences, bien autrement importantes, restèrent inédites.

Lorsque, le 3 avril 1837, redoutant les suites d'une opération que Lisfranc n'osa tenter, la Reine rédigea son testament, elle n'oublia pas les *Mémoires*. Elle n'osait espérer revoir le prince Louis-Napoléon, qui voyageait en Amérique. Elle inscrivit donc parmi ses dernières volontés : « Mme Salvage conservera aussi mes Mémoires jusqu'à ce qu'elle puisse les remettre à mon fils. »

Il est hors de doute que Mme Salvage de Faverolles, dont on connaît l'admirable dévouement pour sa souveraine, accomplit fidèlement, dès qu'elle le put, la mission dont elle était chargée. Napoléon III lut et relut les *Mémoires* de sa mère : des annotations de sa main sur le manuscrit original en sont la preuve. Après lui, l'impératrice Eugénie les conserva.

Ils passèrent enfin en la possession de Son Altesse Impériale le prince Napoléon qui en décida la publication. Le Prince y mettait la dernière main, au moment où un mal implacable vint l'enlever inopinément au respect et à l'affection de ses fidèles, à l'admiration de ceux qui avaient eu l'honneur de travailler avec lui. A cette tâche il apportait ses éminentes qualités d'ordre et de méthode, la passion dont son cœur vibrait pour tout ce qui touchait à la gloire de la France, la compétence et la très fine compréhension de la grande et de la petite histoire, qu'il devait à ses studieuses et longues recherches.

Si le Prince n'a pu voir la réalisation de l'un de ses derniers vœux, ses désirs n'en seront pas moins respectueusement et complètement exécutés.

JEAN HANOTEAU.

QUATRE LETTRES

DE

CHATEAUBRIAND A LA REINE HORTENSE

Sous l'Empire, M. de Chateaubriand n'avait pas recherché l'honneur d'être présenté à la reine Hortense. Il savait cependant que la fille de Joséphine était intervenue en sa faveur, lors de sa démission de ministre de France près la république du Valais, en mars 1804, après l'exécution du duc d'Enghien. Il savait aussi qu'elle s'était associée, sans succès mais de tout cœur, aux efforts qu'il avait faits pour sauver son cousin Armand de Chateaubriand. Il lui en conservait de la gratitude. Devenu puissant avec la Restauration, il s'était appliqué à lui rendre quelques menus services, bien méritoires vis à vis d'une belle-sœur de l'Empereur, puisque « le sang de Napoléon épouvantait les Alliés, alors même qu'il ne coulait pas dans ses propres veines » (1). En 1822, lors du mariage du prince Napoléon-Louis, fils de l'ex-reine de Hollande, avec sa cousine Charlotte-Napoléone, c'est grâce à lui que les jeunes époux, pourchassés par l'animosité de l'Europe, avaient pu prolonger leur séjour à Bruxelles.

Ambassadeur à Rome, où Hortense faisait alors de nombreux voyages, il n'avait osé l'approcher, mais il avait permis à ses attachés, notamment à M. de Montebello, de la fréquenter. De ce geste il tirait quelque gloriole. Lorsque, en 1803, il avait dû abandonner son poste de secrétaire de la légation auprès de cette même Cour pontificale, le gros grief du cardinal Fesch contre lui n'avait-il pas été une visite jugée inopportune au roi de Sardaigne déchu ? Il concluait : « C'est ainsi que j'ai compris largement la monarchie légitime : la liberté peut regarder le génie en face. »

Cependant, entre la Reine malheureuse et le grand écrivain, un lien solide s'était établi par l'intermédiaire de Mme Récamier. Depuis longtemps, Juliette appréciait la femme exquise, dont l'un de ses familiers a tracé ce portrait véridique : « Elle fut courageuse dans sa propre adversité comme

(1) *Mémoires d'outre-tombe*, éd. Biré, t. V, p. 198.

dévouée à celle des autres et secourable à toutes les infortunes, avec cet empressement qui va les trouver, avec cette manière de répandre les grâces qui est un second bienfait, avec cette affabilité prévoyante qui, sans jamais être un oubli du rang, est l'art suprême de se le faire pardonner. »

Nous savons, par Mme Lenormant, que, pendant la première Restauration, Mme Récamier était allée dîner à Saint-Leu avec Mme de Staël et le prince Auguste de Prusse. En 1824, une rencontre fortuite avait mis Hortense et Juliette en présence à Saint-Pierre de Rome, et, comme il était difficile à l'amie du duc de Laval d'entrer chez une Bonaparte, elles se retrouvèrent chaque jour ici et là sous prétexte de visiter les monuments de la Ville éternelle. Un instant vint cependant où Juliette osa enfreindre les règles de la prudence diplomatique : à la nouvelle de la mort du prince Eugène, ce frère si tendrement aimé d'Hortense, elle n'hésita pas à accourir auprès de la Reine.

Mme Récamier rentrée à Paris, la duchesse de Saint-Leu établie à Arenenberg, les relations ne cessèrent plus.

Dans leurs conversations, le nom de Chateaubriand, comme il était naturel, devait tenir sa place. Dès son retour en Suisse, le 11 septembre 1824, faisant allusion au renvoi du ministre des Affaires étrangères, Hortense écrivait : « Est-ce que je n'ai pas été fâchée de voir un homme distingué éloigné des affaires? Est-ce l'intérêt que vous m'y avez fait prendre? Ou bien, est-ce, comme Française, que j'aime à trouver en honneur, dans mon pays, le mérite et la supériorité ? »

La Reine était à Rome lorsque, en mai 1829, Chateaubriand quitta le palais de l'ambassade où il ne devait plus revenir. Elle lui fit demander de se charger d'une lettre pour leur commune amie, où elle lui disait : « Je désire aussi que vous soyez auprès de lui l'interprète de mes sentiments. Les aimables procédés se montrent dans les plus petites choses et se sentent aussi par ceux qui en sont l'objet sans pouvoir bien les exprimer, mais la bienveillance qui a pu percer jusqu'à moi m'a laissé le regret de n'avoir pu connaître celui que j'ai pu apprécier et qui, sur une terre étrangère, me représentait si bien la patrie, du moins comme j'aimerais toujours à la voir : amie et protectrice. »

Dans l'entourage d'Hortense, d'ailleurs, il était à ce moment quelqu'un qui ne pouvait laisser se relâcher les liens d'affection unissant la Reine et Mme Récamier : c'était cette admirable

Mme Salvage de Faverolles, fille d'un consul de France, séparée de son mari, grande femme sans grâce et sans agréments, au physique comme au moral, mais capable d'un dévouement continu et sans bornes, un de ces êtres de bonté rude et de désintéressement absolu dont l'attachement passionné honore tant ceux qui en sont l'objet. Elle avait voué un véritable culte à Mme Récamier. A Rome, celle-ci la présenta à Hortense et, dès lors, Mme Salvage fut pour cette dernière, tout en conservant sa distance, l'amie la plus parfaite. Entre ces deux moitiés de son cœur, la Reine et Juliette, Mme de Faverolles devait empêcher l'oubli de se glisser.

Il n'est nullement téméraire de penser que c'est par elle, sous son inspiration et sur ses instances, que s'établit une correspondance assez active entre Arenenberg et les habitués de l'Abbaye-aux-Bois. Les *Mémoires d'outre-tombe* nous ont apporté quelques-unes de ces lettres que Chateaubriand appelle « un singulier monument des grandeurs évanouies ».

La première est une note de la duchesse de Saint-Leu, rédigée sous forme impersonnelle, datée du 15 octobre 1831, quelque temps après une visite que Mme Salvage avait faite à Chateaubriand, à Genève, au mois d'août précédent. La duchesse déploie toute sa séduction pour conquérir le royaliste blessé : « M. de Chateaubriand, dit-elle en débutant, a trop de génie pour n'avoir pas compris toute l'étendue de celui de l'empereur Napoléon. Mais, à son imagination si brillante, il fallait plus que de l'admiration : des souvenirs de jeunesse, une illustre infortune attirèrent son cœur; il y dévoua sa personne et son talent et, comme le poète qui prête à tout le sentiment qui l'anime, il revêtit ce qu'il aimait des traits qui devaient enflammer son enthousiasme. L'ingratitude ne le découragea pas, car le malheur était toujours là qui en appelait à lui. » Avec une adresse délicate, Hortense soulignait ensuite, à demi-mot, les déboires éprouvés par le grand orgueilleux. Elle en cherchait la cause dans l'antinomie indéniable entre les idées propres de l'écrivain et les principes de ceux à qui le point d'honneur lui commandait de rester fidèle. Elle analysait son esprit : « Il est donc libéral, napoléoniste et même républicain plutôt que royaliste. » Apôtre infatigable de l'idéal bonapartiste, à qui on ne pouvait reprocher de travailler pour son propre compte, puisque le duc de Reichstadt vivait et que

les droits de son fils étaient encore hypothétiques, elle concluait par cet engagement solennel : « La nouvelle France, ses nouvelles illustrations sauraient l'apprécier, tandis qu'il ne sera jamais compris de ceux qu'il a placés dans son cœur si près de la Divinité. »

Chateaubriand n'était, en aucune occasion, insensible à la flatterie, surtout quand elle était murmurée en de tels termes. Il ne cache pas, dans ses *Mémoires*, l'impression qu'il ressentit : « Les Bourbons, dit-il, m'ont-ils jamais écrit des lettres pareilles à celles que je viens de produire? Se sont-ils jamais doutés que je m'élevais au-dessus de tel faiseur de vers ou de tel politique de feuilleton? »

Dans sa réponse, toutefois, datée du 6 novembre 1831, — la poste était peu sûre et il fallait attendre une circonstance propice, — tout en se disant extrêmement flatté d'une « bienveillance exprimée avec tant de grâce », il se défendait galamment : « force, dit-il, lui est de rester attaché à son vieux malheur, tout tenté qu'il pourrait être par de plus jeunes adversités ». La Reine dut répondre par retour du courrier. La preuve en est dans le billet suivant que lui adresse à son tour Chateaubriand, le premier en date des quatre inédits conservés dans les archives du prince Napoléon que nous allons mettre sous les yeux du lecteur.

Paris, 27 novembre 1831.

« Qu'on ait voulu ou qu'on n'ait pas voulu séduire, tant y a qu'on a séduit. Les vieux amours se tireront de là comme ils pourront, toujours fidèles sans doute, mais bien tentés.

« J'accuse donc d'une double tyrannie une femme-reine qui, tout en disant que certaines personnes lui seront toujours chères à connaître et à aimer, prétend les laisser libres au moment même ou elle les rend esclaves par ses paroles.

« Ch. »

La correspondance suivit son cours, sans que nous en possédions tous les textes, car, moins de trois mois plus tard, Chateaubriand adressait ce nouveau billet à la Reine :

Paris, 14 février 1832.

« Qu'il me soit permis de me ranger au nombre des esclaves d'une si noble dame, et de déposer à ses pieds tous les hom-

mages dont le ciel n'a pas disposé pour d'autres malheurs. Que je me trouverais honoré de lui pouvoir offrir moi-même mes vœux et mes respects et d'aller apprendre auprès d'Elle comment on supporte avec dignité et courage l'injustice des hommes et les chagrins de l'exil !

« Craignant d'être importun par des billets si répétés et si insignifiants, le *Dictateur* n'ose plus écrire, à moins d'un ordre formel de la *Tyrane*.

« CH. »

Cette année 1832 fut, on le sait, l'une des plus agitées de la vie de Chateaubriand. Le 28 avril, la duchesse de Berry débarquait en Provence. Le 16 juin, l'auteur d'*Atala* était arrêté. Entre ces deux dates, il publiait une brochure au sujet des 12000 francs que la duchesse de Berry désirait faire remettre au préfet de la Seine pour les victimes du choléra, et que ce fonctionnaire avait cru devoir refuser. Le prince Louis-Napoléon lui avait écrit, après avoir lu son opuscule : « Votre âme s'épanchant naturellement entoure la plus grande gloire des plus grandes pensées » ; et encore : « Que les Bourbons sont heureux d'avoir pour soutien un génie tel que le vôtre ! »

En remerciant le prince, le 19 mai, Chateaubriand lui disait : « Je m'étais flatté un moment de l'espoir de mettre cet été l'hommage de mon respect aux pieds de Mme la duchesse de Saint-Leu ; la fortune, accoutumée à déjouer mes projets, m'a encore trompé cette fois. »

L'occasion de cette visite allait pourtant se présenter. Libéré de sa prison le 30 juin, Chateaubriand put quitter la France et se diriger vers la Suisse. Mme Récamier y était déjà. Chassée quelque temps auparavant de l'Abbaye-aux-Bois par le choléra, dont elle avait grand peur, et qui sévissait dans la rue de Sèvres avec une particulière intensité, elle s'était d'abord installée rue de la Paix dans l'appartement de Mme Salvage, puis s'était décidée à rejoindre celle-ci à Constance.

Chateaubriand l'y suivit le 28 août. Le lendemain, au retour d'une promenade avec son amie, il aperçut la reine de Hollande qui, accompagnée de son fils, venait faire une visite à Mme Récamier. Le 29 août, l'un et l'autre allaient dîner à Arenenberg. De ce dîner Chateaubriand, dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, a laissé un récit détaillé. Les convives en

étaient, outre la maîtresse de maison et le prince Louis, Mme Salvage, M. Vieillard, précepteur du prince, et une Mme X... qui pourrait bien être Mme Parquin, naguère encore Mlle Cochelet, lectrice de la Reine. Après le dîner, Hortense se mit au piano avec le peintre Cottreau, un ami de son fils qui ne quittait guère les exilés. Elle fit à son hôte les honneurs des reliques impériales, le petit chapeau, la ceinture, l'uniforme de Napoléon, devant lesquels René resta froid. Puis elle lui lut quelques passages de ses *Mémoires*, achevés douze ans auparavant, dans lesquels elle avait retracé les étapes de sa vie glorieuse et douloureuse et fait revivre l'Empereur dans l'intimité de chaque jour.

M. Victor Giraud a retrouvé une lettre où, un mois plus tard, Chateaubriand faisait confidence à un ami de l'impression conservée de cette visite : « J'ai vu la famille de l'idole et elle s'est empressée autour de moi. Je ne puis rien : je dois mourir fidèle, aimé ou non, avec ou sans espérances. »

Si, réellement, Hortense avait voulu rallier son visiteur à la dynastie napoléonienne, dont son fils venait, par la mort toute récente de Napoléon II (22 juillet 1832), de devenir l'héritier, elle échouait devant un sentiment très élevé de fidélité, trop rare pour ne pas être admiré.

Cet échec, d'ailleurs, Chateaubriand ne l'avait-il pas notifié lui-même au prince? Ce dernier lui avait confié, à Arenenberg, un exemplaire de ses *Rêveries politiques*. Après l'avoir lu et commenté, il en remerciait Louis-Napoléon, dans une lettre datée de Genève, octobre 1832, qui se terminait ainsi : « Vous savez, prince, que mon jeune roi est en Écosse, que tant qu'il vivra il ne peut y avoir pour moi d'autre roi de France que lui; mais si Dieu, dans ses impénétrables conseils, avait rejeté la race de saint Louis, si les mœurs de notre patrie ne lui rendaient pas l'état républicain possible, il n'y a pas de nom qui aille mieux à la gloire de la France que le vôtre (1). »

Malgré tout, les échanges de témoignages de mutuelle estime continuèrent. Chateaubriand écrivait à la Reine, quelques semaines après la soirée d'Arenenberg :

(1) E. Biré, *les Dernières années de Chateaubriand*, p. 150.

Genève, 3 novembre 1832.

« Madame,

« Mme Récamier a bien voulu me laisser, en partant, le petit portrait de ses quinze années (1), dessiné par vous : le peintre et le modèle se sont prêtés mutuellement leur grâce. Je suis trop heureux, madame, que mon excellente amie m'ait fourni l'occasion de vous remercier de vos bontés. Je pense tous les jours à l'accueil bienveillant que vous avez bien voulu faire à un *ennemi*; mais en tout temps ce fut la coutume des grandes dames de panser les blessés du parti contraire, quand l'inconstance de la fortune les faisait tomber entre leurs généreuses mains.

« Permettez-moi de mettre à vos pieds, duchesse ou reine, l'hommage du respect avec lequel je suis, madame, votre très humble et très obéissant serviteur

« CHATEAUBRIAND. »

P. S. — « Oserais-je vous prier, madame, de me rappeler au souvenir du prince Louis? Il y a aussi une belle dame qui prétend que je ne sais pas son nom : si j'avais ce malheur, en devrait-elle conclure que je l'ai oubliée? »

Les archives du prince Napoléon conservent la minute de la réponse d'Hortense à Chateaubriand :

« Monsieur le vicomte, je suis bien aise que vous ayez trouvé mon petit dessin joli. Je vous avouerai, en ennemie généreuse, puisque ennemie il y a, qu'il avait été un peu soigné à votre intention.

« Je pense que vous travaillez beaucoup. Je vous souhaite tout l'isolement et la tranquillité du lac de Constance. Si j'étais égoïste, j'aurais beaucoup à regretter, mais je passe ma vie à me résigner.

« Dans ce moment, il me faut un surcroît de résignation. Mon fils est parti pour aller voir son oncle à Londres. C'est une distraction pour lui. C'est un sujet de trouble pour moi.

(1) Flatteuse allusion à l'âge que paraissait avoir ou que voulait paraître avoir Mme Récamier, car, lorsque Juliette avait quinze ans, elle ne connaissait pas l'auteur de son portrait. La réponse de la reine Hortense, publiée ci-après, semble bien prouver que ce dessin a été exécuté au cours du séjour que Mme Récamier venait de faire dans le voisinage d'Arenenberg.

Je crains le froid, la fatigue, la mer, le choléra ou même cette fatalité qui me semble attachée à son nom trop grand pour que le malheur ne soit pas venu en compenser l'éclat.

« Voilà ma crainte et, si ma tête est faible parce que mon cœur a trop souffert, vous excuserez une inquiétude maternelle qui n'a pu arriver jusqu'à vous. Je voulais vous répondre et je ne puis parler que de ce que j'éprouve. Je dois donc y ajouter le plaisir que j'ai eu à vous connaître et les sentiments que je vous ai voués.

« HORTENSE. »

Quatorze mois se passent : en 1834, la reine Hortense publiait le fragment qu'elle venait d'ajouter à ses *Mémoires*. Elle y racontait son voyage en France et en Italie en 1831, la mort de son fils Napoléon-Louis à Florence qui lui rappelait la perte de son fils aîné, Napoléon-Charles, décédé naguère à La Haye. De ce livre Chateaubriand la remercia en ces termes :

Paris, 25 février 1834.

« Madame,

« J'aurais voulu vous remercier plus tôt de l'extrême plaisir que j'ai éprouvé à la lecture de votre ouvrage et de l'honneur que vous m'avez fait en voulant bien vous souvenir de mon nom. Pour parler de la mort de vos fils, vous avez trouvé l'éloquence d'une mère. Le reste des *Fragments* est un excellent morceau d'histoire. Oserais-je cependant, madame, hasarder une légère réclamation ? Une grande famille est tombée comme la vôtre. N'aurait-elle pu espérer un peu d'indulgence dans une commune infortune ?

« Vous me pardonnerez ma fidélité aux malheurs des Bourbons en faveur de mon admiration pour la gloire de Bonaparte.

« Le succès des fragments de vos Mémoires, madame, doit vous encourager à publier le manuscrit entier. C'est aux puissances descendues du trône qu'il appartient de régner encore par la hauteur et la dignité de leurs leçons.

« En mettant à vos pieds l'expression de ma reconnaissance, je suis, avec respect, madame, votre très humble et très obéissant serviteur,

« CHATEAUBRIAND. »

Trois ans plus tard, cette Reine « si gracieuse et si bienveillante » mourait sur la terre d'exil. Sa mort ne rompit pas les liens qui rattachaient son fils au poète vieilli et attristé. M. Victor Giraud a encore exhumé une lettre du 15 juin 1844 où, au lendemain de la publication de l'*Extinction du paupérisme*, le vieux royaliste intransigeant félicitait celui qui allait être bientôt Napoléon III.

Dans sa lettre du 15 février 1834, Chateaubriand, parlant à celle qui avait été successivement Hortense de Beauharnais, la citoyenne Hortense Beauharnais, Mme Louis Bonaparte, la princesse Louis, la reine de Hollande, la reine Hortense et qui n'était plus que la duchesse de Saint-Leu, émettait ce vœu : « Le succès des fragments de vos Mémoires, madame, doit vous encourager à publier le manuscrit entier. »

De ce manuscrit, il parlait en connaissance de cause : il s'y réfère en deux passages des *Mémoires d'outre-tombe*. Il était, en outre, renseigné par Mme Récamier qui, le 21 octobre 1824, avait écrit de Naples à la Reine cette lettre restée inédite et conservée par le prince Napoléon : « Permettez-moi de vous demander si vous vous occupez toujours de vos Mémoires. Rien ne me consolerait de vous voir abandonner ce travail. L'intérêt historique de votre situation suffirait seul pour en faire l'ouvrage le plus curieux et vous avez tant vu, tant entendu, avec l'esprit le plus fin, et vous avez tant exprimé avec la sensibilité la plus vive et les sentiments les plus purs ! Cet ouvrage qui vous peint si bien, restera aussi comme un des monuments les plus intéressants du règne de l'Empereur. De tout ce que j'ai lu pour et contre cet homme extraordinaire, c'est le seul qui pût dissiper quelques-unes de mes préventions. »

A partir du présent numéro, la *Revue*, quatre-vingt-douze ans passés, réalise le vœu de l'auteur des *Martyrs*.

J. H.

La reine Hortense écrivit elle-même ses Souvenirs sur des feuilles de papier à lettre, du format 12 c. 1/2 sur 20 c. 1/2. Quelques-uns de ces feuillets autographes, largement raturés, ont été conservés, mais le plus grand nombre a disparu. Les archives du prince Napoléon renferment heureusement quatre copies de l'ouvrage, les unes complètes, d'autres inachevées ou tronquées.

La première, établie du vivant de l'auteur, datée « Augsbourg, 1820 » et se terminant par le mot « Hortense », qui ne cherche même pas à imiter la signature de la Reine, a été faite par un secrétaire inconnu sur un grand registre, relié en maroquin rouge à longs grains, du format 0,24 sur 0,315. Les plats, outre un encadrement de feuilles de vigne, de grappes de raisin et d'épis de blé, portent, en leur milieu, un H doré surmonté de la couronne impériale. Le dos, sans inscription, est couvert de quadrillés et d'ornements divers. A l'intérieur du volume, chaque feuillet comporte de larges marges fréquemment couvertes d'annotations et d'additions dont quelques-unes sont de la main de la Reine. Aucun titre sur la page de garde. Ce manuscrit, le plus complet, comprend 550 pages et a servi de base à la présente publication.

Pour l'établissement d'une autre copie, contemporaine de la précédente, la Reine prépara deux volumes de plus petit format, également reliés en maroquin rouge à longs grains, portant sur le dos les inscriptions : *Tom. I* et *Tom. II* et sur les plats l'H couronné et un encadrement genre rais de cœur. Le premier de ces volumes, seul, a été utilisé, et le texte s'arrête brusquement à un passage qui correspond à la page 177 du premier manuscrit. Cette copie, qui ne reproduit pas certains passages de celui-ci et dont le titre porte : *Mémoires de Hortense-Eugénie de Beauharnais, reine de Hollande, duchesse de Saint-Leu*, bien qu'incomplète, a servi également à la Reine, car elle renferme des corrections et des compléments de sa main : la plupart ont été reportés sur le manuscrit principal.

Le prince Napoléon possédait deux autres transcriptions.

L'une, entièrement de l'écriture de Mme Salvage, est sur feuilles volantes de papier ordinaire et comprend 604 feuillets de quatre pages chacun. Deux de ces feuillets ayant été égarés, Sa Majesté l'impératrice Eugénie les a remplacés, elle-même, par une copie des passages perdus. Le texte est une reproduction fidèle de celui du premier manuscrit, sauf quelques modifications, la plupart de pure forme. Ce document est d'une époque postérieure à 1830, car il contient des additions qui, comme celle relative aux Mémoires de Bourrienne, n'ont pu être rédigées qu'à partir de cette date.

La dernière copie, sur feuilles volantes de grand format, a été également entreprise après 1830. Elle est à peu près constamment conforme au grand manuscrit. Le copiste en a éliminé toutefois quelques paragraphes relatifs à la vie intime de la Reine. Peut-être celle-ci l'avait-elle fait établir pour donner communication de ses souvenirs à ses amis, sans les laisser pénétrer dans tous ses secrets.

MÉMOIRES

1783-1820

Ma vie a été si brillante et si remplie de malheurs que le monde a dû s'en occuper. Il m'a louée, il m'a blâmée, selon les circonstances, mais toujours avec exagération, parce que l'élévation de mon rang a permis à trop peu de personnes de m'approcher assez pour me bien juger. Je crois n'avoir mérité ni un éloge trop flatteur ni une critique trop sévère.

Mon cœur m'a toujours guidée dans les moindres démarches, et le cœur peut-il tromper quand il est pur? L'enthousiasme le plus grand pour tout ce qui est bien m'a soutenue au milieu des injustices et des revers. Ce sentiment exalté a fait sans cesse ma force et ma consolation.

C'est à quelques âmes élevées et sensibles, à des amis que je veux me faire connaître. J'entre dans les plus petits détails de ma vie en leur disant : « Me voilà : jugez-moi, plaignez-moi. Je suis vraie : aimez-moi, estimez-moi. C'est le besoin de mon cœur ; ce sera encore le charme de mon existence. »

J'écris donc pour des amis, pour eux seuls. Mon frère me connaît assez. Quelle est celle de mes pensées dont une confiance mutuelle et une vive affection ne l'aient rendu dépositaire? Mes enfants? Ce n'est pas de moi qu'ils doivent apprendre les chagrins que m'a causés leur père. J'ai tant souffert pour eux, je les ai tant chéris, que, s'ils le savent jamais, ils m'en aimeront davantage. Quant à moi, il me sera pénible sans doute de retracer les plus belles années de ma jeunesse passée dans les larmes ; mais il y aura peut-être de la douceur à retrouver, parmi les dangers que j'ai pu éviter, le peu de bien que j'ai pu faire.

I. — LA JEUNESSE

LA MARTINIQUE

Le marquis de Beauharnais, mon grand-père, était gouverneur général des colonies françaises appelées les *Iles sous le vent*. Il se lia à la Martinique avec la famille des comtes Tascher de la Pagerie, qui, originaire du Blaisois, s'était établie aux Iles et y possédait de belles habitations. Il avait épousé Mlle de Chastullé, riche héritière, dont les biens étaient considérables à Saint-Domingue. Il eut deux fils de ce mariage. Mon père, le second, naquit à la Martinique, et revint fort jeune en France lorsque mon grand père y fut rappelé.

Vers le même temps, une demoiselle Tascher, mariée à M. Renaudin, vint aussi s'établir en France (1). Pour resserrer l'amitié qui existait entre les deux familles, on convint de faire épouser à mon père une demoiselle Tascher de la Pagerie. Ma mère, la plus jeune des trois sœurs, ne pouvait être désignée (2); mais le vaisseau qui apportait la demande de mariage arriva au moment de la mort de l'aînée; ensuite, sur le désir qu'on témoigna en France d'avoir la seconde et sur la nouvelle qu'elle languissait depuis la mort de sa sœur, atteinte d'une maladie mortelle, il fut décidé qu'on enverrait la dernière. Son père la conduisit en France, où elle devint la vicomtesse de Beauharnais. Ce fut donc le sort qui désigna ma mère. Elle avait quinze ans et mon père dix-huit lorsqu'ils se marièrent à Paris le 13 décembre 1779. Mon frère naquit en 1781 et moi en 1783 (3).

(1) Marie-Euphémie-Désirée Tascher de la Pagerie, qui avait épousé en 1759 M. Renaudin, officier d'ordonnance de Beauharnais, était la propre tante de Joséphine. Devenue veuve en 1795, elle épousa en 1801 le marquis de Beauharnais, avec lequel elle habitait depuis son retour en France en 1761. Elle mourut en 1803, après s'être remariée une troisième fois.

(2) La reine adopte ici la version officielle, appuyée par l'*Almanach impérial*, qui faisait naître Joséphine en 1768, date invraisemblable, car, au moment de son premier mariage, elle n'aurait eu que onze ans. Hortense se contredit, d'ailleurs, quelques lignes plus bas, en disant que sa mère avait quinze ans lorsqu'elle épousa Beauharnais. En réalité, Joséphine était l'aînée, née en 1763; sa sœur cadette, née en 1764, mourut en 1777. La troisième, née en 1766, décéda en 1791.

(3) Eugène naquit rue Thévenot, en l'hôtel du marquis de Beauharnais. Cet hôtel se trouvait sur l'emplacement actuel de la rue Réaumur, en face de la rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur (aujourd'hui rue Dussoubs). Hortense naquit le 10 avril 1783, dans un autre hôtel où son grand père était venu habiter, rue Neuve-

La position de ma mère, quoique brillante, ne pouvait lui faire oublier son pays et sa famille. Elle y avait laissé une mère âgée qu'elle désirait revoir encore une fois. Peut-être aussi éprouvait-elle le besoin de se distraire d'un sentiment difficile à vaincre et, cependant, naturel : mon père, d'une figure charmante, d'un esprit remarquable, rempli de talents, était recherché de tout ce que la cour et la ville avaient de plus distingué. Sa femme, qu'un excès de sensibilité rendait trop susceptible peut-être, en prit de l'ombrage, de la jalousie même et crut trouver un remède dans l'éloignement.

Nous partîmes seules, ma mère et moi (1). J'avais alors quatre ans. Nous nous embarquâmes au Havre, où un violent coup de vent pensa nous faire périr presque dans le port. Arrivées à la Martinique, nous y fûmes accueillies avec des transports de joie par une famille heureuse de nous voir. La vie calme que nous menions, tantôt sur une habitation, tantôt sur une autre, convint sans doute à ma mère, puisque nous restâmes plus de trois ans loin de la France.

La Révolution commençait dans la colonie ; M. de Viomesnil, M. de Damas, y avaient été successivement gouverneurs, mais le dernier fut forcé d'en sortir précipitamment.

Nous logions au Petit-Gouvernement. Un soir, on vint annoncer à ma mère que, le lendemain matin, on tirerait sur la ville du Fort-Royal. A l'instant, elle partit pour se réfugier sur une frégate dont elle connaissait le capitaine (2). En traversant la prairie nommée *Savane*, un boulet de canon tomba auprès de nous. Dès le lendemain, les révoltés, maîtres de la ville, ordonnèrent aux bâtiments français de rentrer, les menaçant de toute l'artillerie du fort. L'équipage s'écria qu'il voulait retourner en France. On s'éloigna promptement de la côte. La menace fut exécutée ; des boulets furent tirés ; aucun ne nous atteignit ; le sort nous épargna.

Saint-Charles. On appelait ainsi le très court tronçon de la rue de la Pépinière (aujourd'hui rue La Boétie) compris entre la rue de Courcelles et la rue du Faubourg Saint-Honoré et maintenant bordé de maisons modernes. Il est à remarquer que toutes les habitations d'Hortense à Paris et autour de Paris, à l'exception du Petit Luxembourg et de Malmaison, ont été détruites.

(1) Juin 1788.

(2) Le 3 septembre 1790. *La Sensible* était commandée par M. Durand d'Ubraye.

PARIS PENDANT LA RÉVOLUTION

A son arrivée à Toulon (1), ma mère apprit les événements qui agitaient la France. La Révolution avait éclaté, et déjà mon père jouait un rôle marquant dans le parti qu'il avait embrassé. Son frère en avait pris un autre. Mon grand père s'était retiré à Fontainebleau avec sa vieille amie, Mme Renaudin, tante de ma mère. Nous nous y rendîmes d'abord et, bientôt, mon frère, placé au collège d'Harcourt, le quitta pour nous y rejoindre. Là naquit cette conformité de sentiments qui nous mit toujours d'accord, dans nos jeux, dans notre fortune, dans nos revers, qui nous fit apprécier et supporter de la même manière les événements d'une même vie.

Trop jeune alors pour comprendre ce qui se passait autour de moi, je n'en ai retenu que quelques circonstances. Lors du départ du Roi et de son arrestation à Varennes, mon père était président de l'Assemblée constituante. Sa fermeté, l'influence qu'elle eut sur la tranquillité de la capitale excitèrent un moment d'enthousiasme. Dans notre retraite même de Fontainebleau, le peuple nous apercevant, mon frère et moi, à une fenêtre, quelques voix s'écrièrent : « Voilà maintenant notre dauphin et notre dauphine ! » Nous nous retirâmes avec précipitation, aussi étonnés alors de ce que nous ne pouvions expliquer qu'éloignés de prévoir ce qui nous arriverait un jour.

Après la session de l'Assemblée constituante, mon père partit pour l'armée du Nord avec le titre de général. Il voulait que mon frère retournât au collège. Ma mère, de son côté, jugea qu'il était temps de commencer mon éducation. L'abbesse du couvent de l'Abbaye-aux-Bois, Mme de Chabrillan, était alliée à ma famille. Je fus confiée à ses soins, et ma mère, pour être à portée de nous voir plus souvent, vint s'établir à Paris. Je n'avais que sept ans; j'étais la plus jeune des pensionnaires. C'était à qui me gâterait, de l'abbesse, des religieuses, des élèves. Ma mère, qui ne put jamais voir pleurer ses enfants et qui craignait de me causer un instant de contrariété, m'avait accoutumée à tout ce qui était tendre. Je retrouvais dans le

(1) Au début de novembre 1790.

couvent les mêmes dispositions à entretenir cette douce habitude. J'entrais donc dans la vie, croyant qu'on devait y être aimée. Une faute involontaire de ma part donnait-elle à un visage un air de sévérité, je faisais tout pour y ramener un sourire bienveillant. Je promettais de devenir meilleure; j'y travaillais sincèrement; mon unique crainte était de perdre le bien dont la jouissance m'était déjà si nécessaire.

Quelques mois s'étaient à peine écoulés que ma mère m'envoya chercher un matin; c'était le 10 août. On attaquait les Tuileries; le trouble régnait à Paris. Dans une journée aussi terrible, ma mère voulait être avec ses enfants. Quelque temps après, les couvents et les collèges furent détruits. Elle nous garda près d'elle jusqu'au moment où les inquiétudes devinrent si vives en France qu'elle se décida à nous envoyer en pays étranger. Le prince de Salm, qui partageait les mêmes opinions que mon père, sans inspirer la même confiance parce qu'il n'était pas Français, résolut de passer en Angleterre avec la princesse de Hohenzollern, sa sœur (1). Ils se chargèrent de nous y conduire sous le nom de leurs enfants. A peine mon père apprit-il que nous allions émigrer qu'il expédia un courrier au prince pour le prier de nous renvoyer à Paris. Il ne voulait pas que ses enfants quittassent leur patrie. Le courrier nous atteignit près de Saint-Pol en Artois où nous nous étions arrêtés quelque temps. Deux jours plus tard nous étions embarqués! Le prince et la princesse nous ramenèrent eux-mêmes, et, malgré ses craintes, ma mère fut encore heureuse de nous revoir.

Elle vivait fort retirée, ne connaissant personne de ceux qui gouvernaient alors la France. Son excellent cœur devait bientôt la faire sortir de sa retraite. Mme de Moulins, âgée de quatre-vingts ans, vint un jour lui apprendre que sa jeune nièce, Mlle de Béthisy (2), avait été arrêtée et traînée en prison.

(1) Frédéric de Salm-Kyrburg, qui avait fait construire par Rousseau de 1782 à 1786 le bel hôtel de Salm aujourd'hui palais de la Légion d'honneur, où il habitait. Il fut guillotiné le même jour que Beauharnais. La plus jeune de ses sœurs, Amélie-Zéphyrine, avait épousé en 1782 le prince Antoine de Hohenzollern-Sigmaringen.

(2) Devenue depuis Mme de Grabowska. (Cette note, sur le manuscrit principal, est de la main de l'empereur Napoléon III). — Anne-Julie de Béthisy, née en 1773, morte en 1849, épousa en effet en 1795 Michel-Adam, comte Grabowski, capitaine au service de la France de 1774 à 1792, créé lieutenant-colonel honoraire par Louis XVIII le 30 octobre 1816.

Quoiqu'elle n'eût que dix-neuf ans, sa qualité d'émigrée faisait redouter pour sa vie, si elle était mise en jugement. Sa pauvre vieille tante fondait en larmes et suppliait ma mère d'arracher sa nièce à une mort certaine. En vain ma mère répondait qu'elle ne connaissait personne. Mme de Moulins l'assurait qu'on ne pourrait rien refuser à la femme d'un général des armées françaises. Il est si doux de se laisser persuader qu'on peut être utile! Ma mère se présenta à toutes les autorités, sollicita et obtint la liberté de sa protégée. Tallien mit le plus d'empressement et de grâce à seconder ses démarches et ce furent les premiers droits qu'il acquit à notre reconnaissance, car, à cette époque, c'était s'exposer que de servir le malheur.

Au milieu de tant de scènes tragiques qui se succédaient sans interruption à Paris, les parents pouvaient difficilement s'occuper de l'éducation de leurs enfants. Une demoiselle de compagnie, que ma mère avait prise auprès d'elle, me servit de gouvernante. Bien née, bien élevée et douée de quelques talents, ses leçons m'eussent été profitables, si le goût de la politique ne l'eût absorbée tout entière.

Le décret qui excluait les nobles de l'armée obligea mon père de quitter celle du Rhin, dont il venait d'avoir le commandement en chef en remplacement de M. de Custine. Il se retira dans sa terre de La Ferté-Beauharnais, où, peu de temps après, il fut arrêté et conduit à la prison des Carmes (1). Ma mère passait toutes ses journées à solliciter les personnes qui l'avaient écoutée pour Mlle de Béthisy; mais elle ne put seulement pas découvrir les raisons qui faisaient trouver mon père coupable, et finit par être arrêtée elle-même. La seule grâce qu'elle obtint fut d'être menée dans la même prison que son mari. Quel fut notre désespoir lorsqu'un matin, nous apprîmes que ma mère était venue nous embrasser en pleurant et qu'elle nous avait quittés sans vouloir troubler notre sommeil (2)! « Laissez-les dormir, disait-elle à notre gouvernante. Je ne pourrais supporter leurs larmes ; je n'aurais plus la force de m'éloigner d'eux. » Notre réveil fut affreux; isolés tout à coup, privés à la fois d'un père et d'une mère!... Ce fut le premier chagrin de ma vie.

Mon frère, malgré sa jeunesse, sentit toute l'énergie d'un

(1) 24 ventôse an II (14 mars 1794).
(2) 2 floréal an II (21 avril 1794).

noble cœur. Il s'anima d'un tel désir de sauver nos parents qu'il crut pouvoir le faire. Il court, seul, chez Tallien, et lui raconte notre malheur. J'attendais avec impatience. L'accent de mon frère m'avait paru irrésistible. Mais, hélas! celui qui aurait voulu nous servir ne le pouvait déjà plus! L'effroi avait glacé tous les cœurs; ils semblaient fermés à la bonté et à la justice. L'innocence alors n'avait plus qu'à périr.

Notre occupation de chaque jour était d'envoyer à nos parents toutes les choses dont ils avaient besoin. L'entrée de leur prison nous fut interdite, et, bientôt, la correspondance avec eux défendue. Nous crûmes y suppléer par ces mots, mis au bas d'une liste d'effets : « Vos enfants se portent bien. » Mais le concierge poussa la barbarie jusqu'à les effacer. Pour dernière ressource, nous prîmes soin de copier nous-mêmes cette liste, chacun à notre tour, et, au moins, en voyant notre écriture, nos parents savaient ainsi que nous existions.

Il fut ordonné à tous les enfants des nobles d'apprendre un métier. Mon frère choisit celui de menuisier, malgré le désespoir de notre gouvernante. Elle s'emportait sans cesse contre les républicains, se disait noble, au moment où chacun se cachait de l'être, et s'écriait à propos de tout ce qui se faisait : « On n'aurait jamais vu pareille chose sous l'ancien régime! » Elle consentit pourtant, à cause de nos parents, à laisser aller mon frère tous les matins prendre une leçon chez le menuisier de la section, ardent jacobin qui se vantait d'avoir pris au 10 août le marteau de Louis XVI, et qui le montrait comme trophée. Il avait retiré près de lui ses deux sœurs religieuses qui étaient aussi douces qu'il était violent. Cependant il traitait mon frère toujours avec beaucoup d'égards et ses sœurs, en cachette, donnaient à Eugène de petites images de la Vierge, de petits Saints qu'il me rapportait de leur part avec une joie extrême, comme récompense de son travail.

A cette époque, on avait ordonné à Paris un grand banquet patriotique. Chaque maison devait avoir pour ce jour solennel une seule table dressée dans la rue, et maîtres et domestiques, femmes, hommes et enfants, tous devaient souper ensemble, sous peine d'être arrêtés (1). Il était impossible de se soustraire

(1) Un repas civique avait été ainsi organisé le 11 août 1793, au lendemain de la fête de l'Unité, mais c'était avant l'arrestation de Joséphine. Hortense doit

à cet ordre, car un décret avait enjoint d'inscrire sur une pancarte, collée à la grande porte, le nom de tous les habitants de chaque maison sans distinction. Le grand hôtel où nous logions était presque désert, car ma mère était en prison ainsi qu'une famille américaine tout entière qui était liée avec elle et s'était logée dans la même maison (1). Notre domestique, notre femme de chambre, le portier, la portière, ma gouvernante, mon frère et moi, nous en représentions seuls à ce banquet les propriétaires. Ma gouvernante, Mlle de Lannoy, qui se prétendait De Lannoy de Flandre, était furieuse d'être obligée de s'asseoir à la même table que les domestiques et le portier. Elle, qui avait été élevée au couvent de Saint-Cloud et qui avait vu passer la Reine deux fois dans sa vie, ne pouvait concevoir une semblable confusion de rangs. Elle nous répétait encore qu'on n'aurait pas imaginé de telles choses sous l'ancien régime. Pour nous, c'était une véritable fête et, en vrais écoliers, nous étions charmés de voir la morgue de la gouvernante un peu abaissée; d'ailleurs, quoique bien jeunes, nous sentions, mon frère et moi, que ses prétentions ridicules pouvaient nuire même à la position de nos parents, qui, tous deux, étaient en prison.

Notre table était placée devant la porte et nous allions nous asseoir lorsque nous nous entendîmes apostropher du nom si redouté d'aristocrates par des passants qui nous reprochaient de ne pas faire les choses convenablement et déclaraient qu'il

parler ici de l'un de ces banquets populaires, strictement obligatoires, que les sections de Paris ordonnèrent en juillet 1794, mais qui furent promptement interdits par la Convention, sous prétexte que les aristocrates en profitaient pour séduire les patriotes par leur bonne grâce.

(1) La famille Hosten, dont la mère, née de Louvigny, était originaire de Sainte-Lucie. La maison où Joséphine habitait depuis son retour de Fontainebleau n'avait pu encore être déterminée. Nous croyons avoir résolu ce petit problème, aidé par l'aimable compétence de M. Maurice Dumolin. En effet, la plupart des pièces concernant l'arrestation de Mme Hosten et de Joséphine, les perquisitions opérées chez cette dernière, etc., donnent comme adresse pour l'une et pour l'autre, tantôt le no 43 (ancienne numérotation dite royale) de la rue Saint-Dominique qui s'étendait alors jusqu'à la rue des Saint-Pères, tantôt le no 953 (nouvelle numérotation dite sectionnaire). Or ces deux numéros correspondent à une seule et même maison. C'était l'un de ces hôtels que les Jacobins de Saint-Thomas d'Aquin avaient fait construire en bordure de leur couvent et qu'ils louaient à des particuliers. La maison de Joséphine, la seconde après l'avenue de l'église des Jacobins (rue Saint-Thomas d'Aquin) en allant vers Saint-Germain des Prés, avait été louée au comte Esterhazy pour 7 000 livres par an jusqu'en 1790. En 1791, elle avait été vendue à un sieur Barbier. Cette maison occupait l'emplacement de la partie Est du no 226 actuel du boulevard Saint-Germain.

fallait s'aligner au milieu de la rue, ce que nous nous hâtâmes de faire.

Le temps était beau. Toutes les lumières disposées sur les tables, toute cette population réunie dans la rue, les uns soupant, les autres circulant par curiosité, produisaient un effet tout nouveau. Pour le rendre plus brillant, il eût fallu illuminer les maisons, car, dans les quartiers à hôtels, les rues étaient trop sombres.

Après notre souper, nous priâmes Mlle de Lannoy de nous mener voir quelques quartiers de Paris plus populeux et plus gais que le nôtre. Dans les rues à boutiques, les tables étaient réunies sans interruption; quelques-unes étaient décorées d'un toit de feuillage et tout cet ensemble produisait un fort bel effet. Mais la franche gaieté manquait à cette fête. L'inquiétude se manifestait sur presque tous les visages. Des hommes mal mis parcouraient la ville, buvant, chantant, criant et effrayant les bons bourgeois qui n'avaient pas l'air très rassuré de leurs éclats de gaieté. Dans les rues les plus pauvres, le peuple avait mieux conservé son humeur enjouée et toute expansive. Au moment où nous passions, un savetier, dans la toilette la plus négligée de ses jours ordinaires, se lève de table, s'approche tout en riant de notre gouvernante et l'embrasse. C'est pour le coup qu'elle nous répéta, en nous ramenant promptement à notre maison, « qu'on n'aurait jamais vu pareille chose sous l'ancien régime » !

Mon frère, au spectacle de l'humiliation de notre gouvernante, me regarda avec malice (car la pauvre Mlle de Lannoy était bien laide) et Eugène soutenait que cet homme avait deviné sa fierté et ne l'avait embrassée que pour la corriger un peu. Moi, je lui disais : « Je suis bien contente d'être petite, car ce vilain homme m'aurait peut-être embrassée aussi. » — « Je ne l'aurais pas permis », répondait mon frère en se redressant de toute la hauteur de sa taille de douze ans.

Une solennité de la Révolution qui a surtout laissé quelques traces dans ma mémoire, c'est la fête de l'Être suprême (1). La Convention, sur la proposition de Robespierre, venait de reconnaître l'existence de l'Être suprême et de l'immortalité

(1) 20 prairial an II (dimanche 8 juin 1794).

de l'âme. Un jour avait été indiqué pour célébrer magnifiquement cette reconnaissance. Toutes les personnes que nous voyions alors s'en réjouissaient. Nous avions un maître d'écriture, qui était très jacobin, et un maître d'histoire et de langues, qui était très royaliste. Mais, dans ce moment, malgré le dissentiment de leurs opinions, tous deux parlaient de Robespierre avec le même enthousiasme. Il était alors président de la Convention nationale, et l'on assurait qu'il allait, ce jour-là, se faire reconnaître roi, ouvrir toutes les prisons, rétablir l'ordre et la religion. Enfin, je me rappelle que tout le monde semblait attendre cette fête comme devant amener la fin de tous les maux.

Ce jour-là, pour me mener à la fête, on me para d'une robe de linon blanc, d'une grande ceinture bleue, et on laissa tomber mes cheveux bouclés sur mes épaules. La femme de chambre de ma mère me disait en m'habillant : « Il faut vous faire bien belle aujourd'hui, car nous allons peut-être entendre dire que votre père et votre mère sont délivrés de prison et vous pourrez aller les embrasser. » A cette douce idée je sautais de joie.

Lorsque nous fûmes arrivés aux Tuileries, nous vîmes tous les députés de la Convention descendre un grand escalier de bois, construit auprès de la grande salle du milieu, dans le jardin, tous en habits habillés, tête noire. Un seul marchait en avant et se distinguait des autres par sa coiffure poudrée. « C'est Robespierre, criait-on de toute part. Il est le seul qui ait de la poudre; écoutons, écoutons ce qu'il va dire. » Nous n'entendîmes rien. Les députés s'approchèrent du grand bassin du milieu qu'on avait mis à sec et où on avait élevé des statues de bois qui représentaient l'athéisme et différentes autres fictions (1). Toutes étaient entourées de matières inflammables. On donna une mèche allumée à Robespierre qui y mit le feu. A l'instant, tout fut anéanti et il s'éleva en l'air un tourbillon de feu et de fumée.

Un morceau de flammèche brûlante vint tomber sur moi et me brûla la poitrine ; ma robe de linon prit feu et on eut de la

(1) « Au bas de l'amphithéâtre s'élève un monument où sont réunis tous les ennemis de la félicité publique : le monstre désolant de l'athéisme y domine; il est soutenu par l'ambition, l'égoïsme, la discorde et la fausse simplicité qui, à travers les haillons de la misère, laissent voir les ornements dont se parent les esclaves de la royauté. Sur le front de ces figures, on lit : Seul espoir de l'étranger. » (*Moniteur*, Réimpression, t. XX, p. 653.)

peine à me sauver et à me rapporter à notre hôtel. Pour combler mes épreuves de la journée, aucun espoir de délivrance ne fut donné aux prisonniers, et je restai blessée et souffrante au lieu du bonheur que j'attendais.

Un jour, une femme inconnue se présenta chez nous, voulant nous emmener avec elle, mon frère et moi, et sans s'expliquer davantage. Mlle de Lannoy ne voulut pas y consentir ; cette femme montra alors un mot d'écriture de ma mère qui l'y autorisait. Ma gouvernante balançait encore, redoutant quelque subterfuge ; enfin, elle finit par céder.

La femme nous conduisit dans la rue de Sèvres, au fond d'un jardin. Elle nous fit monter mystérieusement dans la maison du jardinier, nous recommandant le plus profond silence. En face était un grand bâtiment dont une fenêtre s'ouvrit : mon père et ma mère y parurent. Pleine de surprise et d'émotion, je jetai un cri; j'étendis les bras vers mes parents ; ils me firent signe de me taire, mais une sentinelle placée au bas du mur nous avait entendus et appelait : l'inconnue nous emmena alors promptement (1).

Nous sûmes depuis que la fenêtre de la prison avait été murée impitoyablement. Ce fut la dernière fois que je vis mon père ; peu de jours après, il n'existait plus.

Je ne parlerai ni de mes regrets ni de mes larmes en perdant un père chéri. Ce souvenir est éternel ; le temps seul a pu affaiblir l'impression de la mort affreuse qu'il subit !...

L'effroi comme le malheur augmentait autour de nous : la princesse de Hohenzollern était aussi au désespoir. Son frère, le prince de Salm, venait de périr le même jour que mon père. Nous passions toutes nos journées auprès d'elle à confondre nos douleurs. La princesse ne pensait qu'à quitter cette France où elle avait été élevée, qu'elle aimait tant, mais où elle éprouvait un trop cruel chagrin pour ne pas la fuir. Nous allions donc la perdre.

(1) La Reine se trompe certainement en parlant de la rue de Sèvres qui ne côtoyait pas l'enclos des Carmes. L'examen des plans de l'époque prouve qu'Hortense et son frère durent être conduits au couvent des Filles du Saint-Sacrement ayant son entrée rue Cassette et dont le mur du fond du jardin était mitoyen avec les Carmes. Sur le plan de Verniquet, on voit ce mur flanqué à chaque extrémité de petites maisons qui pouvaient servir aux jardiniers. C'est en escaladant ce mur que s'étaient évadés les rares ecclésiastiques qui avaient pu échapper aux massacres de septembre.

On parlait aussi de s'emparer de tous les enfants des condamnés. Mon frère se sentait mon seul protecteur et même celui de ma mère. Déjà le sang froid et l'énergie qu'il a tant développés dans la suite, se montraient à travers sa grande jeunesse. « Je ne t'abandonnerai pas, me disait-il. Sois tranquille. Je ne te laisserai pas enlever. Je me ferai soldat. Alors on n'osera faire aucun mal à ma sœur, à ma mère et, pendant que je serai à l'armée et jusqu'à ce que notre mère nous soit rendue, tu iras à la Ferté-Beauharnais. — Toute seule, sans toi ! m'écriai-je. Ah ! non, je ne pourrais pas rester ainsi. — Eh bien ! tu viendras avec moi ; tu n'auras pas peur des coups de fusil ? — Non, je te le promets », lui répondais-je avec courage.

Alors ces projets enfantins, qui nous paraissaient si faciles à exécuter et si rassurants, chassaient les craintes du moment, mais ne chassaient pas la douleur du coup affreux qui venait de nous frapper et les inquiétudes cruelles que nous ressentions pour notre mère. Elle avait dû marcher à la mort avec mon père. Lorsqu'elle s'entendit appeler, elle tomba évanouie, dans un tel état de faiblesse qu'on ne put la transporter. « On viendra la prendre plus tard », dirent ceux qui étaient chargés de ce terrible emploi. C'était le 5 thermidor. Le 9, la chute de Robespierre arrêta l'exécution et nous la conserva.

Le régime de Robespierre avait cessé et notre mère ne nous était pas rendue, lorsqu'une femme remarquable par sa beauté vint nous voir. C'était Mme de Fontenay, depuis Mme Tallien. Elle nous caressa, nous rassura par des paroles consolantes et surtout par la promesse de s'intéresser à notre mère. En effet, quelques jours après, elle nous fut rendue (1). Tallien s'était occupé de sa délivrance ; il avait montré beaucoup de zèle, et lorsque, plus tard, il demanda à ma mère comme une grâce de recevoir la femme qu'il venait d'épouser et qui, peut-être, à ce moment fixait trop les regards, pouvait-elle lui faire éprouver un refus ?

Le général Hoche était l'ami de mon père, dont il avait partagé la captivité, et il avait failli périr en même temps que lui. Une circonstance particulière le sauva. Le grand prétexte

(1) Le 10 thermidor an II (6 août 1794).

dont on se servait alors pour grossir la liste des gens condamnés à mort était de supposer des conspirations de prison. Ce fut ainsi que mon père et tant d'autres furent frappés à la fois. Par un excès de sévérité envers le général Hoche, on l'avait mis dans un cachot à part, au lieu de l'enfermer avec les autres prisonniers. Cet isolement rigoureux fit son salut (1). A sa sortie de prison, après le 9 thermidor, il rentra au service, demanda mon frère et l'emmena à l'armée de la Vendée, dont il venait d'avoir le commandement. Le général pensait que, pour former les hommes, on ne saurait les exercer trop jeunes. Aussi, malgré l'âge de mon frère qui avait à peine treize ans, ne lui épargnait-il aucune fatigue, l'employant sans cesse comme simple ordonnance, l'exposant à tous les dangers. Tel fut le début d'Eugène dans sa carrière militaire et, sans doute, ces premières et rudes leçons lui apprirent à connaître de bonne heure le soldat et plus tard à s'en faire aimer.

CHEZ MADAME CAMPAN

Mais ce qui était instruction pour lui devenait un sujet d'effroi pour ma mère. D'ailleurs, ses études n'étaient pas encore achevées. Elle le rappela et nous mit à Saint-Germain où deux maisons d'éducation venaient de s'établir. Celle où j'entrai était dirigée par Mme Campan, qui avait été première femme de l'infortunée Marie-Antoinette. Frappée en même temps que ses maîtres, restée sans appui, sans fortune, mais d'un haut mérite, elle cherchait dans la supériorité de ses talents et de son esprit une noble indépendance.

C'est entre de telles mains que j'eus le bonheur d'être remise. Je trouvai dans Mme Campan la bonté, la tendresse éclairée d'une mère. Encore plus occupée de former nos cœurs que de cultiver nos talents, elle nous montrait cependant la nécessité d'en avoir par les exemples qu'elle mettait sous nos yeux. Les malheurs de la reine de France, dont elle nous entretenait souvent, me faisaient une impression profonde. J'étais frappée à la fois et des maux que cause la calomnie et des revers dont le plus haut rang ne préserve pas.

Il est vrai que, dans d'autres moments, l'avenir se présentait

(1) Hoche fut transféré à la Conciergerie le 27 floréal an II (16 mai 1794).

à moi sous un aspect moins effrayant. Une jeune nièce de Mme Campan, Adèle Auguié (1), du même âge que moi, d'une douceur angélique, était devenue mon amie intime et la dépositaire de toutes mes pensées. Je faisais avec elle le roman de ma vie. « Je serai heureuse, lui disais-je quelquefois. Je veux me préparer d'avance à tous les événements. La vertu sera ma première passion et, avec elle, on peut tout souffrir. Je veux être aimée du mari que le sort me destine. Je veux former mon caractère et le rendre capable de supporter tous les défauts qu'un homme peut avoir. S'il est léger, je le ramènerai ; s'il est jaloux, je lui sacrifierai mes moindres plaisirs et je le guérirai. » La plupart de nos récréations se passaient dans de pareils entretiens, et ces idées, à mesure que j'avançais en âge, prenaient sur moi le plus grand empire. Quoique moins exaltée, mon amie les partageait. Je lui avais communiqué toute la vivacité de mes impressions ; elles étaient devenues les siennes.

LE GÉNÉRAL BONAPARTE

Ma mère n'avait pu se décider à nous éloigner d'elle, mon frère et moi, qu'en nous faisant revenir à Paris fort souvent. A l'un de ces voyages, elle nous annonça qu'elle allait dîner chez le directeur Barras, et qu'elle nous y mènerait : « Comment, ma mère, m'écriai-je avec vivacité, tu vois ces gens-là? Tu oublies donc les malheurs de notre famille? — Ma fille, me répondit-elle avec cette douceur qui ne la quittait jamais, tu ne songes pas que, depuis la mort de ton père, je n'ai été occupée qu'à réclamer le reste de sa fortune qu'on croyait perdue pour vous. Ne dois-je pas de la reconnaissance à ceux qui m'ont aidée et protégée? »

Je sentis ma faute. J'en demandai pardon et je suivis ma mère au Directoire, établi au palais du Luxembourg. La société réunie par Barras était fort nombreuse. Tallien et sa femme étaient les seules personnes que j'y connusse. A table, je me trouvai placée entre ma mère et un général qui, pour lui parler, s'avançait toujours avec tant de vivacité et de persévé-

(1) Adélaïde-Henriette-Joséphine Auguié, née à Paris en 1784, épousa en 1807 le général de Broc dont elle devint veuve en 1810. Elle mourut accidentellement à Aix, sous les yeux de la reine Hortense, le 10 juin 1813.

rance qu'il me fatiguait et me forçait de me reculer. Je considérai ainsi malgré moi sa figure qui était belle, fort expressive, mais d'une pâleur remarquable. Il parlait avec feu et paraissait uniquement occupé de ma mère. C'était le général Bonaparte. Son empressement auprès d'elle tenait beaucoup à un fait que je dois rapporter (1).

A la suite des troubles du 13 vendémiaire, parut un ordre qui défendait à tout particulier de conserver des armes chez lui. Mon frère, révolté à l'idée de se séparer du sabre de son père, courut à l'audience du général Bonaparte qui commandait alors la division de Paris et lui dit qu'on le tuerait plutôt que de le lui faire rendre. Il s'exprima avec tant de chaleur que le général en fut touché, lui accorda sa demande et s'informa du nom de sa mère, ajoutant qu'il serait heureux de connaître celle qui inspirait de si nobles sentiments à son fils.

Au reste, quelle que pût être la cause de ces attentions marquées du général, elles firent naître en moi l'idée que ma mère pourrait se remarier, et cette idée m'attrista. « Elle ne nous aimera plus autant », disais-je à mon frère en lui faisant part de mes remarques. Quand le général vint chez ma mère, il s'aperçut de l'espèce de froideur que nous avions pour lui ; il fit quelques frais pour la dissiper, mais d'une façon qui ne lui réussit pas près de moi. Il se plaisait à me tourmenter, disant du mal des femmes, et plus je mettais de chaleur à les défendre, plus il les attaquait vivement. J'allais faire ma première communion. Il me soutenait que j'étais dévote, et quand je lui répondais : « Vous l'avez bien faite : pourquoi ne la ferais-je pas ? » il riait aux éclats de m'avoir fâchée ; et moi, ne devinant pas qu'il voulait s'amuser, je traitais sérieusement tout ce qu'il disait, et je concevais de lui une mauvaise opinion.

Chaque fois que je revenais de Saint-Germain, je le trouvais toujours plus assidu chez ma mère : il semblait être l'âme de la petite société qui se composait de Mmes de Lameth, d'Aiguillon, de la Galissonnière, Tallien, et quelques hommes. Sa conversation était toujours marquée de quelques traits et jusqu'aux histoires de revenants qu'il racontait quelquefois, il avait l'art de les rendre intéressantes par l'originalité de ses

(1) Ce dîner eut lieu au Luxembourg, le 1er pluviôse an IV (21 janvier 1796).

récits. Enfin, il paraissait si admiré du petit cercle que je ne pus cacher à ma mère les craintes qui m'occupaient. Elle les combattit faiblement. Je versai des larmes en la priant de ne pas se remarier, surtout à un homme dont la position l'éloignerait de nous. Mais le général avait déjà plus d'empire que moi. Je sais pourtant que mon chagrin avait rendu ma mère longtemps incertaine. Elle ne résista plus, quand elle le vit prêt à partir. Il venait d'être nommé général en chef de l'armée d'Italie. Elle l'aimait. Comment se séparer de lui? Elle consentit à unir son sort au sien (1).

Mme Campan fut chargée de nous apprendre cette nouvelle que ma mère n'avait pas eu la force de nous annoncer elle-même en songeant à la peine qu'elle nous causerait. J'en fus, il est vrai, profondément affectée. Mme Campan chercha à me calmer, me montra les avantages de ce mariage pour mon frère. Il serait heureux de servir son pays. Il ne pouvait mieux le faire que sous la protection d'un général, son beau-père. D'ailleurs, le général n'avait en rien trempé dans les horreurs de la Révolution. Il en avait au contraire été victime. Sa famille était ancienne et honorable en Corse. Sous tous les rapports, cette alliance paraissait convenable. Je me rendis à ces raisons. L'intérêt de mon frère et la certitude que mon beau-père était étranger au crime qui avait conduit mon père à l'échafaud, me firent envisager ce mariage sous un aspect moins triste, lorsque le départ de ma mère pour l'Italie renouvela tout mon chagrin.

Ma cousine germaine, Émilie de Beauharnais, dont ma mère s'était chargée à l'émigration de son père (2), fut mise en pension avec moi, et Jérôme Bonaparte, le plus jeune des frères du général, avec Eugène. Ensuite elle rejoignit son époux.

Peu de temps s'était écoulé, et déjà les journaux retentissaient des victoires de mon beau-père. Chaque jour Mme Campan voulait m'en lire le récit, mais je me retirais sans rien entendre. Alors elle me rappelait, me forçait à l'écouter et me disait : « Savez-vous que votre mère vient d'unir son sort à un

(1) 19 ventôse an IV (9 mars 1796).

(2) Émilie-Louise de Beauharnais était la fille du marquis François de Beauharnais, frère aîné du mari de Joséphine. Née en 1781, elle épousa en 1798 M. Lavallette, plus tard directeur des postes, et mourut en 1855. On connaît son héroïque attitude au moment de l'arrestation de son mari, après les Cent Jours.

homme bien extraordinaire? Quel talent! Quelle valeur! A chaque instant de nouvelles conquêtes! — Madame, lui répondis-je un jour d'un grand sérieux, je lui laisse toutes ses conquêtes, mais je ne lui pardonnerai jamais celle de ma mère. » Ce mot fit rire Mme Campan. Elle le répéta. Tout Paris l'apprit. Les personnes du faubourg Saint-Germain s'enthousiasmèrent pour moi et me supposèrent des opinions politiques que j'étais loin d'avoir.

Depuis longtemps Mme Campan me pressait d'écrire à mon beau-père. Je m'y étais toujours refusée. Pouvais-je exprimer un sentiment que je n'éprouvais pas? Cela m'était impossible, et je ne devais pas non plus dire toute la peine que m'avait causée ce mariage. J'avais trouvé beaucoup mieux de ne pas écrire du tout. Comme Mme Campan l'exigea, je me soumis. Ma lettre ne renfermait qu'une idée, dont voici à peu près le sens : « J'ai appris votre mariage avec ma mère. La chose qui m'a le plus étonnée, c'est que vous, à qui j'ai entendu dire tant de mal des femmes, vous vous soyez décidé à en prendre une. » Le général me répondit une assez longue lettre d'une écriture extrêmement difficile à lire et indéchiffrable pour tout le monde. Ce ne fut que sous le Consulat que Bourrienne, secrétaire du premier Consul, me fit connaître tout ce qu'elle contenait d'aimable.

Vers ce temps, je fis ma première communion avec la ferveur d'un jeune cœur qui porte autant d'exaltation que de pureté dans toutes les actions de sa vie. Mon frère fit la sienne le même jour. Tous les dimanches, il venait passer deux heures avec moi dans l'appartement de Mme Campan. C'est un plaisir dont je devais bientôt être privée, car le général Bonaparte fit venir Eugène à l'armée d'Italie comme son aide de camp. Qu'il me fut cruel de me séparer d'un frère si tendrement chéri! L'amitié de mes compagnes, l'affection de Mme Campan purent seules me consoler.

Dans les vacances, toutes les mères venaient chercher leurs filles. Seule, je semblais n'avoir pas de famille et le cœur gros, souvent, je m'attendrissais sur moi. J'étais injuste, car il n'arrivait pas un général, un aide de camp apportant des dépêches ou des drapeaux d'Italie, qu'il ne fût chargé de commissions et de mille souvenirs de ma mère ou de mon beau-père.

Lui-même m'envoyait par ses aides de camp Marmont et Lavallette des montres et des chaînes de Venise. Tout devait me prouver que j'étais présente à leur pensée et que mon isolement n'avait rien que de naturel.

Il est un sentiment trop négligé parmi les femmes et que Mme Campan s'appliquait surtout à cultiver en nous : l'amour de la patrie. Cette vertu essentielle a manqué à d'illustres Français. Que ne l'ont-ils possédée !... Ils auraient épargné à la France bien des malheurs que leur reproche l'histoire. S'il est doux d'aimer son pays, il est louable d'être sans cesse prêt à se sacrifier pour lui. Voilà ce que je me suis efforcée d'inspirer à mes enfants. Peut-être n'ai-je que trop réussi, si le sort les éloigne à jamais de cette France que je me suis plu à leur faire tant chérir !

Mme Campan mettait aussi un grand soin à former le caractère de ses élèves. Elle institua pour prix de sagesse une rose destinée à celle d'entre nous qui réunirait le plus de suffrages. Les élèves, les maîtres, les domestiques, tous étaient appelés à donner leur voix. Personne ne voulait concourir avec moi, et d'avance on me décernait le prix. Je l'obtins en effet. Ce succès, les larmes qu'il fit répandre, l'enthousiasme qu'il occasionna produisirent sur moi une des plus vives et des plus douces sensations de ma vie.

Trois mois après, devait avoir lieu une nouvelle nomination. Les débats qu'elle fit naître mirent la pension dans un état de révolution, et voici le sujet grave qui divisait les esprits. Parmi les quatre concurrentes à la rose était une jeune personne remplie de talents, mais d'un caractère difficile. L'espoir d'obtenir le prix l'avait rendue en peu de temps la plus douce et la plus complaisante des pensionnaires. Ma cousine Émilie de Beauharnais, sa rivale, n'avait aucun effort à faire : sa bonté lui avait facilement gagné les cœurs ; mais on se demandait « laquelle a le plus de mérite, de celle qui sait vaincre ses défauts, ou de celle qui suit son penchant naturel ». La question fut discutée avec la passion dont la jeunesse est susceptible, et le jour de la fête fût presque devenu un jour de combat, si, pour mettre les partis d'accord, Mme Campan n'eût partagé le bouquet de roses et fait deux rosières au lieu d'une. Je restai neutre dans cette grande affaire ; ma voix paraissait trop appartenir à ma cousine.

Tandis que ma vie de pensionnaire s'écoulait, calme et paisible, au milieu de ces petits événements, il s'en passait de fort importants dans le monde. La paix de Campo-Formio venait d'être signée. Quelques affaires amenèrent à Paris mon grand père et sa femme. Il désira me voir. Depuis longtemps, je n'avais pas quitté Saint-Germain. J'arrivai à la nuit sur cette place où tant de monde avait péri. Le souvenir de mon père, sa fin tragique se retraçaient à ma mémoire. Je versai des larmes en silence au fond de la voiture. J'aurais eu honte de laisser apercevoir ma faiblesse. J'ai toujours caché mes émotions. Je crois que plus elles sont profondes, plus on prend soin de les renfermer.

J'étais depuis peu de jours chez mon grand père quand le général Bonaparte arriva d'Italie (1). Tout Paris retentissait de son nom ; c'était à qui pourrait le voir, l'admirer. Il descendit dans la maison de ma mère, rue Chantereine, à laquelle on donna de suite le nom de rue de la Victoire. Mon grand père nous conduisit un matin chez lui, ma cousine et moi. Quel changement dans notre petite maison, si tranquille autrefois ! Elle était alors remplie de généraux, d'officiers. Les sentinelles avaient peine à repousser le peuple et les personnes de la société, impatientes et avides de voir le vainqueur de l'Italie. Enfin, malgré la foule, nous pénétrâmes jusqu'au général qui était à déjeuner, entouré d'un nombreux état-major. Il m'accueillit avec toute la tendresse d'un père, me parla de mon frère qu'il venait d'envoyer à Zante, à Corfou, à Céphalonie, à Rome, pour y porter la nouvelle de la paix, et il m'annonça le prochain retour de ma mère. Peu de jours après, j'eus le bonheur de la revoir et de venir habiter près d'elle.

Elle se plaisait souvent à me raconter ses voyages, les dangers qu'elle avait courus pendant la guerre, comment le général Wurmser envoya à sa poursuite et fit tirer sur sa voiture aux environs de Mantoue, comment aussi le général Bonaparte, lorsqu'il apprit cet événement, lui écrivit : « Wurmser paiera cher les craintes qu'il vient de te causer. » Et en effet, peu de jours après, de nouvelles victoires venaient confirmer les paroles du général.

Je me souviens encore que, m'entretenant des honneurs

(1) 15 frimaire an VI (5 décembre 1797).

qu'elle avait reçus en Italie, elle me conta la prédiction qu'une vieille négresse lui fit à la Martinique avant son mariage. Après lui avoir annoncé une destinée bien extraordinaire, « deux mariages loin de la colonie, deux enfants de son premier mari », elle avait ajouté « que le second s'élèverait si haut qu'elle serait plus que reine, mais qu'elle aurait à redouter un prêtre qui chercherait à la perdre ». Alors ma mère me fit remarquer que cette prédiction, qu'elle avait oubliée, venait pourtant de s'accomplir, puisque la gloire des armées françaises l'avait placée en Italie plus haut qu'une reine. Elle était loin de prévoir que cette gloire dût l'élever encore. Néanmoins, elle m'avoua que la fin de la prédiction lui inspirait une sorte de crainte involontaire, et qu'elle ne verrait jamais sans trouble un prêtre placé trop près de son mari.

M. de Talleyrand, alors ministre des Affaires étrangères, donna une fête au général. Ma mère m'y conduisit, et j'y vis pour la première fois Mme de Staël. Elle s'était attachée aux pas du général, ne le quittait pas, le fatiguait tellement qu'il dissimulait peu, et peut-être pas assez, l'importunité qu'il en éprouvait (1).

Ma mère était forcée d'aller beaucoup dans le monde. Je préférais ne pas l'y suivre et passer mes soirées chez mon grand père où se réunissaient ma cousine et Mlles Auguié. Louis Bonaparte, arrivé avant le général à Paris, se plaisait aussi dans notre intérieur. Il y venait souvent. Son attention paraissait se fixer sur moi, et je ne sais pourquoi je la redoutais. Je répétais à ma cousine que c'était sans doute pour elle qu'il était si assidu, et cette idée me plaisait.

Joseph Bonaparte arriva à Paris avec sa femme Julie, Caroline Bonaparte, sa sœur, et Désirée Clary, sœur de sa femme. Mon frère, qui avait terminé sa mission, les accompagnait. Il était parti encore enfant : je le retrouvais homme, et je croyais voir en lui un véritable soutien.

Je comptais beaucoup me lier avec Caroline Bonaparte, à peu près du même âge que moi et d'un caractère que je ne doutais pas devoir convenir au mien. Si l'intimité n'exista pas entre nous, ce fut la faute du général. Il me proposait trop souvent comme modèle à sa sœur et faisait trop valoir mes faibles

(1) Cette fête eut lieu le 14 nivôse an VI (3 janvier 1798), à l'hôtel de Gallifet, rue de Grenelle (aujourd'hui ambassade d'Italie).

talents à ses yeux. Mais ce qui l'affligea surtout, ce fut le projet de la mettre avec moi chez Mme Campan. Vainement je m'efforçai de lui persuader que rien n'était plus heureux que la vie occupée de Saint-Germain, que les plaisirs qu'on y goûtait valaient bien ceux de Paris. J'avais de la peine à la convaincre. Caroline connaissait déjà le monde et s'y plaisait. Enfin, malgré ses pleurs, il fallut obéir au général. Je pris beaucoup de soins pour lui rendre supportables les premiers moments de son arrivée. J'expliquais le retard de ses études en le rejetant sur ses longs voyages (1). Je faisais valoir ce qu'elle savait. Je retouchais ses dessins pour qu'elle pût obtenir un prix. Jamais pourtant je ne gagnai son cœur. Son éloignement pour moi la porta même à d'injustes plaintes : elle m'accusa auprès du général de briller sans cesse à ses dépens et d'être la cause de petites humiliations que lui faisaient éprouver nos compagnes. Sensible à un procédé que j'étais loin d'avoir mérité, je voulus m'en expliquer avec elle. Sa franchise me désarma : elle convint de ses torts, me confia qu'elle aimait le colonel Murat, et qu'elle avait employé tous les moyens de retourner à Paris. Sa confiance me toucha ; je l'excusai et, dès ce moment, l'union se rétablit entre nous.

L'expédition d'Égypte se préparait, mais, avant son départ, le général Bonaparte voulut marier ma cousine, Émilie de Beauharnais. Elle était belle et douce comme un ange. Mille agréments joints à sa parenté donnaient du prix à une semblable alliance. Il offrit sa main au général Marmont, qui refusa par la seule raison qu'elle était fille d'un émigré. M. Lavallette était recommandable par ses talents, par sa droiture et sa haute probité, distingué par son esprit et ses manières, sans l'être par son extérieur. Le général lui proposa ce mariage et il y consentit. Nous vîmes donc arriver un jour à Saint-Germain mon beau-père avec ma mère et M. Lavallette. Nous étions à table. Le général voulut assister à notre dîner. Le hasard faisait que, ce jour-là, une pensionnaire était en pénitence, ce qui arrivait bien rarement, et cette grande pénitence était de dîner seule à une petite table sans nappe. Quelle affreuse mortification de se montrer ainsi au vainqueur de l'Italie !... Le général la fit cesser bientôt en demandant la

(1) « Lorsque Caroline arriva en pension, elle n'avait aucune instruction. Elle ne savait même pas lire. » (*Mémoires* de Mlle Pannelier, cités par C. d'Arjuzon.)

grâce qui lui fut accordée : la coupable si cruellement punie était Mlle Zoé Talon, depuis Mme du Cayla.

Le général visita toute la maison de Saint-Germain, s'informa des études, donna des conseils sur les travaux qui convenaient aux femmes. Enfin, il était absolument le même et mettait la même gravité et une égale importance à s'occuper de ce qui pouvait convenir à des petites filles, que je l'en ai vu mettre souvent depuis à décider des questions sérieuses et les plus hautes. Mme Campan resta en admiration de la justesse de toutes ses remarques. Nous suivîmes, Caroline, ma cousine et moi, dans la forêt de Saint-Germain, le général et ma mère qui avaient fait apporter dans leur voiture un dîner froid qu'on servit sur l'herbe. M. Lavallette s'occupa beaucoup de ma cousine, et le mariage fut conclu huit jours avant le départ pour l'Égypte, chez mon grand père, sans appareil. Nous y assistâmes, Caroline et moi.

Après la célébration, ma cousine me parut triste. Je commençai à soupçonner que cette union ne lui convenait pas. Je m'approchai d'elle avec tendresse, et les marques de mon vif intérêt lui arrachèrent l'aveu de l'amour qu'elle avait pour Louis Bonaparte. Je demeurai aussi surprise qu'affligée de sa confidence tardive, et de l'impuissance où j'étais de remédier à une chose irrévocablement terminée. J'étais convaincue que, si elle me l'eût dit à temps, j'aurais eu la possibilité de faire rompre par mes instances près de ma mère ce projet de mariage, et j'entrais d'autant plus vivement dans son chagrin que le comble du malheur, à mes yeux, était d'unir sa destinée à celle d'un homme qu'on n'aimait pas.

Ma mère alla conduire son mari et son fils jusqu'à Toulon, où ils s'embarquèrent pour l'Égypte. Elle vint ensuite attendre aux eaux de Plombières le moment de les rejoindre. Une chute qu'elle fit pensa lui coûter la vie. Se trouvant avec quelques personnes sur le balcon de la maison qu'elle habitait, les planches se rompirent, et elle tomba de vingt pieds de haut sur le pavé. Croyant qu'elle allait mourir, elle m'envoya chercher à Saint-Germain. J'arrivai promptement et mes tendres soins lui rendirent la santé.

Toute la famille du général Bonaparte était réunie à Paris. Lucien, membre du Conseil des Cinq Cents, s'était brouillé

avec tous ceux qui la composaient, à cause de son mariage mal assorti. Ma mère était parvenue à le raccommoder avec le général Bonaparte, et sa femme était si bonne qu'on avait fini par la voir et l'aimer beaucoup.

Le général Bernadotte épousa Désirée Clary, sœur de Mme Joseph Bonaparte. Toutes ces personnes vivaient entre elles fort retirées, et ne voyaient ma mère que rarement. Vers ce temps, elle acheta la Malmaison (1), qu'elle commença à embellir, et où elle resta jusqu'au retour du général. Je venais tous les huit jours passer une journée avec elle, et elle se plaignait à moi des procédés de la famille Bonaparte à son égard. Louis était revenu d'Égypte et n'avait mis aucun empressement à venir la voir; elle en fut affectée.

J'eus alors un grand chagrin : j'appris que mon frère avait été blessé à la tête sous les murs de Saint-Jean d'Acre; il tomba roide sur le coup; on le crut mort. Une bombe avait éclaté au milieu de l'état-major; un éclat avait frappé mon frère. Le même jour, le colonel Duroc avait aussi été blessé très grièvement et le général Bonaparte lui-même courait le plus grand danger : un simple maréchal des logis des Guides (depuis le général Daumesnil) s'élança intrépidement entre la bombe et le général, le saisit dans ses bras et lui fit un rempart de son corps; mais le général, en voyant tomber mon frère, avait été trop ému pour songer à lui-même.

Enfin, le général Bonaparte débarqua à Fréjus au moment où il était le moins attendu. L'enthousiasme fut si grand que tous les habitants de la ville se portèrent vers la frégate, y montèrent et rompirent par là les lois de la quarantaine.

La France, à cette époque, était si malheureuse que tous les bras lui furent ouverts et que toutes les espérances se tournèrent vers lui. Je partis avec ma mère pour aller à sa rencontre. Nous traversâmes la Bourgogne, où, à chaque ville, à chaque village, des arcs de triomphe étaient élevés. Lorsque nous nous arrêtions pour changer de chevaux, le peuple se pressait autour de notre voiture et nous demandait s'il était bien vrai que leur sauveur arrivât, car c'est le nom que la France entière lui donnait alors. L'Italie perdue, les finances épuisées, le gouvernement directorial sans force et sans con-

(1) L'acte d'achat est du 2 floréal an VII (21 avril 1799).

sidération, faisaient regarder ce retour comme un bienfait du ciel. Sa route, depuis Fréjus jusqu'à Paris, ne fut qu'une suite de triomphes, qui devaient lui apprendre ainsi qu'à ses ennemis ce que la France attendait de lui. Aussi, à peine arrivé, tous les partis s'adressèrent à lui. C'était à qui changerait la forme du gouvernement et s'aiderait de ses talents. Nous sûmes à Chalon-sur-Saône qu'il avait passé par le Bourbonnais, et il était déjà dans la capitale lorsque nous y arrivâmes.

Nous étions restées à Paris, Caroline et moi, depuis le retour du général, lorsque, le 16 brumaire, il nous renvoya tout à coup à Saint-Germain. Ma mère demandait encore quelques jours. Il fut inexorable. Nous étions loin de nous douter des événements du lendemain; mais le général Murat, en vrai chevalier amoureux, nous expédia, dans la nuit du 19 brumaire, quatre grenadiers de la Garde qu'il commandait; ils étaient chargés de nous apprendre ce qui s'était passé à Saint-Cloud et la nomination du général Bonaparte au Consulat.

Qu'on se figure quatre grenadiers frappant aux portes d'un couvent de femmes, au milieu de la nuit! L'alerte fut générale. Mme Campan blâma hautement cette manière militaire d'annoncer les nouvelles. Caroline n'y vit qu'une preuve de galanterie et d'amour.

AUPRÈS DU PREMIER CONSUL

Après la Révolution du 18 brumaire, le Consul fut s'établir au palais du Luxembourg et se voua entièrement aux affaires. Le premier soin de ma mère fut d'obtenir de lui la rentrée d'un grand nombre d'émigrés. Aussi, chaque matin, son salon était-il rempli des anciennes familles de France; elles y ramenaient bientôt un père, un mari, un frère, empressés de témoigner leur reconnaissance à ceux qui leur rendaient leur patrie. Ma mère, qui m'avait fait venir près d'elle, me présentait sans cesse des parents dont je n'avais jamais entendu parler. Le nombre en devint si considérable qu'il me fut facile de m'apercevoir que nous devions à notre nouvelle position cet accroissement de famille.

Je fus menée par ma mère à un bal chez le frère de

M. de Talleyrand, M. de Périgord (1), rayé tout récemment de la liste des émigrés. Ce bal n'était composé que de ses compagnons d'infortune et d'une partie de la noblesse qui avait survécu aux malheurs de la Révolution. J'y vis pour la première fois MM. de Mun, de Gontaut, de Nicolaï, de Noailles, de Choiseul-Praslin (2), qui devinrent successivement mes prétendants. J'avoue que leur ton, leurs manières me plaisaient, et j'étais difficile sur ce point; mais, avant tout, je voulais connaître les caractères et avoir la certitude qu'on m'épouserait pour moi. Trop jeune d'ailleurs pour me marier, je ne songeais qu'à retourner à Saint-Germain. La vie désœuvrée du Luxembourg m'ennuyait beaucoup et me devint tout à fait insupportable. Après bien des prières, ma mère me permit de retourner à Saint-Germain.

Ma mère avait quelquefois entretenu le premier Consul de ses projets de mariage pour moi. Il s'était peu prononcé ; il trouvait convenable, à cette époque, d'unir ses frères et ses sœurs ou aux premières familles de France pour les attacher au gouvernement, ou aux généraux dont les talents et la réputation élevaient si haut la gloire française. Il répondait à ma mère que ma grande jeunesse me permettait d'attendre et qu'une belle alliance ne me manquerait pas. Ses deux sœurs aînées lui avaient déjà causé du chagrin à cet égard. L'une, Élisa, avait préféré au général Berthier un jeune homme d'une bonne famille de la Corse, nommé Bacciochi, honnête, bon, mais qui ne réunissait pas tout ce que désirait le Consul. La seconde, Pauline, avait choisi le général Leclerc, et Caroline, la troisième, se déclarait ouvertement pour le général Murat.

Aucun de ces mariages n'avait plu au Consul ; aussi refusa-t-il longtemps son consentement au dernier. On eut de la peine à lui faire signer le contrat, et il ne voulut pas assister à la célébration. L'humeur qu'il en conserva lui fit dire un jour à Mme Campan : « J'espère qu'au moins celle-ci (en me montrant) se laissera marier. » Il avait un instant formé le projet d'unir sa sœur au général Duroc qu'il estimait beaucoup. Ni l'un ni l'autre ne s'en soucièrent.

Les noces de Caroline se firent à Mortefontaine. J'y assistai. La joie dont j'étais témoin me fit faire de sérieuses réflexions.

(1) Archambauld, plus tard duc de Talleyrand (1762-1838).

(2) Tous les cinq devinrent plus tard chambellans de l'Empereur.

J'avais devant moi deux personnes parfaitement heureuses, puisque l'amour dans le mariage est le seul bonheur qu'une femme puisse envier; mais, est-il complet quand les parents désapprouvent notre choix?... Pouvait-il en exister pour moi, si ma mère ne le partageait pas? D'un autre côté, se laisser conduire en aveugle, se soumettre par obéissance et se donner sans aimer, faisait naître en moi l'idée d'un sacrifice trop pénible pour y consentir jamais.

Paris semblait renaître. A la Terreur avaient succédé les bals, les fêtes et la plus grande gaieté. Le ton de la bonne compagnie n'y était pas encore revenu. Les fortunes de la France avaient passé entre les mains des fournisseurs. Ils faisaient les honneurs de la capitale et prodiguaient dans une seule fête un argent trop facilement acquis. Les étrangers, rassurés par le nouvel ordre de choses et curieux de voir la France après tant d'orages politiques, accouraient en foule. Ils n'étaient reçus familièrement que dans les salons de ces nouveaux riches. Ils se permettaient de ne juger que là les mœurs françaises, et retournaient chez eux remplir leurs libelles de l'erreur de leurs jugements. Cependant la France prospérait, le gouvernement s'organisait. Les travaux étaient immenses; le luxe, indispensable dans un grand État, reparaissait. Le premier Consul, pour faire revivre les manufactures de Lyon et nous affranchir d'un tribut payé à l'Angleterre, nous défendait de porter de la mousseline et jetait au feu tout ce qui lui paraissait de fabrique anglaise. Quand ma mère et moi entrions fort parées, sa première question était toujours : « Est-ce de la mousseline que vous portez là? » On répondait souvent que c'était du linon de Saint-Quentin; mais un sourire nous trahissait, et, à l'instant, ses doigts partageaient en deux la robe étrangère. Ce désastre des toilettes se répéta plusieurs fois, et il fallut en venir au satin et au velours. La mode acheva ce que le Consul avait commencé et ce qu'il n'eût pas obtenu sans elle, car les châles de cachemire, malgré les fréquentes menaces de les brûler, survécurent à la proscription.

Le Consul était si mal logé au Luxembourg qu'il vint s'établir aux Tuileries (1). Peut-être aussi voulait-il habiter le palais des anciens souverains de la France. Je me rappelle la

(1) 30 pluviôse an VIII (19 janvier 1800).

tristesse dont ma mère fut frappée les premiers jours de notre installation : elle voyait partout cette pauvre reine Marie-Antoinette. Je l'y voyais aussi, tant Mme Campan m'avait entretenue de son infortune. Une réflexion de ma mère m'attrista : « Je ne serai pas heureuse ici, me dit-elle. J'éprouve de noirs pressentiments en y entrant. » Je cherchai à la distraire, mais sans y réussir. Le monde et surtout les bienfaits qu'elle répandait autour d'elle y parvinrent mieux que moi.

Quelque aversion que j'eusse fait paraître pour les mariages de pure convenance, c'était pourtant toujours à qui pourrait me marier. Les vieilles dames du faubourg Saint-Germain s'en occupaient avec une ardeur infatigable. Mme de Montesson (1), qui m'avait prise en grande tendresse, voulait un jour me faire épouser le duc d'Arenberg. Une autre fois, c'était un chef de Chouans qui voulait faire sa paix avec le gouvernement et ma main devait en être le gage. Plusieurs jeunes nobles, dépossédés de leurs propriétés par l'effet des ventes nationales, attachaient à cette alliance le succès de leurs réclamations. Quelques généraux aussi se mirent sur les rangs. Macdonald fit faire des propositions. Le premier Consul répondit qu'il voulait me marier à un jeune homme que je pusse aimer et non à une personne qui serait presque mon père. Cette réponse me rendit le calme et la sécurité en me prouvant qu'il pensait un peu à mon bonheur. Elle effaça l'impression pénible qu'avait produite sur moi une conversation que j'avais eue avec mon frère. Je lui communiquais, peu de jours avant, mes idées sur un heureux avenir : « Ne t'abuse pas, ma chère Hortense, me disait-il; plus nous nous élevons, plus nous cessons de nous appartenir. Je te vois obligée de faire le mariage qui conviendra au Consul, à sa politique peut-être. Cesse donc de te créer d'avance une félicité chimérique. »

Ma mère, qui me traitait plutôt comme son amie que comme sa fille, ne me cachait aucune de ces démarches. D'ailleurs il eût été facile de les deviner. Le matin je restais par goût à m'occuper dans mon appartement. A chaque minute, on m'appelait de la part de ma mère. On me faisait apporter mes dessins, on les vantait, on les admirait. Un jeune homme me

(1) Épouse morganatique de Louis-Philippe, duc d'Orléans, petit-fils du Régent et père de Philippe-Égalité. Joséphine l'avait connue à Plombières.

fixait avec attention. Je voyais de suite ce dont il s'agissait, et j'en étais tous les jours plus contrariée.

J'avais sans cesse à soutenir de nouvelles attaques. Ma main semblait appartenir à tout le monde. Chacun se croyait le droit d'en disposer et, pour déguiser le véritable motif de tant d'empressement, il n'était sorte d'éloges qu'on n'allât chercher. J'avais montré du chagrin du mariage de ma mère; on en tirait la conséquence que j'étais une personne pensant bien. On répétait que le premier Consul m'appelait « sa petite chouane »; qu'un jour j'osai lui dire que l'habit de connétable lui irait beaucoup mieux que celui qu'il portait, enfin mille discours que chacun me prêtait selon ses sentiments et, chose difficile dans la vie, j'avais alors le bonheur de plaire à tout le monde. Ma mère jouissait de mes succès, et moi j'étais humiliée de cette espèce d'inquisition continuelle. Je lui en parlai vivement; je la conjurai de me laisser retourner encore un an à Saint-Germain. Enfin, elle y consentit.

Le monde me sut gré de préférer une maison d'éducation où j'étais simple pensionnaire à un palais, qu'on regarde toujours comme le centre des plaisirs et des succès. Mais, à Saint-Germain, se trouvaient mes véritables jouissances; j'y étais aimée pour moi. L'affection inspirait seule les éloges que j'y recevais. Ils me touchaient plus que ceux qui m'étaient prodigués à Paris par un sentiment si visiblement intéressé. Cependant ma mère était mécontente de mon absence. Six jours ne s'écoulaient pas sans qu'elle m'envoyât chercher. Elle pleurait à mon départ, et, le plus doucement possible, me reprochait de me plaire loin d'elle, de lui préférer mes amies. Le Consul nous surprenait au milieu de ces discussions, riait de son chagrin, et l'augmentait avec malice : « Tu crois donc avoir fait tes enfants pour toi? Songe qu'aussitôt qu'ils sont grands, ils n'ont plus besoin de leurs parents. Quand Hortense se mariera, elle appartiendra à son mari et tu ne seras plus rien pour elle. »

Je me récriais; mais il continuait avec plus de malice encore : « Les enfants aiment toujours moins leurs parents qu'ils n'en sont aimés. C'est dans la nature. Voyez les petits oiseaux : aussitôt qu'ils peuvent voler, ils s'éloignent et ne reviennent plus. » Alors quelques larmes coulaient des yeux de ma mère. Il la prenait sur ses genoux, l'embrassait, et, avec un ton moitié plaisant, moitié sérieux : « La pauvre petite

femme ! Elle est bien malheureuse ; elle a un mari qui n'aime qu'elle et cela ne lui suffit pas ! C'est moi qui devrais me fâcher. Tu aimes beaucoup plus tes enfants que moi. — Non, répondait ma mère avec un sourire, tu ne saurais douter de mon attachement ; mais, sans avoir mes enfants près de moi, mon bonheur ne saurait être complet. — Que manque-t-il à ce bonheur ? ajoutait le Consul. Tu as un mari qui en vaut bien un autre, deux enfants dont tu n'éprouves que de la satisfaction. Va, tu es née coiffée. — C'est vrai », disait-elle, et la gaieté succédait aux pleurs. De semblables explications s'étant répétées, je sentis qu'il fallait attendre que ma mère elle-même me proposât de retourner à Saint-Germain. Plusieurs jours s'écoulèrent. Elle n'en parla plus et je restai définitivement.

J'occupais un appartement fort petit qui tenait au cabinet de toilette de ma mère. Pour mettre le temps à profit, j'avais pris différents maîtres. Le premier Consul me dit une fois d'un ton sévère : « Vous prenez des leçons d'anglais ? — Oui, répliquai-je, assez intimidée par la façon dont il me questionnait. — Renvoyez votre maître. — Mais il montre à merveille. — Renvoyez-le, vous dis-je. C'est un espion. — Ce n'est pas possible. — Faites ce que je vous dis. Vous êtes une enfant qui ne comprenez rien à cela. » Je gardai le silence, convaincue que c'était une calomnie et qu'un si vil métier n'allait pas avec un air si honnête. D'ailleurs, que pouvait-il savoir chez moi ?... J'eus de l'humeur. Je crus qu'on me faisait commettre une injustice. Je ne voulus pas reprendre un autre maître, de peur d'affliger celui qu'on me forçait de renvoyer, et j'abandonnai la langue anglaise.

Mon frère partit pour l'armée avec son régiment. Le Consul le suivit bientôt après, exécuta ce merveilleux passage des Alpes et gagna cette bataille de Marengo qui redoubla en France l'enthousiasme qu'il inspirait déjà. Je laisse à penser nos inquiétudes et notre joie quand le Consul écrivait que mon frère s'était distingué. Pendant leur absence, nous habitions la Malmaison et tous les jeunes gens du faubourg Saint-Germain y revinrent assidûment. On recommença à parler de mariage...

L'arrivée du premier Consul suspendit tous ces projets de mariage. Il était revenu fort affecté de la mort du général

Desaix. Un soir, parlant de ce général à ma mère, quelques larmes s'échappèrent de ses yeux : « Quel homme distingué, disait-il, quelle perte pour la patrie ! Je lui destinais Hortense; elle eût été heureuse avec lui. Je le regrette vivement. » Ma mère jouissait de voir ces moments de sensibilité dans un homme supérieur, trop accusé d'en manquer. « On ne connaît pas Napoléon, disait-elle. Il est vif, mais il est bon. On le jugerait mieux, s'il ne résistait pas autant à ces mouvements du cœur qu'il regarde comme des faiblesses. »

J'étais un jour fort enrhumée et l'on m'avait fait un turban avec de la mousseline. Le Consul, en me voyant, me dit : « Est-ce que nous avons apporté d'Égypte la mode des turbans? Eh bien ! je puis vous donner des morceaux de cachemire pour en faire de véritables. » Il fit appeler son valet de chambre : « Ai-je encore, dit-il, cette ceinture tricolore qu'on m'avait faite en Égypte? — Oui, mon général, répondit Ambart. — Eh bien ! allez la chercher. Je la portais à la bataille des Pyramides, ajouta-t-il en se retournant vers ma mère. Aussi a-t-elle été un peu noircie au feu et elle a vu de près les pestiférés. Tenez, Hortense, me dit-il, quand la ceinture fut apportée (1). N'en ayez pas peur et faites-vous belle. »

Comme j'avais souvent entendu raconter par lui et par ceux qui l'accompagnaient sa visite aux pestiférés de Jaffa, je pensai qu'il y avait un beau tableau à faire sur se sujet. Gros, qui venait d'arriver d'Italie, était un matin aux Tuileries. Je lui parlai de mon idée. Il l'approuva, et fit un tableau qui restera comme un de ses chefs-d'œuvre. Il fut exposé au Salon. Mon frère arriva un matin, fort irrité contre le peintre qui avait représenté les aides de camp du général le suivant en portant leur mouchoir à leur bouche. « Personne mieux que moi, me disait-il, ne peut savoir comment s'est passée cette visite, puisque j'y étais ainsi que les autres aides de camp; nous n'étions certainement pas à notre aise, mais aurions-nous eu assez peu d'empire sur nous pour manifester une crainte, quand le général, pour rassurer l'armée, montrait un tel courage, et s'exposait autant ? »

J'eus beaucoup de peine à persuader à mon frère que la peinture était nécessairement une langue imparfaite, qu'elle

(1) Cette ceinture fait toujours partie des reliques réunies par le prince Napoléon.

ne pouvait exprimer une idée que d'une certaine manière et que, pour faire bien comprendre l'action courageuse du personnage principal, il avait fallu indiquer un sentiment différent dans les autres et, par conséquent, les sacrifier. Tous les aides de camp du premier Consul partagèrent la belle indignation de mon frère contre le peintre, et j'eus beaucoup de peine à les ramener aux nécessités de l'art.

Le travail absorbait le Consul tout entier. Il ne prenait de repos ni le jour ni la nuit. Tout était subordonné à ses occupations. Les heures du sommeil n'étaient pas plus fixes que celles des repas. Il semblait également pouvoir se passer de l'un et de l'autre. Il déjeunait toujours seul ; nous ne le voyions qu'au dîner. Si par hasard il descendait plus tôt et que ma mère fût encore à sa toilette, il se plaisait à la tourmenter, à critiquer sa coiffure ; il en dérangeait les fleurs, les replaçait, soutenait qu'elles allaient beaucoup mieux ainsi que mises par le coiffeur, m'appelait en témoignage sur son bon goût, et cela d'un sérieux à faire rire.

Les jours où il était préoccupé de quelque affaire, il entrait d'un air sérieux, s'asseyait dans un grand fauteuil près de la cheminée ou se promenait dans la chambre sans faire attention à personne. « Pas encore prête », était le seul mot qu'il eût dit. Le dîner se passait ainsi ; il durait dix minutes. Quelquefois même, il se levait de table avant qu'on eût servi le dessert. Ma mère le lui faisait observer ; il souriait, se rasseyait un instant, et nous quittait de suite, sans nous avoir adressé la parole. Quand il était dans cette disposition d'esprit, chacun tremblait devant lui ; personne n'eût osé l'interrompre, dans la crainte de le distraire d'une pensée grave ou de recevoir une réponse dure. Alors, on se disait entre soi : « Il est de bien mauvaise humeur aujourd'hui ; y a-t-il quelque chose de nouveau ? » Et, après s'être bien interrogé, on n'en savait pas davantage.

Nous allions assez souvent au spectacle. Le Consul préférait les tragédies de Corneille et de Racine ; il ne venait à l'Opéra que par complaisance pour nous. Le jour de la première représentation du ballet de la *Dansomanie* (1), mon frère, après

(1) La *Dansomanie*, folie-pantomime en deux actes de Gardel, musique de Méhul. Ici Hortense est trahie par sa mémoire. Le programme de la représentation du 18 vendémiaire an IX (10 octobre 1800) comportait la première représentation

m'avoir prévenue qu'il ne dînerait pas aux Tuileries, arriva vers six heures avec tous les aides de camp. Je fus surprise et lui en fis la remarque. Il m'apprit qu'on devait assassiner le soir, au théâtre, le premier Consul, qui voulait s'y rendre pour faire saisir les conspirateurs sur le fait, que toutes les mesures étaient prises, mais que, pour plus de sûreté, ses aides de camp l'accompagneraient. Il me recommanda la plus grande discrétion, surtout avec ma mère, dont la frayeur contrarierait les projets du Consul. Qu'on juge de mes alarmes jusqu'au moment où, entrant à l'Opéra, je vis la tranquillité y régner comme à l'ordinaire. Les conspirateurs avaient loué la loge au-dessus de la nôtre ; ils devaient assassiner le Consul à son entrée ou à sa sortie. On les arrêta pendant le spectacle. Ils furent jugés et condamnés. C'étaient des Jacobins, nommés Ceracchi, Arena, etc., qu'un de leurs complices avait dénoncés peu de temps avant.

On forma encore le projet d'attenter aux jours du premier Consul. Ce devait être par le moyen de fusils à vent. J'en étais informée, et, durant toute la représentation, placée entre ma mère et le Consul, j'arrêtais sur chaque partie de la salle des regards inquiets, et si un homme tirait son mouchoir de sa poche, j'imaginais que c'était l'arme fatale qu'on allait diriger sur notre loge ; mais il n'est pas jusqu'au danger auquel on ne s'habitue à la fin, et le peu de succès de quelques tentatives de ce genre acheva de nous donner de la sécurité.

Nous en sortîmes tout à coup. On annonçait depuis longtemps un oratorio de Haydn, dont la musique devait produire le plus bel effet (1). Le jour de la représentation arriva, et nous nous préparâmes à aller à l'Opéra (2). Le Consul, qui s'était assis au coin du feu après le dîner, ne paraissait pas disposé à sortir. Nous attendions, toutes parées et impatientes qu'il se décidât. Ma mère le pressait : « Cela te distraira, tu travailles trop. » Le Consul fermait les yeux et ne répondait rien. Enfin, il nous dit que nous n'avions qu'à partir, qu'il resterait. Alors ma mère voulut lui tenir compagnie. Ce fut un combat entre

des *Horaces*, tragédie lyrique de Guillard, musique de Porta, et le ballet de *Pygmalion*.

(1) Il s'agit de la *Création du monde*, dont la première exécution avait eu lieu, à Vienne, au palais du prince de Schwarzemberg, au début de 1798.

(2) 3 nivôse an IX (24 décembre 1800).

eux, qui se termina par faire mettre les chevaux aux voitures. Un moment avant de monter dans la sienne, le Consul critiqua la toilette de ma mère, et cette critique nous sauva la vie. Ayant voulu la communiquer à Caroline et à l'aide de camp Rapp, elle laissa perdre quelques instants, de sorte que notre voiture, qui toujours suivait immédiatement celle du Consul, s'en trouva cette fois séparée par une petite distance. En entrant dans la rue Saint-Nicaise, une violente commotion se fit sentir. La voiture sembla s'enlever; les glaces se brisèrent et tombèrent sur nous. « C'est contre Bonaparte », s'écria ma mère et elle s'évanouit. Nos chevaux, effrayés par le bruit, suffoqués par la poudre, s'étaient cabrés, avaient pris le mors aux dents et nous avaient emportés jusqu'à la grille des Tuileries.

Caroline, quoique avancée dans sa grossesse, conserva toute sa tête ; elle cherchait à rassurer ma mère ; elle avait vu un très grand feu ; une maison s'était écroulée ; cela ne pouvait être contre son frère; mais ma mère répétait sans cesse : « C'est contre Bonaparte. » Je m'efforçais aussi de la calmer; je lui expliquais que notre voiture seule avait été attaquée, que la force de la commotion en était la preuve et que la méprise avait sauvé le Consul. Un morceau de glace me blessa légèrement à la main. Rapp s'était élancé le premier dans la rue Saint-Nicaise ; il voyait des hommes, des femmes, des enfants morts ou blessés, des membres épars, des décombres prêts à l'ensevelir ; mais les cris des malheureux expirants ne purent l'arrêter. Il voulait joindre le Consul et tremblait de le trouver. Un des gardes de l'escorte, envoyé vers nous, dissipa nos craintes en nous apprenant que le feu n'avait éclaté qu'au moment où le Consul sortait de la rue et qu'il était arrivé sans accident à l'Opéra. Nous nous y rendîmes par une autre rue. Ma mère ne fut pas maîtresse de sa vive émotion en revoyant son époux, mais lui, calme et tranquille, pour tromper ses alarmes : « Qu'as-tu ? disait-il. Qu'est-il donc arrivé ? Ce n'est rien. » Et tout cela d'un sang-froid aussi grand que s'il n'avait pas deviné que c'était encore un coup dirigé contre lui. Rapp arriva et raconta les désastres de la rue Saint-Nicaise qu'il venait de parcourir. Le préfet de police et le général Junot, gouverneur de Paris, vinrent rendre compte, à mesure qu'ils les apprenaient, des détails de cette horrible affaire ; le Consul les écoutait en silence, mais lorsqu'il entendit combien de per-

sonnes avaient été trouvées mortes près de la charrette remplie de poudre : « Quelle horreur ! s'écria-t-il avec force et avec l'accent du désespoir. Faire périr tant de monde parce qu'on veut se défaire d'un seul homme ! »

Le bruit de l'événement commençait à se répandre dans la salle. La crainte, la curiosité en avaient déjà fait sortir des spectateurs, et la figure renversée de ma mère apprenait assez qu'il se passait quelque chose d'extraordinaire. Enfin, la pièce terminée, nous retournâmes aux Tuileries, où s'étaient déjà réunies toutes les autorités et les personnes marquantes de la capitale. Je fus témoin de leurs débats, et chacun nommait le parti qu'il croyait capable d'avoir exécuté un tel crime. Le Consul et tous les ministres en accusaient les Jacobins. Fouché soutint seul que le coup venait des émigrés et des royalistes, mais sans persuader personne. Comment, en effet, soupçonner d'un forfait les hommes qu'on avait vus si animés, avec raison, contre les excès des autres? Voulaient-ils ressembler à ceux qu'ils accablaient de leurs reproches et de leur mépris ?

Quelque temps après, le cocher du Consul vint pendant que nous étions à table donner les détails suivants : « Un de ses amis avait loué une remise à des hommes inconnus. Ils y tenaient une charrette, qu'ils venaient visiter souvent. Le jour même de l'explosion, ils l'emmenèrent et ne reparurent plus depuis. » En buvant au cabaret, il avait eu tous ces renseignements, qui, réunis à ceux que recueillit le ministre de la Police, mirent sur la voie, et il ne resta plus de doute que les royalistes avaient formé et exécuté ce complot.

HORTENSE.

L'INQUIÉTUDE DE L'ORIENT

L'inquiétude qui règne en Orient a fait naître dans notre monde européen, si profondément bouleversé lui-même, un surcroît d'alarme et d'appréhension. Au lendemain de la grande guerre, combien d'entre nous ont cru ou voulu croire qu'un traité de paix, signé par les représentants de quelques douzaines d'États, allait rétablir partout le calme, l'ordre et l'équilibre! L'illusion fut brève. La formidable secousse qui avait ébranlé l'Europe retentissait d'un bout à l'autre du vieux monde, et surtout en Asie.

En Asie, pour neutraliser les effets de l'écroulement russe, rien qu'une politique française hésitante et une politique anglaise si téméraire que l'échec en était inévitable. Nous avions déchaîné sur la moitié du globe une tempête gigantesque, monstrueuse, qu'il n'était pas en notre pouvoir d'apaiser. Des forces de destruction, des forces de création, qui sommeillaient depuis si longtemps que nous en avions oublié l'existence, se réveillèrent soudain. L'Europe, d'abord, s'étonna, refusa de comprendre que sa domination, son empire extérieur étaient menacés. Ses premières réactions furent si courtes, si maladroites, si inégales à la menace, que son prestige s'en trouva encore diminué. Puis on ouvrit les yeux, on se reconnut en face d'une situation nouvelle et d'un nouveau danger, que les vieux moyens seraient impuissants à conjurer. Si encore, à ce moment critique, l'Europe avait senti en elle un équilibre et une cohésion qui eussent assuré sa résistance! Mais elle venait d'être secouée par la guerre, par les révolutions, et la paix l'avait laissée plus désunie que jamais.

Copyright by Maurice Pernot, 1926.

Les inquiets, les découragés, les mauvais prophètes eurent beau jeu à prétendre qu'il n'y avait plus rien à faire, et à prédire la fin de l'Europe : c'est-à-dire la ruine de la civilisation et le triomphe de l'anarchie. Les uns fondaient leur calcul sur l'antagonisme des races et représentaient l'empire des blancs comme prêt à s'écrouler sous la ruée des peuples de couleur. D'autres évoquaient les décadences célèbres du monde hellénique et du monde romain. D'autres enfin, plus subtils, invitaient les grandes nations colonisatrices à un examen de conscience, qui les conduirait à douter de leur mission présente et à condamner elles-mêmes leur œuvre passée.

Sans avoir la prétention d'être parfaits, ni éternels, nous pouvons toutefois, nous Européens, regarder derrière nous avec fierté, et devant nous avec assurance. Notre œuvre fut magnifique, et elle n'est point achevée. Tant que le flambeau reste entre nos mains, nous le porterons aussi haut et aussi loin que nous pourrons. Et l'on ne voit pas encore bien qui pourrait nous arracher le flambeau...

La ruée de l'Asie contre l'Europe, la « marée montante des peuples de couleur » prête à submerger la race blanche : images grandioses et troublantes, mais qui risquent fort d'amplifier et de simplifier la réalité. Même si le danger que nous courons était à ce point formidable, imminent et fatal, encore nous conviendrait-il de le connaître de plus près et, avant de mourir, de savoir de quoi et par quoi nous mourrons.

L'Orient a toujours exercé sur les esprits occidentaux une séduction, un attrait singuliers. Plus il nous semblait renfermer de mystères, et plus grande était notre envie de déchirer le voile qui nous les cachait. L'énigme qu'aujourd'hui l'Orient nous propose n'intéresse pas seulement les philosophes, les savants, les historiens de l'art, de la civilisation ou des religions. Elle est plus vaste et plus redoutable, puisqu'il s'agit du sort de l'Europe, et partant de l'équilibre du monde. On voudrait voir clair, et tout de suite.

Lorsque la *Revue* m'a proposé de partir pour l'Orient et, comme on dit vulgairement, d'y aller voir, j'ai accepté d'enthousiasme. A défaut d'une préparation suffisante, — quelle étendue, quelle variété de connaissances elle eût exigées ! — j'apportais une vaste curiosité, et, du moins je me l'imagine, l'absence de tout parti pris. En une année, de décembre 1924

à décembre 1925, j'ai parcouru l'Égypte, Ceylan, une grande partie de l'Inde, l'Afghanistan, la Perse, l'Irak, la Syrie et la Turquie. Dans tous ces pays, je me suis entretenu avec les « oppresseurs » et avec les « opprimés »; j'ai interrogé, ou j'ai laissé parler les chefs d'État et de gouvernement, les agitateurs politiques et les chefs religieux, les fonctionnaires, les gens de métier, les savants et les poètes. J'ai regardé vivre les autres, ceux que je n'aurais pas su questionner, ou qui n'auraient pas su me répondre. Quelle vision déconcertante ! Comment deviner, à travers l'état d'esprit d'une élite infiniment restreinte, qu'on a cru saisir un instant, les sentiments, la manière d'être de ces multitudes confuses, lointaines, insondables, qui représentent pourtant la plus formidable inconnue du problème?

Foules grouillantes et nauséabondes, qu'on fendait en pressant le pas dans les grandes gares de l'Inde; longues files de pèlerins en extase, croisées dans les rues de Bénarès; interminables caravanes doublées sur les pistes d'Afghanistan; processions de dévots, dont les clameurs remplissaient les bazars de Téhéran; Bédouins affamés qui surgissaient brusquement devant les voitures, durant la traversée du désert syrien : autant d'images saisissantes, autant d'impressions inoubliables, qui laissent le même trouble dans les yeux et dans l'esprit la même incertitude. Quel rapport concevoir, quelle communion imaginer entre les quelques douzaines d'individus supérieurs, avec qui on a échangé des propos raisonnables dans une langue civilisée, et ces masses dont on ne saura jamais rien, dont on n'a rien pu retenir qu'un cri, un geste ou un regard?

Le plus qu'il sera possible, je laisserai parler les grands acteurs du drame oriental, dont quelques épisodes se sont déroulés devant moi. A l'occasion, je donnerai aussi la parole à des personnages de moindre importance qui, volontairement ou sans le savoir, m'ont fait comprendre ou entrevoir certains aspects d'une réalité complexe et fuyante. Je fixerai de mon mieux les cadres, les paysages doublement émouvants, par l'empreinte dont les a marqués la plus vieille histoire du monde, et par l'évocation de faits récents qui auront demain leur importance. En un mot, j'essaierai de montrer ce que j'ai vu, de rapporter ce que j'ai entendu, et je laisserai au lecteur, s'il lui plaît, le soin de conclure.

I. — VERS L'INDÉPENDANCE ÉGYPTIENNE

L'ÉGYPTE DE 1914 A 1925

Je suis arrivé en Égypte quelques semaines après le meurtre du Sirdar, et sous l'impression de l'horreur et de la colère que la nouvelle de cet attentat avait provoquées en Angleterre. Le 18 novembre 1924, au Caire, en pleine rue, sir Lee Stack, commandant en chef des forces égyptiennes et gouverneur du Soudan, avait été tué dans sa voiture; on n'avait pu mettre la main sur les assassins. En débarquant à Alexandrie, je m'attendais à trouver la ville encore sous le coup du tragique incident et de la répression sévère qui l'avait suivi; les Anglais n'avaient-ils pas proclamé l'état de siège et fait occuper par leurs troupes les bâtiments de la Douane?

Mais non! Alexandrie avait sa figure habituelle : grande animation dans le port et dans les rues avoisinant la Bourse; allure tranquille des passants, européens ou indigènes; nombreux badauds arrêtés devant les vitrines parées des grands magasins, — on était à la veille des fêtes de Noël. C'est tout au plus si, de temps à autre, quelque patrouille de marins britanniques, suivant d'un pas très lent le bord de la chaussée, évoquait le souvenir des récents événements. Le premier Français que je rencontrai, un commerçant établi depuis longtemps en Égypte, me dit : « Alexandrie en a vu bien d'autres. Sans remonter jusqu'à la révolte d'Arabi Pacha, — alors, sur cette place où nous sommes, le peuple mit le feu à tous les consulats, — nous avons assisté depuis la guerre, en 1919, en 1921, à des troubles beaucoup plus graves que ne furent ceux du mois dernier. L'occupation des Douanes s'est faite sans résistance et sans fracas; je ne l'ai connue que le soir, par les journaux. Mon sentiment est que cet orage-ci passera comme les précédents, pourvu que, des deux côtés, on fasse preuve d'un peu de calme et de bon sens. Les Égytiens ont commis des fautes graves; mais les Anglais ont bien, eux aussi, quelques maladresses à se reprocher. Que dites-vous de la dernière, l'ultimatum de lord Allenby? On traite l'Égypte par la douche écossaise : brusques alternatives de faiblesse et d'énergie, d'indulgence et de rigueur. Les gens de ce pays ne savent plus sur quel pied danser »

Mon Français résumait ainsi, en une formule sommaire, mais exacte, l'histoire égyptienne des dix dernières années. Le 18 novembre 1914, l'Angleterre, libérée de ses engagements envers la Turquie par la déclaration de guerre du gouvernement de Constantinople, déclarait abolie la suzeraineté ottomane sur l'Égypte et plaçait ce pays sous son protectorat. Le khédive Abbas Hilmi était destitué et le prince Husseïn Kamel nommé sultan d'Égypte. Le protectorat britannique était provisoire et devait prendre fin avec la guerre. La guerre terminée, l'Égypte réclame la liberté promise : sans contester son droit, on la fait attendre. Elle perd patience. Le vice-président du Corps législatif, Saad Zagloul, constitue une « délégation » nationale permanente, le *Wafd*, chargée de revendiquer devant le Conseil suprême des Alliés victorieux l'indépendance de l'Égypte. Mais l'autorité anglaise refuse aux délégués la permission de se rendre en Europe.

Le mécontentement grandit, des troubles éclatent. On croit rétablir l'ordre en déportant à Malte Saad Zagloul et quelques autres chefs du mouvement national. Cette mesure violente exaspère le peuple égyptien et le dresse tout entier contre les Anglais. Ouvriers et fellahs font cause commune avec les étudiants ; les coptes s'unissent aux musulmans. C'est une révolte générale : les Anglais ne s'en rendent maîtres qu'avec peine, et par des moyens terriblement énergiques. Au début de 1919, le maréchal Allenby reçoit de M. Lloyd George la mission de rétablir l'ordre en Égypte. On cesse de réprimer, on négocie ; Zagloul et ses amis sont rappelés de Malte. La délégation égyptienne part pour l'Europe, arrive à Paris. Le président Wilson, en qui elle avait mis toute sa confiance, l'éconduit. L'Égypte comprend de moins en moins.

Cependant le gouvernement de Londres se décide à faire quelque chose : il envoie en Égypte une commission d'enquête, présidée par le ministre des Colonies, lord Milner. La commission s'évertue pendant quatre mois (décembre 1919 à mars 1920), revient à Londres et dépose un rapport concluant à l'impossibilité de maintenir le protectorat et à l'opportunité d'accorder à l'Égypte l'indépendance, sous certaines conditions. Le rapport Milner devait servir de base aux négociations que le gouvernement anglais poursuivit à Londres, d'abord avec Saad Zagloul (juin-août 1920), puis avec Adly Pacha (juillet

novembre 1921). On ne put aboutir à aucun accord. Pendant ce temps, en Égypte, l'agitation continuait.

Du 15 décembre 1921 au 1er mars 1922, le pays reste sans gouvernement, aucun homme d'État égyptien ne consentant à former un ministère. Lord Allenby retourne aux grands moyens; le 23 décembre, il fait arrêter Zagloul, qu'on envoie aux Seychelles; les principaux chefs nationalistes sont jetés en prison. Toute l'Égypte proteste : nouvelles émeutes, qu'il faut réprimer par des violences nouvelles. Enfin Londres se résigne à l'inévitable. Appelé par lord Curzon, le maréchal Allenby l'a mis en face de ce dilemme : ou envoyer et maintenir là-bas six divisions, 150 000 hommes, ou céder aux instances des Égyptiens. On ne pouvait pas donner 150 000 hommes au maréchal, on donna à l'Égypte son indépendance (28 février 1922). Toutefois, cette indépendance n'était pas encore entière : l'Angleterre se réservait le droit de régler ultérieurement, d'accord avec l'Égypte, quatre questions importantes : la sécurité des communications impériales par le canal de Suez, les droits des étrangers, la protection des minorités et le statut du Soudan. C'est ce qu'on appela les « quatre points réservés ». Jusqu'à ce qu'un accord sur ces quatre points fût intervenu, les forces militaires anglaises continueraient d'occuper l'Égypte. La déclaration de février fut acceptée par le sultan Fouad, successeur d'Hussein, qui prit le titre de roi, et par la fraction modérée, dont le chef, Saroit Pacha, consentit à former enfin un cabinet. En revanche, les nationalistes dénoncèrent le nouvel arrangement comme incompatible avec la souveraineté de l'Égypte, désavouèrent le roi Fouad et intensifièrent l'agitation.

Tant bien que mal, on élabora pour l'Égypte une charte constitutionnelle : gouvernement responsable, deux chambres, la première élue au suffrage universel, la seconde composée pour une part de membres élus, pour l'autre de membres nommés par la Couronne. Les premières élections amenèrent à l'Assemblée législative 190 partisans de Zagloul Pacha, contre 21 modérés. Le roi chargea Zagloul, depuis peu rappelé d'exil, de former un nouveau ministère (23 janvier 1924).

Une fois encore, on essaie de régler les quatre points à l'amiable. Zagloul Pacha reprend le chemin de Londres et confère officieusement avec M. MacDonald (26 septembre à 4 octobre 1924). L'accord est reconnu impossible. Zagloul rentre

en Égypte au moment même où la chute du cabinet MacDonald entraîne la dissolution de la Chambre des communes (9 octobre). Le résultat des nouvelles élections anglaises et l'avènement d'un ministère conservateur font s'évanouir le dernier espoir des nationalistes égyptiens. Le 18 novembre, sir Lee Stack tombe sous les coups des assassins patriotes. Lord Allenby adresse au gouvernement un ultimatum, que Zagloul refuse d'accepter. Le roi, d'accord avec la Résidence, fait appel à Ziwer Pacha, qui forme un cabinet, sans autre programme que la nécessité de sortir d'embarras (24 novembre 1924).

TRISTE NOËL A ALEXANDRIE

Dans quel état d'esprit allais-je trouver les Égyptiens? Résignés à se soumettre, ou prêts à faire la révolution? Ni l'un ni l'autre. Les choses ne vont pas si vite en Orient. Voici en quels termes, au lendemain de mon arrivée à Alexandrie, un grand commerçant juif, membre du Parlement égyptien, m'exposait la situation.

— En accordant brusquement à ce pays son indépendance et une constitution, la Grande-Bretagne a joué un jeu fort simple, mais fort dangereux. Nous étions pour elle ce que sont pour leurs parents ces enfants délicats, élevés, comme on dit, dans du coton. « Ne fais pas ceci, ne mange pas cela; si tu te promènes dans le jardin, ne va pas plus loin que le troisième arbre; et qu'on te voie toujours! » Puis, tout d'un coup, on rend à l'enfant toute sa liberté. Il est certain qu'il en abusera, puisqu'on ne lui a pas appris à en user. Alors, on le tance vertement, on lui passe des lisières un peu plus étroites que les premières, en lui disant : « Tu vois bien que tu ne peux pas marcher tout seul. »

« Cette tactique des Anglais, il fallait la déjouer : Zagloul, au contraire, s'y est laissé prendre. Il a d'admirables qualités : intelligence, énergie, sens de l'action. Mais il aime passionnément la popularité. A ce besoin d'être populaire et à l'esprit de parti, Zagloul a tout sacrifié. Un autre, à Londres, sachant ce qu'il savait, eût négocié, marchandé, discuté : c'était le seul moyen d'obtenir quelque chose. Lui, au contraire, a joué le tout pour le tout, et n'a rien obtenu. Il n'avait songé qu'à sa gloire, et au discours qu'il ferait à son retour.

« On vous dira qu'à la suite des derniers événements, Saad Zagloul a perdu une partie de son influence et de son prestige. N'en croyez rien. Aujourd'hui encore, tout le peuple est pour lui. Mais où conduira-t-il le peuple? Sur quatorze millions d'Égyptiens, il n'y en a pas un million qui sachent lire et écrire. Mais ceux-là se croient capables de résoudre tous les problèmes. Zagloul leur a dit : « Vous devez être, vous êtes parfaitement indépendants. » Et ils agissent en conséquence. Comme s'il y avait aujourd'hui dans le monde un État parfaitement indépendant, comme si chacun n'avait pas besoin de tous!

« L'Égypte, en particulier, a besoin de l'Europe, elle a besoin de l'Angleterre. Cette dépendance de l'Égypte, il fallait la présenter au peuple, non pas comme une sujétion, encore moins comme un esclavage, mais comme une nécessité et comme une garantie pour le pays. Les Anglais ont pratiqué ici leur politique traditionnelle : ils nous ont fait des routes, des chemins de fer, des canaux d'irrigation; ils ne nous ont donné ni écoles ni armée. Notre peuple est aussi complètement privé d'éducation intellectuelle que d'éducation physique. De quelle force militaire l'Égypte peut-elle actuellement disposer? Avec quarante mille hommes et des munitions pour vingt-quatre jours, elle ne serait même pas capable d'interdire l'entrée du canal aux Grecs et à leur *Averoff*.

« Le jour où les étudiants égyptiens ne feront plus la révolution, ils feront peut-être leurs études. Et ils apprendront ce que depuis longtemps leurs chefs auraient dû leur enseigner : que, pour obtenir son indépendance et la conserver, un peuple doit d'abord s'instruire, fortifier son corps et son âme, accepter une règle et se soumettre à une discipline. »

Juifs, musulmans ou chrétiens, Égyptiens ou étrangers, les gens d'affaires, à Alexandrie, jugeaient sévèrement Zagloul et son œuvre. On lui reprochait d'avoir traité le pays comme une proie, distribuant à ses parents et à ses amis les places, les faveurs, l'argent, tandis que ses adversaires politiques, et, parmi eux, des hommes estimés pour leur caractère et pour leur talent, étaient mis au rancart et traînés dans la boue. On lui faisait grief d'avoir désorganisé les services publics, en remplaçant des fonctionnaires expérimentés par des aventuriers sans compétence et sans scrupules, agents électoraux ou braillards de réunions publiques. Enfin et surtout, on l'accusait

d'avoir déchaîné dans toute l'Égypte une agitation qu'il était incapable de modérer, provoqué et entretenu un mécontentement stérile, encouragé la xénophobie dans un pays qui ne vit que par les étrangers.

Le ton de ces réquisitoires n'était nullement passionné. Ce que j'entendais à Alexandrie, ce n'était pas l'écho des luttes politiques et électorales, mais tout simplement la plainte de gens las d'être dérangés dans leurs affaires et impatients de voir rétablir dans leur pays un peu d'ordre et de calme. La ville qui, pendant la journée, gardait à peu près son aspect normal, prenait, le soir venu, un air assez lugubre. Restaurants et cafés fermaient leurs portes à dix heures; les rues devenaient sombres et désertes. Cela sentait l'état de siège. La nuit de Noël ne fut joyeuse que dans les hôtels, vides de touristes, mais animés par la présence bruyante d'aviateurs et de marins britanniques. Au réveillon, de table en table, couraient des nouvelles inquiétantes : la flotte anglaise avait quitté Malte pour rejoindre Alexandrie; de nouveaux troubles avaient éclaté au Soudan. J'avais hâte d'apercevoir et d'observer de plus près les réalités politiques. Le soir du 25 décembre, j'arrivais au Caire.

QUELQUES ACTEURS DU DRAME ÉGYPTIEN

A vouloir m'orienter d'abord parmi des événements aussi confus, j'aurais perdu mon temps. La situation ne pouvait m'être mieux définie que par ceux qui l'avaient créée. Mon premier soin fut d'obtenir une audience de Zagloul Pacha. Je ne le connaissais qu'à travers les journaux et par les récits de quelques amis. On m'avait raconté ses origines paysannes, son éducation religieuse à l'Université d'El Azar, sa rapide carrière politique, due à ses dons exceptionnels d'intelligence, de rayonnement et d'éloquence. On m'avait dit que ce grand entraîneur d'hommes s'était révélé médiocre *debater* pendant les conversations de Londres. Je savais enfin qu'il parlait le français, l'ayant appris tout seul, sur le tard.

Tous les cochers du Caire connaissent la *Maison du Peuple*, qui n'est autre que la maison de Saad Zagloul. Elle doit être surveillée de près, mais il n'y paraît pas trop. Je traverse un jardin minuscule, monte un perron de quelques marches et me vois accueilli à la porte par l'un des secrétaires du Pacha.

Brève antichambre, et l'on m'annonce que le président m'attend dans son cabinet du premier étage. Grand, mince, pour ne pas dire maigre, les cheveux gris sous le petit bonnet rayé blanc et noir qui est la coiffure traditionnelle du fellah, Saad Zagloul m'accueille en souriant. De ses petits yeux étroits, et un peu obliques, — presque des yeux de Mongol, — il me fixe avec curiosité, mais avec bienveillance. Je lui expose l'objet de ma visite, et il commence à parler, d'abord lentement, cherchant un peu ses mots. Par la suite, il s'anime, mais prend toujours un temps avant d'aborder un nouveau sujet. Quelquefois il éclate de rire : il rit d'une pensée qui lui vient, et qu'il va dire.

— Si vous parvenez, commence-t-il, à éclairer l'opinion européenne sur les affaires de mon pays, vous y aurez quelque mérite. Le télégraphe répand partout et sans retard les nouvelles et les commentaires d'inspiration anglaise. Qu'est-ce que l'Égypte peut opposer à cette propagande formidable? Rien, ou presque rien. Parlons d'abord des derniers événements. Le meurtre de sir Lee Stack est un crime affreux, et un grand malheur pour l'Égypte. Il y a quelques mois, lorsqu'un assassin a déchargé sur moi son revolver, cela n'a pas atteint ma bonne humeur : je suis rentré chez moi aussi joyeux que j'en étais sorti. Mais quand j'ai appris l'attentat contre le Sirdar, une peine profonde m'a envahi. Quelles vont être pour l'Égypte les suites de cet acte insensé?

« Les hommes qui ont pris notre place au gouvernement sont pleins de talent, animés de bonnes intentions, mais dépourvus de scrupules. Vous voyez comment ils préparent les élections. De deux lois électorales très différentes, ils ont formé arbitrairement un système bâtard, inconstitutionnel, mais qu'ils présument favorable à leurs desseins. Ils destituent ou déplacent préfets et sous-préfets, remanient les circonscriptions, dressent de nouvelles listes électorales : tout cela pour que leurs candidats triomphent de mes partisans.

« Et malgré tout, je ne suis pas certain qu'ils réussissent. Tout le pays est avec nous. Ni les fantaisies du nouveau système électoral, ni la pression exercée par le gouvernement ne me semblent très inquiétantes. Je n'ai qu'une crainte, c'est que le résultat des élections ne soit modifié, vicié par une fraude malheureusement trop facile dans un pays qui compte plus de 90 pour 100 d'illettrés.

Et là-dessus, force détails pittoresques, anecdotes savoureuses. Sur ce sujet, qu'il avait à cœur, la verve de Zagloul semblait intarissable. J'avais cependant grande envie qu'il me parlât d'autre chose : j'eus quelque peine à l'y amener. Comment le chef du mouvement pour l'indépendance justifiait sa politique, pourquoi la déclaration de février 1922, accueillie favorablement par d'autres, avait été rejetée par lui et par son parti comme une atteinte formelle aux droits de l'Égypte : voilà ce que je voulais savoir.

— D'abord, explique Saad Pacha, la déclaration de février est un acte unilatéral, tout comme les firmans par lesquels le sultan de Turquie concédait jadis à l'Égypte le droit d'ouvrir un port ou de conclure un traité de commerce. Ainsi qu'autrefois la Turquie, l'Angleterre prétend aujourd'hui parler et agir en suzeraine de l'Égypte. Or cette suzeraineté, nous ne la reconnaissons point. L'Angleterre est au regard de l'Égypte une puissance occupante, et qui occupe sans titre.

« De plus, l'indépendance offerte au peuple égyptien par l'acte de février est conditionnée par quatre réserves, dont chacune suffirait à elle seule à rendre l'indépendance illusoire. Les réserves devaient, il est vrai, faire l'objet de négociations ultérieures entre les deux gouvernements. Mais le jour où l'Égypte s'est déclarée prête à négocier, l'Angleterre lui a répondu que le moment était mal choisi, et a maintenu le *statu quo*. Examinons-les l'une après l'autre, ces fameuses réserves.

« La première concerne le canal de Suez. L'Angleterre veut en assurer la protection toute seule, par une occupation militaire. J'ai fait observer à M. MacDonald que, la solution générale envisagée à Londres et au Caire étant une alliance entre les deux pays, il était juste qu'en temps de paix l'Égypte pourvût elle-même à la défense de son territoire, quitte à admettre, en temps de guerre, la présence de contingents britanniques, c'est-à-dire alliés. On a rejeté ma proposition. Alors, j'ai demandé que la protection du Canal fût confiée à la Société des nations : je n'ai pas eu plus de succès.

« En second lieu, l'Angleterre prétend assumer la protection des intérêts étrangers. Mais ces intérêts sont déjà garantis par un régime spécial, qu'on appelle les Capitulations, et auquel nous sommes bien résolus à ne pas toucher. La protection des minorités ethniques ou religieuses par le gouvernement

britannique n'a pas plus de raison d'être. Les chrétiens, les Coptes sont avec nous et ne réclament pas d'autre sauvegarde que celle que leur assure leur qualité d'Égyptiens.

« Reste la question du Soudan. En 1899, nous avons accepté, ou plutôt on nous a imposé un *condominium*. Ne discutons pas la légalité de ce contrat; mais que l'Angleterre ne renie point ses engagements! Sous prétexte d'incidents que nous n'avons pas provoqués, on nous expulse de ce pays soudanais dont la conquête fut payée de notre argent et du sang de nos enfants. On menace l'Égypte de lui retirer l'eau du Nil, source de sa richesse, de sa vie. Voilà à quelles conditions nous obtiendrions l'indépendance!

« La déclaration de 1922 ne m'a semblé compatible ni avec la dignité de l'Égypte, ni avec ses droits souverains : j'ai refusé d'y voir même la base possible d'une négociation. Quant à l'ultimatum de ces jours derniers, j'en ai volontiers admis quelques articles ; les autres m'ont paru inacceptables, et j'ai donné ma démission (1). Il s'est trouvé des hommes pour souscrire à toutes les conditions imposées par l'Angleterre au peuple égyptien, et pour entamer ensuite avec elle des négociations sur la base de l'acte de février. Ces hommes nous déclarent qu'ils aboutiront à une solution. Soit! Le médecin qui, appelé au chevet d'un malade, expédie son client dans l'autre monde, aboutit, lui aussi, à une solution. Je n'ai pas voulu être ce médecin-là. »

Le médecin dont parlait Zagloul voulut bien me recevoir à son tour : il se nomme Ahmed Ziwer. Sa famille, d'origine caucasienne, est établie depuis longtemps en Égypte. Il a commencé ses études à Beyrouth, chez les Jésuites et les a achevées à la Faculté de droit d'Aix-en-Provence. Entré de bonne heure dans la magistrature indigène, Ahmed Ziwer devint conseiller à la Cour d'appel, fut transféré à la Cour d'appel mixte, puis nommé gouverneur d'Alexandrie. Son activité politique commence en 1917 : Rouchdy Pacha lui confie le portefeuille des Communications. On le retrouve à Rome, comme ministre d'Égypte. Il revient aux affaires avec Zagloul, dont il seconde quelque temps la politique. En 1924, il est président du Sénat, et c'est à lui que le Roi fait appel pour former un cabinet, au len-

(1) 23 novembre 1924. — Les articles refusés par Zagloul avaient trait à la protection des étrangers et à la répartition des eaux du Nil.

demain de l'ultimatum qui a obligé Zagloul à quitter le pouvoir.

Dans le vaste salon rouge et or où l'on m'avait introduit et installé près d'un bureau vide, c'était un continuel va-et-vient de gens affairés : fonctionnaires ou solliciteurs, ou les deux à la fois. Brouhaha et désordre parfaitement dignes d'un régime parlementaire tout neuf. Une porte s'ouvre, et tout ce bruit s'apaise : je vois s'avancer vers le bureau où j'attendais un géant vif, alerte, jovial, qui me tend les deux mains avec une bonhomie irrésistible : c'est Ziwer Pacha. Rapide échange de politesses, et je lui fais compliment de son merveilleux français.

— Mon français? parbleu ! j'ai fait toutes mes études dans vos écoles. Que de bien vos religieux ont fait en Égypte, et jamais de propagande ! Mais parlons de ce qui vous amène. Donc, après la démission de Zagloul, le Roi m'a demandé de constituer un ministère. Il fallait sauver le pays du désordre, et des conséquences que le désordre pouvait entraîner. J'ai accepté, sans programme, sans concours assuré. Cela n'est pas sans inconvénient : deux de mes collaborateurs m'ont déjà donné leurs huit jours. Ils croyaient s'être assuré par ce bref passage aux affaires une pension confortable ; mais je viens de faire rapporter la loi sur laquelle ils fondaient leur espoir. Ah ! l'argent !...

« J'ai fait un ministère. Mais comment gouverner avec un parlement zaglouliste? J'ai prorogé le Parlement à un mois. On m'a attaqué : j'ai dissous le Parlement. Il faut maintenant procéder à de nouvelles élections, et par un nouveau système ; car, si l'on ne change pas le système, on ne changera pas les résultats. La réforme électorale était une nécessité. Vous avez lu mon exposé des motifs. Juridiquement, les motifs sont un peu faibles : d'accord ; mais comment faire? Ces messieurs voulaient résister aux Anglais. Avec quoi ? Moi, je négocie avec eux, et j'espère aboutir à des résultats heureux pour l'Égypte.

« Zagloul continue à faire de l'agitation. Jusqu'à présent, il s'est appuyé principalement sur les étudiants et sur les religieux. Nous adressons aux étudiants un avertissement sévère, et nous accordons à l'Université d'El Azar les réformes qu'elle invoquait depuis longtemps. C'est de quoi modifier un peu la situation. Cependant mon rôle reste difficile. Comment mener la lutte politique dans un pays où il n'y a pas de partis, pas de programmes, ou, pour parler plus exactement, dans un pays

où tous les partis ont le même programme? Je ne vous en dis pas plus long : Sedky Pacha vous expliquera le reste. »

Sedky Pacha, c'était alors le ministre de l'Intérieur : il a passé depuis à l'opposition. Ismaïl Sedky a débuté dans le journalisme étant encore étudiant. La revue littéraire qu'il dirigeait avec Moustapha Kemal et Loufti el Sayed contribua certainement à répandre parmi les Égyptiens cultivés le sentiment national et l'aspiration à l'indépendance. Nommé secrétaire général à la municipalité d'Alexandrie, Sedky se révéla si bon administrateur que, bientôt après, Saïd Pacha le prenait comme secrétaire d'État à l'Intérieur. Durant la guerre, il partage les espérances, et après l'armistice la déception des patriotes égyptiens : il est déporté à Malte avec Zagloul. Revenu d'exil, il accepte de Saroit Pacha le portefeuille des Finances. Et le premier soin de Ziwer a été de s'assurer le concours de Sedky. Ainsi tous ces hommes se sont appuyés les uns sur les autres, ont servi ensemble la même cause, avant d'être rivaux et de se combattre. Comment distinguer leurs politiques, comment faire le départ de leurs intentions? Mais laissons parler Sedky Pacha.

Au physique, il forme avec Ziwer un contraste parfait. Ziwer est Turc, il a la peau blanche et les yeux clairs; Sedky est Arabe, brun, avec des yeux noirs. Autant l'un est exubérant, autant l'autre est froid et réservé. Sedky parle avec lenteur et précision, sans gestes, et son regard rencontre rarement celui de l'interlocuteur.

— Il y a un point, me dit-il, sur lequel vous trouverez ici tout le monde d'accord : tous nous voulons l'indépendance de notre pays. Cette aspiration fut d'abord platonique : nous invoquions le droit, l'arbitrage; elle est désormais active et catégorique. En 1919, nous étions tous serrés autour de Zagloul : Ziwer, Adly, Saroit, Rouchdy, moi-même; nous avons tous contribué à le mettre sur le pavois. Zagloul devait connaître son premier échec à Paris. La délégation qu'il y avait conduite ne fut pas admise à la Conférence. Cependant les Anglais commençaient à comprendre qu'il y avait quelque chose de changé : ils envoyèrent en Égypte lord Milner et sa commission. Le rapport Milner reste encore aujourd'hui la base de la situation nouvelle. La formule du protectorat est reconnue inapplicable : il faut trouver autre chose.

« Nous constituons, au début de 1921, notre premier gouvernement national. Adly Pacha le préside, je suis aux Finances. Adly et moi avions jugé plus expédient de ne pas prendre Zagloul dans le cabinet : véritable chef du mouvement, *leader* de la Nation, il contrôlerait mieux du dehors l'action du gouvernement. Les Anglais nous ayant invités à venir continuer à Londres les conversations engagées au Caire avec lord Milner, Adly Pacha est désigné pour présider la délégation. Zagloul exige la présidence : on la lui refuse. C'est le commencement de nos discordes.

« On dresse l'un contre l'autre, pour une lutte furieuse, deux partis qui veulent au fond la même chose et prétendent aboutir par des moyens différents. Zagloul soulève les masses, suscite des troubles et se fait exiler aux Seychelles. Pendant que ses partisans continuent d'agiter le pays, nous essayons de travailler. En février 1922, nous obtenons des Anglais la déclaration d'indépendance, avec les réserves que vous savez. Aussitôt le parti zaglouliste de déprécier l'avantage obtenu, proclamant la déclaration inacceptable, et de répandre dans l'opinion égyptienne ce sentiment de défiance et de haine dont nous souffrons tant aujourd'hui. Nous commettons des fautes, les Anglais en commettent, l'atmosphère devient de plus en plus anormale.

« Les élections de 1924 ramènent Zagloul en triomphe. Il s'entoure d'hommes contestables. Parmi les ministres et les sous-secrétaires d'État, on trouve des repris de justice, des gens sur qui pèse, sinon la responsabilité, du moins le grave soupçon de crimes commis, non seulement contre des Anglais, mais contre des Égyptiens. Les étudiants ne sont plus occupés qu'à faire des émeutes. Les services publics sont désorganisés, les affaires suspendues. L'autorité du Roi est battue en brèche. Un incident sans grande importance ayant mis le gouvernement en conflit avec le Palais, Zagloul menace de démissionner. Le jour même, la voiture du Roi est entourée par une foule en fureur, qui hurle : « Zagloul ou la révolution ! »

« Zagloul est parfaitement honnête, il ne manque pas de bon sens. Mais s'il n'entend point crier : « Vive Zagloul ! » il ne peut pas vivre. Après le meurtre du Sirdar, il a consenti à se retirer, en déclarant que « sa présence au gouvernement eût été pour le pays la cause de nouveaux cataclysmes ». Et voilà

qu'il rentre en scène : croit-il que la situation soit devenue moins périlleuse?

« Nous allons faire les élections. Une certaine excitation est inévitable, mais il n'y aura pas de troubles graves. Je ne réponds pas du résultat, mais je réponds de l'ordre. Cependant nous nous efforçons de résoudre, d'accord avec les Anglais, les questions encore en litige. Celle des eaux du Nil vient d'être réglée il y a une heure (1). Les Anglais ont retiré une menace, qui était fort inopportune et qui avait plus contribué que tout le reste à soulever contre eux le sentiment populaire. Peut-être parviendrons-nous de même à aplanir les autres différends. Quoi qu'il en soit, nous croyons que notre méthode est la bonne, et nous nous y tenons ».

Un des termes du problème restait à connaître : le point de vue des Anglais. Je demandai à lord Allenby, haut-commissaire britannique en Égypte, de bien vouloir me l'éclaircir.

— Tout ce qui s'est passé était prévu, me déclara le maréchal. L'ultimatum était là, dans mon tiroir, bien avant que le Sirdar ne fût assassiné. J'en ai simplement modifié la forme, que j'ai rendue plus sévère.

— Mais que ferez-vous demain, monsieur le maréchal, si les élections ramènent au Parlement d'Égypte une majorité favorable à Zagloul?

— Je n'en sais rien. Je ne suis pas ici pour prendre des décisions, mais pour exécuter les ordres de mon gouvernement. »

GOUVERNER, OU S'EN ALLER

Je commençais à comprendre ce que m'avait dit à Londres, quelques semaines avant mon départ pour l'Orient, un Anglais objectif, bon connaisseur des choses d'Égypte. Il eût sans doute été facile, en 1922, d'imposer aux Égyptiens, comme prix de leur indépendance, certaines obligations ou certaines servitudes. L'indépendance une fois concédée, il n'y a plus de « points réservés » qui tiennent. Quand on a commencé par tout lâcher, il ne faut plus prétendre rien retenir. Ce n'est pas à Londres, c'est au Caire que la question devait être réglée, entre les représentants qualifiés de l'Égypte et le haut fonctionnaire britannique compétent et responsable.

(1) 1er janvier 1925.

Quel changement de style et de méthode depuis lord Cromer! Celui-là ne demandait pas d'ordres, il en donnait. Il était en même temps un serviteur passionné de la Grande-Bretagne et un ami dévoué de l'Égypte. Il laissait à des subordonnés soigneusement choisis, chacun dans sa sphère, l'initiative et la responsabilité qu'il revendiquait pour lui-même. Résolu à faire le bien de l'Égypte, même malgré elle, il n'intervenait jamais hors de propos; mais, s'il ordonnait, il voulait être obéi. Pour garder entières l'estime et la confiance dont il avait besoin, il s'était interdit et avait interdit aux fonctionnaires anglais placés sous ses ordres toute participation financière dans une affaire égyptienne.

Lord Kitchener apporta au gouvernement de l'Égypte des méthodes très différentes. Philanthrope et paternel, il écoutait tout le monde et donnait raison à chacun. Pour épargner aux fellahs d'un petit village une marche de quelques milles, il créait une station de chemin de fer qui ne devait servir à rien. Les chefs de service n'avaient qu'à s'incliner devant l'intervention sentimentale et arbitraire du gouverneur tout-puissant. Avec les meilleures intentions du monde, lord Kitchener commença à désorganiser l'Égypte, à la rendre indocile et turbulente. Et le résultat du système fut que Londres voulut assurer directement le gouvernement de ce pays. Au lieu d'envoyer au Caire de grands administrateurs, dignes de la confiance qu'on leur faisait et de l'indépendance qu'on leur laissait, on y délégua des fonctionnaires obéissants, incapables d'initiative et moins soucieux d'agir que de se couvrir.

Dès lors, ce fut l'incohérence: les méthodes changeaient brusquement avec la politique du parti, avec l'humeur des hommes au pouvoir. En même temps, à tous les degrés, le niveau intellectuel et moral des fonctionnaires britanniques envoyés en Égypte allait en s'abaissant. Jadis respecté par l'indigène, l'Anglais en fut bientôt dédaigné et haï. Lorsqu'au lendemain de la guerre, les Égyptiens virent débarquer chez eux une nuée de fonctionnaires nouveaux, officiers ou sous-officiers licenciés à qui il fallait donner des places, l'indignation fut d'autant plus vive que, pour caser ces Anglais, il fallait mettre des Égyptiens sur le pavé. Le rapprochement des coptes avec les musulmans date de cette malencontreuse invasion. Les Anglais d'Égypte ne devaient pas être les seuls à souffrir de la

diminution de prestige qui s'ensuivit : tous les Européens en ressentirent l'effet. Quand lord Milner, en 1920, demanda à l'un d'entre eux, particulièrement bien placé pour lui répondre, — ce n'est pas un Français, — quelles fautes les Anglais lui semblaient avoir commises en Égypte, voici la réponse qu'il en obtint : « Ces fautes sont nombreuses, mais peuvent se résumer en une seule : les Anglais d'Égypte ont oublié qu'ils avaient l'honneur d'être Anglais. »

Il m'arrivera quelquefois, souvent peut-être, au cours de cette étude, d'insister sur un défaut qui m'a paru commun à toutes les administrations, à toutes les représentations européennes dans les pays d'Orient : c'est le manque d'autorité. Qu'on veuille bien m'entendre : je dis autorité et non pas arbitraire. Le plus grand service que nous puissions rendre aux peuples orientaux encore incapables de se gouverner eux-mêmes, c'est de les conduire d'une main ferme, dans une direction constante, vers un état matériel et moral supérieur à celui dans lequel nous les avons trouvés. Le plus grave reproche que nous puissions encourir, c'est celui d'une faiblesse et d'une incohérence qui compromettent en même temps le prestige des gouvernants et le progrès des gouvernés. Il est permis d'hésiter et de réfléchir, avant d'assumer une mission. La mission acceptée, il faut la remplir. Si l'on allait au fond de certains scrupules de conscience, on n'y trouverait que lâcheté déguisée et paresse inavouable. A combien de pays s'appliquerait aujourd'hui le conseil donné par le président Roosevelt aux Anglais à propos de l'Égypte : « Gouvernez, ou allez vous-en ! »

LE CANAL DE SUEZ

Si les Anglais ont manqué parfois à gouverner l'Égypte, ils n'ont jamais cessé de l'occuper, au sens militaire du mot. Et cette occupation, qui n'est nullement invisible, exaspère les Égyptiens. Au temps où la conciliation et l'indulgence étaient à la mode, on élabora plusieurs projets selon lesquels les troupes britanniques, évacuant la région centrale de l'Égypte et surtout les grandes villes, n'occuperaient plus que la zone du Canal de Suez; on avait même parlé de les cantonner exclusivement sur la rive asiatique du Canal.

Cette question intéressait vivement lord Northcliffe. Lors-

qu'il s'arrêta au Caire, revenant d'un voyage d'études à travers nos colonies et nos protectorats d'Orient, il voulut connaître, au sujet de l'occupation, l'avis d'un Français, qui m'a raconté l'entretien. « Voyez-vous un inconvénient, interrogea Northcliffe, à ce que les Anglais retirent leurs troupes de l'Égypte ? Répondez-moi par oui ou par non. — Dites-moi d'abord, observa notre compatriote, si l'Angleterre croit possible une réduction de ses effectifs en Égypte. Nous ne verrions, certes, aucun inconvénient à ce que vos troupes, évacuant le Caire, se retirent le long du Canal. Nous ne tenons pas autrement à voir défiler des soldats anglais dans les rues de la capitale égyptienne. Nous nous passerions bien d'avoir les pompiers à notre porte : car, en cas d'incendie, ce n'est pas nous, vous le savez bien, qui serions d'abord en péril. » Lord Northcliffe parut réfléchir un instant sur cette réponse. Les premiers mots l'avaient frappé : l'Angleterre peut-elle réduire ses effectifs ? Et il déclara à son interlocuteur qu'en fait, l'Angleterre s'était engagée, vis-à-vis des *Dominions*, et surtout vis-à-vis de l'Australie, à maintenir en Égypte, pour garantir les communications impériales, un contingent de troupes déterminé, qu'elle n'avait point faculté de réduire.

Je n'avais pas revu le Canal depuis 1912. Répondant à l'aimable invitation que m'avait adressée à Paris et renouvelée au Caire le directeur général de la Compagnie, je pris le train pour Ismaïlia. A peine dépassé Abou Soueir, les traces de l'occupation britannique apparaissent plus nombreuses et plus ramassées. Au sud de la voie ferrée s'étale un vaste camp d'aviation. Lorsqu'on approche d'Ismaïlia, on aperçoit, vers Moaskar, d'immenses constructions de pierres : ce sont les nouvelles casernes anglaises qui ont remplacé les baraquements en bois, et que le maréchal Allenby se proposait d'inaugurer solennellement, quand survint le meurtre du Sirdar. Il n'en faut pas douter : l'occupation militaire anglaise du Canal prend un caractère permanent.

Ce qu'en pensent les Égyptiens, Zagloul Pacha me l'a laissé entendre. Mais de quel œil les Européens d'Égypte, autres que les Anglais, voient-ils cette installation ? Je dois le dire : d'un œil très indifférent. Quelques-uns, sans doute, ont marqué leur étonnement de la désinvolture avec laquelle M. Mac Donald, dans sa lettre au maréchal Allenby (septembre 1924),

traitait l'accord international de 1882 qui, malgré tout, définit encore aujourd'hui le statut du Canal. M. MacDonald a déclaré dans cettre lettre que les stipulations de 1882 ne répondaient plus aux besoins du moment : c'est une opinion. Au cas où elle serait fondée, il conviendrait peut-être d'en référer, pour toute modification jugée opportune, aux signataires de la convention de Londres.

En fait, il est trop évident qu'aussi longtemps que la Grande-Bretagne sera maîtresse de la mer, elle sera maîtresse du Canal. La question de savoir si elle en surveillera l'accès au large, par sa flotte, ou sur la rive même, par ses ouvrages et ses garnisons, n'a qu'une importance secondaire. Au point de vue économique, le trafic international s'est très bien trouvé d'un régime qui, laissant aux Anglais le soin d'assurer la garde du Canal, en réserve l'administration à un organisme où domine l'élément français. Le tonnage taxé, — inférieur d'environ 30 p. 100 au tonnage brut des navires, — dépasse aujourd'hui 26 millions de tonnes, sept millions de plus qu'avant la guerre. Plus la Compagnie voit augmenter ses recettes, et plus elle abaisse ses tarifs qui, du maximum de dix francs par tonne prévu par l'acte de concession, élevé à treize francs en 1874, sont descendus progressivement jusqu'à 7 fr. 50 au 1er avril 1924. Quinze pour cent du bénéfice net ont été attribués au gouvernement égyptien. Environ trente pour cent vont au gouvernement britannique, du fait de la négociation par laquelle, en 1875, le premier ministre Disraëli fit passer aux mains de l'Angleterre le gros paquet d'actions détenu par le vice-roi d'Égypte. Le gouvernement français, sans être associé directement aux bénéfices du Canal, en reçoit pourtant sa part, sous la forme des impôts acquittés par la Compagnie ; ceux-ci sont aujourd'hui de l'ordre de 100 millions de francs.

Cependant, il ne faudrait pas oublier que la Compagnie du Canal de Suez est, par son statut légal, une société égyptienne, et que la concession qu'elle exploite vient à échéance le 17 novembre 1968. Qu'arrivera-t-il d'ici là ? Nous l'ignorons. Mais les directions selon lesquelles évolue le monde, pour peu qu'on y soit attentif, donnent à penser qu'il serait prudent de ne pas attendre au dernier moment pour régler les conditions d'un renouvellement. Peut-être même a-t-on trop attendu. Aucun gouvernement raisonnable ne pourra méconnaître le

merveilleux profit qu'a tiré l'Égypte, et qu'elle ne peut manquer de tirer encore, d'une entreprise à laquelle elle doit, pour une grande part, son actuelle prospérité. Un parlement raisonnable ne le contestera pas davantage. Mais la raison ne règne pas toujours en maîtresse dans les parlements, même orientaux. Qui sait si Ferdinand de Lesseps n'eût pas eu plus de peine à convaincre une assemblée, qu'il n'en eut à faire approuver par le vice-roi Mohammed Saïd son audacieux et génial projet?

De Port-Saïd à Port-Tewfik, villes, villages, jardins, plantations, aqueducs, tout est l'œuvre de la Compagnie du Canal. Toutefois ce paradis terrestre, cette souriante oasis, que rien ne déparait, au temps où le prince Auguste d'Arenberg m'en avait fait les honneurs avec tant de bonne grâce et de bienveillance, est un peu gâté aujourd'hui, non point par la dernière guerre, — le sable du désert a bientôt fait d'ensevelir l'histoire, — mais par l'occupation militaire anglaise. Ismaïlia elle-même a souffert du voisinage des casernes et du cantonnement où résident les officiers et leurs familles. La charmante petite ville est devenue un but de promenade, un lieu de délassement pour les habitants du camp. Pour eux on a aménagé des clubs, des mess, des terrains de sport; et l'Ismaïlia du dimanche a des airs de banlieue dont ses hôtes d'autrefois, s'ils y revenaient, ne se consoleraient point aisément.

Où la tradition du prince d'Arenberg est restée bien vivante, c'est dans le confort des habitations nouvellement créées pour les employés et ouvriers, dans le soin des jardins, dans la tenue parfaite des écoles et des hôpitaux. Jusqu'à ces derniers temps, la Compagnie n'avait « colonisé » que la rive africaine du canal. Elle vient d'entreprendre, sur l'autre rive, en face de Port-Saïd, la construction d'une cité ouvrière modèle, qui va devenir le centre d'une nouvelle ville. Port-Saïd sera bientôt doublé par Port-Fouad. L'administration égyptienne, après avoir mis quelques obstacles à cette utile création, en a compris les avantages et la favorise désormais de tout son pouvoir.

NATIONALISME ET XÉNOPHOBIE

En réalité, jusque sur les rives du Canal, c'est-à-dire dans la région la plus européenne du pays, on ressent les effets du nouvel esprit qui souffle sur l'Égypte. « L'Égypte aux Égyp-

tiens! » Qu'ils l'aient voulu ou non, c'est bien un mouvement de xénophobie que Zagloul Pacha et les agitateurs nationalistes ont déchaîné dans une contrée et chez un peuple qui doivent tout aux étrangers. Sur ce point, tous les témoignages que j'ai recueillis concordent entre eux : la haine de l'étranger, du non-musulman, a fait en Égypte depuis dix ans des progrès considérables. Non que le peuple égyptien soit naturellement xénophobe : tous ceux qui l'ont pratiqué lui reconnaissent au contraire un fonds de bonté, de patience et de douceur, où se mêle un peu de crainte ou de timidité. Mais en même temps ce peuple est sensible à l'extrême, par conséquent très facile à exciter. Mieux instruit, il serait sans doute devenu plus capable de résister aux instigations des fanatiques, religieux ou laïques, qui lui prêchent la haine et la violence. Et ce n'est pas la moindre responsabilité des Anglais, d'avoir volontairement maintenu dans l'ignorance une population intelligente et docile qui ne demandait qu'à en sortir.

J'ai voulu savoir si, du moins, la xénophobie égyptienne faisait quelque différence entre les Anglais et les autres étrangers. Non, m'a-t-on répondu : dans les périodes de violence, tous les étrangers ont été traités de même sorte. A Alexandrie, en 1921, la populace a massacré un matelot italien, qui débarquait en Égypte pour la première fois ; elle a pillé et saccagé les magasins, dont très peu étaient anglais. Dans les mosquées, on prêchait beaucoup moins la haine de l'Anglais, que la haine de l'Européen, de l'Occidental, représenté tantôt comme un chrétien fanatique, tantôt comme un libre-penseur, venu pour arracher sa foi au peuple musulman.

Le paysan égyptien, le *fellah*, jadis plutôt favorable à l'administration britannique, qui défendait ses droits contre l'arbitraire des pachas, a changé de sentiment depuis la guerre. L'enrôlement forcé de près d'un million de fellahs dans l'*Egyptian Labour and Camel Transport Corps*, les réquisitions de céréales et d'animaux domestiques, les contributions levées sur les villages au profit de la Croix-Rouge ont soulevé des colères qui ne sont pas encore éteintes et des rancunes qui peut-être n'attendent que le moment de s'assouvir. Le luxe indiscret déployé par certains touristes, lorsqu'ils visitent la Haute-Égypte, a mis au cœur du fellah misérable une sorte d'envie douloureuse que les riches Égyptiens, plus avisés et plus modestes

dans leur train de voyage, s'étaient toujours gardés d'exciter.

Chez les ouvriers des villes, l'hostilité à l'égard des étrangers ne s'est guère manifestée que lors des insurrections et des émeutes déchaînées par les agitateurs politiques. Ceux-ci sont également responsables des grèves devenues si fréquentes, même dans les services publics, et dont quelques-unes, comme la grève générale des téléphones, furent réalisées avec une discipline et un ensemble surprenants. Peut-on vraiment parler en Égypte d'une propagande bolchéviste antisociale ou antieuropéenne? faut-il attribuer à cette propagande les progrès du communisme? Sedky Pacha, alors ministre de l'Intérieur, m'a déclaré n'en avoir aucune preuve; jusqu'à présent d'ailleurs, le communisme, dont les principes répugnent à l'Islam, ne s'est guère propagé que dans quelques milieux juifs ou parmi les émigrés internationaux.

Mais il semble bien que le gouvernement lui-même, au temps de Zagloul, ne se soit pas fait faute d'exciter le peuple égyptien contre les étrangers, et cela par pure démagogie. La vie était devenue très difficile pour un certain nombre de fonctionnaires européens, pris entre les exigences arbitraires et malveillantes de l'autorité centrale, et la jalousie haineuse des collègues indigènes qui aspiraient à les remplacer. La substitution des indigènes aux Européens, opérée en hâte et sans méthode, avait abouti, vers la fin de 1924, à la désorganisation profonde de plusieurs services publics importants. Il convient d'observer que, sur ce point, l'exemple du gouvernement ne fut pas suivi par les particuliers.

Enfin j'ai pu constater, soit par la lecture des journaux arabes, soit par certaines conversations, qu'une partie de l'opinion égyptienne, même éclairée, tenait pour assurées la décadence de l'Europe et sa fin prochaine. Les préférences m'ont paru aller, dans chaque pays, aux partis les plus subversifs, aux hommes les plus avancés, et j'avais quelque peine à faire comprendre à mes interlocuteurs que ces partis et ces hommes cessaient d'être révolutionnaires le jour où ils arrivaient au pouvoir. Quoi qu'il en soit, le prestige de l'Europe, considérée comme puissance politique, m'a paru fort diminué dans l'esprit des Égyptiens.

Les dispositions des Européens fixés en Égypte à l'égard du mouvement nationaliste me réservaient une autre surprise. De

loin, il m'avait semblé que le gouvernement, avant d'entrer en lutte ouverte contre l'Angleterre, s'était assuré, sinon le concours, du moins la neutralité bienveillante des Européens autres que les Anglais. Nullement. Voici la déclaration que m'a faite un notable italien d'Alexandrie : « Je vis depuis longtemps en Égypte et j'aime ce pays. Comme beaucoup d'Européens, j'avais accueilli avec joie la proclamation de l'indépendance. Mais, depuis lors, le gouvernement égyptien a traité tous les étrangers, sans distinction, avec une telle désinvolture, pour ne pas dire avec une telle malveillance, que notre enthousiasme s'est changé en indifférence. En d'autres temps, les mesures prises par les Anglais après l'assassinat du Sirdar auraient soulevé la réprobation indignée des autres colonies européennes. Il n'en a rien été. Les meilleurs amis de l'Égypte ont éprouvé peu de compassion pour son récent malheur. Et c'est la faute du gouvernement. S'il était décidé à engager la lutte contre l'Angleterre, il aurait dû prendre soin de ménager les autres puissances d'Europe. Il a fait tout le contraire. Il s'est montré intransigeant et agressif envers la France, au sujet des affaires syriennes. Il a traité l'Italie comme la dernière des servantes, lors des pourparlers relatifs aux frontières de la Libye. Zagloul et ses amis ont soulevé contre tous les Européens un mouvement de violence et de haine, qu'ils sont aujourd'hui impuissants à maîtriser. » A Alexandrie et au Caire, je devais entendre en d'autres bouches étrangères, et notamment françaises, un langage assez analogue.

Cette unanimité permit aux Anglais d'en user plus librement avec l'Égypte ; c'est à peine si l'*ultimatum* de novembre 1924 souleva dans les milieux étrangers quelques objections. Et pourtant il ne s'agissait de rien de moins que de modifier le régime capitulaire au profit d'une seule puissance et au détriment des autres.

Que l'Angleterre, qui seule dispose d'une force armée en Égypte, y assume la charge de maintenir au besoin l'ordre public et de protéger contre des violences éventuelles les personnes des étrangers, on peut l'admettre. Mais s'il s'agit de la protection des intérêts étrangers, c'est une autre affaire. Douze puissances, outre la Grande-Bretagne, jouissent en Égypte du bénéfice des capitulations ; les intérêts de leurs ressortissants se trouvent ainsi garantis de la manière la plus efficace : elles

n'éprouvent pas le besoin de doubler cette garantie par une autre. Au temps du protectorat, la politique anglaise en Égypte tendit à modifier le régime capitulaire. Tantôt on s'en prenait aux tribunaux mixtes, tantôt même, ce qui était plus grave, au droit que se sont réservé les puissances de reconnaître, par une déclaration formelle, si une loi égyptienne est, ou non, applicable aux étrangers. Ce droit est exercé, soit par les gouvernements eux-mêmes, s'il s'agit d'une loi pénale, soit par l'organe de la Cour d'Alexandrie, s'il s'agit d'une disposition d'ordre civil ou commercial. On vit avec étonnement, en 1919, sir William Bruniate proposer de remettre à une seule personne, — au conseiller britannique pour la Justice, — le soin d'exercer un droit qui limite la souveraineté législative de l'État égyptien au profit de toutes les puissances capitulaires.

En 1920, la commission Milner reprit ce projet à son compte et conclut, en somme, à la suppression du régime capitulaire. Trois ans plus tard, à Lausanne, les Turcs obtenaient que les capitulations fussent abolies dans leur pays. Il n'en est devenu que plus difficile de les maintenir en Égypte. Et pourtant leur utilité n'est pas contestable. L'Europe va-t-elle, de gaîté de cœur, renouveler en Égypte la faute commise en Turquie? Qu'elle abandonne, contre d'autres avantages, certains privilèges fiscaux, qui peuvent sembler exorbitants, soit; mais qu'elle renonce à des garanties d'ordre judiciaire, sans lesquelles, dans les conditions présentes, son activité ne saurait s'exercer, c'est ce qu'on a peine à concevoir.

Si les intérêts de l'Angleterre en Égypte sont surtout politiques, ceux des autres nations européennes sont surtout économiques. Il faut savoir gré aux Anglais de l'esprit très large et très libéral avec lequel, après 1882, ils ont maintenu dans le pays qu'ils venaient d'occuper le régime de la porte ouverte : au point de vue économique, les étrangers de toutes nations ont fait en Égypte ce qu'ils ont voulu. Ce libéralisme a été récompensé par des résultats magnifiques, où la puissance occupante, le pays occupé et les entreprises étrangères ont également trouvé leur compte. Rien ne serait moins conforme aux traditions britanniques et plus dangereux pour l'avenir de l'Égypte, qu'un marché dont le régime capitulaire ferait les frais.

A vrai dire, il m'a paru que les hommes d'État égyptiens, de quelque parti qu'ils fussent, envisageaient sans plaisir la

perspective d'un tête-à-tête avec l'Angleterre. Ceux même qui réclamaient naguère avec le plus d'insistance l'abolition des capitulations se déclarent aujourd'hui résolument hostiles à toute modification du statut des étrangers. Nous n'avons pas à rechercher s'il entre dans leurs déclarations moins de conviction que d'opportunisme. L'éclat avec lequel on vient de célébrer en Égypte le cinquantenaire des tribunaux mixtes (27 février 1926) témoigne à tout le moins de la faveur dont continue de jouir une institution qui forme la base la plus solide du régime capitulaire.

LA RICHESSE DE L'ÉGYPTE. — L'INDÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Tous les Égyptiens éclairés, hommes d'État ou hommes d'affaires, m'ont dit : « Nous avons besoin de l'Europe. » Tous les Européens fixés depuis un certain temps en Égypte m'ont déclaré : « C'est nous qui avons fait ce pays; sans nous, il n'existerait pas, et il ne peut pas encore vivre sans nous. L'Europe a envoyé ici ses capitaux, ses techniciens, ses administrateurs. Les irrigations, les chemins de fer, les ports, les usines, les banques, — sans parler du canal de Suez, — tout ce qui constitue l'outillage économique de ce pays est l'œuvre de l'Europe. Eh bien ! les Égyptiens n'ont pas le droit de nous dire aujourd'hui : Laissez tout cela et allez-vous en ! Ils n'ont même pas le droit, sous prétexte de se gouverner eux-mêmes, de désorganiser ce que nous avons créé et de compromettre les fruits d'une collaboration, où nous avons apporté la plus large part. »

De fait, si l'on en juge par les résultats, il faut reconnaître que la méthode selon laquelle les Européens ont mis en œuvre les ressources de l'Égypte n'était pas trop mauvaise. Ce pays est aujourd'hui l'un des plus riches du monde entier. Déjà prospère en 1914, il a, depuis la guerre, à peu près quintuplé sa richesse nationale. La seule récolte du coton, qui produisait un peu plus de 13 millions de livres en 1895, dépassait 58 millions en 1923, après avoir atteint, en 1919, le chiffre exceptionnel de 107 millions et demi de livres égyptiennes. Ce progrès s'explique à la fois par la hausse du prix de vente et par l'extension de la surface cultivée. Ainsi, tout en élevant chaque année le montant de ses importations, et, par conséquent, le niveau de son

bien-être, l'Égypte a pu maintenir une balance commerciale très nettement favorable. Au 31 décembre 1924, en dépit des besoins que la guerre avait créés dans le pays et qu'il avait fallu combler, les excédents dépassaient 67 millions de livres.

Comment signaler au public européen, sans exciter son envie, l'extraordinaire prospérité des finances de l'État égyptien ? L'État possédait au 31 mars 1924 un fonds de réserve générale d'environ 18 millions de livres, sans compter des réserves particulières s'élevant à près de quatre millions de livres égyptiennes. Il est vrai que l'Égypte manque, jusqu'à présent, des institutions sociales dont un État moderne fait généralement les frais, écoles, hôpitaux, services d'hygiène, etc., et que le jour où elle voudra en même temps réaliser ce progrès nécessaire et compléter son outillage économique, les réserves de l'État et même les capitaux privés trouveront aisément leur emploi. On prête au roi Fouad la ferme résolution de consacrer à cette double tâche une partie des ressources dont l'Égypte dispose. Il veut qu'à la richesse matérielle viennent bientôt s'ajouter le développement intellectuel et le progrès social que cette richesse permet de réaliser. Ceux qui connaissent l'intelligence très ouverte de ce prince, son goût très vif pour tout ce qui touche au savoir humain et son amour du progrès, ne doutent point que, bien secondé, il n'attache un jour son nom à une régénération intellectuelle et sociale de l'Égypte.

La richesse privée, supérieure encore à la richesse de l'État, se traduit en Égypte par de multiples indices : cours élevé de la monnaie, malgré une augmentation considérable de la circulation fiduciaire; abondance des capitaux disponibles; ascension continue de toutes les valeurs négociées aux Bourses du Caire et d'Alexandrie, rapatriement des titres de la Dette et de ceux des grands établissements égyptiens. L'Égypte, qui ne détenait en 1919 que 12 pour 100 de sa dette, en possède aujourd'hui plus de 60 pour 100. Les banques égyptiennes regorgent de titres rachetés au cours des cinq dernières années : obligations du Crédit Foncier égyptien et du Canal de Suez, actions des Sucreries d'Égypte, bons du Trésor britannique, etc...

Il ne faudrait pas croire que cette prospérité économique et financière ait uniquement favorisé les classes les plus riches : les effets en ont été ressentis dans les campagnes comme dans les villes, et jusque chez les plus humbles paysans. Les terres

détenues par les étrangers ont été, dans une sensible mesure, rachetées par les indigènes; la dette hypothécaire des populations rurales a été notablement réduite. De 1904 à 1923, le nombre des propriétaires égyptiens passe de 1 083 000 à près de deux millions. La consommation du tissu de coton par tête d'habitant, qui représentait 0,144 livre égyptienne, monte en 1923 à 0,662. Le chiffre des importations par tête d'habitant passe de 1,043 livre égyptienne en 1882 à 3,654 en 1924. On peut mesurer, par l'écart de ces quelques chiffres, l'augmentation moyenne de bien-être matériel réalisée dans un pays dont la population s'accroît chaque année d'un quart de million d'âmes.

Lorsque je comparais, à Alexandrie et au Caire, l'activité merveilleuse des affaires au pitoyable marasme de la politique, lorsque je voyais, en pleine crise gouvernementale et même nationale, le plus grand nombre des Égyptiens, et souvent les meilleurs, se préoccuper beaucoup moins de la composition du ministère ou du résultat des élections que des fluctuations de la Bourse et des cours du coton, il m'arrivait de penser : « Ce pays est trop riche pour faire une révolution ; ces gens sont trop heureux pour consentir aux sacrifices pénibles et prolongés dont il faut bien qu'un peuple paye le rachat de son indépendance. » En parcourant la Haute-Égypte, je regardais les fellahs, tantôt courbés sur leur sillon, tantôt manœuvrant le pesant levier d'une machine à eau, sans hâte et sans entrain, avec cette passive indifférence que nous qualifions d'orientale, faute de pouvoir la comprendre et la définir. Et toujours, pendant le travail, cette chanson aux lèvres! Chanson monotone et résignée, éternel refrain de l'esclave tournant la meule. Ne la chantaient-ils point déjà, ces captifs dont la procession se déroule au long des murailles du temple d'Amon, à Karnak?

Une autre impression. J'avais croisé un soir, dans les rues de Louqsor, le cortège de Sedky Pacha, ministre de l'Intérieur, en tournée électorale. Quatre voitures, lancées au grand trot, défilaient sur une chaussée déserte; les portes des maisons étaient closes ; c'est à peine si quelque rare passant détournait la tête. Trois jours après, voilà qu'on annonce l'accord intervenu entre le gouvernement et M. Carter pour la reprise des travaux dans le tombeau de Tout-ank-Amon : c'est la fin d'un cauchemar, toute une ville sort de sa torpeur, à l'idée que les touristes vont reprendre la route de Thèbes. Quelle entrée

triomphale Louqsor préparait à l'archéologue-providence ! Sedky Pacha, moins philosophe, en eût été jaloux.

Mais il ne faut compter les impressions que pour ce qu'elles valent. A quelque temps de là, revenu au Caire, je fus mis en rapport avec le sénateur Mohammed Talaat Harb bey, fondateur et administrateur délégué de la banque Misr. *Misr*, en arabe, veut dire Égypte. L'établissement fondé par Talaat bey est, en effet, la première banque dont le capital, comme le personnel, soit purement égyptien. « Je ne vous parlerai pas de politique, me dit tout de suite ce sénateur : j'interdis à mes collaborateurs d'en parler, et je dois leur donner l'exemple. » Après quoi, il m'explique comment, il y a cinq ans, il a été amené à ouvrir au Caire une banque, qui a aujourd'hui des succursales nombreuses et florissantes dans le Delta et en Haute-Égypte. Le capital, qui avait été à la fondation de 80 000 livres égyptiennes, s'élevait à 500 000 au début de 1925. Les bénéfices réalisés permettaient de constituer, outre une réserve statutaire de près de 20 000 livres et une réserve extraordinaire de 35 000, un fonds spécial de 50 000 livres égyptiennes « pour le développement des industries nationales ». A l'abri de la banque ont été organisées une imprimerie et une société pour l' « égrenage et le commerce du coton ».

— La cause principale de notre succès, déclare simplement Talaat bey, c'est la confiance que notre entreprise a su inspirer à la population. Les paysans nous confient leurs dépôts, nous leur avançons de l'argent sur leur coton. Nos conditions étant très modérées, on nous a taxés de hardiesse ; mais l'événement nous a donné raison.

Le sénateur me parle ensuite, avec une certaine complaisance, du théâtre qu'il a fondé au Caire, et où l'on joue chaque soir le meilleur répertoire arabe, du « home égyptien » qu'il se propose d'ouvrir bientôt à Paris. Patriote, nationaliste, ce banquier l'est tout autant, et peut-être plus que tant d'autres, dont les sentiments ne se traduisent qu'en paroles. Novateur et hardi dans ses affaires, il est, me dit-on, conservateur et traditionaliste dans sa vie de famille, faisant bon marché des modes européennes et déclarant volontiers : « Je veux que mes filles soient élevées comme l'a été ma mère. » Comme je prends congé de lui, il conclut :

— La première indépendance que l'Égypte doit conquérir,

c'est l'indépendance économique. Mon entreprise, mes efforts n'ont pas d'autre but. Le public nous comprend : il a été conquis par notre bonne volonté.

Le point de vue de Talaat bey est peut-être le meilleur : pas d'indépendance politique possible pour un pays qui n'a pas assuré d'abord son indépendance économique. L'exceptionnelle richesse de l'Égypte pourrait être un obstacle à sa liberté ; elle peut aussi devenir l'instrument de sa libération. Au début de 1925, à Alexandrie, sur 104 maisons spécialisées dans l'exportation du coton, il n'y en avait pas dix qui fussent égyptiennes. L'importation des tissus est presque tout entière aux mains des Juifs; le commerce est monopolisé par les Grecs et les Arméniens. En Égypte, comme partout, le musulman est surtout agriculteur. Mais ces conditions ne sont pas immuables. Le jour où, grâce au progrès et à l'effort d'une élite, l'Égypte serait devenue capable de s'administrer elle-même, elle serait bien près d'avoir acquis, non pas seulement le droit, mais le pouvoir de se gouverner.

LES PARTIS ET LA NATION

Ce fut sans doute un malheur pour la nation égyptienne, que d'obtenir une constitution, un gouvernement responsable et un parlement, avant d'être parvenue à un degré d'évolution intellectuelle, morale et sociale qui lui permît de tirer parti de ces institutions. Que peuvent bien être des élections au suffrage universel dans un pays où l'on compte encore 90 pour 100 d'illettrés? et à quoi peut servir un parlement issu du choix plus ou moins spontané de tels électeurs? Si c'était simplement, comme on l'a prétendu, pour « libérer leur conscience » que les radicaux anglais ont voulu doter l'Égypte d'un régime parlementaire, il faut avouer que leur conscience n'était pas fort exigeante.

Entre une élite intellectuelle et sociale très cultivée, mais très restreinte, et la grande masse du peuple égyptien, que trouve-t-on? les étudiants, c'est-à-dire, du moins pour l'ensemble, une cohue d'adolescents à qui une demi-instruction a donné l'illusion de tout comprendre et la prétention de tout juger; aveuglément dociles à toutes les impulsions, pourvu qu'elles soient fanatiques; passant des mains des prêtres à celles des politiciens, et peut-être à celles des fauteurs d'anar-

chie. Et l'on accepte, faute de mieux, que des manifestations d'étudiants traduisent les sentiments de tout un peuple, donnent la mesure et la figure de sa vie politique. Le roi Fouad aura bien mérité de son peuple, le jour où il ajoutera à sa magnifique création de l'Université du Caire un système complet d'écoles primaires, secondaires et professionnelles, et où il se montrera aussi soucieux de répandre l'instruction élémentaire que de favoriser la haute culture. La première tâche est plus ingrate, exige plus d'efforts que la seconde; mais elle est indispensable au progrès de l'Égypte. Quelle reconnaissance le pays ne devra-t-il pas à ces femmes, dont le patriotisme généreux s'applique à inspirer aux jeunes Égyptiennes, avec le respect des croyances et des traditions nationales, le goût du travail, l'attachement au foyer, et une idée plus haute du rôle que la femme y doit tenir!

En résumé, j'ai trouvé en Égypte une vie nationale intense, qui s'exprime par une ardente et sincère aspiration à l'indépendance la plus complète; et une vie politique mesquine et confuse, que traduisent des agitations désordonnées et stériles. Il y a des partis politiques; mais ces partis n'ont pas de programme, ils ne connaissent que des chefs. Arrivé au pouvoir, un chef de parti ne s'y maintient qu'en distribuant largement à ses parents, à ses amis, à ses clients, les places, les titres et l'argent. Voyez l'exemple de Zagloul, qui est pourtant un honnête homme et un grand patriote. Les principes dont s'inspire l'action du gouvernement se résument en deux mots : démagogie et surenchère. A ce prix, on parvient à vivre; quant à réaliser, il n'en est pas question.

Je ne puis porter aucun jugement sur les débuts du mouvement nationaliste, auxquels je n'ai pas assisté. Mais il me semble que, depuis le divorce survenu entre Saad Zagloul et ses premiers collaborateurs, la politique égyptienne a fait fausse route. Chaque parti a prétendu monopoliser à son profit le patriotisme et le dévouement à la cause nationale. La question de l'indépendance est passée au second plan : il ne s'agit plus que de savoir qui l'emportera, de Zagloul ou de ses adversaires. Les dirigeants se montrent moins anxieux du sort de leur pays que du sort de leur parti. La lutte continue d'être acharnée, mais l'enjeu n'est plus le même. A force de se disputer sur les moyens, on a oublié la fin.

En prenant congé de Ziwer Pacha, aux derniers jours de janvier 1925, je lui demandai : « A quel moment me conseillez-vous de revenir en Égypte? — Pour mieux jouir du climat? — Non, pour mieux comprendre la politique. — Revenez au mois de novembre; nous aurons un parlement. » Le parlement de Ziwer Pacha ne devait vivre qu'un jour. Les élections, que le gouvernement avait crues favorables, ramenaient à la Chambre, sans qu'il s'en doutât, une majorité zaglouliste. Quelques heures après que le Roi eut inauguré solennellement la nouvelle session, Saad Zagloul était élu président de l'Assemblée, par 125 voix contre 85. La Chambre, réunie le 23 mars 1925, était dissoute le même jour par décret royal. Le cabinet démissionna aussitôt, laissant le souverain dans une posture assez embarrassante. Ziwer fut invité à reprendre le pouvoir, et à gouverner sans parlement.

Au mois de mai suivant, lord Allenby donnait sa démission de haut-commissaire. Son successeur, sir George Lloyd, se fit très habilement le défenseur des libertés constitutionnelles, contre un parti qui ne semblait pas trop se soucier de nouvelles élections. Le Roi lui-même, à qui l'on avait imposé la constitution, s'accommodait fort bien de l'absence de parlement. Pendant quelques mois, contrairement à la formule anglaise, il régna et gouverna, le directeur de son cabinet, Nachat Pacha, faisant la liaison entre le palais et le ministère. Le 11 décembre, sir George Lloyd exigeait et obtenait l'éloignement de Nachat. En même temps, il manifestait le désir que les élections se fissent au plus tôt. Ziwer Pacha, qui, à travers quelques crises ministérielles, s'était maintenu au pouvoir, a dû renoncer à appliquer la nouvelle loi électorale, dont il est l'auteur, et remettre en vigueur l'ancienne, qui est l'œuvre de Zagloul. La nouvelle Chambre, sans aucun doute, sera zaglouliste (1). Néanmoins, on prête à lord Lloyd l'intention de ne s'opposer ni à sa réunion, ni même à la formation d'un ministère dont Saad Pacha serait le chef : le Haut-Commissaire ne se réserverait que le droit de rappeler à l'ordre le gouvernement, si celui-ci faisait une politique que l'Angleterre ne pût tolérer.

Voilà où en sont les choses au 1er avril 1926. Entre les trois facteurs qui déterminent la politique égyptienne, le Palais, le

(1) Les élections du mois de mai ont entièrement justifié ce pronostic : les partisans de Zagloul Pacha y ont obtenu une majorité imposante.

Parlement et la Résidence britannique, nous assistons à un jeu plus compliqué qu'intéressant, fait alternativement de rapprochements et de brouilles : chacun des trois ne pouvant maintenir ses prérogatives qu'autant que les deux autres ne s'unissent point contre lui. Cependant, comme le Palais représente, malgré tout, un élément plus stable qu'une Chambre ou qu'un ministère, c'est souvent par l'intermédiaire du Palais que la Résidence tente d'exercer son action sur le gouvernement. Et le prestige du souverain, sa popularité s'en trouvent diminués d'autant.

Il faut avouer que, dans ces conditions, la tâche n'est facile, ni pour le Roi, ni pour les ministres, ni pour l'Assemblée, quand par hasard il y en a une. Les Anglais déplorent que l'Égypte s'accommode aussi mal du régime constitutionnel et parlementaire : mais jusqu'à présent ils ne lui en ont pas rendu l'usage bien commode. Je crois que l'indifférence politique dont témoignent beaucoup d'Égyptiens s'explique, non par un défaut de patriotisme, mais par le sentiment qu'ils ont de leur impuissance à agir utilement, dans les cadres où l'activité politique régulière se trouve enfermée. Dès lors, les agitateurs, qui travaillent en dehors de ces cadres, ont beau jeu.

Et pourtant, ce n'est pas par l'agitation que les Égyptiens parviendront à cette complète indépendance qu'ils souhaitent si ardemment et qu'ils ne manqueront pas d'obtenir. Il y a des risques auxquels un peuple ne s'expose plus, lorsqu'il a atteint un certain degré de richesse et d'organisation. Le malaise dont souffre l'Égypte est le résultat d'un déséquilibre. Le jour où les nationalistes égyptiens auront porté le développement intellectuel et social de leur pays au niveau de son état matériel et économique, ils seront bien près d'avoir atteint, pacifiquement et sans dommage, le but qu'ils poursuivent.

L'Europe tout entière les y aidera, à moins qu'ils ne refusent ou ne découragent son concours. La formule de l'indépendance égyptienne, le programme de ceux qui s'efforcent de la réaliser, tiennent dans cette simple affirmation du Khédive Ismaïl : — Mon pays n'est pas en Afrique ; l'Égypte fait partie de l'Europe.

MAURICE PERNOT.

(*A suivre.*)

LILI

DEUXIÈME PARTIE (1)

V

— Tout cela prouve que ce sont de très nobles femmes, se disait-il, quelques heures plus tard, en cherchant à s'expliquer leur étrange attitude. Il se sentait entièrement rassuré. On l'aimait. Aucun obstacle ne se dressait plus sur la route de son bonheur.

Olkowski n'était pas au logis. En revanche, Léon y trouva une lettre des deux personnes qu'il avait rencontrées dans la rue, la veille, avec Lili. Elles l'invitaient, au nom de leur père, à venir passer la veillée de Noël. Il lut la lettre, la mit dans sa poche et l'oublia aussitôt. La chambre était affreusement glaciale, triste et laide. Mais Léon ne savait où aller. Il se mit à marcher en pensant à Lili.

— Je t'aime, répétait-il comme un écho. Et il rougissait, étendait les bras, cherchant à saisir l'ombre chérie, mais soudain, une vague inquiétude se mêla aux ardeurs de son âme. Il s'arrêta, interdit, promenant les yeux autour de lui, prêtant l'oreille, se demandant d'où pouvait venir cet étrange frisson d'angoisse et pourquoi il le ressentait en ce moment. Sans qu'il pût se l'expliquer, au milieu de ses transports d'amour et de la douceur de ses émotions, se glissait et grandissait une peine

Copyright by Paul Cazin, 1926.
(1) Voyez la *Revue* du 1er juin.

sourde, obsédante. Le crépuscule, venu des champs neigeux, couvrait la ville d'une large brume, quand il se retrouva dans les rues.

Elles étaient désertes et muettes. Il y avait dans l'air quelque chose de solennel. Les fenêtres brillaient, joyeusement éclairées par les arbres de Noël, et des chansons retentissaient derrière le givre scintillant des vitres. Près de la rivière, Léon jeta les yeux à l'intérieur d'un rez-de-chaussée. Toute une bande de convives se pressait autour d'une table.

Il recula vivement et poursuivit son chemin avec un sourire de pitié. C'était le premier Noël qu'il passait hors de chez lui, et, à vrai dire, dans la rue.

— Sottises, préjugés! Les gens se réunissent au nom d'une assiette pleine...

Il se mit à siffler par bravade, afin d'étouffer le chagrin qui lui montait au cœur, revint sur la grande place et en battit lentement les quatre coins, tout en regardant d'un air ironique les ombres chinoises qui couraient sur l'écran des rideaux.

Le froid pinçait terriblement. Le ciel fourmillait d'étoiles vives, tandis qu'un blême croissant de lune montait au-dessus des bois lointains. De longs glaçons, pendus aux toits, s'illuminaient de phosphorescences; l'église semblait couverte d'une nappe d'argent fondu et sur tout un côté de la place, les hautes maisons couchaient une ombre bleuâtre, énorme, à travers la neige pelucheuse.

Léon examina chaque maison tour à tour, jeta les yeux dans la moindre ruelle et se dirigea vers une confiserie. La confiserie était fermée. Alors, ne sachant plus où aller, ni que faire, la solitude lui devint intolérable; il n'eut plus qu'une idée : trouver un abri, de la société, du feu. Les Szalkowski habitaient ces parages, il y courut et se rappela seulement sur le seuil, que Lili lui avait fait jurer solennellement de ne jamais y mettre les pieds.

L'homme et la femme étaient là. Elle, étendue sur un canapé, en robe de chambre et en pantoufles, une cigarette aux lèvres, jouait avec le chien. Lui, à la cuisine, préparait le dîner avec la bonne. Il montra sa tête à travers la porte, sans tendre la main, parce qu'il tenait un poisson écaillé.

— Bonsoir, cria-t-il. Quelle bonne idée vous avez eue de

venir! Hélène s'ennuie tellement que j'étais tout prêt à courir en ville chercher quelqu'un.

— Vous allez souper avec nous, dit-elle. Vous le devez. Je m'ennuie à mourir.

— Mais je ne viens que pour un instant. Je...

— Nous parlerons plus tard. Asseyez-vous plus près, ici.

Elle chassa le chien d'un coup de pied et montra une place à côté d'elle. Mais il prit une chaise à certaine distance, en la regardant d'un air curieux.

— Vous avez peur de vous asseoir près de moi. Lili vous a bien dressé.

Elle se mit à rire en lui tendant des cigarettes. Il en prit une et l'alluma.

— Comment! Vous ne me donnez pas de feu?

Il se pencha sur elle avec l'allumette enflammée. Alors, elle le prit à mi-corps et le contraignit à s'asseoir près d'elle.

— Mettez-vous là, quand je le veux. Théodor, donne du thé.

Le mari apporta le thé humblement.

— Et qu'on se dépêche avec ce souper, cria-t-elle impérieusement. Que regardes-tu? Aurais-tu peur que Zakrzewski me fasse la cour? Il n'en a pas l'air, ajouta-t-elle, en ricanant et lui pressant les mains.

Le mari sortit. Tous deux gardaient un silence embarrassé. Elle le tenait par la main et le fixait de ses yeux fumeux, fascinants. Elle attendait un mot de lui, mais Léon se taisait, ne sachant que dire. Il avait peur de se montrer ridicule, il pensait à Lili, et en même temps, il subissait le charme pervers de ces grands yeux prometteurs. Un parfum violent lui montait à la tête et l'énervait.

— Pourquoi m'évitez-vous? dites, demanda-t-elle brusquement.

— Mais je ne vous ai jamais évitée. Pourquoi? balbutia-t-il, tout troublé.

— Je vous en voulais, mais je pardonne tout, puisque vous êtes venu. Allons, qu'on se fasse pardonner...

Elle lui tendit ses deux mains à baiser, mais il se contenta de les serrer très fort. Elle les retira avec colère, se leva, alluma une bougie devant sa toilette et, le plus tranquillement du monde, comme si elle eût été seule, dénoua ses cheveux qui lui

couvrirent les épaules comme un manteau et se mit à se peigner.

— Au revoir, madame, dit Léon en se levant en sursaut.

— Vous vous sauvez déjà?

— Je suis pressé et je ne veux pas vous déranger.

— Auriez-vous peur de moi? demanda-t-elle en ricanant.

— Oh! non, vous n'êtes pas dangereuse, dit-il d'un ton irrité.

Il était déjà dans une chambre vide, encombrée de malles, par laquelle on devait passer pour sortir, quand il entendit derrière lui le grincement d'une porte et un appel étouffé :

— Monsieur Léon...

Il s'arrêta, surpris, et avant qu'il eût le temps de se ressaisir, une bouche brûlante se collait sur la sienne.

— Pourquoi me fuis-tu? Je t'aime. Tu entends. Ne l'as-tu pas senti?... Si tu le veux, nous lâcherons cette boîte, nous entrerons dans une autre troupe... Tu dois être à moi, rien qu'à moi. Je t'aime.

Elle le harcelait de son murmure passionné, lui criblant le visage, le cou, les mains, d'une grêle de baisers dévorants. Il ne résistait plus, lui rendait ses baisers, perdant la tête au point que, à plusieurs reprises, il l'appela Lili, sans qu'elle y prît garde dans son égarement.

Enfin il se dégagea et s'enfuit. Dans la rue, il resta longtemps immobile jusqu'à ce que le froid lui rendît sa raison. Alors il se sentit enragé contre lui-même et sa propre faiblesse, mourant de honte de s'être prêté à pareille scène. La colère l'étouffait. Il s'essuya la figure et jeta le mouchoir loin de lui avec dégoût. Il s'efforçait de ne penser qu'à Lili, mais les baisers de l'autre lui brûlaient encore la bouche.

— Que faire? Où aller? se demandait-il en regardant les fenêtres qui s'éteignaient une à une.

Soudain, il claqua des doigts et partit au pas de course. Il venait de penser au peintre décorateur.

Korniszon habitait dans les bâtiments d'un vieux couvent en ruines qui s'élevait, près de la rivière, au milieu d'un jardin presque abandonné, entouré de hautes murailles assez bien conservées.

Par la brèche où se trouvait jadis un portail, Léon pénétra dans le jardin. Il y faisait plus calme qu'à l'extérieur, le vent ne pinçait pas. De grands arbres, couverts de givre, brillaient

sous la lune, figés dans un silence de rêve, et allongeaient sur les neiges de longues ombres fantastiques.

Léon fit le tour d'une énorme église de briques appuyée sur de puissants contreforts et pénétra dans un long corridor obscur. Des rayons de lune, passant par d'étroites fenêtres, rayaient de loin en loin le carrelage rouge, usé. Un silence accablant pesait sur cette solitude. On entendait le craquement des boiseries travaillées par le gel ; une chauve-souris grattait les voûtes en tournoyant ; des blocs de neige, détachés du toit, éclataient devant les fenêtres et les criblaient de leur poussière blanche. De grandes figures de moines, peintes sur les murailles, apparaissaient aux endroits éclairés et semblaient suivre le passant des yeux.

Il allait vite. Les portes entrebâillées des cellules désertes soufflaient sur lui une haleine de tombe. Une vague rumeur arrivait du fond de la galerie.

Léon poussa une porte basse et se trouva dans une grande salle voûtée.

Korniszon, Olkowski et Félix étaient assis près d'un énorme poêle de faïence où grondait un feu d'enfer dont les reflets illuminaient la salle. Ils chantaient en battant la mesure avec des bâtons, devant une table chargée de bouteilles, de harengs fumés et de pommes de terre rôties.

— Hé ! comment va, mon gentilhomme ? cria Korniszon en essayant de se lever. On a de la goutte, des harengs, des patates. Un réveillon à tout casser. Asseyez-vous.

— Asseyez-vous, reprit Félix. On boira un petit peu, on chantera pour chasser le cafard, on fera un brin de causette et tout ira bien. Verse, Olkowski. On va boire à ce fils de famille et chanter un petit chœur.

— Ah ! ah ! ah ! plus d'eau-de-vie ! cria Olkowsky d'un air égaré, en montrant la bouteille vide à la lumière.

— Maldonne, nom d'un chien ! Messieurs, à vos poches. On ne vit qu'une fois, il faut bien boire un coup. Messieurs, n'oubliez pas votre cotisation.

— J'ai un demi-rouble, prends mon demi-rouble. Je boirai mon demi-rouble et j'irai me noyer..., grommela Félix en alignant la monnaie sur le banc.

— Zakrzewski, donnez pour moi, j'ai oublié mon porte-monnaie.

— Allons-y! dit Léon. Voilà deux roubles, c'est tout ce qui me reste. Que le diable les emporte!

— Oh! nous sommes camarades, mon petit roi d'or. Donne ton bec. Voilà un gentilhomme pur sang. Nous allons boire, comme cela ne se fait plus. Olkowski, file, dépêche-toi, et prends aussi quelques pots de bière.

— Attendez, j'apporte de quoi nous chauffer, cria Korniszon en sortant avec Olkowski.

Il revint un moment après, tenant une longue planche qu'il se mit à casser à coups de hache.

— C'est la palissade de ce cher curé, elle est trop haute, il pourrait déchirer ses soutanes. Mais, nom d'un chien, une planche par jour, ni plus ni moins. Chez moi tout est systématique.

Il cessa de parler pendant qu'il chargeait le poêle. Félix, enveloppé dans son éternel manteau qu'il ne quittait presque jamais, regardait le feu d'un air lugubre, se tirait le bout du nez, lançait un long : « Oui ! » qui ne signifiait rien, faisait de la main un geste pathétique et se taisait. Léon se promenait de long en large, en pensant à la Szalkowska.

Cette pièce devait être un ancien réfectoire ou une salle capitulaire, car au flamboiement rouge du feu, des lambeaux de fresques apparaissaient dans les nervures de la voûte, des têtes barbues, nimbées d'or, des fragments d'habits de pourpre, tout un enfer, peint en jaune, où l'on ne distinguait plus que les mains des damnés, sortant des flammes verdâtres, et plus loin, des groupes en procession, des moines blancs qui joignaient les mains...

— Zakrzewski, attention ! J'ai mes tartines par terre.

Léon fit le tour d'une grande toile, faite de draps cousus, étalée sur le carreau, sur laquelle était barbouillé un paysage, et revint près du poêle.

— Tu sais, Korniszon, dit-il, moi, j'aurais peur d'habiter là.

— Peuh! Une fois installé, on habite aussi bien chez le diable qu'ailleurs. Le loyer n'est pas cher ici, on est libre, on pourrait tirer à la carabine sans que personne entende rien. Et puis, on se chauffe à bon marché ; et pas besoin de donner la pièce au concierge. Quant à ceux-là, je les connais... dit-il en riant et en montrant les fresques. Ils tombent à chaque instant sur ma couverture, ils s'écaillent de froid, les pauvres. Nous

faisons même la conversation, parfois, écoutez donc. Il n'y a pas longtemps, la semaine dernière, je rentre, la tête un peu lourde, je me couche plus tôt que d'habitude, et quand je me réveille, sur le matin, la lune donnait en plein dans la fenêtre, comme à présent. Voilà que tout à coup j'entends chanter. « Que diable !... » je me dis ; j'écoute. On chantait dans le corridor. Je me dis : « C'est Kos et Félix avec Olkowski qui viennent me rendre visite de bonne heure. » Je me soulève, je regarde la porte... La porte s'ouvre, et voilà toute une procession, une procession de moines. Je n'en menais pas large. Et eux, chantaient, chantaient. J'entends encore l'air et les paroles : *Laudate pueri Dominum, laudate...*

Et il se mit lui-même à barytonner d'une voix si sépulcrale que Léon tressaillit nerveusement en jetant un regard timide sur les fresques.

— Je m'en souviens parfaitement. Ils passaient à côté de moi, têtes rasées, faces pâles, les yeux baissés, les mains jointes, des habits blancs et des scapulaires noirs... J'attends qu'ils aient fini, je me frotte les yeux, je les ferme, je les ouvre... Ils étaient toujours là et ils chantaient toujours. Bon sang ! vous pensez quelle suée je prenais. Je voulus me rendre compte où ils allaient : ils faisaient le tour de mon lit. Je couche près du mur. J'étends la main : plus de mur... Jésus, Marie ! voilà mes dents qui se mettent à claquer. J'avais à portée de la main une bouteille qui tenait bien une demi-mesure... Il faut toujours que j'aie de l'eau-de-vie, quand je me lève, à cause de ces fadeurs que je me sens dans l'estomac... Affolé, j'attrape la bouteille et je prends une, deux lampées, pour me donner du courage... Je ferme les yeux et je me réveille à midi.

— Première attaque de *delirium tremens*, cria Félix. Va te noyer, fils, pour qu'on ne dise pas que tu es mort d'avoir trop bu.

— Mais le matin ? Aucune trace, rien ? demanda Léon, impressionné.

— Rien. La bouteille vide sous la fenêtre, et moi en travers de la paillasse.

— Hallucination. Les fresques ont fourni le thème et l'eau-de-vie a fait le reste.

— Si vous voulez, mais je vous dis ce que j'ai vu... Oh ! voilà Olkowski. Messieurs, à vos rangs. Amène, limace. Nous

sommes là à nous morfondre, à soupirer et tu te remues comme une mouche dans du beurre.

Il prit la bouteille, la déboucha, la flaira et la rendit.

— Verse. Messieurs, nous allons chanter un de ces chœurs..., aux petits oignons. Seulement, gardez bien la mesure. Vous allez m'entendre.

Il saisit son verre d'une main et de l'autre le tisonnier et entonna d'une voix rauque, avinée :

Jacques boit à Jacques, et Jacques à Michel.

— Hop! Trinquons.

Ils trinquèrent et burent.

— Olkowski, remets-nous cela.

Ils burent encore et reprirent la chanson. Zakrzewski seul ne chantait pas. Il était triste, accablé.

— Où est ta petite Ophélie, mon Hamlet?

— Tais-toi, Félix. *Et qui ne boira pas, — double coup recevra.* Tais-toi, tu détonnes comme un chien.

— Olkowski, verse toujours. Recommençons. Un, deux, un deux...

— Le gentilhomme s'ennuie.

— Fais-le boire, Korniszon, et que le diable emporte tout.

— Bien parlé. C'est cela, bois, mon frère, tu connaîtras la félicité. Lili te semblera un ange et la vie un régal. Bois, Olkowski, mon petit enfant, tu croiras tenir la Szalkowska, et que tu dînes toutes les semaines, et que tu joues les héros. Bois, Félix, bois, vieux frère, ta pèlerine te tiendra aussi chaud qu'une fourrure, tu nageras dans les flammes, l'amour et le bonheur. Buvons.

— Buvons, messieurs. Tout le reste n'est que blague. A quoi bon y penser? Qu'on ait à manger ou non, que la pièce réussisse ou non, qu'on nous aime, qu'on ne nous aime pas, que nous mourions ou que nous vivions, qu'est-ce que cela fait? Buvons, frères. Zut! et voilà.

Léon, assis au long du mur, sur la paillasse de Korniszon, fixait d'un œil égaré les fresques que le clair de lune couvrait d'une patine verdâtre. Sous les vibrations de la lumière, les figures peintes semblaient remuer, vivre, les auréoles rutilaient, les yeux prenaient des regards. On eût dit que toute cette foule s'ébranlait pour descendre lentement vers lui sur les rayons de lune.

La peur lui fit secouer son engourdissement. Il partit sans saluer personne et rentra précipitamment chez lui.

Il s'éveilla très tard. Olkowski, blême comme un cadavre, était assis sur son grabat, la tête dans les mains.

— Quand êtes-vous rentré? demanda Léon.

— Je n'en sais rien. Je me suis réveillé dans le corridor du couvent, il y a peut-être une demi-heure. J'ai froid, je ne me tiens plus, la tête me fait mal, mal...

Léon se sentit rougir en pensant à la soirée de la veille.

— Avez-vous pris le thé?

— Du thé, il n'y en a pas et je n'ai plus rien.

Léon tâta ses poches et les trouva, lui aussi, vides.

Il s'habilla en hâte et courut chez Lili. Les deux femmes n'étaient pas revenues. Il en éprouva une déception amère. Pourquoi tardent-elles tant? pensait-il, en pressant son front douloureux. Il avait faim.

Il alla chez les Korczewski. On y buvait le thé. Il s'assit et but avec eux, mais il songeait avec effroi qu'il n'avait plus d'argent. Il mourait de peur et de honte.

— Les affiches sont là, dit Korczewski. Nous pouvons partir demain avec les billets.

— Bien. Les chevaux sont commandés?

— Oui, mais il faut payer d'avance, sans quoi, rien à faire. Sales juifs! gronda l'autre, en se promenant par la chambre, son verre à la main. Prêtez-moi cinq roubles; on vous les rendra.

— Cinq roubles? Savez-vous que je n'ai plus un... Oui, il est arrivé que...

Il s arrêta, horriblement humilié, sous ce regard quelque peu ironique.

— Moi non plus, je n'ai plus rien, dit Korczewski. J'ai dû acheter de la toile. Les draps suffisaient tout juste pour une chambre à la française et il nous faut deux changements. J'ai acheté des couleurs, j'ai acheté des cordes. Il a fallu donner quelque chose d'avance à Korniszon. Il me reste à peine quelques kopecks. Que faire?

Il inspecta du regard les meubles, sa toilette et celle de sa femme et se retourna dégoûté.

— Sang de chien! plus rien à mettre au clou.

— Joseph a porté hier nos alliances pour pouvoir payer les

affiches. Un... deux... murmura la Korczewska, qui continuait silencieusement son travail au crochet.

— Si vous le vouliez, puisqu'il fait si beau, nous irions à pied jusqu'aux premières maisons, proposa timidement Korczewski.

— Bien. Tout m'est égal. Après tout, c'est la dernière fois.

— Parce que, voyez-vous, dès que nous aurions vendu quelques billets, nous louerions une voiture pour aller plus loin.

— A quelle heure demain?

— A neuf heures au plus tard.

— Entendu. Au revoir.

Dans la rue, il tira sa montre. Il était déjà midi et il lui vint à l'idée qu'il pourrait engager cette montre et en tirer quelques roubles. Il se rendit donc chez Jean qui s'entendait mieux que personne à ces sortes d'opérations.

Jean n'y était pas. La Galkowska, en serre-tête, roulait de la pâte qu'elle étalait sur le lit et sur les chaises.

— Jean va venir, attendez un peu.

Et sans plus s'occuper de lui, elle retourna à son déjeuner qui grésillait sur un petit poêle de fonte, chauffé à blanc.

Une écœurante odeur de graisse emplissait ce triste taudis où règnait le sale désordre des vies nomades. Sur la table près de laquelle Léon était assis, traînaient, au milieu des taches des bougies qu'on collait à même le bois, des bâtons de fard, de la poudre répandue, de la vaisselle grasse et des croûtons de pain. Son impatience et son inquiétude grandissaient. Il regardait sa montre, se levait, jetait les yeux par la fenêtre sur la ruelle déserte, soupirait, allumait cigarette sur cigarette et songeait sans répit : Pourquoi n'est-elle pas encore revenue?

— Qu'avez-vous donc? demanda la Galkowska.

— Rien, rien. Mais voyez-vous, je suis inquiet de Lili. Elles sont parties hier soir, elles devaient revenir ce matin, et il n'y a encore personne.

— Pourquoi voulez-vous qu'elles se dépêchent? Elles sont très bien là-bas... répondit-elle froidement en accentuant les derniers mots.

— Oui, assurément. On dit que cette sœur de leur propriétaire est une personne très comme il faut.

Elle eut un ricanement hideux qui la secoua longtemps et couvrit de taches sanglantes sa face blême.

— De quoi riez-vous? demanda-t-il brusquement.

— Je ris de cette sœur de la propriétaire qui a des moustaches, de la barbe et du bien aux environs.

— Oui, dit-il sans comprendre. Je sais par Lili que la propriété n'est pas loin de la ville.

— Comment avez-vous passé votre soirée de Noël? demanda-t-elle tranquillement.

— Aussi mal que possible.

— C'est bien fait, je ne vous plains pas. Qu'est-ce que vous faites là, dans cette troupe? L'amour, n'est-ce pas? ajouta-t-elle en coupant sa pâte.

— Vous le savez.

— J'en sais même beaucoup plus. Je sais que vous êtes jeune, généreux, sentimental et très inexpérimenté, trop confiant dans les gens, les belles paroles, les doux regards, les serments, bref, en tout ce qui devrait inspirer le moins de confiance.

— Je ne vous comprends pas. Où voulez-vous en venir?

— Moi? A rien. Je dis tout simplement ce que la bienveillance me dicte. Vous me faites pitié, voilà tout.

— Je vous remercie de votre compassion et pour tranquilliser votre bon cœur, je vous apprendrai dès maintenant que je n'ai plus que quelques jours à rester au théâtre. Je pars aussitôt après la représentation.

— Vous ferez bien, très bien. Enfin, vous avez vu clair, tant mieux. Car enfin, être aussi indignement trompé... c'est même un peu ridicule, ajouta-t-elle tout bas.

— Qui est trompé? Qui trompe? Parlez, pour l'amour de Dieu! s'écria-t-il.

— Mais toute la troupe le sait, toute la ville en parle...

— Mais de quoi? Je vous en conjure, dites.

— Eh bien! que Lili n'est pas du tout allée à un repas de famille chez la sœur de sa propriétaire.

— Alors, où? Chez qui? dit-il, en bondissant comme s'il eût reçu un coup de fouet.

— Chez le comte. Vous savez bien? Celui qui lui envoie constamment des fleurs.

— Ce n'est pas vrai. Vous mentez, madame. C'est une

indignité de calomnier ainsi une honnête fille, une vilenie.

L'indignation et la colère l'étranglaient. Il était devenu tout blanc, serrait les poings et regardait la Galkowska avec une telle expression de haine qu'elle recula derrière le poêle.

— Ne criez pas si fort, je ne suis pas votre servante. Ce que j'ai dit, tout le monde le sait. Vous pouvez interroger les Korczewski, ils vous en diront encore plus.

— Quoi de plus? Parlez, mais je vous préviens que Lili est ma fiancée.

— Oh! alors, enchantée... Mais aussi, comme vous vous emportez! Moi, c'était par bienveillance...

— Que le tonnerre de Dieu vous écrase avec votre bienveillance... cria-t-il, furieux, et, ne pouvant plus se contenir, il se sauva dans la rue.

Misérables, misérables! pensait-il avec rage et désespoir. Lili, sa Lili!... Oh! langues de vipères. Et c'était dans cette tourbe que devait vivre la pauvre enfant!

Il revint à leur logement. Personne encore. Mais que font-elles? se demandait-il en tournant sur lui-même et en arpentant les rues de la petite ville où régnait un silence de mort.

Après les offices, quand les cloches sonnèrent et que la foule sortit des églises, il s'enfuit vers le parc pour ne rencontrer personne.

Il s'y promena, solitaire, pensant toujours à Lili. Les propos de la Galkowska n'étaient pour lui que de vils mensonges, mais ces propos le hantaient douloureusement, éveillant en lui une sourde méfiance, qu'il essayait en vain de chasser. Il connaissait Lili depuis six mois, chacune de ses pensées, chacun de ses sentiments, toute la profonde sincérité, toute la simplicité de sa nature. Il savait que cette âme était blanche comme la neige qu'il foulait en ce moment, qu'elle n'avait pas de secret pour lui, qu'elle n'en avait aucun. Par les récits de la mère, il connaissait presque semaine par semaine sa courte vie. Et, malgré tout, le soupçon s'insinuait dans son âme et lui étreignait le cœur comme un serpent.

Ces essaims d'adorateurs, que toute actrice jeune et jolie rencontre, du reste, à chaque pas, et dont ils se moquaient ensemble; ces bouquets dont on l'accablait, ces ovations, ces billets doux qu'ils lisaient tous deux en riant, tout cela glissait

sur elle, il le savait, comme la rosée sur le verre, sans trace. Et, néanmoins, ses doutes grandissaient avec une rapidité effrayante.

« Oui, je sais beaucoup, mais combien y a-t-il de choses que je puis ne pas savoir, que mon aveuglement n'a pas vues, que ma confiance n'a pas supposées ?... » songeait-il en claquant des dents.

— En voilà une rêverie ! Bonjour, monsieur.

Il sursauta et leva la tête. Les deux jeunes filles, de qui il avait reçu, la veille, une invitation, se tenaient devant lui, parées, souriantes, lui tendant la main avec amitié.

— J'avais la migraine. J'ai voulu faire un tour, expliqua-t-il d'assez mauvaise grâce.

— Bienheureuse migraine, qui nous permet de vous surprendre. Vous êtes notre prisonnier. On ne vous relâchera pas de sitôt. Pourquoi n'avez-vous pas daigné venir hier soir ?

— J'ai dû rester avec mes collègues. Et puis...

— C'est dommage. Nous vous avons attendu jusqu'à dix heures. Mais, aujourd'hui, nous vous emmenons dîner sur-le-champ. N'essayez pas de vous échapper ! dit en riant la plus jeune, une blonde aux yeux clairs, en caftan bleu, fourré d'hermine.

Et elle accentuait ces mots de minauderies engageantes.

— Sans compter que maman a des choses assez sérieuses à vous dire, ajouta l'aînée, une brune, tout de noir vêtue, et qui semblait en deuil.

Il essaya d'abord de résister, mais il se dérida bientôt et réussit même à se montrer galant, à la grande joie de ces demoiselles, qui avaient des vues sur lui. Le docteur, leur père, fort brave homme, l'accueillit avec la plus franche cordialité.

Une si douce atmosphère l'enveloppa, qu'il leur sut gré de ne pas le traiter comme un pauvre diable d'acteur ambulant, mais comme un homme de leur monde. Il ne sentait autour de lui que bonté, discrétion et prévenance. Le salon, dans lequel on passa en sortant de table, respirait, avec ses beaux meubles et ses tapis moelleux, un luxe et une élégance dont il était sevré depuis bien longtemps. Des fleurs embaumaient très fort dans une jardinière, près du piano, où la blonde jouait son répertoire. La brune chanta quelques romances, dans le goût

de *Fillette à bouche de framboise*, qui lui permirent de mettre en valeur, non seulement sa voix, mais le modelé de son buste et la flamme de ses yeux.

Léon but de la liqueur, fuma un cigare, prit un excellent café, préparé par la maîtresse de maison, qui lui donnait, à part, de bienveillants conseils, l'exhortait à quitter le théâtre et à retourner chez ses parents. Dans l'attendrissement de la digestion, il lui confia que c'était l'affaire de quelques jours. Alors, elle l'embrassa maternellement, le pressa sur son sein gonflé de joie, lui offrit l'hospitalité chez elle, pour qu'il pût se reprendre à son aise, ce qui l'émut à tel point qu'il resta plusieurs minutes à baiser ses belles mains blanches. Puis, il revint au salon, près des demoiselles, but de nouveau avec le docteur et regarda l'album de portraits que la blonde tournait devant lui, pour lui montrer les gloires de la famille.

Il ne se rendait plus compte des choses, engourdi par la chaleur et les petits verres, mais aussi par le chagrin qui, malgré tout, lui rongeait le cœur. Parfois, il tirait machinalement sa montre. Ces demoiselles l'adjuraient de rester. Et il restait, s'efforçant d'être aimable et de répondre avec sincérité au docteur, qui l'interrogeait le plus affablement du monde, sur sa famille et sa situation de fortune.

— Je vous demanderai de m'aider, dit la mère, en le conduisant par le bras dans une autre pièce, où des paquets de différente taille étaient posés sur une grande table. Grâce à l'initiative de mes filles, un groupe de personnes a fait une petite quête au profit de vos compagnons. Il n'y a rien là de blessant. Ils se trouvent pour l'instant dans le besoin ; nous avons donc réuni surtout des objets de première nécessité: Comme nous ne voulons pas de remerciements, qui seraient, à vrai dire, plus gênants pour nous que pour eux, les donateurs ont gardé l'anonyme. Chacun a son paquet. Pauvres gens, vraiment. On nous en a raconté de bien tristes choses.

Léon, sorti de sa torpeur, parcourut rapidement les adresses épinglées. N'y voyant pas son nom, il poussa un soupir de soulagement, mais celui de Lili, sur un paquet plus petit que les autres, retint longuement son regard.

— A celle-là j'envoie un peu moins, fit remarquer la femme du docteur avec un sourire discret.

Léon l'interrogea des yeux, sans oser ouvrir la bouche.

— C'est que, paraît-il, quelqu'un la protège avec assez de zèle. Elle ne doit donc manquer de rien. Ces dames savent se tirer d'affaire, conclut-elle avec un haussement d'épaules méprisant.

— Vous êtes bien sûre qu'on la protège ? demanda-t-il d'une voix sourde et d'un ton si menaçant que la dame le regarda surprise.

— Mais toute la ville sait que c'est le comte de..

Il bondit en arrière, blanc comme un linge, faisant appel à toute sa volonté pour ne pas lui jeter à la tête la chaise qu'il tenait sous sa main. Enfin, à travers ses dents serrées, il articula : « Madame ! » fit un salut raide, se dirigea vers la porte, et s'habilla en hâte dans l'antichambre. Avant qu'elle eût le temps de comprendre ce qui se passait, il était déjà dans la rue et courait chez Lili.

Point de Lili. Léon revint à son logement. Il trouva Olkowski étendu sur sa paillasse, les yeux égarés regardant au plafond, tout vert, la bouche brûlante, soufflant de loin la fièvre.

— Je suis malade, donnez-moi à boire. Que je souffre de la tête, que je souffre !... gémissait-il tout bas.

Léon lui donna un verre d'eau, mais comme l'autre en redemandait sans cesse, il lui laissa l'arrosoir à portée de la main et s'étendit lui-même sur son lit. Toutes les heures, il se levait pour aller voir si Lili était revenue et, ne la trouvant pas, rentrait, se couchait de nouveau et attendait.

Vers la fin de la journée, Szalkowski vint le voir. L'acteur, qui paraissait violemment agité, commença sans préambule :

— Monsieur, vous m'avez beaucoup peiné, je peux même dire gravement offensé. Je devrais même vous réclamer satisfaction...

Et il tapait de la canne en enflant la voix.

— Plus bas ! dit Léon froidement. Vous voyez bien qu'Olkowski est malade.

Il supposait que l'autre avait tout vu, la veille, et venait lui chercher des histoires. Mais il s'en moquait bien en ce moment. Il se jeta sur son lit et regarda en l'air.

— Excusez-moi, excusez-moi... balbutiait Szalkowski en baissant le ton.

— Eh bien ! j'attends. Quelle satisfaction voulez-vous ? Je suis à vos ordres.

— Mais voyons ! monsieur Léon, quelle idée !... Moi, je viens

en ami, me plaindre de vous, parce que je vous en veux d'avoir fait de la peine à Hélène, hier soir... Vous promettez de venir, elle vous attend toute la nuit. Et vous étiez chez Korniszon. Ce n'est pas bien de traiter comme cela ses amis. Hélène en a pleuré. Vous lui plaisez énormément... Elle sent pour vous beaucoup... comment dire?.. de sympathie... beaucoup de...

— Idiot ! lui jeta Léon pour toute réponse. Et il s'enfuit de la chambre.

Il resta dehors plus longtemps, car il voulut aller sur la route par où devaient revenir les deux femmes. Il fit inutilement plusieurs verstes de chemin et rentra en se jurant qu'il ne bougerait plus.

Pendant son absence, on avait apporté un paquet pour son compagnon, et pour lui une lettre de la femme du docteur qui lui écrivait entre autres choses : « Je voudrais être une sœur de charité pour votre âme. Je voudrais que vous vous confessiez à moi. Oh ! croyez que j'ai vivement ressenti votre départ... Que s'est-il passé?... Pauvre âme, il faut l'emmailloter de tendresse pour qu'elle oublie ses blessures. Mais nous oublions la peine que vous nous avez faite en partant sans adieu. On fera des beignets aujourd'hui à votre intention. Ce sont mes filles qui les feront. Nous aurons les Walewski, ce soir... »

— La sotte femme ! grommela-t-il, en déchirant la lettre. Et il retomba dans sa rêverie douloureuse.

Olkowski, pendant ce temps, ouvrait son paquet avec curiosité. Il en tira du thé, du tabac, du papier à cigarette, de la charcuterie, du pain, du gâteau au pavot, deux chemises, un peu de linge de corps et deux billets d'un rouble. Il examina tout cela, l'étala sur sa couverture et se mit à crier comme un fou furieux :

— Ohé ! les bourgeois, ohé !... Ah ! quartiers de porc ! Ah ! philanthropes ! Ah ! ah ! ah ! bétail anonyme... !

Son rire sonnait avec un grincement si affreux que Léon tressaillit et eut la stupeur de le voir empoigner chacun de ces cadeaux, les lancer contre les murs, en cribler le poêle et les meubles. Puis, le malheureux garçon se traîna hors de son grabat et, en chemise, décharné comme un squelette, les yeux hagards, chancelant, il piétinait, déchirait, broyait, réduisait tout en morceaux.

— Ah ! mendicité, gueuserie, canaille... Ah ! vilains, vilains,

vilains ! hurlait-il à tue-tête. Puis, à bout de force, il s'écroula au milieu de la chambre, où il continua de rire et de crier tour à tour, d'une voix stridente, inhumaine.

Léon le contraignit à regagner sa paillasse, le fit coucher, le couvrit; il resta un moment tranquille, mais le délire le reprit avec une violence croissante. Il se débattait frénétiquement, faisait mine de vouloir sauter par la fenêtre, se cognait la tête au plancher, lacérait sa chemise, et peu après, retombait inerte comme une souche, poussant des gémissements étouffés, ses prunelles mornes fixées sur un même point.

Léon s'employait de son mieux autour de lui, mais ne savait trop que faire sans argent, ni aide. La nuit se traînait avec une lenteur désolante, infinie. Cent fois il regarda aux vitres derrière lesquelles l'ouragan sifflait, et cent fois il ne vit que les ténèbres de la rue déserte. Il pensait que le jour ne reviendrait plus jamais.

Olkowski avait perdu entièrement connaissance. Il était immobile et muet, mais ses lèvres blanches battaient sans cesse et de ses yeux grands ouverts fusait de temps à autre un filet de larmes qui séchaient sur ses joues maigres.

Dès que l'aurore parut, Léon fit venir un médecin qui diagnostiqua une fièvre typhoïde, sinon une méningite, et fit transporter le malade à l'hôpital. Accablé de tant d'émotions, il s'endormit; mais dès les dix heures du matin, Korczewski venait le réveiller. Il était temps de partir pour aller vendre les billets.

Malgré sa fatigue, Léon se leva et s'habilla en hâte.

— Qu'est-ce que cela? s'écria l'autre, en apercevant les débris qui jonchaient le sol.

— Voilà comment Olkowski a reçu les dons du public.

— Quelle brute ! Ma parole, il a déchiré jusqu'aux billets.

— Chacun fait ce qui lui plaît. Vous a-t-on aussi envoyé quelque chose ?

— Oui bien. Ce sont de braves gens.

— Vous avez accepté ?

— Et pourquoi non ? Mon pauvre ami, nous avons besoin et ils ont de quoi, c'est si simple. Je ne vois pas ce qui peut nous offenser là-dedans. J'ai chez moi le paquet de Lili. Elles ne sont pas revenues ; c'est fermé chez elles.

— Vous y êtes allé aujourd'hui ? demanda-t-il vivement.

— J'en viens.

— Je suis prêt, allons. Vous avez les billets et les affiches ?
— Tout ce qu'il faut.
Korczewski se signa pour attirer la chance et ils partirent.

VI

En ville, ils gardèrent la tenue de gens qui font un petit tour de promenade, mais quand ils furent sur le grand chemin, de l'autre côté de la rivière, Korczewski déroula son cache-nez bronzé pour s'emmitoufler la tête et le cou, et Léon releva son col de pardessus, car il gelait à pierre fendre. Le soleil resplendissait. Le long ruban de la route, lissé par les traîneaux, scintillait et craquait sous les pieds.

Ils marchaient d'un bon pas, sans dire mot. Korczewski escomptait les chances de bénéfice. Léon contemplait la campagne aveuglante de blancheur, qui les entourait de tous côtés, et toisait d'un air hardi, provocant, les véhicules qui passaient près d'eux. Il éprouvait une joie mauvaise à l'idée que lui, enfant de bonne maison, homme riche qui n'aurait eu qu'un mot à dire pour avoir à volonté cheval et voiture, il était là, un jour de fête, un jour d'hiver, à pied comme le dernier des gueux, et qu'il allait presque mendier, car ces sortes de tournées étaient-elles autre chose qu'un appel déguisé à la charité publique ? « C'est pour toi, à cause de toi... » se disait-il en songeant à Lili.

Et tout en regardant son compagnon, il pensait aux autres acteurs avec une haine méprisante. Mais le mouvement, l'air vif qui lui fouettait le visage, ne tardèrent pas à le calmer. La grandeur du paysage accapara toute son attention. Il ne vit plus que le beau disque d'or qui pendait dans l'azur pâle et semait les neiges de brillants et de saphirs.

Une ligne bleuâtre de forêts fermait l'horizon. Sur l'infinie blancheur des plaines, les villages égrenaient leur chapelet de maisons basses qui soufflaient paisiblement l'haleine rose de leurs fumées. Au long des chemins, bosselés de tertres et de broussailles, et qui dévidaient sans fin leur peloton, les poiriers étincelaient de givre, tandis que de sombres bouquets d'aulnes se penchaient au-dessus des prairies bourbeuses et que les étangs gelés allumaient çà et là l'éclair bref de leur miroir.

Une paix souveraine régnait dans ce grand jour glacé. Le

silence était plein de frémissements secrets, de scintillements, de rayons, d'une joie magique, vivifiante. Des compagnies de perdrix s'abattaient devant eux en criant. Des corneilles cinglaient en l'air dans la direction du soleil...

— Tournons à gauche, dit Korczewski, en consultant son agenda. Voici Smardzew, propriété des Kozlowski. Beaucoup de terre, peu de dettes, une femme et deux filles qui aiment s'amuser.

Ils prirent un petit chemin, à peine battu, que bordaient deux rangées de bouleaux. On apercevait au loin, en droite ligne, une haute habitation dont la véranda vitrée et plusieurs fenêtres brillaient. Un vaste jardin s'étendait d'un côté. De l'autre, par-dessus les sapins, s'élevaient les toits de nombreux bâtiments agricoles.

— Vous me laisserez parler, n'est-ce pas? dit le vieil acteur. Vous opinerez du bonnet, quand je me tournerai vers vous. Et surtout, ne faites pas de mines. Il faut savoir prendre nos hobereaux, si l'on veut atteindre leur poche.

— C'est convenu. En effet, moi je ne saurais guère comment m'y prendre.

Dès le portail de la cour, ils furent assaillis par toute une meute de chiens que Léon dut apaiser et qui, cessant enfin d'aboyer, les accompagnèrent en bande jusqu'à la maison, où l'on vit plusieurs têtes se montrer aux fenêtres et s'éclipser aussitôt.

En entrant sous la véranda, ils se trouvèrent devant un personnage trapu, qui s'essuyait en hâte les mains à sa vareuse.

— Avons-nous l'honneur de parler à l'honorable M. Kozlowski? demanda l'acteur, en lui secouant la main cordialement.

— Pour vous servir, monsieur... Chose..., pour vous servir. Mais ne restons pas là, il fait trop froid.

Il poussa une porte et les introduisit dans la pièce voisine. Korczewski déroulait tranquillement son cache-nez et réparait le désordre de sa toilette. Le maître du logis attendait, frisait sa moustache, et repoussait furtivement du pied, sous une crédence, quelques paires de chaussures trop en vue. Léon s'était mis lui aussi à son aise et regardait d'un air curieux la table qui portait les restes d'un repas inachevé. Un fichu de laine blanche tremblait encore au dossier d'une chaise où on l'avait jeté en courant. Le samovar chantait sur un guéridon.

— Monsieur, j'ai l'honneur de me présenter : Korczewski, artiste dramatique et directeur de troupe. Et voici mon col-

lègue, des théâtres de Cracovie et de Léopol, venu pour donner quelques représentations de société.

L'hôte tira sa moustache, laissa les souliers tranquilles et montra des chaises.

— Nous sommes venus vous trouver, monsieur, parce que vous êtes connu dans la région comme mécène et protecteur des arts, pour vous inviter à la séance extraordinaire qui aura lieu jeudi. Elle se donnera au profit de notre collègue. Nous jouerons *le Nid familial*, de Sudermann. Voici l'affiche. La pièce, un chef-d'œuvre, comme vous le savez déjà certainement par les journaux anglais et français, et comme vous vous en convaincrez personnellement jeudi. Combien vais-je vous offrir de billets? Quatre, n'est-ce pas, au premier rang? Bien sûr! Vous ne voudrez pas priver mesdemoiselles vos filles de ce véritable régal artistique. Ce sera un régal, dans toute l'acception du terme. L'auteur vous en est garant, — il est membre de l'Académie française, — et le brillant interprète que voici... Ne rougissez pas, collègue. Nous savons ce que la presse allemande a écrit de votre génie. Alors, quatre billets, n'est-ce pas? Près de l'entrée, ce sera plus commode...

Il débita d'un trait sa tirade, sans laisser placer un mot à l'hôte, qui frisait toujours sa moustache, en regardant avec inquiétude vers la porte.

— Quel froid de loup, continua-t-il, et de la neige jusque-là! Mais, comme disait feu mon grand père, le castellan : « Neige et froid en janvier remplissent en août ton grenier ». Quel brigand de froid! Nous voulions entrer à l'auberge, dans votre village, pour nous réchauffer un peu : point d'auberge! J'en fais mon signe de croix! Comment! dis-je, point d'auberge dans un village polonais? On nous apprend que vous l'avez supprimée, malgré le gros revenu qu'elle vous rapportait, pour préserver la population de l'ivrognerie. C'est bien le premier fait de ce genre qu'enregistre notre histoire. On peut les chercher loin, monsieur, les gens comme vous... Brrr! je suis transi jusqu'aux os!... Nous ne sommes pas venus en voiture fermée!

Il palpait le samovar pour se réchauffer les mains et regardait avec tendresse la bouteille ventrue.

— Mais, s'écria le maître, à quoi pensè-je! Ces messieurs vont prendre un peu de thé, un petit verre. Je vous en prie, faites comme chez vous.

Et courant à la porte, il se mit à brailler :

— Francine, Marinette, ici, quelqu'un !... C'est que, voyez-vous, monsieur, les femmes se préparent à aller à l'église... Allons, Marine, grosse tourte, remue-toi, sers ces messieurs, et vivement ! cria-t-il à une forte fille, rougeaude, qui entra, les pieds nus, s'inclina jusqu'aux genoux des visiteurs, leur baisa les mains et se mit à verser le thé.

Puis, après avoir disposé devant ses hôtes quelques bons plats de campagne et bu à leur santé :

— Je reviens. Je vais demander à ma femme si nous serons libres jeudi.

— Quelles blagues avez-vous racontées là ? chuchota Léon, quand l'autre fut sorti. J'en ai honte.

— Vous n'êtes qu'un béjaune. Comment voulez-vous que je le refasse autrement ? Si je ne lui avais pas sauté à la gorge, il nous faisait répondre qu'il n'y était pas. Je les connais, laissez-moi opérer, répondit placidement le vieil acteur en mangeant de grand appétit.

— Je m'étonne qu'il ne nous ait pas déjà mis à la porte.

— C'est une bête. Mais ne parlez pas de malheur. Nous pouvons trouver la porte plus loin.

— Donnez-moi six billets au premier rang, dit l'amphitryon en revenant, un papier de dix roubles à la main.

Korczewski les empocha prestement.

— Nous vous remercions, monsieur, de tout notre cœur de l'appui que vous apportez à notre théâtre et de ce généreux supplément. Mon Dieu, si tout le monde comprenait comme vous l'art et sa mission ! L'art est un sacerdoce, monsieur, et ses prêtres vont en souliers percés. Merci de votre hospitalité vraiment polonaise. Allons, collègue. Notre conducteur gèlerait sur place. Nous nous recommandons à votre bon souvenir, monsieur. Baisemains à madame, hommages à ces demoiselles.

Ils sortirent. Léon se retourna et aperçut le bonhomme, debout à la même place, tenant toujours ses billets.

— Brillant début ! dit Korczewski. Six billets vendus, deux roubles de boni, un déjeuner de pris, un imbécile attrapé. En avant !

— Oui, mais la première fois qu'ils verront des acteurs devant leur porte, ils les feront recevoir par leurs chiens.

— Advienne que pourra ! Nous n'y serons pas. L'essentiel est d'avoir déjà un peu de monnaie... Hé ! citoyen, par où va-t-on

donc à Drozdow? cria-t-il à un valet de ferme qui les regardait du coin d'un mur.

— Suivez le domaine jusqu'aux prés. Ensuite, à droite et vous y êtes.

— Dieu vous le rende! Belle journée, hein?

Korczewski, rayonnant, se frottait les mains, sifflait, riait et parlait tout seul, car Léon ne desserrait pas les dents, humilié qu'il était de jouer pareille comédie.

Sans revenir sur la route, ils traversèrent le jardin, puis s'engagèrent sur un sentier qui serpentait à travers champs. La propriété voisine se trouvait à quelques verstes.

L'endroit était des plus marécageux; des traînées de vapeur flottaient au ras du sol. Il leur fallait marcher avec une grande prudence; le terrain cédait sous leurs pas, et ils pataugeaient dans des flaques recouvertes d'une mince couche de glace. Tout un système de canaux de drainage entravait leur chemin. Léon, en homme de la campagne, s'en tirait sans trop de peine, mais Korczewski geignait, jurait, hésitait, faisait des détours, se demandait où il devait sauter, tant et si bien qu'il finit par enfoncer dans la boue jusqu'aux cuisses, en criant à tue-tête qu'il était perdu, noyé. Léon vint à son secours.

— Sang de chien! quel pays, quelle civilisation! Je les mettrais en prison, moi, ces propriétaires. A-t-on idée de vous tendre ces traquenards? Sans vous, j'y restais.

—Ne faites pas tant de bruit. Nous sommes dans les champs et non sur la voie publique. Marchez plus vite, ou vous gèlerez.

Korczewski, terrifié, prit le galop. Les jambes de son pantalon étaient déjà raides et ses chaussures pleines d'eau.

Ils atteignirent le manoir en courant et voulurent entrer par le vestibule. La porte était fermée. Ils frappèrent longtemps. Enfin, un domestique se montra, les enveloppa d'un regard soupçonneux et demanda :

— Qu'y a-t-il? A qui voulez-vous parler?

— Au propriétaire. Mais laissez-moi vite passer, l'ami. Vous voyez, il m'est arrivé un malheur, je suis tombé dans l'eau.

— On n'entre pas. Allez vous sécher dans les communs, répondit le laquais en barrant la porte d'un air méprisant.

— Annonce-nous à ton maître, espèce de fou! cria Léon exaspéré.

— Espèce de fou? Et toi, qui es-tu donc? Vous le voyez?

Un vagabond qui vient m'insulter ici. Si j'appelle du monde, on te montrera qui est le fou de nous deux.

— Partons, je n'y tiendrais pas et j'écraserais ce maraud ! gronda Léon, trépignant de fureur.

— Antoine, qu'est-ce qui se passe ? Qui sont ces gens ? Que veulent-ils ? demanda quelqu'un, en passant la tête par un vasistas.

— Monsieur, nous vous expliquerons, mais, de grâce, faites-nous entrer. Il m'est arrivé un accident, je suis tombé dans un fossé, je n'en puis plus, je voudrais me sécher un peu, je grelotte de froid, gémit Korczewski.

— Mais qui êtes-vous ? répéta la tête en lançant par son vasistas un gros nuage de fumée.

— Nous sommes artistes dramatiques. Mais vite, pour l'amour de Dieu ! Je gèle.

— Des acteurs. Seigneur Dieu ! Antoine, mène-les à la buanderie, dit encore la voix. Puis, la tête disparut, et le vasistas retomba en claquant.

Ils se rendirent à cette buanderie où cuisait la pâtée du bétail. Léon faisait tous ses efforts pour maîtriser sa colère et accepter les choses patiemment : Korczewski aurait pu prendre froid et tomber malade.

C'était une ancienne distillerie, un taudis infect, sans plancher, ni portes, ni fenêtres, affreusement sale, noirci par les fumées et par les vapeurs des pommes de terre pourries qui bouillaient dans d'énormes chaudières, posées sur des quartiers de roc et sous lesquelles on faisait du feu. Ils restèrent là près d'une heure. Un lugubre manant, au pied bot, vêtu d'une peau de mouton ouverte sur sa poitrine broussailleuse et coiffé d'une toque large comme un baquet, tournait autour des feux, les attisait et remuait le contenu des chaudières.

— Vous êtes d'ici ? demanda Léon pour distraire son ennui.

— D'ici, grogna l'autre.

— Et comment s'appelle le patron ?

— « Monsieur » qu'on lui dit.

— Mais quel nom lui donnent les gens ? répéta Léon avec patience.

— « Le Siffleur » qu'on appelle monsieur.

Et il se tut sans qu'il fût possible de lui tirer un mot.

— Vous allez savoir le nom de cette canaille... dit Korczewski,

en feuilletant ses notes. Oh ! que j'ai froid !... Attendez. Il s'appelle Talkowski, « célibataire, très riche, vieux maniaque, ne voit personne... »

Et après avoir rangé son agenda, il mit un de ses souliers au bout d'un bâton et le tint au-dessus des flammes.

— Dommage que nos collègues ne puissent vous voir dans cette posture ! ils s'amuseraient, dit Léon, en regardant le vieil acteur, accroupi presque nu sur un escabeau, tandis que les pièces de sa toilette séchaient devant le feu, éparses sur des tas de bois.

— D'ici que je sois sec, vous auriez peut-être le temps de voir ce bonhomme et de lui passer quelques billets ?

— Je n'irai pas.

Cela fut dit d'un ton si ferme que Korczewski n'eut garde d'insister et resta muet jusqu'au départ. Mais quand ils se trouvèrent de l'autre côté du village, sur un petit chemin de traverse qui menait à un château dont on apercevait de loin la haute tour, il reprit sa bonne humeur.

— Je ne suis pas mal sec, dit-il, et je sens pourtant encore un peu d'humidité. Quel numéro que ce citoyen ! Le diable l'emporte ! Vrai produit national, perle de notre cheptel.

Puis, il entonna d'une voix si tonitruante : « *Vois-tu, sur ce buffet, ce panier de bouteilles ?* » qu'une bande de corbeaux, posée sur les arbres, s'envola épouvantée. Et cette poétique évocation lui remit en l'esprit de souriantes images, car il continua :

— Une bonne eau-de-vie, bien forte, un beau morceau de viande bien gros, une bonne bière à volonté, et encore de l'eau-de-vie, et encore de la viande, et encore de la bière, pour l'autre jambe. Ah ! mazette, si j'avais cela devant moi, maintenant, je me montrerais bon chrétien.

— De ce train-là, fit remarquer Léon, nous n'irons pas loin. Il est bientôt midi.

— Mon prince, si nous vendons ici quatre billets, je vous paie un carrosse à vingt-quatre portières.

— Qui donc habite ce château ?

— Un certain Kuczborski. Écoute-moi cela : « Kuczborski, seigneur de Kuczborsk, veuf, trois filles à la maison, deux gouvernantes, pas mal de dettes, très généreux, écrit dans les journaux, toqué. » Voilà le numéro. Savez-vous que j'ai encore froid, monsieur Léon ?

L'autre ne répondit rien. Il pensait à Lili. Tout lui était devenu complètement indifférent, à ce point que, lorsqu'ils franchirent la grille du château et que les chiens se jetèrent sur eux avec fureur, il escalada la clotûre, en riant de son compagnon qui criait désespérément au secours. La valetaille vint les délivrer et les introduisit devant la face du seigneur.

C'était un grand diable maigre, avec de longs favoris poivre et sel : une mine de lord anglais ou de suisse de grande maison. Il les accueillit par un signe de tête, sans tirer les mains de ses poches.

Korczewski se présenta, lui et son collègue, expliqua le but de leur visite, mais surtout raconta avec indignation sa dernière aventure, se plaignit d'être encore fort mal à son aise et supplia qu'on voulût bien lui donner une chambre où il serait seul, avec un peu de feu. Le châtelain contraignit son visage de bois à grimacer un sourire glacial et remit l'acteur entre les mains d'un laquais. Il poussa ensuite du côté de Léon une boîte de cigarettes et se mit à marcher à travers la pièce, en regardant à chaque instant par les fenêtres.

Un silence profond régnait. Léon, à plusieurs reprises, essaya de placer un mot. Il n'obtenait pour réponse que le même sourire pointu, accompagné d'un mouvement monotone des doigts qui lissaient les favoris, tandis que les deux yeux de poisson mort se perdaient dans le lointain. Pour tromper l'ennui, il s'assit devant le piano ouvert, un magnifique piano, et plaqua quelques accords.

Lentement, tranquillement, M. Kuczborski s'approcha, lui ferma le piano sous le nez et reprit sa promenade. Léon eut un sursaut de colère, mais voyant le même sourire, le même geste, le même regard vide, il prit un fauteuil à la table du milieu et se mit à feuilleter de superbes albums de peintres hollandais.

— Pardon... murmura le châtelain, en tirant le fauteuil qu'il poussa vers la fenêtre et en le remplaçant par une simple chaise cannée. Après quoi, il ferma les albums, les porta sur une autre table, jeta devant son visiteur ébahi quelques numéros de journaux et une pile de photographies représentant des tableaux modernes, puis, sans prendre garde à l'indignation de Léon, s'assit dans un coin, prit une loupe et se mit à étudier une gravure avec une extrême attention.

Léon ne bougeait plus de sa chaise. Il observait curieuse-

ment ce Kuczborski et son intérieur. La chambre était garnie d'armoires et de rayons où s'entassaient des bouteilles, des colliers, des harnais, de vieilles ferrailles et des modèles d'instruments agricoles. Aux murs, à côté de magnifiques estampes, pendaient des plans de cultures alternées, des armes de chasse, tout un assortiment de fouets et des gravures représentant des herbes potagères.

— En somme, qu'est-ce que vous voulez? demanda enfin M. Kuczborski, après un long silence.

Léon s'expliqua.

— Monsieur, dit l'autre, je déteste ces singeries artistiques. Je considère le théâtre comme un ferment de bêtise, vous m'entendez bien? Un ferment de bêtise, répéta-t-il en pesant sur les mots. Les acteurs, je voudrais les voir passés par les verges et enfermés dans une maison de correction. Vous entendez?

— J'entends, car, hélas! on n'a pas encore trouvé de moyen pour empêcher d'entendre des âneries.

Le châtelain fit brusquement volte-face et le regarda longtemps dans les yeux, mais, sur ces entrefaites, Korczewski rentra, le remercia avec effusion de ses bons soins et l'invita à la représentation en lui faisant l'article à sa manière.

— Ne faites pas le pierrot. Donnez-moi dix billets, j'enverrai mes domestiques.

L'acteur, ébloui, donna les billets et voulut recommencer son babil.

— Assez causé! Mes chevaux vont vous conduire chez mon voisin. Adieu. André, accompagne.

Il leur tourna le dos en caressant ses favoris, mais comme les deux visiteurs étaient encore dans l'antichambre, ils entendirent de nouveau sa voix aigre :

— André, je te chasse aux cinq cents diables si tu me laisses encore entrer les premiers rôdeurs venus. Tu m'entends.

LADISLAS REYMONT.

Traduit du polonais par M. Paul Cazin.

(La dernière partie au prochain numéro.)

A STAMBOUL

AU TEMPS DE LOTI

1904-1906

I

C'est notre première nuit d'Orient et c'est une nuit de mai.

Le yacht *Velléda* est ancré au bout de la presqu'île que forme le mont Athos, devant le petit port que domine le couvent de Lavra. Le ciel est d'une pureté merveilleuse, tout étincelant d'étoiles, et un mince croissant de lune y recourbe son éclat d'argent vif. La mer est calme. Sur les pentes de la montagne les rossignols chantent à la pointe des cyprès. Je songe à la journée qui vient de s'écouler et à la rude montée au couvent grec de Lavra. Ses hautes murailles gardent derrière leur massif appareil un peu du passé de la Byzance dont nous allons chercher les images mutilées dans ce Stamboul qui fut Constantinople et que nous verrons bientôt apparaître en ses prestiges romantiques et romanesques, en sa turquerie encore pittoresque.

Mais aujourd'hui la Turquie s'est montrée à nous sous un aspect plus humble, en la personne de deux soldats turcs, modeste garnison de la forteresse en ruine qui défend le petit port de Lavra et mire dans l'eau claire de la crique ses murs délabrés. Ces gaillards, d'aspect famélique et passable-

ment déguenillés, firent bien quelques difficultés pour nous laisser aborder, mais on finit par s'entendre et nous pûmes bientôt enfourcher les ânes qui devaient nous porter jusqu'à la « laure » de Lavra. Le chemin pour y arriver n'est pas facile. C'est un sentier parsemé de galets de marbre, un sentier étroit, abrupt, longeant le vide, vertigineux, mais que nos petits ânes, malgré force glissades un peu inquiétantes, ont gravi avec une habileté et une sûreté de sabots admirables.

La montée vers Lavra est assez longue, car le monastère est situé à un point assez élevé de l'Hagion Oros d'où l'on découvre une merveilleuse vue de mer. Il est très ancien, ayant été fondé par saint Athanase. De fortes murailles l'entourent, où s'adossent à l'intérieur les logis des moines. Nous y avons pénétré par une lourde porte, garnie de solides serrures et fermée d'énormes verrous, et nous avons parcouru successivement plusieurs cours. Au milieu de l'une d'elles une fontaine s'écoule dans une vasque de marbre entre deux magnifiques et vénérables cyprès. Les bâtiments sont anciens et curieux.

On nous a conduits d'abord à l'église. Elle est décorée de mosaïques et son trésor possède quelques beaux objets byzantins. Le moine qui nous guide est corpulent, jovial et chevelu; il nous a fait traverser d'autres cours encore, puis, arrivés devant une porte, il a tiré une clé de sa poche et nous a introduits dans la bibliothèque. Des livres poussiéreux en chargent les rayons. Voici des Évangiles byzantins précieusement enluminés et un traité des plantes de Dioscoride, orné de figures botaniques et d'archaïques personnages.

Après cette halte à l'ombre, nous avons retrouvé au dehors le soleil brûlant. Le gros moine s'épongeait le front et nous l'avons suivi avec plaisir dans une salle fraîche où l'on nous a fait asseoir sur des divans pour savourer le verre d'eau glacée et les confitures traditionnelles.

Toujours escortés du gros moine hilare et serviable, nous sommes descendus vers la mer par un autre chemin qui, le couvent contourné et ses hautes murailles, sinuait à travers des prairies en pentes raides, parsemées de rochers de marbre, rafraîchies de clairs ruisseaux d'eau courante. L'ardeur cuisante du soleil s'était apaisée. Nous avons rencontré des moines travaillant à la fenaison. Avec leurs robes retroussées, leurs mouchoirs noués autour de la tête, leurs faces poilues, ils avaient

l'air de femmes à barbe. Nous sommes arrivés ainsi jusqu'à la crique où nous attendait le canot. Les deux soldats turcs n'étaient plus là, mais le vieux fort mirait toujours dans l'eau sa carrure délabrée, en attendant l'heure de la nuit étoilée, de la lune courbe et des rossignols.

*
* *

Nous avons passé les Dardanelles, entre des côtes jaunes et plates. A Chanak, d'inoffensifs cuirassés turcs étaient à l'ancre. Puis, toute la journée, nous naviguons dans la mer de Marmara. Elle est sillonnée d'étranges voiliers, aux gréements compliqués et aux formes archaïques, de ces navires comme on en voit sur les vieilles estampes, qui font penser aux pirates barbaresques, aux « caravanes » des chevaliers de Malte, aux exploits de Canaris et aux *Orientales* de Hugo, qui font songer d'esclaves captifs, d'abordages et de brûlots... Des bandes d'alcyons volent au ras de l'eau, mélancoliques et singuliers oiseaux qui errent sans repos, à ailes pressées, et qui semblent porter on ne sait où de mystérieux messages.

*
* *

Il est six heures du matin. Nous sommes debout sur le pont. Derrière ce voile de brume, Constantinople est là. Le yacht avance lentement sur une mer douce et lisse. Rien. Enfin une pointe de terre apparaît, des cyprès, quelques maisons, puis d'autres maisons qui se groupent, s'étagent, deviennent d'instant en instant plus nombreuses, s'entassent en une confusion que surmontent des dômes. Çà et là, un minaret se dresse dans l'air humide et terne. La pointe du Sérail est dépassée, la Corne d'or s'ouvre. Tout devient peu à peu visible. La tour de Galata annonce Péra et sa longue colline où se détache la verdure sombre d'un bois de cyprès. Voici Top-Hané, sa mosquée et son arsenal. Nous sommes dans le Bosphore. Nous en longeons la rive d'Europe jusqu'au Palais blanc de Dolma-Bagtché, puis nous virons et, devant Tchéragan, nous venons nous ancrer à côté du stationnaire français, le *Vautour*.

*
* *

Nous avons failli ne pas pouvoir débarquer ! Nous avions simplement oublié de nous munir de passeports. Il a fallu

recourir à l'entremise de l'ambassade de France : aussi notre première course est-elle pour aller remercier l'ambassadeur de ses bons offices. Péra : des rues montantes, grouillantes : fez, turbans, chiens à poil jaune, maisons de bois à la turque, grandes bâtisses, banques ou hôtels, un cimetière ombragé de cyprès poussiéreux, des échappées sur la mer, quelque chose de puissant, de fiévreux, de sordide, de cosmopolite. Enfin l'ambassadeur, M. Constans, veston bleu, rosette rouge. Dans l'antichambre, les beaux kawas, à ceintures empoignardées, pourpres, tout dorés!

***

La piécette de péage versée au péager, la voiture roule sur le pont de Galata, dont la vieille carcasse gronde avec un bruit de ferraille. Adossés au parapet, accroupis en postures de pitié, les mendiants tendent la main. Des sifflets et des sirènes de bateaux déchirent l'air. Au bout du pont se dresse la mosquée de Yéni-Validé. Au bas de ses marches, les décrotteurs et les cireurs de bottes attendent le client auprès de leurs boîtes de cuivre... Plus loin, on loue des chevaux. La voiture suit des rues tantôt populeuses, tantôt désertes, puis nous voici devant Sainte-Sophie, énorme, soutenue par ses arcs-boutants, qui en font une sorte d'infirme architecturale. Sa beauté est toute intérieure. La majestueuse et magnifique coupole vous domine de sa courbe puissante et se creuse harmonieusement. Sous le badigeon qui les recouvre, les grands anges des mosaïques apparaissent comme voilés de songe. De ses luxes byzantins, Sainte-Sophie n'a gardé que la splendeur de ses marbres. A la voûte les lampes balançent leurs godets de verre, dans des armatures de fer. Des nattes couvrent le pavage invisible. Çà et là des fidèles accroupis ou prosternés prient ou récitent le Coran. Parfois, dans un silence on entend passer le vol d'un pigeon, et longtemps, nous avons erré sur les nattes jaunes, au pas maladroit de nos babouches d'emprunt.

***

La place de l'Hippodrome, l'Atméidan, étale son vaste rectangle d'où jaillit le tronçon en spirale de la Colonne serpentine. Sous des platanes, de bons Turcs boivent le café ou fument le narghilé. Au bout d'une large cour, dallée de marbre et entou-

rée d'arcades, la mosquée du Sultan Achmet bombe son dôme turgide qu'accompagnent six minarets. A l'intérieur, de belles faïences à fleurs et à caractères donnent une impression de fraîcheur. Les parties de revêtement qui manquent sont imitées en stuc peint...

* * *

Je suis allé rendre visite à Pierre Loti, à bord du *Vautour*. J'avais à lui remettre une lettre d'introduction de la part de José Maria de Heredia. J'ai trouvé un petit homme au teint colorié, la bouche dissimulée sous une forte moustache, au menton carré, aux cheveux en brosse. Il se tient cambré, la poitrine en avant, piété sur de hauts talons. Il parle d'une voix minutieuse et basse. Il est mystérieux, plein de réticences, prudent, poli, un peu maniéré. Nous sommes dans un minuscule salon, tendu d'étoffes, orné de bibelots d'Orient.

On y respire une odeur d'œillets et d'encens. A la paroi, le moulage en plâtre d'une stèle funéraire turque, qui est celle d'Azyadé. A côté, dans un cadre, derrière une vitre, épinglées comme des papillons, les nombreuses décorations du marin et de l'académicien. Il donne l'impression de quelqu'un de très orgueilleux et de très timide. Nous causons. Il m'offre des cigarettes. La fumée emplit l'étroite pièce. Involontairement, on baisse la voix en s'entretenant avec Loti, tant ses phrases les plus simples ont quelque chose de confidentiel. Cet homme qui a tant écrit sur lui-même donne l'impression que ce qu'il dit, il ne l'a jamais dit à personne. C'est son charme. Il y en a un même, à l'entendre s'excuser de lire si peu ! Des livres qu'il reçoit il parcourt à peine une page ou deux, et il sait tout de suite à qui il a affaire. Le son des phrases lui suffit. Il ne s'y trompe pas. D'ailleurs, il n'est écrivain que par occasion. Il est peintre, musicien... Il y a, en effet, un piano dans son carré. J'y remarque aussi, sur une table, un buvard très ornementé et bossué de cabochons. C'est sur cette table qu'il travaille. . Il met en ce moment en ordre des notes sur le Japon, qu'on lui a demandées.

Pendant qu'il parle, je l'écoute et je le regarde. Il se tient presque immobile. Aucun geste. Parfois, il relève les sourcils. Il est en uniforme. Le courant du Bosphore berce doucement le navire d'une lente oscillation silencieuse, et pourtant Constantinople est là, avec sa rumeur humaine de grande

ville, Constantinople qui est un peu sa ville, à lui. Il l'aime et m'offre de m'en montrer certains coins. Écrira-t-il encore sur Stamboul? Il ne sait. Il fait un geste de la main, et ses sourcils se haussent.

***

Une grande place dallée, plantée çà et là de platanes. Un haut portail de marbre, une porte verte ornée de caractères dorés... C'est la *Sublime Porte*.

***

Ville de vent, ville aérée, ville entre deux mers, que traverse et anime un souffle continuel, où les enfants ont pour principal jouet des cerfs-volants que l'on voit monter dans le ciel, au-dessus des maisons, au-dessus des cyprès, au bout de leur corde molle ou tendue.

***

Le costume des femmes turques, ce large camail qui les enveloppe de ses plis noirs, orangés, verts, jaunes, violets, Venise en a fait, remplaçant le voile par le masque, son habit de joie et de carnaval. D'ailleurs, que de rapports entre la ville du Bosphore et la ville de la Lagune! Les caïques sont frères des gondoles. Toutes deux ont l'eau pour chemin, pour promenade; mais la petitesse de Venise est plus mystérieuse encore que l'immensité de Stamboul, et Venise n'est-elle pas la plus byzantine des deux?

***

A l'échelle d'Eyoub, au fond de la Corne d'or, d'où l'on aperçoit la mosquée interdite et les cimetières plantés de hauts cyprès, nous avons pris des caïques pour remonter la rivière des Eaux douces d'Europe. Ils sont légers et dociles à la rame, ces caïques, et bientôt on navigue dans un encombrement qui nécessite toute l'adresse des caïdjis. Les caïques pressés se touchent presque. Quand ils risquent de se heurter, les rameurs les écartent de la main; ils obéissent à la moindre impulsion. Ils sont pleins d'hommes et de femmes de tous les âges et de toutes les conditions. Il y a là des Turcs en redingotes correctes et en fez bien repassés, des Turcs en larges pantalons et à gros

turbans. Toutes les femmes sont voilées, sauf les Arméniennes et les Grecques qui vont le visage découvert. Elles portent toutes ces mêmes camails qui diffèrent seulement de couleurs, sombres ou clairs. Jeunes ou vieilles, pauvres ou riches, élégantes ou modestes, elles goûtent toutes ce même plaisir d'aller lentement sur l'eau, prises dans la file mouvante des caïques qui s'enchevêtrent et se frôlent, les uns montant, les autres descendant. Parfois toute la flottille s'arrête, compacte, immobile. On entend un bruit de rames, un frottement de bordages, une chanson rauque. Les deux rives de la rivière sont couvertes d'hommes et de femmes assis sur l'herbe ou qui boivent sous des tonnelles. Tout ce monde est calme et joyeux. Il y a un attroupement autour d'une femme qui vient de tomber à l'eau et qu'on en a retirée sous la forme d'un paquet d'étoffes mouillées, d'où sortent, nues, deux jambes et deux cuisses, très blanches...

Peu à peu la rivière, large à son embouchure, s'est rétrécie. Des îlots herbeux la divisent. Des collines jaunâtres et pelées la bordent; sur la pente paît un troupeau de chameaux, dont l'un, au sommet, détache un instant, sur le ciel clair, sa forme bossue. Plus loin, un pont de bois. Le caïque glisse entre des pilotis humides et moussus. Lentement le soleil décline. La foule des caïques diminue. Beaucoup sont déjà descendus vers la Corne d'or, tandis que le nôtre continue d'aller entre des rives rapprochées où poussent quelques beaux arbres. L'air est pur et doux.

A notre tour, nous revenons. Le rameur rame plus vite. Les berges sont maintenant presque désertes. Çà et là, quelque vendeur de pâtisserie démonte son éventaire. L'odeur de l'herbe foulée se mêle à l'odeur de l'eau remuée. Les collines riveraines se dessinent sur le ciel crépusculaire. La fraîcheur du soir se fait sentir. Les chameaux sont toujours là, qui paissent. Le caïque rase un îlot herbeux. Là-bas, voici Eyoub dont la mosquée très blanche se détache sur les cyprès très noirs. La Corne d'or s'étend devant nous. Stamboul s'étage, mystérieuse et noble, avec ses grands dômes, ses hauts minarets. Les fanaux du pont de Galata s'allument. Le Bosphore se découvre. La nuit vient. Au-dessus de Péra, un grand nuage sombre monte dans le ciel, rapidement.

Il y a eu de l'orage, la nuit, une pluie torrentielle, de grands

éclairs dont la lueur découvrait des vues merveilleuses. Toute la côte d'Asie s'illuminait d'un seul coup et, sur ce fond de foudre, apparaissait, noire et comme si elle eût été consumée, la silhouette guerrière du *Vautour* ancré près de nous.

***

J'ai vu, dans la cour de l'arsenal de Top-Hané, auprès des vieux canons rouillés que garde un factionnaire turc, arrêtée, une de ces chaises à porteurs, comme il y en avait jadis beaucoup à Constantinople, comme celle où Pierre Loti, dans *Fantôme d'Orient*, emmène la vieille négresse Kadidja, pour qu'elle lui montre là-bas, derrière Stamboul, au delà de la haute muraille de Byzance, sous les cyprès, la sépulture d'Azyadé...

***

L'odeur de Constantinople est composite. Cela sent le cloaque, la friture, le jasmin, l'encens, la poussière, le vent...

***

Comme Venise, Constantinople a ses pigeons. Ils y sont innombrables et familiers. Partout l'on entend la douce rumeur de leur roucoulement. Ils environnent les mosquées du bruit de leur vol. Ils piétinent sur le marbre des dalles. Leur crise mêle au murmure sourd ou clair des fontaines. Sur les petites places où sont les cafés, à l'ombre des glycines grimpantes ou des platanes aux larges feuilles, ils vont et viennent. Je les ai aperçus, du dehors, dans la cour de la mosquée défendue d'Eyoub où des gens à turbans égrènent leur chapelet, tourbillonner. Dans Sainte-Sophie, ils entrent par les fenêtres que ferment des treillages de marbre. Ils volent sous l'énorme coupole. Là, ils ont un air théologique. Ils évoquent à la pensée les vieilles querelles religieuses de Byzance sur le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Des trois personnes de la Trinité, ils sont comme le symbole de la Personne ailée.

***

De toutes les mosquées de Stamboul, celle que je préfère peut-être, c'est la mosquée Mehmed-Zoccoli. Elle est située non

loin de la place de l'Atméidan, dans une rue très en pente et déserte que bordent des maisons fermées et silencieuses et un long mur, percé de trois fenêtres grillées. Ces trois fenêtres donnent sur un cimetière planté de cyprès, tout vert d'herbe. A travers les grilles de fer ouvragé, cette verdure solitaire et secrète est délicieuse. Les vieilles stèles enturbannées se penchent les unes sur les autres et semblent tenir des conciliabules mystérieux. Elles avoisinent la mosquée qui les protège.

Pour y arriver, on suit une sorte de passage qui conduit à une cour carrée qu'entourent des arcades de marbre. Au milieu s'élève une fontaine octogonale surmontée d'un toit qui abrite l'eau, une eau captive d'une dentelle de ferronnerie et qui, dans une rigole circulaire, s'épanche par d'étroites gouttières. Eau singulière dont on ne voit pas le bassin et dont on entend le bruit doux et limpide sous les quelques platanes poussés dans le dallage disjoint où passe l'ombre volante des pigeons.

Qu'elle est charmante, cette vieille cour, et elle est habitée! Sous les arcades, des gens logent. Il y a des petites boutiques. Un barbier est occupé à raser un client. Des enfants jouent. Les pigeons roucoulent. L'eau fuit, claire et chantante. Le soleil filtre à travers les feuilles.

Babouches aux pieds, nous entrons dans la mosquée. Les murs sont revêtus de faïence. Des fleurs émaillées se découpent sur un fond blanc avec une variété de dessin admirable. Fleurs bleues, fleurs rouges, elles s'enlacent, s'isolent. Comment dire le charme frais de ces fleurs éternelles? Elles donnent à cette mosquée la grave et douce beauté d'un jardin de prière. Elles contrastent avec la vieillesse usée des marbres, avec la laine fatiguée des tapis, fleuris eux aussi et dont la couleur fanée s'accorde avec la teinte d'automne des plafonds de bois sculpté.

Quand nous sommes sortis, le soleil déclinait. Dans la cour, un homme se lavait le visage au filet d'eau de la fontaine. Nous avons retrouvé la rue en pente, les trois fenêtres du long mur qui s'ouvrent sur la verdure et sur les tombes. Dans la rue solitaire, il n'y avait qu'un passant. Il était vêtu d'une robe d'un jaune éclatant. Deux chèvres se sont écartées devant nous. L'une d'elles portait à son cou un collier de verroterie.

*
* *

Loti nous a invités à passer la soirée à bord du *Vautour*... Nous y avons trouvé une dame turque et sa fille, toutes deux vêtues à la mode de Paris et non voilées, la fille jolie avec de beaux yeux, aux grâces un peu lourdes. La fumée des cigarettes remplissait l'étroit salon où le thé était servi par deux magnifiques Anatoliens vêtus de rouge et tout galonnés d'or.

*
* *

Nous nous sommes promenés longtemps dans les longues galeries voûtées du Bezestin, sur les dalles descellées, sur la terre battue, dans le coudoiement des passants, à travers le si curieux mélange de gens et d'objets qu'est le Grand Bazar de Stamboul. Une vieille mendiante m'a suivi. Elle me demandait l'aumône, d'une voix monotone et obstinée, avec un sourire sur sa vieille figure, et je sentais sur mon bras l'attouchement, léger, furtif, de sa main ridée qui ressemblait à une feuille sèche.

*
* *

Des fabricants et des réparateurs de tarbouchs assis devant leurs formes de cuivre ; des selliers et des tisserands ; des marchands d'étoffes et de tapis ; des parfumeurs qui vendent de l'essence de roses ; des bijoutiers qui vendent des pierres de la Mecque pareilles à des grains de riz où il ferait clair de lune ; des marchands de poissons, des marchands de fruits, des marchands de curiosités chez qui de vieilles armes voisinent avec des œufs d'autruches... Après avoir piétiné des heures devant tous les métiers, tous les étalages, devant toutes les échoppes, on éprouve le besoin de quitter ce labyrinthe du Bezestin et de marcher un peu par les rues. Il y fait bon, quoiqu'elles ne soient pas belles, ces rues turques, à la fois grouillantes et paresseuses, mais souvent on y rencontre, à l'angle d'un carrefour, quelque antique fontaine délicatement sculptée ; on y longe un mur où, par une ouverture grillée, on aperçoit la verdure d'un jardin qui est une sépulture où quelques stèles inclinent leurs turbans de pierre. Soudain aussi, c'est une échappée sur la Corne d'or ou la Marmara, ou bien quelque

petit café qui vous accueille sous sa treille de glycine ou à l'ombre de ses platanes. On vous apporte un narghileh. Des colombes volent ou roucoulent. Devant vous se dresse une grande mosquée de marbre. Des chiens dorment à vos pieds. Le lieu est populaire, sans beauté, mais il dégage une impression de repos, de mélancolie, ce charme particulier, fait de l'odeur de l'air, de la forme des choses, de tout ce qui compose l'attrait mystérieux de Stamboul, qu'on n'oublie plus quand on l'a, une fois, ressenti...

***

Avec sa façade revêtue de faïences bleues, Tchinli-Kiosk a, dans son architecture, quelque chose de l'élégance vénitienne. A l'intérieur, diverses sculptures, des figurines, des vases, quelques tapis et une fontaine formée d'une sorte de niche où est figuré en faïence bleue un grand paon ornemental, fontaine où manque l'eau qui y coulait jadis et dont l'émail luisant semble avoir conservé l'humidité et comme le reflet.

***

Au cimetière de Scutari. Il couvre le sommet d'une colline de son bois de cyprès, et ce bois funèbre est assez vaste pour que l'on puisse s'y égarer. Le chemin que nous suivons est pavé de grosses pierres. A droite, à gauche, s'élèvent des sépultures. Il y en a de très anciennes et de toutes neuves. Celles des hommes consistent, pour la plupart, en une stèle surmontée du turban ou du fez. Les stèles des femmes sont sculptées de fleurs et souvent quelque poésie y est inscrite. De ces sépultures, faites en marbre ou en pierre, les unes sont grisâtres ou moussues, les autres sont peinturlurées de vives couleurs. Certaines sont entourées d'une petite grille. Mais ce qui leur donne un aspect vraiment singulier, c'est que presque aucune n'est droite. Elles s'inclinent en avant, en arrière, de côté, se penchent légèrement ou semblent prêtes à tomber. Ce champ des morts est plein d'un muet tumulte de résurrection. On dirait que les cadavres ont bougé dans la terre et commencent à se soulever. Le silence pèse sur ce mouvement immobile. Les cyprès montent droits dans la lumière, rigides, avec leurs troncs décharnés et leur feuillage impérissable...

Maintenant, nous avons laissé le grand chemin et nous

marchons à travers les tombes. L'herbe est haute, épaisse, abondante et chaude, car il est midi. Des ombelles blanches se balancent, pareilles à des petits turbans végétaux. Parfois, l'herbe cache quelque trou profond. Elle recouvre des dalles descellées qui oscillent sous les pas. Les cyprès forment parfois des carrefours, avec des perspectives d'allées qui ne vont nulle part. Nous nous sommes arrêtés à l'un de ces carrefours. Autour de nous, ce ne sont que des tombes, toujours ces tombes, étranges, titubantes, à qui leurs turbans de pierre font des silhouettes humaines, ces tombes qui ont, en leur désordre, un air de bousculade et de révolte et sur qui semble souffler le grand vent de l'éternité !

***

Au cimetière d'Eyoub. Il domine un admirable paysage sur la Corne d'or et les Eaux douces. On y monte par un chemin bordé de tombes. Elles s'étagent sur les pentes, se groupent, s'isolent. Le lieu est désert. Les hauts cyprès se dressent dans l'air immobile. Il est six heures. Nous rencontrons un homme qui fait paître un grand bouc aux cornes recourbées. En revenant, nous traversons le quartier juif. Les femmes y ont le visage découvert. Les hommes portent le turban et la longue lévite bordée de fourrure. Les enfants grouillent, innombrables.

***

Interminable course en voiture pour aller à Yédi-Koulé, par des rues populeuses ou désertes, coupées de fondrières, mais il n'y a pas d'obstacles pour les cochers turcs et nous arrivons enfin à la formidable muraille byzantine qui entoure Constantinople. A l'endroit où nous sommes, elle se dresse énorme, intacte en ses blocs de marbre et forme là le château des Sept Tours. Nous montons au sommet de l'une d'elles, la tour dite de Constantin. Le parapet manque ; l'herbe pousse entre les blocs. Descendus, nous nous trouvons dans une vaste cour au milieu de laquelle est un vieux tombeau et dont on sort par une porte monumentale. A droite et à gauche, la muraille se prolonge en bastions massifs.

Nous l'avons suivie longtemps, et voici que nous la retrouvons dominant l'étroite rue de Phanar, démolie par places,

mêlée à des constructions parasites qui s'y accrochent, s'y attachent, l'utilisent. Par instants, elle reparaît nue et formidable. Il est tard. Les chevaux pressent l'allure. Des maisons sombres, d'aspect rébarbatif, dont certaines semblent très anciennes. Beaucoup montrent, clouée au-dessus de la porte, selon l'usage grec, la couronne printanière. Les fenêtres sont pourvues de barreaux de fer. Parfois, entre deux maisons, par une fente étroite, la mer apparaît. Tout ce quartier a un air méfiant, renfermé, sournois.

***

La danseuse qui doit danser pour nous, ce soir, est arménienne. A dix heures, nous accostons à l'échelle de Top-Hané et nous montons vers Péra. Après avoir parcouru des rues pleines de monde, nous en prenons d'autres solitaires, obscures. Nous allons ainsi assez longtemps. La lune brille au ciel. Nous sommes dans un faubourg écarté. Les maisons s'espacent. Enfin la voiture s'arrête devant une maison isolée.

On nous ouvre et nous voici dans une grande salle qui ressemble à une salle d'auberge ou de cabaret de province. Une lampe à pétrole est suspendue au plafond. Loti est là qui nous attend. Il a quitté, pour venir ici, le dîner de l'ambassade. Il est en habit, une fleur à la boutonnière.

Voici l'Arménienne. Elle est vêtue d'un pantalon bouffant et d'une veste de soie d'un rouge vif. Elle porte une aigrette dans les cheveux. Elle a un beau visage aux yeux sombres, au nez fort, à la bouche souriante. Elle est jeune, un peu grasse. Elle danse et elle chante. Ses chansons sont rauques et passionnées. Elle les mime en dansant et en accompagne les syllabes rudes de mouvements brusques qui ne sont pas sans une certaine grâce, à la fois sauvage et maniérée.

Nous sommes revenus avec Loti jusqu'à l'échelle de Top-Hané, et là nous lui avons dit adieu. Comme nous partons dans quelques jours pour Brousse, il nous a chargés d'une commission pour l'iman de la Mosquée verte : il s'agit de lui remettre un petit paquet soigneusement ficelé que Loti nous confie avec mystère. Il se dit en effet épié, surveillé, espionné en cette Turquie qu'il aime, où les femmes lisent ses livres, comme en témoigne cet exemplaire d'*Azyadé*, prêté à l'une

d'elles et qui lui fut rendu, les pages usées et fatiguées, du feuillettement de mains nombreuses.

***

Nous avons remis à l'iman le petit paquet de Loti. Franchi le grand portail de marbre et la grille basse enjambée qui en garde le seuil, babouches aux pieds, nous pénétrons dans la mosquée. Elle est verte, cette Yéchil-Djami, mais elle est bleue aussi. Les faïences qui la revêtent ont la couleur d'une gorge de paon. Elles s'ajustent en carreaux de forme octogonale sans autre ornement qu'une arabesque centrale, d'un or effacé que surmontent, en frise, des caractères. Le Mihrab est décoré des mêmes faïences, ainsi que les trois loges qui lui font face, celle du Sultan, celle des poètes et celle des femmes.

Elles se creusent bleuâtres comme des grottes marines. Rien de plus riche et de plus noble que ces céramiques. Sur le sol, des tapis. Au centre de la mosquée, un bassin de marbre, où s'élève une petite fontaine dorée en forme de château. Ce furent des céramistes persans qui apprirent leur art au merveilleux artisan qui revêtit la Yéchil-Djami de sa merveilleuse tenture d'émail. Il s'appelait Mohammed et signa son œuvre Mohammed le Fou par ce sentiment d'humilité particulier aux musulmans et qui pousse leurs architectes à ne point chercher la symétrie complète, afin de ne pas atteindre à la perfection, qui est le propre d'Allah. La tombe de ce Mohammed le Fou est au cimetière des poètes dont on aperçoit, de la terrasse où s'élève la mosquée verte, les cyprès aigus.

***

Nous sommes revenus de Brousse nous embarquer à Mudania. Mudania n'a guère qu'une seule rue, et qui longe la mer, de ses maisons basses où s'ouvrent des cafés et des boutiques, pauvres boutiques de fruits, de légumes, de poteries grossières, humbles cafés où fument et boivent des gens accroupis. Des ânes passent chargés et leurs sabots durs piétinent la terre sèche. C'est la fin d'une belle journée. Un minaret s'amenuise dans le ciel clair. Le muezzin y chante la prière. Au bas, un petit cimetière, quelques tombes, des cyprès.

II

Ce n'est plus la *Velléda* qui est ancrée à quelques encablures du *Vautour*, c'est le *Nirvana* qui, aux premiers jours d'août de cette année 1906, nous a ramenés à Constantinople; mais, cette fois, ce n'est pas, comme en 1904, devant Dolma-Bagtché que nous avons pris le mouillage, c'est en face de Thérapia, dans la baie de Béicos, tout près de la côte d'Asie, à l'écart du grand courant du Bosphore, de même que notre voisin, le *Vautour*, qui n'est plus commandé par Pierre Loti. Une fois encore, il a quitté son cher Stamboul et, de ce dernier séjour, il a rapporté son beau roman, *les Désenchantées*. Nous ne le saluerons plus, passant dans sa vedette dont la banquette était recouverte d'un tapis d'Orient; nous ne verrons plus sa silhouette élégante et cambrée, son visage vieillissant, mais rajeuni par des yeux magnifiques et passionnément désespérés.

***

J'aime les retours sur le Bosphore, au crépuscule, en revenant de Constantinople à Thérapia... On a couru toute la journée le bazar ou les mosquées, à travers l'immense Stamboul et l'on vient s'embarquer à l'une des échelles de la Corne d'or, à Circadji, à Balouk-bazar ou à Galata. Sur le couchant clair, Stamboul se dessine et se découpe. La pointe du Vieux Sérail s'avance dans la mer. Soudain, c'est le silence, la fraîcheur. On passe le long des navires à l'ancre. On longe Péra. Top-Hané dresse sa coupole et son minaret. Djihan-Guir élève le sien au flanc de la colline. Dolma-Bagtché, tout blanc, se reflète dans l'eau, avant que Tchéragan, tout jaune, s'y mire... Puis ce sont des villages et des maisons, pauvres masures ou grands *yalis*, les uns construits à la mode turque, en bois peint de gris ou de rouge, les autres avec des aspects de palais d'un style vaguement italien. Parfois on aperçoit un jardin où, auprès d'une grille, veille un soldat en sentinelle, car les demeures des pachas sont gardées militairement.

Toutes ces maisons, tous ces *yalis* semblent morts et inhabités, avec leurs fenêtres closes et grillées. Certains semblent très vieux et se penchent sur l'eau. Plus loin, on distingue une

place de village, un café, des gens qui fument, quelques femmes assises sous un platane. Par moments, le courant est si violent qu'on n'avance plus. Peu à peu, le soir vient. La côte d'Asie semble se reculer. Tantôt le Bosphore se rétrécit, tantôt il s'élargit. Le ciel devient citron et vert. On approche. Enfin la rive s'incurve et la baie de Thérapia apparaît. En face, celle de Beïcos arrondit sa courbe et on y distingue, à l'ancre, le *Vautour* et le *Nirvana*.

***

La rue qui monte au Bezestin est étroite et bruyante, bordée de boutiques. Outre les boutiques, il y a les marchands ambulants qui se pressent de chaque côté de la rue et s'installent même au milieu, jusque sous les pieds des chevaux. On vend là toute sorte de bibelots, des œufs rouges qui en contiennent six autres de taille diminuante, des quenouilles de maïs, que sais-je encore? tout cela sous un soleil qui rend bien agréables l'ombre et la fraîcheur voûtées du bazar. Le long des comptoirs, nous marchons sur un sol noir et dur. Debout sur un tréteau, un homme, pour nous la montrer, a tiré du fourreau la longue lame courbe d'un sabre, avec un geste guerrier d'une noblesse assez farouche. Plus loin, une dispute, dans le bazar des étoffes, met aux prises des drogmans. L'un d'eux armé d'un grand bâton gesticule et frappe. Le groupe querelleur s'agite dans un poudroiement velouté et bleuâtre. De la voûte tombent de longs rais de lumière qui tranchent l'air.

***

Nous sommes allés, un matin, en souvenir de Loti, nous promener à Beïcos, dans cette « Vallée du grand Seigneur » dont il parle dans les *Désenchantées*. C'est la première fois que nous débarquons sur la côte d'Asie d'où nous entendons retentir, chaque soir, le hurrah que les soldats turcs, cantonnés dans le village, poussent en l'honneur du Padischah. J'ai dans l'oreille cette clameur brusque et farouche qui nous arrive jusque sur le *Nirvana* et dont, toute la nuit, semble un écho divisé et répété le cri monotone des sentinelles, ce cri rude et triste qui s'éloigne, se rapproche, se tait, recommence, cri de méfiance et d'alerte qui donne à cette rive je ne sais quoi de guerrier et de barbare.

C'est cependant un endroit bien calme et bien tranquille que Beïcos. Le Bosphore clapote doucement le long du quai. Nous voici sur une route bordée de grands platanes. Quelques fumeurs, à un petit café, nous regardent passer. Un chien jaune nous suit un instant. La route s'engage dans une vallée entre des prairies, dont l'herbe est sèche et où se dandinent des troupeaux d'oies. Il fait chaud. La vallée se resserre peu à peu. Un mince ruisseau passe sous un pont de pierre. Une chèvre, debout sur ses pattes de derrière, grignote à une haie poudreuse quelques feuilles blanchâtres. Il y a des mûres dans cette haie. Au retour, nous avons croisé un enfant monté sur un âne... Était-ce le « Grand Seigneur » dans sa vallée?

***

Nous sommes allés en caïque jusqu'au fond de la Corne d'or par une fin de journée grise et tiède. L'eau était immobile. A l'occident, le ciel s'est éclairci et a jauni doucement.

Stamboul s'étageait énorme. Ses dômes, ses minarets bombaient et s'effilaient. Nous distinguions ceux de la Suléimanieh, ceux de Chah-Zadé, et tout au fond ceux d'Eyoub. Tout cela était grand, calme, magnifique, en cette lumière apaisée. Entre Stamboul et Galata circulaient de nombreux caïques, très chargés. C'étaient les marchands du bazar qui, le soir venu et leurs boutiques fermées, rentraient à Péra.

***

J'ai voulu revoir le cimetière d'Eyoub. Le pont de Galata traversé, nous avons gagné le Phanar et Galata. L'antique muraille byzantine domine la rue, parfois presque intacte, ailleurs effondrée de brèches profondes. Ce quartier grec avec ses maisons carrées et massives qu'ornemente parfois un arc de porte sculpté, aux façades percées de fenêtres étroites, a un air secret et rébarbatif que n'ont pas les masures en bois du quartier juif de Balata. Puis les habitations s'espacent. La Corne d'or reparaît. Nous approchons et nous atteignons un long mur jaune le long duquel passent par groupes des femmes strictement voilées, en robes violettes ou noires. Après ce mur, un autre que dépassent des cyprès. Dans ce mur, une porte,

ouverte sur une cour bordée d'arcades avec, au milieu, une fontaine, déserte.

Soudain, nous nous trouvons au milieu d'une foule sur une place qui est un marché. Des boucheries exposent des viandes... Il y a des étalages de fruits et de légumes. Des cafés. Il y a beaucoup de monde sur cette place, beaucoup de turbans, quelques soldats, des femmes très voilées. La voiture avance au pas. Nous sommes devant la mosquée d'Eyoub, que précède une vaste cour dallée où des gens sont accroupis. Des pigeons se posent, s'envolent. Dans un coin de la cour, il y a un grand arbre.

Nous avons quitté la voiture pour monter au cimetière. Un chemin pavé y conduit. Sur le talus qui borde la pente rude, les stèles s'inclinent, les unes en avant, les autres à la renverse. Les cyprès se dressent. Des mendiants tendent la main. Nous nous sommes écartés pour laisser passer un enfant monté sur un petit cheval. A mesure qu'on avance, la vue s'étend. Au bas c'est Eyoub et sa mosquée, au fond de la Corne d'or, les collines pelées et jaunâtres, entre lesquelles coule la rivière des Eaux douces d'Europe.

A des pas derrière nous, nous nous retournons. Des gens qui viennent nous font signe de nous écarter. Nous grimpons sur le talus, pour les laisser passer. C'est un cortège que composent une vingtaine d'hommes et de femmes, précédés d'un personnage accoutré d'oripeaux bizarres et qui porte à la main une sorte de hallebarde. Ils marchent vite et disparaissent à un tournant.

Nous avons quitté le chemin et nous montons maintenant à travers les tombes et les cyprès. Du sommet de la colline, ce n'est plus seulement la Corne d'or qu'on aperçoit. On découvre aussi une petite vallée que dominent les vieux murs et les tours de marbre de l'enceinte byzantine, et qu'un aqueduc traverse de ses arches. Pendant que nous étions assis pour nous reposer, un vieux Turc s'est approché de nous et s'est mis à nous parler avec animation. Puis il s'est éloigné. Il est revenu au bout d'un instant, en portant de l'eau dans une sorte d'arrosoir et il nous a offert à boire.

***

Souvent le matin, vers la même heure, du pont du *Nirvana*, je vois un groupe de grosses barques qui remontent le Bosphore, menées par un remorqueur. C'est la flottille qui va, chaque jour, chercher l'eau que boit le Sultan.

***

Pour aller à la Vallée des Roses, on prend à Thérapia la route qui longe le Bosphore. Elle est étroite, avec des tournants brusques, encombrée de voitures, de cavaliers. Peu à peu le Bosphore s'élargit. La mer Noire apparaît. La route devient mauvaise et passe sous de beaux arbres. Le lieu se fait sauvage et pittoresque, le terrain monte. A mi-côte de la colline, des voitures sont arrêtées devant un mur jaune qui soutient une terrasse et, dans ce mur, une niche est creusée où coule une fontaine. Un escalier conduit à une sorte d'esplanade ombragée de grands platanes et fermée par le mur d'une seconde terrasse. Sur cette esplanade, il y a des tables de bois, des chaises de paille. Quelques-unes sont occupées. Hommes coiffés du fez, femmes grecques ou arméniennes, le visage découvert. Tous ont devant eux des tasses de café et de hauts verres remplis d'eau. L'eau d'ici est réputée. Tous ces gens sont paisibles, presque immobiles, parlent peu. Ils jouissent du silence, de l'ombre, de la fraîcheur. Un marchand va de table en table : il vend des noix. Dans un kiosque, quelques musiciens grattent des instruments à notes grêles et presque fausses qui accompagnent une voix nasillarde. Tout cela est bien ordinaire, bien médiocre, et cependant on resterait là indéfiniment. Ce pays a son charme et, en son âpreté, donne une impression de langueur et de repos...

... Nous sommes revenus par Buyuk-Déré qui est un gros village, le long du Bosphore, dont parfois entre deux maisons, à travers une treille en tonnelle, on aperçoit l'eau bleue, puis les maisons se rapprochent, se collent les unes aux autres. Des boutiques de fruits offrent leurs éventaires. Sur les seuils, des gens nous regardent passer. Dans une rue en pente, le lit d'un ruisseau est marqué par des cailloux. Sur le quai, beaucoup de femmes sont assises au bord de l'eau, dévoilées, parce qu'elles tournent ainsi le dos aux passants. Dans l'eau, une haute perche

se dresse, qui porte à son sommet une sorte de corbeille. C'est une vigie de pêche. Le pêcheur s'installe sur ce siège bizarre. De là, il voit venir le poisson et donne le signal de préparer les filets. A cette heure, ces postes de pêche aériens sont vides. C'est la fin du jour ; le paysage prend des teintes magnifiques dans l'air qui fraîchit brusquement.

***

Kavak d'Anatolie est aussi un village de pêcheurs, situé à l'entrée du Bosphore, sur la mer Noire, au pied d'une haute colline au sommet de laquelle est la ruine d'un château construit par les Génois. Kavak est le petit village turc avec son humble pittoresque... Les maisons au bord de l'eau ont d'étroites terrasses qui reposent sur des pilotis. Elles sont grises ou rougeâtres, très vieilles... Nous débarquons. Des rues étroites, une place ombragée par de magnifiques platanes et où sèchent de grands filets bruns suspendus aux branches, des chiens jaunes, des légumes et des fruits étalés, des gens, avec l'air oisif et rude, comme j'en ai vu dans certains petits ports en Bretagne. A peine à terre, nous sommes observés par un agent de la police... Comme nous entreprenons de monter vers le château génois, l'homme emboîte le pas courageusement, malgré la chaleur, car il fait chaud maintenant que nous avons quitté le bord de l'eau et l'ombre des grands platanes et la montée est rude... Çà et là, quelques maisons isolées, le silence dans le soleil. Les pierres roulent sous nos pas. L'agent essuie un front ruisselant. Là-haut, la ruine nous défie, comme calcinée et brûlante. Nous renonçons à l'atteindre et nous redescendons vers le port.

Dans le petit café où nous nous sommes assis, il y a devant nous un homme couché sur une natte. Il est très beau, émacié par la fièvre, les yeux brillants, il nous regarde sans sympathie. Il doit se demander pourquoi Allah laisse vivre des chiens comme nous. Sur ces entrefaites, l'agent de la police revient accompagné d'une sorte d'officier qui nous réclame nos passeports. Comme nous ne les avons pas sur nous, il faut donner nos cartes. L'homme étendu a cessé de nous regarder : il semble comme perdu dans un rêve, tourné vers l'invisible.

***

Nous sommes arrivés, ce jour-là, très tard, aux Eaux douces d'Asie. Il faisait un temps voilé, un peu gris, et, dans l'après-midi, il était tombé une violente averse. Le Bosphore était très dur, presque houleux, mais comme tout s'est apaisé dès l'entrée de la douce rivière!

A droite, la rive était bordée de grands roseaux. A gauche, s'étendait un petit cimetière, où des femmes étaient assises et dont quelques-unes se levaient déjà pour partir. Plus loin, nous avons passé sous le pont de bois et nous sommes arrivés à l'endroit où se trouve le café. Il était presque vide. On respirait une odeur fade d'eau remuée et d'herbe foulée. Le marchand de gâteaux, qui porte sa marchandise dans une bizarre caisse vitrée, semblait se promener pour son compte. De temps en temps, nous croisions un caïque ou une barque retardataires, quelques femmes voilées, des officiers. Dans un caïque trop élégant, tout doré, un jeune homme se prélassait, seul, la main posée prétentieusement sur le bordage.

Nous sommes allés ainsi jusqu'au bout navigable de la rivière. Il faisait un grand silence. Parfois un clapotis d'eau, un bruit de rame lointaine. Nous avons, je crois bien, été le plus attardé des caïques. A l'entrée de la rivière, dans les hangars d'eau où on les abrite, deux caïdjis remisaient leurs barques. Le nôtre avait un long et gros nez, une veste brodée en forme de boléro, à manches flottantes, des culottes qui bouffaient et des mains énormes dont la pression trop forte semblait avoir causé le renflement des rames tuméfiées.

HENRI DE RÉGNIER.

LE LIVRE DE RAISON

X [1]

INTIMITÉS

Février-Mars.

I. — L'ALLÉE

Mes arbres vendus tombent un à un. Je parle au possessif par un reste d'habitude, bien que je sache qu'ils ne m'appartiennent plus, un pli de pensée et de langue dont je ne puis pas si vite me défaire. Ils occupent encore leur place sur le vieux domaine, debout ou couchés, et je ne les sépare que malaisément du fonds natal qu'ils embellissaient et enrichissaient, et, tant qu'ils reposeront dessus, même démembrés, je ne les croirai pas tout à fait aliénés. Ils me semblent toujours faire partie du bien, puisqu'ils ne l'ont pas quitté ; ils n'apportent de vide que dans le site encore : le regret attend pour s'exprimer entièrement en moi qu'ils ne soient plus qu'un souvenir, une image vaine où ils flotteront avec leur ombre et leur murmure.

Ce n'est qu'une affaire de temps. Chaque jour, un sourd fracas m'avertit que l'un d'eux a croulé, un déchirement bref sans échos presque, car ils tiennent jusqu'à la dernière minute sous la morsure du fer. Où que je sois, je tressaille. Je n'ai point besoin d'aller voir pour savoir ceux qui meurent. L'oreille me renseigne assez. Je connais la place exacte de chacun sur le terrain ; je sais s'ils sont en groupe, à la file, isolés, et pour peu que le vent porte, j'entends retentir leur chute au point

(1) Voyez la *Revue*, 15 mars 1922 — 15 janvier 1926.

précis où elle se produit. Je me dis : c'est celui du bas de la charmille; c'est celui du coin du pont : un arc compact de briques roses, au parapet de même et à jour, qui enjambe le ruisseau; c'est celui de la fontaine, crû au bord inférieur de la vasque intarissable, d'où l'eau s'écoule, le plus lisse d'écorce et le plus fin de cœur, sans doute parce qu'il s'abreuvait à même le flot limpide... Poussé par je ne sais quel attachement qui survit à la ruine, je viens les contempler couchés, après les avoir tant admirés debout, et mesurer de l'œil et du pas les énormes cadavres allongés. D'en bas, quand on les toise, leur volume et leur aplomb font tort à leur taille, et leur cime qui s'étale, dont les branches parfois partent à mi-fût, raccourcit aux yeux leur jet. Ils n'ont toute leur stature qu'étendus. Comme le Balafré, ils paraissent plus grands abattus; mais il n'est point de potentat capable de pousser du pied ces géants, fils du sol.

J'ai assisté à l'agonie de quelques-uns... Ils sont livrés à deux jeunes hommes, deux frères, des Espagnols, — nous n'avons plus de bûcherons, — qui les coupent à la journée. Ces étrangers vivent campés chez nous. Ils ont pris pension dans notre petite cité du Houga, le lit, la table, la chandelle et le feu, et ils en partent avec le jour chaque matin et y retournent chaque soir au crépuscule. Ils mangent chaud en partant et en rentrant, au coin de l'âtre, et froid sur place à midi, de lourdes victuailles, du jambon surtout qui, par sa densité, refait le mieux l'homme au travail. Et des miches de pain à crever le havresac, et du vin pur, du pique-poult de l'année, à peine dépouillé, mais puissant au cœur, avalé à la régalade. Il faut savoir de quelle race ils sont. On n'aurait point hésité jadis, lorsque des équipes de Catalans passaient la frontière et venaient se louer comme terrassiers. Ils arrivaient à la première neige, à époque fixe comme des oiseaux de passage, mais en sens inverse, et s'arrêtaient toujours dans les mêmes domaines. On les dispersait de là dans les métairies. S'ils tardaient deux ou trois jours, rarement davantage, on allait voir sur la côte, scruter la grand route au soleil couchant, car l'homme aime à atteindre le gîte avant l'ombre, et on les voyait poindre dans les dernières flammes. On ne pouvait les confondre avec personne. Ils portaient tous alors le costume national. Chaussés d'espadrilles à semelle de cuir, à cause des boues de

l'hiver, lacés depuis les doigts; vêtus de bas épais, d'une culotte de velours brun ou bleu de mer, crevée aux genoux; d'une veste de même étoffe et couleur; d'une chemise de toile bise; sanglés d'une haute ceinture de laine rouge à l'ordinaire qui montait jusqu'aux aisselles; coiffés d'un foulard enroulé; mats de peau, noirs de cheveux comme d'yeux, moyens, musclés, entièrement rasés, ils passaient de leur pas élastique, les regards attachés sur les choses nouvelles, et saluant d'un bref : *adios*! les gens reconnus... Enfant, je les guettais comme tout le monde. Je courais sur la route, attiré par leur costume, leur allure muette, le feu de leurs yeux sombres dans leur face nue. Mais tout change. Ceux-ci, les deux compagnons, s'habillent comme nos paysans. Ils n'ont rien gardé de l'ancien accoutrement que la haute ceinture qui les préserve des refroidissements. Ils ont moins changé au moral, ayant peu de goût aussi pour la conversation, et restés d'une conscience admirable à la besogne. Elle n'a d'égale que l'endurance, quasi animale, qui leur permet une dextérité et une rapidité de travail inouïes. Comme le maniement continu de la cognée serait épuisant, — outil de poids, au manche d'un mètre, pour asséner de loin et appuyer le coup, — ils se relaient de quart d'heure en quart d'heure environ.

Chacun respire à son tour. Celui qui tient la hache frappe sans arrêt, arc-bouté sur ses pieds, bouche close pour ménager son souffle, d'un geste oblique et haut, avec la régularité, la précision d'un balancier. Tout le corps bandé s'emploie, et c'est beau d'équilibre comme un mouvement antique... A ce train, l'arbre le plus épais est vite embarqué. Ils commencent par l'environner d'une tranchée faite à la pioche; on pourrait dire d'une fosse. Ce trou, pour couper plus bas les racines et gagner du bois. Ils les tranchent, et puis ils attaquent le tronc en biseau, jusqu'au cinquième à peu près de son diamètre. Ils poussent les entailles bord à bord en les approfondissant, ils font sauter de larges éclats qui s'enfoncent dans le sol. Après quoi, agenouillés, ils scient le reste, le pivot, au passe-partout. Le travail se poursuit en silence, comme une œuvre à dépêcher, coupé seulement de l'exclamation qu'ils se jettent l'un à l'autre en lâchant l'outil pour souffler : « A toi ! », et du tintement de l'acier sur la fibre, quand la hache porte à faux ou rebondit sur le cœur, quand la scie émoussée, mordant mal, se

plie et frémit, et rend à chaque passage un jet de sciure comme une écume... Tous ne sont pas faciles à faire basculer. Celui du coin du pont, que tant de coups de vent essuyés avaient incliné, menaçait d'écraser la maçonnerie en tombant. Alors on est monté au faîte. On a lié là un long filin d'acier, on l'a enroulé ensuite au bas d'un autre pied pour diriger la chute, pour attirer le cadavre végétal sur un lit de terre à côté, et l'on a commencé de saper l'arbre. Lui, n'a point eu l'air de s'en apercevoir jusqu'à la fin. On voyait seulement le lierre qui montait en fils légers jusqu'à sa cime frémir, comme si le frisson de la fibre dévorée peu à peu par le fer l'envahissait, ou comme si le noble chêne, la corde au cou, s'indignait de ce traitement d'infamie. A la fin, l'arbre sursauta, et, la traction décuplée par la masse aidant, il parut bondir, cassa l'amarre, et roula comme un supplicié se tord. Il fracassa les outils ardents abandonnés; d'un peu plus il broyait l'un des hommes...

Un autre, les branches emmêlées à celles de son voisin, refusa de tomber seul. Quand ils s'écroulèrent, s'entraînant mutuellement, l'amas des cimes mi-rompues par le choc sur le sol fut tel qu'elles prenaient, de loin, l'aspect d'un édifice jeté bas par un tremblement de terre. On pouvait errer sous le décombre le front levé... Pour ce dernier, poussé dans un bas-fonds, alimenté sa vie durant de substance riche, il s'est défendu par l'élasticité et la densité de son cœur même. L'écorce et l'aubier atteignaient un demi-pouce à peine. Le cœur avait pris toute la place. J'ai soupesé quelques éclats projetés. Drus et lourds comme du métal, ils suintaient encore d'un reste de sève. De là sans doute la souplesse du bois qui, jointe à son grain, repoussait par moments l'outil. De fait, les bûcherons, employés l'été à des carrières, disaient avoir éprouvé autant de peine à saper cet arbre qu'à fendre un banc de silex. Mais rien ne l'a sauvé. Trois heures ont suffi à détruire le lent ouvrage de trois siècles.

A terre, une autre équipe les entreprend à la minute même de leur chute. Les branches sautent, rasées à fleur de tronc, et puis sont sciées, et les fûts à leur tour débités en billes. On trouve des traverses dans les branches, et des bûches qui s'empilent tout de suite en toises hautes et carrées comme des talus; et dans les fûts, des pièces de croisement pour les aiguilles des voies ferrées, des pièces de charpente, des planches pour wagons, des madriers de menuiserie; et des traverses

encore. Le tout de dimension diverse, en épaisseur, longueur, largeur, et toujours pris dans le cœur, sauf les bûches, bien entendu. Les croisements ont de 2 m. 60 à 5 m. 80, suivant le nombre des aiguilles à supporter; les traverses de 1 m. 80 à 2 m. 60; les planches de wagon de 2 m. 60 à 3 m. Les madriers et les pièces de charpente se tracent sur commande... Après quoi l'arbre gît, démembré. On ne peut le voir morceler sans émotion. A un moment surtout, quand on le dépouille de ses branches. Des plaies vives marquent la place où elles s'attachaient sur l'écorce grise ou brune; on dirait un corps amputé de ses bras...

Il n'y aura plus bientôt qu'à charger cette jonchée de piliers. On doit m'appeler pour le premier enlèvement...

On est venu. On a frappé sans mot dire à la porte de mon cabinet de travail; j'ai suivi... Dehors la lumière rayonnait. Une de ces clartés limpides d'hiver régnant dans un ciel épuré par le froid de la nuit, mais qui, depuis Noël, *Nadau*, ici, où le soleil grandit d'un saut de *brau*, d'un bond de bouvillon, n'avait cessé de se réchauffer de matins en matins plus hâtifs. Il faisait doux déjà, à neuf heures. Mon père prétendait qu'il y a, entre le climat de Paris et le nôtre, « l'épaisseur d'un manteau ». Je le vis bien. On pouvait sortir une cape seulement à l'épaule, les mains nues, sans éprouver la température, et jouir à pas lents de la fête aérienne donnée au-dessus de la terre dépouillée. Je dis mal; elle l'était aussi peu que possible. Parce que l'herbe, n'ayant point encore subi de gelée noire, hâlée à peine, non flétrie, reprenait apparence et couleur sous les rayons, et que la multitude de pins parsemant le pays, venus de la Lande proche, égayaient l'espace de leur ramure éternellement vive. Comme si des coins de printemps, des oasis d'ombre aromatique et de murmures s'étaient épanouies là avant l'heure, au fil du vent tiède qui soufflait de l'Espagne. Nous allions, dans cette illusion verte et bleue, vers le bois dévasté où le jour cristallin descendait par de vastes brèches...

Il s'agissait d'emporter le plus beau des fûts, celui que j'appelais la « colonne Samson ». L'acheteur, orgueilleux de ce pilier végétal, avait résolu de le charger tout entier. Il voulait le montrer en chemin jusqu'à l'usine où on le scierait ou l'équarrirait, le faire défiler à travers les villages en bordure de la grand route, tiré à plein collier par trois paires de mules, au claquement des fouets, aux grincements des hautes roues,

parmi l'étonnement des gens bouche bée sur les portes. Et les lazzis des muletiers éclateraient, criant : « Qui veut un crayon de charpentier ? » Depuis qu'il abattait des arbres, chef d'une puissante maison de commerce de bois, il n'avait nulle part trouvé plus magnifique spécimen. Le chêne, scié à deux traits seulement, en bas, immédiatement au-dessus des racines, avant le gonflement provoqué par leur départ, en haut, au-dessous de la première fourche, mesurait 11 m. 50 de tronc marchand, de tronc nu, et cubait 6 mètres passés, tel quel : gigantesque corps cylindrique, dont l'œil ne pouvait se détacher. D'un tour si pur, d'un volume si égal, de la base au faîte, qu'il en paraissait taillé au ciseau, que l'on y cherchait vraiment des cannelures...

Et le soleil qui l'avait si longtemps vivifié, composant de lustre en lustre cette fibre compacte, striée de veines sombres comme un marbre, ce cœur où la hache sonnait par moments, une dernière fois, dans l'espoir peut-être de le ranimer, le couvrait de ses feux comme aux jours sans nombre des printemps écoulés, alors qu'il suscitait jusqu'à sa pointe le ruissellement vertical de la sève... Mais il n'était plus de renaissance pour l'arbre ; et sa peau grise, son écorce rugueuse que les rayons pâlissaient encore, l'enveloppait comme un linceul ridé...

Au chantier, six paires de mules, deux diables, les muletiers, les bûcherons attendaient. Le maître, M. Bernadet, le chef de la maison de commerce, était là aussi, ayant voulu diriger l'enlèvement du géant... Mais peut-être ne sait-on pas ce qu'est un diable. Le mot surprend. C'est un couple de roues massives, hautes de deux mètres presque, montées sur un essieu puissant et reliées par une pièce pesante de chêne appelée joug. Des brides de fer boulonnées assujettissent celui-ci à l'essieu. Du tout, enfin, part le timon, volumineux, long de quatre mètres et ferré. Par-dessous, liés de chaînes, les blocs sont emportés en équilibre. A ce point qu'il faut, quelle que soit la charge, que le timon obéisse, monte ou descende sous la main.

Déjà, passée dans de lourds anneaux et suspendue aux maîtresses-branches d'un autre colosse proche, debout encore, une poulie de fer était armée. Un câble d'acier en pendait. A un bout, on allait attacher le fût par le milieu, à l'autre, atteler les mules. Celles-ci, jointes, haut le pied, habituées à la manœuvre, sachant quels efforts il fallait rendre, gardaient une

immobilité absolue, se recueillant, on aurait dit, pour la tâche écrasante. La colonne Samson, comme l'arbre qui se défendait par la densité de son tissu, avait poussé dans un bas-fonds, une cuvette immense, dont on avait rasé l'un des bords pour faciliter l'enlèvement. La masse cylindrique était là, étendue, énorme, semblant faire corps avec le sol, où elle s'était enlisée en tombant. Alors le maître parla. Il commanda de lier le câble autour du fût, il fit atteler à l'autre bout un diable, et, au diable, tout de suite, quatre paires de mules. Tirées de leur attente, elles commencèrent d'elles-mêmes le mouvement. Elles se portèrent en avant, pesant du poitrail jusqu'à ce que le diable, soulevé, perdît terre, et restèrent là, sur cette prise de collier. Et le maître cria : « Allez-y ! »

Ce fut comme un signal. D'autres cris éclatèrent : « Choua ! » « choua » ! jetés par les muletiers pour encourager et exciter les bêtes; et des coups de fouets dans l'air, comme des coups de pistolet; et le battement de la poulie secouée sur l'arbre; et le piétinement acharné des attelages qui arrachaient des paquets de terre du sabot; et la vibration de toute matière, le bois, le fer, le cuir sous l'effort terrible conjugué. Un moment, tout retentit aux alentours. On aurait dit les clameurs d'une rixe... Un signe, et tout se tut. Car, en bas, la colonne n'avait point bougé d'un pouce.

Un instant pour souffler. Et puis, un commandement : « Mettez une autre paire de mules. » — On la conduisit, au trot, en tête. — « Allez-y ! » — Le vacarme reprit. Plus longtemps cette fois. On voulait arracher par ténacité ce que l'on n'avait pu emporter par surprise, d'un coup. Les bêtes bandées sur elles-mêmes, les croupes avalées sous l'effort de la traction, les jarrets frémissants, oscillaient de droite à gauche et de gauche à droite comme elles font pour enlever une charge trop lourde, et le diable, au bout du câble, dansait, à deux ou trois pieds au-dessus du sol, comme une navette creuse sur un métier... En vain toujours. Le fût ne sursautait pas seulement.

Une pause encore. Le maître se mit à gronder : « Il n'y a pas d'ensemble ! La grande paire grise ne tire pas ! La noire s'arrête sur le collier ! Les muletiers, à la tête des attelages ! Et que l'on joue du fouet. » Et il fit creuser, à coup de pioche, tout le long du colosse végétal et en avant, pour le solliciter par son propre poids et pour l'embarquer dans une secousse. Et enfin il com-

manda comme tout à l'heure : « Une autre paire ! » — Il avait oublié que c'était la dernière. La paire se précipita et fut attelée. Quelle file ! trente mètres ou plus d'animaux arc-boutés, les flancs palpitants. Tous sentaient qu'il allait pleuvoir des coups, et d'aucuns, sous les bras levés, s'étaient ramassés au point d'en paraître lovés, au ras des herbes. Il n'y eut pas besoin de frapper. Les cris, jaillis les premiers, comme il convient, suffirent, et l'on vit le pilier de soutien, l'arbre de la poulie s'incliner, et tout entier trembler, décelant la formidable tension. Quelques secondes d'inquiétude, d'angoisse même régnèrent. Si quelque chose rompait ! C'était une immense chute ; les bêtes s'abattant sur les genoux, roulant peut-être sur les hommes... Tout à coup, la colonne arrachée du sol bondit, et encore, et encore irrésistiblement entraînée de foulée en foulée, et d'un dernier saut toucha le bord. Et là, comme le câble avait glissé sous les secousses, du côté le moins renflé, l'énorme fût se dressa, vint s'appuyer sur le tronc vivant, comme un compagnon à bout, mortellement frappé.

« Halte ! Halte ! » — Et les attelages reculèrent pas à pas pour laisser retomber l'arbre ; et l'on amena les diables à la main ; et on leur fit chevaucher le colosse, le timon de l'un posé sur le joug de l'autre ; et l'on lia le tout de chaînes : les jougs, les timons et le fût ; et l'on chercha l'équilibre de la charge, ce point où le prodigieux ensemble roulerait de niveau, dans les côtes même ; on y attela enfin les six paires. Malgré le sol défoncé, le convoi s'ébranla au premier coup de collier. Les muletiers passèrent leur fouet à leur cou, et, en riant, se mirent à rouler des cigarettes. On n'eût point cru à l'effort dépensé, si les mules n'avaient fumé de sueur, faisant monter de tous leurs poils une vapeur opaque comme un brouillard.

Sur la route, on détela trois paires. Une quatrième suivit. Elles assureraient le défilé de la colonne Samson...

* * *

C'est en remontant du chantier que j'ai pris l'allée du milieu, au bord du ruisseau, entre les grands plis de terrain si somptueusement plantés, hier encore, et passé un pont, et tourné sur un autre, et que, tout en cheminant, j'ai senti le souvenir de mon père me hanter plus vivant que jamais. Chaque jour, hiver comme été, en automne surtout, à la fin de ces

après-midi transparents dont nous jouissons ici, il aimait à venir arpenter cette allée, et à délasser ses jambes de la longue promenade faite à cheval à travers son bien. Promenade ou plutôt visite où il donnait ses ordres, ses conseils, où il écoutait l'un et l'autre, qu'il accomplissait comme un devoir quotidien. Descendu de sa bête, il gagnait le bois à grands pas, lisière reculée de son parc, et allait et venait dans ce couloir, au bord de l'eau muette, dans un reste de jour, tandis que les premières feuilles rousses roulaient sous ses pieds, et ne rentrait qu'à la nuit close. Il voulait voir les étoiles percer, une entre autres, radieuse, qui montait on aurait dit pour lui, sur cette côte du ciel au-dessus des cimes, éclatante et mouvante comme un phare. Il ne franchissait jamais son seuil sans lui jeter un dernier regard.

En été, par les journées sans fin de la saison, quand le soleil ne peut pas se coucher, où l'on mange fenêtres ouvertes à sa lumière, il attendait qu'on sonnât le dîner. On sonnait longuement. Nous occupions alors un grand nombre d'ouvriers sur notre terre, au loin souvent, et on les avertissait ainsi de l'heure : celle du travail, du repos, du repas. La cloche avait, — elle a, elle existe toujours, — un son ardent et clair qui portait, connu des environs, sur qui d'autres encore que nos gens se réglaient au chantier. C'était comme une musique martelée dont l'air à la ronde vibrait. Mais, parfois, suivant le vent, il arrivait que l'on n'entendait pas l'appel. Les ouvriers s'en doutaient bien, à quelque quart d'heure près, avertis par la lassitude qui vient à l'homme de peine au bout de son effort habituel, ou par la position de l'astre à l'horizon, interrogé depuis l'enfance, mais il fallait appeler le maître. Il ne tirait pas sa montre, qui bronchait, disait-il, troublée par la course, par le trot dur de l'animal enfourché, et de plus, tourmenté souvent de l'avenir, il s'absorbait dans ses soucis.

J'allais le chercher. Je ne lui demandais pas la cause de son retard. Nous remontions lestement la pente, car il marcha jusqu'à la fin comme un jeune homme, et nous entrions du même pas dans la salle à manger. Il s'excusait; notre mère souriait. Il s'asseyait et mangeait en silence. Toujours sobre de paroles, il l'était plus encore à ce repas du soir. Nous causions entre nous, sans l'interroger, sentant qu'il poursuivait sa songerie, sa méditation de l'allée. Nous le regardions de temps en temps se détacher de profil sur le fond embrasé du ciel, où

le soleil s'abîmait dans un halo de chaleur empourpré, tandis que les flammes obliques glissaient sur les murs, et jouaient en feux multicolores à travers les cristaux de la table. D'un masque antique, il avait reçu ce don que les Grecs disaient être le premier et venir des Dieux, la beauté, une noble beauté. La taille, l'attitude, le geste et le ton répondaient à ce dessin de la face. Le temps n'osa jamais toucher à ces traits purs et les pâlit seulement, de plus en plus, jusqu'à les rendre marmoréens. N'eût été l'éclat du regard, on se serait demandé par moments s'il vivait... A la fin du repas il levait les yeux sur nous, comme pour faire signe de s'en aller, et sortait le dernier de la pièce.

A mesure que nous grandissions, nous l'entourions d'une tendresse et d'une vénération croissantes. Longtemps je fus intrigué par cette promenade solitaire. Un soir, comme il s'était attardé plus que de coutume, en allant l'appeler, je le vis arrêté dans l'allée, songeant profondément. Je le savais angoissé alors de l'avenir de ses biens dévastés par le phylloxéra, et je suspendis un instant le pas. J'arrivais derrière lui. Il était arrêté au pied d'un chêne magnifique, aussi immobile que l'arbre, sous l'arc d'une branche nue, épaisse comme un cintre, qui portait seulement un bouquet de feuilles à sa pointe. C'était un soir admirable de mai, un soir d'universel baiser, et les oiseaux, partout en amour, ne pouvaient plus se taire sur le bord de leurs nids... Je le joignis enfin. A ma vue, il parut sortir d'une pensée lointaine, mais non poignante, apaisante, comme on en reçoit d'une présence ou d'une vision propice, et ses yeux se posèrent sur moi, souriants. Enhardi, je lui demandai : « Que faites-vous si longtemps? » — Il me regarda, pour voir sans doute si j'étais d'âge et de cœur à recevoir sa confidence et répondit : « Je parle avec mes morts. »

Ses morts... ? Tous ceux qu'il avait connus et aimés dans son âme fidèle, profonde... Que leur disait-il ? Il leur confiait sans doute les soucis, les inquiétudes du jour, les espoirs avortés qui sont le pain quotidien ; les projets des nuits d'insomnie, renaissant avec l'ombre, quand l'esprit s'aiguise dans le silence, que le corps repose sans dormir. Il leur demandait des conseils, des idées, reprenant un à un les exemples qu'ils avaient laissés, plongeant dans leur souvenir au point de retrouver leur regard et leur voix. Il avait le don d'évoquer les accents et les gestes. Eux, parlaient de devoir, d'acceptation, de sacrifice au besoin, puisque

l'on n'est qu'un anneau dans une chaîne. Le colloque devait monter et descendre comme un fluide. La vie intérieure de mon père s'accentuait au cours de ces entretiens muets. Il se spiritualisait d'année en année. Surveillant avec scrupule ses actes, ses propos, ses jugements, jusqu'à ses impressions intimes, il s'élevait dans la justice et la bonté. Les gens du pays, « les petits » avant tous, disaient de lui : « Il ne ferait pas tort à un enfant. »

Ainsi il vivait parmi nous, père, maître, ami dont le souvenir demeure. Pour moi, je compris de ce jour sa lente ascension. Il n'eut que peu de chemin à faire pour pieusement mourir; son âme était tout exhalée. Je ne suis jamais passé depuis dans l'allée si souvent foulée sans me remémorer cet instant étroitement vécu auprès de lui, cette interrogation soudaine, et le mot révélateur. Je vois toujours en moi sa silhouette immobile, au pied du chêne, aussi distinctement qu'avec des yeux de chair. L'allée est maintenant détruite : les colonnes, les voûtes végétales, peuplées d'ombre, de rayons et de voix, ont croulé. Le regard plonge à présent dans le ciel comme dans un abîme; c'est le vide à l'infini... Mais je sèmerai des germes. Le sol n'est jamais las de lever, la sève de ruisseler, le soleil d'animer et d'épanouir. Ceux qui me suivent, trouvant l'édifice naturel relevé, au bord du ruisseau silencieux, y viendront peut-être aussi s'entretenir avec leurs morts, à pas émus, le soir; avec moi-même, qui écris ceci pour eux...

II. — LA ROUTE

Je m'étais bien promis de parler d'elle un jour. Depuis que j'étais haut comme une borne, je la foule. Je l'ai prise des milliers de fois. Et toujours, à chaque allée et venue, je lui trouve même charme, sinon aspect nouveau, expressif et mobile comme un visage humain. J'ai mes arrêts marqués, invariables, d'où je contemple l'horizon ; les points où j'accélère le pas pour rattraper le temps, quand la pente incite à forcer l'allure, et ceux où j'aime à causer avec les autres passants, tout en soufflant, où la halte est quasi instinctive. Pas un arbre, un toit, un coteau, un creux vert, — car nous ne connaissons jamais ici d'herbe morte, sans couleur, — qui ne retienne mon regard, et parfois je me retourne encore, en les

sentant baignés d'un beau soir nostalgique... On rira de ma ferveur, que ni l'âge ni l'habitude n'ont émoussée; je n'ai pas besoin de changer d'alentour pour trouver des magies...

La route est l'axe du pays. Elle vient de Toulouse et débouche à Bordeaux par Auch et Mont-de-Marsan, grande voie interdépartementale qui chevauche l'espace. Elle est toute gasconne, et vibre à la fois, l'été, du bruit des langues et des cigales. Au reste large, solide, plantée d'arbres, orientée de l'est à l'ouest, accoutumée par suite aux splendeurs solaires et lunaires, car les deux astres alternés l'inondent également de clartés, aussi longtemps qu'ils cheminent. Par les matins clairs et les soirs, en se levant, ils la changent en fleuve de pourpre ou de lait, où le vent balance les mêmes ombres.

Presque tout le transit de la contrée s'effectue par elle. Une foule de chemins de petite et de grande communication y aboutissent, en tous sens, sur les crêtes, à flanc de coteau, le long des vallons, presque toujours sinueux comme des cours d'eau. Et tantôt de niveau, tantôt en contre-bas, sinon à pic, la joignent, se fondant en elle à la manière encore des flots. Et l'on voit les longues traînées de cailloux dont on les charge pour les entretenir, des galets gris de l'Adour, les tacher de place en place et flotter là, immobiles, comme une écume compacte... Tout passe par là : les gens, les bêtes, les choses, et les oiseaux aussi volant de pointe en pointe d'arbre, et, l'hiver, les grandes feuilles rousses qui s'abattent sur les bords, que le vent roule en les froissant... Tout passe, les jours de foires et de marchés, de foires de Barcelonne surtout, bourg opulent aux syllabes étrangères, fondé par une colonie catalane, essaimant en cours de route, à la limite, aujourd'hui, du Gers, des Landes, des Hautes et des Basses-Pyrénées, où tout un peuple trafique de quinzaine en quinzaine et mêle les bérets de dix cantons. Sa chaussée est à peine assez large. Dès le fin matin, les paires à vendre s'écoulent : nues, l'hiver, couvertes de « linceuls », l'été, à cause des mouches piquantes déjà; bœufs et vaches confirmés; bouvillons ou génisses accouplées d'hier, pour la montre seulement, à qui l'on vient d'apprendre à lever la tête sous l'aiguillon, à se camper; et des tout petits, gros comme des chiens de montagne, menés en laisse derrière les mères. Et les bouviers rient, sifflent, s'interpellent en donnant de-ci de-là des tapes de la main sur les croupes, pour

ne point piquer avant la foire, de peur d'énerver les bêtes et de les faire saigner, ou bien fouillent du regard les maisons, où de jolies têtes féminines rayonnent aux fenêtres entre-ouvertes...

Ils tiennent les deux bords de la route et les arbres, atteints et dépassés tour à tour, ont l'air de marcher aussi, de partir avec eux pour la foire... Le milieu est réservé « aux roulants ». Et ils roulent! Bicyclistes pliés en deux sur le guidon ; automobilistes tout droits au volant. Ils fuient : ceux-là, comme des hirondelles, sonnant du timbre ; ceux-ci, cornant de la trompe pour annoncer leurs roues silencieuses. Les autres, — il en est beaucoup chez nous, où l'on prise le cheval presque autant que la femme, — sont amateurs de trotteurs, et passent, rênes aux mains, sur leur « caoutchouté », semblable à une corbeille, s'en vont à l'allure allongée de leur demi-sang dont le sabot fait sur le sol un bruit cadencé de marteau. Ils vont en s'observant de l'œil. Ils se serrent de près, ou trottent côte à côte, deux par deux, le bouton frôlant le bouton, et les chevaux, derrière leurs œillères, se sentent flanc à flanc et frémissent de ce contact... Tout le monde sait à quoi s'en tenir. On attend de pouvoir faire la course! On attend la plaine, c'est-à-dire la route ouverte, plate, où, « partir comme un coup de fusil ». Point de foire complète sans une course sur le parcours. Cela est un rite ici, aussi vieux que les chemins eux-mêmes.

Un cri jaillit. Les cochers se campent sur leurs sièges ; les grandes bêtes, tout en hanches et en encolure, se bandent, cherchant l'appui savant de la main qui rend ou reprend, comme une pression répond à une pression, et se détendent de tous leurs muscles. Magnifiques foulées!... Les caoutchoutés filent en vibrant. C'est le vent. On n'entend que le claquement des langues qui excitent les chevaux ; le bruit du trot qui, peu à peu, se précipite et s'enfle et roule comme un lointain tonnerre; ou bien, si le sol est mou, de poussière accumulée ou de pluie, et étouffe le retentissement du fer, le souffle oppressé qui sort des naseaux battants. Les piétons aiguillonnent les concurrents de leurs exclamations. Ils les jettent indifféremment, au passage, pour rire et se divertir. — « A toi ! » — « Il t'attrape. » — « Tu gagnes. » — « Arrête-toi. » — A moins que l'interpellation ne soit coupée dans la bouche du

spectateur par un jet de boue, un paquet de terre qui le couvre, ou par l'admiration que soulève le train vertigineux de « l'alezan » ou du « pommelé »... Le temps, la température ne fait rien à l'épreuve... Humide ou sèche, froide ou brûlante, tant pis; il n'importe. On ne regarde point non plus si la piste est trempée, ou dure comme marbre, également glissante. — Le caillou mouillé ou chauffé est peu sûr. — L'allure s'accroît de sa vitesse même. C'était le vent tout à l'heure; c'est maintenant l'éclair. Enfin, ils se distancent. L'un d'eux, nonobstant les lazzis, tient fermement la tête. Il ralentit, éteint l'allure, passe au pas; il fait halte. On arrive petit à petit; on l'environne. Une houle d'hommes et d'animaux bat le léger véhicule. La cohue grandit, sonore et joyeuse. C'est un triomphe. Pour un peu, les vaincus applaudiraient.

On arrive tout de même à l'heure à la foire...

Un tronçon de la route m'est particulièrement cher. Il a cinq kilomètres. En suivant la lumière, il va de Magnan à l'est, au Houga à l'ouest, village et petite cité à cheval sur leurs hauteurs, points culminants du pays, d'où ils se font face par-dessus le relief inférieur du sol : les bois, les vignes, les prés et les champs, et le ruban étincelant d'un petit cours d'eau, la Sole. On descend, on plonge presque de Magnan dans la plaine, et puis on monte continûment jusqu'au Houga, par une série de côtes accusées, en tournant légèrement. Deux plateaux les interrompent et les relient, celui de Malarticq et celui de Flaqué: le premier, pareil à un boulevard. Le tout est comme le tracé d'un arc immense à peine infléchi. Aux deux bouts les deux clochers... Mais le Houga domine. C'est le haut lieu de la contrée. La tour de son église, en briques rouges, construite par le Prince Noir pour surveiller la région, grandie encore par le bandeau fleuronné qui la couronne, règne en plein ciel, et regarde, solitaire, la longue nef qui la suit, comme une traîne de pierre, les toits des maisons à la file sur la crête, les jardins, les terres, le cercle d'horizon proche, fondre et reculer peu à peu autour d'elle. De son faîte, de la terrasse qui la termine, derrière les balustres, on embrasse l'étendue, on est porté au bord de l'immensité, comme du haut d'un pic. Un aigle y prendrait son essor...

La grille de mon parc ouvre sur ce tronçon. Nos biens s'étendent à droite et à gauche. Je le prends, je le quitte, le

traverse ou le suis plusieurs fois par jour. J'y retourne le soir, pour peu qu'il fasse beau, voir le soleil se coucher, spectacle qui m'émeut toujours. L'astre ici sent l'Espagne, sinon l'Afrique, et revêt des aspects splendides ou pathétiques. Il descend, tantôt dans un poudroiement d'or qui oscille, tantôt au milieu de faisceaux d'un vert ou d'un rose incandescent, perçant le zénith, rangés en auréole autour de son globe amorti; il croule parfois dans une débâcle d'incendie, où des ruisseaux de pourpre violacée inondent des nuées de plomb. On dirait l'embrasement invisible d'un monde, quelque part, dans le vide; on s'étonne de ne point voir fumer l'horizon. Tout m'appelle sur la route : mes occupations et mes souvenirs.

C'est au retour que j'aime à multiplier les haltes. Deux se prolongent à l'ordinaire. Une, sur la côte du Houga, une, sur celle du Téoulet. On découvre toutes les Pyrénées de la première, ou presque, « siège de deux saisons », avec leurs neiges et leurs forêts de sapins éternelles. Je les contemple insatiablement. Ces Pyrénées sont la douce hantise de nous tous. On leur adresse son premier et son dernier regard, en ouvrant et en fermant sa fenêtre; quand on rentre à midi, on fait encore « courir l'œil sur elles ». Touchées avant tout par la lumière et après tout, elles disent le lever et le coucher du jour, et mesurent aussi ses pas, lorsque l'astre glisse sur leurs flancs au long des heures. Les vues aignës y suivent la marche de la journée, et jamais, aiguille infaillible, le trait de feu frappant un sommet, ne trompe, ne retarde ni n'avance, dardé là, à la seconde, depuis le commencement...

Elles disent aussi le temps. Elles ont inspiré un des proverbes du terroir : *Mountagnes clares, Bourdéou escu, plouge dé ségu!* Ce qui signifie : « Montagnes claires (découvertes), Bordeaux obscur (couvert), pluie certaine. » Et le contraire, bien entendu. Alors, on les interroge. Au moment des grands travaux, de la rentrée du foin, de la moisson surtout, qui dépendent non point de l'heure légale ni solaire, mais des états de la température, on les fouille anxieusement des yeux, redoutant de les distinguer trop nettement, de les trouver trop belles... Certains jours, on croit les toucher de la main... Mais on leur pardonne tout : d'annoncer même un déluge. Et quand les buées de chaleur en été, les pluies du printemps, les brouillards suintants de l'automne les cachent,

une semaine parfois, on les cherche avec une impatience croissante. C'est presque une attente inquiète. Elles se dégagent, on se félicite et on se hèle. En vérité, pour nous, présentes ou absentes, elles changent l'âme comme l'aspect du paysage. Quittées, pour un voyage, pour un long cours que quelques-uns entreprennent, elles manquent vite, on les regrette comme un visage accoutumé. Tous nos pâtres savent les chansons qui les célèbrent : celles où elles « sont si hautes qu'elles leur cachent leurs amours » ; celles où « elles les abritent d'un pli de leur manteau de pierre. » Elles enchantent les animaux, je crois, aussi. Les soirs de canicule, les grands bœufs gris vidés de sueur mugissent vers elles, nourricières des herbes et des eaux, et d'où descend à la nuit un vent fin rafraîchi sur la neige.... La nostalgie du pays en nous est faite pour beaucoup de leur souvenir...

De la côte du Téoulet on commande un horizon de bois. De son pied, dès le départ, où se trouve un val intime, voluptueusement modelé comme une jeune gorge, ce sont, vers le Levant, des cercles et des cercles d'arbres, s'élargissant à perte de vue, jusqu'à la lande limitrophe aux pignadas alignées, où la terre paraît peuplée de portiques. A la saison somptueuse, quand la sève a fini d'épaissir les cimes ; que les millions de branches neuves ploient alourdies de feuilles ; que le soleil, les prenant en écharpe, étincelle au travers ; et que, par bouffées accrues, la brise déferle sur ces bois et les brasse, il s'éveille là, il y a le miroitement et le balancement d'abîme de la mer.

Beaucoup de souvenirs me sont communs avec les hommes de mon âge. Quand je les croise sur la route, tous s'arrêtent, en me voyant moi-même ralentir le pas, et nous causons. Nous aimons surtout à nous plonger dans notre aurore... Dès que nous avons su courir, à la hâte vêtus, sous nos bérets, échappant à nos mères, nous nous donnions rendez-vous sur le grand chemin qui menait à tout. On le plantait alors de ses arbres ; ils sont nos contemporains. Nous les avons presque tous aidé à ficher en terre, les tenant du bout, tandis que le cantonnier piétinait le sol autour et les affermissait; ou bien lui apportant les mottes de gazon levées à la pelle dans le fossé, pour établir devant eux une butte protectrice.

Le grand chemin menait à tout... A la chasse aux nids dans les haies, où les oisillons affamés criaient imprudemment

après la becquée ; à celle des fraises sauvages, comme des gouttes de feu au revers des talus ; à celle des champignons perçant les feuilles mortes ; à celle des bigarreaux, qui éclataient d'ambre et de pourpre, vers qui l'on gravissait en se faisant la courte échelle. Et puis à la pêche des grenouilles dans les mares, les grands maniant l'arbalette, les petits traînant les paniers ; aux excursions le long des ruisseaux, pour les barrer, où construire des moulins d'écorce que l'eau écumeuse actionnait follement ; aux randonnées à travers les landes rases de la veille, sur le dos des bidets des métairies que l'on chevauchait accrochés aux crins : des galops, des galops à perdre haleine ; aux goûters en plein air où l'on s'assemblait comme un vol de pinsons, les riches lestés de friandises, les pauvres de fruits de saison, pêches, abricots ou prunes, et châtaignes, dépouillées de leur cosse épineuse à coups de talon, et pommes à cuire sous la braise, l'hiver, qui restait des feux allumés dans les chênes creux... O flamme vive ! qui luit toujours au fond de notre passé... Qui menait enfin aux parties de billes, — appelées ici boules, — de marelles ou de barres, sur l'aire balayée des maisons, au temps du blé, les jours de canicule ; et, quand les grands vents de l'Ouest se levaient, annonciateurs de l'automne, aux concours de cerfs-volants lancés du haut des côtes. Ils s'élevaient en bruissant, avec leur longue queue terminée d'un énorme pompon de papier tricolore, et prenaient le vent comme des aigles.

Le grand chemin nous menait aussi à l'école, au Houga, chez les Ignorantins. Beaucoup d'entre nous avaient atteint l'âge de raison. On laissait en ce temps pousser d'abord les petits hommes. On lisait, on écrivait tard. A défaut de doigts tachés d'encre, nous avions longtemps les lèvres noires du jus des mûres. Nous épelions la terre à défaut de pancartes murales, ses êtres et ses choses, ses plantes, ses fruits, ses fleurs, et dans le firmament les astres, fleurs encore, tissées de flammes, qui, comme les autres, dit-on, germent, éblouissent et passent... Comme pour la chasse aux ceps, aux cerises, pour les rendez-vous de jeux, nous prenions en bande le chemin. Les petits arbres déjà, je me souviens, s'essayaient à faire de l'ombre. Alimentés par l'humus des fossés qu'ils avaient atteint, ils jaillissaient vers le ciel. Nous traînions de pied en pied, nous attendant les uns les autres, nous hélant en passant

devant les enclos comme des pâtres, avec ce cri qu'ils se jettent pour s'appeler, tenu sur deux ou trois notes, à plein souffle, et interrompu à temps égaux d'un coup de doigt sur le gosier; distraits par toute la vie qui reprenait autour de nous, par tous les pas du jour rustique. Enfin nous arrivions, à huit heures à l'ordinaire. Nous étions à ce moment presque une foule, car on naissait alors... La messe quotidienne sonnait à la tour de l'église, la tour de briques rouges dominant le pays. Le tintement cristallin martelait l'air limpide et semblait vouloir nous presser. Nous nous hâtions, nous entrions en classe en y mêlant nos rires. On mangeait à l'école. Je devrais dire : les autres mangeaient. Des repas froids arrosés de vin pur. Sauf l'hiver où, sous le hangar, des petits feux s'allumaient comme dans les troncs des chênes creux avec des brindilles sèches ramassées en venant, un sarment porté sous le bras, ou les déchets de bois des poêles. On cuisait des œufs sous la cendre, et du jambon sur les charbons qui restaient. Pour moi, je déjeunais chez mon oncle, avec mes cousins, élèves là même aussi. Nous ne faisions que tordre et avaler. Et puis, à toutes jambes, vers l'école, comme des lièvres, pour jouir le plus possible de la récréation. Dès la porte, les cris et le piétinement qui en montaient nous faisaient nous précipiter.

Quand nous partions, la classe terminée, que le bruit de ruche s'éteignait avec les récitations, le quartier sentait venir la fin du jour. A mesure que nous défilions, les gestes domestiques reprenaient : les artisans ouvraient toutes grandes leurs fenêtres aux derniers rayons, les ménagères, sur le seuil, épluchaient les légumes de la soupe, le courrier, revenu de la gare, menait boire son cheval à l'abreuvoir, au fossé d'Isaac. On aurait dit que nous donnions l'heure à la terre, au ciel lui-même. Les oiseaux commencaient à s'assembler dans les arbres pour la nichée, et le soleil qui s'abaissait sur la ligne de l'horizon, semblait accélérer sa chute.

Nous rentrions lentement, nous arrêtant à tous les buissons comme un troupeau. Nous faisions, à époque fixe, des rencontres palpitantes. L'automne, quand les Romanichels descendaient vers l'Espagne, attirés vers le soleil, incapables de s'en passer, nous trouvions leurs roulottes échelonnées sur la route, les bêtes au piquet le long des talus. De grands feux crépitaient sous des trépieds ; tout un peuple en haillons grouillait autour.

Leur nonchalance d'allure, leur teint cuivré, leurs cheveux crépelés, leurs yeux veloutés et ardents, les cercles d'or qui trouaient leurs oreilles, ce je ne sais quoi de libre et d'énigmatique émané d'eux nous retenait irrésistiblement. Alors, voyant quelques-uns d'entre nous mieux vêtus, flairant l'aubaine, ils poussaient du pied, au milieu de la chaussée, un de leurs ours, et le faisaient danser en battant du tambourin. Ils chantaient en même temps. Un de ces airs gutturaux, poignants et mordants à la fois, d'une tristesse sauvage, comme un vent de la steppe, venus du fond de l'humanité errante, qu'ils savent seuls, dont nous frissonnions, surtout quand l'instrument comme énervé en pressait le rythme, ou que l'animal irrité des secousses de sa chaîne y mêlait des grognements sourds. La danse finie, nous quittions à regret le campement, envahis par la mélopée jusqu'aux moelles.

Ou encore, au printemps, alors qu'elles commencent à aller de fête en fête, nous croisions les vaches de course en déplacement. Par une habitude inexplicable, en s'égrenant sur le bord de la route, elles suivent docilement une autre bête, toujours en tête, une bretonne, qui ne leur ressemble certes en rien, ni d'aspect, ni d'allure, ni de tempérament, et ne la dépassent jamais. Les vachers, les chiens vont en queue de la harde farouche ou la flanquent. La bretonne porte au cou une énorme sonnaille au son rauque, la *troumbo*, qui fait, le nom le dit, un bruit lointain d'ouragan. Ainsi on est averti de l'approche des « coursières » et l'on se gare. Dès que le son caverneux nous parvenait, nous nous hâtions vers un enclos où nous mettre hors d'atteinte, nous grimpions sur les tauzins du chemin pour les voir passer, sans en manquer une. Les premières cornes aperçues, ces grandes cornes aiguës en forme de lyre dont elles sont armées, qui pointaient au-dessus de la poussière soulevée, où le soleil couchant accrochait des rayons comme du sang, nous arrachaient des exclamations. Elles marquaient un imperceptible temps d'arrêt à notre vue, en levant le mufle, nous jetaient un regard brûlant, et continuaient. D'aucunes s'arrêtaient parfois, grattaient du pied, et il fallait qu'un chien les poussât. Elles défilaient, noires ou fauves, luisantes, de leur pas allongé de félin, qu'elles changent si vite en galop meurtrier dans l'arène.

Mais rien ne dure... La vie nous dispersa bientôt... Qui, rentra

chez lui, tenir la charrue près du père; qui, trop pauvre, se plaça apprenti chez un artisan, petit valet chez un métayer; qui, plus chanceux, servit avec les siens; qui, partit pour le collège... Car nous étions tous mêlés dans cette délicieuse camaraderie de l'enfance aux champs... Elle ne s'est point démentie. S'il y est entré des nuances suivant le rang, la fortune, la réussite, rien n'en a altéré le fond. Elle revit dans un geste, un salut; c'est un charme qui, personnellement, me pénètre toujours.

Une fois cependant encore, la route, notre route, nous revit tous attroupés. Silencieux, résolus, prêts à tout. Ce fut en août 1914. La cloche matinale, le carillon de notre enfance qui martelait l'air limpide, s'était tue. Sonnant le tocsin, le bourdon mugissait, dans un grand gémissement de charpentes secouées. Nous partîmes trois cents. Là-dessus, il faut le dire à l'honneur du terroir, nous revînmes, sept, capitaines faits au feu. On eût pu écrire dès lors: le Houga-les-Capitaines. Oui, s'il n'y avait eu mieux : soixante-cinq des nôtres tombés au champ d'honneur. La stèle, le granit consacré à leur mémoire, dressé au pied de la tour du Prince Noir, est tout ruisselant et irradié de noms ensanglantés...

Je quitterai la route sur un dernier souvenir de famille. Aussi bien il a trait à la suite, à la survie dans les hommes et les choses.

Nous habitions autrefois les uns, notre petite cité, les autres, la campagne, à deux kilomètres et demi de foyer à foyer. Or, ceux de la ville, comme disent nos paysans, — je justifierai l'expression quelque jour, — venaient tous les jeudis déjeuner à la campagne, et ceux de la campagne allaient tous les dimanches chez ceux de la ville. Après la messe chantée de onze heures, tout de suite à table. Et c'étaient ici et là des repas exquis de chère, d'urbanité, d'intimité; des après-midi de causeries sans fin entre pères et fils, mères, filles ou brus, ou frères épris de la même vie rurale; c'étaient des jeux débridés pour les enfants, dont l'ivresse les hantait de réunion en réunion. Le soir venu, à moins de pluie, on réaccompagnait à pied, de part et d'autre, ses visiteurs, jusqu'à mi-route. On n'avait que faire de sa voiture pour cheminer par groupes, pour muser, marquer le pas à la vue de métairies lointaines, dont le toit se levait à l'horizon, pour redire, après combien de fois l'année, l'occasion du rattachement de telle ou telle au

bien, ou rappeler le lent travail de leur transformation, alors que chaque assolement était conquis, pièce par pièce, sur la forêt ou sur la lande. Chaque parcelle presque avait son souvenir. Et de hautes silhouettes passaient au milieu de ces évocations, d'émouvantes figures, celles des pionniers obstinés de la race, créateurs ou rassembleurs du fonds ancestral. Les grandes personnes faisaient cercle, comme autour de ces mémoires, autour de ces pères animés de tant d'amour pour leur postérité, que quelques-uns n'avaient pas connue, mais avaient chérie tout de même en pensée; et les enfants, entre deux gambades, venaient prendre la main de leurs parents et écouter, et apprenaient ainsi bribe par bribe l'histoire de la terre, plus profondément qu'il ne paraissait, puisque, un demi-siècle après et tout ce que le temps efface de l'âme de l'homme, je n'ai rien oublié des annales du vieux domaine.

Étant là moi-même, je n'ai jamais manqué un de ces retours. Bien mieux, tout petit, échappé à ma bonne, je courais au-devant de mes grands parents, de mes oncle et tante, — c'est nous qui habitions aux champs, — quand la douceur du jour les incitait à faire aussi à pied le chemin de l'aller... Grands parents, oncle et tante, père et mère ne sont plus. Ils reposent côte à côte sous la pierre, à l'ombre de la croix. Ils attendent ensemble l'ange annoncé, qui doit les appeler sept fois... Mais la tradition n'est point rompue. Je verrai toujours la lente théorie de ces couples unis; je reprends, après eux, avec ma femme, avec mes enfants et leurs conjoints, du même pas, la route qu'ils ont tant de fois parcourue; et j'ai écrit les vicissitudes du bien; et voici que maintenant on court aussi à ma rencontre. Ma petite-fille, l'aînée de tous, quand je reviens, passe la grille et quitte sa bonne, se précipite vers moi de toute la vitesse de ses pieds menus. Je la prends dans mes bras; je refais le geste paternel dont j'ai connu la douceur, et la porte longtemps. C'est une délicieuse enfant aux traits fins, aux yeux comme des lacs, à la bouche sinueuse et petite, dont les coins fléchissent légèrement, qui fera une bouche émouvante de femme...

JOSEPH DE PESQUIDOUX.

(A suivre.)

L'ENLÈVEMENT
A LA BELLE ÉTOILE

HISTOIRE DE M. DE SAINT-GÉRAN

III[1]

IV

Cependant, au château de Saint-Géran, tout allait comme par le passé et le petit Henry qui devenait beau et fort, tirait à l'arc et s'exerçait aux armes, faisait les délices et la fierté du comte et de la comtesse sa femme.

Cette dernière toutefois n'avait rien oublié. Ni le temps ni les discours de la maréchale n'avaient eu le pouvoir de la persuader qu'elle n'était point accouchée en 1641, et que son enfant ne lui avait pas été dérobé, ou n'avait pas succombé après sa naissance. En vain la maréchale, qui ne croyait plus à l'existence de cet enfant, mandait-elle à sa fille de se résigner, la Gouvernante gardait au fond de son cœur sa conviction intacte, et une espérance inébranlable.

Enfin, après huit années, les événements soudain se précipitèrent. Les parents du Gouverneur ne voyaient pas sans une extrême impatience l'amour que la comtesse de Saint-Géran et Claude-Maximilien portaient au petit-neveu de Beaulieu; ils surveillaient visiblement celui-ci de près. Et pourquoi? C'est que Beaulieu, fort bavard comme le sont souvent les personnes du commun, ne pouvait se tenir de prononcer certains propos qui donnaient à réfléchir à ceux qui les entendaient. Il lui arriva par exemple de lâcher : « qu'il avait entre les mains

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai et du 1er juin.

l'honneur de la marquise de Bouillé, qu'elle devrait trembler en le voyant (1) », ce qui était singulier et impossible à comprendre : que pouvait redouter en effet une personne aussi haut placée d'un simple maître d'hôtel?

Une autre fois, cet homme affirma que le seigneur et la dame de Saint-Géran « avaient plus de raisons d'aymer cet enfant (son petit neveu) qu'ils ne le croyaient » (2). Presque au même temps, Beaulieu consulta un religieux, et fit grand bruit de cette consultation : il raconta partout qu'il avait voulu mettre sa conscience en repos. « Un homme est-il coupable, avait-il demandé à peu près au saint religieux, si, ayant contribué à l'enlèvement d'un enfant, il le restitue à ses parents, sans toutefois se faire connaître d'eux et sans leur faire amende honorable pour son crime? »

Cette affaire publiée bien haut fit grand bruit... et... Beaulieu mourut subitement en 1648. On dit alors qu'on l'avait fait empoisonner. Qui donc?

Comme à l'ordinaire, les sieur et dame de Saint-Géran ignoraient les on dit; on parlait de ces choses autour d'eux et dans toute la province sans qu'ils en eussent connaissance le moins du monde.

Cette même année, un autre homme mourait en prison dans les convulsions violentes et de grandes douleurs. C'était Philibert de la Roche-Aymon, marquis de Saint-Maixant. Comment le marquis se trouvait-il enfin en prison? De quel mal mourait-il?

Depuis la naissance de « l'enfant fantôme », comme disait Mme de Bouillé, Saint-Maixant avait quitté le Bourbonnais; harcelé de dettes, poursuivi, il avait gagné le large. De sa liberté nouvelle il s'accommoda pour commettre d'autres forfaits. On se souvient qu'il courtisait de très près en 1641 la marquise de Bouillé, à quelques mois de l'assassinat de la pauvre dame Anne de Saint-Julien, sa femme? Il avait alors formé l'aimable projet d'épouser la marquise, unique héritière, avec sa sœur de Ventadour, des immenses biens des La Guiche. Qui donc l'avait détourné de ce mariage? Il est bien vrai que Bouillé ne se décidait pas à trépasser. L'y aider? La Roche-Aymon n'était pas assassin de profession. A sa première affaire déjà lourde, était venue s'en ajouter une autre qui l'inquiétait... Bref, le marquis

(1) Bibl. Nat., Fm 28 978 déj. cit. — (2) *Ibid.*

eût préféré que Bouillé rendît l'âme sans le concours de personne; et puis tout cela était déjà vieux, le temps passait, le marquis eut d'autres occupations... On le retrouve, soudain, en Limousin, dans l'année 1644, courtisant cette fois une jeune religieuse, Jacqueline d'Aubusson de la Feuillade, propre fille du haut et puissant seigneur Georges Ier d'Aubusson de la Feuillade, sénéchal de la Basse-Marche (1).

La jeune nonne avait pris à quinze ans l'habit de Sainte Claire à Limoges; elle fit profession en mars 1637, jour de la Saint-Joseph. Elle était fort pieuse et semble avoir éprouvé alors une vocation bien sincère, malgré son extrême jeunesse. Son père décéda en 1628 à Grenoble, sa mère six ans après lui; il laissa sept enfants; les deux derniers, Jean-Marie d'Aubusson comte de Rochemaux, et cette Jacqueline (2), nés d'un second mariage qu'il avait contracté avec la dame Olympe de Grain de Saint-Marsault déjà veuve elle-même pour la seconde fois.

La mort de son frère germain ne changea point le dessein de Jacqueline, bien qu'elle recueillît toute sa succession. Elle sembla portée au contraire de plus en plus vers la vie du cloître et la dévotion; elle eut même le désir, très grand en ce temps-là, d'être « déclarée fondatrice du couvent des Urbanistes », et aussi que ses armes fussent gravées « en lieux éminents de l'église », ce qui pour une jeune nonne ne donne pas grande preuve d'humilité. Puis Jacqueline d'Aubusson légua 49 000 livres aux religieuses (dont elle ne paya d'ailleurs que 23 000) et fit don de 2000 livres aux Cordeliers de Limoges qui avaient sans doute juridiction civile sur le couvent des Urbanistes. Cela accompli, elle s'avisa qu'il lui restait un frère utérin, Achille de Salaignac, comte de Rochefort, et lui légua tout le reste.

Mais les choses n'allèrent pas si facilement que l'avait cru la jeune nonne, et famille nombreuse ne signifie pas famille unie : là où il y a tant de dames, d'argent et d'hommes de loi, il naît des jalousies, des querelles et des procès. Rien de tout cela ne manqua. Et d'abord la sœur utérine de Jacqueline, Julie de Salaignac, à laquelle Jacqueline ne donnait pas ses biens, le

(1) Fils de François d'Aubusson, chevalier seigneur de la Feuillade, et de Louise Pot, fille de Jean Pot, seigneur de Rhodes (Nobiliaire du Limousin; voyez Beauchel-Fileau, *Dictionnaire historique et généalogique des familles du* Poitou, I, 160).

(2) Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse. Zenon Tournieux, *le Comté de la Feuillade*. Creuse, t. XIII.

trouva mauvais, et fit connaître que sa jeune sœur était sous la domination des religieuses de son ordre, qui, profitant de son tendre âge, avaient tâché à lui extorquer un testament favorable au couvent; et il faut bien avouer que la chose est la plus commune du monde : une jeune personne orpheline dans un couvent qui se voue à Notre Seigneur fait fi des biens terrestres : pour qui testera-t-elle? Pour la maison dans laquelle elle prie, où se trouvent ses compagnes, et la bonne abbesse qui dirige le troupeau. Julie de Salaignac ne l'entendait point ainsi, et il faut dire que cette dame entra hardiment dans la guerre et qu'en un tournemain « justification fut fournie que ce testament (celui de Jacqueline) avait été dicté et porté tout dressé par le couvent des religieuses (1) ».

La chose devenait grave, et la justice, comme il se doit, en fut instruite. Le comte de Rochefort, légataire de Jacqueline, s'employa pourtant de son mieux pour laisser les choses en l'état : il eut beau faire, et faire agir le couvent qui ne s'y refusa point, leur intérêt étant semblable, on découvrit qu'il y avait eu captation de testament, et celui-ci fut cassé en une sentence rendue le 22 juin 1640. Cette sentence devait avoir sur l'avenir de Jacqueline une influence fort grande, et autant dire qu'elle changea entièrement la direction de sa vie.

En vain le comte de Rochefort légataire aux abois, fit-il appel de cette sentence au Parlement (2). Le Custode des Corliers s'en mêla, mais l'Official intervint, l'emporta sur le Custode comme l'on pense, et au bout de tout, déclara nuls les vœux de Jacqueline d'Aubusson, comme faits par « crainte, violence, défaut d'âge » lors de la profession (1641).

C'est alors que reparaît Saint-Maixant. Voici pour ce seigneur un nouveau rôle à jouer, un rôle dans lequel on ne l'a point vu encore. On l'a apprécié dans celui de gentilhomme rebelle aux ordonnances de son Roi, batailleur et sanguinaire; on l'a vu en assassin, en proscrit, en coureur de dot, en séducteur de filles, en ogre recéleur de nouveau-nés, on verra maintenant le « grand diable » s'insinuant dans un couvent, courtisant une jeune nonne : cela est bien nouveau, digne de lui et piquant!

(1) Elle fut reçue en 1639 aux Requêtes du palais à vérifier la suggestion et captation du testament.

(2) Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques.

Donc l'Official a déclaré nuls les vœux de Jacqueline, mais si Jacqueline (qui a maintenant vingt et un ans) désire mener la vie des moniales, qui l'empêche aujourd'hui d'en prononcer librement d'autres? Personne. L'affaire paraît avoir traîné quelque temps, car l'appel du comte de Rochefort est de 1641, et le mariage ne fut célébré qu'en l'année 1644. Il faut croire que, pendant cet espace de temps, Saint-Maixant triompha des scrupules de la jeune nonne, et lui démontra victorieusement qu'il valait mieux pour elle jeter le froc aux orties, que se priver sa vie durant d'un homme aussi divertissant.

Un prêtre sans juridiction maria le couple dans l'église Saint-Pierre de Limoges le 28 septembre 1644 : un peu moins de quatre années s'étaient écoulées depuis l'assassinat de la dame Anne de Saint-Jullien.

Jacqueline d'Aubusson ignorait-elle comment était morte cette Anne?

Le contrat des nouveaux époux fut insinué quatre mois après le mariage. La future apportait en dot tous ses biens, meubles et immeubles, ainsi que les droits venant de la succession de ses père et mère décédés, et de son frère Jean-Marie d'Aubusson. Il est bien entendu que Jacqueline se mariait sous le régime de la communauté... Saint-Maixant lui reconnaissait un douaire de 2000 livres de rente, et lui accordait le droit d'habiter son château de Vic, avec l'usage des meubles convenables à son état; il lui offrait aussi un carrosse à six chevaux, ou 3000 livres payées comptant au choix de l'épousée, plus 4000 livres pour les bagues et les joyaux... Tout cela est bien magnifique, mais où Saint-Maixant prenait-il tant d'argent comptant et de promesses? Plus tard on déclarera que Philibert a toujours été gueux, et si on vient à l'accuser de crimes qui supposent des complices dont il a acheté le silence, ses amis feront comprendre qu'il n'a jamais eu un écu en poche pour acheter tant de bouches cousues.

Saint-Maixant songea à prévoir le remariage de Jacqueline d'Aubusson : dans ce dernier cas, l'épouse ne recevrait plus que 1000 livres de rente et ne jouirait d'aucune habitation meublée. Il est certain que la pensée de ce remariage occupa Philibert de la Roche-Aymon, et qu'il s'appliqua à en détourner sa veuve éventuelle. Lui-même, on l'a vu, n'hésita pas à supprimer la pauvre dame de Saint-Jullien qui avait cessé de lui plaire, à

lui offrir gratuitement un logis dont le fossoyeur de Guéret eut toute la peine, et cela afin d'être libre pour d'autres aventures; mais que Jacqueline devenue veuve elle aussi et sans reproche, songeât à de nouvelles amours, il ne put l'admettre, et c'est ici que l'on voit bien la tyrannie exécrable et la mauvaise foi des hommes de cette sorte.

Pour faire court, disons que lors du mariage de Philibert avec Jacqueline, le gain de noces de cette jeune dame fut fixé à 10000 livres et celui de l'époux à 6000 (1). Toutes ces choses se passaient durant l'année 1644. Par la suite, Jacqueline ne donna aucun héritier à son époux, ni mâle ni femelle, et fit bien.

Après ce second mariage, Saint-Maixant disparaît pour nous encore une fois. Mais le sénéchal qui l'avait jadis surpris dans la plaine de Bignat, en eut souvent depuis des nouvelles : ce soir-là, il s'était donné en la personne du marquis un ennemi que rien ne devait apaiser et on a dit même que ce magistrat eut grand peine à se défendre des embûches que lui tendait Saint-Maixant et qui mettaient chaque heure en péril la vie du pauvre homme (2).

On a affirmé aussi que Saint-Maixant était mort de maladie... quelle maladie? qu'il expira étant prisonnier à la Conciergerie et qu'au point de rendre l'âme il voulut se confesser et mourir en chrétien, regrettant ses crimes. Mais l'on sait aussi que la mort le saisit avant qu'il eût terminé sa confession; ainsi il ne put rendre la paix du cœur à ses victimes. Pour bien des gens, Philibert de La Roche Aymon mourut à temps; quant aux autres, ils ont déclaré que si ce pécheur eût parlé, il eût épargné beaucoup de larmes aux innocents.

V

On se souvient peut-être que la Goliard, sage-femme qui avait jadis soigné Mme la comtesse de Saint-Géran pendant ses couches, lui fut amenée justement par le marquis de Saint-Maixant; celui-ci la disait « fort experte dans son art » : elle l'était en effet. Cette Goliard, âgée alors de soixante et quinze années, veuve en secondes noces d'un nommé Denis Vachier, vivait retirée dans la petite ville de Vichy, avec son fils Claude

(1) Archives de la Creuse, B. 531, fol. 49-50.
(2) Mémoires du président Chorllon, déjà cités, p. 10.

Guillemin. Or, le hasard voulut que le comte de La Guiche Saint-Géran allât à Vichy, en l'année 1649, pour y prendre les eaux ; la dame, son épouse, l'accompagna.

Vichy était, en ces temps-là, une simple bourgade située, au dire de tous les baigneurs, « dans le plus beau pays du monde ». M. Chapelain avait admiré :

> Ces vallons où Vichy, par ses chaudes fontaines,
> Adoucit tous les jours mille cuisantes peines (1).

Les baigneurs y passaient de courtes saisons de seize jours au printemps et à l'automne, « bénissant ces sources qui fortifient le corps et soulagent les malades », et que l'on renferme « sous des grilles de fer, car on les tient aussi chères que les liqueurs les plus précieuses (2) ». Docilement les baigneurs buvaient ces eaux « brûlantes (disaient-ils) et d'un goût de salpêtre fort désagréable (3) » et prenaient aussi des douches. Les eaux de Vichy, de même que celles de Bourbon, étaient à la mode ; c'est Mlle de Montpensier qui avait entraîné à celles de Forges. Celles de Vichy et Bourbon étaient pour tous les maux qui viennent de l'estomac et des humeurs du foie : c'est dire que les goutteux et les graveleux y vinrent, et s'en trouvèrent à merveille.

La vie s'écoulait fort monotone dans ces villes d'eaux. A Vichy il venait beaucoup de religieux et de nonnes que le « souci de leur santé et le dégoût du cloître retenaient encore longtemps après le départ des autres baigneurs (4) ».

On allait à la fontaine dès six heures du matin ; tous les baigneurs s'y donnaient rendez-vous et s'y entretenaient sans vergogne de leur cure, de leurs selles, et de la couleur de leur langue. Ici, tout comme ailleurs dans les campagnes, les distractions paraissaient rares ; aussi les malades ne se séparaient-ils guère, et aimaient-ils à se réunir pour se divertir tous ensemble autant qu'ils le pouvaient faire. On passait la matinée « à tourner » (5), on dînait à une heure, on jouait aux cartes et on se mettait au lit à dix heures du soir.

Dans cette grande monotonie de vie, le divertissement que donnaient les paysans en dansant était fort goûté des baigneurs. Quelles danses faisaient-ils ?

(1) *Mémoires de Fléchier*, p. 48. — (2) *Ibid.*, p. 49. — (3) Lettre de Mme de Sévigné, 20 mai 1676. — (4) *Mémoires de Fléchier*, p. 50. — (5) Mme de Sévigné, *Lettres*.

Une sorte de bourrée, mais plus libre que celle que l'on danse d'habitude au village; on appelait ces danses des *goignades*. On disait que c'était une broderie d'impudence ajoutée au fond de gaîté de la bourrée, et la danse du monde la plus dissolue; d'ailleurs, M. l'évêque d'Aleth « excommuniait de son diocèse ceux qui dansaient de cette façon (1)... »

Pendant que le comte de La Guiche Saint-Géran allait boire à la fontaine son eau « bouillonnante », la dame, sa femme, se promenait sous les ombrages d'un parc qui était beau et étendu. Un jour, elle reconnut pendant sa promenade à quelques pas d'elle, la matrone Louise Goliard, qui parlait en confidence à la marquise de Bouillé, sœur de Claude-Maximilien. Leur vue causa à la dame de Saint-Géran un grand trouble, et beaucoup de surprise : que pouvait donc confier cette vieille matrone en si grand secret à la marquise? Quel intérêt ou même quelle curiosité pouvait réunir deux personnes d'une société si différente et les retenir dans un entretien auquel elles semblaient toutes deux prendre une attention extrême?

Mme de Saint-Géran ne put contenir sa curiosité, elle se dirigea vers le groupe des deux personnes qu'elle avait reconnues, les interrompit brusquement, et leur demanda le sujet qui les animait si fort.

Or, la marquise et la matrone furent si interdites et restèrent si court, que la comtesse ressentit en le voyant un grand malaise, puis Mme de Bouillé voulut répondre, et le fit de la plus mauvaise grâce du monde. Dès lors, la comtesse de Saint-Géran connut que ces deux personnes devaient s'entretenir, au moment où elle les avait abordées, de ses propres couches. Elle renouvela donc un peu rudement sa demande, et la marquise de Bouillé convint enfin que tel était en effet le sujet de la conversation, mais au lieu de trouver quelque déguisement habile à sa pensée, elle prononça fort malencontreusement :

— C'est que la dame Louise se louait de mon frère, de ce qu'il ne ne lui a pas fait mauvais visage.

— Quel sujet aurait-elle donc de craindre? répartit Mme de Saint-Géran.

La Goliard répliqua elle-même cette fois qu'elle « avait eu peur que le comte ne la blâmât de ce qui s'était passé autrefois pour les couches de la comtesse ».

(1) *Mémoires de Fléchier*, p. 267. Voir aussi Mme de Sévigné, 26 mai 1676.

A ces mots, elle l'avoua par la suite, la comtesse de Saint-Géran eut fort envie de faire arrêter la matrone. Mais elle se contint, l'expérience lui ayant démontré cruellement déjà, que même devant l'évidence la plus forte, nous devons nous garder des représailles violentes et contenir l'indignation de notre cœur : nous ne serons que mieux vengés pour avoir su attendre. Il faut ajouter que la comtesse, comme tous les grands, était entourée d'ennemis, et devait éviter de faire part à quiconque de ses projets et même de ses sentiments. Donc elle se tut, ne pouvant se confier qu'aux deux êtres qui la chérissaient le plus tendrement au monde : son époux (il voyait tout par ses yeux et avait partagé son malheur) et la charmante Marie de Bellefond, qui lui était dévouée corps et âme.

Sans doute Suzanne de Saint-Géran pouvait-elle compter aussi sur l'affection de la dame maréchale sa mère. Pourtant on a vu combien cette mère l'avait peu soutenue, malgré un dévouement dont personne ne saurait douter. Mais n'avait-elle pas fait à sa fille le plus mortel des affronts en n'ajoutant aucune foi à ses affirmations et en écrivant, malgré tout ce qu'elle avait vu, à Mme de Ventadour : « *Votre sœur se trompe* » (1), et à son intendant Druyer : « *Ma fille n'est point accouchée* » (2).

Quoique la comtesse ait eu assez de force pour garder le silence dans le parc de Vichy, elle n'en eut sans doute pas assez pour composer l'expression de son visage, car la marquise de Bouillé, l'ayant regardée, baissa les yeux et s'en fut ; on apprit par la suite que cette dame était retournée à Lavoine, elle ne revit alors ni son frère ni la comtesse.

Avec beaucoup de jugement, celle-ci confia à son époux ce qu'elle venait de voir et d'entendre, le trouble de deux personnes qui semblaient bien mal faites pour être réunies, et le sujet de la conversation qu'elle-même avait interrompue. Le comte de Saint-Géran partagea l'opinion de la dame, et fut, au récit de ces derniers événements, aussi ému et aussi troublé qu'elle-même l'avait été ; il décida de confier cette affaire à la justice, mais avant toutes choses il pensa qu'il était nécessaire de s'assurer la personne de la Goliard, pour qu'elle n'échappât point à un châtiment qu'elle avait, — si elle était coupable, — évité depuis trop longtemps.

(1) 12 novembre 1659. — (2) 15 octobre 1664.

Comme Gouverneur de province, Claude-Maximilien disposait de pouvoirs très étendus (1). Il envoya quérir la Goliard à Vichy et la fit amener au château de Saint-Géran, où elle fut interrogée une première fois, car le comte de Saint-Géran eût préféré terminer de suite cette affaire, et obtenir de la matrone des aveux qui eussent évité une procédure longue et malaisée. Mais il vit, dès l'instant qu'il l'interrogea, que le résultat de l'interrogatoire serait nul : cette femme en effet s'y contredit plusieurs fois, et le Gouverneur du Bourbonnais comprit que seul le lieutenant général de Moulins devait se charger de cette affaire et l'instruire, sans quoi personne n'en viendrait jamais à bout.

Que l'on imagine l'impatience de la pauvre comtesse de Saint-Géran ! Allait-elle voir la fin de son incertitude et de ses maux ? Qu'allait-elle apprendre? Elle était convaincue, — elle l'avait toujours été, — et peut-on tromper une femme qui vient d'accoucher, en lui contant qu'elle n'est accouchée que de vent? — elle était convaincue que son enfant avait vécu ; mais ensuite? Cette méchante femme, la Goliard, ne lui avait certes pas dérobé l'enfant pour le lui conserver, elle l'avait sans doute fait mourir : ces femmes-là sont si habiles à fabriquer des anges au ciel ! La Goliard devait être coupable puisqu'elle se félicitait de l'attitude de M. le comte de Saint-Géran. Quoi ! Monsieur le comte n'en voulait pas à la matrone d'avoir si mal soigné la dame, sa femme? Qu'il était bon, et miséricordieux, et magnanime aussi ! Voilà, certes, un brave seigneur, à qui l'on pouvait voler son héritier pour le massacrer sans doute, sans que le père se plaignît de rien. Malheureusement pour elle, la Goliard s'était réjouie trop tôt, nous le verrons par tout ce qui advint ensuite.

L'arrestation de la Goliard fit grand bruit, et les ennemis des seigneurs de Saint-Géran en profitèrent pour répandre partout les faussetés les plus perfides. Ils parlèrent de grandes peines que l'on fit subir à la matrone, disant qu'on avait agi envers « la pauvre femme » de façon bien inhumaine, qu'on l'avait fait descendre dans un cachot sous terre où elle avait de l'eau jusqu'à mi-jambes, menacée si elle ne parlait point de la battre, battue en effet, enfin toutes sortes de sornettes sur les

(1) Gouverneur et sénéchal du Bourbonnais, capitaine de cent hommes d'armes, déchargement des tailles et du sel, exemption des gens de guerre, logements d'armes, etc.

mauvais traitements dont les seigneurs de Saint-Géran se seraient rendus coupables vis-à-vis de cette femme et qui ne devaient être que faussetés, comme l'on pense... Il est bien vrai pourtant, que, si cette femme était criminelle, aucune souffrance n'eût été assez grande pour lui faire expier le plus détestable des forfaits : priver une mère de son petit enfant.

Pour faire bref, la Goliard fut confiée à la justice : c'est à cette époque que commença le fameux procès des seigneurs de Saint-Géran contre les ravisseurs présumés de leur enfant, procès qui devait durer dix-sept années, révéler aux plaignants les plus exécrables forfaits, et au demeurant les rendre célèbres dans la France tout entière.

La plainte du Gouverneur fut déposée le 1er mars 1649 entre les mains du lieutenant du Prévost des maréchaux (1) du Bourbonnais : ce qui lui fut reproché, seul le lieutenant criminel eût dû instruire ce procès, mais en l'absence de celui-ci, ce fut le nommé du Launay « créature des Saint-Géran », dirent leurs ennemis, et « noyé de dettes » qui s'en chargea. Les plaignants remontèrent à l'année 1641, et la plainte fut du mois d'août de cette année-là. Ils accusèrent la sage-femme d'avoir procuré à Mme la comtesse de Saint-Géran un assoupissement de plusieurs heures par magie; pendant lequel, le travail de la nature se poursuivit sans aucun mal pour la mère ni aucune souffrance; ils assurèrent que la Goliard avait fait passer le mal de l'accouchée à une autre personne, qui était une femme de chambre de la marquise de Bouillé, laquelle ressentit toutes les douleurs que la comtesse ne ressentit point (2). Ils accusèrent aussi la sage-femme de s'être emparée de l'enfant, et de l'avoir fait ensuite disparaître.

L'affaire suivant son cours, la Goliard dut subir bon gré mal gré les interrogatoires d'usage. Information fut faite par le lieutenant particulier le 1er août 1649 à la requête du substitut et du comte de Saint-Géran : une autre information est du 23 août suivant, en la présence de messire Isaac de Perron notaire; le 24, la Goliard subit un autre interrogatoire; celui-ci précède l'information du 11 septembre, et celle du 13 après audition de témoins.

(1) Bibl. Nat. Tholsy.

(2) A l'aide d'un charme, après avoir disposé sous le lit de l'accouchée deux épées croisées.

Les interrogatoires faits en présence du notaire ou des curés ne donnèrent d'abord pas grand résultat : la Goliard se contredisant et mentant avec grande rouerie. Cependant, l'extrait du Parlement marque les révélations rendues contre la Goliard devant l'aumônier de la dame maréchale le 20 septembre, le 27 devant M. le curé de la Palisse, les 9 et 10 octobre, autres révélations devant M. le curé de Saint-Géran, etc. etc. Mais la matrone, vieille guenipe, bernait son monde, et la preuve est qu'elle subit six interrogatoires et répondit différemment à chacun d'eux. Dans le premier, elle dit que la comtesse était accouchée d'une fille, dans le second qu'elle était accouchée d'un môle (1), dans le troisième d'un garçon fort vif (2). Elle répéta et écrivit même cette confession-là, qu'elle rétracta dans ses deux derniers interrogatoires.

« Interrogée par le lieutenant particulier, la matrone « ne put nier, dit l'instruction, ni la grossesse, ni l'accouchement de la dame de Saint-Géran, mais elle dit d'abord qu'elle n'était accouchée que d'une petite fille morte, venue dans une perte de sang.

— Interrogée pourquoi elle ne la montra pas, répondit qu'elle la montra à la demoiselle de Séqueville, qui lui défendit d'en parler à personne (la demoiselle de Séqueville étant trépassée alors, ce qui donna lieu à cette réponse).

— Interrogée pourquoi elle ne la montra pas à la dame maréchale qui était sur les lieux, au sieur des Essarts, médecin ordinaire de la maison, ou à quelque autre, répondit que comme cette petite fille était morte que ce n'était rien, et que, si la dame de Saint-Géran l'avait su elle serait devenue « folle », mais qu'elle l'avait enterrée dessous la montée du grenier de la basse-cour, qu'elle avait mis une grosse pierre dessus, et porté les linges qui avaient servi à l'accouchement dans le fossé; le juge accompagné du médecin « se transporta au lieu qu'elle avait désigné et il ne se trouva aucune apparence de ce qu'elle avait dit » (3).

Après cette nouvelle épreuve, il fallut bien constater une fois de plus que la Goliard avait berné tout le monde.

Mme de Saint-Géran, fort émue, écrivit à la dame maréchale, sa mère, tout ce qui venait de se passer, en lui demandant son

(1) Masse informe.
(2) Le 17 mars 1650.
(3) Bibl. Nat. Fm 28978 déjà cité.

avis, et voici la réponse de la dame maréchale, écrite de sa maison de Bayeux dans le mois de mars 1649.

A Bayeux, mars 1649.

« Ma chère fille,

« Je prie Dieu qu'il soit votre consolateur, je vous assure que vos lettres m'ont tellement saisie, que je ne sçay que dire, sinon que cette méchante femme est si digne de mort, que je croy que vous ne devez pas manquer de la mettre entre les mains de la justice : je ne doute point que monsieur votre mary ne ressente la perte qu'elle lui a causée de notre petite fille, avecque grand déplaisir. Voilà la plus noire et la plus sinistre action du monde ! Je ne puis que vous dire pour votre consolation ce que je fais de tout mon pouvoir de prendre pour moy, qui est que nous sommes à Dieu et nos enfans aussi, et qu'il peut disposer de tout et tirer la gloire de ce qu'il lui plaist ; je ne manqueray de vous envoyer visiter et témoigner de tout mon pouvoir qu'avecque passion, je vous désire bonheur et suis, ma chère fille, votre affectionnée mère.

Aux Épaules.

« Je suis la servante de monsieur votre mary et de ma niepce de Bellefond ; je suis tellement troublée de cette mauvaise nouvelle que je ne puis écrire à ma cousine de Montaret, je suis sa servante, je vous prie qu'elle le sçache, je leur écrirai bientôt à toutes deux, et les supplierai de pardonner à ma faiblesse. »

Il fallait obtenir au plus tôt les aveux de la matrone, mais cette femme, encouragée au silence sans doute par de puissants complices, semblait la plus discrète du monde. On prétend que pour obtenir son secret, la dame de Saint-Géran fit de nouveau battre et torturer la matrone, et qu'elle le fit faire par deux dames, ce qui prouve que les tortures ne durent point être cruelles ; les dames de Montaret (parentes de la dame maréchale) et du Fée, furent accusées par les ennemis du comte et de la comtesse d'avoir mis les pouces à la Goliard avec le chien d'un fusil, de lui avoir tourné le bras à l'envers avec une forme d'estrapade, de l'avoir descendue dans un puits ; l'intimée lui promit de la battre de ses propres mains, devant les adversaires. Cependant, la Goliard assura qu'elle allait parler : elle

fut alors transportée au château de Chantelle, dans la province du Bourbonnais, et écrouée à la prison, mais elle n'y resta point (quoique son nom ait été marqué sur le registre d'écrou). On la mena dans une maison qui appartenait à la dame de Rieu : là elle fut encore une fois pressée de questions par les dames de Montaret et du Fée qui étaient, comme on l'a vu, des amies et même des parentes de la dame Gouvernante et qui souhaitaient, comme tout le monde à Saint-Géran, de savoir la vérité le plus promptement possible. Il semble que le soin qu'avaient pris les seigneurs de Saint-Géran de ne pas laisser la matrone dans une prison de la ville, et de lui octroyer un logement chez des particuliers témoignât en leur faveur; mais il n'en est rien; au contraire, les ennemis de la Gouvernante prirent en mauvaise part ce soin, et dirent qu'elle ne l'avaient pris que pour pouvoir plus aisément se rendre auprès de la matrone, la menacer de mort si elle n'avouait qu'elle avait accouché la comtesse de Saint-Géran d'un fils en 1641, et cent fariboles du même genre.

On sait que les plaignants, en l'absence du lieutenant criminel, avaient chargé M. du Launay, lieutenant particulier, de toute cette instruction. Comme on les en blâma, ils crurent bien faire de mander un autre instructeur, le sieur du Buisson. Mais on ne fait pas taire si aisément les méchantes langues, et on ne met pas les gens à la raison avec tant de célérité.

— Ce du Buisson, dit-on. Voyez ! il n'est pas assesseur, et pas plus compétent que le du Launay, et pourquoi le Gouverneur choisit-il celui-là, je vous prie ? parce que c'est encore une de ses créatures, et tout dévoué à sa famille ! Ne lui a-t-il pas fait épouser la fille d'un riche marchand de Chantelle ? C'est clair, cet homme-là fera encore tout ce que voudra la dame de Saint-Géran ! »

Ceux qui parlaient ainsi n'étaient ni les habitants du pays du Bourbonnais, les sujets du comte, ni ses serviteurs, ni ses amis, mais les dames de Bouillé, de Ventadour, ses sœurs, leurs maris et bientôt leurs enfants.

Pour la dame maréchale, en cette occasion, son attitude est inexplicable. Après avoir écrit à sa fille la missive qu'on a lue ici, il semble qu'elle ait encore une fois changé d'avis, car malgré les révélations qu'elle eut du rôle coupable de la matrone, elle écrivit dans cette fin d'année 1649 des lettres qui prouvent qu'elle ne crut pas que sa fille eût jamais accouché !

Deux de ses lettres particulièrement remarquables sont adressées, l'une à la comtesse de Saint-Géran elle-même, l'autre à la duchesse de Ventadour. Voici la première qui est datée, comme l'autre, du 13 novembre 1649. C'est au début de l'instruction de ce procès, conseillé par elle-même quelques mois auparavant, qu'elle écrivit :

« Ma chère fille,

« Mes lettres que vous me témoignez n'avoir point reçues étaient, comme la dernière, pour vous dire que quantité de vos amis témoignent qu'ils sont bien fâchés que vous vous mettiez dans une affaire qui est hors de toute apparence, et s'il y en avait, avec passion, je vous y assisterais (1). »

Le même jour, la dame maréchale écrivait à sa fille Ventadour « que la dame comtesse de Saint-Géran sa sœur, n'a pas raison de s'étonner que elle, qui est sa mère, dît la vérité, qu'elle peut bien croire que jamais mère n'avait plus souhaité d'enfants à sa fille... que le nom de La Guiche lui était trop cher, mais qu'il l'était trop aussi pour ne pas souhaiter qu'un enfant supposé possédât ce qui n'est que pour les véritables (2) ». Plus tard la dame maréchale écrira encore, parlant de cet accouchement : « Je vous mande derechef qu'elle s'abuse et que cela ne fut jamais (3). »

De pareilles lettres écrites par la mère de l'intimée, firent très mauvais effet sur l'esprit des juges : ils pensèrent tout naturellement que la Gouvernante du Bourbonnais s'abusait sur sa prétendue grossesse : mais que croire de la dame maréchale ? Quand donc prendre au sérieux ses affirmations ? Est-ce lorsqu'elle écrit à sa fille : « *Cette méchante femme est si digne de mort que je croy que vous ne devez pas manquer de la mettre entre les mains de la justice* », ou quand elle affirme : « *Je vous mande derechef qu'elle s'abuse, et que cela ne fut jamais* » ? Il est difficile de le démêler.

Lorsque la matrone fut arrêtée, elle dépêcha son fils Guillemin à Saligny où était la dame de Bouillé, pour l'en avertir.

(1) Cote 1 *bis*, 13 octobre 1649.

(2) Même cote, 12 novembre 1650. Ces lettres furent versées au procès.

(3) C'est sans doute à cause de l'amitié du lieutenant général de Moulins pour Mme de Bouillé que celle-ci eût désiré que l'instruction de l'affaire lui fût confiée.

Celle-ci fut, dit-on, consternée de la nouvelle, et sur l'heure expédia à son tour son écuyer et homme de confiance, un nommé La Foresterie, à Moulins, pour demander conseil au lieutenant général de cette ville qui était son allié, et l'ennemi juré du comte de Saint-Géran (1). Cet homme conseilla d'arrêter tout de suite le procès, et d'essayer d'obtenir sans perdre de temps « défenses de la Cour de passer outre à l'instruction et au jugement du procès ». Il était nécessaire d'avoir pour cela une procuration de la Goliard; celle-ci la donna à Guillemin, et la marquise de Bouillé, fort inquiète de la tournure que prenaient toutes ces choses, envoya le grimoire à Paris chez son procureur, le nommé Roy.

Le conseil était bon : le fils de la Goliard put donner requête à la Cour sous le nom de sa mère, le 13 juillet 1649, pour « être reçue appelante de procédure, que les infirmations fussent apportées, et cependant que défenses fussent faites de passer outre ». Il obtint même un arrêt sur requête, qui ne laissa pas de lui donner une grande espérance. Tout cela fit que Guillemin soutint sa mère et la rassura. Il affirmait que la Cour allait interrompre les recherches de la Justice : quelles preuves existait-il donc jusqu'ici qui permissent à leurs ennemis de se lancer dans une semblable aventure? Aucune. La dame de Saint-Géran paraissait, il est vrai, depuis la rencontre de Vichy, dans une grande volonté d'agir; elle, si résignée jusque-là, montrait une force et une persévérance qui étonnaient. On l'avait si souvent vue pleurer et se lamenter depuis neuf ans! A cette heure, quelle différence! C'est qu'autrefois elle n'avait rien appris et qu'aujourd'hui elle voyait le filet se resserrer autour de la matrone : cela décuplait ses forces. Il est vrai de dire que cette matrone avait menti avec son histoire de petite fille morte-née, mais si elle avait inventé celle-là, c'est que sans doute il en existait une autre, plus terrible encore pour elle. Quelle était cette autre? Il y avait eu un enfant *vivant*. Qu'était-il devenu? Si la sage-femme se taisait, c'est qu'elle redoutait au delà de tout les conséquences de son aveu.

Que l'on imagine une mère, mais non point de ces mères futiles pour qui la naissance d'un enfant est un divertissement et une parure, que l'on imagine une véritable mère qui

(1) En apparence, car les contemporains disent tous que cette dame était virile et énergique.

a espéré, puis désespéré pendant vingt ans de la venue d'un petit enfant, qui l'attend avec passion, le désire, l'aime d'avance et se réjouit de sa venue. Il vient en effet : le Messie lui-même n'est pas reçu avec plus de transports. Puis, cet enfant disparaît comme une fumée, et la mère, toute meurtrie encore, demeure avec son grand désespoir. Loin de l'aider à rechercher le fruit de ses entrailles, loin d'écouter ses plaintes, sa propre mère veut lui persuader qu'elle est le jouet d'un songe. La jeune femme, en outre, sait qu'elle est entourée de pièges et d'ennemis, elle se sent vingt fois mourir. Enfin le temps de la justice naît pour elle : Dieu a pitié de son chagrin, elle a surpris des indices, elle est sur la voie, elle va toucher au but : retrouver son enfant... Mais comment le retrouvera-t-elle ? pour le perdre à jamais? Lui dira-t-on qu'il a été assassiné par ses ennemis? Telles étaient les questions que se posait Mme la comtesse de Saint-Géran.

La matrone eut toute confiance en Mme la marquise de Bouillé. Il est vrai que Saint-Maixant, fort habile conseiller, n'était plus ; mais qu'était-ce d'avoir perdu cet allié pour le moins suspect, — voire compromettant, — puisqu'elle en avait aujourd'hui un autre plus jeune, plus honorable, brillant, riche, puissant, en la personne de la duchesse de Ventadour, jeune femme de vingt-six ans, veuve du gouverneur du Limousin et fort bien en Coúr?

La Goliard donc attendait et espérait. Mais l'instruction, malgré son espérance, suivit son train ; la dame de Saint-Géran ayant passé outre et continuant le procès, cette dame obtint même une information contre la matrone, ce qui lui permit de faire entendre des témoins et... la matrone passa sur la sellette.

On entendit donc des témoins : dame Catherine de la Baume, dame de Châteaumorand, dame Anne d'Oisilet, dame de Montaret et du Chatelard, dame Isabelle Dalbon, dame de Beaupoirier, dame Gilberte de Roüer femme du sieur du Fée, damoiselle Guillemette Menudet, Michel des Essarts docteur en médecine, Louis Gay chirurgien, Suzanne Dauffi, damoiselle Jeanne Reverdy, Robert Maillard, Étienne Guérin, Pierre Quesson, François Mellard, Toussainet Maduel cocher, Marc Jaspard, Marie Custier, prise pour nourrice, Benoite Philippon, et plus de vingt autres témoins, « ouys, recollez et nfrontez » par le lieutenant particulier de Moulins. Ces témoins prouvèrent

invinciblement la grossesse de la dame de Saint-Géran, la plupart pour avoir vu « son ventre et son sein fort gros et senty remuer son enfant, les autres pour l'avoir ouy dire à la sage-femme, et veu que dans toute la maison c'était une chose publique et constante ».

Le cocher dit que la dame maréchale lui recommanda plusieurs fois, en partant de Paris, de conduire sa fille doucement de peur qu'elle ne se blessât (1).

La déposition (devant M. du Tillet, rapporteur) de la dame Anne de Lallière est aussi fort intéressante. Cette dame, « femme de messire Louis de Crevant, marquis du dit lieu, demeurant à présent rue et paroisse de Saint-André des Artz, âgée de trente-six ans », est un témoin produit par le sieur de Saint-Géran; mais si l'on veut considérer sa déposition, on verra qu'elle ne peut être imaginée, et qu'elle est certainement faite de bonne foi. Cette dame :

« A dict qu'en l'année 1641, le feu sieur d'Amboise, premier mari de la déposante allant en Italye pour commander son régiment, conduisit elle, déposante, en Bourbonnais, et l'amena à Saint-Géran auquel lieu elle coucha une nuit, et vit la dame de Saint-Géran, qui lui parut grosse d'enfant, oultre que toute la maison témoignait une grande joye de ce que, après un si long temps, elle fust en cet estat, dit qu'estant preste de monter en carrosse pour s'en aller avec le dit sieur son mary, la dite dame de Saint-Géran la voulut accompagner et veoir monter en carrosse, duquel approchant, les pieds lui ayant glissé, le dit feu sieur d'Amboise l'avait tirée s'y promptement la retenant par le corps, qu'il l'empescha de tomber et dict à la dite dame de Saint-Géran qu'il eût mieux aymé perdre un bras, que le malheur de cette chutte eût causé le trouble d'une joye sy longtemps attendue, adjouste qu'elle apprit dans le temps qu'elle fut dans le logis de la dite dame de Saint-Géran, que par deux fois on avait eslargi les habits de ladite dame de Saint-Géran, qui est tout ce qui a dict.

« Lecture faite a persisté et a signé

« A. DE LALLIÈRE DU TILLET (2). »

(1) Information du lieutenant particulier de Moulins des 3 août, 25 août et 20 octobre 1649.

(2) Archives nationales, X² b. 1250.

Comme autres preuves de la grossesse de la dame de Saint-Géran, il y a encore la lettre de la maréchale à l'orfèvre le sieur La Haye, à Paris, pour lui commander de lui envoyer « en toute diligence, un poêlon, un hochet et le reste de la vaisselle nécessaire, le tout sans dorure, puisque son petit-fils est voué au blanc (1), » et l'attestation de la dame de Villars qui déclara qu'étant couchée avec son amie la comtesse de la Guiche Saint-Géran revenant de Paris à Moulins, elle avait senti remuer l'enfant (2).

VI

Tous ces faits paraissent être la vérité pour des esprits bien nés, mais sait-on ce que les méchantes gens inventent pour faire suivre à cette vérité les sentiers les plus tortus? Nous allons le dire honnêtement ci-après, car le procès étant engagé, il est juste de montrer les réponses des adversaires, et de découvrir leur jeu. On ne peut mieux faire pour arriver à cela que de reproduire leurs propres paroles. Ils contestent, cela est naturel, la grossesse de Mme la Gouvernante, car on a deviné depuis longtemps, c'est certain, quel fruit pouvaient retirer de l'absence d'héritier direct, les héritiers collatéraux du comte de la Guiche Saint-Géran. Supprimant l'accouchement, on supprimait l'enfant, et jusqu'à la trace même de son existence.

Voici, prises dans la quantité, quelques preuves pour la dame de Saint-Géran, tirées des informations. Elles seront discutées et anéanties ensuite par l'adversaire.

— *Preuve dixième :* tirée de ce que les sieurs Pallier et sa femme, la dame de Brinon, les sieurs Cordier et Hardy et le nommé Piedneuf, ont dit avoir appris de la Goliard qu'ayant accouché l'intimée d'un fils, elle n'eut que le temps de lui lier le nombril, et que Beaulieu enleva l'enfant et ce qui le suit (3).

Réponse. — La lecture de la déposition découvrira l'absurdité du prétendu discours de la Goliard, d'avoir laissé prendre l'enfant d'un Gouverneur de province à Beaulieu sans en rien dire : qu'elle ait trouvé l'intimée endormie, que mettant la main dans le lit elle ait trouvé que l'enfant commençait à sortir,

(1) Lettre du 8 juillet 1641, produite au procès.
(2) Voir les dépositions précédentes.
(3) Répétition des témoins à Moulins du 21 octobre 1649.

avait achevé de le recevoir sans éveiller la mère, qui sont des discours ridicules, et encore plus que la Goliard a dit à la femme du sieur Pallierne que le lendemain elle ne se souvenait pas dudit accouchement, ce qui est contraire à ce qu'elle a dit à d'autres témoins, que le lendemain elle en avait demandé raison à Beaulieu. Lorsque la Goliard leur a dit ces choses, c'était au temps qu'après un an de prison et de cruautés exercées sur elle, on l'avait forcée de promettre qu'elle rapporterait cet accouchement, à l'effet de quoi on la conduisit à Moulins, non pas à la prison, mais chez la dame de Ris où elle était gardée, où ces témoins la virent, auxquels elle fit ces discours ridicules, qu'elle réitéra devant le lieutenant particulier à l'interrogatoire (19 mars 1650), quatre jours après l'examen de ces témoins... mais les désavoue sur la sellette.

11e preuve. — Tirée de ce que Godefroy Gascon a déposé que l'intimée avait dit qu'elle était accouchée d'un fils.

Réponse. — Ce discours ne venant que de Beaulieu qui était mort... « ne vaut rien dans les règles du criminel ». Mais les appelantes ont appris que Gascon (au temps que l'on attendait l'accouchement) était entré de grand matin dans la chambre de Beaulieu, [qui] lui dit que l'intimée avait eu un beau fils. Sur ce ledit Gascon voulut se lever pour aller voir ledit. Beaulieu lui dit qu'il n'en était rien... Si ce témoin dit vrai, il ruine ce qu'a dit l'intimée (l'enfant pris la nuit par Beaulieu, etc.)

12e preuve. — L'intimée dit (factum) que le sieur Fleury aumônier, Jean Gascon second maître d'hôtel, Marc Jaspard garçon de cuisine, et Claude Bailly, garçon d'office, ont déposé qu'ils ne pouvaient entrer dans la chambre de l'intimée pendant l'accouchement, ils en furent empêchés par Beaulieu, et le dit Bailly avait vu Beaulieu au coin d'une petite allée proche de la chambre, avec un grand manteau gris, portant quelque chose sous son bras droit.

Réponse : 1° Aucun n'a vu l'accouchement ni ouï parler; 2° Jaspard n'a pas dit que la dame de Bouillé ni ses filles (1) fussent dans la chambre; 3° On prétend qu'il a dit que la femme du Suisse y était, laquelle n'eût pas souffert l'enlèvement (2). Comme l'intimée pouvait avoir quelques pertes

(1) De chambre.
(2) Répétition des témoins de Moulins.

pendant ce temps ou incommodités, il n'est pas étonnant que la Goliard leur défendît l'entrée.

13e preuve. — Arnaud Eschaud a dit qu'en août 1641, il vit le marquis de Saint-Maixant parlant en secret avec la Goliard, que la nuit que l'intimée devait accoucher, il fut par l'ordre du sieur de Saint-Géran savoir des nouvelles de sa santé, lui fut dit au travers la porte qu'elle se portait mieux, que ledit sieur de Saint-Maixant rôdait autour de la chambre, ajoutant qu'il croit que l'intimée accoucha.

Réponse. — Qu'il était alors valet de chambre de Saint-Géran auquel il devait sa fortune au temps de sa déposition, lui ayant beaucoup donné pour le placer à Paris... un accouchement n'est pas un article de foi... est-il possible que Saint-Géran impatient n'ait envoyé qu'une fois son valet de chambre aux nouvelles? On prétend qu'il a dit que la marquise de Bouillé était alors veuve pour mieux insinuer dans l'esprit des juges que le marquis de Saint-Maixant projetait un mariage avec elle, en supprimant l'enfant (1). Le marquis de Bouillé a vécu encore bien des années, presque autant que le marquis de Saint-Maixant, etc... » Voilà quelques-unes des réponses faites aux accusations des plaignants. Il faut convenir que certaines d'entre elles donnent à penser, et ne sont pas dénuées de force.

Cependant, il ne faut pas oublier de faire connaître ici (car cette affaire étant longue et compliquée, on ne doit rien omettre pour la rendre plus claire) qu'à la nouvelle de l'arrestation de la Goliard, Mme la marquise de Bouillé, qui avait expédié La Foresterie à Paris chez Roy le procureur, ordonna audit La Foresterie de s'arrêter à Riom au retour. Pourquoi? Parce qu'en cette ville logeaient ses filles de chambre, les Quinet dites Dada, qui avaient assisté seules avec elle en 1641, à l'accouchement de la dame de Saint-Géran, et que la marquise, se souvenant de ces filles subitement, leur envoyait de l'argent

Or, les Quinet l'avaient quittée jadis fort mal, et mécontentes. On raconta même alors que l'aînée, personne bien impertinente, ne laissa pas la maison sans criailler, menaçant la marquise de son poing tendu, et disant assez haut pour que le propos fût recueilli « que la dame de Bouillé s'en repentirait et

(1) Information de M. Menardeau, 1657.

qu'elle dirait tout, quand elle devrait être pendue (1) ». Eh bien ! la marquise fit revenir ces Quinet et maria l'aînée à de Lisle, son maître d'hôtel, en leur donnant 12000 livres ; pour l'autre, elle la garda auprès d'elle.

Comme tout ce qui touche à cette histoire est étonnant et tire tantôt de la comédie, tantôt du drame, La Foresterie revint de Riom, racontant d'incroyables choses concernant ces Dada. Quoiqu'elles eussent quitté fort mal la marquise, elles supplièrent La Foresterie de dire à cette même dame de les reprendre à son service. Car la dame de Saint-Géran, disaient-elles, les avait sollicitées de venir chez elle, « leur offrant des conditions avantageuses, si elles s'y décidaient... » (on comprend que ces filles se faisaient valoir comme témoins accablants pour l'un ou l'autre parti) ; mais voici la suite : un gardien des Capucins (?) était venu pour essayer de tirer des Dada leur secret, par l'appât d'une récompense que leur promettait la comtesse. Les religieux les avaient même interrogées et leur avaient remis un mémoire de vingt-cinq articles : autant de questions auxquelles elles n'avaient pas voulu répondre avant d'avoir vu la marquise qui leur dicterait leur réponse. Toutes ces choses furent connues par la suite, mais le meilleur est que La Foresterie, l'écuyer, quittant la marquise à quelque temps de là, celle-ci le prévint que s'il était assez indiscret pour raconter ce qu'il savait de ces histoires, « elle lui ferait bailler cent coups de poignard par de Lisle, son maître d'hôtel, afin de le punir une fois pour toutes ». Mais cette menace ne fut connue qu'après que la marquise fut défunte. Alors La Foresterie vint déposer ces faits, et relation en fut inscrite au procès.

Quel rôle joua Saint-Maixant dans le recel de l'enfant ?

— Aucun, disent les adversaires, il était malade et fort préoccupé (on peut le croire, il devait être préoccupé, et même cela est l'exprimer très faiblement, le misérable devait en outre éprouver des remords).

— Un rôle considérable, disent les autres : il fut l'âme de ces complots, besogneux, miséreux et toujours superbe. C'est un gueux, un rebelle, un gibier de potence qui mérita vingt fois le supplice. On pourrait croire qu'un pareil homme était discret : on se tromperait. Les hommes du reste ne sont pas discrets le

(1) Plaidoirie de M. l'avocat général Bignon.

moins du monde, car étant fort vains, ils aiment à raconter leurs bonnes fortunes et trahissent ainsi bien des secrets qu'il serait plus beau pour eux de garder.

Ainsi demoiselle Jacqueline de la Garde Barbezange est venue déposer que le marquis de Saint-Maixant « luy parlant d'amour, luy dit qu'il avait des femmes à sa dévotion qui faisaient accoucher sans douleur, qu'il avait eu l'adresse et le pouvoir de faire enlever par ce moyen le fils d'un Gouverneur de province, petit-fils d'un maréchal de France ; et venant à parler de la dame de Bouillé, il dit qu'il l'avait faite riche et enfin que leur conversation les portant alors à louer le beau lieu où ils étaient, il luy dit qu'il avait un autre *beau lieu* qui l'enrichirait quelque jour et lui vaudrait quatre ou cinq cents écus ».

Réponse. — Ce discours a aussi peu de fondement et autant de légèreté que l'amour qui l'a produit (répondent les Bouillé, Ventadour). Le Marquis de Saint-Maixant avait trop d'esprit pour déceler un secret de cette conséquence à une fille du Bourbonnais qui n'était point fâchée qu'on lui parlât d'amour, car la déposition fait bien connaître qu'elle aimait la conversation de galanterie, et elle parle de cinq promenades faites avec le gentilhomme.

— Adrien Jardon de la Garde Barbezange, écuyer (1), dit qu'en revenant de Paris en poste avec le marquis de Saint-Maixant, ce dernier luy dit que la dame de Saint-Géran était accouchée d'un fils qui était en son pouvoir. A cette preuve les adversaires répondent : Le marquis de Saint-Maixant n'a point fait de discours en courant la poste avec cet homme, qui n'est ni son parent ni de sa qualité, ni de son pays, n'a jamais couru la poste de sa vie étant d'une condition fort misérable. « L'intimée est demeurée d'accord que tout le nœud de l'intrigue dudit Saint-Maixant ne commença de paraître que lorsqu'il se rendit prisonnier qui fut en 1648. » Le nœud de l'intrigue, en ce qui concerne Saint-Maixant, il est vrai, ne fut connu que du jour où ce grand criminel fut sous les verroux. A peine y fut-il qu'il se repentit, regretta ses crimes, voulut se confesser, et... mourut, si bien que l'on dit qu'il mourut empoisonné, mais il n'y a pas de preuves de cela. Ce que l'on sait bien, c'est que plusieurs témoins sont venus dire qu'à ses derniers moments,

(1) Frère de la précédente demoiselle Jacqueline Jardon de la Garde Barbezange.

Saint-Maixant se repentit de ses forfaits, et qu'il chargea le sieur curé de Saint-Séverin qui l'assista, de dire quelque chose aux sieur et dame de Saint-Géran. Quoi? on ne put le savoir, puisqu'il trépassa avant d'avoir achevé. La sage-femme, étant alors dans les prisons de Chantelle, apprit ce qu'avait dit le marquis et « fut au désespoir » : elle croyait d'être pendue, « que le sieur de Saint-Maixant l'avait affreusement perdue, qu'ayant confessé ce crime, il l'avait chargée ». C'est Marguerite à la Mare, servante du concierge des prisons de Chantelle, qui l'a dit (le 9 janvier 1651).

On doit comprendre l'angoisse de cette mauvaise femme. Quelques années auparavant, le procès contre les trois sorciers Gailletou, Jasson, et Pautier, avait fait parler dans toute la région de la Creuse et du Bourbonnais et jusque dans le pays de Riom. La Goliard y pensa-t-elle? Pendue! c'est bien triste, mais torturée, c'est pis. Or, les trois sorciers avaient subi, eux, la torture : on disait (à voix basse, car ce ne sont pas choses à crier sur les toits) que Gailletou, doué d'une force mystérieuse (sans doute le Malin lui venait-il en aide?), avait cassé trois cordes dans la chambre de torture pendant que les magistrats le tenaient... On répéta aussi que dans cette même chambre, étant encore tout meurtri, une mouche se posa sur la joue de l'accusé qui dit aux juges que c'était là « le démon Xibert » et que justement celui-là (1) « l'empêchait de parler ». Jasson, lui, au contraire, avoua qu'il était allé au Sabbat : les trois sorciers furent exécutés à Érain, près Rochefort.

A cette époque-là (on était dans le mois d'avril de l'année 1630), la Goliard étant plus jeune, il n'est pas douteux que cette affaire l'ait intéressée comme elle fit pour ceux qui s'occupaient d'herbes et de poudres, et qui demandaient secours au diable afin d'accomplir leurs louches besognes.

Le rôle du marquis de Saint-Maixant, quoi qu'on en pense, est difficile à démêler dans la deuxième partie de l'enlèvement, s'il y eut enlèvement. Il semble bien vrai qu'il ait été l'*inventeur* du crime, mais ensuite? Pourtant il ne faut pas négliger la déposition d'un autre témoin, Prudent Berger, gentilhomme, page du marquis de Saint-Maixant. Il dépose que le marquis avant sa mort

(1) Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, t. IX de la collection; Guéret, 1903-1904. Guibert Louis : *Histoire de Sorciers*, p. 340-347.

fit le récit de toutes les particularités de cette histoire, dans le temps qu'il était prisonnier à la Conciergerie du Palais, pour des crimes atroces dont il était prévenu. Alors le page lui dit : « Je m'étonne, monsieur, qu'étant accablé du poids de tant d'affaires désagréables, vous ne vous déchargiez point de celle-là. »

Le marquis répondit : « J'ai dessein de rendre cet enfant à son père : j'en ai reçu l'ordre d'un capucin, à qui je me suis confessé d'avoir enlevé, sans qu'on s'en soit aperçu au milieu de sa famille, le petit-fils du maréchal de Saint-Géran, fils d'un gouverneur de province. » Il dit encore à Prudent Berger, que lui, Saint-Maixant, avait la liberté de sortir de temps en temps de prison par la condescendance du geôlier, et qu'il allait visiter un enfant qui pouvait avoir sept ans, qui était blond et qui avait de beaux traits. Le marquis enfin ajouta : « Page, regardez bien cet enfant, que vous le reconnaissiez quand je vous enverrai savoir de ses nouvelles »; et il lui avoua depuis que c'était l'enfant du comte de Saint-Géran, dont il lui avait parlé. On apprit par des témoins que le marquis, étant à l'heure de la mort, avait dit au curé qui l'administrait (1) qu'il avait un secret important à révéler au comte et à la comtesse, et qu'alors les convulsions de la mort l'avaient saisi.

C'était chez la Pigoreau même que le marquis allait voir l'enfant qui demeurait chez le comte et la comtesse de Saint-Géran, et visitait la Pigoreau comme sa mère. Ce même page, devant M. du Tillet, conseiller au Parlement, reconnut l'enfant.

La défense ne peut admettre cet épisode.

— Quoi ! fait-on ici une peinture si noire du sieur de Saint-Maixant, qui publie partout le crime dont on le veut accuser? le confie tantôt à un écuyer, tantôt à son valet ? — « ce qui ne s'est jamais fait, car les pages sont jeunes et souvent peu d'accord avec la prudence... » Ce qui montre que « celui-ci n'est prudent que de nom, » c'est la réponse qu'il aurait faite au marquis, — « qu'il était étonné qu'il se soit encore attiré cette méchante affaire avec toutes celles qu'il avait déjà ! » On a su à Paris que le dit sieur de Saint-Maixant était décédé très pénitent après avoir confié les affres de sa conscience en mains de maître de Haudenc, alors curé de Saint-Séverin, auquel il en aurait laissé la déclaration, s'il en avait été cou-

(1) Maître de Haudenc, lors curé de Saint-Séverin.

pable, et ledit sieur curé n'eût pas manqué de s'en acquitter, ce qui détruit le discours de ce page. »

On voit par ces mots comment la passion peut fausser la déposition d'une personne honnête et désintéressée.

Entre temps, la matrone avait été transportée à Moulins. On fit encore de cela un gros reproche à Mme la comtesse de Saint-Géran. Transporter une pauvre vieille femme de soixante-seize ans! Et quoiqu'elle eût fort bien voyagé en chaise, on ne manqua pas de faire à la comtesse de Saint-Géran un autre grief d'avoir confié cette vieille guenipe à des personnes sans honneur. C'est Villelune, qui fut un des porteurs de cette précieuse chaise, et ce Villelune, qui eut l'honneur de porter la Goliard, c'était (dirent les adversaires et les ennemis du Gouverneur et de la Gouvernante) « un méchant personnage, créature du Gouverneur, réfugié chez lui, car il était accusé de rapt commis sur la personne de la fille du sieur Foignat, alors trésorier de France à Moulins. Quesson, sommelier et receveur du comte, l'assistait, et aussi le maître de poste Beffay, tous personnages louches », si l'on en croit les gens des Bouillé et des Ventadour. Ici encore, au lieu d'être écrouée dans la prison du château, la Goliard fut menée chez la dame du Ris qui l'hébergea. « On la tortura, dit-on, et Mme de Saint-Géran se mêla de la chose. » Tout cela est bien invraisemblable pour une personne sensée. Ces gens n'ont-ils pas été jusqu'à dire que la Gouvernante, cachée derrière un rideau d'alcuine, menaçait la Goliard des pires châtiments, si elle n'avouait son crime? Elle ne l'avoua que durant l'interrogatoire du 17 mars 1650 (elle dit ensuite qu'elle ne parla que par crainte); elle avoua ce jour-là que la dame de Saint-Géran était bien accouchée dans la nuit du 16 au 17 août 1641 d'un enfant mâle *fort vif*, lequel Beaulieu avait enlevé pour le supprimer. Cet interrogatoire est du 17 mars 1650. Il fut confirmé par un autre qui eut lieu devant M. le rapporteur, notamment en 1657 : la Goliard « étant interrogée par M. Menardeau, en vertu d'arrêt de la Cour, a dit qu'il fallait bien que la dame de Saint-Géran fût grosse puisqu'elle alla au château de Saint-Géran pour l'accoucher ».

— Avoua avoir dit à la dite dame et à plusieurs personnes qu'elle était grosse, et avoir senti remuer son enfant.

— A dit que lorsque la dame de Saint-Géran accoucha, il

n'y avait dans la chambre que le sieur de Beaulieu et un autre homme qu'elle ne connaît point. Ne se souvient de l'heure de l'accouchement, mais déclare que ce fut Beaulieu qui emporta l'enfant, lequel il a depuis rendu aux sieur et dame de Saint-Géran sous le nom d'Henry son neveu, etc. »

(Il est à remarquer que cette méchante femme dans tous ses interrogatoires revient toujours au même point (sans nul doute pour décharger sa conscience) : « l'enfant a été rendu par Beaulieu » ; elle le dira à chaque coup et y insistera.)

— Avoue avoir dit devant le lieutenant particulier de Moulins que Mme de Saint-Géran était accouchée d'un enfant mâle, qu'elle s'en était dédite parce qu'en confession on lui avait persuadé qu'il ne fallait pas dire cela, mais qu'il était vrai.

— Interrogée qui étaient les conspirateurs de cet enlèvement, et ce qu'elle reçut pour le souffrir?

— Répond qu'elle n'en peut dire autre chose, mais qu'elle sait assurément que l'enfant rendu par Beaulieu est celui dont la dame de Saint-Géran est accouchée.

Le procès étant engagé et faisant grand bruit dans tout le Bourbonnais et aux alentours, les témoins vinrent en bon nombre et beaucoup d'entre eux se présentèrent d'eux-mêmes pour déposer et dire ce qu'ils connaissaient de cette déplorable affaire; dès lors, rien n'arrêtera plus l'ardeur renaissante de Suzanne de Longaunay dame de Saint-Géran dans la chasse qu'elle a entreprise, elle y poursuit deux buts : retrouver mort ou vif son petit enfant, et du même coup anéantir ses ennemis.

Les auditions de témoins furent, on l'a vu, très encourageantes. On entendit (la partie adverse répandit ces fables) des « gens qui avaient été autrefois laquais dans la maison de la Gouvernante, » qu'on fit qualifier « marchands de la Palisse », on leur promit des terres prises dans celles du seigneur de Saint-Géran, on les assura qu'on les déchargerait des tailles et du sel, qu'ils seraient aussi exemptés en temps de guerre, qu'on les logerait dans les châteaux, qu'il leur serait octroyé des biens « considérables », s'ils consentaient à déposer en faveur de la cause des Saint-Géran.

Or, si l'on examine avec bonne foi le procès, on n'y voit aucune de ces noirceurs ; d'ailleurs, comment supposer que l'on eût réuni par fraude des témoins si divers?

Car il y en eut de toutes sortes; il y eut ceux qui avaient

vu la matrone laver les linges de l'accouchement à la fontaine et qui avaient remarqué que cette matrone « à l'aide de remèdes, avait fait écouler le lait qui se trouvait dans les mamelles de l'accouchée »; il y eut encore les femmes qui avaient allaité l'enfant durant ses voyages, en outre il y eut celles qui tenaient l'histoire de cet enfant miraculeux de la Goliard elle-même, qui n'avait pu se tenir d'en parler ; ceux qui avaient vu le fils de la matrone, Guillemin, au moment de l'arrestation de sa mère, courir chercher du secours auprès de la dame de Bouillé; sans compter les médecins et les chirurgiens qui avaient conduit la grossesse, et toutes les dames de qualité qui avaient senti remuer l'enfant avant la naissance. Comment supposer que toutes ces personnes fussent les créatures du comte et de la comtesse de Saint-Géran, et croire qu'ils les avaient achetées en leur promettant de l'argent, des charges ou des faveurs? il y en avait dans le nombre d'inattaquables.

Il était impossible après l'audition de tous ces témoins et les propos rapportés de la Goliard et de Beaulieu, que les seigneurs de Saint-Géran ne se disent pas que le soi-disant petit-neveu de leur maître d'hôtel était leur propre enfant. Mais comment cet enfant-là se trouvait-il entre les mains de la Pigoreau? Eh bien! c'était Beaulieu qui le lui avait amené. Malgré leur conviction, le fait restait à déterminer. Supposer que la Beaulieu eût élevé le petit comte de Saint-Géran, cela était fort bon, mais le Beaulieu n'avait eu que deux enfants, l'un Anthoine né le 10 décembre 1637, « brun de visage et de poil châtaigner », le second Henry né posthume le 9 août 1639 (1), et qu'elle n'avait jamais quitté avant de le donner à son beau-frère pour l'emmener en Bourbonnais, « blond de cheveux avec de beaux yeux bleus », celui enfin dont la comtesse de Saint-Géran avait fait son petit page. Il y avait au fond de cela quelque mystère. D'autre part Beaulieu le maître d'hôtel, beau-frère de la Pigoreau femme Beaulieu, n'avait-il pas tenu d'étranges propos que l'on rapporta par la suite aux « informations », et par exemple que le « comte et la comtesse cherchaient bien loin ce qu'ils avaient chez eux », et encore que lui, Beaulieu, tenait « entre ses mains l'honneur de la marquise de Bouillé, qu'elle devait trembler en le voyant », et cent autres paroles

(1) Baptisé le 10 août 1639.

du même genre, qui avaient donné à penser à ceux qui les entendaient? Les adversaires répondaient que les paroles ne sont que du vent, et que présomption n'est pas certitude. Il est juste de dire que les ennemis des Saint-Géran raisonnaient souvent avec quelque bon sens, et que les hommes de loi de leur côté étaient aussi habiles que ceux de la partie adverse. Que répondaient-ils, ces hommes de loi, pour anéantir des preuves aussi éclatantes que celles de la grossesse par exemple, que toutes les dames du voisinage avaient constatée de leurs yeux et même de leurs mains, la touchant d'aussi près que le permettait la nature? Ils disaient : « Rien n'est si douteux et incertain que les signes extérieurs d'une grossesse (1). »

Les dames de Montaret et du Fée ont été employées pour solliciter la Goliard, leur déposition en fera la preuve, la matrone s'est plainte de la dame de Montaret... disant qu'elle l'avait violentée..., la dame du Fée dit avoir vu des signes (de la grossesse) mais n'en avoir vu ni su le fait ; que la Menudet dépose que ce qui avait mouvement dans le ventre de l'intimée par la seule application de la main, passait plusieurs fois d'un côté à l'autre, ce qui n'est point un enfant (2). Le médecin des Essarts a dit « qu'il s'en reposait sur la sage-femme et ne savait ce que la grossesse était devenue ». Que le chirurgien Gay n'en assure rien de son chef, et que tout le reste de ces témoignages n'est qu'un recueil d'apparences et d'incertitudes. Quant aux preuves tirées des dépositions des dames de Saint-Chaumont, de la Trousse, de Crevant, etc. ; on accuse les déposantes de vouloir aider leur amie de Saint-Géran, et d'ailleurs ces dames se servaient de termes si incertains qu'ils feraient douter au lieu d'assurer (3). A une dame de Saint-Paulques qui apporte une lettre écrite par la dame de Saligny, alors à Saint-Géran près de l'intimée, où il est dit que l'intimée avait eu des tranchées depuis quelques jours, les adversaires répondent :

« Par la copie donnée aux appelantes de cette déposition signée du curé de Magniet, on voit que la dite dame (Saint-Paulques) n'en parle (de l'accouchement) que sur la foi de la dame de Saligny, qui était décédée. La prétendue lettre de la dame de Saligny, insérée en la déposition, n'est qu'une écri-

(1) Interrogatoire du 18 juin 1650. — (2) Interrogatoire de Moulins, 1er, 2, 3 août, 22 août 1649. — (3) Information de Cusset.

ture privée et non reconnue. Cette lettre porte « qu'il y a quinze jours que l'intimée avait des tranchées », et par le factum il est dit qu'elles ne commencèrent que le 16 août dans la chapelle pour accoucher la nuit. On a bien pris garde de répéter ce qui est dit à la fin de la déposition, que la dame de Saligny, après son retour de voyage de Saint-Géran, interrogée par la dame de Saint-Paulques où avait abouti cette grossesse, fait réponse « qu'à la fin, il n'y avait rien paru jusque-là même, que l'on avait fait froidir des assiettes d'argent dans la fontaine du château, pour mettre sur le ventre de l'intimée, dans lequel on ne sentait plus rien remuer ».

Mais il est facile de répliquer à cela, et de signifier à ces gens qu'une fois les tranchées passées et l'enfant né, il est fort naturel de ne plus le sentir remuer, et que, s'il n'a rien paru à la fin de la grossesse, c'est que l'enfant a été enlevé, chose dont ni la dame de Saligny, ni la maréchale ne se sont aperçues. Mais tous les efforts des adversaires ne servirent de rien. La matrone fut convaincue d'avoir celé l'accouchement de la dame de Saint-Géran, supprimé son « part » et pour réparation, condamnée à être pendue et étranglée à une potence qui serait dressée en la ville de Moulins; son corps mort porté aux fourches patibulaires, ses biens acquis et confisqués à qui il appartiendrait.

Un interrogatoire eut lieu encore sur la sellette, en la chambre du conseil du présidial de Moulins, le même jour, 18 juin 1650.

On pense que cette femme fit appel. Son appel suspendit l'exécution de la sentence. Pendant ce temps, le comte et la comtesse de Saint-Géran obtinrent deux arrêts, par lesquels il leur était permis d'informer de nouveau pour la suppression de leur enfant, et de publier monitoire.

MARIE-LOUISE PAILLERON.

(*A suivre.*)

POÉSIES

SOLITUDE A ROME

PALATIN

Toute gloire nivelée
Aboutissant à ceci :
Quelque feuille ciselée
Qui se fane et tombe aussi.

Un espace que jalonne,
A même le sol posé,
Un chapiteau sans colonne
Près d'un fût demi-brisé.

Les arcades colossales
D'un grand cirque aux vents ouvert,
Et, sur le néant des salles,
Le vélum d'un ciel bleu-vert.

***

C'est par toi qui tiens ma vie
Comme une lampe en ta main,
Que j'ai connu le chemin
Qui mène au seuil de Livie.

Maintenant, sur les terrasses
D'où l'on a Rome à ses pieds,
Je reviens seul, je m'assieds,
Invisible tu m'embrasses.

Devant le temple abattu,
Sur ces tombeaux d'un empire,
Quoique absente, me dis-tu,
Contre ton cœur je respire.

— Certes, nous irons gisants
Nous dissoudre aussi dans l'ombre,
Mais dix ans d'amour, dix ans,
Quel miracle dans ce nombre !

Que l'accord de deux destins
Donne un sens profond aux heures !
En moi quels échos lointains
Quand tu ris et quand tu pleures !

Cœur de mon cœur toujours près,
Du pays des Pyramides,
Vois l'image du cyprès
Dans mes prunelles humides.

Entends là-bas chaque son
Qu'ici mon oreille écoute :
Bref chant flûté du pinson,
Rêve de l'eau qui s'égoutte,

Voix du vieux temps engourdi,
Et ces notes cristallines
Que cent clochers à midi
Répandent sur les collines !

CAPITOLE ET FORUM

Regardez ! la Mort, elle a
Vidé l'œil profond d'Auguste
Et figé Caracalla
Dans l'épaisseur de son buste.

Malgré ton cou de taureau
Et ton cheveu dru qui frise,
La Mort t'a vaincu, bourreau ;
Toi, Beauté, la Mort t'a prise.

Pour jamais, dans ce pli droit
De ta longue robe blanche,
Comme en un linceul étroit,
Elle emprisonne ta hanche.

Que reste-t-il de vous, dieux,
De vos majestés lubriques,
De vos autels radieux?
Moins du marbre que des briques,

Un plan, quelque inclinaison
Que sur le sol on contemple,
Les soubassements d'un temple
Envahis par le gazon,

L'amphore de la prêtresse
Sous la voûte du cellier
Et la nuit qui vous oppresse
Au tournant de l'escalier...

FONTAINES

Mais, là-bas, qu'est-ce qui chante?
Quelle bouche au loin redit
Cette phrase trébuchante
Qui tombe et qui rebondit?

Dans le grand soleil des places
Ou dans l'angle d'un vieux mur,
Qu'est-ce qui rit à l'azur
Au vert des feuilles vivaces?

Dans les cloîtres, dans les cours,
Où l'ombre est secrète et close,
Qu'est-ce qui constamment glose
Sur le peu de fond des jours?

C'est, des monts Sabins venue,
En pluie, en nappe, en festons,
Égayant la nymphe nue,
Cinglant le dos des tritons,

Et plus vieille en ses jeux brusques
Que le mythe de Castor,
Plus vieille que les Étrusques
Dont j'ai vu les bijoux d'or,

Combien, combien plus ancienne
Que l'homme et que l'animal,
Gardant sa pureté sienne
D'avant le Bien et le Mal,

C'est ici l'unique chose
Dont la courbe échappe au temps,
Améthyste et perle rose
Par les beaux soirs éclatants,

C'est l'eau, fille de la neige,
L'eau qui descend des sommets,
L'eau dont le charmant manège
Ici ne cesse jamais.

VATICAN

J'ai suivi le couloir et passé sous des arches.
Mais ce large escalier, combien a-t-il de marches?
Je monte. Je suis seul. Quelle profonde paix!
Tout bruit du siècle expire au pied des murs épais.
Un oblique rayon, tombant d'une embrasure,
Met sur le marbre aux coins arrondis par l'usure
Le long rectangle d'or d'un jour ensommeillé.
Suis-je endormi moi-même ou bien suis-je éveillé?
Je monte. Quelquefois, sur un palier, j'écoute.
J'admire, entre les stucs, les fresques de la voûte,
Tout un monde muet et cependant chanteur,
Qui plafonne, affranchi de notre pesanteur.
L'Olympe avec le Ciel librement s'y mélange.
Le regard de l'Amour rit dans les yeux de l'Ange :
Lequel des deux l'emporte en ces beaux corps secrets?
Les sexes même, entre eux, échangent leurs attraits.
L'un prend ce muscle à l'autre, et l'autre lui dérobe
Cette courbe qu'on voit onduler sous la robe;

Et les encadrements sont de fleurs et de fruits.
Quelques-uns par le temps sont à moitié détruits,
Mais certains ont encore aujourd'hui, sous la feuille,
La fraîcheur des jasmins et des pommes qu'on cueille.
Alors, ému, tout plein de vertiges sacrés,
Longtemps, toujours, sans fin, je gravis les degrés,
Et, soudain, j'aperçois là-haut, qui me regarde,
Un Suisse en sentinelle avec sa hallebarde.

VILLA D'ESTE

Chimères chevauchant, posez ici le pied !
Voici le palais qui vous sied :
Le seuil blanc est de pur Carrare,
Le toit, de vieille tuile, et le silence, rare.

En nul lieu le cyprès ne croît d'un jet plus haut.
L'air vif tient sa fraîcheur de la montagne proche.
Voilà bien les bosquets dont on rêve au temps chaud,
Le balcon romanesque où le désir s'accroche.
Et vous, baisers savants, baisers approfondis,
Voici vos escaliers verdis.

* * *

Oui, le silence est rare et vaste,
Mais, au travers de lui, que de ruissellements !
Et l'eau, que saint François dit chaste,
Qu'elle est ici lascive et propice aux amants !

Incomparable entremetteuse,
Que de signes tu fais, de loin !
Que de mots chuchotés, flatteuse,
Pour livrer au dieu Pan la nymphe dans un coin !

* * *

Rondeur des fruits, rondeur des seins, rondeur des ventres,
Tout, en ce style heureux, est rond, gonflé de suc,
Gros comme l'Anio qui gronde dans les antres
Et s'engouffre dans l'aqueduc.

Venez, amoureux froid et poète débile,
Venez apprendre ici l'excès,
Venez vous abreuver, tel et tel que je sais,
Aux fontaines de la Sibylle.

Voyez combien la force a de gentes façons,
Et comme elle est rieuse et joueuse et fantasque,
Jaillissant du naseau, de la conque ou du masque,
Descendant les gradins, retombant dans la vasque,
Partout variant ses chansons.

Sa voix, sous les lauriers, se fait toute petite,
Et puis, de nouveau, s'enfle... Admirez, ignorant,
Non l'art qui pour modèle a pris la stalactite,
Mais l'art qui maîtrise un torrent.

ANNIVERSAIRE

L'autre soir, vingt et un novembre,
Mon cœur à rêver s'oublia.
C'était Corso d'Italia,
Où, sur un jardin, j'ai ma chambre.

Je revenais du Vatican
Où j'avais erré dans Saint-Pierre,
Et l'art romain et l'art toscan,
Tout s'embrouillait sous ma paupière.

Tout le jour, tiré hors de moi,
Mis en éveil, mis en émoi
Par la sculpture ou par la fresque,
J'étais las, j'étais mort, ou presque.

Mais il advint qu'un frisson gris
Rendit les feuilles plus luisantes :
Il pleuvait, et je me repris
Du milieu des choses présentes.

J'aurais pu me croire à Meudon
Sans la palme et la plante grasse.
J'ai murmuré : « Seigneur, pardon,
Je vous devine et vous rends grâce ! »

Et j'écoutais ce doux bruit fin
Qui chagrine et qui pourtant berce ;
Récupérant mon âme enfin
A la faveur de cette averse.

***

Vingt et un novembre, ai-je dit.
Pour moi, du moins, la date importe.
Chacun de ses retours désormais agrandit
Les ombres du soir sur ma porte.

Je songe à toi qui m'as comblé,
Venant comme la foudre frappe,
Amour substantiel comme le pain de blé,
Rafraîchissant comme la grappe.

Ce qui surtout me rend rêveur,
L'objet, ce soir, de mon étude,
C'est du sort envers moi cette étrange faveur,
Cette longue mansuétude.

Je crains toujours d'entendre un pas,
De voir debout dans l'embrasure
Quelqu'un comme un prêteur qui ne plaisante pas,
Qu'il faut payer avec usure.

***

Mais, soudain, Éole a gonflé
Sa joue au sommet du Soracte,
Et la tramontane a soufflé :
Je suis joyeux, je me rétracte.

L'azur est vert, tant il est vif.
Du sel crépite dans sa flamme.
A la fine pointe de l'if,
Viens-t'en danser, sœur de mon âme !

Rêver, admirer, c'est trop peu !
Si l'amour prête une aile à l'homme,
C'est en tournoyant dans l'air bleu
Qu'il faut fêter le ciel de Rome !

Élance-toi des bords du Nil,
Par-dessus le rocher de Malte!
Saisissons l'instant puéril
Où, dans nos cœurs, un dieu s'exalte.

Tout est facile, je te dis,
Toutes les chaînes sont tombées.
Viens sur les vents du Paradis
Qui font de grandes enjambées.

Sans doute, il est un moi natif
Un peu vain des pleurs qu'il essuie,
Qui goûte un repos relatif
Dans le vent mou des jours de pluie.

Plus volontiers que le péan,
Il chante un chant qui s'apparente
Au sable blond de l'Océan,
Aux prés brumeux de la Charente.

Quand, vers Cognac, les bois sont roux,
Ce moi, cousin des feuilles jaunes,
Se complaît moins aux jeux des faunes
Qu'aux pas feutrés des loups-garous.

Ma fée enfin est Mélusine,
Mon aïeule étant de Civray,
Mais, sous Poitiers, il n'est sang vrai
Qui n'ait sa goutte sarrasine.

Un autre moi, grave et profond,
Plus au sud cherche sa provende
Dans ces noirs que les cyprès font
Et le feu gris de la lavande.

Je trouve des accords secrets,
Sur lesquels longtemps je médite,
Entre un jour cru dardant ses traits
Et le beau ventre d'Aphrodite.

C'est pourquoi je t'appelle ici,
Par-dessus la mer hérissée,
La même qui moutonne ainsi
Dans l'Énéide et l'Odyssée.

SUR LES TOMBES DE KEATS ET DE SHELLEY

S'il est un champ du repos,
S'il est un bois du mystère,
Un doux abri pour les os
Qui retournent à la terre;

S'il est par le monde un lieu
Où l'if noir qui se balance
Semble le prêtre d'un dieu
Qui s'appelle le silence;

Ah! pour tous ceux dont les doigts
Se sont crispés sur la Lyre,
A la recherche des lois
Du désordre et du délire,

Si, pour ces illuminés
Que leur don fatal exile,
Si, pour les poètes-nés,
Il est un dernier asile,

C'est, là-bas, dans cet enclos,
Près de la porte d'Ostie,
Où s'apaisent les sanglots,
Où les murs n'ont point d'ortie.

Que les cyprès sont nombreux,
Qu'ils sont serrés, qu'ils sont denses!
C'est là, dans ce coin ombreux,
Que les Muses font leurs danses.

Les Neuf, autour d'Apollon,
Au centre assis sous un saule,
Appuyant son violon
Dans le creux de son épaule.

Mais, sous les rameaux épais,
L'azur pourtant se recueille,
Musique et pas, tout est paix :
Immobile est chaque feuille.

François Porché.

POUR RÉSOUDRE
LE PROBLÈME FINANCIER

III [1]

Les causes de nos embarras actuels ont été trop de fois énumérées et scrutées, analysées par moi-même dans la *Revue* (1), pour que j'aie besoin d'y revenir.

En gros, nos difficultés présentes viennent des ruines énormes qui furent accumulées par une guerre longue et dévastatrice; elles viennent aussi de l'effort gigantesque entrepris pour restaurer rapidement les provinces où la guerre fit son œuvre de mort; elles viennent enfin de ce que trop longtemps ceux qui nous gouvernaient crurent ou voulurent croire, soit à la possibilité d'obtenir de l'Allemagne des réparations d'un ordre de grandeur appréciable par rapport à l'étendue des dommages, soit à une autre possibilité qu'on eût pu croire plus facile à réaliser, celle de trouver chez nos anciens alliés une aide et un concours auxquels nous avions assurément des titres moraux, mais que nous ne prîmes pas la précaution de stipuler, quand ceux-ci avaient encore besoin de nous.

C'est un beau travers peut-être, mais c'est un indiscutable travers du caractère français de croire, avec une déconcertante facilité et souvent avec une obstination passionnée, tout ce qu'il espère; et il n'y a pas bien longtemps que ceux qui résistaient à ce travers et tentaient d'en montrer les dangers étaient mis purement et simplement, hors du débat, sous la sommaire appellation de défaitistes.

Les temps sont un peu changés à cet égard, mais pas com-

(1) Voyez la *Revue* des 15 mars et 1er mai.

plètement encore; et ce qui le démontre, c'est que reviennent encore, et jusque dans la bouche de ceux qui, en vertu de leurs fonctions, devraient se montrer strictement objectifs, comme le ministre des Finances par exemple, ces procès de tendances où l'on répond à des objections par des accusations de pessimisme. En matière financière, il n'y a ni optimisme ni pessimisme; il y a des faits, des chiffres, et ceux-ci n'ont pas de couleur : ils ne sont ni blancs, ni noirs. Un grand pas serait fait vers la solution même des difficultés, si l'on prenait l'habitude d'exposer la situation financière plus froidement, sans souci de la colorer en clair ou en sombre. Pour résoudre une difficulté, l'essentiel est d'abord de la bien connaître, et l'on n'a pas tort de dire qu'un problème bien posé est déjà à demi résolu. Cela ne saurait exclure la confiance, puisqu'en toute matière qui relève de l'activité humaine la solution est en dernière analyse entre nos mains et ne dépend que de notre volonté.

La sagesse populaire a dit depuis longtemps que « plaie d'argent n'est pas mortelle »; et cela est profondément vrai en ce sens que l'argent ne faisant que représenter, concrétiser du travail humain, de la production, tant que cette faculté de travailler et de produire demeure, l'argent peut et doit se refaire.

Il faudrait qu'une nation eût perdu toutes les qualités qui la distinguent pour qu'elle ne pût sortir des embarras financiers, si considérables soient-ils, où elle se trouve. Où est le pessimiste qui prétendra qu'il en est ainsi?

Mais ce qui retarde, ce qui empêche le redressement, c'est la méconnaissance de l'effort à accomplir.

C'est seulement sous l'étau de la nécessité que nous nous ressaisîmes et notre budget ne fut enfin mis en équilibre, — près de huit ans après l'armistice! — que parce qu'il n'y avait pas moyen de faire autrement.

Les inconvénients d'un tel retard ne résident pas seulement dans l'excès d'endettement qui en résulta pour l'État et qui pèse désormais sur la situation. (A cet égard, il faut noter que le montant de la dette contractée depuis l'armistice dépasse largement le montant de la dette émise pendant la guerre elle-même). Mais la fiscalité, trop longtemps négligée, fut complétée avec une telle hâte, une telle frénésie qu'il en sortit le monument d'incohérence et d'injustice que nous avons aujourd'hui sous les yeux.

La pratique du moindre effort, — qui est la tendance naturelle des assemblées élues, mais contre laquelle devraient réagir les gouvernements, — conduisit pendant la guerre à négliger totalement la fiscalité, alors qu'il était plus aisé de recourir aux emprunts présentés comme un devoir patriotique d'autant plus facile à remplir que tous autres placements manquaient à l'épargne. L'impôt sur le revenu fut inauguré dans les plus mauvaises conditions, et son application, en grande partie par défaut de personnel, mais également par incurie gouvernementale, ne fut poursuivie qu'avec une extrême mollesse. Quant à la loi sur les bénéfices de guerre, elle vint aussi trop tard, avec des prélèvements massifs qu'il eût été avantageux de remplacer par des échelles mieux proportionnées. Une fiscalité, dès le début plus vigilante, eût atténué l'édification rapide de ces fortunes de guerre, souvent scandaleuses, que ceux-là mêmes qui les constituèrent furent le plus souvent incapables de conserver, parce qu'elles n'étaient pas le fruit d'un travail régulier et méthodique mais le trouble résultat du désordre économique. Rassemblées aux dépens de l'État, ces fortunes se dispersèrent dès que les lois sévères de la concurrence prévalurent à nouveau, et tous ces déplacements de biens exercèrent sur l'organisation du pays comme sur sa moralité même une influence néfaste dont les traces ne sont pas encore effacées.

En tout cas, il eût fallu commencer dès le lendemain de la guerre une refonte complète et méthodique de la fiscalité qui, encore aujourd'hui, reste à faire, et sans laquelle l'équilibre de nos budgets, le train de maison de la France, restera toujours incertain et boiteux. On ne peut dire que, eu égard à la valeur-or du franc, le montant actuel de notre budget excède les facultés contributives du pays, prises en bloc ; mais il serait difficile d'imaginer plus mauvaise et plus injuste répartition des charges. La grande moitié de la richesse française, la richesse agricole, contribue dans une proportion dérisoire et souvent scandaleusement insuffisante. Les évaluations cadastrales sont, dans la plupart des cas, absolument périmées : ce qui vaut aujourd'hui 10 000 ou 20 000 francs, est toujours considéré comme valant 1 000 ou 1 500. Il est démoralisant de penser que la nécessaire, l'indispensable revision des évaluations du foncier non bâti a été interrompue illégalement par crainte du mécon-

tentement d'un grand nombre d'électeurs. J'entends bien que les agriculteurs et, surtout, les petits exploitants, ceux qui font valoir la terre, ont droit à un traitement fiscal privilégié et le raisonnement qu'ils opposent à ceux qui les voudraient taxer davantage n'est pas dénué de force. « Il faut croire, disent-ils, que nos privilèges ne sont pas encore assez considérables, puisque les campagnes continuent à se dépeupler et ceux qui nous envient n'ont qu'à venir s'établir à nos côtés. » A cela on peut répondre que le mouvement qui pompe les campagnes au profit des villes a des causes générales et que n'arrêteraient pas des privilèges fiscaux plus grands encore, et puis la question n'est pas là : il est juste que tous les citoyens contribuent aux charges publiques dans la mesure de leurs facultés. C'est la charte équitable posée par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. En outre, il est un fait que l'avenir fera ressortir de plus en plus, s'il n'est porté remède à cette situation. Quand l'endettement du pays a été poussé aussi loin, il est vain de vouloir équilibrer de façon durable le budget, si celui-ci n'est alimenté que par la petite moitié de la richesse nationale.

Traitement privilégié pour l'agriculture, soit, — nous y applaudirons même, — mais exemption ou quasi-exemption, non : la justice et l'intérêt supérieur de la nation s'y opposent.

A défaut de cette refonte générale du système fiscal, qu'a-t-on fait? On a improvisé dans la hâte et aussi dans la passion. On a exagéré, par des tours de vis successifs, tous les impôts existants qui apparaissaient comme faciles à percevoir et comme ne devant atteindre qu'un nombre restreint d'électeurs. Il n'est presque personne à la Chambre des députés, même parmi les partis avancés de gauche, qui ne reconnaisse le caractère excessif des taux supérieurs de l'impôt global sur le revenu, taux non seulement injustes, car il ne saurait être permis de spolier, sous prétexte de prélèvement fiscal, mais anti-économiques, à la fois parce qu'ils invitent à la paresse ceux qui ne trouvent plus avantage à travailler et parce qu'ils s'opposent à la formation des grosses fortunes dans le sillage desquelles s'édifient d'autres fortunes, moyennes et petites, et qui constituent des centres attractifs et féconds. Or, à l'heure même où l'accord paraissait se faire sur la nécessité de

reviser un impôt qui dépasse la mesure, d'en établir comme l'on dit aujourd'hui le « plafond », la Chambre dénature le projet de taxe civique qui lui était soumis, y apporte des exonérations à la base, incompatibles avec l'esprit et le nom même d'une telle taxe et, finalement, la transforme en un super-impôt sur le revenu qui viendra aggraver l'autre que l'on s'accordait à trouver trop lourd. De plus, l'assiette de ce nouvel impôt va devoir être établie par un personnel déjà surchargé de travail et le temps employé à cette besogne ne le sera pas à d'autres d'un rendement plus productif.

En effet, les agents du fisc, — que l'on devrait plus souvent consulter, — ont eux-mêmes déclaré que, s'ils avaient pu consacrer à pourchasser les non-déclarants, encore nombreux, de l'impôt global sur le revenu ou à faire rectifier certaines déclarations, manifestement trop insuffisantes, le temps qu'ils vont devoir donner à ce nouveau travail, ils auraient fait rentrer un milliard et demi, peut-être deux, au lieu de 500 millions que va rapporter la taxe civique ainsi remaniée. Il faut avouer que cette erreur de méthode coûte cher et qu'il ne suffit pas de faire de la démagogie pour augmenter les ressources de l'État ou pour atteindre ceux qui méritent de l'être.

Par souci électoral, le Parlement se refuse non pas à augmenter les impôts indirects, mais à les ajuster, en leur appliquant un coefficient en rapport avec la dépréciation de la monnaie et son nouveau pouvoir d'achat. Mais il s'attaque avec une frénésie quasi destructrice aux sociétés anonymes qu'il considère comme le boulevard de la féodalité financière, alors qu'elles sont en réalité la forme la plus démocratique que l'on puisse imaginer d'association des capitaux, une association où le plus modeste épargnant peut identifier le sort de ses économies au sort des capitaux du plus puissant financier, alors que, d'autre part, elles constituent, dans la compétition mondiale, l'instrument nécessaire et qu'emploient tous les pays, parce qu'il met en œuvre des ressources supérieures à celles de l'individu et n'est pas limité par les bornes de la vie humaine. Le résultat de la fiscalité d'exception qui pèse désormais sur les sociétés anonymes a été un ralentissement certain de l'esprit d'entreprise.

On a prétendu que les meilleurs impôts étaient les plus anciens parce qu'ils étaient entrés dans les mœurs et communé-

ment acceptés. Cela était vrai aux jours heureux où l'endettement formidable né de la guerre n'avait pas grossi outre mesure le train de maison de l'État. Il faut se rendre compte que nous, et aussi nos enfants, nous devons vivre désormais sur un autre plan : dans le nouvel ordre de choses nous devenons, en même temps que citoyens, serfs de notre patrie, — cette hypothèque qui grève tous nos biens, qui grève même notre effort le plus personnel, notre travail créateur, elle est la rançon de notre liberté, de l'indépendance nationale pour laquelle un million et demi de nos frères et fils ont fait le sacrifice total.

C'est dire que nous n'avons pas à trouver notre sort trop amer. Mais, en revanche, ce que nous avons le droit de réclamer, c'est qu'une stricte justice distributive préside à cette répartition des charges. Il faut mettre fin à cette lutte odieuse et sournoise où les uns veulent faire payer leur part par les autres, où une sorte de guerre est engagée entre le fisc et les contribuables, où contre les bureaux de l'administration se dressent des officines peuplées des transfuges de cette même administration et où l'on n'enseigne pas seulement à mieux connaître la loi, mais trop souvent aussi à la tourner, tranchons le mot : à frauder.

Que l'État enlève au mauvais contribuable l'excuse que fournit l'injustice des lois et qu'un accord nécessaire se fasse enfin sur les moyens d'assurer, par les sacrifices équitablement proportionnés de tous, la vie nationale.

***

Si l'endettement né de la guerre et de la restauration des régions dévastées a gonflé notre budget et exigé par suite un effort fiscal aggravé par son mauvais aménagement, les émissions de billets de banque rendues nécessaires par ce nouvel ordre de dépenses ont contribué à déprécier notre monnaie, c'est-à-dire à diminuer la valeur d'échange de notre franc contre les devises remboursables en or. Je dis que l'augmentation de notre circulation fiduciaire a contribué à déprécier notre change; je dirai même qu'elle fut le principal facteur de cette dépréciation, mais elle n'en fut point cependant le facteur unique.

C'est une idée trop simpliste que de voir dans la monnaie son seul support métallique, et de considérer que la valeur des billets qu'émet une banque varie strictement avec la propor-

tion de ces billets par rapport à l'encaisse métallique, — comme le titre d'un liquide alcoolisé change avec le volume d'eau qu'on y ajoute. C'est confondre le gage d'échange de ces billets avec leur contre-partie. Le gage n'étant presque toujours qu'une fraction de l'émission alors que la contre-partie doit naturellement être totale, cela reviendrait à dire que tout ce qui dans cette contre-partie n'est pas gage métallique doit être compté pour zéro. C'est une singulière hérésie, puisque l'on peut concevoir une banque émettant des billets n'ayant pour contre-partie que des traites documentaires représentant des marchandises et que l'on peut admettre que si ces traites étaient escomptées sévèrement, avec une bonne marge de garantie, les marchandises bien nanties et surveillées, préservées de tout dépérissement, les billets ainsi gagés devraient être acceptés non seulement à l'intérieur du pays mais aussi à l'étranger comme valant rigoureusement autant que l'or, — qui n'est après tout qu'une marchandise comme les autres, mais plus commode parce qu'inaltérable et de peu de volume, ce qui lui a valu son privilège d'étalon monétaire. Certains économistes ont même prétendu qu'une telle banque représenterait un grand progrès sur les banques qui gagent leur circulation sur l'or, puisqu'elle travaillerait sur des denrées circulantes utiles et productrices de richesse, au lieu de garder dans ses caves un métal inerte et stérile.

Quoi qu'il en soit d'une telle conception, elle suffit à faire apercevoir qu'il est dangereux de laisser pénétrer dans l'esprit public l'idée que toute augmentation de la circulation fiduciaire est « en soi » une calamité, une inflation ayant pour inévitable conséquence de détériorer le change, c'est-à-dire d'abaisser la valeur d'échange du billet. Le mot « inflation » est entré aujourd'hui dans le vocabulaire le plus courant ; il n'y a pas un conducteur de taxi ou un gamin à l'école qui ne jongle aisément avec lui, et il y a cependant beaucoup de personnes infiniment plus cultivées qui seraient fort embarrassées pour le définir et faire entre l'émission malsaine pour les besoins de l'État et l'émission logique pour les nécessités de la circulation les distinctions nécessaires.

J'ai dit ailleurs que ce qui caractérisait l'inflation, ce n'était pas tant l'émission de nouveaux billets que l'usage fait des billets ainsi émis, et j'ai expliqué que quand ceux-ci étaient

créés sans avoir en contre-partie une richesse ou un travail productif, mais servaient à boucher un trou budgétaire, à remplacer une recette réelle ou à distribuer un secours, une allocation, ils constituaient alors un gonflement abusif de la circulation.

Que beaucoup des billets qui passent aujourd'hui entre nos mains aient cette malheureuse origine, cela n'est évidemment pas douteux. Il suffit de se rappeler les dépenses de guerre, les obus qui n'étaient pas une richesse, mais servaient à en détruire sur notre propre sol, les allocations distribuées sans qu'en échange aucun travail utile ait été fourni, les déficits budgétaires comblés avec le produit des emprunts, pour se convaincre que notre circulation comporte une part énorme d'inflation.

Aussi était-il logique et naturel que le franc, ayant d'abord cessé d'être convertible en or sur la parité qui lui avait jadis conféré son statut monétaire, se déprécièt ensuite dans la mesure où la masse de ces nouveaux francs, créés sans contre-partie de richesse effective, venait s'opposer à un retour à la convertibilité sur l'ancienne base. Pendant toute une longue période, où dans l'intérêt de la cause commune, pour la sauvegarde du crédit collectif des Alliés, des crédits nous furent consentis, une stabilisation artificielle (et qui ne fut pas sans inconvénients, car elle nous masqua le poids réel de notre endettement à l'extérieur et nous détourna de l'économie) suspendit les effets de cette inflation. Mais aussitôt que les lois économiques recommencèrent à jouer librement et que cet apport extérieur cessa d'influencer la balance, l'inévitable phénomène de dépréciation se produisit et ne put surprendre que les ignorants. Aujourd'hui, pour que le franc se revalorisât à son ancienne parité-or, il faudrait tout simplement que les conséquences directes et indirectes de la guerre fussent effacées, que toute la richesse détruite fût reconstituée et en même temps que fussent amorties les dépenses nécessaires à cette reconstitution. On voit par là combien est grande l'illusion de ceux qui prêtent au franc une sorte de tendance mystérieuse à sa propre revalorisation et qui s'imaginent que l'ancienne parité, — qui n'était qu'un rapport de fait aujourd'hui aboli, — agit à la façon d'un aimant pour relever le cours de notre monnaie. Au surplus, comme la monnaie est avant tout la commune mesure qui sert

à l'échange des biens, plus qu'elle n'est elle-même un bien, on se demande quel avantage décisif aurait, — s'il n'était chimérique, — ce retour à l'ancienne parité.

Sans doute, comme la monnaie ne sert pas seulement à l'échange des biens, mais comme, de plus en plus, par l'usage et le développement immense du crédit, elle fixe et fige, pour ainsi dire, dans un rapport déterminé, les dettes et les créances, il s'ensuit que toute variation de la commune mesure, dans un sens ou dans l'autre, est génératrice d'injustices : toute dépréciation du franc favorise les débiteurs en cette monnaie, toute revalorisation avantage les créanciers. Mais, en dehors des contrats privés, pour lesquels d'ailleurs certaines précautions peuvent être prises et l'ont souvent été, la plus grande et la plus apparente conséquence de cette dépréciation du franc a été l'abaissement en valeur-or de la créance des rentiers sur l'État. A coup sûr, le sort de ces prêteurs, alors surtout qu'ils ont été souvent déterminés par un motif patriotique, mérite sympathie et considération. Mais qui ne voit d'abord quelles impossibles discriminations il faudrait faire, si l'on posait en règle de devoir rendre à chacun la valeur-or qu'il a prêtée : ce sont des francs à 80, 60, 40, 20 centimes de valeur-or qui ont été successivement avancés à l'État : tout cela s'est trouvé unifié dans les échanges, dans le commerce même des titres de rente représentatifs de ces créances aux origines diverses ; comment, le voulût-on, pourrait-on revenir en arrière ? Et puis, il faut bien se rendre compte que c'est seulement la dépréciation de la monnaie qui a pu permettre à l'État de continuer le service régulier d'une dette si énorme qu'en valeur-or elle serait, à proprement parler, insupportable et dépasserait, de façon immense, les ressources qu'il serait possible de tirer par la fiscalité la plus excessive du travail le plus acharné des citoyens. Il s'est donc fait un tassement qui, à condition toutefois qu'il ne soit pas trop accentué, est plus contraire en apparence qu'en réalité aux intérêts des rentiers eux-mêmes : la dépréciation de la monnaie a préservé ceux-ci de la grosse amputation qui eût été inévitable.

Est-ce à dire qu'il faille faire l'apologie de la dévalorisation du franc ou être, suivant l'affreux vocable, inflationniste ? Bien au contraire. La dévalorisation du franc a été un grand mal, comme la guerre elle-même qui en fut la cause. Mais ce dont

il faut se rendre compte, c'est que, dans une certaine proportion, tout au moins, elle était inévitable, et il est évident que si les Anglais, — qui sont si fiers d'avoir été si heureux, — avaient vu le théâtre de la guerre porté dans leur île que la nature protège, s'ils avaient eu comme nous à reconstituer des provinces dévastées, ils n'auraient pu maintenir le standard de la livre sterling et se trouveraient aujourd'hui, bon gré, mal gré, avec une monnaie profondément avariée. Quant à l'inflation, elle est haïssable au premier chef, et tout doit être fait pour l'éviter ou la limiter. A cet égard, nous devons nous frapper la poitrine, car si nous avions moins suivi la loi du moindre effort, nous aurions certes pu créer moins de billets parasites. Cela ne veut pas dire du reste que notre circulation fiduciaire soit excessive (comparez pour vous en convaincre les chiffres d'aujourd'hui ramenés à leur valeur-or aux chiffres d'avant la guerre), mais c'est l'origine de beaucoup de nos billets qui est impure. Toute augmentation de circulation fiduciaire n'est pas nécessairement de l'inflation, comme l'inflation elle-même n'est pas le seul facteur de la dépréciation monétaire, et des exemples récents le prouvent surabondamment.

La vérité, c'est que toute monnaie qui cesse d'être convertible en or a une tendance à se déprécier. Du fait qu'elle n'est plus liée à l'étalon, elle manque de l'indispensable support et toutes les bourrasques ont prise sur elle. Je ne parle pas seulement de la spéculation dont elle devient le jouet, mais elle connaît la pire des solidarités, la solidarité par en bas avec toutes ses compagnes d'infortune, dont la misère réagit sur la sienne et vient l'aggraver.

Qu'est-ce qu'une monnaie qui n'est pas fixe en valeur? Comment peut-elle jouer ce rôle essentiel de commune mesure qui est le sien? Comment peut-elle servir, sans léser l'une ou l'autre des parties, à fixer les dettes et les créances? Comment peut-elle servir à calculer les fortunes et à répartir équitablement les impôts? Comment peut-elle alimenter le crédit, alors que le prêteur ne sait ce qui lui reviendra au jour de l'échéance? Comment l'industrie et le commerce peuvent-ils se développer sainement dans l'incertitude des prix de revient? Comment les bilans peuvent-ils s'établir, les fonds d'amortissement ou de renouvellement se constituer? Comment la retraite du travail-

leur usé, la pension de l'invalide peuvent-ils être assurées?

Je n'en finirais pas d'énumérer les méfaits de la monnaie instable. N'est-il pas absurde que ce qui doit s'imposer à tous, de façon indiscutable, comme une valeur certaine, un critérium, devienne alors un objet d'appréciation, soumis à la critique et à la critique intéressée. C'est l'opinion désormais, l'opinion ignorante, partiale ou calculatrice pour un but quelconque, qui fixera la valeur d'échange du franc contre les devises étrangères. S'abandonner ainsi au jugement de l'étranger, n'est-ce pas pour un grand pays un sort affreux?

C'est une autre image de la guerre, ou même de l'invasion, qui se présente à l'esprit. Nous voyons notre monnaie nationale reculer, perdre du terrain sous un assaut spéculatif ou même de simples nouvelles tendancieuses, — et ce terrain perdu est bien difficile à reconquérir. Alors qu'une certaine dépréciation de notre monnaie a été inévitable, tout s'élève contre le taux excessif de la dépréciation actuelle, — et notre actif, et nos possibilités, et notre domaine colonial, et les qualités mêmes de notre race, et le mouvement de nos échanges, et le merveilleux musée qu'est notre pays pour les visiteurs du monde entier, et tout enfin jusqu'à nos réserves métalliques, jusqu'à cet or qui n'est pas tout de même un inutile fétiche et qui doit être le gage utile de la monnaie restaurée en valeur certaine.

Il n'y a pas de réforme qui s'impose désormais avec une urgence plus impérieuse que la réforme monétaire, que la stabilisation de la monnaie nationale et par stabilisation j'entends le retour à la convertibilité en or sur une parité déterminée.

Qu'on ait commis la plus grave erreur de méthode en prétendant régler la question des dettes interalliées avant d'avoir stabilisé la monnaie, on commence peut-être à s'en apercevoir aujourd'hui. Qu'un tel règlement constitue une formidable injustice, que ceux que nous avons sauvés en leur servant de bouclier viennent encore nous réclamer le prix, à des taux exorbitants, des munitions employées à cette œuvre de salut et qui firent sur notre propre sol des dommages que l'on dispensa presque totalement l'Allemagne de nous rembourser, que l'exception de contrainte vienne annuler l'argument même que l'on pourrait tirer de la reconnaissance de dette qui nous fut arrachée quand les Allemands étaient à Noyon et que nous

ne pouvions discuter, tout cela, on le sait, on le sent, et ce sera l'étonnement de l'histoire qu'une guerre soutenue pour le droit ait abouti à cela. Mais si, au moins pour un temps et jusqu'à ce que la conscience même de nos prétendus créanciers se réveille et se révolte, l'injustice doit s'accomplir, encore faut-il que ce soit matériellement possible !

Et c'est au moment où la dépréciation continue de notre monnaie manifeste à tous les yeux que nous n'avons aucune possibilité de transférer une somme importante à l'étranger sans imprimer à notre change la chute verticale qui ruinerait toute notre économie nationale, c'est à ce moment-là que l'on prétend calculer des versements énormes s'étendant sur deux ou trois générations et que l'on nous demande de ratifier des accords où ne figurent pas les garanties que le plan Dawes donne à l'Allemagne vaincue, où le franc est voué à la ruine, alors que le mark est efficacement protégé, des accords enfin qui auraient pour conséquence de violer une fois de plus à nos dépens le traité de paix en infligeant aux contribuables français des impôts deux ou trois fois plus lourds que ceux des contribuables allemands ! A tout le moins, la stabilisation préalable de la monnaie permettra d'amender ces accords injustes en eux-mêmes, par l'adjonction d'une clause de transfert qui, sans supprimer l'iniquité, nous préservera d'être totalement écrasés par elle. Il ne faut pas tout de même prétendre que nous n'aurons droit à cette clause de transfert que si nous acceptons à notre tour un plan Dawes. Il y a une différence entre l'auteur de l'agression et l'artisan de la victoire, le banqueroutier volontaire et le pays épuisé par les services mêmes qu'il rendit à la cause commune.

Je sais bien que rien n'est plus délicat et difficile que de résoudre ce problème de la stabilisation, mais allons-nous céder une fois de plus à la loi du moindre effort ? J'ai vu avec tristesse que, dans une réunion récente de la Société d'économie politique, on avait discuté la question et que, tout en reconnaissant son importance capitale, on avait conclu à l'ajournement, simplement parce qu'il fallait attendre que fussent nées des conditions plus favorables à l'opération. Attendons, concluait-on, que la stabilité se soit produite et se soit maintenue un temps raisonnable. Ce qui revient à dire : attendons, pour établir le traitement du malade, qu'il soit revenu de lui-même à la

santé. Mais n'est-il pas à craindre que, faute de traitement, le malade succombe plutôt à sa maladie?

C'est précisément parce que les conditions propres à assurer le succès de cette opération de stabilisation sont difficiles à réaliser qu'il faut travailler méthodiquement et énergiquement à les faire naître.

En dehors des conditions purement techniques : détermination du taux, préparation et utilisation des gages, aménagement et octroi des crédits nécessaires pour atténuer l'inévitable crise économique, etc., deux grandes conditions d'ordre psychologique sont nécessaires qui situent cette grande opération dans l'atmosphère indispensable à toutes les opérations financières d'envergure qui toutes sont conjuguées avec le crédit et toutes par conséquent supposent et exigent un élément de confiance.

Il faut, pour que la stabilisation réussisse, que le public, à l'extérieur comme à l'intérieur, ait foi dans le succès technique de l'opération. Il faut que le cours de stabilisation une fois connu, et il ne doit l'être de façon précise qu'au moment où il est officiel et définitivement appliqué, ce cours, soutenu et défendu par des gages et des contre-parties suffisantes, soit également ratifié par un consensus général, qu'il ne paraisse pas exagéré, comme celui auquel s'étaient ralliés les Belges et que leurs propres banquiers trouvaient trop ambitieux. Il faut que les opérateurs soient gens du métier, ayant du crédit personnel, et qu'*a priori* on se dise que leur ouvrage doit être bon, étant fait de main d'ouvrier.

Cette confiance d'ordre technique ne suffit pas encore; il faut aussi que les nationaux supportent l'opération en maintenant leurs capitaux dans le pays et en rapatriant ceux qu'ils possèdent au dehors et pour lesquels ils n'ont plus à craindre de dépréciation en les plaçant sur la base monétaire nationale. La stabilisation enlève à la fuite des capitaux tout motif tiré d'une crainte d'avilissement, mais il ne faut pas que demeure la crainte d'une quasi-spoliation par des prélèvements fiscaux exagérés.

C'est par là que se relient et se complètent les deux parties de cet exposé : réforme fiscale et réforme monétaire ne vont pas l'une sans l'autre.

Une fiscalité injuste, mal répartie, faisant peser sur certains des charges démesurées, parce que grossies du fait de

l'exemption qu'un souci électoral accorde aux autres, cette fiscalité-là provoque l'évasion des capitaux, évasion coupable certes parce qu'on doit obéissance à la loi, mais évasion fatale, parce qu'il faut une conscience rare pour subir l'injustice dans l'intérêt supérieur de la patrie. Or l'évasion des capitaux crée un déséquilibre permanent et qui va toujours s'aggravant; cette hémorragie étant continue, sans l'équilibre normal qui résulte d'une saine balance des comptes, une stabilisation monétaire est impossible : c'est parler de niveau dans le tonneau des Danaïdes! Une fois de plus, il se confirme ainsi que tous les problèmes financiers se tiennent et se commandent. Ils ne peuvent sans doute être résolus tous à la fois, mais ils doivent l'être et suivant un plan d'ensemble et suivant un ordre logique qui fait qu'une première solution en facilitera une seconde, qui elle-même en préparera une troisième.

***

Ce que nous voyons tenter sous nos yeux est, hélas! bien différent de cette conception logique et de ce précepte de bon sens.

Depuis qu'au choc de rudes réalités nous sommes enfin sortis de cette espèce de rêve où nous avait laissés le transport de la victoire, nous n'avons fait que des efforts fragmentaires un peu dans toutes les directions. Impôts nouveaux votés au petit bonheur, sans souci des incidences et des répercussions, dans la préoccupation de ménager le corps électoral, au risque de tarir la production plutôt que de s'adresser au grand nombre, au mépris de l'équité ou même du large rendement; équilibre du budget réalisé sur le sable mouvant de la monnaie et restant par suite à la merci d'un nouveau mouvement du change; accords sur les dettes interalliées conclus sans détermination préalable de notre capacité de transférer un montant quelconque au dehors, sans souci de sauvegarder la valeur fixe qu'il faut restituer à notre monnaie; amortissements illusoires par des remboursements de l'État à la banque d'émission, qui tarissaient la trésorerie et qu'effaçaient le lendemain même de nouveaux prélèvements; menaces de consolidation qui tuaient le crédit de l'État sans alléger en rien ses échéances, etc.

Il est temps que nous n'allions plus ainsi au hasard d'improvisations plus ou moins heureuses, toujours fragmentaires,

ne relevant jamais d'une conception d'ensemble, d'un plan méthodique et rigoureusement suivi.

La restauration financière de la France est un problème technique qui exige d'être résolu avec une méthode sévère et une science éprouvée. Il ne s'agit pas de consulter le goût de l'électeur sur les procédés qui lui sont plus ou moins agréables pour sortir des embarras où nous nous débattons. Que penserait-on d'un malade qui déclarerait ne vouloir que des remèdes sucrés et se refuserait à prendre toute drogue amère? Que penserait-on surtout du médecin qui consentirait à suivre dans ses exigences un tel malade? Le peuple français a trop de bon sens pour jouer ce rôle si seulement on le met en face de la situation, si on la lui fait comprendre, si on lui demande son adhésion au traitement, même un peu sévère, que les hommes de l'art, les médecins qualifiés, auront arrêté pour sa guérison qui peut être plus rapide et plus complète qu'on ne l'imagine.

Ces médecins doivent être qualifiés par leurs seules compétences.

Le droit imprescriptible et sacré que donne le mandat électif aux membres du Parlement, c'est le droit de décider en dernier ressort sur les destinées de la nation. Mais ce droit ne confère pas la science infuse. Prenons un exemple dans un autre domaine : le Parlement ayant à décider d'une mesure d'hygiène ne s'avisera pas, à coup sûr, d'élaborer lui-même le règlement; il fera appel à des médecins, ayant consacré leur vie à l'étude des questions de salubrité. Ceux-ci lui présenteront un plan. Si, par hasard, ces médecins ont méconnu les possibilités pratiques, s'ils ont proposé, par exemple, pour améliorer l'hygiène d'une cité, de détruire des quartiers entiers, le Parlement ne ratifiera pas leur plan ; il les conviera à lui en soumettre un nouveau, mieux adapté aux possibilités d'exécution, lesquelles sont régies par d'autres facteurs que ceux de la science pure. C'est une conception analogue qui doit s'appliquer à la réforme financière.

De plus, chacun n'a-t-il pas le sentiment aujourd'hui que c'est une véritable reconstruction d'ordre économique qui doit être accomplie dans notre pays? Chacun ne sent-il pas dès lors que la base parlementaire est trop étroite pour un travail de ce genre, qu'il importe de l'élargir, d'associer à la besogne, par une collaboration disciplinée, mais réelle, toutes les forces vives

de la nation, tous ceux qui représentent le travail productif et sont en mesure de connaître les conditions nécessaires au développement de cette activité?

Quand je dis élargissement de la base parlementaire, j'entends adjonction des compétences reconnues et non opposition au Parlement lui-même des compétences qui se trouvent en dehors de lui.

C'est une liaison véritable qu'il faut assurer.

Je voudrais aussi qu'on ne se méprît pas sur ma pensée. Je n'ai aucunement la superstition des comités ou des commissions techniques; je sais très bien que le plus souvent, quand une question embarrasse un gouvernement, il s'en tire en nommant une commission. Ces commissions, n'ayant pas plus d'autorité que de responsabilité, font souvent un médiocre travail : les opinions diverses s'y confrontent; la commission dégénère en parlote et n'aboutit le plus souvent qu'à de ternes conclusions, où l'esprit de compromis s'est substitué à l'esprit de décision, qui est le propre d'une seule personne.

Si j'ai parlé de comité, c'était pour faire accepter plus aisément sous cette forme collective, qui inspire moins d'appréhension, l'intervention nécessaire de la compétence en matière financière. Mais si l'accord pouvait se faire pour mettre entre les mains d'un seul homme, ayant sa place naturelle au Ministère des Finances, le soin de procéder, à la fois avec une parfaite unité de vues et avec une entière volonté réalisatrice, à la restauration financière du pays, ce serait, — et de beaucoup, — la meilleure des solutions. Mais cet esprit de méfiance et de jalousie, qui est une des plaies naturelles et inévitables du régime démocratique, encore que ce régime soit, à tout prendre, le meilleur, le plus élevé, celui qui permet à une nation de rester maîtresse de ses destinées et auquel, pour ma part, je donne une adhésion entière et sans arrière-pensée, cet esprit jaloux nous a pénétrés au point qu'on a vite fait de parler de dictature dès qu'on préconise d'accroître l'autorité d'un homme au niveau du travail à accomplir.

Un comité financier ne sera jamais que de la monnaie et si, au lieu de cette monnaie, on me présente un bon écu sonnant clair, de fine fonte et sans alliage, je ne pourrai m'empêcher de dire : il vaut mieux y avoir recours qu'à l'expédient même que j'ai préconisé.

Enfin il ne suffit pas que le malade se rende conscience de son état, qu'il appelle un ou plusieurs bons médecins, qu'il accepte leur ordonnance sans prétendre l'altérer et discriminer les remèdes suivant son goût personnel, il faut encore que le traitement, ou si l'on veut, l'opération, s'accomplisse dans de bonnes conditions. Le plus habile praticien, si on lui donne pour opérer des instruments malpropres, fera de l'opération la plus réussie un lamentable échec où le patient laissera son existence. Il faut opérer dans un milieu sain, dans un milieu aseptique, et comment traduire pour le sujet qui nous occupe cette nécessité d'asepsie, sinon par la nécessité d'un esprit de concorde entre les citoyens?

A la base de toute opération de crédit, il y a un élément de confiance ; cette confiance indispensable est depuis trop longtemps ébranlée par nos luttes politiques ; il faut imposer à celles-ci une trève. Ce n'est pas quand il s'agit de réparer la maison, d'en refaire jusqu'aux fondations, que l'heure est venue de se disputer sur son aménagement intérieur et sur la répartition des occupants. Dans une démocratie, les luttes des partis sont inévitables ; elles sont même nécessaires. Les gouvernements intelligents ont depuis longtemps proclamé les bienfaits d'une opposition loyale, mais clairvoyante. Sans une critique avertie, toute doctrine dégénère en erreur; la discussion, la rivalité, la concurrence sont les facteurs de tout progrès. Mais dans le rythme de la vie des peuples, il y a aussi des moments où une concorde supérieure s'impose dans l'intérêt de l'œuvre à accomplir et quand cette œuvre exige le concours de tous.

Sans doute, il est chez nous un parti extrême qui refusera jusqu'au bout, je le crains bien, sa collaboration à cette tâche nationale. Mais ce parti est encore bien petit ; il se met d'ailleurs de lui-même en dehors du travail qui nous appelle, puisqu'il prend son mot d'ordre à l'étranger et puisqu'il met son idéal dans un ordre de choses qui a remplacé la liberté par la pire des tyrannies, la prospérité par la misère, et n'apporte que destruction là où nous rêvons de progrès. Mais, en dehors de lui, il me semble qu'il y a place pour une réconciliation nationale devant la réforme générale qui s'impose à tous les esprits clairvoyants : réforme fiscale sur le plan d'une meilleure justice et d'un rendement à la fois plus large et plus souple, mieux adapté aux immenses ressources que

garde le pays; restauration monétaire par l'établissement, sur un niveau encore acceptable, d'une monnaie digne de ce nom, c'est-à-dire fixe en valeur, constituant une balance loyale pour les transactions et un outil solide pour le travail producteur; assainissement des finances publiques par un sage amortissement de la dette, ou du moins d'une partie de celle-ci, mais amortissement qui ne doit pas être entrepris au hasard, sur des bases trop étroites, incertaines et fragiles, mais qui doit procéder d'une sage affectation des excédents qui naîtront de budgets enfin solidement établis, et qui eux-mêmes ne pourront l'être que grâce à la réforme monétaire; augmentation enfin de la production par un travail plus méthodique, mieux ordonné, s'exerçant dans le cadre de nos besoins les plus urgents, visant à nous libérer progressivement des plus lourds tributs que nous payons à l'étranger pour tant d'éléments nécessaires à notre vie; mise en valeur à cet effet des immenses ressources latentes que possèdent nos colonies, colonies qui ne sont pas, — comme certains s'attardent encore à le dire, — des éléments de troc, des biens mis dans le commerce international et que nous aurions le droit et la folie d'aliéner pour sortir, par quelque immoral marché de dupes, d'un embarras passager, mais colonies qui forment avec la métropole la grande patrie, qui constituent la France des cinq parties du monde, celle qui, sous les cieux les plus variés, dans les climats les plus divers, réunit sous le même drapeau des populations qu'a unies pour jamais la solidarité dans le sacrifice.

C'est à cette grande tâche que nous devons hausser nos cœurs et tendre nos énergies. La fraternité française n'est pas un vain mot; tous nous avons senti, à l'heure où nous menaçait un péril mortel, combien nos querelles étaient vaines, combien elles apparaissaient comme misérables et dérisoires. Ce n'est plus l'existence même du pays qui est en jeu, mais c'est encore son indépendance qu'il s'agit de préserver, car une nation ne reste vraiment libre et maîtresse de sa destinée que quand, à l'intérieur de frontières respectées, elle vit et prospère dans la santé économique, dans la santé financière.

OCTAVE HOMBERG.

MŒURS DU JOUR

LA POLITIQUE DE SALON

XI[1]

Il y a des gentillesses qui ne sont plus, des modes qui passent, qui ont passé.

L'inexactitude affectée, par exemple, recherchée, préméditée, gamine, badine, comme elle était jolie, sous l'Empire!... Voyez les daguerréotypes, les miniatures de ce temps-là : que d'épaules douillettes et tombantes, que de bras potelés, que de tailles rondes! Certes, ces femmes à fossettes ne devaient pas vivre dans la fièvre, ni se hâter souvent. Et, en même temps, que de colifichets en leurs toilettes! Des petits nœuds par ci, des bouffettes par là, des crinolines, des collerettes, des médaillons, des chaînes, des broches, des boucles d'oreilles : il fallait ajuster tout cela... Aussi « madame » se trouvait-elle toujours en retard. Elle arrivait, toute rose, bien après l'heure dite : « Ma chère, vous savez ce que c'est!... » Oui, on savait, et l'on excusait l'aimable évaporée. Aujourd'hui, nombre de femmes se montrent encore trop inexactes, hélas! Mais ce n'est plus une coquetterie, on ne s'en vante plus en minaudant que dans l'arrière-fond des provinces reculées. Le temps existe à présent, c'est un personnage important contre lequel on établit des records extrêmement précis. Une époque sans doute viendra, et peut-être pas avant si longtemps, qu'une femme au goût du jour se piquera de ne faire attendre personne, fût-ce sous l'orme lointain du dernier

(1) Voyez la *Revue*, 1er mai 1925 — 15 avril 1926.

mail où l'on cause. Ou que si ce petit malheur lui arrive, du moins ne se dira-t-elle plus tout bas : « Encore en retard : décidément, je suis charmante... »

De même y a-t-il une autre minauderie désuète, une coquetterie datant de Mme Benoiton, une antique gentillesse dont on ne veut plus. Au seul mot de politique, jadis et même naguère, la plupart des femmes poussaient des cris effarouchés : « Quelle horreur! Voilà ces messieurs qui se plongent dans leur sale politique : sauvons-nous vite !... » Ou bien elles témoignaient une terreur espiègle, ainsi qu'une ingénuité que l'on tenait alors pour ravissante : « Moi, s'écriaient-elles, la politique, du diable si j'y entends un mot!... Sommes-nous encore en République ?... Gambetta n'avait qu'un œil, et les pantalons de M. Grévy étaient fort mal coupés, voilà tout ce que je pourrais affirmer. »

De temps à autre, en vérité, survenait quelque crise passagère, au cours de laquelle les familiers des salons ou des grands cercles accomplissaient dans le domaine politique des incursions soudaines, de brillantes chevauchées. L'imbroglio du général Boulanger amusa les hommes et surtout les femmes du monde ainsi qu'une sorte de fronde sans mousquetades, de comédie vaguement héroïque, assez émouvante, et dont on ne sut trop, un moment, comment elle allait finir. Lors de Panama, l'on se donna le plaisir, — trop légitime, — de flétrir en commun le parlementarisme impur : et c'est si bon, de se trouver d'accord pour blâmer autrui quand, par hasard, on est entièrement sûr d'avoir raison ! L'affaire Dreyfus ressembla davantage à une guerre : on y vit des offensives longues et ardentes, suivies de contre-offensives, des combats singuliers, des ruses stratégiques, des sièges de places fortes. Cela dura, ce fut odieux, lancinant, décourageant : et puis chacun sentait bien que la France souffrait... Cependant, quelle qu'eût été la fièvre qui les tourmenta lors du boulangisme, de Panama ou de la déplorable Affaire, les personnes de la bonne société sont parties, en ces trois circonstances, pour des expéditions punitives ou des croisades, bien plutôt qu'elles ne se prenaient pour la politique d'une passion obsédante, furieuse, rancunière, anxieuse et triste, comme il leur arrive aujourd'hui.

On pourrait noter encore, comme « signe des temps », l'enthousiasme inouï dont les femmes, principalement, se sont trouvées saisies envers les opérations financières, au lendemain

de l'armistice. Par ce terme un peu intimidant d'opérations financières, entendez simplement l'émotion puissante, et toute nouvelle pour la plupart de ces jeunes dames, que leur causaient les ordres de Bourse nonchalamment téléphonés par elles le matin, comme ça, en déjeunant, ou même de leur baignoire, avant l'heure de la manucure. Entendez surtout l'ivresse de voir monter fabuleusement certaines valeurs merveilleuses. Nous écrivons ici merveilleuses au sens propre : jamais, en effet, l'enchanteur Merlin n'éveilla tant de trouble autrefois que n'en suscita l'agent de change sous le règne de la paix toute neuve et point encore flétrie; jamais la fée Mélusine n'accomplit tant de miracles en la Bretagne bleue que n'en put faire la fée Royal Dutch parmi les salons et les dancings de Paris, au cours des années qui suivirent 1918.

On admirait telle ou telle personne exquise, trempant délicatement ses lèvres en son verre de porto, entre deux fox-trott; un danseur plein de grâce murmurait auprès d'elle; et si l'on approchait, qu'entendait-on : « Vous avez trop cru aux pétroles, disait tendrement Léandre à Lydalise : couvrez-vous donc maintenant sur les caoutchoucs... »

Peut-être voudra-t-on distinguer entre la finance et la politique, la spéculation en Bourse et les étrangetés de notre Parlement ?

Distinction subtile, frêle nuance... Du Palais-Bourbon à la corbeille sacrée des agents de change, il n'y a qu'un pas, — et le téléphone. Quand même, en tout cas, l'on réussirait à établir quelque discrimination ingénieuse autant que nette, et voire plus ingénieuse que nette, entre les soucis qui oppriment habituellement un député et ceux dont un boursier se voit chaque jour assailli, il n'en serait pas moins vrai que ces dames ont commencé à se préoccuper confusément de politique, ainsi que de valeurs financières, vers le temps où les sérénissimes diplomates, aux esprits pleins de chimères, firent descendre des nues le traité de Versailles.

Cependant tout cela, boulangisme, Panama, affaire Dreyfus elle-même et fièvre politico-boursière, et jusqu'à cette fureur des vaticinations diplomatiques et cette frénésie des secrets terribles dont nous vîmes si souvent possédées nos Parisiennes aux salons illustres, tout cela ne fut, hier et avant-hier, que divertissements plus savoureux, plus excitants que d'autres, accès

d'indignation, colères généreuses, attrait du risque sans vrai péril, joie de flétrir autrui, délice de se croire au centre des plus graves mystères.

Rien de ces sentiments divers n'a disparu tout à fait aujourd'hui, certes ; néanmoins, la majorité des Français doués de raison et de patriotisme, sent bien que l'avenir même du pays et de la race se trouve en question, à cette heure. Il ne s'agit plus de jouer à faire le partisan, afin de mieux passer le temps, mais de savoir si la classe moyenne ne va pas bientôt disparaître, — et avec elle l'État, comme il est toujours arrivé dans l'histoire des hommes; si l'héritage et le droit de propriété, c'est-à-dire la famille, pourront encore subsister longtemps, pour peu que le socialisme continue à s'imposer comme il fait ; si l'on ne réduira point l'armée au rang d'une milice méprisée ; s'il ne faudra point, craignant la banqueroute, demander sous peu l'aumône aux autres nations d'Europe et d'Amérique, en concédant à celle-ci des chemins de fer, à celle-là des ports, à cette autre des impôts ; si les bourgeois écœurés ne renonceront pas définitivement à faire naître encore des enfants voués au malheur, et si l'on ne verra point, un de ces jours prochains, les derniers élèves des enseignements secondaire et supérieur livrés à l'instituteur communiste sur l'ordre d'un ministre redoutable et tout-puissant, encore qu'il tremble lui-même devant ses électeurs...

Nul, à coup sûr, s'il réfléchit, ne saurait plus songer à plaisanter, maintenant, et les consciences françaises s'en rendent bien compte. Si la politique s'est imposée à chacun comme la plus effroyable et poignante hantise, c'est qu'il y a danger de mort, ni plus ni moins. « La bourse ou la vie! » s'écrient à présent les nouveaux Barbares. « La France ou la vie ! » clameront demain d'autres hordes.

Par conséquent, il faut s'unir, et défendre la civilisation, — ou périr. Hâtons-nous de constater que les meilleurs, — ils sont nombreux chez nous, grâce au ciel! — l'ont compris à merveille : leur courage est solide, leurs têtes bonnes, leur énergie acharnée ; on ne les « aura » pas plus facilement dans leurs maisons, leur droit et leur foi, qu'on ne les eut dans leurs tranchées de Verdun.

Pourtant... oh ! pourtant, le rude effort, pour certains beaux esprits et certaines étourdies de la meilleure société, qu'un peu de suite dans les idées! Et quelle entreprise que de les engager

à ne pas trop jouer avec le feu, quand les uns croient démontrer par là une intelligence étourdissante, et les autres témoigner d'une « folie » proprement adorable et originale, mais originale au point où l'originalité va toucher au génie!...

Originale?.. Pauvres petites dames, on a déjà vu ça, une fois, sous Louis XVI : et vous savez comment cela finit?... Dans le panier du bourreau.

Regardez, admirez nos anarchistes amateurs, nos révolutionnaires de salon. Détachant d'un doigt distingué la cendre de leur cigarette, et souriant avec une amertume pleine de grâce : « Hélas! notre pauvre société est si fatiguée, font-ils d'une voix châtiée : elle a tant vieilli! Chaque jour elle s'abîme un peu davantage. La politesse n'est plus. Il n'y a désormais ni magnificence dans la vie, ni affabilité dans les mœurs, ni sévérité dans le goût. En de telles conditions, à quoi bon?... Autant tout détruire pour tout recommencer. Bah! pour la vieille bicoque qu'on ferait sauter! Nous périrons tous ensemble : résignons-nous... »

Que de sagesse dédaigneuse, n'est-ce pas? Qui, dans l'auditoire, se défendrait de songer à Pétrone écœuré par Trimalcion, ou à Sénèque méprisant l'univers au milieu de ses jardins splendides?... C'est un rôle bien flatteur, — et pas difficile à jouer. « Moi, vous savez, j'ai mes idées... Mais cela m'amuse de garder des amis dans tous les partis. Cela m'intéresse d'entendre tous les sons de cloche. Et puis, quoi! ne peut-on sourire au milieu des fous? Ou bien, a-t-on soi-même commis un meurtre, parce qu'on s'entretient curieusement avec un assassin? Trahit-on sa patrie en questionnant un traître sur les motifs qui l'ont conduit à perpétrer son crime? Tant il y a que je reçois tout à l'heure le camarade Un Tel à dîner. Ma femme aura un bolchéviste russe à sa droite, et un ancien déserteur à sa gauche. La causerie sera charmante, et ma soirée très courue. »

Voilà le grand mot lâché : « Ma soirée sera très courue... » On ne saura pas assez, dans l'avenir, quelle influence prodigieuse aura pu exercer, dans notre histoire de France contemporaine, la rubrique « Mondanités » des grands journaux. Combien de fois n'aura-t-elle pas rempli l'emploi d'agent provocateur!

A côté de cette vanité particulière aux personnes qui

reçoivent, signalons encore une fois l'air d'intelligence supérieure que les personnes qui sont reçues pensent se donner, à peu de frais, en se plaçant ainsi, ou en paraissant se placer fort au-dessus des préjugés et des partis. On se trouve au balcon, et l'on se penche philosophiquement, ironiquement, aristocratiquement, sur la mêlée où nous nous démenons, nous autres, négligeables plèbes au combat...

Philosophiquement?... Philosophie bien courte que celle qui éloigne de l'action personnelle et du risque! Un peu de prudence mène à la tour d'ivoire, un peu plus de sagesse en écarte au plus vite.

Ironiquement?... Mais c'est à admettre de passer pour un naïf aux yeux d'un sot bien satisfait de lui-même, que l'on goûte une joie d'ironie vraiment savoureuse, mon cher monsieur.

Aristocratiquement?... Si vos pères n'avaient pas combattu, eux, s'ils se fussent tenus à leur fenêtre sans jamais aller dangereusement parmi les hommes, que seriez-vous? Et si vous avez toujours tellement peur de la bataille et de la mêlée, mon gentilhomme, vous aurez beau descendre d'ancêtres illustres, un mauvais plaisant finira par dire que vous en êtes vraiment trop descendu.

Et puis, notons un troisième sentiment, — sans élégance, lui aussi, — qui pousse nombre de « fils » et de remarquables héritières à se déguiser en énergumènes d'extrême-gauche et à renier avec tant de fracas leurs origines.

(Nous disons bien : se déguiser, car il y a, — moralement au moins, — bien du carnaval dans leur cas : ils jouent, ils se font en imagination des têtes, et voici M. de Mirabeau, Mme Roland, M. de Robespierre, le général de Laclos, et pour qui sait lire dans le secret des cœurs, le général Bonaparte peut-être... On connaît, d'ailleurs, des masques ingrats : nul ne songe à se donner les traits symboliques de Louis XVI, par exemple, ou, plus près de nous, ceux de Kérensky.)

Ce sentiment donc qui suscite la mascarade en trop de salons, convenons-en sans fierté, il n'est autre, au fond, que la jactance, la bravade, l'affectation d'audace politique, en un mot l'ivresse un peu vulgaire, — et si facile, si galvaudée! — de « faire le malin ».

« Faire le malin... » quelle expression vilaine, triviale!

Encore si l'on écrivait : jeter de la poudre aux yeux, affecter de ne trembler devant rien, vouloir paraître, tenir à étonner, soit. On admet qu'un homme ou une femme du monde tombe en ces péchés tout à fait véniels, en effet, dès qu'on veut bien leur donner un nom si comme il faut. Mais « faire le malin », c'est laid, commun, cela répugne : le moyen que l'on croie capables d'une si pauvre attitude un monsieur de manières parfaites, une dame aux relations choisies?

Et pourtant, comme c'est pesant, d'autre part, comme c'est peu recherché que de scandaliser un auditoire ! Que penser d'un rustre qui s'amuserait à tenir d'impudents propos d'athée parmi les dévots, sinon de dévot parmi les athées, ou encore à discourir avec arrogance en jacobin fanatique au milieu des ultras, en ultra sans merci dans un salon jacobin ! Si quelque impie, né catholique, prétend manger un gigot bien saignant le jour du Vendredi saint, et s'il se passe cette envie au logis, cela ne regarde que sa conscience et lui. Qu'il aille en revanche tout exprès au restaurant, qu'il y commande sa platée de viande à voix retentissante, et en considérant ses voisins avec défi, ce ne sera plus seulement sa conscience, cette fois, mais encore son goût qui va se trouver en question. Le scandale a quelque chose de grossier qui soulève le cœur d'un homme civilisé. Un crime est pire, assurément, mais peut-être qu'il dégoûte moins. On dirait que trente siècles de civilisation ne se sont l'un l'autre suivis que pour atteindre finalement ce but, à savoir que le scandale est réellement ignoble.

Quand, par conséquent, un monsieur ou une dame se met assez hors la loi des sociétés policées pour s'abandonner à cette lourde ivresse, — et avec complaisance et préméditation, qui pis est, — nous irions, nous autres, insinuer poliment quelques réserves discrètes, au lieu de dire tout cru notre opinion sur eux ?

Telle est cependant la vérité : toute nation qui roule de plus en plus dans la démagogie, sans frein qui vaille, dégringole vers la banqueroute et la révolution. Un homme d'État ne le déclarerait peut-être pas si net à la tribune, parce qu'il y a des nécessités professionnelles, et que le langage parlementaire ne saurait être si court : mais face à face avec lui-même, il avoue. De démagogie en démagogie, on ne peut qu'aboutir fatalement à la révolution, avec les ignominies qu'elle déchaîne. Pas

un homme, pas une femme qui n'en conviennent dans le secret de son cabinet ou de son boudoir.

Tant il y a, madame la duchesse, vous qui témoignez tant de culture et d'esprit, que nous ne pouvons croire à votre sincérité quand vous exécutez des variations brillantes sur la bienheureuse lassitude de toutes les traditions, et la confiance qu'il faut faire à la licence politique du moment. Vous êtes pourtant bien trop intelligente pour ne pas voir où tout cela tend, hélas !... Quand vous serez sur les routes de l'exil, ne regretterez-vous rien des grâces d'aujourd'hui ?

C'est toute la poésie du monde que le regret...

Possible, mais vous parlerez moins de poésie, lorsqu'il vous faudra soigner votre enfant malade avec les quelques sous mendiés tout à l'heure dans l'antichambre d'un bouvier milliardaire, au Brésil ou en Australie.

Et vous, mon prince, et vous encore, banquier au sourire fleuri, qui vous félicitez si haut de n'avoir aucun préjugé « politique ou autre », — comme si toute la vertu des hommes ne consistait pas, justement, à se donner des préjugés ! — lorsqu'on en sera venu au cataclysme social dont vous faites semblant de vous jouer, il vous sera bien doux, apparemment, de pourrir dans l'ordure d'une prison avec cent autres malheureux entassés, selon l'engageant exemple donné hier encore en Russie, pour être enfin poussé devant les fusils au fond d'une cour sinistre ?

Et vous, cher snob, vous serez sans doute enivré de pouvoir imiter une fois de plus, devant ces mêmes fusils, la meilleure société ?... Peut-être bien, d'ailleurs. Le snob, après tout, est un mystique, il a la foi : quand celle-ci le pousserait, un jour, jusqu'à l'héroïsme, qu'y aurait-il de trop étonnant ? La passion emporte tout.

Et vous, ô Français cultivés, qui péchez seulement par nonchalance, vous qui accueillez si volontiers chez vous les tricoteuses emperlées, les « camarades » à torpédos et les marxistes inscrits au Gotha, ne tenez-vous point de tout votre cœur à quelque château bâti jadis par les vôtres dans le Berry ou la Lorraine ? N'aimez-vous pas quelque domaine rustique, une forêt, un beau jardin, ou simplement vos enfants ?... Vous n'ignorez pourtant pas qu'en période révolutionnaire le château brûle, la forêt tombe, le jardin est mis à sac, le domaine loti.

Quant aux enfants!... Dès maintenant, vous constatez que l'éducation nouvelle est combinée de telle façon qu'elle leur abaisse l'âme et leur serre l'esprit.

Non, citoyens des salons, vous ne parlez pas vraiment selon votre cœur, quand vous approuvez l'imprudence sociale d'aujourd'hui. Vous jouez un rôle, afin d'émerveiller ceux qui se pressent autour de votre comédie.

Ou alors, quoi donc?... Certains d'entre vous feraient-ils par hasard un calcul? Ne chercheraient-ils pas à donner des gages?... Mais non, impossible, ce serait trop laid. Et du reste, à quoi bon?

Rappelez vos souvenirs. En 1793, le charmant et magnanime duc de Biron, partisan si sincère de toutes les libertés, général de la Révolution, n'en fut pas moins soupçonné, en dépit de son loyalisme, abreuvé de dégoût à la tête même de ses troupes, et finalement guillotiné.

Hérault de Séchelles, première noblesse de robe, on le vit acclamé par les Carmagnoles, mais bientôt, néanmoins, pareillement guillotiné.

Le duc de La Rochefoucauld s'entendait à merveille avec le peuple : il fut toutefois massacré; on jeta sa cervelle à la tête de sa vieille mère. M. de Gouy d'Arsy planta le premier arbre de la liberté dans sa province, donna généreusement une partie de sa fortune à la patrie : le résultat fut qu'on le guillotina. Le Duc d'Orléans changea de nom, vota la mort du roi, et que ne fit-il encore?... On sait ce qu'il advint. Etc... La liste est bien longue!

En vérité, autant mourir parmi les siens. Autant défendre les siens. Il n'est pas sûr qu'on y échoue toujours, d'abord : et l'on montre du moins beaucoup meilleure tenue.

***

D'un autre côté, il serait fâcheux d'exagérer. Il ne faudrait peut-être pas se montrer trop aveuglément rigoriste touchant les opinions politiques d'autrui et le choix des relations mondaines, ainsi qu'on a parfois tendance à le faire en certains milieux tant de la province que de Paris.

Sans doute s'explique-t-on qu'il en soit ainsi : à toujours se retrouver les uns et les autres, en jolies toilettes et le sourire aux lèvres, dans les mêmes salons et autour des mêmes tables, on éprouve une vague impression de sécurité de « Mais rien

n'est changé!... », en même temps que se développe merveilleusement l'esprit de clan : entendez par là qu'on se croit le droit de mépriser sans retenue celui qui ne fait point partie du clan dont on est.

On se fortifie mutuellement dans le dédain, un peu trop simple, de toute société que l'on n'a point coutume de rencontrer dans les grandes chasses, les grandes soirées, les demeures historiques, etc... Et l'on prend, machinalement, la résolution de se montrer à l'avenir encore plus sévère, encore plus difficile pour le dosage des politesses ou des gracieusetés à échanger, voire des saluts à rendre, encore plus distant, encore plus hautain.

Écarter l'indiscret, fuir l'homme insuffisamment bien élevé, démontrer qu'on a le droit d'exclure, qu'on se trouve assez fort pour mettre à l'index, voilà certes qui est agréable, et même savoureux. Seulement, il arrive qu'on se trompe, faute d'avoir songé à tout. C'est de la sorte que, pour avoir fait trop grise mine, par exemple, à un nouveau député qui frappait à la porte, on le froisse, et il passe à l'adversaire. Ou bien, voici un journal de désordre qui se fonde. Cherchez le bailleur de fonds : c'est un rebelle qu'on aurait pu ne pas irriter. Et ainsi de suite.

Ce député, cependant, et cette mauvaise tête, capables de changer d'avis, parce que leur amour-propre aura été blessé, quelles petites âmes, et que leurs convictions pèsent peu!... D'accord. Mais leur crédit est grand, leurs suffrages comptent, et leurs voix font du bruit. La société française est attaquée : elle doit se défendre, autant avec bec et ongles qu'avec une main plus douce et qui sait se tendre, — fût-elle gantée.

Elle ne saurait manquer à sa tâche. Puisque la politique domine à cette heure tout ce qu'on appelle « le monde », et jusqu'aux femmes les plus frivoles, — car on prétend qu'il y en a, — c'est qu'inconsciemment aussi, n'en doutez pas, le souci de la patrie s'impose de nouveau à toutes les consciences.

On serait presque tenté d'écrire : « Tant mieux!... » car, en pareille circonstance, l'âme française, a sans faute réagi. Ajoutons également que presque toujours également, ce fut à la dernière extrémité, et alors qu'un instant de plus, le pays mourait.

MARCEL BOULENGER.

A L'EXPOSITION

DU

LIVRE ITALIEN

Où êtes-vous, M. Bergeret et vous, Sylvestre Bonnard? Où êtes-vous, amis des vieux livres, Charles Nodier, Ambroise Firmin-Didot, Jérôme Pichon, Foulc, van Praet, Paillet, sans parler de vos ancêtres, les Lavallière et les Paulmy? Jamais on n'a tant fait pour vous. Après le Livre français, qui fit courir tout Paris il y a deux ans aux Arts décoratifs, voici le Livre italien, peut-être plus étonnant encore. Cela ne s'est jamais vu et ne se reverra jamais. Toute l'Italie, le Roi en tête, Florence, Naples, Bologne, Parme et ces bibliothèques illustres, la Laurentienne, l'Estense, la Marciana, la Palatine, les villes de France, Londres même, Madrid, la *Morgan Library* de New-York ont prêté leurs trésors. L'amour fait des miracles. M. Tammaro de Marinis, qui a tout organisé avec M. Amédée Boinet, adore son pays et les beaux livres; et de là des merveilles.

L'Exposition est en deux parties. A la Bibliothèque nationale, ce sont les manuscrits et les imprimés de la maison : on trouve là des reliques sans prix, comme la *Vie de César*, le dernier autographe de Pétrarque, et cet exemplaire des *Hommes illustres* où une main amie dessina les traits du poète et du chantre vieilli de Laure. Tout autour de la salle, les plus beaux dessins du Louvre et de l'École des Beaux-Arts et cette collection de bronzes tirés de l'écrin inouï du Cabinet des médailles, les pièces insignes de Pisanello, de Caradosso, de Cellini, les statuettes de Riccio, les coffrets, les intailles, les cristaux, les agates et ces camées où l'artiste fait tenir sur la boucle d'une ceinture de femme des combats d'amazones : toute la Renaissance dans

un bijou. Au Pavillon de Marsan, tout ce qui sort des bibliothèques de Paris ou de l'étranger, manuscrits, reliures, les exemplaires célèbres des Groslier et des Maioli, les volumes uniques, les vélins les plus rares, les merles blancs de la librairie, les livres armoriés, royaux, pontificaux, les éditions *princeps*, les Dantes, les Boccaces, les Végèces, le *Poliphiles* et, les plus introuvables de tous, ces livrets populaires ornés de rustiques gravures, qui n'ont échappé que par miracle à la ruine des siècles, au dédain des doctes et aux jeux des enfants : le tout encadré de ces tapisseries des Médicis qui déploient autour du hall de la rue de Rivoli la fête des plafonds du Pitti, les riantes imaginations de Pierre de Cortone.

Je ne puis guère parler de la miniature italienne. S'il faut tout dire, elle me touche peu ; la nôtre me semble plus gentille. Le livre imprimé, au contraire, est la gloire de l'Italie. Dix ans n'étaient pas écoulés depuis la Bible de Mayence, que le premier livre sortait d'une presse italienne. Les moines de Subiaco en eurent l'initiative. L'équipe qu'ils avaient fait venir d'Allemagne, au bout de trois ans s'installe à Rome, appelée par le Pape ; la nouvelle invention grandit à l'ombre de l'Église. Rome devançait Venise même, qui allait, vers la fin du siècle, devenir le foyer de la presse mondiale, la grande imprimerie de grec, d'hébreu, voire d'allemand et d'esclavon.

Rien de plus beau que cette histoire et, soit dit à l'honneur de nos anciens bibliophiles, elle pourrait s'écrire tout entière avec les seuls livres conservés dans les grands dépôts de Paris. Presque pas de lacune dans la série de nos incunables. Deux choses sont manifestes à cette exposition. L'une est l'espèce d'enthousiasme qui, en moins de dix ans, fait pulluler les presses d'un bout à l'autre de l'Italie. Des bourgades insignifiantes, Aquila, Jesi, Saluces, Pignerol, des villages comme Cividale, Colle, Forli, Nonantola, impriment. Ce fut un élan national. Cependant, les trois quarts des imprimeurs sont étrangers. Importée du dehors, la nouvelle machine demeurait un secret jalousement gardé. Il y avait encore une franc-maçonnerie des métiers ; le moyen âge finissant mêlait à toutes choses son mystère. Pendant quinze ou vingt ans, l'imprimerie demeure en Italie un monopole allemand ou français : les Sweynheym et les Pannartz, les Ulric Han à Rome, les Vindelin de Spire, les Sixte Riessinger, les Jacques Le Rouge et les Nicolas Jenson à Venise, les Guillaume Le Signerre à Milan. Les dates de leurs livres esquissent des schémas de romans : on voit un Maufer à Padoue, à Vérone, à Modène, un Valdarfer à Venise et ensuite à Milan ; Mathias de Munich débute

à Gênes et passe à Naples. La vie de ces premiers imprimeurs a des côtés de vie d'aventures.

Cependant, le génie italien donne à l'invention de Mayence un sens et une portée nouvelle. Ce fut une seconde création ; l'imprimerie n'était qu'une machine, elle reçut une âme. L'Italie met la presse au service de l'humanisme. Ce fut l'outil de la Renaissance, disons mieux, d'une résurrection. Les morts, l'antiquité se réveillent du tombeau : on crut au retour de l'âge d'or. Le premier livre de Subiaco (septembre 1465) est un traité de Cicéron ; à Rome, deux ans plus tard, c'est la *Correspondance*, et puis Apulée, Aulu-Gelle ; en 1469, César, Virgile, Tite-Live ; l'année suivante, Tacite, Suétone et Martial ; un an plus tard, Ovide ; Plaute, Térence en 1472 ; Polybe en 1473 ; Naples donne Sénèque en 1475, Florence imprime Plutarque en 1478, Venise édite Aristote en 1483. Puis commencent les textes grecs : le premier Homère à Florence en 1488, le premier Euripide en 1496 ; l'Aristote grec enfin à Venise de 1495 à 1498.

Il semble que l'homme dresse en quelque sorte son inventaire : il rentre dans son héritage. Il fait ses comptes, retrouve, publie les titres du genre humain. Quel siècle ! Quel coup de mer prodigieux du destin jette brusquement sur le rivage ces restes du grand naufrage du temps ! Années étonnantes où Virgile, Cicéron, Dante, Pétrarque paraissaient pêle-mêle, presque comme des auteurs vivants, contemporains des Poggo, des Politien et des Arioste avec qui ils partageaient les mêmes étalages : ils faisaient partie de la même vague. Ils formaient une seule génération littéraire. On retrouvait le monde antique du même œil que la jeunesse découvre l'avenir ; la terre avait vingt ans. Et c'était chose si merveilleuse que, dans la joie de la trouvaille, la lettre de Colomb et celle de Vespuce, décrivant les « îles » nouvelles, ne provoquaient pas plus d'émotion. Ces navigateurs doublaient le monde ; l'imprimerie faisait plus : elle découvrait l'homme lui-même.

Aujourd'hui encore, on éprouve devant ces vitrines du Pavillon de Marsan une émotion sacrée : ces magnifiques in-folios, ces grands livres de format et de beauté monumentale, passent en majesté les pierres du Colisée ; ce sont les colonnes, les fondements de la civilisation. C'est sur ces textes que notre culture repose. Jamais d'ailleurs on n'a poussé plus loin l'art du typographe, la perfection de l'exécution, le souci de l'équilibre, la noblesse d'aspect de la page et du paragraphe. Et je ne parle pas des « bois »...

Mais une remarque s'impose. J'ai dit que les premiers impri-

meurs d'Italie sont Allemands. Les trois volumes de Subiaco sont imprimés en admirables caractères gothiques ; le volume suivant, composé à Rome par les mêmes imprimeurs, est en caractères romains. D'où vient ce caractère ? C'est celui qu'avaient adopté les humanistes de la cour des rois aragonais de Naples, dans les beaux manuscrits dont on verra plusieurs exemples à l'Exposition : c'était une *unciale*, une *ronde*, le caractère carolingien, mais plus perfectionné, de dessin plus net, plus élégant. Je ne vais pas faire ici une leçon de typographie ; mais la création de cet alphabet est peut-être le service supérieur que les humanistes aient rendu à l'Europe. Si une science est une langue bien faite, que dire d'une écriture ? C'est le signe auquel se reconnaît tout ce qui appartient à la même formation, la signature de la famille.

Il serait curieux de suivre, dans les incunables, la fortune de la notation romaine. Dans beaucoup de villes d'Italie, la lutte fut assez longue : le gothique a eu la vie dure. Milan, vers 1515, imprimait encore en gothique. Mais déjà Venise avait créé un second type de caractères, la grande invention des Aldes, cette sorte de cursive appelée italique et qui apparaît vers 1502, dans leur admirable édition portative de Dante, le premier « Dante de poche ». Ce caractère conquit le monde. Vers 1530, l'Europe entière, hormis les nations luthériennes et orthodoxes, avait adopté l'italique et la romaine. Ces caractères forment encore une sorte de frontière, un *limes romanus* entre ce qui est de l'Europe et ce qui n'en est pas ou n'en est qu'à demi, entre les pays de culture classique et ceux qui boudent, se tiennent à l'écart, méfiants ou hostiles, entêtés dans des habitudes de particularisme slave ou pangermaniste. Partout où règne la romaine, c'est-à-dire dans l'Occident, les deux Amériques, l'Australie, règne dans la différence des langues une sorte de conception uniforme de l'homme. L'Italie a fait faire à l'Europe ses humanités. Elle a appris à lire au monde. Nous lui devons les signes de la pensée, par conséquent un peu de cette pensée même. Ces caractères sont la matrice qui donne leur forme à nos idées ; tout ce qui s'imprime, tout ce qui s'écrit dans nos langues diverses, est en quelque manière un don du génie latin. Par les lettres et par l'écriture, une moitié de l'univers est encore l'Empire romain.

LOUIS GILLET.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra : *Salomé*, d'Oscar Wilde et M. Richard Strauss. — **Théâtre de l'Opéra-Comique** : *Scemo*; paroles de M. Charles Méré, musique de M. Alfred Bachelet. — De quelques concerts.

A deux reprises naguère, en 1907, puis en 1910, nous avons dit assez de mal de *Salomé* pour n'en plus trouver à dire. Aussi bien nous ne fûmes point invité cette fois à revoir et à réentendre une œuvre dont l'audition et le spectacle nous parurent toujours également insalubres. Jadis, après la représentation de *Salomé* en Italie, le très grand et très pur artiste que fut Arrigo Boito, nous écrivait de Milan : « J'ai été, ces jours derniers, témoin d'un outrage sans nom fait à une Immortelle. C'est l'œuvre d'un Allemand, vitrioleur de l'art... Heureusement, les formes divines de la musique ne sont visibles qu'à l'âme, et l'outrage, ne laissant pas de trace, sera bien vite oublié. » C'était peut-être un peu dur, mais seulement un peu. Et voici que « l'outrage », loin d'être oublié, se renouvelle. Ce renouveau ne fait qu'ajouter à notre déplaisir. Il serait fastidieux d'en exposer les raisons pour la troisième fois.

Après douze ans écoulés, nous n'avons rien trouvé de changé dans l'œuvre de M. Bachelet, *Scemo*, ni dans notre impression première.

Le drame se passe en Corse et n'est pas médiocrement noir. Scemo, (Lazzaro de son nom véritable), est un pauvre et simple garçon, qui vit retiré dans la montagne, au-dessus du village. Pour seul plaisir, il a sa flûte et ses chansons; pour unique beauté, ses yeux, des yeux étranges, que les gens d'en bas accusent de jeter des sorts et de causer tous les accidents ou malheurs arrivés dans le pays. Ils ont pourtant charmé, ces yeux et ces chants, le cœur de la jolie Francesca. Charme innocent, pur amour, que le père et le mari de la jeune femme n'en ont pas moins résolu de punir. Ils montent

ensemble à la cabane de Scemo. Ils l'accablent d'injures et de coups. Ils le tueraient même, s'ils ne craignaient, fût-ce après sa mort et contre ses meurtriers, la funeste influence du *jettatore*.

Aussi bien le vieux père en sera promptement la victime. La nuit venue, il est saisi par une terreur superstitieuse qui se change très vite en délire et convulsions, dont il meurt. Aussitôt la voix publique accuse Scemo non seulement de maléfice, mais d'assassinat. Le village entier se lève contre lui. On le prend, on le lie au tronc d'un arbre, on va le brûler vif, et le feu sera mis à son bûcher par la main de l'épouse que conduit et contraint la main vengeresse de l'époux. Mais à ce moment, d'un effort désespéré, Scemo rompt ses liens et d'un mouvement encore plus tragique il se crève les yeux, ces yeux funestes d'où tant de maux sont venus. Le spectacle est pénible, et la musique enragée.

L'atroce péripétie n'arrangera pas les choses. Devenue folle, — il y a de quoi, — Francesca, peu à peu, retrouve la raison. La veille de Pâques, tout le village célèbre la fête du lendemain et la guérison de la jeune femme. Mais son corps seul est guéri, non son âme. Ses lèvres ne se rouvrent que pour redire le nom et les chansons du bien-aimé. Du coup, la rage du mari se réveille. Il s'élance, résolu cette fois au meurtre, sur le chemin de la montagne. Dans une grotte, là-haut, nourri par un chasseur, l'aveugle a repris sa vie plus que jamais solitaire et douloureuse. Il pleure, il gémit, il atteste aux échos la pureté de ses tristes amours. Au moment de le frapper sans défense, l'ennemi, qu'il n'a pas vu venir, s'arrête et soudain s'attendrit. Alors se livre entre les deux hommes un combat imprévu de magnanimité, chacun voulant céder à l'autre la femme qu'ils aiment tous deux. Le mari disparaîtra pour jamais. Il s'éloigne et bientôt, par lui-même avertie, voici que revient Francesca. Libre désormais, elle veut partager le sort de Scemo. Second assaut généreux. Scemo, s'immolant à son tour, jure à Francesca, d'une voix brisée, qu'il ne l'aime plus et, le croyant ou feignant de le croire, héroïque elle aussi, la jeune femme redescend vers le village, vers l'époux.

La musique est aussi terrible que le drame. Elle offre un exemplaire achevé du genre frénétique. Presque sans un moment de relâche, elle se porte, se pousse, — et de quelle poussée furieuse! — aux dernières extrémités de la violence et du fracas. Bruyante, elle nous étourdit; compacte et massive, elle nous accable. Si nous avons dit « *presque* sans un moment », c'est pour ne pas négliger ou méconnaître, au premier acte, une chanson de Scemo, sorte de

mélopée rustique ou forestière, rêverie errante et qui, de note en note, se dégrade avec délicatesse. Le reste, tout le reste, est à haute tension et à pression non moins haute. Peu de musique manque autant que celle-là de sobriété. Pas une autre n'atteste un si pénible effort et ne l'impose, donnant, avec une rigueur implacable, féroce, la sensation de l'excès et du paroxysme.

Polyphonie, polyphonie, que de crimes on commet en ton nom! Qui rétablira la mesure, la sagesse, les justes tempéraments, et par moments le silence même, dans la cohue, indocile et tumultueuse en vain, d'un orchestre déchaîné par des mains imprudentes et qui ne savent plus le retenir. Il traîne, cet orchestre au fureur, il traîne par des chemins hérissés de rocailles et creusés d'ornières, la musique, la nôtre, faite pour marcher et, s'il le faut, courir, mais libre, mais légère, sur nos larges et belles routes de France. Cessez donc aussi de lui donner, fussent-ils pris entre les plus illustres, des guides ou des maîtres étrangers. Surtout si vous écrivez un grand duo d'amour, si vous décrivez l'approche, l'arrivée haletante de votre amoureuse, oubliez Wagner et *Tristan*. *Tristan* a été fait une fois, une seule, pour toujours.

Et que peuvent les voix, les pauvres voix humaines, contre cet orchestre inhumain? C'est à croire que le musicien de *Scemo* s'est juré d'en briser les cordes. Il les contraint à monter, à monter encore, toujours, et sur ces dangereux sommets il les maintient par force, impitoyablement. En vérité, si les notes au-dessus des cinq lignes de la portée n'existaient pas, M. Bachelet n'eût jamais écrit pour les voix.

La parole enfin, la parole française, n'a pas à se louer de lui plus que le chant. Il la traite sans égards. Il la met à la gêne, quand ce n'est pas au supplice. Sur des notes qui, loin de les confirmer, les contredisent, les mots ont l'air de ne savoir où ni comment se poser. De plus en plus entre le verbe et le son le conflit et non le concours tend à s'établir sur nos scènes lyriques. « Quelle insupportable manière de vous exprimer vous avez adoptée, maître Blasius! » C'est de cette manière-là que s'expriment, comme tant d'autres aujourd'hui, les personnages de *Scemo*. Prenons y garde, notre déclamation musicale est en train de perdre la justesse et la force expressive qui si longtemps en ont fait la beauté. Mais que parlons-nous d'expression? Ce n'est pas de cela qu'il s'agit ici, ni de sentiment, ni d'émotion. Encore une fois, la musique immodérée de M. Bachelet frappe les oreilles avec une violence, une dureté souvent cruelle, mais le cœur n'en est jamais touché.

Et nous finirions volontiers par cet aveu de Sainte-Beuve :

« Puisque j'ai commencé de me découvrir, je ne m'arrêterai pas en si beau chemin et j'achèverai, s'il le faut, de me perdre dans l'esprit de beaucoup de mes contemporains, et des plus chers : oui, en matière de goût, j'ai, je l'avoue, un grand faible, j'aime ce qui est agréable. »

M. Friant a non seulement soutenu, mais soulevé, — sans effort et à quelles hauteurs ! — le redoutable rôle de Scemo. Sa voix de ténor a l'éclat du verre sans en avoir la fragilité. J'en ai goûté vivement aussi les demi-teintes et la souplesse. Sans compter, — je me trompe, cela compte, et beaucoup, — le talent de tragédien dont le chanteur a fait preuve.

A la fin de la saison, souvenons-nous de deux ou trois concerts.

M. Gustave Doret est Suisse, mais il a donné dans sa vie et dans sa carrière musicale une belle place à la France. Il l'habite, il l'estime, il l'aime. Jamais, en aucun ordre d'idées ou d'événements, il n'a perdu l'occasion de la servir et de la défendre. Il est, croyons-nous, le premier des musiciens de son pays, et parmi ceux du nôtre il s'est acquis un titre, pour ainsi dire adoptif, qui ne laisse pas de lui faire, ainsi qu'à nous, quelque honneur. Il se plaît à glorifier tantôt les héros (Guillaume Tell, Davel), tantôt le peuple même de sa patrie. Cette année encore, pour la seconde fois, il est chargé de composer la partition de la Fête des Vignerons, fameuse entre toutes, et qui va se célébrer à Vevey. Beethoven disait de lui-même : « Je suis le Bacchus qui pressure pour les hommes un vin délicieux. C'est moi qui leur donne l'ivresse et, quand elle a cessé, voilà qu'ils ont pêché une foule de choses qu'ils rapportent avec eux sur le rivage. » C'est peut-être en s'inspirant de ces paroles que M. Doret est devenu le chantre des vendanges nationales et le musicien dionysiaque du canton de Vaud.

National aussi, un drame lyrique, *les Armaillis*, joué à l'Opéra-Comique il y a vingt ans, est une œuvre brève et forte, un raccourci vigoureux. Depuis longtemps l'Opéra-Comique en aurait dû raviver le souvenir, et cette année surtout, avant de représenter, quand viendra l'automne, un nouvel et plus important ouvrage de l'auteur, *la Tisseuse d'orties*. En attendant, et comme hors-d'œuvre, M. Doret a fait exécuter à Strasbourg d'abord, puis au Conservatoire de Paris, une *Suite tessinoise*, poème symphonique et descriptif en trois parties. Paysages de Suisse encore, mais de la Suisse italienne ; tableaux sonores de ce lac de Lugano, plus petit que ses deux frères et voisins, mais non moins délicieux.

Trois sites choisis sur ses bords, Gandria, le cimetière de Morcote et Caprino, ont inspiré les trois morceaux de la symphonie. Divers par le sentiment, le premier et le dernier sont joyeux, l'autre est pénétré de mélancolie. Mais que la musique s'anime et s'égaie, que même elle s'emporte, ou qu'au contraire elle se recueille ; qu'elle exprime le mouvement et l'action ou la méditation et le rêve, elle a mêmes caractères : le sérieux, le fond solide, sans être massif, et qui ne manque jamais. Composée et construite, l'œuvre est de celles, trop rares aujourd'hui, qui nous offrent mieux que l'apparence ou l'illusion de la musique. Elle en possède l'essence et la réalité. Nous avons beaucoup aimé le premier et le dernier morceau pour leur éclat et leur chaude allégresse. Ils ont un air de fête, et de fête populaire, au grand soleil, sous un ciel déjà presque italien. Et l'*andante*, naturellement plus contenu, plus intime, leur est peut-être supérieur. Nous avions déjà trouvé du plaisir à l'entendre isolément, au Conservatoire aussi, voilà quelques années. Encadré cette fois, il a pris une valeur nouvelle. Un style serré, mais sans rigueur, un orchestre très classique, appuyé sur le quatuor à cordes, donne à cette sobre et belle page de la grandeur et de la gravité. Mais cette gravité même est douce. Ici, fût-ce parmi les tombes, c'est encore au seuil de l'Italie que nous sommes et que nous nous reposons un moment.

En quittant le riant cimetière de Morcote, d'autres encore, tout autres, nous reviennent à la mémoire. Vous plaît-il de les visiter avec nous? Il en est un qui mérite notre première halte. Rappelez-vous « ce bois tranquille et sombre », et parmi les cyprès quels sanglots le trépas de l'épouse arrache à l'inconsolable époux : « *Eurydice! Eurydice !* » Gluck est sans égal, Wagner peut-être excepté, le Wagner de *Tristan* (« *Isolde! ach Isolde!* »), pour mettre dans un seul nom tant de douleur et d'amour.

Tel n'est pas le cimetière où nous conduit Mozart. Un orgueilleux monument s'y élève, portant un homme de marbre. Mais ici, devant cette sépulture, parmi ces appels d'outre-tombe, l'orchestre s'égaie et se joue. Dans l'asile de la mort, la vie est la plus forte. Sans contrainte et sans honte elle chante, elle rit, elle court. Familière, insouciante, elle semble obéir au précepte de Gœthe : « En avant, par dessus les tombeaux. »

Au cimetière. Tel est encore le sujet et le titre d'une admirable mélodie de Fauré sur une poésie de M. Jean Richepin. Elle se compose de deux strophes élégiaques, que sépare une pathétique antistrophe. Infiniment tristes, mais sans violence, les unes pleurent ceux dont la

terre natale a reçu la dépouille et garde le sommeil. L'autre, éperdue, égarée, évoque les cadavres engloutis et roulés sans fin par les flots. Et tour à tour les deux pensées, les deux visions remplissent la musique et nous-mêmes de la douceur et de l'horreur de la mort.

Aux lieux habités par elle et que la musique, sur des modes divers, a chantés, si l'on consacrait un recueil de morceaux choisis, nous y demanderions une place pour le Cimetière de Morcote.

Trois *Mélodies hébraïques*, entendues après la *Suite tessinoise*, ne devraient pas l'être au Conservatoire. Ce ne sont pas là des choses à conserver. Toutes les trois insignifiantes, la seconde parut le plus près de n'être rien. M. Darius Milhaud en est l'auteur. Il l'est aussi de *la Brebis égarée* et d'œuvres similaires. Le programme informait l'auditoire que M. Darius Milhaud « est actuellement en Russie, engagé par la Philharmonique de Moscou pour faire connaître au public de la Russie soviétique les œuvres de la jeune école française ». S'il s'agit des œuvres de l'école dont M. Darius Milhaud passe pour l'un des « maîtres », la Russie soviétique n'aura pas manqué d'y reconnaître les principes qui la régissent elle-même présentement. Et depuis, sur le programme d'un autre concert, on a pu lire, en caractères d'égale grandeur, ces deux seuls noms : Mozart-Milhaud. Mozart n'aurait pas protesté, car il était modeste. M. Milhaud n'a rien dit non plus.

Chopin écrivait de Paris en 1831 : « Je ne crois pas qu'il existe une ville où il y ait plus de pianistes, ni plus d'âmes et de virtuoses. » Parmi les uns et les autres, M. Robert Casadesus est au premier rang. Nous l'avons justement entendu jouer le troisième *scherzo* de Chopin, l'une des grandes pages de la musique pour piano, avec une grandeur dont Chopin sans doute aurait été content. Excepté les toutes premières mesures, dont la lenteur mystérieuse nous étonna, l'interprétation de l'*Appassionata* fut belle aussi de passion, de jeunesse, d'intelligence et de flamme. Les silences mêmes, ou les points d'orgue y prirent leur sens et leur valeur. « Soutiens mon point d'orgue lentement et terriblement. Je n'ai pas écrit des points d'orgue par plaisanterie ou par embarras. Mais ce qui, dans mon *adagio*, est le son entier fait pour être épuisé totalement dans l'expansion d'un sentiment exubérant, je l'introduis, quand j'en ai besoin, dans l'*allegro* à figuration violente et rapide, comme un spasme joyeux et terrible. Alors la vie du son doit être aspirée jusqu'aux dernières gouttes de son sang. Alors j'arrête les vagues de mon Océan et je laisse voir les abîmes jusqu'au fond. Ou bien, j'arrête les nuages et

je fais apparaître aux regards l'éther bleu et pur sous l'œil rayonnant du soleil. C'est pourquoi dans mes *allegros*, je mets des points d'orgue, c'est-à-dire des notes qui apparaissent soudain et qu'il faut tenir longuement. »

C'est Wagner qui prête à Beethoven ce langage. M. Casadesus l'a entendu et compris.

D'autres morceaux figuraient au programme du concert. M. Casadesus a joué, — ou s'est joué, — non comme un apprenti, mais comme un maître sorcier, de certaine *Toccata* de M. Ravel, chef-d'œuvre de ce qu'un amateur délicat de nos amis appelle avec raison la musique javanaise. Autre musique : la sonate en *la bémol* de Weber. Elle n'a rien perdu de son lyrisme juvénile, éclatant. Et puis elle reste pour nous l'objet d'une dilection particulière. Au Conservatoire, il y a tout près d'un demi-siècle, on nous la donna pour morceau de concours. Quelle joie de l'entendre jouer comme en ce temps lointain l'écolier que nous étions et ses camarades rêvaient, mais rêvaient seulement, de la jouer eux-mêmes ! Aujourd'hui, M. Casadesus n'a pas beaucoup plus que notre âge d'alors. Le signe d'un bel avenir est sur ce jeune front.

A Saint-Eustache, dix heures du soir. La vaste et haute nef est presque tout entière obscure. La lueur des vitraux et de quelques lampes cachées derrière les piliers éclaire à peine le fond du sanctuaire. Trop blanche au grand jour, l'église, ou le peu qu'on en distingue dans l'ombre, est d'un gris très doux et mystérieux. Joseph Bonnet est à l'orgue, à son orgue, et nommer le grand organiste suffit à sa louange. Un petit groupe, une quinzaine peut-être d'assistants, de fidèles l'écoutent, silencieux. Il joue trois grands, trois immenses chorals de Bach. Le premier, le plus beau peut-être, est un *De Profundis*. La mélodie liturgique et d'origine grégorienne ; l'enchaînement et la combinaison des parties ou des « voix » ; l'évolution, libre autant que rigoureuse, des forces et des masses sonores, comment décrire, ou définir seulement l'étendue, la hauteur et la profondeur de cette symphonie gigantesque? Pour la dominer par moments et la ramener à l'unité première, Guilmant jadis eut l'idée de confier à deux trombones la reprise périodique du *cantus firmus*. M. Bonnet a suivi la tradition. Fidèle non seulement à la lettre, — disons ici à la note, — mais à l'esprit et à l'âme de la musique, cette clameur soudaine et jetée de place en place par ces bouches de cuivre est d'une fulgurante beauté. Dans l'immense

vaisseau nocturne et presque désert, l'immense génie du vieux maître se déploie tout entier. Infini par la raison, il l'est également par l'amour. On a pu comparer les œuvres de Bach aux pyramides d'Égypte. Si, comme le disait Leibniz, il y a de la géométrie partout, en quelle musique y en eut-il jamais davantage? Mais sous l'énorme pesée de pierre, la chambre royale est vide. Sous la pyramide sonore un grand cœur bat éternellement. Le plus souvent il n'appartint qu'à Dieu de l'émouvoir. Bach donnait volontiers pour épigraphe à ses œuvres : *Soli Deo gloria*. C'est peut-être en ses œuvres d'église, entendues à l'église, que cette gloire éclate le mieux.

D'autres soirs encore eurent la même beauté : l'un surtout, où fut exécutée avec magnificence la magnifique, la colossale fantaisie de Liszt sur le choral du *Prophète*. Cela dure quelque vingt-cinq minutes. Et je vous jure qu'il n'y en a pas une de perdue. Quelle plénitude, avec quelle variété ! Quelle substance et que de qualités ! Tous les ordres, toutes les formes, tous les mouvements de la musique sont là représentés et, pour ainsi parler, tous les degrés aussi de son être. Quand on vient d'entendre une telle œuvre, c'est la musique entière qu'on croit avoir entendue. Le génie symphonique y règne en maître. D'un bout à l'autre, avec une abondance, une diversité prodigieuses, le thème unique se développe et se métamorphose. Tantôt il s'accroît, tantôt il se réduit. Il resplendit et se voile tour à tour. En vérité, Wagner n'a rien fait de plus wagnérien. Si Wagner, et non pas Meyerbeer, avait écrit *le Prophète*, voilà ce que *le Prophète* aurait été.

Dans un mémorial, même abrégé, des concerts de la saison, les heures de Saint-Eustache méritaient une place, et non la moindre.

Un savetier chantait du matin jusqu'au soir.

Félicitons un financier d'aimer lui aussi la musique, celle-là surtout, et remercions-le d'en offrir en de telles conditions le régal à quelques-uns de ses amis.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Victoire au Maroc, soumission d'Abd-el-Krim, démonstration éclatante de l'efficacité de l'entente franco-espagnole, succès décisifs en Syrie : voilà un bouquet d'heureuses nouvelles. Comment ces résultats ont été obtenus, quelles conséquences il convient d'en tirer, c'est ce qu'il est édifiant de mettre en lumière.

La condition du succès c'est d'adapter et de proportionner les moyens à l'objet : c'est le mérite du maréchal Pétain, approuvé et soutenu par le gouvernement, d'avoir nettement discerné le but à atteindre et tout disposé pour y parvenir. La puissance d'Abd-el-Krim s'est, dit-on, effondrée en quelques jours : simple apparence ; ces quelques jours sont l'aboutissement d'une longue période de préparation, l'acte terminal d'énergie militaire qui amène la décision. La guerre du Rif présentait une triple difficulté. C'était d'abord la nature du pays, montueux, raviné, sans routes, sans ressources, et le caractère belliqueux, la bravoure des tribus berbères : obstacle purement matériel qui exigeait l'emploi de troupes entraînées, légères, résistantes, et la création, à l'arrière, de voies de communication et de ravitaillement. C'était ensuite la légende que les passions politiques avaient créée et entretenaient autour de la personne d'Abd-el-Krim et de la « République du Rif ». On le représentait, dans les milieux communistes et socialistes, comme le créateur d'un peuple nouveau qui voulait vivre indépendant ; il était l'homme de la nature, en lutte contre la corruption capitaliste, le héros de la résistance des races opprimées à l'impérialisme, des démocraties aux puissances financières, un prophète des temps nouveaux annoncés par Lénine ; d'autres voulaient en faire un champion de l'Islam. Il était évident que ces mensonges ne seraient percés à jour que par une action militaire complète et définitive, et c'est à empêcher cet effort décisif que s'acharnaient les brouillons et les traîtres.

La troisième difficulté, et non la moindre, provenait de ce qu'Abd-el-Krim et les tribus que son astuce et ses succès passés contre les Espagnols avaient groupées sous son obéissance, appartenaient à la zone attribuée par les traités internationaux au protectorat espagnol; c'est de là que le mouvement offensif était parti pour envahir la zone française, et détruire, dans tout le Maroc, l'autorité du Sultan et le protectorat français. Le problème était donc franco-espagnol et ne pouvait être résolu sans une préalable entente des deux gouvernements, sans une collaboration de leurs forces militaires. Pourquoi, disait-on dans certains milieux militaires et politiques du Maroc et notamment dans l'entourage de M. Steeg, la France supporterait-elle les frais d'une guerre qui intéresse surtout les Espagnols? C'était méconnaître la situation : il était évident que le Maroc ne connaîtrait la paix et la prospérité que si le *roghi* Abd-el-Krim était réduit à l'obéissance. Autant que d'intérêt espagnol, c'est d'intérêt marocain et français qu'il s'agissait, car le Maroc est un tout sous la souveraineté du Sultan et la puissance française en Afrique du Nord est aussi un tout qu'un échec local pourrait ébranler. Ou, plus exactement, les intérêts français et les intérêts espagnols sont si étroitement solidaires qu'ils se confondent, sur un plan supérieur, et deviennent l'intérêt général du Maroc et de la civilisation européenne.

C'est à faire accepter cette vérité, qui nous paraît aujourd'hui évidente, qu'il fallut longtemps travailler en France aussi bien qu'en Espagne. Et c'est parce que la collaboration franco-espagnole n'était pas encore solidement articulée ou n'était pas prête à une action poussée à fond que la campagne de 1925 n'a pas donné de résultats décisifs. L'agression des Rifains sur le territoire du protectorat français fut arrêtée, endiguée, mais la puissance d'Abd-el-Krim ne fut pas abattue; les tribus, incertaines de quel côté seraient, en définitive, la force et le succès, pouvaient encore hésiter. Lorsque le maréchal Pétain, mandaté par le gouvernement français, se rendit au Maroc en juillet 1925, il s'attacha à réorganiser l'armée ébranlée par une brusque agression suivie de cette dure campagne dont la *Revue* contait récemment de sublimes épisodes, à obtenir les renforts qu'il jugeait nécessaires et qui ne lui furent pas marchandés, mais il s'appliqua surtout à faire triompher un plan de campagne impliquant la coopération franco-espagnole. Le maréchal, dans une première entrevue, à Tetouan, avec le général Primo de Rivera, chef du Directoire espagnol, s'est assuré que cette collaboration est possible. Investi par le gouvernement du commandement

en chef, il établit, dans un nouvel entretien, à Algésiras, le plan général d'une action concentrique franco-espagnole. On ne poussera pas à fond l'attaque commencée au nord de Fez, sur le territoire des Beni-Zeroual, mais on attaquera par l'aile droite, au nord de Taza, afin d'atteindre les cols du Rif, les hautes vallées qui descendent vers Targuist et Ajdir, d'établir une liaison avec les Espagnols de Melilla et de marcher à la rencontre du corps espagnol qui opérera un débarquement à Alhucemas, occupera Ajdir et, s'il est possible, remontera la vallée de l'oued Ghis. On atteindrait ainsi un double résultat : on établirait la collaboration avec les Espagnols et on frapperait Abd-el-Krim au cœur de sa puissance, dans le territoire de sa tribu, les Beni-Ouriaghel. Une fois le contact établi avec l'armée espagnole, on marchera non plus seulement du sud au nord, mais aussi de l'est à l'ouest, en s'appuyant par la droite à la mer.

Les Espagnols opèrent brillamment leur débarquement dans la baie d'Alhucemas et s'établissent à Ajdir à la fin de septembre, tandis que le général Boichut, qui commande la droite française, entame une opération de grande envergure au nord de Kiffane; les troupes françaises occupent les seuils du Rif; la cavalerie et les goums d'avant-garde commencent à descendre les vallées qui conduisent à la Méditerranée. Mais ni l'opinion publique, en Espagne, n'était préparée à accepter un effort prolongé, ni l'armée espagnole ne disposait encore des moyens indispensables à une dure campagne : le général Primo de Rivera avait d'ailleurs strictement limité ses engagements, dans ses conférences avec le commandement français. Il convenait donc de terminer la campagne d'automne, de stabiliser le front en arrière de l'oued Kert, en liaison avec le corps espagnol de Melilla, et d'attendre, pour achever l'opération, le printemps et une coopération espagnole plus soutenue.

Mais l'effet produit sur les tribus par la résistance française d'abord, ensuite par l'offensive franco-espagnole, a déjà ébranlé les tribus rebelles qui ne demandent qu'à retourner à leur particularisme traditionnel ; une politique indigène bien conduite met à profit l'effet moral de nos succès militaires, dissocie le bloc berbère du Rif que toute négociation directe avec Abd-el-Krim aurait eu pour résultat de ressouder. Plusieurs tribus, parmi lesquelles les Marnissa, les Senhadja, se rallient au Maghzen et la zone pacifiée se trouve, sur beaucoup de points, reportée à la ligne de faîte entre le versant atlantique et le versant méditerranéen et à la frontière des zones d'influence française et espagnole.

L'essentiel, pour assurer le succès de la campagne du printemps, c'est de resserrer et de préciser l'accord avec l'Espagne. Le gouvernement de M. Briand, pénétré de cette vérité, confie au maréchal Pétain la mission de négocier à Madrid avec le général Primo de Rivera. Il s'agit d'abord de préparer, pour le mois d'avril, une victoire décisive et ensuite de déterminer le statut futur du Rif. Le maréchal s'acquitte avec plein succès de sa délicate mission ; un accord est signé le 6 février ; la coopération militaire est réglée dans ses grandes lignes ; l'objectif est fixé, c'est la soumission d'Abd-el-Krim et la destruction d'une puissance naissante qui reçoit des encouragements suspects et qui menace aussi bien la France que l'Espagne. Tout est prêt pour une offensive concentrique qui doit se déclencher le 15 avril. C'est alors que M. Steeg, comme s'il ne voyait plus d'autre moyen de sauver Abd-el-Krim, imagine d'entamer des négociations directes avec le *roghi*. Le Résident général n'a cessé d'opposer, au programme que le Gouvernement a adopté, les plus pressantes objections ; il veut la paix immédiate, la paix sans victoire et surtout sans coopération franco-espagnole. L'administrateur Gabrielli et le général Mougin, chef du Cabinet militaire de M. Steeg, entrent en rapports avec le caïd Haddou, émissaire d'Abd-el-Krim. Et c'est la conférence d'Oudjda dont nous avons dit les dangers et l'échec. Le jeu d'Abd-el-Krim est de séparer la France de l'Espagne ; son espoir est de signer, avec la France seule, une paix avantageuse. Ses représentants s'étonnèrent, comme s'ils avaient reçu de secrètes assurances contraires, que la solidarité franco-espagnole s'affirmât en face d'eux. Le gouvernement, qui avait cédé sur les conditions militaires d'abord stipulées, se montra ferme sur le maintien de la solidarité avec l'Espagne et sur la soumission exigée d'Abd-el-Krim. Comment le *roghi* n'a-t-il pas saisi cette ultime planche de salut ? Quels encouragements, quels conseils a-t-il reçus ? C'est ce qu'il faudra bien éclaircir un jour.

Toujours est-il qu'il fut mal informé ou mal inspiré. A peine la conférence d'Oudjda était-elle rompue, que les gouvernements de Paris et de Madrid donnaient l'ordre d'exécuter le plan militaire arrêté à Madrid le 6 février et précisé dans ses détails à Ouezzan le 17 mars. La rapidité du succès a étonné ceux qui ne savent pas qu'au Maroc la fermeté et la ténacité sont la moitié de la victoire. Si la France avait laissé porter atteinte à son prestige en reconnaissant l'autorité d'Abd-el-Krim, les tribus les plus fidèles, celles dont les « partisans » ont combattu au premier rang avec nos troupes,

l'auraient abandonnée. Le succès, au contraire, fait boule de neige. Dès lors que la France et l'Espagne étaient résolues et préparées à vaincre, le résultat ne pouvait être douteux. De trois côtés les forces franco-espagnoles encerclaient le centre de résistance des Beni-Ouriaghel sous le commandement en chef du général Boichut pour la France et du général Sanjurjo pour l'Espagne. Les premières lignes, organisées à l'allemande, une fois enlevées, la résistance faiblit. C'est devant les troupes espagnoles que la défense se montra particulièrement énergique et les pertes de nos vaillants alliés furent relativement élevées. Faut-il ajouter que les deux armées, aguerries par un an de campagne très dure, entraînées par des chefs expérimentés et aussi prudents que braves, se sont montrées au-dessus de tout éloge? Une à une les vallées qui descendent vers la Méditerranée, l'oued Kert, l'oued Nkour, l'oued Ghis et les montagnes escarpées qui les séparent, furent enlevées. La haute vallée du Ghis s'élargit, au pied des monts, en une large et fertile cuvette dont Targuist occupe le centre : là était le foyer principal de la puissance d'Abd-el-Krim, le cœur même du Rif. Cette région occupée, les Beni-Ouriaghel soumis, Abd-el-Krim n'était plus qu'un fugitif en quête d'un asile, otage aux mains de ses hôtes, en butte aux vengeances des victimes de ses cruautés ou de leurs parents. Pour éviter une mort certaine, le *roghi* n'avait plus qu'une ressource : s'en remettre à la générosité des vainqueurs, dont il avait sans doute bien des raisons de ne pas douter. C'est ce qu'il se décida à faire le 26 mai, non sans avoir, dit-on, payé une forte rançon à la tribu chez qui il avait cherché refuge.

Ainsi se justifie par un succès éclatant le plan que le coup d'œil militaire du grand chef français avait tracé dès le début : la coopération franco-espagnole, l'occupation de Targuist, la soumission des Beni-Ouriaghel devaient avoir raison d'Abd-el-Krim. Il est aujourd'hui prisonnier à Fez, jusqu'à ce que le Sultan et les gouvernements de Paris et de Madrid aient statué sur son sort qui sera sûrement moins rigoureux que celui qui attendait, naguère encore, les *roghi* captifs, surtout s'il est vrai qu'il ait mis à l'abri le produit de ses rapines et de ses extorsions (1). C'est avec justice que le ministre de la Guerre a célébré, dans un ordre du jour fortement motivé, l'abnégation et les mérites du chef de l'armée française, le maréchal Pétain, dont il semblait cependant que rien ne pût grandir le renom et

(1) Une partie des prisonniers espagnols ne sont pas revenus. Il est possible qu'ils aient été massacrés soit pas ordre d'Abd-el-Krim, soit, malgré lui, par les tribus. Le sort du *roghi* pourrait changer s'il était reconnu coupable.

accroître la gloire. Le général Boichut, commandant en chef l'armée d'opération, qui a réalisé avec un entrain merveilleux et une science hors de paire le programme du maréchal, devient membre du conseil supérieur de la guerre. Quant à M. Steeg, il encaisse des félicitations auxquelles il n'a vraiment aucun droit.

Abd-el-Krim, dégonflé, n'a plus d'amis. Avec de l'astuce et de l'énergie, il a été surtout la créature et le jouet d'aventuriers européens en quête de concessions de mines. Il apparaît, dans son vrai rôle historique, non pas comme le défenseur d'un peuple opprimé contre l'invasion impérialiste, mais comme l'instrument des louches spéculations de gens d'affaires véreux. On aperçoit s'agiter autour de lui quelques européens, anglais, allemands et autres, un Gardiner qui fit à Paris des dupes en se donnant comme « ambassadeur de la république du Rif », un Gordon Canning. Le souci de ces gens-là n'était certes pas l'émancipation du peuple rifain; ils voulaient seulement, à l'abri d'une ombre de république, s'assurer de fructueuses concessions dont Abd-el-Krim et les siens avaient leur part. Tel est le héros dont la presse communiste embrassait la cause et célébrait, hier encore, les mérites et par lequel Moscou se flattait de détruire la puissance extérieure de la France.

La presse radicale et pacifiste anglaise veut bien reconnaître que la soumission d'Abd-el-Krim était nécessaire à l'établissement de la paix définitive au Maroc; le *Daily News* reconnaît que les Rifains n'ont jamais été que des pillards et qu'il était absurde de vouloir en faire une nation en lutte pour son indépendance. La presse conservatrice se réjouit cordialement d'un succès dont la portée générale ne lui échappe pas. Le *Times* du 27 mai, dans un important éditorial, pose la question des complicités qui ont soutenu et aidé Abd-el-Krim. « Que faut-il penser de ces européens qui, pour satisfaire des intérêts personnels ou des rancunes politiques, ont conseillé au chef berbère de ne pas faire la paix avec la France et l'Espagne? Ces individus sont de plusieurs nationalités, mais leurs efforts pour influencer la presse en de nombreux pays européens ont été couronnés d'un certain succès. La République rifaine, qui n'était qu'une fiction, s'est vue entourée de toute la splendeur factice d'un État oriental; des journalistes ignorants de la langue du pays ont été promenés à travers les camps du Rif, ils y ont vu ce qu'ils cherchaient à y voir; ils ont absorbé la propagande d'Abd-el-Krim et, à leur retour, ils ont tenu à faire savoir au monde que les prisonniers européens étaient magnifiquement traités et qu'un Abd-el-Krim civilisé gouvernait une sorte de Japon

africain. » L'article fait allusion à une dépêche du correspondant bien connu du *Times* à Tanger, M. Harris, toujours bien renseigné, qui s'exprime ainsi : « Abd-el-Krim avait reçu, de sources qui resteront sans doute longtemps secrètes, des encouragements à continuer la lutte contre la France et l'Espagne. Et on lui avait recommandé de ne négocier en aucun cas avec ces deux puissances qu'on lui avait décrites comme incapables d'être de bonne foi et désireuses seulement de cesser les hostilités pour prendre au piège les Rifains. Dans toutes ces communications, on lui laissait entendre que quelque intervention extérieure finirait par se produire. Abd-el-Krim, mis en confiance par l'importance de certaines personnalités mises en cause dans cette correspondance, avait donc décidé de continuer la lutte et refusé de négocier sur les bases des conditions généreuses qui lui avaient été offertes. Les gouvernements français et espagnol seraient bien avisés de comprendre dans leurs conditions de paix la livraison de toute la correspondance d'Abd-el-Krim avec les Européens afin qu'ils puissent l'étudier et la publier. On y trouverait des documents étonnants qui dévoileraient les responsabilités encourues pour la continuation de la guerre et les pertes de vies humaines depuis un an. L'existence de mines importantes dans le Rif, l'excitation de la cupidité des Rifains et l'action des intérêts financiers étrangers ont abouti au sacrifice d'un grand nombre de vies humaines, françaises, espagnoles et marocaines. » Et l'éditorial du *Times* conclut : « Nous espérons bien que l'identité et les agissements de ces sinistres personnages seront révélés par la publication de la correspondance qu'Abd-el-Krim a entretenue avec eux. » Nous l'espérons, nous aussi ; on ne saurait donner à de telles révélations, — que M. Harris, qui fit maintes visites à Abd-el-Krim, pourrait compléter utilement s'il le voulait, — une trop large publicité. Abd-el-Krim apparaît ainsi comme l'instrument et la victime des partis révolutionnaires et de quelques aigrefins internationaux (1). Un député communiste français a demandé que la correspondance d'Abd-el-Krim fût publiée : il serait très intéressant de lui donner satisfaction.

Il reste à mener à bonne fin deux opérations : achever la soumission du Rif et l'organiser. De toutes parts, les troupes françaises et espagnoles s'avancent sans recevoir un coup de fusil. Les Espagnols ont atteint leur *presidio* du Peñon de Velez ; l'importante tribu des Bokkoya a fait sa soumission. Au nord de Fez, toutes les fractions

(1) On lira avec intérêt, à ce sujet, les correspondances de M. F. de Brinon, dans le *Journal des Débats*.

des Beni-Zeroual, harcelées par les troupes du général Dufieux, ont demandé l'aman. Hâtons-nous de profiter de l'ascendant que nous confère la victoire pour achever la soumission du Rif par une politique de tribus appuyée par une action militaire. Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud et prendre tout de suite des positions et des gages qui nous garantissent contre toute agression de la part des tribus remuantes du Rif occidental ; le reste sera l'affaire d'une politique indigène franco-espagnole active et avisée. Quant au groupe des Djebala, il intéresse plus particulièrement les Espagnols. S'ils décidaient de réoccuper Chechaouen et de tenir la vallée de l'oued Laou, plus courte et plus facile à défendre que le front qu'ils occupent actuellement, il serait de notre intérêt de les y aider ; une action brusquée aurait, en ce moment, toutes chances de réussir sans risques et sans pertes.

L'organisation des régions soumises va faire l'objet, à Paris, de pourparlers amicaux qui commenceront le 15 juin, entre le général Jordana et M. Quiñones de Leon, d'une part, le maréchal Pétain et M. Ponsot de l'autre. Il ne peut plus être question d'autonomie du Rif. Il n'y a pas à négocier la paix ; elle résulte de la soumission, une à une, de toutes les tribus. L'autorité du Sultan, sous le double protectorat de la France et de l'Espagne, chacune dans sa zone, s'y trouve établie et sera représentée par un *khalifa*. Entre la France et l'Espagne, il ne s'agit pas d'une question de frontière, mais d'un aménagement qui facilite aux deux puissances le contrôle et la surveillance des tribus soumises. La France occupera intégralement la zone qui lui est attribuée par les traités ; elle estime en outre qu'il est de l'intérêt général que le contrôle soit organisé par tribus ; celles qui sont à cheval sur la frontière théorique des deux zones devraient ressortir tout entières de la surveillance française. La plus grande partie des pays soumis appartient à la zone espagnole : nous ne demandons à notre alliée que d'exercer effectivement ses droits ; les points stratégiques qu'elle ne croirait pas devoir occuper le seraient, avec son agrément, par les Français, en attendant que le désarmement et la pacification permissent d'y établir surtout des contingents marocains. L'essentiel est la collaboration des services de renseignements et des forces de police des deux pays intéressés et la création de routes stratégiques qui relieront directement Taza et Fez avec les ports espagnols de la Méditerranée. Une expérience coûteuse prouve la nécessité d'organiser ce que demandent tous les officiers ayant fait la guerre dans ces régions, une armée spéciale de l'Afrique du Nord. Il

faut avoir aussi la faculté de porter rapidement une force militaire sur le point menacé, quel qu'il soit ; on devra donc, tarder, sans pousser le chemin de fer à voie normale d'Oudjda, où il s'arrête actuellement, à la Moulouïa d'abord, puis à Taza et à Fez. La grande ligne Tunis-Alger-Atlantique est indispensable à tous les points de vue.

Désarmement des tribus, voies de communication suivant immédiatement l'avance des troupes, entente avec les indigènes, arabes ou berbères, dont le concours militaire et politique nous a été si fidèle et si précieux, voilà tout un programme dont la réalisation complétera et couronnera cette œuvre grandiose du maréchal Lyautey, pour laquelle M. Myron T. Herrick, l'éminent et sympathique ambassadeur des États-Unis, exprimait récemment, au retour d'un voyage, son admiration. On ne saurait se faire une idée juste de la puissance et de la vitalité de notre nation que si on la considère fortement établie sur les deux rives de la Méditerrannée occidentale, avec une fenêtre largement ouverte sur l'Atlantique. La France, revenue sur le Rhin par la victoire, n'a plus à souhaiter, en Europe, que la sécurité et la paix. L'avenir de son expansion, comme l'avait prophétisé Prévost-Paradol, est dans l'Afrique du Nord. C'est pourquoi M. Hanotaux, répondant à M. Herrick, disait : « La politique méditerranéenne de la France est une nécessité vitale, une nécessité essentielle pour ce pays. » C'est la France qui amène l'Afrique du Nord à la vie économique et à la civilisation de l'Europe et de la Méditerranée.

Mais, par l'automobile et l'avion, en attendant le chemin de fer, voici que la barrière du Sahara, naguère si redoutable, disparait ; par le désert, un proche avenir verra passer la route directe de Londres, Bruxelles ou Paris vers l'Afrique du Niger, du Congo, des Grands Lacs. Par l'Espagne, le Maroc et Dakar sera tracée aussi la voie rapide vers l'Amérique du Sud. L'Afrique du Nord française n'a plus seulement sa valeur intrinsèque, elle se relie au Soudan et au Congo français. La liberté de la navigation en tout temps dans la Méditerranée, prend de ce fait une importance nouvelle pour les puissances européennes qui sont en même temps établies sur les côtes d'Afrique, c'est-à-dire pour la France, l'Espagne et l'Italie, dont les possessions africaines sont moins des colonies ou des protectorats qu'un prolongement de leur propre territoire. Pour elles, la Méditerranée est comme une cour commune dont personne ne devrait pouvoir leur interdire l'usage ou les y gêner dans l'exercice de leur droit de passage. La Méditerranée ne saurait être le domaine d'une seule puissance prépondérante ; c'est une mer qu'il est trop aisé de fermer à ses deux

issues, ou de barrer à l'intérieur même de son bassin aux multiples étranglements, pour qu'elle ne soit pas soumise à un régime spécial. Personne n'a le droit de dire : *mare nostrum*, mais tous devraient s'unir pour faire triompher le principe : *mare liberum*.

Leur situation respective dans la Méditerranée invite la France et l'Italie à une entente; la communauté des intérêts au Maroc s'y ajoute pour convier la France et l'Espagne à une alliance. L'expérience est faite des avantages que l'une et l'autre y peuvent trouver. Une Espagne amie met la France en contact presque direct par terre avec son empire de l'Afrique du nord, source toujours plus abondante et précieuse d'hommes et de richesses; par avion ou bateau, en attendant le tunnel, les 16 kilomètres du détroit de Gibraltar ne sont plus un obstacle. Pour la France et l'Espagne, la guerre du Rif, si heureusement terminée après tant d'heures angoissantes, a eu cet excellent résultat de démontrer l'importance, la fécondité, la nécessité permanente d'une amicale entente entre deux grands peuples pour qui l'honneur et le courage sont des traditions nationales.

De la Méditerranée orientale aussi nous arrivent des messages de victoire et de paix. La soumission des Druses a fait, par l'entrée, après un brillant combat, des troupes du général Andréa dans Salkhad, à proximité de la frontière de la Palestine, un nouveau et décisif pas. La pacification et l'organisation marchent de pair en Syrie, sous l'impulsion de M. de Jouvenel et du général Gamelin. L'ordre rétabli, il faudra que les institutions subissent l'épreuve de l'usage et du temps pour qu'il soit possible d'apprécier leur valeur. A côté de la Syrie, une longue paix paraît assurée entre la Turquie et l'Angleterre, par la signature, après de longs mois de négociations, d'un accord réglant le litige de Mossoul. Le gouvernement d'Angora a donné une preuve de sagesse et de volonté pacifique en acceptant pour frontière la ligne dite de Bruxelles, avec une légère rectification en sa faveur. Le vilayet de Mossoul est donc rattaché à l'Irak et placé sous mandat britannique. Les Turcs obtiennent des avantages économiques et financiers. C'est un grand succès pour M. Chamberlain et le gouvernement britannique en même temps que pour la paix générale ; c'est un redoutable sujet de conflit éventuel qui disparaît. La convention relative à Mossoul est un post-scriptum du traité de Lausanne : ainsi se ferme enfin le cycle des conventions diplomatiques consécutives à la Grande Guerre. Le fantôme d'une offensive panislamique contre les puissances européennes colonisatrices achève ainsi de s'évanouir; le congrès œcuménique musulman qui

vient de terminer ses travaux au Caire, pour chercher une solution au problème du Khalifat et de l'unité religieuse, a montré que, chez les peuples de religion islamique, ce sont les tendances nationalistes qui l'emportent, mais tempérées par le goût de la paix. Les élections égyptiennes ont donné une très forte majorité au parti nationaliste de Zagloul-pacha, mais c'est un modéré, Adly-pacha, qui devient premier ministre avec, pour programme pratique, l'accommodement avec l'Angleterre.

De la bataille pour le franc aussi, on voudrait pouvoir publier un bulletin de victoire. M. Briand la gagnerait, comme il a gagné celle du Maroc, le jour où, rompant avec les errements politiciens, il prendrait le temps, les hommes et les moyens appropriés à cette guerre spéciale. Il faut reconnaître qu'il a fait d'intéressants et heureux efforts pour assainir l'atmosphère et faire refleurir la confiance. Une majorité nouvelle, plus nationale, moins animée des passions cartellistes, s'est formée derrière lui. Une convention nouvelle avec la Banque de France a permis d'entamer une lutte pour le redressement du franc, mais elle a inquiété l'opinion qui considère l'encaisse-or de la Banque comme le palladium financier de la France ; cependant la prudence de l'état-major de notre grand institut d'émission est trop connue pour qu'il soit possible de concevoir quelque alarme sur la sécurité du dépôt dont il a la garde et qui ne saurait demeurer inactif quand la bataille est engagée. Mais le redressement de 1924, préparé en secret, s'était opéré à l'improviste; en 1926, on a trop parlé avant d'agir et l'effet espéré a été incomplet. Un comité consultatif d'experts, présidé par M. Sergent, dont la compétence et la droiture donnent toute garantie, est chargé d'éclairer le gouvernement et spécialement le ministre des Finances. Mais le gouvernement et surtout le parlement restent libres d'accepter ou de rejeter les avis motivés du Comité d'experts à qui le pays ferait volontiers confiance tandis que la Chambre achève de se discréditer. Il y aura forcément une opposition flagrante entre les méthodes que préconisent les experts et les procédés démagogiques que les politiciens d'extrême-gauche demandent au gouvernement d'appliquer. Séparation au moins provisoire des finances et de la politique, voilà le remède. Le parlement, revenant à ses origines, garderait un droit de contrôle, non plus d'initiative. Le gouvernement a indiqué, par son communiqué du 30 mai, son intention de ne pas imposer au contribuable une nouvelle charge fiscale qui deviendrait intolérable, et de préparer le retour à la liberté des capitaux. Il a, le 6 juin, décidé de limiter les

importations en restreignant la consommation. Il faut, en effet, habituer le public à l'idée de la « grande pénitence », économiquement inévitable et moralement nécessaire, lui rendre le sentiment du salut par le sacrifice qui fut si noblement accepté durant la guerre mais qui maintenant paraît si effrayant à ceux qui, se croyant riches parce qu'ils disposent de beaucoup de signes monétaires, n'acceptent de s'imposer aucune privation. Il faudrait aussi restituer à la notion de l'autorité son vrai sens, rendre aux fonctionnaires le sentiment de la discipline pour le bien public, guérir en un mot l'esprit national du virus politicien et démagogique. Ce ne sera pas l'œuvre d'un jour, mais il faudrait commencer tout de suite.

Est-ce un pareil résultat que le maréchal Pilsudski, en Pologne, se flatte d'obtenir? Nous l'espérons pour son pays, encore que son premier acte n'ait pas été heureux. Depuis les journées sanglantes de Varsovie, l'ordre est rétabli, la légalité restaurée. Le 31 mai, le maréchal a été élu président de la République par 292 voix contre 193 au comte Bninski, gouverneur de Posnanie, Mais il n'a pas accepté la magistrature honorifique, mais sans pouvoir réel, qui lui était conférée et, le lendemain, la diète a élu, par 281 voix contre 200 et 63 abstentions, le candidat recommandé par lui, M. Moscicki, un savant et un patriote, dont le caractère et les sentiments inspirent toute confiance. M. Bartel a été derechef investi, par le nouveau président de la République, de la présidence du conseil. Lui-même et plusieurs de ses ministres sont des hommes de valeur qui ont fait leurs preuves. Le maréchal qui, officiellement, n'est plus que ministre de la Guerre et chef de l'armée, a déclaré qu'il userait de son influence, qui reste toute puissante, pour faire aboutir une revision de la constitution qui renforcerait les prérogatives du pouvoir exécutif, et une réforme du suffrage. Il est certain que le Parlement, avec ses multiples partis, ses coalitions et les lenteurs de la procédure législative, est déconsidéré ; la démocratie des villes et des campagnes fait confiance au maréchal Pilsudski et croit à sa légende. Ce chef a en mains les moyens et l'autorité personnelle nécessaires pour conduire la patrie polonaise vers l'ordre et la prospérité dans la paix ; tous les amis de la Pologne espèrent qu'il saura s'en servir.

RENÉ PINON.

Le Directeur-Gérant : RENÉ DOUMIC.

SEPTIÈME PÉRIODE. — XCVIe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

TRENTE-TROISIÈME VOLUME

MAI — JUIN

Livraison du 1er mai

Pages.

LES CAPTIFS, deuxième partie, par M. J. KESSEL 5

NOS GRANDES ÉCOLES. — III. LE COLLÈGE DE FRANCE, par M. MAURICE CROISET, de l'Institut 50

L'AMOUR MATERNEL DE MADAME DE SÉVIGNÉ, par GÉRARD D'HOUVILLE 65

LA TRANSFORMATION SOCIALE A L'ÉPOQUE NAPOLÉONIENNE. — I, par M. GABRIEL HANOTAUX, de l'Académie française 89

A PROPOS DU DÉSARMEMENT, par ***. 124

VOYAGEURS D'ORIENT. — III. *LES VOYAGES ROMANTIQUES*, par M. HENRY BORDEAUX, de l'Académie française 141

POUR RÉSOUDRE LE PROBLÈME FINANCIER. — II, par M. OCTAVE HOMBERG . . . 167

LE ROMAN D'AURORE DUDEVANT ET D'AURÉLIEN DE SÈZE. — II, par AURORE SAND 182

MADAGASCAR, NOTRE CONTINENT AUSTRAL. — IV. *LES VOIES DU PROGRÈS*, par M. ANDRÉ DEMAISON 206

REVUE DRAMATIQUE, par M. RENÉ DOUMIC, de l'Académie française. 226

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — *HISTOIRE POLITIQUE*, par M. RENÉ PINON. . . 230

Livraison du 15 mai

PAGES DE GLOIRE AU MAROC, par Mme H. CELARIÉ. 241

LES CAPTIFS, dernière partie, par M. J. KESSEL 273

L'ENLÈVEMENT A LA BELLE ÉTOILE. *HISTOIRE DE M. DE SAINT-GÉRAN.* — I, par Mme MARIE-LOUISE PAILLERON 318

FLOTTE OU ARSENAUX? par M. RENÉ LA BRUYÈRE. 353

VOYAGEURS D'ORIENT. — IV. *LES MODERNES*, par M. HENRY BORDEAUX, de l'Académie française 366

APRÈS LE CONGRÈS. — L'ÉMIGRÉ RUSSE, par la PRINCESSE A. L. 390

LE COÛT DE L'AMEUBLEMENT DEPUIS SEPT SIÈCLES, par M. le Vte GEORGES D'AVENEL 398

Pages.

LE ROMAN D'AURORE DUDEVANT ET D'AURÉLIEN DE SÈZE. — *Lettres inédites*. III, par AURORE SAND 429
REVUE LITTÉRAIRE. — *ANATOLE FRANCE PEINT PAR SES AMIS*, par M. VICTOR GIRAUD 456
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — *HISTOIRE POLITIQUE*, par M. RENÉ PINON . . . 469

Livraison du 1er juin

LILI, première partie, par LADISLAS REYMONT. 481
NOS GRANDES ÉCOLES. — IV. L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE, par M. MAURICE D'OCAGNE, de l'Académie des sciences. 515
LE ROMAN D'AURORE DUDEVANT ET D'AURÉLIEN DE SÈZE. — IV. *LA CONFESSION AU MARI*, par AURORE SAND. 534
LA TRANSFORMATION SOCIALE A L'ÉPOQUE NAPOLÉONIENNE. — II, par M. GABRIEL HANOTAUX, de l'Académie française 562
VOYAGEURS D'ORIENT. — V. *LE LEVANT PENDANT ET APRÈS LA GUERRE*, par M. HENRY BORDEAUX, de l'Académie française 598
L'OFFICIER DE RÉSERVE, par M. LE GÉNÉRAL WEYGAND 632
L'ENLÈVEMENT A LA BELLE ÉTOILE. *HISTOIRE DE M. DE SAINT-GÉRAN*. — II, par Mme MARIE-LOUISE PAILLERON.. 651
LES *SALONS* DE 1926. — *AUX CHAMPS-ÉLYSÉES*, par M. R. DE LA SIZERANNE. 676
LES ACADÉMIES DE PROVINCE AU TRAVAIL, par M. C.-M. SAVARIT 692
REVUE LITTÉRAIRE. — *LA JEUNESSE DE PIERRE LOTI*, par M. VICTOR GIRAUD . 698
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — *HISTOIRE POLITIQUE*, par M. RENÉ PINON . . . 710

Livraison du 15 juin

MÉMOIRES DE LA REINE HORTENSE, publiés par LE PRINCE NAPOLÉON. . . 721
QUATRE LETTRES INÉDITES *A LA REINE HORTENSE*, par CHATEAUBRIAND . . . 723
MÉMOIRES. — I. *LA JEUNESSE*, par LA REINE HORTENSE 733
L'INQUIÉTUDE DE L'ORIENT. — I. *VERS L'INDÉPENDANCE ÉGYPTIENNE*, par M. MAURICE PERNOT. 767
LILI, deuxième partie, par LADISLAS REYMONT 800
A STAMBOUL, AU TEMPS DE LOTI (1904-1906), par M. HENRI DE RÉGNIER, de l'Académie française 826
LE LIVRE DE RAISON. — X. *INTIMITÉS*, par M. J. DE PESQUIDOUX. 847
L'ENLÈVEMENT A LA BELLE ÉTOILE. *HISTOIRE DE M. DE SAINT-GÉRAN*. — III, par Mme MARIE-LOUISE PAILLERON 868
POÉSIES, par M. FRANÇOIS PORCHÉ 898
POUR RÉSOUDRE LE PROBLÈME FINANCIER. — III, par M. OCTAVE HOMBERG . . 907
LA POLITIQUE DE SALON, par M. MARCEL BOULENGER. 925
A L'EXPOSITION DU LIVRE ITALIEN, par M. LOUIS GILLET 935
REVUE MUSICALE, par M. CAMILLE BELLAIGUE 939
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — *HISTOIRE POLITIQUE*, par M. RENÉ PINON . . 948

Paris, 1926. — Typographie PHILIPPE RENOUARD. 19, rue des Saints-Pères. — 58127

GETTY CENTER LINRARY